UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS

ECOLE DOCTORALE 513 Droit Et Sciences Politiques, Economiques et de Gestion

GREDEG (Groupe de Recherche En Droit, Economie et Gestion) U.M.R. 6227

LA QUESTION COREENNE ET LE PROBLEME DE LA REUNIFICATION

Thèse en vue de l'obtention du Doctorat en Droit

Présentée et soutenue publiquement par

Florent CHARLES

Le 3 avril 2015

Tome 1

Membres du jury

M. Robert CHARVIN, Professeur agrégé émérite à l'Université de Nice Sophia Antipolis, *Directeur de recherche*
M. Malik BOUMEDIENE, Maître de Conférence à l'Université de de Toulouse, *Rapporteur*
M. Raphaël PORTEILLA, Maître de Conférence à l'Université de Dijon, *Rapporteur*
M. Philippe SAUNIER, Professeur agrégé à l'Université de Nice Sophia Antipolis
M. Benoît QUENNEDEY, Fonctionnaire parlementaire, Sénat

UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS

ECOLE DOCTORALE 513 Droit Et Sciences Politiques, Economiques et de Gestion

GREDEG (Groupe de Recherche En Droit, Economie et Gestion) U.M.R. 6227

LA QUESTION COREENNE ET LE PROBLEME DE LA REUNIFICATION

Thèse en vue de l'obtention du Doctorat en Droit

Présentée et soutenue publiquement par

Florent CHARLES

Le 3 avril 2015

Tome 2

Membres du jury

M. Robert CHARVIN, Professeur agrégé émérite à l'Université de Nice Sophia Antipolis, *Directeur de recherche*
M. Malik BOUMEDIENE, Maître de Conférence à l'Université de de Toulouse, *Rapporteur*
M. Raphaël PORTEILLA, Maître de Conférence à l'Université de Dijon, *Rapporteur*
M. Philippe SAUNIER, Professeur agrégé à l'Université de Nice Sophia Antipolis
M. Benoît QUENNEDEY, Fonctionnaire parlementaire, Sénat

« L'Université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions doivent être considérées comme propres à l'auteur ».

J'exprime tout d'abord ma très vive gratitude à Monsieur Robert CHARVIN, Professeur agrégé émérite de l'Université de Nice Sophia Antipolis, spécialiste en droit international, qui a bien voulu assurer la direction de cette thèse. Je lui suis reconnaissant pour sa grande disponibilité, l'intérêt constant qu'il a porté à mes travaux et sa sollicitude à mon égard.

Monsieur Raphael PORTEILLA qui travaille sur la question sud-africaine et israélo-palestinienne et Monsieur Malik BOUMEDIENE qui a écrit sur la questions du printemps arabe et des droits de l'homme m'ont fait l'honneur d'être rapporteurs de ma thèse et je les remercie pour avoir pris le temps de lire en temps voulu cet ouvrage.

Je tiens à remercier Monsieur QUENNEDEY Benoît qui s'est spécialisé dans l'étude de la République Populaire Démocratique de Corée pour avoir accepté de participer à mon jury de thèse et pour sa participation scientifique ainsi que le temps qu'il a consacré à ma recherche.

Je remercie également Monsieur SAUNIER Philippe spécialisé dans le droit international, de la paix et du développement, pour l'honneur qu'il me fait d'être dans mon jury de thèse.

Au cours de ces années de recherche j'ai eu l'occasion de rencontrer les responsables de l'Institut des Recherches Coréennes du 21ème siècle, Madame JEONG Saenal et Monsieur CHO Stephen. Les discussions que j'ai pu avoir avec eux m'ont beaucoup apporté.

Il m'est impossible d'oublier mes parents qui ont fait preuve de beaucoup de patience, Monsieur CROUZIL Thomas docteur en Sciences Physiques, spécialisé en informatique, et les membres de l'Association d'Amitié Franco-coréenne pour leur gentillesse et leur aide.

LA QUESTION COREENNE ET LE PROBLEME DE LA REUNIFICATION

« Pour vaincre, il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace »

Georges Jacques Danton (1759-1794)

INTRODUCTION

La question coréenne et en particulier le problème de la réunification des parties Sud et Nord du pays pose de nombreux problèmes juridiques. Parmi les rares juristes occidentaux (à l'exception des américains) s'intéressant à ce sujet, le sujet est traité sous l'angle de « l'Etat non démocratique » dans ses relations avec un Etat démocratique et le reste de la communauté internationale.

Après des dizaines d'années de dictature militaire, la République de Corée, au sud, a été admise dans le concert international. Les élections qui s'y déroulent sont considérées comme libres, et le pouvoir des élus est jugé effectif , malgré la très forte concentration économique (les « Chaebols ») qui exercent la totalité du pouvoir économique et malgré l'influence exercée par les Etats-Unis qui considèrent la péninsule coréenne comme un espace hautement stratégique.

Au contraire, la République Populaire Démocratique de Corée (RPDC), au nord, est présentée comme ayant tous les attributs d'un Etat non démocratique (absence d'élections démocratiques, violation des droits de la personne humaine), et qui malgré sa longue existence (depuis 1949) et son appartenance à l'ONU, n'a pas été acceptée par le monde occidental (notamment les Etats-Unis et la France). Comme l'analyse le professeur Jean d'Aspremont[1], la question coréenne se limiterait à deux questions. La première question est relative à la coexistence d'un Etat non démocratique avec notamment la République de Corée, mais aussi avec l'ensemble de la société internationale (problème de la reconnaissance de l'Etat nordiste, problème des droits de cet Etat, par exemple son droit à l'armement nucléaire et son droit à l'auto-détermination politique et économique, et finalement problème de sa légitimité). Un Etat non démocratique peut-il être reconnu comme souverain ? De nombreuses chancelleries occidentales le contestent. La seconde question soulève la possibilité ou l'impossibilité d'une coopération avec un Etat non démocratique comme la RPDC, qu'il s'agisse de la République de Corée ou d'autres Etats.

L'embargo que connaît la RPDC depuis 1949 de la part des Etats-Unis et de nombreux Etats occidentaux, dont la France, semble indiquer que les sanctions l'emportent sur la coopération et qu'il y aurait non responsabilité d'Etat à refuser une coopération « normale » aussi longtemps que le régime de Pyongyang présenterait des caractères totalitaires.

1 Voir l'ouvrage de Jean d'Aspremont . *l'Etat non démocratique en droit international, étude critique du droit international positif et de la pratique contemporaine.* Pedone. 2008.

La validité des traités, accords et engagements de l'Etat nordiste n'auraient qu'une valeur incertaine et le développement des relations économiques constitueraient une violation des valeurs fondamentales que prônent le monde occidental. Les relations doivent être réduites au maximum, comme le pratiquent les Etats-Unis et la France. Le problème de la réunification de la nation coréenne est donc hypothéqué par la nature de l'Etat nord-coréen. Sa position géostratégique, toutefois, au cœur de l'Asie et à proximité immédiate de la Fédération de Russie et de la Chine, rend impossible toute « intervention pro-démocratique »[2], comme elle a pu se produire de la part des Etats-Unis en 2003 avec l'Irak, ou de la France en 2011 en Côte-d'Ivoire et en Libye.

La théorie de la « guerre juste » est bloquée par delà son inexistence légale confirmée par l'arrêt de la Cour Internationale de Justice de 1986 relatif à l'affaire des « activités militaires et paramilitaires au Nicaragua ». On constate que la récente notion de « la responsabilité de protéger » n'est pas non plus invoquée dans le cas de la population nord-coréenne dont les grands médias occidentaux mentionnent pourtant la situation difficile.

Si l'on s'attache au contraire aux dispositions fondamentales de la charte des Nations-Unies, le noyau « dur » du droit international, et plus particulièrement aux dispositions concernant l'égale souveraineté des Etats, le principe de la non-ingérence, celui du libre choix pour chaque peuple de décider de son régime politique et économique, il apparaît que la RPDC ne peut être qualifiée d' « Etat non démocratique », catégorie dont la nature juridique est des plus incertaines et est contestée par la majorité des Etats de la société internationale. Dans les faits, d'ailleurs, les Etats qui refusent à la « démocratie » toute autre définition que celle de nature élective et respectueuse des seuls droits civils et politiques et considèrent qu'elle n'est pas seulement une question « intérieure », se compromettent avec des Etats qu'ils ne mettent pas en cause (le Qatar par exemple, ou de nombreux régimes autoritaires africains ou asiatiques).

En réalité, la question coréenne est une illustration de la domination du fait sur le droit. Les controverses juridiques sur la plupart des questions coréennes échappent à l'emprise du droit aussi bien de la part des protagonistes directs du Sud et du Nord que de la part des grandes puissances concernées (Etats-Unis, Chine, Fédération de Russie, Japon) en premier lieu.

La part du droit dans la question coréenne est minime. Toutes les analyses juridiques à son sujet sont biaisées et les « recettes » qu'elles peuvent proposer sont totalement inopérantes. Les questions majeures sont a-juridiques. Elles relèvent avant tout de la géostratégie des grandes puissances et des spécificités socio-culturelles propres à la

2 Voir la déclaration du président des Etats-Unis G.W. Bush du 26 février 2003, quelques jours avant l'intervention en Irak.

nation coréenne.

On ne peut pas envisager de parler de la RPDC si l'on reste ethnocentrique. Etudier un phénomène étranger c'est se débarrasser de cet ethnocentrisme, c'est-à-dire de la tendance à privilégier les normes et les valeurs de sa propre société pour analyser les autres sociétés. La connaissance de l'autre est affaire délicate. Pouvoir parler d'une société éloignée de l'aire culturelle à laquelle on appartient est aventure. Des voyages et des rencontres nombreuses ne sont pas une garantie contre les erreurs d'interprétation. La RPDC n'est pas « mystérieuse » : elle n'est « ermite » que de réputation dans un Occident malade de sa vieille hégémonie planétaire depuis la Renaissance et du complexe de sécurité qui en résulte.

Pour des raisons de stratégie, le « jeu » des Etats-Unis et de leurs alliés est d'assurer la fin prochaine du régime nord-coréen par extinction de ses forces et d'en majorer simultanément la puissance et la dangerosité. Un certain nombre d'auteurs, dont Pierre Rigoulot[3], s'efforcent de penser le politiquement correct de commande et font de l' « anti-Pyongyang » primaire. Ils ont encore moins de données que ceux qui manifestent une solidarité, mais leurs conclusions étant acquises d'avance, ils n'en ont guère besoin.

Si les ennemis de la RPDC s'octroient la liberté de se satisfaire de peu en publiant des ouvrages dont les seules sources proviennent des Etats-Unis ou de la République de Corée, ceux qui ont un intérêt réel pour l'expérience originale tentée par Pyongyang s'autorisent à briser le consensus occidental et à essayer de réfléchir. Le profond enracinement de l'identité nationale, par-delà toutes les formations sociales qui se sont succédé dans l'histoire coréenne procure au peuple coréen une cohésion difficilement comparable.

Les certitudes avancées et le plus souvent reprises d' « analyses » américaines, sans l'ombre d'une inquiétude, par divers auteurs, journalistes, en France et en Europe sont intellectuellement peu supportables. Ces « convaincus » obéissent à des impératifs éloignés de la connaissance et leur militance purement négative relève d'un esprit de facilité, à la recherche du consensus ou d'une gratification n'ayant aucun intérêt particulier.

L'importance de l'étude du cas nord-coréen est autre : elle se trouve dans l'intérêt que représente, dans un monde en crise profonde due à la marchandisation généralisée et à un hégémonisme sans contrepoids, une expérience politique sans pareil ; elle est également une réaction à la paresse politique de ceux qui n'osent pas déchiffrer par eux-mêmes une réalité complexe car différente de la nôtre. Nul n'oblige à être coréen

3 Pierre Rigoulot a publié deux ouvrages concernant la République populaire démocratique de Corée : *Les aquariums de Pyongyang* avec Kang Chol Hwan aux éditions Robert Laffont en 2000 et *Corée du Nord, Etat voyou* aux éditions Buchet-Chastel en 2003.

alors que l'Occident entend conduire les coréens à ne plus l'être.

Il ne s'agit pas d'obtenir un ralliement au « socialisme coréen » mais plutôt de communiquer l'idée selon laquelle les recettes occidentales ne sont pas exportables, ne serait-ce que par les limites imposées par les ressources disponibles sur la planète. Si les peuples ont vraiment la volonté de vivre mieux, ils doivent partir à la recherche d'un « ailleurs ». La RPDC a ce mérite d'emprunter une voie de développement basée essentiellement sur ses propres forces, ce qui peut à l'avenir s'avérer être un exemple pour la plupart des pays du Sud. Il est intéressant de s'arrêter un court instant sur l'un de ces peuples agressés tout au long du siècle et sur les réponses qu'il essaye d'apporter, et interrogeons-nous sur nos propres valeurs et notre propre conduite.

En 1953, la République de Corée sort exsangue de la guerre civile qui a ravagé son territoire et détruit ses villes, Séoul ayant été occupé plusieurs fois de suite par les armées des deux camps. Les rares infrastructures économiques datant de l'occupation japonaise et non détruites par la guerre sont pour la plupart situées au Nord. Il s'agit alors, jusqu'au coup d'État du 16 mai 1961, de l'un des pays les plus pauvres de la planète, hérissé de bidonvilles et dépendant entièrement de l'aide des États-Unis pour qui la presqu'île présente un intérêt géostratégique majeur.

Cinquante ans plus tard, la République de Corée est devenue la quinzième puissance économique mondiale avec un produit intérieur brut (PIB) nominal de 1 000 milliards de dollars en 2010. Son PIB par habitant, de 20 590 $ en 2010, équivaut à celui du Portugal (contre 43 490 $ en France). En parité de pouvoir d'achat, le PIB par habitant des sud-coréens n'est pas très éloigné de celui des Français (29 835 $ contre 34 077 $ en 2010).

Certaines réussites sont spectaculaires. La République de Corée est le premier constructeur naval mondial avec 40 % des commandes mondiales en 2007, alors que ce secteur n'existait pas dans ce pays avant 1970. C'est aussi le cinquième fabricant mondial d'automobiles, devant la France, et le cinquième producteur d'acier brut. Les groupes de construction sont également très actifs : la tour la plus haute du monde, à Dubaï, a été construite par un groupe coréen.

La République de Corée est enfin l'un des champions mondiaux de l'électronique et des nouvelles technologies. Elle fabrique la moitié des mémoires d'ordinateur dans le monde et s'impose dans les téléphones portables, notamment intelligents (*smartphones*). Ses habitants disposent d'un taux d'accès à internet à haut et très haut débit sans équivalent.

Cette progression n'est pas terminée : la République de Corée affiche les taux de croissance les plus élevés de l'OCDE et poursuit son rattrapage en direction de l'économie japonaise. D'après la Banque mondiale, elle fera partie en 2025 des six pays qui fourniront plus de la moitié de la croissance mondiale.

Ainsi un coréen du sud né en 1950, qui a grandi dans l'un des pays les moins avancés de la planète, vit-il aujourd'hui dans l'un des plus riches et des plus innovants. Or cette réussite ne peut guère être attribuée aux capacités propres de son territoire naturel.

Pour résumer, il est possible d'en conclure que la RPDC a réussi sur le plan social malgré les grandes difficultés auxquelles elle a dû faire face au lendemain de la guerre de Corée pour reconstruire son pays. La gratuité des services dans le domaine du social est la priorité du gouvernement nord-coréen. La République de Corée a quant à elle réussi sur le plan économique, et ce, malgré ses échecs sociaux.

S'arrêter un moment donné sur l'historique de la Corée est d'une grande importance. En effet, la division actuelle du pays est exceptionnelle dans le temps, et est d'origine étrangère. Ce qui caractérise la Corée depuis toujours, c'est l'ancienneté de son unité, l'homogénéité sociale et culturelle du pays.

1) ORIGINES HISTORIQUES AVANT 1949

Les premiers habitants humains seraient apparus il y a un demi-million d'années en Corée. Par la suite, selon la légende, la figure emblématique Dan-gun créa Gojoseon, le premier royaume de Corée, en 2333 av.J.C. S'en suivirent des mouvements de tribus de la partie sud de la Mandchourie jusque sur la péninsule coréenne. Au 1er siècle avant notre ère, trois riches puissants royaumes, Goguryo, Baekje et Silla se partageaient la péninsule coréenne et une partie de la Mandchourie, d'où l'appellation des Trois Royaumes. Silla réussit à vaincre ses deux rivaux et unifia la péninsule coréenne pour la première fois en 676. Le royaume de Balhae quant à lui se situait dans le centre de l'actuelle Mandchourie. Par la suite la dynastie Goryeo fut établie et le bouddhisme devint religion d'Etat. La dynastie Joseon fut formée ultérieurement et le confucianisme devint l'idéologie générale de la société entière jusqu'à la colonisation japonaise qui durera 35 ans. Après cette colonisation et la fin de la Seconde Guerre mondiale, le pays est divisé en deux entités.

SECTION I LA PREHISTOIRE

La préhistoire[4] de la Corée est encore mal connue. Les fouilles archéologiques[5] ont

4 La Préhistoire est généralement définie comme la période comprise entre l'apparition de l'Humanité et l'apparition des premiers documents écrits. La préhistoire (sans majuscule) est une discipline qui a pour ambition de reconstituer l'histoire et la vie des humains depuis leur apparition jusqu'à l'apparition de l'écriture ; elle se fonde sur l'examen et l'interprétation des témoignages de la présence humaine tels que les vestiges archéologiques découverts lors de fouilles ou les œuvres de l'art pariétal.

5 L'archéologie est une discipline scientifique dont l'objectif est d'étudier et de reconstituer l'histoire de l'humanité depuis la préhistoire jusqu'à la période contemporaine à travers l'ensemble des vestiges matériels ayant subsisté et qu'il

commencé tard. De 1910 à 1945, les japonais ont freiné les fouilles, de peur que des découvertes ne révèlent une civilisation plus ancienne que celle du Japon. Puis, la guerre de Corée et la partition du pays ont retardé les recherches. Les premières découvertes importantes datent de 1964 et se poursuivent de nos jours.

La présence d' *Homo erectus*[6], bien que probable, n'est pas attestée par des découvertes archéologiques, au contraire des premiers *Homo sapiens*[7] du Paléolitique inférieur dont on a trouvé des traces sur le site de Tokchon en RPDC (molaires et omoplates) et à proximité de Pyongyang (crâne d'enfant). Les plus anciens vestiges de la Préhistoire de la Corée datent d'environ 900 000 ans.

L'archéologie a permis de retrouver les traces d'une occupation Paléolithique continue de la Corée. A cette époque, l'homme mène une vie nomade en quête de sa nourriture. Il vit de chasse et de cueillette et utilise des outils de pierre en bois ou en os. Les premiers objets d'art retrouvés (pendentifs, représentations humaines ou animalières) remontent au Paléolithique moyen[8].

Des cheveux datant du Paléolithique supérieur[9] ont permis d'attester l'origine mongoloïde des coréens du Paléolithique. On a retrouvé à Bangudae en République de Corée des gravures rupestres d'animaux sauvages. Les coréens du Paléolithique supérieur savaient se construire des abris en peau de bête contre le vent. Les familles comptaient une dizaine de personnes.

On a longtemps pensé qu'il y avait eu une disparition de l'occupation humaine durant

---

est parfois nécessaire de mettre au jour. Le mot archéologie vient du grec ancien et est formé à partir des racines ancien et mot/parole/discours. L'archéologie en tant que science apparaît dans les années 1880, auparavant les restes physiques étaient le plus souvent considérés comme des champs de ruines dans lesquels les gens se servaient sans vergogne pour les revendre aux antiquaires. Cf. Hartmut Böhme, Christof Rapp, Wolfgang Rössler, Alain Schnapp et al. *Le sentiment des ruines, de l'Orient ancien aux Lumières : continuités et transformations* . Berlin New York. Walter de Gruyter. 2007, pp. 223-236.

6 *L'Homo Erectus* est un représentant fossile du genre *Homo* qui aurait vécu en Asie centrale et orientale au Paléolithique inférieur. Les plus anciennes traces de foyers impliquant la maîtrise du feu datent d'environ 400 000 ans et lui sont généralement attribués. Cf. C. Perlès .« L'apparition du feu », in *Le temps de la Préhistoire*, vol. 2, Société Préhistorique Française. Edition Archeologia. 1989 , p. 110-112.

7 L'*Homo Sapiens* est aussi appelé l'homme de Cro-Magnon, homme moderne ou être humain. Il est originaire d'Afrique et est arrivé en Europe par la Méditerranée. Peu à peu il s'est répandu sur toute la terre durant le Paléolithique inférieur qui est la première période de la préhistoire. Du point de vue de l'éthologie, il se distingue par la complexité de ses relations sociales. L'éthologie est l'étude des comportements communs à une espèce dont l'homme en fait partie. Cf. Raymond Campan et Felicita Scapini. *Ethologie : approche systémique du comportement* . Edition de Boeck. 2002, p.26-27.

8 Le Paléolithique moyen est la période de l'histoire qui s'inscrit dans la continuité du Paléolithique inférieur. Elle est marquée par l'apparition de traits culturels nouveaux, notamment la méthode de débitage d'éclats qui est la méthode Levallois qui est une méthode de débitage de la pierre qui implique la préparation d'une surface d'un nucléus pour le débitage d'éclats. Cf. Eric Boëda . *Le concept Levallois, variabilité des méthodes,* Monographie du CRA.CNRS.1994.

9 Le Paléolithique supérieur est la période de l'histoire qui est caractérisée par l'arrivée de l'homme moderne en Europe, le développement de nouvelles techniques et l'explosion de l'art préhistorique. Accompagné de chiens, qui lui confèrent un avantage pour la chasse, il cohabite avec l'homme de Néandertal jusqu'à l'extinction de ce dernier. Cf. *La domestication du chien aurait-elle aidé sapiens à supplanter Néandertal ?* (archive). Maxisciences.16 mai 2012.

le Mésolithique[10], mais des découvertes récentes de microlithes, petit outil de pierre taillée réalisé sur lamelle et utilisé comme armature, attestent l'existence d'un Mésolithique coréen.

Les Paléoasiatiques, peuple non mongoloïde jusque là dispersé en Sibérie commencent à migrer vers la Corée aux environs de 10 000 av.J.-C. et assimilent les populations autochtones. Avec le réchauffement progressif (fin de la glaciation), l'occupation humaine a avancé plus profondément dans la péninsule. Les plus anciens précurseurs de la nation coréenne connus sont les Han-gook. Selon la légende, ils sont arrivés vers 7200 av.J.-C. du lac Baïkal en Sibérie et se sont maintenus plus de 3000 ans.

Les coréens du Néolithique[11] s'installent à proximité des cours d'eau ou sur le littoral et vivent de la chasse, de la pêche et de la cueillette. Ils pratiquent également l'agriculture à l'aide de socs, une des pièces travaillantes de la charrue dont la fonction est de découper horizontalement la bande de labour à la profondeur de travail requise avant de la soulever, et de haches en pierres, de faucilles de pierre et de fléaux qui sont des instruments servant à battre les céréales. Le riz aurait pu être cultivé dès la fin du Néolithique : du pollen de riz daté de 1500 av.J.-C. a été retrouvé à Naju en République de Corée. C'est à cette époque, avec le développement de l'agriculture, que se forment les premiers villages coréens. Ils sont constitués d'une vingtaine de huttes. Les huttes néolithiques étaient en fait des fosses avec un toit en branchage et en peaux . Ce toit est parfois soutenu par des colonnes . Le foyer se trouve au centre.

Les spécialistes sont divisés sur l'origine de la poterie coréenne datant du Néolithique. Pour certaines, elle serait originaire de Sibérie et du nord-est de la Chine, pour d'autres du Japon où les poteries de la période Jomon datent de 10 000 ans av.J.-C. A cette époque, la poterie était cuite à basse température.

La poterie à décor ajouté ou imprimé présente de nombreuses similitudes avec les poteries japonaises de la période Jomon[12]. Le décor est constitué de bandes d'argiles ajoutées ou de bandes en relief dont les motifs sont créés par des incisions avec l'ongle. Parfois les décors sont limités à l'embouchure du vase, mais plus

10 Le Mésolithique est une période charnière entre le Paléolithique et et le Néolithique dans lequel se produit un changement climatique entraînant l'adaptation concomitante de la faune et de la flore. L'homme uniquement cueilleur et prédateur commence peu à peu à devenir chasseur, pêcheur ou cultivateur. Cf. Emmanuel Ghesquière et Grégor Marchand. *Le Mésolithique en France. Archéologie des derniers chasseurs-cueilleurs.* Coéditions La Découverte/INRAP. 2010, 180 pages.

11 Le Néolithique est une période de la préhistoire marquée par de profondes mutations techniques et sociales, liées à l'adoption par les groupes humains d'une économie de production fondée sur l'agriculture et l'élevage, et impliquant le plus souvent une sédentarisation. Ces mutations sont telles que certains auteurs considèrent le Néolithique comme le début de la Protohistoire. Cf. Marcel Otte. *La Protohistoire.* De-Boeck. 2008, p.8 à 11.

12 La période Jomon est une des quatorze subdivisions traditionnelles de l'histoire du Japon. Elle couvre la période qui va de 15 000 jusqu'à 300 avant l'ère commune.

généralement, ces décors vont de l'embouchure au milieu du corps.

La poterie au peigne du Néolithique coréen (8000 av.J.-C . environ) se caractérise par son décor « en dents de peigne », c'est-à-dire fait de lignes parallèles et de points, comme faits à l'aide d'un peigne. Ce décor couvre le corps du vase. On retrouve ce type de poterie dans toute l'Eurasie. On passe au cours du Néolithique de décors de lignes parallèles à des décors de lignes courbes. Ce dernier décor serait caractéristique de sociétés agricoles. On le retrouve également en Chine et dans les poteries Jomons au Japon.

Au Xè siècle av.J.-C., à l'âge du bronze, arrivent en Corée des populations probablement d'origine toungouses (nord-est de la Chine), les Yemaek, qui utilisent des armes et des outils en bronze. Avec elles, les traditions nomades et guerrières se développent en Corée. La société se hiérarchise et donne naissance aux premiers proto-Etats de la péninsule. On constate le développement de l'agriculture et de la riziculture, mais aussi de l'élevage.

Les outils de bronze créent un essor de l'agriculture qui permet désormais de nourrir des hommes qui ne travaillent pas la terre : artisans et aristocratie guerrière. La Corée connaît des problèmes de surpopulation qui provoquent des migrations vers Kyushu au Japon.

Les coréens de l'âge du bronze[13] vivaient le long des cours d'eau ou des collines basses dans des habitations de pierre avec un chauffage par le sol, ancêtre de l'*ondol*[14]. On constate des différences entre les habitations qui attestent de différences entre les classes. Les habitations sont regroupées en villages d'une dizaine de maisons. Les premiers remparts font leur apparition.

Le chamanisme[15], religion des habitants de la péninsule coréenne lors du Néolithique,

13 L'âge du bronze est une période de la Protohistoire caractérisée par l'usage de la métallurgie du bronze, nom générique des alliages de cuivre et d'étain. Cette période succède à l'âge du cuivre et précède l'âge du fer, dans les régions du monde où ces catégories sont pertinentes. En effet, comme pour les autres périodes de la Préhistoire, les limites chronologiques de l'âge du bronze varient considérablement selon l'aire culturelle et géographique considérés. Le bronze est déjà mentionné dans *L' Illiade* et *L'odyssée* ainsi que plus tard dans le *De Natura Rerum* de Lucrèce mais comme simple hypothèse philosophique. Cf. Nathalie Richard. *Inventer la préhistoire, les Débuts de l'archéologie en France.* Vuibert. 2008.

14 L'*Ondol* est un système traditionnel de chauffage par le sol en Corée. Depuis l'antiquité, les coréens utilisent ce système de chauffage, qui a grandement influencé plusieurs aspects de la culture coréenne. Selon Joo Nam-chul, professeur émérite d'architecture à l'Université Korea, l'*Ondol* est un procédé de chauffage domestique unique au monde.

15 Le chamanisme est une pratique centrée sur la médiation entre les êtres humains et les esprits de la nature. C' est le chaman qui incarne cette fonction, dans le cadre d'une interdépendance étroite avec la communauté qu'il reconnaît comme telle. Le chamanisme est encore une religion très vivante. Bien qu'empreint de ses origines sibériennes, il a de nombreux caractères nationaux qui lui ont valu un renouveau dans la dernier quart du XXème siècle. Les chamans sont la plupart du temps des femmes, les mudangs, qui apportent des soins, attirent la fortune, communiquent avec les morts, prononcent des malédictions. L'arrivée du bouddhisme au début de notre ère, puis du confucianisme réduisirent l'influence du chamanisme.

se perpétue pendant l'âge du bronze. Le culte du totem, totémisme[16], de l'ours, qui a débuté lors de la période néolithique, est aussi lié à l'âge de bronze, en particulier dans les régions du nord de la péninsule ; ainsi , cette tradition totémique se transmet depuis le tout début de l'histoire coréenne.

C'est de l'âge de bronze que datent les 30 000 dolmens[17] du pays. Ils sont de trois types. Le premier est, comme les dolmens néolithiques européens fait de deux ou trois pierres dressées verticalement, sur lesquelles a été posée une grande dalle qui fait table. Le second a le même aspect, mais les pierres support n'ont pas été dressées, mais descendues dans une cavité creuse. Le troisième type n'est plus tout à fait un dolmen puisqu'il n'y a pas de montants verticaux.

Contrairement aux dolmens d'Europe, les dolmens coréens n'étaient pas des tombes de chefs ou de personnages exceptionnels. Ils sont trop nombreux pour cela. La plus grande concentration de dolmens en Corée se situe dans le Joella[18], mais il y en a partout dans la péninsule. Sur l'île de Gangwha[19] se trouvent 120 dolmens disposés en cercle.

Les premières poteries de l'âge du bronze ne sont pas décorées. On distingue une poterie noire et une poterie rouge. Les poteries du nord de la Corée sont influencées par celle du Liaoning chinois. Dans le sud, on voît apparaître une poterie à motif d'aubergine, semblable à celle du Liaodong[20],arrivée en Corée par les bassins des fleuves Yalu et Tumen , fleuves faisant frontière entre la Chine et la RPDC.

Le fer a été introduit depuis la Chine le long du cours du Tumen et avec lui les premières monnaies des Yan[21] . La culture du fer se diffuse ensuite le long des fleuves Taedong et Han en Corée. Le bassin du Han permet au Ier siècle av. J.-C. l'installation

16 Le totémisme est une organisation clanique ou tribale fondée sur le principe du totem. Le totem est une espèce naturelle présentée comme un ancêtre mythique ou un parent lointain de son groupe social ; cette espèce symbolique peut être représentée par un totem au sens d'objet rituel sculpté, peint, façonné. Souvent cet ancêtre donne son nom au clan . Le totem est une façon d'établir des corrélations entre les végétaux ou les animaux et de l'autre les groupes humains sociaux. Le totem est sacré, on le respecte, on le craint ; il est le fondement des institutions, un modèle de comportement, une exigence d'organisation ; le totem organise les alliances et les systèmes de parenté.

17 Le dolmen est une construction mégalithique préhistorique constituée d'une ou plusieurs grosses dalles de couverture (tables) posées sur des pierres verticales qui lui servent de pieds (les orthostates), le tout étant originellement recouvert, maintenu et protégé par un amas de pierres et de terre nommé tumulus. Les dolmens sont généralement interprétés comme des monuments funéraires ayant abrité des sépultures collectives. Cf. R. Joussaume, J. Leclerc et J. Tarrête , « Dolmen », in : A. Leroi-Ghouran, *Dictionnaire de la Préhistoire.* Paris, éd. PUF. 1988, pp. 325-326.

18 La province du Jeolla est l'une des plus anciennes parmi les huit provinces de Corée, durant la dynastie Yi, appelée aussi dynastie Joseon. Elle était située au sud-est de la Corée et sa capitale était Jeonju.

19 L'île de Gangwha est une île située sur la côte ouest de la République de Corée, à proximité de la frontière avec la RPDC.

20 Le Liaodong est une région du Liaoning en Chine.

21 Yan était un Etat de la Chine pendant la dynastie Zhou, les périodes de Printemps et des Automnes et des Royaumes combattants, c'est-à-dire du Xème siècle av. J.-C. à – 222. Sa capitale était Liulihe puis Ji (Pékin). Elle était parfois supplantée par Xiadu qui était probablement la plus grande ville du monde avec 300 000 habitants au IVème siècle av.J.-C. Cf. George Modelski. *World cities : -3000 to 2000.* Washington D.C. : FAROS 2000. 2003.

des premiers villages spécialisés dans l'exploitation des mines de fer et de métallurgie. Les objets en fer sont exportés au Japon par le détroit de Tsushima[22]. Les objets en bronze deviennent désormais exclusivement des objets rituels.

Le fer permet des progrès de l'agriculture grâce à des outils plus tranchants. Les populations sont désormais sédentarisées.

Vers 300 av.J.-C. les habitations deviennent plus spacieuses et l'usage du *ondol* se répand : il s'agit d'un chauffage par le sol, encore utilisé aujourd'hui. La fumée du foyer est récupérée et circule sous tout le plancher de la maison. L'architecture précédente des maisons, qui étaient semi-enterrées, disparaît. Bien qu'évoquant le système de chauffage *kang* chinois et *kotatsu* japonais, il ne leur est pas assimilable.

L'ère Bai-dal s'intercale entre la période Han-Gook et la période Gojoseon[23] finale. C'est l'âge de la protohistoire[24]. L'un de ses rois fut nommé le Diable rouge par ses ennemis car son armure était rouge. Le roi Diable rouge est toujours populaire dans la Corée moderne.

Durant cette période de transition entre fin de la Préhistoire et début de l'Histoire, des tribus vivent disséminées dans l'espace coréen. Elles ont fondé les premières villes fortifiées. Ces tribus sont divisées en trois régions et forment ce que les chinois appelaient les barbares de l'Est. Dans chaque tribu existe des ethnies.

SECTION II LE DEBUT DE L'HISTOIRE

Avant le Ier millénaire av.J.-C., la Corée est peuplée de populations mongoloïdes[25] qui se sont mêlées à des *homo sapiens* déjà présents. Les nouveaux arrivants apportent l'agriculture et la poterie.

22 Le détroit de Tsushima est le chenal est du détroit de Corée qui sépare la Corée du Japon et relie la mer du Japon à la mer de Chine orientale.

23 En Corée, la période Gojoseon désigne l'époque historique s'étendant de la naissance légendaire de la civilisation coréenne en 2333 av. J.-C. jusqu'à l'établissement de la dynastie Han en Chine en 206 av. J.-C. Selon les sources chinoises, il existe un royaume Gojoseon au moins à partir du IVème siècle av. J.-C., ce qui coïncide avec l'entrée de la Corée dans l'âge du fer. La fondation de l'empire Han avait provoqué l'installation en Corée d'opposants chinois, installation qui bouleversa l'histoire du pays.

24 La Protohistoire désigne la science qui regroupe l'ensemble des connaissances sur les peuples sans écriture contemporaines et la période correspondant aux âges des métaux (cuivre, bronze, fer). Sous l'impulsion de certains chercheurs tels que Jean Guilaine et Marcel Otte, certains tendant à vouloir faire débuter la Protohistoire dès le début du Néolithique (début de l'économie de production). En tenant compte de ces acceptions, la Protohistoire est caractérisée par une structuration croissante de la société et par une maîtrise progressive de la métallurgie. Cf. J. Guilaine-Caïn, Abel, Ötzi . *L'héritage néolithique.* Gallimard. Paris. 2011.

25 Les mongols sont un peuple nomade vivant actuellement en Mongolie, en Fédération de Russie et en Chine. Ils sont actuellement environ dix millions et n'ont pas de langue unifiée. Ils pratiquent un bouddhisme lamaïste (dit tibétain), teinté d'animisme voire de chamanisme.

Les Yemaks arrivent du nord-est de la Chine au Xème siècle av.J.-C. Ils introduisent le bronze et améliorent l'agriculture. Des classes sociales apparaissent à cette époque, des villes naissent et des mégalithes[26] sont dressés.

Avec l'arrivée du fer et la domestication du cheval, la société évolue : elle devient plus guerrière. Le nord de la péninsule est occupé par des nomades, alors que les populations du sud sont sédentarisées. Au IVème siècle av.J.-C., naît le royaume Gojoseon, entre les fleuves Liao en Mandchourie et Taedong dans le nord de la Corée.

Bien que la Chine ait eu des contacts anciens avec la Corée, l'histoire chinoise déborde sur la petite péninsule à la fin du Ier millénaire av.J.-C. Déjà, au VIIème siècle et au VIème siècle av.J.-C., des migrations chinoises et mandchous fournirent un apport de population à la péninsule. La fondation de l'Etat Gojeoson est mal datée : il couvrait dans la deuxième moitié du Ier millénaire av. J.-C. le nord de la péninsule et une partie de la Mandchourie.

L'arrivée du général chinois Wiman[27] marque une nouvelle étape de l'histoire coréenne : on parle d'ailleurs de l'Etat Joeson-Wiman. Il vient du royaume de Yan[28], vaincu par l'empire Qin[29]. Le commerce avec la Chine se développe, les tribus s'unissent et créent un royaume dans la vallée du Taedong. Mais l'hostilité des Wiman à la Chine et l'alliance avec les Xiong Nu, féroces ennemis de la Chine, suscitent une attaque de l'empereur Wudi[30]. Celui-ci vainc le royaume coréen en trois campagnes, la dernière en 108 av.J.-C.

En 108 av.J.-C., l'empereur Han soumet ce royaume coréen agité et y établi quatre commanderies : Nangnang se situe dans le bassin du Taedong et contrôle l'ancien royaume de Wiman, Hyeondo dans la province du Yalu-Tongjia, Imdu dans le sud de la province de Hamkyeong, et Chinbeon dans le centre de la Corée au niveau du fleuve Han.

Débute à cette époque une période de luttes entre les royaumes de Corée et l'empire de Chine. Les deux dernières commanderies ne durèrent que vingt-cinq ans et

26 Un mégalithe est un monument lié au mégalithisme (une forme d'architecture) et constitué d'une ou plusieurs pierres de grandes dimensions érigées par les hommes sans l'aide d'un mortier ou de ciment pour fixer la structure.

27 Wiman était un général chinois qui est devenu roi du royaume coréen de Gojoseon. Wiman était un général de l'Etat de Yan qui était alors dirigé par le prince Lu Wan. En – 195, l'empereur Gaozu des Han a accusé le prince de s'être rebellé et l'a poursuivi. Wiman a alors franchi le fleuve Pae avec 1000 sympathisants pour se réfugier à Gojoseon. Après que des réfugiés venus des Etats de Yan et de Qi ainsi que des indigènes de Jinbeon et Joseon l'aient rejoint, il a renversé le roi Jun de Gojoseon en – 194. Il a ensuite déplacé la capitale à Wanggeom près de l'actuelle Pyongyang. La période de – 194 à – 108 est appelée Joseon de Wiman par les historiens coréens.

28 Yan était un Etat de la Chine pendant la dynastie Zhou.

29 La dynastie Qin succède à la dynastie Zhou et précède la dynastie Han en Chine.

30 Wudi de son nom personnel Liu Che est le septième empereur de la dynastie Han. En tant que chef militaire, il amène la Chine à son expansion territoriale maximale.

Hyendo dura environ un tiers de siècle.

En divisant les tribus coréennes proches de Nangnang et en s'appuyant sur d'autres tribus plus éloignées, la Chine put maintenir celle de Nangnang quatre siècles, et ce malgré l'opposition immédiate et permanente de Goguryeo. La ville de Nangnang compta jusqu'à 400 000 habitants.

Certains des habitants de régions contrôlées par la Chine en partirent et se réfugièrent dans les royaumes voisins : Goguryeo , Buyeo, Chin (qui existait déjà à l'époque de Wiman et qui devint Mahan autour de Jeolla), Gyeonggi et Chungcheong. Ils créèrent même de nouveaux Etats : Ye, Okcheo et Pyeonhan (autour de Gyeongsang)

Puyo est un ancien groupe ethnique et son royaume dans la Mandchourie du nord était considéré par les anciens royaumes coréens comme leur royaume d'origine. Ce sont des immigrants Puyo qui ont fondé le Goguryeo et le Paekche.

Leurs mœurs et leurs coutumes sont principalement décrites dans les *Sanguo Zhi* (Chroniques des trois royaumes)[31]. Les Puyo étaient des agriculteurs qui occupaient la grande plaine de Mandchourie. Ils avaient déjà une structure sociale complexe et donnaient à leurs dignitaires des noms d'animaux. Leur capitale a pu se situer à Nong'an dans la province du Jilin ou près de Harbin dans la province du Heilongjiang, toutes situées en Chine.

Les Puyo étaient déjà connus en Chine durant la période des Royaumes combattants[32]. Les Puyo commencèrent à avoir des contacts fréquents avec la Chine par l'intermédiaire de la commanderie de Xuantu durant la dynastie des Han Orientaux.

Bien qu'ils firent des razzias aux frontières chinoises en 111, ils devinrent tributaires de la dynastie des Han Orientaux en 120 et envoyèrent l'année suivante le prince Weichoutai à Xuantu pour être sauvés des attaques de Goguryeo.

A la fin de la dynastie des Han Orientaux, Gongsun Du, un seigneur de guerre chinois

31 Les Trois Royaumes désigne une période de l'histoire chinoise commençant en 220 après la chute de la dynastie Han et se terminant avec l'établissement de la dynastie Jin en 265. Durant cette période, les trois royaumes de Shu, Wei et Wu s'affrontèrent pour la domination de la Chine. Les Chroniques des Trois Royaumes est la chronique historique officielle couvrant la fin de la dynastie Han, et la période des Trois Royaumes de Chine (220-280). Elle fait partie des « Quatre Histoires » avec le Shiji, le Han Shu et le Hou Han Shou. Elle est la compilation de textes la plus complète sur les événements qui eurent lieu en Chine durant cette période et a servi de base pour le roman épique Histoire des Trois Royaumes, traditionnellement attribué à Luo Guanzhong. Ce dernier est cité dans l'ouvrage américain de Moss Roberts. *Three Kingdoms : A Historical Novel.* University of California Press. 1991, p.938.

32 La période des Royaumes combattants s'étend en Chine du Vème siècle av.J.-C. à l'unification des royaumes chinois par la dynastie Chin en 221 av. J.-C. Cf. Mark Edward Lewis. « Warring State Political History », dans Michael Lowe et Edward L. Shaughnessy (dir.). *The Cambridge History of Ancient China, From the Origins of Civilisation to 221 BC.* Cambridge. Cambridge University Press. 1999, pp. 587-650.

dans la province du Liadong, aida les Puyo à contrer les Xianbei au nord et les Goguryeo à l'est. Après avoir décimé la famille de Gongsun le royaume de Wei envoya Wuqiu Jianpour attaquer les Goguryeo. Une escouade conduite par le gouverneur de la commanderie de Xuantu fut bien accueillie par les Puyo.

Depuis lors, les Puyo ont été déchirés entre des grandes puissances jusqu'à leur chute. En 285, la tribu Murong des Xianbei conduite par Murong Hui, envahit les Puyo, poussant le roi Yilu au suicide. Considérant ses relations amicales avec la dynastie Jin, l'empereur Wu ranima les Puyo et installa le roi Yiluo. Une attaque de Gogureyo avant 347 entraîna un nouveau déclin.

Ayant perdu leur bastion près de Harbin, les Puyo se déplacèrent vers le sud à Nong'an. Aux alentours de 347, les Puyo furent attaqués par les Murong Huang de la dynastie des Yan Antérieurs et le roi Xuan fut capturé.

Lors de la première chute en 285, les Puyo Orientaux s'établirent à l'est de Woju ce qui est aujourd'hui Yanbian. Ce territoire fut envahit par Gwanggateo le Grand et conquis par le roi Jangsu.

Un reste des Puyo semble avoir subsisté aux alentours d' Harbin sous l'influence de Gogureyo. En fait les Puyo payèrent un tribut à la dynastie Wei du nord en 457. Ils furent conquis par les Wuji en 494 et la famille royale déserta à Gogureyo.

Gogureyo et Paekche, excepté Silla, deux des trois Royaumes de Corée se considérèrent comme les successeurs des Puyo.

On dit du roi Dongmeyong, père du roi Onjo, fondateur de Paektche avant notre ère, qu'il descend d'une branche de Puyo. Mais les archives se contredisent sur la relation exacte : il serait un fils du roi de Puyo du nord, ou un gendre du roi de Jolbon Puyo ou simplement l'enfant d'un mariage avec une femme Puyo. Gogureyo peut avoir été fondé en territoire Jolbon Puyo et avoir entretenu une relation proche avec le Puyo oriental. Gogureyo finit à unifier l'ensemble des territoires Puyo.

Pendant la période Samhan les trois confédérations de Mahan, Jinhan et Byonhan dominaient le sud de la péninsule coréenne. Samhan signifie les *Trois Han* et désigne ces trois confédérations. La période est parfois appelée la *protopériode des Trois Royaumes.* On considère habituellement que la période Samhan commence avec la chute du royaume Choson-Wiman, en 108 av. J.-C. et qu'elle s'achève au IIIème siècle après le début de la période des Trois Royaumes.

Les Trois Han sont généralement considérés comme des confédérations de villes fortifiées. Dans chacune apparaît une classe dirigeante, dont le pouvoir repose sur un

mélange de politique et de chamanisme[33]. Si chaque Etat possède ses propres dirigeants, aucun ordre de succession systématique n'est mis en évidence.

SECTION III LES TROIS ROYAUMES

L'expression « Trois Royaumes de Corée » désigne la période de l'histoire coréenne s'étendant entre le Ier siècle av.J.-C. et le VIIème siècle ap.J.-C., qui vit le développement des royaumes de Goguryeo, Paekche et Silla dans la péninsule coréenne et en Mandchourie. D'autres petits royaumes et Etats tribaux coexistèrent avec ces trois royaumes, comme la confédération de Gaya (42-562), Dongye, Okjeo, Puyo et Usan.

La période commence en 57 av.J.-C. lorsque le royaume de Saro (futur Silla), dans le sud-est de la péninsule, obtient une autonomie vis-à-vis de l'empire chinois des Han. Les deux autres, Goguryeo (au nord et au sud du fleuve Hamnok) et Paekche (au sud-ouest de la péninsule autour de l'actuel Séoul), deviennent indépendants de la Chine respectivement en 37 av.J.-C. et 18 av.J.-C.

Le royaume de Paekche se sépare de Goguryeo et devient un refuge pour les paysans qui fuient un Etat guerrier . La capitale est d'abord Ungjin (aujourd'hui Chonju) puis Sabi (aujourd'hui Puyo) au sud-ouest de Séoul.

Les Etats Gaya se séparent de Paekche au Ier siècle ap.J.-C. Emergent de Samhan deux petits royaumes : Baekje est fondé en 18 av.J.-C. sur le territoire d'une des cités Etats Mahan non loin de l'actuel Séoul, Silla fondé en 57 av.J.-C. dans la cité de Saro (actuelle Gyeongju) va occuper le territoire des Jinhan[34].

Sur une partie du territoire de Pyeonhan, une confédération de six tribus Gaya fut créée à la même époque par six hommes selon la légende nés chacun d'un œuf. Dans

33 Le chamanisme est une pratique centrée sur la médiation entre les êtres humains et le esprits de la nature notamment. C'est le chaman qui incarne cette fonction dans le cadre d'une interdépendance étroite avec la communauté qui le reconnaît comme tel . Le chamanisme au sens strict prend sa source dans les sociétés traditionnelles sibériennes. Partie de la Sibérie, la pensée chamaniste a essaimé de la Baltique à l'Extrême-Orient et a sans doute franchi le détroit de Béring avec les premiers Amérindiens. On observe des pratiques analogues chez de nombreux peuples, à commencer par les Mongols qui seraient tous originaires de Sibérie, mais aussi au Népal, en Chine, en Corée, au Japon, chez les indiens d'Amérique du Nord, en Afrique, en Australie et chez les Amérindiens d'Amérique Latine. Le mot Chamane est connu dès le XVIIème siècle. Il entre officiellement dans la langue française en 1842. L'idée générale est celle d'une imitation des espèces animales en bondissant, s'agitant et dansant. Cf. Bertrand Hell. *Possession et chamanisme. Les maîtres du désordre.* Champs Flammarion. Paris. 1999. Cf également Roberte Hamayon. *La chasse à l'âme. Esquisse d'une théorie du chamanisme à partir d'exemples sibériens.* Société d'ethnologie. Nanterre. 1990.

34 La naissance du royaume de Shilla fut longtemps mystérieuse parce que ce qui est dit dans les documents historiques et ce qui est prouvé par les fouilles archéologiques discordaient. Dans le recueil de légendes, contes et faits historiques des Trois Royaumes, la naissance de Bak Hyeokgeose, le roi fondateur du royaume de Shilla, serait né en 69 av.J.-C. d'un œuf violet et aurait régné de 57 av.J.-C. à l'an 4 ap. J.-C. Il a épousé Al-yeong, une femme sortie du ventre d'un dragon et est l'ancêtre de tous les Park de Corée.

le nord du pays plusieurs Etats se partagent alors le territoire. A côté des commanderies chinoises dont il a été question, les royaumes de Yemaek, Okcheo et des Ye orientaux occupaient le nord-ouest du pays. A l'extrême nord dans le bassin du Soungari, le royaume du Buyeo était connu des chinois, dès le IVème siècle av.J.-C., comme une menace . C'est une bande d'exilés de ce royaume qui fonde, en -37, le royaume de Goguryeo dans les bassins du Yalu et du Tongjia, sur le territoire Yemaek.

Paekche, Silla, Goguryeo, voilà fondés les trois royaumes qui ont donné leurs noms à cette période de l'histoire coréenne qui va du Ier siècle av.J.-C. au VIIè siècle. Mais la situation est en fait plus complexe et ces trois royaumes ne se partageront des territoires qu'après des siècles de lutte.

Goguryeo est le royaume qui va croître le plus vite et de la manière la plus spectaculaire . Ce royaume tout entier consacré à la guerre du fait de sa position va d'abord intégrer les territoires Ye orientaux et Okjeon, deux royaumes qui ne s'étaient jamais réellement développés. En 313, Goguryeo absorbe la commanderie de Lolang. A cette époque, l'ancien royaume de Buyeo, devenu depuis son protégé, tombe sous les attaques chinoises et est finalement absorbé par Goguryeo.

A la fin du IVème siècle, le royaume de Goguryeo est un territoire immense couvrant la Mandchourie et le nord de la Corée actuelle. A la même époque, Baekje détruit Manhan en 369 et occupe les anciens territoires de Pyeonhan. Silla occupe la partie sud-est de la péninsule. Mais en même temps, au sud, entre Baekje et Silla, un quatrième royaume leur dispute la suprématie: Gaya. Il s'agit en fait d'une confédération de cités Etats (Bon Gaya, Dae Gaya) qui n'aura jamais le statut d'un Etat centralisé.

La Corée reste cependant sous influence chinoise, notamment par le biais de quatre commanderies installées sur leur territoire. La Chine fait également sentir son influence dans les systèmes de pensée. Le confucianisme pénètre la haute société coréenne (tous les royaumes gardant la même culture) à partir du Ier siècle ap.J-C. Le confucianisme est l'une des plus grandes écoles philosophiques, morales, politiques et dans une moindre mesure religieuse de la Chine. Elle s'est développée pendant plus de deux millénaires à partir de l'oeuvre attribuée au philosophe Kongfuzi, connu en Occident sous le nom latinisé de Confucius. Après avoir été confrontée aux écoles de pensées concurrentes pendant la Période des Royaumes combattants et violemment combattue sous le règne de Qin Shi Huang, fondateur du premier empire, elle fut imposée par l'empereur Han Wudi en tant que doctrine d'Etat et l'est restée jusqu'à la fondation de la République de Chine en 1911. Elle a aussi eu toute sa place au Vietnam, en Corée et au Japon où elle a été adaptée aux circonstances locales. L'influence de Confucius en Asie orientale est telle qu'on peut

la comparer à celles de Platon et de Jésus en Occident. Il n'est pas le fondateur d'une religion, mais a créé avec ses disciples, sur la base de la pensée de son époque, un système rituel achevé et une doctrine à la fois sociale et morale, capable de remédier selon lui à la décadence spirituelle de la Chine de l'époque[35]. Le bouddhisme[36] est cependant la première religion en Corée.

La disparition de l'empire Han[37] au début du IIIème siècle permet un plus grand développement des trois royaumes.

Koguryeo, le plus grand des trois royaumes qui occupe le nord de la péninsule, a plusieurs capitales au cours de son histoire qui dure du Ier siècle av.J.-C. au VIIème siècle après J.-C., dont Nangnang près de l'actuelle Pyongyang, et Kungnaesong sur le fleuve Amnok. Au départ fédération frontalière de la Chine, il conquiert de vastes territoires en Mandchourie et dans l'actuel Extrême-Orient russe et chasse définitivement les chinois de Nangnang en 313. La principale caractéristique de ce royaume est la prépondérance de l'activité militaire : il ne cessa de harceler soit les commanderies chinoises, soit les voisins du sud. L'influence culturelle des chinois reste toutefois importante puisque le bouddhisme fut adopté comme religion officielle en 372. Le confucianisme lui aussi venu de Chine remplaça même le chamanisme. Le nom moderne de *Corée* dérive du nom de ce royaume, qui a toujours été vu comme coréen par les coréens, et étranger par les chinois. Cependant il se pourrait que ce royaume ait été plus proche de la culture chinoise que coréenne, c'est du moins ce que suggèrent les historiens chinois, mais cette vision est contestée par les coréens.

Au IVème siècle Paektche connaît une grande prospérité notamment grâce à l'adoption de la culture et des techniques chinoises et domine la quasi-totalité de la moitié sud de la péninsule, ainsi qu'une partie de la Chine. Il fut détruit par une alliance entre l'empire chinois des Tang et le royaume de Silla en 660 et annexé par ce dernier.

Renommé Silla en 503, le royaume de Saro absorbe tous les Etats Gaya (cités fortifiées) de son voisinage dans la première moitié du Vème siècle. Sa capitale était

35 Cf. *L'Encyclopédie des Religions* de Gerhard J. Bellinger.

36 Le bouddhisme est une religion ou une philosophie dont les origines remontent en Inde au Vème siècle av.J.-C. à la suite de l'éveil de Siddharta Gautama et de son enseignement. Bien que le bouddhisme soit communément perçu comme une religion sans dieu, que la notion d'un dieu créateur soit absente de la plupart des formes de bouddhisme, la vénération et le culte du Bouddha historique en tant que Bhagavat joue un rôle important dans le Mahayana qui lui donne un statut de quasi-dieu contribuant à brouiller les notions de dieu et de divinité dans le bouddhisme.

37 La dynastie Han régna sur la Chine de 206 av.J.-C. à 220 ap.J.-C . Elle succéda à la dynastie Qin et fut suivie par la période des Trois Royaumes en Corée. Les quatre siècles de domination de la dynastie Han sont généralement considérés comme un des âges d'or de l'histoire de la Chine. Jusqu'à aujourd'hui, le groupe ethnique majoritaire du pays se désigne lui-même comme étant le « peuple Han ». L'anthropologue Dru C. Gladney indique qu'il existe au sein de la population han une diversité notamment dans les populations du sud. Ainsi, la majorité han est composée de locuteurs de huit langues différentes. La réussite économique du sud de la Chine autorise les chinois de ces territoires à exprimer et assumer leurs particularités politiques et culturelles. Cf. *Cent façons ou presque d'être chinois. Le Courrier International.* 1er août 2009.

Kyongju. Le bouddhisme devient dans cette région religion officielle en 528.

Allié à la Chine des Tang[38], Silla annexe Koguryeo en 668 après avoir fait la conquête de Paektche en 660, ce qui donne naissance à la période unifiée du royaume de Silla.

SECTION IV LA SOCIETE BALHAE

Balhae (698-926) est le nom d'un ancien royaume multi-ethnique fondé après la chute du royaume coréen de Goguryeo. Après que la capitale et les territoires méridionaux de Gogureyo furent tombé aux mains de Silla, Dae Jo-yeong, un ancien général du Goguryeo d'origine Mohe, fonda le royaume de Jin (Zhen en chinois), qui prit ensuite le nom de Balhae, en unissant les divers élements d'origine ethnique Mohe et Goguryeo.

Le royaume de Balhae occupait le sud de la Mandchourie, la ville du kraï du Primorie[39] en Russie et le nord de l'actuelle RPDC. Il fut détruit par les Khitans en 926, la plupart de son territoire passant aux mains de la Chine de la dynastie Liao, le reste étant récupéré par le régime de Koryo. Le royaume de Balhae fut le dernier Etat de l'histoire coréenne à tenir un territoire important dans la Mandchourie et c'est pour cela que bien plus tard encore les dynasties coréennes continuaient à se considérer comme les successeurs du Goguryo et du Balhae.

La plus ancienne mention de Balhae provient du livre des Tang, qui a été compilé entre 941 et 945. La chute de Goguryeo en 668 face aux forces de Silla et de la dynastie Tang, a permis aux Tang d'annexer une grande partie de la Mandchourie occidentale, et à Silla d'unifier la péninsule coréenne au sud de la rivière Taedong. Le nouveau livre des Tang, décrit le fondateur de Balhae comme étant Dae Jo-yeong, un ancien général de Goguryeo.

Le second roi Mu qui régna de 719 à 737, se sentant encerclé par la dynastie Tang, Silla et les Mohe de la rivière Amour, attaquèrent avec succès les Tang avec sa flotte en 732, dans la péninsule du Shandong, avant qu'une entente soit mise en place entre les Tang et Balhae, avec une reprise des tributs[40] envers les Tang. Le Balhae envoya également une mission diplomatique au Japon en 728, pour menacer Silla par le sud-est, tout en maintenant des contacts diplomatiques et commerciaux avec le Japon jusqu'à la fin du royaume de Balhae. Ainsi Balhae envoya 34 fois des émissaires au

38 La dynastie des Tang est la treizième dynastie chinoise.

39 Le Kraï du Primorie est un sujet fédéral de Russie situé à l'extrême sud de l'Extrême-Orient russe donnant sur la mer du Japon (mer de l'Est) et confine avec la Chine et la RPDC dont la ville principale est Vladivostok.

40 Un tribut est une contribution périodique qu'une partie donne à une autre en signe de soumission ou d'allégeance. Le tribut peut être constitué de biens de valeurs, de production agricole ou de monnaies pendant les périodes historiques durant lesquelles la monnaie existe. Voir les définitions lexicographiques et étymologiques du mot « tribut » du Trésor de la langue française informatisé, sur le site du Centre nationale de ressources textuelles et radicales.

Japon et en retour le Japon envoya 13 fois des émissaires au Balhae.

Le troisième roi Mun qui régna de 737 à 793 élargit le territoire de Balhae dans la vallée de l'Amour et vers la péninsule du Liaodong. Durant son règne, une route commerciale avec Silla fut créée, appelée Sillado. Mun déplaça la capitale du royaume plusieurs fois. Il établi ainsi vers 755 Sanggyeong, une capitale permanente, près du lac Jingpo dans le sud de la province actuelle chinoise du Heilongjiang. Cela permit temporairement une certaine stabilisation et centralisation des diverses tribus du royaume. Ce troisième roi autorisa également la création du *Jujagam,* l'académie nationale, basée sur le modèle de l'académie chinoise de l'époque le *Guozijian*.

Le dixième roi Seon régna de 818 à 830 en menant de nombreuses campagnes qui aboutirent à l'absorption de nombreuses tribus , Mohe au nord, et Goguryo au sud-est, ainsi que dans la péninsule du Liaodong. Il obligea même le royaume de Silla à construire un mur défensif en 721.

Les historiens ont longtemps pensé que les conflits ethniques entre les coréens et les Mohe ont affaibli le royaume. Une étude récente suggère que la chute de Balhae fut due à l'éruption au Xe siècle du mont Paektu situé au centre du territoire de Balhae . Le mont Paektu a encore, avec le lac du paradis, l'une des plus grandes caldeira[41] du monde. Cette explosion créa d'énormes quantités de cendres volcaniques, ce qui limita l'agriculture et fragilisa l'ensemble de la société.

Le Balhae serait finalement tombé sous les coups des Khitans qui devinrent une puissance émergente dans la région du Liaoxi. Après avoir détruit Balhae en 926, les Khitans mirent en place un gouvernement « fantoche » en 926, le Dongdan, sur une large partie des anciens territoires de Balhae, mais qui fut rapidement annexée par le Liao en 936.

A partir de 927, de nombreuses rébellions se déclenchent, mais seulement quatre de ces rébellions réussissent à établir des royaumes : celui du Balhae postérieur, de Jeong-an, de Heung-yo et de Daewon. Si ces royaumes purent temporairement chasser les Khitans, ils furent cependant tous réunis ultérieurement par les Liao.

Si certains aristocrates Balhae allèrent à Liaoyang, le territoire du Balhae resta en majorité de la même population. Une partie de la population cependant, près d'un million, fuit en direction du Goryeo, menée par le dernier prince héritier Dae Gwang-hyeon après une révolte ratée en 934.

Les Khitans succombèrent à leur tour aux Jurchen, qui fondèrent la dynastie des Jin .

41 Une caldeira est une vaste dépression circulaire ou elliptique, généralement d'ordre kilométrique, souvent à fond plat, située au cœur de certains grands édifices volcaniques, et résultant d'une éruption qui vide la chambre magnétique sous-jacente. Cf. Fernand Joly. *Glossaire de Géomorphologie.* éd. A. Colin. 1997, 325 p.

Le recensement du XIIIème siècle du nord de la Chine par les mongols distinguait encore les Balhae des autres groupes ethniques tels que les Goryo, les Khitans et les Jurchen. Cela peut laisser penser que le peuple de Balhae conservait une partie de son identité même après la conquête de leur royaume.

La population du Balhae était constituée essentiellement de celle du Goguryeo avec donc plusieurs peuples toungouses en Mandchourie, dont les Mohe étaient les plus importants représentants. Le Mohe constituait cependant un peuple soumis, beaucoup avaient le statut d'esclaves, et la majeure partie constituait les basses classes de l'Etat. Il y a eu néanmoins quelques cas d'ascension sociale parmi les Mohe tels que les adeptes de Geolsa Biu .

Balhae était une société culturellement avancée et décrite par des officiels chinois comme la « terre florissante de l'Est ». Le gouvernement comportait trois chancelleries et six ministères. Si la structure politique du Balhae était fondée sur le modèle chinois, il y avait tout de même des différences avec l'administration Tang. Le « Taenaesang » appelé aussi « le grand ministre » était supérieur aux deux autres chancelleries (de la gauche et de la droite) et son système de cinq capitales provenait de la structure administrative du Goguryeo. Le Balhae, comme le royaume de Silla envoyait de nombreux étudiants en Chine pour l'obtention de diplômes.

La capitale Sanggyong était organisée de la même manière que Xi'an la capitale des Tang, les secteurs résidentiels étaient situés ainsi de chaque côté du palais qui était entouré d'un mur rectangulaire.

Les origines principales de la culture du Balhae provenait du Goguryeo . Des ondol ont été découverts dans les temples de Balhae. Une des sources importantes sur l'art et la culture du Balhae a été découverte à la fin du XXème siècle : on a découvert d'anciennes tombes dans les monts Longtou[42], en particulier celui du mausolée de la princesse Jeonghyo.

SECTION V LA SOCIETE SILLA

Le royaume de Saro naît au Ier siècle av.J.-C. et abandonne son nom de royaume de Saro pour celui de Silla au début du Vème siècle. De taille réduite, il réussit à s'imposer face à ses voisins et à les conquérir les uns après les autres (Kaya, Paekche

42 Les monts Longtou appartiennent à présent à la préfecture chinoise autonome coréenne de Yanbian. On y trouve les anciennes tombes Longtou qui sont un groupe de douze tombes royales du royaume de Balhae. Elles se trouvent à Helong. La plus célèbre de ces tombes est le mausolée de le princesse Jeonghyo. Les tombes sont groupées à l'intérieur d'un cercle de près de 500 mètres de diamètre dans trois zones différentes : celle du lac du dragon, celle de la mer du dragon, et celle du royaume de pierre. Les murs, en particulier les fresques ont été recouvertes d'un produit pour lutter contre la corrosion. Ce site est inscrit dans la liste des monuments de la République populaire de Chine depuis 1988.

et Goguryeo en 668) avant d'expulser les chinois Tang de la péninsule en 676.

Après l'unification de la péninsule en 672 par Munmun, le trentième roi de Silla, le royaume connut un siècle de prospérité, sa civilisation atteignant un haut-degré de développement. L'alliance avec la Chine des Tang permit à Silla de prospérer dans la paix. La capitale de Silla, Kumsong (actuelle Kyongju) devint florissante et compta jusqu'à un million d'habitants.

Après des luttes pour le contrôle des territoires du nord qui durèrent jusqu'en 735, le VIIIème siècle fut le commencement d'une période d'instabilité : les aristocrates se déchiraient entre eux, des rébellions éclatèrent pour rétablir les anciens royaumes de Paekche et de Goguryeo.

Au nord de la péninsule, un général du royaume de Goguryeo, Tae Choyong, chassa les chinois Tang de Mandchourie et créa le royaume de Parhae en 698, approximativement sur la zone des tribus Puyo. Ce royaume était peuplé de coréens de Koguryo et de malgales. Il repoussa une offensive Silla-Tang en 733 et est abattu par les Khitans en 926. Ce royaume possédait cinq capitales régionales et s'étendait de l'Amour à la Mandchourie. Il eut des relations avec le Japon et Byzance.

La société Silla était fortement hiérarchisée et les différentes classes sociales hermétiques. Le système des *os* déterminait le rang de chacun dans la société et les fonctions éligibles auxquelles il pouvait prétendre. La plupart des nobles de Goguryeo et de Paekche sont entrés dans l'administration ou ont adopté le système des *os*. Les caractères chinois commencent à être utilisés pour écrire le coréen. Une nouvelle forme littéraire apparaît : les *Hyangga*, qui sont des poèmes sacrés incantatoires[43].

La fin de la dynastie Silla commença avec la perte progressive de l'importance du titre royal, ses titulaires étant incapables à s'imposer face aux aristocrates qui se déchiraient entre eux. Le royaume de Paekche postérieur fut fondé en 900 et celui du Goguryeo en 901.

En 918 la dynastie Silla abandonne le pouvoir à un de ses généraux, Wang Kon. Ce général qui était aussi un riche marchand fonda une nouvelle dynastie avec Kaesong comme capitale. Il relança une conquête du Goguryeo. Il s'appuya sur les structures administratives de Silla et épousa la fille du dernier roi. Le nom de cette période de tentative de reconquête est la période Koryo, en référence au royaume de Goguryeo.

43 Selon l'auteur canadienne de poèmes Carol R. Ward, les *Hyangga* étaient les tout premiers poèmes de la Corée. Le mot *Hyangga* veut dire « chansons d'origine , natales », contrairement aux chansons chinoises. Ces poèmes coréens étaient écrits en coréen, en utilisant un système appelé « idu », littéralement « les écritures de clercs ». C'est dans ce système d'écriture que les poètes coréens pouvaient exprimer en coréen leurs émotions en faisant appel à des caractères chinois.

Depuis la partition de la Corée en 1945, les coréens utilisent de plus en plus le terme *période unifiée de Silla*, même si le nord de la péninsule n'était pas sous le contrôle de Silla. C'est par nostalgie pour une époque prospère où leur Nation vivait en un seul Etat que cette terminologie a été choisie.

Le royaume de Koryo est l'Etat qui a occupé la Corée du début du Xème siècle à la fin du XIVème siècle. Sa capitale Kaesong, est aujourd'hui située en RPDC.

Vers la fin du IXème siècle le royaume de Silla décline. Il dut faire face à une période de guerre civile et de soulèvements paysans, à des scissions en des petits Etats qui proclamèrent leur indépendance. Les principales rébellions furent conduites par Gung Ye, Gi Hwin, Yang Gil et Gyon Hwon.

La fin de l'époque de la Corée unifiée dans le royaume de Silla marque le début d'une période intermédiaire, dite des Trois royaumes postérieurs[44] qui dura jusqu'en 935.

Deux autres royaumes furent fondés : Hu-Koguryeo, soit Gogureyo postérieur plus tard renommé Taebong par GungYe, et Hu-Paekje , soit Baekje postérieur. La période prit fin avec la défaite et l'annexion d'Hu-Paekje par Wang-Kon, allié à Taebong en 935.

SECTION VI LA DYNASTIE KORYO

De 918 à 935 Koryo prend le contrôle de la péninsule et s'étend. La conquête vers le nord va jusqu'au fleuve Chongcheon et s'arrête face aux Khitans[45]. Plusieurs guerres ont lieu contre les Khitans à partir de 993, s'achevant par la bataille de Kwiju en 1019 qui les repousse définitivement hors de la péninsule[46] Par la suite la frontière est fortifiée, à la manière du *limes* romain[47], sur le cours inférieur du Amnokgang, et du Amnokgang moyen à la mer de l'Est.

---

44 Dans l'histoire des pays asiatiques, différentes périodes sont appelées « période des trois royaumes ». La plus connue est celle des trois royaumes de Chine au IIIème siècle. Il existe aussi la période des trois royaumes de Corée qui date du Ier siècle av. J.-C. au VIIème siècle, et celle des trois royaumes postérieurs en Corée, une courte période entre la période Silla et la dynastie de Koryo au IXème siècle.

45 Les Khitans étaient un peuple proto-mongol fondateur en 907 de la dynastie chinoise des Liao. La variante Khitai de leur nom a donné Cathay, le nom par lequel l'Europe désigna la Chine au Moyen-Âge. Aujourd'hui encore certaines langues comme le russe appellent la Chine « Kitai ». Voir l'ouvrage de Pierre Marsone. *La Steppe et l'Empire : la formation de la dynastie Khitan (Liao)*. Les Belles Lettres. Paris. 2011, 322 p.

46 Cf. R. G. Grant. « Bataille de Kwiju », *Les 1001 batailles qui ont changé le cours de l'histoire.* Flammarion. 2012, p. 131.

47 Le *limes* romain est une fortification artificielle qui couvre les frontières de l'empire. Il se compose d'un terrassement précédé d'un fossé. Ce terrassement est souvent surmonté d'une palissade qui devient muraille maçonnée en Rhétie. Au sommet du terrassement court une route qui suit la frontière. A quelques kilomètres à l'arrière, les soldats qui la gardent sont installés dans des forteresses, faites d'abord de terres puis en pierres. Selon la définition donnée par le dictionnaire de français Larousse, ces fortifications courent parallèlement à la frontière de la romanité, face aux pays barbares ou aux déserts.

Afin d'affermir son pouvoir, le quatrième roi Koryo, Kwangjong, édita une série de lois dont l'affranchissement des esclaves en 958 et la création d'un concours de recrutement pour les fonctionnaires. Ce roi se proclama empereur. Petit à petit grâce à ce concours les rois Koryo réussirent à discipliner les seigneurs locaux, but atteint sous le onzième roi de la dynastie, le roi Munjong. Ce dernier et ses successeurs affirmèrent l'autorité du civil sur le militaire.

Malgré l'oeuvre administrative accomplie jusqu'à l'an 1000 environ (concours, sinisation, assimilation des élites antérieures), le pouvoir de la dynastie ne put s'imposer tout à fait complètement. Les potentats locaux gardèrent une part de leur autonomie.

On assiste par la suite à un affaiblissement de l'autorité centrale. Les épouses impériales du onzième roi (Munjong) au dix-septième roi (Injong), sont issues des Li. A chaque mariage les Li gagnent du pouvoir sur les rois ; ceci a comme conséquence un coup d'Etat de Li Jagyeom en 1126. Malgré l'échec de ce coup d'Etat, la puissance du monarque est atteinte et le régime de Koryo subit alors une guerre civile au sein de la noblesse.

En 1135, Myo Chung propose de déplacer la capitale à Seogyeong (actuelle Pyongyang). Cette proposition divisa la noblesse : les uns soutenaient Myo Chung, croyant en ce déplacement et surtout dans sa signification, la poursuite de la conquête de la Mandchourie ; les autres suivaient Kim Busik, auteur du Samguk Sagi[48], et préféraient le *statu quo*. Myo Chung ne sut pas convaincre le roi et se révolta, il échoua.

En 1170, les militaires menés par Jeong Jungbu et Li Uibang prirent le pouvoir. Le roi Injong partit en exil et Myeong Jong fut couronné à sa place. Les fonctionnaires civils furent mis à l'écart au profit des militaires. Une longue période d'instabilité s'ensuivit, entre coups d'Etats militaires au sommet de l'Etat et révoltes paysannes à la base.

Dès le début de l'expansion mongole, le Koryo eut à souffrir de ses raids. Tout d'abord, ce furent les Khitans qui furent refoulés dans la péninsule. Les Jins (l'empire de Chine) exigèrent un tribut versé par les membres du Koryo pour accepter un reflux des Khitans sur leur territoire et versé aussi aux mongols.

Les mongols envahissent le Koryo en 1231 et le roi signe sa reddition en 1232: un

48 Le Samguk Sagi est une chronique historique de Corée. Elle fut rédigée sous la période Koryo en 1145. Elle est connue en Corée comme la plus ancienne œuvre de son histoire. Samguk Sagi signifie mémoires historiques des trois royaumes. Son compilateur, Kim Busik, imprégné de confucianisme, écarte tout recours au merveilleux dans son récit. Les cinquante volumes sont rédigés en chinois. Cf. *The Koguryo Annals of the Samguk Sagi* . Editions Kim Pusik. Traduction Edward J. Shultz, Hugh H.W. Kang.

général représentant l'empereur mongol s'installe à Kaesong. Le roi Choi Chungheon fui sur l'île de Ganghwa[49] la même année, exhortant tout le monde à la résistance. Une deuxième invasion est déclenchée par la mort du général mongol. En 1235, après une troisième invasion, des garnisons permanentes sont imposées. Les campagnes comme les villes sont mises à sac. Le roi résiste sur l'île de Ganghwa mais n'intervient pas.

En 1254, 200 000 coréens meurent lors de la quatrième invasion mongole. Le tripitaka, recueil de textes bouddhistes est détruit. Le roi refuse quant à lui de revenir sur le continent tant que les mongols sont présents, puis abdique en 1258. Quelques dignitaires militaires refusent cette reddition et forment la rébellion Sambyeolcho qui lutte contre les mongoles dans les îles du détroit de Corée, entre le sud de la péninsule et le Japon. La cour ne peut revenir à Gaegyong qu'en 1270 moyennant de dures conditions : le nord de la Corée est partagée en colonies, l'île de Jeju devient un haras mongol, le représentant mongol fait et défait la loi selon les volontés de Pékin, des humiliations protocolaires et vestimentaires sont imposées.

La Corée sert de base d'invasion du Japon, de 1274 à 1281, qui est sauvé par les *kamikaze*[50]qui coulent la flotte mongole. La présence mongole en Corée provoque un recul important de la foi dans Bouddha et le confucianisme occupe le terrain libéré. C'est avec le roi Gongmin régnant de 1351 à 1374 que le début du recul mongol commence. La Corée subit cependant l'invasion des turbans rouges (rebelles chinois) qui ravagent le pays en 1360. Le général Yi Seonggye vainc mongols mais la nouvelle dynastie Ming en Chine l'empêche de reprendre la Mandchourie.

---

49 L'île de Ganghwa est située sur la côte ouest de la République de Corée à proximité de la frontière avec la RPDC. Du fait de sa position stratégique à l'embouchure du fleuve Han, l'île de Ganghwa a souvent joué un rôle clef au cours des événements historiques. Au IXème siècle le Silla unifié y établit une garnison pour combattre les pirates. Le commandant Wang Geon établit sa réputation militaire dans cette garnison, avant de fonder par la suite le royaume de Koryo. Au XIIème siècle, la cour de Koryo se réfugie sur l'île au moment de l'invasion des forces mongoles en 1232. Après que Koryo se soit rendu aux mongoles, les forces d'élite sur l'île se soulevèrent, donnant le signal de la rébellion Sambyeolcho. Pendant l'invasion mandchoue de 1636, la cour des Choson chercha à suivre l' exemple de Koryo, mais les réfugiés royaux furent capturés par les envahisseurs. Au XIXème siècle , comme les puissances étrangères cherchaient à entrer en Corée par bateau, Gangwha devint un point de contact plutôt qu'un refuge. Au début du XIXème siècle, le christianisme sous sa forme catholique fut introduit en Corée malgré sa proscription officielle par la cour coréenne. En 1866, en réaction aux conversions de plus en plus nombreuses de coréens ainsi qu'aux humiliations subies par la Chine de la part des Occidentaux pendant les guerres de l'opium, la cour sévit brutalement contre les missionnaires français illégaux, massacrant des missionnaires catholiques français et des coréens convertis. Cette même année la France lança une expédition punitive commandée par le contre-amiral Pierre-Gustave Roze, envahissant et occupant des portions de l'île de Ganghwa à l'automne 1866. Les français étant inférieurs en nombre et en puissance de feu furent contraints d'abandonner l'île et de renoncer à leur expédition. Pierre-Gustave Roze, né le 28 novembre 1812 à Toulon et mort en novembre 1883 à Paris était un amiral français qui reçut la légion d'honneur en 1877. Cf. Etienne Taillemite. *Dictionnaire des marins français.* Paris.1982, p. 301.

50 Le mot japonais *kamikaze,* (kami, « esprit, dieu » et kaze « vent ») signifie « vent divin ». Ce terme fait référence aux vents qui sauvèrent le Japon d'une flotte d'invasion mongole en 1274 et en 1281. Ce mot signifie également un pilote japonais qui tentait d'écraser son appareil chargé d'explosifs (et périssait dans l'éclatement) sur des cibles ennemies durant la Seconde guerre mondiale. Par extension le mot désigne une personne qui sacrifie sa vie volontairement dans un attentat suicide.

Le général Yi Seonggye s'attaque également aux pirates japonais : ceux-ci mènent des raids sur les côtes depuis le XIIIème siècle, mais leurs pillages ont pris une telle ampleur que les zones côtières sont totalement abandonnées. Yi Seonggye organise la chasse aux pirates et éradique ce danger, ce qui lui vaut une grande popularité. Le roi Gongmin, passé sous l'influence du moine Sin-Ton est assassiné en 1374 et la faction mongole reprend le pouvoir. Elle paie un tribut aux Ming à partir de 1384 qui décident d'établir une commanderie dans le Hamgyeong.

Ceci provoque la décision d'envahir le Yodong en Chine en 1388. Le général Yi Seonggye est chargé du commandement de l'armée de 38 000 hommes. Mais celui-ci fait demi-tour à la frontière et prend le pouvoir en 1392. Il fonde la dynastie Joseon et renforce son pouvoir par des réformes agraires.

La dynastie Koryo instaura en 958, sur le modèle chinois,un concours de recrutement de la fonction publique. Trois épreuves étaient organisées dont une (myeonggyeong kwa) était consacrée à la lecture et l'interprétation des classiques. Ce fut un progrès considérable, qui permit de sélectionner les plus aptes à remplir les tâches administratives. C'est également ce concours qui poussa la classe aisée à l'étude du chinois classique, et donc à l'imprégnation des esprits par la philosophe confuçéenne. Le concours ne fut aboli qu'en 1895.

Au Xème siècle également, un haut fonctionnaire, Choe Seung-ro (927-989) rédige un long mémoire destiné au roi, traitant de tous les problèmes contemporains, et qui constitue un manuel de bon gouvernement confucéen, inspiré par le principe réglant la coexistence du bouddhisme et du confucianisme :

« Le bouddhisme sert à la culture de soi, le confucianisme à la gestion du pays ; la culture de soi, c'est en vue la vie future, la gestion du pays, c'est la tâche du présent ».

La caste de fonctionnaires créée par ce concours se dévoua complètement à l'Etat, qui assura en contrepartie une forte ascension sociale à ces personnes d'origine modeste. Elle contribua également à diffuser la philosophie confucéenne[51].

Le cinquième roi, Gyeongjong, lança un programme de remembrement cadastral, le Jeonsigwa. Le sixième roi, Seongjong, engagea des fonctionnaires pour la gestion locale, rôle tenu précédemment par des seigneurs.

51 Alors que le bouddhisme est entré en Corée avec beaucoup d'éclat, selon Pierre Fabre de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (échanges diplomatiques entre la Chine et Koguryô, envoi d'un moine à Paektche, martyres et miracles à Silla), on ne sait rien de précis sur l'introduction du confucianisme et c'est seulement au fil des chroniques, en voyant la mise en place de telle ou telle institution ou en apprenant la mesure d'un monarque en faveur du confucianisme, que l'on peut suivre la pénétration de cette idéologie dans la péninsule coréenne.

Sous la dynastie Koryo, le bouddhisme connaît son apogée : il devient une religion d'Etat, fortement lié au pouvoir. Le clergé reçoit de nombreux dons de terres par les rois qui se succèdent et exerce une grande influence au sein de la société et du pouvoir. L'intégralité du canon bouddhique fut gravé sur 80 000 panneaux de bois destinés à invoquer l'aide du Bouddha pour repousser les mongols. Ces panneaux sont conservés au temple de Haeinsa.

Dans le domaine des arts, Koryo excella dans les arts céramiques. Les coréens mirent au point le céladon, un vernis bleu-vert avec incrustations, finement marqueté. Cette céramique s'exportait dans tout l'Orient et est la forme d'art typiquement coréenne la plus connue.

Les coréens inventèrent aussi les caractères mobiles en 1234 pour un ouvrage de la Cour. Un livre de sermons bouddhistes imprimé selon cette méthode en 1377 est conservé à la Bibliothèque nationale de France. C'est le plus vieux livre à caractères imprimés au monde, dont la Corée souhaite la restitution.

SECTION VII LA DYNASTIE CHOSON

La dynastie Choson parfois appelée dynastie Yi est une dynastie de rois coréens qui occupa le trône de 1392 à 1910. Elle est fondée par le général coréen Yi Seonggye qui renverse le royaume de Koryo et qui met fin du même coup à la période de domination mongole qui durait depuis 1259. Le nom dynastie Yi vient du nom de son fondateur mais l'appellation courante en Corée est ère Choson.

Durant la période Choson, une administration centralisée est mise en place, le confucianisme revient en force, on parle de néo-confucianisme[52], et avec lui un nouveau système de valeurs. La dynastie Choson connut deux grandes périodes de prospérité durant lesquelles la culture eut un grand essor. Les coréens firent de nombreuses découvertes à cette époque, comme le premier cadran solaire oriental et la première horloge hydraulique. La première presse à imprimer utilisant des caractères en métal fut inventée sous la dynastie Choson. Elle construisit plusieurs forteresses, des ports de commerce et de somptueux palais. Elle mit en place une réforme agraire mais fut victime de troubles de successions et luttes de factions.

Le général Yi Seonggye monte sur le trône le 5 août 1392. Il fonde une nouvelle capitale, Hanyang, l'actuelle Séoul. Contrairement à Wanggeon, il se débarrasse de

52 Le néo-confucianisme est un courant philosophique qui prit son essor sous la dynastie chinoise Song et devint la version officielle du confucianisme depuis le XIVème siècle jusqu'au tout début du XXème siècle. Le Canon des Quatre Livres proposé par Zhu Shi, son principal promoteur, constituait la base des examens impériaux. Le néo-confucianisme se répandit jusqu'au Vietnam, au Japon et en Corée, jouant un rôle particulièrement important dans ces deux derniers pays, où il reçut parfois une interprétation originale.

ses adversaires sans clémence et réorganise le pays en profondeur. Le confucianisme est érigé en modèle de pensée principal, ce qui permet de revivifier la vie intellectuelle. Parallèlement, le bouddhisme est marginalisé, ce qui permet à ses successeurs confucéens d'enrichir la Couronne en s'emparant des monastères délaissés et des richesses accumulées pendant la période Koryo.

Le fils du général Yi Seonggye, Taejong, succède à son père, après avoir assassiné trois de ses frères. Il promulgue quelques réformes qui consolident la dynastie. Ces premiers règnes, se distinguent par la perte d'influence des moines bouddhistes et par la lutte contre les fonctionnaires corrompus de Koryo. Les lettrés, formant la classe des Yangban[53], occupent seuls les postes à responsabilité, écartant les aristocrates et les militaires.

Le troisième roi de la dynastie, Sejong le Grand, fils de Sejo, inaugure un nouvel âge d'or. Le royaume s'étend désormais jusqu'à l'Amnokgang, le fleuve Yalu, après la victoire sur les Jurchens. L'installation de colons consolide cette avancée territoriale. Les côtes sont pacifiées par la victoire définitive sur les pirates de Tsushima[54].

Le confucianisme s'applique du bas en haut du sommet de la société, roi compris, en passant par une administration qui est l'un des meilleurs soutiens de la dynastie. Scientifiquement et culturellement, le règne du roi Sejong marque également une apogée : l'alphabet Hangul est inventé . Le but de cette écriture, plus simple d'utilisation que le chinois, était de réduire le taux d'analphabétisme du pays. Bien que méprisée pendant plusieurs siècles, elle remplacera les Hanjas (écriture de

53 Les Yangban étaient une classe sociale qui exista en Corée jusqu'en 1910. Elle était constituée d'hommes éduqués selon l'idéal confucéen. Le mot Yangban (littéralement les deux classes) réfère aux deux enseignements professés aux Yangban à devenir : l'enseignement littéraire (*munban*) et l'enseignement martial (*muban*). Les Yangban étaient l'équivalent dans la dynastie Choson des anciens nobles Koryo ayant reçu les enseignements bouddhistes et confucéens. La succession des généraux Yi durant la dynastie Choson et les nombreuses luttes de factions ayant marqué cette époque laissait un besoin d'installer une administration mieux organisée dans toute la Corée, et une nécessité de créer un nouvel ordre de fonctionnaires plus instruits, élevés par un système d'éducation nouveau qui voit le jour sous la dynastie Song. Les Yangban furent en fait inspirés par le modèle de la bureaucratie chinoise durant la dynastie Song. Un individu pouvait devenir Yangban en réussissant les concours, ses résultats déterminant son rang dans l'administration. Mais en pratique c'était souvent les gens nantis, ou qui connaissaient des personnages influents qui pouvaient être reçu dans l'administration. Vers la fin de la dynastie Choson les tests étaient même dirigés de manière à favoriser les fils de familles aisées et les fils de Yangban. Les Yangban ont dominé la cour royale et militaire durant et avant l'époque contemporaine de la Corée. Ils étaient souvent exemptés de certains impôts et pouvaient se soustraire à certaines lois. Si le système Yangban était relativement exempt de corruption au début de la dynastie, le système commença à éprouver des ratés après le conflit avec le Japon sous le nom de guerre de Sept Ans, alors que l'économie coréenne se mit à péricliter. Il était courant pour un Yangban de recevoir des pots-de-vin ou une rémunération en échange de places avantageuses au sein des cours royale ou militaire. Dans la République de Corée actuelle, les Yangban ne possèdent plus aucun avantage, mais plusieurs tirent une fierté de compter des Yangban parmi leurs ancêtres. Les ancêtres Yangban peuvent être retracés en consultant le jokbo, un registre des ancêtres qui se transmet du père de famille au fils aîné, de génération en génération. Le jokbo est l'équivalent coréen des arbres généalogiques que l'on retrouve dans les cultures occidentales. Voir la citation de Lee Soyoung. *Yangban : The Cultural Life of the Joseon Literati.* Heilbrunn Timelife of Art History. New York : The Metropolitan Museum of Art, 2000.

54 L'île de Tsushima est une île japonaise située aux abords du détroit de Tsushima. Elle dépend de la préfecture de Nagasaki dont elle est la principale île.

l'époque utilisant les caractères chinois) dans les années 1900.

Cette période prospère se poursuit sous le règne de son fils (qui massacra frères et sœurs pour monter sur le trône) et de son petit-fils Songjong. Ce dernier préside à la plus grande période littéraire de son pays. Yongsan, le père, fut déposé par la cour à cause de ses excès.

Comme la dynastie Koryo , les Yi construisent une muraille défensive au nord du pays sur les fleuves Amnok et Tumen pour protéger la péninsule des incursions nomades.

Le confucianisme a aussi connu ses excès. A la fin du XVème siècle, les Sallim, néo-confucianistes rigoureux et tenus à l'écart du pouvoir, mènent des opérations de noyautage du pouvoir. Deux purges réduisent leur influence, en 1498 et en1504, mais la déposition de Yongsang leur permet de retrouver cette influence. Deux nouvelles purges ont lieu en 1519 et 1545. Ces purges ne sont qu'un exemple des luttes de factions de la dynastie Choson, qui continuent même lorsque le royaume est en grand danger, comme lors de la conquête des japonais en 1905.

La guerre Imjin ou guerre de Sept Ans commence en 1592 lorsque le Shogun japonais Hideyoshi Toyotomi tente d'envahir la Corée, première étape dans son projet d'envahir la Chine. Son débarquement réussit, il commence à mettre à sac le sud de la péninsule, mais la flotte coréenne, disposant des premiers navires cuirassés de l'histoire navale, les bateaux-tortues[55], et dirigée par l'amiral Yi Sun-sin, intercepte son ravitaillement et l'oblige à rembarquer en 1593 sous la pression du suzerain chinois. La guerre reprend en 1597 et tourne une nouvelle fois à l'avantage de la flotte coréenne, toujours dirigée par Yi Sun-sin qui meurt lors de la dernière bataille.

Les tribus de nomades Jurchens, mandchous, s'unissent sous la direction de Nurhaci, empereur du nord de la Chine, à la fin du XVIème siècle. Profitant de l'invasion japonaise, il attaque la Mandchourie chinoise, puis se proclame Khan en 1616. En réaction, les chinois et les coréens attaquent ensemble le royaume Djourchet en 1619, mais sont repoussés. La Chine continue néanmoins son effort, la Corée étant en proie à des luttes de factions tentant de s'emparer du pouvoir. Cela permet aux Djourchets d'affermir en 1625 la conquête de la Mandchourie et d'envahir la Corée dès 1627. L'armée coréenne est écrasée.

55 Le *kobukseon*, appelé aussi bateau-tortue, fut le premier cuirassier au monde. Ce bateau peut s'enorgueillir de posséder une puissance de feu et une mobilité inégalées. Ce fut l'instrument clef de la victoire dans les combats navals de l'amiral Yi. Sorte de char d'assaut sur mer, il pouvait couler de nombreux bateaux ennemis, et fit ainsi beaucoup pour soutenir le moral des marins coréens qui faisaient souvent face à d'innombrables bateaux japonais. Il est utilisé pour la première fois en 1592 lors de la bataille de Saechon contre une attaque japonaise. Cf. l'article d'Eric Tréguier. *Kobukson : la carapace d'une tortue, le souffle du dragon*. Guerres et Histoire. n°8. octobre 2012, pp. 68 et 69. Ce bateau-tortue a été inventé par l'amiral Yi Sun-sin lui-même.

En 1637, une grande révolte soulève la péninsule contre l'occupant, qui est chassé dans un premier temps, mais qui reconquiert tout aussi vite le terrain perdu. La dynastie Choson est dès lors discréditée, tout comme l'administration confucéenne et l'armée. Des paysans s'organisent en guérillas : les Troupes de justice.

Après cette guerre, la Corée devient isolationniste, les rois successifs empêchant tout contact avec pays étrangers, autre que la Chine mandchoue à laquelle ils versent un tribut[56]. C'est de cette période que vient le surnom de royaume-ermite pour désigner la Corée ; cet isolement empêchant le progrès technique et toute réforme des institutions, entraîne un long déclin, et fait de la Corée la proie des puissances étrangères. En 1644 la dynastie chinoise à Pékin déjà tributaire des Djourchets, est remplacée par la dynastie Qing (ou Mandchoue) issue des Djourchets.

Durant la dynastie Choson le confucianisme permet l'instauration d'un système politique généralement considéré comme équilibré et sophistiqué . L'éducation progresse partout, et une école supérieure formant les fonctionnaires est même créée. Enfin, le système des examens tend à se généraliser pour le recrutement des fonctionnaires, mais n'empêche pas, tout au long de la période, les coteries[57] et luttes d'influence pour nommer à certains postes certaines personnes figurant dans les cercles relationnels.

La Corée est divisée en huit provinces en 1413, améliorant ainsi l'administration. Ces huit provinces forment un cadre dans tous les domaines, y compris culturel, jusqu'à maintenant.

Les huit provinces de Corée sont les anciennes divisions de la Corée durant la dynastie Yi, aussi dite dynastie Choson. Leurs frontières sont demeurées inchangées durant près de cinq siècle de 1413 à 1895. Elles donnent lieu à un paradigme[58] qui est encore présent dans les divisions administratives de la péninsule coréenne, les dialectes et les distinctions régionales. Chacun de leur nom est préservé jusqu'à

56 Un tribut (du latin *tributum*, contribution), est une contribution périodique qu'une partie donne à une autre en signe de soumission ou d'allégeance. Le tribut peut être constitué de biens de valeur, de productions agricole, ou de monnaies pour les périodes historiques durant lesquelles la monnaie existe.

57 Une coterie est une association entre certains groupes d'individus unis par un intérêt commun qui favorisent ceux qui font partie de leur compagnie et cabalent contre ceux qui n'en sont pas. Phénomène aussi ancien que la société elle-même, l'esprit de coterie est prêt à se défendre par tous les moyens et à sacrifier tous les intérêts contraires à son profit pour mettre une personne, une chose en crédit ou au contraire pour la discréditer. Les coteries politiques, religieuses, scientifiques, sacrifient le bien public, la vérité et la justice pour conserver l'honneur ou les profits d'une situation acquise. En politique, la coterie est au parti ce que la secte est à la religion. Cf les ouvrages de Gustave Vapereau. *Dictionnaire universel des littératures.* Paris. Hachette. 1876, p. 532 et de Maurice Block, *Dictionnaire général de la politique.* t. I. Paris. O. Lorenz. 1873, p. 541.

58 Un paradigme est une représentation du monde, une manière de voir les choses, un modèle cohérent de vision du monde, qui repose sur une base définie (matrice disciplinaire, modèle théorique ou courant de pensée). C'est une forme de rail de la pensée dont les lois ne doivent pas être confondues avec celles d'un autre paradigme et qui, le cas échéant, peuvent aussi faire obstacle à l'introduction de nouvelles solutions mieux adaptées. Cette notion est rattachée à celle d'idéologie, au sens de la science des idées, des représentations.

présent. Depuis la partition de la péninsule en 1953 entre RPDC et République de Corée, ces huit provinces servent de base à l'organisation territoriale de chacun des deux Etats. Elles sont : Chungcheong, Gangwon, Gyeonggi, Gyeongsang, Hamgyong, Hwanghae, Jeolla, Pyongan.

L'un des faits marquant de la dynastie est la création du hangul, qui permet de noter les sons de la langue coréenne (langue agglutinante). Les plus grands esprits du royaume réunis au sein de l'Académie royale se penchent sur le problème avec le roi Sejong et élaborent cet alphabet. Quatorze consonnes et dix voyelles se combinent en syllabes. Le premier nom du Hangul est le Hunmin chongum : « sons corrects pour l'instruction du peuple ». C'est également le titre du décret royal qui préconise le remplacement des sinogrammes par cet alphabet.

Pendant la période Choson, la littérature s'épanouit dans deux styles principaux. Il y a tout d'abord les ballades *sijo*, genre poétique incisif et rythmé qui peut être chanté et le *hansi* plus contemplatif. A la fin de la période, les poèmes narratifs *kasa*, plus longs et moins contraints et plus réalistes apparaissent avec le roman populaire *Kasa. Kasa* comme *Sijo* sont chantés et accompagnés de musique. A partir des années 1600, des romans écrits directement en hangul permettent de critiquer l'immobilisme de la société, en touchant un plus large public que les œuvres utilisant des sinogrammes.

Le *Pansori*[59] reprend les mêmes thèmes, dépeignant de manière alternativement chantée et déclamée des paysages, scène de genre, animaux, personnages célèbres, au cours de longs opéras. Un *Pansori* chanté par un seul chanteur qui interprète plusieurs personnages, accompagné par un tambour, peut durer plusieurs heures. Le public y participe parfois. La technique du céladon, art céramiste le plus abouti de la période Koryo est perdue ou abandonnée . Cependant les céramistes coréens produisent toujours une très belle porcelaine bleue et blanche.

La dynastie Choson après les invasions japonaises et mandchoues de la fin du XVIème siècle et du début du XVIIème siècle se referme sur elle-même, les classes dirigeantes refusant toute ingérence étrangère. La société coréenne, déjà divisée en classes sociales rigides, se sclérose et n'évolue plus, ce qui provoque de forts mouvements de contestation et des révoltes, puis des interventions étrangères (occidentales et japonaises). Pendant cette période, la Corée est de nouveau surnommée le « royaume-ermite ». Par ailleurs, en conséquence des difficultés de la dynastie, des luttes internes sanglantes et des invasions étrangères, le confucianisme est totalement déconsidéré. Alors qu'il prétend assurer la force de l'Etat et le bien-être

59 Le Pansori est l'art coréen du récit chanté, accompagné au tambour. Il est particulièrement caractéristique de la musique coréenne, par la difficulté de sa technique vocale, son rythme et ses mélodies. Pansori signifie champ du marché, du lieu public (Pan : le marché, la place publique et sori : chant ou bruit). Selon Ahn Sook-sun, le « sori (bruit), était le terme péjoratif qualifiant la parole ou le chant de quelqu'un qui, dans la hiérarchie sociale, n'a pas droit au respect ». Voir l'article de Véronique Mortaigne. *Le souffle de la Corée. Le Monde.*18 novembre 2006.

terrestre des hommes, il contribue à l'affaiblissement du premier et au malheur des seconds. Du XVIIème siècle à la fin du XVIIIème siècle, divers mouvements de pensée tentent de se poser en rival à ce mode de pensée, tels que la science du réel (sirhak)[60], le catholicisme et la science occidentale (seohak)[61] ainsi que le savoir oriental (donghak)[62]. Beaucoup de coréens vont se convertir au catholicisme, au point qu'un vicariat apostolique est créé, et que les persécutions reprennent, les missionnaires étant décapités. Dans le dernier tiers du XIXème siècle, la Corée est l'enjeu de rivalités entre le Japon et la Chine. Contrairement à la Chine, le Japon a pleinement adopté les progrès de l'Occident. Se jugeant dès lors supérieur à ses deux voisins, il entreprend de faire passer une partie du continent asiatique sous sa domination. Le 26 février 1876, à l'issue d'une courte campagne navale, le traité de Gangwha est signé entre le Japon et la Corée qui ouvre ce dernier pays à l'influence nippone.

Dans les années suivantes d'autres traités sont signés avec certains pays occidentaux. L'arrivée d'étrangers en Corée aboutit à d'importants troubles sociaux. Une révolte paysanne éclate dans le sud-est de la Corée. Le Japon intervient en Corée et met un gouvernement provisoire en place le 23 juillet 1894. Tokyo déclare la guerre à la Chine et conquiert la Mandchourie. Le conflit est réglé par le traité de Shimonozeki le 17 avril 1895[63]. La Chine n'est plus suzeraine de la Corée. La Russie lui succède comme rivale du Japon pour le contrôle de la Mandchourie et de la Corée qui sont maintenant sous domination japonaise. Le 8 octobre 1895, l'ambassadeur japonais en Corée fait assassiner la Reine Min épouse de Gojong. Le gouvernement qu'il nomme met en place en 1896 d'autres réformes dites *Kabo*, qui mettent fin à la société confucéenne coréenne traditionnelle[64].

En 1897, le roi Kojong en Corée change le statut politique du pays : le royaume de Choson laisse la place à l'empire de Taehan, le deuxième empire coréen de l'histoire

60 Ce mouvement intellectuel remet en cause le fonctionnement autoritaire et fermé de la caste des Yangban par l'utilisation d'études critiques des textes confucéens en Chine.

61 Ce mouvement est influencé par les enseignements de la Compagnie de Jésus à la cour impériale chinoise qui y propageait des techniques occidentales. Les coréens érudits qui se rendaient à Pékin entraient en contact avec la doctrine catholique. L'église catholique de Corée va se développer mais restera marquée par son origine étrangère (occidentale et chinoise) et cantonnée dans son opposition au confucianisme.

62 Ce savoir naît de la synthèse entre néo-confucianisme, bouddhisme et chamanisme. Il excite la xénophobie et le rejet de l'Occident.

63 Le traité de Shimonoseki aussi connu sous le nom de Maguan en Chine a été signé à Shimonoseki le 17 avril 1895 entre l'empire du Japon et la dynastie Qing mettant fin à la guerre sino-japonaise de 1894-1895. La Chine dut céder au Japon Taïwan, les Pescadores, la péninsule du Liaodong et reconnaître l'indépendance de la Corée qui sera mise ensuite sous protectorat japonais, souscrire une indemnité de guerre de 740 million de dollars et ouvrir de nouveaux ports aux commerçants japonais. Le traité sera révisé par la triple entente de la Russie, de l'Allemagne et de la France. Selon Joseph Savès qui a publié dans la revue Hérodote, ce traité sème la consternation parmi les élites chinoises parce qu'il révèle le profond retard du « pays du Milieu ».

64 Les 208 mesures de la réforme Kabo ont pour conséquence l'abolition de l'organisation de la société en classes, la suppression du concours d'entrée dans la fonction publique, la suppression de traditions confucéennes comme le chignon viril, l'instauration d'une Constitution dans laquelle il est précisé que le domaine royal est séparé du domaine d'Etat, que le cabinet ministériel est séparé du conseil législatif et que la centralisation sera installée.

après celui de Koguryo. Cet empire ne durera qu'un temps, jusqu'au 20 août 1910 date à laquelle la péninsule est annexée par le Japon. Le nouvel empire remplace l'ancien royaume de Choson.

Le traité de Shimonoseki n'a pas effacé toutes les menaces pour les japonais : la Russie a également des ambitions territoriales, tant sur la Mandchourie que sur la Corée. La guerre russo-japonaise éclate alors en février 1904 et la péninsule coréenne ainsi que la Mandchourie sont des théâtres d'opérations militaires. Le Japon sort finalement vainqueur du conflit lors de la bataille de Tsushima en mai 1905 et fait reconnaître sa domination sur la Corée au traité de Portsmouth[65] du 5 septembre 1905. C'est la première défaite d'une puissance européenne face à une puissance asiatique. Le Japon reste seul maître en Corée. Le traité de protectorat est ratifié par la force le 17 novembre 1905 par le roi Gojong qui abdique en juillet 1907 en faveur de son fils Sunjong.

Ce protectorat n'est absolument pas accepté par la population et le 26 octobre 1909 le représentant du Japon en Corée, Hirobumi Ito est assassiné par An Jung-geun[66]. En réaction, le Japon le 29 août 1910 annexe la Corée et dépose l'empereur Sunjong pour mettre en place un gouvernement militaire en Corée. La nouvelle province est nommée Choson.

En prenant le contrôle de la péninsule, les japonais intègrent de force la dynastie Choson dans leur vaste famille impériale. Quand Gojong abdique le trône, ses fils les princes Sunjong et Yongchin sont déportés au Japon pour y être éduqués à la japonaise comme les otages antiques. En 1947, la famille royale coréenne perd ses titres sur ordre du général Mac Arthur, émigre aux Etats-Unis et devient une famille américaine.

65 Traité entre le Japon et la Russie, signé à Porsmouth (New Hampshire, Etats-Unis), grâce à la médiation du président Théodore Roosevelt. Ce traité met fin à la guerre russo-japonaise . La Russie cède au Japon la voie ferrée sud-mandchourienne, des droits et des intérêts en Mandchourie, la partie de l'île de Sakhaline au sud du 50ème parallèle et ses droits sur le territoire à bail du Liaodong. Voir le livre de Geoffrey Dukes. *The Russo-Japanese War 1904-1905.* Osprey Publishing,.Oxford, Angleterre, 2002.

66 Ang Jung-gun est un militant coréen indépendantiste et un calligraphe. Il est considéré comme l'un des personnages les plus importants qui contribuèrent à la l'indépendance du pays. Selon lui, l'assassinat d'Ito Hirobumi a été perpétré afin de rétablir la paix en Asie. Il a expliqué durant son procès que l'impérialisme japonais et sa colonisation étaient contraire à l'harmonie en Asie qui aurait pu être matérialisée par une organisation regroupant les pays de l'Asie du Nord-Est. Dans son livre *De la paix en Asie*, écrit durant sa détention, il propose des bases de réflexions pour la création d'une agence de coopération regroupant les différents Etats de la zone qui auraient en commun des forces, une banque, et une monnaie. Dans cet essai, il parle de paix et de géopolitique grâce à la mise en place d'une communauté d'Etats. Pour Ang Jung-gun, Ito Hirobumi était un criminel de guerre car au delà de l'invasion japonaise en Corée, cet homme symbolisait la destruction de l'harmonie asiatique. Cette vision explique en partie pourquoi malgré son crime, Ang Jung-gun est respecté par les coréens, les chinois et aussi par certains japonais.

SECTION VIII LA COLONISATION JAPONAISE

La colonisation de la Corée par le Japon commence en 1905 par l'établissement d'un protectorat[67]. Cependant, depuis 1894, les deux pays étaient déjà liés par un traité d'alliance militaire. Ce protectorat, d'abord établi par le traité de Portsmouth qui clôt la guerre russo-japonaise, est confirmé par divers accords bilatéraux. Le plus important d'entre eux est le pacte Taft-Katsura, signé entre le ministre américain de la guerre W.H. Taft et le premier ministre japonais Katsura Taro. Cette occupation est renforcée par la signature d'un traité d'annexion en août 1910. Bien que les différents actes établissant ce protectorat, puis cette annexion, aient été signé sous la contrainte dans le cadre d'une «politique de la cannonière », les japonais désignent cette annexion sous le nom de *nikkan heigô,* la fusion nippo-coréenne, conforme au droit international de l'époque.

Le Japon prit durement en main la péninsule, et exerça une domination souvent qualifiée d'impitoyable, nettement freinée par la résistance des coréens. Avec la Seconde guerre mondiale, l'enseignement du coréen qui avait été auparavant obligatoire est arrêté le 31 mars 1941.

la Corée sert de réservoir aux japonais qui y puisent matières premières, denrées agricoles et durant la Seconde guerre mondiale de la main d'oeuvre à coût inférieur pour leurs usines. Beaucoup de femmes serviront de prostituées (femmes de réconfort)[68] aux soldats japonais durant ce conflit. La situation se maintint jusqu'à la reddition du Japon le 15 août 1945. La Corée fut alors divisée en deux zones d'occupation administrées respectivement par l'Union Soviétique (au nord) et les Etats-Unis (au sud).

La colonisation de l'empire coréen, pays pauvre et archaïque, divisait au Japon. Le clan Chosun soutenait cette colonisation. Après l'assassinat d'Ito Hirobumi par le résistant coréen Ang Jung-gun, c'est le général Terauchi ministre de la guerre depuis

67 Le protectorat est un régime politique constituant l'une des formes de sujétion coloniale. Il diffère de la colonisation pure et simple en ce que les institutions existantes, y compris la nationalité, sont maintenues sur un plan formel, la puissance protectrice assumant la gestion de la diplomatie, du commerce extérieur et éventuellement de l'armée de l'Etat protégé. Le terme de protectorat peut être employé de manière polémique pour désigner des régimes politiques considérés comme étant sous l'influence étroite d' Etats plus puissants.

68 « Femmes de réconfort » est l'euphémisme employé au Japon à propos des victimes, souvent mineures, du système d'esclavage sexuel de masse organisé à travers l'Asie par et pour l'armée et la marine impériales japonaises, en particulier durant la Seconde guerre mondiale. L'emploi de ce terme est fortement contesté par les organisations qui exigent du gouvernement japonais des excuses formelles et des réparations, et préfèrent le terme non édulcoré d'esclavage sexuel. En novembre 2008, le Comité des droits de l'homme des Nations-Unies a formellement demandé au Japon d'assumer ses responsabilités : « Le Japon devrait accepter sa responsabilité légale et présenter des excuses sans réserve pour le système des « femmes de réconfort », d'une manière qui soit acceptable pour la majorité des victimes. A ce sujet, le pays devrait restaurer la dignité des victimes, poursuivre les responsables qui sont encore en vie, prendre immédiatement des mesures législatives et administratives pour indemniser de manière adéquate les survivantes, éduquer les élèves et le public sur la question et sanctionner toute tentative visant à diffamer les victimes ou nier les événements en cause ». Cf. le rapport d'Amnesty International du 3 novembre 2008. Le gouvernement japonais n'a à ce jour pas accédé à ces recommandations.

1902 qui prend en main l'administration de la Corée et qui fait signer à celle-ci le traité d'annexion d'août 1910 à l'empereur Sunjong, à la grande satisfaction du gouvernement japonais.

La politique japonaise de colonisation de la Corée comprend divers volets : propagation de l'éducation élémentaire, développement de l'économie mal organisée, promotion de la culture japonaise. Ces mesures suscitent dès 1905 (et même avant car c'est un mouvement allant croissant) l'hostilité des coréens, et donnent lieu à toutes sortes de manifestations. Ces manifestations entraînent une présence militaire croissante provoquant des attentats en réponse, eux-mêmes suivis par de fortes répressions.

La domination japonaise méprisa la majeure partie de la population coréenne, pour deux raisons principales : les japonais n'avaient pas préparé cette annexion, qu'ils estiment dès le départ trop coûteuse, et qu'ils cherchent à rentabiliser en modernisant un pays archaïque ; les japonais méprisaient les coréens , peuple vaincu jugé mou et peu travailleur.

Déjà commencée à la fin du XIXème siècle, la colonisation prend de plus en plus d'ampleur après la mise en place du protectorat : création de la Toyo Takushoku Kabushiki Kaisha (Compagnie orientale de mise en valeur) en 1908 ; création de la Banque de Corée en 1909 avec imposition d''une monnaie unique ; délocalisation des zaibatsus[69] dans les années 1930 afin d'industrialiser la Corée et de produire des armes au plus près du front chinois après 1937.

Outre l'exploitation économique, le Japon impérial a effectué des recherches sur des tombes royales du Koguryo datant des premiers siècles de l'ère chrétienne, ce qui a été considéré par les coréens comme un pillage du pays.

En 1905, la Corée était à peine suffisante sur le plan agricole. Le recensement dynastique de 1906 donne environ 6 millions d'habitants, mais ce chiffre était notoirement connu pour être sous-évalué, car il servait de base à l'imposition. Le recensement japonais trouve lui 12 millions d'habitants. La population augmente

69 Au Japon les Zaibatsu désignaient un grand groupe d'entreprises présentes dans presque tous les domaines de l'économie. Ces entreprises entretenaient des participations croisées. Ils constituèrent l'épine dorsale du complexe militaro-industriel japonais lors de l'expansion de l'empires du Japon durant l'ère Showa. Des Zaibatsu comme Mitshubishi et Nissan furent impliqués dans la fabrication de l'armement et des appareils militaires de même que dans les usines implantées dans les colonies comme le Mandchoukuo où elles eurent recours à des travailleurs forcés. Lors de l'occupation du Japon de 1945 à 1947, les américains voulurent les démanteler pour leur rôle actif durant la seconde guerre mondiale. Les Zaibatsu ne disparurent pas mais prirent une autre structure que l'on nomme maintenant Keiretsu. Elles sont un ensemble d'entreprises de domaines variés entretenant entre elles des participations croisées. Ce sont des conglomérats formés d'une multitude d'entreprises diverses liées entre elles par des liens financiers tissés à partir d'une banque. Ces groupes disposent de sociétés de commerce qui prospectent les marchés mondiaux. Ces conglomérats s'appuient sur des réseaux de PME très dynamiques. Les Keiretsu actuelles sont apparues pendant le miracle économique japonais, période de forte croissance économique.

rapidement : dès 1910 elle atteint 14 millions d'habitants. Il faut que le colonisateur trouve de quoi nourrir tous ces nouveaux venus avant d'espérer importer chez lui des denrées nouvelles.

Les paysans coréens sont massivement expropriés, et deviennent métayers[70] à 77% ; 25% de la surface agricole utile est directement aux mains des japonais. Des cultures d'hiver sont introduites, et permettent d'obtenir une double récolte. C'est ainsi qu'avec une surface agricole utile de 4,5 millions d'hectares par an au début du siècle, la Corée passe à 6 millions d'hectares cultivés à la veille de la Seconde guerre mondiale.

La culture du riz est généralisée pour son meilleur rendement calorifique, et les récoltes sont destinées en priorité à la métropole : 40% en 1938. La ration de riz par coréen passe de 126 litres par an et par personne à 72 litres pendant la colonisation japonaise ; même si cette baisse est en partie compensée par de nouvelles cultures (maïs, millet), la malnutrition est patente.

Celle-ci, jointe aux expropriations, à la modernisation de l'agriculture et à l'augmentation de la population coréenne provoque une forte baisse de la population agricole et un exode rural ; de 90% en 1905, la proportion d'agriculteurs passe à 75% en 1938. L'exode rural et l'augmentation de la population (qui passe de 14 millions en 1910 à 25 millions en 1944) fournit aux usines japonaises une main d'oeuvre abondante. Une partie de celle-ci part au Japon dans les années 1920, une autre étant déportée pour travailler dans les usines durant la Seconde guerre mondiale.

C'est d'abord dans le domaine des infrastructure que l'effort japonais s'est fait le plus important : 20 000 km de routes et 5000 km de chemins de fer sont construits en un tiers de siècle, dans un pays montagneux, avec tous les ouvrages que cela suppose. De grands ports sont aménagés à Inchon, Pusan et Ulsan.

Afin de disposer d'une main-d'oeuvre de qualité, le Japon créée de nombreuses écoles : le nombre d'enfants allant à l'école passe de 20 000 à 900 000 de 1910 à 1937, mais la durée de la scolarité des coréens n'était que de quatre ans et les élèves sont encadrés de façon très stricte.

Les occidentaux n'ont pas réagi face à cette colonisation. Leur silence signifiait tout simplement qu'ils étaient d'accord pour que le Japon contrôle la Corée.

Des centrales hydro-électriques sont construites dans le nord, principalement dans le Yalu et le Tumen. Les richesses minières du nord de la Corée sont exploitées, et en partie transformées sur place. Les vallées du Yalu et du Tumen deviennent

70 Le métayage est un type de bail rural dans lequel un propriétaire, le bailleur, confie à un métayer le soin de cultiver une terre en échange d'une partie de la récolte.

d'importantes régions industrielles. A la veille de la Seconde guerre mondiale, 20% de la production industrielle japonaise provenait de la Corée.

Deux millions de coréens ont été directement réduits en esclavage durant la Seconde guerre mondiale. Certains sont partis travailler au Japon volontairement pour échapper aux dures conditions de travail en Corée ; d'autres ont été déportés pour répondre aux besoins de l'industrie nippone au moment de la guerre sino-japonaise (1937-1945).

Les cadences de travail, les conditions d 'hébergement, l'absence de soins en fit mourir beaucoup. Les principales sociétés japonaises à les avoir exploités, Kajima Gumi, Naji-Fujikoshi, Mitsubishi, Nippon Steel Corporation n'ont jamais reconnu ce fait et ont été indemnisées par le gouvernement japonais en 1945, lors de la libération des Zainichi[71] pour compenser la perte de main-d'oeuvre. Des enrôlements de force dans l'armée ont aussi eu lieu.

En vertu de l'ordonnance impériale de prévention de la lèpre, les malades coréens pouvaient être soumis à des travaux forcés et stérilisés de force. Les lois sur la prévention de la lèpre de 1907 et de 1931 permettaient l'internement des malades dans des sanatorium où l'avortement et la stérilisation était monnaie courante, en raison notamment du fait que bon nombre de scientifiques nippons soutenaient que la constitution physique prédisposant à la lèpre était héréditaire.

Des témoins racontent d'autre part qu'en plus des prisonniers chinois, russes, indonésiens et australiens, plusieurs coréens ont été utilisés dans les unités de recherche bactériologiques de Shiro Ishii[72] comme cobayes humains pour tester sur des organes vivants les effets de maladies et de gaz toxiques.

Certains des coréens déplacés au Japon y sont restés, créant une situation post coloniale typique des décolonisations . Aujourd'hui, il reste encore 625 000 Zainichi , ces coréens du Japon qui n'ont pas pu obtenir la nationalité japonaise en 1947. Deux organismes coréens, le Chongryon[73], qui soutient la politique de Pyongyang, et le

71 Les coréens Zainichi sont les coréens ou les descendants de coréens habitant le Japon. Ce groupe est issu des coréens venus au Japon soit pour travailler durant la période d'occupation japonaise de la Corée, soit déportés durant la Seconde guerre mondiale, soit encore comme réfugiés après 1945. Ils forment actuellement le groupe minoritaire le plus important au Japon. A proprement parler, le terme ne désigne que les résidents permanents du Japon qui ont conservé leur nationalité coréenne (ancienne Corée non divisée), ou sud-coréenne, sans inclure les coréens ayant acquis la nationalité japonaise.

72 Shiro Ichii (1892-1959) était le lieutenant-général de l'unité 731 qui s'occupait de la recherche sur les armes bactériologiques pendant la seconde guerre sino-japonaise, recherches qui le conduisirent à être suspecté de crimes de guerre. Cf. Harris Sheldon. *Japanese Biomedical Experimentation during the World War II Era.* Military Medical Ethics. Volume 2. 2003, p. 476.

73 L'association générale des résidents coréens au Japon abrégée en Chongryon regroupe 35 % des quelque 613 791 coréens résidant au Japon. Elle constitue une des principales associations communautaires de la diaspora coréenne.

Mindan[74] qui soutient la politique de Séoul, tentent dès les années 1950 de les contrôler au bénéfice de leur Etat. Dans les années 1960, environ 90 000 Zainichi ont choisi de s'installer en RPDC, qui promettait alors des lendemains qui chantent.

Dès le début de la colonisation et assez rapidement, un sentiment fortement hostile au colonisateur se développe. Des soulèvements populaires ont lieu. A la seconde conférence de la Haye en 1907, les officiels du régime protestent publiquement contre le protectorat japonais. Le 26 octobre 1909, le représentant du Japon en Corée Hirobumi Ito est assassiné à Harbin en Mandchourie. Après le traité d'annexion du 28 août 1910, arrestations arbitraires, tortures et brimades furent couramment utilisées par le colonisateur japonais, afin de briser l'opposition et d'asseoir le régime colonial.

Cette opposition contre le colonisateur se manifeste aussi au moment des funérailles du dernier roi de Choson, Kojong, mort dans son palais de Toksu. Les funérailles du 1er mars 1919 donnent lieu à un vaste mouvement de protestations, le mouvement Samil Undong[75], avec une proclamation d'indépendance rédigée par un comité réunissant tous les intellectuels du pays et s'inspirant des 14 points du président Wilson[76] .

Des manifestations rassemblant dans tout le pays des millions de personne sont réprimées dans le sang. Environ 7000 opposants sont tués, dont certains sous la torture, et 40 000 jetés en prison. Une femme, Yu Gwan-sun, est l'héroïne de ce mouvement : ayant soulevé plusieurs villages, elle fut coupée en trois au sabre.

Menacés de massacre, expulsés de leur terres au profit des colons japonais, de nombreux coréens quittent leur pays. Certains choisissent la Mandchourie, terre traditionnellement proche culturellement de la Corée, qui a été longtemps une partie des royaumes coréens (Baekjche, Koguryo et Choson) ; d'autres acceptent

74 Le Mindan, ou Union des résidents coréens du Japon est l'organisation des coréens vivant au Japon regroupant les coréens proches politiquement de la République de Corée alors que la Chongryon réunit les coréens proches politiquement de la RPDC. Elle rassemble 65 % des 613 791 coréens du Japon lesquels constituent la plus forte minorité de l'archipel et une des principales composantes de la diaspora coréenne.

75 Le Samil Undong signifie le mouvement coréen pour l'indépendance qui eut lieu le 1er mars 1919 contre l'occupant japonais après la mort de l'ancien roi Kojong soupçonné d'avoir été empoisonné par les japonais. La répression aurait causé 7000 morts et 40 000 arrestations. Voir l'ouvrage de Léon C. Rochotte. *Koryo, Corée, 5000 ans d'histoire en raccourci.* 1996. La biographie du président nord-coréen Kim Il -sung souligne que le soulèvement du 1er mars 1919 l'a pour la première fois sensibilisé à la cause de l'indépendance de la Corée. Voir l'ouvrage relatif au président. *Kim Il-sung : un homme marquant du XXème siècle*. Site internet belge *Korea is One*.

76 Les « quatorze points de Wilson » est le nom donné au programme du président des Etats-Unis Woodrow Wilson pour mettre fin à la première guerre mondiale et reconstruire l'Europe dans un discours retentissant du 8 janvier 1918 devant le Congrès des Etats-Unis. Le discours de Wilson était emprunt d'idéaux élevés et annonçait la Société des Nations. Wilson réussit à faire passer une partie de son discours dans le traité de Versailles. En dépit de son idéalisme, l'Europe d'après-guerre n'adopta qu'une partie de ces quatorze points. Le Sénat des Etats-Unis refusa de ratifier le traité de Versailles et ne voulu pas entrer dans la Société des Nations. Ces quatorze points ont suscité un immense espoir de libération dans les colonies parce qu'ils soulevaient le droit des peuples à l'auto-détermination. Le discours fut traduit et diffusé par la presse notamment dans les milieux indépendantistes en Afrique et en Asie. Cf l'ouvrage de Bruno Cabanes. *Le vrai échec du traité de Versailles*. L'Histoire. n°343. Juin 2009, pp.86 et 87.

l'émigration au Japon.

Dans les années 1920, la littérature coréenne connaît un renouveau, entamé dans les premières années du siècle, appelé *shinmunhak* (littérature nouvelle). Cette littérature profite de la détente relative survenue après la répression du mouvement Samil. L'ampleur de ce mouvement littéraire remet en cause la politique culturelle choisie en Corée par les japonais et une nouvelle politique culturelle (*bunka seiji*) est mise en place par le gouverneur général japonais Saito Makoto. Ce mouvement qui compte surtout des poètes fait un grand usage de vers libres, et s'écrit en hangul, l'alphabet typiquement coréen. Choe Namson est le tête de file de ce mouvement.

Un gouvernement coréen en exil est formé le 19 mars 1919 sous la direction de Rhee Syng-man dans la concession française de Shanghai. En 1932, il plaide la cause de son pays devant la Société des Nations. Le 9 décembre 1941, il déclare la guerre à l'Allemagne et au Japon et crée l'Armée pour la restauration de l'indépendance. Enfin en 1943, il participe à la conférence du Caire[77] qui prévoit l'indépendance de la Corée.

Des activistes coréens se réfugient en Mandchourie et forment des commandos qui lancent des raids en Corée, ou harcèlent les colons japonais du Mandchoukuo (le nom de la colonie japonaise de Mandchourie en japonais). Parmi eux se trouve Kim Il-sung qui intègre le parti communiste coréen fondé en 1925. Il crée l'Union pour abattre l'impérialisme japonais en 1926, puis, le 25 avril 1932 l'Armée de guérilla populaire anti-japonaise qui devient ensuite l'Armée révolutionnaire populaire de Corée. Le 5 mai 1936 il crée en Mandchourie l'Association pour la restauration de la patrie. Ces groupes sont cependant plus utilisés par le Parti communiste chinois pour lutter en Chine contre les Japonais. Certains activistes rejoignent le Kuomintang, le parti nationaliste chinois, pour également lutter contre les japonais en Chine.

La farouche résistance coréenne à l'occupation japonaise, menée notamment en Corée, en Chine et en Union Soviétique par les troupes communistes de Kim Il-sung, vaut au gouvernement provisoire coréen en exil à Washington et dirigé par Rhee Syng-man d'obtenir des grandes puissances l'indépendance de son pays à la

77 La conférence du Caire tenue du 22 novembre au 26 novembre 1943 porta sur le Japon et sur l'Asie. Elle réunit le président américain Franklin Roosevelt, le premier ministre britannique Winston Churchill et le généralissime Tchang Kaï-chek, chef du gouvernement de la République de Chine. Les principales clauses de la déclaration du Caire qui en résulta sont : le Japon doit être contraint par la force à une reddition sans condition , le Japon doit être dépossédé des îles du Pacifique occupées depuis 1914, tous les territoires chinois occupés par le Japon (tels la Mandchourie et Formose) doivent être restitués à la Chine, la Corée doit être libre et indépendante. Staline refusa de participer à la conférence car le pacte de neutralité soviéto-japonais de 1941 était encore en vigueur. Immédiatement après Le Caire eut lieu la Conférence de Téhéran du 28 novembre au 1er décembre réunissant Roosevelt, Churchill et Staline. Au retour de Téhéran, eut lieu une seconde conférence au Caire réunissant Roosevelt, Churchill et le président de la Turquie Ismet Inönü pour convaincre celui-ci d'abandonner sa neutralité et déclarer la guerre à l'Allemagne. Churchill y renonça en raison des exigences d'Inönü sur l'approvisionnement en armement, chars et avions. La Turquie ne rentrera dans le conflit qu'en février 1945. Voir l'ouvrage de Christian Destremau. *Le Moyen-Orient pendant la Seconde Guerre mondiale.* Perrin. 2011, p.390.

conférence du Caire de 1943. A la conférence de Potsdam[78], il est décidé que les quatre grands (Union Soviétique, Etats-Unis , Chine et Royaume-uni) garantiront conjointement l'indépendance du pays.

Mais le sort de la Corée prend une autre tournure : peu après ces accords internationaux l'URSS et les Etats-Unis décident de désarmer ensemble l'armée japonaise présente en Corée, les premiers au Nord, les seconds au Sud. Les Etats-Unis proposent le 38è parallèle comme ligne de démarcation

Entrée en guerre contre le Japon le 9 août 1945, l'URSS franchit peu après la frontière coréenne, alors que les américains ne débarquent en Corée que le 8 septembre 1945, après la capitulation japonaise ayant entraîné le départ de la majorité des troupes japonaises de Corée.

Dans la zone sud de la Corée, Yo Un-hyong, un nationaliste de gauche, crée un « comité pour la préparation de l'indépendance de la Corée » à majorité communiste, qui proclame l'établissement d'une république populaire de Corée le 6 septembre 1945, opposé au gouvernement provisoire de Rhee Syng-man.

Les Etats-Unis décident alors l'installation d'un gouvernement militaire à Séoul le 7 septembre 1945. Le général Hodge, chef des troupes américaines, supprime les comités de libération nationale et maintient les fonctionnaires japonais et coréens de l'administration impériale japonaise, tout en confiant le maintien de l'ordre à la police japonaise. La République de Corée n'a pas conduit d'épuration des collaborateurs pro-japonais de la nouvelle administration sud-coréenne contrairement à la RPDC dans sa nouvelle administration.

Le gouvernement militaire américain déclare illégal la république proclamée le 6 septembre 1945 et démet Yo Un-hyong de ses fonctions. Rhee Syng-man rentre en Corée en octobre.

La question de l'indépendance de la Corée ne peut être résolue qu'entre les deux Grands réunis au sein d'une commission américano-soviétique, dont les travaux commencent en janvier 1946 . Suite à l' échec de ces travaux, les Etats-Unis font

78 La conférence de Potsdam a été organisée par les puissances alliées, les Etats-Unis représentés par le président Harry Truman, l'URSS par Joseph Staline, et le Royaume-Uni par Winston Churchill pour fixer le sort des nations ennemies. Elle a débuté le 17 juillet et s'est terminée le 2 août 1945. Potsdam est précédée des conférences inter-alliées de Téhéran, de Casablanca en janvier 1943 et de Yalta en février 1945. Elle s'est déroulée avant même la fin de la Seconde guerre mondiale pour fixer le sort des ennemis des forces alliées. Si l'Allemagne avait capitulé depuis deux mois, la victoire était imminente au Japon qui venait de subir de lourdes pertes territoriales et militaires. Les Etats-Unis, auteurs le 16 juillet 1945 du premier essai nucléaire au monde, étaient en position de force pour négocier et selon certains historiens ne se privèrent pas pour le faire comprendre à Staline. L'accord de Potsdam est promulgué et signé par les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Union Soviétique le 26 juillet 1945. A la fin de la conférence, un ultimatum est signifié à l'empire du Japon par les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la République de Chine. La Corée est ensuite libérée de la tutelle nippone.

adopter par l'Assemblée générale des Nations-Unies en 1947 le principe d'élections en Corée organisées sous l'égide de l'ONU, malgré l'absence de l'URSS au Conseil de Sécurité lors du vote qui considère alors les Nations-Unies comme une organisation pro-américaine. En réponse, une conférence réunissant des organisations du Nord et du Sud se tient à Pyongyang en avril 1948.

Des élections organisées dans la seule partie Sud dans le cadre de la résolution adoptée par l'ONU sur l'initiative des Etats-Unis se tiennent le 10 mai 1948 et conduisent à l'élection de Rhee Syng-man comme premier président de la République de Corée, le 15 août 1948, troisième anniversaire de la libération. Des guérillas de gauche très actives s'opposent toutefois au nouveau régime sud-coréen dès sa fondation et sont vivement réprimées: dans l'île de Cheju, où la gauche a pris les armes, selon Bruce Cumings[79] au moins 80 000 personnes (soit le quart de la population) sont massacrées en 1948 par les troupes d'occupation américaines, avec l'appui des forces coréennes de Rhee Syng-man.

Au Nord de la péninsule coréenne, le comité populaire provisoire exerce les fonctions de gouvernement provisoire. La loi sur la réforme agraire du 5 mars 1946 abolit la propriété foncière féodale. La loi du 10 août 1946 nationalise les grandes industries, les banques, les transports, les postes et télécommunications. Le premier code du travail est établi par la loi du 24 juin 1946 et la loi du 30 juillet 1946 proclame l'égalité des sexes. Une campagne d'alphabétisation est conduite dès fin 1945, près du quart de la population nord-coréenne étant alors illettrée.

Dans le nord du pays, la politique communiste fut loin de faire l'unanimité. Par exemple, dès 1947, de très nombreux habitants de la province de Hwanghae, vaste zone agricole située juste au nord du 38ème parallèle sur la côte ouest de la péninsule, avait protesté contre le système de conscription mis en place par Kim Il-sung. Leurs attaches culturelles, familiales avec le Sud étaient si fortes que certains fuirent dans les collines, quelques-uns prirent les armes et d'autres traversèrent la frontière.

Au Nord, après la tenue à Pyongyang d'une conférence réunissant des organisations du Nord et du Sud en avril 1948, des élections législatives sont tenues le 25 août 1948. Elles sont organisées clandestinement au Sud. Le 9 septembre 1948, l'Assemblée populaire suprême ainsi élue proclame la République populaire démocratique de Corée à Pyongyang.

Les armées soviétique et américaine ne se retirèrent pas tout de suite de la Corée après la fin de la Seconde guerre mondiale. Le 19 septembre 1948, l'Union soviétique informa les Etats-Unis qu'elle retirerait toutes ses troupes à la fin de la

79 Bruce Cumings est professeur d'histoire à l'université de Chicago.

même année de la RPDC. L'Assemblée Générale des Nations-Unies prit une résolution à l'initiative de l'URSS appelant au départ complet des troupes américaines de la République de Corée. Le 25 décembre 1948, Moscou retira ses troupes du nord de la Corée comme prévu. Par contre, à cette date, les Etats-Unis avaient retiré 29,000 membres de son armée du sud de la Corée mais il en restait encore 16,000. Le président Rhee craignait de se retrouve face à face avec la RPDC et demanda aux Etats-Unis de ne pas retirer davantage de troupes. Le Département d'Etat américain réussi à retarder le départ du reste des troupes américaines. Toutefois Mac Arthur insistait sur le fait que les militaires voulaient que leurs troupes rentrent chez eux le plus rapidement possible. Ils avaient peur que ces troupes soient capturées par l'URSS et la Chine communiste si ces derniers intervenaient militairement en Corée. Le président Truman accepta le retour des troupes américaines chez eux en précisant qu'il « avait toujours cru que le fait de laisser des troupes à des endroits où il n'était plus nécessaire qu'elles soient créerait des antagonismes ». Le général Omar N. Bradley par contre pensait que le retrait du restant des troupes du sud de la Corée aurait pour résultat une invasion du Sud par le Nord. Le 29 juin 1949, les derniers soldats américaines quittèrent la République de Corée. Les Etats-Unis laissèrent cependant 500 conseillers militaires, pour qu'ils puissent entraîner l'armée de ce pays.

Il est important de noter que durant la colonisation des coréens vont collaborer avec le régime local mis en place par les japonais. A la fin de l'occupation, les coréens qui avaient collaboré avec les japonais pourront accéder à des fonctions importantes en République de Corée. Le rôle symbolique de la résistance dans la formation des deux Etats nations concurrents complexifie la question de la collaboration en Corée. Comme le soutiennent Shin Gi-wook et Michael Robinson dans l'introduction à leur ouvrage *Colonial Modernity in Korea*[80], l'histoire de la Corée fut longtemps le monopole de deux systèmes politiques différents, revendiquant tous deux la vérité.

A l'apogée de la guerre froide, la compétition entre les deux Corée pour établir leur légitimité politique conduisit à limiter les recherches historiques qui s'écartaient des récits nationalistes officiels. Dans un environnement intellectuel qui exaltait la résistance et n'avait que peu d'intérêts à analyser la collaboration dans toute sa complexité, il était hors de question de soumettre à la critique historique la thèse qui présentait la période coloniale comme une lutte permanente opposant un petit groupe de riches collaborateurs à une écrasante majorité de coréens appauvris résistant aux japonais. Que les coréens se soient confrontés à l'autorité japonaise ne fait aucun doute ; en revanche aucun mouvement de résistance organisé et actif dans la péninsule coréenne ne se développa à la fin de la période coloniale. En outre, alors que la population n'avait pas d'autre alternative que de subir les politiques

80 Cf. Shin Gi-wook et Michael Robinson. *Colonial Modernity in Korea.* Cambridge (Mass.). Harvard University Press. 1999, vol. 1. La RPDC puise son nationalisme dans la guerilla antijaponaise de Mandchourie, tandis que la République de Corée fonde son nationalisme sur ses relations avec des membres du gouvernement provisoire de Shanghaï et des nationalistes actifs aux Etats-Unis.

répressives, beaucoup d'éminents coréens collaborèrent activement au développement de l'empire japonais. Des traces de cette collaboration se retrouvent à de nombreux niveaux de la bureaucratie, de la police, de l'armée et de l'industrie sud-coréenne. Ces faits historiques restent néanmoins difficilement conciliables avec l'idée encore prévalente d'une majorité de coréens résistant unanimement aux japonais. Il est donc aujourd'hui nécessaire de reconsidérer la période de collaboration en la remplaçant dans un contexte plus large.

2) LA MALTRAITANCE DE LA QUESTION COREENNE ET DU PROBLEME DE LA REUNIFICATION

Il est nécessaire d'adopter une approche scientifique et objective dans l'analyse de la question de la réunification coréenne car cette question fait l'objet d'un traitement médiatique occidental propagandiste. Au sein du milieu scientifique occidental malgré certaines exceptions, la critique de la RPDC est dominante et l'apologie du régime sud-coréen est la norme. Les médias qui relaient ces prises de positions sont hostiles au régime nord-coréen car elles manquent d'informations. Une seule partie ne peut pas avoir tort, il faut relativiser les informations transmises par les médias qui « font avant-tout dans le sensationnel » et qui finalement sont un obstacle à la réunification de la Corée.

SECTION I LES OBSTACLES A LA CONNAISSANCE DU PROBLEME DE LA REUNIFICATION

Le régime de Pyongyang est souvent décrié comme étant à l'origine de tous les maux dans le conflit coréen et dans les relations internationales par l' Occident. Il serait isolé sur la scène internationale à cause de son aspect « stalinien » car n'obéissant pas aux mouvements de libération des peuples depuis la fin (relative) des régimes communistes en Russie et en Europe de l'Est[81]. Son opposition à tout changement pour se conformer aux règles établies par les plus fort dans les rapports internationaux ferait de cet Etat un pays hors norme qu'il conviendrait de critiquer ouvertement comme il se doit dans la plupart des médias du monde entier. Ces médias qui publient sur la Corée et qui sont relativement rares simplifient à outrance

81 Le traitement médiatique occidental de la RPDC serait « staliniste ». Le stalinisme représente un phénomène absolument exceptionnel. Staline n'est ni orateur, ni penseur, ni écrivain. Il prit possession du pouvoir non grâce à des qualités personnelles, mais en se servant d'une machine impersonnelle. Et ce n'était pas lui qui avait créé la machine, mais la machine qui l'avait créé ; avec sa puissance et son autorité, elle était le produit de la longue lutte héroïque du parti bolchévique. Lénine l'avait créée en une association constante avec les masses. Staline se borna à s'en emparer. En Asie le stalinisme ne veut rien dire, où des pays sont gouvernés par des familles, de génération en génération, comme la dynastie Kim en RPDC et l'Inde de Gandhi. En Asie la tradition familiale est importante et peut se retrouver au niveau du pouvoir politique. Elle prend la forme d'une dynastie, une succession de dirigeants d'une même famille.

la situation dans la péninsule coréenne. La réalité est plus complexe et nécessite une approche scientifique car il existe des exceptions à la critique dominante négative de la RPDC.

La propagande telle qu'on la trouve dans les médias qui publient des articles scientifiques est un ensemble d'actions psychologiques[82] pour influencer les pensées et les actes d'une population, afin de l'endoctriner ou de l'embrigader. Elle se distingue seulement de la publicité par son objet car elle n'est pas censée faire la promotion de produits de type commercial.

PARAGRAPHE I LA CRITIQUE DOMINANTE NEGATIVE DE LA RPDC ET SON CONSENSUS AU SEIN DU MILIEU SCIENTIFIQUE OCCIDENTAL

A) LA RPDC SELON CHARLES BWELE

Selon Charles Bwele[83], la RPDC apparaît souvent comme un Etat d'un autre âge, atypique dans le monde actuel. Pourtant, au-delà de son archaïsme, ce régime autoritaire se maintient grâce à une politique alliant le *soft* et le *hard power*.

La RPDC est selon lui un héritage anachronique du XXème siècle. C'est le dernier régime stalinien de la planète . Chose plus cocasse, le régime sensé être une émanation du peuple, est devenu héréditaire. Pourtant, selon sa Constitution, la RPDC est un Etat socialiste souverain qui représente les intérêts de tous les coréens y compris ceux du Sud .

Face à sa sœur ennemie du Sud avec laquelle elle est toujours en guerre, la RPDC entretient une armée pléthorique et imposante, sur le papier. L'armée populaire de Corée, cinquième armée du monde en effectif et non en efficacité, disposerait de 1 100 000 militaires actifs et de 4 700 000 réservistes. Cette armée s'étend sur l'ensemble du territoire et en particulier le long de la zone démilitarisée qui la sépare de la République de Corée . La marine alignerait 650 navires dont 3 frégates et 23 sous-marins et l'armée de l'air disposerait de 1 600 appareils peu modernes pour la plupart. Ce pays disposerait depuis 50 ans d'un programme d'armes chimiques. Selon

82 La propagande est une action psychologique qui met en œuvre tous les moyens d'information pour propager une doctrine, créer un mouvement d'opinion et susciter une décision, selon le Trésor de la langue française informatisé sur le site du Centre national de ressources textuelles et lexicales. De forme neutre, la propagande est définie comme une forme intentionnelle et systématique de persuasion, ayant le but d'influencer les émotions, les attitudes, les opinions et les actions de groupes ciblés pour atteindre des objectifs idéologiques, politiques ou commerciaux, à travers la transmission contrôlée des messages d'information partiale via les canaux directs de masse et des médias. Cf. Richard Alan Nelson. *A Chronology and Glossary of Propaganda in the United States*. Greenwood Press. 1996.

83 Charles Bwele est le membre co-fondateur du « groupe Alliance Géostratégique » dont le domaine de recherche est porté vers la sécurité informatique et la cyber-guerre. C'est dans le site internet de ce groupe que le 26 octobre 2009 il écrit un article sur la RPDC s'intitulant « La Corée du Nord, un Etat d'un autre âge ? ». Charles Bwele est également consultant en technologies de l'information et des télécommunications, analyste en géostratégie.

des députés sud-coréens, il aurait entre 2 500 et 5 000 tonnes d'agents chimiques militaires. En outre, il disposerait de 13 sortes de virus et bactéries à utiliser dans le cadre d'une guerre bactériologique, dont des souches du choléra, de la fièvre jaune, du typhus ou de la dysenterie.

Par ailleurs, la RPDC a oublié les droits les plus élémentaires de ses habitants. Elle entretiendrait toujours des camps de prisonniers politiques . Selon un député sud-coréen, M . Yoon Sang-hyun, la RPDC détiendrait environ 154 000 prisonniers politiques retenus dans six camps de travail répartis sur son territoire. Ils n'auraient pas eu de procès pour la grande majorité, ils purgeraient des peines de prison à perpétuité. Le régime du travail serait très éprouvant et la nourriture plus que comptée. Le crime contre le régime resterait donc traité dans des camps, version locale du goulag, dans lesquels la torture, le viol ou l'exécution publique ne seraient pas exceptionnels .

Depuis peu des soupçons d'eugénisme[84] pèsent également sur ce pays. Selon Amnesty International, près d'un million de personnes seraient décédées des suites de graves pénuries alimentaires depuis le milieu des années 1990. Des millions d'autres habitants souffriraient de malnutrition chronique en raison d'une économie en faillite et de la fermeture du pays aux organisations internationales et non-gouvernementales. Malgré le risque de la peine capitale, les nord-coréens par milliers continuent de gagner la Chine voisine qui fait figure d'Eldorado. La RPDC apparaît comme une dictature surannée et surréaliste mais il ne faut pas s'y tromper, les politiques nord-coréens ont une véritable stratégie adaptée au monde actuel, à leurs objectifs et à leurs moyens.

La RPDC toujours selon le même auteur serait un « Etat-voyou » qui développe une stratégie efficace (*smart power*).

La RDPC cherche des attributs de puissance qui lui permettent de faire perdurer son régime et surtout ses dirigeants. Le développement de l'arme nucléaire et de technologies de missiles balistiques illustrent la volonté de puissance de cet Etat. Elle a effectué de nombreux tirs de missiles depuis 2009 ainsi que des essais nucléaires. Condamnée par le Conseil de sécurité des Nations-Unies pour ces essais, la RPDC reste hermétique aux injonctions de la communauté internationale selon l'auteur. Les pourparlers diplomatiques à six – Chine, Fédération de Russie, République de Corée, RPDC, Japon et Etats-Unis – sont presque au point mort. Cette stratégie lui permet de peser sur la sécurité de la région et d'échanger cette sécurité contre des avantages

84 L'eugénisme peut être désigné comme l'ensemble des méthodes et pratiques visant à transformer le patrimoine génétique de l'espèce humaine dans le but de le faire tendre vers un idéal déterminé. Il peut être le fruit d'une politique délibérément menée par un Etat. Il peut être aussi le résultat collectif d'une somme de décisions individuelles convergentes prises par les parents, dans une société où primerait la recherche de « l'enfant parfait », ou du moins indemne d'affections graves.

politiques ou une aide alimentaire.

Pyongyang semble avoir investi des « nouvelles formes de guerre » . Les sites internet de la présidence sud-coréenne, du ministère de la défense, du ministère des affaires étrangères, de certaines banques et de plusieurs portails ont subi le 6 juillet 2009 d'importantes perturbations simultanées. Vingt-cinq sites dont ceux de la Shinhan Bank et de la Korea Exchange Bank ont été touchés. Ils auraient subi une attaque informatique coordonnée pendant de nombreuses heures. La KISA, l'agence coréenne de la sécurité de l'information a affirmé qu'il semblait s'agir d'attaques massives et ciblée de type DdoS, ou « déni de service distribué » . Le NIS, service de renseignement sud-coréen, a aussi laissé entendre que cette attaque aurait pu être orchestrée par la RPDC ou certains de ses partisans. La cyber attaque permet de mettre la pression sans être forcément un *casus belli*[85].

La RPDC a également utilisé l'arme environnementale contre son voisin du sud. Selon le ministre de l'unification, le 6 septembre, M. Hyun In-taek, la RPDC aurait lâché intentionnellement 40 millions de mètres cubes d'eau et provoqué une crue sur le fleuve Imjin en République de Corée. Le bilan fut de six morts et de trois disparus. La RPDC a mis plus d'un mois pour exprimer ses regrets.

Pyongyang s'appuie sur la force, plus ou moins brutale, mais aussi sur un réseau d'alliances et des actions diplomatiques . Depuis la signature du traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle en 1961 avec la Chine, Pékin soutient le régime nord-coréen, sur le plan économique mais aussi politique. La Chine est un des rares pays à avoir une réelle influence sur les dirigeants de la RPDC. La Fédération de Russie a également resserré ses liens avec la RPDC depuis l'an 2000. Elle adopte sur nombre de sujets une neutralité bienveillante . La RPDC entretient des relations étroites avec des pays marxistes comme le Laos, le Vietnam et Cuba.

Par ailleurs, le développement du dialogue inter-coréen créé en 1972 et intensifié depuis 2000 permet de disposer d'un levier politique pour la République de Corée, bien plus puissante économiquement et militairement. Des officiels de haut rang des deux Corée se seraient rencontrés récemment à Singapour dans le plus grand secret. M. Kim Yang-gon chef du département du front uni du parti des travailleurs et M. Won Dong-yeon directeur du comité pour la paix de l'Asie-pacifique, auraient représenté Pyongyang pour la préparation d'un sommet avec Séoul. Néanmoins la question de la réunification demeure entière.

En définitive, la RPDC survit grâce à une stratégie diversifiée, s'appuyant sur des facteurs de puissance et d'influence militaires, diplomatiques et politiques plutôt classiques. Elle ne semble pas négliger des formes d'actions plus asymétriques

85 Un *casus belli* est une locution latine signifiant littéralement « cas de guerre ».

comme les cyber-attaques ou l'utilisation de l'arme environnementale. Il convient tout de même de noter que ce régime est fragile . Vingt cinq après la chute du mur de Berlin, il reste à espérer que le peuple nord-coréen puisse bientôt vivre correctement et que la réunification coréenne se déroule pacifiquement, à l'instar de l'exemple allemand.

B) L'ARTICLE DU JOURNALISTE DOMINIQUE HENNEQUIN

Le lorrain Dominique Hennequin est l'un des rares journalistes occidentaux à avoir réussi à filmer le quotidien de la RPDC. C'était en octobre 2006 dans le cadre d'un reportage pour TV5 Monde. Il est intéressant de lui demander son avis sur la vie de ce pays après le décès de Kim Jong-il. Il est interrogé par un reporter du magazine Mylorraine [86].

Mylorraine (M.L.) : par quel miracle avez-vous réussi à rentrer en Corée du Nord avec une caméra ?

Dominique Hennequin (D.H.) : c'est grâce à « Première Urgence »[87], une ONG française avec qui j'ai travaillé à Bagdad. Je leur ai parlé de mon envie d'aller en Corée du Nord. Il y avait eu à l'époque un accident en RPDC, deux trains qui se sont télescopés dont un était chargé de dynamite. Une ville de 10 000 habitants avait été à moitié détruite . L'Etat français a fait un chèque à la Corée du Nord par le biais de

86 Dominique Hennequin est un reporter qui dirige l'agence de presse audiovisuelle Nomades TV, basée à Metz dédiée au film documentaire. C'est sur le site en ligne participatif du Conseil Régional de Lorraine « Mylorraine.fr » que ce journaliste écrit l'article dont il est ici question et qui s'intitule « Dominique Hennequin, au cœur de la Corée du Nord ». Selon Anne de Rancourt, correspondante du journal *La Semaine*, Dominique Hennequin est un réalisateur-producteur de documentaires qui privilégie avant tout l'humain, sans se dire pour autant militant. Il travaille aussi pour de grandes chaînes de télévision françaises. Pour lui, être journaliste c'est être face à l'information ultra-rapide et à une information de fond, d'enquête, celle qui prend son temps et qui est la plus importante. Ce journaliste ne croit pas à l'information objective, mais à la sincérité, l'honnêteté. Il pense que ses documentaires permettent de faire évoluer les choses en créant un débat entre les citoyens. Il ne se définit pas comme étant un journaliste d'investigation mais comme étant un généraliste.

87 L'ONG Première Urgence est une ONG à but non lucratif de solidarité internationale. Depuis 2011 elle a fusionné avec l'ONG Aide Médicale internationale pour devenir Première Urgence – Aide Médicale internationale. Première Urgence s'est créée en juin 1992, au début de la guerre de Bosnie-Herzégovine, pour venir en aide aux personnes assiégées dans Sarajevo. Depuis sa création, elle est intervenue dans 35 pays sur des zones de conflits armés, de catastrophes naturelles et de crises oubliées. En 2009, elle intervient en RPDC. En 2012, Première Urgence – Aide Médicale internationale intervient dans 18 pays, 21 missions, et plus de 150 projets en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie, dans les Caraïbes et le Sud Caucase. Au travers d'actions d'urgence et de post-urgence, l'organisation met en place des programmes de distribution alimentaire et non alimentaire, de soins médicaux, d'accès à l'eau, d'assainissement, de construction d'abris, de réhabilitation de structures de santé et d'écoles, de sécurité alimentaire et de relance économique. Cette ONG est basée à la Garenne-Colombes et chaque année plus de 100 expatriés partent sur le terrain. Thierry Mauricet est le directeur général de l' ONG. Pour pouvoir intervenir, l'ONG fait appel aux bailleurs de fonds nationaux et internationaux, aux fondations privées, aux entreprises et à la générosité publique. Son budget annuel se situe entre 25 et 30 million d'euros. La RPDC est aidée par l' ONG Première – Aide Médicale internationale depuis 2002 et intervient dans le domaine de la santé et de la sécurité alimentaire. La RPDC ne fait pas trop confiance aux ONG présentes sur son territoire car se cachent derrière elles souvent des actions d'espionnage. La seule ONG qui a la confiance des autorités de Pyongyang est l'ONG Caritas qui dépend du Vatican et qui a aidé de façon efficace et substantielle la RPDC lors de la famine qu'a traversé la RPDC en 1997.

cette ONG et Pyongyang a pris cela comme un geste diplomatique très fort car l'Etat français n'a plus aucun rapport avec le pays depuis la séparation des deux Corée. Ils ont cru que la France allait renouer des relations diplomatiques. Ils ont même cru que le groupe se rendant en Corée du Nord avec M. Hennequin était une télévision officielle, si bien qu'ils ont fait passer des messages à l'Etat français par l'intermédiaire de ce groupe. Deux mois plus tard il y a eu un nouvel incident diplomatique et tourner ce reportage n'aurait plus été possible.

M.L. : J'imagine que la majorité des images que vous avez ramené ont été tournées sous le contrôle des cadres du parti

D.H. : On avait deux personnes du ministère de l'information avec nous en permanence. Un jour où nous avons demandé de rentrer par la route plutôt que par avion pour aller voir la ville qui avait été détruite lors de l'accident et et reconstruite grâce à l'argent international, on a posé une question qu'il ne fallait pas. Ils nous ont collé alors une troisième personne, une femme qui parlait un français parfait . On les avait rendu fous en tournant avec deux caméras, une grande et une petite en simultané, ils sentaient qu'ils ne contrôlaient pas tout, ils nous ont même menacé de nous mettre en résidence jusqu'à notre départ.

M.L. : Quels sentiments vous a laissé ce voyage ?

D.H. C'est la première fois de ma vie que j'ai eu l'impression de voyager dans le temps. Là, j'avais l'impression d'être dans les années 50, de voir des «*Dinky toys* [88]» . Ils vivent dans leur monde, en autarcie, persuadés d'avoir raison. J'aimerais bien y retourner, mais malheureusement depuis le film ce n'est plus possible. Le film ne leur a pas du tout plu. J'avais un contact là-bas. J'avais mis un an à avoir l'autorisation. La Corée du Nord est totalement coupée du monde extérieur. La meilleure preuve, quand on va là-bas, on laisse son téléphone portable à l'entrée à la douane et on le récupère quand on repart. Il n'y a pas de télévision satellite, mais une seule chaîne, la chaîne nationale. Les gens ne sont pas censés savoir ce qu'il se passe ailleurs. A tel point que les réfugiés qui réussissent à rejoindre la Corée du Sud ne savent pas ce qu'est un feu tricolore. Leurs ascenseurs ne marchent jamais, si bien qu'une fois en Corée du Sud ils ne pensent jamais à les prendre. Ils n'ont pas connaissance de notre monde développé. La langue de la Corée du Nord n'a pas évolué depuis 1953 contrairement à celle du sud.

M.L. : La mort de Kim Jong-il peut-elle précipiter la fin de la Corée du Nord ?

D.H. : Malheureusement je ne pense pas que la situation va évoluer, ou alors

88 *Dinky Toys* est une marque de jouets créée en 1934 au Royaume-Uni. Les jouets sont fabriqués au Royaume-Uni et en France par Meccano Ltd qui a créée des automobiles miniatures en plomb puis en zamac. La marque connut un très grand succès au cours des années 1950 à 1970.

lentement, même si parfois l'histoire se précipite. De toute façon il y a une volonté de la Corée du Sud et de la Chine que la situation n'évolue pas du jour au lendemain. La Corée du sud pourrait être très pénalisée. Elle n'a pas envie de se retrouver dans la même situation que l'Allemagne après la chute du mur de Berlin avec des habitants totalement hors du temps, inadaptés au monde d'aujourd'hui. Quand ils arrivent à rejoindre la Corée du Sud, ceux du Nord sont « rééduqués ». Pas dans le sens communiste du terme, mais pour leur expliquer le monde que nous connaissons. On les installe dans un appartement, on leur paye un salaire pendant deux ans le temps qu'il apprennent la langue, qu'ils trouvent un métier. C'est-à-dire à quel point ce serait un drame pour la Corée du Sud d'avoir à tous les « rééduquer ». La réunification, on l'a vue avec l'Allemagne de l'Est qui était un pays relativement développé, à été un frein terrible pour l'Allemagne de l'Ouest de l'époque. Les sud-coréens ont très peur du jour où le nord va s 'effondrer. Parce que le nord va s'effondrer. Peut-être même tout seul. Il va y avoir un travail incroyable à faire avec les gens pour leur ouvrir les yeux. Le jour où la Chine arrête de les soutenir, ils sont morts. C'est un pays misérable, il n'y a pas d'électricité le soir, quand on regarde une carte du monde la nuit la Corée du Nord est noire. Je ne sais pas du tout comment se terminera cette histoire, mais il n'est pas possible que cela dure encore vingt ans.

M.L. : Le régime a-t-il réussi à laver le cerveau de toute la population ?

D.H. : Sur place, en voyant une caméra, les gens vont toujours dire ce qu'il faut dire. On s'aperçoit qu'il y a une grande partie de la population qui pense autrement, qui n'est pas dupe. La preuve, c'est qu'ils fuient leurs pays. Ils prennent le risque de traverser le fleuve gelé entre la Corée du Nord et la Chine par -30°C. Ils risquent de se faire tirer dessus par les soldats nord-coréens mais aussi de se faire attraper par l'armée chinoise qui les renvoie en Corée du Nord. Donc ils cherchent à se cacher se font aider par des associations qui les recherches, parfois ils arrivent à rejoindre la Corée du Sud par la Thaïlande. Il faut vraiment être à bout pour en arriver là. Ils ont beaucoup de courage.

M.L : Que sait-on du successeur de Kim Jong-il, Kim Jong-un ?

D.H. : On sait qu'il a fait des études en Suisse, qu'il est assez introverti comme l'était son père. On sait que son père aimait les Ukrainiennes qu'il faisait venir par wagons entiers, qu'il vivait beaucoup dans son train blindé, d'ailleurs il est mort dedans . Il ne se déplaçait pas beaucoup car il était « parano » . Ce sont des despotes qui ne se montrent pas beaucoup, qui ne disent pas grand chose sur eux, ce ne sont pas des « *people* ».

C) L'ARTICLE DU JOURNALISTE ARNAUD DE LA GRANGE

Selon l'article « Voyage hors du temps en Corée du Nord » par Arnaud de la Grange[89], publié par Le Figaro le 20 octobre 2009, malgré quelques concessions à la modernité, le dernier royaume rouge est resté figé dans le communiste des années 1950. Parcourir la campagne nord-coréenne, c'est un peu comme se promener dans un tableau de Poussin, où la paysannerie du XVIIème siècle s'affaire péniblement à récolter le blé ou le raisin. Sur le vert tendre des rizières ou le brun grillé des champs de maïs passent des silhouettes de femmes portant sur le dos des sortes de hottes formées d'un cadre de bois triangulaire, que même à Pyongyang l'on vous montre dans les musées. En 2012, dans ce bout d'Asie de l'Est communiste, on repique le riz à la main, la bête de travail est un luxe, le tracteur un rêve.

Dans les provinces traversées lors de deux incursions vers l'ouest et le sud, les champs sont toutefois bien entretenus et les villages en apparence guère plus misérables que dans bien des pays de la région.

La règle de ce voyage dans le pays le plus fermé de la planète – se fondre dans le paysage comme l'un des rares touristes le visitant – impose bien sûr une vision singulièrement tronquée d'une Corée du Nord où la propagande est érigée au rang de discipline artistique. On ne voit que ce que l'on vous montre, et ce que l'on peut glaner dans les interstices. Pyongyang donne l'impression d'un voyage à Sofia[90] ou à Minsk[91] dans les années 50. Les bâtiments, le tramway, les boutiques en sous-sol des immeubles, tout sent les grandes heures de l 'économie planifiée[92].

Pour autant, ce n'est pas cette image caricaturale d'une ville où des hordes de citadins efflanqués et déprimés hantent de grises rues. Au contraire, il se dégage de la « ville des saules[93] » une étonnante impression de calme avec un air dont les rares voitures ne suffisent à altérer la pureté, de vastes avenues arborées et des rues où les seules agressions publicitaires sont les fresques à la gloire du régime. On y croise des cadres

89 Arnaud de la Grange est correspondant du *Figaro* à Pékin d'où il couvre l'actualité en Chine mais aussi en Asie du Nord-Est. Avant de s'installer en Chine il couvrait les questions stratégiques et de défense au sein du service étranger du quotidien, où il travaille depuis 1995. Auparavant, il avait été chargé de mission au Secrétariat Général de la Défense Nationale, travaillant sur les sujets liés au terrorisme et au trafic de drogue. Il est notamment co-auteur avec Jean-Marc Balancie d'une encyclopédie des conflits, *Mondes Rebelles* (Editions Michalon. 4ème édition. 2006) et d'un essai sur l'impuissance stratégique occidentale contemporaine, *Les guerres bâtardes* (Perrin. 2008). Il a aussi dirigé ou publié plusieurs carnets et livres de voyage, sur l'Irak en Guerre (*Irak, année zéro.* Gallimard. 2004) et l'Afrique (*Nouvelles d'Afrique* et *Sillages d'Afrique.* Gallimard. 2003).

90 Capitale de la Bulgarie

91 Capitale de la Biélorussie

92 Une économie planifiée est une économie dirigée, généralement à l'échelle d'un Etat au moyen d'un plan fixant les objectifs de production sur une période annuelle ou pluriannuelle. Autrement dit elle désigne un mode d'organisation fondé sur la propriété collective ou étatique des entreprises qui se voient imposées des objectifs de production par un plan centralisé . Elle peut être démocratique ou non selon les différents pays qui l'ont appliqués. Sa version bureaucratique et étatique caractérise les pays dits du « socialisme réel » (par la propagande officielle) jusqu'au début des années 1990.

93 Surnom donné à la ville de Pyongyang

en costume, des femmes à la rassurante et universelle coquetterie, des couples qui flirtent dans les parcs ou le long du fleuve Taedong. Bien sûr, Pyongyang est une vitrine et les carreaux sont plus sales dans les bourgades de province, voire dans les rues excentrées de la capitale. Et il y a aussi ces longues files de citadins fatigués attendant des bus asthéniques, ces vieilles dames courbées sous le poids d'un sac de toile contenant tout ce qu'elles possèdent.

L'étrange capitale du royaume rouge est en plein lifting, avec de nombreux immeubles en construction et des façades repeintes en rose ou bleu pâle. L'objectif de ce coup de propre est précisément daté : le 15 avril 2012, centième anniversaire de la naissance du président Kim Il-sung, décédé en 1994. Le symbole le plus fort est l'hôtel Ryugyong, massive pyramide de béton de 105 étages et de 330 mètres de haut. Quand sa construction commença en 1987 le Grand Leader voulait en faire le gratte-ciel le plus haut d'Asie. Mais le chantier s 'arrêta cinq ans plus tard faute d'argent. Depuis, le Ryugyong est devenu le vilain stigmate de la faillite économique nord-coréenne, visible en tous points de la ville[94].

Côté idéologie, la fantaisie n'est toujours pas de mode. Devant la gigantesque statue de Kim Il-sung, le visiteur étranger est vivement incité à déposer des fleurs et à courber le buste devant le Grand Leader. « Normalement on s'incline trois fois, mais comme vous êtes étranger vous pouvez ne le faire qu'une fois » explique le guide. A quelques kilomètres de la ville on visite la champêtre maison natale de Kim Il-sung . Soldats, écoliers ou ouvriers y viennent en délégations serrées. On boit l'eau du puits familial comme à Lourdes. « Cela nous donnera force et prospérité » assure un jovial visiteur.

Interrogée sur le registre religieux, une jeune femme cite d'ailleurs le *Juche*[95] aux

94 Les travaux sur la tour ont été en fait fini en 2012.

95 Le *Juche* est une idéologie développée par l'ancien président de la RPDC Kim Il-sung et qui fonde le régime de cet Etat. Elle guide les activités du Parti du travail de Corée, dominant en RPDC, et du Front démocratique national anti-impérialiste en République de Corée. Elle règle le destin de chaque citoyen. Cette idéologie a été baptisée ainsi par un de ses principaux théoriciens, le nord-coréen Hwang Jang-yop. Celui-ci a d'ailleurs fait défection, en se réfugiant à l'ambassade de la République de Corée à Pékin en janvier 1997 selon Philippe Grangereau dans son ouvrage *Au pays du grand mensonge Voyage en Corée du Nord*, (Payot. 2003. p.76). La doctrine du Juche reprend les thèses du communisme qui prône une société sans classes et repose également sur le principe d'indépendance politique, d'auto-suffisance économique et d'autonomie militaire. Elle a comme objectif la réunification avec la République de Corée. Selon le discours officiel de la RPDC, « la prémisse idéologique et théorique des idées du *Juche* réside dans l'idéologie et et l'aspiration marxiste -léniniste ». La doctrine du Juche constitue cependant « une nouvelle idéologie révolutionnaire originale », Kim Il-sung ayant perçu les limites historiques du marxisme-léninisme, « découvert les nouveaux principes de la révolution » et « formé le noyau des idées du *Juche*, idées révolutionnaires de la souveraineté ». D'après le site officiel nord-coréen *Naenara*, « les idées du *Juche* peuvent se résumer à ceci : le peuple est le maître de la révolution et du développement du pays et a les capacités à les promouvoir. Ces idées reposent sur le principe philosophique selon lequel l'homme est maître de tout et décide de tout. Les idées du *Juche* présentent une conception du monde axée sur l'homme et une philosophie politique visant à réaliser la souveraineté des masses populaires, c'est-à-dire une philosophie précisant le fondement de la politique qui permet de conduire la société à son développement par la voie la plus droite. La politique de *Songun*, priorité à l'armée, a été développée par Kim Jong-il depuis 1995 comme prolongement des idées du *Juche*. A l'occasion du soixante-dixième anniversaire du président Kim Il-sung, la tour *Juche* a été érigée à Pyongyang

côtés du bouddhisme et du taoïsme[96]. Idéologie officielle lancée par Kim Il-sung, le *Juche* a pour grand principe que « l'homme est maître, décide de tout », poursuit-elle. Mais quand on lui demande s'il s'agit de l'homme en tant qu'individu ou masse, on ne reçoit en réponse qu'un joli sourire.

A chaque carrefour, d' immenses fresques représentant des ouvriers, le point ou la clef à molettes tendus vers l'avenir, appellent à un grand bond économique en avant dans le cadre de la « campagne des 150 jours ». Malgré de récents petits sursauts, l'économie nord-coréenne est sinistrée[97]. Faute d'énergie et de restauration d'installations datant des années 1960-1970, le secteur industriel ne tournerait qu'à 15% de ses capacités. Quand on prend l'autoroute à huit voies, dite des « jeunes héros », qui relie Pyongyang à Nampo, la porte d'entrée maritime de la capitale, on ne croise que sporadiquement une voiture. Et pas un camion. Les portes des écluses du grand barrage de la mer Jaune qui permettent aux navires de gagner la rivière et son port ne jouent pas un frénétique ballet.

L'effondrement de l'URSS et la tarissement de l'aide des pays frères au début des années 1990 ont été une catastrophe avec une famine qui a tué des centaines de milliers de personnes. Aujourd'hui la situation n'est plus aussi dramatique, mais la FAO, organisation de l' ONU pour l'alimentation, estime encore que 8,7 millions de nord-coréens sur une population de 23 millions ont un besoin urgent d'aide alimentaire . « Au-delà du quantitatif, c'est le qualitatif qui pose de sérieux problèmes » confie un humanitaire de l'association Première Urgence qui a travaillé dans le pays. « Le déséquilibre alimentaire est grave avec de fortes carences en protéines ». Et encore on ne sait rien ou presque de la situation dans le grand nord-est du pays, fief historique du régime, région fermée qui est aussi celle des installations nucléaires et des camps où croupiraient 150 000 prisonniers selon des sources sud-coréennes. Parce qu'elle sert aussi en interne à justifier toutes ces privations, la carte nucléaire ne sera pas rendue facilement.

---

96 Le taoïsme est à la fois une philosophie et une religion chinoise, regroupant neuf millions de disciples. Plongeant ses racines dans la culture ancienne, ce courant se fonde sur des textes, dont le Tao Tö King de Lao Tseu, et s'exprime par des pratiques qui influencèrent tout l'Extrême-Orient. Il apporte entre autres une mystique quiétiste reprise par le bouddhisme Chan, une étique libertaire qui inspira notamment la littérature, un sens des équilibres yin yang poursuivi par la médecine chinoise et le développement personnel et un naturalisme visible dans la calligraphie et l'art.

97 Selon Arnaud de la Grange dans son article « Voyage hors du temps en Corée du Nord » du 20 octobre 2009 publié dans *Le Figaro*, après un séjour sur place, il précise que l'économie nord-coréenne serait sinistrée et que malgré quelques concessions à la modernité, le dernier royaume rouge serait « resté figé dans le communisme des années 1950 », alors que pour d'autres comme Benoît Quennedey, dans son ouvrage sur l'économie nord-coréenne intitulé « L'économie de la Corée du Nord en 2012, naissance d'un nouveau dragon asiatique » publié aux éditions des Indes Savantes en 2013, la RPDC ferait bientôt partie des nouveaux pays industrialisés d'Asie de l'Est. Cette dernière recherche paraît être la plus plausible parce que la majeure partie des journaux français cherchent à faire dans le « sensationnel » en respectant les stéréotypes bien établis dans le cadre d'un but lucratif précis alors que l'auteur Benoît Quennedey s'est rendu en RPDC plusieurs fois et a pu se rendre compte de façon personnelle de l'évolution du développement économique de ce pays.

Malgré ce marasme, un soupçon de classe moyenne a émergé. Les guides du groupe où se trouve Arnaud de la Grange exhibent des téléphones portables qui ont fait leur apparition en 2009 avec un réseau implanté par les égyptiens d'Orascom. Il y aurait plus de 50 000 exemplaires en circulation. La couverture ne concerne que la capitale mais doit être étendue à six ou sept autres villes . Avec bien sûr comme pour les ordinateurs aucune possibilité de connexion au monde extérieur. L'autre grande affaire de l'année 2009, devait être, assure une jeune femme, l'ouverture d'un restaurant Mac Donald's, peut-être en face du Pueblo, le bateau-espion des impérialistes américains capturé en 1968, autre point de passage obligé de tout touriste.

Dans les rues de Pyongyang, on est frappé par la multiplication de petits stands où des femmes viennent vendre leurs produits surtout la nuit tombée. Dans les années 1990, pour compenser l'effondrement du système de distribution publique, l'Etat a laissé apparaître petits commerçants et marchés privés. Mais comme l'explique Andreï Lankov, professeur à l'université Kookmin à Séoul, « cette déstalinisation de l'économie a été remise en cause depuis 2004, le régime voulant reprendre le contrôle ». Il faut dire que la stabilité reposant sur le maintien dans l'ignorance du monde extérieur de la plus grande partie de la population, cette libéralisation par le bas ouvre de petites mais dangereuses fenêtres, notamment avec les DVD sud-coréens lisibles dans les milliers de lecteurs importés de Chine.

La Chine avec qui se font plus des trois quarts du commerce, reste bien le poumon du pays. C'est pour cela qu'en 2009 le président Kim Jong-il est venu lui-même accueillir l'ancien premier ministre chinois Wen Jiabao à l'aéroport de Pyongyang, avant de tenir en la présence de ce dernier des propos plus conciliants sur le nucléaire. Les chinois avaient été passablement irrités des dernières frasques atomiques d'un protégé, qui risquait de leur faire perdre la face. Sous peine de voir la perfusion chinoise s'étrangler, Kim Jong-il devait donner des gages, d'autant que l'hiver approchait avec de cruels besoins en pétrole et nourriture. Régi depuis quinze ans par des cycles de tensions suivis de laborieuses tractations, le grand jeu diplomatique autour de la Corée du Nord est aussi une affaire de saison.

D) KIM JONG IL SELON SEBASTIEN FALLETTI

« Kim Jong-il, le soleil du XXIème siècle, dictateur esthète est mort . Portrait d'un maniaque hors norme » écrit Sébastien Falletti, correspondant à Séoul du magazine Le Point le 19 décembre 2011[98].

98 Sébastien Falletti est également correspondant du Figaro à Séoul. Auparavant, il travaillait comme journaliste à Bruxelles. Il a obtenu un diplôme de master à la London School of Economics et est agrégé d'histoire à l'université Paris 4 Sorbonne. Il est notamment l'auteur d'un livre écrit avec une réfugiée nord-coréenne Kim Eun-sun, dont l'intitulé est le suivant : « Corée du Nord : 9 ans pour fuir l'enfer », aux éditions Michel Lafon, 2012.

Dans la famillle des tyrans sanguinaires, voici l'artiste. De tous les dictateurs qui ont franchi le cap du XXIème siècle, Kim Jong-il restera le grand maniaque de l'esthétique. Ce passionné de cinéma se rêvait en metteur en scène perfectionniste de la révolution pour mieux perpétuer l'emprise totalitaire léguée par son père Kim Il-sung. Au point de débarquer en pleine nuit dans les studios de Pyongyang pour retoucher les bobines des films révolutionnaires en tournage. Et d'enlever à Hong Kong en 1978 l'un des plus célèbres metteurs en scène sud-coréen et son ex-femme actrice avant de les inviter à se remarier sous ses yeux.

Dans le bureau du dictateur, bardé d'écrans, les deux stars kidnappées restent bouche bée lorsque Kim leur vante la supériorité du cinéma capitaliste. Avant de dévoiler son jardin secret : une cinémathèque privée de trois étages, recelant 15 000 copies dont les plus grands chefs-d'oeuvres hollywoodiens. Cet épisode rocambolesque révèle la face cachée de l'autocrate : la caricature du bouffon capricieux popularisée par la série *Team America* cache un mégalomane lucide capable de manipuler les foules comme les grandes puissances. « Le monde extérieur entretient le mythe d'un *play-boy* totalement bizarre. Le véritable Kim était politiquement très habile », explique Michael Breen, auteur d'une biographie sur celui-ci[99].

Ses chaussures à semelles compensées, son goût prononcé pour le cognac ainsi que les yachts de milliardaires ont fait le tour du monde. Ce bon vivant n'hésitait pas à recruter à Naples son pizzaïolo privé pendant que la famine tenaillait six millions de ses sujets. Son chef japonais, Kenji Fujimoto se souvient encore du plaisir jouissif du dictateur à croquer des sashimis si frais qu'ils frétillaient encore. Sans oublier les parties fines avec des danseuses sélectionnées dès le plus jeune âge.

Une réalité aux antipodes du culte de la personnalité imposé aux 24 millions de nord-coréens dès l'enfance, qui a sculpté l'image du « bien aimé dirigeant », toujours vivante en dépit des privations. Selon la propagande, Kim est né le 16 février 1942 sur le mont Paektu[100], lieu de fondation mythique de la nation coréenne, dans une isba aux allures de crèche de Bethléem qui vit ce jour-là scintiller une mystérieuse étoile. En réalité, le fils aîné de Kim Il-sung serait né un an plus tôt dans un camp militaire en Sibérie. Un double mensonge visant à éclipser l'aide capitale de l'URSS dans l'établissement du régime afin d'exalter le nationalisme coréen. Et imposer un écart symbolique de trente ans, une génération, entre le « président » éternel et son fils pour mieux légitimer la succession dynastique.

Car, dès l'enfance, tous les efforts du jeune Kim sont tendus vers la reprise de l'affaire

99 Michael Breen a notamment écrit un livre concernant Kim Jong-il intitulé *Kim Jong-il, dictateur nord-coréen* (Editions Saint-Honoré Médias. Septembre 2004). Correspondant du *Guardian* et du *Washington Times* à Séoul depuis 1982, l'auteur s'est rendu plusieurs fois en RPDC. Il fait le point sur les aspects humanitaires (conséquences de la famine) et militaires (le programme nucléaire) et dresse un portrait de l'homme fort de ce pays.

100Le mont Paektu est le point culminant de l'ensemble de la Corée à 2744 mètres.

familiale. Après la noyade mystérieuse de son jeune frère, le diplômé de l'université Kim Il-sung prend la tête de la propagande pour orchestrer le culte de la personnalité de son père. La succession dynastique ne va pas de soi dans un système socialiste, et l'héritier doit faire ses preuves. En 1974 Kim Jong-il est secrètement adoubé et devient le « centre du parti » . Dès les années 1980, il gère au quotidien le royaume ermite avant de sortir de l'ombre en 1994 , à la mort de son père.

L'effondrement du bloc communiste précipite alors la décrépitude économique de la Corée du nord, qui bascule dans la famine. Hanté par le spectre d'une invasion américaine, Kim Jong-il accélère la course à l'arme atomique grâce à un test réussi en 2006. Une monnaie d'échange qu'il utilise avec brio pour extorquer une aide économique à Washington, Séoul et Tokyo avant de s'asseoir sur ses promesses.

Mais en août 2008 une attaque cérébrale manque d'emporter « le soleil du XXIème siècle » et le force à préparer sa succession . Il choisit son troisième fils Kim Jung-un pour son caractère affirmé. Pour asseoir la légitimité de son rejeton, le « cher leader » affaibli engage à partir de 2009 un nouveau bras de fer atomique avec la communauté internationale et réussi un autre test nucléaire. Comme dans un bon *remake* hollywoodien.

E) L'ARTICLE DE MARC CREPON

Marc Crépon[101], dans un article du Figaro du 26 décembre 2011 analyse la mort d'un tyran ou l'instrumentalisation des consciences. Il relate la manipulation des nord-coréens depuis la mort de leur dirigeant Kim Jong-il.

Jamais l'essence de la tyrannie n'apparaît aussi visiblement qu'à la mort des tyrans [102]. Tandis qu'on s'attendait à voir, sinon une explosion de joie, du moins les signes palpables d'un soulagement de l'existence, à voir saluer la disparition du dictateur, c'est le spectacle en boucle des larmes du peuple, de son affliction et de son désarroi qui est offert sur les chaînes de télévision du monde entier.

Des témoignages toujours trop rares nous parviennent de la part des nord-coréens depuis le décès du « cher leader ». Aussi saisissantes soient-elles, ces images nous rappellent pourtant deux choses qui sont essentielles à la compréhension des dictatures.

101 Marc Crépon est né à Decize le 30 mars 1962. Philosophe et traducteur, il est directeur de recherche au CNRS et, depuis le 1er juillet 2011, directeur du département de philosophie de l'Ecole normale supérieure. Son travail se concentre sur la question des langues et des communautés dans les philosophies française et allemande.

102 Un tyran est un individu disposant d'un pouvoir absolu. C'est un homme qui s'empare illégalement ou illégitimement du pouvoir, le conserve au mépris des lois et règne par la terreur. De nos jours, le sens du mot est restreint et péjoratif, impliquant que le tyran abuse de son pouvoir et ne recherche pas le bien commun. Le sens plus large du terme se rapproche de la notion d'autocratie ou de dictature.

La première est que le propre de la tyrannie est la mise en place d'une oppression permanente qui, parce qu'elle a pour objectif de détruire toute individualité et d'interdire toute invention de sa propre singularité, survit à la disparition des dictateurs. Elle leur survit dans des appareils répressifs omniprésents qui sont faits pour durer et que seules une révolte populaire ou une révolution peuvent renverser comme ce fut le cas en Egypte et en Tunisie en 2011[103].

La seconde est que le paradoxe des dictatures est qu'au-delà du culte de la personnalité sur lesquelles elles semblent s'appuyer pour l'essentiel, elles reposent sur une administration de la terreur qui en garantit bien davantage la continuité. Tant que celle-ci demeure et qu'il se trouve quelqu'un pour en garder le contrôle, la tyrannie n'a aucune chance de disparaître. Elle leur survit ensuite dans un formatage des consciences qui concerne autant la pensée que les affects. Sans doute, il n'est pas de régime politique qui fasse l'économie d'une politique des passions – et aucun pouvoir ne résiste à la tentation d'instrumentaliser telle ou telle émotion collective. Mais le propre de la tyrannie est que passions et émotions y font l'objet d'une contrainte.

Qui peut douter en effet que ces larmes ne sont pas en partie du moins imposées par la peur ? A qui fera-t-on croire que l'affliction du peuple n'est pas un effet de la terreur qu'il subit ? Aux coréens eux-mêmes ou aux spectateurs du monde entier ? Et pourtant tout est-il aussi simple ? Sommes-nous assurés qu'il n'y a effectivement rien de sincère dans cette tristesse et dans ces plaintes, que tout y est artificiel et mensonger, que le peuple coréen donc pleure le tyran qui n'a cessé de le persécuter et de l'affamer, comme il est tenu de saluer les réalisations d'une économie qui donne tout à l'armée et à son armement nucléaire et ne laisse rien à la vie ?

Ce serait méconnaître la force sur laquelle reposent les dictatures plus sûrement qu'un autre régime qui est l'identification de la personne du dictateur à un père protecteur fascinant, à la fois sévère et bienveillant. C'est elle qui explique les formes extrêmes du deuil collectif le 26 décembre 2011 de Kim Jong-il, mais c'est elle aussi que sa mise en scène spectaculaire, comme l'exposition du cercueil et le défilé des dignitaires, a pour fonction d'entretenir.

Pour le dire autrement, l'affliction des coréens ne saurait s'expliquer uniquement par la crainte ; elle trouve son ressort le plus secret dans les sentiments que, depuis des

103 Olivier Cimelière, journaliste et communicant de formation, explique dans son blog qu'il a créé lui-même, « Le blog du communiquant », le 31 janvier 2011 dans un article intitulé « Tunisie-Egypte : Peut-on vraiment parler de révolution 2.0 ? », que la destitution éclair du régime Ben Ali en Tunisie puis l'effritement du pouvoir autocrate de Hosni Mubarak en Egypte ont suscité moult salves de commentaires enthousiastes attribuant aux réseaux sociaux une influence directe sur ces deux événements. A leur lecture il ne fait guère de doute que c'est la toile et ses millions d'acteurs activistes qui ont fait basculer les gouvernements tunisiens et égyptiens. Ces deux mouvements contestataires sous-tendus par une épine dorsale numérique particulièrement vivace augurent même d'une ère nouvelle. Une ère marquée par un renversement radical des pouvoirs entre des gouvernements dictatoriaux et la volonté d' émancipation démocratique des peuples.

décennies, ils se sont habitués à prêter à celui qui les faisait vivre sous son contrôle, sinon effectif, du moins symbolique, permanent. Entre « surveiller »et « veiller sur », il arrive que la frontière soit trouble. Mais dès qu'elle se brouille, dès que l'exigence de protection sert d'alibi à toutes les formes de contrôle possibles et imaginables, de la vie des individus, dès qu'un dirigeant se donne l'allure d'une figure tutélaire et paternelle aimante et menaçante, dont les bienfaits compensent la menace et les méfaits, la confusion s'installe dans le cœur et dans l'esprit de ceux et celles qu'il soumet à son autorité. Sans lui, jamais la terreur qu'entretiennent les services de police et de sécurité et que nourrit la délation ne pourrait tenir . Et nul ne pleurerait, un matin de décembre 2011, à la stupéfaction du monde, la fin d'un tyran.

F) RPDC : LES COLONIES DE TRAVAIL DE KIM JONG UN

Kwon Hyok est l'un des milliers de nord-coréens réfugiés à Séoul. Il est l'un des rares cadres de l'appareil répressif à avoir fait défection, et dont le témoignage accablant recueilli il y a peu par un journaliste de la BBC éclaire la réalité des camps de concentration en RPDC. Kwon Hyok était au milieu des années 90 le chef de la sécurité du camp n°22 près de la frontière russe. Il reconnaît y avoir torturé. Il a été aussi le témoin d'expérimentations d'armes chimiques sur des hommes, des femmes et des enfants enfermés dans des chambres à gaz. « Je n'éprouvais aucune compassion. On m'avait appris à penser que ces prisonniers étaient des ennemis de la nation, qu'ils méritaient la mort » précise t-il.

Le camp 22 est l'un des sinistres *kwan-li-so* , colonies de travail forcé situées à la frontière nord du pays, où meurent lentement de 150 000 à 200 000 personnes, selon le rapport publié récemment par le comité américain pour les droits de l'homme en RPDC . Son auteur, David Hawk, ex-enquêteur des Nations-Unies et ancien membre d'Amnesty International, a pu localiser des camps via des images satellites et en décrire le fonctionnement grâce à une trentaine de témoignages de rescapés et d'anciens gardiens . A la différence des camps de redressement ou des prisons où échouent ceux qui, poussés par la faim ont voulu fuir le pays, on ne sort pas d'un *kwan-li-so*. Toute personne suspectée de dissidence, ainsi que sa famille entière, y est incarcérée à vie, contrainte à douze heures de travail sept jours sur sept et condamnée à mourir d'épuisement, de sous-alimentation et de torture. Malgré l'évidence, Pyongyang continue de nier ses goulags. Et il est à craindre que la communauté internationale soit enclin à fermer les yeux, à l'heure de la reprise des négociations sur le contrôle des capacités nucléaires du royaume ermite, selon Antoine de Ravignan, qui révèle ces propos dans la revue Alternatives Internationales n°013 du mois de mars 2004[104].

104Guillaume Dujardin, co-auteur du livre « La Corée vers la réunification » avec Robert Charvin, explique que les superlatifs pour désigner la RPDC dans les médias proviennent du sentiment erroné, conscient ou inconscient, du visiteur occidental qu'il serait le premier à entrer en RPDC. Cette focalisation sur une supposée exception nord-

Il est important de se demander dans quelle mesure les descriptions de la RPDC par les réfugiés nord-coréens en République de Corée sont valables et cohérentes. En effet, quelle crédibilité donner aux discours des réfugiés quand ceux-ci sont obligés de décrire leur pays comme étant un Etat mauvais pour avoir le droit de rester sur le territoire sud-coréen. Il en était de même lors de la guerre froide lorsque les citoyens soviétiques voulant être des réfugiés politiques aux Etats-Unis devaient critiquer le système politique de leur pays.

Par ailleurs, il est incohérent de comparer les institutions et systèmes politiques des pays en voie de développement et de ceux des pays développés. Certes, il existe des colonies de travail en RPDC pour « rééduquer » les personnes ayant commis des délits économiques, c'est-à-dire le vol de l'Etat qui est pratique courante dans ce pays, mais il existe également des prisons en Afrique où les conditions de détention sont similaires à celles de la RPDC, voire pire. Sans oublier l'existence en Occident du camp américain de Guantanamo dans le sud-est de Cuba. Dans ce centre de détention militaire de haute sécurité, sont détenues des personnes qualifiées de « combattant illégal » capturés par l'armée américaine dans les différentes opérations qu'elle mène à l'étranger contre des militants et terroristes islamistes. Les détenus ne sont pas soumis au système judiciaire militaire américain car cette base est située hors des Etats-Unis.

G) LES DISCOURS CONTRADICTOIRES DES INTERNAUTES

Selon l'internaute Eirikur, le 28 décembre 2011 :

Le public parle de choses concernant la Corée qu'il ne connaît pas et en tire des conclusions erronées. Il n'est pour autant pas blâmable car la responsabilité repose sur les différents journalistes occidentaux qui déforment quelque peu la réalité lors de leur retour de Corée du nord.

Il suffit de regarder les reportages, lire les compte-rendus, visionner les diaporamas proposés par les journalistes occidentaux, tous présenteront quelques images ou anecdotes censées avoir été prises à l'insu de leurs guides. Curieux, les guides doivent être vraiment mauvais dans leur mission de censure.

---

coréenne traduit un phénomène récent, apparu dans les années 1990 avec la disparition des démocraties populaires en URSS et dans l'Europe de l'Est, et accentué par une quête effrénée du scoop pour exister dans un paysage médiatique plus morcelé et davantage concurrentiel. Les services secrets américains et sud-coréens jouent également un rôle dans l'image négative de la RPDC, alors qu'il est possible de traiter la question coréenne en accédant au pays et en diversifiant ses sources d'informations. Cette présentation à l'emporte-pièce de la RPDC a comme corollaire une quasi-ignorance de la République de Corée, vue à tort comme un pays entièrement distinct de la RPDC, alors que les traits propres à la culture coréenne dans son ensemble offrent une grille de lecture particulièrement opérationnelle.

Evidemment, la réalité est ailleurs, ce que ces journalistes omettent de dire, c'est que ces images volées ne le sont pas à l'insu des fonctionnaires nord-coréens. Ceux-ci savent fermer les yeux à certains moments, ou détourner le regard, pour qu'une image hors propagande ait une chance d'être prise.

Il est difficile de croire que les journalistes en question soient stupides au point de penser que tout cela se soit fait réellement à l'insu de leurs hôtes. Ils savent très bien qu'on les a laissé faire, mais il est tellement plus vendeur de parler d'images volées, cela donne une dimension aventure à un reportage qui ne peut être que très banal puisqu'il suit un parcours forcé.

Reste finalement à donner l'explication de ces images interdites autorisées : initialement il s'agissait d'une forme indirecte de propagande de la part du gouvernement nord-coréen. Les fonctionnaires guides avaient pour ordre d'interdire officiellement mais de laisser faire officieusement la prise de certaines photos négatives pour le régime mais qui étaient elles mêmes préparées et mises en scène. L'objectif est simple : donner l'illusion que le journaliste a obtenu une image que le régime voulait cacher, alors que le pire est ailleurs. Le traitement médiatique occidental propagandiste s'en trouve alors considérablement diminué.

Depuis quelques années la situation a quelque peu changé : ce sont les fonctionnaires avec l'aval de leur hiérarchie qui sont de moins en moins regardant sur l'application de la censure de l'Etat . Il y a un mouvement de fond qui a compris l'importance de l'ouverture au reste du monde pour espérer un jour un changement de régime, que le peuple désire. Il est donc important de laisser les quelques visiteurs de passage prendre des images qui accablent le régime, afin de doucement le décrédibiliser.

Encore une fois, ces images sont offertes sur un plateau, elles ne sont pas prises à l'insu des guides, qui ne risquent rien à faire cela. Mais pour comprendre cela, il faut soit connaître le pays, soit attendre de nos journalistes une honnêteté intellectuelle dont ils sont incapables de faire preuve en disant que les images prises sont volées dans le cadre de leur propagande journalistique.

Selon l'internaute Cyprien, le 4 janvier 2012 :

Plutôt que d'énoncer des faits qui pourraient être en bonne partie en faveur de la Corée du Nord, on préfère la propagande sur 95% d'allégations non vérifiables afin de discréditer le régime du Nord. L'ancien président Bush Junior et le précédent président Lee Myung-bak[105] de la République de Corée ont largement contribué à

105Lee Myung-bak était le dixième président de la République de Corée. Il a pris ses fonctions le 25 février 2008. Il était membre du Grand parti national. Après avoir gagné de justesse les primaires du Grand parti national face à Park Geun-hye, il remporte largement l'élection présidentielle en décembre2007 avec 48,7% des voix contre 26% pour son principal rival.

l'instabilité de la péninsule coréenne . D'ailleurs il y aurait plus de provocations côté Sud que côté Nord.

Et on a oublié de mentionner le sort de la militante pour l'unification sud-coréenne résidant en France Hwang Hye-ro[106] qui a été emprisonnée deux ans et demi par les autorités du Sud pour avoir fait un simple voyage au Nord lors d'un événement pacifique et qui compte retourner illégalement au Nord pour présenter ses condoléances suite à la mort de Kim Jong-il, au même titre que la veuve de l'ancien président sud-coréen Kim Dae-jung[107] qui était très impliquée tout comme son mari dans l' unification de la péninsule coréenne. Le travail de ce dernier concernant la réunification a été anéanti par les « imposteurs » que sont Lee et Bush.

Mais on ne peut pas nier ce qui est vérifiable : la Corée du Nord est un pays ultra militarisé et fermé, où l'on n'a pas le droit d'entrer sans être strictement encadré, d'où l'on n'a pas le droit de sortir, où l'on n'a pas le droit d'avoir un avis différent de celui du régime, où le culte de la personnalité des autocrates mégalomanes qui se succèdent est poussé à son paroxysme.

Ceci sans parler des informations qui ont filtré sur les famines, les exécutions, la répression des opposants, les assassinats politiques, la paranoïa, l'arme nucléaire. Ces éléments sont peut-être peu vérifiables mais il faut une sacré dose de mauvaise foi pour contredire l'avis de l'ensemble des spécialistes de la question nord-coréenne, hormis les nord-coréens eux-mêmes et quelques chinois[108].

Selon l'internaute Kim, le 28 décembre 2011 :

Je suis très circonspect sur tout ce qui peut se dire et se montrer sur la Corée du Nord

106La militante sud-coréenne, représentante conjointe de la Solidarité pour la Corée pour l'unification et la démocratie qui s'est rendue à Pyongyang sans autorisation du gouvernement de Séoul, a présenté ses condoléances devant la dépouille de Kim Jong-il a rapporté l'Agence centrale de presse nord-coréenne KCNA. Hwang a laissé dans le registre de condoléances un message disant que « je présente toutes mes condoléances au président de la Commission de défense nationale qui a consacré sa vie à chercher l'unification et la réconciliation de notre ethnie » précise la KNCA. Elle est partie de la France où elle vit pour se rendre à Pyongyang via Pékin. Ce voyage est le deuxième de Hwang sans l'autorisation du gouvernement sud-coréen. Son premier voyage à Pyongyang remonte à 1999 en tant que représentante de l'Union générale des associations d'étudiants du Sud pour participer à un événement marquant le Jour de la libération de la péninsule coréenne le 15 août.

107Kim Dae-jung est élu président de la République de Corée en 1997 et le reste jusqu'en 2003. Il obtient le prix Nobel de la paix pour sa politique du « rayon de soleil » inspirée de l'*Ostpolitik* de Willy Brandt en Allemagne.

108Cf. l'ouvrage de Kim Eunseun et Sébastien Falletti. *Corée du Nord – 9 ans pour fuir l'enfer* .Michel Lafon. 8 mars 2012. Un témoignage qui retrace le parcours d'une transfuge qui a fui la RPDC touchée par la famine avant d'être renvoyée dans son pays d'origine où elle a vécu un véritable cauchemar a été élaboré par un journaliste français basé à Séoul, Sebastien Falletti, en se basant sur les récits de la réfugiée. Cette nord-coréenne ainsi que sa mère et sa sœur arrivées en Chine ont été renvoyées en RPDC. Elles s'enfuient de nouveau pour atteindre le désert de Mongolie puis la République de Corée. Chaque année plus de 2000 transfuges nord-coréens rejoignent la République de Corée. Kim Eun-seun conteste le rapatriement des transfuges nord-coréens arrêtés en Chine et demande une plus grande attention envers ces derniers en regrettant l'attitude passive des sud-coréens vis-à-vis de la question des nord-coréens.

parce que l'on oublie en général un fait simple et concret : ce pays est encore en guerre puisqu'il n'a pas signé de traité de paix . En guerre avec la Corée du Sud et en guerre avec nous (des français sont morts là-bas). La propagande fonctionne dans les deux sens, des gens qui meurent sur le pavé et dont personne ne s'occupe il y en a tous les jours dans les pays occidentaux.

Selon l'internaute Eric Lafforgue, le 29 décembre 2011 :

Les pseudo « démocraties » occidentales et le système capitaliste en général délivre une propagande monolithique à propos de tout ce qui pourrait les menacer : ce serait trop dangereux que la population ait le moindre espoir qu'un autre système soit possible. Alors on brandit la figure du terroriste enturbanné qui menace vos enfants ou des pays du mal qui détiennent nécessairement des actes de destruction massive, ou de la dictature déshumanisante.

Le prétexte mensonger des prétendues armes de destruction massives de l'Iraq (une affabulation des services américains) a permis d'envahir ce pays et de partager ses ressources entre multinationales américaines, cela impunément au prix du massacre de plus de 100 000 irakiens et de la destruction d'une bonne partie du pays.

L'attentat des *twin towers* à New York a servi à aggraver la répression, la surveillance, et le contrôle de toute activité réputée anti-américaine,et de légitimer les drones survolant et bombardant des pays souverains, les assassinats ciblés et autres atrocités comme la torture et les camps illégaux comme Guantanamo (après tout un terroriste jugé par les médias occidentaux n'a aucun droit à un procès n'est-ce pas?). Comparé à ces 3000 victimes, les 100 000 morts de Nagasaki et Hiroshima, massacrés au mépris de toutes les lois de la guerre, eux, sont négligeables, personne n'a même songé à présenter des excuses ; c'étaient pourtant des civils, mais jaunes, coupables d'habiter dans le pays ennemi. Les 35 millions de morts de faim chaque année causés par l'accumulation des richesses par une oligarchie sans scrupule, ne donne même pas droit à la minute de silence, encore moins à des actions pour leur éviter ce sort. Même chose pour les quelques 400 morts de froid dans les rues en France chaque année.

Selon l'internaute Spartacus, le 29 décembre 2011 :

La propagande occidentale imagine les nord-coréens comme étant des zombies. Les coréens du nord sont des êtres humains qui peuvent comme tout le monde avoir un chagrin sincère quand un dirigeant meurt. Heureusement, l'esprit critique demeure vivant chez beaucoup et la pensée individuelle, consciente, reste un moyen de se protéger de la propagande, autant dans les pays occidentaux que communistes.

La Corée du Nord a accepté lors des funérailles de Kim Jong-il que beaucoup de femmes entourent le cortège funéraire et pleurent. Cela fait de belles images mais comme d'habitude ils en font trop et leur propagande tue leur propagande. Néanmoins il y a des larmes sincères car il faut comprendre que des leur plus jeune âge on leur explique que leurs dirigeants font tout pour eux et les gens sans médias critiques finissent par y croire. J'ai même vu un cours sur les exploits agricoles de Kim Jong-il donné à des enfants de 4 ans dans une maternelle. Les nord-coréens ont laissé filmer car ils ne voient pas de mal à cela, à une propagande dès le jeune âge. C'est une autre histoire pour l'élite de Pyongyang qui peut aller et venir dans les pays amis et qui sait qu'il y a une autre vie en dehors des chers leaders.

H) LA REVUE LA LIBERTE ET L'ARTICLE DE STEPHANE COURTOIS

Le communisme fait de la résistance : la mort de Kim Jong-il ne va rien changer dans ce sanctuaire communiste qu'est la Corée du Nord selon la revue La liberté, quotidien romand édité à Fribourg en Suisse.

De la Chine à Cuba, en passant par la Corée du Nord, une poignée de régimes ont survécu à la faillite du communisme en Europe dès 1989. Terreur et concessions économiques leur permettent de tenir le coup.

Le communisme, de la propriété collective à la faillite collective. Dès 1989, les régimes qui défendaient cette idéologie totalitaire se sont effondrés les uns après les autres en Europe. Bon débarras ? Le communisme qui a traversé le XXème siècle en laissant plus de 100 millions de personnes sur le carreau tient de l'anachronisme aujourd'hui. Mais il tient. Et il reste encore bien vivant, comme la Corée du Nord l'a encore froidement rappelé après la mort du dictateur Kim Jong-il. « Il va falloir encore compter sur les régimes communistes qui ont resisté : la Chine, la Corée du Nord, le Vietnam, Cuba et le Laos » prévient Stéphane Courtois[109], fin connaisseur de cette doctrine et auteur de « Sortir du communisme, changer d'époque »[110]

109Stéphane Courtois est né le 25 novembre 1947. Il est un historien et universitaire français, directeur de recherche au CNRS (Université de Paris X), professeur à l'Institut catholiques d'études supérieures (ICES) de la Roche-sur-Yon, spécialiste de l'histoire des mouvances et des régimes communistes. Il est le spécialiste de l'anti-communisme. Pour Stéphane Courtois, le communisme est une sorte de totalitarisme , au même titre que le fascisme italien et le nazisme allemand, en occultant le fait qu'Hannah Arendt classe également l'impérialisme (dont le colonialisme) dans le totalitarisme. En ce sens il s'oppose à Hannah Arendt et à George L. Mosse. La première fait correspondre la naissance du totalitarisme à l'oeuvre en Russie avec l'émergence de Staline (et non de Lénine), partant de là elle réduit le totalitarisme à la seule fraction chronologique du « stalinisme ». L'historiographie basée sur cette thèse d'Hannah Arendt, conçue dans les années 1950 est, selon Stéphane Courtois, majoritaire dans l'enseignement du phénomène totalitaire en France au XXIème siècle mais Stéphane Courtois déclare militer contre cette orientation historiographique à laquelle il oppose la thèse d'un communisme totalitaire dont les prémices sont la publication du *Que Faire ?* de Lénine dès 1902. Cette thèse est exposée dans son ouvrage *Communisme et totalitarisme* (Perrin. 2009).

110Ouvrage publié aux éditions PUF. 12 octobre 2011.

Qu'elle est loin la société égalitaire et harmonieuse imaginée par les philosophes. Dans la pratique, le communisme s'est transformé en une dictature d'Etat impitoyable : le régime détient les trois monopoles : politique, économique et de la pensée. Pour asseoir son pouvoir et pour promouvoir la révolution communiste en supprimant toute résistance, il a mis en place un système de répression jusqu'à ériger la terreur en mode de gouvernement. « Sans cela, le système ne peut pas fonctionner, tout s 'écroule », observe Stéphane Courtois. « Avec un tel système, la capacité de résistance psychologique de la population est écrasée, il faut s'adapter et marcher avec le régime. Mais la terreur ne nécessite pas de torture et de massacre massif ».

Les régimes qui ont survécu à la débâcle généralisée en Europe ont pourtant davantage produit des cadavres que des biens de consommation . Pas étonnant que les habitants tentent de s'enfuir de ces prisons à ciel ouvert comme Cuba à bord de barques sur une mer infestée de requins où la Corée du Nord où les militaires aux frontières dégomment les fuyards comme au tir-pipe. En 1997, dans le « Livre noir du communisme »[111], Stéphane Courtois a fait les comptes : cette terreur rouge a coûté la vie à 65 millions de personnes en Chine, 2 millions en Corée du Nord, 1 million au Vietnam, des dizaines de milliers à Cuba. Depuis, le bilan s'est bien alourdi assure l'auteur. « Il est confirmé à la hausse par des archives qui s'ouvrent depuis quinze ans en particulier en Chine ».

Dès la fin de la Seconde guerre mondiale la vague rouge déferle sur l'Europe de l'Est. Les soviétiques imposent entre 1945 et 1948 des équipes communistes aux commandes de chaque pays via l' Armée rouge et sa politique de terreur. Mais elles n'étaient pas programmées pour durer, à entendre Stéphane Courtois : « Si ces régimes sont tombés en Europe de l'Est, c'est qu'ils étaient hors sol, totalement artificiels. Ils n'avaient pas d'ancrage profond dans la société[112], c'est pourquoi ils se sont écroulés comme des châteaux de cartes dès 1989 ».

A la différence des pays de l'Est auparavant, le pouvoir de terreur est « autochtone » dans les derniers bastions communistes. Moscou a certes mis en place dans les années 1930-40 les partis communistes en Chine et au Vietnam. Mais après la mort de Staline, qui avait un « contrôle total » sur les leaders de ces pays, ces derniers se sont affranchis. Ils étaient assez puissants pour imposer la terreur chez eux sans avoir recours aux chars soviétiques. « Ces leaders se sont dégagés de la base et ont très bien compris que pour exprimer leur volonté de puissance absolue, il n'y a rien de mieux

111Le livre noir du communisme, crimes, terreurs et répressions est un ouvrage rédigé par un collectif d'universitaires dont Stéphane Courtois, publié en 1997 par Robert Laffont. Rédigé pour marquer le quatre-vingtième anniversaire de la révolution russe de 1917, il dresse un bilan des régimes se réclamant du marxisme-léninisme. Y a également participé Pierre Rigoulot, qui serait selon certains un spécialiste de la RPDC alors qu'il n'y a jamais été, très engagé sur la question du totalitarisme communiste et ayant même un bureau dans les locaux du MEDEF.

112Cette affirmation est à prendre avec beaucoup de précautions, de nombreux Allemands de la partie Est de l'Allemagne après plusieurs décennies de réunification restant toujours affectés par la disparition de leur pays, la République Démocratique Allemande.

que le logiciel communiste » éclaire Stéphane Courtois . Ces figures charismatiques, qui se sont ainsi servies du communisme pour satisfaire leur soif de pouvoir étaient beaucoup plus radicales que leur alter ego en Europe : Mao Zedong en Chine, Fidel Castro à Cuba, Ho Chi Minh au Vietnam, Kim Il-sung en Corée du Nord.

Le cas de Fidel Castro est révélateur de cette instrumentalisation. Le compagnon de Che Guevara, un soviétophile convaincu, n'était pas communiste au départ . Mais il a vite saisi l'intérêt de se rapprocher dès 1957 du parti communiste cubain, qu'il avait pourtant persécuté pour mener sa révolution. Il l'a récupéré par la suite afin d'utiliser le communisme comme épouvantail contre les Etats Unis. Fidel Castro a créé une idéologie en même temps qu'une légende. Tout comme Mao a élaboré le maoïsme, un petit livre rouge à la main. De son côté le nord-coréen Kim Il-sung a imposé sa doctrine, le Juche, qui règle le destin de chaque citoyen.

La longévité des régimes trouve une autre explication dans l'utilisation du communisme comme force nationale . « Ce sont des pays où cette idéologie s'identifie de manière symbiotique avec le nationalisme et la lutte pour l'indépendance nationale » , souligne André Liebich, professeur d'histoire et de politique internationale à l'Institut des hautes études internationales et du développement de Genève. « C'est le cas à Cuba contre les gringos, au Vietnam contre les français puis les américains, en Corée du Nord où le mouvement communiste s'est identifié avec les activités partisanes contre l'occupant japonais. Même au Laos, il y a eu une lutte nationale en marge de la guerre du Vietnam. En Chine aussi, le parti communiste arrive au pouvoir à travers une lutte nationale contre le Japon , contrairement aux régimes imposés en Europe de l'Est ».

Dans les Etats dont l'histoire a été le témoin d'une lutte nationale contre l'impérialisme, le communisme garde une certaine crédibilité et légitimité. L'anti-impérialisme est d'ailleurs le fonds de commerce de ces pays communistes. Ils ont un ennemi commun :les Etats-Unis. Chaque pays a été confronté ou est toujours en conflit avec les américains, à l'image de Pyongyang qui n'est pas près d' enterrer la hache de guerre. La Corée du Nord survit grâce au chantage atomique. Pareil pour Pékin qui tient Washington par le chantage économique.

De tous les survivants, la Corée du Nord est la dernière poche de résistance du communisme à l'état pur. C'est l'URSS des années 1940, un musée du communisme. Et son parrain protecteur la Chine. En Chine, les monopoles de la pensée et du politique sont maintenus, alors que celui de l'économie a sauté. Toutefois « Il n'y a plus d'idéologie forte . Quand les gens peuvent sortir du pays, on ne peut plus dire que c'est totalitaire. Ils voient le monde, pensent autrement », explique Stéphane Courtois.

Le Vietnam « se calque sur le modèle chinois » selon Stéphane Courtois avec un parti communiste à sa tête, lâchant un peu la bride au niveau économique. Mais ce parti est omnipotent et persécute les dissidents. « On est passé en Chine et au Vietnam du totalitarisme[113] à l'autoritarisme[114], avec en plus la formation d'une véritable bourgeoisie basée sur la nomenklatura communiste[115] », éclaire l'historien . Du côté de Cuba, on conserve l'idéologie communiste classique, totalitaire, en moins de terrifiant que celle de la Corée du Nord. Au Laos, le parti unique domine depuis 1975.

Malgré le dépôt de bilan communiste en Europe, des partis communistes gardent une clientèle fidèle en France, en République tchèque, en Russie, à Chypre, en Biélorussie. L'influence subsiste aussi dans des niches comme les puissants syndicats français, les grèves le rappellent régulièrement aux habitants.

La Chine et les autres pays communistes survivent grâce au capitalisme. « La Chine doit pédaler très vite pour que la bicyclette reste debout ». La formule d'André Liebich professeur d'histoire et de politique internationales à l' IHEID[116] a valeur de proverbe chinois. Elle résume bien l'effort que Pékin doit fournir pour ne pas manquer le chemin tracé par Deng Xiaoping il y a plus de trente ans. L'ancien premier ministre a compris que le système économique ne tiendrait pas sans une ouverture. C'est lui qui a mis en orbite le pays devenu la deuxième puissance économique mondiale, et le premier producteur dans d'innombrables domaines.

113Le totalitarisme est le système politique des régimes à parti unique, n'admettant aucune opposition organisée, dans lequel l'Etat tend à confisquer la totalité des activités de la société. Concept forgé au XXème siècle, durant l'entre-deux guerres, le totalitarisme signifie étymologiquement « système tendant à la totalité, à l'unité ». L'expression totalitaire vient du fait qu'il ne s'agit pas de contrôler uniquement l'activité des hommes comme le ferait une dictature unique : un régime totalitaire tente de s'immiscer jusque dans la sphère intime de la pensée, en imposant à tous les citoyens l'adhésion à une idéologie obligatoire,hors de laquelle ils sont considérés comme ennemis de la communauté. Les caractéristiques habituellement retenues pour définir le totalitarisme sont : une idéologie imposée à tous, un parti unique contrôlant l'appareil d'Etat dirigé idéalement par un chef charismatique, un appareil policier recourant à la terreur, une direction centrale de l'économie, un monopole des moyens de communication de masse et de la force armée.

114L'autoritarisme peut aussi bien désigner un comportement que le mode de fonctionnement d'une structure politique. L'autoritarisme consiste dans les deux cas en une prééminence, une hypertrophie de l'autorité érigée en valeur suprême. Si certains chercheurs et professeurs en Sciences Politiques définissent l'autoritarisme comme étant un des trois grands types de système politique avec la démocratie et le totalitarisme, beaucoup d'autres classifications considèrent cette classification comme trop formelle et ne correspondant pas à la réalité. Un régime autoritaire est un régime politique qui par diverses moyens (propagande, encadrement de la population, répression) cherche la soumission et l'obéissance de la société.

115La Nomenklatura est un terme russe passé dans les langues des autres pays communistes pour désigner l'élite du parti communiste de l'Union soviétique et de ses satellites. Il s'agissait de listes de noms à l'époque « de camarades dignes de la confiance du parti », donc susceptibles de se voir confier des responsabilités et les avantages qui l'accompagnent. Aujourd'hui le terme est toujours utilisé hors de son contexte historique pour désigner de façon péjorative l'élite et les privilèges qui lui sont associés ou le groupe qui exerce par le truchement de l'Etat un pouvoir exorbitant dans un domaine commercial sans responsabilité personnelle. Dans le langage courant des anciens pays communistes un privilégié est un nomenklaturiste.

116L'IHEID est l'institut des hautes études internationales et du développement basé à Genève d'orientation très conservatrice.

C'est que la croissance garantit la légitimité du pouvoir. « Le régime chinois aurait du mal à tenir sans cette ouverture capitaliste », abonde André Liebich . Tant que le peuple profite de l'amélioration de ses conditions de vie, le pays restera stable. Au moindre relâchement de la croissance, il risque l'éclatement. Mais cette croissance a commencé à ralentir (9,2% en 2011 contre 10,4% en 2010). Et le gouvernement craint une multiplication de tensions sociales, son cauchemar face aux inégalités criantes.

A Cuba, les frères Castro ont aussi relevé légèrement le couvercle de la marmite. Juste assez pour éviter l'explosion. Le parti communiste a adopté en avril 2011 trois cent treize réformes économiques et sociales. Elles doivent encourager l'initiative privée et réduire le rôle de l'Etat dans la vie économique. Les habitants ont ainsi la possibilité d'acheter et de vendre maisons et voitures.

Ailleurs, le Vietnam s'est rallié à l'économie de marché. La dé-collectivisation est une réalité au Laos. En revanche, la Corée du Nord, c'est la Chine de Mao au niveau économique. Et le régime ne risque pas de lâcher du mou avec l'intronisation de Kim Jong-un, digne héritier d'une dynastie tyrannique. Comment peut-il craindre des mouvements sociaux de la part d'habitants enfermés qui ignorent ce qui se passe à l'extérieur ? « Ils sont tellement conditionnés qu'ils pensent que le régime n'est pas responsable de la situation » glisse le professeur André Liebich. Certains choisissent pourtant de fuir le pays , c'est la seule façon d'exprimer leur révolte.

I) INTERVIEW DE BERTIL LINTNER

Bertil Lintner est un journaliste suédois basé en Thaïlande. Longtemps correspondant pour le *Far Eastern Economic Review* et le *Svenska Dagbladet*, il écrit également pour de nombreux quotidiens internationaux, dont le *Washington Post*, le *Wall Street Journal*, le *Los Angeles Times*, le *Courrier International* et le *Hankyoreh Shinmun* en Corée.

Bertil Lintner est l'un des rares journalistes occidentaux à s'être rendu en RPDC. Ses recherches sur la RPDC lui ont valu un prix d'excellence de la part de la *Society of Publishers in Asia.*

Il est l'auteur de « Great Leader, Dear Leader : demistifying North Korea under the Kim clan » publié en 2005. Il a récemment publié une série d'articles au sujet du commerce international nord-coréen, où il parle notamment de l'exportation du savoir-faire des nord-coréens en matière d'ingénierie et de construction de tunnels.

Voici le contenu de l'interview du 14 juin 2009 :

Séoul-Paris (SP) : En tant que journaliste suédois basé en Thaïlande, le lien avec la Corée du Nord n'est pas évident. Pourriez-vous expliquer d'où viennent votre intérêt et expertise pour la Corée du Nord ?

Bertil Lintner (BL) : Je suis né en Suède, mais je vis en Asie depuis 1975. Pendant de nombreuses années, mon centre d'intérêt principal était la Birmanie, mais j'ai commencé à faire attention à la Corée du Nord à partir de 2001. Depuis, j'ai écrit de nombreux articles sur la Corée du Nord pour différents magazines et un ouvrage.

SP : La Corée du Nord est souvent considérée comme un Etat voyou. A votre avis, quel est son degré d'implication dans le commerce du Triangle d'Or ?

BL : La seule preuve d'une telle implication vient du fait que l'héroïne fabriquée dans le secteur birman du Triangle d'Or a été transportée dans des bateaux nord-coréens à Taïwan en juillet 2002 et en Australie en avril 2003. La prise de 2003 était particulièrement significative : 125 kilogrammes à bord du « Pong Su ».

SP : Vous avez eu l'occasion de vous rendre personnellement en Corée du Nord. Quelles ont été vos impressions ?

BL : J'ai visité la Corée du Nord en avril 2004 et je me suis rendu du côté sud de la frontière démilitarisée plusieurs fois, ainsi qu'a la frontière entre la Russie et la Corée du Nord. Ma semaine passée à Pyongyang fut très intéressante. J'ai trouvé les Nord-coréens très chaleureux et amicaux bien qu'ils vivent dans une société rigide, privés de liberté.

SP : L'exportation du savoir-faire nord-coréen en matière de tunnel est un fait relativement méconnu. Pouvez-vous en dire plus ?

BL : Pas si méconnu que cela. Des articles de magazines militaires américains en parlent, notamment de l'utilisation du savoir-faire nord-coréen en matière de tunnel en Birmanie et au Liban par le Hezbollah.

SP : Séoul n'est qu'à 50 kilomètres de la frontière nord-coréenne. Pensez-vous que la ville pourrait reposer sur un réseau de tunnels nord-coréens ?

BL : Il est impossible de le savoir. Certains rapports le suggèrent, mais sans vraiment de peurs tangibles.

SP : La communauté internationale a renforcé les sanctions contre la Corée du Nord, suite à ses récents essais nucléaires. La Corée du Sud a rejoint la « Proliferation

Security Initiative »[117], et la Chine semble adopter une attitude plus ferme à l'égard de son voisin. Quel peut être l'impact pour l'économie nord-coréenne ?

BL: L'économie de la Corée du Nord est déjà un désastre et va mettre beaucoup de temps à se redresser, sanctions ou pas.

SP : Les Coréens du Sud et du Nord parlent la même langue, mangent la même nourriture, et au fond d'eux partagent les mêmes valeurs confucéennes. Pour autant, ils ont vécu dans deux systèmes radicalement opposés durant les cinquante dernières années. La réunification est-elle toujours réalisable, ou même souhaitable ?

BL : C'est aux coréens de décider de cela et ce que je pense est hors de propos. Mais je vois qu'il y a beaucoup de puissances étrangères qui ne voient pas d'un bon œil la réunification de la Corée. Une Corée réunifiée avec les richesses en minerais du Nord et la base industrielle du Sud serait un concurrent très sérieux du Japon. Avec une Corée réunifiée, la Chine risquerait de perdre son influence sur la péninsule par l'intermédiaire de la Corée du Nord, de même que la Russie. Et si la paix et la normalité étaient restaurées sur la péninsule, il n'y aurait plus de raison pour y maintenir des bases militaires américaines. C'est assez déprimant de voir que les puissances souhaitent, au moins pour le moment, le maintien du statu quo.

J) LA DISQUALIFICATION DE LA RPDC : LE « CAS » PIERRE RIGOULOT ET LES SOURCES DOCUMENTAIRES

Il existe en France des officines qui disqualifient la RPDC. Selon, Pierre Rigoulot[118], qui en fait partie, la RPDC reste l'un des Etats les plus craints et l'un des plus méconnus de la planète. Imposé par les baïonnettes soviétiques en 1945, sauvé de l'anéantissement par une formidable intervention militaire chinoise en 1950, et ayant survécu, depuis l'armistice mettant fin à la guerre de Corée en 1953, à l'effondrement des régimes soviétisés et à l'adaptation chinoise au capitalisme, le régime stalinien semble devoir perdurer, véritable anachronisme du XXIè siècle.

Cet auteur, ancien contributeur du Livre noir du communisme avec Stéphane Courtois, entreprend dans son ouvrage « Corée du Nord, Etat voyou » de restituer

117L'initiative de sécurité contre la prolifération est un programme de coopération international qui cherche à enrayer le trafic d'armes de destruction massive, de leurs vecteurs et des matériels connexes. Elle a été annoncée par le président George W. Bush le 31 mai 2003. En 2011 elle compte 98 pays adhérents.

118Pierre Rigoulot est né à Paris en 1944 et est spécialisé dans l'histoire du mouvement communiste et particulièrement celle des Etats dits communistes. S'étant spécialisé sur la RPDC avec l'appui financier du MEDEF et d'autres services, Pierre Rigoulot a publié en 2000 avec le nord-coréen Kang Chol-hwan le premier témoignage en Occident sur les camps nord-coréens, « Les aquariums de Pyongyang » (Robert Laffont. 15 juin 2000) traduit en six langues. Il fonde en même temps un comité d'aide à la population nord-coréenne et publie l'ouvrage « Corée du Nord, Etat voyou » (Buchet-Chastel. 8 mars 2007). Son analyse des mouvements communistes est toutefois relative puisqu'il reste très solidaire des Etats-Unis et ne s'est jamais rendu en RPDC. Il serait même « financé » par Washington.

l'histoire de la RPDC et ses prolongements dans l'actualité. Tentative rendue difficile par l'opacité même du régime de Pyongyang, mais qui parvient malgré tout à creuser quelques pistes, en particulier sur les implications diplomatiques et intérieures du très étrange «réchauffement » des relations inter-coréennes.

Le pouvoir communiste s'est en effet avéré incapable de tenir ses promesses d'un « avenir radieux » et condamne son propre peuple à la famine. L 'opposition a été désintégrée, la moindre contestation pouvant aboutir à la déportation. La RPDC a également initié des opérations de déstabilisation, prêtant la main à des attentats terroristes, kidnappant sans gêne des japonais et des sud-coréens, promouvant des trafics de toute sorte, armes et contrefaçon notamment.

Oui, assurément, selon l'auteur, Pyongyang mérite bel et bien le qualificatif d' « Etat voyou ». Son ancien leader vénéré , l'infaillible Kim Jong-il, apparaissait comme étant le digne fils de son père Kim Il-sung. Si la communauté internationale semble désormais faire preuve d'un minimum de fermeté, il n'empêche que l'acquisition, par ce plagiat du stalinisme, de la bombe atomique n'est pas sans poser une inquiétante problématique en Asie.

Selon Pierre Rigoulot, la RPDC est l'un des derniers régimes communistes de la planète. Peu de chose transpire de ce pays opaque, si ce n'est que la population – 21 millions d'habitants- y vit dans une situation d'oppression et de disette permanentes.

Pierre Rigoulot, fait le point dans ses ouvrages sur ce fleuron du « club fermé » des Etats voyous qu'est la RPDC. Il revient sur l'histoire, dénonce les structures en place, et met en lumière les pratiques plus que douteuses de Pyongyang -trafic divers, ventes d'armes, soutien au terrorisme international- qui survit paradoxalement grâce à une aide internationale toute relative. Dernièrement, après des gestes d'ouverture spectaculaires à la fin 2002 en direction de Séoul, Kim Jong-il a reconnu l'enlèvement de citoyens japonais par ses agents et l'existence d'un programme clandestin d'armement nucléaire.

La « fermeture quasi totale de la Corée du Nord au monde extérieur » selon Pierre Rigoulot rend difficile le travail de l'observateur politique ou de l'historien[119]. Les informations peuvent cependant être puisées à différentes sources selon cet auteur.

La presse et la radio nord-coréenne sont accessibles, au moins partiellement. Sur internet, une sélection d'articles est disponible en anglais et en espagnol.

La source d'information la plus importante, notamment sur la vie quotidienne, reste

119Les nord-coréens ne se sont pas enfermés, on les a enfermés à cause d'un embargo et des différentes sanctions internationales qui asphyxient le pays, qu'elles proviennent de l'ONU ou d'Etats mêmes.

les témoignages des réfugiés. De plus en plus nombreux, ils peuvent être recoupés aisément. Les informations en provenance des réseaux d'aide aux réfugiés, en Chine ou ailleurs, sont également précieuses, tout comme celles des *think tanks*[120] consacrés à la RPDC à Séoul.

La revue mensuelle *Vantage Point* et la revue trimestrielle *Keys*, de Séoul, cette dernière, organe du *Network to North Korea Democracy and Human Rights*, publient des débats et des informations de qualité sur la RPDC.

Les organisations de défense des droits de l'homme comme la *Citizen's Alliance* à Séoul (publication : *Life and Human Rights*), la *Renk* (*Rescue North Korean People*) à Tokyo, *Human Rights without Frontiers* à Bruxelles, le Comité d'aide à la population nord-coréenne, la Société internationale pour les droits de l'homme (SIDH) à Paris et la Lettre de Corée, offrent de bons échos de la situation en RPDC.

Dotés de moyens bien plus importants et bénéficiant d'une expérience de terrain, les membres des organisations non gouvernementales comme Médecins sans frontières, Action contre la faim, Médecins du monde, constituent d'excellentes sources d'informations. Des publications comme Géopolitique de la faim contiennent des données précises indispensables.

La presse française, écrite et parlée, suit la situation dans la péninsule coréenne . Libération (notamment Philippe Grangereau), Le Monde (Philippe Pons), Les Echos (Stéphane Dupont), l'évoquent régulièrement.

L'*international Herald Tribune*, la *Far Eastern Economic Rreview*, *Time* et *The Economist* sont des sources indispensables

La grande presse sud-coréenne est accessible en anglais sur internet. L'ambassade de France à Séoul en fait quotidiennement de courts résumés. Le *Korea Herald* et le *Korea Times* sont deux quotidiens anglophones utiles à consulter . Le site internet du *Chosun Ilbo*, le grand quotidien conservateur de Séoul est particulièrement riche en informations sur le Nord.

PARAGRAPHE II LES EXCEPTIONS A LA CRITIQUE DOMINANTE DE LA RPDC

A) L' ASSOCIATION D'AMITIE FRANCO-COREENNE

120Un *Think tank*, ou laboratoire d'idées, est une institution de droit privé, en principe indépendante des partis à but non lucratif, regroupant des experts et qui produit des études et des propositions dans le domaine des politiques publiques.

Dans le contexte d'une division de la Corée aujourd'hui anachronique, imposée contre son gré à la nation coréenne après la Seconde guerre mondiale, par le jeu des grandes puissances, l'Association d'amitié franco-coréenne (AAFC) a soutenu de manière constante le principe d'une réunification pacifique et indépendante de la nation coréenne depuis sa fondation en 1969, conformément à son aspiration légitime et à l'intérêt de la sécurité et de la paix dans le monde. L'AAFC œuvre au renforcement des liens d'amitié, de coopération et de solidarité, entre les peuples français et coréen, en appuyant les démarches conduites dans le cadre du dialogue inter-coréen depuis le sommet historique, organisé à Pyongyang du 13 au 15 juin 2000, entre les dirigeants de la République de Corée et de la RPDC, Kim Dae-jung et Kim Jong-il. Afin de renforcer les échanges entre les français et coréens dans leur intérêt mutuel, l' AAFC milite pour l'établissement de relations diplomatiques complètes entre la France et la RPDC. L'AAFC est affiliée au Comité international de liaison pour la réunification et la paix en Corée (CILRECO) créé en 1977, mouvement de solidarité qui rassemble des organisations d'amitié avec la cause du peuple coréen de divers pays et des organisations progressistes.

Cette association est d'autant plus importante qu'elle est rejointe dans son travail par des militants progressistes sud-coréens en France qui oeuvrent pour l'établissement d'une réelle démocratie en République de Corée qui permettrait par la suite d'aboutir à la réunification de la Corée.

Le 12 avril 2014, à la Maison des Mines et des Ponts et Chaussées de Paris s'est tenu le troisième colloque international sur la Corée, intitulé « Démocratie et paix : analyse et perspectives de la situation en Corée et en Asie de l'Est ». Alors que les deux précédents colloques internationaux sur la Corée avaient été organisés à Paris à l'initiative de l'Institut de recherches coréennes du XXIème siècle – Forum coréen international, avec les interventions de membres de l'AAFC, le colloque du 12 avril 2014 était pour la première fois co-organisé par le Forum coréen international et l'AAFC. Au moment où la défense de la démocratie au Sud de la péninsule constitue un objectif prioritaire tant pour l'AAFC que pour les militants progressistes sud-coréens en France, le colloque a réaffirmé la nécessité d'agir pour la paix et la démocratie dans la péninsule coréenne, les deux thématiques apparaissant intimement liées.

Après l'ouverture des travaux par Patrick Kuentzmann, secrétaire général de l'AAFC, la première table ronde a été consacrée à la défense de la démocratie en République de Corée en tant qu'exigence pour la paix et la réunification.

Ji Young-chul, ancien co-président de l'Alliance coréenne pour la réunification indépendante et la démocratie, ancien co-président du Centre pour l'économie alternative, a tout d'abord présenté les implications du changement politique opéré

par la présidente sud-coréenne Park Gun-hye, élue en décembre 2012 et entrée en fonction en février 2013, comme traduisant le risque d'une dérive fasciste et une montée du danger de guerre. La crise politique a été précipitée par une intervention massive des services de renseignement (NIS) dans la campagne électorale présidentielle. Au plan social, la répression de la grève des cheminots de Korail, a traduit le franchissement d'un degré supplémentaire dans l'offensive contre les travailleurs, entraînant par ailleurs une division du camp conservateur – le comportement du pouvoir ayant été critiqué par Kim Hyun-chol, fils de l'ancien président Kim Young-sam, l'expert des questions économiques du parti Saenuri Kim Jong-in, ou encore Lee Jae-oh et Chung Mong-joon. Au plan économique, la crise se manifeste par une soumission du pouvoir aux intérêts des chaebols (comme en témoigne notamment la poursuite, contre l'opinion publique, du projet d'aménagement des quatre principaux fleuves sud-coréens) et une explosion de la dette publique et privée. Enfin, dans les relations internationales, Mme Park Geun-hye a choisi l'alignement sur les Etats-Unis, y compris dans la critique du Nord. Les choix gouvernementaux qui ont été opérés visent à la suppression brutale des forces d'opposition, conduisant à faire revivre la dictature de l'ère Yusin, tout en accélérant les préparatifs d'une guerre contre la RPDC, dans le cadre des exercices militaires menés conjointement avec les Etats-Unis. Dans ce contexte l'unité s'impose pour permettre l'établissement d'un nouveau régime réformateur et démocratique.

Puis, Lee Sang-hun, co-président de l'Alliance coréenne pour la réunification indépendante et la démocratie, ancien vice-président du Parti démocratique du travail, a souligné les implications de la grève générale et de la nécessité d'une démocratie progressiste. Revenant sur la grève des cheminots de décembre 2013 contre la privatisation qui a été la plus longue de l'histoire des chemins de fer sud-coréens (23 jours), il a souligné le lancement le 25 février 2014 par le syndicat KCTU d'une grève générale alliant les revendications sociales et les exigences démocratiques. Resituant ce mouvement social dans la tradition des luttes coréennes, depuis le soulèvement du 1er mars 1919 jusqu'à celui de juin 1987, il a mis en exergue la convergence des revendications dans un front uni des luttes sur le mot d'ordre de démission de la Présidente Park Geun-hye. Les militants progressistes combattant en ce sens subissent une répression sans précédent, dont témoignent la procédure d'interdiction en cours du Parti progressiste unifié (PPU), parti d'opposition, et la condamnation à douze ans de prison du député du PPU Lee Soek-ki.

Enfin, Benoît Quennedey, vice-président de l'AAFC chargé des actions de coopération, a mis en exergue les condamnations internationales de l'actuelle dérive autoritaire en République de Corée. Le rapport 2013 sur les droits de l'homme du département d'Etat américain dresse un bilan critique sans précédent, depuis la mise en place d'un régime de démocratie parlementaire à Séoul, des évolutions en cours en République de Corée. La loi de sécurité nationale (LSN), qui permet des arrestations

arbitraires d'opposants, a conduit à 102 arrestations en 2013, soit un niveau record au cours de ces dix dernières années, tandis que s'étend la surveillance illégale des médias, d'hommes politiques et de simples citoyens. La procédure de déclaration préalable des manifestations a été dénoncée en juin 2013 comme une atteinte à la liberté de réunion par Mme Margaret Sekaggya, rapporteur des droits de l'homme pour les Nations-Unies, qui a également critiqué le manque d'indépendance politique de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), dépourvue de pouvoirs contraignants. Enfin, l'interdiction le 24 octobre 2013 du syndicat des enseignants a méconnu les principes de l'Organisation internationale du travail (OIT). Dans ce contexte une mobilisation internationale, que relaie l'AAFC, s'organise, comme en ont témoigné l'ampleur des manifestations en France contre la visite de Mme Park Geun-hye, puis pour le premier anniversaire de son élection. Le gouvernement américain a choisi d'exercer des pressions directes sur la République de Corée en matière des droits de l'homme. Mais d'autres gouvernements – dont celui français – ont préféré céder aux pressions économiques de Séoul en évitant d'évoquer cette question des droits de l'homme pour ne pas nuire aux relations commerciales entre les entités concernées.

Les débats ont porté sur la qualification du régime sud-coréen, traduisant aussi les différences de cultures politiques : en République de Corée, la référence au fascisme renvoie explicitement à la période de la colonisation japonaise puis au régime militaire du Président Park Chung-hee, père de l'actuelle dirigeante. Stephen Cho, directeur de l'Institut de recherches coréennes du XXIème siècle, a souligné le caractère répressif ouvertement fasciste, de la LSN (loi sur la sécurité nationale)[121], en application de laquelle il a été emprisonné pendant sept ans. Sur la grève des cheminots, Lee Sang-hun, a observé que d'ores et déjà 140 licenciements de dirigeants syndicaux avaient été prononcé et que des poursuites étaient en cours à l'initiative de l'entreprise de transports, contre les cheminots ayant fait grève, notamment pour obtenir un dédommagement des pertes subies par Korail. Dans la mesure où l'accord de fin de grève n'a pas été respecté par la direction de Korail, 100 cheminots ont engagé le 9 avril 2014 une grève de la faim.

La seconde table ronde a été consacrée à la situation diplomatique et militaire en Asie de l'Est et aux perspectives d'un système de paix.

Patrick Kuentzmann, secrétaire général de l'AAFC, a souligné l'enjeu coréen au cœur du « pivot asiatique ». Le contrôle de l'Eurasie permet d'assurer une suprématie mondiale – hier de l'Angleterre et aujourd'hui par les Etats-Unis, puissances

121 La loi de sécurité nationale a été instaurée en 1948 pour lutter contre l'idéologie communiste du régime rival nord-coréen. En raison de la grande latitude d'interprétation qu'elle autorise, la loi de sécurité nationale a souvent servi de prétexte pour réprimer toute manifestation contestataire, même si celle-ci relevait parfois davantage de revendications démocratiques que d'une revendication de l'idéologie communiste. Voir à ce propos l'ouvrage d'Eric Bidet. *Corée du Sud, économie sociale et société civile*. L'Harmattan /Innoval. 2003, p. 137.

maritimes- dessinant un pivot autour duquel s'organise la recherche de l'hégémonie sur la planète. Théorisé par Zbigniew Brzezinski, conseiller à la sécurité nationale du Président Jimmy Carter puis conseiller de Barack Obama, candidat à l'élection présidentielle de 2008, le maintien de l'hégémonie américaine se traduit par des interventions des Etats-Unis aux confins de « l'île-monde » (Corée 1950-1953, Vietnam 1955-1975) et dans un « arc de crises » s'étendant des Balkans à l'Asie centrale en passant par le Moyen-Orient. C'est dans ce cadre que s'est opéré, depuis 2000, un rééquilibrage des forces militaires vers la zone Asie-Pacifique qui doit concentrer, à l'horizon 2020, 60% des unités de la marine américaine, tout en apparaissant également vitale pour le contrôle des flux d'approvisionnement en pétrole et en matières premières. Si la Chine a été identifiée des le début des années 2000 comme le futur adversaire stratégique des Etats-Unis, elle est devenue aussi un créancier et un de ses fournisseurs majeurs. La justification de la présence américaine en Asie orientale implique d'entretenir un foyer de tensions dans la péninsule coréenne, la péninsule devenant un champ de bataille pour l'hégémonie mondiale. Le néoconservateur John Bolton, ancien sous-secrétaire d'Etat (2001-2005) chargé du contrôle des armements et de la sécurité internationale, a dressé la feuille de route de cette stratégie, consistant à accréditer l'idée que la RPDC refuse de respecter ses engagements, à stopper les pourparlers à six, à renforcer les sanctions contre Pyongyang en y associant plus étroitement la Fédération de Russie et la Chine à l'étranglement économique. Le programme nucléaire nord-coréen apparaît ainsi comme la conséquence et non la cause de l'absence de traité de paix en Corée.

Puis Victor Hugo Jijon , membre de la Commission pour la défense des droits humains en Equateur, et par ailleurs membre du Mouvement de l'unité plurinational Pachakutik, a exposé l'importance de l'Asie de l'Est au plan géoéconomique et géopolitique, pour la recherche de la paix. Dans un contexte de guerres simultanées – socio-économique, alimentaire, économique, énergétique (la production d'hydrocarbures a atteint son maximum au début des années 2010) – les investissements globaux pour l'exploitation et la production de gaz naturel et de pétrole ont placé l'Asie de l'Est pratiquement au niveau mondial. La raréfaction globale des ressources naturelles alimente les conflits en Asie de l'Est, parallèlement à un déploiement de la puissance économique chinoise qui ne correspond pas à une présence de confrontation (contrairement à celle des Etats-Unis) mais s'opère néanmoins au mieux des intérêts de la Chine. Les alternatives consistent à rechercher de nouvelles formes d'intégration régionale, économique et politique, à dessiner les contours d'une nouvelle alternative financière internationale (en Equateur le FMI et la Banque mondiale ont été rejetés du pays), à renouveler les organisations multilatérales et à établir de nouveaux rapports directs entre les pays en développement du Sud.

Benoît Quennedey a ensuite présenté l'économie nord-coréenne, composée de

plusieurs « strates économiques » : une économie planifiée traditionnelle, marquée par l'autonomie des entreprises depuis 2002 et la fin de la planification impérative ; les marchés généraux de biens et de services ; les zones économiques spéciales. Alors que les structures et le niveau de développement sont ceux d'un pays à revenus intermédiaires, les autres indicateurs de développement que le PIB /habitant (santé, éducation) étant plus élevés, l'objectif affiché des autorités nord-coréennes est aujourd'hui l'élévation du niveau de vie de la population – ce qui implique des investissements étrangers accrus. Des sanctions économiques sans équivalent au monde handicapent l'atteinte de cet objectif, et ont ouvert la voie à la Chine comme partenaire économique et investisseur étranger privilégié. Compte-tenu du potentiel de développement de l'économie nord-coréenne, notamment au plan minier (y compris les terres rares), les questions économiques et la situation diplomatique apparaissent étroitement imbriquées.

Enfin, Jean Salem, fils du journaliste Henri Alleg, professeur de philosophie à l'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), a exposé les perspectives de paix en Corée au regard de la situation politique en Asie orientale. Revenant sur son voyage en République de Corée en 2013, il a souligné la puissances des luttes sociales mais aussi le climat de répression, dont témoignent aujourd'hui les poursuites engagées contre l'avocat Jang Kyung-uk pour sa participation à une conférence de paix sur la Corée (à laquelle était aussi présente l'AAFC). Balayant avec ironie les clichés sur les deux Corée, il a détaillé les erreurs commises par les partisans de la thèse – démentie depuis plus de 20 ans – de l'effondrement imminent de la RPDC, désormais réduits à prophétiser l'idée de survie de la RPDC. Dans un contexte d'affaiblissement de l'empire américain et de montée des périls, la Corée apparaît comme le seul endroit au monde où se croisent les intérêts des quatre grandes puissances : les Etats-Unis, qui ont diabolisé la RPDC dans le cadre d'un concept d' « Axe du mal », et persistent sur la triple voie du fondamentalisme, de l'unilatéralisme et du militarisme ; la Fédération de Russie, dont la situation actuelle témoigne du retour sur la scène internationale ; le Japon, qui s'est engagé dans une montée du militarisme dont témoigne les positions du Premier ministre Abe Shinzo ; la Chine, encerclée par un chapelet de bases américaines, et qui tente de desserrer cet étau au travers d'alliances comme au sein de l'organisation de coopération de Shanghaï. Dans un tel contexte, le devoir des militants français est de soutenir les camarades coréens et de défendre la paix et la réunification dans la péninsule contre ceux qui, gouvernement français en tête, bradent l'intérêt national en s'alignant sur les positions américaines.

Les débats, très riches, ont porté notamment sur le déploiement de la puissance chinoise, et les comparaisons entre les situations de pays ou régions périphériques, comme le Vietnam et l'Amérique latine.

En conclusion, Stephen Cho a souligné les risques de la constitution autour des Etats-

Unis d'une alliance militaire menaçant la paix, de type OTAN, en Asie de l'Est, compte tenu de l'intérêt stratégique que revêt la position de la Corée. Il a souligné que l'alternative était le renforcement de la coopération régionale.

Il est intéressant par ailleurs de s'intéresser au voyage qu'a effectué en République de Corée André Chassaigne, homme politique français membre du Parti communiste, du 27 au 30 novembre 2011, pour participer au troisième forum international coréen organisé par l'Institut de recherches coréennes du XXIème siècle en Corée même. Les organisateurs de forum étaient des progressistes pour beaucoup membres du Parti Démocratique des Travailleurs (KDLP). Pour M. Chassaigne, la gauche en République de Corée est condamnée à réussir sinon ce sera la montée des populistes et de l'extrême-droite. Dans la péninsule coréenne les enjeux politiques sont énormes avec en perspective l'abrogation de la terrible Loi de Sécurité Nationale mise en œuvre en République de Corée avec son lot de privations de liberté de pensée, d'expression et d'association et la possibilité d'une future réunification qui serait un échec cuisant pour le pouvoir actuel soumis aux Etats-Unis. Le processus de réunification est voulu par la RPDC mais est bloqué par la République de Corée avec son gouvernement influencé par les Etats-Unis. Pour les progressistes coréens cette réunification n'est pas un simple fantasme, elle peut se produire à court terme. M. Chassaigne a encouragé ces progressistes en citant la phrase du peintre autrichien Friedrich Hundertwasser : « Lorsqu'un homme rêve, ce n'est qu'un rêve. Mais si beaucoup d'hommes rêvent ensemble, c'est le début d'une réalité ». La droite au pouvoir en République de Corée provoque un recul historique de l'humanisation par la financiarisation excessive de l'économie. Quelle société voulons-nous pour que l'homme soit pris en compte ? Lors de son séjour à Séoul M. Chassaigne assiste à un débat sur la réunification et réalise à quel point la propagande occidentale peut formater : lors de cette réunion il n'est pas question de diabolisation de la RPDC mais plutôt d'une prise de conscience de l'activisme forcené des Etats-Unis pour empêcher cette réunification. Il mesure l'importance du conditionnement médiatique.

B) LES SCIENCES SOCIALES ET LA RPDC

Robert Charvin, né en 1938 est professeur émérite de Droit, spécialisé dans les relations internationales, à l'université de Nice Sophia Antipolis. Il a été doyen honoraire de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Nice. Il est consultant dans le domaine du Droit international. Il a également été conseiller général des Alpes-Maritimes et avocat au barreau de Nice ainsi que membre du secrétariat de l'Association Internationale des Juristes Démocrates[122]. C'est à ce titre qu'en 1976, lui a été confié la question coréenne dans le cadre de la répartition du travail entre responsables de l'Association. Très investi dans le mouvement alter-

122 Cette association a pour but de faciliter le contact et l'échange de points de vue entre les juristes et les associations de juristes de tous les pays et favoriser la compréhension et l'entente entre eux, de travailler à la mise en œuvre de la Charte des Nations-Unies et d'assurer l'action commune des juristes dans le cadre des droits de l'homme.

mondialiste, il a animé divers cercles de soutien international, tant à Nice qu'au niveau nationale et international. Il est actuellement membre du Conseil exécutif de l'association Nord-Sud XXI et est auteur d'ouvrages universitaires et littéraires dont deux récents concernant la Corée : « Comment peut-on être Coréen (du Nord) ? » aux éditions du Losange, 2006 et « La Corée vers la réunification » (avec Guillaume Dujardin) aux éditions L'harmattan, 2010. Il est intéressant de présenter la position du professeur émérite Robert Charvin concernant la RPDC et la réunification coréenne elle-même, ce positionnement scientifique allant à l'encontre des idées véhiculées par la plus grande partie des médias occidentaux.

L'approche du problème coréen et de la question de la réunification de cette nation agressée et divisée par des forces étrangères se positionne délibérément en faveur des intérêts du peuple coréen tout entier et de lui seul. Elle n'échappe donc pas à des choix et à des jugements de valeur, ce qui cependant ne la singularise en rien. Certaines présentations coréennes s'attachent exclusivement à donner le point de vue de l'une des deux partie Nord ou Sud ; une certaine littérature, très occidentalo-centriste, se place sur le terrain des grandes puissances étasuniennes ou européennes et de leurs intérêts à court terme ; d'autres se sont fait une spécialité de dénoncer la partie Nord, sans jamais lui reconnaître la moindre réalisation ou le moindre acte positif. Rares sont ceux qui, à contre-courant, apportent quelques connaissances à une réalité nordiste méconnue.

Comment ne pas noter que l'image de la Corée en Occident vient de la période impériale où l'interventionnisme était la règle, durant laquelle se sont fabriqués des stéréotypes anti-« jaunes » ? Ce regard néo-colonial, stimulé par « la guerre des civilisations » relancée par les Etats-Unis[123], affecte le regard porté sur une société étrangère et lointaine. Aux intérêts qui pervertissent les réactions aux politiques d'un pays comme la Corée s'ajoute un coefficient de désinformation lié aux représentations que se font les Occidentaux des Asiatiques en général et des coréens en particulier, en dépit d'une grande méconnaissance.

L'asiatique est « impénétrable » et « imprévisible », donc incompréhensible et par là même dangereux[124]. Car si le « jaune » est reconnu comme intelligent, son

123 Voir notamment l'ouvrage de Samuel Huntington, professeur à Harvard, « Le choc des civilisations » (Editions Odile Jacob. 2000) qui est le titre d'un essai d'analyse politique paru en 1996 et traduit en français en 1997. Très controversé depuis sa parution, l'ouvrage a donné lieu à de nombreux débats. Le projet de Huntington est d 'élaborer un nouveau modèle conceptuel pour décrire le fonctionnement des relations internationales, après l'effondrement du bloc soviétique à la fin des années 1980. Toutefois, il ne prétend pas donner à son modèle une validité qui s'étend forcément au-delà du XXème siècle et du début du XXIème siècle et s'appuie sur une description géopolitique du monde fondée non plus sur des clivages idéologiques « politiques », mais sur des oppositions culturelles plus floues qu'il appelle « civilisationnelles », dans lesquelles le substrat religieux tient une place centrale, et sur leurs relations souvent conflictuelles.

124 Toute une littérature française (y compris celle d'Albert Londres. *La Chine en folie.* Albin Michel.1932) particulièrement durant la première moitié du XXème siècle, développe ces prétendus traits communs aux asiatiques (voir l'étude sur cette question de Nora Wang « Au jardin des supplices. L'image du jaune en France : le dernier

intelligence est tortueuse et d'une rationalité tellement « autre » qu'elle est proche de l'irrationalité. Cet asiatique « mystérieux » ne peut donc qu'inspirer de la peur[125]. Le coréen et le chinois , selon les analyses hostiles sommaires , font partie de ce flot magmatique et si le chinois, avec sa réussite économique, commence depuis quelques années à être « visible » et « lisible », notamment dans un espace « connu », celui du commerce et de la concurrence, ce n'est pas le cas du coréen du nord qui serait resté « ermite » et préoccupé avant tout d' « idéologie ».

En France, plus que dans d'autres pays occidentaux, s'ajoute le souvenir pas encore totalement disparu de l'empire colonial présent en Asie jusqu'à Dien Bien Phu, et non dénué de racisme. Certes ces images caricaturales appartiennent au monde de mythes populaires occidentaux, mais ces mythes ne sont pas de génération spontanée. Ils sont l'effet d'une formulation et d'une diffusion par les élites du savoir et du pouvoir.

Avec l'affaiblissement des partis communistes européens qui avaient fait l'effort, à un moment de leur histoire, pour promouvoir une meilleure compréhension des peuples d'Asie (par exemple, les Amitiés franco-chinoises, créées par le PCF en 1949 ou l'Association d'Amitité franco-coréenne et la publication d'ouvrages tel que celui de J. Suret-Canale et J.E. Vidal, aux Editions sociales, sur la Corée Populaire en 1973), ce savoir a reculé[126] dans les rangs des mouvements les plus disponibles pour accueillir une autre image des peuples d'Asie[127]. A propos de la seule République de Corée, s'est développé le mythe d'un « miracle » économique. Cette prétendue réussite, réalisée par une accumulation primitive brutale anti-sociale, avec l'aide massive des Etats-Unis, n'est en rien le fruit d'un capitalisme libéral, mais d'un modèle coercitif ultra-productiviste ni recommandable, ni reproductible[128].

De surcroît, la division de la Corée fait de ce pays un espace de haute tension sur

---

siècle », in *Approches Asie.* n°9. 1986-1987).

125 Cf. P. Chaunu, « Histoire et prospective : l'exemple démographique », in *Revue Historique.* N°507. 1973.

126 On peut rapprocher à un siècle de distance les reportages de Jack London, grand reporter « progressiste » sur la guerre nippo-russe se déroulant en Corée en 1904 et la vision des progressistes européens des années 2000. Le racisme anti-coréen est présent chez Jack London *(La Corée en feu*. Union Générale d'Editions. Paris.1982). L'incompréhension suffisante voire méprisante se retrouve aujourd'hui chez bon nombres de progressistes contemporains.

127 Il serait utile d'examiner les différences des regards portés sur Cuba comparés à ceux portés sur la RPDC. A l'encontre de la RPDC, les grands médias européens ne pratiquent pas une propagande systématique, mais procèdent à une imprégnation par la répétition à toute occasion des mêmes critiques, construisant dans les esprits une certaine « réalité » pour un public qui n'a en fait aucune connaissance du pays, de sa civilisation et de son système politico-économique. S'ajoutent à ces « techniques » l'insistance sur certains faits et discours et l'occultation ou l'incompréhension d'autres événements et d'autres déclarations. On peut rappeler à propos de la Corée un « souvenir » historique : le 26 avril 1951 la ville de Chicago avait organisé une journée se voulant triomphale en l'honneur du général MacArthur, qui venait d'être limogé par le Président Truman pour son intention d'étendre à la Chine. La manifestation populaire fut un échec. Par contre, la télévision a réussi à montrer à ce propos un spectacle « historique » grâce à une mise en scène très efficace. A ce sujet on pourra se référer à G. Derville. *Les pouvoirs des médias*. PUG. 1997.

128 Cf. E. Toussaint, *Corée du Sud : le miracle démasqué*. Edition en ligne Europe Solidarité sans Frontières. 24 mars 2006.

lequel les rares « informations » diffusées sont toujours mauvaises. La littérature « grand public » sur la Corée est très peu attractive : elle est des plus sommaires, distinguant les « bons » coréens des « mauvais », séparés par le 38ème parallèle. La condamnation est prononcée sans instruction préalable ni contradictoire. D'autres nations divisées tendent, à un moindre degré, à être présentées avec le même simplisme. Ce fut le cas du Vietnam, du Yémen, de l'Allemagne et actuellement de la Chine et de Taïwan et de Chypre. Tôt ou tard ces peuples séparés se retrouvent. Il en sera ainsi de la Corée, nation millénaire que quelques décennies de rupture ne peuvent détruire pour peu que cessent les ingérences étrangères. Une Corée réunifiée sera une puissance qui comptera dans le monde, pour le plus grand profit du progrès démocratique et du maintien de la paix.

Que les traditionnels donneurs de leçon, imbus de leur prétendu universalisme et de leur impérialisme humanitaire, totalement oublieux de leur propre responsabilité, sachent qu'ils travaillent en faveur d'un monde qui se meurt et d'intérêts purement mercantiles, tout comme les protagonistes du partage du monde de la fin du XIXème siècle et du XXème siècle.

Les puissances étasuniennes et européennes ont une haute estime d'elles-mêmes. Ils n'ont pas cessé de se présenter comme des « modèles » transposables sur tous les continents pour le plus grand profit de « la » civilisation. Aujourd'hui, malgré l'extrême affaiblissement de ces territoires, frappés par une crise dont ils sont responsables, ils se prennent toujours à être la « communauté internationale ». Le « neuf » reste suspect car souvent incompris : le temps n'est plus où une partie de l'opinion occidentale s'enflammait pour une révolution parce qu'elle s'y reconnaissait. L' Asie est encore plus « étrangère », le Vietnam est passé sous silence et la RPDC bat tous les records de « mystères ». Le traitement de Cuba est ainsi radicalement différent de celui dont bénéficie la RPDC vis-à-vis de laquelle l'imagination occidentale se perd.

Globalement, il s'agit en fait d'un « provincialisme » idéologique paradoxal à l'heure de la mondialisation, les réalités occidentales demeurent les références obligatoires. Plus un système politique est éloigné de ces réalités, plus il est jugé « incompréhensible ». L'intelligence du monde contemporain exige que l'on sorte de ce provincialisme qui obscurcit les réalités non-occidentales. Il y a urgence quand il s'agit de l'Asie : l'heure de leur revanche se profile à l'horizon du XXIème siècle et un basculement du monde est vraisemblable. Les hostilités occidentales encore nombreuses à son égard ne sont plus que des batailles de retardement.

L'histoire est sévère pour certains peuples. C'est le cas pour le peuple coréen victime depuis plus d'un siècle d'agressions et d'occupations de puissances étrangères, qui combat pour son indépendance. Le principal adversaire expansionniste reste les Etats-

Unis, qui désignent la RPDC comme étant un « Etat-voyou » plus ou moins lié aux pays terroristes dont la liste est fixée par le Congrès américain selon les intérêts stratégiques et les options du Département d'Etat. La première puissance mondiale serait menacée par un petit pays, qui subit depuis plus de cinquante ans un embargo occidental pour l'asphyxier économiquement et le faire disparaître politiquement. Ce boycott est parfaitement illégal, les pays membres des Nations-Unies devant respecter la souveraineté[129] de chaque Etat en faisant partie. Certaines dictatures sont protégées par les américains et les européens lorsqu'ils sont utiles à leurs intérêts. D'autres Etats comme la RPDC sont dénoncés car résistant à l'hégémonie occidentale.

Les puissances occidentales, en dépit de leur discours humanitariste n'ont jamais eu de position de principe face aux nations divisées. Concernant la Corée, les grandes puissances sont hostiles à toute réunification qui ne consisterait pas à faire capituler le Nord pour le seul profit du Sud. Une Corée réunifiée serait une puissance économique et politique avec laquelle il faudrait compter. Sa souveraineté rétablie priverait les firmes américaines et japonaises d'un marché totalement ouvert et d'un espace d'investissements lucratifs. Elle retirerait aux Etats-Unis toute justification à leur présence militaire au Sud et dans la région. L'universalisation du « modèle » occidental serait remis en question par l'apparition d'une coréanité renouvelée.

Les médias occidentaux ont toujours une approche sommaire et négative de la RPDC : il ne s'agit que d'un totalitarisme archaïque de type stalinien ou maoïste au bord de l'effondrement (depuis plus de vingt ans!). Lorsque le développement ne soulevait pas de problèmes particuliers c'était le « culte de la personnalité » et une politique quasi clanique qui étaient mis en avant, sans que des phénomènes pouvant être analysés avec la même approche soient relevés dans le reste de l'Asie ou en Afrique noire.

Selon les adversaires de la RPDC, la nature d'Etat « ermite », « difficile à pénétrer », serait la preuve encore vivante que la RPDC est l'illustration de l'inhumanité de l'autre, justifiant la domination occidentale d'hier et les leçons qui demeurent encore à donner aujourd'hui. Les dictatures militaires qui se sont succédées jusqu'à l'élection récente du Président Kim Dae-jung à Séoul n'ont jamais en Occident entaché l'image de ce pays à forte croissance intégré à la zone dollar et au marché occidental. La

129 Selon Paul Tavernier, professeur à l'université de Paris-Sud, qui écrit en avril 2001 dans le site en ligne « Actualité et Droit International » un article sur la souveraineté de l'Etat et la qualité de membre de l'OTAN et de l'Union européenne, il est couramment admis que la souveraineté est une notion dévaluée aussi bien dans les relations internationales que dans le Droit international. Ceux qui s'intéressent à la vie internationale mettent volontiers l'accent sur la mondialisation et la globalisation de l 'économie et des problèmes internationaux qui aboutissent à la crise de l'Etat souverain. On passe aisément des solidarités de fait à des solidarités imposées, c'est-à-dire à l'impérialisme, actuellement d'origine américaine depuis la dislocation de l'URSS. Toutefois selon l'auteur, l'Etat reste l'autorité suprême dans l'ordre juridique actuel. On n'hésite pas à dire en France que la Cour de Cassation reste la cour souveraine dans l'ordre judiciaire français. La souveraineté de l'Etat apparaît donc attaquée de toutes parts. Pourtant la situation d'un Etat membre au sein d'une organisation internationale notamment dans l'OTAN ou au sein de l'Union européenne laisse encore une large place à la souveraineté étatique.

question de droits de l'homme rivalisait en rien avec celle des intérêts stratégiques des Etats-Unis et économiques des japonais et européens. Très peu de lignes sont en effet consacrées au régime politique sud-coréen dans les ouvrages ou les articles de presse durant sa phase autoritaire.

Ce qui a été condamné dès l'origine et jusqu'à ce jour pour une des deux parties, le Nord, a été admis pour l'autre, ce qui conduit de toute évidence à considérer que la réprobation manifestée aujourd'hui à l'égard d'une seule partie et le soutien accordé à l'autre partie ne sont en rien motivés par la question des droits de l'homme et de la démocratie. Aujourd'hui, la propagande occidentale qui se « retient » vis-à-vis de la Chine pour des raisons commerciales, se défoule vis-à-vis de la RPDC contre laquelle tous les coups sont permis sans risque politique et sans dommage économique.

Les grandes puissances ont une dette envers le peuple coréen. Comme elles en ont vis-à-vis des peuples longtemps victimes de colonisation ou persécutés car instrumentalisés en tant que boucs-émissaires de l'ordre international. Cette dette n'est pas seulement morale. A défaut de « paiement », c'est-à-dire de contrepartie effective, le XXIème siècle sera celui de la « haine de l'Occident » comme l'explique J. Ziegler[130].

La puissance onusienne s'est mobilisée, après l'Europe, pour exercer son hégémonie tous azimuts. Comme le dit G. Spitaels, ancien Ministre d'Etat de la Belgique, elle a imposé « un éventail d'axiomes », « les droits de l'homme », « la souveraineté limitée », « les interventions préventives », pour favoriser cette hégémonie. « Les Etats qui montent ont à arracher progressivement des mains de l'hyperpuissance leur influence et leur position internationale » : le XXIème siècle débutant semble être animé d'un mouvement vers la multipolarité du monde qui sera un « processus long et tortueux ».

La coexistence Est-Ouest n'était qu'un balbutiement dans le rééquilibrage du monde Les « modèles » capitaliste et soviétique n'étaient que des produits « euraméricains ». A cette bipolarité qui avait pour le reste du monde une origine et une appartenance relativement commune, succède, douloureusement, une multipolarité embryonnaire qui a de moins en moins d'attaches avec l'Europe et les Etats-Unis. Elle implique que tous les peuples et toutes les civilisations fassent jouer leur imaginaire politique : les puissances en déclin qui s'y opposent commettent un véritable crime contre l'humanité. Aujourd'hui, il n'y a plus d' « orthodoxie » respectable, notamment dans le cadre des projets économiques. Il y a un immense besoin d'invention de nouvelles formes de sociétés humaines, de relations sociales et de rapports de production.

Il est évident que le capitalisme mondial en difficulté, dans les années 2000, comme

130 Cf. J. Ziegler. *La haine de l'Occident.* Albin Michel. 2008.

l'était le communisme soviétique dans les années 1980, ne peut pas admettre cette recherche de nouvelles voies qui ne peuvent que heurter ses intérêts. La crise financière mondiale qui atteint de plein fouet le capitalisme international appelant au secours l' Etat et les deniers publics ne peut conduire à une autocritique du système et à sa remise en cause : les intérêts en jeu sont trop immenses. La Corée a les moyens humains, en raison notamment de la richesse de son héritage culturel, et les outils économiques pour contribuer à la recherche d'une voie inédite. La RPDC l'a tentée seule en raison de la division imposée à la nation coréenne, avec toutes les embûches de cette solitude. Une Corée réunifiée peut réussir infiniment plus aisément. L'objectif est de mettre en œuvre le droit du peuple à disposer de son sort. Comme pour la plupart des mouvements de libération nationale, la lutte n'oppose pas le communisme et le capitalisme, mais la lutte pour la souveraineté nationale, condition préalable et nécessaire à tout règlement.

L'indépendance est donc la première exigence pour aller vers la voie de la réunification. Le second principe est la renonciation au recours à la force armée écrit Kim Il-sung. Le troisième principe est celui de la « grande union nationale » qui aboutirait à la construction d'une entité confédérale propre à la Corée elle-même pour rétablir la souveraineté sur tout le territoire national, contrairement à l'idée d'absorption prônée par le Sud qui aboutirait à une hégémonie sud-coréenne sur toute la péninsule.

L' Occident se refuse à prendre au sérieux le projet de confédération proposé par la RPDC au nom d'une « modernité » reléguant le modèle confédéral, qui conforte le principe de souveraineté, parmi les solutions archaïques, et il fait preuve du plus grand paradoxe : il réutilise sans se poser le moindre problème de « modernité » , des formes de protectorat à peine voilés (en Irak, en Afghanistan, au Kosovo etc...) violant la disposition clé de la Charte des Nations-Unies, celle de la souveraineté des Etats. L' Occident est pour la démocratie, tout en la récusant, dès lors que ses résultats ne sont pas conformes à ses souhaits, ainsi qu'il en a été pour les élections en Palestine. En bref, les autorités des Etats-Unis et d'Europe n'appliquent pas à eux-mêmes ce qu'ils exigent des autres, comme le dénonce Noam Chomsky[131]. La question coréenne s'avère particulièrement révélatrice de cette « forêt de paradoxes ». Refuser la reconstruction de la nation coréenne c'est refuser le droit de tout peuple à se doter d'un Etat national et souverain, tel que le consacre la Charte des Nations-Unies. C'est, plus encore, menacer la paix et la sécurité internationale.

Le professeur Robert Charvin insiste tout particulièrement dans ses ouvrages[132], sur la notion d'embargo, notion que l'on retrouvera tout au long des développements ultérieurs. Dans la presse occidentale, on sous-estime très largement l'embargo que

131 Cf. N. Chomsky. *Les Etats manqués*. Fayard. 2007.

132 Les ouvrages concernés sont les suivants : « Comment peut-on être Coréen (du Nord) ? » (Editions du Losange. Nice. 2006) et « La Corée vers la réunification » (Editions L'Harmattan. Paris. 2010).

subit la RPDC à cause des Etats-Unis et de l'ONU depuis maintenant plus de soixante ans. Cet embargo a des conséquences économiques, politiques et idéologiques désastreuses depuis trop longtemps. En subissant les contraintes dues à un embargo lourd, on devient adogmatique, sectaire. Dans une société telle que l'est la RPDC, le problème de démocratisation est réel car l'embargo asphyxie la population toute entière. La levée de cet embargo permettrait à la RPDC de s'ouvrir vers la voie de la démocratisation. Il semble illogique d'étrangler un pays par un embargo strict dans le domaine économique et financier et de se poser la question de savoir pourquoi ce pays se porte mal. Cet embargo a pour conséquence une remise en question de la notion de souveraineté nord-coréenne : Pyongyang doit se plier à de lourdes exigences de la part de la communauté internationale alors qu'elle a une place à part entière au sein des Nations-Unies. Par ailleurs, aucun traité de paix n'a encore été signé depuis l'armistice de 1953 entre les acteurs de la guerre de Corée. Les deux Corée restent dans un état de belligérance, les Etats-Unis ne voulant pas dialoguer directement avec la RPDC. Enfin, l'identité nationale en Corée reste très forte malgré la division, la Corée ayant été unie depuis longtemps même si pour l'instant elle est séparée en deux parties distinctes. Les petits Etats sont nationalistes car ils se différencient des grands pour exister.

SECTION II LE TRAITEMENT MEDIATIQUE OCCIDENTAL, OBSTACLE A LA REUNIFICATION

Le traitement médiatique occidental propagandiste envers la RPDC qui remonte à la guerre de Corée de 1950-1953 concerne également les Etats-Unis et ses alliés qui provoquent Pyongyang et empêchent un processus de réunification inter-coréen de voir le jour. On pourrait dire qu'ils font partie d'un « Axe du mal » en imposant leur rapport de force dans les relations internationales à travers une propagande médiatique dans laquelle certains auteurs considèrent que le mal vient des pays occidentaux. Le traitement médiatique occidental propagandiste concerne aussi la République de Corée et son apologie, elle serait selon les médias un « miracle économique », un « modèle de développement démocratique ».

PARAGRAPHE I LES MEDIAS ET LEUR HOSTILITE AU REGIME NORD-COREEN

A) LA RPDC, ETAT VOYOU

L'administration de G.W. Bush lorsqu'elle était en fonction présentait la RPDC comme un Etat voyou[133], menaçant la paix mondiale au moyen d'armes de destruction

133 L'expression Etat voyou renvoie à l'idée d'un Etat qui ne respecte pas les lois internationales les plus essentielles,

massive. Cette imputation n'était pas réfutée en Occident parce que le régime « tyrannique » de Kim Jong-il ne comptait que des « adversaires ». Cependant les Etats voisins pourtant directement concernés ne considéraient pas que ce danger était réel et accusaient les Etats-Unis de provocation. Par un renversement de l'histoire, la République de Corée a proposé sa médiation entre Washington et Pyongyang. Un camouflet pour George W. Bush selon Roh Yoo-jeong, journaliste sud-coréen qui a écrit un article dans la revue en ligne *voltairenet.org* relatif à cette situation et qui est également à l'origine des développements suivants[134].

B) LES FREGATES ESPAGNOLES ET LE CARGO NORD-COREEN LE SO SAN

Le 9 décembre 2002, les frégates espagnoles Navarra et Patina appuyées par l'US Navy arraisonnent dans le cadre de l'opération « liberté immuable »[135] dans le golfe d'Oman le So San, cargo nord-coréen. Les services de renseignement américains qui suivaient les déplacements du cargo depuis son appareillage de Nampo en RPDC avaient informé les sud-coréens qu'ils s'apprêtaient à prendre Pyongyang en flagrant délit de trafic d'armes. Puis ils auraient sollicité leurs alliés espagnols.

La fouille du navire permit de découvrir une vingtaine de containers cachés sous plus de 40 000 sacs de ciment. Ils contenaient 15 missiles scuds armés de têtes explosives conventionnelles, des pièces détachées et 23 capsules de roquettes. Bien que battant pavillon cambodgien, le So San était manoeuvré par un équipage nord-coréen.

L'information est distillée au compte gouttes . Les premiers éléments sont révélés par le département d'Etat américain, avant même que le gouvernement espagnol ne se soit exprimé. La RPDC est accusée de menacer la stabilité internationale en disséminant des missiles auprès de n'importe quel acheteur. Les spéculations vont bon train sur les destinations concernant la cargaison. Il pourrait s'agir d'Al Qaïda au Yémen. On évoque l'origine yéménite d'Oussama Ben Laden et l'on rappelle l'attentat contre l'USS Cole en rade d'Aden, principal port yéménite. Le département d'Etat semble conforter ces rumeurs lorsqu'il indique que les missiles n'étaient pas destinés à l'Irak.

Sur le plan de la communication, cette opération vise deux cibles. Premièrement la

organise ou soutien des attentats, ou viole de façon systématique les droits les plus élémentaires de l'être humain. La catégorie combine plusieurs diagnostics : militaire, géopolitique, politique ou encore économique. L'appellation a été utilisée dans un premier temps par le gouvernement des Etats-Unis et certains de leurs alliés comme le Royaume-Uni. Les accusations principales contre ces Etats sont l'appui, réel ou présumé, qu'ils accordent au terrorisme international et la possession ou l'idée de posséder des armes de destruction massive. Cf. l'article de Jacques Derrida, « Y a-t-il des Etats voyous ? La loi du plus fort ». *Le Monde diplomatique.* Janvier 2003.

134 Cf. Roh Yoo-jeong, « La guerre au terrorisme interdit la réunification de la Corée; les Etats-Unis provoquent la Corée du Nord ».17 janvier 2003.

135 Cette opération est l'opération officielle du gouvernement américain pendant la guerre d'Afghanistan menée à la suite des attentats du 11 septembre 2001 et comportant plusieurs opérations subordonnées toute sous la marque de la guerre contre le terrorisme.

saisie de missiles au large du Yémen accrédite devant l'opinion publique internationale l'idée qu' Al Qaïda existe toujours et est en capacité d'acheter des lanceurs à moyenne portée. La guerre contre le terrorisme doit donc être poursuivie. Deuxièmement, la saisie intervient alors que le secrétaire d'Etat adjoint, Richard Armitage, arrive en visite officielle à Pékin , précisément pour discuter de l'Irak et de la RPDC.

On découvre cependant rapidement que les missiles nord-coréens ont dûment été achetés par le Yémen pour son armée uniquement. Les Etats-Unis et l'Espagne restituent le So San et sa cargaison. Contrairement à ce qui a été médiatisé, la RPDC ne s'était livré à aucun trafic et n'entretenait pas de relations avec Al Qaïda au sein d'un imaginaire « Axe du mal »[136].

C) L'ACCORD-CADRE DE 1994

L'arraisonnement du Son San est un élément supplémentaire dans une série de provocations de l'administration Bush visant à rejeter sur Pyongyang la responsabilité de la rupture de l'accord-cadre de 1994. L'accord stipulait que la RPDC suspendrait son programme nucléaire en échange de quoi les Etats-Unis lui fournirait du pétrole et des réacteurs à eau légère.

George W. Bush aborde cette question dans des termes religieux et non politiques. Pour lui, l'anachronique régime néo-stalinien de Pyongyang est une incarnation démoniaque. L'accord-cadre de 1994 doit être dénoncé, car on ne pactise pas avec le diable. Kim Jong-il doit être « renversé » parce que « le mal doit être terrassé ».

Ce point de vue dogmatique[137] s'est transformé en politique lorsqu'il a rencontré les intérêts des lobbys financiers américains. Ceux-ci observent avec inquiétude l 'évolution de la Chine et sa possible imitation par la RPDC. L'économie de marché a été progressivement assimilée par Pékin sans que soit remise en cause la direction du pays par le parti communiste chinois. Les marchés se sont ouverts, la propriété individuelle reconnue, mais l' Etat veille toujours au contrôle national de la propriété des moyens de production.

« Incapable de se réformer », le régime « néo-stalinien » de Pyongyang décide de survivre en muant à la manière chinoise. Il a décidé de développer des zones franches comme celle de Kaesong[138] avec une économie de type Hong Kong, sans

136 L' « axe du mal » est un slogan néo-conservateur qui sert à désigner les différents pays présentés par l'administration de l'ex-président américain G.W. Bush comme souhaitant se procurer des armes de destruction massive et soutenant le terrorisme.

137Un dogme est une affirmation considérée comme fondamentale, incontestable et intangible par une autorité politique, philosophique ou religieuse qui emploiera dans certains cas la force pour l'imposer.

138La zone industrielle de Kaesong, créée en 2002, est une région industrielle formant l'une des trois régions administratives spéciales de la RPDC. Le parc industriel inter-coréen développé dans cette zone est un effort de

toucher au reste du système. A terme le dragon abandonnera sa « vieille peau » tout en restant lui-même selon Washington.

La politique de confrontation du Républicain G.W. Bush contrecarrait aussi bien les efforts de la République de Corée en quête de réconciliation avec le Nord, que ceux en faveur de l'apaisement, notamment de Bill Clinton et de Jimmy Carter.

La Corée apparaît comme l'ultime victime de la guerre froide, divisée en deux Etats depuis 1948, séparée par une zone minée depuis 1953. Les relations entre les deux pays restent régis par un simple accord d'armistice[139]. Du premier communiqué conjoint des deux Corée, le 4 juillet 1972 à la politique du rayon de soleil[140] des années 1990, la République de Corée a multiplié les initiatives pour la paix.

Payant un fort tribut pendant la guerre froide, les sud-coréens ont subi tout au long des années soixante une dictature militaire imposée par les troupes américaines. Par la suite, ils ont considéré à tort ou à raison que les Etats-Unis sabotaient en sous-main leurs efforts de paix de sorte que la persistance du conflit justifie leur présence militaire. En outre, ils ont accusé les Etats-Unis d'être les vrais responsables de la famine ayant entraîné la mort de centaines de milliers de leurs compatriotes du Nord, après que Washington eut limité des livraisons de blé à Pyongyang dans l'espoir de provoquer la chute du régime communiste.

Quoiqu'il en soit, l'Académie Nobel a salué les efforts de la République de Corée et décerné, le 13 octobre 2000, le prix de la paix au président Kim Dae-jung à l'origine de la politique du rayon de soleil. Tandis que Washington maintient une armée de 37 000 hommes dans le Sud, la population a élu après ce dernier en 2002 un nouveau président, Roo Moo-hyun, dont le programme a été d'approfondir la coopération avec son voisin du Nord et avec la Chine et le Japon, et de prendre ses distances avec les Etats-Unis.

Depuis la chute de la dictature militaire avec l'arrivée de Kim Dae-jung au pouvoir, le

collaboration économique entre la RPDC et la République de Corée. Il est situé à dix kilomètres de la frontière entre les deux Corée et est accessible directement par route et rail à partir de la République de Corée. Sa construction a commencé en juin 2003, et en août 2003 les deux Corée ont signé une entente économique destinée à faciliter les investissements. Le projet pilote a été complété en juin 2004 et le parc a ouvert ses portes en juin 2004. Actuellement 123 entreprises sud-coréennes emploient 50 000 nord-coréens pour un chiffre annuel de 400 millions de dollars. Chaque jour 400 sud-coréens franchissent la frontière par l'autoroute du Gyeongui pour se rendre à leur travail.

139Un armistice est une convention signée par plusieurs gouvernements mettant fin à des hostilités entre armées en temps de guerre. Mais il ne met pas officiellement fin à la guerre. C'est le jour qui marque officiellement la fin d'un conflit. Il est souvent considéré comme une fête nationale pour les pays sortis vainqueurs d'un conflit armé. C'est une suspension des hostilités après un accord entre les belligérants. Il est différent d'un cesse-le-feu qui peut-être temporaire.

140La République de Corée privilégie une politique inspirée des théories fonctionnalistes des relations internationales ou la création d'intérêts communs en particulier dans le domaine économique, permet de prévenir les conflits et de préparer la réunification en atténuant les disparités économiques et culturelles.

sentiment anti-américain n'a cessé de s'exprimer ouvertement. En décembre 2002, à la suite d'un fait divers impliquant des GI's, des manifestations se déroulent dans plusieurs pays au cri de « US Go Home ».

En 1994, une grave crise a failli remettre en question la voie vers la paix que la Corée souhaitait suivre. A la mort de Kim Il-sung, le Grand Leader, son fils, Kim Jong-il affirme tenter de relancer un programme d'armement militaire, et le fait savoir. Il fait construire un laboratoire pour mettre au point une technologie de préparation du plutonium. Les experts se divisent pour se déterminer si cette technologie a été inventée localement ou si elle a été fournie par la Fédération de Russie ou le Pakistan.

Après que le président Clinton eut haussé le ton, une mission de bons offices fut confiée à Jimmy Carter qui aboutit à un accord-cadre de 1994 sous les auspices de l'organisation de développement énergétique de la péninsule coréenne (KEDO), une organisation intergouvernementale réunissant notamment la République de Corée, le Japon, les Etats-Unis, l'Union européenne et l'Australie.

Non seulement la RPDC interrompit son programme nucléaire, et elle accepta de démanteler une centrale nucléaire civile potentiellement à usage militaire, mais elle accepta également de recevoir les inspecteurs de l'Agence Internationale de l' Enérgie Atomique et adhérer au traité de non prolifération nucléaire. En échange, le KEDO devait fournir deux centrales nucléaires à usage exclusivement civil et entre-temps approvisionner gratuitement en pétrole Pyongyang.

D) LE DISCOURS DE G.W. BUSH SUR L'ETAT DE L'UNION DE 2002

Le 29 janvier 2002, le Président George W. Bush prononce devant le Congrès son discours annuel sur l'état de l'Union[141]. Il indique que l'un de ses objectifs est d'empêcher les Etats qui sponsorisent le terrorisme de mener des opérations contre les Etats-Unis et leurs alliés avec des armes de destruction massives. Il décrit alors la RPDC comme un régime qui se dote d'armes de destruction massives pendant qu'il affame sa population. Enfin il accuse, dans l'ordre, la RPDC, l'Iran, et l'Irak de former un pacte, « l'Axe du Mal », dont l'objet serait de menacer la paix du monde avec des armes de destruction massive.

Cette mise en cause ouvrit une escalade d'agressions verbales. A titre d'exemple, le sous-secrétaire d'Etat chargé du contrôle des armements, John Bolton, déclara lors d'une visite officielle à Séoul devant un auditoire sud-coréen consterné : « le 38è parallèle, c'est- à -dire la ligne de démarcation entre les deux Corée, sépare la liberté de l'oppression, le juste du faux ». Ou encore G .W. Bush qualifia en plusieurs

141 Le discours sur l'état de l'Union est un événement annuel où le président des Etats-Unis présente son programme pour l'année en cours. Ce discours est prononcé à Washington au Capitole, où les deux chambres (la Chambre des représentants et le Sénat) sont réunies.

occasions son homologue Kim Jong-il de « pygmée », au regard de sa petite taille et de son poids politique international. Un compliment qui n'offensa pas que l'intéressé mais aussi tous les coréens y compris ceux du Sud.

En octobre 2002, la RPDC tente de renouer le dialogue avec les Etats-Unis interrompu depuis l'arrivée de George W. Bush au pouvoir. Le sous-secrétaire d'Etat chargé de l'Extrême-Orient, James A. Kelly est reçu à Pyongyang. Il s'y montre arrogant, cherchant à pousser ses interlocuteurs à l'incident. En définitive, il claque lui-même la porte. Pour justifier ce comportement, la Maison-Blanche affirme deux semaines plus tard que les diplomates nord-coréens auraient reconnu au cours de cette visite avoir repris leur programme de recherche nucléaire depuis plusieurs années. La RPDC aurait donc violé l'accord-cadre de 1994. De nombreux Etats de la région expriment leur préoccupation.

De son côté , Pyongyang prétend que Washington ment et affirme qu'il a seulement indiqué à James A. Kerry avoir repris un programme de recherche nucléaire civil.

Les deux régimes s'accusent mutuellement de mentir et se déclarent prêts au pire. La Chine et la République de Corée proposent leur médiation. L'administration Bush, logique avec elle-même cesse de « soutenir » le régime de Pyongyang en obtenant le 15 novembre 2002 la suspension des livraisons de carburant par la KEDO prévues par l'accord-cadre de 1994. Ce qui reste d'économie en RPDC est paralysé.

E) LE DISCOURS DE RESISTANCE DE LA RPDC

La RPDC accuse à son tour les Etats-Unis d'avoir violé l'accord-cadre de 1994. Pour rétablir son approvisionnement en énergie, Pyongyang annonce la prochaine réactivation de l'ancienne centrale nucléaire ; pour assurer la sécurité de son pays, Kim Jong-il prévient que la RPDC va se retirer du traité de non-prolifération et expulse les inspecteurs de l' Agence internationale de l'énergie atomique.

C'est dans ce contexte perturbé que prend place l'arraisonnement du So San. Selon le département d'Etat, cette affaire serait une regrettable méprise. Les services américains de renseignement auraient ignoré que la cargaison du navire, un Scud, était destinée au Yémen et auraient donc craint qu'elle ne parvienne à une organisation terroriste. Une version peu crédible : en effet, il eut suffit à la CIA de lire le *Washington Times* (propriété du révérend Sun Myung-moon),qui avait consacré un article à ce contrat en novembre 2002, pour savoir à quoi s'en tenir.

Du point de vue nord-coréen, l'arraisonnement du So San constitue une agression délibérée par Washington et par Madrid. Cette succession de séries américaines se soldent par une déroute pour George W. Bush. Il espérait effrayer Kim Jong-il et

remobiliser ses alliés dans la région pour faire bloc contre Pyongyang. C'est exactement l'inverse qui a eu lieu.

La RPDC s'est raidie et enfoncée dans un discours de résistance jusqu'au suicide. Loin de se montrer inquiète, la République de Corée s'est désolidarisée des Etats-Unis et a été jusqu'à proposer sa médiation. La puissance nucléaire du Pentagone n'a nullement dissuadé Kim Jong-il. En effet, le Grand Leader n'ignore pas qu'une explosion atomique sur son territoire toucherait aussi la Corée du Sud et les 37 000 GI's qui y stationnent.

Autour de Donald Rumsfeld[142], les néo-conservateurs de l'époque ont tiré une conclusion de cette lamentable affaire : les Etats-Unis doivent changer d'épaule. Ils doivent évacuer la République de Corée décidément si ingrate. Puis il leur faut donner l'arme atomique au Japon qui aura pour mission de contrôler les deux Corée et de s'exposer à une frappe nucléaire en risposte conclut Roh Yoo-jeong dans son article « Les Etats-Unis provoquent la Corée du Nord », ou comment la guerre au terrorisme interdit la réunification coréenne.

PARAGRAPHE II LES MEDIAS OCCIDENTAUX ET LEUR APOLOGIE DU REGIME DE LA REPUBLIQUE DE COREE

La République de Corée a fait l'objet d'apologies concernant son développement économique et démocratique de la part des médias occidentaux y compris lorsqu'il y avait une dictature militaire au pouvoir et et un retard économique par rapport au Nord. Cette approche positive est remise en cause par des auteurs qui remettent en question ces avancées. Le développement économique et démocratique de la République de Corée serait relatif.

A) LE MIRACLE ECONOMIQUE

La nouvelle présidente de la République de Corée Park Geun-hye reprend début 2013 les rênes d'un pays qui a longtemps constitué un modèle de développement économique pour le monde entier. Cependant, en raison du ralentissement de l'économie, le pays est devenu un modèle en quête de renouveau selon l'article de Choi Won-sik publié le 22 février 2013 dans la revue *Les Echos*.

Cette réussite, baptisée « miracle de la rivière Han »[143], trouve ses racines dans les réformes initiées par Park Chung-hee, défunt père de la nouvelle présidente, et chef de l'Etat pendant la majeure partie des années 1960 et 1970. L'un des indicateurs du

142 Donald Rumsfeld a été le 21ème secrétaire d'Etat à la défense des Etats-Unis de 2001 à 2006.
143 Cf. l'article « Corée : les trois leçons de la rivière Han ». *Le Monde.* 18 mars 2013.

succès de la République de Corée réside dans le fait qu'il s'agit du premier pays à avoir effectué sa transition du statut bénéficiaire de l'aide de l'OCDE à celui de donateur, le PIB par habitant dépassant désormais les 30 000 dollars américains en termes de parité du pouvoir d'achat.

Le modèle de croissance ayant longtemps sous-tendu la réussite de la République de Corée – une forme de capitalisme conduit par l'Etat et axé sur une production tirée par les exportations – ne fonctionne cependant plus pour de nombreux sud-coréens. Le PIB a presque triplé au cours des vingt dernières années, mais les salaires réels n'ayant suivi cette production que pour moitié, la croissance s'est désolidarisée du sort des citoyens ordinaires.

Plus de la moitié des ménages à revenu moyen dépensent chaque mois plus qu'ils ne gagnent. Les signes de détresse sociale se multiplient. Le nombre de divorces en République de Corée a doublé, la natalité a chuté jusqu'à seulement élever le pays au rang de quatrième Etat le moins fécond parmi les économies développées, et le taux de suicide est le plus élevé parmi les pays de l'OCDE.

Le tournant de la République de Corée s'explique par deux raisons :

Tout d'abord, bien que certains secteurs de l'économie aient atteint un niveau élevé d'industrialisation en un temps record, d'autres secteurs ont des difficultés à suivre. Un certain nombre de consortiums de fabrication sont devenus des géants mondiaux hautement productifs dont la croissance crée aujourd'hui moins d'emplois hautement qualifiés qu'auparavant. L'emploi est en chute libre au sein des grandes sociétés du pays. Or, la République de Corée ne dispose pas d'un secteur des services suffisamment développé pour fournir une autre source de postes à revenu élevé.

La deuxième principale difficulté du pays provient des problèmes financiers des ménages de la classe moyenne. De nombreuses familles se heurtent à la stagnation des salaires mais restent pour autant déterminées à s'accrocher à un niveau de vie qu'elles ne peuvent plus se permettre d'avoir en dépensant beaucoup pour l'éducation de leurs enfants et en voulant être propriétaire de leur maison. Le taux de natalité alors baisse et le rythme du vieillissement de la population s'accélère.

Si rien n'est fait, il risque d'y avoir un déclin de la consommation, voire de la production. Il faut soulager la pression qui existe sur les finances des foyers à revenu moyen, s'orienter vers une nouvelle forme de croissance basée sur un secteur des services compétitifs à l'international, et encourager les petites et moyennes entreprises novatrices et créatrices d' emplois bien rémunérés à se développer.

Pour éviter le déclin de l'économie coréenne, l'Etat doit investir dans les

établissements scolaires publics pour que les familles puissent donner à leurs enfants un niveau d'étude leur permettant d'accéder aux prestigieuses universités en payant moins cher. Le développement massif des services constitue également un défi majeur. D'excellentes opportunités se présentent à la République de Corée pour développer une large gamme de services en investissant dans le tertiaire. Il est nécessaire également que les Coréens renouent avec l'esprit entrepreneurial qui a été à l'origine de la création des *chaebols*, ces fameux conglomérats industriels à l'origine du développement économique du pays.

La promotion d'un secteur des PME plus dynamique et innovant, susceptible de faire naître les grandes entreprises internationalement compétitives de demain exigerait la levée d'un certain nombre d'obstacles à la croissance.

Park Geun-hye a accédé au pouvoir à une période charnière de l'histoire de la République de Corée. Il est essentiel que le nouveau gouvernement prenne les mesures pragmatiques nécessaires pour surmonter les limites du modèle sud-coréen actuel et préserver le pays d'un déclin de la croissance, d'une hausse du chômage, et d'un creusement des inégalités. Le pays doit accomplir en quelque sorte un second miracle de la rivière Han.

Le miracle économique de la République de Corée est donc bien relatif et son modèle de développement n'est propre qu'à ce pays même et n'est en rien transposable dans un autre pays en voie de développement.

En effet, ce n'est pas tant l'insertion dans le commerce international qui a été décisif pour le développement de la République de Corée que les conditions sociales et politiques qui prévalaient dans ce pays et qui font bien souvent défaut dans de nombreux pays du Sud. Il y a eu une bonne articulation au plan intérieur entre un secteur privé dynamique et un Etat capable de créer un cadre favorable au développement, et une insertion croissante dans le commerce international. L'Etat sud-coréen a su libérer les forces du marché tout en assurant une régulation macro-économique adaptée et des politiques structurelles favorables au développement (éducation, infrastructures, politique douanière et commerciale, planification industrielle). Le développement rapide des exportations a permis d'assurer la contre-partie des importations de biens d'équipements et de consommation intermédiaires nécessaires à l'industrialisation[144]. Toutefois, le développement économique de la République de Corée qui n'a rien d'un miracle comme nous avons pu le voir, ne s'est pas effectué sans accrochages avec la population. La République de Corée s'est développée économiquement mais au même moment les droits de l'homme ont été bafoué : c'est dans le cadre de dictatures sévères que ce développement économique a

144 Cf. Christian Domptin, « Le modèle coréen est-il généralisable ? ». *Alternatives économiques.* Hors-série n°023. Janvier 1995.

pu avoir lieu.

B) UN MODELE DE DEMOCRATIE

La reconstruction de la République de Corée, très affectée par la guerre et ayant un produit national brut par habitant au niveau des nations d'Afrique noire à l'époque, bénéficie de l'aide américaine distribuée de manière sélective, en particulier aux proches du régime de Rhee Syng-man . Dès son origine, le gouvernement de Rhee Syng-man est ainsi marqué par le clientélisme et la corruption, tandis que l 'économie ne progresse pas et que ses habitants restent parmi les plus pauvres d'Asie. La présence américaine, ininterrompue depuis la guerre de Corée, suscite un fort ressentiment au sein de la population, alors que les troupes étrangères se sont retirées de la RPDC depuis la fin des années 50. La République de Corée fait partie de l' « espace vital des Etats-Unis », sa présence est donc nécessaire. En 1952, en pleine guerre de Corée, Rhee Syng-man réforme la Constitution pour être élu au suffrage universel direct, et non plus par l'Assemblée, afin d'éviter d'être mis en minorité parmi son propre parti. En 1960, la manipulation des élections permet au parti libéral au pouvoir d'obtenir officiellement 87% des voix. Des manifestations d'étudiants, initiées par les étudiants de Daegu et soutenus par leurs professeurs, provoquent alors la chute de la Première République. Rhee Syng-man démissionne et se réfugie à Hawaï aux Etats-Unis

En avril 1960 un régime parlementaire est instauré et Yun Po-sun est élu président en août 1960. Le nouveau pouvoir est cependant affecté par une crise économique et sociale. La deuxième république(1960-1962) prend fin quand le 16 mai 1961 un coup d'Etat militaire amène au pouvoir le général Park Chung-hee, nouveau chef du Conseil suprême pour la reconstruction nationale, qui dissout l'assemblée nationale démocratiquement élue en 1961. Les troisième(1962-1972) et quatrième(1972-1980) républiques sont des régimes de dictatures dominés par le général lui-même. La dictature de Park Chung-hee met parallèlement en place les bases de la modernisation économique de la Corée, parmi les plus rapides de l'histoire économique moderne. Il est assassiné le 26 octobre 1979, ouvrant la voie à une transition démocratique. En 1980, Chun Doo-hwan devient président. En mai 1980, le soulèvement de la ville de Kwangju, révélateur des inégalités sociales et régionales dans la forte croissance économique sud-coréenne est violemment réprimée. La Constitution instituant la sixième république est votée le 25 février 1988, le président est élu pour cinq ans avec un mandat non renouvelable. Le président Roh Tae-woo prend alors le pouvoir. Elu président en 1993, Kim Young-sam est le premier président civil à occuper ce poste depuis 1961.

La République de Corée était une dictature militaire lors de son développement

politique et institutionnel[145] jusqu'à l'arrivée de Kim Young-sam au pouvoir. Malgré tout peut-on parler de réelle démocratie depuis l'élection de ce président au pouvoir en République de Corée ? Les médias occidentaux considèrent la République de Corée comme étant une démocratie contrairement à la RPDC. La République de Corée ne peut toutefois pas prétendre à être une démocratie épanouie, les tensions économiques et sociales dans le pays restant vives[146]. Après dix ans de gouvernement de centre-gauche de Kim Dae-jung (1998-2003) et de Roh Moo-hyun (2003-2008) s'opère un retour à droite avec l'élection de Lee Myung-bak (2008-2013). A présent Park Geun-hye est au pouvoir, conservatrice comme son prédécesseur.

Vérité en deça du 38ème parallèle, erreur au delà selon l'article en ligne algérien *Alger Républicain* du 24 décembre 2013 ? Prompte à railler l'énigmatique régime nord-coréen, la presse occidentale n'a pas le même étalon pour juger de l'inquiétante dérive autoritaire de son pendant sud-coréen. La République de Corée est un pays formidable à entendre nos commentateurs. On a du mal parfois à imaginer qu'on parle du pays qui menace actuellement le syndicat des enseignants d'interdiction, un pays où la « police secrète » décide du sort d'une élection et lance une chasse aux sorcières pour éliminer le principal parti de gauche.

On nous vante même le « modèle sud-coréen » : ici un modèle de gestion harmonieux travail-capital, là un exemple d'éducation orientée vers le résultat, ou encore là-bas une industrie compétitive tournée vers l'innovation. On ferme les yeux sur l'endoctrinement de la population dans un nationalisme belliqueux, la destruction de la solidarité par la quête de la compétition et du travail jusqu'à l'épuisement. Cachez cette omniprésence des Chaebols, monopoles qui contrôlent tout le pays (les logements, les écoles notamment), et ont dans leurs mains le personnel politique du pays.

On ne veut pas voir non plus les grèves historiques menées par la classe ouvrière sud-coréenne. Dans la lignée des grèves étudiantes des années 1980 contre la dictature, de celles ouvrières des années 1990 contre l'ultra-libéralisme. En décembre 2013 plus de 6500 cheminots, membres du combatif syndicat KRWU, se sont mis en grève pour lutter contre un plan de privatisation rampante du rail sud-coréen. Selon le syndicat, le projet de « Korail » (SNCF coréenne) d'ouvrir les trains inter-cités à l'investissement étranger est le cheval de Troie de la privatisation du secteur, qui

145 Beaucoup de pays se disent en voie de démocratisation lorsqu'ils se développent mais ils ne sont en fait que des dictatures en bonne et due forme.

146 Selon Eric Laurent, comment en effet expliquer l'impopularité du président Lee Myung-bak cent jours après sa prise de fonction et les manifestations populaires contre les Etats-Unis ? Dans son intervention sur France Culture, le 17 juin 2006, il précise que le président sud-coréen après son accession au pouvoir a connu une chute de popularité rapide et sans précédent dans l'histoire de la Corée. Des tensions internes mais aussi un conflit commercial avec les Etats-Unis exacerbent cette situation. Les effets de la crise mondiale, notamment le renchérissement du pétrole et la hausse de l'inflation, réduisent encore la marge de manœuvre du chef de l'Etat coréen qui doit affronter des manifestions populaires de plus en plus importantes. C'est le cas également pour l'actuelle présidente Park Geun-hye.

s'accompagnerait de hausses des tarifs et de licenciements massifs.

« Dialogue social », « miracle de la co-gestion » ? On ne connaît pas en Corée. La grève a été déclarée illégale[147]. « Korail » ne recule pas devant les pires méthodes. Elle a dénoncé 200 syndicalistes aux forces de l'ordre, tout en engageant des mesures disciplinaires internes : elle a déjà lancé la procédure de révocation de 6000 de ses cheminots. Le 22 décembre 2013 le siège de la KRWU a été pris d'assaut par 600 membres des forces anti-émeutes armées et cuirassées[148].

Face à cette tentative de casse brutale de la grève, le moral des grévistes n'est pas entamé. Les travailleurs du *rail underground* – les conducteurs, aiguilleurs, contrôleurs – ont reçu le soutien des travailleurs *underground* – ouvriers de maintenance, équipement, qui ont déposé leurs outils le 18 décembre 2013, amplifiant la paralysie du réseau. De son côté la centrale syndicale KCTU a qualifié ces actes de « déclaration de guerre » contre le travail et appelé à une grève générale le 28 décembre 2013. L'issue de cette lutte de classes risque d'être terrible, le pouvoir ne reculera devant rien pour mater cette révolte. Les grévistes auraient même commencé une grève de la faim. « On ne peut qu'exprimer notre entière solidarité avec les travailleurs sud-coréens et dénoncer le silence honteux de nos médias envers ce qui constitue une violation des droits de l'homme les plus élémentaires »[149].

SECTION III LE TRAITEMENT MEDIATIQUE OCCIDENTAL ET LES POSITIONS UNILATERALES DE LA RPDC

Le traitement médiatique occidental propagandiste de la réunification coréenne qui justifie une approche scientifique est également à considérer au regard des positions unilatérales de la RPDC.

En effet, autant la question coréenne peut être déformée par les thèses propagandistes occidentales qu'elle peut être influencée par les thèses propagandistes nord-coréennes.

Pourquoi une telle propagande existe du côté occidental et nord-coréen ? Parce que la Corée est au centre d'intérêts stratégiques et proche de grandes puissances. Il faut

147 La grève est depuis le XIXème siècle une action collective consistant en une cessation concertée du travail par les salariés d'une entreprise, d'un secteur économique, d'une catégorie professionnelle ou par extension de toute autre personne productive, souvent à l'initiative des syndicats. Cette action vise à appuyer les revendications des salariés en faisant pression sur les supérieurs hiérarchiques ou l'employeur par la perte de production que la cessation de travaille entraîne. Il s'agit d'une épreuve de force : le gréviste n'est pas rémunéré alors que l'entreprise ne produit plus et perd de l'argent. Le statut juridique des actions de grève est variable selon les pays, de l'interdiction pure et simple, à l'encadrement réglementaire ou législatif.

148 La grève des cheminots de la société Korail a été déclarée « illégale » car ne concernant pas les « conditions de travail » selon le gouvernement sud-coréen.

149 Cf. site en ligne « Solidarité Internationale PCF » du 24 décembre 2013.

accéder à la vérité du côté de Pyongyang concernant la réunification car cela a déjà été fait pour l'Occident dans les médias. Il existe peu de sources documentaires en provenance de la RPDC contrairement aux sources américaines concernant la réunification même si la RPDC est le seul pays ayant une position claire sur la réunification.

PARAGRAPHE I LA POLITIQUE DE SONGUN

Donnant la priorité à l'armée dans la construction du socialisme nord-coréen, la politique de *Songun* a été élaborée et développée par le dirigeant Kim Jong-il dans le prolongement des idées du *Juche*. Elle a été présentée pour la première fois officiellement le 20 octobre 1998[150].

Selon le site officiel nord-coréen *Naenara*, «la politique de *Songun* est un mode politique qui fait des affaires militaires les tâches prioritaires de l'Etat et permet de défendre la patrie, la révolution et le socialisme et de pousser avec force l'édification socialiste dans son ensemble en s'appuyant sur la nature révolutionnaire et la combativité de l'Armée populaire » .

Le renforcement de la puissance militaire doit avoir pour corollaire une puissance économique accrue, dans la perspective de la réunification de la Corée. Ainsi, toujours selon le site *Naenara*, «c'est grâce à la politique de *Songun* et à la direction de la révolution fondée sur le *Songun* que la République populaire démocratique de Corée a pu donner lieu à des nouvelles réalisations dans l'édification d'une grande puissance prospère et que l'oeuvre de réunification de la patrie a pu aborder une phase marquante».

La politique de Songun est un facteur de développement potentiel pouvant aboutir à la réunification coréenne. Pour Alexander Vorontson, chercheur au Centre d'études politiques sur l'Asie du Nord-Est de la Brookings Institution basée à Washington D.C., la politique de *Songun* ne devrait cependant pas être réduite à une «impasse idéologique ». En effet, comme le démontre l'expérience de la République de Corée dirigée par le dictateur Park Chung-hee, une orientation militaire peut, sous certaines conditions, avoir des effets positifs sur la société. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner d'après Vorontson qu'au cours de ses années au pouvoir Kim Jong-il « se soit mis à parler en termes favorables de Park Chung-hee ».

150 Selon l'article du 23 août 2011 de l'Association d'amitié franco-coréenne, la politique de *Songun* qui donne la priorité aux affaires militaires apparaît comme une réponse adaptée à la situation de la Corée, depuis la lutte de libération nationale contre le Japon jusqu'à l'époque contemporaine : en l'absence de traité de paix avec les Etats-Unis depuis la fin de la guerre de Corée en 1953, la RPDC a développé ses propres capacités militaires pour faire face à un contexte toujours plus tendu, les Etats-Unis n'étant pas prêts à réaliser la dénucléarisation de la péninsule coréenne par la voie du dialogue et des négociations.

Ainsi, la mise en ouvre de la politique de *Songun* au milieu des années 1990 a amené l'armée nord-coréenne[151] à participer encore plus aux prises de décision sociales et économiques, aux travaux de développement d'infrastructures à grande échelle et à la production de sa propre nourriture. Même si le service militaire qui n'est pas généralisé dure 10 ans, il est en majorité consacré à des travaux dans divers secteurs de la vie socio-économiques. L'idée selon laquelle l'armée serait un fardeau pour l'économie nord-coréenne devrait donc être relativisée, en ce qu'elle pourrait être aussi, sous certaines conditions, une ressource et un catalyseur pour le développement de l'économie nationale et amoindrir les différences économiques et sociales entre les deux Corée en vue d'une réunification.

Toujours selon Alexander Vorontsov, la priorité donnée à l'armée accompagne une transformation graduelle de l'économie planifiée de la RPDC dans la direction d'une économie mixte. Le résultat final pourrait être un réseau de grandes sociétés sur lesquelles l'Etat exerce un moindre contrôle et partageant des relations étroites avec les agences gouvernementales, similaires aux C*haebols*[152] créés par Park Chung-hee en République de Corée.

PARAGRAPHE II LES TEXTES CONSTITUTIONNELS

Selon l'article premier de la Constitution nord-coréenne, la « République populaire démocratique de Corée est un Etat socialiste souverain qui représente les intérêts de tout le peuple coréen ». L'article trois précise que « la République populaire démocratique de Corée prend pour guide de ses activités les idées du *Juche*, conception du monde axée sur l'homme et l'idéologie révolutionnaire en faveur de l'émancipation des masses populaires ». Cette idéologie instituée par Kim Il-sung qui selon lui s'inscrit dans le prolongement des principes marxistes-léninistes a pour conséquence l'application d'une politique d'indépendance tant sur le plan politique qu'économique : les liens de coopération doivent se fonder sur le principe de complémentarité.

Le préambule de la Constitution donne au président Kim Il-sung, fondateur du régime en 1948 (lors de la division de la Corée), le titre de « président éternel », mais son fils Kim Jong-il était *de facto* le chef de l'exécutif depuis le décès de son père en 1994. Le pouvoir politique était fortement concentré entre les mains du fils, qui cumulait deux postes . Il présidait le Comité de la défense nationale, en charge des affaires militaires et donc commandant en chef de l'Armée populaire de Corée. Le président du Comité

151L'armée populaire de Corée (APC) est la force armée de la RPDC. Il s'agit de la quatrième plus importante armée du monde en effectifs avec 1 106 000 militaires actifs et 8 200 000 réservistes et la première en nombre de militaires pour 1000 habitants.

152Les *Chaebols* sont en République de Corée des ensembles d'entreprises de domaine variées, entretenant entre elles des participations croisées. Ils sont les équivalents des anciens *Zaibatsu* japonais.

est défini par la Constitution comme le « dirigeant suprême de la République populaire démocratique de Corée » ; il était également le Secrétaire général du Parti du travail de Corée, qui est placé par la Constitution aux commandes du pays.

Cette concentration du pouvoir et la succession de ce pouvoir lors du décès de Kim Il-sung et ensuite lors du décès de Kim Jong-il fait que la RPDC est considérée comme une dictature selon certains. Depuis le décès de Kim Jong-il, c'est son dernier fils Kim Jong-un qui a repris les pouvoirs de son père. La CIA qualifie ainsi le régime nord-coréen de « dictature personnelle » en raison de l'important culte de la personnalité vis-à-vis des dirigeants et parce que les membres du parlement et de toutes les autres institutions de l'Etat ne sont pas élus au suffrage universel.

Si d'autres partis existent, le Parti social-démocrate de Corée et le Parti Chondogyo-Chong-u, ils sont sous le contrôle du Parti du travail de Corée. Les trois partis sont réunis au sein d'une coalition, le Front démocratique pour la réunification de la patrie. La RPDC présente ainsi les caractéristiques essentielles d'un régime dictatorial à parti unique selon les médias occidentaux, par exemple la RPDC est avec un score de 1,08/10, considérée par l'indice de démocratie mis en place par *The Economist* comme le pays le moins démocratique au monde.

Après la partition de la péninsule coréenne, les Etats occidentaux reconnaissent la République de Corée comme représentant seule la Corée, tandis que les Etats socialistes n'établissent de relations diplomatiques qu'avec la RPDC. Pendant la guerre froide, tout en appartenant au bloc de l'Est, la RPDC cherchait à préserver son indépendance vis-à-vis de l'Union soviétique en maintenant un équilibre dans ses relations avec la République populaire de Chine et l'URSS. Elle n'adhère pas à l'époque au Conseil d'assistance économique mutuelle et aucune troupe étrangère ne stationne sur son territoire dans le cadre du pacte de Varsovie.

PARAGRAPHE III L'OUVERTURE RELATIVE DE LA RPDC

Après la disparition de l'URSS, la RPDC et la République de Corée sont enfin simultanément admis à l'ONU le 17 septembre 1991 et diversifient leurs relations internationales. L'une et l'autre sont aujourd'hui reconnues par la quasi-totalité des Etats du monde, à l'exception toutefois pour la RPDC de plusieurs grands Etats occidentaux, dont les Etats-Unis, le Japon et la France, cette dernière étant l'un des deux pays de l'Union européenne avec l'Estonie à ne pas reconnaître la RPDC.

Même si la RPDC a été admise au sein de l'ONU, cela ne l'empêche pas de subir depuis 1950 un embargo économique imposé par les Etats-Unis, lequel a été renforcé en 2005. Le recours à l'arme économique dans les relations internationales

contemporaines est une alternative à la solution militaire. Pour Washington, il s'agit d'aboutir à la chute du régime nord-coréen. Ces sanctions ne sont pas exclusives et des moyens militaires peuvent compléter celles-ci, comme par exemple les exercices militaires annuels conjoints entre les Etats-Unis et la République de Corée. Ces sanctions sont des pressions agressives pour Pyongyang et leur levée permettrait à la RPDC de retourner à la table des négociations.

A l'initiative du Président sud-coréen Kim Dae-jung[153], une rencontre a eu lieu en RPDC avec le dirigeant nord-coréen Kim Jong-il en juin 2000, scellée par une déclaration conjointe le 15 juin signée à Pyongyang : elle marque le début du rapprochement entre les deux Etats en vue d'une réunification de la Corée.

Quelques entreprises sud-coréennes se sont implantées au Nord notamment à Kaesong et la République de Corée est devenue le second partenaire commercial de la RPDC. Les monts Kumgang ont été visités par plus d'un million de sud-coréens depuis 1997. Des rencontres régulières ont lieu au niveau ministériel.

La politique d'ouverture au Nord du président Kim Dae-jung a été poursuivie par son successeur Roh Moo-hyun[154]. Le principal parti à l'époque d'opposition sud-coréen, le Grand parti national, après avoir fortement critiqué la « politique du rayon de soleil », s'est rallié début juillet 2007 avant son retour au pouvoir au principe d'un rapprochement progressif entre les deux Corée fondé sur les relations inter-coréennes. Toutefois, la Loi de Sécurité Nationale destinée à lutter contre la « subversion communiste » est toujours en vigueur en République de Corée.

Un second sommet inter-coréen entre le dirigeant du Nord Kim Jong-il et le président sud-coréen Roh Moo-hyun initialement prévu à Pyongyang du 28 au 30 août 2007 a été reporté du 2 au 4 octobre après que les plus graves inondations en RPDC depuis quarante ans aient entraîné 600 morts et disparus et touché un million de personnes. L'accord inter-coréen signé le 4 octobre 2007 a souligné l'engagement commun des deux Etats pour promouvoir la paix et la prospérité économique dans la péninsule.

Depuis 2008 les relations entre les deux Corée se détériorent, suite au durcissement des exigences du Sud portées par son président Lee Myung-bak[155]puis reprises par l'actuelle présidente Park Geun-hye, avec des menaces multiples nord-coréennes envers son voisin et la suspension de tous les accords entre le Nord et le Sud. En novembre 2008, la RPDC annonce qu'elle ferme ses sites industriels et touristiques

153Kim Dae-jung est né le 3 décembre 1925 et décède le 18 août 2009. Il est président de la République de Corée de 1997 jusqu'en 2003 et est à l'origine de la politique du rayon de soleil qui vise à réconcilier les deux Corée.

154Roh Moo-hyun est né le 1er septembre 1946 et décède le 23 mai 2009. Il est président de la République de Corée de 2003 à 2008. Son but était de continuer la politique du rayon de soleil envers la RPDC, d'établir la République de Corée en tant que centre d'affaires régional, d'améliorer la sécurité sociale, d'éradiquer la corruption et de rééquilibrer la croissance au sein du pays.

155Lee Myung-bak est né le 19 décembre 1941 et a été le dixième président de la République de Corée de 2008 à 2013.

ainsi que les liaisons ferroviaires avec le Sud.

Le 27 mai 2009 la RPDC estime ne plus être liée par l'armistice qui a fait cesser la guerre de Corée et ce après un nouvel essai nucléaire et plusieurs tirs de missiles de courte portée. Cela a incité la République de Corée à adhérer à l'Initiative de sécurité contre la prolifération.

PARAGRAPHE IV LE JUCHE ET L'UNILATERALISME NORD-COREEN

Shin Eun-hee, professeur de religion au Simpson College dans l'Iowa, enseigne pour la cinquième année à l'université Kim Il-sung[156]. Agée de 38 ans, elle a la nationalité canadienne et vit aux Etats-Unis, ce qui normalement lui permet de se sentir libre de parler de la RPDC. Elle avoue cependant que ce n'est pas le cas. Quand elle donne une conférence en République de Corée, elle aperçoit souvent au fond de la salle un agent des services de sécurité sud-coréens en train de prendre des notes. La RPDC reste un sujet tabou, même dans la société sud-coréenne.

La première fois qu'elle s'est rendue au Nord, c'était en mars 2003. A l'arrivée des vacances de printemps, elle a pris le premier avion à destination de Pyongyang. Elle n'avait alors aucun lien avec ce pays, si ce n'est le fait que sa mère est née à Pukchong, dans la province du Hamgyong-Nord, qui fait aujourd'hui partie de la RPDC. Sa visite était motivée par sa passion de chercheuse, par une curiosité née de la lecture de livres nord-coréens trouvés dans une librairie de Los Angeles et de la rencontre de quelques personnalités nord-coréennes.

Depuis, elle y retourne régulièrement au printemps et à l'automne pour donner des conférences sur les religions du monde devant un parterre d'étudiants nord-coréens. Elle constate que les nord-coréens ne ressentent pas le besoin d'avoir une religion, et surtout pas le christianisme. Il y a bien des temples protestants, mais il s'agit d'organisations caritatives qui font de la propagande. La religion des nord-coréens, c'est l'idéologie du *Juche*.

Chrétienne et professeur de religion, Shin Eun-hee avance une théorie qui ne manque pas d'audace : Jésus aussi était un idéologue du *Juche*. Si le christianisme est une religion dont les adeptes croient en Dieu, le *Juche* serait une religion où l'on croit dans le Grand Leader de façon moins sectaire, ajoute-t-elle.

Selon elle, la société nord-coréenne paraît de prime abord très étrange. Mais, en l'observant sans préjugés, on peut y déceler un esprit religieux, difficile à apprécier suivant nos critères moraux habituels. L'idéologie du *Juche* s'est transformée en religion d'Etat avec la déification de Kim Il-sung. C'est un phénomène religieux comparable à celui de Jésus. Il faut remettre en question l'idée que la déification de

156 Cf. l'article de Paek Kyong-son intitulé « Chez les étudiants de Pyongyang, comment peut-on être nord-coréen ? » repris par *Le Courrier International* n° 858 du 12 avril 2007 dans le quotidien sud-coréen *Sindonga.*

Kim Il-sung n'est pas normale alors que celle de Jésus le serait. Rien d'étonnant, à partir de là, que cette religiosité ait engendré de fervents adeptes.

Il ne faut pas, affirme le professeur Shin, juger l'institutrice nord-coréenne qui s'est immolée en tentant de sauver un portrait du Grand Leader lors de l'explosion d'un camion-citerne remplis de produits chimiques à la gare de Yongchon, en 2004. Il n'y a pas de différence entre elle et un chrétien qui se fait tuer au cœur de l'Afrique, où il s'est rendu pour évangéliser la population. Le *lamento* des nord-coréens à la mort de Kim Il-sung et de Kim Jong-il peut être rapproché de celui de la foule qui a défilé devant la dépouille du pape Jean-Paul II. En République de Corée on dit que si le régime nord-coréen se maintient, c'est à cause du lavage de cerveau. Mais nous subissons tous plus ou moins un tel traitement. C'est le cas des adeptes d'une religion, mais aussi de ceux qui vivent dans une société capitaliste et qui sont conditionnés par l'argent.

Vue ainsi, la société nord-coréenne n'est pas bizarre, mais différente. Soyons justes déclare Shin Eun-hee, en nous invitant à nous ouvrir davantage au Nord avant de le condamner. Aux accusations de certains sud-coréens qui lui reprochent de faire l'apologie du *Juche* elle répond en précisant que la manière de penser des sud-coréens manque d'ouverture. Il s'agit d'avoir une approche culturelle visant à comprendre, et non de prôner un plan gauchiste ou pro-nord-coréen.

En effet, elle n'hésite pas à critiquer certains points concernant ce pays, tels que le droit limité au savoir, l'obsession de la pureté du sang ou le manque de souplesse dans la pensée.

Elle déclare avoir compris au bout de quatre ans que les hommes sont partout pareils, même si leurs idées sont différentes. On pense qu'en RPDC tout est tellement mécanique qu'il ne subsiste rien d'humain. Or la vie quotidienne des nord-coréens ressemble beaucoup à la nôtre. Ils sont comme nous à 80 %. Le premier jour qu'elle a passé à Pyongyang était un jour férié, l'équivalent de la Journée des femmes chez nous. Ce jour-là, les nord-coréennes sont libérées de tout travail et les hommes sont à leur service. Madame Shin était persuadée qu'il n'y avait pas de discrimination sexuelle dans ce régime socialiste. Mais une fonctionnaire venue l'accueillir l'a détrompée en lui confiant que la RPDC garde certaines habitudes moyenâgeuses et que, si la discrimination à l'égard des femmes n'est pas très importante au travail, elle l'est dans les familles, car les hommes ne participent pas du tout aux tâches ménagères.

Madame Shin poursuit en précisant que les nord-coréens disent du mal des Etats-Unis, mais ils adorent les produits américains. Les gens sont tout aussi dévoués à l'éducation de leurs enfants qu'en République de Corée : ils sont capables de se ruiner pour payer à leurs rejetons des cours particuliers qui vont leur permettre d'entrer à l'université Kim Il-sung. Même s'il faut pour cela sauter des repas, ils leur paieront un dictionnaire électronique d'anglais qui coûte 500 dollars.

Les étudiants nord-coréens ont un but dans la vie : faire briller leur patrie sur la scène internationale. C'est pourquoi ils apprennent l'anglais. Le monde s'est diversifié. Il faut connaître les autres civilisations pour vivre ensemble, lui répondent les jeunes, alors qu'elle s'attend à une réponse plus martiale du genre pour réduire en miettes les impérialistes américains. Beaucoup d'entre eux sont fous de la langue de Shakespeare. Malgré l'absence de tout séjour linguistique, certains se débrouillent mieux que leurs camarades du Sud.

A l'Université des langues étrangères de Pyongyang, c'est l'anglais la langue la plus populaire, avec le chinois. Les cours d'anglais sont composés d'échanges libres à partir de documents préparés. Ils discutent par exemple du climat, des mœurs et de la culture d'un pays. Tous les cours sont donnés en anglais. D'ailleurs, sur le campus tous doivent parler dans cette langue ou dans celle qu'ils étudient. L'apprentissage se fait de façon très disciplinée et rapide. C'est peut-être une conséquence de l'influence du militantisme . Ils utilisent des manuels importés de Grande-Bretagne et regardent régulièrement les journaux télévisés ou des films plutôt classiques. D'après les professeurs de l'Université des langues étrangères de Pyongyang, les étudiants délaisseraient de plus en plus l'anglais britannique pour l'américain – la langue des "ennemis du peuple" certes, mais aussi celle qui est la plus utilisée sur la scène internationale.

Des nord-coréens font du commerce avec la Chine ou d'autres pays. Les étudiants se procurent par leur intermédiaire des livres ou des films américains et les apprennent par cœur comme si leur vie en dépendait. Certains d'entre eux sont capables de parler un anglais soutenu et impeccable. Pourtant, ils étudient dans des conditions difficiles. Ils ont les mains gelées car il n'y a pas de chauffage. « J'ai de l'admiration pour eux, j'ai envie de les aider » précise la canadienne.

L'Université des langues étrangères de Pyongyang forme aussi les futurs interprètes. Dans les années 1980, le pays n'en avait pas et devait en trouver à l'étranger quand il y avait une réunion internationale. Aujourd'hui, avec la montée de la tension avec Washington, la formation des interprètes est considérée comme aussi importante que celle des soldats.

Elle a demandé aux étudiants quels étaient leurs sujets de préoccupation. Ils ont tous répondu qu'ils ne cogitaient pas sur les problèmes personnels et abstraits comme leurs camarades du Sud, mais réfléchissaient pour savoir comment ils pourraient se rendre utiles à leur patrie. Ils ne se battent pas pour améliorer leur destin individuel. Ils pensent que les problèmes personnels peuvent se résoudre au sein de la communauté. S'ils se sacrifient pour la patrie, celle-ci le leur rendra ; c'est ainsi qu'ils raisonnent. La patrie leur dicte ce qu'il faut faire, alors pourquoi se poser des questions?

Travailler pour le pays est considéré comme la valeur suprême pour ces étudiants. Si demain les dirigeants leur disent qu'ils manquent de main-d'œuvre pour la pêche et

lancent le slogan "*Jeunesse ! A la mer !"*, chacun se précipitera pour devenir pêcheur. Pour ces jeunes, les valeurs sont fonction des besoins de la communauté. Ils croient fermement que la vie humaine et les droits de l'homme ne peuvent exister sans elle. L'accomplissement de soi n'est possible que dans une patrie autonome et digne.

Les jeunes filles rêvent de devenir actrices et de faire partie des troupes nationales. Ces derniers temps, être hôtesse de l'air est en vogue. Il paraît qu'il faut être belle, compétente et de bonne famille. Par ailleurs, certaines veulent se lancer dans le journalisme, domaine jusque-là réservé aux garçons. Quant à ces derniers, ils estiment, comme leurs aînés, que le métier des armes est le plus glorieux, mais commencent à s'intéresser au commerce et à l'informatique. Il paraît qu'être journaliste sur le web est également apprécié. Le professorat continuerait à attirer les jeunes, aussi bien les filles que les garçons. Nous pensons sans doute trop facilement que le Nord doit devenir comme le Sud, partant de l'idée que le Nord c'est le mal et que le Sud c'est le bien. Il nous faut nous débarrasser de ces préjugés qui reposent sur l'orgueil insiste madame Shin.

SECTION IV LES IDEES RECUES SUR LA REPUBLIQUE DE COREE ET LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE

PARAGRAPHE I LA REPUBLIQUE DE COREE

En Occident, il est couramment admis que, depuis la mise en place d'un régime de démocratie parlementaire en République de Corée au tournant des années 1980 et 1990, ce pays serait l'un des plus démocratiques d'Asie de l'Est : l'alternance politique a eu lieu lors des élections présidentielles de 1997, la gauche peut s'exprimer sur les terrains politiques et syndical et le journalisme participatif a conforté un véritable pluralisme des médias dans le pays le plus connecté à Internet au monde. Toutefois, des bémols ont toujours existé et expliquent pourquoi, en particulier la République de Corée, n'est pas considérée comme un pays sûr au titre des critères d'admission à l'asile politique en France : la Loi de Sécurité Nationale, legs des régimes autoritaires, n'a jamais été abrogé et sert d'instrument aux interventions d'un appareil de surveillance policier et militaire hypertrophié ; les discriminations contre les minorités sont entretenues par un fort conservatisme social ; des entraves sont apportées à l'exercice des droits syndicaux et du droit de grève ; le parlementarisme reste inachevé, en l'absence notamment de garantie des droits de l'opposition.

Le retour au pouvoir des conservateurs à Séoul après l'élection de Lee Myung-bak en décembre 2007 a en outre soulevé des inquiétudes chez tous ceux qui sont attachés à la démocratie : les cas d'application de la Loi sur la Sécurité Nationale ont très

fortement augmenté et le contrôle accru des médias a entraîné des intimidations et des sanctions de journalistes , interdisant *de facto* tout débat contradictoire sur des sujets tels que le naufrage de la corvette le *Cheonan.*

L'élection présidentielle de 2012 a vu la victoire de la candidate conservatrice Park Geun-hye, fille du général Park Chung-hee qui avait mis en place le régime le plus autoritaire qu'ait connu la République de Corée, dans un contexte marqué par une intervention à large échelle de l'appareil d'Etat militaire et policier. Les atteintes à l'Etat de droit se sont multipliées : la condamnation à 12 ans de prison pour un soit-disant complot contre l'Etat d'un député de gauche , Lee Seok-ki, est sans précédent depuis la condamnation de l'opposant Kim Dae-jung, figure de proue de l'opposition démocratique de la junte militaire.

Le cas sud-coréen montre que la démocratie n'est jamais un processus irréversible. La défense de la démocratie constitue une ardente obligation pour les militants progressistes, alors que des milliers de sud-coréens ont payé de leur vie le combat pour la liberté sous les régimes des généraux de Park Chung-hee et de Chung Doo-hwan. Alors que les autorités sud-coréennes sont soucieuses de respectabilité sur le terrain des droits de l'homme dans la compétition qu'elles ont engagée avec la RPDC, faire pression sur les autorités sud-coréennes peut permettre d'obtenir des avancées, comme le montre le précédent de la condamnation de Kim Dae-jung, qui avait échappé à la peine de mort sous l'effet conjugué d'une mobilisation internationale relayée en France par l'AAFC et d'une action discrète mais efficace des administrations américaines.

Les signes de la dérive autoritaire de la démocratie parlementaire de la République de Corée sont nombreux et peuvent être consultés dans les rapports par pays du département d'Etat américain. Ces données traduisent une prise de conscience de la nécessité nouvelle, selon les autorités américaines, d'exercer ouvertement une pression sur Séoul, traduisant un cap que la diplomatie française se refuse de franchir jusqu'à ce jour.

Des mobilisations internationales pour la défense des droits de l'homme et des libertés publiques en République de Corée ont lieu. Elles prennent trois aspects.

Des actions à l'étranger de citoyens ou d'universitaires, coréens ou non coréens ont lieu. Ces actions sont souvent le prolongement de manifestations et d'actions qui se sont déroulées sur le sol même de la péninsule coréenne, avec une mise en exergue tout particulièrement d'événements symboliques de la dérive autoritaire de la démocratie sud-coréenne : l'intervention massive des services de renseignements dans l'élection de 2012 et l'impunité de leurs membres, la condamnation du député Lee Seok-ki prononcée en février 2014, la procédure d'interdiction en cours engagée par

le gouvernement sud-coréen d'un des partis représentés au Parlement, le Parti Progressiste unifié dont était membre cette dernière, sur laquelle la Cour constitutionnelle doit se prononcer, la grève illégale des cheminots, l'interdiction du syndicat enseignant. L'évolution politique en République de Corée suscite toutefois peu d'intérêt des médias nationaux français, très focalisés sur la RPDC.

La mobilisation des ONG, d'organisations sociales, politiques et syndicales peut avoir une grande raisonnance : au premier anniversaire de l'entrée en fonction de la présidente Park Geun-hye, fin février 2013, Amnesty International a engagé une action urgente, relayée par ses organisations dans le monde entier, et faisant part à la chef de l'Etat sud-coréenne de son inquiétude quant aux atteintes à la démocratie. Si l'action a peu de chance de recevoir une réponse des autorités gouvernementales sud-coréennes, elle engage un processus nécessaire de sensibilisation de l'opinion publique et des gouvernements occidentaux.

Les pressions des gouvernements occidentaux ne sont pas en reste. Sous la présidence Carter (1976-1980), les américains avaient engagé une action – notamment au sein du Parlement – suite à des révélations sur une entreprise de corruptions de parlementaires américains par les services secrets sud-coréens (*Koreagate*). La mise en place de travaux d'enquête parlementaire avaient pour but d'améliorer la situation alors déplorable des droits de l'homme en République de Corée, ce qui avait constitué une première s'agissant d'un des alliés majeurs de Washington en Asie du Nord-Est. Au final, les préoccupations de sécurité l'avaient emporté sur la défense des droits de l'homme, mais il était apparu qu' au regard du poids des Etats-Unis sur la péninsule coréenne, ceux-ci disposaient d'instruments pour infléchir les droits de l'homme en République de Corée et qu'ils pouvaient choisir d'exercer une pression directe, ouverte et de manière publique. Aujourd'hui, le rapport américain du Département d'Etat marque un changement de ton et une certaine impatience vis-à-vis de Séoul pour exprimer publiquement des préoccupations qui pourraient à terme, une fois encore, conduire à un réexamen de l'appui inconditionnel de Washington à Séoul en matière de défense et de diplomatie. Pour leur part, les gouvernements européens – et singulièrement le gouvernement français – s'interdisent tout commentaire public défavorable à Séoul, et le site du ministère des Affaires étrangères continue toujours de décrire la République de Corée comme une république exemplaire, dans l'espoir également de décrocher d'importants contrats commerciaux, malgré la « préférence américaine » des autorités sud-coréennes. L'intérêt croissant des députés européens pour les droits de l'homme dans le monde pourrait cependant conduire à un suivi plus étroit de l'évolution de la situation en République de Corée, auquel cas la France devrait nécessairement prendre en compte les positions de ses partenaires européens.

S'il s'avère inadéquat de parler de « *fascisme* » en République de Corée au regard de la connotation de ce terme en Occident, la dérive autoritaire actuelle apparaît comme

le fruit de la négligence des démocrates sud-coréens pendant des années de pouvoir (1998-2008) pour mettre un terme à certaines anomalies de la démocratie sud-coréenne : les restrictions aux droits et libertés des travailleurs, l'utilisation de la Loi sur la Sécurité Nationale par un appareil militaire et policier resté profondément conservateur, n'ayant jamais été épuré de ses éléments ayant ouvertement collaboré avec la dictature. Pour l'avenir, outre le rôle de vigie que peuvent et doivent jouer les organisations progressistes, des actions concrètes peuvent être menées dans le cadre de coopérations intergouvernementales, avec les Parlements ou les Ministères : c'est par exemple ce que fait, avec un certain succès, l'Assemblée nationale française, en essayant de mettre en place une démocratie parlementaire en République de Corée conforme aux standards nationaux. Des coopérations entre la France et la République de Corée permettraient également aux sud-coréens de mettre en place des organismes indépendants dotés de pouvoirs décisionnels pour respecter les droits de l'homme, garantir la laïcité de l'Etat en évitant l'ingérence ouverte des églises protestantes dans le champ des droits et libertés et enfin mettre en place un appareil militaire, policier et de renseignements acceptant l'alternance démocratique et n'étant plus considéré comme le bras armé d'un courant politique. Les cas sud-américains, est-européens ou sud-africain ont montré qu'une démocratie mature passe par le renouvellement des directions civiles et militaires des administrations, afin que celles-ci soient pleinement loyales aux gouvernements démocratiquement choisis par les citoyens. Quand la démocratie est en danger, partout dans le monde, il est du devoir des français, héritiers des Lumières et de la Révolution française, de soutenir ceux qui résistent à l'oppression.

Le grand public français n'est pas tenu informé des dérives autoritaires en République de Corée. En dehors du domaine de la démocratie et de la politique, sur le plan politique existe également une désinformation. Les français en effet sont mal informés de la nature de l'économie sud-coréenne qui fait partie des « quatre dagrons » en Extrême-Orient. Les journalistes omettent souvent de préciser que l'économie sud-coréenne n'a pas pour fondement un libéralisme comme il se pratique dans certains Etats capitalistes qui respectent la concurrence, mais qu'elle est plutôt basée sur un système économique de capitalisme d'Etat où seulement quelques grandes entreprises sont présentes sur le marché. En République de Corée, les conglomérats, purs produits du capitalisme d'Etat, représentent la colonne vertébrale de l'économie. Mais une partie de la population conteste leur influence selon Henri Schwamm de l'Université de Genève.

La nouvelle présidente de la République de Corée, Park Geun-hye, a pleinement conscience du point faible du colosse économique qu’est devenu son pays sous la férule impitoyable de son père. Après son élection en décembre 2012, elle a pris acte de la résistance croissante que son peuple oppose aux grands conglomérats industriels, symbolisés par exemple par Samsung ou Hyundai. Les gens savent, a-t-

elle déclaré publiquement, que leur pays et son économie se sont beaucoup renforcés, mais que leur vie ne s'est pas améliorée et que leur bonheur n'a pas augmenté pour autant. L'endettement de la population, et en particulier des commerçants indépendants, est de plus en plus important. La demande intérieure souffre d'une faiblesse chronique. À la différence de l'Allemagne ou de la Suisse, il n'existe pas dans le pays de classe moyenne industrielle et globalement concurrentielle. Un pouvoir politique considérable et une richesse immense se concentrent dans les quelque 60 *Chaebols* qui assurent plus des quatre cinquièmes de la production nationale tout en n'occupant que 5% des actifs. La nouvelle dirigeante réussira-t-elle à endiguer les tensions sociales croissantes du pays et en même temps à préserver la dynamique économique portée par les *Chaebols*? C'est le redoutable défi qu'elle affronte. De la réponse qu'elle y apportera dépendra la pérennité du modèle sud-coréen.

Ce modèle sud-coréen s'inspire de l'exemple japonais. Il préconise une économie planifiée. L'Etat décide quels secteurs industriels doivent être promus et protège les entreprises domestiques de toute concurrence indésirable. Le dictateur Park Chung-hee faisait davantage confiance à l'Etat qu'au marché. Les *Chaebols* sont des purs produits du capitalisme d'Etat. La politique autoritaire et l'ambition entrepreneuriale en ont fait des groupes internationaux qui, de la construction navale aux smartphones, dominent aujourd'hui sans partage les marchés mondiaux. Et, paradoxe, à toutes les étapes de leur ascension, les dirigeants politiques et économiques ont systématiquement veillé à éliminer quelque forme de concurrence que ce soit. Par exemple, lorsqu'à la fin des années 60, le fondateur de Samsung, Lee Byoung-chul, s'apprêta à entrer dans le domaine électrotechnique avec un téléviseur noir et blanc vieilli, Park Chung-hee interdit l'importation de téléviseurs en couleur et par là même toute concurrence.

Le succès des *Chaebols*, jamais démenti à ce jour, donne raison au dictateur. Ces conglomérats constituent aujourd'hui non seulement la colonne vertébrale de l'économie sud-coréenne mais aussi le garant de son innovation sans relâche. Exemple: le Galaxy S4 de Samsung, qui vient d'être présenté à New York, est le plus innovant des smartphones sur le marché. Peu de pays ont du reste traversé la crise financière aussi bien que la République de Corée. Même en 2009, au plus fort de la tourmente, après le choc de Lehman Brothers, la croissance sud-coréenne était encore de 0,3%. Pour 2013, les prévisions sont passées de 4 à 3%. Mais la quatrième plus forte économie d'Asie, après la Chine, le Japon et l'Inde, se développe encore toujours mieux que la plupart des autres pays comparables.

Cette performance est avant tout due au succès des *Chaebols*. Samsung qui, à côté de l'électrotechnique, offre aussi des assurances, des produits chimiques et de l'infrastructure, se classe aujourd'hui parmi les entreprises du monde les plus couronnées de succès. Toujours contrôlée par la famille fondatrice, Samsung est leader mondial pour la fabrication de smartphones (30% du marché) et de téléviseurs

et aspire à le devenir en matière de technique médicale. Les constructeurs automobiles Hyundai et Kia, qui ont lancé en 1974 la «Pony» pour conquérir les marchés grâce à son bas prix et à l'abri de toute concurrence étrangère, défient aujourd'hui ouvertement les marques internationales BMW, Volkswagen et Daimler-Benz. La concurrence entre eux n'est plus seulement une question de prix, mais de qualité et d'innovation. L'OCDE le reconnaît et constate que près de 5000 demandes de brevets ont été déposées en 2011 par des entreprises sud-coréennes auprès de l'Office européen des brevets à Munich. Seuls le Japon et l'Allemagne ont fait mieux. Les autorités sud-coréennes y croient dur comme fer: une bonne planification étatique est supérieure au libre jeu du marché. Elles ont cependant opté pour le libre échange dans le cadre de l'OMC, ce qui a pour effet d' augmenter la pression de la concurrence et de l'innovation sur les groupes industriels voués à l'exportation. La République de Corée, qui jusqu'en 2003 s'isolait encore du reste du monde, a conclu entre-temps 8 accords de libre échange avec 45 pays.

Une partie de la population sud-coréenne aspire à une démocratisation de l'économie. On voit mal cependant comment la présidente du pays pourrait restreindre légalement l'influence des *Chaebols* qui ont fait sa fortune.

PARAGRAPHE II LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE DE COREE

L'avantage que présente la RPDC pour le journaliste occidental moyen est qu'il peut raconter n'importe quoi, 99% des lecteurs croiront à ses propos comme parole d'évangile. L'inénarrable Gonzague Saint Bris n'a pas fait exception à la règle : dans un article du *Monde* mensuel signé Josyane Savigneau (n°43, p.118), le sémillant M. Saint Bris n'hésite pas à affirmer qu'en RPDC par exemple être surpris avec une Bible à la main est un aller simple pour un camp de travail. Manque de chance pour Gonzague Saint Bris : le 4 août 2013, la délégation de l'AAFC présente en RPDC a assisté à une messe protestante à Pongsu où les fidèles, chacun tenant une Bible en mains – à commencer par le pasteur coréen – n'avaient rien de prétendus évadés d'un « camp de travail ». Par ailleurs, l'office auquel nous avons participé n'avait rien d'un message de soutien aux autorités gouvernementales de la RPDC, détruisant là encore un mythe tenace de la légende noire anti-RPDC.

Un culte protestant comme on voit partout ailleurs dans le monde, réunissant quelques 150 fidèles – comme dans d'autres pays du monde, majoritairement des femmes, mais aussi quelques coréens américains venus du Michigan – dans un temple rénové il y a une petite dizaine d'années grâce aux protestants américains et sud-coréens présents en RPDC par un réseau d'ONG (dont la fondation Billy Graham, l'évangéliste s'étant rendu à plusieurs reprises en RPDC). Pour une religion prétendument persécutée, le christianisme en RPDC se porte plutôt bien. On n'ose

imaginer qu'un intellectuel comme Gonzague Saint Brice, se prétendant journaliste de surcroît se soit permis de lancer des anathèmes sans vérifier ses sources.

Le 4 août 2013, au temple de Bongsu, un coup d'oeil sur les bibles les plus anciennes montrent qu'elles ont été publiées à Pyongyang. Donc, si l'on suivait le raisonnement de Gonzague Saint Brice, tous les nord-coréens ayant participé au travail d'édition de ces exemplaires auraient fini en camp de rééducation à perpétuité ?

Pour encadrée qu'elle soit par l'Etat, comme dans les autres démocraties populaires, la vie religieuse existe en RPDC. L'élection du pape François a été salué par les catholiques de la RPDC.

Par ailleurs, dans son édition du 1er juillet 2013, l'Annuaire pontifical a déclaré pour la première fois vacant le diocèse de Pyongyang, à la suite de la mort de son évêque, François Borgia Hong Yong-ho, né le 12 octobre 1906, ordonné prêtre le 25 mai 1933, nommé vicaire apostolique par Pie XII le 24 mars 1944 et consacré le 20 juin suivant. Auparavant, Mgr Hong était considéré comme disparu, bien qu'il eut été âgé de plus de 106 ans... ce qui en aurait fait le doyen de la RPDC, selon le dernier recensement de la population nord-coréenne conduit avec l'appui des Nations-Unies. C'est en 1962 que Jean XXIII avait décidé d'élever le vicariat apostolique de Pyongyang au rang d'évêché, avec Mgr Hong comme évêque. Cette modification de l'annuaire pontifical ouvre la voie à une possible béatification de Mgr Hong et de 80 autres de ses compagnons, considérés comme des martyrs.

En Corée, les catholiques ont joué un rôle de résistants contre l'occupation japonaise, puis au Sud contre l'occupation militaire. Au début des années 1970, les œuvres complètes du Président Kim Il-sung ont été publiées en Italie par Jaca Book, éditeur proche du courant chrétien de gauche Communion et Libération.

L'association des catholiques de RPDC est dirigée par un laïc, Jang Jae-on, ancien président de la Croix-Rouge nord-coréenne. Par ailleurs une église orthodoxe à Pyongyang a été visitée par la délégation de l'AAFC peu après son inauguration en août 2006, et elle a rencontré deux prêtres coréens formés à Moscou. Il a été indiqué à l'AAFC qu'à cette date, sept nord-coréens ont été baptisés orthodoxes. Le nombre de protestants en RPDC est estimé à 10 000 et de catholiques à 4000.

L'activité de plusieurs communautés chrétiennes est attestée publiquement en RPDC depuis l'inauguration en 1988 de deux temples protestants (à Pongsu et Chilgol) et de la cathédrale de catholique de Changchung.

Le dialogue inter-religieux constitue l'un des canaux des échanges inter-coréens, notamment depuis la tenue en Suisse en 1988 d'un séminaire international des chrétiens du Nord et du Sud de la Corée pour la paix et la réunification.

SECTION V LE DROIT INTERNATIONAL MARGINALISE

Le droit international, ses principes et ses conséquences ont toutes leur place dans l'étude de la question coréenne et du problème de la réunification de ce pays mais il reste marginalisé dans ce domaine parce que l'action de l'ONU n'est pas à la mesure de ce qu'elle devrait être et que le droit international n'est pas respecté, notamment dans le cadre de la question de la notion de souveraineté et d'embargo.

PARAGRAPHE I LA NOTION DE SOUVERAINETE ET D'EMBARGO

L'auteur de l'œuvre de référence sur le droit de la guerre et de la paix (*De Jure Belli ac Pacis*, 1625), le juriste néerlandais Hugo Grotius, fut aussi l'un des inspirateurs de la construction de la Paix de Westphalie. Sa conception de la souveraineté était novatrice à bien des égards du point de vue de l'histoire européenne. Elle était tout à fait exotique vue d'ailleurs, du Japon, par exemple. Par les hasards de la géopolitique, durant les XVIIe et XVIIIe siècles, les Pays-Bas eurent un rôle déterminant dans l'introduction des savoirs occidentaux au Japon et l'élite gouvernementale de ce pays prit connaissance des travaux de Grotius relativement tôt, quelques décennies après la conclusion des Traités de Westphalie. La notion d'autonomie et d'égalité des États, héritage fondamental de Westphalie, était étrangère au système international centré autour de la Chine, système dit « du tribut », et auquel appartenaient notamment le Japon, ou encore la Corée et l'Annam, future Indochine. Dans ce système, les relations entre les pays étaient hiérarchiques, la Chine – le « pays du Milieu » – étant au sommet. Les codes du tribut, fixés par le pouvoir chinois, impliquaient une ingérence dans la gestion socio-économique et politique des pays tributaires qui n'aurait pu avoir cours dans l'Europe westphalienne. Aussi, dans le contexte de dégradation de la gouvernance chinoise au début du XIXe siècle, les idées de Grotius sur le droit des nations intéressèrent-elles particulièrement les réformateurs japonais qui plus tard firent entrer leur pays dans la modernité occidentale. La notion d'État souverain et ce qu'elle supposait, tant sur un plan interne qu'externe, se propagea plus généralement parmi les réformateurs dans l'ensemble de l'Asie orientale, du royaume de Siam, future Thaïlande, jusqu'en Corée et en Chine même.

De là émergea une opposition entre, d'une part, la loyauté à la Chine classique et, d'autre part, l'adhésion au principe moderne d'autonomie des États. Cependant, l'adoption de ce principe d'autonomie représentait pour les pays asiatiques, précisément parce que leur histoire n'était pas celle de l'Europe westphalienne, un changement autrement plus radical. Adopter le principe de souveraineté ne signifiait pas simplement se libérer de la suzeraineté chinoise ; cela impliquait, de manière beaucoup plus profonde, de « quitter l'Asie pour rejoindre l'Occident », selon la formule d'un célèbre réformateur japonais. Et puisque désormais l'Occident était

censé représenter un modèle international global, à l'échelle de la planète, se désengager de la suzeraineté chinoise voulait donc dire accepter de nouvelles règles et institutions et de nouveaux codes d'ambition universelle mais définis à l'autre bout du monde, en Europe. Les puissances coloniales prirent conscience de cette dichotomie entre loyauté au système de l'empire du Milieu – qui, de fait, était de plus en plus dysfonctionnelle – et accession à une autonomie nationale formulée dans les termes d'une modernité globale qu'ils utilisèrent dans leur politique d'expansion. Lorsque l'armée française entreprit d'envahir puis de coloniser la Corée en 1866, ce fut au prétexte de dégager celle-ci d'une autorité chinoise devenue inefficace, incapable d'assurer la sécurité et la prospérité de la péninsule, en promettant aux coréens d'accéder, à plus ou moins long terme, au statut d'État modernisé et souverain. La tentative française tourna à la débandade militaire, se solda par un échec complet et mit temporairement à l'abri le royaume coréen des ambitions impériales des uns et des autres. Mais la justification utilisée pour l'invasion coloniale devint plus généralement, à cette époque le leitmotiv pour la diffusion planétaire à la fois du principe européen de souveraineté et du système international dans lequel celui-ci s'inscrivait.

À cet égard les traités de Tien-Tsin (aujourd'hui Tianjin) signés en 1858 par la Chine et, respectivement, la Grande-Bretagne, la France, et les États-Unis, furent emblématiques de la logique qui s'imposait aux pays dont la vie internationale avait jusqu'alors été définie par une cosmologie locale que ce soit celle du Milieu, ou de la Sublime Porte des Ottomans. En particulier, le traité sino-britannique de Tien-Tsin, au-delà des gains économiques qu'il accorda à la Grande-Bretagne, constitua un véritable protocole d'application du répertoire diplomatique européen, qui s'avérait incompatible avec l'organisation internationale chinoise. Il fut notamment convenu, à l'article 51, la proscription du terme chinois *i* ou *yi*, traduit de manière ambiguë par « barbare » en français et *barbarian* en anglais, mais qui désignait plus pragmatiquement pour les autorités de Pékin, sur le mode de la Grèce antique, toute personne étrangère au monde de l'empire du Milieu, soit tout individu vivant au-delà de frontières qui n'étaient pas territoriales et qui, a fortiori, ne correspondaient pas à une ligne géophysique clairement reconnaissable. Mais à la fin du XIXe siècle, cette notion fut officiellement oubliée, et, plutôt de force que de gré, les communautés politiques firent leur la grammaire occidentale de l'État-nation.

D'un certain point de vue, l'acte II de l'histoire dramatique de la frontière internationale en Europe convergea, en cette fin de XIXe siècle, avec celle de la souveraineté dans d'autres parties du monde. On pourrait en effet dire que le nationalisme devint un phénomène global. Mais les développements historiques qui engendrèrent ce phénomène étaient en réalité multiples. La nature des expressions nationalistes que l'on pouvait alors observer en Europe centrale, au Proche-Orient, ou en Asie du Nord-Est, n'avaient pas la même signification et, de fait, n'eurent pas le

même impact sur l'ordre mondial. La vision qu'exprima le président américain Woodrow Wilson dans son discours dit de Quatorze points d'un droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la façon dont elle fut diversement interprétée, révélèrent le décalage des positions entre les nations occidentales et/ou colonialistes et celles qui avaient du gérer, avec plus ou moins de bonheur, le défi de l'expansionnisme européen – qui fut également russe et, plus tard, japonais. La promesse de Wilson d'un monde composé de nations souveraines fut saluée avec espoir dans des pays comme l'Égypte, l'Inde ou la Corée, où l'on pensa que cet engagement était aussi universel qu'il était énoncé. La réalité de la conférence de Paris de 1919, et des traités qui s'ensuivirent, fut tout autre. La souveraineté nationale, dont l'expression territoriale était la sacro-sainte frontière, ne fut envisagée que pour les peuples d'Europe centrale et non pour les populations non-occidentales dont le développement politique fut jugé insuffisant pour qu'elles puissent se prévaloir d'un tel droit. Les conséquences du gigantesque malentendu que constitua ce que l'historien Erez Manela a appelé le « moment wilsonien » (Manela, 2007), se mesurèrent à l'intensité croissante des mouvements de libération nationale qui se formèrent en Afrique et en Asie durant la première moitié du XXe siècle et qui alimentèrent la dynamique de décolonisation pendant le demi-siècle suivant.

Lorsqu'au lendemain de la Seconde guerre mondiale, quelques nations européennes entreprirent de commencer à réaliser le vieux rêve hugolien de dépassement des frontières, on vit naître ailleurs dans le monde d'autres initiatives de regroupement régional. La Ligue des États arabes fut fondée en 1945, l'Organisation de l'unité africaine en 1963, l'Association des nations d'Asie du Sud-Est en 1967. Mais l'origine et la signification essentielle de ces regroupements étaient diamétralement contraires à ceux de la construction de l'Union européenne. L'Europe préconisait une transformation du sens de la frontière – d'un site d'affrontement à un lieu de coopération – en s'appuyant sur une rhétorique clairement anti-nationaliste. Pour les pays issus de la colonisation, ou d'une forme ou d'une autre de domination extérieure, le nationalisme était synonyme de liberté. Pour l'Égyptien Gamal Abdel Nasser, le Ghanéen Kwame Nkrumah ou l'Indonésien Ahmed Soekarno, l'idée de coopération régionale – respectivement arabe, africaine, asiatique – était indissociable d'un projet spécifique de reconstruction nationale. La solidarité panarabe, panafricaine, panasiatique ou encore pan-latino-américaine (pour des raisons historiques différentes) devait servir au renforcement des revendications souverainistes et non l'inverse. La période de la guerre froide n'a pas modifié cette donnée. Au mieux, les contraintes de l'ordre international bipolaire ont freiné le développement de souverainetés à peine reconquises ; or la fin de la bipolarité et la nouvelle mondialisation ont, bien souvent, favorisé, comme l'a analysé le politiste Samy Cohen, une « résistance des États » (Cohen, 2003).

La mondialisation engendre un accroissement de problèmes communs à l'échelle

planétaire, nécessitant idéalement une gouvernance globale solide. Elle n'a cependant pas d'effet prévisible sur le sens politique que chaque nation souveraine donne à ses frontières territoriales. La notion d'un monde « sans frontières » fait heureusement écho à la vision européenne d'un pacifisme prospère, supra ou post-national. Mais appréhender ainsi la mondialisation de l'après-guerre froide c'est oublier le long trajet, tout à fait spécifique à l'Europe, qui a permis de donner une certaine réalité à une telle vision. Sans doute oublie-t-on aussi qu'une autre mondialisation, celle qui eut lieu à la fin du XIXe siècle et se poursuivit jusqu'en 1914, n'empêcha pas l'expression de nationalismes exacerbés, de revendications territoriales intenses et déboucha sur un des conflits les plus ravageurs de l'histoire connue de l'humanité. Si la mondialisation contemporaine nous paraît spectaculaire et potentiellement génératrice de changements profonds – à l'instar de la révolution internet – elle n'est pas pour autant normative *a priori*. La mondialisation précédente fut elle aussi prodigieuse. Elle fut soutenue par des technologiques réductrices de temps et d'espace – télégraphe, chemin de fer, téléphone, automobile – qui permirent un accroissement extraordinaire des flux mondiaux de biens, de personnes et d'idées. Elle fut aussi porteuse de rêves de communion universelle. La mondialisation d'aujourd'hui présente à cet égard des similitudes : elle pose de nombreuses questions collectives mais n'apporte pas de réponses prédéfinies par une quelconque rationalité ou désirabilité. L'histoire a montré que l'abaissement des frontières et la multiplication des flux ne se traduisait pas nécessairement, loin de là, par un affaiblissement des volontés régaliennes. Le traumatisme colonial, encore visible à travers la planète, peut plutôt laisser à penser que le système international global n'est pas encore entré dans l'ère d'un monde véritablement « sans frontières ».

Le *Rodong Sinmun*, l'organe officiel du Parti du travail, le parti unique au pouvoir en RPDC, écrit régulièrement que les tirs de roquettes du pays entrent dans le cadre de l'exercice de son droit de souveraineté. La RPDC procède régulièrement à des tirs de missiles qui échouent en mer au large de la côte orientale. «C'est avec l'exercice légitime et inviolable de la souveraineté que la RPDC solidifie sa force de dissuasion pour l'autodéfense afin de sauvegarder la sécurité et la paix du pays et de protéger les bénéfices de la Révolution», souligne le quotidien. «Quoi que les autres puissent dire, la RPDC exercera plus que jamais son droit justifié d'autodéfense» face aux États-Unis tout en fabriquant de nouvelles roquettes, a finalement «lancé» en conclusion le quotidien officielle nord-coréen

Face aux nouvelles menaces proférées par la RPDC, le Conseil de sécurité des Nations-Unies a voté la mise en place d'une nouvelle résolution visant à renforcer les sanctions à l'encontre de Pyongyang.

La tension monte dans la péninsule coréenne. Devant les invectives lancées par le régime de Kim Jong-un, la communauté internationale est montée au créneau. Votée à l'unanimité de ses quinze membres en mars 2013, la résolution 2094 du Conseil de sécurité des Nations unies prévoit notamment de tarir les sources de financement

utilisées par Pyongyang pour nourrir ses ambitions militaires et balistiques. Cette résolution met également sous surveillance les diplomates nord-coréens et élargit une liste noire de particuliers et entreprises soumis à des gels d'avoirs ou à des interdictions de voyager.

Des inspections de cargaisons suspectes en provenance ou à destination de la RPDC seront désormais obligatoires alors que les dignitaires du régime nord-coréen auront l'interdiction totale de se procurer une série de produits de luxe précisée par la résolution 2094. Une résolution à laquelle la Chine, jusque-là allié principal de Pyongyang, a grandement participé.

Annonçant leur «plus grande inquiétude» à l'égard de la menace nucléaire nord-coréenne, les membres du Conseil de sécurité ont également assuré qu'ils seraient prêts à prendre «d'importantes mesures supplémentaires», sans préciser la nature de celles-ci.

En «accentuant l'isolement de la Corée du Nord, ces nouvelles sanctions permettront ainsi de frapper durement la Corée du Nord, selon l'ambassadrice américaine à l'ONU, Susan Rice. Le monde entier est uni dans sa volonté de dénucléariser la péninsule coréenne», a-t-elle martelé, ajoutant que «défier la communauté internationale va coûter plus cher aux dirigeants nord-coréens».

La RPDC «se réserve le droit de lancer une attaque nucléaire préventive». Accusant les États-Unis de vouloir déclencher une guerre atomique, la RPDC a menacé Washington d'une frappe nucléaire «préventive». «Puisque les États-Unis s'apprêtent à déclencher une guerre nucléaire, nos forces armées révolutionnaires se réservent le droit de lancer une attaque nucléaire préventive pour détruire les bastions des agresseurs», a déclaré un porte-parole du ministère nord-coréen des Affaires étrangères, cité par l'agence officielle nord-coréenne KCNA.

Quelques jours seulement après les menaces lancées par le régime de Kim Jong-un visant à dénoncer l'accord d'armistice de 1953, le porte-parole de la diplomatie nord-coréenne a également averti qu'une seconde guerre de Corée était «inévitable». Et pour cause, Pyongyang s'insurge face à la volonté des États-Unis et de la République de Corée de maintenir leurs exercices militaires conjoints au large de la péninsule coréenne. De grandes manœuvres visant à prévenir une guerre totale qui irritent le régime nord-coréen.

Pour autant, le *Rodong Sinmun,* a pour sa part menacé de l'arrivée d'une «guerre thermonucléaire». «La guerre ne serait pas confinée à la péninsule coréenne», a-t-il précisé, faisant écho aux déclarations de la diplomatie nord-coréenne à l'encontre de Washington.

Mais, pour Susan Rice, la RPDC «n'obtiendra rien par la provocation». De son côté, l'ambassadeur chinois auprès de l'ONU, Li Baodong, a affirmé que «la priorité désormais est de faire baisser la tension, de calmer le jeu et de revenir sur la voie de la diplomatie», ajoutant que cette résolution est «une étape importante, mais nous

avons besoin d’une stratégie globale».

Une stratégie globale pour faire face à la politique radicale et autoritaire menée par le président nord-coréen Kim Jong-un, s’appuyant sur le troisième essai nucléaire, effectué en février 2013, pour affirmer ses réticences à l’égard des sanctions de la communauté internationale.

Les sanctions économiques et financières découlant de l’embargo sur les armes et les produits de luxe sont-elles pour autant légitimes? En RPDC, comme à Cuba, en Irak comme en Iran, embargos et sanctions ont fait la preuve de leur inutilité. Ils n’induisent pas un changement de régime, au contraire, mais fragilisent indistinctement les populations, créant de graves désordres humanitaires, alors même que le pouvoir en place parvient à tirer son épingle du jeu. Si l’objectif affiché de l’embargo est la réunification des deux Corée, ce dont on peut sérieusement douter car beaucoup trop chère, la solution ne passera que par le dialogue. En attendant un hypothétique désarmement nucléaire mondial.

PARAGRAPHE II LA QUESTION COREENNE ET LE DROIT INTERNATIONAL

Les Nations-Unies et le droit international sont hors course dans le domaine de la question coréenne. En effet, l'ONU est intervenue militairement dans le conflit de la guerre de Corée alors qu'elle est censée avant tout avoir un rôle de maintien de la paix, et jusqu'à maintenant ses soldats sont présents en République de Corée sans que l'ONU ne participe à un quelconque sommet pouvant régler le problème de la guerre en Corée et sa réunification. Le droit international lui non plus n'est pas un atout pour la RPDC, celui-ci étant souvent bafoué par les grandes puissances pour sanctionner Pyongyang.

Le principe de la souveraineté de l'Etat est aussi ancien que l'Etat lui-même et est solidement ancré dans le droit positif. Il est à la base des relations entre les Nations Unies dont la charte rappelle, dans son article 2, paragraphe 1 : « l'Organisation est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses membres ». Non seulement il est impossible de nier la positivité de la notion de souveraineté, mais encore celle-ci apparaît comme le critère même de l'Etat. A travers l'égalité souveraine, c'est l'indépendance de l'Etat qui est affirmée. La jurisprudence internationale assimile systématiquement souveraineté et indépendance. Ainsi l'arbitre Max Huber déclare, dans l'affaire de l'île des Palmes : « La souveraineté dans les relations entre Etats signifie l'indépendance ». La souveraineté n'implique nullement que l'Etat peut s'affranchir des règles du droit international. Au contraire l'Etat n'est souverain que s'il est soumis directement, immédiatement, au droit international.

Il existe des corollaires à la notion de souveraineté. Parce qu'en vertu de

l'immédiateté normative, les Etats ne sont subordonnés à aucune autre autorité nationale ou internationale, ils sont juridiquement égaux entre eux. Ce principe de « l'égalité souveraine » est présenté comme le fondement de la coopération des Nations Unies dans l'article 2, paragraphe 1, de la Charte. Malgré les critiques adressées par la doctrine au concept de souveraineté, les Etats sont tous trop fermement attachés à ces avantages pour y renoncer. Leur objectif est plutôt d'en préciser les implications juridiques, pour mieux asseoir leurs compétences et leurs droits tout en défendant leur autonomie face aux autres sujets de droit.

Il existe également des principes limitant la liberté d'action des Etats. L'exigence du respect du droit international par les Etats est une proposition première, dans la mesure où elle garantit les autres corollaires de la souveraineté. L'interdiction de l'ingérence dans les affaires intérieures et la prohibition du recours à la force sont la garantie et la contrepartie de l'exclusivité des compétences de l'Etat sur son territoire malgré le principe d'un « devoir d'ingérence humanitaire ». L'obligation de règlement pacifique des différends est le complément logique de l'interdiction du recours à la force. Existe également un devoir de coopération.

L'article 41 de la Charte autorise le Conseil de Sécurité à « décider quelles mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée doivent être prises pour donner effet à ses décisions », c'est-à-dire pour permettre la mise en œuvre des injonctions qu'il a pu préalablement adresser à l'Etat ou à l'entité à l'origine d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression en vue d'y mettre un terme. Le Conseil a le libre choix des mesures et il peut se contenter de mesures de pression économiques ou politiques plutôt que d'avoir recours à la force armée.

En dehors de l'ONU, l'observation de la pratique montre que les Etats utilisent une panoplie très diversifiée de mesures destinées à exercer une pression sur d'autres Etats et qui sont loin d'être exclusivement constituées par le recours à la force armée. Le point commun de ces mesures est qu'elles sont toujours présentées par le gouvernement qui les met en œuvre comme une riposte destinée à un acte commis par l'Etat contre lequel elles sont dirigées. Selon les circonstances de leur adoption et leurs caractères, ces réactions constituent des actes de rétorsion ou des contre-mesures (représailles, dans la terminologie traditionnelle) ou des sanctions.

La RPDC est directement concernée par ces mesures réglementées par le droit international ou par la pratique internationale : comment peut-on parler de souveraineté de l'Etat, d'égalité souveraine, d'interdiction d'ingérence dans les affaires intérieures, de la prohibition du recours à la force, de règlement pacifique lorsque l'on est un petit pays comme la RPDC subissant depuis plus de 60 ans un sévère embargo de la part des Etats-Unis et de l'ONU ? Il est possible de se rendre compte de l'état de tension que subit Pyongyang en se référant à une déclaration du 1er octobre 2013 aux Nations-Unies de son excellence Pak Kil-yon, vice-ministre des affaires étrangères de

la RPDC dont voici un résumé :

M. Pak Kil-yon, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée, a d'emblée constaté que la mainmise et l'arbitraire dominent de plus en plus les relations internationales, dénonçant plus particulièrement les ingérences dans les affaires intérieures et les changements de régime pilotés de l'extérieur, sous prétexte de la non-prolifération nucléaire et de la protection des droits de l'homme. Il a appelé la communauté internationale à rejeter « la mainmise et l'arbitraire d'un État en particulier » afin de créer une véritable coopération entre les pays, sur la base de l'égalité souveraine.

M. Pak a appelé à des négociations sur le désarmement nucléaire sans plus tarder. Il a appelé à des mesures pratiques pour définir et atteindre les objectifs de développement durable pour l'après-2015. Il a réclamé des relations économiques équitables, un transfert effectif de technologies respectueuses de l'environnement et l'augmentation de l'appui financier.

Le Vice-Ministre a dénoncé « la politisation, la sélectivité et les politiques de deux poids deux mesures » au sein des organes des droits de l'homme de l'ONU. On ne peut justifier l'examen de la situation des droits de l'homme que dans des pays précis, a-t-il critiqué. Il a dénoncé le fait qu'après les « manipulations des États-Unis », le Conseil de Sécurité ait adopté « sous la contrainte » une résolution « injuste » qui impose des sanctions à la RPDC pour le « lancement légitime d'un satellite à des fins pacifiques ».

M. Pak a regretté que, 60 ans après la signature de l'Accord d'armistice dans la péninsule coréenne, aucun mécanisme de garantie de la paix n'ait été établi. Il a dénoncé le fait que le Commandement des Nations Unies en Corée continue, selon lui, de servir la stratégie militaire des États-Unis. Ce Commandement, qui n'a rien à voir avec l'ONU, ne cesse de mener des actions militaires qui menacent la péninsule coréenne, s'est inquiété le Vice-Ministre, et ce, en dépit du fait que l'Assemblée Générale a adopté, lors de sa trentième session, une résolution réclamant sa dissolution. M. Pak a dénoncé le fait que les États-Unis refusent de reconnaître la souveraineté de la RPDC. La seule manière d'instaurer une paix durable dans la péninsule coréenne, a-t-il souligné, est de mettre un terme aux politiques hostiles des États-Unis et de remplacer l'Accord d'armistice par un mécanisme de paix qui assure le démantèlement du Commandement de l'ONU.

M. Pak a indiqué que « la réunification du pays a toujours été le désir le plus cher de la nation coréenne ». Il a rappelé l'adoption de la Déclaration conjointe Nord-Sud du 15 juin et de la Déclaration du 4 octobre, « pierre angulaire de la réconciliation, de la collaboration et de la réunification entre le nord et le sud de la Corée ». Grâce aux efforts généreux de la RPDC, a-t-il ajouté, et après une longue période d'impasse, il existe désormais une ouverture pour améliorer les relations nord-sud. Il a toutefois

déploré que les autorités du Sud aient eues de nouveau recours à la même « approche de confrontation démodée » qui risque, a-t-il averti, de faire reculer les relations dans une phase destructrice. Le seul moyen d'assurer la réunification pacifique du pays est de promouvoir le dialogue et la coopération entre le nord et le sud de la Corée, a-t-il insisté.

La question coréenne et le problème de sa réunification est d'actualité surtout depuis que les auteurs, journalistes et médias se sont emparés de la question. On dit tout et n'importe quoi sur la Corée, notamment sur la RPDC. Il suffit de faire de simples recherches documentaires sur ce pays pour trouver des articles qui diabolisent le régime nord-coréen. Son traitement médiatique est simpliste et les idées reçues tenaces. Le droit est même marginalisé lorsque l'on analyse la situation juridique de la RPDC.

Toutefois, si la RPDC peut apparaître étrange, elle n'est pas totalement incompréhensible. Jouent les facteurs géopolitiques, les traditions culturelles du pays, son histoire contemporaine, en particulier le fait que la RPDC est passée directement de la société aristocratique à la colonisation nippone, sans la moindre expérience de «démocratie bourgeoise», puis à une révolution d'une profondeur qu'il convient de souligner. Les cinq premières années connurent le renversement complet de l'ordre social et une hiérarchie inversée fut mise en place. Les paysans pauvres, les *paekchong* et les ouvriers peuplant les rangs du Parti du Travail, de l'appareil d'État et des forces armées deviennent les « maîtres du pays ». Les femmes, en tant que genre constituant la « moitié du ciel », sont en droit les égales des hommes, cependant que les jeunes, réduits par l'ordre néo-confucéen à être les enfants de leur père jusqu'à la trentaine, sont considérés en tant que groupe, auquel le régime accorde un rôle important et une attention extrême.

S'il y a eu révolution sociale et sociétale, la RPDC n'a jamais connu de « révolution culturelle », au sens chinois du terme. Non seulement la morale confucéenne n'a pas été attaquée, mais elle imprègne le pays, son système et son régime, en particulier avec la séparation juvénile des sexes, le rigorisme sexuel, vestimentaire et comportemental, l'insistance sur le collectif, le rôle primordial de la famille, à ce point près que la place de la mère n'y est plus subalterne quand bien même le père conserve ses fonctions exemplaires. C'est sur cette base et dans ce cadre qu'il convient de replacer le régime. Trois points seront évoqués à ce propos, en commençant par la définition donnée par le grand spécialiste japonais de la RPDC, le professeur Wada Haruki : la RPDC est un « État de partisans » ou un « État guérillero ». Au sens étroit, le groupe qui s'est imposé à la tête du parti et du pays était composé par les guérilleros de Mandchourie, les compagnons de lutte de Kim Il-sung, groupe qui l'a emporté sur les autres « factions » du mouvement communiste coréen. La guérilla de Mandchourie est la grande référence historique et idéologique de la RPDC. C'est une référence patriotique, mais également un principe d'organisation,

un mode de fonctionnement et un type de relations.

Alors que le pays reste divisé, le peuple tout entier, et chacun de ses membres, doit s'inspirer des partisans, s'imprégner de leur exemple. C'est par le deuxième élément, le culte de la personnalité, que l'on définit communément la RPDC : les 40 000 monuments dédiés à Kim Il-sung, sans compter les objets touchés ou utilisés par lui qui sont conservés sous verre, les salles innombrables du musée de la révolution où sont présentés les cadeaux reçus par lui, la modification du comput qui commence désormais le jour de la naissance de Kim Il-sung, les portraits dans tous les intérieurs et les épinglettes à son effigie que chacun porte à son revers, l'enseignement de l'enfance du « grand leader » dès la maternelle, les récits hagiographiques, les qualificatifs et les titres usités, on ne sait où le culte commence et s'il a des limites. Ce culte, dans lequel on pourrait assez aisément trouver des connotations religieuses, des réminiscences du chamanisme, paraît moins étrange dans ses manifestations et ses dimensions si on le met en rapport avec celui de Mao Tse-toung ou du culte impérial japonais. Le rôle du père néo-confucéen a été assumé par Kim Il-sung, mais à l'échelle du peuple et du pays tout entiers, comme aussi le style de travail, Kim Il-sung intervenant dans tous les domaines et aux différents niveaux, effectuant d'innombrables « directions sur place » et sillonnant le pays de manière systématique, si bien que tout citoyen a dû avoir plus d'une occasion de l'approcher, de le voir et de l'écouter. Kim Il-sung était appelé « leader père », son fils Kim Jong-il ne peut être que le « cher leader ». L'un et l'autre se réclament du *Juche*, terme préexistant mais complexe. A un premier niveau, il désigne la volonté de préserver l'indépendance et la souveraineté du pays en toutes choses. Son usage dans le vocabulaire politique de la RPDC commence à devenir fréquent dans la seconde moitié de la décennie 1950 et le terme est pleinement officialisé durant la décennie suivante, qui est celle de la rupture sino-soviétique.

La RPDC ne suivra aucun modèle et ne prendra parti pour aucun des deux grands États socialistes. Cet esprit d'indépendance embrasse aussi bien la sphère politique que l'économie, la culture ou le développement des capacités militaires. Sans aller jusqu'à l'autarcie, il y a volonté d'autosuffisance et une sensibilité très vive à tout ce qui pourrait constituer une pression ou un chantage. A ce titre, on peut trouver une continuité avec l'érémitisme du royaume de Choson, la certitude que la Corée n'a besoin de personne, puisqu'elle est tout à la fois le berceau de la civilisation humaine, le conservatoire de la vertu, le temple des bonnes manières et qu'elle forme une péninsule de brocard. Toutes choses qui ne peuvent s'échanger contre un plat de lentilles. A un deuxième niveau, le Juche devient personnel et désigne l' « attitude de maître » que chacun doit acquérir : ne pas dépendre, faire sa part, savoir prendre des initiatives et ne pas hésiter à innover.

Ainsi, après avoir longuement analysé les obstacles à une approche rationnelle de la question coréenne (cette longueur est fondée sur le consensus hostile à la RPDC), la première partie sera consacrée à la teneur du conflit qui oppose les deux Corée, sans exclure les phases de rapprochement qui rappellent que les deux régimes et les deux sociétés civiles sont loin de n'avoir que des différences. La Corée , en effet, a plus de mille ans d'existence unifiée et seulement un demi-siècle de division.

Comment expliquer les affrontements entre le Nord et le Sud et surtout leur durabilité malgré la fin de la guerre froide. Cette question fait l'objet de la deuxième partie. La réponse est géopolitique : ce sont des puissances étrangères qui sont à l'origine de la division ; ce sont encore elles, qui pour l'essentiel, sont responsables du maintien de cette division. Aucune des grandes puissances n'a véritablement intérêt à la réunification de la Corée, en premier lieu les Etats-Unis. Cette question coréenne est une illustration, parmi d'autres, qu'aucun contentieux aujourd'hui échappe à la géopolitique et ne peut être traité isolément.

PREMIERE PARTIE

CONTENTIEUX ET DIALOGUE NORD-SUD : UNE REALITE NATIONALE PROVISOIRE

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

Le contentieux Nord-Sud a une origine essentiellement étrangère. L'ONU a servi de couverture jusqu'à l'intervention des Etats-Unis dans une guerre civile ainsi internationalisée. A partir de 1953, et dans les décennies qui ont suivi, l'opposition entre le Nord et le Sud a pris racine au sein du peuple coréen, malgré un fort nationalisme ancré dans la population.

Aucun des deux Etats n'a jamais officiellement renoncé à la réunification : des négociations ont eu lieu, des embryons d'accords conclus, particulièrement lorsque les autorités du Sud l'ont décidé, en particulier lorsque la démocratisation a progressé en République de Corée, avec le président Kim Dae-jung. Ces premiers pas vers un futur réunifié expriment par delà toutes les différences qui opposent les deux régimes, une aspiration populaire commune à une Corée redevenue « Une ».

CHAPITRE I LE CONTENTIEUX DE 1945 A NOS JOURS

SECTION I LA PERIODE DE 1945 A 1949

La guerre de Corée eut lieu de 1950 à 1953 entre les forces de la RPDC, soutenues par la République populaire de Chine et l'Union soviétique, et celles de la République de Corée, soutenues par les Etats-Unis, les autres puissances occidentales, notamment la France qui a envoyé un corps expéditionnaire en Corée et les Nations-Unies.

A la conférence de Yalta[157], Staline[158] avait promis à Roosevelt[159] que l'URSS entrerait en guerre contre le Japon trois mois après la capitulation de l'Allemagne ; en même temps, les alliés avaient convenu qu'en Corée les forces japonaises stationnées au nord du 38è parallèle se rendraient aux soviétiques, et celles qui occupaient le Sud aux Américains.

Les soviétiques intervinrent dans le Nord le 9 août 1945, le lendemain même de la déclaration de guerre au Japon. Pour leur part, les américains débarquèrent, le 8 septembre suivant, au surlendemain de la proclamation à Séoul d'une éphémère République démocratique par les partis de gauche à majorité communiste qui avaient été actifs dans la résistance à l'occupation japonaise.

Cependant, ni les Etats-Unis, ni les soviétiques, ni *a fortiori* les coréens eux-mêmes ne considéraient comme définitive la partition *de facto* de la péninsule coréenne qui découlait de la double présence américaine et soviétique : en effet, une commission mixte américano-soviétique se mit en place dès janvier 1946, mais ses travaux n'aboutirent pas en raison de la tension croissante entre les deux grandes puissances.

En septembre 1947 les américains portèrent la question coréenne devant les Nations-Unies. L' Assemblée Générale de l'organisation désigna alors une commission chargée d'organiser et de superviser des élections libres en tant que préliminaires à la

157 La conférence de Yalta signée en février 1945 par les américains, britanniques et soviétiques a pour conséquence de partager l'Allemagne en quatre zones d'occupation ainsi que l'entrée en guerre de l'URSS contre le Japon. Cette dernière décision permet aux soviétiques de redevenir maître du nord de la Chine et de la RPDC, occupées jusque là par le Japon. La Corée est partagée en deux zones d'influence, américaine et soviétique. Cette conférence affirme l'existence d'une domination commune et négociée du monde par les deux superpuissances.

158 Joseph Staline né le 18 décembre 1878 et mort le 5 mars 1953 est un homme d'Etat soviétique . Il établit en Union soviétique un régime de dictature personnelle.

159 Franklin Roosevelt est né le 30 janvier 1982 et mort le 12 avril 1945. Il a été le trente-deuxième président des Etats-Unis.

formation d'un gouvernement national. Toutefois, les soviétiques, qui considéraient les Nations-Unies comme une organisation liée aux Etats-Unis (avant la décolonisation, la plupart de ses membres appartenaient au bloc occidental), refusèrent d'admettre la commission dans leur zone d'occupation.

Les partis de gauche de tout le pays, ainsi que des organisations nationalistes antiaméricaines, se réunirent à Pyongyang en avril 1948 et décidèrent le boycott de ces élections. Celles-ci ne furent finalement organisées que dans la zone occupée par les Etats-Unis, sous la surveillance de l'ONU ; elles portèrent au pouvoir le vieux leader nationaliste et anticommuniste Rhee Syng-man[160], qui avait été le chef du gouvernement coréen en exil constitué en 1919. Le 19 juillet 1948, la République de Corée est proclamée à Séoul.

En réaction, des élections non surveillées par l'ONU au Nord furent organisées dans la zone d'occupation soviétique; elles donnèrent la majorité aux partis de gauche dominés par les communistes. En même temps, des élections clandestines se déroulèrent dans le Sud : les délégués ainsi élus vinrent siéger à Pyongyang, où l'Assemblée populaire suprême proclama la République populaire démocratique de Corée. Tout comme la République de Corée, celle-ci prétendait représenter l'ensemble de la péninsule.

L'homme fort du nouveau régime nord-coréen était Kim Il-sung. Il est né à Pyongyang le 15 avril 1912. Suivant ses parents qui font la révolution, il va souvent d'une région à une autre, en Corée et en Chine, y passant son enfance. Il va étudier dans une école chinoise ce qui lui permettra par la suite de mener à bien ses activités révolutionnaires en Chine. En 1925, à la nouvelle de la deuxième arrestation de son père par l'armée japonaise, il décide de retourner en Chine. Il continue ses études dans ce pays et forme par la suite l'Union de la jeunesse communiste coréenne. Il va diriger des luttes anti-japonaises. Après avoir libéré la patrie le 15 août 1945, il proclame la fondation du Parti communiste de Corée. Il développe en février 1948 l'Armée populaire de Corée. Il forme le 9 septembre 1948 le gouvernement de la RPDC, gouvernement central unique du peuple coréen. Il est alors élu Président du conseil des ministres et chef d'Etat de la République[161].

Rhee Syng-man et Kim Il-sung voulaient tous deux réunifier la péninsule, mais chacun selon sa propre idéologie politique.

160 Rhee Syng-man est né le 28 mars 1875 et décédé le 19 juillet 1965. Il démissionne en 1960 car sa façon de gouverner devient de plus en plus impopulaire et autocratique.

161 Kim Il-sung décédera le 28 juillet 1994 de mort naturelle et gardera le titre honorifique de Président éternel et de professeur de l'humanité toute entière.

SECTION II LA GUERRE DE COREE

PARAGRAPHE I LE CONFLIT ARME

Avec la conscription rétablie en 1947 dans le Nord, qui provoqua une certaine résistance dans une partie de la population, l'armée nord-coréenne appelée Armée populaire de Corée, équipée en chars et en armes lourdes d'origine soviétique, était davantage en mesure de prendre l'initiative d'une confrontation armée, tandis que l'armée sud-coréenne, en raison d'un soutien américain plus limité après le retrait des troupes d'occupation (décembre 1948 et juin 1949), était en état d'infériorité matérielle (aucun char et pas d'avion de combat), mais surtout numérique.

Bernard Droz[162] affirme en 1992 que la responsabilité américaine et sud-coréenne du déclenchement de la guerre en Corée apparaît peu crédible : « vu l'état d'impréparation de l'armée sud-coréenne et la présence sur place de quelques centaines seulement de conseillers américains[163], et depuis l'ouverture des archives soviétiques[164], il est désormais acquis que l'offensive générale du 25 juin 1950 fut préparée de longue date par la Corée du Nord [165]» .

D'après des documents d' archives soviétiques, Kim Il-sung décida d'envahir la République de Corée au plus tard début septembre 1949, alors qu' « il n'y a pas eu d'incidents sérieux au 38è parallèle depuis le 15 août ». Staline considérait toutefois que pour le moment une telle initiative n'était opportune ni militairement, ni politiquement, ni économiquement. Il s'inquiétait notamment de l'impréparation de l'armée nord-coréenne ainsi que d'une possible intervention américaine et interdit en conséquence une entreprise dont le plein succès n'était pas assuré.

En effet, par un télégramme daté du 24 septembre 1949, le Politburo[166] chargea l'ambassadeur soviétique à Pyongyang, le général Shtykov, d'informer Kim Il-sung qu'aux yeux des dirigeants soviétiques l' « Armée populaire coréenne n'était pas prête pour une attaque », que celle-ci entraînerait « des difficultés politiques et économiques significatives pour la Corée du Nord » et que par conséquent une telle attaque n'était pas permise [167]».

---

162 Bernard Droz est professeur honoraire de première supérieure au lycée Louis Legrand. Il fut maître de conférence à l''Institut d'Etudes Politiques de Paris. Il est actuellement rédacteur en chef de la revue *Outre-mers*. Ses recherches portent principalement sur les décolonisations.

163 *Cf.* Bernard Droz*, Qui a gagné la guerre de Corée ?* Magazine *L'Histoire.* n°151 . Janvier 1992, p. 120.

164 Archives du ministère des Affaires étrangères soviétiques et archives du comité central du Parti communiste d'Union soviétique.

165 Extraits des archives soviétiques, 5 mars 1949-14 novembre 1962..

166 Le Politburo institué en 1919 fut le premier conseil (organe suprême) du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique qui définissait sa politique, sa ligne directrice.

167 Extraits des archives soviétiques, 5 mars 1949-14 novembre 1962.

Par la suite, les nord-coréens renforcèrent leur armée et la transformèrent en un véritable instrument offensif sur le modèle des forces blindées de l'Armée rouge soviétique. Ainsi, en 1950, la RPDC avait désormais un avantage certain dans toutes les catégories d'armement.

La République populaire de Chine était d'abord réticente, car une guerre en Corée déstabiliserait toute la région. Mao Zedong[168] estimait par ailleurs qu'un tel conflit encouragerait les américains à intervenir en Extrême-Orient et interférerait avec la conquête prévue de Taïwan, où s'étaient retranchées les forces du Kuomintang de Chang Kaï-chek[169]. Néanmoins, la Chine n'accepterait pas la présence de troupes ennemies à ses frontières, ce qui laissait présager une intervention chinoise au cas où elle estimait que son territoire était menacé[170].

Le 12 janvier 1950, le nouveau secrétaire d'Etat américain, Dean Acheson, déclara au Club national de la presse que le périmètre de défense américain dans le Pacifique comprenait les îles Aléoutiennes, les îles Ryukyu, le Japon et les Philippines : l'omission explicite de la Corée pouvait laisser sous-entendre qu' en cas de guerre les américains n'interviendraient pas. Cependant, si telle avait été à un moment la position de Washington, le gouvernement y renonça dès avril 1950[171]. Par conséquent, l'*endiguement*[172] restant le principe de la politique américaine, Washington considérait la République de Corée comme un bastion servant à endiguer la progression communiste en Asie, plus particulièrement après la victoire des communistes chinois en 1949[173].

Entre temps, l'attitude de Staline avait évolué : lors d'une visite de Kim Il-sung à

168 Mao Zedong est un homme politique et chef militaire chinois fondateur et dirigeant de la République populaire de Chine. Il est né le 26 décembre 1893 et mort le 9 septembre 1976.

169 Chang Kaï-chek est un militaire et homme politique chinois qui fut l'un des principaux leaders du parti nationaliste chinois, le Kuomintang, après la mort de Sun Yat-sen en 1925. Il est né le 31 octobre 1997 et mort le 5 avril 1975. Il fut le chef militaire, le chef du gouvernement et le second président de la première république de Chine, puis jusqu'à sa mort le président de la république de Chine à Taïwan. Sun Yat-sen est né le 12 novembre 1866 et mort le 12 mars 1925. Il est un leader révolutionnaire et homme d'Etat chinois. II eut une influence dans le renversement de la dynastie Qing, Il est l'un des fondateurs de la République de Chine, de la Chine moderne. Il est l'un des fondateurs du Kuomintang et le premier président de la république de Chine.

170 Cf. André Fabre, *Histoire de la Corée.* L'Asiathèque. Paris. 2000.

171 Cf. B. Droz, *Histoire générale du XXème siècle.* Tome III. Editions du Seuil. 1987, p.185.

172 L'*endiguement* est la stratégie de politique étrangère adoptée par les Etats-unis après-guerre. L'*endiguement* visait à stopper l'extension de la zone d'expansion soviétique au-delà de ses limites atteintes en 1947 et à contrer les Etats susceptibles d'adopter le communisme.

173 Pendant la guerre, le général Mac Arthur proclama même qu' « en occupant toute la Corée, nous pourrions pulvériser l'unique route de ravitaillement reliant la Sibérie soviétique aux régions méridionales et dominer toutes les régions entre Vladivostok et Singapour. Rien ne nous empêchera alors d'atteindre le pouvoir » (cité par Hershel D. Meyer, *The Modern History of the United States.* Kyoto, p.148). Il faut préciser toutefois que les nombreuses déclarations du général ne reflétaient nullement la position de Washington. W. Manchester parle dans ce contexte d'une « incontinence verbale » de Mac Arthur et cite Truman : « N'importe quel sous-lieutenant pense que ses supérieurs sont idiots s'ils ne voient pas les choses comme lui. Mais le général Mac Arthur – et il aurait raison – enverrait en conseil de guerre un sous-lieutenant qui donnerait des interviews à la presse pour exprimer son désaccord avec ses supérieurs » (cf. W. Manchester, Marc Arthur, *Un César américain.* Robert Laffont. 1981, p. 501)

Moscou en avril 1950, le maître du Kremlin avalisa les projets annexionnistes du dirigeant nord-coréen, car, après le départ des troupes américaines de Corée, il ne jugeait plus qu'une guerre faisait courir de graves risques à la RPDC, tout en précisant cependant qu'il ne pouvait garantir un soutien officiel de la part de l'Union soviétique.

Dans une interview accordée en 1992 à l'historien russe Sergeï Goncharov, Chung Sang-chin, ancien général de brigade dans l'armée nord-coréenne, rapporta que, selon l'interprète de Kim Il-sung, ce dernier aurait invoqué quatre arguments pour recueillir l'adhésion de Staline : l'attaque déclenchée à l'improviste serait décisive, de sorte que la victoire serait acquise en trois jours ; en République de Corée, l'offensive de l'Armée populaire serait accompagnée d'un soulèvement de deux cent mille membres du Parti ; la guérilla communiste apporterait son appui à l'Armée populaire ; et enfin, les Etats-Unis n'auraient pas le temps d'intervenir. Chung ajouta que Kim avait connaissance du discours d'Acheson. C'était oublier la politique d'*endiguement* américaine.

D'après un rapport du ministère des Affaires étrangères soviétique à l'intention notamment de L. Brejnev[174], rapport daté du 9 août 1966, « le gouvernement nord-coréen prévoyait d'atteindre son objectif en trois étapes : concentration de troupes le long du 38è parallèle, proposition au Sud d'une réunification pacifique, initiative des opérations militaires après le rejet par le Sud de la proposition d'une réunification pacifique. Fin mai 1950, l'état-major de l'Armée populaire, en accord avec les conseillers militaires soviétiques, annonça que l' armée coréenne était prête à commencer sa concentration le long du 38è parallèle. Devant l'insistance de Kim Il-sung, le début des opérations militaires fut fixé au 25 juin 1950 (télégramme 468, 1950) ».

La fiabilité des documents soviétiques a été vivement contestée par les autorités nord-coréennes, tant ils mettent en question l'histoire officielle du pays[175]. Par ailleurs, d'après les nord-coréens, qui invoquent la présence de conseillers américains, les Etats-Unis n'auraient pas respecté l'accord soviéto-américain sur le retrait des troupes de la péninsule et ils auraient multiplié les provocations et les attaques, certaines d'envergure, afin de déstabiliser la RPDC. Ainsi,le musée de la guerre à Pyongyang

174 Léonid Brejnev est né le 19 décembre 1906 et est décédé le 10 novembre 1982. Ce fut un homme politique soviétique, secrétaire du Parti communiste de l'Union Soviétique et dirigeant de l'URSS de 1964 à 1982.

175 Les autorités nord-coréennes s'interrogent sur les conditions de publication de ces documents quelque quarante ans après les faits, dans le contexte post-soviétique où des archives auraient été dans certains cas vendues à des chercheurs occidentaux. Cependant, les autorités nord-coréennes auraient-elles pu réagir autrement, après cette mise en question, d'autant qu'en 1998 l'image de Kim Il-sung fut fixée pour l'éternité, quand le « Grand Leader » reçut le titre posthume de « Président éternel » ? Le fait est que ces sources sont librement accessibles aux chercheurs, depuis la mise en place des autorités russes d'une législation permettant la consultation des archives soviétiques. Ajoutons que, depuis 1992, le *Woodrow Wilson International for Scholars de Washington D.C.* en coopération avec les Archives d'Etat du gouvernement russe, publie régulièrement des documents inédits dans le cadre du *Cold War International History Project .C*f. extraits des archives soviétiques du 5 mars 1949 au 14 novembre 1962.

expose des documents d'archive faisant état de projets d'invasions de la République populaire démocratique de Corée par les Etats-Unis.

Pour leur part, la majorité des historiens sud-coréens, à l'instar en France d'intellectuels de gauche, révélèrent dès les années 1950 la multiplication d'incidents de frontière le long du 38è parallèle et les déclarations belliqueuses de Rhee Syng-man dans la période précédant la guerre, d'où ils conclurent à une responsabilité partagée. Selon Heo Man-ho, professeur agrégé au département de sciences politiques et de diplomatie à la faculté des sciences sociales de Séoul, spécialiste de l'histoire de la Corée, « les tentatives belliqueuses antérieures à la guerre de Corée avaient déjà fait plus de 100 000 morts ». Il est alors possible de considérer que la guerre à ce stade avait déjà commencée avant 1950.

En d'autres termes, selon Heo Man-ho, ces incidents de frontières ont été dans certains cas de «véritables batailles rangées dans lesquelles environ 6000 hommes ont été engagés » (et dont l'initiative venait tant du côté nord-coréen que du côté sud-coréen), ce qui rendait de plus en plus probable l'hypothèse d'un conflit ouvert, envisagé par l'un ou l'autre camp. « Il est donc difficile de trancher de façon sûre sur cette question de savoir qui est l'envahisseur et l'initiateur de la guerre. Les seuls critères qui peuvent aider à éclaircir cette question se trouvent dans les préparatifs militaires mis en place par les dirigeants des deux Corée ainsi que dans les formes du soutien des deux super-puissances auprès de ces mêmes dirigeants ». Par conséquent, conclut le professeur Heo Man-ho, « en nous appuyant sur ces critères, nous pourrions soutenir la thèse de l'invasion nord-coréenne sur le Sud ; en effet, la guerre de Corée a été préparée plus sérieusement par les dirigeants nord-coréens avec les soutiens sino-soviétiques[176] ».

S'agissant des préparatifs sud-coréens, l'envoyé spécial de Truman[177] en République de Corée, Philip C. Jessup, souligne, dans un mémorandum à son gouvernement daté du 14 janvier 1950 suite à un entretien avec le président sud-coréen Rhee Syng-man , que ce dernier a expliqué que les coréens du sud auraient une ligne stratégique bien meilleure, si leurs forces se dirigeaient vers la RPDC, mais qu'il n'y a pas eu de planification pour se lancer dans une quelconque opération de conquête. Pourtant, l'impression générale de l'intervention de Rhee Syng-man laisse croire qu'il ne s'était pas opposé lorsque des forces sud-coréennes, en bordure du 38è parallèle, avaient pris des initiatives militaires de temps en temps.

De son côté, M. Muccio, ambassadeur américain à Séoul, fait état en 1948, lors d'une réception au palais présidentiel sud-coréen, que le ministre de la Défense sud-coréen lui aurait raconté avec plaisir que ses hommes avaient conquis Haeju, ville située sur

176 Cf. l'article *Les prisonniers de guerre sud-coréens retenus en Corée du Nord*, dans *La Corée Le peuple et ses valeurs culturelles d'hier et d'aujourd'hui*, Presses de l'Université de Montréal. 2000. p. 39.

177 Harry Truman né le 8 mai 1884 et décédé le 26 décembre 1972 est le trente-troisième président des Etats-Unis.

la péninsule d'Ongjin, juste au-delà du 38è parallèle, mais il n'ajouta pas que pratiquement tout le monde s'y était fait tuer.

Toujours est-il que Kim Il-sung se donna les moyens d'une offensive générale en renforçant son armée et il prit l'initiative d'envahir militairement la République de Corée le 25 juin 1950, profitant d'une situation qu'il jugeait favorable – infériorité matérielle et numérique de l'armée sud-coréenne, présence sur le terrain de quelques centaines seulement de conseillers américains, renonciation apparente des Etats-Unis à la doctrine Truman (ou politique d'*endiguement*) en ce qui concerne la péninsule coréenne - et cela dans un contexte de répression des mouvements de guérilla communistes qui avaient dominé politiquement en République de Corée après la capitulation japonaise.

Les services de renseignement américains se sont montrés pour leur part incapables d 'évaluer correctement les projets de Kim Il-sung et ne pensaient pas que celui-ci se lancerait dans un tel conflit . L'offensive nord-coréenne du 25 juin 1950 laisse toutefois un doute sur l'initiateur d'un conflit terriblement coûteux en vies humaines. La guerre aurait peut-être pu être évitée si, aux yeux de Staline et de Truman, prisonniers l'un et l'autre des principes de la guerre froide, elle n'était pas apparue comme quasiment inéluctable.

La date du 25 juin 1950, choisie « fin mai 1950 devant l'insistance de Kim Il-sung »,marque le franchissement du 38è parallèle par les divisions nord-coréennes ; elle est généralement considérée par les historiens occidentaux et russes comme le début de la guerre de Corée. Pour sa part, la RPDC retient une date antérieure de quelques jours, en alléguant qu'elle n'aurait fait que riposter à une importante incursion sud-coréenne sur son territoire, incursion livrée avec le soutien de conseillers américains.

Dans les heures précédant l'aube du 25 juin 1950, sous la protection d'un formidable barrage d'artillerie, 135 000 nord-coréens franchissent la frontière entre les deux Corée. Le gouvernement nord-coréen annonça que des troupes commandées par le « traître et bandit » Rhee Syng-man avaient traversé le 38è parallèle, et que par conséquent le Nord avait été obligé de riposter « à une grave provocation des fantoches de Washington », selon L'Humanité. De son côté, Jean-Paul Sartre, affirma que « c'était la Corée du Sud qui avait attaqué la Corée du Nord à l'instigation des Etats-Unis ».

Conseillée et équipée par les Soviétiques, qui ne s'engageront toutefois jamais ouvertement , l'armée nord-coréenne mit en ligne 7 divisions, 150 T-34, 1 700 pièces d'artilleries, 200 avions de combat . L'attaque nordiste fut dévastatrice. Au moins les deux-tiers de la petite armée sud-coréenne (à peine 38 000 hommes répartis sur 4

divisions d'infanteries) étaient alors en permission, laissant le pays largement désarmé. Les nord-coréens attaquèrent en plusieurs endroits stratégiques, parmi lesquels Kaesong, Chunchon, Uijongbu et Ongjin. En quelques jours, les forces sudistes, surclassées en nombre et en puissance de feu furent mises en déroute et durent battre en retraite.

Tandis que l'attaque au sol progressait, l'armée de l'air nordiste bombarda l'aéroport de Gimpo à Séoul où se trouvaient les 22 avions de liaison et d'aviation du Sud. Séoul fut prise dans l'après-midi du 28 juin . Les nord-coréens n'avaient toutefois pas réussi à atteindre leur objectif principal, à savoir la reddition rapide du gouvernement de Rhee et la désintégration de son armée.

L'invasion de la République de Corée semble avoir été une surprise complète pour les Etats-Unis et leurs alliés ; quelques jours avant l'offensive nord-coréenne, le 20 juin, Dean Acheson, le nouveau Secrétaire du Département d'Etat, avait déclaré officiellement au Congrès qu'une guerre était improbable. Truman lui-même fut contacté quelques heures après le déclenchement de l'offensive ; il crut qu'il s'agissait du début de la troisième guerre mondiale. En tout état de cause, une partie de l'état-major américain aurait accueilli avec enthousiasme l'annonce, espérant pouvoir ainsi « endiguer » (stratégie du *containment*) la progression des communistes en Extrême-Orient. « Les coréens nous sauvent » aurait déclaré le secrétaire d'Etat Acheson quand il reçut le 25 juin la nouvelle du déclenchement des hostilités.

Malgré la démobilisation partielle des forces américaines et alliées en Corée après la défaite du Japon, ce qui causa de sérieux problèmes logistiques aux troupes américaines dans la région, – hormis les Marines, les divisions d'infanterie envoyées en Corée ne comptaient que 40% de leurs effectifs et la majeure partie de leur équipement était inutilisable - les Etats-Unis avaient encore 83 000 hommes destinés à l'occupation du Japon répartis en 3 divisions d'infanterie plus la 1ère division de cavalerie, sous le commandement du général Douglas Mac Arthur[178]. A part les unités du Commonwealth en République de Corée, aucune autre nation ne pouvait fournir des renforts plus importants que les Etats-Unis.

Le président Harry S. Truman, à la nouvelle de l'invasion, ordonna à Mac Arthur de transférer des munitions au profit de l'armée sud-coréenne et de fournir une protection aérienne afin de permettre l'évacuation des citoyens américains. Toutefois, Truman était en désaccord avec ses conseillers, qui voulaient lancer des raids aériens contre la RPDC. Il autorisa cependant la Septième flotte américaine à protéger Taïwan, mettant fin à la politique américaine de désengagement vis-à-vis du gouvernement nationaliste du Kuomintang confiné à Taïwan, réplique américaine

178 Douglas Mac Arthur est né le 26 janvier 1880 et décédé le 5 janvier 1964. Il fut le chef d'Etat major de l'armée américaine durant les années trente et joua un rôle prépondérant dans le théâtre pacifique de la Seconde guerre mondiale.

redoutée par Mao avant l'attaque nord-coréenne. Tchang Kaï-chek proposa de participer à la guerre, mais cette demande fut rejetée par les américains au motif que cela ne ferait qu'encourager une intervention des communistes chinois.

Au Conseil de Sécurité des Nations-Unies, les Etats-Unis, profitant de l'absence de l'Union soviétique (politique dite du « siège vide » pour dénoncer le refus américain d'admettre la Chine communiste au Conseil de Sécurité), firent adopter le 27 juin 1950 la résolution 83 condamnant l'agression nord-coréenne ; le 7 juillet, la résolution 84 leur confia le commandement d'une force onusienne. Seize pays acceptèrent de venir en aide à la République de Corée. Parmi ceux-ci, les plus importants étaient la Grande Bretagne et diverses forces du *Commonwealth* dont celles du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle Zélande. Parmi les autres participants à la force des Nations Unies, la Turquie, la France, la Belgique, la Grèce, la Thaïlande et la Colombie participèrent aux combats. Les autres pays se limitèrent à envoyer des équipes médicales.

En septembre commence une contre-attaque victorieuse des américains . Depuis le mois d'août , les débris de l'armée sud-coréenne ainsi que la 8ème armée des Etats-Unis envoyée en renfort ont dû reculer jusqu'à être réduits à se défendre au sud-est de la péninsule, dans la poche de Busan, parvenant à stabiliser le front le long de la rivière Nakdong avec le secours d'un important appui aérien, empêchant les nordistes de prendre le contrôle de la péninsule toute entière.

En attendant les forces alliées, la stratégie américaine avait été d'attaquer. Le 15 septembre 1950, sur les arrières des nord-coréens, les marines, sous le commandement du général américain Mac Arthur, débarquèrent à Incheon un port à côté de Séoul, (Opération Chromite), prenant à revers les troupes nord-coréennes. Celles-ci, encerclées, se désagrégèrent rapidement après cette manœuvre audacieuse et Séoul fut reprise le 26 septembre 1950.

Le 30 septembre 1950, les effectifs des forces des Nations-Unies étaient de 230 000 hommes dont 165 000 pour les unités terrestres et 85 000 pour la marine et l'aviation. Le 7 octobre, les troupes de Nations-Unies franchirent à leur tour le 38ème parallèle et entrèrent en RPDC. Le 26 octobre, quelques unités atteignirent le Yalu, rivière qui marque la frontière sino-nord-coréenne.

La Chine intervint alors de manière non officielle en déployant une armée de volontaires du peuple chinois. Le 31 octobre 1950, les effectifs terrestres des Nations-Unies étaient monté à 205 000, forces sud-coréennes non comprises. 54 divisions chinoises comptant 270 000 hommes franchirent le Yalu, où elles entrèrent en contact avec des unités américaines.

Il s'agissait de la IVème armée populaire, commandée par les généraux Lin Biao[179] et Peng Dehuai[180]. Après des combats acharnés contre les forces chinoises, les américains et les sud-coréens furent repoussés. Les chinois se retirèrent et les américains purent ainsi reprendre leur offensive jusqu'à ce qu' à partir du 26 novembre 1950, plus d'un demi-million de soldats chinois de l'armée populaire de libération appuyant l'armée nord-coréenne repassent à l'attaque avec une couverture aérienne de l'aviation mongole.

Les forces des Nations-Unies, éparpillées et mal équipées contre le froid, furent rejetées au-delà du 38è parallèle entraînant dans leur retraite plus d'un million de civils nord-coréens fuyant le régime communiste. Séoul fut repris par les nord-coréens et leurs alliés chinois le 4 janvier 1951. On assiste en outre à l'évacuation par mer à Hungnam et à Chinnampo du Xème corps d'armée américain et du Ier corps d'armée sud-coréen encerclé par l'ennemi.

Au total, 70 % des membres de l'armée populaire de libération servirent en Corée, soit 2,97 millions de militaires en 3 ans de conflit auquel il faut rajouter 600 000 travailleurs civils. Le 14 mars 1951 Séoul est repris par les alliés. Offensives et contre-offensives se multiplient : du 23 mai au 5 juin 1951 a lieu la bataille du Soyang également appelée le massacre de mai et s'en suit alors une guerre de position. Du 5 au 10 octobre 1952, la bataille d'Arrow Head stoppe les attaques chinoises. Le 27 juillet 1953 l'armistice est signé à Panmunjom[181]. C'est la première fois que les Etats-Unis connaissent un échec militaire.

Auparavant, pour redresser la situation, Mac Arthur suggère un bombardement nucléaire de la Mandchourie et l'intervention des forces chinoises nationalistes du Kuomintang. Passant outre les ordres de Washington, Mac Arthur repasse à l'attaque vers le Nord, contre la volonté de Truman qui souhaitait stabiliser le front définitivement sur le 38ème parallèle. Il est limogé le 11 avril 1951 par Truman, redoutant un affrontement sino-américain dont l'Union soviétique aurait pu tirer profit.

179 Lin Biao était un militaire et homme politique communiste chinois né le 5 décembre 1907 et mort le 13 septembre 1971.

180 Peng Dehuai né le 24 octobre 1899 et mort le 29 octobre 1974 était un militaire et homme politique chinois, cadre du Parti communiste chinois puis responsable politique de la République populaire de Chine. Il fut l'un des chefs historiques de l'Armée populaire de libération.

181 Panmunjom est le nom d 'un village abandonné de la zone démilitarisée situé en RPDC à moins de 500 mètres de la frontière inter-coréenne dans la province de Hawnghae du Nord. La ville importante la plus proche est Kaesong qui se trouve à 10 kilomètres à l'ouest, tandis que la zone industrielle de Kaesong est à 5 kilomètres au sud-ouest. Le nom de Panmunjom est associé à la signature le 27 juillet 1953 de l'armistice mettant officiellement fin à la guerre de Corée. La *Joint Security Area* (zone commune de sécurité) dans laquelle les négociations inter-coréennes se déroulent, débute à 350 mètres à l'est du village au-delà de la rivière Sachon, laquelle marque la frontière avec la République de Corée sur environ 1,5 kilomètres dans ce secteur.

Le successeur de Mac Arthur, le général Ridgway[182] parvint à reprendre Séoul le 14 mars 1951 suite à plusieurs offensives acharnées et repousser les forces communistes au-dessus du 38ème parallèle. Le général chinois Lin Biao fut relevé de son commandement au début de mars 1951 par le général Peng Dehuai. Le front se stabilisa sur la ligne de démarcation actuelle et bien que l'état-major américain ait planifié des débarquements en RPDC pour réunifier la péninsule, ceux-ci furent suspendus par les autorités politiques car l'idée d'un *statu quo ante bellum* commençait alors à se répandre.

Dès le 10 juillet 1951, les délégués des deux camps se rencontrent à Kaesong, à proximité de l'ancienne ligne de démarcation. Mais il faudra attendre le 27 juillet 1953 après le décès de Staline pour que les négociations aboutissent à Panmunjom, mettant fin à un conflit qui aura duré trois ans et causé au moins un million de morts selon la plupart des historiens occidentaux (plus de deux millions selon les nord-coréens). Le cessez-le-feu consacra le retour au *statu quo ante bellum* : en effet, la zone coréenne démilitarisée entre les deux Corée (coupant le 38ème parallèle en diagonale, suivant une bande de 249 km de long sur 4 km de large) fait que la superficie de chacun des territoires des deux Corée seront sensiblement les mêmes qu'au début du conflit avec cependant un petit avantage pour le Sud, la ligne de front s'étant stabilisé un peu au-delà de l'ancienne frontière.

La proportion de pertes parmi les prisonniers de guerre sud-coréens et des Nations-Unies dans les camps nord-coréens et chinois atteint selon certaines études aux alentours de 43 %. Le caractère idéologique du conflit n'explique pas à lui seul cette extrême surmortalité, étant davantage la conséquence de mauvaises conditions d'hygiène et de nutrition que des actions directes des geôliers, du moins après la première année de guerre.

Les négociations sur les prisonniers de guerre furent très âpres et l'une des principales raisons de la lenteur des pourparlers de paix.

Le 18 décembre 1951, les Nations-Unies fournirent les noms de 132 000 prisonniers sur 176 000 captifs. Le désaccord dans les chiffres provient du fait que 38 000 « soldats nord-coréens » étaient en réalité des citoyens du Sud « enrôlés de force » par le Nord. Il manquait aussi 6 000 morts ou évadés.

La liste communiste comprenait les noms de 11 559 prisonniers, en contradiction avec le fait que la radio de Pyongyang, après 9 mois de guerre s'était vantée de détenir 65 000 prisonniers. Mais au 18 décembre 1951,les forces communistes déclaraient détenir 7 145 sud-coréens, 3 198 américains, 919 britanniques, 234 turcs,

182 Matthew Ridgway né le 3 mars 1895 et mort le 26 juillet 1993 était un général américain qui s'illustra notamment lors de la Seconde guerre mondiale et la guerre de Corée.

40 philippins, 10 français, 6 australiens, 4 sud-africains, 3 japonais, 1 canadien, 1 grec et 1 néerlandais.

Des 10 000 américains manquant, un tiers seulement a été retrouvé . Pas un seul des 1036 prisonniers dont les noms à un moment ou un autre ont été cité dans les médias du bloc de l'Est n'apparaissait sur la liste . Sur les 110 noms communiqués à la Croix-Rouge, il n'en restait que 44 sur la liste. Plus grave, 50 000 sud-coréens disparus avaient été libéré sur les lignes de front selon la RPDC, embrigadés de force dans l'armée du Nord selon les Nations-Unies.

Ce furent les méthodes de rapatriement des prisonniers aux mains des Nations-Unies qui freinèrent les négociations , la Chine et la RPDC voulant que tous les prisonniers leur soient remis sans conditions tandis que les Nations-Unies prônaient la liberté de choix. Finalement, la deuxième solution fut adoptée, à la suite de compromis arrachés aux nations communistes qui pouvaient tenter de convaincre leurs citoyens de renoncer à leur choix. Sur les 75 000 prisonniers qui avaient décidé de rester dans le camp occidental, 5000 renoncèrent à leur projet initial.

Le retour des prisonniers se fit en deux phases : l'opération « petit échange » en avril 1953 où les Nations Unies restituèrent 5 194 militaires et 416 civils nord-coréens, tandis que le Nord rendait 471 sud-coréens, 149 américains, 32 britanniques, 15 turcs, 6 colombiens , 5 australiens, 2 canadiens, un grec, 1 sud-africain, 1 philippin, et 1 néerlandais. Puis l'opération « grand échange » consista en un échange massif de prisonniers après l'armistice : 70 159 nord-coréens et 5640 chinois furent rapatriés dans leurs pays respectifs tandis que 7 848 sud-coréens, 3 597 américains et 1 312 membres des autres contingents des Nations-Unies furent libérés.

Environ 15 000 chinois et 50 000 nord-coréens choisirent de rester au Sud, tandis que 305 sud-coréens, 1 britannique et 21 américains restèrent dans le Nord (3 américains changèrent d'avis après coup).

La radioscopie de ce conflit qui éclata cinq ans après la fin de la Seconde guerre mondiale fait apparaître combien la recherche de la supériorité aérienne devint une priorité absolue pour le commandement des Nations-Unies, c'est-à-dire des américains. Il vit les premiers combats entre avions à réaction alors que les avions à hélice vétérans de la précédente guerre furent largement utilisés.

En effet, le rapport quantitatif des forces terrestres apparut, dès le début des opérations, favorable aux sino-nord-coréens, de façon écrasante. Afin que ce grave déséquilibre n'entraînât pas un désastre pour les forces terrestres de l' ONU, il fut indispensable d'éviter que des avions nord-coréens ne puissent appuyer leurs troupes au sol.

En fait, les forces nord-coréennes étaient constituées pour une part importante de pilotes soviétiques et polonais. La plupart des engagements en combat aérien contre les F-86 américains basés en République de Corée le fut par des MIG-15 (qui étaient au début du conflit l'un des plus performants au monde) aux mains de pilotes soviétiques (les escadrons soviétiques étaient relevés toutes les six semaines).

Le 64 OIAK (64ème corps aérien indépendant de chasse) de l'armée de l'air soviétique déployé depuis février 1950 à Shanghaï contre les forces aériennes de Taïwan fut déployé dans la province du Liaoning en Chine et le 9 novembre 1950, une victoire et une perte au combat contre les forces aériennes américaines furent enregistrées dans l'espace aérien coréen.

A cette situation militaire défavorable s'ajouta une sévère contrainte politique. Il fut en effet interdit aux forces aériennes de l'ONU d'intervenir au sol comme en vol en territoire chinois, lieu de départ de nombreux raids nord-coréens.

Dans ces conditions, la recherche de la supériorité aérienne fut conduite dans ce qui fut nommé la « Mig Alley : par le biais de la destruction par la 5ème US AIR Force des 75 terrains militaires nord-coréens et par l'engagement en vol des forces ennemies. Même si les engagements furent fréquents dans cette « allée », les résultats des destructions en vol furent faibles[183].

En décembre 1952, qui est un mois particulièrement « actif », 3 997 MIG-15 furent aperçus par la chasse américaine, 1 849 furent engagés (46%), 27 seulement furent abattus c'est-à-dire 1,5% des avions engagés, la plupart du temps en combat tournoyant.

Sur l'ensemble de la guerre de Corée, les pertes d'appareils « alliés » en vol s'établirent à 44 avions détruits pour 10 000 sorties, soit moins de la moitié du taux de destruction en vol constaté lors de la Seconde guerre mondiale malgré la pugnacité des pilotes communistes.

Ne pouvant intervenir en et au-dessus du territoire chinois, l'United States Air Force adopta rapidement la stratégie du *containment,*c'est-à-dire de l'endiguement, le long de la rivière du Yalu, dès lors que les terrains de Corée septentrionale étaient devenus inopérationnels en raison des sévères destructions subies.

La souplesse d'emploi de l'armée aérienne américaine autorisa le respect rigoureux de

183 La « Mig Alley » est le surnom donné durant la guerre de Corée par les pilotes américains à une région de la RPDC près du fleuve Yalu faisant frontière entre la Corée et la Chine particulièrement propice aux combats aériens entre l'US air force et la RPDC et ses alliés. Les appareils en combat étaient généralement des North American F-16 Sabre côté américain et des MIG-15 côté coréen. Il était interdit pour l'aviation américaine de franchir la frontière sino-coréenne.

la règle d'or de l'aviation occidentale : la poursuite d'un objectif unique. La concentration des moyens dans le temps et l'espace, la quasi-permanence des *sweeps*[184] de chasse dans un quadrilatère déterminé, la rapidité des interventions constituèrent les éléments les plus représentatifs de la stratégie aérienne.

Dans le même temps, le choix américain d'intensifier les campagnes de bombardement stratégique s'est traduit par la mort d'un nombre plus important de civils nord-coréens .L'US air force a, selon les statistiques officielles, largué 454 000 tonnes de bombes durant les 37 mois du conflit soit 12 270 tonnes par mois, à comparer avec les 537 000 tonnes larguées sur le Japon durant les campagnes du Pacifique, les 47 778 tonnes mensuelles durant l'ensemble de la Seconde Guerre mondiale et les 44 014 tonnes mensuelles durant la guerre du Vietnam.

Selon les nord-coréens, plus de 10 000 bombardiers ont mené plus de 250 raids aériens sur la seule ville de Pyongyang entre mi-juillet et mi-août 1951, les cibles allant des hôpitaux aux maisons rurales avoisinant la ville. La ville de Pyongyang fut totalement détruite. Le nord de la Corée, bien que ne faisant qu'un tiers de la superficie du Japon, a été bombardé selon eux 3,7 fois plus que ce dernier lors de la Seconde guerre mondiale, soit 600 000 tonnes de bombes (napalm et autres). L'offensive américaine a rasé la RPDC et tué des millions de civils avant la fin de la guerre. Pendant trois années, les nord-coréens se sont trouvés face à la menace quotidienne d'être brûlés par le napalm. Bruce Cumings déclare dans *Le Monde Diplomatique* du mois de décembre 2004 qu'un survivant de la guerre de Corée en 1981 lui aurait confié « qu'on ne pouvait pas échapper au napalm ». En 1952, pratiquement tout avait été complètement rasé dans le centre et le nord de la Corée. Les survivants vivaient dans des grottes. Se pose la question ici du droit humanitaire.

Le droit international humanitaire est un ensemble de règles qui, pour des raisons humanitaires cherchent à limiter les effets des conflits armés. Il protège les personnes qui ne participent pas ou plus aux combats et restreint les moyens et méthodes de guerre. Ce droit fait partie du droit international qui régit les relations entre les Etats. Il est formé par un ensemble de règles internationales d'origine conventionnelles ou coutumières. Il ne s'applique que dans les situations de conflit armé. Il ne détermine pas si un Etat a le droit ou non de recourir à la force. Cette question est réglée par la Charte des Nations-Unies. Dans le cas de la RPDC, le droit humanitaire international était concerné, des milliers de civils ayant été tués.

PARAGRAPHE II LA COUVERTURE MEDIATIQUE DE LA GUERRE

184 Coup de balai ou grand geste.

L'historien américain Bruce Cumings[185] ajoute que les experts américains développèrent ainsi une nouvelle forme de guerre aérienne, sophistiquant des méthodes déjà utilisées contre le Japon : « La guerre de Corée passe pour avoir été limitée, mais elle ressembla fort à la guerre aérienne contre le Japon impérial pendant la Seconde guerre mondiale, et fut souvent menée par les mêmes responsables militaires américains. Si les attaques d'Hiroshima et de Nagasaki ont fait l'objet de nombreuses analyses, les bombardements incendiaires contre les villes japonaises et coréennes ont reçu beaucoup moins d'attention ».

Toujours selon la même source, Bruce Cumings observe que ces bombardements massifs ne correspondaient pas aux « bombardements de précision » invoqués par l'armée américaine : « Au sein de l'armée de l'air américaine, certains se délectaient des vertus de cette arme relativement nouvelle, introduite à la fin de la précédente guerre, se riant des protestations communistes et fourvoyant la presse en parlant de « bombardements de précision » ».

Ayant travaillé sur des sources tant américaines que nord-coréennes, l'historien Bruce Cumings a proposé une lecture nouvelle de la guerre de Corée qui fait référence dans les milieux universitaires. Dans un de ses ouvrages les plus récents, *The Korean War : A History*, publié en 2010 par la maison d'édition américaine *Modern Library*, Bruce Cumigs revient notamment sur la couverture de la guerre par les journalistes occidentaux.

Est publié ci-dessous une traduction des premières pages de son chapitre *Culture of Repression* (« une culture de la répression ») qui souligne l'ignorance, mais aussi le racisme, qui ont entouré et qui continuent de marquer le souvenir de la guerre de Corée en Occident. Des témoignages nous ont été rapportés d'anciens combattants français qui surtout en groupe continuent d'utiliser les mêmes expressions pour désigner les coréens soixante ans plus tard, signe que les clichés et l'inculture ont la vie dure et ont une part importante dans l'incompréhension actuelle de la question coréenne en Occident.

La guerre de Corée est une guerre oubliée car elle a eu lieu au plus fort de l'ère Mac Carthy rendant improbable la conduite d'une enquête ouverte ou l'expression d'une opinion dissidente. Le front intérieur était non seulement un endroit marqué par la répression, mais également fascinant, avec les films d' Hollywood qui replaçait en Corée le scénario de la Seconde guerre mondiale, des hebdomadaires comportant des articles et des photos qui rendaient compte d'un type de guerre nouveau et différent anticipant le Vietnam et des histoires atroces qui effrayaient et inquiétaient tous les américains : la menace d'un bloc communiste unifié de Berlin à Canton, des défaites

185L' américain Bruce Cumings né le 5 septembre 1943 est un historien et auteur académique. Il est spécialisé dans l'étude et l'histoire de la Corée moderne et dans les relations internationales contemporaines en Extrême-Orient à l'Université de Chicago.

écrasantes et incompréhensibles sur les champs de bataille, le lavage de cerveau diabolique et la stupéfiante défection dans le monde communiste de vingt-et-un américains à la fin de la guerre (tous finirent en Chine et presque tous retournèrent finalement aux Etats-Unis).

La guerre de Corée telle qu'elle a été connue et observée correspond aux six premiers mois du conflit lorsque quelque 270 journalistes de dix-neuf pays suivirent les troupes au fur et à mesure de l'évolution des lignes de front et envoyèrent à leurs éditeurs des comptes rendus pour l'essentiel non censurés[186]. Ils comprirent immédiatement qu'il s'agissait d'une guerre très différente de la conflagration mondiale qui avait pris fin cinq ans plus tôt et que la plupart d'entre eux avaient couverte. C'était manifestement une guerre plus réduite et plus restreinte (on l'appelait la guerre limitée avant que n'advienne la guerre du Vietnam), mais c'était aussi quelque chose de nouveau : une guerre civile, une guerre populaire. Le meilleur reporter était Reginald Thompson, un journaliste britannique aguerri qui avait jusqu'alors rendu compte de tous les conflits majeurs du vingtième siècle et qui a couvert la Corée avant que ne commence la censure. Honnête, curieux, faisant un travail d'investigation, croyant à la vérité de ses yeux vue, disant ce qu'il pensait, il était ce qu'on attendait d'un correspondant de guerre. *Cry Korea* (pleure la Corée) de Thompson est le seul ouvrage occidental de la guerre de Corée que l'on peut comparer aux classiques de la guerre civile chinoise comme *Two kinds of time* de Graham Peck ou *China shakes the world* de Jack Belden. Un autre témoignage est presque aussi intéressant : le général William F. Dean a erré dans les collines près de Taejon pendant plus d'un mois après sa défaite au champ de bataille et a ensuite passé trois ans dans un camp de prisonniers nord-coréen. Ses observations sincères et profondes apportent peu d'eau au moulin de la guerre froide opposant l'enfer communiste et les libertés du monde libre. L'un et l'autre ouvrent une fenêtre sur des témoignages sincères.

La couverture du début de la guerre est fascinante et riche d'enseignements, révélant sa nature fondamentale de guerre civile ; la guerre a ravagé toute la péninsule pendant six mois, permettant de tout voir. Puis pendant deux ans elle a été une guerre de position le long de la DMZ et les Occidentaux n'eurent que peu de contacts avec les Coréens sinon comme ennemis, soldats, domestiques ou prostituées. Thompson a été consterné par le racisme ordinaire omniprésent des Américains, du soldat au général, et leur époustouflante ignorance de la Corée. Les Américains utilisaient le mot « Guk » pour désigner tous les Coréens du Nord comme du Sud mais plus particulièrement les Nord-Coréens, le mot « Chink » étant réservé aux Chinois. Des décennies plus tard, beaucoup continuent d'utiliser ces termes dans leurs récits

186 Cf. Knightly Phillip. *The first casualty : from the crimea to Vietnam – the war correspondant as hero , propagandist and myth maker*. New York . Harcourt Brace Jovanovich. 1975. Citation p. 338. Il s'agit d'un remarquable reportage rendant compte de la guerre de Corée.

oraux[187]. Cette insinuation raciste est apparue d'abord aux Philippines, a ensuite traversé les rives du Pacifique pendant la guerre puis gagné la Corée et le Vietnam. Ben Anderson y voit une expression de la « boue sans nom » que représente l'ennemi et qui pourrait traduire l'anonymat des coréens aux yeux des américains qui étaient en face d'eux et tels qu'ils les voient encore aujourd'hui. Les volumineuses histoires orales de Donald Knox par exemple désignent rarement sinon jamais les coréens. Mais les soldats américains commentent ce paradoxe que « leurs guk » combattent comme des diables alors que « nos guk » sont peureux, se cachent et ne sont pas fiables. Le général Dean relève le fort ressentiment dont sont animés tous les coréens du nord comme du sud lorsqu'ils sont appelés « guk »[188]. Il ne venait pas à l'idée de la plupart des américains que des combattants anticoloniaux pouvaient combattre pour quelque chose .

PARAGRAPHE III L'INTERVENTION DES FORCES AERIENNES SOVIETIQUES ET CHINOISES

Si le conflit de Corée constitue un cas particulier, compte tenu des données politiques et géographiques, il convient toutefois de souligner que les chefs aériens, nourris des riches enseignements de la Seconde guerre mondiale, surent s'adapter afin d'atteindre rapidement cet impératif de la supériorité aérienne, en complétant l'action de neutralisation des terrains ennemis en RPDC par la fixation des forces aériennes soviétiques et chinoises dans un quadrilatère choisi par eux.

Cette stratégie de l'abcès de fixation fonctionna. En effet, le taux de pertes en vol fut faible, inférieur de moitié à celui observé pendant la Seconde guerre mondiale ; l'appui au sol des forces nord-coréennes écrasantes numériquement, fut en conséquence insignifiant.

La RPDC commence la guerre avec une force aérienne relativement modeste, composée de 239 appareils, tous à moteurs à pistons. On compte 129 Yaks, 43-Il-10S, ainsi que quelques Po-2. Dans les premières semaines du conflit, l'armée de l'air nord-coréenne sera largement surclassée par les forces des Nations-Unies, si bien que le 22 juillet 1950 elle est réduite à seulement 65 avions.

En fait l'armée de l'air nord-coréenne ne jouera en elle-même qu'un rôle mineur lors du conflit. Ce sont les chinois et surtout les soviétiques qui assureront le gros des combats sans que cela soit clairement explicité. En effet, il est évident que, malgré la menace nucléaire, les Etats-Unis n'auraient pas pu faire autrement que de déclarer la

187 Cf. Knox Donald. *The Korean War : Pusan to Chosin – An Oral History.* New York. Harcourt Brace Jovanovich. 1985. Citations p. 6, 67.

188 Cf. Dean William F. *General Dean's Story,* tel que raconté à William L. Worden. New York. The Viking Press. 1954. Citations p. 163.

guerre à l'URSS s'il était publiquement reconnu que des pilotes et des machines soviétiques combattaient en Corée. A la fin de la guerre, environ 125 Mikoyan-Gourevitch MIG-15 sont directement sous le contrôle des nord-coréens.

Des les derniers jours du mois de juin 1950 la force aérienne chinoise déploie sa première brigade aérienne en RPDC, sa composition est la suivante : 38 MIG-15, 39 La-11 , 39 Tu-2 (bombardiers), 25 Il-10 (attaque au sol) et 14 Yak-12 (entraînement).

Le 1er septembre 1951, on estime que pas moins de 525 MIG-15 servaient sous les cocardes nord-coréennes. Début juin 1952, les forces aériennes de la Chine populaire sont de l'ordre de 1 830 avions dont un millier de chasseurs .

Le 31 juillet 1353, la Chine populaire possède encore neuf corps de chasseurs (près de 500 MIG-15) et deux corps de bombardiers (54 Tu-2)

Malgré des effectifs qui apparaissent donc comme non négligeables, les forces communistes ne furent jamais en mesure de soutenir efficacement leur armée de terre et encore moins d'agir stratégiquement sur les arrières américains.

Les Soviétiques fourniront avec les Chinois une grande partie de l'effort de guerre aérien. En effet, les pilotes nord-coréens étaient loin d'être aussi bien formés au maniement des fameux MIG-15 que les affrontements ne le laissaient entendre. A plusieurs reprises, des pilotes occidentaux rapporteront avoir pu apercevoir des pilotes de MIG-15 à la carrure trop forte pour des asiatiques, des pilotes probablement des différentes républiques soviétiques[189].

Le 10 octobre 1950, Staline promet d'envoyer à la RPDC du matériel militaire et de transférer pas moins de 16 régiments de l'aviation soviétique afin de garantir la protection des territoires chinois et nord-coréens. Ce sont près de 72 000 Soviétiques qui serviront sur trois années en Corée et en Chine.

La qualité supérieure des pilotes chinois et surtout soviétiques fera de l'armée de l'air

189 Depuis de nombreuses années la participation de l'armée de l'air soviétique dans la guerre de Corée a été largement soupçonnée par les forces des Nations-Unies mais toujours niée par l'URSS. Avec la fin de la guerre froide toutefois les pilotes soviétiques qui ont participé dans le conflit ont commencé à révéler leur rôle. Cette armée effectua plus de 125 000 sorties de combat et perdra 315 MIG-15 et 120 pilotes dans ce conflit toutes causes confondues. Les aéronefs soviétiques étaient ornés des couleurs de la RPDC ou de la République populaire de Chine et les pilotes portaient des uniformes soit nord-coréens ou des vêtements civils, afin de dissimuler leur origine. Pour les communications radio, chaque pilote portait une carte avec des mots en coréen pour les différents termes de vol énoncés phonétiquement en caractères cyrilliques. Les régiments de Mikoyan-Gourevitch MIG-15 soviétiques opéraient depuis des aérodromes chinois basés en Mandchourie. Selon les règles d'*engagement* existantes aux Etats-Unis, ces régiments ne pouvaient pas être attaqués par les forces américaines. Des troupes soviétiques de défense aérienne ont également commencé à arriver le long du Yalu mettant en place des installations radar, des centres de contrôle au sol, des projecteurs et un grand nombre de canons anti-aériens pour dissuader toute attaque sur les aérodromes chinois.

nord-coréenne un opposant redoutable face aux forces de l'ONU. Cela est d'autant plus vrai qu'avant la mise en service du F-86 Sabre, les Etats-Unis et leurs alliés ne disposent d'aucun avion capable de rivaliser avec le MIG-15, le meilleur chasseur du monde à cette époque.

Afin de pouvoir combattre plus efficacement le MIG-15, les Etats-Unis tenteront par tous les moyens d'en obtenir un exemplaire exact. Devant le peu de volonté à la défection dans les rangs communistes, ils iront jusqu'à offrir en avril 1953 une récompense de 100 000 dollars (une forte somme pour l'époque, assortie de la promesse d'un asile politique) pour un appareil intact. Aucun MIG-15 cependant ne se présenta avant la fin de la guerre en ce n'est qu'en septembre 1953 qu'ils obtiendront un appareil des mains d'un déserteur qui affirmera ne pas être au courant de la récompense promise.

Au 25 juin 1951, les Nations-Unies revendiquent 391 avions détruits ou endommagés au cours de la première année de guerre. Les pertes sont les suivantes : 188 chasseurs, 33 bombardiers, 9 transports et 17 divers. Ce jour, 89 F-86 « Sabre » sont déployés en Corée et le nombre total de MIG-15 disponibles pour les communistes est de l'ordre de 445.

Le 1er juillet de la même année, les Nations-Unies reconnaissent la perte de 246 appareils surtout due à la DCA[190] nord-coréenne, 857 morts et disparus. Plus de 200 MIG sont revendiqués comme ayant été détruits.

En avril 1952, les Nations-Unies rapportent 243 avions détruits et 290 avions endommagés en un mois. Un total de 771 avions auraient été détruit par la DCA nord-coréenne du 1er septembre 1951 au 30 avril 1952. Les américains affirment de plus que le rapport MIG détruits pour F-86 détruits est de 11 pour 1.

Le 26 juin 1952, les statistiques suivantes sont publiées par les Nations-Unies : Nations-Unies : 1 180 victoires confirmées, dont 336 MIG , 75 victoires probables, 513 avions endommagés ; pays communistes : 637 victoires confirmées (DCA comprise).

Ces chiffres sont à considérer avec précaution tant les annonces de victoire par rapport aux pertes subies par les deux camps sont discordantes. Par exemple, l' United States Air Force annonce avoir perdu 16 bombardiers B-29 au combat , les pilotes soviétiques revendiquent 66 destructions en combat aérien de cet appareil sans compter les revendications chinoises et nord-coréennes.

190 L'expression DCA signifie la défense contre un aéronef ou un avion qui englobe l'ensemble des moyens militaires en vue d'assurer la protection (d'une armée, d'une forteresse, d'une ville) contre les attaques aériennes ennemies (lutte aérienne ennemie). Il s'agit essentiellement de la détection (radar, optique) des appareils ennemis et de leur destruction par des armements spécifiques (canon anti-aérien, batterie de missiles sol-air).

La United States Far East Air Force (FEAF) a perdu un total de 1406 avions (accidents compris) et a eu 1 144 hommes tués et 306 blessés au cours de la guerre. Trente hommes de la FEAF qui avaient été portés disparus ont finalement ont été renvoyés au contrôle militaire, 214 prisonniers de guerre ont été rapatriés sous les termes de l'accord d'armistice, tandis que 35 hommes étaient toujours détenus en captivité en juin 1954.

A partir du moment où les forces communistes refluent, l'essentiel des combats aériens entre les chasseurs des Nations-Unies et des communistes se dérouleront dans la zone connue sous le nom de Mig Alley. Opérant depuis des bases situées sur le territoire chinois, les MIG-15 parviendront à s'opposer avec succès aux forces occidentales, forçant notamment les bombardiers B-29 à ne plus opérer que de nuit. Même lorsque la situation au sol sera largement en leur défaveur, les pilotes communistes continueront d'effectuer des sorties pour contester la supériorité aérienne des Nations-Unies.

La zone de Mig Alley correspond à tout se qui se trouve à l'ouest du triangle formé par les villes de Huichon, Changju et Sinanju situées en RPDC. Les avions occidentaux avaient l'interdiction de franchir la frontière chinoise pour attaquer les bases des escadrons de MIG mais dans le feu de l'action plusieurs avions franchirent effectivement cette frontière.

A la fin de la guerre, la RPDC publie un rapport qui estime les dommages lui ayant été infligés par l'armée aérienne occidentale à la destruction de plus de 8 700 usines, 600 000 maisons et 6000 écoles et hôpitaux. En tout, 40 % du potentiel industriel du pays aurait été détruit. On notera la dramatisation de ce rapport qui insiste sur les destructions causées aux écoles, hôpitaux et maisons alors que les combats firent des dégâts similaires au Sud, ce qui n'est pas mentionné.

La puissance aérienne joua un rôle clé : pour la première fois dans l'histoire on fit usage en conditions opérationnelles d'avions de combat à réaction (si l'on excepte le cas du Me 262). La Chine était devenue une puissance aérienne et militaire majeure. La moitié de ses 1 400 chasseurs était des MIG-15 construits par les soviétiques, avions à juste titre considérés comme les meilleurs du monde. Opérant à partir de bases situées en Mandchourie et ne s'aventurant que très rarement au-dessus des lignes de l'ONU, les MIG-15 menacèrent néanmoins la suprématie aérienne de cette dernière, en particulier au dessus de la MIG Alley.

PARAGRAPHE IV L'EMPLOI D'ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES

De 1938 à 1945, durant la Seconde guerre mondiale, confrontée au même problème de l'énorme supériorité numérique chinoise, l'armée impériale japonaise avait employé à maintes reprises ces armes contres les troupes ennemies et les populations civiles, notamment lors de la bataille de Changde[191]. Les américains avaient par la suite soigneusement récupéré les résultats des travaux de Shiro Ishii[192] en échange d'une exonération de poursuite devant le Tribunal de Tokyo, accordée à tous les membres de ses unités de recherche par Douglas Mac Arthur[193], pour une utilisation éventuelle ultérieure.

Dans une note datée du 21 décembre 1951, le secrétaire d'Etat américain à la Défense Robert Lovett demanda aux chefs d'état-major inter-armés de fournir des directives « pour l'emploi d'armes chimiques et bactériologiques ».

La RPDC affirme depuis longtemps que les Etats-Unis ont utilisé des armes biologiques contre les populations civiles au cours de la guerre de Corée. Les forces américaines auraient largué sur plusieurs villages de Corée des bombes « bactériologiques » contenant des insectes, des coquillages et des plumes porteurs de la maladie du charbon, de la typhoïde et de la peste bubonique. Les Etats-Unis ont toujours nié avec véhémence ces accusations, les qualifiant de simple propagande et poursuivant ceux qui s'en faisaient écho.

Diffusée par la chaîne de télévision qatarie *Al Jazeera*, l'émission *People and Power* a a permis de mener une enquête sur ces accusations en faisant en sorte que les membres organisant cette émission accompagnent en RPDC un éminent universitaire japonais, le professeur Mori Matasaka, qui essaie depuis vingt ans de connaître la vérité sur cette affaire. En se rendant pour la quatrième fois en RPDC, le professeur Mori voulait particulièrement parler aux témoins directs des attaques bactériologiques perpétrées en 1952 contre leurs villages.

En introduction du reportage intitulé « dirty little secrets » (sales petits secrets),

191 La bataille de Changde opposa l'armée impériale japonaise et l'armée nationale révolutionnaire chinoise en novembre et décembre 1943 pendant la guerre sino-japonaise. Les japonais investirent le 2 novembre la ville de Changde qui ne disposait pas de défenses militaires. Une contre-attaque des chinois repris la ville le 19 : l'armée impériale exécuta alors une nouvelle offensive qui permit de reprendre la ville le 9 décembre après deux semaines de combats. De nouveaux renforts arrivèrent pour soutenir les deux camps jusqu'à la retraite finale japonaise le 20 décembre. L'armée impériale japonaise eut recours aux armes chimiques durant les affrontements. Witold Ubanowicz, un pilote polonais se battant en Chine a estimé que 300 000 civils sont morts durant cette bataille.

192 Shiro Ishii né en 1892 et mort en 1959 était le lieutenant-général de l'unité 731 qui s'occupait de la recherche sur les armes bactériologiques durant la seconde guerre sino-japonaise, recherches qui le conduisirent à être suspecté de crimes guerre.

193 Douglas Mac Arthur né le 26 janvier 1880 et mort le 5 avril 1964 fut un général américain. Il fut le chef d'état-major de l'armée américaine durant les années 1930 et joua un rôle prépondérant dans le théâtre pacifique de la Seconde guerre mondiale. Durant la guerre de Corée les Nations-Unies donnèrent aux Etats-Unis le choix de nommer un commandant et le Comité des chefs d'Etats-majors inter-armés recommanda Mac Arthur à l'unanimité. Toutes les forces sud-coréennes furent placées sous son commandement. Il devint le commandant en chef du commandement des Nations-Unies.

diffusé le 17 mars 2010, le professeur Mori et le producteur de l'émission *People and Power,* Tim Tate, admettent n'avoir eu aucune illusion en allant en RPDC, pays réputé secret et fermé aux journalistes. De fait, à toutes les étapes de leur enquête en Corée, Mori et Tate étaient accompagnés de représentants du gouvernement nord-coréen, contrôlant strictement ce qui était filmé.

Dans un musée de Pyongyang, le professeur Mori a commencé par examiner une pièce consacrée à ce que les nord-coréens présentent comme les preuves de la guerre bactériologique menée par les Etats-Unis, dont des bocaux contenant des spécimens de mouches, de moustiques et de puces, qui auraient transporté des agents pathogènes mortels.

Le capitaine Ryu Uk-hui, de l'Armée populaire de Corée (APC), a attiré l'attention du du scientifique japonais sur des cylindres métalliques récupérés pendant le conflit, des bombes conçues selon l'officier de l'APC, pour s'ouvrir à l'impact en libérant les insectes destinés à infecter la population locale. Sur les images d'un film d'actualités nord-coréen de 1952, le professeur Mori put ainsi observer des insectes rampants sur le sol couvert de neige à proximité d'un cylindre ouvert. Dans le film du musée de Pyongyang, apparaissent aussi 36 pilotes américains faits prisonniers et livrant un compte rendu détaillé de leur participation à la guerre bactériologique menée par les Etats-Unis. Tout cela pourrait constituer de fausses preuves, comme l'a toujours affirmé Washington, d'autant que tous ces pilotes sont revenus sur leurs « aveux » après leur retour aux Etats-Unis à la fin de la guerre.

Mais d'autres témoignages sont plus difficiles à mettre en doute. Le reportage présenté par *Al Jazeera* a suivi le professeur Mori dans la campagne nord-coréenne jusqu'au village de Hwanjin où l'attendaient deux vieux hommes, simples agriculteurs « ne semblant pas être apprêtés pour l'occasion », pour reprendre l'expression des journalistes d'*Al Jazeera*. L'un de ces hommes, Yun Chang-bin, a parlé avec passion des circonstances dans lesquelles son père et beaucoup d'autres sont décédés, peu après l'apparition des insectes. « C'était au mois de mars », dit Yun Chang-bin dans le reportage. « Les mouches étaient grosses et de couleur brunâtre. Peu après, vers avril, de terribles épidémies comme la fièvre typhoïde ont éclaté. Les gens du village avaient de la température. Ils ont perdu l'appétit puis ont eu mal aux bras et aux jambes, il y avait beaucoup de douleur ».

Yun explique encore que plus de trente personnes sont décédées parmi les cinquante familles habitant le village. « Mon père est mort, il avait une forte fièvre, puis n'a plus été capable d'utiliser la moitié inférieure de son corps, ni de se nourrir ou de bouger ». Puis s'adressant directement au professeur Mori, « je veux que vous alliez raconter aux gens qui aiment la paix dans le monde toutes les atrocités que les américains ont commises pour nous faire du mal, pour nous rendre malheureux, et pour nous tuer

tous, nous le peuple coréen, en répandant des microbes avec des bombes pour nous exterminer ».

Au fil des ans, Mori Matasaka a interrogé des dizaines de nord-coréens qui lui ont tous raconté des histoires similaires. « Ils m'ont raconté leur histoire en versant des larmes et en grimaçant de colère. Ils m'ont dit que cette guerre bactériologique avait vraiment eut lieu ». Mais même s'il trouve ces histoires convaincantes, le professeur Mori sait que ces témoignages ne suffiront pas à persuader un monde sceptique, qui doute de l'utilisation par les Etats-Unis d'armes biologiques en Corée. « Une enquête scientifique devrait être réalisée par des médecins ou des biologistes. Je pense qu'il est absolument nécessaire qu'une organisation non politique et purement scientifique soit envoyée en Corée du Nord pour y enquêter », affirme Mori.

Une commission d'enquête a déjà existé. Le gouvernement nord-coréen invita une commission d'enquête internationale dans les mois qui suivirent les premières accusations à l'encontre des Etats-Unis en 1952. Composée de scientifiques venus de France, d'Italie, de Suède, d'URSS et du Brésil, dirigée par le grand embryologiste britannique – aux sympathies de gauche – Joseph Needham, la commission visita les zones touchées interrogeant les malades et les mourants pour analyser en détail leurs infections. La commission rédigea un rapport de 600 pages incluant les résultats d'autopsies de victimes, lesquelles permirent d'identifier la peste bubonique, le choléra et la maladie du charbon. Les conclusions de la commission confirmaient donc les accusations portées par la RPDC : les Etats-Unis avaient mené une guerre bactériologique en Corée. Malgré l'abondance apparente des preuves scientifiques, ces conclusions furent à nouveau rejetées par les Etats-Unis comme de la désinformation communiste.

Selon le professeur Mori, si une nouvelle enquête internationale devait être entreprise, elle devrait dépasser le seul cadre de la RPDC et s'étendre en particulier aux Etats-Unis où la vérité se trouve certainement enfouie avec les autres secrets accumulés par la superpuissance américaine durant la guerre froide.

Le reportage de *People and Power* révèle ainsi que durant les années 1940 et 1950, les scientifiques travaillant sur la base militaire américaine de Fort Detrick dans le Maryland, ont élaboré des moyens de charger des bombes avec des insectes infectés par la peste bubonique et d'autres agents pathogènes mortels. Les journalistes de *People and Power* ont également trouvé deux documents étonnants conservés aux Archives nationales américaines, prouvant que les Etats-Unis ont acquis le savoir-faire de l'Unité 731 de l'armée japonaise, qui avait pratiqué des expériences atroces sur les êtres humains dans les années 1930 et 1940 afin de perfectionner les techniques de la guerre biologique. Grâce à « ces recherches », les forces du Japon impérial purent larguer des milliers de « bombes biologiques » sur le nord de la Chine

pendant la Seconde guerre mondiale, tuant des millions de civils. Un troisième document portant la mention « Top Secret » apprend qu'en septembre 1951, le Comité des chefs d'états-majors interarmées des Etats-Unis donna l'ordre de commencer des essais à grande échelle sur le terrain afin de déterminer l'efficacité de certains agents bactériologiques dans des conditions opérationnelles .

Si ces essais sur le terrain ont effectivement été menés, ils ont pu s'appuyer sur le savoir-faire de l'équipe japonaise chargée de la guerre biologique. Au Japon les journalistes de *People and Power* ont trouvé une vidéo dans laquelle un des anciens membres de cette équipe affirme que ses chefs ont bien aidé les américains à monter une attaque en Corée.

Mais la meilleure preuve est peut-être venue d'un ancien officier de l'US Air Force, Kenneth Enoch, maintenant retraité et vivant au Texas. Enoch dit ne pas avoir été maltraité ou endoctriné et semble reconnaître, au moins en partie, que les Etats-Unis ont employé des armes bactériologiques pendant la guerre de Corée. « Les gens qui s'occupent de ça n'ont pas à aller se battre, et c'est une affaire très agréable pour eux. Mais vous savez ils se servent de vous pour les envoyer » a ainsi déclaré l'ancien pilote aux journalistes de *People and Power*. Kenneth Enoch continue néanmoins de nier avoir joué un quelconque rôle personnel dans des attaques au moyen d'armes bactériologiques.

Les rapports des missions de bombardement effectués par Kenneth Enoch en RPDC ont été retirées des archives officielles par les enquêteurs de l'US Air Force en mars 1952, soit deux mois après sa capture et une semaine avant ses aveux sur la guerre bactériologique . Les journalistes de *People and Power* ont cherché à obtenir un entretien avec des responsables du département d'Etat et du département de la Défense des Etats-Unis pour évoquer les questions soulevées dans leur reportage. Ces deux départements n'ont pas voulu accorder d'entretien et ont aussi refusé de répondre à dix questions précises posées par l'équipe de *People and Power* au sujet des allégations nord-coréennes. Au lieu de cela, un porte-parole de l'administration a rejeté les affirmations de la RPDC comme étant sans fondements , les qualifiant de campagne de désinformation refusant de mourir.

Alors qui croire ? Le professeur Mori Matasaka pense connaître la réponse. Il précise : « l'utilisation d'armes biologiques dans une guerre viole la Convention de Genève. Je crois que c'est la raison pour laquelle les américains rejettent ces allégations. Mais je n'ai aucun doute. Je suis absolument certain que cela a eu lieu ».

Il est évident que si les affirmations nord-coréennes venaient à être prouvées, les Etats-Unis s'exposeraient à des poursuites pour crimes de guerre, une situation pour le moins gênante quand Washington joue de son autorité morale pour conduire les

efforts internationaux de lutte contre le terrorisme mondial et contre la prolifération nucléaire. Mais tant que l'innocence ou la culpabilité des Etats-Unis ne sera pas clairement établie – éventuellement suite à une enquête indépendante – un des plus longs mystères de la guerre froide continuera de peser sur les relations entre les Etats-Unis et la RPDC[194].

PARAGRAPHE V LA GUERRE DE COREE, LE PREMIER CONFLIT ARME DE LA GUERRE FROIDE

Cette guerre meurtrière et fratricide qui n'amena quasiment aucun changement territorial a donné l'impression d'un suicide national dont le courant historiographique dominant en Occident et en Fédération de Russie attribue la principale responsabilité à la RPDC. Selon le professeur émérite Robert Charvin, la guerre de Corée est la « première guerre chaude de la guerre froide ».

Avant l'ouverture des archives du Kremlin de Moscou, des historiens avaient pu tenir pour responsables des puissances extérieures , les Etats-Unis de Truman mais surtout l'URSS de Staline, qui aurait fait dévier une simple opposition idéologique locale (communisme contre capitalisme) en une guerre ouverte. Or les documents d'archives soviétiques, bien que contestés par les autorités nord-coréennes, attestent au contraire que la RPDC a envisagé de longue date l'offensive du 25 juin 1950, en concertation avec les soviétiques, qui ne donnèrent un aval peu enthousiaste que suite à des sollicitations permanentes . Par conséquent, d'après l'état actuel de la documentation, l'hypothèse selon laquelle la guerre de Corée aurait été une initiative de Staline est incorrecte.

Heo man-ho[195] souligne cependant que l'initiative nord-coréenne ne doit pas occulter les préparatifs à ce stade bien moins avancés de la République de Corée, de même que les nombreux incidents de frontières qui auraient causé près de 100 000 morts avant la date du 25 juin 1950. Raymond Aron[196] parle de l' « accident coréen » de la diplomatie américaine pour mettre en évidence que celle-ci porte une part de responsabilité politique : le discours de Dean Acheson aurait transmis au gouvernement soviétique un message prêtant à une interprétation erronée et par ailleurs les américains en retirant leurs troupes de la République de Corée auraient créé un vide que la RPDC était tentée de remplir par une agression au sens le plus cru du terme . Les Etats-Unis quittent le territoire coréen à la fin de l'année 1948 et y

194 Pour en savoir plus, voir le livre de Patrick Berche. *L'histoire secrète des guerres biologiques : mensonges et crimes d'Etat.* Robert Laffont. 2009.

195 Heo man-ho est professeur à l'université nationale de Kyungpook de Taegu en République de Corée. Il est titulaire d' un diplôme en sciences sociales en France.

196 Raymond Aron né le 14 mars 1905 et mort le 17 octobre 1983 est un philosophe, sociologue, politologue et journaliste français défenseur du libéralisme.

reviennent le 15 septembre 1950 après le début du conflit militaire inter-coréen.

De nos jours, des dizaines de milliers de sud-coréens et des milliers d'occidentaux fait prisonniers par le Nord sont toujours portés manquant. Ceux ayant été libérés ont été traités durement et soumis à un lavage de cerveau dans le but de changer leurs opinions politiques, la RPDC et la République populaire de Chine n'étant pas signataires de la Convention de Genève de 1949. La proportion de pertes chez les prisonniers de guerre dans les camps nord-coréens et chinois selon certaines études atteint 43%.

Ainsi, les sud-coréens et les américains font état de nombreux crimes de guerre commis par les nord-coréens. Des témoignages et documents attestent que, lors de leur offensive, les services nord-coréens « épuraient » des villes occupées en fusillant les fonctionnaires et les « ennemis de classe » restés sur place, et que des soldats sud-coréens et américains furent exécutés après leur capture notamment lors du massacre de la colline 303[197].

Par ailleurs, lors de la contre-offensive des Nations-Unies en septembre 1950, les nord-coréens incendièrent la prison de Sachon dans laquelle étaient enfermés 280 policiers, fonctionnaires et propriétaires terriens sud-coréens. A Anui, Mokpo, Kongju, Hamyang et Chongju on trouva des charniers contenant plusieurs centaines de corps parmi lesquelles des femmes et des enfants. Près du terrain d'aviation de Taejon, 500 soldats sud-coréens, les mains liées derrière le dos, furent tués d'une balle dans la tête. Entre le 24 septembre et le 4 octobre toujours dans le région de Taejon, on découvrit les cadavres de 5000 à 7000 civils sud-coréens assassinés ainsi que ceux de 40 militaires américains.

Les nord-coréens de leur côté accusèrent les forces des Nations-Unies, et plus particulièrement les américains de crimes similaires. Des documents d'archive américains cités par la BBC prouvent que des soldats américains tuèrent un nombre non confirmé de réfugiés à Nugon-Ri en juillet 1950. Des prisonniers comme le nord-coréen Ri In-mo restèrent emprisonnés au Sud pendant plus de trente-quatre ans après l'armistice, où ils furent soumis à un programme de conversion comportant le recours à la torture dans le but qu'ils renient leurs convictions communistes : beaucoup de prisonniers nord-coréens sont morts du fait des mauvais traitements auxquels il ont été soumis.

L'enjeu de la guerre de Corée – la réunification de la péninsule dans un contexte de tensions entre super-puissances – et la difficulté pratique à mener un travail de

197 Le massacre de la colline 303 est un crime de guerre qui a eu lieu lors de la guerre de Corée le 17 août 1950 sur une colline de Waegwan en République de Corée. Quarante et un prisonniers de guerre de l'armée de terre des Etats-Unis ont été exécutés par les membres de l'armée populaire de Corée au lieu de la bataille de Daegu du périmètre de Busan.

recherche historique qui confronterait les sources directes, tant au Nord qu'au Sud, doivent cependant conduire à une certaine prudence dans les prises de position, notamment en ce qui concerne la question des responsabilités sans pour autant récuser l'évidence documentaire car « le renoncement de l'historien à son métier risque de conduire à la pire utilisation idéologique de l'histoire ».

Avec 3 millions de morts et une situation militaire inchangée (la tension reste toujours vive entre le Nord et le Sud), le pays a subi la pire destruction matérielle et humaine de son histoire. Ce conflit a été le premier d'importance internationale après la fin de la Seconde guerre mondiale. Il a aussi constitué la première intervention armée de l'ONU dans un conflit ouvert. Le coût du conflit fut estimé pour les seuls Etats-Unis à environ 50 milliards de dollars américains de l'époque soit 215 milliards de dollars valeur 2010.

L'armistice ne cessa pas les incidents de frontières et raids de commandos venus du Nord attaquer le Sud et la tension reste vive entre les deux Corée. Le 27 mai 2009, dans le cadre de la crise nucléaire nord-coréenne, la RPDC estime ne plus être liée par l'armistice qui a fait cesser les combats de la guerre de Corée le 27 juillet 1953. La guerre du crabe qui sont des conflits maritimes, depuis les années 1990, a occasionné plusieurs batailles navales. La paix n'est toujours pas signée, les Etats-Unis refusant un dialogue direct avec Pyongyang prétextant l'existence d'un programme nucléaire militaire nord-coréen.

Impliquée dans la guerre d'Indochine, la France n'a apporté qu'un soutien limité mais néanmoins marquant à l'appel des Nations-Unies. Cela s'est traduit par le détachement de l'aviso colonial[198] *La Grandière* chargé des missions de protection des convois maritimes participant au renfort du périmètre de Busan et au débarquement d'Incheon, ainsi que par l'envoi de 3421 hommes formant le bataillon français de l'ONU, intégré avec des renforts coréens et deux bataillons américains dans les effectifs du 23e régiment de la *2nd Indianhead Infantery Division*. Cette division s'est illustrée dans plusieurs faits d'armes qui lui ont valu plusieurs citations. A l'issue de la guerre, le bataillon a eu 287 tués dont 18 coréens, 1350 blessés, 12 prisonniers et 7 disparus.

Après le très lourd coût humain et matériel de la guerre célébrée en RPDC comme une victoire sur les Etats-Unis, le pays reconstruit son économie et s'industrialise rapidement au rythme de *Chollima*, cheval ailé mythique qui parcourt 1000 li[199] par jour, suivant les idées du *Juche* élaborées par le président Kim Il-sung. La RPDC est alors l'un des pays dont l 'économie progresse le plus rapidement au monde, suivant

198 L'aviso colonial est une dénomination française de navire de guerre utilisé entre le XIXème et l'après Seconde guerre mondiale

199 Le li est une unité de mesure chinoise de distance qui a considérablement varié en valeur avec le temps, mais qui est dorénavant standardisée à l'équivalent de 500 mètres.

des taux de croissance annuels supérieurs à 10%.

SECTION III LES CONFLITS INTER-COREENS

PARAGRAPHE I LES CONFLITS

A) LA NATURE DES CONFLITS

De 1962 à 1968, le régime nord-coréen crut que les régions du Sud se soulèveraient d'elles-mêmes parce que le régime sud-coréen était dictatorial et qu'il y avait une crise économique et sociale dans la partie Sud, et parce que les sud-coréens souhaitaient la réunification de leur patrie, proposée par le Nord dans le cadre d'une création par la voie pacifique d'un Etat confédéral. Pour hâter l'apparition du moment décisif, la RPDC avait envoyé dans le Sud des agents subversifs et des équipes de guérillas qui furent vite neutralisés avec quelques fois de lourdes pertes dans les deux camps. Plusieurs attentats sont commis contre des membres du gouvernement de la République de Corée jusqu'aux années 1980, dont deux contre le président Park Chung-hee. Les années records d'infiltrations ont été 1967 et 1968 avec 743 agents armés recensé sur les 3 693 infiltrés connus entre 1954 et 1992.

Le 21 janvier 1968 un commando des forces spéciales de la RPDC de 31 hommes attaque la résidence présidentielle à Séoul, 28 seront tués et un sera fait prisonnier ; 68 sud-coréens civils et militaires seront tués et 66 blessés ; 3 soldats américains seront tués et 3 autres blessés.

Le 23 janvier 1968, la RPDC arraisonne le navire-espion américain *Pueblo* qui avait pénétré selon Pyongyang dans ses eaux territoriales. L'équipage dont un membre est tué n'est libéré qu'après des excuses officielles du gouvernement américain[200].

Les premières discussions entres les gouvernements des deux Corée en vue d'un traité de paix et d'une réunification se tiennent en 1972. Dans ce cadre, la RPDC a proposé en 1980 la constitution d'une République confédérale démocratique de Koryo sur la base d'une autonomie régionale. Mais cela n'empêche pas aux conflits inter-coréens de perdurer.

La République de Corée a accusé la RPDC d'avoir organisé en 1983 un attentat à la bombe à Rangoon en Birmanie qui tua 17 sud-coréens en visite officielle dont quatre

200 L'équipage du *Pueblo* est capturé et détenu dans de très mauvaises conditions et l'engagement américain au Vietnam empêche une nouvelle guerre entre la RPDC et les Etats-Unis.

membres de cabinets ministériels, ainsi qu'un autre attentat qui a causé la mort de cent quinze passagers du vol 858 de Korean Airlines. Les éléments de preuve manquent à l'appui et le gouvernement nord-coréen a toujours nié toute implication dans l'attentat de Rangoon. Un agent nord-coréen, Kim Hyon-hui, aurait en revanche reconnu avoir placé une bombe dans l'attentat du vol de Korean Airlines.

Le vol 858 de Korean Airlines était un vol commercial reliant Bagdad à Gimpo, l'aéroport de Séoul, via Abu Dhabi le 29 novembre 1987. Deux agents nord-coréens ont déposé une bombe en cabine avant de débarquer à l'escale d'Abu Dhabi, et l'appareil a explosé en plein vol au-dessus de la mer d'Andaman. Les deux agents ont été arrêtés alors qu'ils s'apprêtaient à quitter le Bahrein avec de faux passeports japonais. Ils ont immédiatement avalé une pastille de cyanure. L'homme est décédé aussitôt mais la femme Kim Hyon-hui a survécu[201]. Selon des témoins entendus lors de la session du Conseil de Sécurité de l'ONU du 15 décembre 1987, cette dernière aurait été transférée à Séoul pour se rétablir. Elle a dit avoir été exploitée pour les activités terroristes nord-coréennes et a fait une confession détaillée volontaire[202], notamment sur ses voyages aux ordres de la RPDC de Pyongyang à Moscou, Budapest, Vienne, Belgrade et finalement Bagdad où la bombe a été déposée. Son retour aurait dû se faire via Abu Dhabi, Amman et Rome mais a échoué à cause de son faux visa[203]. En janvier 1988 Kim Hyon-hui a annoncé aux services secrets sud-coréens qu'elle et son partenaire étaient tous deux des agents nord-coréens. Elle a exprimé des remords et demandé pardon aux familles des victimes. Elle a également dit que l'ordre de déposer la bombe[204] avait été personnellement donné par Kim Jong-il qui aurait voulu déstabiliser le gouvernement sud-coréen, perturber les élections législatives de 1988 et les Jeux Olympiques qui allaient se tenir à Séoul. Kim a été condamnée à mort le 25 avril 1989 par le tribunal de Séoul puis a finalement été graciée par Roh Tae-woo[205]. En 1993, Willian Morrow & Co a publié *Dans la fosse aux tigres* son entraînement en tant qu'espionne nord-coréenne et ce qu'elle devait accomplir durant son voyage sur le vol 858. Elle donna les recettes du livre aux familles des victimes. Le Département d'Etat des Etats-Unis qualifie cet acte de terroriste et la RPDC était jusqu'en 2008 listée comme sponsor du terrorisme[206] .

En 2003, la RPDC se retire du traité de non prolifération des armes nucléaires (TNP)

201 Cf. *Suspect in korean crash recovers from poisoning. The New York Times.* 6 décembre 1987.
202 Cf. réunion du Conseil de Sécurité 2791 page 10, archive, 16 février 1988.
203 *Ibid*. p. 12.
204Cf. *Fakes ashes, very real north korean sanctions. Asia Times*.16 december 2004.
205 Roh Tae-woo est un ancien général et homme politique sud-coréen né le 4 décembre 1932 à Daegu. C'est le premier président coréen élu au suffrage universel direct. Il remporte l'élection organisée le 16 décembre 1987. Son mandat de 1988 à 1993 a été marqué par l'organisation des Jeux Olympiques à Séoul, et l'entrée conjointe des deux Corée aux Nations-Unies en 1991. Une nouvelle Constitution a été adoptée en 1988. La même année 2000 prisonniers politiques sont libérés. Suite à la campagne anti-corruption menée après 1993 par son successeur Kim Young-sam et de la mise en cause du rôle de Roh dans le soulèvement de Kwangju en 1980, ce dernier a été condamné à une peine de vingt-deux ans et demi mais libéré début 1998 sur l'intervention du nouveau président Kim Dae-jung.
206 Cf. *Country reports on terrorism 2004.* US department of state. Avril 2005.

dans un contexte de crise diplomatique sur les armes nucléaires en RPDC. Faute de résolution de la question nucléaire dans la péninsule coréenne, la RPDC n'a pas réintégré le TNP, ce qui est légal lorsque l'on se réfère au contenu du TNP. Ce traité est multilatéral et ouvert à la signature le 1er juillet 1968 à Londres, Moscou et Washington. Il est entré en vigueur le 5 mars 1970, pour une durée initiale de 25 ans. Les conférences d'examen ont lieu tous les cinq ans. Lors de la conférence de 1995 chargée d'examiner le traité et la question de sa prorogation, le traité fut prorogé pour une durée indéfinie. Le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est un traité presque universel. Un Etat partie qui veut se retirer doit le notifier avec un préavis de trois mois. Ce traité distingue les Etats dotés de l'arme nucléaire de ceux qui n'en possèdent pas. Les Etats dotés d'armes nucléaires sont ceux qui ont fait exploser une arme nucléaire ou un autre dispositif explosif nucléaire avant le 1er janvier 1967. Il s'agit des Etats-Unis, de la Chine, de la France, du Royaume-Uni et de l'URSS (maintenant la Fédération de Russie). Réviser cette définition de manière à permettre à d'autres Etats ayant déclaré leurs capacités d'armement nucléaire d'adhérer au traité nécessiterait un amendement du traité. Les Etats non dotés d'armes nucléaires sont les Etats parties qui renoncent à acquérir des armes nucléaires. Le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires comporte quatre dispositions principales inscrites dans ses six articles[207].

En septembre 1996 un sous-marin nord-coréen s'échoue sur les côtes sud-coréennes : selon le gouvernement sud-coréen il s'agissait d'une tentative de débarquement d'un commando lourdement armé : 24 nord-coréens sont tués ainsi que 16 sud-coréens dans une chasse à l'homme de 49 jours.

La RPDC tire sept missiles balistiques le 4 juillet 2006, ce qui entraîne une situation de tension internationale qui se prolonge avec le premier essai nucléaire souterrain nord-coréen le 9 octobre 2006 et entraîne une condamnation de la communauté internationale, y compris de la République populaire de Chine principal soutien de la RPDC.

La guerre du crabe est un conflit maritime inter-coréen, une suite d'incidents maritimes entre la frontière des deux Corée en mer Jaune. Ce conflit a lieu autour de

207 1) Les Etats dotés d'armes nucléaires s'engagent à ne pas transférer d'armes nucléaires ni à aider des Etats non dotés d'armes nucléaires à acquérir d'armes nucléaires, de technologies connexes, ou le contrôle de telles armes ou dispositifs . Les Etats non dotés d'armes nucléaires s'engagent à ne pas accepter le transfert d'armes nucléaires et à ne pas en fabriquer. 2) Des garanties sont créées pour garantir que les produits fissiles spéciaux fabriqués ou utilisés dans les installations nucléaires des Etats non dotés d'armes nucléaires servent uniquement à des fins pacifiques. Ces garanties sont gérées par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA). 3) Le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires reconnaît le droit de chaque Etat partie au traité de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Il autorise les Etats dotés d'armes nucléaires à aider les Etats non dotés d'armes nucléaires à exploiter les technologies nucléaires à des fins pacifiques. 4) Le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires exhorte les Etats parties à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures relatives au désarmement nucléaire et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle strict et efficace.

la « Northern Limit Line » (NLL). Le conflit s'étend également à Baengnbyeong, île à proximité de la RPDC, et actuellement détenue par la République de Corée et que le Nord souhaite récupérer.

La NLL constitue de facto la partie maritime occidentale de la frontière inter-coréenne séparant les deux Etats antagonistes. Elle est située en mer Jaune au sud du golfe de Corée. Beaucoup d'îles et d'îlots entourent cette frontière. Il y eut plusieurs incidents allant du simple incident de frontière à la bataille navale en passant par l'infiltration par mer d'agents nord-coréens dans le cadre de ce que l'on peut appeler la guerre du crabe.

La RPDC ne reconnaît pas la NLL, s'infiltrant ainsi dans les eaux territoriales de la République de Corée par le biais de sa marine de guerre.

Cette ligne de démarcation maritime est aussi une frontière qui débute à l'embouchure du fleuve Han et de la rivière Imjin puis qui continue vers l'ouest en longeant les côtes sud-ouest de la RPDC. Plusieurs îles contrôlées par les autorités de Séoul comme Yeongpyeong, Baengnyeong ou Daechong peuvent se trouver parfois à moins de 40 km des côtes nord-coréennes. Yeonpyeong est même à 10 km des côtes de la RPDC.

La ligne a été tracée juste après l'armistice de la guerre de Corée en 1953 par les Nations-Unies qui ont envoyé les plans à la RPDC. Celle-ci n'ayant pas répondu, l'ONU a considéré qu'elle avait accepté ce tracé. En 1973, la RPDC a déclaré ne pas reconnaître sa légitimité et, en 1999, elle a rendu public le tracé qu'elle revendiquait. Cette zone riche en crustacés, notamment en crabes, est actuellement un endroit très disputé entre les deux pays.

En avril 2010 deux agents des services de renseignements militaires nord-coréens ont été arrêtés alors que leur mission était d'assassiner Hwang Jang-yop, un haut responsable nord-coréen ayant fait défection en 1997[208].

La crise des missiles nord-coréens de 2013[209], également dénommé parfois crise nord-coréenne de 2013 dans les médias[210], est une série de fortes tensions diplomatiques entre la RPDC et la République de Corée, les Etats-Unis et le Japon qui trouve ses origines après le lancement par les nord-coréens du satellite Kwangmyongsong 3 numéro 2 le 12 décembre 2012 et l'essai nucléaire du 12 février 2013, largement condamnés par la communauté internationale et qui ont conduit le Conseil de

208 Hwang Jang-yop né le 17 février 1923 et décédé le 10 octobre 2010 était président de l'Assemblée populaire suprême de la RPDC. Inspirateur de la doctrine du *Juche*, cet officiel nord-coréen est le plus haut placé à avoir fait défection. Il s'était réfugié en République de Corée en 1997. Par mesure de protection il était placé sous surveillance de la police sud-coréenne. Il avait échappé à plusieurs tentatives d'assassinat avant de mourir de mort naturelle à 87 ans.

209 Cf. *Korean Missile Crisis. WAtoday.* 5 avril 2013.

210 Cf. *Time for U.S. To disengage from North Korea crisis.* CNN. 13 février 2013.

Sécurité des Nations-Unies à envisager et à prendre de nouvelles sanctions contre le gouvernement de la RPDC (résolutions 2087 et 2094). Elle est marquée par une escalade de la rhétorique belliqueuse du régime de Kim Jong-un et des mesures suggérant une guerre nucléaire imminente contre les Etats-Unis et la République de Corée. Cette crise a par ailleurs eu pour effet de de démarrer une nouvelle course aux armements en Asie du Nord-Est[211].

Ces affrontements entre les forces armées ou les services secrets de la RPDC et de la République de Corée au cours d'opérations d'espionnage, de raids commandos, de terrorisme d'Etat ainsi qu'au sujet des zones de pêche ont fait depuis la fin des opérations militaires en Corée des centaines de victimes civiles et militaires. Ces deux Etats sont juridiquement encore en guerre, aucun traité de paix n'ayant été signé entre les deux parties suite à l'armistice de 1953.

B) LA PORTEE DES CONFLITS

Benoît Quennedey et Patrick Kuentzmann, respectivement vice-président chargé des actions de coopération et secrétaire général de l'Association d'amitié franco-coréenne, ont donné une conférence au Rotary Club d'Enghein-Montmorency, le 20 mars 2013. Une occasion de faire le point sur la question coréenne, alors que l'escalade actuelle des tensions soulève des inquiétudes sur des risques de conflit : dans un contexte de manœuvres militaires conjointes américano-sud-coréennes, le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un a personnellement supervisé des exercices militaires aériens, tandis que des accusations de cyber-attaques ont été lancées de part et d'autre du 38ème parallèle.

Comment expliquer les tensions actuelles autour de la péninsule coréenne ? Quels sont les risques d'un nouveau conflit qui endeuillerait le peuple coréen, soixante ans après l'armistice ayant mis fin aux combats de la guerre de Corée, mais sans véritable traité de paix ?

De fait, l'Asie du Nord-Est, et singulièrement la péninsule coréenne, se trouve au cœur d'enjeux diplomatiques, économiques et stratégiques – au carrefour des routes de l'énergie et du « pont terrestre ferroviaire eurasiatique ». Ces enjeux conduisent aujourd'hui les Etats-Unis, unique super-puissance de l'après-guerre froide, à redéployer leur dispositif politico-miltaire, en direction de la région Asie-Pacifique, traversée par plusieurs crises, dont trois centrées sur la Corée (la question nucléaire nord-coréenne, les revendications de souveraineté du Japon et de la République de Corée sur les îles Dokdo et la délimitation contestée de la frontière maritime entre les deux Corée en mer de l'Ouest).

211 Cf. *L'Asie impliquée dans une nouvelle étape de la course aux armements. La voie de la Russie.* 28 avril 2013.

Alors que les combats de la guerre de Corée se sont achevés en 1953 par un simple accord d'armistice et non par un traité de paix, un état de guerre latent continue de prévaloir dans et autour de la péninsule. Les essais nucléaires nord-coréens - trois à ce jour, contre toutefois plus de 1000 pour les Etats-Unis depuis qu'ils sont devenus une puissance nucléaire – de même que les exercices militaires conjoints américano-sud-coréens actuellement en cours, s'inscrivent dans un contexte spécifique, où les risques d'une nouvelle guerre n'ont jamais disparu depuis soixante ans.

Le rapport actuel des forces militaires en présence doit tenir compte que la RPDC dispose d'un budget militaire évalué à 5 milliards de dollars, représentant moins de 1 % de celui des Etats-Unis (600 milliards de dollars). Mais compte tenu de la taille de l'économie nord-coréenne, ces dépenses représentent 18 % du PIB nominal. Au regard du déséquilibre des forces conventionnelles, les autorités nord-coréennes ont choisi de doter le pays d'une force de dissuasion nucléaire, selon des principes inspirés de la doctrine nucléaire française de « dissuasion du faible au fort ». Patrick Kuentzmann et l'Association d'amitié franco-coréenne ont exprimé leurs convictions que la signature d'un traité de paix serait de nature à apporter les garanties de sécurité attendues par la RPDC, tout en préparant le chemin à une future réunification pacifique de la péninsule.

Revenant ensuite plus spécifiquement sur l'actualité Benoît Quennedey a tout d'abord rappelé les termes de l'escalade actuelle : mise sur orbite d'un satellite nord-coréen Kwangmyongsong-3 le 12 décembre 2012, suivie de nouvelles sanctions du Conseil de Sécurité. A l'action d'une des parties répond une réaction des autres parties qui alimentent un cycle de tensions.

La crise actuelle doit toutefois être relativisée et restituée dans le contexte de l'alternance de phases de tensions et de dialogue, autour du nucléaire coréen depuis 1993, ainsi que d'une conjoncture politique nouvelle à l'intérieur de la RPDC : la disparition du dirigeant nord-coréen Kim Jong-il, en décembre 2011, correspond également à une phase de consolidation du pouvoir de Kim Jong-un, Premier secrétaire du parti du travail de Corée, apparu sur le devant de la scène politique nord-coréenne en septembre 2010. Le maintien de la RPDC et de son système politique apparaît ainsi comme un objectif fondamental des autorités nord-coréennes.
Dans ce contexte, si aucune des parties ne peut raisonnablement souhaiter la guerre, les discours en présence s'avèrent incompatibles : pour les Etats-Unis, il serait inacceptable d' « *acheter deux fois le même cheval*», c'est-à-dire de revenir sur les termes antérieurs d'accords aujourd'hui caducs ; pour la RPDC, l'exercice de ses droits d'Etat souverain, pouvant se doter de l'arme nucléaire pour assurer sa défense, n'est pas négociable ; pour l'actuelle direction de la République de Corée, la politique d'ouverture au Nord poursuivie pendant dix ans, de 1998 à 2008, n'aurait pas permis de diminuer les tensions militaires, ni le programme militaire nord-coréen – tout en

procédant ainsi à une corrélation nouvelle entre la question nucléaire et celle de la réunification, alors que pour la RPDC, son statut d'Etat doté de l'arme nucléaire doit s'entendre au regard de ses relations avec les Etats-Unis. Pourtant, diminuer les tensions devrait être un objectif convergent de toutes les parties. Il est d'ailleurs clairement affiché comme tel par la Fédération de Russie et surtout par la Chine, hôte des pourparlers à six sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

Les scénarios actuels sont au nombre de trois : un retour au dialogue, la position de la RPDC étant analysée comme voulant négocier en position de force ; des conflits localisés, dans des zones de marges mal délimitées, comme autour de l'île de Yeonpyeong en novembre 2010 ; une succession d'affrontements débouchant sur un conflit généralisé, comme entre 1945 et 1950 où les affrontements autour du 38ème parallèle auraient alors causé 100 000 morts selon des historiens sud-coréens. Mais ce dernier scénario n'est conforme ni aux intérêts nord-coréens de s'engager dans un conflit de longue durée face à des adversaires plus puissants économiquement, ni au refus de l'opinion américaine que des morts se multiplient sur des terrains de combats éloignés du territoire américain, comme ce fut naguère le cas au Vietnam.

C) VERS UN DIALOGUE INTER-COREEN

Le dialogue entre les deux Corée amorcé en 1972 s'est approfondi depuis 2000 suite à la visite à Pyongyang du président sud-coréen Kim Dae-jung et de l'adoption conjointe par ce dernier et son homologue nord-coréen Kim Jong-il de la déclaration commune du 15 juin 2000 qui constitue la pierre angulaire des relations entre Pyongyang et Séoul.

Un second sommet inter-coréen entre le dirigeant du Nord Kim Jong-il et celui du Sud Roh Moo-hyun[212] initialement prévu à Pyongyang du 28 au 30 août 2007 a été reporté du 2 au 4 octobre après que les plus graves inondations en RPDC depuis 40 ans aient entraîné 600 morts et disparus et touché un million de personnes. A l'issue du second somment inter-coréen, Kim Jong-il et son homologue sud-coréen Roh Moo-hyun ont signé un document commun où ils s'engagent à promouvoir la paix et la prospérité économique dans la péninsule.

Après 1987, la chute du régime militaire au pouvoir en République de Corée et la démocratisation qui s'en est suivie a favorisé une évolution positive de la position de Séoul envers le Nord. En 1991 les deux Corée ont été admises conjointement à l'ONU, mettant fin au pendant de la doctrine allemande dite Halstein selon laquelle les Etats étrangers devaient choisir de reconnaître et d'établir des relations avec l'une

212 Roh Moo-hyun né le 1er septembre 1946 et mort le 23 mai 2009 a été élu Président de la république du 14 mai 2004 au 25 février 2008 . Lors de sa présidence son but principal était de continuer la politique du rayon de soleil de Kim Dae-jung envers la RPDC.

ou l'autre des deux Corée.

Dans la perspective d'une réunification de la Corée, les autorités sud-coréennes ont privilégié la voie d'un rapprochement économique et culturel progressif afin de réduire les écarts économiques plus importants entre les deux Corée qu'entre les deux Allemagne en 1989. Cette « *sunshine policy* » (« politique du rayon de soleil ») a été comparée à l'*ostpolitik* de Willy Brandt.

Dans un contexte compliqué par la crise nucléaire en RPDC que le gouvernement sud-coréen a essayé de régler de manière pacifique au travers de l'organisation de développement énergétique coréenne entre 1994 et 2006[213], le gouvernement juge inopportunes les déclarations de Washington tendant à stigmatiser Pyongyang comme un pays de l' «axe du mal », et s'est abstenu lors du vote en 2005 d'une résolution des Nations-Unies condamnant les atteintes aux droits de l'homme en RPDC. Malgré le maintien de la présence de moins de 30 000 militaires des forces des Etats-unis en République de Corée, Séoul tend ainsi à développer une approche diplomatique vis-à-vis de Pyongyang de plus en plus autonome de celle de Washington. De fait, la déclaration commune du 15 juin 2000 lors de la rencontre de Kim Il-sung et Kim Dae-jung à Pyongyang fait état d'une réunification de la Corée indépendamment des autres puissances étrangères.

Avec l'aggravation de la crise due aux essais nucléaires du Nord en novembre 2008, la RPDC annonce qu'elle ferme ses sites industriels et touristiques ainsi que les liaisons ferroviaires avec le Sud. Début septembre 2009, les relations avec la RPDC se sont à nouveau tendues suite au déversement par le nord de quelque 40 millions de tonnes d'eau dans le lit de la rivière Imjin[214], causant au sud des inondations et des victimes.

La génération des sud-coréens ayant vécu la guerre de Corée est la plus réticente à la politique de dialogue avec le Nord. En République de Corée, le Grand parti national[215] avant son accession au pouvoir critiquait les échanges que souhaitait approfondir le président de l'époque Roh Moo-hyun et son parti Uri[216] dans le cadre

213 L'organisation de développement énergique coréenne est un consortium international dont la création avait été décidée en 1994 dans le cadre d'un accord fondé sur l'abandon de tout programme nucléaire militaire nord-coréen en contrepartie d'un accès élargi et pacifique de la RPDC à l'énergie atomique.

214 L'Imjin est une rivière de la RPDC et de la République de Corée. Elle coule du nord au sud, traversant la zone démilitarisée et rejoint le fleuve Han à son embouchure en aval de Séoul tout près de la mer Jaune.

215 Le parti Saenuri ou parti de la Nouvelle frontière est un parti politique conservateur sud-coréen l'un des deux grands partis de gouvernement depuis les années 1990, traditionnellement opposé au parti démocrate du millénaire, au parti Uri, puis au parti démocrate et enfin au parti démocrate unifié. Il s'est appelé Grand parti national jusqu'en février 2012. Le parti Saenuri est dirigé par Hwang Woo-yea depuis le 15 mai 2012. Au niveau international il est membre de l'union démocratique internationale.

216 Le parti Uri était un parti politique libéral sud-coréen. Il est issu d'une scission en 2003 des députés du parti démocratique du millénaire restés fidèles au président Roh Moo-hyun. La plate forme politique du parti Uri met l'accent sur l'achèvement de la démocratisation de la République de Corée par l'élimination de la corruption, la prospérité économique et la réunification pacifique de la Corée. Le parti Uri a remporté les élections législatives

de la politique du rayon de soleil avec la RPDC car étant sans concessions suffisantes de la part de Pyongyang.

Le Grand parti national a toutefois modifié début juillet 2007 l'orientation de sa politique nord-coréenne : le Grand parti national s'est rallié au principe d'un rapprochement progressif avec la RPDC basé sur le développement des échanges inter-coréens tout en soulignant la nécessité que Pyongyang renonce à ses programmes d'armement nucléaire militaire . Les conservateurs sont toutefois hostiles à un changement de régime à Pyongyang pour éviter une déstabilisation de la péninsule.

Le Parti démocratique du travail[217] de la République de Corée, troisième parti sud-coréen à gauche du parti Uri soutient la « sunshine policy ». Selon un sondage réalisé en août 2000 plus de 60% des sud-coréens ont approuvé l'orientation de la politique du soleil parce qu'elle permet un dégel des relations entre les deux pays pour que les familles séparées puissent se retrouver et parce qu'elle permet également aux entreprises sud-coréennes de réaliser des profits notamment par l'exploitation du site de Kaesong.

A la fin de leur ouvrage de témoignages de réfugiés nord-coréens, *Evadés de Corée du Nord*, Juliette Morillot et Dorian Malovic soulignent leurs difficultés d'intégration compte tenu de leur perception par leurs compatriotes sud-coréens. Malgré un important soutien matériel, la plupart des 13 000 réfugiés nord-coréens en République de Corée en 2008 (dont les deux tiers arrivés depuis 2002 selon les statistiques sud-coréennes) ont de réelles difficultés à s'intégrer socialement, stigmatisés par des clichés dépréciatifs qui étaient véhiculés par le régime militaire encore au pouvoir à Séoul au début des années 1980. Beaucoup de nord-coréens présents en République de Corée continuent d'ailleurs de se considérer comme des nord-coréens.

Selon ces mêmes témoignages, les sud-coréens voient avec gêne et pitié leurs compatriotes du Nord, qu'ils perçoivent comme plus pauvres et moins éduqués. Certaines différences linguistiques séparent les coréens du nord et du sud : différences d'accent, introduction de nombreux mots d'origine anglaise et de

d'avril 2004. Ne pouvant être candidat à sa réélection, le président Roh a décidé de quitter le parti Uri avant l'élection présidentielle prévue en décembre 2007. En août 2007, le parti Uri se restructure en vue de l'élection présidentielle de 2007 et prend alors le nom de Nouveau parti démocratique uni. Le 17 février 2008 ce dernier parti fusionne avec le parti démocratique, nouveau nom depuis 2005 du parti démocratique du millénaire, mettant fin à cinq années de division de la famille politique démocrate et libérale en République de Corée. Le nouveau mouvement ainsi formé prend le nom de parti démocratique uni, puis celui dès juillet 2008 de parti démocratique.

217 Le parti démocratique du travail est un parti politique de la République de Corée créé en 2000 à l'initiative de la confédération coréenne des syndicats, la plus à gauche des deux confédérations syndicales sud-coréennes. En décembre 2011, à la suite d'une fusion, ce parti intègre le parti progressiste unifié. Vis-à-vis de la RPDC, le parti démocratique du travail se prononce en faveur d'une réunification progressive de la Corée et se prononce en faveur de la dénucléarisation de la péninsule. Il demande le retrait des troupes américaines de Corée.

caractères chinois dans le dialecte de Séoul parlé au Sud qui est le *hangul.*

PARAGRAPHE II L'INCIDENT DE LA CORVETTE CHEONAN

Selon *l'Express* du 24 mai 2010, Séoul et Pyongyang ont multiplié des propos belliqueux suite au torpillage d'un navire sud-coréen par l'armée nord-coréenne. La République de Corée affirme que sa corvette Cheonan a été coulée par une torpille nord-coréenne. Les Etats-Unis promettent des manœuvres navales.

La République de Corée a suspendu ses relations commerciales avec son voisin du Nord , duquel il a exigé des excuses pour le torpillage du navire Cheonan. Dans une allocution télévisée, le président de l'époque sud-coréen Lee Myung-bak avait annoncé qu'il soumettrait cette question au Conseil de Sécurité de l' ONU. « J'appelle solennellement les autorités de Corée du Nord à présenter des excuses immédiates à la République de Corée et à la communauté internationale » a déclaré Lee.

Les Etats-Unis ont rapidement apporté leur soutien à la République de Corée. Jugeant la situation extrêmement précaire, la Maison Blanche a fait savoir que Barack Obama a donné l'instruction à l'armée américaine de se coordonner avec la République de Corée pour se tenir prête à dissuader la RPDC de toute agression. Les Etats-Unis ont décidé à l'époque de mener des manœuvres navales dont des exercices anti-sous-marins avec la République de Corée. Cette décision découle des conclusions de l'enquête sur cet incident a fait savoir le Pentagone en référence au naufrage du Cheonan.

« Nous appuyons la demande faite par le président Lee Myung-bak à la Corée du Nord pour qu'elle présente des excuses immédiates et punisse les responsables de cette agression et, de manière plus importante encore, qu'elle cesse son comportement belliqueux et menaçant » a dit le porte-parole de la Maison Blanche Robert Gibbs.

Le président sud-coréen a prévenu que Séoul invoquerait le droit à l'auto-défense si jamais Pyongyang l'attaquait à nouveau. La semaine dernière, Pyongyang avait adressé le même avertissement à Séoul en démentant toute implication dans le naufrage.

Le chef de l'ONU Ban Ki-moon[218] a déclaré à l'époque qu'il s'attendait à une réaction rapide du Conseil de Sécurité au torpillage de la corvette sud-coréenne . Celui-ci a par ailleurs demandé un retour des pourparlers à six (les deux Corée, la Chine, les Etats-Unis, le Japon et la Fédération de Russie) qui visent à la dénucléarisation de la

218 Ban Ki-moon est un diplomate et homme politique sud-coréen né en 1944 à Eumseong en République de Corée. Succédant à Kofi Annan, il est l'actuel et huitième Secrétaire général des Nations-Unies depuis le 1er janvier 2007.

péninsule coréenne et qui sont à l'arrêt depuis plusieurs mois[219].

Pour la plupart des observateurs il est peu probable que Pyongyang et Séoul aillent au-delà des invectives et se hasardent à une opération militaire. Le Nord est conscient de l'énorme supériorité militaire du Sud, notamment avec l'appui de l'armée américaine.

Une équipe internationale d'enquêteurs a conclu que le naufrage du Cheonan la nuit du 26 mars 2010 qui a fait 46 morts parmi l'équipage résultait du tir d'une torpille par un sous-marin nord-coréen. Comme on s'y attendait, le président Lee a annoncé que le dossier serait porté devant le Conseil de sécurité de l' ONU dans l'espoir que des sanctions seraient appliquées contre le régime nord-coréen.

Le président Lee a en outre déclaré que les navires de commerce nord-coréens ne seraient désormais plus autorisés à transiter par les eaux du Sud, et que tout commerce entre les deux Corée était suspendu. Il a toutefois souligné que les programmes d'aide à l'enfance seraient maintenus. Il a également indiqué que la zone d'activité industrielle commune de Kaesong poursuivrait son activité même si le nombre d'ouvriers sud-coréens qui y travaillent serait réduit. Le ministre sud-coréen de la défense a de plus fait savoir que les forces armées organiseraient conjointement avec les Etats-Unis des exercices de lutte anti-sous-marine.

La diffusion de messages hostiles au régime nord-coréen par de puissants hauts-parleurs à la frontière, interrompue il y a six ans va également reprendre. La RPDC a réagi à ces annonces en prévenant qu'elle ouvrirait le feu sur les installations du Sud si les hauts-parleurs étaient remis en service, et assuré que des mesures plus sévères seraient entreprises en cas d'escalade de la part de Séoul.

En outre, un communiqué du ministère nord-coréen des Affaires étrangères publié quelques heures après le discours de Lee Myung-bak est venu affirmer que Pyongyang avait le droit de développer sa force de dissuasion nucléaire. Le régime communiste se dit contraint de développer un arsenal nucléaire pour dissuader la République de Corée et les Etats-Unis de l'envahir.

En présentant l'affaire du Cheonan devant le Conseil de Sécurité , Séoul pouvait s'attendre à recevoir à l'ONU l'appui des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne qui ont envoyé des enquêteurs après le nauvrage du navire. Le Japon qui faisait à l'époque partie des membres non-permanents du Conseil de Sécurité[220] avait également apporté

219 Ces pourparlers se sont organisés en conséquence du retrait de la RPDC du traité de non- prolifération nucléaire en 2003. Ces pourparlers ont eu lieu plusieurs fois notamment après les essais nucléaires nord-coréens de 2006 et de 2009.

220 Le Conseil de Sécurité de l'ONU se compose de 15 membres dont 5 membres permanents : les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la Chine, la France et la Fédération de Russie. Les 10 autres membres sont élus par l'Assemblée

son soutien à Séoul. « Je ne sais pas si nous prendrions l'initiative, mais je pense que nous soutiendrions fortement la Corée du Sud si elle le faisait » a déclaré le secrétaire général du Cabinet japonais Hirofumi Hiramo.

Il était plus délicat pour la République de Corée de gagner à sa cause la Chine qui s'était contentée de déplorer la mort de marins sud-coréens. La Chine a appelé les deux Corée à la retenue. Selon des observateurs, Pékin veut à tout prix éviter l'effondrement du dernier régime stalinien de la planète, qui pourrait faire tâche d'huile sur son propre territoire et qui entraînerait l'arrivée de troupes américaines à la frontière chinoise.

Ce n'est pas la guerre mais la RPDC s'y prépare explique radio France international le 25 mai 2010. Pyongyang a placé ses troupes en état d'alerte maximun le 25 mai après que Séoul eut déclaré vouloir faire payer le Nord pour le naufrage du Cheonan. La semaine précédente la République de Corée a affirmé avoir la preuve que c'est bien une torpille nord-coréenne qui a coulé l'un de ses navires, tuant les 46 marins à son bord. Depuis cette déclaration le ton n'a cessé de monter entre les deux capitales.

Le professeur Song Jang-jeong spécialiste des questions nord-coréennes à l'Institut Sejong de Séoul est formel : « C'est la pire crise que les deux Corée aient connues depuis l'attentat contre la Korean Air ».

« Barack Obama appuie le président sud-coréen Lee Myung-bak » martèle Hillary Clinton à Pékin. La secrétaire d'Etat américaine a participé au dialogue stratégique USA-Chine avant de gagner Séoul en mai 2010. Après Tokyo, l'objectif était de réunir le maximum de soutiens pour avoir le meilleur jeu possible devant le Conseil de Sécurité des Nations-Unies et d'obtenir d'éventuelles nouvelles sanctions contre Pyongyang.

C'est donc une partie diplomatique très intense qui se joue depuis longtemps. Comme toujours concernant la péninsule coréenne, les pays impliqués n'ont pas changé depuis la fin de la guerre de Corée en 1953. Il y a six joueurs autour de la table : les deux Corée bien entendu, la Chine alliée traditionnelle de la RPDC, la Fédération de Russie ancien allié de la RPDC, les Etats-Unis alliés de la République de Corée et le Japon également allié de la République de Corée.

A chaque fois que le régime de Pyongyang va trop loin, Séoul et Washington bombent le torse. Le Pentagone a fait savoir que des manœuvres conjointes aux marines des deux pays auraient lieu dans le courant de l'année 2010. La dernière fois que ce type de manœuvres a eu lieu c'était le 9 mars 2010 quelques jours avant le naufrage du Cheonan et déjà la RPDC avait placé son armée en état d'alerte

générale pour un mandat de 2 ans.

maximum en réaction. De nombreux observateurs restent toutefois sceptiques sur l'effet dissuasif de ces exercices conjoints.

Suite au naufrage du Cheonan la quasi-totalité des échanges avec le Nord ont été suspendus souligne le *Choson*, le grand quotidien conservateur à Séoul. Cela signifie notamment que les cargos nord-coréens n'ont plus le droit de s'approcher des côtes sud-coréennes, que les autorisations de travail pour les ingénieurs sud-coréens qui doivent se rendre en RPDC sont suspendues pour le moment et seront réduites à terme de moitié, explique le ministère de la Réunification à Séoul. Mais pour l'instant ce sont surtout des discours car la zone de Kaesong en RPDC n'est pas concernée. Pas question pour le moment de fermer ce complexe industriel où les entreprises sud-coréennes emploient près de 40 000 ouvriers nord-coréens.

Cette nouvelle crise entre les deux Corée s'inscrit également dans un contexte politique. Les élections régionales en République de Corée allaient avoir lieu le 2 juin 2010 et les conservateurs au pouvoir avaient intérêt à jouer sur la corde sécuritaire. C'est d'ailleurs ce que reprochait l'opposition sud-coréenne à l'ancien président Lee Myung-bak. Depuis son arrivée au pouvoir, les relations avec le Nord n'avaient cessé de se dégrader.

Tout se joue alors au niveau diplomatique après le torpillage de la navette sud-coréenne. L'objectif pour Séoul et Washington est d'obtenir de nouvelles résolutions votées par le Conseil de Sécurité de l'ONU. Les sanctions réclamées par la République de Corée ne pourront être mises en œuvre sans l'appui de la Chine et des Etats-Unis. Pékin ne veut pas se retrouver isolé sur la scène internationale et ne cache plus son embarras vis-à-vis de son encombrant allié. La Chine réaffirme son appel au calme et préfère le dialogue aux sanctions, craignant que ces dernières n'entraînent un nouvel afflux de réfugiés nord-coréens en Chine.

Tout est bataille d'influence. Le vice-ministre chinois des affaires étrangères se rend à Séoul et est l'envoyé de Pékin concernant la question nucléaire nord-coréenne. Hillary Clinton le rejoindra quelques jours plus tard. Et par la suite auront lieu la rencontre tripartite entre les Premiers ministres chinois, japonais et sud-coréens. La rencontre est prévue à Cheju-do, la plus grande des îles sud-coréennes située tout au sud de la République de Corée, le plus loin possible de la RPDC.

C'était attendu, la République de Corée a donc saisi formellement le Conseil de Sécurité de l'ONU le vendredi 4 juin 2010. De l'aveu même des responsables sud-coréens il n'est absolument pas sûr que cette demande aboutisse. Séoul a pourtant méticuleusement préparé le terrain avant de faire parvenir sa lettre officielle à l'ONU. Les chancelleries sud-coréennes ont informé de leur décision leurs principaux partenaires, à commencer par la Chine et la Fédération de Russie.

Ces deux membres permanents du Conseil de Sécurité plus ou moins proches de la RPDC ont demandé à faire leur propre enquête sur le torpillage du Cheonan. Pékin et Moscou craignent en effet que de nouvelles sanctions ne déstabilisent un peu plus la péninsule coréenne déjà en proie à de très vives tensions.

Autre facteur qui pourrait freiner une nouvelle résolution, les sanctions votées en 2009 y compris par la Chine après l'essai nucléaire nord-coréen. Ces sanctions sont toujours en vigueur. Le régime de Kim Jong-il à l'époque n'était pas à une résolution près estiment certains observateurs, cela fait bien longtemps que Pyongyang se joue de la communauté internationale.

Reste alors l'avertissement : le vice-ministre des Affaires étrangères sud-coréen dit ainsi attendre du Conseil de Sécurité « un message politique, moral et symbolique fort » pour que l'incident du Cheonan ne se reproduise plus.

Le Conseil de Sécurité de l'ONU a condamné le 9 juillet 2010 l'attaque qui a conduit au naufrage fin mars 2010 de la corvette sud-coréenne Cheonan. Une condamnation plutôt mesurée grâce à l'insistance de la Chine principal allié de la RPDC. En effet, l'ONU n'a pas cité explicitement Pyongyang comme étant l'agresseur, même si une enquête internationale a conclu que la RPDC était à l'origine de cette agression[221].

En République de Corée, les réactions sont plutôt positives face à la déclaration de l'ONU. Le gouvernement s'est officiellement déclaré satisfait, mais il faut bien dire que l'on s'attendait aussi à ce que l'ONU n'incrimine pas directement la RPDC. En fait, Séoul avait porté l'affaire depuis maintenant plus d'un mois devant le Conseil de Sécurité, et savait depuis le début les réticences de la Chine, mais aussi de la Fédération de Russie, qui possèdent tous les deux un droit de veto, à imposer de nouvelles sanctions à la RPDC.

Pour Séoul, cette décision reste donc une petite victoire diplomatique, même si certains sont quand même amers de voir que Pyongyang n'a pas été directement mis en cause dans le naufrage, qui a quand même coûté la vie à 46 sud-coréens. Le quotidien conservateur *Joong Ang Ilbo* titre alors : « déclaration imparfaite mais nous nous en contenterons » , ce qui résume assez bien l'état d'esprit qui prévaut en République de Corée.

La grande majorité de la population en République de Corée souscrit à la thèse de la responsabilité de la RPDC. Et pourtant une bonne partie de l'opinion publique continue de ne pas y croire. Selon les sondages, 30% soit près d'un tiers de la population n'adhère pas à la thèse officielle. En République de Corée, Internet est roi

221 La composition de cette commission est très douteuse et ses résultats éventuellement subjectifs parce que la commission d'enquête mixte civilo-militaire était dirigée par la République de Corée avec la participation de cinq Etats dont la Grand-Bretagne.

et l'information est d'abord lue, partagée et largement commentée, et à propos de l'affaire du Cheonan il y est écrit que Pyongyang ne serait pas forcément responsable. Plusieurs thèses circulent, on parle notamment de la possible responsabilité d'un sous-marin américain dans ce naufrage. Des rumeurs à prendre avec des pincettes, qui ont néanmoins réussi à convaincre ou à faire douter de nombreux sud-coréens.

La République de Corée et ses experts internationaux n'ont pas réussi à élucider l'origine de l'attaque, ils n'ont pas répondu à la question du pourquoi de cette agression. Il y a plusieurs hypothèses, à commencer par des raisons internes au régime de Pyongyang. Le leader de l ' époque Kim Jong-il, affaibli par une attaque cérébrale en 2008 aurait eu besoin de consolider son pouvoir pour faciliter sa succession.

Les difficiles relations avec Séoul sont également évoquées. Dès son arrivée au pouvoir en 2008 Lee Myung-bak a rompu avec la politique de ses prédécesseurs en misant sur la fermeté et réduisant drastiquement les aides à Pyongyang. Des négociations secrètes menées en 2009-2010 sur l'organisation d'un sommet inter-coréen auraient échoué faute d'un accord sur le contenu des discussions. Pyongyang voulait parler aide alimentaire, Séoul insistait sur le nucléaire nord-coréen.

Plus prosaïquement, certains pensent que les dirigeants nord-coréens cherchaient à se venger de l'accrochage de novembre 2009, à l'époque un navire nord-coréen avait été sévèrement endommagé dans un affrontement avec des bâtiments du Sud. Cette fois une torpille a coulé une corvette pourtant spécialisée dans la lutte anti-sous-marine.

Selon l' Association d'amitié franco-coréenne, les conclusions de l'enquête officielle suscitent de nombreuses interrogations chez de nombreux observateurs et experts. Même le Conseil de Sécurité des Nations-Unies d'habitude si prompt à voter des résolutions contraignantes à l'égard de la RPDC, n'a adopté qu'une simple déclaration sur le naufrage du Cheonan, se gardant bien d'accuser la RPDC. Le combat pour faire toute la lumière sur les circonstances du naufrage en République de Corée malgré les risques encourus reste entier. Le réalisateur sud-coréen Baek Seung-woo dans son nouveau film met en évidence les failles de l'enquête officielle. Cette prise de position a attiré les foudres de l'armée sud-coréenne qui entend faire interdire ce film dans une nouvelle attaque contre tout ce qui ressemble à une voix « dissidente » en République de Corée.

PARAGRAPHE III LE BOMBARDEMENT DE L'ILE DE YEONPYEONG

Le bombardement de Yeonpyeong est une attaque de l'île sud-coréenne par l'artillerie de l'armée populaire de Corée le 23 novembre 2010 dans le contexte de la guerre du

Crabe. Il intervient peu avant les manœuvres militaires annuelles de la République de Corée nommées *Hoguk* dans la région.

Depuis la signature de l'armistice entre les Nations-unies et la RPDC, les nord-coréens ont contesté la position de la démarcation maritime ouest, la *Northern Limit Line* reconnue par la République de Corée. Au lieu de reconnaître la position de la *Northern Limit Line*, le gouvernement nord-coréen revendique une frontière située plus au sud et qui englobe d'importantes zones de pêche ainsi que plusieurs îles détenues par les sud-coréens dont Yeonpyeong.

Dans une tentative de faire valoir leurs revendications territoriales, les nord-coréens ont effectué à la fin des années 1990 et au début des années 2000, plusieurs incursions au sud de la Northern Limit Line provoquant une première bataille navale près de l' île de Yeonpyeong en 1999 et une seconde en 2002. Bien qu'il n'ait pas eu de nouveaux accrochages par la suite, l'augmentation des tensions le long de la frontière conduisit à une bataille navale le 10 novembre 2009 près de l'île de Daecheong.

A 14h34 (UTC+9) le 23 novembre 2010, la RPDC bombarde l'île de Yeonpyeong à partir de positions situées apparemment près de la ville de Haeju à entre 20 et 40 km de celle-ci, faisant deux morts et quinze blessés parmi l'infanterie de marine sud-coréenne ainsi que deux morts et trois blessés parmi les civils. Par ailleurs, le bombardement a complètement détruit 29 maisons, coupé l'électricité à la moitié de la population de l'île et provoqué des incendies sur une superficie de 25 hectares.

La base de la marine sud-coréenne a été visée plusieurs fois, deux des six canons automoteurs K9 Thunder stationnée dans celle-ci ont été endommagés, les quatres autres étant en exercice à l'extérieur ont pu riposter dans un délai de 13 minutes après le début du bombardement et atteindre une position d'artillerie nord-coréenne à Kaemori abritant des lances roquettes multiples installées peu avant les événements. Le président Lee Myung-bak a réuni son état-major afin de discuter de la situation.

Ce bombardement aurait eu lieu en protestation de manœuvres militaires en cours au large de l'île, version démentie par les autorités de Pyongyang et la KNCA qui déclarent que les « fantoches sud-coréens » ont tiré des obus dans les eaux territoriales nord-coréennes.

Le ministère de la défense sud-coréen a déclaré que des exercices de tir ont été effectués près de la côte nord-coréenne au large de l'île de Baengnyeong mais qu'il s'agissait ici d'exercices mensuels sans rapport avec les manœuvres en question et a nié qu'ils avaient atteint la frontière maritime nord-coréenne. Côté nord-coréen 170 obus ont été tirés contre 80 sud-coréen lors de l'échange de tirs.

La population civile a évacué l'île après le bombardement, il ne reste au 26 novembre 2010 que 47 habitants hors fonctionnaires sur 1400.

Les Etats-Unis ont déployé le groupe aéronaval du George Washington afin de participer à des manœuvres conjointes prévues de longue date, à partir du 28 novembre 2010 dans les eaux de la mer Jaune devant l'île de Gyekryeol Biyeol, non loin de la presqu'île de Taean, à environ 110 km au sud de la frontière maritime inter-coréenne tandis que la RPDC continue de proférer des menaces et déclare être « prête à anéantir la forteresse sud-coréenne » si sa souveraineté est violée.

Suite à ce bombardement et d'autres incidents entre les deux Corée, le ministre de la Défense de la République de Corée de l'époque, Kim Tae-young a présenté sa démission le 25 novembre 2010 après les critiques émises par une partie de la classe politique et de la presse lesquels l'accusaient de faiblesse devant la RPDC , d'une riposte tardive et d'une mauvaise organisation de ses armées. L'aide humanitaire, notamment les aides alimentaires en riz que la République de Corée apporte à la RPDC sera réduite suite à l'attaque .

Le Procureur de la Cour pénale internationale[222] effectue un examen préliminaire afin de déterminer si ce bombardement et le naufrage de la corvette Cheonan le 26 mars 2010 relèvent de la compétence de la Cour en tant que crime de guerre.

L'attaque de l'île sud-coréenne intervient à un moment significatif selon Christian Makarian directeur adjoint de la rédaction de *l'Express*. Derrière le grave incident qui a opposé les deux Corée le 23 novembre 2010, la première agression territoriale depuis 1953, la précédente en mars 2010 était navale et avait fait 46 victimes, surgit une fois encore « le spectre du régime de Pyongyang ».

Le moment choisi pour cette attaque semble particulièrement significatif. D'abord parce qu'il se situe quelques jours après le G20 de Séoul qui, indépendamment de ses résultats insignifiants sur l'économie mondiale, marque un beau succès pour la République de Corée, qui confirme son bon positionnement sur la scène internationale (rappelons que Ban Ki-moon, le secrétaire général de l'ONU est également sud-coréen). Frapper un grand coup est un moyen pour Pyongyang de rappeler à Séoul son existence à travers sa capacité de nuisance hautement effective.

Ensuite, l'agression est intervenue deux jours après la révélation par un universitaire américain , Siegfried Hecker d'une usine incroyablement moderne de centrifugeuses destiné à produire de l'uranium enrichi en RPDC. Annonce qui coïncide avec la visite de l'envoyé spécial américain pour la RPDC de l'époque, Stephen Bosworth, à Pékin

222 La Cour pénale internationale est une juridiction permanente chargée de juger les personnes accusées de génocide, de crime contre l'humanité et de crime de guerre.

qui assume pleinement son statut d'allié indéfectible de Pyongyang.

Le choc voulu à Yeonpyong vise à provoquer par la force une reprise des discussions sur le nucléaire nord-coréen, alors même que Pyongyang a claqué la porte des négociations en 2009, pour gagner du temps et poursuivre son programme de centrifugeuses. Ici surgit une différence fondamentale au sein du groupe des 6 (RPDC, République de Corée, Chine, Fédération de Russie, Japon, Etats-Unis) : la Chine et la RPDC veulent reprendre les négociations tout de suite sans préalable alors que Washington et Séoul exigent au préalable des signes de bonne volonté tangibles et un arrêt total des programmes à risque militaire.

Pour preuve du caractère intentionnel et tactique de l'agression nord-coréenne, Pékin a estimé que la reprise des pourparlers était impérative, ce qui montre bien le sens de la manœuvre conjointe sino-nord-coréenne.

Pour le moment Séoul a réagi par quelques tirs de riposte et le Conseil de Sécurité va se réunir. Mais le gouvernement sud-coréen a averti que sa réaction serait plus forte en cas de deuxième provocation. Contrairement aux précédents gouvernements qui ont pratiqué la politique de la main tendue, l'exécutif sud-coréen actuel préfère une politique de la confrontation, il doit y avoir une réciprocité des gestes : si le Sud donne de l'aide et maintient des échanges, il faut que la RPDC y mette aussi du sien. Avec la politique de la main tendue le résultat n'a pas été meilleur, Pyongyang s'est même replié sur lui-même et vers la Chine qui l'aide économiquement et diplomatiquement. Pour ne pas totalement couper les ponts avec son voisin, la République de Corée a annoncé la reprise de son aide et des retrouvailles familiales.

CHAPITRE II LES NEGOCIATIONS ET RAPPROCHEMENTS

SECTION I DES APPELS A LA REUNIFICATION

PARAGRAPHE I LES BASES D'UNE RECONCILIATION

La réunification de la Corée est un projet devant permettre à terme la réunification de la RPDC et de la République de Corée au sein d'un même Etat. Les deux parties se sont engagées à oeuvrer pour la réunification lors de la Déclaration conjointe Nord-Sud du 15 juin 2000. En particulier la Déclaration signée par Kim Jong-il et Kim Dae-jung stipule que « le Nord et le Sud reconnaissant que la confédération proposée par le Nord et le système de *commonwealth* proposé par le Sud pour la réunification du pays sont similaires, se sont accordés à oeuvrer ensemble pour la réunification dans cette direction à l'avenir ». Dans la pratique, l'application de ce projet rencontre un ensemble de difficultés et aucune date n'a été fixée pour sa réalisation.

Si le conflit fratricide de la guerre de Corée marque le paroxysme de l'opposition entre les deux Etats, des projets de réunification pacifique et de coopération ont été proposés dès 1960. De manière constante le projet nord-coréen demande le retrait des forces américaines de République de Corée tout en mettant fin au renforcement militaire des deux Etats : dans le projet de République confédérale démocratique de Koryo précisé à partir de 1973 et finalisé en 1980 lors du sixième congrès du Parti du travail de la RPDC[223], les forces armées de chaque Etat seraient limitées à 100 000 hommes chacune.

En 1971, les Croix-rouges de la RPDC et de la République de Corée envisagent des réunions entre les familles divisées. Si le projet n'aboutit pas, il conduit à la déclaration commune du 4 juillet 1972[224], dans laquelle les deux parties affichent le but d'une réunification pacifique par les seuls efforts du peuple coréen sans ingérence étrangère. A cette fin une commission de coordination est créée pour établir des relations de confiance mutuelle.

Malgré la définition d'un principe de non-ingérence réciproque dans les affaires internes à l'autre partie, le manque de confiance réciproque a entravé la concrétisation des projets de coopération notamment économiques sur lesquels la Corée de Park

223 Voir le rapport d'activité du comité central au sixième congrès du Parti du travail de Corée sur le site officiel nord-coréen Naenara.

224 Communiqué conjoint Nord-Sud du 4 juillet 1972 consultable dans *Le Monde diplomatique.* 4 juillet 1972.

Chung-hee mettait l'accent de préférence à la création d'un cadre institutionnel fédéral ou confédéral. En particulier, la République de Corée n'entendait pas renoncer à l'alliance privilégiée avec les Etats-Unis.

La fin de la guerre froide a permis d'accélérer les tentatives antérieures de rapprochement. Le 13 décembre 1991 les deux Corée signent un accord de réconciliation, de non-agression, d'échanges et de coopération où elles reconnaissent réciproquement le système politique de l'autre Etat et se défendent de toute ingérence dans leurs affaires intérieures conjointes. Par ailleurs l'accord prévoit le développement des échanges militaires, économiques et culturels en vue d'une réunification pacifique de la Corée[225].

A l'issue d'une visite de trois jours au Nord du président Kim Dae-jung du 13 au 15 juin 2000, les dirigeants nord-coréen Kim Jong-il et sud-coréen Kim Dae-jung ont signé une déclaration commune le 15 juin 2000, laquelle constitue la pierre angulaire du rapprochement inter-coréen en vue de réunifier la péninsule[226].

La République de Corée privilégie une politique inspirée des théories fonctionnalistes des relations internationales où la création d'intérêts communs, en particulier dans le domaine économique, permet de prévenir les conflits et de préparer la réunification en atténuant les disparités économiques et culturelles. La RPDC préfère une réunification directement mais uniquement dans le cadre d'une confédération adaptée à la société coréenne.

A l'occasion du sixième anniversaire de la déclaration conjointe du 15 juin 2000 il a été organisé des manifestations communes, en particulier la tenue d'un festival pour la réunification de la Nation du 14 au 17 juin 2006 à Gwangju, auquel participent 150 délégués du Nord, 150 du Sud et plus de 100 délégués de la diaspora.

Un second sommet inter-coréen entre le dirigeant du Nord Kim Jong-il et le président sud-coréen Roh Moo-hyun a eu lieu du 2 au 4 octobre 2007 à Pyongyang[227]. Les deux dirigeants ont signé un document commun où ils s'engagent à promouvoir la paix et la prospérité économique dans la péninsule coréenne[228].

Selon les termes de cet accord, « un système de paix permanent » remplacerait l'actuelle situation d'armistice, qui prévaut toujours depuis la fin de la guerre de Corée en 1953 : à cette fin les deux présidents s'engagent à négocier avec la Chine et les Etats-Unis. Des échanges réguliers sont également prévus entre responsables de la

225 On peut retrouver le texte complet de cet accord dans *Le Monde diplomatique.* 19 février 1992.

226 La déclaration de juin 2000 est consultable sur le site en ligne belge *Korea is One,* site relatif aux échanges entre la Belgique et la RPDC.

227 Cf. l'article pakistanais *Koreas put off summit due to floods in North . Daily Times.* Karachi. 19 août 2007.

228 Cf. *Les deux Corée s'engagent sur la paix et la prospérité économique.* in *Le Monde.* AFP. 4 octobre 2007.

défense des deux Etats.

Un important volet de l'accord vise à l'essor des échanges inter-coréens : le rétablissement du transport inter-ferroviaire de fret doit créer la première liaison directe entre les deux Etats depuis plus d'un demi-siècle, la frontière maritime dans la mer Jaune source de tensions entre les deux Etats est appelée à devenir une zone de coopération inter-coréenne[229].

Le dialogue inter-coréen s'est traduit par une intensification des échanges entre le Nord et le Sud en vue d'une réunification progressive de la Corée, pouvant rappeler le précédent allemand selon certains observateurs occidentaux : la politique du « rayon de soleil » du président sud-coréen Kim Dae-jung a été comparée à l'*ostpolitik* du chancelier allemand Willy Brandt.

Dans le cadre des échanges économiques la République de Corée est devenue le deuxième partenaire économique de la RPDC : les échanges commerciaux inter-coréens ont dépassé un milliard de dollars en 2005[230]. Elle représente cependant moins de 1% des exportations totales de la République de Corée (environ 300 milliards de dollars en 2006 selon KBS). Les échanges inter-coréens ont atteint 720 millions de dollars au cours du premier semestre 2007, en hausse de 28% par rapport premier semestre 2006 : les exportations du Nord vers le Sud ont fortement augmenté à hauteur de 390 millions de dollars (+ 63,3% sur un an), tandis que les exportations du Sud vers le Nord ont baissé de 9,4% pour atteindre 330 millions de dollars. L'essor des exportations nord-coréennes vers la République de Corée traduit notamment le développement de la zone industrielle de Kaesong au Nord où sont implantées des entreprises sud-coréennes.

La coopération économique inter-coréenne concerne notamment les industries technologiques : suite au déplacement à Pyongyang de représentants des principales entreprises sud-coréennes de micro-informatique en juin 2007, des centres informatiques doivent être créés à Pyongyang et Kaesong d'ici la fin de l'année 2007[231].

L'intensification des échanges économiques entre les deux Corée ainsi que l'intégration de l'ensemble de la péninsule coréenne dans l'économie internationale est facilitée par le plein rétablissement des liaisons routières, ferroviaires et maritimes entre les deux Etats.

Le rétablissement des liaisons ferroviaires inter-coréennes depuis le 17 mai 2007

229 Cf. les principaux points de l'accord entre les deux dirigeants. 4 octobre 2007. Dépêche de l'agence *Xinhua. Pékin.*

230 Cf. l'article sur l'essor des relations économiques et commerciales entre les deux Corée sur le site en ligne *Korea is one.* 4 juillet 2013.

231 Cf. Kim Tae-gyu. *Software Center to Be Created in NK. The Korea Times.* 27 juin 2007.

représente un important enjeu économique, politique et militaire pour les deux Corée et les puissances les plus influentes dans la péninsule coréenne : la Chine, les Etats-Unis, la Fédération de Russie et le Japon[232].

La liaison permet de désenclaver la République de Corée en opérant une liaison terrestre et non plus seulement maritime avec la Fédération de Russie et la Chine. Les frais de transport sont diminués et la RPDC pourrait demander des droits de passage. Toutefois le rétablissement de la ligne ferroviaire exige une confiance suffisante entre les différents pays impliqués compte tenu de la possibilité d'utiliser cette voie à des fins militaires.

L'accord signé à Pyongyang le 4 octobre 2007 à l'issue du second sommet inter-coréen prévoit l'établissement d'une liaison ferroviaire régulière pour le fret[233]. La liaison a été rétablie le 11 décembre 2007 : elle permet l'approvisionnement de la zone industrielle de Kaesong au Nord où sont installées des entreprises sud-coréennes[234].

Suite au sommet intercoréen d'octobre 2007 des vols directs doivent relier à partir de mai 2008 la République de Corée et le mont Paektu à la frontière sino-coréenne. Cette liaison aérienne s'inscrit dans le cadre du développement des échanges touristiques de sud-coréens dans la région du mont Paektu[235].

Un navire de la compagnie Hyundai Asan effectue une liaison régulière entre le Sud et le port de Kosong situé au Nord pour transporter les touristes sud-coréens visitant les monts Kumgang. Le 21 mai 2007 un navire nord-coréen, le Kang Song-ho, a pour la première fois accosté au Sud depuis la fin de la guerre de Corée. Il est prévu une liaison maritime régulière trois fois par mois entre le port nord-coréen de Rason et la ville de Pusan au Sud.

Depuis l'ouverture du tourisme inter-coréen en 1997, plus d'un million de sud-coréens ont visité les monts Kumgang en RPDC. les circuits touristiques des sud-coréens en RPDC sont organisés par Hyundai Asan. La ville de Kaesong a été également ouverte au tourisme inter-coréen.

En Juillet 2008, une touriste sud-coréenne en visite aux monts Kumgang est tuée par des militaires nord-coréens pour avoir pénétré une zone interdite, la République de Corée suspend alors les visites sur ce site et la RPDC répond en interdisant l'accès à Kaesong. Le 16 août 2009, la RPDC rouvre l'accès à ces deux sites et déclare vouloir

232 Cf. l'analyse de Georgi Bulitchev. Agence sud-coréenne Yonhap, sur le site de *Korea is one* .
233 Cf. *Les deux Corée s'engagent sur la paix et la prospérité économique. Le Monde.* AFP. 4 octobre 2007.
234 Cf. *Two Koreas restore rail link after 50 years. Daily Times.* Karachi.12 décembre 2007.
235 Cf.*Trips to Mt. Baekdu in NK will start in May. The Korea Times.* 4 novembre 2007.

assouplir les contrôles frontaliers entre les deux pays[236].

Des réunions de familles séparées par la guerre de Corée sont organisées, alors que des échanges ont également lieu par visio-conférence sous l'égide de la Croix-Rouge sud-coréenne.

En mai 2006, Han Wang-san, président de la Croix-Rouge sud-coréenne , a effectué une visite de cinq jours en RPDC. A l'occasion de cette visite, une aide d'une valeur de 2,7 millions de dollars a été fournie à l'hôpital de la Croix-Rouge de Pyongyang sous forme de médicaments et d'équipement.

La grande homogénéité linguistique et démographique de la Corée est de nature à expliquer le choix d'intensifier les relations dans le domaine culturel.

Les sportifs du Nord et du Sud ont défilé ensemble lors des Jeux olympiques d'hiver à Turin en 2006, sous la bannière de la Corée réunifiée, représentant la carte de la Corée en bleu sur un fond blanc. Toutefois lors des Jeux olympiques d'été de 2008 à Pékin deux équipes nationales ont été constituées. Par ailleurs, Mun Jae-dok, président du comité olympique nord-coréen a signé en novembre 2006 un accord avec le gouverneur de la province de Gangwon au terme duquel la RPDC soutient la candidature de Pyeongchang à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2014. Des coureurs du Nord et du Sud ont participé à un marathon pour la réunification le 24 novembre 2005. Des échanges ont eu lieu en vue de réunifier les deux fédérations internationales de taekwondo, sport national de combat coréen.

Plusieurs rencontres entre scientifiques du Nord et du Sud ont été organisées en particulier en Chine afin de promouvoir la coopération scientifique entre les deux pays. Un séminaire scientifique inter-coréen s'est tenu pour la première fois dans la péninsule coréenne à Pyongyang du 7 au 11 mai 2007 : il a réuni soixante chimistes du Sud et cinquante chimistes du Nord en vue notamment de la publication d'études conjointes[237].

Le dialogue inter-coréen porte également sur les pourparlers militaires entre responsables de haut niveau afin de prévenir les incidents militaires entre les deux Etats coréens. En effet, de graves accrochages ont encore eu lieu dans la période récente malgré les progrès du dialogue inter-coréen. Comme l'a rappelé l'agence de presse sud-coréenne Yonhap, « en 1999 puis en 2002 des affrontements sanglants à coups de canons entre les marines des deux Corée ont provoqué de lourdes pertes de chaque côté. Les deux accrochages ont eu lieu en juin, point culminant de la saison du crabe bleu, laquelle commence habituellement en mars.

236 Cf. Jun Kwanwoo. *Pyongyang montre des signes de relatif apaisement envers Séoul.* AFP. 16 août 2009.
237 Cf. *Scientists from two Koreas discuss ways to promote joint studies* . Yonhap. Séoul.11 mai 2007.

Différents obstacles peuvent être de nature à entraver le rapprochement inter-coréen.

La différence des systèmes économiques et politiques entre la RPDC et la République de Corée apparaît encore plus marquée qu 'entre la RFA et l'ex-RDA. Il est douteux que les milieux économiques sud-coréens soient unanimement favorables à une réunification à court terme dont le coût serait élevé au regard du précédent de la réunification allemande.

Par ailleurs, en dépit de l'approfondissement du dialogue inter-coréen depuis 1972, des incidents militaires continuent d'émailler les relations entre les deux Etats : ceux-ci ont causé des dizaines de morts depuis la fin de la guerre de Corée et seraient liés à des opérations d'espionnage, des attaques commandos du Nord contre le Sud ainsi qu'à des litiges sur la délimitation des zones de pêches[238].

Il y a eu au total de gros efforts financiers et économiques assez déséquilibrés du Sud en échange de gains politiques discutables puisque c'est toujours Séoul qui fait les frais de chaque raidissement de la RPDC. Sur le fond, il n'y a pas eu de réel rapprochement. On assiste depuis 2008 à une sérieuse détérioration des relations avec des menaces multiples nord-coréennes envers son voisin et la suspension de tous les accords avec celle-ci[239].

PARAGRAPHE II DES NEGOCIATIONS ET RAPPROCHEMENTS INFLUENCES PAR LES ENJEUX GEOPOLITIQUES LOCAUX ET REGIONAUX

Les relations actuelles entre les deux Corée montrent une escalade de la tension depuis l'élection du conservateur Lee Myung-bak à la présidence de la République de Corée, puis de Park Geun-hye. S'agit-il du choix raisonné d'une attitude de fermeté à l'égard de la menace nucléaire de la RPDC, la « Sunshine Policy » de ses prédécesseurs étant vue comme un échec puisque les dirigeants nord-coréens ont poursuivi leur programme nucléaire sans tenir compte de le main tendue ?

L'élection de conservateurs à la tête de la République de Corée devait se traduire par un changement de politique vis-à-vis de la RPDC. Ce changement d'orientation avait donc aussi des raisons de politique interne : montrer à l'opinion publique que la République de Corée était capable d'avoir une politique de fermeté. L'annonce de ce changement de cap faisait d'ailleurs partie du programme de campagne de Lee Myung-bak, ce qui répondait aux critiques formulées à l'égard de la politique de rapprochement de ses prédécesseurs. De plus, le moment paraissait bien choisi puisque la RPDC semblait être à un moment de fragilité politique du fait de la très

238 Cf. *Fin tragique d'une opération d'espionnage. L'Humanité.* 20 septembre 1996.
239 Cf. *La stratégie ambiguë de Pyongyang vis-à-vis de la Corée du Sud. Le Monde.* 27 mai 2009.

mauvaise santé de son Dirigeant Kim Jong-il.

Toutefois, les effets de la politique de rapprochement ont été multiples. Parmi ces effets, on peut souligner notamment l'évolution spatiale de la frontière avec l'ouverture des deux enclaves frontalières de Kaesong et du mont Kumgang. En particulier à l'ouest, l'enclave nord-coréenne de Kaesong constituait avec la ville de Paju en Corée du Sud un pôle d'échanges (une véritable synapse dans cette frontière fermée), ce qui, combiné à la croissance exponentielle des échanges maritimes entre le port sud-coréen d'Incheon et le port nord-coréen de Nampo (avant-port de Pyongyang) était peut-être en train de faire émerger une nouvelle région centrée autour des deux capitales coréennes.

D'autres effets, comme l'évolution de l'image de la RPDC dans l'imaginaire collectif sud-coréen ou la question des nord-coréens au Sud, ont été largement traités, du point de vue du Sud. Et des conséquences sociales moins étudiées et moins connues se sont produites au Nord (outre le développement des deux enclaves frontalières déjà évoquées), où toute une frange de négociateurs et d'intermédiaires nord-coréens traitant avec le Sud s'était peu à peu constituée, permettant d'envisager des développements futurs concrets.

Or, depuis la fin de 2007, la dynamique vertueuse qui avait été amorcée (et qui aurait sans doute engendré des résultats à beaucoup plus long terme) a été rompue, et l'escalade s'est matérialisée par une série d'incidents meurtriers accompagnant la fermeture de la frontière qui s'était entrouverte. Le bombardement de l'île de Yeonpyeong par la RPDC, analysé sommairement par les médias occidentaux comme une provocation de la part du Nord, s'inscrit dans ce cadre temporel général, et dans le cadre spatial très complexe de territoires maritimes dont le statut n'est toujours pas résolu à ce jour. Depuis la guerre de Corée, jamais le degré de tension n'avait été aussi élevé. Fort heureusement, dans cette escalade, les Etats-Unis pour la République de Corée et la Chine pour la RPDC ont fait comprendre à leurs alliés respectifs qu 'il était urgent de calmer le jeu.

Quant à la question nucléaire, elle est en effet au cœur de l'argumentaire qui fait le diagnostic de l'échec de la décennie de rapprochement entre les deux Corée - décennie au cours de laquelle, la RPDC est devenue une puissance nucléaire avec les trois essais réalisés en 2006, 2009 et 2013. La question nucléaire est une question beaucoup plus globale, dans laquelle interviennent entre autres la Chine et les Etats-Unis et la communauté internationale dans son ensemble.

Or, n'oublions pas que la période de la « sunshine policy » a correspondu au contraire du côté des Etats-Unis au retour des néoconservateurs et à un rejet de la politique de Kim Dae jung. ; la période qui a suivi le traumatisme du 11 septembre avec le

discours de G.W. Bush de janvier 2002 définissant l'axe du mal (suivi de près en juin de la même année par un rapport de la Défense sur les frappes nucléaires contre les Etats soutenant le terrorisme et les Etats voyous) ne peut que conforter la thèse du régime nord-coréen que l'arme nucléaire défensive est une nécessité ; la deuxième crise nucléaire (2002-2007) s'est d'ailleurs développée dans ce contexte.

Le rôle de la Chine et des Etats-Unis montre bien que la question nucléaire ne sera pas réglée au niveau de la péninsule, mais qu'elle ne peut l'être qu'à l'échelle mondiale, ce qui rend le problème d'autant plus complexe. De plus, tant que les Etats-Unis et la Chine n'auront pas un intérêt direct au règlement de la question nucléaire, celle-ci ne sera pas résolue. Or, dans la situation actuelle, la Chine ne souhaite pas voir la péninsule coréenne réunifiée et les Etats-Unis ne sont pas prêts à faire la moindre concession à la RPDC qualifiée il y a peu d'Etat voyou. Mettre la question nucléaire en avant est finalement une façon de ne pas pouvoir négocier. La « menace nord-coréenne » et l'absence de négociation justifient la présence militaire américaine en République de Corée et, compte tenu de la montée en puissance de la Chine en Asie de l'Est, les américains ne souhaitent nullement s'en éloigner. Le problème nord-coréen est un prétexte qui permet aux Etats-Unis de repositionner ses forces en Asie-Pacifique, là où émergent des puissances économiques qui seront amenées à jouer un rôle politique et militaire de premier plan dans le futur.

Or, sur ce plan, contrairement à ce qu'on pouvait attendre peut-être, l'arrivée au pouvoir de Barack Obama ne semble pas avoir fait véritablement avancer le programme de la dénucléarisation. On sait que la destruction d'une partie de l'arsenal américain et de l'arsenal russe est surtout symbolique et que la politique de non-prolifération est à bout de souffle, comme le démontre un article récemment paru dans *Le Débat* (novembre-décembre 2010) de Georges Le Gueltre (ancien responsable au CEA, le Commissariat à l'énergie atomique, et à l' AIEA, l'Agence internationale de l'énergie atomique). Les dirigeants de la RPDC ne s'y trompent pas et sont par ailleurs très conscients que l'arme nucléaire est aussi un instrument qui peut leur permettre de se faire entendre, voire respecter. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard s'ils ont annoncé l'envoi d'un satellite de communication à usage pacifique quelques jours avant la déclaration de Prague de Barack Obama, le 5 avril 2009, sur la réduction des arsenaux nucléaires.

Le lancement de ce satellite était une façon de montrer qu'il fallait compter avec eux et, sans doute, de faire réagir le président américain dont la RPDC attendait beaucoup. La condamnation forte de cet acte, exprimée dans le discours de Prague, lieu symbolique pour le monde socialiste ou post-socialiste (alors que le Conseil de sécurité de l'ONU ne s'était pas encore réuni et que les réactions sud-coréennes elles-mêmes se contentaient de parler d'un acte dangereux et inconsidéré sans encore condamner), était un très mauvais départ pour les relations entre le nouveau président

américain et la RPDC, dans le contexte de toute façon très difficile des relations américano-nord-coréennes qui sont, de part et d'autre, entachées de méfiance et d'incompréhension.

Il ne faut pas oublier que les coréens du nord ont gardé le souvenir des bombardements américains massifs durant la guerre de Corée et que le pays fut même menacé de la bombe atomique. Tant qu'un traité de paix n'est pas signé avec les américains, les coréens du nord se sentiront en guerre. Il est évident que cette situation est forcément utilisée par les dirigeants afin de mobiliser le soutien de la population au régime et de justifier la thèse officielle de la dictature pour urgence nationale. Mais la RPDC est aussi profondément un pays qui se sent menacé et la thèse de l'arme nucléaire défensive n'est pas une pure fiction a visée instrumentale.

La politique actuelle sud-coréenne vis-à-vis de la RPDC a donc fortement accru les tensions. Dans le choix de cette stratégie de la tension il faut aussi tenir compte de la représentation que les coréens du sud ont d'eux-mêmes et celle qu'ils ont de la RPDC. Les dirigeants sud-coréens perçoivent désormais leur pays comme une puissance économique qui compte, ce qui correspond de fait à la place de la République de Corée aujourd'hui sur la scène économique internationale (que l'on songe au contrat de construction des centrales nucléaires aux Emirats arabes unis emporté récemment contre la France). La République de Corée a aussi très rapidement absorbé les effets négatifs de la crise économique de la fin des années 1990, elle a considérablement développé ses échanges avec la Chine et participe pleinement à la mondialisation. Cette réussite économique a lieu, depuis les années 1990, dans un contexte semi-démocratique. De son côté, la RPDC sort tout juste d'une quinzaine d'années de contre-développement, culminant dans la famine de 1994-1998 qui aurait fait environ 800 000 morts ; « le pays est un des derniers Etats totalitaires de la planète et ne parvient pas à redresser son économie, encore moins à introduire les réformes qui s'imposent selon Valérie Gelézeau »[240].

Aujourd'hui, une grande majorité des nord-coréens sait que le niveau de vie de ceux du Sud est incomparablement plus élevé que le leur et l'objectif, celui de la population comme des dirigeants, est d'abord au développement. Or, depuis une dizaine d'années, selon les estimations de la CIA et de la Banque de Corée, la croissance a repris au Nord, dans le contexte de l'introduction progressive des marchés privés. D'abord apparus pendant la famine comme seul moyen pour la population de remédier à l'effondrement du système public de distribution qui avait cessé de fonctionner, ces marchés ont été partiellement légalisés et régulés par le régime en 2002 dans le cadre de réformes économiques appelées en RPDC « réformes pour l'amélioration de l'économie » (car l'idéologie nord-coréenne n'utilise

240 Valérie Gelézeau est directrice au Centre de recherches sur la Corée à l' Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris.

pas le terme de « réformes », terme beaucoup plus profond).

En dépit des restrictions imposées depuis 2007 et de la réforme monétaire de l'hiver 2009 qui visait à reprendre la main sur les groupes qui avaient pu en profiter, ces marchés, où 80% de produits chinois sont en vente, restent une source très importante d'approvisionnement , parfois en concurrence du système public de distribution qui n'a été que partiellement rétabli. Le rôle des femmes est d'ailleurs crucial sur ces marchés, car ce sont elles qui sont officiellement autorisées à y vendre – en décembre 2009, l'âge minimal légal pour les commerçantes a d'ailleurs été relevé de 40 à 49 ans.

Au Nord comme au Sud, chacun affirme son désir de réunification. Chacune des Corée. La notion d'unité nationale (*tanil minjok*), qui s'appuie sur une conception ethnique de la nation, a été un discours mobilisé par les politiques au Nord comme au Sud de manière constante depuis cinquante ans, en miroir du récit de la Corée victime de la division imposée de l'extérieur par le jeu des grandes puissances (d'où l'expression de « nationalisme victimaire » forgée par l'historien coréen Lim Jie-hyun de l'Université Hanyang). Il ne peut donc être question au Nord comme au Sud de dire qu'on ne souhaite pas la réunification, ce serait trahir la nation. Mais chacun des pays cherche à incarner « la » Corée. Or la séparation des deux Corée a maintenant plus de soixante ans dans les faits, sans oublier qu'auparavant le pays était sous domination japonaise depuis 1910. L'indépendance politique de « la Corée », c'est-à-dire l'exercice d'une souveraineté sur l'ensemble de la péninsule, est donc suspendue depuis plus d'un siècle.

L'exemple de la réunification allemande a pu donner à penser que le scénario pourrait être le même pour la Corée, c'est-à-dire que ce serait le régime communiste qui s'effondrerait, idée qui a d'ailleurs pu fonctionner comme une sorte de repoussoir pour les deux Corée : le Sud considérant notamment le coût faramineux d'une telle réunification et le Nord ne pouvant pas accepter l'idée d'une absorption dans ou par le Sud, crainte que ses dirigeants avaient d'ailleurs explicitement formulée au début des années 1990. En vérité, la situation est très différente de celle de l' Allemagne.

L'évolution actuelle de la Chine n'a rien de commun avec la période de la *glasnost* et de la *perestroïka* de Gorbatchev. Or, sans les changements en URSS, qu'en aurait-il été de la réunification allemande ? De plus, les contacts entre les deux Allemagne étaient beaucoup plus fréquents qu'entre les deux Corée et la frontière beaucoup plus perméable. C'est d'ailleurs pourquoi il ne faut pas sous-estimer les différences culturelles et linguistiques entre les deux sociétés qui sont aujourd'hui très éloignées sur le plan des mentalités. Bien sûr, les coréens continuent de se comprendre mais l'évolution de la République de Corée dans un environnement capitaliste très marqué par la culture américaine et internationale a par exemple transformé la langue avec

notamment une utilisation incessante d'anglicismes au point que l'on parle désormais de termes « *konglish* » pour ces mots hybrides qui truffent le sud-coréen. Inversement, la langue parlée au Nord, qui ne contient pas ou très peu de termes « *konglish »* , est marqué par l'idéologie socialiste et reflète les structures socio-politiques de ce pays. D'ailleurs, dans l'imaginaire sud-coréen, tel que certains auteurs l'analysent à travers la littérature ou le cinéma[241], la RPDC est parfois associée à l'image de la pureté originelle, notamment du point de vue de la langue.

Les différences sociales et culturelles réelles qui séparent aujourd'hui les deux sociétés s'expriment ainsi dans la difficile assimilation des vingt mille coréens du nord réfugiés au Sud. L'évolution des mentalités est lente.

En dépit des discours politiques de l'unité, il s'est construit peu à peu une identité spécifique dans chacune des Corée et la fusion des deux ne serait peut-être pas si facile, si tant est qu'elle arrive un jour. Il y a aujourd'hui clairement deux sociétés avec des valeurs spécifiques. Cependant, il ne faut pas souscrire aux discours trop pessimistes sur ce plan : on peut aussi considérer que cette dualité /diversité pourrait être au contraire une source d'enrichissement et de dynamisme de la péninsule coréenne, quand la question de la division sera résolue, peut-être d'ailleurs par d'autres voies que celle de la « réunification » ou, en tout cas, quand la tension actuelle sera apaisée.

PARAGRAPHE III LES MONTS KUMGANG

Les monts Kumgang, ou montagnes de diamant, ainsi appelés à cause du scintillement des monts au lever du soleil, sont situés à 108 km au sud de Wonsan, dans le sud-est de la RPDC, au nord de la chaîne des monts Taebaek. Culminant à 1638 m au mont Birobong, les monts Kumgang sont sacrés pour les coréens depuis des millénaires.

Le paysage de ces montagnes change tellement distinctivement d'une saison à l'autre que celles-ci ont plusieurs noms. Au lever du soleil au printemps, les sommets scintillent dans la rosée du matin comme des diamants, aussi dans cette période, les montagnes sont appelées *Kumgansan* (la montagne de diamants). En été, quand les forêts ont retrouvé tout leur éclat et leur couleur, elles sont appelées Bongnaesan (la montagne verdoyante). En automne, quand les feuilles prennent leurs couleurs pourpres et dorées, elles sont appelées Pungaksan (la montagne aux feuilles d'automne). Et en hiver, quand ile ne reste plus que les pierres et la neige, les montagnes sont appelées Gaegolsan (la montagne nue) ou Seolbongsan (la montagne

241 Cf. Stephen Epstein. *L'axe du Mal entre burlesque et carnaval : les images de la Corée du Nord dans la culture populaire sud-coréenne* . *Critique internationale*, n°49, 2010, p. 73-90.

enneigée). Les monts Kumgang, qui se trouvent en RPDC, symbolisent l'unification du pays pour tous les coréens[242] .

La région touristique de *Kugamgsan* est l'une des trois régions administratives spéciales de la RPDC qui constitue aujourd'hui le principal site touristique de la RPDC. L'entreprise Hyundai Asan exploite les circuits touristiques de visiteurs sud-coréens dans les monts Kumgang depuis novembre 1998. Tout l 'équipement et l'énergie viennent de République de Corée avec des conditions drastiques imposés aux touristes (pas de photographies, pas de journaux, pas de questions avec les habitants).

Ce projet traduit l'engagement personnel de Chung Ju-yung, fondateur du groupe Hyundai, originaire de cette région. En 1998, dans un geste symbolique, il a personnellement conduit 500 têtes de bœufs en RPDC en traversant la zone démilitarisée, avant de négocier puis signer un contrat d'exploitation touristique de la région au nom du groupe Hyundai.

Selon Jang Whan-bin, le vice-président de Hyundai Asan, l'ensemble des redevances versées à Pyongyang s'élève à 455 millions de dollars en 2007. Chaque visiteur débourse alors au moins 700 dollars pour deux nuits sur place mais l'entrepreneur sud-coréen doit acquitter au Nord des droits d'entrée qui s'élèvent à environ 1 million de dollars par mois[243] .

Ouvert le 18 novembre 1998, le circuit des monts Kumgang a été un des piliers de la paix dans la péninsule coréenne. Ni les affrontements navals en mer Jaune entre les marines du Sud et du Nord, ni les tests nucléaires effectués par la RPDC, n'ont remis en question le circuit des monts Kumgang. Au contraire, l'existence d'un tel projet, symbole d'une confiance nouvelle dans les relations intercoréennes, empêche ces accrochages de dégénérer en conflits à grande échelle, prouvant qu'il était possible d'avoir des échanges pacifiques.

Hyundai Asan, opérateur du complexe touristique, dut souvent affronter les critiques accusant la RPDC de détourner les revenus des monts Kumgang pour développer son arsenal nucléaire. Néanmoins, petit à petit, le projet des monts Kumgang a avancé. Si Hyundai Asan a perdu au début du projet beaucoup d'argent dans les monts Kumgang, ce projet commença à être rentable quand le gouvernement nord-coréen décida d'en faire une zone touristique spéciale en 2002 et ouvrit une route vers cette zone en 2003. La viabilité du projet s'accrut encore en 2003 quand les autorités nord-coréennes acceptèrent de percevoir 50 dollars par touriste plutôt que d'être payées en une seule fois.

242 Cf. *Millionième visiteur aux monts Kumgang* . KBS. 9 juin 2005.
243 Cf. *L'étrange diplomatie du tourisme en Corée. Le Figaro.* 15 octobre 2007.

Mais, le 11 juillet 2008, les visites au monts Kumgang furent interrompues suite au décès d'une touriste sud-coréenne abattue par un soldat nord-coréen alors qu'elle marchait dans une zone militaire. Dans les jours suivant le drame, le Nord et le Sud ne purent se mettre d'accord sur les moyens d'une enquête. Séoul voulait envoyer une commission d'enquête dans la zone militaire nord-coréenne où s'était produit l'incident, ce que la RPDC ne pouvait accepter. « Le gouvernement aurait dû agir de manière plus officieuse » a regretté Yi Pong jo, ancien vice-ministre de la réunification. « Il pense punir le Nord en suspendant le tourisme aux monts Kumgang, mais ce sont les entrepreneurs sud-coréens qui en pâtissent le plus ». Ce désaccord persistant et la ligne dure vis-à-vis de la RPDC par le président sud-coréen conservateur Lee Myung bak depuis sa prise de fonction le 25 février 2008 bloquent la reprise des visites aux monts Kumgang.

Dans un débat tenu le 17 novembre à l'occasion du dizième anniversaire du projet touristique, Jeong Young-cheol, de l'institut de recherche sur l'histoire contemporaine, a demandé au gouvernement sud-coréen d'exprimer sa volonté de respecter et mettre en œuvre les déclarations conjointes Nord-Sud des 15 juin 2000 et 4 octobre 2007 afin, en premier lieu, de permettre une reprise des échanges inter-coréens. Les visites aux monts Kumgang en font partie. L'opposition sud-coréenne avait déjà lancé le même appel. Dans les jours qui ont suivi le décès de la touriste sud-coréenne, des concessions restaient possibles de la part des deux Corée, cette question étant distincte de celle des relations inter-coréennes dans leur ensemble, a expliqué Jeong Young-cheol. Ce n'est plus le cas aujourd'hui où les deux questions sont entremêlées. Des mesures fortes doivent donc être prises pour jeter les bases d'opérations futures.

Le 8 avril 2010, un porte-parole du bureau d'orientation générale pour le développement des sites pittoresques de la RPDC a publié une déclaration prévoyant le gel des avoirs sud-coréens dans les monts Kumgang, où le complexe touristique Hyundai Asan a permis la visite de près de deux millions de sud-coréens entre novembre 1998 et juillet 2008.

Malgré plusieurs tentatives, à l'occasion notamment d'une rencontre au Nord entre Mme Hyun Jeong-eun, présidente du groupe Hyundai et Kim Jong-il, président de la commission de la défense nationale de la RPDC, en août 2009, le tourisme inter-coréen n'a pas repris, ni dans les monts Kumgang, ni dans la ville de Kaesong. La décision des autorités nord-coréennes intervient dans un contexte de profonde dégradation des relations inter-coréennes. Est reproduit ci-après dans son intégralité la déclaration du bureau d'orientation générale pour le développement des sites pittoresques de la RPDC[244], en déplorant vivement une situation qui traduit la détérioration des échanges Nord-Sud :

244 Cf. *South Side Assets in Mt. Kumgang to be Frozen.* KCNA. 8 avril 2010.

« Le gouvernement et les institutions compétentes de la RPDC ont mené récemment une étude d'ensemble des biens immobiliers de la partie Sud dans la zone touristique des monts Kumgang.

« L'étude a été menée conformément à la déclaration solennelle faite en interne et en externe dans un communiqué du porte-parole du comité coréen pour la paix de la région Asie-pacifique le 4 mars, selon lequel seraient autorisés les circuits de la zone de Kaesong à partir de mars et les circuits des monts Kumgang à partir d'avril et qu'il prendrait des mesures fermes au cas où les autorités sud-coréennes continueraient de faire obstacle à la reprise des circuits touristiques.

« Toutefois les autorités sud-coréennes n'ont pas eu une approche sincère de la reprise des circuits touristiques tout en parlant d'adhésion à leur position malgré nos efforts persévérants et l'exigence des sud-coréens de tout âges.

« C'est dans ce contexte que nous avons mené une étude pour geler les biens immobiliers de la partie Sud dans les zones touristiques comme déjà annoncé.

« Par nature, aucune loi ne stipule qu'une étude doive précéder quelque mesure que ce soit pour le gel de biens immobiliers de la partie Sud et personne n'a le droit de nous critiquer pour le gel de ces biens en représailles contre l'action ouverte des autorités sud-coréennes de bloquer les circuits touristiques.

« Cependant, nous avons fait preuve de magnanimité en autorisant les personnes concernées à être les témoins de cet examen avant de mettre en œuvre le gel des biens et en ajustant suffisamment la période d'étude, en prenant en considération la sensibilité des entrepreneurs qui ont beaucoup souffert du comportement isolent d'un groupe de traîtres.

« Ce groupe fantoche a travaillé avec ardeur à saboter l'étude précitée au mépris de la magnanimité sus-mentionnée.

« Le groupe conservateur fantoche n'a pas répondu à l'étude des biens immobiliers appartenant aux autorités dans la zone, la défiant ouvertement et empêchant même les entreprises intéressées de la partie Sud de suivre l'étude. 52 personnes concernées appartenant à 33 entreprises ont répondu à l'étude, mais parmi elles seulement 16 personnes appartenant à 9 entreprises se sont rendues dans les monts Kumgang avant la date fixée pour cette étude.

« Ce groupe a aussi fait des efforts désespérés dans l'escalade de la tension avec la RPDC et sa campagne de diffamation, critiquant sans fondements l'étude que nous avons menée sous des prétextes tels que les 'violations du droit de propriété' et le

'manquement aux accords Nord-Sud et aux normes internationales'.

« En ce qui concerne les 'violations du droit de propriété' que nous revend le groupe fantoche, ce n'est rien d'autre qu'un pur sophisme qui rappelle celui d'une partie fautive intentant un procès la première, ignorant à qui appartient le mont Kumgang.

« Ce sont des pertes économiques énormes que nous avons subies en raison de la longue suspension des circuits touristiques et la confiscation de tous les biens immobiliers et les équipements de la partie Sud dans la zone touristique.

« Par ailleurs, comment peut-on évaluer en argent la valeur militaire et de sécurité des monts Kumgang, le désir des sud-coréens de voir ces sites pittoresques de renommée mondiale et la joie manifestée par les coréens dans des circuits qui sont le symbole de la réconciliation nationale et de la réunification ?

« Si quelqu'un a du subir des pertes, ce ne peut être que le peuple coréen, la Nation coréenne et les entreprises de la partie Sud, pas le groupe fantoche.

« Un grand nombre d'entreprises de la partie Sud ayant lié leur sort aux circuits des monts Kumgang ont fait connaître, en dehors du ministère fantoche de la réunification, leur exigence d'une reprise des circuits touristiques, mais le groupe fantoche ne s'est même pas manifesté. Il est vraiment répugnant que ce groupe parle de 'violations du droit de propriété'.

« Il est également ridicule pour ce groupe de parler de 'manquement aux accords Nord-Sud et aux normes internationales'.

« Mais qui a suspendu unilatéralement les circuits touristiques après avoir complètement violé la déclaration conjointe du 15 juin et la déclaration du 4 octobre qui sont les accords Nord-Sud les plus importants, renversant ainsi les accords entre nous et Hyundai ?

« C'est une pratique universellement acceptée et de bon sens que, si un accord économique ou un contrat reste inappliqué pendant un certain temps, il doit obligatoirement être rejeté et une compensation doit être apportée pour la perte qui en résulte, toujours conformément à la pratique internationale.

« La mesure que nous avons prise cette fois est, en dernière analyse, l'exercice d'un droit légitime dans la droite ligne des normes et des pratiques internationales.

« Quelle que soit la véhémence du groupe fantoche, il n'a pas le droit de dire quoi que ce soit sur la mesure que nous avons prise.

« Tout en suivant de près l'attitude des autorités sud-coréennes envers notre étude, nous avons finalement eu la confirmation qu'elles n'ont ni sentiment de culpabilité, ni même un iota de volonté d'améliorer les relations intercoréennes, mais qu'elles sont seulement arc-boutées sur une attitude de confrontation, et encore moins désireuses de reprendre les circuits touristiques.

« Il a été montré clairement que le discours de ce groupe sur ce qu'il appelle 'les trois conditions' n'était rien d'autre qu'un jargon pour faire échouer les circuits touristiques.

« Nous ne souhaitons plus débattre ni traiter plus longtemps avec la clique fantoche, maintenant que les autorités sud-coréennes sont déterminées à rester dans une attitude de confrontation avec nous jusqu'au bout, en nous défiant de manière flagrante.

« Dans la situation présente où le groupe conservateur fantoche est libre de formuler des remarques irresponsables souillant notre dignité et que la confrontation des systèmes est allée au-delà du point de danger, la question des circuits touristiques n'admet aucune discussion.

« A présent qu'il n'est pas possible de sauver de la crise les circuits touristiques des monts Kumgang, le bureau d'orientation générale pour le développement des sites pittoresques de la RPDC est dûment habilité à déclarer solennellement qu'il aborde l'étape de mise en œuvre des mesures suivantes, suite à l'étude portant sur les biens immobiliers de la partie Sud aux monts Kumgang, comme il a été montré clairement :

« 1. Nous gèlerons dans un premier temps le centre de réunions du mont Kumgang et la caserne de pompiers appartenant aux autorités sud-coréennes, ainsi qu'un centre culturel, un bureau d'exonération fiscale et une station thermale appartenant à la compagnie de tourisme de Corée du Sud et expulserons tout leur personnel de gestion.

« 2. Nous retirerons leurs droits financiers à Hyundai Securities, l'entreprise Idun et l'entreprise de fibres industrielles Phyongan Co. Ltd de la partie Sud qui ont évité notre étude, et refuserons l'entrée des personnes concernées aux monts Kumgang.

« 3. Les circuits des monts Kumgang par les personnes vivant au pays et à l'étranger commenceront bientôt avec une nouvelle entreprise commerciale, maintenant que l'accord et le contrat pour les circuits touristiques passés avec Hyundai ne sont plus valides en raison de l'attitude des autorités sud-coréennes.

« 4. Si le groupe conservateur sud-coréen continue de railler et de salir les efforts sincères de la RPDC et de poursuivre l'escalade de la confrontation avec la Corée du Nord, en totale contradiction avec l'esprit des déclarations conjointes et le désir de la

Nation, nous réexaminerons entièrement le travail dans la zone industrielle de Kaesong.

« Ni les sophismes, ni l'habileté manoeuvrière ne peuvent permettre aux autorités sud-coréennes de fuir leurs responsabilités pour avoir bloqué les circuits des monts Kumgang et conduit les relations Nord-Sud à la catastrophe. Elles devront en payer chèrement les conséquences.

« Nous ne serons jamais des observateurs passifs de la confrontation du gouvernement conservateur fantoche avec la RPDC et de sa politique de dénigrement, mais nous prendrons des contre-mesures déterminées l'une après l'autre.

PARAGRAPHE IV LA ZONE INDUSTRIELLE DE KAESONG

Kaesong est une ville de la RPDC de 335 000 habitants située dans la province de Hwanghae du Nord, à seulement 7 km de la frontière avec la République de Corée. Avant d'être une zone industrielle elle est une zone historique et touristique. Le général Wanggeon a établi sa capitale dans sa ville natale de Kaesong au Xème siècle, en 932, en l'appelant Songak, aux débuts du royaume de Koryo. La ville s'est alors développée pendant plus de quatre siècles en tant que centre politique, économique, et culturel du Koryo bouddhiste. Le ginseng et les porcelaines de Kaesong sont, depuis cette époque, parmi les plus réputés de Corée.

Pendant la guerre de Corée, les premiers pourparlers de paix se sont tenus à Kaesong , en 1951.

Outre les industries de la zone économique spéciale, Kaesong compte des industries textiles, de papier et de tabac et est l'un des principaux centres commerciaux de la RPDC, notamment pour les échanges de riz. Elle abrite l'université Songgyongwan de Koryo, orientée vers l'industrie légère.

Le passé touristique de la ville durant la dynastie Koryo (918-1392) en fait l'un des centres historiques les plus réputés de RPDC. Les maisons à bas étages de la ville, de style coréen, tranchent avec l'architecture monumentale de la capitale Pyongyang.

A 14 km au sud-ouest de Kaesong se trouve le tombeau du roi Kongmin, trente-et-unième roi de la dynastie Koryo. Sur la route qui conduit aux chutes de Pakyon, le voyageur accède au tombeau du roi Wang Kon (877-943), fondateur de la dynastie Koryo. Les sites naturels du mont Songak sont également situés à proximité de Kaesong.

En août 2005, 500 touristes sud-coréens se sont rendus pour la première fois à Kaesong, illustrant la volonté du gouvernement nord-coréen de développer le tourisme intercoréen dans cette région, à l'instar des monts Kumgang.

La zone industrielle de Kaesong créée en 2002 est une région industrielle formant l'une des trois régions administratives spéciales de la RPDC[245].

Le parc industriel intercoréen, développé dans cette zone, est un effort de collaboration entre la RPDC et la République de Corée. Il est situé à 10 km de la frontière entre les deux Corée et est accessible par route et par rail à partir de la République de Corée. Sa construction a commencé en 2003 et en août 2003 les deux Corée ont ratifié une entente économique destinée à faciliter les investissements. Le projet pilote a été complété en juin 2004 et le parc a ouvert ses portes en décembre 2004[246] .

Actuellement, 123 entreprises sud-coréennes emploient 50 000 nord-coréens pour un chiffre d'affaires annuel de 400 millions de dollars[247]. Chaque jour 400 sud-coréens franchissent la frontière par l'autoroute du Gyeongui pour se rendre à leur travail totalisant un million de passagers entre 2003 et 2012[248].

Lors d'une réunion du parti Uri tenue à Pusan le 16 octobre 2005, Chung Dong -young, ministre sud-coréen de la réunification, a précisé que 15 entreprises sud-coréennes s'étaient déjà installées dans le parc industriel de Kaesong et employaient 7000 nord-coréens. Selon lui, le nombre d'entreprises présentes devrait s'élever à 300 fin 2006 et pourrait atteindre 1000 en 2008.

En octobre 2006, toutefois, seules 21 entreprises sont présentes, principalement dans l'industrie textile[249] mais aussi les chaussures de sport, les montres, les emballages de cosmétiques[250].

Selon la banque de Corée du Sud, lors de l'achèvement du parc en 2012, 730 000 nord-coréens pourraient travailler sur le site, pour un bénéfice annuel estimé à 600 millions USD[251].

Le 15 février 2006, Lee Jong-suk, ministre sud-coréen de la réunification de l'époque,

245 Cf. *Working together . The Economist.* 21 juillet 2009.
246 Cf. *N. Korean Industrial Complex Made Ready For Seoul's Investment. Northeast Asia Peace and Security Network.* Nautilus Institute. 30 juin 2004.
247 Cf. *Le complexe inter-coréen de Kaesong fête ses neuf ans.* KBS world. 30 juin 2012.
248 Cf. *L'autoroute inter-coréenne Gyeongui accueille son millionième usager.* KBS world. 27 juin 2012.
249 Cf. le site en ligne Http://www.nkeconwatch.com/category/economic-reform/special-administrative-regions/kaesong-industrial-park/
250 Cf. *Le Monde.* http://www.korea-is-one.org/article.php3?id_article=2662. 2 octobre 2006.
251 Cf. l'article 241 du site en ligne *Korea is One.*

a annoncé que des discussions étaient en cours pour l'implantation d'entreprises étrangères non coréennes dans la zone industrielle de Kaesong[252].

En juin 2006, plus de cent hommes d'affaires et diplomates étrangers, provenant de douze pays, ont visité la zone industrielle de Kaesong. Etaient présents parmi eux le président de la KOTRA (l'Agence coréenne pour la promotion du commerce et des investissements) Hong Ki-hwa, le président de Hyundai Asan Yoon-Man joon, Jean-Daniel Rolinet de Samsung Thales et Claus Bernard Auer de l'ambassade d'Allemagne à Séoul[253].

Le refus américain de considérer comme sud-coréens les produits fabriqués par les entreprises sud-coréennes à Kaesong constitue un problème entre les deux pays dans la négociation d'un accord de libre-échange[254]. Une Corée puissante sur le plan économique dérangerait la puissance américaine, voire japonaise.

En mars-avril 2008, on assiste à une détérioration des relations entre les deux Corée et Pyongyang expulse des cadres de la zone économique mixte. En novembre 2008, la RPDC annonce qu'elle ferme le site industriel de Kaesong, les sites touristiques de Kaesong ainsi que les liasons ferroviaires avec le sud mettant fin à ce projet[255].

Entre 1998 et 2008, la République de Corée a versé 2,9 milliards de dollars pour lancer et financer le complexe industriel de Kaesong, payer les salaires des 40 000 nord-coréens sur ce site et subventionner les échanges commerciaux[256].

En mars 2009, la RPDC a annoncé l'annulation de tous ses contrats avec la centaine de sociétés sud-coréennes à Kaesong, mettant en danger de faillite ces sociétés, selon leur porte-parole[257].

La République de Corée a précisé que la question du sort d'un sud-coréen, détenu à Kaesong depuis le 30 mars 2009 pour avoir selon Pyongyang critiqué le régime nord-coréen, devait être réglée avant toute autre négociation.

En avril 2009, des négociations sont toutefois programmées pour parler des perspectives de règlement des deux conflits entre les deux nations même si « les perspectives de négociations sont faibles » selon Chun Hae-sung, porte-parole du ministère de l'unification de l'époque, avant l'ouverture des pourparlers.

252 Cf. l'article 2357 du magazine en ligne *Korea is One*.
253 *Ibid.* article 2539.
254 *Ibid*. article 2542.
255 *Chronologie des relations entre RPDC et République de Corée*. *L'Express*. 28 mai 2009.
256 Cf. Arnaud Vaulerin, *Il est difficile de concevoir une réunification* . *Libération.* 7 novembre 2009.
257 Cf. *Les deux Corée se réunissent pour régler un différend économique.* France24. 11 juin 2009.

En mai 2010 le site de Kaesong emploie tout de même un millier de sud-coréen et 42 000 ouvriers nord-coréens mais, suite à l'incident de Baengnyeong, le ministre de l'unification de l'époque Hyun In-taek interdit d'effectuer des nouveaux investissements en RPDC, et indique que le nombre de sud-coréens à Kaesong serait réduit[258].

Alors que la politique inter-coréenne du gouvernement Lee Myung-bak conduit à remettre en cause l'un après l'autre les acquis du dialogue Nord-Sud, l'avenir de la zone industrielle de Kaesong apparaît menacé. Jusqu'à présent, la bonne volonté du gouvernement de la RDPC et des entreprises sud-coréennes avait toutefois réussi à faire pièce aux tentatives des autorités sud-coréennes d'asphyxier le développement de la zone, symbole de la réconciliation inter-coréenne.

Fin juillet 2010, les entreprises sud-coréennes implantées à Kaesong auraient donné leur accord de principe selon le groupe de média sud-coréen KBS pour augmenter de 5% les salaires de leurs ouvriers nord-coréens. Sous réserve de discussions restant à venir, les rémunérations pourraient ainsi s'élever à 60 dollars par mois au lieu de 57 dollars aujourd'hui. Après de longs mois de négociations sur l'ampleur de la revalorisation des salaires, les autorités nord-coréennes ont revu à la baisse leurs demandes, dans un geste d'ouverture pour poursuivre le développement de la zone commune inter-coréenne, devenue un des derniers symboles des échanges Nord-Sud après la profonde détérioration des relations inter-coréennes. L'accord salarial fait suite à la constitution d'un comité permanent inauguré le 29 juillet 2010, auquel ont adhéré 142 entreprises sud-coréennes implantées ou envisageant de s'implanter dans le contexte de Kaesong. Dirigé par le PDG d'une entreprise spécialisée dans le domaine des carburants, M. Yoo Dong-wook, le comité permanent négociera avec les autorités nord-coréennes pour les questions touchant notamment aux passages de la DMZ, au dédouanement et aux moyens de communication.

La poursuite du développement du complexe commun de Kaesong relève aujourd'hui des seules initiatives conjointes de la RPDC et des entreprises sud-coréennes engagées dans les échanges commerciaux avec le Nord, comme l'avait déjà manifesté la visite à Pyongyang en août 2009, de Mme Hyun Jeong-eun, présidente du groupe Hyundai, qui avait rencontré Kim Jong-il, président de la commission de la défense nationale de la RPDC.

Les autorités sud-coréennes multiplient les obstacles à la poursuite des échanges inter-coréens à Kaesong. Le gouvernement Lee Myung-bak a interdit, en mai 2010 l'envoi de produits ou de matières premières par les entreprises sud-coréennes pour être utilisés dans leurs unités à Kaesong. Cette mesure, prise en rétorsion au naufrage

258 *La République de Corée ne tolérera jamais aucune menace envers ses ressortissants à Kaesong.* Agence de presse Yonhap. 24 mai 2010.

du navire sud-coréen Cheonan attribué par Séoul à la RPDC malgré le manque de preuves convaincantes, a ensuite été levée partiellement et temporairement face aux protestations des entreprises sud-coréennes implantées à Kaesong confrontées à de lourdes pertes. Le ministère sud-coréen de la réunification de l'époque avait annoncé qu'il ne recevrait les demandes d'autorisation d'envoi de produits et de matières premières au Nord que jusqu'au 10 août 2010, laissant planer la menace d'une nouvelle interdiction.

Toujours à la suite du naufrage du Cheonan, les autorités sud-coréennes avaient également diminué de 1000 à 500 le nombre de cadres sud-coréens autorisés à travailler dans la zone de Kaesong, avant de décider de relever ce plafond de 500 à 600 face aux difficultés rencontrées par les entreprises sud-coréennes pour poursuivre le processus de production dans des conditions satisfaisantes. Le nombre de 600 travailleurs reste toutefois en-deçà du plafond antérieur de 1000 personnes, ne représentant, en moyenne, qu'une personne supplémentaire par entreprise sud-coréenne implantée au Nord. Il s'agirait principalement de petites et moyennes entreprises, qui ne constituent pas le cœur des priorités de Lee Myung-bak qui appuie principalement les grands groupes internationaux sud-coréens.

Face aux manœuvres de Lee Myung-bak et des autorités sud-coréennes pour torpiller la réconciliation inter-coréenne à Kaesong, la bonne volonté des coréens eux-mêmes au Nord comme au Sud de la péninsule, apparaît comme la meilleure garantie pour continuer à faire avancer la cause de la réunification.

PARAGRAPHE V UNE DIFFICILE OUVERTURE DE LA RPDC VERS L'EXTERIEUR

Pyongyang souhaite rouvrir sa frontière. Un accord bilatéral d'août 2009 prévoit la reprise des voyages avec la République de Corée, l'assouplissement des contrôles frontaliers et l'accroissement de nombre de réunions familiales. Ce geste marque un rapprochement des deux Corée, mais un rapprochement fragile. Cet accord bilatéral porte sur trois grands points. Tout d'abord, les voyages touristiques sud-coréens au mont Kumgang et dans la ville historique de Kaesong situés en territoire nord-coréen vont reprendre. Ensuite, les contrôles à la frontière des travailleurs du Sud se rendant quotidiennement dans la zone industrielle de Kaesong seront assouplis. Ce site, où sont implantées de nombreuses entreprises sud-coréennes était en perte de vitesse suite aux fortes restrictions imposées par Pyongyang. Enfin, les réunions entre les familles séparées par la ligne de démarcation pourront reprendre dès le mois d'octobre 2009.

Cet accord revêt une forte portée symbolique. Il s'agit en effet du premier geste de la

RPDC envers le président sud-coréen de l'époque Lee Myung-bak qui, depuis son élection a adopté une position de fermeté vis-à-vis du Nord. Il fait suite à une rencontre entre le numéro un de l'époque Kim Jong-il et la dirigeante du groupe sud-coréen Hyundai, Hyun Jeong-eun. Ce sont des intérêts économiques qui semblent avoir dicté ce réchauffement soudain. La visite de l'ancien président américain Bill Clinton en RPDC à cette époque n'est peut-être pas étrangère non plus à ce geste. Mais la bonne volonté de Pyongyang reste fragile. Dès l'annonce de l'accord, l'agence officielle nord-coréenne a mis en garde contre une frappe d'annihilation rapide et sans pitié, éventuellement nucléaire, si les exercices militaires prévus entre les Etats-Unis et la République de Corée empiètent sur la souveraineté nord-coréenne.

L'ouverture vers l'extérieur de la RPDC s'est également traduite par un message remis par la délégation nord-coréenne en août 2009 concernant les progrès dans les relations inter-coréennes.

Des émissaires nord-coréens ont remis un message oral de leur leader Kim Jong-il au président sud-coréen Lee Myung-bak lors d'une rencontre exceptionnelle à l'époque à Séoul, qui a fait naître l'espoir d'une détente entre les deux Corée. La délégation nord-coréenne a remise un message concernant les progrès dans les relations inter-coréennes a déclaré Lee Dong-kwan, le porte-parole du président sud-coréen, sans fournir de détails sur sa teneur en raison de son caractère sensible. La rencontre d'une trentaine de minutes s'est tenue au Palais présidentiel à Séoul, le jour même des funérailles nationales de l'ex-président Kim Dae-jung.

Le président Lee, un conservateur partisan d'une ligne intransigeante à l'égard du voisin communiste, a expliqué les principes constants et fermes de la politique du gouvernement vis-à-vis de la RPDC et demandé à la délégation du Nord de les relayer auprès de Kim Jong-il a précisé le porte-parole sud-coréen devant la presse. Il a indiqué que l'ambiance de la rencontre avait été franche et courtoise. « Je pars avec une bonne impression » a déclaré de son côté Kim Ki-nam, un proche collaborateur de Kim Jong-il, membre de la délégation, selon l'agence Yonhap.

Cette rencontre a fait naître à l'époque l'espoir d'une détente après plus d'un an de graves tensions entre les deux voisins, toujours officiellement en guerre depuis le sanglant conflit de 1950-53. Les relations entre les deux Etats s'étaient particulièrement tendues depuis que la RPDC a mené le 25 mai 2009 son deuxième essai nucléaire, condamné par l'ONU, et annoncé n'être plus liée par l'armistice de 1953.

La délégation nord-coréenne, forte de six hauts responsables, était arrivée à Séoul initialement uniquement pour rendre hommage à l'ancien président sud-coréen Kim Dae-jung, un geste sans précédent de la part de Pyongyang. La délégation a quitté

Séoul sans participer aux obsèques de Kim, qui se sont déroulées devant quelque 20 000 personnes réunies devant le Parlement.

Un membre de la délégation nord-coréenne a émis le vœu d'une amélioration rapide des relations entre les deux voisins : « Ayant rencontré de nombreux sud-coréens ici, j'en suis venu à croire que les relations inter-coréennes devaient être améliorées le plus tôt possible », a déclaré Kim Yang-gon, responsable nord-coréen chargé des relations bilatérales, au cours d'un entretien avec Hyun In-taek, ministre sud-coréen de la réunification. La rencontre entre les deux parties était la première entre les deux pays depuis la prise de fonction du président Lee. La délégation nord-coréenne a également plaidé en faveur d'une reprise des discussions inter-coréennes et des échanges économiques a déclaré Chung Dong-yong, ancien ministre de l'unification.

La radio *La voie de la Russie* se demande le 4 août 2012 si depuis l'arrivée au pouvoir en RPDC de Kim Jong-un, il n' y aurait pas des appels à une ouverture, voire à une réunification. A Pyongyang, le dirigeant Kim Jong-un visite un nouveau parc d'attractions avec un large sourire sur le visage et accompagné de diplomates étrangers. Parmi les personnes accompagnant Kim Jong-un, il y avait le diplomate britannique Barnaby Jones. Selon ce dernier, ces visites sont une occasion de discuter directement avec les hauts dirigeants de la RPDC. La visite protocolaire a fait la une de tous les journaux, car ce genre d'événements est une nouveauté dans les relations du nouveau chef d'Etat de la RPDC avec ses homologues étrangers. Un autre critère qui montre un tournant dans la politique de la RPDC, c'est l'apparition de Kim Jong-un avec sa jolie femme Ri Sol-ju. Ni son père Kim Jong-il , ou son grand-père Kim Il -sung, ne pouvaient se permettre d'organiser de tels coups médiatiques. Tout comme montrer à la télévision nationale des sportifs apolitiques de la République de Corée.

A en croire le journal sud-coréen *Daily NK*, la télévision nord-coréenne montre pour la première fois à tout le pays les succès olympiques des athlètes sud-coréens aux Jeux Olympiques de Londres. Une autre décision sans précédent , cinq heures de télédiffusion sont consacrés aux Jeux Olympiques cette année à la télévision nord-coréenne, et non pas quinze minutes comme cela était le cas lors des Jeux Olympiques de Pékin. Les transmissions des concerts de la musique pop, auxquels ont assisté Kim Jong-il et son épouse furent également une surprise pour les téléspectateurs de la RPDC. On a entendu pour la première fois de la musique occidentale dans les salles de concerts locaux, et les spectateurs ont même pu voir les personnages du créateur des dessins animés américain Walt Disney.

Est-ce un signe de changement dans le pays ? Ou une ouverture bien retouchée ? « Pour l'instant, nous pouvons dire que ce style particulier de Kim Jong-un prévoit une ouverture importante sur l'extérieur. Car Kim Jong-il était plutôt un homme renfermé sur lui-même », explique l'expert de l'Institut de l'Extrême-Orient

Konstantine Asmolov de l'Académie des sciences de la Fédération de Russie : « Son fils ressemble à Kim Il-sung , qui était un homme ouvert et très charismatique. Il a fait beaucoup de voyages dans le pays et a pas mal discuté avec la population. C'est pourquoi je pense qu'il faut séparer pour l'instant les traits de la personnalité de Kim Jong-un du cours politique de la RPDC. Ce que nous pouvons observer n'est pas suffisant pour faire des conclusions très poussées ».

Le point de vue d 'Asmolov est confirmé par un nouvel article théorique de Kim Jong -un, qui a été diffusé par les canaux officiels de l'agence *KCNA* d'information de la RPDC. Dans cet article, le dirigeant nord-coréen considère que la réunification du Nord et du Sud de la péninsule est « une question qui ne devrait pas être reportée ». Toutefois, cet appel à la réunification a été formulé dans un article relatif aux idées patriotiques de Kim Jong-il. Dans ce contexte, l'appel à la réunification est plus qu'une déclaration rituelle. Elle ressemble plutôt à une sorte d'ultimatum posé à Séoul, se réunir mais revoir les fondements idéologiques du Sud.

Kim Jong-un n'a cependant pas choisi la méthode des sud-coréens qui proposent leurs propres méthodes pour la réunification du Nord et du Sud, notamment par des réformes économiques au Nord à l'occidentale et l'ouverture du Nord au monde extérieur. Pour Pyongyang cela équivaut à un ultimatum. Et selon un haut fonctionnaire du gouvernement du Nord, c'est un « comble de l'ignorance ridicule ». « Attendre de la RPDC des changements dans le cours politique, l'introduction des réformes et de l'ouverture, c'est vraiment nourrir des attentes en vain, qui seraient équivalentes aux espoirs de voir le lever du soleil à l' Occident. Il ne peut pas y avoir de changements, même insignifiants », affirme-t-il.

Il est difficile de parler sérieusement aujourd'hui de la réunion des deux Corée, considère l'expert de l'Institut de l'analyse politique et militaire russe Alexandre Khramtchikhine : « Toute la propagande dans les deux pays est construite autour de l'argument que l'autre est l'ennemi. Il y aurait trop d'obstacles à la réunification aujourd'hui. D'autant plus que le niveau de vie en République de Corée dépasse de plusieurs fois le niveau de vie de la RPDC. Les jeunes sud-coréens s'opposent à la réunification car ils ne comprennent pas pourquoi ils devraient aider un pays qui est leur ennemi ».

Des complexités géopolitiques posent également un obstacle à la réunification de la RPDC et de le République de Corée. Si l'on suppose que l'union des deux pays se passe demain, les bases militaires américaines se trouveront dans un pays qui aura des frontières communes avec la Fédération de Russie et la Chine . Ni Moscou ni Pékin n'ont besoin de cela. Par ailleurs, la Chine sera privée d'une de ses sphères d'influence en Asie, alors que les Etats-Unis ne pourront plus utiliser l'argument de la menace nord-coréenne comme une justification à l'accroissement de leur présence

militaire dans la région. Paradoxalement, le *statu quo* dans la péninsule coréenne arrange tous les acteurs politiques, y compris Pyongyang et Séoul.

Dans le cadre de son ouverture sur l'extérieur Pyongyang a ouvert une banque d'investissement pour attirer les capitaux sud-coréens. Cela a été une décision de Kim Jong-il pour renflouer les caisses de son régime exsangue. Il a pris tous les observateurs de cours en lançant non pas un missile mais une banque d'investissement. Une première pour la RPDC qui en dit long sur l'urgence financière qui y règne, à l'heure où les sanctions internationales imposées portent un rude coup à son économie.

Dirigée par un des proches conseillers du « Cher Leader », la banque a pour objectif de fournir des investissements pour les grands projets définis par l'Etat. Sa façade à l'étranger est un mystérieux *joint-venture* établi à Hong Kong, le Chosun Taepung Investment Group. Il est dirigé par un homme d'affaires chinois d'origine coréenne, Pak Chol-su, qui est devenu la nouvelle tête chercheuse du régime. Sa mission : convaincre des entreprises chinoises et sud-coréennes d'investir dans l'économie « la plus fermée du monde » à cause d'un boycott qui lui est imposé par l'Occident depuis plus de cinquante ans.

Une gageure qui est devenue une urgente nécessité pour un Etat en banqueroute qui n'a pratiquement aucune rentrée fiscale du fait de l'abolition des impôts et de la faiblesse de ses échanges commerciaux. « Ils ont besoin de cash » résume un ancien homme d'affaire. Une urgence qui expliquerait la brutale réforme monétaire imposée le 30 novembre 2011, la première depuis dix-sept ans. Ce jour-là, un vent de panique a soufflé sur les marchés lorsque la population a appris qu'elle avait moins d'une semaine pour échanger ses économies contre de nouveaux billets, sous un plafond limité à 60 euros. Un tour de passe-passe qui a permis de renflouer les caisses de l'Etat tout en frappant de plein fouet les petits commerçants qui s'étaient enrichis grâce aux échanges avec la Chine, et dont les économies sont parties en fumée.

« C'est une reprise en main qui vise à replacer l'Etat au poste de pilotage de l'économie » estime Park Sun-song, expert à l'université Dongguk de Séoul. En réaffirmant l'égalitarisme socialiste , le régime tente d'endiguer l'émergence d'une classe de petits entrepreneurs qui répand un soupçon de société de consommation à Pyongyang et dans les régions frontalières. Sous le manteau, s'échangent les DVD des derniers feuilletons sud-coréens qui dévoilent le « rêve capitaliste » à une population peu informée de ce qu'il se passe à l'étranger.

Face à ce défi, le régime promet une nation prospère et puissante et cherche de nouvelles recettes pour relancer son économie sans en perdre le contrôle. Alors que les Etats-Unis et le Japon ont mis leur *veto* à l'accès aux crédits du FMI et de la

Banque asiatique de développement du fait du différend nucléaire, Pyongyang mise sur Séoul et les grands *Chaebols*. Sans succès pour l'heure. Mais aujourd'hui les deux Corée se retrouvent pour négocier une relance du parc industriel de Kaesong. Une hypothétique ouverture de la RPDC à l'économie de marché devrait en effet passer par un rapprochement avec le Sud.

Début octobre 2012, une petite délégation de nord-coréens s'est rendue en Suède dans la discrétion la plus totale pour, soit-disant, étudier le fonctionnement de l'économie et des entreprises. Personne n'a su les noms des participants et leurs interlocuteurs avaient pour consigne de ne pas en souffler mot. Une fois de plus, les quelques personnes qui étaient dans le secret ont voulu voir en Kim Jong-un, un homme politique souhaitant procéder à des réformes économiques. Pendant l'été déjà, il avait lancé l'idée d'un « nouveau système de gestion à notre manière ». L'agence d'Etat chargée des investissements parlait même d' « améliorer l'environnement des affaires pour les étrangers ».

La RPDC, forte de 24,6 millions de personnes, sous le coup de sanctions internationales pour son programme nucléaire militaire, reste une forteresse totalement opaque. Les principaux chiffres viennent des services secrets américains : un produit intérieur de 28 milliards de dollars en 2010, réparti pour 48,2% dans l'industrie, 31% dans les services et 20,8% dans l'agriculture et un produit intérieur brut par habitant de 1800 dollars.

C'est la Chine qui assure 89% de son commerce extérieur et exploite deux des trois seuls points d'ouverture vers l'extérieur dont dispose le pays : les zones économiques spéciales de Rason, au nord-est et de Hwanggumpyong au nord-ouest. La dernière, Kaesong, au sud, est entièrement dédiée à une grosse centaine d'entreprises exclusivement sud-coréennes.

Depuis les élections présidentielles au Sud du 19 décembre 2012, nombreux sont les observateurs étrangers qui pensent qu'une hypothétique ouverture de la RPDC passera d'abord par un rapprochement avec le Sud. Mais le commerce entre les deux parties de la péninsule est pratiquement inexistant en dehors de Kaesong et ne dépassait pas 1,7 milliards de dollars en 2011. Et les nord-coréens affamés et sous-payés, ne cessent de franchir la frontière clandestinement, à raison de plus de 2000 par an selon le ministère des Affaires étrangères de la République de Corée. Sur place, ils sont accueillis du bout des doigts et doivent de contenter de petits boulots. Car l'idée même d'une réunification que Séoul chiffre désormais à 171 milliards d'euros la seule première année fait peur à de nombreux de sud-coréens qui ne veulent pas perdre leur emploi.

La République de Corée a par conséquent créé un fonds pour financer la réunification

avec le Nord, malgré le fait que cette perspective soit encore très lointaine compte tenu des tensions toujours existantes entre les deux Corée. Au cours d'une réunion présidée par le président Lee Myung-bak lors de sa mandature, son gouvernement a approuvé à l'époque une loi prévoyant la division en deux comptes du fonds de coopération inter-coréenne, l'un pour la promotion de la coopération transfrontalière, l'autre pour le financement de la réunification. Cette loi, qui relève du ministère de l'unification, devra être votée par le Parlement. Le fonds de réunification recevra des subsides publics et des dons privés.

Face à l'ouverture relative de la RPDC et au changement de direction au pouvoir à Pyongyang, Séoul espère un changement et entreverrait même une éventuelle réunification. Kim Jong-un est le nouveau dirigeant de la RPDC. Et depuis son arrivée au pouvoir toute la communauté internationale espère du changement dans le pays, à commencer par une ouverture de ses frontières. Cette ouverture espérée pourrait par exemple permettre à la RPDC de recevoir une aide internationale et résoudre le problème de la famine qui touche sa population.

PARAGRAPHE VI DES FONDAMENTAUX ECONOMIQUES ENCOURAGEANTS

L'économie de la RPDC est une des économies au monde la moins comprise. Les statistiques gouvernementales relatives à l'économie de ce pays ne sont plus fournies depuis 1960. Même si les données relatives à la production étaient révélées, la non-conversion de la monnaie locale et la distorsion des prix des marchandises et matières premières dans une économie planifiée ne permettrait pas de calculer le produit national brut. En fait, ce manque de données publiques actuelles pouvant être utilisées signifie que l'analyse qui est faite de l'économie nord-coréenne à partir de l'extérieur est basée principalement sur des spéculations ou conclusions politiques au lieu de l'être sur des informations actuelles. Malheureusement, plus le domaine de la désinformation est large, plus la possibilité de distorsion et même de désinformation est grande.

L'information qui domine dans la presse occidentale relative à l'économie nord-coréenne est que celle-ci est sur le point de péricliter[259]. Lorsque les commentateurs manquent de données relatives à l'économie de la RPDC, ils tentent souvent de les inventer. Selon eux, il paraît invraisemblable que l'économie nord-coréenne ait pu se relever d'elle-même de la crise économique, financière et énergétique qu'elle a subit dans les années 1990[260]. En fait, bien qu'il soit difficile de quantifier les conséquences

259 Cf. Evan Ramstad. *North Korea Strains Under New Pressures. The Wall Street Journal.* 30 mars 2010. Cf. également Geoffrey Cain. *North Korea's Impending Collapse : 3 Grim Scenarios. Global Post.* 28 septembre 2013. Cf. aussi Doug Bandow. *The Complex Calculus of a North Korean Collapse . The National Interest.* 9 janvier 2014.
260 Cf. Park Soo-bin. *The North Korea Economy : Current Issues and Prospects.* Université de Carleton. Ottawa.

négatives de l'effondrement de l'URSS sur l'économie nord-coréenne, il est acquis que la RPDC fut confrontée soudainement à la perte d'importants marchés d'exportation et à une baisse drastique d'importations de pétrole et de gaz. Ces deux facteurs déclenchèrent des réactions en chaîne dans l'économie nord-coréenne qui désorganisèrent de façon importante celle-ci.

L'aspect le plus dramatique du désastre fut l'effondrement de la production alimentaire. Le manque soudain de pétrole, d'engrais et de machines liées à l'exploitation agricole avec en plus une série de désastres naturels importants de 1995 à 1997, fit que la RPDC passa d'une situation de surplus alimentaire dans les années 1980 à une grave crise alimentaire dans les années 1990. La production de de grains de blé s'abaissa selon l'organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture de 6 millions de tonnes pour les années entre 1985 et 1990 à 3,5 millions de tonnes en 1995 et moins de 3 millions en 1996 et 1997[261]. Les besoins alimentaires pour la population nord-coréenne s'élevant à environ 23 millions d'habitants étaient à l'époque de 5 millions de tonnes. La succession d'événements catastrophiques eu pour conséquence d'obliger la RPDC à demander une aide formelle à la communauté internationale.

Un nombre important de sanctions ont perturbé et perturbent encore la capacité de la RPDC à commercer avec l'étranger et à retrouver une santé économique. En plus du régime de sanctions unilatérales mises en place par les Etats-Unis et leurs alliés dès le début de la guerre froide[262], le pays eut également à subir des sanctions internationales imposées par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies en 2006 (S/RES/1718/2006), 2009 (S/RES/1874/2009) et en 2013 (S/RES/2087/2013). La plupart de ces sanctions sont relatives au domaine de la finance et du commerce, ainsi qu'à l'interdiction faite à des personnes hautement placées de voyager à l'étranger.

Les sanctions financières entravent l'accès au système financier global en ciblant des entités ou des particuliers engagés dans certaines transactions illégales avec ou pour la RPDC. L'intention recherchée est d'empêcher certaines opérations d'avoir lieu, particulièrement celles relatives au programme d'armes nucléaires ou à de présumées activités de blanchiment d'argent. En pratique, les personnes engagées dans d' éventuelles transactions avec la RPDC sont tellement inquiètes d'être concernées par ces sanctions que la majorité d'entre elles évitent même les transactions les plus minimes avec ce pays.

Canada. 2004.

261 Cf. l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que le programme alimentaire mondial, notamment la mission d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire pour la RPDC du 12 novembre 2010, p.10.

262 Pour un résumé des sanctions unilatérales des Etats-Unis contre la RPDC, se référer au Département du Trésor américain, bureau de contrôle des capitaux étrangers. *An Overview with Sanctions with Respect to North Korea.* 6 mai 2011.

Dans l'affaire de la Banco Delta Asia (BDA) par exemple, la suspicion publique de la part du Département du Trésor américain selon laquelle une banque de Macao aurait blanchit de l'argent et distribué des dollars contrefaits pour la RPDC détruisit la réputation de la banque avant même que les autorités locales aient débuté une investigation en bonne et due forme[263]. Un audit indépendant demandé par les autorités locales de Macao à la société Ernst & Young conclu que la banque n'avait pas commise de violations majeures[264], mais le Département du Trésor américain malgré tout mit sur la liste noire la BDA en 2007, ce qui empêcha cette banque d'effectuer des transactions en dollars américains et de maintenir des liens avec des entités américaines, et ce qui eu pour conséquence à deux douzaines de banques (incluant des institutions en Chine, au Japon, en Mongolie, au Vietnam et à Singapour) de rompre leurs liens avec la RPDC de peur de subir le même sort[265]. Des menaces difficiles à cerner mais qui ont bien existé sont celles de nouveau de la part du Département du Trésor américain qui ont eu pour effet la fermeture du compte bancaire pour les échanges commerciaux avec l'extérieur de la RPDC auprès de la banque de Chine[266], et ceci a eu probablement une conséquence indirecte sur les autres banques chinoises qui décidèrent de cesser tout transfert d'argent liquide, à travers la frontière des deux pays, quel que soit la nature de la transaction effectuée[267]. Les sanctions financières dont la RPDC est concernée affectent sa capacité à obtenir des devises étrangères en concluant des opérations de commerce international légitimes ou en essayant d'attirer des investissements étrangers. Le manque de devises étrangères a de graves conséquences sur l'économie nord-coréenne parce qu'il limite l'importation vitale et urgente de pétrole, de produits alimentaires, de machines, de produits médicaux, ayant des conséquences sur le développement du pays et sur la population nord-coréenne en général[268].

Les sanctions économiques contre la RPDC ont plus d'effet que l'on peut imaginer. Bien que les sanctions étaient soi-disant établies pour empêcher Pyongyang d'obtenir de la technologie nucléaire, des missiles et armes, en pratique ces sanctions ont eut pour conséquence de bloquer l'importation par la RPDC de nombreux biens et de la technologie qualifiés d' « usage dual », ce qui signifie que leur utilisation civile pourrait de façon potentielle être adaptée à des fins militaires. Le résultat est que les listes relatives à ces biens et technologie d' « usage dual » interdit l'importation d'équipements, machines et matériaux qui sont en fait essentiels pour le développement d'une économie moderne, empêchant le développement important

263 Cf. *Breaking the Bank . The Economist.* 22 septembre 2005.
264 Cf. *Ernst & Young says Macau -based BDA clean cites minor faults. A*gence de presse russe RIA Novosti.18 avril 2007.
265 Cf. Daniel L. Glaser. *Testimony before the Committee on banking,* Housing and Urban Affairs.. Sénat américain. 12 septembre 2006.
266 Cf. Simon Rabinovitch et Simon Mundy. *China Reduces banking lifeline to North Korea*. *Financial Times.*13 mai 2013.
267 Cf. Simon Rabinovitch. *China's banks rein in support for North Korea. Financial Times.*13 mai 2013.
268 Cf. Rüdiger Frank. *The Political Economy of Sanctions against North Korea . Asian Perspective.* Vol. 30. n°3. 2006, p. 5-36.

d'industries comme l'aéronautique, les télécommunications, les produits chimiques et le secteur de l'information et de la technologie[269]. Dans son livre « *A capitalist in North Korea* », l'homme d'affaires suisse Felix Abt expliqua notamment comment un projet de 20 millions de dollars américains pour renouveler l'usine d'alimentation et de drainage en eau de Pyongyang ne put voir le jour tout simplement parce que l'investisseur koweïtien s'inquiétait du fait que l'importation du logiciel nécessaire pourrait entrer dans le cadre des sanctions américaines contre la RPDC liées à l'utilisation d'un bien à « usage dual »[270]. Felix Abt évoque par la suite dans son livre le fait que sa compagnie pharmaceutique n'ait pas pu importer de produits chimiques en RPDC pour un projet médical dans les provinces de ce pays à cause des sanctions des Nations-Unies[271].

A cause de ces nombreux obstacles, la presse internationale en a conclu que la RPDC est un des pays les plus pauvres dans le monde[272]. Mais elle en a aussi conclu que la misère dans ce pays est presque entièrement le résultat d'une mauvaise gestion systématique[273] et que la situation empirera tant qu'il refuse de mettre en œuvre des réformes libérales.

Lorsque de rares statistiques sur la RPDC sont mentionnées dans la presse occidentale, elles proviennent généralement d' estimations trouvées dans des sources secondaires plutôt que trouvées dans des sources principales provenant de chiffres du gouvernement de ce pays. Les sources secondaires sont des estimations et la plupart proviennent de la *Bank of Korea* de la République de Corée et de l'Agence de renseignements américaine la CIA (*Central Intelligence Agency*)[274]. Il y a cependant un certain nombre de raisons qui permettent de comprendre pourquoi ces chiffres ne sont pas utilisables en tant que preuves.

Premièrement, les chiffres sont ambigus. Les chiffres de la CIA montrent que la RPDC est un pays relativement pauvre en se basant sur le produit national brut par habitant, reléguant celui-ci parmi le groupe de pays les plus pauvres se trouvant principalement en Afrique[275]. Mais si l'on considère le produit national brut par lui-même, la RPDC se trouve placée dans une situation moyenne au niveau mondial, qui est relativement satisfaisante[276] qui ne correspond pas à ce que l'on attend d'un pays qui est censé être l' « un des plus pauvres du monde ». Deuxièmement, ces chiffres ne

269 *Ibid.*
270 Cf. Chad O'Caroll. *How Sanctions Stop Legitimate North Korean Trade. NK News.* 18 février 2013.
271 *Ibid.*
272Cf. Michelle A Vu. *Living conditions in North Korea very bad. Christian Today.* 31 mars 2009. Cf. également Harry de Queteville. *Enjoy your stay ... at North Korean Embassy . Telegraph.* 5 avril 2008.
273Cf. *Where the sun sinks in the east . The Economist*. 11 août 2012. Cf. également Nicholas Eberstadt, *The economics of state failure in North Korea* . American Enterprise Institute. 23 mai 2012.
274Cf. Mika Marumoto. *Project Report : Democratic People's Republic of Korea Economic Statistics.*.Avril-décembre 2008.
275 Cf. *North Korea.* The World Factbook. United States Central Intelligence Agency.
276 *Ibid.*

peuvent pas être comparés avec des chiffres d'autres pays pour des raisons méthodologiques. La *Bank of Korea* et la CIA l'admettent et beaucoup de commentateurs semblent ignorer ce problème lorsqu'ils utilisent ces chiffres. Troisièmement, les deux institutions admettent qu'ils n'ont pas assez de données pour pouvoir fournir des estimations fiables. Quatrièmement, ces chiffres ne peuvent pas de façon précise refléter les différences fondamentales qui existent entre des économies capitalistes et socialistes. Cinquièmement, il y a de fortes chances que ces chiffres aient été manipulés pour des raisons politiques. Selon Marcus Noland, vice-président exécutif et directeur d'études à l'Institut Peterson spécialisé dans l'économie internationale, le procédé d'estimation du produit national brut de la RPDC par la *Bank of Korea* n'est pas particulièrement transparent et cette institution paraît être vulnérable à la politisation. En 2000, la banque centrale a différé la publication des chiffres du produit national brut jusqu'à une semaine avant le sommet historique entre le président sud-coréen Kim Dae-jung et le dirigeant nord-coréen Kim Jong-il. Ces chiffres ont montré une extraordinaire accélération du taux de croissance nord-coréen qui monta jusqu'à 7 %, ce qui n'avait jamais été enregistré auparavant ni par la suite. Lors de la mandature de l'ancien président sud-coréen Lee Myung-bak, les chiffres de la banque centrale sud-coréenne montrent que la croissance nord-coréenne est presque nulle[277]. Quant aux chiffres de la CIA, ils font remarquer de façon très artificielle une stagnation du développement économique nord-coréen en précisant que chaque année le produit national brut est de l'ordre de 10 milliards de dollars[278].

Il est ainsi très difficile de ne pas douter des chiffres provenant de sources secondaires. C'est pour cela que l'auteur Noland a surnommé l'économie nord-coréenne comme étant un « trou noir » et qu'il faut prendre avec précaution les chiffres relatifs à l'économie de la RPDC lorsqu'ils apparaissent avec des décimales[279]. Rüdiger Frank, économiste et responsable du département des études d'Asie de l'Est à l'université de Vienne déclare : trop souvent, les chiffres de la *Bank of Korea* de Séoul ou ceux publiés par la CIA paraissent être un curieux produit du mécanisme de marché. Si l'on insiste à chercher des chiffres relatifs à l'économie nord-coréenne, on les trouvera bien quelque part. Mais il faut savoir qu'il est difficile de se baser sur des statistiques vraiment fiables même dans les économies capitalistes qui produisent des données avec une relative bonne transparence. Quant est-il alors de la recherche de données chiffrées qui sont collectées dans une économie qui n'a pas de monnaie convertible et qui considère la moindre information comme étant un secret d'Etat ?

La production alimentaire est l'un des rares domaines dans lequel les statistiques apportées sont relativement fiables. Lorsque la RPDC demanda pour la première fois une aide alimentaire en 1990, elle accepta de coopérer avec les inspecteurs de

277 Cf. Marcus Noland. *The Black Hole of North Korea .Foreign Policy* (magazine en ligne).7 mars 2012.
278 Cf. Marumoto, *supra note* 20, page 48.
279 Cf. *Marcus* Noland, *supra note, page* 23.

l'organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture et avec ceux du programme alimentaire mondial en procédant à une évaluation annuelle systématique rendue sous forme de rapport à ces organismes. Ces rapports sont loin d'être parfaits mais il sont nettement plus fiables que ceux fournis auparavant. Il y a sûrement des erreurs dans ces rapports mais les méthodes utilisées plus perfectionnées pour évaluer la production alimentaire et la coopération accrue du gouvernement nord-coréen permettent de travailler sur des bases plus solides. De plus, depuis 2011, l'équipe d'évaluation contient des personnes parlant le coréen et cette équipe a le droit depuis peu de pouvoir recueillir des échantillons de récoltes à des endroits déterminés pour comparer les résultats avec ceux provenant du gouvernement nord-coréen[280]. L'évaluation systématique des deux institutions dans le domaine alimentaire permet un meilleur suivi dans l'évolution de la production nord-coréenne et prouve que le rendement agricole s'améliore d'années en années vers l'auto-suffisance même si la malnutrition n'a pas été complètement éradiquée.

Le commerce est également un autre domaine dans lequel de solides statistiques existent. La RPDC ne publie pas le montant de ses échanges commerciaux mais les informations peuvent être trouvées par l'intermédiaire de ses partenaires commerciaux[281]. Cependant cette dépendance statistique pose problème car les autorités douanières sont parfois à l'origine d'erreurs majeures et se trompent de statistiques pensant que les statistiques de la RPDC sont celles de la République de Corée et vice-versa[282]. Il faut noter également que les sanctions envers Pyongyang incitent celle-ci à cacher une partie substantielle de son commerce avec l'étranger et qu'un montant considérable de contrebande peut ne pas être sous le contrôle de l'Etat nord-coréen, ce qui signifie que les données officielles sont sous-évaluées par rapport au réel montant du commerce effectué par les personnes morales et physiques nord-coréennes.

La consultante en développement Mika Marumoto s'est intéressée aux statistiques économiques de la RPDC et considère que les références les plus fiables concernant l'économie nord-coréenne sont la direction du commerce du Fonds Monétaire International (FMI), les statistiques des Nations-Unies ainsi que la *Korea Trade and Investment Promotion Agency* (KOTRA) qui est une organisation sud-coréenne[283]. Le problème existant réside selon cet auteur dans le fait que les chiffres avancés par ces organismes varient entre eux, cette divergence étant liée au nombre de pays couverts par ceux-ci, et parce que ces derniers ont une approche plus ou moins conservatrice dans l'évaluation de ces chiffres, surtout la KOTRA qui ignore le commerce entre la

280 Cf. Randall Ireson. *The State of North Korean Farming :* New information from the UN Crop Assessment Report. *38 North, Washington D.C. :* Institut américano-sud-coréen. Université John Hopkins, 18 décembre 2013.
281 Cf. Marumoto, *supra note* 20, pages 58-63.
282 *Ibid.*
283Cf. Marumoto, *supra note* 20, pages 58-63.

RPDC et l'Amérique latine[284].

Un autre aspect de la question du commerce nord-coréen qui mérite l'attention est le fait que Séoul ne considère pas le commerce qu'elle effectue avec Pyongyang comme étant du « commerce international »[285]. En effet, ni le gouvernement du Sud ni celui du Nord ne considère l'autre comme étant un pays lorsqu'il s'agit d'économie. Leurs données commerciales se situent dans la catégorie «inter-coréenne ». Les statistiques d'organisations internationales comme le FMI ou les Nations-Unies ne peuvent refléter cette subtilité et le plus souvent considèrent que ce commerce bilatéral n'existe pas, alors que Séoul est le deuxième partenaire commercial de Pyongyang après Pékin. Quant à la KOTRA, elle ne prend pas en compte le commerce inter-coréen dans le cadre de données relatives au commerce international. Il faut alors se référer au ministère de l'unification sud-coréen et à ses données précises. Toutefois, ce ministère inclut dans la section « commerce » avec la RPDC des transactions qui sont considérées comme « non commerciales », comme l'aide humanitaire, des projets sociaux et culturels[286]. Ce ministère inclut également les importations et exportations du complexe industriel de la zone économique sud-coréenne de Kaesong qui se trouve en RPDC. Les données de ce ministère sont donc surévaluées.

Il est important de noter aussi que Pyongyang est moins dépendante que Séoul ne le pensait du commerce inter-coréen en tant que source de devises étrangères. Lorsque les conservateurs sont arrivés au pouvoir en 2008 en République de Corée ils décidèrent de mettre la pression sur la RPDC en utilisant le commerce inter-coréen pour contrôler ce pays. Cette démarche ne fut pas couronnée de succès et Pyongyang se tourna vers Pékin pour son approvisionnement, reléguant le commerce entre les deux Corée à un niveau nettement inférieur à celui entre la Chine et la RPDC. Au lieu d'accroître l'influence de Séoul sur Pyongyang, la confrontation entre les deux entités coréennes réduisit celle-ci, anéantissant dix années de rapprochement et de développement de la confiance entre les deux capitales. La politisation du commerce inter-coréen par Séoul a eu pour conséquence un rapprochement entre Pékin et Pyongyang et le commerce entre ces deux pays a augmenté de façon drastique. Un commentateur en a conclu que la République de Corée a « perdu le Nord » pour la Chine[287]. De façon similaire Tokyo a perdu de son influence envers la RPDC quand il a bannit toutes les importations en provenance de ce pays et ensuite toutes les exportations du Japon vers celui-ci pour exprimer son désaccord relatif aux tests nucléaires nord-coréens de 2006 et de 2009[288]. La RPDC n'a plus rien à perdre et a continué ses tests nucléaires en 2013, malgré les pressions japonaises qui sont devenues de moins en moins importantes, voire inutiles.

284*Ibid.*
285*Ibid.,* page*s* 67-69.
286*Ibid.*
287 Cf. Aldan Foster-Carter. *South Korea has lost the North to China . Financial Times.* 20 février 2014.
288 Cf. The National Committee on North Korea, DPRK-Japan Relations : A Historical Overview. 1er décembre 2011.

La RPDC est proche de l'auto-suffisance alimentaire, son économie et son commerce se développant de plus en plus. Il est possible à présent d'analyser les sources originelles de la RPDC elle-même, notamment le budget annuel publié par l'Assemblée Populaire Suprême. Ces données sont les plus importantes si l'on veut analyser l'état de l'économie nord-coréenne si l'on recherche des statistiques valables officielles et publiques. Les dernières font état d'une croissance économique à doubles chiffres. Si ces données sont correctes, le changement économique serait extraordinaire, au regard de la crise subie par ce pays en 1990 et des sanctions incessantes dont les Etats-Unis sont à l'origine. Avant de tenter de tirer des conclusions hâtives, il est nécessaire d'examiner la véracité de ces chiffres. Certains critiquent ceux-ci qui ne seraient pas complets et qui comporteraient uniquement des chiffres relatifs[289], reflétant la propagande du parti au pouvoir. Mais selon Rüdiger Krank, qui a vécu longtemps dans l'ex-RDA et en URSS avant la fin de la guerre froide, ces chiffres sont le reflet de la performance de l'économie du pays[290].

L'année 2009 est une année de mystère pour la RPDC sur le plan économique. La *Bank of Korea* a considéré en 2009 que le taux de croissance nord-coréen s'est abaissé de +3.1% à -0.9% et l'Assemblée Populaire Suprême nord-coréenne a présenté au même moment des chiffres bien différents de +6% à +7%. Il existe un nombre important de faits qui peuvent prouver quels sont les véritables taux. Premièrement, les prix du pétrole et des produits alimentaires ont baissé drastiquement sur le marché mondial, à cause de la crise financière de 2009, ce qui rendit les importations de ces deux produits plus abordables pour la RPDC. Deuxièmement, les sanctions commerciales et financières de l'ONU ont été renforcées contre ce pays en 2009 suite à un nouveau test nucléaire mais sans conséquences majeures car la RPDC est déjà sous embargo depuis longtemps. Troisièmement, l'hiver 2009 /2010 a été particulièrement long, affectant l'agriculture du pays mais l'organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture concernant les récoltes n'a rendu aucun rapport pour l'année 2009 mais uniquement pour l'année 2010. Quatrièmement, il y a eu le 30 novembre 2009 une réévaluation majeure de la monnaie nord-coréenne ce qui eut pour effet de donner un pouvoir d'achat plus important aux classes moyennes.
Comment est-il possible de justifier une baisse de la croissance économique basée sur ces événements ? Selon la *Bank of Korea*, la baisse de la croissance de 2009 est due à une baisse de la production agricole à cause d'un hiver particulièrement froid et à un manque de matières premières et d'électricité[291]. Mais il est possible de remettre en question ces déductions. En effet, concernant le secteur agricole, les images satellites qui permettent un aperçu du rendement agricole ont leurs propres limites. Par ailleurs, la baisse du prix du pétrole sur le marché mondial suggère plutôt une hausse dans le domaine agricole grâce à une baisse du prix du pétrole et des engrais. Encore,

289 Cf. Aldan Foster-Carter. *Budget Blanks and Blues, 38 North.* Washington D.C. : Institut américano-coréen, Université John Hopkins. 26 juin 2012.
290 Cf Frank, *supra note* 1.
291 Cf. *Gross Domestic Product of North Korea in 2009.* Bank of Korea.

l'organisation pour l'alimentation et l'agriculture mondiale des Nations-Unies n'a pas pu se rendre en 2009 en RPDC pour y effectuer ses enquêtes ; elle s'est fiée aux sources de la *Bank of Korea*. Une fois de plus, les chiffres avancés ne sont pas vérifiables. Concernant les importations, il est difficile d'imaginer que les sanctions de 2009 aient endommagé l'économie, la RPDC ayant trouvé des moyens pour contourner celles-ci[292]. Et pour la réévaluation de la monnaie locale, l'effet de surprise est arrivé trop tard pour avoir eu des conséquences sur les chiffres de 2009 concernant l'économie en général.

Il faut se demander dans quelle mesure la *Bank of Korea* est influencée par le climat politique local à Séoul. Cela ne serait pas la première fois que cette banque fait l'objet de telles suspicions. Les statistiques de la banque pour 2009 ont été publiés en 2010, quand les relations inter-coréennes étaient à leur plus bas niveau depuis la fin de la guerre froide. Les relations entre les deux pays avaient déjà commencé à se détériorer avec l'arrivée au pouvoir du président Lee Myung-bak en 2008.

Trop peu d'informations sont disponibles pour comprendre l'énigme de 2009. Il y a cependant assez d'informations pour penser que l'économie nord-coréenne a continué à augmenter en se basant sur les données de l'Assemblée Populaire Suprême de la RPDC plutôt que sur les données relatives de la *Bank of Korea.* L'agriculture a pu souffrir du mauvais temps, mais a bénéficié de la baisse du prix du pétrole. La réforme monétaire fut mise en place trop tard pour avoir des conséquences sur les chiffres de 2009. Les nouvelles sanctions n'eurent pas de conséquences majeures sur l'économie de la RPDC. Le commerce extérieur ne baissa pas autant que prévu grâce à la baisse du prix des produits alimentaires et du prix du pétrole. Quoiqu'il en soit, si le commerce extérieur de la RPDC avait eu comme conséquence une récession économique de ce pays, il aurait été difficile de comprendre pourquoi la *Bank of Korea* aurait continué à considérer l'économie de ce pays en récession en 2009 et avec une croissance médiocre en 2010 et 2011, alors que le commerce extérieur était en forte hausse. Rien ne démontre qu'il faut suivre les analyses pessimistes de cette banque, dont on soupçonne qu'elle aurait pu être utilisée à des fins de politique intérieure. Si les chiffres de l'Assemblée populaire suprême nord-coréenne sont véridiques, et que les chiffres de l'année 2010 et 2011 sont les bons, on peut considérer que le taux de croissance de la RPDC durant ces années a été l'un des plus élevés et rapide au monde.

La théorie de l' «effondrement imminent de la RPDC » est un mythe curieux et tenace. Il est lié à de la spéculation, parfois aggravée par la désinformation, le manque d'information, ou à des pensées irréalistes provenant de la presse occidentale et sud-coréenne. Au contraire, des indicateurs solides concernant le domaine de l'alimentaire et le commerce nord-coréen montrent que la RPDC est en voie de

292 Cf. Patrick Worsnip, *North Korean maneuvers to evade U.N. sanctions : experts.* Reuters. 18 novembre 2009.

redressement malgré les très grandes difficultés auxquelles elle a dû faire face depuis les années 1990. Les preuves accumulées prouvent que les chiffres positifs liés à la croissance nord-coréenne et déclarés par Pyongyang sont plus plausibles que les estimations pessimistes en provenance de Séoul. Des changements en RPDC ont été tellement flagrants qu'ils peuvent être observés par satellite[293], comme la construction de nouveaux logements, centres médicaux, parcs d'attraction, infrastructures.

En fait, la question aujourd'hui n'est pas de savoir si la RPDC va changer mais si elle va pouvoir supporter et accompagner ces changements à long terme en étant assez solide. Elle a cependant d'importantes réserves de minéraux encore non exploités. Le pays est surnommé « la mine d'or »[294]. Toutefois, ce n'est pas la présence de ces minéraux qui est capitale mais plutôt la capacité aux Etats qui en sont dotés de pouvoir les extraire, et les commercialiser. Les mines existantes en RPDC fonctionnent à 30 pour cent de leur capacité à cause d'un manque de capital, de l'existence de vieilles infrastructures et de coupures de courant. Pyongyang semble intéressée à exploiter ces ressources dans le cadre de *joint-ventures*, mais les compagnies étrangères s'inquiètent des garanties juridiques et de l'environnement général dans lesquelles elles peuvent investir dans ce pays.

Le gouvernement nord-coréen semble répondre favorablement à ces nouveaux défis. Il a décidé de coopérer avec Moscou et Séoul dans le cadre de la mise en oeuvre d'un projet qui relierait l'Extrême-Orient russe à la péninsule coréenne en construisant des voies ferrées, gazoducs et lignes électriques à très haute tension, la construction des voies ferrées permettant de relier Séoul à l'Europe via Pyongyang et Moscou en seulement 14 jours au lieu de 45 par fret maritime.

Le gouvernement a également pris des mesures pour satisfaire les demandes des investisseurs en créant des zones économiques spéciales (ZES), copiées sur les modèles chinois et vietnamien dans lesquelles existe un cadre juridique et fiscal avantageux pour attirer les investissements étrangers.

Au regard de tout ce qui a été présenté et analysé, il paraît inutile d'insister sur le fait que la RPDC est proche de la faillite économique. Cette faillite aurait pu exister il y a vingt ans mais plus maintenant. Il paraît également inutile de continuer à étrangler la population coréenne par diverses sanctions et par un isolement diplomatique, ces mesures n'ayant aboutit à aucun résultat concret et seront de moins en moins efficaces grâce au développement encore plus important de l'économie nord-coréenne. Ces mesures par ailleurs ne contribuent pas à la paix et à la sécurité internationale. La marginalisation n'a pas « pacifié » le pays mais a contribué à radicaliser sa situation. Plus on isole la RPDC, plus elle voudra développer ses propres capacités d'auto-

293 Cf. Curtis Melvin, *North Korea's construction boom* . North Korean Economy watch. 21 mai 2009.
294 Cf. Leonid A. Petrov. *Rare Earth Metals : Pyongyang's New Trump Card. The Montreal Review.* Août 2010.

défense et programmes de recherche nucléaire et balistique. L'insertion de la RPDC dans la communauté internationale permettrait à celle-ci de changer ses priorités politiques. La RPDC agit comme tout autre autre pays lorsqu'elle donne la priorité à sa sécurité et à sa prospérité, et est loin d'être le pays tant décrié sur la scène internationale. Pyongyang insiste sur le fait qu'elle a le droit à l'auto-détermination et qu'elle a réussi à maintenir son indépendance sans s'effondrer face aux grandes puissances. Il faut cesser la ségrégation envers la RPDC et l'inviter à rejoindre la communauté internationale en lui donnant des garanties raisonnables de sécurité et en l'intégrant dans le commerce international où tous les acteurs ont leur place. Il ne s'agit pas de « récompenser » ce pays, mais d'opter pour une politique qui sert au mieux la paix internationale.

PARAGRAPHE VII UN PROJET DE TRAITE DE PAIX EN COREE EST POSSIBLE ET NECESSAIRE

Le 27 juillet 1953 après trois ans et des millions de morts les combats de la guerre de Corée prirent fin avec la conclusion d'un simple accord d'armistice. Aucun traité de paix n'a été signé depuis et la péninsule coréenne est donc techniquement en état de guerre depuis 1953. Après 1953, les Etats-Unis ont apporté leur soutien aux régimes militaires en République de Corée faisant obstacle au développement de la démocratie et de la souveraineté de Séoul. Aujourd'hui, l'armée américaine maintient 28 500 soldats dans la péninsule coréenne et conservera le contrôle opérationnel des forces armées sud-coréennes en temps de guerre au moins jusqu'en 2015.

La guerre froide est terminée mais un conflit peut toujours éclater dans la péninsule coréenne en raison de la politique hostile menée par les Etats-Unis à l'égard de la RPDC et des exercices militaires visant constamment Pyongyang. Le 19 septembre 2005 au cours des pourparlers sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne, les deux Corée, les Etats-Unis, la République populaire de Chine, le Japon et la Fédération de Russie ont publié une déclaration affirmant la nécessité de conclure un traité de paix et d'établir une structure de paix dans la péninsule. La RPDC souhaite la conclusion d'un tel traité depuis des années.

Prenant aux mots ces six pays, des spécialistes et des juristes sud-coréens ont rédigé en 2008 un projet de traité de paix en Corée. Il s'agit d'une démarche concrète proposant des objectifs atteignables pour peu bien sûr que toutes les parties aient la volonté sincère de parvenir à la paix. Si un tel traité est signé, si les Etats-Unis renoncent à mener une politique hostile envers la RPDC, si des relations normales s'instaurent entre la RPDC et les Etats-Unis, la réunification de la Corée ira de l'avant et la paix sera mieux garantie en Asie du Nord-Est et dans le monde.

L'organisation civique sud-coréenne Solidarité pour la paix et la réunification de la Corée (Solidarity for peace and reunification of Korea, SPARK), qui s'attache à faire connaître ce projet de traité a lancé une pétition qui sera transmise aux quatre gouvernements concernés. L'Association d'amitié franco-coréenne a publié et traduit le projet de traité de paix de l'anglais en français ainsi résumé :

La République de Corée, la République Populaire Démocratique de Corée, les Etats-Unis et le République Populaire de Chine désignées comme étant les parties contractantes, ont conclu un traité de paix en vue de mettre fin à l'état d'armistice qui dure depuis plus d'un demi-siècle, d'empêcher une nouvelle guerre et de garantir une paix permanente dans la péninsule coréenne, conformément à l'accord d'armistice signé par les Nations-Unies, la République Populaire Démocratique de Corée et la Chine populaire.

Le présent traité aidera le peuple coréen qui a si longtemps souffert d'être séparé de force par les puissances étrangères à agir en tant qu'une seule nation pour réunifier pacifiquement le pays divisé et les parties contractantes s'engageront à contribuer à la paix et à la sécurité en Asie du Nord-Est et à la paix mondiale.

Le peule coréen a droit à son indépendance, à sa souveraineté, et à son intégrité territoriale, ainsi que le droit à sa réunification que les Etats-Unis et la Chine doivent respecter. Les parties contractantes confirment que la guerre de Corée prend fin dès l'entrée en vigueur du présent traité par l'annulation de l'accord d'armistice, cette entrée en vigueur obligera les Etats-Unis à dissoudre le commandement des Nations-Unies auquel est confiée la mission de faire respecter le cessez-le-feu au sud de la démarcation militaire.

Dans les trois années suivant l'entrée en vigueur du présent traité de paix, toutes les forces militaires étrangères basées en République de Corée se retireront de ce pays. Il sera vérifié si en RPDC aucune force militaire étrangère ne soit présente.

Les deux Corée s'abstiendront de soulever des questions politiques et juridiques au niveau national ou international en se référant aux dommages causés aux ressources humaines et matérielles au cours de la guerre et pendant l'armistice et feront tout leur possible pour trouver une solution aux problèmes humanitaires survenus au cours de la guerre de Corée et pendant le cessez-le-feu.

La RPDC et les Etats-Unis mettront fin à leur relation hostile et établiront des relations diplomatiques. Ils abrogeront les lois nationales qui désignent l'autre pays comme un pays ennemi et s'abstiendront de recourir ou de menacer de recourir à tout type de force contre l'autre partie. Ils reconnaîtront et respecteront la souveraineté de l'autre partie et ne s'ingéreront pas dans les affaires intérieures de l'autre pays. Ils

respecteront les déclarations communes des pourparlers à six concernant la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Conformément au principe action pour action, la RPDC démantèlera ses armes nucléaires en même temps que les Etats-Unis procéderont au retrait de leurs forces militaires stationnées en République de Corée. La RPDC et les Etats-Unis régleront leurs différends par le dialogue et la négociation sur la base de l'égalité et de la justice.

Le Sud et le Nord mettront fin à leurs relations hostiles et reconnaîtront et respecteront le système de l'autre partie. Ils n'entreprendront aucune action visant à détruire et renverser l'autre partie et abrogeront les lois désignant l'autre comme partie ennemie. Ils résoudront pacifiquement entre eux leurs différends par le dialogue et la négociation.

Jusqu'au passage à la réunification, les délimitations des zones terrestres, maritimes et aériennes entre les deux Corée constitueront des limites et zones de non-agression provisoires. La zone terrestre sera fixée le long de la ligne de démarcation militaire tel que stipulé dans l'accord d'armistice. La zone maritime sera déterminée en fonction du respect mutuel des deux parties et du droit maritime international. La zone aérienne sera fixée au-dessus des limites terrestres et maritimes au sein desquelles le Sud et le Nord de la Corée ont jusqu'à présent exercé leurs juridictions respectives.

Les deux Corée ne concluront pas d'alliances militaires et se retireront des alliances jusqu'à présent existantes. Dans le futur, aucune force militaire étrangère ne pourra s'installer sur la péninsule. Elles parviendront à la réunification de la péninsule par la voie d'un accord mutuel de façon indépendante et pacifique.

Pour éliminer un éventuel éclatement d'une guerre, les deux Corée et les Etats-Unis transformeront la zone démilitarisée en zone de paix, sans installation de matériel ou de personnel militaire. Le passage des civils dans la zone sera garantie. La zone de paix sera contrôlée conjointement par les deux Corée. Les deux Corée établiront une zone de paix et des aires de pêche communes en mer de l'Ouest et en assureront conjointement le contrôle.

Les deux Corée ne mèneront aucun exercice militaire combiné ni entraînement avec des forces militaires étrangères dans la péninsule. Des mesures de confiance dans le domaine militaire seront instaurées afin d'éviter tout affrontement armé accidentel. Les deux parties mettront en vigueur des mesures de désarmement mutuel et ne déploieront pas d'armes nucléaires.

Les parties contractantes créeront et feront fonctionner une commission militaire mixte pour l'application du traité de paix. Une commission conjointe Sud-Nord pour

le contrôle de la paix sera établie pour appliquer le présent traité. Une équipe internationale de surveillance de la paix sera établie pour superviser la mise en œuvre du présent traité et arbitrer les divergences d'avis entre les pays concernés. Le présent traité restera en vigueur jusqu'à la réunification complète de la Corée.

SECTION II LA REUNIFICATION SELON LES TERMES DE LA RPDC ET DE LA REPUBLIQUE DE COREE

PARAGRAPHE I LES INITIATIVES DE KIM IL SUNG ET LES DECLARATIONS DE KIM JONG IL ET DE KIM JONG UN

A) LES INITIATIVES DE KIM IL SUNG

Les trois principes de la réunification de la patrie :

Le 3 mai et le 3 novembre 1972 se sont tenus à Pyongyang des pourparlers politiques de haut niveau entre le Nord et le Sud qui ont inspiré Kim Il-sung.

Des délégués sud-coréens se sont déplacés à Pyongyang pour discuter de la réunification. Kim Il-sung a toujours été prêt à rencontrer les représentants de tous les partis, de toutes les organisations sociales ainsi que des personnalités de la République de Corée.

Selon Kim Il-sung, la réunification doit s'effectuer rapidement sinon la Corée divisée tombera sous le coup des grandes puissances. Plus longtemps la division de la nation durera, plus les différences culturelles, linguistiques et modes de vie s'accentueront. Une Corée réunifiée sera une grande puissance que personne n'osera attaquer. Il est nécessaire de définir les principes fondamentaux qui peuvent être à la base de la solution de la réunification.

Il faut résoudre le problème de la réunification en toute indépendance selon le principe de l'auto-détermination nationale. Il faut se méfier des grandes puissances qui cherchent à régner en divisant la nation et ne tolérer aucune ingérence étrangère dans les affaires de la Corée, notamment américaine et japonaise, aucune servilité. Une société démocratique conforme aux intérêts de la nation coréenne et non de type soviétique ni américaine doit pouvoir se développer, notamment en collectivisant les terres avant d'industrialiser le pays dans le cadre de coopératives. L'économie nationale non plus ne doit être sujette à à d'autres pays. Et il faut nouer des relations

commerciales avec d'autres pays en adhérant au principe de la protection de l'économie nationale et celui de l'égalité complète. Naguère, la servilité entre les grandes puissances s'est particulièrement manifestée dans le domaine de la littérature et des arts et elle a été combattue sans merci afin que le peuple apprenne à aimer son pays par des œuvres nationales.

Il faut promouvoir une grande union nationale en transcendant les différences d'idéologie, d'idéal et de régime en rétablissant l'unité de la nation divisée par la force extérieure et en réalisant la souveraineté nationale. Pour accéder à une grande union nationale, le Nord et le Sud doivent mettre de côté leur idéologie et leur régime et cesser de pratiquer une hostilité entre eux. Ils doivent chercher ensemble des points communs, notamment dans le partage de la notion de souveraineté, d'indépendance, de capacité d'auto-défense. Pour réaliser une grande union nationale, il est important de dissiper les malentendus et la méfiance entre le Nord et le Sud, qui doivent se rencontrer fréquemment et dialoguer en toute liberté. La République de Corée doit clairement préciser qu'elle n'est pas dépendante des Etats-Unis et du Japon et la RPDC doit insister sur le fait qu'elle ne souhaite pas envahir le Sud. Il est important de mettre un terme aux critiques et aux attaques qui ont cours entre le Nord et le Sud pour aboutir au respect mutuel, à la collaboration et à l'union. La collaboration économique est importante pour éviter l'importation de capitaux étrangers. Le Nord et le Sud doivent partager la même orientation dans le domaine des relations extérieures. Le fait d'être partisan du communisme, du nationalisme ou du capitalisme ne doit pas faire obstacle à à la réalisation de l'union nationale. Les capitalistes sud-coréens seront protégés car ils sont nationalistes.

La réunification de la patrie doit être réalisée par la voie pacifique en excluant tout recours à la force des armes car la Corée est une nation homogène. Aucune barrière ne doit séparer les gens de la même planète selon le président américain Nixon. Les Etats-Unis devraient donc faire disparaître la ligne de démarcation militaire qui traverse la Corée en son milieu. Il faut réduire les effectifs militaires du Nord et du Sud pour aboutir à la détente et éviter la guerre et faire en sorte que les deux parties n'aient pas recours à la force des armes, la ligne de démarcation militaire devenant alors inutile. Il ne faut pas que l'auto-défense de chaque pays serve à créer des conflits entre eux mais doit aider la Corée à se défendre contre l'agression étrangère.

Les trois principes qui consistent à réunifier la nation coréenne en toute indépendance, sans aucune ingérence étrangère, à promouvoir une grande union nationale en surmontant les différences d'idéologies, et de régime et à réunifier la patrie par la voie pacifique , sans recourir à la force des armes, constituent le point de départ et la base de la solution du problème de la réunification. Pour que cette dernière soit effective, il faut promouvoir les négociations politiques, les contacts fréquents et le dialogue Nord-Sud pour aboutir à une compréhension mutuelle, à

l'unité et à la cohésion. Un comité Nord-Sud conjoint sera créé pour coordonner le dialogue. Le programme de réunification dont le Nord et le Sud ont établi sera rendu public, ce qui permettra aux peuples du monde entier de réaliser que la nation coréenne est une grande nation et qu'aucune puissance étrangère ne peut la maintenir divisée.

Le projet de fondation d'une république confédérale démocratique de Koryo :

La voie la plus rationnelle et la plus réaliste qui soit pour réunifier la patrie en toute indépendance, dans la paix et selon le principe de la grande union nationale , consiste à unir le Nord et le Sud en un Etat confédéral, en conservant tels quels leurs idéologies et leurs régimes respectifs. Il faut s'abstenir de considérer comme absolus l'idéologie et le régime d'une seule partie pour éviter d'approfondir la partition. Il est possible que des gens aux idées différentes vivent ensemble dans un pays et que des régimes sociaux différents coexistent dans un pays unifié.

Dans la république confédérale serait formé un gouvernement national unifié auquel le Nord et le Sud prendraient part sur un pied d'égalité sous lequel, investies des mêmes droits et des mêmes devoirs, les deux parties appliqueraient respectivement une autonomie régionale à condition que chacune d'elles reconnaisse et admette l'idéologie et le régime de l'autre.

Une assemblée confédérale nationale suprême serait créée, composée d'un nombre égal de représentants du Nord et du Sud et d'un nombre approprié de représentants des compatriotes résidant à l'étranger. Cette assemblée créerait un comité permanent confédéral dont la mission serait de diriger les gouvernements régionaux du Nord et du Sud et de contrôler l'ensemble des activités de l'Etat confédéral.

L'assemblée confédérale et le comité permanent fédéral en tant que gouvernement unifié de l'Etat confédéral devraient délibérer selon des principes équitables des problèmes concernant la politique, la défense nationale, les relations extérieures, ainsi que des autres problèmes communs touchant aux intérêts généraux du pays.

De même, ils devraient travailler au développement unifié du pays et réaliser l'union et la collaboration entre le Nord et le Sud dans tous les domaines. Le gouvernement unifié de l'Etat confédéral devrait respecter les régimes sociaux et les avis des organisations administratives des partis, des groupes et de toutes les couches sociales du Nord et du Sud, et empêcher qu'une partie impose sa volonté à l'autre.

Sous la direction du gouvernement confédéral, les gouvernements régionaux du Nord et du Sud pratiqueraient une politique indépendante dans la mesure où elle correspondrait aux intérêts fondamentaux et aux exigences de toute la nation, et

chercheraient à réduire les différences entre le Nord et le Sud dans tous les domaines ainsi qu'à réaliser le développement unifié du pays.

L'Etat confédéral prendrait le nom de République Confédérale Démocratique de Koryo (RCDK) pour ressusciter l'appellation d'un Etat unifié ayant autrefois existé en Corée et pour traduire l'idéal politique commun du Nord et du Sud qui aspirent tous deux à la démocratie.

La RCDK serait un Etat neutre et pratiquerait une politique indépendante dans tous les domaines de ses activités d'Etat. Elle serait un Etat souverain non-aligné. La RCDK devrait pratiquer la démocratie dans toutes les régions du pays et dans tous les domaines de la vie sociale et chercher à réaliser une large union nationale. Elle garantirait les libertés et les droits du peuple.

L'Etat confédéral assurerait la constitution et les libres activités des partis politiques et des organisations sociales, les libertés de religion, de parole, de la presse, de réunion et de manifestation. Il garantirait à la population le droit de voyager librement à travers le pays et de mener en toute liberté ses activités politiques, économiques et culturelles dans n'importe quelle région de la fédération. Le gouvernement fédéral devrait pratiquer une politique équitable afin de garantir les intérêts des deux zones et la grande union nationale.

La RCDK devrait permettre le développement économique des deux zones et assurer le développement indépendant de l'économie nationale. La collaboration et les échanges économiques entre le Nord et le Sud auraient pour condition préalable la reconnaissance des systèmes économiques différents existant dans les deux zones et des formes de propriété qui existent au Nord comme au Sud. L'Etat confédéral coordonnerait efficacement les activités économiques de toutes les unités productives en fonction des intérêts des différentes classes et couches sociales. Grâce à la collaboration et aux échanges exercés entre le Nord et le Sud dans différents domaines, l'Etat confédéral développerait leurs économies de façon à ce qu'elle deviennent des économies nationales indépendantes organiquement liées et associées entre elles.

La RCDK devrait assurer les échanges et la coopération entre le Nord et le Sud dans les domaines de la science, de la technique, des arts nationaux, de la culture et de l'enseignement et développer de façon unifiée ces domaines. La RCDK devrait rétablir les communications, les postes et les télécommunications entre le Nord et le Sud et assurer la libre utilisation de ces moyens sur toute l'étendue du pays. La RCDK devrait stabiliser les conditions de vie de tout le peuple, notamment les masses laborieuses, à commencer par les ouvriers, les paysans, les petits commerçants, artisans et les pêcheurs, car ce sont ces masses qui sont maîtresses de

l'Etat et de la société et créateurs de tous les biens matériels. Le niveau de vie des pauvres serait élevé à celui des couches sociales moyennes. Toutes les couches sociales verraient l'amélioration de leur bien-être. L'enseignement et le droit à un système de santé seraient accordés à tous.

La RCDK devrait mettre fin à l'état d'affrontement militaire existant entre le Nord et le Sud, organiser une armée nationale unie née de la fusion des deux armées existantes qui défendrait la nation contre les agressions étrangères. La ligne de démarcation militaire serait supprimée, les installations militaires près de cette ligne démantelées.

La RCDK devrait défendre et protéger les droits et intérêts nationaux de tous les coréens vivant à l'étranger qui seraient citoyens à part entière de la confédération. La RCDK serait tenue de régler les relations nouées par le Nord et le Sud avec d'autres pays avant la réunification et de coordonner de façon unifiée les activités extérieures des gouvernements des deux zones. La RCDK dénoncerait tous les traités et accords préjudiciables à l'unité nationale mais maintiendrait parmi les relations établies par le Nord et par le Sud avec d'autres pays les relations économiques et autres relations conformes aux intérêts de la nation. L'Etat confédéral autoriserait le Nord et le Sud à collaborer économiquement avec d'autres pays sans distinction de régime social et autoriserait les gouvernements régionaux à établir des relations bilatérales avec d'autres pays. Grâce à une coordination efficace des relations extérieures du Nord et du Sud, l'Etat confédéral amènerait les gouvernements des deux zones à agir de concert sur le plan extérieur.

La RCDK devrait développer ses relations d'amitié avec tous les pays du monde et pratiquer une politique extérieure pacifique. Elle serait la seule à représenter la totalité de la nation coréenne dans les relations extérieures. La RCDK serait un Etat neutre, pratiquant une politique de non-alignement, développant ses relations avec les autres Etats selon le principe de l'indépendance, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, de l'égalité, des avantages réciproques et de la coexistence pacifique. La Corée serait une zone de paix dénucléarisée sans présence de troupes étrangères sur son sol.

Que toute la nation s'unisse pour hâter la réunification du pays :

Des coréens du Nord, du Sud et de l'étranger se sont réunis le 18 août 1990 en transcendant leurs différences d'idéologie pour discuter de la réunification coréenne. Selon Kim Il-sung, la nation coréenne est homogène et elle a écrit son histoire sur un même territoire mais elle a été divisée par des forces étrangères qui l'empêchent toujours de se réunifier. Actuellement, les peuples cherchent à s'émanciper et toutes les nations divisées s'acheminent vers la réunification.

La réunification de la Corée se fera difficilement, les Etats-Unis qui ont occupé la Corée par la force s'y conduisent en maîtres. Les Etats-Unis contrôlent l'armée sud-coréenne et ont même le pouvoir de faire élire ou destituer le président sud-coréen. La politique américaine a pour conséquence de créer deux Corée, la partie sud étant un point stratégique militaire pour les Etats-Unis qui veulent étendre leur influence en Asie et dans le reste du monde.

Le Japon est aussi un obstacle à la réunification car il désire devenir une puissance militaire et politique. Une Corée unifiée serait puissante et pourrait concurrencer le Japon et empêcher à ce dernier d'obtenir une hégémonie dans la région Asie-Pacifique. Les japonais ont toujours l'ambition d'envahir de nouveau la Corée et le peuple coréen doit tenir tête à l'agression et à la tyrannie des impérialistes japonais. Là où il y a exploitation et oppression il y a résistance.

Il existe aussi au sein de la nation coréenne des forces qui entravent la réunification. L'organisation du congrès pan-national le 18 août 1990 n'a pas été sans à-coups, les autorités sud-coréennes ayant refusé que des délégués sud-coréens, sauf un délégué, ainsi que des habitants du Sud rejoignent le Nord, où avait lieu la conférence.

Pour réunifier le pays, chacun doit adhérer aux principes d'indépendance, de réunification pacifique et de grande union nationale selon les critères retenus en 1972 lors des pourparlers politiques entre le Nord et le Sud. Après ces pourparlers, un représentant du Nord s'est rendu à Séoul pour discuter de ces trois principes et de leur publication qui a été effective le 4 juillet 1972 dans le cadre de la déclaration conjointe Nord-Sud. Après cette publication, plusieurs délégués sud-coréens ont été voir Kim Il-sung en RPDC. Ce dernier a évoqué l'importance pour le Nord et le Sud de s'unir et de collaborer et les sud-coréens ont accepté cette idée. Cependant à leur retour en République de Corée, ils ont débité des absurdités en disant que la RPDC souhaitait faire venir des sud-coréens en vue de remédier à la pénurie de main-d'œuvre en RPDC ou de les convertir au communisme.

La Corée doit se réunifier sans imiter une autre nation. Grâce à la classe ouvrière, la paysannerie et l'intelligentsia, la RPDC a pu se développer. L'importance de la présence d'intellectuels a été prise en considération. De nombreux intellectuels de la République de Corée et de l'étranger ont alors rejoint la RPDC. En RPDC, un socialisme qui a sa propre identité a donc été mis en place, en se référant à la situation concrète du pays. C'est l'idée du *Juche*.

En République de Corée, des organisations progressistes prônent l'indépendance. Il faut mettre fin à la domination américaine en République de Corée, rejeter la dictature fasciste militaire et réunifier la péninsule grâce à une alliance. Le projet de réunification par la création d'une RCDK trouve un accueil favorable en République

de Corée. Il n'est pas nécessaire que la RPDC impose son régime et son idéologie à la République de Corée pour que la réunification soit une réussite.

Certains coréens du sud parlent d'une réunification en étendant le régime d'une partie au territoire de l'autre. Ce projet est dénué de bon-sens, le régime socialiste ne peut pas être sacrifié en RPDC même dans le cadre d'une réunification. Le mouvement de réunification doit se fixer comme tâche primordiale de combattre les tentatives de création de deux Corée. La réunification doit s'effectuer par le principe d'une grande union nationale par-delà les différences d'idéologie, les classes sociales doivent ensemble être un moteur pour la réunification. Ce sont les pro-américains et pro-japonais, capitalistes asservis qui tentent d'empêcher la réunification mais pas les capitalistes sud-coréens qui sont des capitalistes nationalistes.

Sous la direction du parti nord-coréen, la population de la patrie a créé avec brio une société à la coréenne dans le cadre des idées du *Juche* : les masses populaires sont les authentiques maîtres de l'Etat et de la société et tout dans la société est à leur service.

Les Etats-Unis sont le pays le plus développé mais c'est un pays corrompu et malade à cause des inégalités sociales. La démocratie à l'américaine est au service d'une minorité de privilégiés et non au service des masses populaires. Actuellement, les impérialistes, notamment les Etats-Unis, souhaitent voir un vent de libéralisation se lever et des troubles se déchaîner dans notre pays comme c'est le cas dans certains pays, mais il n'en sera pas ainsi. La patrie socialiste du *Juche* reste ferme. Grâce à l'union monolithique entre le leader, le parti et les masses populaires, la RPDC reste inébranlable par tout souffle.

Le programme en dix points en faveur de la réunification :

Mettre un terme à la division et réunifier le pays est le désir de la nation coréenne. L'union de toute la nation est un préalable à sa réunification indépendante et pacifique. Chaque coréen est tenu de contribuer à sa manière à refaire l'unité nationale et à réaliser les développement et la prospérité de la patrie unifiée.

Le Nord et le Sud doivent fonder un Etat unifié de toute la nation susceptible de représenter tous les moyens de la nation en laissant en place les deux régimes et gouvernements existants. Cet Etat devra être un Etat confédéral auquel les deux gouvernements régionaux participeront sur un pied d'égalité et un Etat neutre, indépendant, pacifique, non-aligné.
Il faut s'unir sur la base de l'amour pour la nation et dans le cadre de l'esprit d'indépendance.
Il faut s'unir selon le principe consistant à favoriser la coexistence, la coprospérité et les intérêts communs et tout subordonner à la cause de la réunification de la patrie.

Il faut mettre fin à toute querelle dans le domaine politique qui soit de nature à favoriser la division et la confrontation et s'unir pour notamment faire face à l'intervention des forces extérieures.
Le Nord et le Sud doivent se débarrasser de leurs craintes d'une éventuelle invasion de l'un par l'autre.
Il faut faire grand cas de la démocratie en assurant la liberté des débats et des activités pour la réunification et s'abstenir d'opprimer les opposants politiques. Il faut libérer les détenus politiques.
Il faut protéger les biens matériels et spirituels des particuliers et des organisations et favoriser leur utilisation en faveur de la grande union nationale.
Tous les membres de la nation doivent se comprendre mutuellement et s'unir à travers les contacts, la circulation et les dialogues.
Tous les coréens doivent renforcer leur solidarité en faveur de la réunification de la patrie.
Il sera accordé un traitement préférentiel à ceux qui ont accompli des actions d'éclat pour la grande union nationale et la réunification de la patrie.

La réunification du pays par la force unie de toute la nation :

Le 9 août 1992 le président Kim Il-sung a publié son ouvrage « réunifions le pays en toute indépendance par la force unie de toute la nation ». L'ouvrage disait de regrouper à l'échelle nationale tous les hommes attachés à la patrie désirant la réunification de la patrie. L'idée d'union de la nation représente la volonté du président Kim Il-sung d'indépendance nationale fondée sur la pensée du Juche dans la question de la nation et son amour pour la patrie pour aboutir à la réunification. Cette idée d'union de la nation est dirigée contre les manœuvres persistantes sécessionnistes du Sud et de l'étranger.

Le mouvement national pour la réunification du pays a salué les deux sommets historiques de 2000 et 2007 et l'amélioration nationale des rapports Nord-Sud. Mais avec l'apparition d'un président conservateur Lee Myung-bak pro-américain et fanatique de confrontation avec le Nord, de nombreux obstacles se sont dressés sur le chemin de la réunification. Le pouvoir conservateur au Sud a dénié les déclarations Nord-Sud et formulé une politique anti-réunification.

Ces forces conservatrices implorent le stationnement perpétuel des troupes américaines en République de Corée, introduisent des équipements de guerre sophistiqués américains et effectuent chaque année avec les Etats-Unis des exercices de guerre nucléaire contre le Nord. Une menace de guerre imminente plane en Corée. Le nouveau dirigeant de la RPDC Kim Jong-un, comme l'ont fait ses prédécesseurs, précise qu'il ne faut pas perdre de vue la réunification.

B) LES DECLARATIONS DE KIM JONG IL ET DE KIM JUNG UN

Les déclarations de Kim Jong-il :

Le dirigeant Kim Jong-il a défini les trois principes de la réunification de la patrie, le programme en dix points pour la grande union et le projet de fondation de la RCDK avancés par le président Kim Il-sung comme étant la triple charte de la réunification de la patrie dans son œuvre « Appliquons à fond les recommandations du camarade Kim Il-sung, grand leader, en matière de réunification du pays », publié le 4 août 1997.

Les trois principes de la réunification – indépendance, réunification pacifique et grande union nationale – ont toujours servi de fondement à l'évolution des rapports Nord-Sud et à la solution des problèmes de la réunification. Le programme en dix points pour la grande union nationale donne une réponse exhaustive et synthétique à tous les problèmes que pose la réalisation de la réunification. Le projet de RCDK indique la voie à suivre pour arriver à la réunification du pays.

La triple charte de la réunification est pénétrée d'un bout à l 'autre d'un esprit d'indépendance nationale pour réaliser la réunification. La partition de la nation a duré trop longtemps et les différences idéologiques et de régime sont de plus en plus flagrantes de par et d'autre de la zone démilitarisée. Cette division ne profite qu'aux forces étrangères.

La triple charte transcende les différences d'idéologie, de régime et d'opinion politique entre le Nord et le Sud et repose sur l'idée de l'amour de la patrie de ses compatriotes privilégiant la volonté de réunification et les intérêts de toute la nation. La triple charte propose un programme de réunification juste et équitable, acceptable par tous.

Kim Il-sung s'est affligé plus que quiconque de la division du pays imposé aux coréens et a fait tout ce qui était en son pouvoir pour réunifier le pays et mettre un terme à la domination étrangère, accéder à une souveraineté complète, dissiper la méfiance réciproque entre le Nord et le Sud. Les projets de Kim Il-sung ont fait l'objet d'un accueil chaleureux de la part de tous les coréens mais également d'autres pays épris de paix car ils reflètent exactement l'aspiration unanime du peuple coréen et la réalité concrète du pays. Kim Jong-il ne ménagea pas ses efforts pour tenter de réunifier le pays, écrivant de nombreuses œuvres et a été à l'origine de la déclaration Nord-Sud de l'an 2000, celle-ci ayant réaffirmé les trois principes de la réunification de la patrie. Mais l'arrivée de Lee Myung-bak au pouvoir en République de Corée a été à l'origine d'un retour vers l'état de confrontation.

Le 15 juin 2000 survint un événement spectaculaire dans la péninsule coréenne en proie à une méfiance et à un affrontement néfastes. Pour la première fois de son histoire de division nationale de plus de cinquante ans, avait lieu une rencontre au sommet Nord-Sud et était publié une déclaration commune Nord-Sud qui allait ouvrir un chapitre nouveau dans l'évolution des rapportes entre Pyongyang et Séoul. C'était l'aboutissement formidable de la grande détermination du dirigeant Kim Jong-il qui s'était donné tant de mal pour la réunification de la patrie.

En juin 2000, lors du débat sur la rédaction d'une déclaration commune, Kim Jong-il a fait savoir aux membres de la partie Sud : « On a publié ensemble la déclaration du 4 juillet 1972 et plus tard adopté des accords Nord-Sud. Des documents superbes mais non mis en application ; il ne faut pas oublier dans la déclaration de l'an 2000 que l'on a convenu de résoudre la question de la réunification du pays en toute indépendance et d'orienter nos efforts vers la réunification par voie confédérale ». Le président sud-coréen Kim Dae-jung après avoir signé la déclaration commune a avoué que l'existence de cette déclaration est le fruit du travail du prestigieux président Kim Jong-il du comité de la défense nationale, qui a dû hériter des belles qualités du président Kim Il-sung.

L'adoption de cette déclaration a ouvert dans la péninsule une nouvelle ère de collaboration à la place de l'affrontement. L'évolution des rapports Nord-Sud et les réalisations de valeurs obtenues dans la lutte pour la réunification dans la période qui a suivi l'adoption de la déclaration ont pleinement manifesté à la face du monde que les coréens peuvent arriver à la réconciliation et à l'union nationale et suivre la voie de la réunification indépendante.

Aujourd'hui la réunification de la patrie est en butte à de dures épreuves et à d'obstacles sérieux mais ce n'est que passager car rien ne peut arrêter la marche impétueuse de l'ère du 15 juin 2000. La déclaration commune sera toujours un jalon marquant, un grand programme de la réunification indépendante à suivre invariablement par la nation coréenne.

Les déclarations de Kim Jong-un :

Les coréens qui aiment la patrie et brûlent de se dévouer pour elle ont une force inépuisable pour aboutir à la réunification coréenne. La nation divisée et asservie aux forces étrangères ne peut conserver son identité. Le développement de l'unification de la Corée est gênée par la présence des Etats-Unis au Sud de la péninsule qui pourraient être à l'origine d'une nouvelle guerre contre la RPDC. Ce n'est qu'en réunifiant le pays le plus tôt possible que la Corée peut dissiper son malheur et réaliser la paix et la prospérité. La dignité et la souveraineté de la Corée sont foulées aux pieds par la présence américaine en République de Corée. Kim Jong-un

appliquera coûte que coûte les recommandations du président Kim Il-sung et Kim Jong-il. La réunification de la patrie est du patriotisme et sa division de la trahison.

Les coréens consacrent tout ce qu'ils ont depuis plus de cinquante ans pour la réunification qui est une tâche suprême. C'est seulement grâce à l'indépendance que la nation peut maintenir sa dignité et son existence et réaliser sa prospérité. La nation coréenne ne peut encore établir sa souveraineté à l'échelle du pays entier longtemps après la fin de la domination coloniale. Cette souveraineté est violée à cause de la division du pays par des forces étrangères et de l'occupation prolongée de la République de Corée par les troupes américaines. Tous les coréens se dévouent à la réunification du pays qui représente la dignité et l'honneur.

Des choses hétérogènes apparaissent dans la vie spirituelle et culturelle au sein de la nation à cause de l'occupation de la République de Corée et de la pénétration idéologique et culturelle des forces extérieures. Le mode de vie s'occidentalise en République de Corée, la persistance de tels phénomènes risque de faire disparaître les points communs de la nation et de scinder à jamais en deux notre nation homogène.

Il est navrant de voir nos compatriotes qui ont vécu longtemps dans le cadre d'une nation homogène souffrir de sa partition depuis près de soixante-dix ans. Le parti nord-coréen et le gouvernement de la république nord-coréenne tendront la main à tous ceux qui désirent sincèrement la réunification du pays. Une patrie réunifiée, puissante, pacifique et prospère ne manquera pas d'être édifiée sur le sol coréen quand la Corée ira de l'avant en portant haut le drapeau de la déclaration du 15 juin 2000 sous la direction de Kim Jong-un qui ouvre la voie à la grande union nationale en considérant l'oeuvre de la réunification du pays comme la plus patriotique.

PARAGRAPHE II LE CARACTERE REACTIF DES POSITIONS DE LA REPUBLIQUE DE COREE

Le ministère de la Réunification est un ministère du gouvernement de la République de Corée en charge de la mise en œuvre de la future réunification de la Corée. Il a été créé en 1969 sous le nom de Commission d'Unification Nationale lors de la présidence de Park Chung-hee. Il a pris sa forme actuelle en 1998 et a joué un rôle majeur dans la promotion du dialogue, des échanges et de la coopération entre les deux Corée. Ce ministère consiste en un bureau pour la planification et le développement ; trois bureaux pour la politique de la réunification, des échanges inter-coréens et de la coopération, et pour la coopération humanitaire ; un bureau réservé au site industriel de Kaesong ; et cinq offices pour la réunification et l'éducation, le dialogue inter-coréen, le transit entre le Nord et le Sud, le problème des nord-coréens déplacés, et la question des consultations inter-coréennes sur les

échanges et la coopération.

En 2008 le ministère de la réunification a été allégé dans le cadre des restructurations gouvernementales. Le ministre actuel de la Réunification est Ryoo Khil-jae qui a pris ses fonctions en 2013 après avoir été nommé par la présidente sud-coréenne actuelle Park Geun-hye. Les bureaux du ministère se trouvent dans le l'édifice gouvernemental dans le district de Jongno à Séoul.

Ce ministère est responsable d'établir une politique envers la RPDC : le ministère coordonne la politique gouvernementale sud-coréenne envers la RPDC et élabore la politique à long-terme concernant la réunification nationale. Le ministère encourage la participation du public au processus de réunification. Pour être à même de poursuivre une politique cohérente concernant la réunification, le ministère analyse les aspects politiques, socio-économiques et militaires de la RPDC.

Ce ministère est responsable de la mise en œuvre de la coopération inter-coréenne : il organise, en tant qu'entité responsable du dialogue avec la RPDC, le dialogue inter-coréen à tous les niveaux, politiques, économiques, militaires et humanitaires.

Ce ministère est responsable également de la coopération inter-coréenne en ce qu'il établit les règles et procédures à suivre dans la coopération économique inter-coréenne notamment dans le cadre des visites au mont Kumgang, du fonctionnement du site industriel de Kaesong, de la reconnexion des routes et voies ferrées inter-coréennes et de nombreux programmes d' échanges sportifs, culturels et académiques. Il est en charge également de la coopération humanitaire qui concerne les droits de l'homme en RPDC, le problème des enlèvements, la réunion des familles enlevées, la résolution du problème des nord-coréens exilés, et les échanges de biens et de personnes le long des voies routières ou ferrés inter-coréennes. Ce ministère est également responsable de l'éducation de la population dans le cadre de la sensibilisation au problème de la réunification.

La vision qu'a le ministère de la réunification est la création d'une communauté de paix : la péninsule coréenne serait dénucléarisée, une confiance serait amorcée entre les armées de chaque pays et la baisse de la tension dans la péninsule coréenne serait conséquente. Il y aurait également la création d'une communauté de prospérité : le gouvernement sud-coréen aiderait la RPDC à développer son économie, à avoir sa place dans la communauté internationale et le gouvernement sud-coréen créerait les conditions nécessaires au développement d'une coopération économique bénéficiant aux deux Corée. Enfin, il y aurait la création d'une communauté de bien-être : le ministère de la réunification aiderait la population coréenne nombreuse de 70 millions de personnes en réglant les problèmes humanitaires et en élevant le niveau de vie des coréens.

L'administration de Park Geun-hye a quatre principes concernant la réunification : une approche des problèmes de façon pragmatique, des principes stricts et une approche flexible, le consensus national, et un équilibre entre les relations inter-coréennes et les relations internationales. Le pragmatisme sera basé sur l'esprit de coopération et de réconciliation. Les coréens du sud seront consultés au regard de la politique menée par leur gouvernement concernant la réunification. Les coréens du nord verront leur niveau de vie augmenter. Ce projet sera rentable. Il permettra à l'économie de la RPDC de se développer. Et enfin la réunification sera achevée. Le gouvernement coréen gérera la réunification avec des principes stricts mais aura des approches flexibles. Il aura une politique stricte relative à la dénucléarisation de la péninsule coréenne par l'intermédiaire de dialogues sincères. Cependant son approche de la question nucléaire sera flexible en prenant en compte les réalités des relations inter-coréennes. Le gouvernement sud-coréen appliquera sa politique relative à la réunification coréenne de façon transparente dans le cadre d'un consensus national. Les différentes opinions de la population seront prises en compte et leur participation sera effective. Le gouvernement sud-coréen gérera les relations inter-coréennes dans le cadre des relations internationales. Le problème de la question du nucléaire nord-coréen sera réglé dans le cadre des pourparlers à six.

Toutes les questions relatives aux relations inter-coréennes devront être réglées par le dialogue. Les leaders des deux Corée pourront se rencontrer lorsqu'ils en auront le besoin au moment voulu pour parler de la réunification et des problèmes en suspens. L'administration coréenne continuera à promouvoir la question du règlement de la question nucléaire nord-coréenne dans le cadre des pourparlers à six et du dialogue inter-coréen. Les relations des deux Corée augmenteront en qualité lorsqu'il sera sujet des échanges économiques. Le développement des projets économiques déjà en place seront accélérés. Les nouveaux projets économiques seront mis en place selon quatre critères : le progrès dans la dénucléarisation de la RPDC, la capacité à exécuter de façon correcte et cohérente ces projets, la capacité financière de la République de Corée à pouvoir financer ces projets et l'importance d'un consensus national. Ainsi sera réalisée une communauté économique inter-coréenne. Des échanges culturels et sociaux seront développés pour rapprocher les deux pays. La question humanitaire restera d'une importance vitale : trouver une solution pour que les familles séparées puissent se retrouver, soulever la question des personnes enlevées. La République de Corée gérera le problème des droits de l'homme en RPDC dans le cadre des valeurs universelles. Une aide humanitaire sera apportée à la RPDC sans besoin d'obtenir une contre-partie.

Le 19 février 2014 le ministre de la réunification sud-coréen Ryoo Kihl-jae a proposé un nouveau plan de la réunification des deux Corée selon l'agence sud-coréenne Yonhap. L'actuel plan de réunification en trois étapes ne propose pas de moyens

concrets pour réunifier la mère patrie et est en conséquence incertain. Il est temps de revoir ce plan a déclaré le ministre. Et d'ajouter que la première étape dudit plan qui se poursuivait déjà depuis 25 ans traînait trop en longueur et qu'un nouveau schéma de réunification des deux Corée était nécessaire. Par ailleurs, le ministre a ajouté que les jeunes se désintéressent de plus en plus de la question de la réunification ce qui pose un sérieux problème. La réunification de la Corée est un projet devant permettre à terme la réunification des deux Corée au sein d'un même Etat. Lors de la première étape du plan actuel en trois étapes, adopté en 1989, Séoul et Pyongyang doivent se réconcilier et coopérer. Ensuite, les deux Corée doivent créer la confédération (appelé *Commonwealth* par le Sud) et parvenir finalement à la réunification totale. En 2010 le président sud-coréen de l'époque Lee Myung-bak a ajouté à la deuxième étape du plan l'intégration économique afin de redresser l'économie de la RPDC.

Le 21 avril 2014 Ryoo Kihl-jae a affirmé l'engagement du gouvernement envers la « déclaration de Dresde » devant un parterre de journalistes sud-coréens selon l'agence sud-coréenne Yonhap. Selon Ryoo, « c'est la Corée du Nord qui provoque les tensions en tentant de déformer nos propositions » et « le gouvernement sud-coréen continuera à avancer résolument sur le chemin de la réunification de la péninsule coréenne ». La déclaration de la présidente Park Geun-hye à Dresde se base sur la conscience du fait que l'uniformisation du territoire et des systèmes à eux-seuls ne peuvent accomplir la réunification coréenne, selon le ministre de la réunification. Concernant les relations inter-coréennes, il a souligné que la confiance devrait se rétablir grâce au processus visant à rétablir la paix dans la péninsule coréenne et éventuellement aboutir à une réunification pacifique. « Il faudra faire davantage d'efforts pour dynamiser les discussions sur la réunification dans la société et pour encourager les jeunes, qui devraient assumer le rôle principal en ce qui concerne la réunification » a souligné le ministre. « Il faut que la commission préparatoire pour la réunification représente la volonté et la force du peuple et établisse des idées concrètes envers la réunification » a-t-il affirmé.

La République de Corée va mettre en place un fonds pour la réunification des deux Corée selon un article publié le 27 novembre 2011 par l'agence d'information sud-coréenne KBS World. C'est ce qui ressort d'une conférence de presse accordée peu de temps avant cette publication accordée par le ministre sud-coréen de l'époque de la réunification Yoo Woo-ik, alors en visite en Chine. Ce fonds, appelé « le pot pour la réunification des deux Corée » dans le jargon gouvernemental, permettrait d'empêcher que le vieux rêve du peuple coréen ne se transforme en un « cauchemar économique ». Il se décline en trois parties : la gestion de la crise actuelle, puis l'intégration politique, militaire, économique et sociale et enfin la réduction des écarts économiques. Le ministère sud-coréen de la Réunification a établi trois scénarios différents pour calculer le coût à 10 ans d'intervalles : 2020, 2030 et 2040. Les chiffres varient entre 250 milliards d'euros et 2 140 milliards d'euros. Mais ce sont

des estimations, on ne sait pas combien la réunification coûtera exactement. Tout ce qu'on sait, c'est que le montant sera colossal, et qu'il faut s'y préparer dès maintenant.

PARAGRAPHE III LES DECLARATIONS COMMUNES ET LE PROCESSUS DE REUNIFICATION

A) LES DECLARATIONS COMMUNES

Conformément à la volonté de tous les coréens aspirant à la réunification pacifique de la Corée, Kim Jong-il et Kim Dae-jung ont eu à Pyongyang du 13 au 15 juin 2000 une rencontre historique et des pourparlers au niveau suprême. Suite à cette rencontre, les deux leaders déclarent que le Nord et le Sud résoudront en toute indépendance le problème de la réunification. Ils ont reconnu qu'il y a des points communs entre le projet de confédération soutenu par le Nord et le projet de *Commonwealth* avancé par le Sud. Ils ont décidé d'échanger des groupes de visites de familles et de proches dispersés et de résoudre le problème des anciens prisonniers de guerre. Ils ont convenu de développer l'économie nationale par la coopération économique et de promouvoir la collaboration et les échanges dans de nombreux domaines. Pour appliquer dans les meilleurs délais ces points d'accord, ils ont décidé d'ouvrir un dialogue entre les autorités.

Conformément à un accord entre Kim Jong-il et Ro Moo-hyun, ce dernier a visité Pyongyang du 2 au 4 octobre 2007. Au cours de ces rencontres et pourparlers, a été réaffirmé l'esprit de la déclaration commune du 15 juin 2000 et ont été discutés avec franchise les problèmes posés par le développement des rapports Nord-Sud, la paix dans la péninsule, la coprospérité de la nation et la réunification du pays.

Le Nord et le Sud resteront fidèles à la déclaration du 15 juin 2000 et la réaliseront activement en résolvant en toute indépendance le problème de la réunification . Le Nord et le Sud ont décidé de transformer leurs rapports en rapports de respect en transcendent leur différence d'idéologie et de régime : ils ont décidé de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de l'un et de l'autre et de régler les problèmes de leurs rapports en accord avec la réconciliation et la collaboration inter-coréennes et avec la réunification du pays. Ils ont également décidé de remettre chacun en ordre son dispositif juridique et institutionnel pour développer leurs relations en faveur de la réunification et de permettre aux parlements respectifs de dialoguer entre eux.

Le Nord et le Sud mettront un terme à leurs rapports d'hostilité militaire et assureront la détente et la paix dans la péninsule. Ils prendront des mesures nécessaires au développement de la confiance militaire en fixant notamment un secteur de pêche commun. Il faut mettre fin au système d'armistice actuel et établir un système de paix

durable.

Ils ont convenu de développer leur collaboration économique selon le principe des intérêts communs, de la coprospérité et de la compensation mutuelle, ce en vue d'un développement équilibré de l'économie nationale. Ils ont convenu de développer les échanges et la collaboration dans les domaines socioculturels, de promouvoir activement la collaboration humanitaire et de renforcer la collaboration sur la scène internationale en faveur des intérêts de la nation et des droits et intérêts de la diaspora coréenne.

Le Nord et le Sud ont décidé en vue de l'application de la présente déclaration d'ouvrir des pourparlers Nord-Sud des premiers ministres et d'organiser fréquemment des rencontres au sommet pour délibérer des questions en suspens pour la promotion des rapports Nord-Sud.

B) LE PROCESSUS DE REUNIFICATION

La réunification selon les termes de la RPDC a été développée par les œuvres de Kim Il-sung et reprise par Kim Jong-il et Kim Jong-un alors qu'en République de Corée c'est le ministère de la Réunification qui est un ministère dépendant du gouvernement qui établit la politique de la réunification. Si la position de la RPDC concernant la réunification n'a pas changé avec le temps mais a seulement été complétée, il n'en est pas de même pour la République de Corée, la politique de la réunification étant remise en question après l'arrivée au pouvoir de nouveaux dirigeants.

La réunification coréenne selon Pyongyang doit s'effectuer rapidement sinon la Corée divisée tombera sous le coups des grandes puissances. Une Corée réunifiée sera une grande puissance que personne n'osera attaquer. Pour la République de Corée, le processus de réunification est également trop long car le premier stade de la réunification qui se base sur le développement de la réconciliation et de la coopération n'est pas à un stade assez avancé malgré le développement de la zone industrielle de Kaesong et de la zone touristique des monts Keumgang. Pour Pyongyang cependant l'importance de la rapidité de la réunification est essentielle pour des raisons plus politiques qu'économiques : les grandes puissances, notamment les Etats-Unis, accroissent de jour en jour leur présence dans le sud de la Corée et dans la zone Asie-Pacifique en général. La nation coréenne a en fait été divisée par des forces étrangères qui l'empêchent toujours de se réunifier. Si l'obstacle majeur à la réunification reste les Etats-Unis, le Japon n'est pas en reste, il est aussi un obstacle à la réunification à cause de sa puissance militaire et politique grandissante. Il y a aussi au sein de la nations coréenne des forces qui entravent la réunification, les coréens du sud ne pouvant pas se rendre au Nord librement à cause de la Loi sur la Sécurité

Nationale en République de Corée qui condamne et réprime ces déplacements.

La réunification doit se faire en toute indépendance par l'auto-détermination nationale sans ingérence étrangère selon la RPDC. C'est ainsi que lors de la rencontre en juin 2000, les dirigeants de la RPDC et de la République de Corée ont décidé de résoudre en toute indépendance le problème de la réunification et ont précisé que le projet de confédération nord-coréenne était similaire à celui du *commonwealth* (communauté de paix) sud-coréen. Les dirigeants de la RPDC et de la République de Corée se sont rencontrés en octobre 2007 et ont réaffirmé l'importance de la déclaration commune du 15 juin 2000 qui permet aux deux Etats d'aller vers plus de coopération. Ils ont également décidé de mettre un terme à leurs hostilités militaires en mettant fin au système d'armistice pour aboutir à une paix durable. Pour aboutir à une réelle indépendance suite à la réunification, l'économie doit être protégée tout comme les œuvres culturelles nationales.

Une grande union nationale doit transcender selon Pyongyang les différences d'idéologies en rétablissant l'unité de la nation et sa souveraineté en cherchant des points communs et éviter la méfiance et les critiques. Il en est pareil pour Séoul qui recherche un consensus national en consultant la population avant la réunification. Pour Pyongyang, chaque coréen est tenu à refaire l'unité nationale ; l'union est un préalable à la réunification. Il faut s'unir sur la base de l'amour de la nation et de l'indépendance et mettre fin à toute crainte et querelle et s'abstenir d'opprimer les opposants politiques.

La réunification doit aussi se faire de manière pacifique selon Pyongyang, pour cela il faut privilégier les contacts entre le Nord et le Sud qui doivent être fréquents pour aboutir à une compréhension mutuelle. Le gouvernement sud-coréen privilégie également cette notion de coopération et de réconciliation, d'échange et de dialogue dans le cadre de la réunification coréenne.

En République de Corée c'est le ministère de la réunification qui établit une politique envers la RPDC et élabore à long terme une politique concernant la réunification nationale. Le plan en trois étapes selon Séoul n'est pas suffisant car incertain et n'est pas concret. Comme il a été précédemment expliqué, la première étape de rapprochement entre les deux Corée dure trop longtemps, celle de la réunification et de la coopération. Cette étape en effet est semée d'embûches : les Etats-Unis avec leurs manœuvres conjointes militaires avec l'armée de la République de Corée pratiquent chaque année des exercices militaires dans la partie sud-coréenne, ce qui provoque la RPDC et remet en question l'avancée vers la coopération et la réconciliation.

La RPDC souhaite parvenir à la création d'une confédération, chaque partie selon

Pyongyang garderait son régime respectif, des régimes économiques, politiques et sociaux différents pouvant coexister dans un pays unifié. Un gouvernement central serait créé, avec une assemblé nationale suprême et un comité permanent, ces organes prendraient en charge les intérêts généraux du pays. L'Etat constitué serait neutre, souverain, non-aligné, ayant une politique indépendante. Les conditions de vie de tout le peuple seraient stabilisées. Une armée nationale serait créée. L'Etat unifié réglerait les relations nouées par le Nord et le Sud avec d'autres pays avant la réunification et coordonnerait de façon unifiée les activités extérieures des gouvernements des deux zones. Les gouvernements régionaux pourraient établir des relations bilatérales avec d'autres pays. La politique de l'Etat central serait pacifique et il représenterait la totalité de la nation coréenne dans les relations extérieures.

La RPDC décrit en détail ce rapprochement confédéral, ou plutôt typique à la Corée si l'on ne souhaite pas catégoriser ce processus selon des termes juridiques trop étroits. Elle doit en effet se réunifier sans imiter une autre nation, en ses propres termes. L'idéologie nord-coréenne ne s'imposera pas en République de Corée tout comme cette dernière ne tentera pas d'éliminer le gouvernement nord-coréen.

Si les nord-coréens sont sensibles depuis leur naissance à la notion de réunification car elle fait partie intégrante de leur éducation, en République de Corée il faut encourager et éduquer le public au processus de réunification , la jeunesse sud-coréenne s'étant éloignée de cette tâche suprême en se complaisant dans une société de consommation dans laquelle elle ne veut pas remettre en question son niveau de vie. En République de Corée, la réunification est malmenée par la présence américaine sur place qui développe sa culture et son idéologie. Le gouvernement conservateur au Sud a dénié les déclarations Nord-Sud de 2000 et 2007 et formulé une politique anti-réunification selon Pyongyang.

Le ministère de la Réunification à Séoul met en œuvre la coopération inter-coréenne à tous les niveaux pour aller vers la voie de la réconciliation. Pour cela il analyse les aspects politiques, socio-économiques et militaires de la RPDC. Dans le cadre d'une confédération ou *commonwealth*, le gouvernement conservateur de Séoul a ajouté une condition supplémentaire à la réunification, celle d'aller vers plus d'intégration économique pour arriver à une communauté de bien-être en élevant le niveau de vie économique du nord de la péninsule.

Dans le cadre de cette réunification qui sera particulière à la Corée elle-même car elle ne se fiera pas à un modèle étranger pour se réunifier, notamment le modèle allemand où une partie a été absorbée par l'autre partie, il semble bien que la communication soit une priorité entres les peuples. Les coréens du sud seront consultés sur la question de la réunification pour aboutir à un consensus national et les questions relatives à la réunification entre les deux Corée pourront être réglées à tout moment

par le dialogue en cas de besoin. Selon Séoul, après la mise en place d'une confédération, on aboutira à la réunification totale.

Concernant le problème de la question nucléaire en RPDC, une politique stricte sera mise en œuvre par Séoul mais elle prendra en compte la réalité nord-coréenne. Selon la République de Corée, cette question coréenne sera réglée dans le cadre des pourparlers à six. Cela va à l'encontre de la souveraineté nord-coréenne et coréenne dans l'ensemble, toutes les questions relatives à un problème coréen devant être réglées entre les coréens eux-mêmes par le dialogue, notamment celle du nucléaire, les deux Corée étant d'accord pour que la péninsule coréenne soit exempte d'armes nucléaires. Il ne faut pas oublier que dans le cadre d'une réunification les deux armées n'en feront plus qu'une et que ce point sera réglé entre les coréens eux seuls.

Les projets de rapprochement présentés par la RPDC et qui ont fait l'objet d'un accueil chaleureux de la part de tous les coréens sont remis en cause par l'arrivée au pouvoir au Sud d'un gouvernement conservateur. La coopération inter-coréenne a tous les niveaux est ralentie, qu'elle soit politique, économique, militaire, humanitaire.

Selon le discours de la présidente sud-coréenne Park Geun-hye à Dresde en Allemagne, l'uniformisation du territoire et des systèmes ne suffisent pas : il faut une harmonisation entre les deux Corée qui doivent vivre ensemble en communauté, un rétablissement de la paix et une réunification pacifique. Il faut dynamiser les discussions sur la réunification de la société et encourager les jeunes. La commission préparatoire pour la réunification doit représenter la volonté du peuple et établir des idées concrètes envers la réunification. Ce point de vue n'est pas éloigné de celui des dirigeants nord-coréens.

Toujours selon la présidente, la RPDC provoquerait des tensions en tentant de déformer les propositions sud-coréennes. Ceci est à relativiser, les propositions de Pyongyang concernant la réunification ayant toujours été stables et d'un contenu similaire. C'est plutôt la survenue d'un pouvoir conservateur au Sud qui remet en question les accords conclus entre les deux Corée notamment ceux de l'année 2000 et 2007 et la proposition de réunification de Kim Il-sung en trois étapes qui rendrait la question de la réunification plutôt incertaine et peu concrète. De plus, la République de Corée a créé un fonds spécial pour la réunification en cas d'effondrement de la RPDC, pour éviter que Séoul se retrouve en déroute économique lorsqu'elle sera « obligée de prendre en charge les frais de la réunification » comme dans le cas de l'Allemagne. Ce problème ne peut pas surgir dans le cadre de la mise en place d'un système confédéral pour réunir les deux Corée.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Les différences idéologiques qui séparent la RPDC retardent la réunification des deux Etats. Mais elle ne pourra pas l'empêcher. Les circonstances géopolitiques étant ce qu'elles sont, les coréens devront bon gré mal gré mettre leurs querelles idéologiques de côté s'ils veulent survivre à la mondialisation.

Historiquement, la Corée formait avec la Chine et le Japon le troisième grand royaume d'Extrême-Orient, que rien ne prédisposait à être coupé en deux. Très certainement, les invasions chinoises, russes ou japonaises avaient régulièrement affaibli le pays, mais elles n'avaient pas brisé son unité nationale.

Paradoxalement, ce sont deux idéologies totalement étrangères à la Corée, le communisme et le capitalisme occidental, qui ont entraîné la division du pays suite à la guerre de 1950 – 1953. Chinois, américains et soviétiques partagèrent littéralement le pays dans un accord géopolitique tacite qui mettait le Nord aux mains des communistes, oscillant entre Chine et Union Soviétique, et le Sud à la merci du grand capitalisme américain, sous la surveillance du Japon.

Depuis un demi-siècle, ces deux Etats qui ne se reconnaissent pas mutuellement, la RPDC et la République de Corée, ont suivi des voies économiques et politiques bien différentes. Pourtant, l'affaiblissement des idéologies et la montée d'un monde multipolaire centré sur l'Asie pourrait bien forcer les deux pays à se réunifier.

Les cinquante années à venir seront marquées par une montée en puissance du continent asiatique, articulé autour de deux géants que sont l'Inde et la Chine, et de puissance secondaires comme le Japon, la Turquie, les « dragons » du Sud-Est ou la Fédération de Russie. La situation des coréens, coincés entre une Chine en pleine croissance, et un Japon toujours puissant, sera particulièrement inconfortable.

Deux options sont envisageables. Dans un premier cas, le Japon accepte le rôle de « brillant second » de l'Extrême-Orient, et se rapproche de la Chine. Dans une autre configuration, il reste fidèle à l'alliance américaine, et les deux pays se maintiennent dans un état de guerre froide et de rivalités ouvertes.

Or, dans les deux cas, une Corée divisée serait bien incapable de peser quoi que ce soit. Un axe Chine-Japon l'écraserait impitoyablement, tandis qu'une rivalité entre la Chine d'un côté, le Japon et les Etats-Unis de l'autre, la condamnerait à être le jouet éternel de ces puissances, et l'exposerait à toutes sortes de conflit.

Le réalisme commande donc à la Corée un rapprochement, une réunification lui

permettant la constitution d'un Etat solide, et capable de jouer les arbitres entre Chine et Japon – où de faire face à une éventuelle alliance entre Pékin et Tokyo. Bien sûr, les américains, les chinois et les japonais ont tout intérêt à empêcher une telle réunification. Mais elle serait d'autant plus profitable que chaque partie dispose d'arguments de poids pour se rapprocher de l'autre.

La République de Corée est aujourd'hui une puissance économique immense comparée à sa taille. C'est un pays qui a fait le choix de tout miser sur l'éducation, l'instruction publique et la formation de la jeunesse, tout en se démocratisant très progressivement. Autant dire que la prise en charge de la RPDC, pays bien plus pauvre sur le plan économique pèserait bien lourd sur le pays. Quelle peut être, alors, l'argument du Nord pour se faire admettre en douceur auprès de son frère du Sud ?

Il est de poids : l'arme nucléaire, et plus généralement la très impressionnante armée nord-coréenne. Car si la République de Corée est un géant économique, comme le Japon des années d'après-guerre, elle est aussi un nain militaire et politique. Seule la protection de l'armée américaine – et de l'ancien colonisateur japonais, ce qui est plus humiliant encore – assure au pays son indépendance. Si Washington et Tokyo venaient à changer leurs options, la République de Corée se retrouverait isolée, sans défense. Et c'est dans cette configuration que la RPDC peut apporter un atout de poids : une arme nucléaire assurant au pays son indépendance, et lui permettant de dialoguer d'égal à égal avec ses voisins chinois et russe.

DEUXIEME PARTIE

LA POSITION DES ACTEURS NON-COREENS: LE RÔLE ANTI-UNITAIRE DE LA GEOPOLITIQUE

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE

On ne peut, hier avec la guerre froide, aujourd'hui avec la mondialisation et l'interconnexion des Etats et des intérêts économiques, comprendre un phénomène politique en s'enfermant sur le plan national.

La question coréenne n'échappe pas aux pressions et intérêts des grandes puissances qui rendent pour l'heure impossible la réunification.

Les Etats-Unis, préoccupés de la puissance montante de la Chine, ne veulent pas perdre la position stratégique que représente leur présence (économique et militaire) en République de Corée.

La Chine, en cours d'édification de sa suprématie économique, ne veut pas se priver des échanges très rentables avec la République de Corée.

Les autres Etats concernés, comme le Japon ou la fédération de Russie ont des intérêts propres qui les rapprochent du Sud et du Nord.

L'Union Européenne, et la France en particulier, semblent indifférentes et sont passives.

En tout état de cause, cette réalité géopolitique joue un rôle déterminant dans le maintien de la division coréenne.

CHAPITRE I L'HOSTILITE DES ETATS-UNIS ET DU JAPON

SECTION I LES ETATS-UNIS

PARAGRAPHE I PRESENTATION DES RELATIONS ENTRE LES ETATS-UNIS ET LA RPDC

La RPDC a établi des relations diplomatiques avec plus de 150 Etats. De plus, elle est membre de la plupart des institutions internationales de l'ONU, qu'elle a rejoint le 17 septembre 1991 en même temps que la République de Corée. Après son retrait du traité de non-prolifération nucléaire, la RPDC est devenue la neuvième puissance nucléaire suite à son essai du 9 octobre 2006 condamné par les Nations-Unies.

Les Etats-Unis et la RPDC n'entretiennent pas de relations diplomatiques et restent formellement en état de belligérance depuis la fin de la guerre de Corée en 1953. Plusieurs incidents diplomatiques, accrochages militaires et accusations mutuelles ont à plusieurs reprises fortement augmenté la tension dans la région depuis cette période.

Pour les Etats-Unis, la RPDC a figuré à un moment donné sur la liste des trois pays désignés par le président américain George W. Bush comme faisant partie de l' « axe du mal ». Toutefois, certains médias sud-coréens rapportent que les Etats-Unis pourraient conclure un traité de paix avec la RPDC celle-ci abandonnait son programme d'armes nucléaires selon le réseau de télévision sud-coréen KBS[295].

Certains spécialistes américains de la RPDC, notamment Erik Sirotkin, fondateur du *Korean Peace Project* , dénoncent toutefois l'orientation dominante des médias américains, en invitant à prendre en compte le point de vue nord-coréen, notamment en ce qui concerne les massacres commis par les troupes américaines pendant la guerre de Corée[296].

Dans une lettre au Secrétaire général des Nations-Unies le 2 mars 2006, Pak Gil-yon, ambassadeur de la RPDC auprès des Nations-Unies, a de nouveau demandé le démantèlement du commandement américain sous l'égide de l' ONU en République

295 Cf. KBS. Emission du 20 novembre 2006.

296 Cf. Yonhap. Emission du 25 janvier 2006 et *Korea is One:* http://www.korea-is-one.org/article.php3?id_article=2385.

de Corée, afin de respecter les termes de la résolution adoptée par l'Assemblée Générale des Nations-Unies en 1975 selon un article de l'agence de presse chinoise Xinhua (Chine Nouvelle)[297].

Pour leur part, les américains reprennent les termes des résolutions du Conseil de Sécurité qui ont déclenché l'intervention de Washington sous commandement de l' ONU en raison de « l'invasion de la Corée du Sud par la Corée du Nord », intervention rendue possible par la position soviétique de la « chaise vide » au Conseil de sécurité, empêchant l' URSS d'user de son droit de veto. Selon les Alliés occidentaux, la RPDC n'a pas respecté les résolutions du Conseil de Sécurité concernant l'intervention de la République de Corée par ses troupes.

En dépit de son antagonisme avec Washington, Pyongyang par l'intermédiare de son agence de presse officielle KNCA a condamné les attentats du 11 septembre 2001[298] et a affirmé s'opposer à « toute forme de terrorisme ». Alors qu'en 2001 l'administration américaine déclarait encore vouloir poursuivre la politique de Bill Clinton de négociations avec la RPDC, les attentats du 11 septembre 2001 ont entraîné une révision de la politique de Washington à l'égard de Pyongyang[299].

L'évolution des positions américaines vis-à-vis de la RPDC, et plus particulièrement le durcissement de Washington depuis la mise en place de l'administration Bush, traduit les conflits d'influence au sein de l'administration et de la classe politique américaines.

Les débats dans l'administration américaine se cristallisent sur la théorie dite du *linkage* , c'est-à-dire du lien à établir ou non entre d'une part les droits de l'homme et d'autres questions immédiates (comme la crise nucléaire), et d'autre part l'aide alimentaire et la coopération économique.

De même que les conservateurs américains s'opposaient dans les années 1970 à la détente américano-soviétique et au rapprochement avec la République populaire de Chine, les néo-conservateurs américains sous l'ère de George W. Bush avaient clairement pour objectif un changement de régime en RPDC. Leurs représentants actuels les plus en vue sont membres du Parti républicain mais ils sont rejoints par des membres du Parti démocrate qui ont assuré l'élection de George W. Bush en 2000, puis sa réélection en 2004. D'influentes ONG chrétiennes fondamentalistes appuient leur combat en assimilant la défense des droits de l'homme à la liberté religieuse, comme la Coalition chrétienne et l'Armée du salut.

297 Article du 3 mars 2006. Consultable également sur le site suivant: http://www/korea-is-one.org/article.php3?id_article=2371.

298 Cf. l'article de l'agence de presse officielle nord-coréenne KCNA du 12 septembre 2011.

299 Cf. Bate Gills. *September 11 and Northeast Asia : Change and Uncertainty. Regional Security. The Brookings Review.* Vol.20. n°3. été 2002, pp. 43-46.

Inversement, les diplomates de carrière jugent plus fructueux de dissocier les différents sujets de débat, tout en rejoignant les autres pays riverains de la RPDC, comme la Chine et la République de Corée, sur la nécessité d'intégrer économiquement et politiquement la RPDC au sein d'ensembles régionaux plus vastes dans le Nord-Est asiatique. Selon John Feffer, de l' *International Relations Center* , un institut de recherche américain basé au Nouveau-Mexique, « les diplomates de carrière du Département d'Etat, qui oeuvrent beaucoup aujourd'hui pour négocier là-bas le programme nucléaire de la RPDC, se préoccupent sur le fait qu'un langage inefficace sur les droits de l'homme puisse mettre en péril tout accord potentiel. Nous n'avons aucun intérêt à faire des droits de l'homme une arme, a fait remarquer le négociateur en chef de l'époque américain Christopher Hill »[300].

Cette position tend à être rejointe par certaines organisations comme le « Comité américain pour les droits de l'homme en Corée du Nord », dont un rapport dû à David Hawk, ancien dirigeant d'Amnesty International aux Etats-Unis, concluait selon l'analyse de John Feffer, que « la RPDC devrait se conformer aux recommandations des divers organismes des Nations-Unies pour les droits de l'homme. En d'autres termes, la RPDC devrait être traitée comme tous les autres pays et non pas comme un « Etat illégitime à abattre ». Bien que le « Comité américain pour les droits de l'homme en RPDC» compte un assez grand nombre de partisans de la ligne dure au sein de son conseil, tels Chuck Downs, Nicholas Eberstadt et Carl Gershman, ils partagent le pouvoir avec des modérés comme Morton Abramowitz et Samantha Powers, et le Comité fait attention à ne pas devenir un groupe de pression politique.

Nonobstant ces divergences internes sur le dossier nord-coréen, le Congrès américain a proposé qu'il soit nommé un représentant permanent pour la RPDC, chargé des négociations à six sur les armes nucléaires en RPDC ainsi que des relations bilatérales avec cet Etat[301].

L'accord-cadre de 1994 fondé sur l'abandon de tout programme nucléaire militaire nord-coréen en contrepartie d'un accès élargi de la RPDC au nucléaire civil dans la cadre de l'Organisation de développement énergétique coréenne, a reflété le succès des pragmatiques au sein de l'administration américaine. Une conséquence de l'accord fut la signature d'un communiqué conjoint entre la RPDC et les Etats-Unis en octobre 2000, aux termes duquel les deux parties s'engageaient à réduire l'hostilité réciproque et à progresser dans la normalisation de leurs relations diplomatiques. En 1999, le rapport Perry recommandait, selon le spécialiste John Feffer, de « traiter avec la RPDC telle qu'elle est, et non comme on voudrait qu'elle soit ».

Cette politique n'était évidemment pas conforme aux objectifs des néo-conservateurs

300 Cf. John Feffer. *To Link or Not to Link : The Human Rights Question in North Korea* . Foreign policy in focus. 19 décembre 2005.

301 Cf. Revue de la Chambre européenne de commerce en Corée. n°67. Décembre 2006, p.90 .

qui prônaient un changement de régime à Pyongyang. Toujours selon John Feffer, tout comme les opposants à la détente avec l'Union soviétique exagéraient la menace militaire soviétique dans les années 1970, les adversaires de l'Accord-cadre ont tenté de démontrer que la menace de la RPDC n'avait pas diminué après 1994. Leurs efforts ont abouti en 1998 à la Commission Rumsfeld sur la menace des missiles balistiques, qui a imaginé une frappe nord-coréenne contre le territoire des Etats-Unis, et aux rapports et auditions menés par les partisans de la ligne dure du Comité consultatif sur la RPDC (*North Korea Advisory Group*- NKAG).

Alors que les pragmatiques mettaient l'accent sur des mesures de sécurité réciproques entre les Etas-Unis et la RPDC, les néo-conservateurs ont conquis l'exécutif, puis la majorité du Congrès de l'époque. Ils ont ainsi pu faire voter le *North Korean Human Rights Act* en 2004, pour justifier les mesures tendant à un changement de pouvoir à Pyongyang (financement des missions protestantes prosélytes actives à la frontière sino-coréenne, sanctions financières, renforcement de l'embargo, entraves à l'aide humanitaire) à cause d'un bilan relatif aux droits de l'homme décevant en RPDC.

Pour sa part, John Feffer s'inquiète des effets de la stratégie du *linkage* au vu du précédent des relations américano-soviétiques : selon lui, « le *linkage* dans le cadre de la problématique nord-coréenne risque de rompre les négociations actuelles sur la question nucléaire et de menacer la stratégie globale d'engagement, comme le *linkage* a porté un coup à la détente américano-soviétique des années 1970 ».

Pendant la guerre froide, au début des années 1960, quatre soldats américains ont disparu de leurs unités en République de Corée et sont arrivés en RPDC après avoir franchi la zone démilitarisée. Deux de ces quatre hommes sont morts de cause naturelle en RPDC. Parmi les deux survivants, Charles Robert Jenkins avec son épouse japonaise qui avait été kidnappée par la RPDC, a pu rejoindre l' Indonésie en septembre 2005 où il a dû quitter l'armée pour avoir déserté quarante ans plus tôt, alors qu'il encourait une peine de prison à vie pour désertion par les tribunaux militaires américains[302]. Le dernier des quatre soldats américains, James Dresnok, souhaite rester en RPDC. Le producteur britannique Nicholas Bonner qui a déjà co-produit deux films documentaires sur la RPDC, a réalisé un documentaire *Crossing the Line* consacré à James Dresnok présenté au Festival de cinéma de Berlin[303].

Dans le cadre des pourparlers à six sur les armes nucléaires en RPDC, une déclaration conjointe américano-nord-coréenne a été publiée le 13 février 2007, aux termes de laquelle « La RPDC et les Etats-Unis commenceront des négociations bilatérales visant à résoudre les problèmes en cours et à progresser vers des relations

302 Cf. *L'Humanité.* 4 novembre 2004.
303 Présentation du film sur le site du festival de Berlin .
http ;//www.berlinale.de/en/programm/berlinale_programm/datenblatt.php ?film_id=20072885.

diplomatiques complètes[304]. Selon les observateurs étrangers, les Etats-Unis envisageraient la levée des sanctions financières qu'ils ont prises à l'égard de la RPDC en contrepartie de la fermeture du réacteur nucléaire de Yongbyon[305]. En juin 2007, la visite du secrétaire d'Etat adjoint américain chargé du dossier nord-coréen, Christopher Hill, a été la première à ce niveau depuis 2002[306]. Auparavant, le déblocage par les Etats-Unis de fonds nord-coréens détenus par la Banco Delta Asia, basée à Macao, avait levé le principal obstacle à la mise en œuvre de l'accord du 13 février 2007, et ouvert la voie au retour des inspecteurs de l' Agence Internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Pyongyang en vue de fermer le réacteur nucléaire de Yongbyon[307].

Le président George W. Bush a salué l'accord signé à Pékin entre les six participants, en observant que « ces discussions représentent la meilleure opportunité d'utiliser la voie diplomatique à l'égard des programmes nucléaires de la Corée du Nord »[308].

Les négociations bilatérales directes entre la RPDC et les Etats-Unis marquent un changement de cap de l'administration américaine, les partisans de la négociation l'ayant emporté sur les néo-conservateurs favorables à une confrontation. Selon Kenneth Quinones, spécialiste de la RPDC au département d'Etat américain de l'époque, un terrain d'entente pour une négociation diplomatique a été trouvé à au moins trois reprises depuis septembre 2005, mais à chaque fois ces initiatives « ont été torpillées par l'équipe Bush-Cheney-Rumsfeld »[309].

Cette réorientation de la diplomatie américaine est consécutive à la mise en doute de la fiabilité des rapports de services de renseignement américains sur la conduite par la RPDC d'un programme secret d'enrichissement d'uranium. Ces accusations américaines avaient conduit la RPDC à expulser les inspecteurs de l'AIEA et à se retirer du Traité de non-prolifération nucléaire : la RPDC avait alors fait le choix de s'inscrire dans un rapport de forces avec les Etats-Unis, la tension ayant culminé avec l'essai nucléaire nord-coréen du 9 octobre 2006.

Puis l'audition par le congrès américain du responsable des renseignements américains en RPDC de l'époque M. Joseph de Trani en février 2007 a mis en doute l'existence d'un tel programme clandestin d'enrichissement de l'uranium. L'ancienne secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright a fait une comparaison avec les

304 Cf. dépêche de l'agence Xinhua et *Korea is one:* http://www.korea-is-one.org/spip.php?article2828.

305 Cf. *La libre Belgique:* http://www.lalibre.be/article.phtml?id=10&subid=83&art_id=331862.

306 Cf. *Washington espère la prochaine fermeture du réacteur nord-coréen de Yongbyon* . AFP. 23 juin 2007. http://www.la-croix.com/afp.static/pages/070623065222.y313kd.htm.

307 Cf. *L'agence atomique onusienne de retour en Corée du Nord.* AFP. 26 juin 2007. http://www.la-croix.com/afp.static/pages/070626124707.rq5qe4ad.htm.

308 Cf. la déclaration du président américain du 13 février 2007 sur le site du département d'Etat. http://www.STATE;gov/p/eap/rls/ot/2007/80491.htm.

309 Cf. Philippe Pons. *Etats-Unis-Corée du Nord: l'incertaine désescalade. Le Monde*. 15 mars 2007. http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3216,36-883417@51-842147,0.html.

informations des services de renseignements américains selon lesquels l'Irak détenait des armes de destruction massive[310].

Dans ce contexte, en novembre 2007, le gouvernement nord-coréen a remercié les Etats-Unis pour l'assistance médicale apporté à plusieurs de ses marins, blessés lors de combats avec des pirates au large de le côte somalienne. Cette opération a été considérée comme symbolique de la coopération américano-nord-coréenne dans la lutte contre le terrorisme[311].

Le programme nucléaire et balistique de la RPDC envenime toujours les relations de ce pays avec les Etats-Unis. Le 29 février 2012, l'administration Obama signe un accord avec la RPDC concernant la distribution de 240 000 tonnes d'aide alimentaire tout au long de l'année 2013 mais la tentative de lancement de la fusée Unha 3 brise celui-ci.

Il existe un recours à l'arme économique dans les relations internationales contemporaines. Le président des Etats-Unis Woodrow Wilson a été l'un des principaux partisans du recours aux sanctions économiques plutôt qu'à la force pour décourager les pays de commettre des actes d'agression. En 1919, à Versailles, il disait en parlant des sanctions économiques, qu' « un pays qui fait l'objet d'un boycott n'est pas loin de capituler. Avec ce remède économique, pacifique, silencieux et implacable, le recours à la force devient inutile »[312].

En vertu du *Trading with the Enemy Act* instauré en 1917 pour restreindre le commerce avec les pays hostiles aux Etats-Unis, des sanctions ont été prises dès 1950 contre la RPDC. Ces sanctions ont été allégées par le président américain Bill Clinton en 2000 pour améliorer les relations entre les deux pays, favoriser la mise en œuvre de l'accord-cadre de 1994 sur le nucléaire nord-coréen, et encourager le moratoire sur les tests de missiles à longue portée décrété unilatéralement par la RPDC en 1999. Mais après l'arrivée au pouvoir de l'administration Bush en 2001, ces sanctions ont été renforcées.

L'objectif américain est un changement de régime à Pyongyang. Selon le principe édicté au début du XXe siècle par Woodrow Wilson, les sanctions américaines contre la RPDC peuvent donc s'interpréter comme une alternative à la solution militaire pour entraîner la chute du régime de Pyongyang. C'est d'ailleurs l'interprétation qu'en donnent les néo-conservateurs américains eux-mêmes.

310 Cf. Philippe Pons. *La Corée du Nord pourrait ne jamais avoir possédé d'uranium enrichi. Le Monde.* 1er mars 2007.

311 Cf. *DPRK's consistent principled stand to fight against all forms or terrorism reiterated.* KCNA. 8 novembre 2007. http://www.kcna.co.jp/index-e.htm.

312 Cf. Michel Rossignol. *Les sanctions: l'arme économique dans le nouvel ordre mondial.* Division des affaires politiques et sociales. Direction de la recherche parlementaire de la bibliothèque du Parlement du Canada. Ottawa. Octobre 1993. http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/bp346-f.pdf.

En 2006, Robert Joseph, sous-secrétaire d'Etat américain pour le contrôle des armements , a ainsi déclaré souhaiter que les sanctions « éteignent toutes les lumières de Pyongyang »[313].

John R. Bolton, ambassadeur américain aux Nations-Unies d'août 2005 à décembre 2006 et membre de l'American Enterprise Institute, a été encore plus direct, déclarant en mars 2007 que l'objectif était bien de « faire pression, d'appliquer des sanctions, d'isoler davantage la RPDC pour, à la fin, résoudre vraiment la question des armes nucléaires nord-coréennes, éliminer le régime nord-coréen et réunifier la péninsule coréenne »[314].

Les motifs allégués par Washington ne sont pas nouveaux : trafic de drogue, de cigarettes et de faux dollars, tous fermement démentis par Pyongyang[315].

Relevant ainsi que les accusations américaines resurgissent dans un contexte de durcissement de la position américaine contre la RPDC, le journaliste du quotidien français *Le Monde* Philippe Pons écrit qu' « à défaut d'attaquer militairement la Corée du Nord, les Etats-Unis s'efforcent de l'étrangler financièrement » . Entre 2005 et 2006, diverses mesures ont frappé des entreprises et des maisons de commerce nord-coréennes, ainsi que des banques en relation avec Pyongyang. La société suisso-nord-coréenne Kohas qui fabrique des consoles métalliques, a été placée sur la « liste noire » américaine. Elle est soupçonnée de fournir du matériel servant à la fabrication d'armement, et ses avoirs aux Etats-Unis ont été gelés[316].

Les sanctions financières prises contre la RPDC pour y entraîner un changement de régime ne sont toutefois pas exclusives d'un recours à des moyens militaires plus traditionnels. Ainsi, selon l'hebdomadaire américain *U.S. News and World Report ,* le plan opérationnel 5030 (OPLAN 5030[317]) élaboré en 2003 contre la RPDC à la demande du secrétaire à la Défense des Etats-Unis Donald Rumsfeld prévoit des vols de surveillance à la limite de l'espace aérien nord-coréen et des exercices militaires

313 Cf. Selig S. Harrison. *A test, a reason to talk . The Washington Post.* 10 octobre 2006. http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2006/10/09/AR2006100901035.html.

314 Extrait d'un discours prononcé par John R. Bolton devant la *Conservative Political Action Conference*. 1er mars 2007. Washington D.C. http://www.aei.org/publications/filter.all,pubID.26115/pub_detail.asp.

315Cf. KCNA. *KCNA Blasts U.S. Fiction of Counterfeit Notes.* 15 décembre 2005. Les services secrets sud-coréens estiment quant à eux que si la RPDC pratiquait bien une activité de faux-monnayeur dans les années 1990, elle ne serait plus engagée dans la contrefaçon depuis 1998. BBC. http///www.news.bbc.co.uk /2/hi/asia-pacific/4672902.stm. De son côté, le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, se réfère notamment à une enquête menée par le *Frankfurter Allgemeine Sontagszeitung*, qui rapporte dans ses éditions en ligne des 6 et 8 janvier 2007 l'existence d'une rumeur circulant parmi des spécialistes de la fausse-monnaie, selon laquelle les faux dollars dits « superbillets » attribués à la RPDC seraient en fait imprimés par la CIA pour financer des opérations secrètes hors de tout contrôle du Congrès des Etats-Unis.

316 Cf. Philippe Pons. *Les Etats-Unis tentent d'asphyxier financièrement le régime de Pyongyang. Le Monde*. 27 avril 2006.

317 Un plan opérationnel (OPLAN) est destiné à la conduite d'opérations militaires en milieu hostile. Il est élaboré pour répondre à une demande du Comité des chefs d'Etats-majors interarmes des Etats-Unis. http://www.globalsecurity.org/military/ops/oplan.HTM.

pour mettre les forces armées nord-coréennes « sous tension ». L'OPLAN 5030 prévoit aussi explicitement de poursuivre « une série d'opérations tactiques ne figurant pas habituellement dans les plans de guerre, comme désorganiser les circuits financiers et semer la désinformation[318] ».

Dans les faits, parallèlement aux sanctions financières, les exercices annuels à grande échelle associant les forces américaines et sud-coréennes se sont poursuivis, et selon des sources nord-coréennes, les activités de surveillance aériennes de la RPDC par les Etats-Unis se sont intensifiées[319].

A la suite des attentats du 11 septembre 2001, les Etats-Unis ont voulu se doter d'outils juridiques pour combattre les soutiens financiers du terrorisme international, de la prolifération des armes de destruction massive, du trafic de drogue et d'autres activités criminelles. Au sein de cet arsenal, ce sont principalement une nouvelle structure et deux textes qui constituent le socle des sanctions financières prises à l'encontre de la RPDC officiellement accusée de contribuer à la prolifération des armes de destruction massive et de mener des activités illégales en abusant du système financier international[320].

Créé en 2004 au sein du Département du Trésor des Etats-Unis, l'*Office of Terrorism and Financial Intelligence* (Bureau de la lutte contre le terrorisme et du renseignement financier , OTFI) est une structure qui intègre les outils du renseignement et les moyens d'action contre les réseaux , y compris au niveau international.

Cette nouvelle structure concentre les fonctions de réglementation, de mise en application et d'analyse du Département du Trésor, tout en ayant des prérogatives en matière de renseignement. Cette concentration fonctionnelle permet à l' OFTI de mettre à contribution tous les services potentiellement concernés. L'OFTI réunit ainsi l'*Office of Intelligence and Analysis*, l'*Office of Terrorist Financing and Financial Crimes*, le *Financial Crimes Enforcement Network*, l'*Office of Foreign Assets Control* et l'*Executive Office for Asset Forfeiture*. Il collabore aussi étroitement avec la division d'enquête criminelle de l'*Internal Revenue Service* pour les affaires de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

Dans le cas de la RPDC, l'OFTI dispose de pouvoirs juridiques permettant au gouvernement américain de cibler les banques agissant au profit des réseaux liés à la

318 Cf. Bruce B. Auster et Kevin Whitelaw. *Upping the Ante for Kim Jong Il : Pentagon Plan 5030, a new blue print for facing down North Korea* . U.S. News and World Report. 21 juillet 2003. http://www.usnews.com/usnews/news/articles/030721/21korea.htm.

319 Cf. KCNA. *At least 2,200 Cases of U.S. Aerial Espionage Committed against DPRK in 2006.* Pyongyang. 30 décembre 2006.

320 Déposition devant le Sénat des Etats-Unis de Stuart Levey, sous-secrétaire au Trésor américain chargé de la lutte contre le terrorisme et du renseignement financier le 6 avril 2006. http://www.traes.gov/press/releases/js4163.htm.

prolifération.

Le 28 juin 2005, le président George W. Bush a signé l' *Executive Order* 13382 qui permet au Département de la Justice, au Département du Trésor et au Département d'Etat d'interdire toute transaction entre les Etats-Unis et des personnes physiques ou morales participant à des activités de prolifération

L'*Executive Order* 13382 désigne ainsi huit entités de la RPDC, d'Iran et de Syrie qui ne peuvent plus accéder aux systèmes financier et commercial américain. La menace que ces entités sont censées représenter est aussi signalée à la communauté internationale. Pour la RPDC, il s'agit de la *Korea Mining Developement Trading Corporation*, de la *Tanchon Commercial Bank* et de la *Korea Ryonbong General Corporation*[321].

En mars 2006, le Département du Trésor a désigné deux personnes supplémentaires : la société suisse Kohas AG et son président Jakob Steiger. Le Département du Trésor soupçonne Kohas AG de servir d'intermédiaire en Europe pour l'acquisition de technologie par l'armée nord-coréenne, et d'avoir fourni à cette dernière des biens à usage militaire. Près de la moitié des parts de la société seraient en outre détenues par la *Korea Ryonbong General Corporation*.

La section 311 du *Patriot Act* de 2001 permet au Département du Trésor de couper du système économique américain une entité désignée comme étant préoccupante en matière de blanchiment. Les mesures potentielles comprennent l'obligation pour les institutions financières américaines de mettre fin à toute relation avec l'entité désignée, ce qui a pour effet de protéger le système financier américain des abus, mais aussi de notifier à toutes les institutions financières du monde l'existence d'un risque.

En septembre 2005, le Département du Trésor s'est appuyé sur la section 311 pour désigner la *Banco Delta Asia de Macao* (BDAM) qui fournissait des services au gouvernement et à des sociétés de la RPDC depuis vingt ans. Les Etats-Unis soupçonnent certaines de ces sociétés d'activités illégales telles que contrefaçon de monnaie, trafic de drogue, fabrication et distribution de fausses cigarettes et de faux produits pharmaceutiques, et blanchiment des recettes associées. Des entités impliquées dans la prolifération des armes de destruction massive comme la *Tanchon Commercial Bank*, auraient également ouvert des comptes auprès de la BDAM.

Six mois après la désignation de la BDAM en vertu de la section 311 du *Patriot Act*, près de 24 institutions financières dans le monde avaient réduit ou mis fin à leurs

321 *Executive Order* 13382 du 28 juin 2005. *Blocking Property of Weapons of Mass Destruction Proliferators and Their Supporters.* http://www.georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2005/06/20050629.html.

transactions avec la RPDC.

Les sanctions américaines ont pour conséquence de fragiliser la situation économique en RPDC et les conséquences financières pour Pyongyang et ses établissements bancaires ne sont pas négligeables.

Selon Washington, Pyongyang conduit des activités illégales avec le soutien financier de sociétés étrangères nommément visées par les Etats-Unis. Ainsi mis en cause sur la base de la section 311 du *Patriot Act*, certains établissements bancaires ayant des clients nord-coréens, comme la BDAM ont choisi de cesser leurs activités avec la RPDC afin d'éviter que leur mise en cause par les Etats-Unis n'entraîne le départ d'autres clients, leur mise sous tutelle puis leur liquidation.

Les autorités bancaires de Macao ont décidé de bloquer 24 millions de dollars investis sur cinquante comptes de clients nord-coréens de la BDAM : ces sommes sont soupçonnées de correspondre au blanchiment de faux billets et de revenus d'autres activités illégales, au profit de la RPDC[322].

Selon Philippe Pons du quotidien *Le Monde*, le département du Trésor des Etats-Unis n'a fourni aucune preuve de ces accusations à l'encontre de la BDAM qui ont néanmoins pour conséquence d' « asphyxier financièrement » la RPDC. Le directeur du programme Asie au Centre de politique internationale des Etats-Unis, Selig S. Harrison, a interrogé le département du Trésor des Etats-Unis en juillet 2006 sur la possibilité que « la plus grande partie, voire la totalité des 50 comptes bloqués » retracent des « activités commerciales et d'investissement légales » de la RPDC. Les autorités américaines lui ont répondu qu'elles ne pouvaient « pas encore » répondre à cette question , tandis qu'une source anonyme haut placée des services secrets américains a précisé à M. Harrison que les vérifications prendraient « peut-être trois ou quatre mois ».

Alors que les vérifications étaient toujours en cours un an après les sanctions contre la BDAM, 8 des 24 millions de dollars bloqués car appartenant à des clients nord-coréens correspondaient d'ores et déjà à de l' « argent propre » : « Au moins 8 millions de dollars » sur les 24 millions bloqués n'ont pas de source frauduleuse, selon Don Oberdofer, un expert américain de la question coréenne cité par le quotidien sud-coréen *Joong-Ang Ilbo*[323]. Le département du Trésor des Etats-Unis n'a pas souhaité s'exprimer officiellement sur le sujet[324].

322 Cf. Selig S. Harrison (directeur du programme Asie au *Center for International Policy* (CIP)). *North Korea's Embarrassment . The Hankyoreh.* 7 juillet 2006. http://www.ciponline.org/asia/articles/7-07-06%20Hankyoreh.htm.

323 Cité sur *blogfinance*, d'après AFP et Rovosty. http://www.leblogfinance.com/2006/11/core_du_nord_le.html.

324 Cf. Philippe Pons. *Nucléaire : la Corée du Nord prête à donner des garanties de non-prolifération. Le Monde*. 16 novembre 2006. http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3216,36-834649@51-8195586,0html.

Ni un audit commandé par le gouvernement de Macao au cabinet Ernst et Young en accord avec le département du Trésor américain, ni les autorités financières de Macao n'ont pu apporter la preuve d'une implication de la BDAM dans le financement d'activités illicites par la RPDC. En particulier, l'accusation de contrefaçon de dollars américains n'a pas été prouvée. Il a ainsi été établi par le cabinet Ernst et Young que la BDAM n'avait vu transiter sur ses comptes que 10 000 dollars de faux-billets en 1994, sans commune mesure avec le montant de 15 millions de dollars avancés par le département du Trésor américain. En outre, ces sommes ont été immédiatement restituées aux autorités locales , lavant la BDAM de tout soupçon de participation à des opérations de blanchiment. Une telle situation ne s'est ensuite jamais reproduite pendant plus de dix ans, jusqu'au blocage des fonds en septembre 2005[325].

Les difficultés financières de la RPDC, consécutives aux sanctions financières américaines, sont aggravées par une diminution apparente des flux financiers des coréens du Japon (regroupés dans l'association *Chongryon*) en direction de la RPDC. Cette baisse des apports en devises des coréens du Japon s'expliquerait tant par une activité économique moins florissante de certaines entreprises des membres de la *Chongryon* (en particulier s'agissant des flippers coréens ou P*achinko*), que par un contrôle plus rigoureux des autorités japonaises sur le flux de personnes et de marchandises entre les deux pays. Ces échanges s'opèrent principalement grâce au navire Mangyeongbong-92, lequel établit une relation deux fois par mois entre le Japon et la RPDC.

Une autre conséquence des sanctions américaines est de bloquer le retour aux négociations sur la question nord-coréenne : selon Kim Gye-gwan, diplomate nord-coréen chargé du dossier, les sanctions américaines sont des « pressions agressives » et Pyongyang « exige leur levée comme préalable à un retour à la table de négociation ».

En effet, les sanctions financières américaines ont été adoptées en septembre 2005, au lendemain d'un accord sur le nucléaire nord-coréen signé le 19 septembre 2005[326]. Alors que l'accord du 19 septembre avait soulevé de grands espoirs, notamment en République de Corée, les mesures financières prises par Washington ont entraîné un regain de tension[327].

D'après le directeur de l'Agence internationale de l 'énergie atomique Mohamed El Baradei les sanctions ne permettent pas, de manière générale, de résoudre le conflit

325 Cf. Kevin G. Hall. *Macau bank audit comes clean up, North Korea Counterfeit charge is discredited.* The News and Observer.18 avril 2007. http:///www.newobserver.com/114/story/564909.html.

326 Cf. AFP. *Nucléaire nord-coréen : reprise des discussions la semaine prochaine.* 30 janvier 2007. http.//fr.news.yahoo.com/30012007/202/nucleaire-nord-coreen-reprise-des-discussions-la-semaine-prochaine.html.

327Cf. Ignacio Ramonet. *Tensions en Corée. Le Monde Diplomatique*. Octobre 2006. http://www.monde-diplomatique.fr/2006/10/RAMONET/14003.

sur les armes nucléaires en RPDC[328].

Après l'essai nucléaire nord-coréen du 9 octobre 2006, la RPDC ne fait plus de la levée des sanctions un préalable à la reprise des négociations sur le nucléaire, mais demande une discussion préliminaire sur ce point dans le cadre de ces négociations.

A l'issue d'une série de pourparlers à six sur les armes nucléaires en RPDC qui s'est tenue à Pékin du 8 au 13 février 2007, une déclaration conjointe américano-nord-coréenne a été publiée le 13 février 2007, aux termes de laquelle « La RPDC et les Etats-Unis commenceront des négociations bilatérales visant à résoudre les problèmes en cours et à progresser vers des relations diplomatiques complètes »[329]. Selon les observateurs étrangers, les Etats-Unis envisageraient la levée des sanctions financières qu'ils ont prises à l 'égard de la RPDC en contrepartie de la fermeture du réacteur nucléaire de Yongbyon[330].

La mise en œuvre d'un accord bancaire entre les Etats-Unis et la RPDC, conclu le 19 mars 2007, devait permettre l'ouverture d'une deuxième série de pourparlers à six sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Aux termes de cet accord, les fonds nord-coréens bloqués sur les comptes de la BDAM seraient restitués à Pyongyang via une banque chinoise, mais l'interdiction faite aux institutions financières américaines de traiter avec la BDAM serait maintenue. Les fonds débloqués doivent être utilisés « à des fins humanitaires et d'éducation » selon le négociateur américain Daniel Glaser , secrétaire adjoint de l'époque au Trésor américain[331].

Les fonds ont finalement été transférés en juin 2007 par l'intermédiaire de banques russes. En l'absence formelle de remise en cause de la qualification de la BDAM comme faisant l'objet de « préoccupations en matière de blanchiment »[332], la partie américaine a pris à sa charge l'ensemble des risques, notamment contentieux, pouvant découler du transfert des sommes bloquées sur les comptes de la BDAM.

Cette opération a permis de débloquer la mise en œuvre de l'accord de Pékin du 13 février 2007. Le retour des inspecteurs de l' AIEA à Pyongyang en juin 2007 vise à la fermeture du réacteur nucléaire de Yongbyon[333] en échange d'un million de tonnes de carburant et de son retrait de la liste des Etats qualifiés de terroristes par Washington.

---

328 Cf. Philippe Pons. *M. El Baradei dénonce les menaces lancées contre l'Iran et la Corée du Nord. Le Monde.* 4 décembre 2006. http://www.korea-is-one.org/article.php3?id_article=2773.

329 Cf. dépêche Xinhua. http://www.korea-is-one.org/spip.php?article2828.

330 Cf. : *La libre Belgique* . http://www.lalibre.be/article.phtml?id=10&subid=83&art_id=331862.

331 Cf. Philippe Pons. *Accord bancaire entre Washington et Pyongyang, préalable à la dénucléarisation. Le Monde*. 19 mars 2007. http://www.lemonde.fr/web/articles/0,1-0@2-3216,36-884795@51-842147,html.

332 Cf. Steven R. Weisman. *Success in Macao bank, case demonstrates reach of U.S. Financial sanctions. International Herald Tribune.* 26 juin 2007. http://www.iht.com/articles/2007/06/27/news/bank.php.

333 Cf. AFP. *L'agence atomique onusienne de retour en Corée du Nord.*. 26 juin 2007. http://www.la-croix.com/afp.static.pages/070626124707.rp5qe4ad.htm.

En juin et juillet il y a une reprise des livraisons de carburant et un retour des inspecteurs à Pyongyang. L'AIEA annonce que le complexe nucléaire de Yongbyon a été fermé.

Pyongyang accepte de déclarer tous ses programmes nucléaires et de les démanteler d'ici fin 2007. Le négociateur américain annonce que les parties sont parvenues à un accord très complet. Le démantèlement commence en novembre.

Le 12 juillet 2008 la RPDC accepte la vérification du démantèlement de ses installations par des inspecteurs étrangers.

Du 8 au 11 décembre il y a une impasse dans les négociations à Six, les parties ayant échoué à se mettre d'accord sur les modalités d'inspection des installations nord-coréennes.

Le 5 avril 2009 le Nord lance une fusée longue portée qui tombe dans le pacifique. Pour Washington, Tokyo et Séoul, il s'agit d'un test déguisé du missile Taepodong-2.

Le 13 avril le Conseil de Sécurité condamne cette opération à l'unanimité et décide de renforcer les sanctions. Le Nord quitte officiellement les négociations à Six portant sur sa dénucléarisation et annonce la réactivation de son programme nucléaire et l'arrêt de sa coopération avec l' AIEA.

LE 25 mai suivant la RPDC annonce avoir mené « avec succès » un deuxième essai nucléaire souterrain après celui de 2006. L'ONU alourdit les sanctions.

Le 12 novembre 2010 la RPDC fait visiter à un scientifique américain une nouvelle et vaste usine d'enrichissement d'uranium, disposant de plus d'un millier de centrifugeuses.

Le 13 avril, le Nord tente de lancer une fusée Unha-3 en présence de la presse internationale qu'elle a conviée ; échec du tir. Le 12 décembre un tir d'une fusée Unha-3 est réussi, assimilé par les Etats-Unis à un tir d'un missile balistique .

Le 22 janvier 2013 élargissement des sanctions contre la RPDC par le Conseil de Sécurité. Le 24 janvier la Commission nord-coréenne de défense nationale annonce qu'elle va effectuer un troisième essai nucléaire, ce qu'elle a réalisé le 12 février 2013 et s'en suivent alors de nouvelles sanctions du Conseil de Sécurité.

PARAGRAPHE II LA PRESENCE AMERICAINE DANS LA PENINSULE COREENNE

La présence américaine et son stationnement en République de Corée existe depuis la fin de la guerre de Corée[334]. En cas de guerre, les Etats-Unis exerceraient le commandement militaire en République de Corée. Cette subordination militaire découle de l'accord de défense mutuelle entre les deux Etats signé le premier octobre 1953. Suite à des négociations terminées en 2007, un accord prévoit que le 17 avril 2012, date qui a été repoussée à décembre 2015 lors du sommet du G20 à Toronto le 26 juin 2010, le commandement des forces combinées en cas de conflit passe sous la responsabilité de la République de Corée.

De part le *statut of forces agreement* en vigueur, les soldats américains bénéficient d'un privilège d'extraterritorialité : les affaires judiciaires impliquant des soldats basés en République de Corée pour des actes commis dans ce pays sont jugés par des tribunaux américains.

Cette présence américaine se traduit par des exercices militaires conjoints américano-sud-coréens annuels. Son déroulement mène régulièrement à des accusations par la RPDC qui affirme que celui-ci est un prélude à une invasion de son territoire par les Etats-Unis et la République de Corée alors qu'il s'agit selon certains d'un exercice purement défensif destiné à tester la capacité de la République de Corée de se défendre d'une agression extérieure, en étant assistée par les forces armées américaines[335]. Comment peut-on ici parler d'agression extérieure alors que c'est l'armée des Etats-Unis qui est basée sur le territoire coréen même et qui effectue des exercices militaires annuels avec sa contre-partie sud-coréenne dans la péninsule coréenne alors que ces exercices pourraient se dérouler loin de la Corée. Il est possible d'avancer le fait que c'est plutôt la RPDC qui tente de se défendre d'une agression extérieure, et par ses propres moyens.

Les jeux de guerre déclenchent une tension nucléaire : c'est sous ce titre que le *Belfast Telegraph* dans son édition du 11 mars 2013 rend compte du lancement des exercices militaires conjoints américano-sud-coréens annuels *Key Resolve* et *Foal Eagle.* Ceux-ci interviennent dans un contexte particulièrement tendu qui fait craindre un risque de guerre entre les Etats-Unis et la RPDC, deux puissances nucléaires. Présentés par Washington et Séoul comme purement défensifs, ces jeux de guerre utilisent des moyens ultra-modernes et engagent d'importants effectifs[336] . Par conséquent, le téléphone rouge avec la République de Corée mis en place en 1971 comme ligne de communication d'urgence pour éviter notamment qu'un incident ne

334 Le nombre de soldats américains en Corée a diminué à 25 000 en 2008 dans le cadre d'un redéploiement des forces.
335Cf. *South Korea begins military drills with US despite North Korean opposition. The Guardian*. 24 février 2014.
336 Cette année 2013, du propre aveu des autorités militaires sud-coréennes, le déploiement de bombardiers B-52 qui peuvent emporter chacun quatre bombes thermo-nucléaires venus de l'île de Guam est inhabituel.

dégénère en conflit armé a été suspendu par la RPDC. Celle-ci a été ré-ouverte par la suite.

Kim Jong-un, a donné des instructions pour renforcer les capacités d'auto-défense de l'armée populaire de Corée afin de défendre la souveraineté nationale et la sécurité du pays. Chaque partie fait ainsi sienne le proverbe *si vis pacem para bellum* (si tu veux la paix prépare la guerre), pour protester de ses intentions pacifiques et défensives. Washington parle d'exercices de routine à caractère défensif et Pyongyang de renforcement de sa force de dissuasion pour prévenir une attaque conformément à ses droits d'Etat souverain.

En réalité, c'est une autre partie diplomatique qui se joue en coulisses y compris à l'intérieur de chaque pays, aucun gouvernement ne souhaitant que les tensions dégénèrent en conflit ouvert.

Le porte-parole de la commission nationale de la RPDC critique chaque année les exercices militaires conjoints américano-sud-coréens *Key Resolve* et *Foal Eagle* en soulignant que la patience de la RPDC a atteint ses limites et « qu'à présent l'armée de la RPDC écraserait par une guerre sainte de son style les actes de provocation d'une nouvelle guerre de la bande des traîtres à la nation et des maniaques de guerre du Sud et de l'extérieur ». Ce porte-parole a publié le 2 mars 2012 une déclaration intitulée : « Tous ceux qui oseront porter la moindre atteinte à notre dignité suprême ne trouveront pas de place à survivre sur ce sol, sous ce ciel ».

Les manœuvres militaires conjointes entre les Etats-Unis et la République de Corée ne servent pas la cause sacrée de la paix dans la péninsule coréenne et elles portent le danger de graves tensions. Le naufrage du *Cheonan* montre les risques que font encourir de tels exercices de guerre puisque ce terrible accident a été de toute évidence le résultat de manœuvres ayant mal tourné lors de la conduite en 2010 des exercices *Key Resolve* et *Foal Eagle.*

En 2012, ces exercices ont hypothéqué les chances que prospère un dialogue récemment renoué entre Washington et Pyongyang moins de cent jours après la disparition du dirigeant de la RPDC Kim Jong-il, notamment la relance des pourparlers à six sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

Le commandement des forces combinées américaines et sud-coréennes décrit les manœuvres *Key Resolve* comme un exercice de poste de commandement basé sur des scénarios réalistes utilisant diverses suppositions de menaces ; il est présenté comme de routine et défensif, destiné à améliorer la préparation à protéger la région et à maintenir la stabilité dans la péninsule coréenne. Ce même commandement décrit les manœuvres *Foal Eagle* comme étant des mesures défensives et destinées à s'assurer

que les forces de la République de Corée et des Etats-Unis soient prêtes à exécuter les tâches requises pour la protection du sud de la péninsule.

En 2011, ces mêmes exercices avaient mobilisé pendant deux mois 12 800 soldats américains aux côtés de 200 000 soldats sud-coréens. Le commandement des forces combinées justifiait alors cet important déploiement par le naufrage un an plus tôt de la navette *Cheonan* en mer Jaune[337].

Le 25 février 2012, à la veille du lancement de l'édition 2012 des exercices conjoints, la Commission nationale de la RPDC a protesté avec force contre les manœuvres militaires américano-sud-coréennes en les comparant à une déclaration de guerre et en les qualifiant de délit flagrant à la paix et à la sécurité de la péninsule coréenne[338] .

Dans son communiqué du 25 février 2012, la Commission de défense nationale de la RPDC déclare que l'armée et le peuple de la RPDC déjoueront les agissements guerriers des traîtres à la nation coréenne et des fauteurs de guerre dans le pays et à l'étranger en menant une guerre sacrée et encourageront fermement les coréens du Sud et d'Outre-mer dans leur lutte à l'échelle nationale visant à faire tomber le régime présidentiel de la République de Corée.

La commission adresse aussi un avertissement aux Etats-Unis : ce sont ces agresseurs impérialistes américains qui sont principalement à blâmer pour avoir amené à une quasi phase de guerre la situation instable qui ne connaît ni la guerre ni la paix depuis si longtemps. La commission précise aussi que les armes nucléaires ne sont pas le monopole des Etats-Unis.

De fait, les exercices militaires américano-sud-coréens de 2012 interviennent au moment où les Etats-Unis et la RPDC ont repris leurs discussions après les rencontres de juillet et octobre 2011 visant à trouver des moyens de relancer les pourparlers à six sur la dénucléarisation de la péninsule, pourparlers interrompus en 2009. Suite aux nouvelles provocations des militaires des Etats-Unis et des sud-coréens, qui font peser des doutes légitimes sur la sincérité de Washington, la RPDC acceptera-t-elle d'abandonner sa force de dissuasion nucléaire ? Plus que jamais se pose la question de la conclusion d'un véritable traité de paix en Corée en remplacement de l'accord d'armistice de 1953 et de la levée de l'embargo que subit la RPDC depuis la fin de la guerre de Corée.

337 Outre les risques d'accident, les manœuvres militaires à répétition aggravent les tensions dans la péninsule coréenne où ne prévaut qu'un simple cessez-le-feu depuis 1953, aucun traité de paix n'ayant été signé après la guerre de Corée.

338 Le 20 février 2012, l'armée sud-coréenne s'était déjà livrée à des tirs à base réelles en mer Jaune, à proximité de la ligne de limite nord (*northern limit line*, NLL), frontière maritime *de facto* tracée unilatéralement par la marine américaine en 1953 et contestée par la RPDC.

Face aux menaces des manœuvres militaires conjointes, la RPDC, n'aura pas d'autre choix que de développer sa propre force de dissuasion alors que la priorité devrait être la reprise du dialogue pour résoudre les différends entre les parties en vue d'assurer la stabilité et la paix en Asie du Nord-Est.

En 2011, les exercices *Key Resolve* et *Foal Eagle* ont impliqué notamment le porte-avion USS Ronald Reagan, aucun porte-avion n'avait participé aux exercices en 2010. Cet important déploiement de forces a été justifié par le naufrage du *Cheonan*. La Chine a condamné ces exercices. Pyongyang a vivement réagi en déclarant qu'il s'agissait d'exercices pour une guerre nucléaire impliquant les énormes moyens offensifs des Etats-Unis conformément à un plan opérationnel pour préparer une attaque nucléaire préventive contre la RPDC. Cette dernière est prête à la fois pour le dialogue sans condition préalable et aussi à la confrontation. Les Etats-Unis selon Pyongyang seraient fort avisés de bien savoir ce qu'ils perdraient plutôt qu'ils ne gagneraient par l'escalade des tensions militaires.

En mars 2009, ces mêmes exercices militaires ont été organisés moins de deux mois après l'arrivée de Barack Obama à la présidence des Etats-Unis, l'organisation de ces manœuvres était de très mauvaise augure quant à la volonté de la nouvelle administration de tourner la page Bush-Cheney en Corée.

En 2010, ces exercices militaires sont également intervenus au plus mauvais moment alors que des questions décisives restaient à régler pour la reprise des relations inter-coréennes et que des efforts diplomatiques étaient déployés pour ramener la RPDC à la table des négociations sur son programme nucléaire.

La RPDC prévient qu'elle accepte de négocier l'abandon de sa force de dissuasion nucléaire à condition que soit aussi négocié un traité de paix avec les Etats-Unis. Dans ce contexte, mener des exercices militaires en application d'un plan américain visant explicitement à mettre à bas la RPDC est-elle vraiment la meilleure chose à faire ?

Même présentés comme routiniers et défensifs les exercices conjoints ont pour but l'élimination du régime nord-coréen et l'anéantissement de l'armée de la RPDC en prévoyant des frappes préventives contre celle-ci. Quand les exercices américano-sud-coréens ont lieu, malgré les avertissements répétés de l'état-major de l'armée populaire de Corée, cette dernière serait prête à réagir en mobilisant tous ses moyens offensifs et défensifs dont sa force de dissuasion nucléaire[339].

Tout en refusant de tenir une réunion de travail entre militaires du Nord et du Sud

339 Les Etats-Unis jouent les pompiers pyromanes : Washington veut que la RPDC abandonne sa force de dissuasion nucléaire, mais au lieu de répondre aux offres nord-coréennes pour la signature d'un véritable traité de paix, entretien les motifs qui ont poussé la RPDC à se doter de l'arme atomique.

propre à apaiser les tensions dans la péninsule coréenne, le gouvernement sud-coréen entend privilégier son alliance militaire avec les Etats-Unis même au prix de la dégradation des relations inter-coréennes. Le respect des accords déjà passés du 15 juin 2000 et du 4 octobre 2007 permettaient de surmonter nombre de problèmes.

En 2009, le commandement des forces américano-sud-coréennes a informé que les exercices *Key Resolve* et *Foal Eagle* auraient un caractère défensif et permettraient d'améliorer la préparation au combat des troupes. En même temps Séoul a souligné que ces exercices militaires interviennent alors que des préparatifs sont en cours pour le lancement d'un missile balistique par la RPDC. Pyongyang a avertit que toute tentative d'empêcher le lancement qui n'est qu'un satellite fera l'objet d'une riposte immédiate. L'ouverture du feu selon l'état-major général de l'armée populaire de Corée sur le satellite pacifique sera considéré comme un acte de guerre.

Selon l'agence nord-coréenne d'information KCNA, les bruits de bottes que veulent faire entendre les forces des Etats-Unis en mobilisant massivement des troupes et des matériels de guerre modernes prouvent que les promesses de chercher à négocier un accord dans la péninsule coréenne faites par la nouvelle administration américaine ne sont rien d'autres que de la rhétorique flamboyante, l'acceptation ou le refus par les forces des Etats-Unis de la demande formulée par la RPDC d'un arrêt des exercices conjoints à grande échelle servira de baromètre indiquant si la nouvelle administration américaine est prête à suivre les pas de l'administration précédente qui menait une politique hostile à l'égard de Pyongyang.

Les exercices militaires de 2009 sont plus longs que ceux organisés en mars 2008 sous l'administration Bush. Au delà des discours et des tournées diplomatiques, l'administration Obama semble donc vouloir continuer à mettre la pression sur la RPDC, une tactique digne du très moyennageux John Bolton, « le monsieur anti-Corée du Nord » des cercles néo-conservateurs américains qui veut asphyxier la RPDC pour la pousser à la reddition.

Chaque année ont lieu également des exercices militaires conjoints américano-sud-coréens *Ulji Freedom Guardian*[340]. Si ces exercices sont présentés comme défensifs par les Etats-Unis et la République de Corée, leur ampleur est telle que le chef de la mission de l'armée populaire de Corée à Panmunjom a dénoncé des préparatifs de guerre contre la RPDC, ces exercices étant préjudiciables à la paix et à la stabilité dans la région.

Conduits pour la première fois en 1976, ces exercices qui tirent leur nom actuel de celui d'un commandant en chef de l'ère Koguryo, Eulji Mundeok, sont aussi la plus

340 Ces exercices se fondent sur le traité d'assistance mutuelle signé le 1er octobre 1953 entre les Etats-Unis et la République de Corée. Ils visent à accroître l'interopérabilité des forces des deux pays et à renforcer leur aptitude au combat.

vaste opération militaire au monde conduite avec un système de commandement et de mise en œuvre informatisé. Compte-tenu de l'asymétrie des forces avec celles de la RPDC, pays soumis au plus vieil embargo technologique au monde, il est donc difficile de n'y voir qu'un exercice routinier de défense. Mais de tels arguments font partie de la rhétorique invariablement utilisée par l'armée américaine pour tous les exercices militaires effectués dans le cadre d'un commandement intégré.

L'armée populaire de Corée à Panmunjom dénonce la nature offensive et agressive des exercices conjoints. Lors de l'annonce des dates des exercices *Ulji Freedom Guardian* par le commandement américain, le commandant suprême de l'armée populaire de Corée Kim Jong-un a l'habitude d'effectuer plusieurs visites d'unités militaires, notamment sur la ligne de front maritime. Il a souligné leur rôle essentiel pour la défense de la RPDC.

Comme tous les ans, de grandes manifestations sont organisées en République de Corée pour dénoncer ces exercices et demander leur annulation, à l'appel notamment des associations pour le progrès, solidarité pour la démocratie, la vie du peuple, la réunification pacifique et la souveraineté, ainsi que la fédération des étudiants du 21ème siècle.

PARAGRAPHE III UN ETAT DE BELLIGERANCE TOUJOURS D'ACTUALITE

Les Etats-Unis devraient remplacer l'accord d'armistice coréen par un accord de paix, a déclaré le 26 juillet 2012 le ministre des Affaires étrangères de la RPDC. Selon ce dernier, les Etats-Unis ne devraient pas simplement prétendre qu'ils n'ont pas d'intentions hostiles envers la RPDC, mais ils doivent le prouver par des actions concrètes comme la prise d'une décision audacieuse pour remplacer l'accord d'armistice par un accord de paix, sans aucune excuse ni condition préalable. La trêve instable entre la RPDC et les Etats-Unis persiste dans la péninsule coréenne depuis bien trop longtemps, une situation très anormale sans précédent dans l'histoire des guerres du monde. Washington a délibérément choisi de garder la trêve pour longtemps et évite toujours la conclusion d'un accord de paix et maintient l'état de belligérance dans la péninsule coréenne, a ajouté le ministre, affirmant que c'est l'expression la plus typique de sa politique hostile envers la RPDC . Entre-temps, les Etats-Unis augmentent de façon constante les menaces militaires et nucléaires envers la RPDC et l'ont obligé dans le long terme à avoir un accès aux armes nucléaires. Entre temps, les Etats-Unis augmentent de façon constante les menaces militaires et nucléaires envers la RPDC et l'ont obligé dans le long terme à avoir accès aux armes nucléaires . Face à telle situation, la RPDC ne renoncera jamais à sa force de dissuasion nucléaire tant que les Etats-Unis restent hostiles à l'égard de Pyongyang . La RPDC est toujours prête à régler les problèmes par le dialogue et les négociations

selon le ministre des Affaires étrangères.

En fait, la trêve conclue par les Etats-Unis et la RPDC est toute relative et s'apparente de fait à un état de belligérance. Le droit de la guerre est alors applicable aux parties en question.

Les rapports entre parties au conflit sont soumis à un bouleversement juridique relativement profond lorsqu'il y a rupture des relations pacifiques et rapports de belligérance. Le droit des conflits armés internationaux qui va désormais les régir intégralement comprend des règles différentes de celles du droit de la paix. C'est donc un régime d'exception qui a normalement vocation à s'appliquer.

Mais le déclenchement de celui-ci ne suspend pas pour autant nécessairement l'application des règles applicables en temps de paix. Le droit applicable aux conflits armés ne se limite pas en effet au droit des conflits armés entendu *stricto sensu.* Plutôt que d'exclusion réciproque, on assiste à une application parallèle de plus en plus fréquente du droit de la guerre et du droit de la paix, qui oblige le cas échéant un rang de priorité de leurs applications respectives. Ainsi, le droit international des droits de l'homme peut-il, dans certaines occasions, continuer de s'appliquer malgré la survenance d'un conflit armé. La Cour Internationale de Justice (CIJ) l'a reconnu très clairement dans son avis relatif aux *Conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le territoire palestinien occupé* : « (…) la protection offerte par les conventions régissant les droits de l'homme ne cesse pas en cas de conflit armé, si ce n'est par l'effet de clauses dérogatoires du type de celle figurant à l'article 4 du pacte international relatif aux droits civils et politiques » (avis du 9 juillet 2004 , par. 106). Si ces clauses ne sont pas activées, ou si elles le sont seulement à l'égard de certaines dispositions, les deux branches du droit s'appliquent concurremment[341].

Sous la réserve de ce qui précède, aussitôt après l'ouverture des hostilités, toutes les relations normales entre les parties sont en principe rompues et font place à des rapports de belligérance.

En cas de guerre *stricto sensu*, les relations diplomatiques, qui sont exclusivement des relations pacifiques, sont rompues en tout premier lieu, et automatiquement. On procède à l'échange des diplomates. Chaque belligérant charge un Etat tiers de défendre ses intérêts sur le territoire de son ou de ses adversaires. Un terme est également mis aux relations juridiques par la règle classiquement suivie de la caducité des traités bilatéraux du fait de la guerre. En cas de nécessité, les belligérants

341Une juridictions comme la Cour européenne des droits de l'homme peut ainsi connaître, sous l'angle des droits de l'homme, de situations d'occupation militaire, de même que la CIJ peut déclarer un Etat internationalement responsable sur ces deux fondements. En cas d'incompatibilité, le droit humanitaire est considéré comme la *lex specialis* par rapport aux droits de l'homme. Plus largement, c'est tout le problème de l'effet des conflits armés sur les traités qui se trouve ici impliqué.

ne passent entre eux que des accords pratiques, de caractère militaire, afin de régler des problèmes qui naissent des combats. Les individus ne sont pas épargnés. A l'opposé de la conception traditionnelle soutenue par des auteurs classiques, la guerre n'a jamais été une entreprise intéressant exclusivement les Etats et non les peuples. Les nationaux de chaque Etat belligérant perdent le droit de commercer avec l'ennemi. La situation des ressortissants ennemis est encore plus gravement affectée. Leurs biens peuvent être mis sous séquestre. Ils peuvent être expulsés.

Le droit des conflits armés repose moins sur des principes que sur un compromis difficile entre des considérations contradictoires. D'une part, l'issue recherchée par chaque partie étant la victoire, elle doit vouloir mettre en œuvre toutes ses possibilités d'action pour l'atteindre. De l'autre, le respect de la vie humaine s'impose. Ainsi, le régime de la belligérance doit concilier, dans la mesure permise par l'évolution des techniques, les nécessités militaires et les exigences humanitaires élémentaires. D'où la nécessité de distinguer, tout en reconnaissant leur complexité, le « droit de la Haye », centré sur le comportement des belligérants et combattants dans la conduite des hostilités et qui s'efforce de limiter l'ampleur de la violence, et le « droit de Genève », consacré à la protection des victimes[342].

Comme l'exprime avec quelque embarras, la CIJ dans l'avis consultatif du 8 juillet 1996, Licéité de la menace et de l'emploi de l'arme nucléaire : « Le principe de proportionnalité ne peut pas, par lui-même, exclure le recours aux armes nucléaires en légitime défense en toutes circonstances. Mais en même temps, un emploi de la force qui serait proportionné conformément au droit de la légitime défense doit, pour être licite, satisfaire aux exigences du droit applicable dans les conflits armés, dont en particulier les principes et règles du droit humanitaire.

Posé par l'article 22 de la Convention III de La Haye de 1899 et de la Convention IV de 1907, le principe cardinal est que « *les belligérants n'ont pas un choix illimité des moyens de nuire à l'ennemi* ».

Au-delà du standard de comportement, la question concrète est de savoir si les belligérants ne sont tenus que par des prohibitions explicites, où à l'inverse par le principe que tout ce qui n'est pas autorisé par une norme juridique est prohibé , ou encore qu'ils doivent réaliser un choix dans chaque cas d'espèce en étant guidés par des principes tels celui de proportionnalité. La seconde solution doit être écartée. Comme le rappelle la CIJ, dans son avis précité de 1996, sur la licéité des armes nucléaires : « La pratique des Etats montre que l' illicéité de l'emploi de certaines

342Comme l'exprime avec quelque embarras la CIJ dans l'avis consultatif du 8 juillet 1996, *Licéité de la menace et de l'emploi de l'arme nucléaire : «* le principe de proportionnalité ne peut pas, par lui-même, exclure le recours aux armes nucléaires en légitime défense en toutes circonstances. Mais en même temps, un emploi de la force qui serait proportionné conformément au droit de la légitime défense doit, pour être licite, satisfaire aux exigences du droit applicable dans les conflits armés, dont en particulier les principes et règles du droit humanitaire.

armes en tant que telles ne résulte pas d'une absence d'autorisation, mais se trouve au contraire formulée en termes de prohibition.

Cependant, « un emploi de la force qui serait proportionné conformément au droit de la légitime défense doit, pour être licite, satisfaire aux exigences du droit applicable dans les conflits armés, dont en particulier les principes et règles du droit humanitaire.

Aux moyens (les armes), l'article 35, paragraphe 1, du Protocole n°1 de 1977 du droit de Genève, ajoute les *méthodes* (l'utilisation des armes). Ce principe est à l'origine des règles diversifiées concernant les hostilités sur terre, sur mer ou dans les airs ; d'autres déterminent les conditions d'occupation du territoire – ou d'une portion de territoire – de l'Etat vaincu.

Concernant les hostilités sur terre, l'usage des armes « propres à causer des maux superflus a été interdit dès 1899, et ce principe a été réaffirmé en 1907 dans le cadre de la convention de La Haye (article 23 du Règlement annexé à Convention IV) et en 1977 (article 35, paragraphe 3, du Protocole I du droit de Genève). D'interprétation très subjective, ce principe, trop général, a été progressivement précisé.

Dès 1868, la déclaration de Saint-Pétersbourg, complétée en 1899, a interdit l'emploi de certaines catégories de balles explosives. C'est également en 1899 qu'a été posé le principe de l'interdiction d'utiliser des gaz asphyxiants ou toxiques, étendu par le protocole de Genève de 1925 qui y ajoute les moyens de guerres bactériologiques, dont la convention du 10 avril 1972 interdit la détention et par la convention du 13 janvier 1998 qui y ajoute les armes chimiques. En outre, la Convention IV de 1907 prohibe l'emploi du poison et des armes empoisonnées.

Plus récemment, avec la Convention de Genève de 1981, la terminologie traditionnelle a été modifiée puisque celle-ci concerne les « armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ». Les trois premiers protocoles annexes, qui peuvent être ratifiés séparément, concernent respectivement l'interdiction de l'emploi de « toute arme dont l'effet principal est de blesser par des éclats qui ne sont pas localisables aux rayons X dans le corps humain », la réglementation de celui des mines, pièges et autres dispositifs d'une part et des armes incendiaires (y compris le napalm) d'autre part. Les conférences de Vienne de 1995 et d'Ottawa de 1997 ont quelque peu renforcé les prohibitions relatives à deux types d'armes : celles à laser, dites aussi « aveuglantes » ne sont interdites que dans la mesure où elles n'ont pour objet que de blesser l'adversaire, ce qui ne correspond qu'à un faible nombre de ces engins ; par contre, l'utilisation des mines antipersonnel semble plus systématiquement prohibée, mais la question reste posée des modalités et du contrôle

de la destruction des stocks existants ainsi que du déminage à court et moyen termes. Enfin, un cinquième protocole à la Convention de Genève de 1981 a été adopté le 28 novembre 2003, qui complète les règles relatives aux mines antipersonnel par d'autres applicables aux restes explosifs de guerre, qui n'étaient pas couverts par les premières.

Même en ce qui concerne les normes énumérées *supra* le principe d'interdiction n'est pas toujours absolu : on considère que la Déclaration de Saint-Pétersbourg est tombée en désuétude ; les conventions de 1899 et 1907 sont assorties de la clause *si omnes*, et de nombreux Etats se sont réservé la possibilité d'utiliser les armes prohibées à titre de représailles ou interprètent de manière étroite des dispositions incertaines dont les termes sont mal définis (Protocole de 1925).

Par ailleurs, malgré les appels répétés de l'Assemblée Générale des Nations-Unies du 6 décembre 1991[343], aucun accord n'a pu être conclu sur l'interdiction de l'usage ou même l'initiative de l'usage des « armes de destruction massive » (armes nucléaires). On peut estimer que « causant des maux superflus », leur emploi se trouve prohibé de ce seul fait , mais la licéité des bombardements aériens massifs, reconnu par le tribunal de Nuremberg après la seconde Guerre mondiale ne permet guère d'être affirmatif sur ce point. Toutes les grandes puissances nucléaires s'estiment en droit d'employer les premières l'arme nucléaire mais le réservent au cas où elles seraient victimes d'une agression armée. Que ce consensus *inter se* soit inopposable éventuellement aux autres Etats ne donne pas une solution satisfaisante à la garantie souhaitée par ces derniers. Il semble acquis que l'adoption du Protocole I de 1977 ne modifie pas les données du problème[344]. Simple « pas dans la direction » souhaitée par les Etats non dotés d'armes nucléaires parties au traité de non-prolifération, selon les termes de son préambule, la résolution 984 du 11 avril 1995 du Conseil de Sécurité « prend acte » des déclarations unilatérales des Etats possédant des armes nucléaires en « faveur de « garanties de sécurité contre l'emploi de telles armes » et reconnaît la légitimité du souhait d'une assistance immédiate en cas d'agression impliquant l'emploi de ces armes ; les engagements pris au nom du Conseil de Sécurité restent assez dérisoires ; il se contente de rappeler le principe de la légitime défense armée et envisage la seule responsabilité indemnitaire pour les dommages causés par une agression. Confronté aux essais nuclaires de l'Inde et du Pakistan, c'est par de simples déclarations de son président – et non par des résolutions – que les membres du Conseil de sécurité ont tenté d'apaiser l 'émotion des autres Etats et invité ces deux Etats à devenir partie au TNP. La réaction du Conseil a été plus vive en revanche à l'égard de la RPDC. Après avoir unilatéralement dénoncé le TNP le 10 avril 2003, comme l'y autorisait son article X, paragraphe 1, celle-ci a procédé le 9

343 Cf. Résol. 1653 du 24 novembre 1961 ou 46/37D du 6 décembre 1991 à laquelle est annexé un « Projet de convention sur l'interdiction des armes nucléaires »

344 Cf. H.Meyrowitz. *La stratégie nucléaire et le Protocole additionnel I aux conventions de Genève de 1949.* RGPIP. 1979, p.905-961.

octobre 2006 à un essai nucléaire qui a conduit le Conseil de Sécurité, d'une part à exiger de cet Etat qu'il « revienne » au TNP, d'autre part à demander aux autres Etats membres de prendre des sanctions non militaires à son encontre (résolution 1718, 2006).

On peut s'interroger sur la portée juridique et pratique de l'avis rendu le 8 juillet 1996 par la CIJ à propos de la « licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires. Selon la Cour, si le recours à de telles armes n'est ni autorisé ni interdit spécifiquement par le droit positif – coutumier ou conventionnel - , si même il paraît contraire aux règles applicables dans les conflits armés et illicites dès lors qu'il serait mis en œuvre dans des conditions contraires à l'article 2, paragraphe 4, de la Charte des Nations-Unies, il reste impossible selon la Cour de se prononcer pour le cas où un tel usage des armes nucléaires se produirait « dans une circonstance extrême de légitime défense dans laquelle la survie même d'un Etat serait en cause.

La cour admet que « le principe de proportionnalité ne peut pas, par lui-même, exclure le recours aux armes nucléaires en légitime défense en toutes circonstances , s'il doit jouer un rôle important dans la décision d'y recourir. La possession d'armes nucléaires, l'affirmation d'une politique de dissuasion nucléaire n'équivalent pas à une menace prohibée par l'article 2, paragraphe 4 de la Charte. Quant aux traités spécifiques conclus jusqu'ici, ils sont peut-être l'amorce d'une « future interdiction générale de l'utilisation de ces armes, mais ils ne comportent pas en eux -mêmes une telle interdiction » (paragraphe 62). Une *opinio juris* en faveur d'une règle coutumière prohibant les politiques de dissuasion nucléaire ne peut pas être davantage établie (paragraphes 67 et suivants), même dans le cadre plus restreint du droit humanitaire, alors même que ces armes n'échappent pas, malgré leur nouveauté, au champ d'application de ce droit (paragraphe 86).

Il est à noter toutefois que le 13 avril 2005, l'Assemblée Générale des Nations-Unies a adopté une convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire (résol. AG 59/290). L'article 4 de cette convention prend certes le soin d'exclure de son champ d'application les actions menées par des forces armées en période de conflit armé et de réserver la question de la licéité ou de l'illicéité de l'emploi ou de la menace de l'emploi d'armes nucléaires. Mais cette incrimination à part entière du terrorisme nucléaire n'en traduit pas moins une évolution vers une condamnation de plus en plus ferme du recours à cette arme et devrait conduire à rendre désormais plus difficile la justification de son utilisation par un Etat.

Le bénéfice de ces règles n'a pas été étendu aux conflits armés non internationaux , les Etats refusant aux « criminels de droit commun » que sont les rebelles à leurs yeux, ce qu'ils garantissent aux « combattants légitimes », alors même que la principale victime de fait est la population civile.

La réglementation de la guerre sur mer – qui peut se dérouler dans la mer territoriale des belligérants et en haute mer – inclut les principes généraux applicables aux hostilités sur terre. Concernant les hostilités aériennes, les principes généraux du droit de la guerre leurs sont applicables en l'absence presque totale de réglementation conventionnelle spécifique.

En matière d'occupation de guerre, tenant compte des nécessités militaires, les conventions de La Haye confèrent à l'occupant des compétences étendues sur le territoire occupé. Ces droits ne sont cependant pas illimités. « Un territoire est considéré comme occupé lorsqu'il se trouve placé de fait sous l'autorité de l'armée ennemie » (Convention IV, art.42), mais il ne résulte pas de cette situation la fin de l'état de guerre et l'article 2, commun aux quatre conventions de Genève de 1949, précisent que celles-ci s'appliquent « dans tous les cas d'occupation de tout ou partie du territoire d'une Haute Partie contractante, même si cette occupation ne rencontre aucune résistance militaire[345].

La première limite traditionnelle imposée aux pouvoirs de l'occupant tient au fait que l'occupation, même totale, n'opère pas, par elle-même, transfert de souveraineté. Appliqué par les tribunaux nationaux (cf. Cass. Crim., 20 déc. 1919, Naoum E.A., Gaz. Pal. 1920, 1, 62), ce principe a été par le tribunal militaire international de Nuremberg, dans son jugement du 1er octobre 1946 ; il s'est trouvé renforcé par celui de l'inadmissibilité de l'annexion par l'occupation, aujourd'hui indiscutable.

Par ailleurs, la Convention IV de La Haye de 1907 autorise l'occupant à lever des impôts et des contributions, à opérer des réquisitions de propriétés privées, à exiger des services, et à saisir les biens de l'Etat vaincu, mais soumet l'exercice de ces droits à certaines limites (respect de procédures déterminées, obligation de s'en tenir aux mesures nécessaires au rétablissement de l'ordre public et à l'entretien de l'armée d'occupation) et interdit de porter atteinte à l'honneur et aux droits fondamentaux des habitants ou de procéder à la prise d'otages , à la déportation et au pillage.

La RPDC n'a pas attendu que les Etats-Unis mettent fin officiellement à l'armistice pour qu'elle soit attaquée par Washington à cause de son programme nucléaire. Elle a d'elle-même dénoncé cette armistice parce que les exercices militaires conjoints annuels des armées sud-coréenne et américaine eu République de Corée ne cessent pas. Le 5 mars 2013 la RPDC menace de dénoncer l'armistice de 1953 avec la République de Corée et le 8 mars 2013 elle annonce ne plus être liée par les

345La définition d'une situation comme constituant une occupation n'est pas toujours aisée, Ainsi, bien qu'elle l'ait condamnée, l'Assemblé Générale des Nations-Unies n'a pas qualifié d' « occupation » l'ingérence militaire continue de l'URSS en Afghanistan entre 1981 et 1989. Il faudra au minimum, comme la Cour l'a rappelé dans son arrêt du 19 décembre 2005, qu'il y ait une situation de contrôle effectif du territoire par l'occupant. Celui-ci doit avoir « substitué sa propre autorité à celle du gouvernement « de l'Etat détenteur de la souveraineté territoriale pour que l'on puisse véritablement parler d'occupation militaire (activités armées sur le territoire du Congo (Congo/Ouganda), par. 172-173).

protocoles de paix qui ont mis fin à la guerre de Corée.

Pourquoi la RPDC a-t-elle décidé de se retirer d'un accord d'armistice qui a empêché les parties au conflit de déclencher une nouvelle guerre depuis 1953 ? Ce retrait implique-t-il une invasion et attaque de la part de ce pays ? La RPDC pourrait difficilement avoir les moyens de mener une guerre contre la République de Corée et les Etats-Unis et la gagner. Le potentiel militaire sud-coréen et américain est nettement plus important autant sur le plan quantitatif que qualitatif. Le retrait de la RPDC de l'accord d'armistice est plutôt un signal lancé par ce pays pour se défendre contre l'influence grandissante des Etats-Unis et de la République de Corée, qu'elle soit militaire ou économique.

Depuis des décennies la RPDC est « assiégée d'une façon moderne ». « Le but de ce siège est de réduire l'ennemi à un tel état de manque tel que sa population se soulève contre son propre gouvernement »t[346]. Pyongyang a résisté à ce siège et s'est même développé lorsqu'il avait encore la possibilité de commercer avec l'URSS et les pays socialistes d'Europe de l'Est avant que ces régimes disparaissent. Après leur disparition, la RPDC a subit de façon importante les sanctions des Etats-Unis contre les pays qui ont des armes de destruction massive mais ne s'est pas écroulée.

Les sanctions contre la RPDC prennent des formes différentes et incluent un embargo économique et des sanctions financières. Dans l'histoire des relations internationales, aucun pays n'a subit de telles sanctions aussi importantes dans leur contenu que dans le temps. La RPDC selon le président G.W. Bush est le pays qui est le plus sanctionné au monde[347]. Sanctions, pressions militaires, ainsi que la menace nucléaire – Washington a menacé de nombreuses fois de détruire avec la force nucléaire la RPDC[348]-ont forcé les nord-coréens à se renforcer sur le plan militaire, à construire des missiles balistiques et à tester des armes nucléaires afin de survivre.

Influencé par les Etats-Unis, le Conseil de Sécurité des Nations-Unies a été à l'origine de résolutions afin de dénier à la RPDC des droits d'auto-défense et d'autres droits dont les autres pays bénéficient : le droit à construire des missiles balistiques, se retirer du Traité de non-prolifération nucléaire, mettre en orbite des satellites, vendre des armes à l'étranger, ainsi que transférer du matériel nucléaire à d'autres pays. Il y a des droits que des membres permanents du Conseil de Sécurité de l' ONU exercent librement ; il y a des droits également que d'autres pays exercent sans aucune impunité.

Washington et Séoul ont depuis de nombreuses années exercé des pressions militaires

346Cf. Tim Beal. *Crisis in Korea : America, China and the Risk of War* . Pluto Press. 2011, p. 180.

347Cf. *U.S. News & World Report.* 26 juin 2008 . Cf. également *The New York Times.* 6 juillet 2008.

348Pour plus d'informations relatives aux menaces nucléaires américaines envers la RPDC, voir Stephen Gowans .W*hy North Korea needs nuclear weapons. What's Left*. 16 février 2013.

contre la RPDC dans le cadre d'une lutte incessante pour déstabiliser le pouvoir en place à Pyongyang. Des moyens militaires conséquents sont déployés en République de Corée pour effectuer des exercices militaires conjoints entre Séoul et Washington. Certains pays se joignent parfois à ces derniers. Ces exercices militaires sont qualifiés de défensifs mais sont perçus par la RPDC comme étant des actes de belligérance en bonne et due forme. La différence est minime entre le fait que ces exercices soient purement des exercices de routine nucléaire ou des préparatifs pour une invasion. La conséquence est pour Pyongyang d'être obligée de maintenir ses effectifs militaires en haut état d'alerte, un exercice astreignant et coûteux.

Les gouvernements et médias occidentaux véhiculent des stéréotypes relatifs à la RPDC qui mettent en avant le fait que les sanctions sont présentes car permettant de corriger « la mauvaise attitude » du gouvernement de Pyongyang et que les exercices militaires permettent de prévenir toute agression nord-coréenne. Mais ce qui est nommé une « mauvaise attitude » - la construction d'armes nucléaires et de missiles balistiques- est la simple conséquence du harcèlement militaire et guerrier des Etats-Unis envers la RPDC. Un petit Etat avec un budget militaire qui ne peut pas être comparé avec celui de la République de Corée et des Etats-Unis n'est pas une menace crédible alors que Washington et Séoul sont des menaces sérieuses pour Pyongyang.

Il y a trois raisons qui permettent de dire que l'accord d'armistice existe de façon formelle sans avoir de contenu réel. Premièrement, le but de l'accord était d'établir une paix durable. Malgré le fait que Pyongyang ait demandé de façon répétée à Washington de conclure un accord de paix, aucun n'a vu le jour. Suite à des demandes répétées de la part de la RPDC d'obtenir cet accord de paix, le secrétaire d'Etat de l'époque Colin Powel a précisé que « nous ne concluons pas de pactes ou traités de non-agression, choses de cette nature »[349]. Deuxièmement, l'accord devait être suivi du retrait de toutes les troupes étrangères de la péninsule coréenne. Les chinois se retirèrent comme la majeure partie des autres Etats membres de l'ONU. Mais les troupes américaines qui sont restées depuis plus de soixante ans en République de Corée se sont installées dans la durée et l'armée sud-coréenne reste sous le contrôle de l'armée américaine. Troisièmement, l'accord interdit « l'introduction en Corée des avions de combat, tanks, armes et munitions... ». Les Etats-Unis violèrent cette disposition en faisant venir des armes nucléaires en République de Corée en 1958. Et il est légitime de se poser la question de savoir si le déploiement massif de matériel militaire américain dans la péninsule coréenne ne viole pas l'accord lui-même.

Le 11 mars 2013, le conseiller à la sécurité nationale Tom Donilon annonça publiquement ce que les Etats-Unis voulaient de la RPDC, c'est-à-dire un marché ouvert à la concurrence et l'intégration du pays dans le système dirigé par les Etats-Unis d'exploitation capitaliste global. C'est tout du moins ce qu'il a sous-entendu

349 Cf. *New York Times*. 14 août 2003.

quand il a dit qu'il « insistait sur le fait que la RPDC copie le modèle birman »[350].

La Birmanie (Myanmar) a transformé son économie locale planifiée par l'Etat, auto-gérée, en un terrain propice au capitalisme et aux investissements étrangers.

Lorsque les militaires prirent le pouvoir par un coup d'Etat en 1962, il nationalisèrent la majeure partie des industries et mirent sous contrôle étatique l'économie du pays jusqu'en 2010. La plupart des services publics étaient contrôlés par l'Etat et les services de sécurité sociale et d'éducation étaient fournis gratuitement par l'Etat. Il n'y avait pas d'hôpitaux ou d'écoles privés. Les propriétaires de terrains et les compagnies locales étaient réservées aux personnes du pays. Les compagnies devaient avant tout recruter du personnel local. La banque centrale dépendait de l'Etat. En fait, l'économie du Myanmar avec ses marchés, sa force de travail et ses ressources naturelles étaient utilisées pour le développement du pays sous le contrôle de l'Etat, tout comme la RPDC. Et comme la RPDC, le Myanmar était l'objet d'hostilités américaines, sujet à des sanctions et à des tensions militaires de la part de Washington.

Suite à de nombreuses pressions de la part des Etats-Unis, le gouvernement du Myanmar depuis peu a commencé à vendre ses bâtiments publics, ses structures portuaires, compagnies aériennes, mines, terres agricoles, le réseau de distribution de pétrole du pays, l'industrie des boissons, des cigarettes et vélos. Le système de santé et éducatif est devenu privé. La banque centrale est devenue plus indépendante, contrôlant elle-même l'inflation. Une loi a été promulguée permettant à des investisseurs étrangers de contrôler des compagnies locales et pour qu'ils puissent devenir propriétaire de terrains sur place, permettant également à des compagnies de télécommunications et de banques étrangères de pouvoir avoir des parts du marché local et de rapatrier 100 % des profits locaux et donnant la possibilité à ces investisseurs de ne pas payer d'impôts durant leurs cinq premières années passées sur place. Les entreprises étrangères ont même la possibilité d'importer du personnel qualifié sans être obligé d'employer de la main d' œuvre sur place.

Le Myanmar ayant décidé de s'ouvrir aux investissements étrangers, l'hostilité américaine s'arrêta et les sanctions furent suspendues définitivement. Le président Obama envoya au Myanmar l'ancienne secrétaire d'Etat Hillary Clinton pour qu'elle puisse rencontrer les leaders du pays, le premier secrétaire d'Etat à être envoyé après plus de 50 ans d'absence. D'autres ministres des Affaires étrangères souhaitèrent également se rendre au Myanmar pour également investir dans le pays en représentant leurs sociétés, investisseurs et banques. La secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton déclara à la presse que les sanctions étaient levées et ajouta avec enthousiasme : « Aujourd'hui les hommes d'affaires américains sont les bienvenus

350Cf. Alastair Gale et Keith Johnson. *North Korea Declares war truce invalid. The Wall Street Journal.* 12 mars 2013.

pour investir en Birmanie »[351].

C'est ce que veulent les Etats-Unis pour la RPDC, qu'un jour qu'un secrétaire d'Etat puisse dire, « Aujourd'hui nous disons aux hommes d'affaires américains : investissez en Corée du Nord ! ».

Selon les Etats-Unis, la RPDC est un Etat militaire et agressif qui a pour désir de provoquer un embrasement sur la péninsule coréenne, pour des raisons qui n'ont jamais été claires. Pyongyang doit alors être condamné pour cela par des sanctions et les Etats-Unis doivent procéder à des exercices militaires pour contrecarrer cette menace nord-coréenne. Cependant, la RPDC n'a jamais eu une politique étrangère agressive, n'a pas les moyens pour le faire, et contrairement aux Etats-Unis et à la République de Corée n'a jamais envoyé de troupes à l'étranger (Séoul a aidé les Etats-Unis lors de la guerre du Vietnam en tant que force mercenaire afin que les nationalistes vietnamiens ne réussissent pas à obtenir leur indépendance). Elle mène plutôt un militarisme, exprimé dans la politique de Songun (priorité à l'armée), défensif, non-agressif, ni agressif ni impérialiste.

C'est une idée fausse que l'incursion des forces nord-coréennes en République de Corée en 1950 marquant le début de la guerre de Corée (si c'est bien les nord-coréens qui ont été à l'origine de la première incursion) était une invasion traversant une frontière internationale. La frontière divisant la péninsule coréenne a été créée de façon unilatérale par les Etats-Unis et jamais acceptée par les deux Corée. La guerre de Corée fut une guerre civile dans laquelle les souverainistes collaborant avec le Japon et maintenant avec les Etats-Unis, se sont battus pour le contrôle de leur pays, aidés par des forces étrangères. Si les Etats-Unis n'étaient pas intervenus, la Corée serait un pays socialiste unifié indépendant.

Le point de vue des Etats-Unis, loin de dresser un portrait réel des relations entre Washington et Pyongyang, déforme les faits. La réalité est que la politique publique américaine, incluant la politique étrangère, est très influencée par les sociétés, les banques, les investisseurs, groupes de réflexion, lobbys, avocats de *Wall Street.*

La politique étrangère américaine tend à protéger et élargir les intérêts de la classe qui la forme, en sauvegardant les actuels et sécurisant les nouvelles opportunités d'investissement, trouvant des marchés à l'étranger pour les biens et services américains, et en s'assurant que les conditions dans lesquels les hommes d'affaires travaillant à l'étranger soient les plus bénéfiques possibles.

Pour les Etats-Unis et leur volonté d'intégrer tous les pays dans le cadre des affaires

351Concernant la transition du Myanmar vers un marché capitaliste et la liberté d'entreprise, voir Stephen Gowans. *Myanmar learns the lessons of Lybia.. What's Left*. 20 mai 2012.

internationales afin que leurs sociétés puissent bénéficier de marchés à l'exportation porteurs, la structure nord-coréenne de planification de l'économie par l'Etat va à l'encontre de ce que recherche Washington. La force de travail nord-coréenne ainsi que le marché local et les ressources naturelles du pays sont réservées pour le développement du pays même. Pour tenter de changer cette situation, les Etats-Unis essayent par tous les moyens de priver la RPDC des besoins les plus élémentaires afin que le peuple nord-coréen renverse son gouvernement et s'ouvre à l'étranger, ou pour que le gouvernement nord-coréen lui-même abdique et suive le modèle de changement du Myanmar. Toutes les actions allant à l'encontre de la volonté américaine de globalisation par le capitalisme de l'économie des pays faisant partie de la communauté internationale ne plaît pas à Pyongyang, qui se méfie en fait du prédateur impérialiste américain en se défendant par elle-même. Pour Washington, cette attitude nord-coréenne est tout simplement belliqueuse.

PARAGRAPHE IV UN TRAITE DE PAIX NECESSAIRE ENTRE LES ETATS-UNIS ET LA RPDC

Depuis les exercices militaires conjoints américano-sud-coréens Key Resolve et Foal Eagle repris en mars 2013, la RPDC a considéré comme nuls et non avenus l'ensemble des accords de non-agression inter-coréens. Après une visite de Kim Jong-un sur la ligne de front près de la frontière maritime en mer Jaune contestée par la RPDC, les casernes situées dans cette partie de la péninsule ont été placées en état d'alerte par Pyongyang qui a annoncé qu'elle réagirait fermement à toute violation de son territoire. Simple « pas dans la direction » souhaitée par les Etats non dotés d'armes nucléaires

Le cycle actuel de tensions est alimenté par les sanctions du Conseil de Sécurité après l'essai nucléaire nord-coréen du 12 février 2013 lui-même effectué en réaction à d'autres sanctions précédentes de l'ONU suite au lancement d'un satellite artificiel par la RPDC le 12 décembre 2012.

Le ministre sud-coréen de la défense choisi par la présidente Park Geun-hye a « jeté de l'huile sur le feu » en déclarant que la RPDC « disparaîtrait de la surface de la terre » en cas de frappe nucléaire préventive que Pyongyang lancerait[352] contre tout risque de guerre atomique que déclencheraient les Etats-Unis. Auparavant, la République de Corée avait elle-même évoqué la possibilité d'une frappe préventive

352Cf. *Libération. La Corée du Nord menace d'une frappe nucléaire préventive*. 7 mars 2013. Pyongyang s'adresse en particulier aux Etats-Unis, alors que le Conseil de Sécurité en mars 2013 s'apprêtait à adopter de nouvelles sanctions contre le régime nord-coréen après son dernier essai nucléaire. Après avoir fait monter la tension en menaçant de dénoncer l'accord d'armistice mettant fin à la guerre de Corée en 1953, un porte-parole du régime de la RPDC déclare : « Puisque les Etats-Unis s'apprêtent à déclencher une guerre nucléaire, nos forces armées révolutionnaires se réservent le droit de lancer une attaque nucléaire préventive pour détruire les bastions des agresseurs ».

contre la RPDC.

Les démonstrations de force sont habituelles autour de la péninsule coréenne. Il existe cependant aujourd'hui des risques d'escalade qui conduiraient à des affrontements armés. Pour les prévenir, il faut plaider pour le dialogue entre toutes les parties pour qu'un véritable traité de paix en lieu et place de l'armistice de 1953 ayant mis fin aux combats de la guerre de Corée prévienne tout nouveau conflit meurtrier. Il y a soixante ans, la guerre de Corée avait causé des millions de morts et les coréens avaient payé le plus lourd tribut à cet affrontement indirect entre les grandes puissances de la guerre froide dans le cadre de ce qui était une guerre civile internationalisée.

A ceux qui lui reprochent son séjour en RPDC, la star du basket ball américain Dennis Rodman souligne que le sport est une sorte de dialogue qui respecte les hommes et les nations. La diplomatie du ping-pong avait aidé à la normalisation des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et la Chine dans les années 1970. Pourquoi le basket aussi populaire aux Etats-Unis qu'en RPDC ne contribuerait pas demain à l'avènement d'une ère de paix et de dialogue en Asie du Nord-Est ? Dennis Rodman a observé que Kim Jong-un ne souhaite qu'une chose : il n'attend d'Obama qu'un appel[353] et ne veut pas la guerre selon son entretien avec la chaîne américaine *ABC news*. Le département d'Etat américain a réagi en déclarant qu'il disposait d'autres canaux d'échanges avec la RPDC et que Denis Rodman n'était pas un ambassadeur des Etats-Unis. La nouvelle administration Obama ne peut guère avouer publiquement qu'elle ne dispose pas d'autres sources et d' informations fiables que celles provenant de ceux qui comme Bill Richardson a effectué une visite à Pyongyang en début d'année et Dennis Rodman invités officiellement par la RPDC. Si ce ne sont pas eux directement, ce sont les personnes qui les accompagnent qui ont vocation à être soumises aux questions de la CIA et du Département d'Etat.

La RPDC a déclaré à plusieurs reprises qu'elle était prête à un dialogue direct avec les Etats-Unis. Dès que seront terminés les exercices militaires conjoints, les Etats-Unis

353Selon Pascal Dayez-Burgeon, ancien diplomate, chercheur au CNRS et auteur du livre *Une histoire de la Corée,* interrogé par le journaliste Guillaume Gendron, dont les réponses ont été publiées sur le site en ligne jactiv.ouest-france.fr le 11 avril 2013*,* la rhétorique guerrière de Kim Jong-un n'est toujours pas prise au sérieux mais le principe de précaution impose aux Etats de prendre des mesures, alors que celui-ci augmente la virulence de ses menaces. La possibilité d'une attaque nucléaire nord-coréenne paraît improbable, d'autant plus qu'elle serait suicidaire pour la RPDC. L'opinion publique en République de Corée n'est pas convaincue par ces menaces. Cela fait cinquante ans qu'ils entendent tous les jours que « Séoul va être noyé dans un lac de feu ». Mais au final ce n'est pas l'attention de Séoul que Pyongyang cherche à capter, mais celle de Washington. En République de Corée on dit que tout ce que Kim Jong-un attend c'est un appel de Barack Obama. La RPDC s'estime être l'équivalent de Washington, soit une puissance souveraine et atomique, et le seul dépositaire de la nation coréenne. Elle ne veut pas négocier avec la République de Corée, qui n'est pour elle qu'une colonie américaine, et veut être reconnue comme un interlocuteur à part entière. Les américains, très désireux de continuer à être présents en Asie, ont absolument besoin d'apparaître comme les protecteurs de la République de Corée. Les Etats-Unis ont tout intérêt à faire comme si tout cela était très grave, d'autant que leur opinion est chauffée à blanc sur la nocivité de Pyongyang à travers divers films et jeux vidéos récents.

n'auront guère d'autre choix que de s'asseoir à la table des négociations . La question n'est pas tant de savoir si mais quand elle s'y résoudra. En attendant, le refus de la main tendue ne peut qu'encourager la RPDC à poursuivre vers la voie de l'escalade avec les Etats-Unis, en renforçant ses capacités d'auto-défense nucléaire et dans le domaine balistique.

Au lendemain du troisième essai nucléaire auquel a procédé la RPDC le 12 février 2013, la condamnation le jour même par les membres du Conseil de Sécurité des Nations-Unies avant l'adoption annoncée de nouvelles sanctions a entraîné une vive réaction de la RPDC qui a déclaré qu'elle défendrait sa sécurité et sa souveraineté nationale face à la politique hostile des Etats-Unis en renforçant ses capacités de dissuasion. Mais si le président Obama a déclaré que les provocations de Pyongyang ne lui permettraient pas de discuter dans de meilleures conditions, seule une issue négociée peut raisonnablement permettre d'apaiser les tensions dans la péninsule coréenne.

Le réalisme politique implique de rechercher les termes d'un accord , ce qui apparaît à la portée des diplomates occidentaux pour peu qu'ils envisagent les tenants et les aboutissants d'une solution avantageuse pour l'ensemble des parties. Il est patent que les sanctions prises à l'encontre de la RPDC n'aient pas bloqué ses progrès dans le domaine balistique et du nucléaire militaire[354] ce qui implique donc à présent que toutes les options soient examinées, y compris la reprise à moyen terme du dialogue bilatéral et multilatéral avec la RPDC. L'essai nucléaire du 12 février 2013 a relancé ces possibilités de dialogue, tout du moins entre les Etats-Unis et leurs alliés, ces mêmes pays et la Chine et la Fédération de Russie d'autre part, avant d'éventuelles discussions entre les occidentaux et Pyongyang dans un second temps.

Sur le fond, rien ne justifie la différence de traitement qui a été instituée par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies entre la RPDC et les autres Etats qui se sont dotés de l'arme nucléaire sans être sanctionnés sans faire partie du club nucléaire lors de la signature du traité de non prolifération, comme l'Inde, Israel et le Pakistan, la RPDC s'étant retirée d'elle-même de ce traité. De même rien ne justifie que la RPDC soit le seul pays au monde dont le programme spatial donne lieu à des sanctions internationales.

La RPDC a modifié sa Constitution pour y inscrire son statut d' Etat doté de l'arme nucléaire. Il n'est pas envisageable qu'elle renonce unilatéralement et sans

354Selon Giles Hewit de l'Agence France-Presse à Séoul, les sanctions internationales frappant la RPDC n'ont pas l'effet escompté, le régime communiste maîtrisant désormais les fondamentaux technologiques nécessaires au développement de son programme nucléaire. Pour Li Bin, physicien et spécialiste du nucléaire au *Carnegie Endowment for International Peace*, un centre d'études basé à Washington D.C., « la Corée du Nord pourrait n'avoir besoin que d'un essai supplémentaire » pour miniaturiser une bombe, étape clé vers la fixation d'une charge nucléaire sur la tête d'un missile.

contrepartie à ses armes nucléaires comme affirment vouloir l'y contraindre les Etats-Unis et leurs alliés dans les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations-Unies en parlant de dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible. Cette dénucléarisation ne peut être que l'aboutissement d'un processus de négociations et non son point de départ. Auparavant, il faudra recréer les conditions du dialogue et restaurer une confiance qui n'existe plus entre les différentes parties, les uns et les autres s'accusant mutuellement de ne pas avoir respecté leurs engagements lors des précédentes sessions de discussions.

Les attentes de la RPDC sont connues : obtenir des garanties de sécurité , permettre sa pleine insertion dans l'économie internationale en levant notamment les interdictions qui empêchent son adhésion aux institutions financières internationales, assurer des flux réguliers en énergie, en produits alimentaires, voire en investissements étrangers. En cherchant à isoler économiquement la RPDC, les Etats-Unis ont cessé tous les échanges avec Pyongyang, se privant eux-mêmes d'une carte dans de futures négociations[355] et d'un marché économique potentiellement important.

Sur le plan militaire, les Etats-Unis ont des attentes vis-à-vis de la RPDC : empêcher la prolifération nucléaire et balistique. Si Washington veut des garanties de Pyongyang dans ces domaines, leur intérêt est de négocier ouvertement avec la RPDC. Jusqu'à présent, ils négociaient la suspension pour une durée plus ou moins indéfinie des programmes balistiques et militaires nucléaires de la RPDC, mais la rupture des discussions à six en 2009 assortie de sanctions du Conseil de Sécurité des Nations-Unies a montré leur impuissance à empêcher les programmes militaires de la RPDC.

Si la voie de la contrainte par les sanctions a échoué, l'alternative est de reprendre les négociations en vue d'atteindre des objectifs réalistes à court terme : suspendre les tirs balistiques et les essais nucléaires nord-coréens, formaliser un principe de non-prolifération et en contrepartie pour la RPDC négocier des garanties de sécurité dans le cadre d'un futur traité de paix comme le propose Pyongyang. Formaliser un cadre de discussions témoignerait ainsi de la volonté des différentes parties de s'engager ouvertement sur la voie d'une résolution négociée des questions encore en suspens.

355Pyongyang depuis plusieurs années propose à Washington de négocier directement avec elle. Cependant Washington attend des actes pas des discours selon Glyn Davies, porte-parole américain sur la politique nord-coréenne. Dans la revue *l'Express* du 16 juin 2013, il est fait état du problème des relations entre la RPDC et la République de Corée ainsi qu'avec les Etats-Unis à cette date. Selon le magazine qui cite l'agence de presse Reuters, la péninsule coréenne est sous tension depuis des mois et des pourparlers avec le Sud ont été annulés, la RPDC proposant des négociations à haut niveau avec les Etats-Unis. La RPDC est désireuse d' « avoir de sérieuses discussions sur une grande série de sujets, y compris le but des Etats-Unis de parvenir à un monde libéré de son arsenal nucléaire » a déclaré la puissante Commission de la défense nationale. Ces échanges selon Pyongyang auraient pour but d' « assurer la paix », et d' « apaiser les tensions dans la péninsule coréenne ». Selon cette Commission, « notre statut de puissance nucléaire sera conservé jusqu'à ce que les menaces nucléaires venant de l'extérieur auront totalement cessé ».

Quand les Etats-Unis et l' URSS s'étaient engagés sur la voie d'un dialogue à l'époque de la guerre froide, ils avaient mis en place des liaisons pour prévenir des risques d'escalade en cas de tension. Aujourd'hui les canaux du dialogue entre les Etats-Unis et la RPDC sont ténus, la visite de Bill Richardson début janvier 2013 en tant que chef de la délégation dont faisait également partie Eric Schmidt PDG de Google n'est pas officielle.

Les pourparlers à six pouvaient être interprétés comme allant vers la voie d'une résolution négociée mais ils ont vécu et une nouvelle formule mérite d'être imaginée. Celle-ci pourrait s'inspirer de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) dans laquelle à chaque proposition d'une des parties correspondrait une contre-proposition des autres parties. Qu'il s'agisse des exercices à répétition américano-sud-coréens , de la levée de l'ambiguïté sur la présence ou non d'armes nucléaires dans le sud de la péninsule ou des incertitudes sur la délimitation de la frontière maritime entre les deux Corée, les domaines dans lesquels les Etats-Unis pourraient s'engager par un geste fort ne manquent pas.

Aujourd'hui le principal obstacle à une reprise des négociations à Washington est certainement que les Etats-Unis considèrent qu'ils n'ont pas à négocier avec un Etat comme la RPDC qui, à la différence de l' URSS, n'a pas un potentiel équivalent au leur. Sans doute sont-ils aussi bloqués par l'idée de donner l'impression de céder face à un Etat remettant en cause l'hégémonie américaine.

La diplomatie est précisément l'art d'inventer des possibilités. Qui dans le monde blâmerait un accord entre les Etats-Unis et la RPDC dans le cadre d'un conflit vieux de deux générations en faisant avancer la cause de la paix ? Un succès constituerait un cas d'école dans d'autres régions du monde et montrerait que les Etats-Unis peuvent résoudre des différends internationaux par d'autres voies que l'escalade militaire ou du blocus économique avec des résultats pour le moins discutables observés hier en Somalie et en Irak et aujourd'hui en Afghanistan. Aujourd'hui, négocier avec la RPDC constitue une option possible et souhaitable.

Au moment où John Kerry partisan du dialogue avec la RPDC a pris ses fonctions de secrétaire d'Etat, de nombreux responsables de l'appareil d'Etat américain ont conscience de l'impasse où a conduit l'escalade des tensions. Washington parle d'exercices de routine à caractère défensif et la RPDC de renforcement de sa force de dissuasion pour prévenir une attaque conformément à ses droits d'Etat souverain. En réalité, c'est une autre partie diplomatique qui se joue en coulisses y compris à l'intérieur de chaque pays, aucun gouvernement ne souhaitant que les tensions dégénèrent en conflit ouvert. Joseph de Trani, ancien ambassadeur américain aux pourparlers à six de 2003 à 2006 de l'administration George W. Bush souligne la nécessité de ne pas rendre impossible une future reprise des négociations en allant

trop loin dans l'escalade.

Il faut se projeter au-delà des moments présents pour imaginer le futur scénario de sortie de crise. Ce scénario devra se fonder sur la recherche d'une paix durable dans la péninsule où chaque partie devra faire des concessions. Une telle capacité prospective représente notamment une impérieuse nécessité pour la diplomatie européenne et française si les fonctionnaires français et européens ne veulent pas rester à la traîne des Etats-Unis et du Conseil de Sécurité des Nations Unies. C'est maintenant qu'il faut agir, la France doit tenir son rang diplomatique et reprendre l'initiative en étant porteuse de solutions basées sur le dialogue et le rétablissement d'une confiance entre les parties.

Le choix de John Kerry au poste de secrétaire d'Etat a signifié le probable retour à une politique américaine d'engagement vis-à-vis de la RPDC. Sous la première présidence d'Obama, la désignation d'Hillary Clinton qui avait la faveur des néo-conservateurs avait fortement compromis la possibilité d'un changement de cap, tout au moins un infléchissement par rapport à l'administration George W. Bush sur la question coréenne. A l'inverse, John Kerry est un pragmatique qui prône le dialogue direct avec la RPDC et est arrivé au pouvoir au moment où le président conservateur de la République de Corée Lee Myung-bak quitte sa fonction après avoir été un des principaux obstacles à la relance du dialogue en Asie du Nord-Est.

En 2011, après l'accrochage inter-coréen meurtrier sur l'île de Yeonpyeong, John Kerry, alors président de la commission américaine des affaires étrangères du Sénat avait jugé inadéquate la politique de Washington dite de patience stratégique avec la RPDC et il avait prôné un dialogue direct avec Pyongyang[356].

Dans la culture populaire, Gribouille est un personnage qui se jette dans l'eau par crainte de la pluie, subissant ainsi les ennuis mêmes qu'il voulait éviter. Gribouille inspire-t-il la politique des Etats-Unis à l'égard de la RPDC ? On pourrait le croire depuis que l'administration américaine demande à Pyongyang de renoncer à sa force de dissuasion nucléaire comme préalable à l'engagement de négociations...sur l'abandon du programme nucléaire de la RPDC. Parallèlement à ces exigences, le Gribouille américain ne semble disposé à prendre aucune initiative pour mettre fin à l'état de guerre qui perdure en Corée depuis 1953, ce qui serait pourtant le meilleur gage d'une dénucléarisation « complète, vérifiable et irréversible » de la péninsule coréenne. Cette politique suivie par l'administration Obama depuis son entrée en fonction en janvier 2009 a un nom : « patience stratégique ». Une telle politique, du

356 Cf. *Nucléaire nord-coréen : John Kerry tend la main à Kim Jong-un. La Presse.* Montréal. 5 mars 2013. John Kerry a invité Kim Jong-un à venir négocier une solution « pacifique » sur le programme des armes nucléaires de Pyongyang l'incitant à ne pas abroger l'armistice de 1953 ni à tirer de nouveaux missiles et à aller vers la voie du dialogue et de la négociation légitime. Toujours selon John Kerry, il faut que Kim Jong-un dise qu'il est prêt à négocier, à convoquer des pourparlers pour que les gens soient disposés à engager la conversation.

propre avis d'experts américains est parfaitement contre-productive et incohérente à la lumière du récent accord conclu par les Etats-Unis avec la République islamique d'Iran, au sujet du programme nucléaire iranien selon l'Association d'amitité franco-coréenne.

Par ailleurs, selon l'agence de presse russe Rianovosti, dans un article du 16 juillet 2013, les autorités américaines sont ouvertes au dialogue avec la RPDC, citant la porte-parole du Conseil américain de sécurité nationale Caitlin Hayden. « Nous avons toujours favorisé le dialogue et nous disposons de canaux de communication avec la Corée du Nord » a déclaré Madame Hayden. La porte-parole du Conseil américain de sécurité nationale a toutefois souligné que Pyongyang devait se plier aux résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU et accepter la dénucléarisation avant d'engager des négociations directes. Citant les médias nord-coréens, l'agence sud-coréenne d'information Yonhap a rapporté que Pyongyang avait proposé aux Etats-Unis de tenir des négociations à haut niveau.

Toujours en 2011, lors d'une cérémonie à Los Angeles dan les cadre du 60ème anniversaire de la guerre de Corée, John Kerry avait plaidé pour ne pas seulement prendre en compte les 33 000 victimes américaines du conflit mais aussi les deux millions de coréens ayant perdu la vie dans ce qui fut une guerre civile internationalisée. John Kerry fixait alors l'objectif d'une paix durable pour apporter la paix et la stabilité dans cette région du monde et offrirait des contreparties aux demandes de garanties de sécurité de la RPDC. Dans un contexte où les dirigeants nord-coréens adoptent pour l'heure une position d'attente prudente vis-à-vis de la nouvelle présidente sud-coréenne , il existe une fenêtre pour la reprise du dialogue bilatéral entre les Etats-Unis et la RPDC. John Kerry saura-t-il et pourra-t-il saisir cette opportunité en convaincant le président Obama ?

Dans une dépêche en date du 21 décembre 2012, l'agence KCNA de Pyongyang a annoncé l'arrestation d'un citoyen américain d'origine coréenne, Pae Jun-ho à Rason en RPDC. Alors que les arrestations d'étrangers en RPDC sont rarissimes, les précédents montrent qu'elles ont parfois conduit à des négociations diplomatiques de haut niveau entre Washington et Pyongyang. L'arrestation de cet américain pour un délit de nature criminelle a été reconnu par l'intéressé. Le dossier est suivi par l'ambassade de Suède en RPDC qui est compétente pour la défense des intérêts des citoyens américains dans ce pays en l'absence de représentation diplomatique des Etats-Unis en RPDC. L'américain aurait eu en sa possession un disque dur contenant des informations sensibles sur la RPDC. Des négociations de haut niveau pourraient reprendre à cette occasion entre Washington et Pyongyang.

Il faut en effet rappeler le précédent de deux journalistes américaines d'origine asiatique entrées illégalement en RPDC pour un reportage sur les défecteurs nord-

coréens. Elles avaient commis une erreur professionnelle en s'en remettant à un passeur qui aurait renseigné les autorités nord-coréennes et permis leur arrestation en flagrant délit. Comme tous les autres américains arrêtés en RPDC depuis la fin de la guerre, elles avaient finalement pu retourner aux Etats-Unis en bénéficiant de la clémence de Kim Jong-il. Mais au-delà de leur sort personnel, l'ancien président américain Bill Clinton était venu à Pyongyang personnellement négocier leur libération renouant les fils du dialogue diplomatique entre les Etats-Unis et la RPDC[357].

La RPDC a réussi à mettre en orbite le satellite Kwangmyongsong 3 en décembre 2012. C'est un atout dans son jeu diplomatique face aux Etats-Unis. Le « royaume ermite » a rejoint le club très fermé des puissances spatiales. Les sanctions accrues après ce tir sont peu efficaces : malgré un embargo sévère sur les technologies militaires et spatiales, la RPDC est parvenue par elle-même à devenir une puissance spatiale après avoir accédé au rang de puissance militaire nucléaire en 2006.

Confrontés à l'impasse de sanctions, ne pouvant ni ne souhaitant s'engager dans un conflit ouvert avec une puissance militaire nord-coréenne autrement supérieure à celle auparavant de la Libye ou de la Syrie, les Etats-Unis vont-ils faire preuve de réalisme et retourner à la table des négociations ? C'est l'une des options alors que par le passé leurs condamnations de ce qu'ils appelaient déjà des provocations nord-coréennes avaient pu les conduire en coulisses à reprendre un dialogue avec Pyongyang. En effet, le premier essai nucléaire nord-coréen d'octobre 2006 avait débouché sur l'accord de Pékin en 2007 relatif à la dénucléarisation de la péninsule dans le cadre des pourparlers à six. Aujourd'hui, les sujets bilatéraux entre Washington et Pyongyang ne manquent pas, depuis la négociation d'un traité de paix qui mettrait fin à la guerre de Corée et remplacerait l'accord d'armistice de 1953, jusqu'à l'établissement de relations diplomatiques bilatérales, l'apport de garanties à la RPDC quant à sa sécurité ou encore la reprise des livraisons d'énergie ou de nourriture.

Le 23 octobre 2012, le comité régional Asie-Pacifique pour le soutien à la

357Selon *Le Figaro* en date du 5 août 2009, ce voyage de Bill Clinton en RPDC est un succès diplomatique. Barack Obama à l'époque a salué le travail extraordinaire de Bill Clinton, et a évoqué une source de joie pour le pays tout entier. Ce geste de la part de Pyongyang n'a pas été apprécié à sa juste valeur par Barack Obama qui a précisé peu après la libération des deux journalistes que la RPDC devrait arrêter son programme nucléaire et cesser son comportement provocateur. La RPDC quant à elle a précisé que la mesure prise pour libérer les journalistes américaines est une manifestation de la politique humanitaire de Pyongyang qui est éprise de paix. Pour de nombreux experts le fait que Kim Jong-il ait accepté de recevoir Bill Clinton et de libérer les deux journalistes est un signe d'apaisement. Selon le site d'analyse politique Politico.com, l'administration Obama aurait avalisé depuis plusieurs semaines ce voyage à Pyongyang. En effet, le gouvernement nord-coréen avait précisé qu'il libérerait les deux captives si Bill Clinton lui-même allait en RPDC pour les retrouver. La visite de Bill Clinton, fin connaisseur du dossier nord-coréen, a été la première visite d'envergure depuis celle de Madeleine Albright en 2000. Les liens diplomatiques officiels entre la RPDC et les Etats-Unis sont inexistants mais certaines actions entreprises entre les deux Etats semblent relever d'une diplomatie cachée.

réunification pacifique de la Corée et le comité de solidarité philippin pour la paix et la réunification ont lancé un appel aux organisations de solidarité et d'amitié dans la région Asie-Pacifique et dans le monde. Cet appel s'élève contre la présence des troupes américaines en République de Corée et plaide pour la paix dans la péninsule. Des juristes progressistes sud-coréens relayent depuis trois ans une pétition pour le départ des soldats américains du sud de la péninsule et pour l'établissement d'une paix durable dans cette région du monde. Il s'agit plus généralement de refuser toute présence de troupes étrangères sur le sol coréen comme c'est déjà le cas en RPDC. Un traité de paix devrait engager l'ensemble des parties impliquées, les deux gouvernements coréens, la Chine et les Etats-Unis conformément à la déclaration conjointe Nord-Sud du 4 octobre 2007.

Un dialogue constructif peut être possible entre les Etats-Unis et la RPDC. En effet, le 29 février 2012 ces deux pays avaient fait état d'une avancée diplomatique qui pouvait préluder d'une reprise des pourparlers à six sur la dénucléarisation de la RPDC. Cette avancée prévoyait un moratoire des essais nucléaires nord-coréens tandis que les Etats-Unis livreraient des produits alimentaires à Pyongyang. Un développement des échanges bilatéraux était prévu ainsi qu'un allègement des sanctions contre la RPDC. Pyongyang , sur la demande des Etats-Unis et en vue de maintenir une atmosphère positive pour les discussions de haut niveau avec les Etats-Unis avait accepté un moratoire de ses tests de missiles et de ses activités d'enrichissement d'uranium sur le site de Yongbyon, tout en autorisant l' AIEA (agence internationale pour l'énergie atomique) à surveiller le moratoire sur les activités d'enrichissement. Quand les pourparlers à six auraient repris, la priorité aurait été donnée aux discussions sur un allègement des sanctions contre la RPDC et son approvisionnement en réacteurs à eau légère.

Malheureusement, comme les accords de 2005 et de 2007, un manque de climat de confiance mutuelle entre les parties a empêché la mise en œuvre de cet accord bilatéral. Une occasion manquée pour la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne. La RPDC s'engageait à renoncer à ses armes et programmes nucléaires et à rejoindre le traité de non-prolifération ainsi que le régime de garantie de l'AIEA. Ce texte contenait également des assurances de sécurité de la part des autorités américaines et des perspectives de coopération dans le domaine énergétique et économique.

Le 24 et 25 octobre 2011 également, un cycle de discussions sur la dénucléarisation de la péninsule s'était tenu à Genève pour relancer le processus de négociations à six à l'arrêt depuis 2009. La RPDC avait précisé qu'elle restait invariablement dans sa position de principe en vue de la reprise des pourparlers à six et pour l'application de la déclaration conjointe du 19 septembre 2005. Il n'y a pas eu de suite à ces discussions.

Auparavant, le 28 et 29 juillet 2011 s'étaient également tenues des discussions approfondies à New York entre les Etats-Unis et la RPDC décrites par les Etats-Unis comme exploratoires quant à une reprise des pourparlers à six. Il s'agissait de la première rencontre à ce niveau entre nord-coréens et américains depuis 2009, date de la visite à Pyongyang de Stephen Bosworth, représentant spécial du gouvernement américain pour la RPDC. Durant cette discussion étaient également présents Stephen Bosworth et le premier vice-ministre des affaires étrangères de la RPDC Kim Kye-gwan. La RPDC avait réaffirmé sa position d'une reprise des pourparlers par une mise en œuvre de l'accord conjoint du 19 septembre 2005 basé sur le principe d'actions simultanées : chaque partie doit accomplir en même temps un geste dans la voie de la résolution de la question nucléaire. Il n'y a pas eu non plus de suites à ces discussions.

Des négociations directes en tant que premier pas vers un traité de paix ou un accord sont la seule option viable dans une région lourdement militarisée qui voit des affrontements navals récurrents, des frontières contestées et des contentieux non résolus[358].

Selon Donald P. Greeg, ambassadeur des Etats-Unis au Conseil de Sécurité de 1989 à 1993, conseiller pour la sécurité nationale de l'ancien président George H. W. Bush, « nous faisons de Kim Jong-il un démon en le considérant comme fou, mais j'ai parlé à des russes, à des chinois, à des sud-coréens et à des américains qui l'ont rencontré longuement et tous disent qu'il est extrêmement intelligent. Ce que veut Kim ce sont des discussions sérieuses et suivies avec les Etats-Unis, menant à un traité de paix exhaustif. Notre problème est qu'à chaque fois que nous élisons un nouveau président , nous paraissons éprouver le besoin de repartir à zéro avec la Corée du Nord ».

Selon James Laney, ambassadeur des Etats-Unis au Conseil de Sécurité de 1993 à 1997, un des éléments ayant contrarié toutes les négociations jusqu'à présent est le statut non résolu de la guerre de Corée. Un traité de paix fournirait une base de référence pour les relations entre les Etats-Unis et la RPDC, éliminant la question de la légitimité de l'autre et de son droit à exister.

Selon Jimmy Carter, trente-neuvième président des Etats-Unis, Pyongyang envoie un message constant selon lequel, en cas de négociations directes avec Washington, la RPDC est prête à conclure un accord pour mettre fin à ses programmes nucléaires, à tous les soumettre aux inspecteurs de l' AIEA et à signer un traité pour une paix permanente.

358Selon un article paru dans la revue le quotidien *La libre belgique* en date du 21 juin 2013, l'ambassdeur de la RPDC auprès des Nations-Unies a affirmé que l'hostilité des Etats-Unis pouvait « conduire à la guerre à tout moment » tout en réitérant l'offre de Pyongyang d'engager des pourparlers directs avec les Etats-Unis, y compris sur les armes nucléaires. Sin Son-ho, dans une rare conférence de presse, a fait valoir que Washington avait avivé les tensions avec ses « menaces » sur la question de la dénucléarisation de la péninsule coréenne. La RPDC a proposé « des négociations à haut niveau entre le Nord et les Etats-Unis pour assurer la paix et apaiser les tensions dans la péninsule coréenne ».

Pourquoi une Amérique affirmant aimer la paix refuse toujours de signer un traité avec la RPDC et de mettre ainsi un terme définitif à la guerre de Corée ? C'est à cette question que tente de répondre John Feffer, spécialiste américain des relations internationales, interrogé par le journal sud-coréen *Korea Times.* On sait que la RPDC veut un traité de paix avec les Etats-Unis et en fait une des conditions pour retourner aux pourparlers sur son programme nucléaire.

Selon John Feffer, les Etats-Unis ne sont pas prêts à signer un tel traité non parce qu'ils s'inquiètent d'être désavantagés dans des négociations avec la RPDC, mais pour des raisons liées à la politique intérieure américaine. Ce qui interpelle le public ordinaire spectateur de la crise nucléaire en Corée c'est le refus permanent des Etats-Unis qui se présentent comme le bastion de la défense de la paix dans le monde, de signer un traité de paix avec la RPDC.

La RPDC a déclaré à de multiples reprises qu'un traité de paix est une des conditions requises pour qu'elle rejoigne les pourparlers à six consacrés à son programme nucléaire, Pyongyang s'étant retirée de ces négociations en avril 2009. La RPDC soutient que la question nucléaire est fondamentalement due à l'absence de traité de paix après la guerre de Corée, laissant les deux camps face à face et techniquement en état de guerre.

En apparence, la signature d'un traité de paix est une décision très facile à prendre selon John Feffer. C'est bien la situation politique intérieure des Etats-Unis qui leur interdit de négocier et signer un traité de paix. La loi américaine dispose qu'un traité de paix doit recueillir les deux-tiers des voies au Sénat. Le problème est qu'un certain nombre de sénateurs ne veulent pas signer un traité de paix avec la RPDC. En conséquence, la RPDC devrait s'adresser d'abord à l'opinion publique américaine, les membres du Congrès étant des élus appelés à servir les intérêts de leur circonscription. La tâche s'annonce difficile car dans un sondage effectué en 2009 par l'institut américain Rasmussen, les électeurs américains considéraient la RPDC comme un des pays faisant peser la plus grande menace sur la sécurité nationale des Etats-Unis.

C'est l'opinion du public américain , pas celle de l'administration qui détermine si un traité de paix doit être signé ou non avec Pyongyang. Il se peut qu'en demandant la signature d'un traité de paix, la RPDC néglige ce facteur, derrière les envoyés de l'administration américaine chargés du dossier nucléaire se trouvent les parlementaires. Aux Etats-Unis, les gens ont tendance à penser qu'un traité de paix avec la RPDC est une sorte de concession observe Feffer. La RPDC devrait pratiquer un genre de diplomatie publique et engager une offensive de charme destinée à gagner les cœurs du peuple américain.

Le 11 janvier 2010 le ministère des affaires étrangères de la RPDC avait déjà réitéré son offre d'un traité de paix dans la péninsule coréenne en lieu et place de l'accord d'armistice de 1953. Cette proposition aurait été de nature à relancer les pourparlers à six bloqués depuis 2009 sur la question de la dénucléarisation de la péninsule coréenne dans la mesure où Pyongyang lie le règlement de ce dossier à l'obtention de garanties de sécurité de la part des Etats-Unis.

Selon Pyongyang, la dénucléarisation de la péninsule coréenne est l'objectif de la politique poursuivie par la RPDC en vue de contribuer à la paix et à la sécurité en Asie du Nord-Est et à la dénucléarisation du monde. C'est grâce aux efforts de la RPDC que l'accord-cadre RPDC-Etats-Unis et la déclaration conjointe du 19 septembre 2005 ont été adoptés. La mise en œuvre de tous ces accords ont échoué. Depuis lors, la menace nucléaire sur la péninsule coréenne a augmenté et même la dissuasion nucléaire est apparue à cause du manque de confiance entre les parties concernées.

Quand les parties sont dans une situation de guerre, les discussions sur la dénucléarisation ne peuvent parvenir à la réussite. Un traité de paix devrait déjà avoir été conclu indépendamment de la question nucléaire toujours selon Pyongyang[359]. Si un régime de paix durable avait été établi dans la péninsule coréenne depuis longtemps, la question nucléaire n'aurait pas surgi. Maintenant que la question de la conclusion d'un traité de paix figure dans dans la déclaration conjointe du 19 septembre 2005, il est bon d'avancer comme l'exige la pratique tirée de l'échec des pourparlers à six. Les discussions peuvent se tenir soit dans le cadre d'un format séparé comme pour la déclaration conjointe du 19 septembre, soit dans le cadre des pourparlers à six où ont été conduits des discussions entre la RPDC et les Etats-Unis.

Alors qu'au cours de sa visite à Pyongyang du 8 au 10 décembre 2009 l'envoyé spécial américain Stephen Bosworth et ses interlocuteurs nord-coréens avaient convenu de discuter d'un traité de paix en Corée dans le cadre d'un dialogue à quatre (RPDC, République de Corée, Etats-Unis et Chine), il est regrettable que cette proposition ait été rejetée par Washington qui a pressé la RPDC à l'époque à retourner aux pourparlers à six avant de commencer de discuter de la liste des sujets

359Selon un article publié dans la revue *Le Courrier International* en date du 12 janvier 2010, ayant reprit et traduit un article du journal *Joongang Ilbo* de la République de Corée et écrit par l'auteur Yi Yong-jong, le ministère nord-coréen des Affaires étrangères a publié le 11 janvier 2010 un communiqué dans lequel, « à l'approche du soixantième anniversaire du déclenchement de la guerre de Corée (le 25 juin), le gouvernement demande solennellement aux pays concernés d'engager rapidement une discussion en vue de transformer l'armistice en un traité de paix. A Séoul, selon, l'auteur, on y voit avant tout un stratagème de Pyongyang qui voudrait réduire la pression qu'exerce sur lui la communauté internationale pour lui faire abandonner son programme nucléaire. Le ministre a précisé que les échanges sur cette question peuvent avoir lieu soit dans le cadre des pourparlers à six auxquels la RPDC n'acceptera de revenir qu'une fois les sanctions levées prises par l'ONU à son encontre, soit indépendamment. Autrement dit elle privilégierait le traité de paix par rapport à la dénucléarisation. En donnant une priorité au traité de paix, le Nord risque de se heurter selon le journaliste à l'opposition des autres pays, notamment de la République de Corée, des Etats-Unis et du Japon qui exigent qu'il renonce préalablement au nucléaire.

en suspens.

De même on ne peut que déplorer l'attitude de fermeture des autorités sud-coréennes en 2009 alors que la mise en place d'un traité de paix était l'un des points majeurs de la déclaration Nord-Sud du 4 octobre 2007. Séoul n'envisage une éventuelle discussion de la proposition nord-coréenne d'un traité de paix qu'après un retour aux pourparlers à six et des progrès sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Pyongyang a également insisté sur le fait que si les sanctions contre eux étaient allégées, les pourparlers à six pourraient recommencer immédiatement.

Le 18 décembre 2009, l'agence de presse nord-coréenne KCNA a confirmé une annonce du *Washington post* selon lequel lors de sa visite à Pyongyang , l'envoyé spécial américain Stephen Bosworth avait remis une lettre du président Obama au dirigeant Kim Jong-il témoignant du niveau élevé atteint par les discussions bilatérales américano-nord-coréennes. Par le passé, les présidents américains Bill Clinton et George W. Bush avaient aussi écrit au dirigeant pour relancer les discussions bilatérales. A ce moment, les Etats-Unis et la RPDC avaient convenu de reprendre les pourparlers à quatre pour aboutir à un régime de paix permanent une fois que les pourparlers à six sur la dénucléarisation de la péninsule seraient relancés.

A l'occasion de la visite de l'envoyé spécial américain en décembre 2009 Stephen Bosworth à Pyongyang, les Etats-Unis et la RPDC avaient convenu d'une reprise des pourparlers à quatre. De telles négociations avaient visé à remplacer par un véritable traité de paix l'accord d'armistice de 1953. Ces pourparlers à quatre débutèrent en 1957 mais furent interrompus deux ans plus tard faute de consensus quant à la participation de la République de Corée, non partie à l'accord de 1953.

Malgré l'interruption des pourparlers à quatre, le président américain Bill Clinton reçu en octobre 2000 à la Maison Blanche le premier vice-président de la commission de la défense nationale de la RPDC. Quelques jours plus tard, la secrétaire d'Etat Madeleine Albright rencontrait le président Kim Jong-il à Pyongyang. La signature d'un traité de paix entre les Etats-Unis et la RPDC paraissait à portée de main. Puis arriva l'administration Bush qui classa la RPDC dans les pays de l' « axe du mal » et attaqua l'Irak, un événement qui incita la RPDC à se doter d'une force de dissuasion nucléaire.

Les Etats-Unis ont réaffirmé en décembre 2009 et jusqu'à maintenant qu'ils ne participeraient pas à des négociations de paix sans la présence de la République de Corée, répondant ainsi aux inquiétudes exprimées par le ministre sud-coréen des affaires étrangères de l'époque juste avant la visite de Stephen Bosworth en RPDC. Le ministre sud-coréen a déclaré que la question d'un traité de paix invoqué par la RPDC est destiné à détourner l'attention du monde de la question nucléaire en

gagnant un temps utile au développement d'un arsenal nucléaire. En conséquence un traité de paix ne devrait être adopté qu'après une dénucléarisation complète de la RPDC. Pyongyang pourrait alors s'appuyer sur un éventuel traité pour demander le retrait des troupes américaines de la République de Corée.

Les Etats-Unis refusent toujours la conclusion d'un traité de paix à cause du programme militaire en RPDC. Cette analyse ne fait pas l'unanimité au Canada[360], ni en République de Corée et aux Etats-Unis où plusieurs organisations dans ces deux derniers pays réunies au sein de la campagne nationale pour mettre fin à la guerre de Corée avancent au moins dix raisons pour transformer l'accord de 1953 en un traité de paix : les Etats-Unis et la RPDC restent techniquement et légalement en guerre, la persistance du conflit est coûteuse pour les Etats-Unis, l'état de guerre gaspille les ressources, l'état de guerre mène à la militarisation (des efforts massifs sont déployés par la RPDC et la République de Corée mais aussi par le Japon et la Chine, la menace d'une guerre justifie en RPDC l'empêchement de toute contestation, la République de Corée réduit au silence des opposants politiques avec la loi de sécurité nationale), l'état de guerre aboutit à une diplomatie inefficace (sans relations diplomatiques, il n'y a aucun moyen de discuter de questions importantes), la confrontation n'a pas fonctionné (l'administration Bush a inclus la RPDC dans les pays de l' «axe du mal » en la menaçant d'une guerre nucléaire préventive et Pyongyang a alors testé et développé des armes nucléaires et des missiles à longue portée), la paix mènera au désarmement (maintenant que la RPDC a été retirée de la liste des pays soutenant le terrorisme, il est temps de faire la paix et la RPDC a fait connaître son intention de renoncer à ses armes nucléaires en échange d'un traité de paix, d'une aide économique et des garanties de sécurité de la part des Etats-Unis), la paix encouragera la vérité et la réconciliation, la paix favorisera une réunification pacifique vers une fédération graduelle, la paix bâtira la confiance et les relations amicales (plus de 155 pays ont des relations normalisées et pacifiques avec la RPDC y compris presque tous les pays qui ont participé à la guerre de Corée ; les familles séparées pourront se réunir).

Lors d'une conférence de presse qu'il a tenu à Séoul le jeudi 10 décembre 2009, Stephen Bosworth (représentant spécial américain pour les questions nord-coréennes lors de la première mandature de Barack Obama) après avoir été envoyé à Pyongyang

360Dans le journal du Parti communiste du Canada, *Le Marxiste-Léniniste*, dans son numéro 18 du 6 février 2013, il est précisé que la réalité est que depuis la fin de la guerre de Corée en juillet 1953 jusqu'à maintenant, la RPDC qui a vaincu les Etats-Unis et ses alliés dont le Canada, demande un traité de paix avec les Etats-Unis en remplacement de l'armistice. La convention d'armistice a instauré un cessez-le-feu à la fin de la guerre de Corée et depuis ce temps, les Etats-Unis, tantôt de façon ouverte tantôt de façon dissimulée, ont tenté de déclencher une autre guerre contre la RPDC. Ils ont placé des armes nucléaires en République de Corée en violation de l'accord d'armistice et refusé de tenir des pourparlers de paix et de mettre en œuvre d'autres clauses de l'accord d'armistice suite au cessez-le-feu. Encore aujourd'hui, les Etats-Unis refusent toujours de conclure un traité de paix avec la RPDC. Au contraire, ils tiennent chaque année des exercices militaires conjoints avec la République de Corée et le Japon dans le but d'envahir la RPDC et d'imposer un changement de régime. La classe ouvrière et le peuple du Canada et du monde doivent exiger que les Etats-Unis cessent immédiatement ces exercices de guerre et concluent un traité de paix avec la RPDC. Tel est le désir du peuple coréen et de l'humanité toute entière.

a déclaré qu'il se félicite de discussions très utiles, mais il ne s'agissait que de discussions exploratoires et que Pyongyang n'avait pas pris d'engagement quant à une reprise des pourparlers à six. Hillary Clinton secrétaire d'Etat à l'époque quant à elle déclarait à la presse qu'il ne s'agissait pas de négociations. Cependant les nord-coréens ont fait des discussions bilatérales satisfaisantes avec les américains un préalable à la reprise des pourparlers à six, alors que Washington a précisé qu'ils ne considéraient pas le retour de Pyongyang à la table des négociations comme suffisant pour accomplir un geste en direction de la RPDC.

Selon Pyongyang, les deux parties étaient aussi parvenues à un ensemble de points de compréhension mutuelles sur le besoin de reprendre les pourparlers à six et l'importance de la mise en œuvre du précédent accord du 19 novembre 2005. Avant la visite en RPDC de Stephen Bosworth, Pyongyang avait posé comme préalable à un retour aux pourparlers à six l'établissement d'un dialogue bilatéral fructueux avec Washington. Mais une pierre d'achoppement est le refus des Etats-Unis de faire un geste en direction de la RPDC comme un assouplissement des sanctions en contrepartie du seul engagement de Pyongyang à revenir à la table des négociations. D'autres étapes en vue d'un accord ont probablement été au programme des discussions entre Washington et Pyongyang mais nécessitent à présent des échanges avec les autres membres des pourparlers à six, alors que la France s'est également positionnée pour contribuer au sein du Conseil de Sécurité à une résolution de la question coréenne.

Le 22 juillet 2009 a eu lieu à Phuket en Thaïlande la seizième session du forum régional de l' ASEAN. Tous les acteurs de la crise coréenne ont participé à ce forum. Avant l'ouverture du forum, la secrétaire d'Etat Hillary Clinton avait signé le traité d'amitié et de coopération initié en 1976 par les membres fondateurs de l'ASEAN et engageant ses signataires à régler pacifiquement leurs conflits, à renoncer à l'usage de la force ainsi qu'à toute ingérence dans les affaires intérieures de leurs partenaires. Une quinzaine de pays ont déjà signé ce traité dont la RPDC en 2008. Jusqu'à présent, les Etats-Unis hésitaient à le faire, de peur de réduire leur marge de manœuvre sur les questions politiques et de sécurité en Asie. Les Etats-Unis signifiaient-ils qu'ils n'excluaient pas un recours à la force pour résoudre des conflits, qu'ils voulaient s'immiscer dans les affaires intérieures des pays s'est interrogé Rodolfo Severino, ancien secrétaire de l' ASEAN ?

Le fait que la RPDC et les Etats-Unis soient parties au même traité de non agression devrait être un signe encourageant pour les relations entre les deux pays, laissant entrevoir la possibilité de négociations directes pour remplacer le cadre multilatéral des pourparlers à six. Cependant les Etats-Unis ont signé ce traité de peur de perdre du terrain en Asie au profit des nouveaux géants que sont la Chine et l'Inde. Selon le secrétaire d'Etat adjoint américain de l'époque Kurt Campbell, il y aurait peu de

chance de voir des discussions directes entre Washington et Pyongyang. Selon lui, « nos négociations bilatérales ont lieu entre les Etats-Unis et la Corée du Sud et portent sur une approche collective ». Il est étrange qu'une approche collective à deux au sujet de la RPDC mais sans la RPDC soit possible.

Il ne peut pas y avoir de véritable paix en l'absence d'indépendance et d'égalité. Tout autre pays se trouvant dans la situation de la RPDC réaliserait clairement que Pyongyang n'a jamais choisi de se doter de l'arme nucléaire mais y a été contrainte face à la politique hostile des Etats-Unis et à leurs menaces nucléaires. Pour la RPDC, il est devenu absolument impossible de seulement penser à abandonner ses armes nucléaires. Il est indifférent à la RPDC que son statut de puissance nucléaire soit reconnu ou non.

PARAGRAPHE V LES RELATIONS AMERICANO-NORD-COREENNES DURANT LA PERIODE DE KIM JONG-IL

La soudaine et imprévue mort de Kim Il-sung le 8 juillet 1994 est arrivée à un moment d'intenses négociations entre les Etats-Unis et la RPDC encore très incertaines dans leurs résultats. Plus tôt, entre 1989 et 1992, des avancées semblaient palpables autant dans les relations entre la RPDC et la République de Corée et entre la RPDC et les Etats-Unis. Six réunions de haut niveau avaient eu lieu à Séoul et Pyongyang entre la RPDC et la République de Corée et en 1991 un accord de réconciliation, non-aggression, d'échanges et de coopération fut signé avec un protocole additionnel sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne conclu à la fin de la même année.

Entre-temps, les pourparlers américano-nord-coréens avaient débuté à Pékin en 1989, et le 20 janvier 1992 une réunion à New York entre Arnold Kanter, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques et Kim Yun-sun, secrétaire du Parti des travailleurs coréens pour les affaires politiques a constitué le niveau de réunion le plus haut atteint entre les deux nations depuis la guerre de Corée. Deux semaines avant cette réunion, le 7 janvier, la RPDC annonçait qu'elle joindrait l'AIEA et permettrait la surveillance de ses sites nucléaires.

Au début de septembre 1992 une série de problèmes sont apparus. L' AIEA a découvert des écarts et divergences dans les registres et dossiers et demanda des inspections plus poussées. Le comité nord-sud relatif aux questions nucléaires cessa d'opérer. Le 12 mars 1993 la RPDC annonça qu'elle avait l'intention de se retirer du traité de non prolifération nucléaire (TNP). Peu de temps après en juin, les négociations américano-nord-coréennes s'apprêtaient à entrer en vigueur à New York, avec le secrétaire d'Etat assistant Robert Gallucci et le vice-ministre des affaires

étrangères Kang Sok-ju gérant chacun leur propre équipe. Le Nord accepta de suspendre son retrait du TNP, et deux réunions supplémentaires eurent lieu dans les cinq mois qui suivirent. Le 18 février 1994 les deux parties annoncèrent un retour aux négociations avec l'AIEA ayant la possibilité de continuer d'inspecter les centrales nucléaires nord-coréennes. Peu de temps après, le Nord commença à décharger les barres de combustible du réacteur de Yongbyon et les négociations furent suspendues. Le Président Clinton envoya alors des missiles Patriot en République de Corée et le secrétaire à la défense Perry pris la position de ne pas écarter une attaque militaire préventive.

C'est lors de ces circonstances que malgré certaines hésitations de la part de l'administration Clinton, Jimmy Carter organisa un voyage à Pyongyang en juin 1994, rencontrant Kim Il-sung. En plus d'arranger un sommet entre Kim et le président de la République de Corée Kim Young-sam prévu pour le mois de juillet, Jimmy Carter obtenu de Kim une promesse qu'il n'expulserait pas les inspecteurs de l' AIEA et qu'il stopperait les activités nucléaires à partir du moment où les résolutions des différends continuaient à se dérouler à de hauts niveaux.

C'est dans ce contexte que l'ère de Kim Jong-il débuta. Cependant cette nouvelle ère était entourée de mystères. Le nouveau leader n'avait que des attributions militaires au début, ceux de président de la commission de défense nationale et commandant suprême de l'armée populaire. Ces postes avaient été occupés par d'autres personnes avant la mort de Kim Il-sung en 1993, quoique le fils avait été formé durant de longues années comme le successeur du président Kim. L'élection de Kim Kong-il comme secrétaire général du parti du travail coréen n' a eu lieu qu'en octobre 1997 en même temps que celui de président de la commission de défense nationale officiellement accordé par la dixième commission suprême de la défense nationale en septembre 1998. La position de président fut alors décerné à Kim Il-sung de façon permanente.

Les années suivantes, le parti du travail coréen disparut pratiquement avec aucune preuve de l'existence d'un politburo ou secrétariat actif. De plus, Kim Jong-il apparu comme étant une personne hautement solitaire dans les premières années de ses fonctions, apparaissant rarement en public. La chose la plus évidente fut le développement évident du domaine militaire. Assez rapidement, la politique prioritaire du *Songun* fut proclamée et l'apparition de Kim était presque exclusivement entourée de leaders militaires ou présentée dans des installations militaires. De plus, le *Juche* (l'indépendance), une politique héritée de Kim Il-sung, continuait à être un thème politique dominant , quoiqu'en pratique, il dut être modifié par la suite à cause de la grave crise économique[361].

361 Une évaluation très perspicace du rôle militaire en RPDC est décrite par Oh et Hassing. *North Korea Through the Looking Glass.* Brookings Institution Press. 13 mai 2004. **Voir** particulièrement le chapitre 5, p.105-106.

Selon toute probabilité, les liens étroits entre le nouveau leader et le domaine militaire étaient nécessaires pour préserver la stabilité durant une période de grave misère. Le point de vue de beaucoup d'étrangers que la RPDC s'écroulerait sous-estimait le pouvoir de l'alliance militaire de Kim Jong-il. Cependant cette alliance était aussi une possibilité de pouvoir conduire à donner une grande priorité aux problèmes militaires : un soutien au domaine militaire et à sa sécurité. Malgré la crise économique grandissante, une grande proportion du budget de l'Etat était accordée au dépenses militaires. Peu importe les différences d'opinions existant dans le domaine militaire nord-coréen sur la politique étrangère nord-coréenne, le plus important a toujours été la position à adopter vis-à-vis des Etats-Unis qui a toujours été incertaine. Kim Jong-il a fait remarquer une fois qu'il y avait des différences entre son armée et les conseillers civils sur ce problème[362], et il serait surprenant si cela n'était pas le cas .

Données les circonstances, il était encourageant que les négociations entre la RPDC et les Etats-Unis puissent continuer après un certain moment, et le 21 octobre un accord fut approuvé par les deux parties à Genève[363]. L'accord prévoyait une série d'obligations bilatérales et multilatérales. Les Etats-Unis acceptèrent le leadership d'un consortium international qui financerait et fournirait un réacteur à eau légère avec une capacité génératrice totale de 2000 mégawatts en 2003. Un effort serait fait pour conclure un contrat d'approvisionnement avec la RPDC dans les six mois à venir. Jusqu'à la fin de la construction du premier réacteur, les Etats-Unis approvisionneraient la RPDC de 500 000 tonnes de pétrole par année. C'est en obtenant la garantie des Etats-Unis de construire un réacteur à eau légère et la fourniture de pétrole que la RPDC accepterait de geler ses réacteurs graphites de force moyenne et leurs installations annexes et finalement de les démanteler. Le gel des réacteurs serait effectif dans le mois qui suit la signature de l'accord et l' AIEA aurait le droit de superviser ce gel avec l'accord donné par la RPDC. Le démantèlement serait finalisé quand le projet serait achevé et les Etats-Unis et la RDPC coopéreraient en trouvant une méthode pour entreposer le pétrole utilisé durant la construction du projet sans avoir à le retraiter en RPDC.

Par la suite, les deux parties s'accordèrent pour établir des relations écononomiques et politiques pleines et entières. Dans les trois mois suivants, les deux parties réduiraient leurs barrières relatives à leurs échanges et à leurs investissements, incluant les restrictions sur les services téléphoniques et les transactions financières. Des bureaux de liaison seraient ouverts dans les capitales respectives et, après que des progrès respectifs aient été réalisés de chaque côté, les deux nations élèveraient leurs relations

362 Concernant la secrétaire d'Etat Madeleine Albright , Kim Jong-il lui a dit qu'il y avait cinquante pour cent de personnes dans l'armée de la RPDC qui souhaitait améliorer les relations avec les Etats-Unis et qu'il y avait des personnes au ministère des Affaires étrangères de la RDPC qui s'étaient opposé à la décision de Kim de parler à Albright et ses associés. Voir Madeleine Albright. *Madame Secretary. Kindle edition. 2003, p.*465.

363 Pour obtenir la version du texte, cf. *Council on Foreign Relations, Success or Sellout ?*

bilatérales vers une reconnaissance officielle. Les deux parties coopéreraient aussi à la construction de la paix et de la sécurité dans le cadre d'une péninsule coréenne dénucléarisée. Les Etats-Unis assureront qu'aucune action militaire contre la RPDC serait engagée. Cette dernière prendra des mesures nécessaires pour mettre en œuvre la déclaration conjointe Nord-Sud sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne et débutera un dialogue avec le Sud. La RPDC resterait membre du traité de non-prolifération nucléaire et permettrait la mise en œuvre des accords de garantie de ce traité. Enfin, quand une partie suffisante de ce projet serait achevé, mais avant la livraison des composants nucléaires à la RPDC, cette dernière aura dû respecter la totalité de ses accords de sécurité avec l'AIEA avec la possibilité de vérifier l'exactitude et l'intégralité du rapport initial sur les matériaux nucléaires dans le pays.

Par la suite, le président Clinton envoya un lettre à Kim Jong-il lui demandant de respecter entièrement l'accord et indiquant que si le projet de réacteur n'était pas accompli dans le cadre de circonstances hors de contrôle de la RDPC, il aurait le support malgré tout des Etats-Unis dans la mise en œuvre du projet et l'approvisionnement en énergies complémentaires alternatives si nécessaires, après avoir obtenu l'accord du Congrès américain.

Après une longue période d'incertitude et de crises récurrentes, et avec la menace d'un véritable conflit, un nouveau départ rempli d'espoir pris place. Cependant, les opinions et prises de positions aux Etats-Unis et en République de Corée restaient grandement divisées sur les réelles intentions de la RPDC quant à ses armes nucléaires et aux perspectives du succès de l'accord-cadre. Dès 1993, les sources américaines de renseignements avaient remarqué que la RDPC avait une ou deux armes nucléaires. Malgré le fait que cette estimation était basée sur des faits relatifs, elle reçut une grande attention. La plus grande question qui allait rester la plus importante dans la dizaine d'année à venir était de savoir si la RPDC allait abandonner son option nucléaire. Donnée la peur grandissante d'une attaque américaine particulièrement importante après les événements survenus dans les premières années George W. Bush notamment la guerre en Irak, est-ce-que l'élite en RDPC essentiellement militaire voyait en la dissuasion nucléaire une nécessité ? Ce point de vue peut-être étayé par le fait que les frais de fonctionnement d'une armée massive de 1.1 millions de membres était excessivement coûteuse et les armes conventionnelles du nord devenaient progressivement obsolètes.

Par contre, beaucoup de preuves supportaient la thèse que la menace était la seule position permettant à la RDPC de négocier, vu sa position économique et politique. Cependant parmi les principales menaces, aucune était la plus puissante que celle de devenir un Etat nucléaire. Si des compensations suffisantes étaient données, relatives à la réduction de la menace extérieure et à une aide politico-économique, la RPDC ne trouverait-elle pas dans son intérêt d'abandonner l'option nucléaire particulièrement à

cause de l'augmentation des coûts économiques et politiques et des risques sécuritaires ?

Entre-temps, immédiatement après la mise en place de l'accord-cadre, différents problèmes complexes survenus ralentirent la mise en œuvre de cet accord. Après de nombreux dialogues bilatéraux et trois dialogues à trois, le 9 mars 1995, les Etats-Unis, la République de Corée, et le Japon signèrent un accord créant le *Korean Peninsula Energy Development Organization*[364] (KEDO) et par conséquent inaugurèrent le Light Water Reactor[365] (LWR). La RDPC cependant immédiatement refusa l'adoption d'un prototype de LWR de type sud-coréen et un compromis fut adopté après de laborieuses négociations qui durèrent trois semaines à Kuala Lumpur avec un accord complémentaire le 12 juin 1995 qui incluait des discussions entre la RDPC et le KEDO sans les Etats-Unis. Peu après le KEDO sélectionna un prototype de LWR de type sud-coréen et fit d'une firme sud-coréenne le principal entrepreneur de ce LWR, le nord acceptant cette décision. Cependant une décision sur un contrat de fourniture ne fut conclu uniquement le 15 décembre, avec des problèmes à résoudre tels que l'utilisation de ports et routes d'accès. L'année 1995 prenant fin, le coût du projet augmentait et l'agenda prévu prenait plus de temps qu'escompté.

Dans les années qui suivirent, la RDPC continua à faire face à de nouvelles difficultés et demande un augmentation de l'aide qui lui était fournie. Cette attitude envers les Etats-Unis impliqua une combinaison d'un désir d'améliorer les relations de la RPDC envers les Etats-Unis et des périodes de confrontations et de surenchères accompagnées de messages de colères. En 1996, les Etats-Unis proposèrent un dialogue à quatre incluant les deux Corée, la Chine et les Etats-Unis. Le Nord ne préférait que des dialogues bilatéraux et était catégoriquement opposé au fait que le Sud soit partie dans tout dialogue officiel et mis en avant certaines stipulations à tout dialogue notamment le retrait des forces américaines de la péninsule coréenne ce qui fut refusé. Dans les années suivantes cependant de nombreuses discussions eurent lieu entre les Etats-Unis et la RPDC sur le déploiement de missiles et leurs ventes et à propos de l'assistance humanitaire à la RPDC à présent relativement conséquente et sa surveillance. De plus, des visites par des fonctionnaires américains et membres du Congrès à Pyongyang furent suivies par la visite du vice-ministre des affaires étrangères Kim Gye-gwan à Washington, le plus haut personnage officiel de la RPDC à faire un tel voyage. Par la suite, la cérémonie avant-gardiste du projet KEDO eut lieu à Kumho en août. De plus, en décembre 1997, les pourparlers à quatre débutèrent à Genève. Il y eu des progrès dans les relations entre les Etats-Unis et la RPDC malgré de nombreuses interruptions dans les négociations et dénonciations.

Toutefois de plus graves problèmes eurent lieu par la suite. Le 31 août 1998, le Nord

364 L'organisation du développement de l'énergie dans la péninsule coréenne.
365 Le réacteur à eau légère.

lança un missile Taepo-dong avec une étendue de 1200 miles qui survola le Japon créant des tensions dans ce dernier pays et aux Etats-Unis. De plus, les pourparlers bilatéraux entre les Etats-Unis et la RPDC et les pourparlers à quatre ne produirent aucun résultat. Le Nord commença à dénoncer amèrement que le projet de LWR était en train de ne pas respecter les dates limites de construction et que les Etats-Unis étaient en retard dans la livraison promise du pétrole. Non satisfaite de la réponse américaine, la RPDC stoppa le stockage des matières fissiles radioactives utilisées et menaça de rouvrir la centrale de Yongbyon.

Un accord fut trouvé en septembre 1998 dans le cadre de nouvelles discussions bilatérales Etats-Unis-RPDC dans lequel les Etats-Unis fourniraient le fioul promis et que la construction du LWR débuterait en novembre, en échange de cela le Nord accorderait l'accès à ses installations secrètes et accepterait la continuation des pourparlers bilatéraux et pourparlers à quatre en octobre. Cependant aucun accord ne fut atteint relatif aux problèmes majeurs et malgré la politique du soleil de Kim Dae-jung, les relations Nord-Sud autant que celles entre les Etats-Unis et la RPDC furent marquées par de multiples tensions.

En novembre 1998, le président Clinton créa un groupe de réexamen de la politique nord-coréenne dirigé par William J. Perry pour entreprendre un rigoureux examen de la politique américaine envers la RPDC et pour faire des recommandations. Après de multiples préparations incluant un voyage à Pyongyang, Perry et ses associés mirent en avant un rapport rendu public le 12 octobre 1999 recommandant une stratégie globale à deux[366]. Par essence, le soi-disant processus Perry impliquait un effort dans la réduction des pressions américaines sur le Nord que Pyongyang considérait comme menaçantes et en contre-partie le Nord éliminerait son programme nucléaire et de missiles à longue portée. Si le Nord rejetait ce programme, les Etats-Unis procéderaient à de multiples actions pour maîtriser la RPDC.

Un mois plus tôt, un engagement réciproque connu sous le nom de l'accord de Berlin, avait été signé après des pourparlers bilatéraux entre les Etats-Unis et la RPDC dans lesquels les Etats-Unis avaient accepté de lever certaines sanctions économiques si la Pyongyang acceptait de renoncer au lancement d'un second missile Taepodong. A cette époque, la RPDC travaillait assidûment à améliorer ses relations avec la Chine et la Fédération de Russie. Les relations avec la République de Corée étaient très fluctuantes, avec un conflit naval en mer Jaune interrompant momentanément les pourparlers, mais avec des relations économiques et culturelles entre les deux Corée se développant. Durant cette période, les Etats-Unis, la République de Corée et le Japon avaient de fréquentes consultations sous le label « Trilateral Coordination and Oversight Group »[367] (TCOG) dans un effort de maintien d'une union maximale entre

366 Cf. Perry. Discours devant le Congrès américain. *Review of U.S. Policy Toward North Korea.* 13 octobre 1999.
367 Groupe de supervision et de coordination trilatéral.

eux dans le cadre de leurs relations avec la RPDC.

C'était l'arrangement conclu entre ces trois pays quand le président Kim Dae-jung fit son voyage à Pyongyang du 13 au 15 juin 2000 dans le cadre d'une rencontre avec Kim Jong-Il[368]. La déclaration commune qui fut publiée au sommet, malgré qu'elle manqua de détails, semblait présager de meilleures relations économiques et culturelles entre le Nord et le Sud et servit de stimulant à l'administration Clinton pour aller de l'avant dans ses efforts pour trouver un accord avec la RPDC sur des problèmes fondamentaux.

Le 19 juin, immédiatement après le sommet, les Etats-Unis annoncèrent qu'ils commenceraient la réalisation de leur promesse du mois de septembre 1999 d'alléger certaines de ses sanctions économiques contre le Nord. De plus, en moins d'un mois, la secrétaire d'Etat Madeleine Albright et le ministre des Affaires étrangères de la RPDC Pak Nam-sun tinrent une conférence à Bangkok, et du 9 au 12 octobre 1999 une prestigieuse délégation conduite par le vice-maréchal Jo Myong-rok visitèrent Washington. Une lettre de Kim Jong-il au président Bill Clinton lui fut remise précisant les points de vues du Nord, et à la fin des entretiens un accord fut trouvé pour améliorer les relations bilatérales et débattre de mesures anti-terroristes. Les coréens du nord voulaient que le président Bill Clinton vienne à Pyongyang mais il fut finalement décidé que la secrétaire d'Etat Albright ferait une première visite pour savoir si assez d' accords sur des sujets clef seraient trouvés pour garantir une visite présidentielle.

Le voyage de Madeleine Albright eut lieu moins de deux mois après[369] . Sa rencontre avec Kim Jong-il sembla productive. Ce dernier fut d'accord pour la mise en œuvre des contrôles sur la production de missiles, et finalement sur la vente de missiles si des compensations pouvaient être prévues, parce que de telles ventes étaient une source clef de réserves de changes étrangères. Aucun tir additionnel de missiles Taepo-dong serait entrepris si la République de Corée ferait une promesse similaire. Les problèmes de vérification des engagements demanderaient cependant des discussions supplémentaires.

Etonnamment, Kim Jong-il déclara qu'au vu de la fin de la guerre froide, les troupes américaines en République de Corée jouaient un rôle de stabilisation[370]. On nota aussi qu'il affirma qu'il y avait même une division dans ses armées quant à l'amélioration des relations avec les Etats-Unis, et même au sein du ministère des Affaires étrangères nord-coréen certains s'opposèrent à la décision de Kim Jong-il de dialoguer avec Madeleine Albright.

368 Une évaluation contemporaine est analysée par Samuel S. Kim. *North Korea in 2000* , p.12-29.
369 Cf. Albright, *Madam Secretary*, *op.cit*., p.460-470.
370 *Ibid*., p.465.

Kim Jong-il indiqua que concernant la politique économique, il était intéressé par le modèle suédois ou par le modèle thaï plutôt que par celui chinois, une autre déclaration surprenante. Tout comme d'autres récents visiteurs, Madeleine Albright trouva Kim Jong-il intelligent et assez bien informé, apparemment très intéressé dans le fait de conclure des accords avec les Etats-Unis qui permettraient une normalisation graduelle des relations.

Quelques semaines plus tard, en novembre, les représentants des Etats-Unis et de la RPDC se rencontrèrent à Kuala Lumpur pour discuter d'importants problèmes : la production, les tests, le déploiement et l'exportation de missiles perfectionnés incluant notamment ceux déjà déployées et l'acceptation des accords déjà conclus incluant ceux de ne plus s'engager dans des activités nucléaires ainsi que la vérification complète de ces engagements. En échange, les Etats-Unis s'engageraient à lancer des satellites nord-coréens hors de la RPDC. Les Etats-Unis voulaient arriver à une déclaration commune mettant en avant les obligations mutuelles et en plus à un échange de lettres confidentielles.

Finalement la visite de Bill Clinton n'eut pas lieu. L'on doutait du côté américain que la conclusion des accords principaux ne seraient pas atteints et de plus le président lui-même décida que le problème le plus crucial et immédiat était de se concentrer sur les négociations relatives au grave problème Israelo-palestinien[371]. On manqua de temps. Les progrès des derniers trois mois de l'an 2000 arrivèrent trop tard pour permettre la conclusion d'accords complexes qui étaient nécessaires.

L'administration Bush apporta des changements et pas de continuité. Malgré le fait que le nouveau secrétaire d'Etat Colin Powell indiquait au début que des efforts seraient faits pour poursuivre la politique de l'administration de Bill Clinton, son action fut rapidement remise en question. De plus, quand Kim Dae-jung visita Washington en mars 2001, le président G.W. Bush montra de claires réserves sur la politique du rayon de soleil et indiqua que les Etats-Unis engageraient une revue très profonde de sa politique envers la RPDC avant de décider d'une quelconque action[372] .

Au début de juin, G.W. Bush proposa que trois questions soient abordées par les deux parties : la mise en œuvre de l'accord-cadre, toutes les questions relatives aux missiles et les problèmes relatifs à la politique militaire conventionnelle. A ce moment là, la

371 Cf. *Bill Clinton. My Life* . *Arrow Editions.* 15 juin 2004, p.938. Clinton écrit que malgré le fait que Madeleine Albright souhaite la visite de celui-ci en RPDC, croyant qu'un accord sur les missiles pourrait être trouvé, il pensa qu'un accord au Proche-Orient était proche d'être conclu. Arafat lui avait assuré qu'il souhaitait un accord et lui demanda de ne pas aller en RPDC.

372 Pour une évaluation générale des approches politiques de l'administration Bush, voir Sebastien Harnisch, *U.S. North Korean Relations Under the Bush Administration* , p. 856-882 ; voir également Hong Nack Kim, *U.S.-North Korean Relations* , p. 34-66. A propos de la politique du rayon de soleil de Kim Dae-Jung, voir Moon et Steinberg, *Kim Dae-Jung Government and Sunshine Policy* .

RDPC dénonça l'attitude de Washington qui aboutirait à « suffoquer, isoler et détruire » le Nord. La RPDC nomma le nouveau programme de défense de missiles américain une politique qui « détruit la paix » et indiqua qu'à moins qu'il y ait un changement dans l'attitude américaine, le Nord ne s'engagerait pas dans des négociations.

Durant cette période, la RPDC pris des mesures d'ordre international qui indiquaient son souhait de renforcer sa position économique et stratégique. Elle obtenu de la part de l'Union européenne une amélioration de ses rapports diplomatiques avec ses membres, et souhaita être plus active dans les organisations internationales et régionales. De plus, elle fit des efforts importants pour améliorer ses relations avec la Chine et la Fédération de Russie.

Entre-temps, l'administration du président Bush affichait des divisions d'opinions concernant la RPDC[373]. Les tenants de la ligne dure, beaucoup au Pentagone, privilégiaient des concessions minimales envers la RPDC et un effort pour apporter un changement dans le régime de Pyongyang principalement par des sanctions économiques. Le support pour une attaque militaire préventive était minime, mais la RPDC était considérée par ce groupe au Pentagone comme étant un Etat « bandit », un Etat à surveiller tout particulièrement. La place aux négociations était limitée. De plus, les attaques terroristes du 11 septembre 2001 eurent comme conséquence une augmentation dans la prise en compte des menaces sur la sécurité des Etats-Unis par des éléments extérieurs comme la RPDC. D'un autre côté, des personnes plus modérées, beaucoup au Département d'Etat, exhortaient de continuer les négociations entreprises, cherchant un accord sur les questions délicates restant en suspens, afin que les Etats-Unis puissent maintenir des liens nécessaires avec ses alliés, la République de Corée et le Japon et les autres pays de la région notamment la Chine, de tels liens nécessaires à la paix et à la stabilité dans la région.

Les relations américano-nord-coréennes continuèrent à traîner en longueur début 2002. Le discours du président Bush sur l'état de l'union en janvier inclus la RPDC avec l'Iran et l'Irak comme faisant partie de « l axe du mal » et par la suite indiqua qu'il n'avait aucune confiance en Kim Jong-il. Comme prévu, le Nord répondu dans des termes acerbes et aucunes actions positives furent entreprises. Au milieu de l'année 2002 cependant la RPDC pris des mesures d'ordre nationales qui augmentèrent ses besoins relatives à une plus large politique étrangère. Au début du mois de juillet, le gouvernement de façon drastique révisa le montant des prix et des salaires vers le haut ajustant la monnaie plus proche des taux du marché noir. Le rationnement contrôlé par l'Etat fut abandonné et la notion de marché fut étendue

373 Concernant le début de l'ère Bush, cf. Andrew Scobell, *Grouching Korea, Hidden China. Asian Survey.* Janvier 2002, pp. 343-368. Cf. également Kurt Campbell. *Bush's First 100 days in Asia. Far Eastern Economic Review.* Mai 2001, p. 32.

avec le secteur agraire ayant plus de liberté dans son système de distribution[374]. Enfin, le régime de la RPDC compris qu'il devait changer son ancien système économique chancelant. Les premiers résultats inclurent une vaste inflation mais une nouvelle, irréversible tournure se dessinait.

Les implication de ces changements sur la politique étrangère furent indéniables. Premièrement, l'importance économique de la République de Corée pour la RPDC fut grandement augmentée, et en un temps assez court, des négociations avec le régime de Kim Dae-jung sur de larges mesures incluant une expansion du commerce et de l'investissement, une nouvelle zone économique spéciale, la réouverture de lignes ferroviaires et routières, et de plus grands échanges culturels furent entreprises. Les Etats-Unis aussi prirent une importance capitale dans le développement économique de la RPDC avec l'accès à certaines agences telles que la banque de développement asiatique et le fonds monétaire international.

De tels développements significatifs furent temporairement remis en question cependant quand un incident dans la mer Jaune entre deux navires coréens causant des dommages du côté nord-coréen eu lieu fin juin. Le Nord avait transgressé la ligne de démarcation établie en 1953 que ce dernier refuse de reconnaître. Cependant le 25 juin la RPDC exprima officiellement ses regrets et insista pour que les négociations entre le Nord et le Sud, la RPDC et les Etats-Unis et la RPDC et le Japon reprennent.

Une autrement plus sérieuse source de litige eut lieu du 3 au 5 octobre. L'assistant du secrétaire d'Etat James Kelly tenait des sessions de pourparlers à Pyongyang avec les nord-coréens et leur présenta des preuves recueillies par des services de renseignements que la RPDC était engagée dans un programme nucléaire secret en violation de l'accord-cadre et de ses obligations dans le cadre du traité de non-prolifération nucléaire[375]. Kelly rapporta que Kang Suk-ju, le négociateur clef de la RPDC, admit que son pays avait bien un programme d'enrichissement d'uranium en voie d'achèvement. Les observateurs extérieurs furent surpris. Par la suite, le gouvernement de la RPDC insista sur le fait qu'il n'y avait pas eu d'aveu de l'existence d'un programme d'enrichissement d'uranium par Pyongyang et que cette accusation était complètement fausse. Cependant pour de nombreuses personnes ce programme était bel et bien réel et les Etats-Unis durcirent leur position.

De son côté, la RPDC soutenait à présent que les Etats-Unis demandaient au Nord de suspendre sans conditions ses activités liés à la présence d'armes avant tout accord sur une quelconque garantie de sécurité. De plus, la RPDC accusait les Etats-Unis d'avoir violé l'accord-cadre de 1994 en retardant l'accomplissement de la construction

374 Cf. Nam Kwang-sik. *North Korea Heading Toward Market Economy, Vantage Point*. Février 2004, pp.8-11 et Koh Dae-won, *Dynamics of Inter-Korean Conflict. Asian Survey*. Mai-juin 2004, pp. 422-441.

375 Pour une analyse des différentes facettes du programme nucléaire de la RDPC cf. Philip C. Saunders. *Responses to a Nuclear North Korea*. 2 octobre 2003. Cf. également Soon-Jick Hong. *North Korean Nuclear Crisis*, p. 23-28.

d' un réacteur à eau légère et en étant tardif dans la délivrance de pétrole, par conséquent endommageant de façon globale l 'économie nord-coréenne. Pyongyang également souligna qu'en incluant la RDPC dans l'« axe » du mal, les Etats-Unis l'avaient rendu vulnérable à une attaque préemptive. Par conséquent, Pyongyang demanda à obtenir la garantie d'une assurance dans le cadre de d'un traité de non-agression entre les Etats-Unis et la RPDC de façon immédiate.

La crise s'envenima au début de l'année 2003. Le 10 janvier, le Nord annonça son retrait du traité de non-prolifération nucléaire. Ceci fut suivi par l'annonce que le cinquième réacteur nucléaire mégawatt à Yongbyon était réactivé. De plus, un autre test de missile eut lieu avec un second test effectué en mars. Pour ajouter à la situation déjà délicate, un avion de reconnaissance américain fut intercepté au dessus de la mer de la côte est par des avions nord-coréens.

A leur tour, les Etats-Unis demandaient maintenant des pourparlers multilatéraux, insistant sur le fait que la question nucléaire était d'ordre régional et non pas une question uniquement bilatérale. De plus, Washington continuait à affirmer qu'en accord avec l'accord-cadre, le Nord devait démanteler ses installations nucléaires de façon vérifiable. Durant cette période, un réajustement des troupes américaines en République de Corée, incluant le retrait des soldats près de la zone militaire démilitarisée vers le sud de Séoul incita Pyongyang à en conclure qu'en retirant ses forces de la portée de l'artillerie nord-coréenne, les Etats-Unis préparaient une attaque préemptive. Le début de la guerre en Irak inquiéta la RPDC. On rapporta que Kim Jong-il disparu de la scène publique pendant quinze jours après le commencement de l'attaque.

Lors de moments de tensions importantes, les deux parties émirent des déclarations modérées. Le 20 mars 2003 l'ambassadeur des Etats-Unis en République de Corée, Thomas Hubbard, affirma que les Etats-Unis accepteraient d'organiser des pourparlers directs avec le Nord dans un contexte multilatéral et le 12 avril 2003 le ministre des affaires étrangères de la RPDC précisa qu'il ne demanderait pas la mise en place d'une quelconque série de problèmes à gérer si les Etats-Unis entreprenaient un revirement drastique dans sa politique sur la résolution du problème nucléaire.

Avec la Chine encourageant les deux parties, particulièrement la RPDC, les discussions à trois eurent lieu à Pékin du 23 au 25 avril 2003[376]. Le dialogue ne produit aucun accord sauf le souhait exprimé de se rencontrer de nouveau. Le problème clef non résolu était le suivant. La RPDC proposa qu'elle abandonnerait son programme nucléaire si les Etats-Unis lui garantissaient une sécurité, une assistance économique et une reconnaissance diplomatique.

376 Cf. Kyung-Ae Park. *North Korea in 2003,* pp.139-146.

En juillet, le Nord intensifia ses menaces en proclamant qu'il avait retraité 8000 barres nucléaire utilisées à Yongbyon et avait réactivé son réacteur de 5 mégawatts. En retour, les Etats-Unis obtinrent de ses alliés et de la Chine de présenter le problème nucléaire devant le Conseil de Sécurité des Nations-Unies si la RPDC ne participait pas à un dialogue multilatéral. A ce moment là, la Chine accentua sa pression sur la RPDC et le Nord accepta finalement les pourparles à six qui eurent lieu du 27 au 29 août[377]. Les discussions furent intenses, récriminatoires, mais les problèmes clef furent clairement articulés quoique sans accord garanti. Le Nord continuait à écarter toute garantie multilatérale ignorant le fait qu'un accord écrit impliquant les six parties serait plus contraignant qu'un traité bilatéral dont une partie pourrait y renoncer rapidement. Les Etats-Unis insistèrent aussi sur un complet, vérifiable et irréversible démantèlement de l'usine nucléaire de Yongbyon avant qu'une assistance majeure soit fournie à la RPDC.

A ce moment là, la RPDC suréleva le niveau de sa menace, affirmant que si l'accord ne pouvait être conclu elle conduirait un test nucléaire . Par la suite, le vice-ministre des affaires étrangères Choe Su-hon, déclara que confronté aux menaces, la RPDC n'avait pas d'autre choix que posséder l'arme nucléaire comme moyen de dissuasion.

En octobre, le président Bush présenta un nouveau projet au meeting économique Asie-Pacifique, déclarant que les Etats-Unis et les autres cinq nations qui étaient parties aux pourparlers à six assuraient qu'aucun d'entre eux attaqueraient la RPDC. Après un rejet initial, le Nord déclara qu'il considérerait la proposition de G.W. Bush si celle-ci avait vocation à être une solution globale à la question nucléaire basée sur des actions simultanées[378].

La deuxième session des pourparlers à six n'eurent lieu à Pékin que du 25 au 28 février 2004. Kim Kye-gwan, le chef de la délégation de la RPDC et James Kelly, le chef du groupe américain firent des remarques conciliantes au début, promettant une certaine flexibilité. James Kelly affirma qu'après le démantèlement du programme nucléaire du Nord, les Etats-Unis offriraient des garanties de sécurité à la RPDC ainsi que des progrès dans toutes les questions bilatérales. Les pourparlers furent en général moins hostiles que durant la première phase et impliquèrent des sujets substantiels de façon détaillée. Ils durèrent un jour de plus que prévu et toutes les parties exprimèrent publiquement leur satisfaction lors de la conclusion de ces pourparlers. Un accord fut conclu pour continuer les discussions dans le cadre d'une troisième phase et pour créer des groupes de rencontres pour préparer la session suivante[379].

377 Cf. Park Kung-Ae. *North Korea in 2003,* pp. 142-143. Cf. également Kwak. *Solution to the North Nuclear Weapon Problem* , pp. 2-8.

378 Cf. *Pyongyang Proposes, First-Phase Actions for Settlement of Nuke Issues . People's Korea.* 13 décembre 2003, pp. 1, 4.

379 Cf. Pan. *Solution for the Nuclear Issue of North Korea* , pp.19-46. Une analyse perspicace de la position nord-

Les différences entre les Etats-Unis et la RPDC restaient non résolues. Le Nord insistait sur le fait qu'il était d'accord pour abandonner ses armes nucléaires mais uniquement si les Etats-Unis abandonnaient leur politique hostile envers Pyongyang et fournissaient une compensation pour un tel changement. La RPDC exposa une proposition basée sur des actions progressives, chacune d'elle requérant des réponses simultanées de la part des Etats-Unis et de la RPDC. A la fin, le programme nucléaire nord-coréen serait totalement démantelé et les Etats-Unis auront fourni une assistance sécuritaire, une compensation économique et politique. Les Etats-Unis, d'un autre côté, demandaient un complet, vérifiable et irréversible démantèlement du programme nucléaire concerné avant de répondre aux demandes de la RPDC. Ils demandèrent également que le programme d'uranium enrichi soit reconnu par le Nord et inclus dans le programme de démantèlement. A ce moment, la révélation qu'un scientifique pakistanais A.Q. Khan avait transféré l'équipement et la technologie requises pour produire des armes nucléaires à base d'uranium dès le début des années 1980 ajouta une nouvelle dimension aux accusations antérieures[380]. Cela renforça la croyance de ceux qui pensaient qu'un programme d'uranium enrichi existait, une supposition que le Nord continuait à dénier avec colère.

La République de Corée aussi mit en avant une proposition à trois étapes, déclarant que lorsque le Nord aura gelé ses installations nucléaires de façon vérifiable, Séoul fournirait du pétrole avec la Chine et la Fédération de Russie acceptant de se joindre à cette aide. Les Etats-Unis, quoique déclarant que ces engagements se mettraient en place uniquement après le complet, vérifiable et irréversible démantèlement du programme nucléaire nord-coréen, dirent qu'ils acceptaient la proposition.

Deux mois après la fin des deuxièmes pourparlers à six, Selig Harrison, journaliste, chercheur et auteur américain a eu une série de discussions avec des leaders clef à Pyongyang durant lesquels ils mirent en avant leurs vues sur des problèmes majeurs, ceux au moins qu'ils voulaient être rendu publics[381]. Kim Yong-nam, président de l'assemblée populaire suprême déclara que le président Bush n'était pas sérieux car préoccupé par la crise en Iran et les élections américaines qui auraient bientôt lieu et que son gouvernement ne pourrait accepter le complet, vérifiable, et irréversible démantèlement du programme nucléaire nord-coréen comme étant un pré-requis. Il insista que la RPDC voulait une péninsule coréenne exempte d'armes et de centrales nucléaires et que l'unique raison qu'avait la RPDC à développer des armes nucléaires était pour éviter une attaque américaine préemptive. Le ministre des Affaires étrangères Paek Nam-sun affirma que la RPDC s'opposait à toute forme de terrorisme

coréenne par l'ambassadeur Li Gun : *Various Requisites for Resolving the Nuclear Question. People's Korea.* 28 février 2004, pp.3-4.

380Cf. David E. Sanger. *U.S. Widens View of Pakistan Link to Korean Arms. New York Times.* 13 mars 2004, pp.,1,10.

381Cf. Selig Harrison. *Inside North Korea : Leaders Open to Ending Nuclear Crisis . Financial Times.* 4 mai 2004, p.3. Harrison a été un fervent écrivain sur la RPDC avec des travaux incluant *Korean Endgame : a Strategy for Reunification and U.S. Disengagement. Princetown University Press.* Princetown. New Jersey. 2002.

et qu'elle ne transférerait jamais son matériel nucléaire à d'autres parties. De plus, le Nord voulait et avait besoin de l'amitié des Etats-Unis. Cependant Kim Yong-nam précisa que les ventes de missiles étaient nécessaires pour obtenir des devises étrangères.

La troisième phase des pourparlers à six eut lieu à Pékin par la suite le 23 et 24 juin 2004. Le jour de l'ouverture, James Kelly présenta une nouvelle et plus flexible proposition ayant un rapport avec le plan sud-coréen précédent. On donnerait à la RPDC un temps de préparation de trois mois pour organiser le démantèlement et la suppression de ses programmes nucléaires. Durant cette période, le Nord fournirait une liste complète de ses activités nucléaires incluant ses opérations d'enrichissement d'uranium et cesserait celles-ci ; permettrait la fiabilité de toutes ses matières fissiles et le contrôle de toutes les barres nucléaires ; et permettrait enfin de mettre hors d'usage de toutes les armes nucléaires, des composants des armes et des pièces détachées des centrifugeuses. Ces actions seraient sujet à des vérifications internationales.

Durant la période initiale, les cinq nations impliquées dans les pourparlers avec le Nord s'engageraient provisoirement à assurer à la RPDC qu'il n'y ait aucune intention d'envahir ou d'attaquer cette dernière. De plus, la Chine, la République de Corée et la Fédération de Russie fourniraient du pétrole au Nord. Les Etats-Unis commenceraient des discussions avec la RPDC sur la réduction des sanctions économiques et le retrait du Nord de la listes des pays terroristes. Une fois que l'on serait sûr de la fin du programme nucléaire nord-coréen après inspection de l' AIEA, une garantie formelle relative à la sécurité multilatérale accompagnée par des avancées politiques et économiques dans les relations Etats-Unis-RPDC pourrait être mise en place[382] .

Selon la RPDC, le plan américain de la façon dont il était construit demandait au Nord d'abandonner trop et trop tôt et offrait trop peu de contreparties en retour[383]. Pyongyang voulait que les Etats-Unis participent à l'aide à la fourniture de pétrole et à toutes autres formes de compensations dès le début. Son principal thème était simultanément dirigé par les deux parties, symbolisées par les phrases « mots pour mots, actions pour actions ». Cependant, des menaces avaient été encore proférées par Kim Gye-gwan disant à James Kelly que si des progrès n'étaient pas visibles, la RPDC pourrait effectuer un test nucléaire. Cependant, alors que les troisièmes séries de pourparlers prenaient fin sans accord, un plus grand degré de flexibilité apparu et un engagement fut pris par toutes les parties d'aller vers plus de négociations.

382 Cf. James A. Kelly. *Dealing with North Korea's Nuclear Program.* Une déclaration devant le comité des relations extérieures du Sénat américain du 15 juillet 2004.

383 Concernant les perspectives de la RPDC sur les troisièmes pourparlers à six, voir « *3rd Six-Way Talks Held – Propose (sic) of Reward for Freeze Discussed as Basic Topic . People's Korea.* 26 juin 2004, pp.1,4 . Voir aussi Hu Xiao. *DPRK Says Proposals May Solve Nuclear Issue .China Daily*, 24 juin 2004, pp.1-2.

Au début de juin, simplement une semaine après la fin des pourparlers à six, le secrétaire d'Etat Powell rencontra le ministre des Affaires étrangères Paek Nam-sun à Jakarta. Ce premier dit à Paek Nam-sun qu'il y avait maintenant une opportunité pour un progrès concret. Paek Nam-sun précisa que la RPDC ne regarderait pas les Etats-Unis comme étant un ennemi permanent s'il acceptait dès à présent d'améliorer leurs relations bilatérales. Il réitéra l'importance pour la RPDC d'actions simultanées[384].

Dans les mois qui suivirent cependant plusieurs nouveaux problèmes surgirent qui furent des obstacles supplémentaires. Le Congrès américain vota une loi sur les droits de l'homme en RPDC, qui fut signée par le président Bush en octobre 2004. Dans son essence, cette législation interdisait toute assistance économique autre qu'humanitaire à moins que et jusqu'à ce que la RPDC corrige ses abus envers les droits de l'homme et la religion. Sans surprise, la RPDC réagit à cette événement avec fureur[385].

Un autre développement fut la révélation dans le début des années 1980 et aussi en l'an 2000 que les scientifiques sud-coréens avaient produit un petit montant d'uranium enrichi. Par la suite l'AIEA détermina qu'un montant insuffisant pour la production d'armes nucléaires avaient été produits. L' AIEA critiqua quand même le gouvernement de Séoul pour ne pas avoir révélé tous les détails de cette opération. Ce gouvernement insista sur le fait que cette opération avait été menée sans sa connaissance et précisa qu'il n'y avait aucune relation avec la production d'armes. A partir du moment où la RPDC le sut, elle demanda que le sujet soit inscrit sur l'agenda avec ses activités nucléaires[386] .

A un moment relativement tôt après la fin des troisièmes pourparlers à six, la RPDC commença à être impatiente à voir s'organiser une quatrième session, à l'origine prévue pour la fin de septembre. Tout d'abord la RPDC se retira de sa participation aux pourparlers de travail des parties concernées et ensuite indiqua qu'elle ne voyait pas d'intérêt dans de futurs pourparlers à moins que les Etats-Unis soient préparés à abandonner leur politique néfaste envers la RPDC. Fin octobre, la RPDC exposa trois pré-requis avant qu'elle revienne aux négociations : les Etats-Unis doivent cesser leur politique hostile, ils doivent se joindre à des programmes d'aide économique pour le Nord et ils doivent accepter de discuter du programme nucléaire de la République de Corée[387].

---

384 Cf. Christopher Martin. *Powell Meets Foreign Minister of North Korea to Discuss Arms. New York Times.* 2 juillet 2004. Cf. aussi *Peaceful Solution of Nuclear Issue of Korean Peninsula Discussed. People's Korea.* 17 juillet 2004, p.3. Cf. également *DPRK FM Dismisses U.S. Landmark Proposal. People's Korea.* 31 juillet 2004, p.2.

385 Cf. *Pyongyang Denonces North Korean Human Acts as Intended to Topple DPRK. People's Korea.* 16 octobre 2004, pp.1,4.

386 Cf. James Brooke. *North Korea Says Seoul's Nuclear Experiments Stoke Arm Races. New York Times.* 9 septembre 2004, A7.

387 Cf . James Brooke. *North Korea Sets 3 Conditions for Returning to Nuclear Talks. New York Times.* 22 octobre 2004, p.1.

La situation devint encore plus négative à travers l'utilisation de surnoms. Le président G.W. Bush dans un discours de campagne au Wisconsin fit allusion à Kim Jong-il comme étant un tyran. Dans sa réponse, le ministre des affaires étrangères nord-coréen nomma G.W. Bush comme étant un idiot, un imbécile sur le plan politique et un tyran qui met Hitler à l'ombre[388].

Les exercices navals multinationaux proche de la côte du Japon, avec comme but principal de dissuader des activités illégales contraria encore plus le Nord longtemps accusé de trafic de drogue, d'armes et d'autres articles interdits. Ainsi, les mois d'automne de 2004 furent dévoués au négativisme sans que des quatrièmes pourparlers soient en vue. La plupart des observateurs étaient certains qu'il allait y avoir un changement de politique aux Etats-Unis et Pyongyang espérait que le sénateur John Kerry gagnerait les élections présidentielles et qu'un nouveau départ pourrait commencer dans les négociations. La RPDC fut déçue du résultat des élections mais alors que John Kerry aurait pu commencer une nouvelle politique vis-à-vis de Pyongyang, il ne fallait pas s'attendre à un changement de politique radical s'il avait été élu. Sa principale proposition au regard de la RPDC, répétée maintes fois, était que les pourparlers bilatéraux devraient avoir lieu, sans préciser si de tels pourparlers auraient lieu comme auparavant de façon répétitive dans un contexte de réunions multipartites et à côté d'autres réunions multilatérales.

Durant la quatrième phase des pourparlers à six en 2005 de juillet à septembre, un accord fut trouvé le 19 septembre pour vérifier la dénucléarisation de la péninsule coréenne, amener la Corée du Nord à abandonner toutes ses armes et programmes nucléaires et retourne dans le traité de non prolifération nucléaire, les Etats-Unis cependant respecteront la possible utilisation de Pyongyang à une utilisation pacifique du nucléaire, les Etats-Unis et la République de Corée déclarent ne pas avoir d'armes nucléaires en Corée, les Etats-Unis garantissent qu'ils n'attaqueront pas la RPDC, les Etats-Unis et la RPDC normaliseront leurs relations, le traité de paix de la péninsule coréenne sera négocié séparément, mots pour mots et actions pour actions seront les principes clef des négociations.

Lors de la cinquième phase des pourparlers à six de novembre 2005 à février 2007, la déclaration commune fut similaire à celle de la quatrième phase sauf que l'on changea les expressions mots pour mots et actions pour actions par engagement contre engagement et action pour action. En avril 2006 la RPDC accepterait de retourner aux négociations si les Etats-Unis débloquaient les avoirs nord-coréens dans la banque de Macao, la Banco Delta Asia. Les Etats-Unis séparaient la question nucléaire de celle financière mais la RPDC non. Le 9 octobre 2006 Pyongyang effectue un test nucléaire condamné par la suite par les Nations Unies. Le 18

388 Cf. *DPRK FM Spokesman Blasts Bush's Reckless Remarks . People's Korea.* 28 août 2004, p.2 Cf . Andrew Ward et Song Jung-a, *North Korea Blames Idiot Bush for Stall in Nuclear Talks . Financial Times.* 22 août 2004, p.1.

décembre les pourparlers reprennent et toutes les parties réitèrent leur appui à l'accord trouvé le 19 septembre 2005. Kim Kye-gwan pour la RPDC et Christopher Hill pour les Etats-Unis firent des remarques positives sur les discussions mettant en avant que certains accords avaient été trouvés[389] .

Le 13 février 2007 des objectifs communs furent atteints. La RPDC fermera sa centrale nucléaire de Yongbyon et arrêtera ses processus de retraitement et invitera de nouveau le personnel de l'AIEA pour effectuer des vérifications. Une assistance urgente sera délivrée à Pyongyang en pétrole. Les parties aux pourparlers parleront de la paix dans la péninsule coréenne en temps voulu. Ces parties établiront cinq groupes de travail[390]. Ils mettront en œuvre la déclaration du 19 septembre.

Lors de la sixième phase des pourparlers qui commença le 19 mars 2007, des objectifs furent atteints. Christopher Hill annonça que les fonds nord-coréens dans la banque de Macao Banco Delta Asia seraient débloqués parce que Pyongyang avait fermé son réacteur nucléaire de Yongbyon et réadmis les inspecteurs de l' AIEA. Le déblocage pris plus de temps que prévu à cause des hésitations de la banque de Chine à débloquer cet argent. Les nord-coréens refusèrent de négocier plus longtemps. Le 11 juin 2007 la Fédération de Russie accepta de transférer les fonds de la banque concernée à Pyongyang. Le 14 juillet 2007, la République de Corée fournit du pétrole à Pyongyang et cette dernière déclara qu'elle avait fermé la centrale de Yongbyon et qu'elle mettait fin à toutes ses activités nucléaires.

Du 18 juillet au 20 juillet 2007 les pourparlers reprennent et la déclaration du 20 juillet insiste sur le fait que les parties concernées sont satisfaites du bon déroulement des négociations à six et des négociations bilatérales qui ont eu lieu. Les parties réitèrent leur respect des déclarations du 19 septembre 2005 et du 13 février 2007. La RPDC confirme sa décision d'abandonner tout programme nucléaire.

Du 27 au 30 septembre les pourparlers reprennent également et insistent sur le fait que l'accord du 13 février 2007 doit être respecté. Un accord est trouvé le 2 octobre 2007 qui comprend les éléments suivants : la RPDC accepte de fermer toutes ses installations nucléaires au 31 décembre 2007, les Etats-Unis et la RPDC augmenteront leurs échanges bilatéraux, les Etats-Unis enlèveront la RPDC de la liste des pays terroristes et supprimeront la RPDC du traité du commerce avec les pays ennemis. Une assistance humanitaire, économique et énergétique sera accordée à la RPDC conformément à l'accord du 13 février. Les six parties réitérèrent leur souhait de se rencontrer de nouveau à Pékin à un temps approprié. Une rencontre finale fut

389 Les nord-coréens pensaient avoir mis en places des pourparlers bilatéraux avec les Etats-Unis tant attendus alors que Washington voyait ces dialogues comme étant uniquement des pourparlers pour préparer ceux à six.

390 Ces groupes de travail auront comme objectifs de dénucléariser la péninsule coréenne,la normalisation des relations américano-nord-coréennes, normalisation des relations entre la RPDC et le Japon, coopération énergétique et économique, et organiser un système de sécurité en Asie du Nord-Est.

décidée et mise en place avant la fin de 2007 mais cette rencontre n'eut jamais lieu malgré le fait que la RPDC eut fournit la liste de ses activités nucléaires comme prévu, les Etats-Unis prétextant que cette liste était incomplète. Tant que cette liste restera incomplète la délivrance de pétrole des Etats-Unis à Pyongyang restera suspendue.

Le 5 avril 2009 la RPDC lance un satellite. De l'étranger, on pensa que ce lancement était un lancement de missile. Malgré l'échec de ce lancement, le président Barack Obama précisa que cette violation devait être sanctionnée. Les Nations-Unies sanctionnèrent Pyongyang qui réagit en disant qu'ils ne participeraient plus à des pourparlers à six et expulsa les inspecteurs de l'AIEA et précisa qu'elle recommencerait son programme de développement d'armes nucléaires. Le 25 mai 2009 la RPDC procède à une explosion nucléaire condamnée dans le monde entier, après celui de 2006.

Le 29 février 2012, après le décès de Kim Jong-il, remplacé par Kim Jong-un, les Etats-Unis et la RPDC annoncent une journée qualifiée de « bond en avant » dans laquelle Washington fournirait une aide alimentaire à Pyongyang si celle-ci mettait un moratoire à son activité d'enrichissement d'uranium, arrêtait son activité de missiles nucléaires et acceptait le retour des inspecteurs de l'AIEA, ceci aboutissant à la reprise des pourparlers à six. Le 6 avril 2012 la RPDC tente de nouveau un lancement de satellite qui ne réussi pas et les Etats-Unis mettent fin à leur aide alimentaire.

Daniel Russel, l'assistant de Barack Obama et Sydney Seiler voyagèrent de Guam à Pyongyang en août 2012 et y restèrent deux jours[391]. Une source diplomatique sud-coréenne précisa « qu'apparemment le président Barack Obama qui était en train de briguer un second mandat présidentiel envoya secrètement ces officiels en Corée du Nord pour minimiser les perturbations que pourraient causer le problème nord-coréen dans les élections présidentielles américaines ». D'autres analystes dirent que « personne ne peut exclure qu'un tel dialogue entre Washington et Pyongyang continuera dans le futur ».

Cependant le 11 décembre 2012 la RPDC lança avec succès un missile en contraste avec celui qui n'avait pas réussi en avril. Les Etats-Unis condamnèrent fermement ce lancement car depuis l'extérieur on pensait que la RPDC développait des missiles balistiques de longue portée qui pourraient atteindre la côte ouest des Etats-Unis. Le 24 janvier 2013 Pyongyang annonce son souhait de procéder à un troisième essai nucléaire qui sera effectué le 12 février 2013, principalement dans le cadre d'une confrontation et de menaces contre les Etats-Unis. Une déclaration écrite de la commission de défense nationale de la RPDC précisa qu'un « test nucléaire de plus grande capacité atteindra les Etats-Unis, le pire ennemi de la RPDC ». Les services

391 Cf. *U.S. Officials Made Secret Visit to Pyongyang in August. Chosun Ilbo.* 30 novembre 2012.

de renseignements américains étaient certains que la RPDC était capable dès janvier 2013 d'atteindre Hawaï avec sa technologie actuelle et ses ressources et ensuite les Etats américains adjacents dans les trois ans. La Maison Blanche déclara que la déclaration de Pyongyang était d'une provocation inutile et que d'autres provocations isoleraient la RPDC[392].

Le 29 mars 2013 Kim Jong-un menaca les Etats-Unis en « déclarant que les fusées nord-coréennes étaient prêtes à être tirées sur des bases américaines dans le Pacifique »[393]. La déclaration était en réponse aux deux bombardiers furtifs B2 qui traversèrent la péninsule coréenne un jour avant[394]. Après la déclaration de Kim, les Etats-Unis s'organisèrent pour planifier un système de défense anti-missile le 3 avril pour la région Pacifique. Le déploiement des batteries anti-missiles sur le territoire américain de Guam est la plus grande démonstration de méfiance que les Etats-Unis manifestent dans un conflit. Il montre aussi que ce conflit perdurera. En visite à Séoul le 12 avril 2013, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis John Kerry précisa que la Corée du Nord ne serait pas acceptée comme une nation nucléaire et qu'un lancement d'un missile serait une très grave erreur. Le 18 avril 2013 la RPDC impose ses conditions pour la réouverture de pourparlers à Washinhgton ou à Séoul. Elles contiennent une levée de l'embargo des Nations-Unies et la fin des exercices militaires américano-sud-coréens.

PARAGRAPHE VI LE TRAITE DE NON PROLIFERATION NUCLEAIRE ET LA POSITION DES ACTEURS NON CONCERNES PAR LA QUESTION NUCLEAIRE NORD-COREENNE

Depuis l'obtention par les Etats-Unis de l'arme nucléaire, cette technologie est devenue une préoccupation considérable pour les Etats. C'est un symbole de puissance et de maîtrise dans le domaine de la science. Mais les grandes puissances ont réalisé, entre autre suite à de grandes crises entre les Etats-Unis et l'URSS, le danger lié à l'utilisation militaire du nucléaire. C'est afin de limiter la diffusion de la bombe nucléaire que le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) est signé. Il est important de remarquer que le traité comprend une clause de désarmement (article VI), par laquelle les puissances nucléaires s'engagent à des négociations pour un désarmement sous contrôle international. Dans la pratique, les « Etats nucléaires », qui sont les cinq membres du Conseil de Sécurité de l'ONU et dui font partie du TNP, continuent de renouveler et moderniser leurs arsenaux nucléaires et de faire de la recherche[395].

392 Cf. Sanger David E. et Choe Sang Hun. *North Korea Issues Blunt New Threat to the United States. The New York Times.* 24 janvier 2013.

393 Cf. Mac Askill, Ewen. *US Warns North Korea of Increased Isolation if threats escalate further. The Guardian.* 29 mars 2013.

394 Cf. Pennington, Matthew. *Images Suggest North Korea Ready for Nuke Test. Newsweek.* 25 janvier 2013.

395Dans son article intitulé *L'arme nucléaire, un obstacle au redressement de la France ?* du 27 juin 2013 et écrit par Michel Rocard, le débat sur l'arme nucléaire en France est clôt. Le président François Hollande l'a répété plusieurs

En 2005, à l'époque du président Bush, la conférence d'examen qui se réunit tous les cinq ans et qui rassemblent tous les membres au traité s'est soldée par un échec. Les 116 pays non-alignés avaient manifesté leur mauvaise humeur par rapport à la lenteur des cinq pays dotés de l'arme nucléaire et membres du Conseil de Sécurité de l'ONU à remplir les obligations qui leurs incombent au terme de l'article VI.

En 2010, la conférence d'examen est précédée de très fortes attentes après le discours prononcé à Prague par le président Obama, dont on a retenu qu'il se prononçait pour un monde sans armes nucléaires. Mais Barack Obama y déclarait : « Ce but ne pourra être atteint avant longtemps, sans doute pas de mon vivant », avant d'ajouter : « Ne vous méprenez pas : tant que ces armes nucléaires existeront, nous conserverons un arsenal sûr et efficace pour dissuader tout adversaire, et garantir la défense de nos alliés ». La lecture de la *Nuclear Posture Review*, document habituellement produit par toute administration au début de son mandat, montre clairement que les Etats-Unis n'ont pas l'intention de laisser péricliter leur dissuasion même s'ils affirment vouloir réduire la place du nucléaire dans leur défense et même si, à très long terme, ils conservent la perspective du désarmement nucléaire.

Se pose alors le problème de la coexistence dans les relations internationales des Etats membres du Conseil de Sécurité possédant la bombe nucléaire avec ceux qui l'ont mais qui ne font pas partie du TNP, et avec ceux qui comme la RPDC se sont retiré du TNP et ont procédé à des explosions de bombes nucléaires, ou avec ceux qui comme l'Iran font partie du TNP et sont en train de négocier la gestion d'un parc nucléaire qui serait pour l'Occident éventuellement à l'origine de futures bombes nucléaires mais qui serait pour l'Iran un simple complément dans la production d'électricité. Se pose plus particulièrement la question de l'équilibre des relations sur la scène internationale de la coexistence d'une super puissance nucléaire – les Etats-Unis – avec un petit Etat doté d'une faible capacité nucléaire, la RPDC, mais qui est potentiellement menaçant au regard de son positionnement géostratégique. Pour tenter de résoudre la question de la bombe nucléaire nord-coréenne, l'allié de la RPDC, la Chine, est l'organisateur de pourparlers entre les puissances concernées. Ce conflit demande une grande attention, mais il est à comparer avec les autres cas de pays ayant la bombe nucléaire ou pouvant l'obtenir, et avant tout il se doit d'évoquer avec précision la teneur du TNP.

Le TNP est un traité multilatéral qui repose sur trois principaux piliers :

fois, ce sujet serait même tabou. Mais l'arme nucléaire selon Michel Rocard est un obstacle à l'évolution de l'armée. La conception de l'armée française et de ses doctrines est celle de la guerre froide. La paix est conservée par la « non guerre » contre une « super puissance », et l'arme nucléaire assure la menace contre la super-puissance. Mais la super-puissance a disparu. La conséquence logique serait donc l'élimination de l'arme nucléaire et le dimensionnement de l'outil « armée » pour faire face à des conflits régionaux. Du Kosovo au Mali, en passant par l'Afghanistan et la Libye, en attendant le Moyen-Orient, les exemples sont nombreux avec une constance, l'arme nucléaire est inutile et inutilisable, militairement et politiquement. Le refus de remise en question de l'arme nucléaire est ainsi l'obstacle majeur de l'adaptation de l'outil de la France pour ses missions actuelles.

désarmement : tous les Etats, y compris les cinq Etats dotés de l'arme nucléaire (EDAN) – Etats-Unis, Russie, Royaume-uni, France et Chine – se sont engagés à mener des négociations en vue de parvenir au désarmement nucléaire. Les Etats non dotés de l'arme nucléaire (ENDAN) acceptent de ne pas chercher à acquérir ou à fabriquer d'armes nucléaires et acceptent des mesures de contrôle sur leurs activités nucléaires civiles. Tous les Etats se sont mis d'accord pour reconnaître le droit à développer et utiliser sans discrimination l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Le but du TNP est d'enrayer la prolifération des armes nucléaires[396] tout en autorisant la promotion de l'énergie nucléaire et des autres applications des radio-isotopes. L'article 4 du TNP proclame que les applications pacifiques de la technologie nucléaire sont un droit inaliénable. Cela est interprété comme signifiant que l'accès aux centrales nucléaires est un droit d'Etat. Cette idée de départ sous-entend le désarmement nucléaire puisqu'il est possible de générer du plutonium dans n'importe quel réacteur nucléaire. L'article 6 dit que le désarmement nucléaire est une promesse faite par tous les Etats parties. Ce traité est entré en vigueur il y a plus de trois décennies et l'industrie des armes nucléaires est maintenant plus ancré que jamais aux laboratoires nationaux. On dépense davantage pour les armes nucléaires aujourd'hui qu'au plus fort de la guerre froide – 4 milliards de dollars par an rien que pour les Etats-Unis – et cette somme risque d'augmenter dans les prochaines années à cause de la modernisation des arsenaux. Le TNP dans son article 9 définit un Etat nucléaire comme un Etat ayant procédé à un essai nucléaire avant 1967 et aucun autre. La nature discriminatoire de ceux qui l'ont et de ceux qui ne l'ont pas fait de cet article l'élément portant le plus à la controverse.

Le TNP a été négocié entre 1957 et 1968. Il a été ouvert à la signature le 1er juillet 1968 et est entré en vigueur le 5 mars 1970. 190 Etats ont ratifié le TNP, devenant des Etats parties au traité. L'Inde, Israël et le Pakistan ne l'ont ni signé ni ratifié et ont développé des armes nucléaires depuis son entrée en vigueur. La RPDC a ratifié le traité mais a annoncé son retrait en 2003. On peut s'interroger à ce stade sur la question de savoir pourquoi la communauté internationale a autorisé l'Inde, Israël et le Pakistan à se doter de l'arme nucléaire et pourquoi elle le refuse pour la RPDC[397] et

396L'objectif du TNP est le respect du droit international. Le pouvoir de destruction totale dont les hommes se sont dotés à travers quelques Etats a modifié la réalité du monde dans lequel nous évoluons tous. Cette réalité ne peut qu'avoir des incidences sur notre vie quotidienne, les objectifs du millénaire formulés par l'ONU en attestent. Les armes nucléaires constituent l'outil essentiel de ce pouvoir de destruction totale. Le droit international prévoit leur élimination. La France a ratifié le TNP. Elle a donc pour objectif de contribuer à l'élimination de ces armes de destruction massive. Les élus et les professionnels territoriaux sont des acteurs opérationnels importants du développement durable de territoires et de la coopération décentralisée. A ce titre, le pouvoir de destruction totale les intéresse directement, comme l'ensemble des populations.

397La RPDC a justifié son droit à obtenir l 'arme nucléaire comme une arme de dissuasion vis-à-vis des Etats-Unis ; en contrepartie de l'abandon de tout programme nucléaire militaire, elle demande le retrait des troupes américaines de la République de Corée et des garanties de sécurité contre une éventuelle agression américaine. La RPDC demande également le retrait des armes nucléaires que détiendraient les Etats-Unis en République de Corée alors que ceux-ci nient que de telles armes sont stationnées en Corée depuis le retrait global des armes nucléaires tactiques de l'inventaire en 1992.

pour l'Iran[398].

Les Etats parties au TNP se rencontrent tous les cinq ans pour examiner les progrès du traité.

En 1995, la conférence d'examen a abordé la question d'étendre le traité au-delà des 25 années initialement prévues et les parties se sont accordées sur un ensemble de décisions : renforcement du processus d'examen et mise en place des comités préparatoires intermédiaires (PrepCom) ; adoption de principes et d'objectifs pour parvenir à la non-prolifération et au désarmement nucléaire ; étendue indéfinie du traité ; adoption d'une résolution sur le Moyen-Orient.

En 2000, les Etats parties à la conférence s'entendent sur un programme d'action en 13 étapes visant à la réalisation effective du traité.

En 2005, les Etats parties n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur un document final, principalement à cause de désaccords entre les Etats dotés de l'arme nucléaire et ceux non dotés. Les EDAN insistaient sur l'importance de renforcer les efforts dans le domaine de la non-prolifération et se focalisaient sur des cas spécifiques, avérés ou suspectés, de non-conformité avec le traité alors que les ENDAN insistaient sur l'importance de se conformer et d'appliquer les engagements sur le désarmement préalablement décidés. Des événements extérieurs au processus de révision ont également empêché d'avancer comme l'échec de la mise en vigueur du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), le retrait des Etats-Unis du traité ABM (Anti-missiles balistiques) et l'échec des Etats à entamer des négociations sur un traité interdisant la production de matériaux fissiles à des fins matérielles.

En 2010, la conférence d'examen du traité s'est clôturée par l'adoption à l'unanimité des membres représentés, d'un document final proposant un plan d'action pour chacun des trois piliers du traité (désarmement, non-prolifération et usages pacifiques de l'atome). Un volet est également consacré à la mise en œuvre de la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient (instauration d'une zone exempte d'armes de destruction massive

398Pourquoi refuser l'arme nucléaire à l'Iran quand l'état le plus armé , le plus belliqueux, le plus impérialiste du monde possède de quoi faire sauter 40 fois la planète et a fait sauter deux bombes tuant des dizaines de milliers de civils pour montrer qu'ils ne bluffaient pas ? Comment laisser les Etats-Unis libres de construire des armes de destruction massives quand ils sèment la mort partout dans le monde et aux frontières de l'Iran ? Pour quelle raison l'Iran n'aurait pas le droit de se protéger de ces « fous de guerre » qui multiplient les crimes contre l'humanité ? L'Iran n'a jamais menacé aucun Etat. L'Iran n'a jamais menacé aucun Etat, les propos de son président envers Israël ont été délibérément mal traduits (traduire c'est trahir …). Il existe un complot contre cette république légitime. On prétend que la Charia bafoue la démocratie. L'Europe aurait des leçons de démocratie à donner au monde, alors que la France par exemple méprise la voix de son peuple contre l'Europe des marchés. L'Europe est asservie aux pétroliers américains et à la finance mondiale (le lien c'est le pétrodollar). Si l'Europe avait une ambition plus haute que d'être dépendante financièrement des Etats-Unis, elle proposerait à l'Iran d'acheter son pétrole et son gaz en euros. Elle préfère intensifier son embargo envers l'Iran, contribuant à faire monter ainsi le prix du pétrole et enrichir et renforcer la finance et les pétroliers.

dans cette région). Cette conférence est donc considérée comme un succès par rapport à celle de 1995. Il faut noter cependant que ni l'adoption d'un calendrier de désarmement ni l'ouverture de négociations sur une convention d'élimination des armes nucléaires ne figurent parmi les projets retenus par la conférence à cause de l'opposition des cinq Etats membres permanents du Conseil de Sécurité de l' ONU et dotés de l'arme nucléaire.

Plus le nombre de pays disposant d'armes nucléaires est élevé, plus le risque est grand qu'elles soient délibérément utilisées non pour dissuader mais pour anéantir, ou qu'un conflit soit déclenché par erreur, ou qu'un pays bombarde préventivement les installations de ses adversaires, ou encore que des armes ou des matières fissiles tombent aux mains de groupes criminels. La prolifération nucléaire est un des dangers les plus graves selon Georges Le Guelte[399].

Pourtant, ce n'est pas le souci de l'avenir de l'humanité qui a inspiré les premières mesures pour l'empêcher. Dès le lancement de leur programme nucléaire militaire en 1942, les Etats-Unis ont interdit la divulgation de toute information concernant l'énergie atomique, pour éviter que l'Allemagne nazie soit la première à posséder la bombe. Après 1945 cette mesure a été maintenue pour retarder les travaux des soviétiques. En 1954, après que l'URSS ait expérimenté son premier engin thermonucléaire, le secret a été abandonné au profit d'une politique dite « Atomes pour la paix ». Les pays qui souhaitaient développer leurs travaux dans le domaine nucléaire pouvaient obtenir une aide de la part des Etats-Unis à la condition de s'engager à utiliser cette aide uniquement à des fins pacifiques, tout en restant libre de développer un programme militaire s'ils pouvaient le réaliser seul. Plusieurs pays ont profité de cette absence de réglementation internationale d'ensemble pour satisfaire leurs ambitions militaires, et c'est ainsi qu'en 1960, sept des huit pays qui disposent aujourd'hui d'un arsenal avaient acquis les éléments indispensables à sa réalisation.

C'est surtout la crise des missiles de Cuba, en 1962[400], qui a conduit à mettre en place une politique globale de non-prolifération : américains et soviétiques ont constaté à cette occasion que si une autre puissance disposait d'armes nucléaires s'était immiscée dans leur confrontation, ils n'aurait peut-être pas été en mesure de maîtriser le déroulement de la crise, et risquaient d'être entraînés dans un conflit majeur qu'ils voulaient éviter. A l'origine l'objectif essentiel du traité de non-prolifération nucléaire

399Georges Le Guelte est né en 1935. Il est docteur en droit international, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, directeur à l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques. Il a été adjoint au directeur des relations internationales du Commissariat à l'énergie atomique. Il est l'auteur de l'*Histoire de la menace nucléaire* (Hachette, 1997), et de nombreux articles dans plusieurs publications.

400La crise des missiles de Cuba est une suite d'événements survenus du 14 octobre au 28 octobre 1962 et qui ont opposé les Etats-Unis et l'Union soviétique au sujet des missiles nucléaires soviétiques pointés sur le territoire des Etats-Unis depuis l'île de Cuba, qui ont mené les deux blocs au bord de la guerre nucléaire. Moment paroxystique de la guerre froide, la crise de Cuba souligna les limites de la coexistence pacifique, et se solda par un retrait de l'URSS en échange d'une concession publique et de deux promesses confidentielles accordées par l'administration Kennedy. La résolution de cette crise ouvrit la voie à une nouvelle période de la guerre froide, la détente.

était donc pour les deux superpuissances de maintenir leur contrôle sur les pays de leurs camps. Conclu le 1er juillet 1968, il divise le monde en deux catégories : d'un côté les Etats dotés d'armes, qui ont fait exploser une engin avant le 1er janvier 1967, à qui il est demandé de ne pas aider un autre pays à en acquérir ; de l'autre, tous les autres Etats, qui doivent s'engager à ne pas essayer de s'en procurer, et à placer toutes leurs installations nucléaires sous le contrôle de l'AIEA chargée de s'assurer qu'ils respectent leurs obligations.

Avec ses défauts et ses faiblesses, le traité de non-prolifération contient les éléments nécessaires pour empêcher la dissémination des armes, et s'il avait été intégralement appliqué, seuls cinq pays aujourd'hui posséderaient un arsenal nucléaire. Son succès exigeait qu'il soit universel, c'est-à-dire que tous les Etats y adhèrent, qu'il existe un mécanisme de vérification parfaitement efficace, et qu'en cas de violation, des mesures énergiques soient prises pour mettre un terme à l'infraction, et dissuader les autres Etats d'imiter le délinquant.

Au départ, le traité a été perçu par de nombreux pays comme une atteinte inacceptable à leur souveraineté: l'Allemagne, le Japon, l'Italie, qui en étaient les premières cibles, ont d'abord refusé de s'y soumettre. S'il est entré en vigueur en 1970, c'est grâce à la signature de pays comme l'Irlande, le Canada, la Suède ou le Mexique, qui y voyaient un moyen de réduire les risques d'un suicide collectif, ou d'Etats politiquement très proches des Etats-Unis ou de l'URSS, ou encore de pays qui ne pensaient pas avoir un jour les moyens de fabriquer des bombes : parmi les tous premiers signataires se trouvent ainsi l'Irak, l'Iran et la Syrie.

Un virage a été pris au milieu des années 1970, avec la montée des mouvements anti-nucléaires aux Etats-Unis d'abord, puis en Europe, et surtout après la première explosion indienne en 1974. Les opinions publiques se sont alarmées des dangers que la dissémination faisait courir à la sécurité dans le monde, et l'idée s'est développée dans de nombreux Etats que leur sécurité serait beaucoup mieux assurée si leurs voisins ne possédaient pas d'armes nucléaires que si eux-mêmes en possédaient. Grâce aussi aux pressions exercées à la fois par les américains et les soviétiques, ce mouvement a permis une augmentation rapide du nombre des signataires, auxquels se sont joints les grands pays industriels, Allemagne, Japon, Suisse, Pays-Bas : à la fin de 1979, le nombre d'adhérents dépassaient la centaine. La vague d'adhésions s'est poursuivie au cours des années suivantes et, malgré l'éclatement de l'URSS, elle s'est amplifiée avec la fin de la guerre froide. En 1995, les pays signataires qui ont décidé de maintenir le traité en vigueur pour une durée indéterminée étaient déjà au nombre de 178. Cependant, les grandes puissances n'ont jamais, pour diverses raisons, fait l'effort nécessaire pour convaincre l'Inde, Israël et la Pakistan de se joindre à eux[401], et

401 L'Inde, le Pakistan et Israël sont les trois seuls Etats à n'avoir jamais signé le TNP. Selon le site du Sénat, l'ambiguïté qu'ils ont entretenue à l'égard de la possession de l'arme nucléaire a été, en ce qui concerne l'Inde et le Pakistan définitivement levée par les essais nucléaires de 1998. Elle demeure toujours la ligne politique officielle

ces trois pays ont ainsi pu construire leurs arsenaux sans manquer à leurs obligations. Ce ne serait plus possible aujourd'hui : le traité compte 189 pays adhérents, c'est-à-dire à peu près la totalité des Etats, et aucun pays ne pourrait plus fabriquer un engin explosif sans violer ses engagements internationaux[402].

C'est l'Agence Internationale de l'Energie Atomique qui a été chargée de vérifier le respect des obligations contractées par les Etats, et elle a dû, dès l'origine, le faire dans des conditions assez compliquées. Les inspecteurs ne peuvent se rendre que dans les pays signataires du traité ayant signé avec l'AIEA, et ratifié, un accord particulier, précisant leurs droits et leurs devoirs. C'est par exemple pour cette raison qu'ils n'ont pas pu entrer en RPDC avant le mois d'avril 1992, alors que l'existence du réacteur et de l'installation de retraitement où a été produit le plutonium nord-coréen était connue depuis au moins 1990. L'accès des inspecteurs aux différentes installations est ensuite limité par de nombreuses dispositions administratives.

Toutes les règles auxquelles les inspecteurs doivent se soumettre ont été définies en 1971 par les représentants des Etats et surtout ceux des pays qui étaient à l'époque les plus avancés. Ils ont pris grand soin de limiter le plus possible les contraintes que les contrôles entraîneraient pour eux-mêmes et surtout pour leurs industriels. Le mécanisme de contrôle a ainsi été fondé sur le postulat qu'un programme nucléaire ne pouvait pas être mené clandestinement, la seule fraude concevable étant le

d'Israël, bien qu'aujourd'hui l'ensemble de la communauté internationale, et en tout premier lieu les Etats de la région, considèrent comme un fait acquis la capacité nucléaire militaire israélienne. Aucun des trois Etats n'a enfreint ses obligations internationales car ils ne font pas partie du TNP. Mais l'existence d'Etats nucléaires hors du TNP altère la force du compromis que celui-ci établit entre les cinq Etats dotés et les Etats non dotés, autour des trois piliers que sont le désarmement, la non-prolifération et l'accès aux applications pacifiques de l'énergie nucléaire.

402 Dans une revue en ligne intitulée « Exigez !: un désarmement nucléaire total » par Albert Jacquard et Stéphane Hessel, ces deux auteurs se demandent pourquoi existe-t-il un bilan d'échec du TNP. Selon eux, cela n'a rien de surprenant, le traité est fondé sur une base, qui est, injuste, et d'autre part, perverse. L'injustice : de quel droit en effet les cinq Etats initiaux, déjà abondamment détenteurs d'armes nucléaires, pouvaient-ils demander aux autres pays de s'engager à ne jamais se pourvoir d'aucune arme nucléaire si eux-mêmes n'étaient pas prêts à y renoncer réellement ? Bien sûr, ce contrat était assorti de l'engagement des cinq puissances nucléaires à une élimination de leurs armes, mais cette promesse, à caractère non contraignant, n'était qu'un leurre, comme l'expérience l'a prouvé. La perversité : le traité prévoit une « aide » aux pays demandeurs pour développer chez eux le « nucléaire civil », argument pervers car le nucléaire civil est une voie privilégiée pour le nucléaire militaire. En fait, l' « aide » au développement du nucléaire civil a, d'une part représenté une ouverture de marchés lucratifs pour les cinq Etats déjà nucléarisés : par exemple, les Etats-Unis au Japon, avec en plus les résultats que l'on commence à connaître (Fukushima...). D'autre part, ces cinq puissances ont joué un double jeu : les équipements fournis par le Canada ont servi à l'Inde pour se doter de l'arme nucléaire, la France a collaboré, entre autres, avec Israël sur de nombreux aspects... Et actuellement, un pays qui s'équiperait de moyens d'enrichissement d'uranium (centrifugeuses), ou bien de séparation de plutonium (comme par exemple l'usine de La Hague), serait bien placé pour développer un programme militaire. De plus, la mauvaise foi des Etats dotés de l'arme nucléaire est évidente, surtout du fait des problèmes de modernisation des armes. Alors que le TNP prévoit l'ouverture de négociation de « bonne foi » en vue de l'élimination des armes nucléaires, la décision de modernisation exprime, au contraire, une volonté certaine de pérennisation. Ainsi, des Etats comme la France qui a fermé des installations obsolètes (plateau d'Albion, centre d'essai de Mururoa...) tout en modernisant ses équipements (notamment missiles et sous-marins) et ses outils de recherche : laser Mégajoule (près de Bordeaux), système Epure à Valduc (Côte-d'Or), agissent en violation flagrante de l'esprit, sinon de la lettre du TNP. La grande faiblesse de ce traité est de ne pas prévoir un calendrier comportant des étapes précises et des dates butoirs pour l'élimination des armes nucléaires.

détournement à des usages militaires d'uranium ou de plutonium qui auraient dû rester dans le secteur civil. Les inspecteurs avaient donc seulement accès aux installations déclarées par chaque Etat, et leur tâche consistait à s'assurer que toutes les matières fissiles qui y sont introduites sont bien utilisées à des usages pacifiques. Ils n'avaient pas à vérifier s'il existait dans le pays des installations qui ne leur auraient pas été déclarées.

Ces limitations n'étaient pas totalement déraisonnables, si l'on tient compte des techniques de l'époque. Elles exigeaient surtout pour la production d'uranium enrichi, des usines de dimension impressionnantes, aux formes caractéristiques, absorbant des quantités d'énergie considérable, et dont la construction et le fonctionnement seraient immanquablement détectées. Il faut ajouter qu'au début des années 1970, seuls des pays industriels avancés pouvaient envisager des activités nucléaires importantes. Or il s'agissait d'Etats démocratiques, où l'information circule librement, où les parlements exercent en principe un contrôle étroit sur les dépenses publiques, où la décision de se doter d'un arsenal ne pouvait rester clandestine. Dans les limites qui lui ont été imposées, le système de contrôle a fonctionné convenablement, puisque depuis 1945, aucun engin nucléaire explosif n'a été fabriqué à partir d'une installation sous la surveillance de l'AIEA. Ce n'est pas que les contrôles soient infaillibles, mais jusqu'à présent ils ont été assez efficaces pour que les « tricheurs » ne préfèrent pas courir le risque d'être pris sur les faits par les inspecteurs.

A la suite de la guerre du Golfe en 1990, un ensemble d'installations restées jusque là clandestines a été découvert en Irak, à qui elles auraient permis quelques années plus tard de disposer d'un véritable arsenal. Les autorités irakiennes avaient utilisé pour cela le procédé d'enrichissement de l'uranium par centrifugation, une technique adoptée en Europe au milieu des années 1970, qui permet des installations de beaucoup plus petite taille, pouvant être dissimulées dans des bâtiments d'apparence banale, consommant beaucoup moins d'énergie, et que les services de renseignements ont peu de chances de détecter sauf s'ils disposent d'informateurs sur place. Pour tenter d'adapter les mécanismes de fraude à ce type de contrôle, l'AIEA a adopté en 1997 un protocole additionnel qui donne aux inspecteurs des pouvoirs d'investigation sensiblement plus étendus, mais qui doit lui aussi être signé et ratifié par chaque Etat avant de lui être applicable. Les moyens accrus ainsi donnés à l'Agence ont déjà permis des résultats appréciables, et ils pourront donner aux inspecteurs les moyens de détecter l'existence dans un pays, d'activités restées secrètes. Il ne s'agit pourtant pas d'une panacée, et sauf s'ils ont beaucoup de chance, il est peu probable que les inspecteurs décèlent le lieu où une installation clandestine a été construite, à moins qu'il leur ait été signalé par un service de renseignement. Une organisation internationale telle que l'AIEA n'est pas une officine d'espionnage, elle est tenue de respecter les accords conclus avec le pays contrôlé, et elle ne dispose d'aucun moyen pour se procurer des informations secrètes. La localisation précise d'une usine reste

de la responsabilité des services de renseignements, c'est à eux de donner à l'Agence les éléments dont elle a besoin[403].

Si l'AIEA constate qu'un Etat n'a pas respecté ses obligations, elle saisit le Conseil de Sécurité de l'ONU, seul habilité à prendre les mesures nécessaires pour mettre un terme à l'infraction. L'ONU a traité à deux reprises d'une violation des engagements de non-prolifération, et les enseignements que l'on peut tirer des ces expériences sont mitigées. Dans le cas de l'Irak, dont les activités clandestines n'ont été découvertes qu'après la guerre du Golfe, en 1991, alors que le pays était militairement vaincu, et obligé d'accepter les conditions imposées par le Conseil de Sécurité, l'AIEA a pu détruire toutes les installations construites de façon illicites.

La RPDC a elle aussi été convaincue en 1992 d'avoir violé les engagements qu'elle a pris en signant le traité, mais elle a très rapidement déclaré qu'elle considérait toute sanction comme un acte de guerre, et la Chine s'est empressée de faire savoir que la crise devait être réglée par des négociations. L'attitude de la Chine et la crainte d'une guerre dans la péninsule, qui risquait de faire de nombreuses victimes en République de Corée, ont aboutit en 1994 à un accord conclu entre la RPDC et les Etats-Unis, selon lequel la République de Corée devait construire au Nord deux très grands réacteurs producteurs d'électricité, en échange d'un arrêt des activités nord-coréennes. Cet accord a tenu jusqu'à ce que les Etats-Unis décident d'y mettre un terme à la fin de 2002. Les nord-coréens se sont alors retirés du traité de non-prolifération, ils ont expulsé les inspecteurs de l'agence, séparé des quantités de plutonium nécessaires à la fabrication d'une demi-douzaine d'armes, et affirmé quelques mois plus tard qu'ils possédaient désormais d'armes nucléaires. Aucune de ces décisions n'a suscité la moindre réaction du Conseil de Sécurité des Nations-Unies ou des autres pays, si l'on excepte les menaces du président des Etats-Unis. Depuis lors, et conformément aux vœux de la Chine, des négociations réunissent les deux Corée, la Chine, le Japon, les Etats-Unis et la Fédération de Russie, mais sans aboutir jusqu'à maintenant à un quelconque résultat.

403 Dans un article publié dans *Le Figaro* en date du 24 avril 2012, Isabelle Lasserre décrit le nouveau service de renseignements militaires qui vient d'être créé aux Etats-Unis pour surveiller l'Iran, la Chine et le Sahel. Le Pentagone compte désormais un service de renseignement supplémentaire, le *Defense Clandestine Service* (DCS). Créée par l'ancien secrétaire à la Défense, Leon Panetta, l'agence a pour vocation d'étendre le renseignement militaire à des régions se situant hors des zones de guerre. Dans le collimateur de cette nouvelle agence figurent l'Iran, dont la marche vers la bombe nucléaire selon l'auteur s'est récemment accélérée, la Chine, dont les efforts militaires inquiètent Washington. La RPDC qui poursuit ses programmes balistiques et nucléaires. Et la région du Sahel, nouveau sanctuaire d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI). La naissance du DCS, rapportent les médias américains, est une réponse à un rapport confidentiel réalisé en 2011 par la Direction du renseignement national et qui préconisait que les renseignements militaires sortent de leur mission traditionnelle - fournir des informations opérationnelles aux forces déployées dans les opérations extérieures – pour s'intéresser à des sujets plus stratégiques. Cette réorganisation du renseignement américain correspond également à une priorité de la Maison-Blanche. Après avoir lancé le désengagement des conflits – Irak et Afghanistan – qui ont dominé le paysage sécuritaire des dix dernières années, Barack Obama a annoncé un recentrage de son pays vers l'Asie, où menace selon l'auteur l'immense Chine, et où couvent de nombreuses crises. L'Iran est aussi au cœur des préoccupations de Washington , qui tente de dissuader Israël de frapper les installations nucléaires de ce pays. Un vaste programme d'espionnage de l'Iran, notamment basé sur les drones et les images satellites, a déjà été mis en place.

En ce qui concerne l'Iran, aucune infraction n'a pu être constatée si l'on se réfère à une interprétation littérale du traité. Mais si les discussions en cours entre l'Iran et le groupe des 5 + 1 (Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Allemagne, Chine et Russie) n'aboutissent pas, les Etats membres pourraient saisir le Conseil de Sécurité de l'ONU, en se fondant non pas sur une étroite interprétation juridique du texte, mais sur un jugement politique, tenant compte des dissimulations et des éventuels mensonges de la part des iraniens depuis plus de vingt ans, et du fait que la réalisation d'une usine d'enrichissement de l'uranium en Iran n'a pas de justifications économiques, tous éléments qui laissent craindre que l'objectif réel des iraniens soit militaire. N'importe quel usage militaire en dehors de la production d'énergie électrique du nucléaire iranien serait une violation du traité de non-prolifération nucléaire, que l'Iran a ratifié en 1970.

Il est satisfaisant de constater que les principaux Etats recherchent par priorité des solutions négociées au lieu de proférer des menaces sans suites, ou de recourir immédiatement à la force. Encore faut-il que la volonté de mettre fin aux programmes militaires existe également dans les pays « fraudeurs ». Si au contraire un Etat est déterminé à se procurer des armes quoiqu'il arrive, c'est le Conseil de Sécurité qui doit se prononcer. L'expérience passée fait craindre que certains membres permanents fassent prévaloir leurs intérêts politiques ou commerciaux sur leurs responsabilités internationales, et refusent de prendre des mesures énergiques ou de les appliquer. Il faudrait alors choisir entre des interventions militaires préventives contre les Etats concernés ou l'inaction, c'est-à-dire l'impuissance de la communauté internationale à stopper la prolifération.

La politique de non-prolifération a été profondément affaiblie depuis la conférence de 1995, au moment où l'objectif visé semblait à peu près atteint. La nécessité d'arrêter la dissémination des armes a été attaquée aux Etats-Unis par les néo-conservateurs refusant que leur pays soit tenu par quelque obligation internationale que ce soit, puis par d'autres, pour qui la non-prolifération appartient à la logique de la guerre froide, et n'a plus de raison d'être depuis qu'elle est terminée. Pour ceux-là, la réponse aux menaces de dissémination des armes réside dans la construction de défenses anti-missiles, que tous les pays devraient acheter aux Etats-Unis. D'autres encore, peut-être plus nombreux ou plus influents, considèrent que la prolifération nucléaire n'est pas condamnable si elle est le fait de pays alliés aux Etats-Unis.

Le traité de non-prolifération aussi a fait l'objet des plus vives critiques. Depuis longtemps des voix s'élèvent contre un système qui permet à cinq pays de posséder les armes les plus puissantes et interdit aux autres de s'en procurer. Souvent considérée comme inévitable pendant la guerre froide, cette inégalité de traitement est beaucoup plus mal supportée depuis l'effondrement de l'URSS. D'autant que le traité contient aussi des dispositions prévoyant un désarmement nucléaire, que les

cinq Etats dotés d'armes ignorent avec la plus grande hypocrisie. Ils s'appuient sur la rédaction tout aussi hypocrite du traité, pour lequel le désarmement nucléaire est associé à un désarmement général et complet, qu'aucun Etat, et surtout pas eux, n'est prêt à accepter. En conservant aujourd'hui des arsenaux aussi importants qu'au milieu des années 1970, et dont le rôle essentiel est d'être des symboles de leur puissance et de leur prestige, les cinq Etats dotés d'armes siégeant au Conseil de Sécurité de l'ONU ne peuvent qu'inciter les autres pays à les imiter.

Cette désaffection pour l'idée de non-prolifération s'est manifestée de façon éclatante lors de la conférence d'examen du traité au mois de juin 2010 : au lieu d'exprimer une réprobation unanime envers les « tricheurs », les Etats participants se sont séparés sans avoir pu s'accorder sur quoi que ce soit, reflétant un monde divisé. Pourtant, ce régime décrié, mais auquel aucune solution de remplacement n'a jamais pu être proposé, est toujours en vigueur, et c'est peut-être l'issue des crises nord-coréenne et iranienne qui décidera de son avenir. Si la RPDC et l'Iran renoncent à leurs ambitions nucléaires, comme bon nombre de pays l'ont fait avant eux, selon Georges Le Guelte, les pays qui seraient tentés de les imiter hésiteront sans doute beaucoup avant de se lancer dans un projet onéreux et voué à l'échec. Si au contraire ils arrivent à leurs fins, il est possible que plusieurs autres Etats décident de produire leurs propres armes. Dans quelques années, une quinzaine ou une vingtaine de pays seraient alors en mesure de déclencher un conflit dont les conséquences seraient irréparables.

L'impossibilité de se procurer les quantités de matières fissiles nécessaires à la fabrication d'un engin explosif, a longtemps été la meilleure garantie qu'un Etat respecterait ses engagements politiques. Or ce verrou technique est devenu beaucoup plus fragile, à la suite de transformations survenues au cours des trois dernières décennies. Les progrès accomplis dans l'usage de nouveaux matériaux ont permis d'enrichir l'uranium par centrifugation, une technique beaucoup plus propice à la dissimulation. La délocalisation industrielle a donné à plusieurs pays l'accès à des techniques avancées qu'ils ne pouvaient envisager il y a trente ans. L'apparition de réseaux de trafiquants, dont les agissements sont très difficilement détectables, a facilité le développement de programmes nucléaires, comme l'ont montré les exemples de l'Irak, de l'Iran et de la Libye. Sur le modèle des entreprises multinationales, ces réseaux utilisent une division internationale du travail, très poussée, qui leur permet d'échapper au contrôle des pays où ils agissent. Ils peuvent se passer de l'aide d'un Etat, susceptible, pour des raisons stratégiques, de s'opposer à certains de leurs projets. Le réseau mis en place par le pakistanais Khan qui, entre le milieu des années 1980 et 2002, a alimenté au moins l'Iran, la RPDC et la Libye, a probablement été démantelé en 2003, mais les moyens qu'il a utilisés sont tellement conformes aux mécanismes d'une économie mondialisée qu'il pourrait bien tôt ou tard faire des émules.

Cependant, la plus ou moins grande facilité de résoudre les problèmes techniques n'est qu'un des éléments de choix d'une politique, tout comme le coût financier de l' opération ou le prix politique ou économique à payer par les proliférateurs. Aucun Etat ne fabrique des armes simplement parce qu'il dispose de matières fissiles : l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, le Japon, la République de Corée, par exemple, possèdent des quantités appréciables de plutonium ou d'uranium très enrichi ou pourraient en produire rapidement, sans éprouver le besoin de s'en servir à des fins militaires. L'acquisition d'armes est essentiellement une question politique[404].

La question est donc de savoir si les événements politiques qui se sont produits depuis leur adhésion au TNP peuvent amener certains pays à remettre en cause leur renonciation à la bombe. Pour beaucoup, la fin de la guerre froide a fait disparaître la menace la plus grave, mais elle a affaibli la confiance qu'ils avaient dans la protection de l'une des superpuissances, et la perception qu'ils ont de leur sécurité s'en trouve modifiée. Parallèlement, les rivalités de pouvoir pour la domination de certaines régions se sont exacerbées. L'indulgence dont l'Inde et le Pakistan ont bénéficié après leurs essais de 1998, et l'affaiblissement de la politique de non-prolifération depuis 1995, représentent un événement majeur. Pour quelques pays, le plus important a été le changement de leur régime politique : la révolution islamique en Iran, la fin de l'Apartheid en Afrique du Sud, le remplacement d'une junte militaire par un gouvernement démocratique en Argentine et au Brésil.

Il faudrait donc une étude approfondie de chaque Etat pour savoir quels sont ceux qui pourraient abandonner leur politique d'abstinence, et quels événements risquent de les faire basculer. A défaut d'une analyse détaillée, le bon sens suggère que la probabilité est faible en Europe et en Amérique latine, elle est beaucoup plus élevée dans les deux régions les plus troublées, le Moyen-Orient et l'Asie. Et de tous les facteurs susceptibles de provoquer un changement de politique radical, la passivité de la communauté internationale devant une violation flagrante du traité est certainement le plus important.

Si l'Iran arrive à ses fins, il est difficile d'exclure que l'Arabie saoudite, l'Egypte, la Syrie, ou la Turquie lui emboîtent le pas. Voisins de l'Iran, avec qui ils ont souvent des dissensions pouvant dégénérer en conflits, ils peuvent invoquer les mêmes arguments de sécurité que les iraniens, à qui ils n'ont surtout aucune intention de reconnaître une quelconque supériorité régionale.

404 Dans son ouvrage intitulé « économie de la défense », Renaud Bellais se penche sur la question de la politique d'acquisition des systèmes d'armes. Un tel système est selon lui un ensemble cohérent et autonome de matériels participant à la défense et à la sécurité nationales. L'objectif premier des Etats, dans la conduite du processus d'acquisition de défense, est de fournir aux armées les systèmes d'armes dont elles ont besoin en quantité appropriée au regard de leurs missions. Ce processus d'acquisition recouvre des enjeux politiques, de souveraineté et d'autonomie stratégique liés à l'indépendance et à la sécurisation des approvisionnements.

Au cas où la RPDC ne serait pas pas arrêtée dans son entreprise, il est possible que le Japon, la République de Corée, Taïwan, se lancent eux aussi dans un programme nucléaire militaire, dont ils ont déjà techniquement les moyens. Ils peuvent estimer que leur sécurité n'est plus assurée, et la menace nord-coréenne justifierait légalement leur retrait du TNP.

SECTION II LE JAPON

PARAGRAPHE I LES RELATIONS NIPPO-COREENNES EN ELLES-MEMES

A) HISTOIRE DE LA COREE DURANT LA COLONISATION JAPONAISE ET SES CONSEQUENCES JUSQU A L'EPOQUE ACTUELLE

La soumission de la Corée au Japon :

La Russie et le Japon entrent en conflit autour de la question coréenne dès 1894. L'année suivante, le Japon obtient des territoires dans la péninsule mais est forcé d'y renoncer devant la levée de boucliers des puissances occidentales. L'empereur japonais engage alors son pays dans une phase de militarisation rapide afin de permettre sa politique d'expansionnisme territorial. Dix ans plus tard, le Japon attaque par surprise l'escale navale russe de Port-Arthur le 8 février 1904. Les combats acharnés font de lourdes pertes des deux côtés. La Russie s'inclinera finalement peu après sa défaite lors de la bataille de Tsushima en mai 1905. L'histoire retiendra de ce conflit la première défaite d'une puissance européenne face à une puissance asiatique.[405]

Le 9 septembre 1905, le traité de paix entre la Russie et le Japon stipule à la Russie l'abandon de la Mandchourie du sud et confère au vainqueur l'appropriation d'une partie des îles Sakhaline situées au nord de l'archipel et surtout reconnaît internationalement la position dominante en Corée du point de vue militaire, politique et économique du Japon. Aucune des grandes puissances n'a fait le moindre geste en

405 Cf. Vladimir Sémenoff. *L'agonie d'un cuirassier, récit de la bataille de Tsushima* (1905). Editions nuvis. 1er septembre 2012. Le 27 mai à l'aube, dans le détroit de Tsushima, la flotte japonaise commandée par le l'amiral Togo, détruit en quelques heures la cinquante de navires russes envoyés de Constadt pour libérer Port-Arthur, base navale à partir de laquelle les armées du Tsar envisageaient la conquête de la Corée et de la Chine. La défaite est totale. La Russie est humiliée. Vladimir Séménoff, jeune officier de marine sans illusions, tient heure par heure le journal de ce désastre. Dans ce livre, il relate l'agonie du navire amiral à bord duquel il se trouve, le *Souvaroff*. Il évoque aussi les causes profondes de cet échec annoncé, le sacrifice inutile et magnifique des marins, les aberrations du plan de guerre prévu par un état-major borné et incompétent La défaite de Tsushima ne sonne pas seulement le glas des prétentions coloniales russes ; elle annonce également la fin d'un régime incapable de se transformer.

faveur de la Corée. Le 17 novembre 1905 le Japon exige et force la Corée à signer le traité de protectorat. Le roi Kojong est peu après déposé par le Japon qui place sur le trône le prince héritier qui « régna » sous le nom de Sunjong. Ce fut le 27ème et dernier roi de Corée. On lui fit épouser une princesse japonaise.

La Corée tentera en vain de s'opposer aux décisions du traité qui concerne son annexion. Les protestations à la conférence de La Haye en 1907[406] ne reçoivent aucun écho. Le traité d'annexion signé le 28 août 1910, le *nikkan heigo* conforme au droit international de l'époque fait de la Corée une partie intégrante de l'empire japonais. Une semaine plus tard, le roi Sunjong renonce à son trône. Le royaume de Corée avait finit d'exister. Cette occupation va stigmatiser la haine et le mépris entre les deux peuples, qui remonte à la nuit des temps comme nous l'indiquent les premiers documents historiques japonais, les « Chroniques des choses du passé » (Kojiki, 712) et les chroniques du Japon (Nihon Shoki, 720).

Dès 1905, Megata remplace les pièces de monnaie coréennes par de nouvelles pièces émises par la banque japonaise. En 1908, les japonais fondent la Compagnie Orientale de Développement qui avait pour but de donner des terres aux japonais et de s'approprier les terres royales. La même année, toutes les terres royales sont confisquées. Le but de ces opérations était d'ôter au roi les moyens financiers qu'il aurait pu utiliser pour contrer le Japon. En mai 1910, les japonais nomment au poste de Résident soit chef suprême de l'Etat Terauchi Masakate et des fonctionnaires japonais sont placés à tous les postes clés. Leur mission était de procéder à l'annexion de la Corée. Dès son arrivée, il interdit de la parution la presse coréenne pour garder la population dans l'ignorance.

En 1911, toutes les forêts coréennes passent sous le contrôle du gouvernement général et un déboisement sauvage commence. Il faudra un gouvernement sud-coréen motivé et plusieurs décades d'efforts acharnés pour reboiser le pays. En 1912, les japonais mettent aussi la main sur les pêcheries et 120 000 pêcheurs japonais prennent la place des 200 000 pêcheurs coréens. En 1931, l'exploitation et les expropriations japonaises ont dépossédé de leurs terres un nombre important de paysans. Ces expropriations, la modernisation de l'agriculture et la détérioration des conditions de vie provoquent un exode rural massif. Des centaines de milliers de paysans coréens chassés de leurs terres partent vers les grandes villes de la péninsule, en Mandchourie et même au Japon. D'autres sont tout simplement déportés au Japon et réduits au travail forcé ou enrôlés de force dans l'armée nippone au moment de la

406 La première conférence de La Haye est une conférence internationale organisée à La Haye en 1899 à l'initiative du Tsar Nicolas II de Russie. Ouverte le 18 mai, cette conférence a fait considérablement avancer la cause du droit international humanitaire. Les promoteurs de la conférence mettent l'accent sur le désarmement et la prévention de la guerre, créant à cette occasion la Cour permanente d'arbitrage de La Haye. Parmi les différents traités adoptés par la conférence figure la convention concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre, avec la célèbre « clause de Martens ». Cette convention de la paix représente aujourd'hui les règles de droit coutumier de première importance, même si entre-temps, les conventions de Genève de 1949 les a considérablement élargies.

guerre sino-japonaise de 1937 à 1945. Des coréennes deviennent des prostituées par l'armée japonaise, fait historique qui n'a toujours pas été reconnu par le Japon[407]. Pour servir ses objectifs militaires et expansionnistes, le Japon réoriente toute l'industrie coréenne. On passe de l'industrie légère et agro-alimentaire à l'industrie lourde : machines, produits chimiques, métaux... En 1939, ces industries nouvelles représentent plus de la moitié de l'industrie coréenne.

Les premières années d'occupation sont marquées par l'assassinat en 1908 à San Francisco de Stevens, conseiller américain du gouvernement japonais qui était très en faveur du protectorat japonais sur la Corée, puis l'année suivante par l'assassinat de Hirobumi Hito, le premier résident général nommé en 1906. La résistance coréenne est fermement combattue par l'occupant. En 1910, on dénombre près de 20 000 coréens morts pour la libération du pays. De la cruauté de l'occupant, qui réprime dans le sang toute manifestation anti-japonaise, va naître une conscience nationale aiguë.

Le 3 mars 1919, devaient avoir lieu les obsèques du roi déposé Kojong. La rumeur publique disait qu'il avait été empoisonné. De toutes les régions du pays, les gens viennent à Séoul pour rendre un dernier hommage à leur souverain. Les patriotes disent que ce concours de foule sert leurs plans et décident d'organiser une manifestation pour le 1er mars. Ce jour-là, trente-trois représentants du peuple coréen représentant toutes les tendances, avec à leur tête Son Pyong-hui (religion de la voie du ciel), Yi Sung-hun (chrétien) et le grand poète Han Yong-un (bouddhisme) se réunissent et déclarent solennellement l'indépendance de la Corée. En même temps, les étudiants se réunissent au Parc de la Pagode à Séoul, pour entendre la proclamation de l'indépendance, puis ils défilent dans les rues de la capitale en scandant « Vive l'indépendance ! ». Ce défilé pacifique pour l'indépendance est maté dans le sang par les autorités japonaises. Un élan patriotique gagne alors l'ensemble de la population et des foyers de résistance se forment sur l'ensemble du territoire. Les autorités nippones sont prises de court par l'intensité de ce mouvement auquel participèrent plus de deux millions de coréens et qui donna lieu à plus de 1 500 rassemblements dans le pays. Le symbole de cette résistance pacifique du peuple coréen à l'oppression étrangère est Yu Kwan-sun, étudiante de seize ans, morte sous la torture en prison[408].

---

407 Voir l'étude de Michael de Pasquale, lauréat du prix Arditi dans la catégorie histoire, dans laquelle il explique que l'utilisation des « femmes de réconfort » (nom donné aux femmes coréennes obligées de se prostituer) constitue « un crime » et que le système d'esclavage sexuel mis en place par le Japon durant la Seconde guerre mondiale trouve son origine dans les réformes vers 1870 pour « moderniser le pays ».

408 Yu Kwan-sun participe au mouvement d'indépendance du 1er mars 1919 alors qu'elle est encore lycéenne dans le lycée de l'université Ewha. Après la mort de ses parents, elle retourne dans sa ville d'origine où elle mène le mouvement d'indépendance du marché Aunae du 1er avril 1919. Le mouvement réuni près de 3000 participants. Elle est arrêtée et condamnée à trois ans de prison dans le verdict définitif rendu par les japonais. Elle est d'abord incarcérée dans la prison de Gongju et meurt ensuite sous la torture dans la prison de Seodaemun le 12 octobre 1920.

La politique de répression japonaise se relâcha par la suite dans le but de laisser plus de liberté aux coréens dans le domaine culturel afin de faire passer les problèmes politiques au second plan. Cependant, la traque des leaders politiques coréens se poursuit intensivement à l'intérieur du pays. Sans cesse recherchés, les résistants décident de mener leur lutte depuis l'étranger. Le 17 mars 1919, un gouvernement provisoire est créé dans la concession française de Shanghaï en Chine, avec à sa tête Rhee Syng-man. Des milices armées, le plus souvent contrôlées par des communistes, s'organisent en Mandchourie et lancent des raids contre l'occupant. Alors que le Japon entre en guerre contre la Chine en 1937, la politique d'assimilation du peuple coréen s'intensifie. La pratique de la langue coréenne est interdite et l'apprentissage du japonais encouragé. Des centaines de milliers de coréens sont enrôlés de force dans l'armée impériale nippone et obligés de se battre à leur côté jusqu'à la fin de la guerre du Pacifique.

Japon-Corée : l'interminable après-guerre :

L'année 2010 a marqué le centenaire de l'annexion de la Corée par le Japon. En effet, le 22 août 1910 a été conclu entre les deux pays un traité stipulant que l'empereur de Corée concédait « totalement et définitivement sa souveraineté entière sur l'ensemble de la Corée » à l'empereur du Japon qui, pour sa part, acceptait cette « concession ». Durant trente-cinq ans, jusqu'à la capitulation du Japon le 15 août 1945, la Corée est soumise au contrôle brutal de l'Empire nippon. Un siècle plus tard, la mémoire de cette époque ombrage toujours les relations nippo-coréennes. D'un côté, il y a les deux Corée, où le souvenir de l'époque coloniale demeure vivace, et de l'autre le Japon, où ces événements semblent avoir bien souvent été oblitérés de la conscience collective.

Certes, les travaux de recherche japonais sur le passé colonial abondent, et les structures officielles et civiles se penchent également sur ce passé douloureux. Ainsi, une commission officielle d'historiens japonais et coréens a publié en 2005 un épais rapport sur l'histoire des relations nippo-coréennes. Une seconde commission est en train de rédiger un nouveau document, qui devrait aussi si pencher sur les manuels scolaires des deux pays[409].

Néanmoins, au niveau des représentations populaires, c'est le plus souvent l'ignorance qui prévaut. Comme l'explique l'historien japonais Mitani Hiroshi, « les japonais ordinaires possèdent peu de connaissances sur ce que leur pays à fait subir à leurs voisins, et sur ce que l'annexion a véritablement signifié pour les coréens. Moi-même, je n'ai vraiment compris que le jour où un collègue coréen m'a dit : « Une partie de notre histoire est celle d'un autre pays »[410].

409 Cf. Babicz Lionel. *Japon, Chine, Corée : vers une conscience historique commune ? Ebisu* (revue d'études japonaises). n°37. Printemps-été 2007, pp.19-46.

410Cf. Mitani Hiroshi. *Historical Memories in East-Asia : Political Settings and Problems in the History Textbook*

Cette différence des mémoires constitue l'un des éléments fondamental pour appréhender les relations nippo-coréennes. Un autre élément essentiel est leur inévitabilité. Depuis la nuit des temps, par leur proximité géographique, la péninsule coréenne et l'archipel japonais sont inexorablement liés. Sur la carte, on dirait que l'excroissance coréenne tire le croissant japonais vers le continent asiatique, comme pour l'y amarrer. Depuis la préhistoire, d'incessants échanges humains et matériels se sont déroulés entre ces deux morceaux de terre.

Ceci est toujours vrai aujourd'hui. Ainsi, en 2009, plus de deux millions et demi de japonais ont visité la République de Corée[411] et un million trois-cent mille coréens ont été au Japon[412]. Sur le plan économique, la République de Corée constitue le troisième marché d'exportation du Japon[413], et le Japon le troisième marché d'exportation de la République de Corée[414]. En outre, le Japon est la deuxième source des importations coréennes, juste derrière la Chine et bien avant les Etats-Unis[415].

Les échanges culturels nippo-coréens sont également en pleine expansion, surtout depuis l'organisation conjointe du Mondial de football en 2002. La culture populaire sud-coréenne est très présente au Japon, notamment par le biais de séries télévisées qui jouissent d'une grande popularité. Dans le sens inverse, la levée progressive, depuis 1998, d'importer des produits culturels japonais, a permis au public sud-coréen d 'accéder plus facilement à la culture de l'ancien colonisateur. Il n'existe pas de statistiques globales concernant ces échanges culturels, mais il est clair que, depuis 2002, ceux-ci se sont intensifiés dans tous les domaines, du cinéma à la littérature, des mangas aux séries télévisées, et jusqu'à l'apprentissage des langues.

Au plan politique, le Japon et la République de Corée sont tous deux alliés des Etats-Unis, et abritent d'importantes bases militaires américaines. Depuis 1954, les Etats-Unis et la République de Corée sont liés par un traité de sécurité. En 1978, a été établi un commandement militaire unifié américano-coréen chargé de défendre le Sud contre une éventuelle attaque du Nord[416]. De leur côté, le Japon et les Etats-Unis ont conclu un traité de sécurité en 1960, et cet accord constitue, depuis, la pierre angulaire des relations nippo-américaines et de la politique de défense japonaise[417].

Issue. Historical Dialogue and Reconciliation in East Asia. Colloque au Harvard Yenching Institute, 12-13 septembre 2008.

411 Une augmentation de 39% par rapport à 2008.

412 Une diminution de 40% par rapport à 2008.

413 Avec 7,6% des exportations. Le premier destinataire des exportations japonaises étant les Etats-Unis (17,8%), suivis de la Chine (16%), selon les chiffres de 2008.

414 Avec 6,6% des exportations. Le premier destinataire des exportations coréennes est la Chine (21,4%), suivie des Etats-Unis (10,9%), selon les chiffres de 2008.

415 Chine, 17,7%, Japon, 14%, Etats-Unis 8,9%.

416 Cf. Zissis Carin et Lee Youk-yung. *The U.S. South-Korea Alliance. Council on Foreign Relations in New York.*. 24 avril 2008.

417 Cf. Hook, Gilson, Hugues, Dobson. *Japan's International Relations : Politics, Economics and Security. Routledge Curzon.* 2001, pp. 124-126.

Ces deux alliances sont d'ailleurs bien plus que deux pactes bilatéraux séparés. Ils présentent souvent l'allure d'un véritable « partenariat trilatéral » Etats-Unis-Japon-Corée, formant le triangle de sécurité qui est selon certains auteurs à la base de la paix et de la sécurité dont jouit l'Asie orientale depuis un demi-siècle[418]. Pour toutes ces raisons, les relations avec la République de Corée sont d'une extrême importance pour le Japon. D'ailleurs, depuis 1981, les Premiers ministres japonais successifs ont presque tous effectué leur premier déplacement à l'étranger à Séoul[419]. L'ancien et récent Premier ministre Hatoyama Yukio a respecté la tradition en effectuant sa première visite officielle à l'étranger en République de Corée, quelques semaines après son entrée en fonction. Le 9 octobre 2009, Hatoyama tenait à Séoul une conférence de presse conjointe avec l'ancien Président Lee Myung-bak, où il déclarait que les relations avec la République de Corée constituaient « le cœur de la politique du Japon en Asie ».

Cependant, malgré cette réelle proximité, les relations nippo-coréennes ne sont pas exemptes de tensions. Celles-ci sont essentiellement de deux ordres : la divergence des mémoires historiques évoquée plus haut, et le différend territorial des rochers du Liancourt, lui aussi fruit de l'histoire. Les rochers du Liancourt, nommés par référence au baleiner français *Le Liancourt,* qui les découvrit en 1849, sont un minuscule archipel constitué de deux îlots rocheux et d'une centaine de récifs, situé au large de la Mer du Japon (Mer de l'Est pour les coréens), à mi-chemin entre le Japon et la Corée. Les japonais appellent ces îles Takeshima, et les coréens les nomment Dokdo. Les rochers sont actuellement sous souveraineté coréenne, mais font l'objet d'une revendication japonaise s'appuyant sur le fait que qu'ils ne sont pas mentionnés dans le traité de paix de San Francisco (1951). Le Japon affirme avoir contrôlé l'archipel durant des siècles, avant de l'incorporer au département de Shimane en 1905. Les coréens rejettent cette argumentation, soutenant que leur pays a de tout temps gouverné ces îlots, et que l'incorporation au département de Shimane fut un acte illégitime accompli dans le contexte de l'impérialisme japonais de l'époque. Cette question est ainsi intimement liée à la vision et à l'interprétation de l'histoire moderne des relations nippo-coréennes. En 1965, lorsque le Japon et la République de Corée normalisèrent leurs relations, la question fut éludée au moyen d'un échange de notes affirmant que tout conflit entre les deux pays serait résolu par des moyens diplomatiques. A ce jour, le différend territorial des rochers du Liancourt est toujours pendant, et la question ne cesse de hanter les relations bilatérales.

Les tensions liées à l'histoire maintiennent donc les relations nippo-coréennes dans

418Cf. Hyeran et Jongryn, *Does the United States Need a New East Asian Anchor ? The Case for U.S.-Japan- Korea Trilateralism. Asia Policy.* 9 janvier 2010, pp. 67-99. Cf. également Cha Victor. *Aligment Despite Antagonism : The United-States-Korea-Japan Security Triangle.* Standford University Press, 2000.

419La spectaculaire visite en République de Corée de Nakasone Yasuhiro en 1983 (il se rend à Séoul avant de se rendre à Washington) est le première visite officielle d'un Premier ministre japonais dans la péninsule depuis la fin de la guerre.

une interminable après-guerre[420]. On ne peux donc saisir leur complexité sans avoir à l'esprit les principaux développements de l'époque moderne. Ceux-ci peuvent se diviser en deux temps :

1876-1910 : la période pré-coloniale voit le Japon accroître son influence dans la péninsule coréenne, et finalement annexer le pays voisin. En 1876, le Japon impose à la Corée un « traité inégal », le traité de Kanghwa. Deux conflits majeurs, dont l'enjeu principal est le contrôle de la Corée, se déroulent alors : la guerre sino-japonaise de 1894-1895 et la guerre russo-japonaise de 1904-1905. En 1905, la Corée devient un protectorat japonais, avant d'être annexée en 1910.

1910-1945 : la période coloniale, durant laquelle la Corée est annexée au Japon. Les années les plus rudes sont celles de la guerre (1937-1945). Les besoins militaires croissants du Japon le conduisent alors à imposer progressivement un contrôle de plus en plus serré sur la péninsule. La population coréenne se voit mobilisée pour l'effort de guerre. C'est le temps du recrutement forcé de la main-d'oeuvre, une main-d'oeuvre utilisée en Corée même, sur le territoire japonais et dans tout l'empire. Parallèlement, une campagne de japonisation forcée est mise en œuvre ; interdiction de l'usage de la langue coréenne, obligation d'adopter des noms japonais, pèlerinages obligatoires dans les sanctuaires shintoïstes. Cette politique d'assimilation ne surgit pas spontanément. Ces mesures sont latentes, dès 1910, dans l'idéologie qui sous-tend l'annexion. La Corée et les coréens sont considérés comme étant une partie inaliénable du territoire et de la nation japonaise. La Corée n'est pas une « colonie » mais une « province extérieure », ou tout simplement « la péninsule », même si ses habitants ne se voient jamais attribuer un véritable statut de citoyen japonais. C'est également l'époque où des dizaines de milliers (au moins) de « femmes de réconfort » sont mobilisées comme prostituées forcées au service de l'armée impériale. L'existence de ces « femmes de réconfort » ne sera révélée qu'au début des années 1990[421]. Depuis, le Japon a présenté excuses et indemnités aux victimes. Cependant, en raison d'une série d'ambiguïtés qui accompagna ces gestes[422], et également de la réticence d'une partie de la classe politique à reconnaître le caractère coercitif du recrutement des « femmes de réconfort », la question est toujours à l'ordre du jour. Ainsi à Séoul, d'anciennes « femmes de réconfort » manifestent tous les mercredi après-midi face à l'ambassade du Japon depuis 1992.

L'après-guerre des relations nippo-coréennes débute le 15 avril 1945, avec la capitulation du Japon et la libération de la Corée, et, sur un plan formel, s'acheva par la conclusion d'un traité de normalisation avec la République de Corée en 1965 . Avec

420Le Japon et la Corée ne furent jamais, à proprement parler, en état de guerre. Le terme « après-guerre » désigne donc ici la période post-coloniale, qui s'ouvrit le 15 août 1945.

421Par l'historien japonais Yoshimi Yoshiaki et le quotidien *Asahi*.

422Les indemnités versées par exemple proviennent de donations de la société civile, et non de fonds gouvernementaux.

la RPDC par contre l'après-guerre se poursuit encore officiellement, les conversations de normalisation entamées en 1991 n'ayant toujours pas abouti. En réalité, la période de l'après-guerre n'est close avec aucune des deux Corée. Trois périodes sont discernables depuis 1945 dont voici une brève chronologie :

1945-1965 : de la capitulation du Japon au traité de normalisation Japon-Corée du Sud : 1948, partition de la Corée, 1950-1953, guerre de Corée, 1951, ouverture des conversations de normalisation avec la Corée du Sud, 1965, traité de normalisation Japon-Corée du Sud.

1965-1983 : du traité de normalisation au premières visites officielles réciproques des dirigeants des deux pays : 1973, enlèvement à Tokyo de l'opposant Kim Dae-jung par les services de sécurité sud-coréens, 1979, assassinat du président Park Chung-hee, 1980, massacre de Kwangju.

Depuis 1983 : rapprochements et tensions : 1991, ouverture des conversations de normalisation avec la RPDC (elles n'ont pas abouti à ce jour), 1998, déclaration commune nippo-coréenne (accord Obuchi-Kim), 2001, seconde crise des manuels scolaires (la première crise avait eu lieu en 1982), 2002, organisation commune du Mondial de football par la République de Corée et le Japon, 2002, première visite d'un chef d'Etat japonais Koizumi Jurichiro en RPDC et début de la crise autour des enlèvements de ressortissants japonais.

Du fait de la partition de la Corée en deux Etats, les relations nippo-coréennes sont des relations triangulaires, auxquelles il convient également d'ajouter les sept cent mille coréens résidant au Japon, divisés entre originaires du Nord et du Sud. Tout cela amplifie encore plus la complexité et la sensibilité des liens.

Au lendemain de la guerre, mis à part de faibles échanges commerciaux, les relations nippo-coréennes sont pratiquement inexistantes. En 1951, des conversations préliminaires s'ouvrent entre le Japon et la République de Corée, à la demande des Etats-Unis avec, à l'ordre du jour, le statut légal des coréens du Japon, la normalisation des relations diplomatiques et les demandes de réparations. Ces premières rencontres ne donnent aucun résultat, et les discussions sont suspendues en 1953, après qu'un délégué japonais ait tenté d'expliquer à ses interlocuteurs coréens les « bienfaits » que la colonisation japonaise avait apportés à leur pays. En 1958, les conversations reprennent ; elles aboutissent en 1965 à la conclusion du traité fondamental nippo-coréen, qui rétablit les relations entre les deux pays.

Les vingt années 1945-1965 sont, au Japon, une période de désintérêt total pour la Corée. Ce phénomène extraordinaire constitue une réaction à l'étreinte mutuelle de la période coloniale. A la fin de la guerre, quelques sept cent mille japonais résidaient en

Corée, et plus de deux millions de coréens se trouvaient au Japon. Les trente-cinq années de la période coloniale avaient été une époque certes douloureuse, un temps d'oppression et d'exploitation, mais aussi une époque où coréens et japonais avaient été en contact rapproché, et avaient parfois partagé joies et douleurs, amours et amitiés.

Le brusque et total désintérêt qui suit cet embrassement exprime un désir d'oubli. En conséquence, entre 1945 et 1965, la Corée s'évapore de la conscience japonaise. Ceux qui y ont vécu n'en parlent plus, et les enseignants évitent soigneusement d'y faire la moindre allusion. La péninsule voisine, qui a constitué un des sujets d'intérêts principaux depuis les années 1880, a comme brusquement cessé d'exister. Dans le domaine universitaire, les résultats de décennies de recherches sur la Corée sont soudain rejetés et oubliés. Et, en l'absence de relations diplomatiques, les échanges humains et culturels sont également réduits au minimum. Les événements dramatiques qui se déroulent dans la péninsule coréenne n'éveillent qu'un intérêt limité. Même des incidents impliquant directement le Japon, comme la capture et l 'éloignement de bateaux de pêche ayant pénétré dans les eaux territoriales coréennes, ne suscitent qu'indifférence parmi le grand public. Quant aux coréens du Japon, ils se retrouvent dans une bulle d'ignorance et de mépris. Le Japon avait éliminé la Corée de sa conscience, et s'était replié sur lui-même pour soigner ses blessures et se régénérer. Cette indifférence est également réciproque. La République de Corée, dévastée par la guerre contre le Nord, choisit de se consacrer à la défense de son territoire et à la restauration de son économie, avec le soutien des Etats-Unis. Et dans un tel contexte, un Japon dévasté n'a rien à lui offrir.

Cette indifférence réciproque explique pourquoi les conversations en vue d'une normalisation des relations, ouvertes en 1951 sous la pression des Etats-Unis, n'aboutissent qu'en 1965 avec le traité de normalisation. Ce traité est à la fois le résultat de pressions des Etats-Unis, intéressés à renforcer la stabilité régionale, et d'une convergence d'intérêts, essentiellement économiques, entre la République de Corée et le Japon. Les investisseurs japonais sont attirés par le marché coréen, et la Corée avide de capitaux japonais. Pour le régime militaire de Park Chung-hee, l'accord avec le Japon s'inscrit aussi dans un contexte de resserrement des liens avec les Etats-Unis.

L'essentiel du traité consiste en l'établissement de relations diplomatiques, et en l'octroi par le Japon d'une importante aide économique à la République de Corée. Le reste n'est que désaccords et ambivalences. Une première ambivalence a trait au statut du gouvernement sud-coréen. Celui-ci est-il le gouvernement légal de l'ensemble de la Corée (selon l'interprétation de Séoul), ou bien seulement du sud de la péninsule (selon l'interprétation de Tokyo qui désire laisser une porte entrouverte en direction de la RPDC) ?

L'ambivalence la plus importante du traité de 1965 a trait à l'histoire. L'ensemble des accords et traités conclus avant le 22 août 1910 entre le Japon et la Corée y sont « reconnus comme déjà nuls et non avenus ». La formulation évite de fixer clairement le statut du traité de protectorat de 1905 et du traité d'annexion de 1910. Selon les thèses officielles japonaises, ces accords ont été conclus légalement, et la validité du traité d'annexion a pris fin le 15 août 1948, avec la création de la République de Corée. Pour Séoul, il s'agit de documents signés sous la contrainte, et dépourvus de toute légitimité et de validité. La formule est à l'avantage du Japon, qui juge qu'elle le dispense de formuler des excuses ou de verser des indemnités pour la période coloniale. Les dons et prêts massifs que Tokyo octroie à Séoul le sont uniquement au titre d'aide économique, sans lien aucun avec le passé.

Malgré ses imperfections, le traité de 1965 marque une étape importante. Il permet d'ouvrir un nouveau chapitre, et contribue grandement au démarrage économique sud-coréen. S'ouvre une période massive d'introduction de capitaux, technologie et information, en provenance du Japon et un nouvel intérêt pour le Japon voit le jour en Corée. Mais ce regain d'intérêt n'était pas réciproque. En réalité, bien que le traité entraîne une reprise des relations entre les deux pays, jusqu'en 1983 il s'agit de liens essentiellement économiques, du Japon vers la Corée. Certes, un nombre croissant de japonais se rendent essentiellement pour des raisons de travail dans le pays voisin, mais au niveau du grand public, la Corée ne continue qu'à susciter rejet et indifférence. Et les protestations des organisations de gauche, qui voient dans l'aide massive japonaise à la République de Corée une manœuvre destinée à faire obstacle à la réunification, ne rencontrent qu'un faible écho auprès de l'opinion.

En 1973, les choses se modifient brusquement. L'enlèvement à Tokyo de l'opposant coréen Kim Dae-jung[423] par les services de sécurité sud-coréens propulse la Corée à la une des médias japonais. Des protestataires s'élèvent contre la violation de la souveraineté nationale et le caractère dictatorial du gouvernement sud-coréen. Après une éclipse d'une trentaine d'années, la Corée regagne l'ordre du jour du public japonais. Comme un siècle auparavant, le « problème coréen » est également perçu comme une question touchant directement le Japon, qui ne peut se permettre de rester indifférent à la situation dans la péninsule. Les dramatiques événements des années suivantes – en 1979 l'assassinat du président sud-coréen Park Chung-hee et le coup d'Etat qui porte au pouvoir Chung Doo-hwan, en 1980 le massacre de Kwangju, et la condamnation à mort de Kim Dae-jung[424] contribuent au maintien de cet intérêt, mais également renforcent l'image négative du pays voisin, ressenti comme brutal et dictatorial.

Dans les années 1970, la situation des quelques sept cent mille coréens présents dans

423Kim Dae-jung (1925-2009), président de la République de Corée de 1998 à 2003.
424La peine devait être commuée en vingt ans de prison, mais finalement Kim Dae-jung fut expulsé vers les Etats-Unis.

l'archipel nippon commence à éveiller lentement les consciences japonaises, avec des premières avancées dans leur statut. En 1994, l'entreprise Hitachi se voit contrainte par la justice à réengager un coréen qu'elle a licencié après avoir appris son origine nationale. Pour la première fois, un tribunal mentionne explicitement la discrimination en vigueur dans la société japonaise, qui avait forcé l'employé à dissimuler son véritable nom à son employeur. La fin des années 1970 voit également un renouveau relatif d'intérêt pour certains aspects de la culture coréenne. Des chansons coréenne sont traduites en japonais, voire même chantées directement en coréen par des chanteurs d'origine coréenne. Dans les centres culturels s'ouvrent timidement, pour un public limité, des cours de langue coréenne.

Le véritable tournant a lieu en 1982 avec l'accession au poste de premier ministre de Nakasone Yasuhiro. Ce « nouveau conservateur » est persuadé de la nécessité stratégique, économique et politique d'un rapprochement avec la Corée. Le premier ministre effectue son premier voyage à l'étranger en 1983, en République de Corée, première visite officielle d'un chef de gouvernement japonais en Corée. Nakasone Yasuhiro promet à Séoul une assistance de quatre milliards de dollars et les dirigeants des deux Etats proclament l'ouverture d'une « nouvelle ère pour les relations nippo-coréennes ». Quelques mois plus tard le président Chun Doo-hwan se rend au Japon, pour y sceller une alliance conservatrice américano-nippo-coréenne.

Ce rapprochement est d'autant plus remarquable qu'il intervient au lendemain d'une première crise autour des manuels scolaires. En effet, en 1982, la demande du ministère japonais de l'éducation de remplacer dans les manuels d'histoire certains termes – par exemple « invasion » par « avance » pour décrire le déclenchement de la guerre sino-japonaise- a suscité des protestations de nombreux pays asiatiques, et particulièrement des gouvernements chinois et sud-coréen. Finalement la crise fut résolue au moyen d'une directive gouvernementale demandant aux enseignants de tenir compte des critiques émises par les Etats de la région, et d'une promesse de futures révisions. Effectivement, dans les années suivantes, un certain nombre de changements sémantiques sont introduits dans les ouvrages incriminés, et le différend s'apaise, du moins au niveau officiel.

Mais ce n'est pas la fin des différends historiques, loin de là. En fait, les deux Corée attendent avant tout du Japon des excuses pour les souffrances et les humiliations de la période coloniale : la politique d'assimilation forcée, les déportations de coréens dans l'archipel, les « femmes de réconfort ». Certes les expressions de remords se suivent et se font de plus en plus explicites. Cependant deux éléments essentiels manquent encore : l'adoption d'une résolution parlementaire japonaise claire et sans équivoque sur l'annexion et la période coloniale[425], et une visite impériale en Corée,

425Une résolution parlementaire aux termes équivoques a été adoptée à une faible majorité en 1995.

qui serait accompagnée de gestes forts et d'excuses inédites[426]. Les coréens réitèrent régulièrement leur invitation à l'empereur, mais le Japon refuse tout aussi régulièrement, invoquant des raisons de sécurité[427].

Toutefois, en 1998, une étape importante du processus de réconciliation est franchie lors d'une rencontre au sommet entre le président Kim Dae-jung et le premier ministre japonais Keizo Obuchi. Ce dernier publie une déclaration écrite où il « reconnaît humblement le fait historique selon lequel le Japon a, durant une certaine période du passé, infligé au peuple coréen, par son pouvoir colonial, d'énormes dommages et souffrances, et exprime de profonds remords et des excuses sincères ». Le président Kim Dae-jung répond par un vibrant appel à tourner la page : « Le présent appelle nos deux pays à s'efforcer de surmonter leur histoire malheureuse et à développer des relations tournées vers l'avenir , fondées sur la réconciliation, et une coopération amicale et de bon voisinage ».

Cette rencontre constitue la tentative la plus spectaculaire pour clore le chapitre de l'après-guerre. C'est la première fois que les dirigeants des deux pays font, dans un document écrit officiel, référence au passé. A la veille du XXIème siècle, le Japon et la République de Corée décident de tourner leurs regards vers l'avenir, et accompagnent cette résolution d'une série d'accords sans précédents. Ce « Nouveau partenariat nippo-coréen pour le XXIème siècle » comprend un catalogue détaillé de mesures, depuis l'établissement de rencontres au sommet annuelles jusqu'à l'ouverture partielle de la Corée aux produits culturels japonais, dont la diffusion était jusqu'à présent officiellement interdite.

L'une des causes de ce rapprochement spectaculaire est la proximité du Mondial de 2002. La Fédération Internationale de Football, ne pouvant départager le Japon et la Corée, a invité les deux Etats, en 1996, à organiser conjointement la compétition. Cette décision sans précédent a été imposée par l'histoire douloureuse des relations nippo-coréennes. Le choix de l'un aurait atteint l'un au plus profond de sa dignité nationale. Cette collaboration forcée est d'abord acceptée avec réluctance par les deux parties. Mais le choc initial passé, on est bien obligé de faire contre mauvaise fortune bon cœur. L'arrivée au pouvoir en 1997 en Corée du Sud de Kim Dae-jung facilite également les choses. L'ancien opposant est mieux disposé à l'égard du Japon que ses prédécesseurs, et est persuadé de la nécessité de tourner la page sur le passé et de regarder vers l'avenir. Les années 1998-2002 pouvaient ainsi marquer la fin de l'après-guerre des relations nippo-coréennes. Il n'en fut rien.

D'abord, l'organisation même du Mondial donne lieu à d'interminables désaccords. Depuis l'appellation officielle de la compétition (Japon-Corée ou Corée-Japon –

426Cf. Babicz Lionel. *Japon-Corée : de veines excuses ? Raison Publique.* n°10. Mai 2009, pp. 17-28.

427En septembre 2009, le président Lee Myung-bak a invité le Japon à marquer le centenaire de l'annexion par une visite impériale en Corée.

finalement, les deux appellations sont adoptées, la première au Japon et la deuxième en Corée) jusqu'à la question du lieu de la cérémonie d'ouverture (la Corée) et de clôture (le Japon). Ensuite, un événement, la seconde crise des manuels d'histoire, qui éclate en 2001, met en péril la tenue même du Mondial. A l'origine de l'affaire ne se trouvent pas les manuels déjà en usage, mais l'autorisation par le ministère japonais de l'éducation à un nouveau manuel rédigé par un groupe d'historiens révisionnistes. Cet ouvrage, intitulé simplement *Nouveau manuel d'histoire*, s'insurge contre ce qu'il appelle une approche dominante « masochiste » de l'histoire, et inspire à inculquer aux jeunes japonais un sentiment de fierté à l'égard du passé, et plus particulièrement de l'histoire moderne de leur pays. Le nouveau manuel provoque un tollé en Corée, et dans d'autres pays d'Asie. La tenue du Mondial semble même un instant menacée. Mais finalement, le faible taux d'adoption de l'ouvrage par les établissements scolaires japonais permet de calmer les esprits, et de résoudre partiellement la dispute. D'autant plus que le Mondial approche, et que personne ne souhaite vraiment son annulation.

A la veille de l'ouverture des compétitions , les gestes de bonne volonté se succèdent. L'empereur va ainsi jusqu'à rappeler l'ascendance coréenne de la mère d'un de ses loin prédécesseurs, Kammu (780-806). Le monarque japonais renonce, cependant, à se rendre en Corée pour les cérémonies d'ouverture, comme il a été un temps envisagé. Ainsi est manquée l'occasion d'une visite historique, qui aurait contribué, accompagnée des gestes et déclaration appropriées, à clore le chapitre de l'après-guerre. Malgré ce ratage, le Mondial nippo-coréen de 2002 est une incontestable réussite. C'est la première fois que les deux pays organisent conjointement un événement d'une telle ampleur. Mieux encore : l'année 2002 voit le début, au Japon, d'un boom culturel coréen d'une ampleur sans précédent. La République de Corée devient subitement un pays qui attise la curiosité d'un large public. Le phénomène s'est amplifié depuis, et est tangible dans les domaines les plus divers.

A l'automne 2002, cette nouvelle appréhension positive de la Corée est ternie lorsque la RPDC reconnaît avoir enlevé par le passé onze citoyens japonais. Certes, Séoul n'est pour rien dans cette affaire, mais elle est l'occasion d'une résurgence des stéréotypes négatifs liés aux coréens. Cette révélation nord-coréenne part pourtant de bonnes intentions. Il s'agit pour Pyongyang de faire un geste à l'égard du Japon à l'occasion de la première visite officielle en RPDC d'un chef de gouvernement japonais, en l'occurrence Koizumi Junichiro. Comment en est-on arrivé là ?

Depuis les années 1950, des contacts entre la RPDC et le Japon existent. Contacts humains : à la fin des années 1950 et au début des années 1960, plusieurs dizaines de milliers de coréens du Japon choisissent de rentrer en RPDC, parfois accompagnés par leur conjoint japonais[428]. Contacts économiques et culturels à partir des années

428Au total, entre 1959 et 1984, quelques cent mille coréens du Japon ont regagné la RPDC.

1970.

Cependant il y a également des incidents assez graves. En 1983, en représailles à la défection d'un soldat nord-coréen au Japon, l'équipage d'un navire de transport japonais, le Fujisan Maru 18, est arrêté dans le port nord-coréen de Nampo. Deux de ces marins sont retenus en RPDC pendant sept ans.

A la fin de la guerre froide, les japonais accomplissent un certain nombre de gestes à l'égard de Pyongyang. En 1989, le premier ministre Noboru Takeshita présente des excuses pour le passé et exprime son désir d'améliorer les relations. En 1990, une délégation conjointe du Parti Libéral Démocrate au pouvoir et du Parti Socialiste d'opposition se rend en RPDC y négocier les conditions d'ouverture de conversations en vue d'une normalisation des relations. Ces négociations, débutées en 1991, n'ont à ce jour pas encore abouti. Car dès le départ, le Japon doit faire face à une massive demande d'indemnités pour la période coloniale. Pour sa part, Tokyo soulève la question des enlèvements présumés de citoyens japonais par la RPDC, et exprime ses craintes face au programme nucléaire nord-coréen. En 1992, les conversations sont interrompues pour reprendre seulement en 1997.

Puis, en 1998, après le tir d'un missile nord-coréen au dessus du territoire japonais, Tokyo prend une série de sanctions à l'encontre de la RPDC, levées l'année suivante. En 2002, désireux d'effectuer une percée dans les relations avec la RPDC, le premier ministre Koizumi Junichiro accomplit une spectaculaire visite d'une journée à Pyongyang. Mais ce qui aurait du marquer un nouveau départ dégénère en un immense scandale, qui n'est pas encore refermé. A l'origine, en guise de gestes de bonne volonté, Pyongyang reconnaît avoir enlevé treize citoyens japonais dans les années 1970. Huit seraient morts et cinq seraient encore vivants. Les cinq survivants sont autorisés à effectuer une visite au Japon, au cours de laquelle, sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement décide de ne pas les renvoyer en RPDC comme il a été convenu. Pyongyang proteste contre la décision japonaise, et décide de suspendre à nouveau les conversations de normalisations.

Cependant en 2004, Koizumi effectue une seconde visite à Pyongyang, où il annonce que la RPDC autorise le départ pour le Japon des membres des familles des cinq japonais enlevés. Au terme de son voyage, le premier ministre regagne triomphalement Tokyo, accompagné de cinq proches des japonais enlevés. Quelque temps plus tard, un déserteur américain qui a épousé une des japonaises enlevées est, à son tour, autorisé à quitter la RPDC.

Néanmoins, la question des enlèvements est toujours à l'ordre du jour. Le Japon refuse notamment d'accepter les explications nord-coréennes concernant le sort de certains des disparus. La figure de la japonaise Megumi Yokota, enlevée en 1977 à

l'âge de treize ans et dont les nord-coréens affirment qu'elle est décédée en 1994, est ainsi devenue emblématique. La famille de Megumi Yokota et la grande majorité du public japonais continuent à croire en la survie de cette dernière et réclament son retour an Japon[429]. Les relations avec la RPDC sont donc aujourd'hui encore très tendues. La RPDC est le seul Etat que le Japon considère comme menaçant directement et immédiatement sa sécurité, et de la part duquel il redoute une attaque directe sur son territoire. Ce sentiment de danger a contribué récemment à un resserrement des liens avec la République de Corée de la présidente Park Geun-hye, qui adopte une ligne dure à l'égard de Pyongyang.

Un siècle après l'annexion de la Corée par le Japon, soixante-ans après la libération de la Corée, les signes annonciateurs se multiplient en faveur de la fin de l'après-guerre nippo-coréenne. Néanmoins, celle-ci refuse obstinément de s'achever. La cause principale de cette persistance est le poids de l'histoire. L'incapacité de l'accord de normalisation de 1965 à affronter les querelles historiques se fait ainsi sentir jusqu'à aujourd'hui. En 2014, la légitimité et la validité d'un traité d'annexion font toujours l'objet d'un vif débat.

Les ambiguïtés du traité de 1965 pèsent également sur les négociations en vue d'une normalisation avec la RPDC. Pyongyang a repris à son compte l'argumentation sud-coréenne sur l'absence de légitimité du traité d'annexion et exige en conséquence excuses et indemnités de la part de Tokyo. Au-delà des questions politiques, économiques ou stratégiques, l'évolution de l'attitude japonaise à l'égard de la Corée est également en grande partie le reflet que le Japon porte sur lui-même. Le rejet et l'indifférence des deux premières décennies de l'après-guerre (1945-1965) exprimait le désir de faire du passé table rase, d'oublier le militarisme et la guerre, de faire comme si ceux-ci n'avaient jamais existé. La Corée représentait alors la mauvaise conscience d'un Japon défait, humilié et dévasté.

L'intérêt essentiellement politique des deux décennies suivantes (1965-1983) reflétait l'accès du Japon au rang de puissance économique et d'Etat démocratique. Tokyo était en mesure d'octroyer une généreuse aide économique à la République de Corée, non seulement dans son propre intérêt, non seulement pour répondre aux attentes américaines, mais également dans une perspective idéaliste. Le Japon se considérait comme chargé d'une mission de démocratisation et de développement de l'Etat voisin.

Enfin, l'intérêt culturel des dernières décennies (depuis 1983 et, avec une vigueur accrue, depuis 2002) est l'expression d'une vision internationale et multiculturelle que le Japon contemporain désire avoir de lui-même. La Corée, par sa proximité et son étrangeté simultanées, permet au Japon de définir son identité et sa spécificité dans un monde ouvert à tous vents. Le centenaire de l'annexion n'a pas fourni au Japon et à

429Cf. par exemple le film *Abduction : The Megumi Yokota Story.*

la République de Corée l'occasion de refermer l'interminable chapitre de l'après-guerre. Les gestes japonais nécessaires – une visite impériale et une résolution parlementaire d'excuses – ont l'air peu probables. En revanche, il semblerait que la République de Corée ait choisi, plutôt que de ressasser le passé colonial, de mesurer le chemin parcouru en un siècle, d'un pays dont l'existence nationale avait été annihilée jusqu'à un Etat situé au treizième rang des puissances économiques mondiales. En 1910, la Corée était effacée de la carte politique du monde. En 2010, la République de Corée prospère accueille le sommet du G20. « Cent ans après la honte historique de l'annexion forcée, la nation coréenne joue un rôle dirigeant dans la formation d'un nouvel ordre mondial », a déclaré le président Lee Myung-bak. « La Corée s'est frayée un chemin de la périphérie asiatique au centre du monde »[430]. Ces paroles expriment une confiance inédite en l'avenir de la République de Corée, renforcée par une bonne performance de l'économie sud-coréenne. Un siècle après l'annexion, la République de Corée a ainsi le sentiment d'avoir rattrapé le Japon, voir d'être en mesure de bientôt dépasser l'ancien colonisateur. Cet optimiste incitera-t-il la République de Corée à refermer face au Japon l'interminable chapitre de l'après-guerre, ou bien les anciennes querelles vont-elles continuer à ombrager les relations entre ces deux pays souvent décrits comme étant si proches, et pourtant si éloignés ?

Les japonais dans la mémoire coréenne :

Certains auteurs se sont intéressé au sujet des japonais dans la mémoire coréenne comme l'écrivain sud-coréen Jo Jong-nae qui a consacré sa vie à rendre à son peuple la mémoire de son histoire à travers des romans-fleuves[431]. Tout à la fois célébré et détesté (inculpé pour avoir porté atteinte à la sûreté de l'Etat en 1994 avant d'être acquitté en 2005), un de ses articles précisément sur les japonais dans la mémoire coréenne est repris par un groupe d'études sur le matérialisme rationnel dont le président est Yves Vargas, depuis longtemps un des principaux animateurs des études rousseauistes en France. Il est intéressant de caractériser les images que les coréens ont de leurs occupants, images contrastées selon les catégories sociales ou selon les ambitions individuelles. On peut distinguer trois sentiments principaux à l'égard des japonais : d'abord de la peur, la terreur qu'ils inspirent, ensuite la haine et le mépris dont ils sont l'objet, et enfin le respect et l'admiration qu'on leur voue.

Afin de se mettre dans l'ambiance, il est utile de reproduire des extraits de citations sous forme de question-réponse d'une classe primaire coréenne instruite par une

430 Cf. *Korea looks to elevate national prestige* . *The Korea Herald.* 1er janvier 2010.

431 Au terme de quinze années d'enquêtes et de travail, il publie deux romans , La chaîne des monts *Taebek*, qui relate en dix volumes la guerre de Corée et l'occupation américaine, et, *Arirang*, en douze volumes, qui raconte les quarante années d'occupation japonaise à travers de histoires singulières, de familles ou d'individus, personnages fictifs ou réels, vivant des événements recueillis par des témoignages. Au cours de ces années, des personnages meurent, grandissent, vieillissent, disparaissent ou apparaissent. Le seul vrai personnage, c'est le peuple coréen lui-même, qu'il soit en Corée, en Mandchourie, à Hawaï ou en Fédération de Russie, qu'il soit nationaliste, communiste, bouddhiste, paysan ou lycéen, homme ou femme.

institutrice japonaise qui ressortent de son ouvrage *Arirang*[432]. Toutes les citations reproduisent ci-après proviennent de l'ouvrage de l'auteur.

« Pourquoi les coréens sont-ils si pauvres ? C'est parce qu'ils sont paresseux et toujours mécontents. Exact. Mais alors que doivent-ils faire pour bien vivre ? A l'exemple des japonais ils ne doivent pas se plaindre et travailler avec ardeur. Et pourquoi sont-ils si souvent malades ? Parce qu'ils sont sales et ne respectent pas les règles d'hygiène communautaire. Pour ne pas tomber malade, que faut-il faire ? Comme les japonais il faut être propre et respecter les règles d'hygiène ».

Cette leçon de mépris officiel pour les japonais de deuxième rang s'accompagne de leçons positives fondées sur l'idée de modernisation ; les enfants doivent savoir par cœur que la Japon a permis à la Corée de sortir de son état de barbarie et lui a apporté les bienfaits de la modernité : voies ferrées, routes, électricité, Même en cent ans les coréens n'auraient pas réalisé tout cela par leurs propres moyens .

Dans ce double discours qui allie le mépris et la bienfaisance, on ne trouve pas trace de l'essentiel qui définit le rapport quotidien des deux peuples et que deux mots résument : méchanceté et terreur.

« Tous les coréens savaient qu'Itou Hirobumi était le premier Résidant général japonais en Corée. Sa cruauté était telle que même les enfants cessaient immédiatement de pleurer quand, à la place du tigre, leurs mères annonçaient sa venue. Pour faire peur à un enfant et l'obliger à s'arrêter de pleurer, on avait remplacé l'expression le tigre arrive par le policier arrive, il va t 'emmener ».

Une femme, dit que les enfants deviennent méchants à force de voir les japonais, un paysan murmure à son voisin : Même les enfants deviennent méchants et imitent les japonais . La terreur que les japonais inspirent n'est pas sans raison, il suffit d'un mot de travers, d'une protestation contre une injustice pour être tué sur place ou torturé ou battu.

Cette terreur inspire d'abord la haine, et les mots qui reviennent le plus souvent sont : salauds de japonais , salopards , crétins de japonais , bandits , brigands, barbares , bêtes féroces , chiens affamés, corbeaux . On trouve aussi : sale petit japonais , et encore : les intestins de ces salauds sont plus amers que la vésicule biliaire d'un ours. Même un tigre n'en voudrait pas .

A côté de cette haine exprimée sous forme de quolibets et d'insultes, trouve place une sorte d'admiration. Admiration pour les réalisations modernistes, certes, mais aussi pour les capacités tactiques des japonais qui prennent les paysans coréens au

432 Cf. Jo Jong-nae. *Arirang.* L'Harmattan. Janvier 2003.

dépourvu, car leur ruse les laisse aussi désarmés que leur violence.

« Pour séduire les gens ils disent qu'ils vont éliminer les fonctionnaires véreux et les nobles. Tout cela a été trouvé par ces nains plein de ruse. Les japonais étaient très méfiants et toujours à l'affût pour tirer profit de toute chose. L'efficacité et la rapidité de la stratégie des japonais lui coupait le souffle. Un jour d'avril de l'année précédant l'annexion du pays, ils avaient, sans prévenir, nationalisé toutes les terres et avaient imposé les conditions de fermage ».

Les japonais proposent des contrats de travail alléchants pour alimenter la main-d'oeuvre de chantiers lointains (Hawaï, Mandchourie), mais lorsque les ouvriers se retrouvent sur le chantier, après un long voyage par bateau ou en train, il apprennent que les choses sont bien différentes :

« De leur salaire mensuel, qui n'était que de 18 wons, après déduction du coût des repas , soit treize wons et demi, il leur restait à peine 4 wons et demi. Ils devaient aussi payer les cigarettes et l'alcool. Etaient également à leur charge leur combinaison de travail. Ainsi ils travaillaient pendant un an, sans jamais un jour de repos et sans pouvoir économiser quelques centimes. Mais personne n'osait protester tant la menace des fusils était constante. Le soldats japonais n'hésitaient jamais à tirer quand ils en avaient envie ».

En Mandchourie, dès janvier 1937, la société coloniale Sonman assure aux volontaires des terres vierges et fertiles propices à l'agriculture , le transport gratuit , les machines agricoles mises à leur disposition , et l'octroi de maisons en cours de construction ; mais au bout du long voyage, ils arrivent dans un désert aride, et sous la menace des armes ils doivent construire leur maison avec des bambous, et se retrouvent finalement dans un camp de travail entouré de miradors et encerclé d'une muraille. Les japonais jouent de l'espace et de la ruse afin d'obtenir une main-d'oeuvre volontaire ; et quand cela ne suffit plus, ils usent de la violence directe et raflent les hommes valides dans les villages au cours de véritables chasses qui mènent les captifs dans des camps de travail forcé, sous des conditions inhumaines et cruelles. Ces techniques de ruse et de violence associées sont employées aussi envers les jeunes filles qu'on enlève pour servir de femmes de réconfort c'est-à-dire d'esclaves sexuelles aux soldats du front. Dans un premier temps, par l'intermédiaire de vielles femmes coréennes, on leur propose d'aller travailler au Japon dans des usines, mais la réalité est toute autre :

« A la descente du train, Bok-shil et ses compagnes montèrent immédiatement dans un camion qui les attendait. Ce ne fut qu'au crépuscule qu'il s'arrêta au fin fond de la montagne devant une maison an fronton de laquelle un panneau portait la mention : Lieu de réconfort . Bok-shil était accroupie dans un coin de se cellule, elle tremblait

de tout son corps. Brusquement un soldat tira le rideau et entra. Alors, riant doucement, l'homme releva sa robe et la viola ».

Comme la ruse ne suffit pas, on paie des brigands pour enlever les filles près des villages et les revendre à l'armée.

« L'armée japonaise commença alors à inscrire dans les registres de marchandises les jeunes filles coréennes qu'elle se mit à distribuer comme des objets à toutes les bases militaires ».

Finalement une loi est promulguée qui réquisitionne toutes les filles et femmes sans hommes de 13 à 30 ans, afin qu'elles partent, soit-disant, travailler au Japon . Devant la résistance organisée des mères de famille, l'administration japonaise limitera l'application de la loi aux petits villages et aux plus basses couches de la population.

Cette prise en compte de l'intelligence rusée des japonais s'accompagne d'une admiration pour leur développement technique. Avec l'occupation japonaise, les coréens découvrent un monde nouveau qui leur tombe dessus.

« Les japonais avaient changé le monde comme par magie. La voie ferrée de Honan avait été inaugurée 3 ans et dix mois après le premier coup de pioche. Le pays avançait à grands pas dans l'ère moderne. Personne n'aurait osé nié les bienfaits apportés par le Japon puisqu'une journée suffisait là où il en fallait dix auparavant pour parcourir le même trajet. Ouah ! C'est donc ça une automobile ? Elle roule toute seule et avance vraiment vite ! Il n'y a pas à dire, la civilisation, c'est merveilleux ! s'exclama le cousin dès que le taxi démarra .L'emploi de l'acier pour les bateaux l'avait d'abord choqué. Jusqu'alors il était persuadé qu'un objet en fer coulait automatiquement. Quand on lui avait dit que ce navire était l'oeuvre des japonais, il était resté ébahi ; puis il s'était laissé envahir par un profond découragement : Pendant ce temps, qu'avons-nous fait ? De part et d'autre s'alignaient des maisons neuves de style japonais. Les vitrines des boutiques regorgeaient de marchandises modernes bien présentées. Les pousse-pousses et les bicyclettes roulaient en tous sens. Les piétons, presque tous japonais parlaient bruyamment et leurs sabots de bois résonnaient sur la chaussée. Les femmes étaient vêtues avec faste ».

La plupart de ces nouveautés ne sont introduites qu'au seul bénéfice des colons japonais ou des riches coréens qui leur sont dévoués, mais il existe des petites nouveautés qui envahissent le marché populaire.

« Aucune de ces nouveautés n'avaient connu le même succès que les chaussures en caoutchouc. Sous l'influence des femmes, la mode de ces chaussures se répandit dans tout le pays. Pour les jeunes filles, en recevoir une paire signifiait qu'elles avaient fait

un heureux mariage ».

De plus, les étudiants coréens bien notés ont le privilège de partir à Tokyo y suivre des cours, et la ville émerveille : certains en reviennent collaborateurs zelés des occupants :

« Osaka, Tokyo... Le Japon était un monde merveilleux difficile à imaginer. Il comprenait parfaitement pourquoi la Corée devait être placée sous sa protection. Il considérait comme normale l'annexion de la Corée par le Japon ».

Mais à Tokyo même, les coréens subissent le racisme et la violence des japonais. Lors d'un tremblement de terre, phénomène fréquent à Tokyo, les coréens sont poursuivis dans les rues et massacrés au prétexte mensonger qu'ils ont mis le feu aux bâtiments de la ville.

Les paysans, sont époustouflés par la modernité, mais ils en payent le prix, obligés de travailler au rythme des machines importées, voire de s'endetter pour les acquérir, et forcés aussi d'acheter des engrais pour augmenter leur rendement. Ils devront aussi modifier leur culture selon les besoins japonais : planter des mûriers pour nourrir les vers à soie, élever des moutons pour fournir de de la laine, planter du coton. Pour eux, les japonais sont avant tout des voleurs et leur obsession est de retrouver leur terre coûte que coûte.

« Pareils à des chiens affamés, les japonais se jetaient sur toutes les rizières des environs. Ils étaient en train de grignoter la Corée entière. Jusqu'à quand vont-ils accaparer nos terres ? Quand seront-ils rassasiés, ces bandits ? Le moment était venu pour le gouverneur général d'annoncer la fin de l'enquête sur les terres. C'était le 18 juin 1918. En huit années d'enquêtes, le gouvernement général s'était approprié 45 % des terres, devenant le plus grand propriétaire terrien de la Corée ».

Les terres de la digue sont asséchées par les coréens avec des promesses non tenues, elles seront offertes aux colons japonais.

« Il a été décidé que cinq arpents au lieu de dix promis seraient alloués en fermage à chacun d'entre vous. Que ceux qui ne sont pas satisfaits le disent et s'en aillent immédiatement ! La police a reçu l'ordre d'intervenir de manière impitoyable en cas de troubles . Lorsque Yoshida avait annoncé que chacun ne recevrait que cinq arpents, tous avaient compris à qui seraient attribués les cinq autres. Par la suite, la direction ne chercha plus à cacher qu'elle accorderait soixante arpents à chacune des trois cent familles japonaises ».

Des terres immobilisées pour les grands travaux sont confisquées au profit des

colons.

« Quand enfin il avait vu des japonais s'installer, et ouvrir des boutiques tout autour de la gare, il était devenu complètement fou. L'administration s'était approprié des surfaces bien plus grandes que nécessaire à la construction de la gare. Mais loin de rendre les terres prises en trop, elles les avait revendues pour une somme modique aux japonais ».

Les nobles se partagent entre les collaborateurs serviles, ceux qui se suicident pour protester contre la lâcheté du roi, et ceux qui rentrent en résistance en y revendiquant le statut de chef. Les confucéens prônent avant tout l'obéissance au roi, et ils seront progressivement réduits au silence, interdits d'enseignement et, paralysés par l'inertie du roi. Une nouvelle noblesse se développe à la place de l'ancienne : la noblesse de l'argent et des affaires.

« Il comprenait que le monde changeait rapidement et qu'avec de l'argent on pouvait désormais tout se permettre. Acheter un arbre généalogique pour se donner un titre de noblesse devenait comme une folie. La noblesses avait perdu son prestige ; le moment était venu où la richesse l'emportait sur la noblesse ».

Les intellectuels, d'abord hostiles, sont peu à peu embrigadés au service de la modernité, et mettent leur talent au service de la politique coloniale.

« Les magazines de littérature, au nom de l'art pur, se voilent les yeux. La plupart des lettrés, invoquent la pureté de l'art pour justifier leur fuite devant la réalité. Les socialistes eux-mêmes changeaient d'opinion. Les hommes de lettres qui avaient appartenu à la fédération des artistes coréens populaires, et après que celle-ci eut été dissoute, avaient hardiment rallié la revue pro-japonaise et s'y étaient fait une place. Les femmes de lettres aussi collaboraient en grand nombre. De même les artistes et les musiciens se dévouaient activement pour la cause japonaise. Enfin, les responsables de l'éducation, les membres influents des religions, et dans tous les domaines, les gens instruits arboraient la bannière de la collaboration ».

Les quelques réfractaires, minoritaires, perdent leurs empois ou leur vie. Jo Jong-nae a une conception rousseauiste de l'intellectuel, personnage avide de célébrité, prêt à changer ses convictions en échange de postes prestigieux et de renommée publique.

« Sous ce régime colonial, ils n'ont qu'une envie : se mettre en avant et devenir célèbres. Cette conduite scandaleuse des intellectuels influence la population. N'est-ce pas dans la nature des gens instruits et égocentriques comme des chauves-souris d'agir habilement ? Depuis le début de la guerre du Pacifique, des jeunes hommes tout frais rivalisent d'ardeur pour collaborer avec le Japon. Il suffit de regarder

l'attitude des écrivains. Tous les mois, dans les magazines, ils se font concurrence pour écrire des articles flatteurs et élogieux. C'est une profession vraiment pitoyable. Même nos jeunes écrivains, qui pourtant ne subissent aucune pression crient haut et fort leur soutien à la guerre sainte et clament : Vie éternelle à l'empereur ! ».

Parmi le petit peuple, les japonais sont l'objet d'insultes sont l'objet d'insultes et de railleries. On se moque de leur petite taille, les nains , de leur laideur, et même de leur appareil génital.

« Les coréens sont dans l'ensemble plus grands et plus résistants que les japonais. Quand une bagarre éclatait entre deux hommes, neuf fois sur dix le coréen l'emportait sur le japonais. Elle n'osa toutefois pas employer l'expression injurieuse de nains japonais que ceux-ci détestaient par-dessus tout. C'est parce qu'ils sont très peureux que leur foie est réduit à la taille d'un haricot. A vrai dire, ils sont vraiment minables. Ce sont des nains ! Même leur pénis est plus petit que le nôtre. J'ai entendu dire que les japonaises ont trop la chose en arrière. Le japonais se ventait en riant bêtement, laissant apparaître des dents irrégulières et noircies par la nicotine. Ce sale petit japonais ne mérite que mépris ! Avec un physique aussi minuscule, pas plus gros qu'un poing et une face si laide, comment peut-il installer des machines pensa M. Jang ».

Concernant leurs mœurs, la conduite des jeunes filles japonaises paraît scandaleuse car elles n'ont aucun souci de leur virginité alors que ce point est une préoccupation essentielle chez les coréennes qui portent un ruban rouge dans les cheveux pour le faire connaître, et qui vont jusqu'à se pendre quand elles ont été victimes d'un viol qui les a « souillées ». Evidemment cette inconduite était contagieuse pour les jeunes coréennes étudiant au Japon.

« Toutes les jeunes filles coréennes venues à Tokyo se flattaient d'être modernes et se disaient favorables à l'amour libre. Peu leur importait que leur partenaire fût ou non marié ».

La politique d'annexion s'établit à coup de lois successives de plus en plus liberticides et oppressives. Cette annexion entraîne le déni de la culture et des traditions nationales. La langue coréenne est interdite à l'école publique, les écoles confucéennes qui continuent à l'enseigner sont progressivement fermées.

« Depuis plus de cinq ans déjà, le gouverneur général avait interdit l'enseignement de l'histoire de la Corée. Dans les écoles l'étude du coréen avait cédé la priorité au japonais devenu langue nationale. C'était le décret numéro 18 promulgué en mars : réglementation des écoles confucéennes », autrement dit : décret de fermeture des écoles confucéennes . Depuis novembre sur ordre du gouverneur général, les maîtres

des établissements publics étaient dans l'obligation de porter l'uniforme militaire ».

Les fêtes traditionnelles sont supprimées (le nouvel an lunaire, par exemple), ainsi que les symboles religieux et ancestraux (abattage des arbres sacrés des villages) :

« Il faut savoir (c'est un japonais qui parle) que quand ils offrent des sacrifices à ces esprits imaginaires, ils discutent de divers projets. L'an dernier ce fut sous ces arbres qu'ils ont mis au point leurs manifestations. Supprimons ces arbres, ils cesseront de se lancer dans de telles aventures Il n'y a qu'un seul Dieu vivant que les coréens doivent vénérer : notre divin empereur ».

Certains chants sont interdits, même en privé (notamment le chant populaire *Arirang* , un chant qui permet de diffuser des messages divers selon les paroles qu'on y invente, depuis la contestation politique jusqu'aux plaisanteries grivoises) :

« Les policiers ordonnèrent aux musiciens de se présenter à eux. Un concert était prévu pour l'après-midi. « Ecoutez bien tous ! A partir d'aujourd'hui il est interdit de jouer de la musique ! Interdiction absolue de faire du bruit. Je ferai couper la tête à ceux qui refusent d'obéir. Bon, on va maintenant détruire ces instruments. Suite à ces manifestations d'étudiants en 1928 le gouverneur général fit interdire le chant *Arirang* . Ainsi ce chant, qui avait jusqu'alors échappé à la censure, était finalement interdit ».

On veut même forcer les coréens à s'habiller en noir comme les japonais et non en blanc comme le veut la tradition, à obliger les hommes à se couper les cheveux courts et non à les porter roulés en chignon sur le haut de la tête. Pour finir, les coréens seront obligés de changer de nom et de remplacer leur nom de famille par un nom a consonance japonaise. Ces mesures sont mal tolérées et ceux qui persistent à garder leur vêtement blanc, leur chignon ou leur nom coréen deviennent suspects ou menacés.

« Cela fait si longtemps que nous occupons la Corée. Pourtant ces coréens sont toujours vêtus de blanc. Et comment se fait-il que tant de d'hommes portent encore les cheveux roulés en chignon sous leur chapeau à crin de cheval ? A partir du moment où une chose a été décrétée par la loi, ne fallait-il pas employer la force pour la faire appliquer ? La campagne pour le changement de nom avait débuté le 11 février 1940. Comment vas-tu modifier ton nom ? Maman ne te fais pas de souci, il suffit d'écrire le caractère Tae devant celui de Jeong ; je m'appellerai Taejeong Dong-gol. Ne vais-je pas devenir un grand homme ? ».

La ligue des forces populaires décerne la médaille de la famille qui parle la langue nationale aux familles qui ont renoncé à parler coréen à la maison. Aucune mesure

n'est officiellement prise contre les femmes ; cependant les étudiants japonais se moquent des jeunes filles coréennes et tirent leur ruban rouge, provoquant des bagarres avec les coréens, et pire, les jeunes filles, obligées d'aller travailler dans les usines afin de nourrir leur famille désormais sans ressources, sont harcelées sexuellement par les petits chefs, voire battues ou même violées.

Tout ce qui précède n'est rien comparé à ce qui suit : la cruauté des occupants japonais. Au cours de ces quarante années, les coréens ont eu à souffrir de la brutalité de leur propre police au service des occupants, de la violence des anglais dans les îles américaines, de la perfidie des trafiquants chinois qui vendent les résistants et les jeunes filles à l'armée japonaise entrée en Mandchourie, de la brutalité impitoyable des russes qui les déplacent par dizaines de milliers sur ordre de Staline, dans des wagons à marchandise. Pour tous ceux-là, Jo Jong-nae a des mots durs et précis, mais il réserve aux seuls japonais le qualificatif de « méchants ». A partir de ses enquêtes, il décrit leur comportement répressif visant à terroriser la population. En voici quelques-unes parmi les dizaines qui parcourent le roman.

En Mandchourie, pour se venger de leur défaite contre les armées nationalistes, les japonais fusillent les hommes des villages alentours, et violent les femmes à partir de l'âge de douze ans avant de les tuer. Quand ils abattent le général Yang, chef charismatique des résistants, ils obligent un villageois à lui couper la tête et la promènent de village en village au bout d'une pique, forçant les passants à lui cracher dessus. Ils exécutent les résistants sur les places des villages après avoir rassemblé tout le monde, obligeant parfois les gens à applaudir, et interdisant l'enterrement des suppliciés pendant plusieurs jours. Dans un camp de travail obligatoire, un ouvrier tente de s'évader, repris, il est attaché à un poteau et ses camarades doivent le lapider ; il est ensuite attaché sur une croix : Le lendemain il ne restait rien du corps de l'homme devenu la proie des corbeaux . Dans ce même camp, deux équipes sont un jour constituées et doivent creuser une tranchée ; puis la deuxième équipe repart, mais elle revient bientôt :

« Au bout d'un moment la deuxième équipe était apparue. Première équipe debout ! Dix hommes en rang de chaque côté . A cet ordre, tous s'étaient relevés. Leur stupéfaction avait été grande quand ils avaient vu arriver leurs compagnons portant deux par deux des civières sur lesquelles étaient allongés des cadavres. Mais un instant plus tard leur étonnement était devenu encore plus grand. Ce n'était pas des cadavres, mais des hommes bien vivants. Les porteurs avaient aussitôt placé les dix civières le long de la fosse. C'est parfait, jetez-les dedans commanda l'officier aux hommes. Tombés au fond du trou, ces hommes malades ou blessés poussaient des cris de terreur. Recouvrez-les vite ordonna à l'instant l'officier tandis que les soldats donnaient des coups de crosse aux hommes de la première équipe. Ici des têtes émergeaient et criaient. Là des yeux lançaient des regards épouvantés avant de

disparaître sous une motte de terre. Des bras, des jambes bougeaient encore ça et là. »

Voici le récit de deux exécutions de résistants sur la place du village. Le premier est décapité avec une machine agricole :

« Les deux bourreaux allongèrent le malheureux à côté du hache-paille. Comme ils se débattait avec l'énergie du désespoir pour se relever, un des policiers monta sur son dos pendant que l'autre lui écrasait les fesses. Hurlant de terreur, l'homme rentrait au maximum le cou. Un troisième policier rapprocha le hache-paille et tira violemment sur les cheveux du condamné. Tout en les menaçant de coups de crosse, les quatre agents obligeaient les gens à applaudir plus fort. A force de tirer sur les cheveux de l'homme, le policier parvint à faire glisser la tête sur le socle du hache-paille. En un instant la lame trancha la nuque ; la tête roula dans l'herbe. Bientôt se propagea la rumeur que dans différents villages des hommes avaient été décapités. Ils exposèrent des dizaines de têtes sur les marchés ou devant les gares, obligeant les gens à défiler devant ces expositions macabres ».

Le second résistant atrocement exécuté est un instituteur qui servait d'indicateur aux troupes coréennes pendant les combats en Mandchourie.

« Des types de cette espèce ne méritent pas de mourir d'une balle dans la nuque. Ses souffrances doivent être à la mesure des pertes que nous avons subies. Avant de l'abattre nous allons dépecer sa face. Que chacun de vous découpe un morceau de la taille d'un pouce ; non plutôt de la taille d'un demi pouce car vous êtes nombreux. Allez, sous-officier, à vous de commencer ! ». Après avoir craché dans ses mains, le bourreau leva son poignard et sans hésiter, l'enfonça froidement dans le haut du front , juste au-dessous des cheveux. Tour à tour les soldats passèrent à l'action. Les cris du maître allaient en affaiblissant. L'os frontal était à nu. Il n'avait plus de sourcils ni de nez. Des joues il ne restait rien. Il ne poussait même plus des cris de douleur. Il n'avait plus d'apparence humaine. Le commandant tira son poignard et marcha vers le maître évanoui. Sans la moindre hésitation il saisit la tête par les cheveux et la redressa ; d'un geste rapide le monstre enfonça la lame de son poignard dans les orbites du supplicié et arracha les yeux qui roulèrent à terre. Vous avez bien compris ? Si vous ne vous soumettez pas au grand empire du Japon, vous subirez le même sort. C'est bien compris ? »

Jo Jong-nae s'interroge sur ces faits ; le but de ses œuvres est les faire connaître, tout comme Israël a fait connaître les crimes d'Hitler envers les juifs, Hitler à qui il compare l'empereur du Japon ; il se demande souvent pourquoi, à l'instar des français, les coréens n'ont pas su épurer leur pays de ses collaborateurs après la libération. Il met en cause le capitalisme, mais, plus moraliste que politique, il dénonce la méchanceté humaine, une méchanceté dont la « race » japonaise serait un terrible

exemple, et il en appelle à la mémoire et au refus du pardon. Pour Jo Jong-nae la méchanceté est un véritable concept anthropologique et historique, il pense qu'il existe des hommes méchants qui détournent le sens de l'histoire ; voici quelques lignes extraites de l'épilogue d'*Arirang* :

« D'où viennent cette irresponsabilité, ce mensonge et cette tromperie ? Selon l'analyse des spécialistes, le capitalisme, pour lequel l'argent, devenu la valeur suprême, confère un pouvoir absolu, serait la cause principale. Quant à moi, j'estime qu'il y a une raison fondamentale à cela et qui est directement en rapport avec le fait que pendant quarante ans, la société a été gouvernée par des traîtres et des collaborateurs. Ces opportunistes, ces égoïstes, ne sont-ils pas le type même des impudents ? On ne peut ignorer que ce sont eux qui ont donné naissance au capitalisme sauvage ».

B) LES COREENS DU JAPON ET LEURS ASSOCIATIONS

Après la fin de la colonisation japonaise de la Corée (1910-1945), de nombreux coréens sont restés dans l'archipel nippon, lequel abrite aujourd'hui une communauté coréenne d'environ 700 000 personnes. Ayant dû choisir entre la citoyenneté de l'un ou l'autre des Etats coréens, les coréens du Japon ont la nationalité sud-coréenne (65%) ou nord-coréenne (35%). Alors que la reconnaissance des droits nationaux des coréens du Japon constitue toujours un combat permanent, les sanctions prises contre la RPDC depuis 2006 ont frappé en premier lieu la communauté nord-coréenne de l'archipel. L'Association d'amitié franco-coréenne exprime sa solidarité avec les coréens du Japon pour la reconnaissance de leurs droits nationaux et du respect des droits de l'homme les concernant.

La présence de coréens au Japon est un héritage de la brutale colonisation japonaise de la Corée, laquelle a nié l'identité coréenne en forçant les coréens à adopter la langue et un nom japonais, tandis que le Japon refuse toujours de s'excuser pour la prostitution forcée des « femmes de réconfort » coréenne durant la Seconde guerre mondiale.

Les migrations de coréens au Japon, volontaires ou forcées, ont commencé principalement après le répression d'indépendance coréen du 1er mars 1919. Employés surtout dans les usines et les mines, les coréens du Japon ont connu les conditions de vie les plus difficiles parmi l'ensemble des coréens d'outre-mer[433]. Alors que le Japon n'a pas de culture d'acceptation des minorités, de nombreux coréens

433Comptant 6 millions de membres selon les statistiques du gouvernement sud-coréen, les coréens d'outre-mer forment l'une des diasporas les plus nombreuses au monde après celles chinoise, indienne, italienne et russe. Toutefois, ce chiffre regroupe des situations très diverses, qu'il s'agisse de la nationalité ou des pratiques culturelles. A cet égard, l'usage ou non de la langue coréenne est l'un des critères pouvant permettre d'apprécier le degré d'assimilation des communautés coréennes à l'étranger.

furent massacrés après le tremblement de terre de Kando le 1er septembre 1923, suite à une rumeur prétendant que les coréens avaient empoisonné l'eau d'un puits pour tuer des japonais.

Les flux migratoires augmentèrent de manière continue pendant la colonisation japonaise, le déclenchement du second conflit mondial ayant entraîné la mobilisation forcée de centaines de milliers de coréens dans l'armée, les mines et l'armement.

Lors de la capitulation japonaise en 1945, plus de deux millions de coréens vivaient dans l'archipel nippon. Si un grand nombre d'entre eux choisirent le rapatriement, à l'instar de leurs compatriotes installés en Chine et en Russie, 600 000 coréens restèrent au Japon où ils ont continué à subir différentes formes de discrimination.

L'organisation de la communauté coréenne du Japon en associations fortement organisées est née de la nécessité de préserver une identité propre et de faire face aux besoins de la vie quotidienne, comme l'accès à une éducation en coréen ou aux services bancaires. La fermeture par le gouvernement japonais de l'ensemble des écoles en langue coréenne (qui ne sont toujours pas reconnus comme des établissements scolaires) en 1949, et plus généralement les restrictions aux droits des coréens du Japon, ont été mises en place avec le soutien de l'occupant américain aux autorités japonaises, le Commandement Suprême des Forces Alliées (SCAP). C'est notamment le SCAP qui a adopté le 1er novembre 1945, les mesures limitant le montant des sommes et les bagages que pouvaient emporter avec eux les coréens retournant dans leur patrie.

La minorité qui a choisi l'assimilation a été obligée d'adopter un nom et un mode de vie japonais, après avoir produit plus de seize documents administratifs. Les mariages mixtes entre japonais et coréens bien qu'en hausse, restent socialement mal perçus par la société coréenne[434].

La division de la Corée s'est reproduite au sein de la communauté coréenne du Japon :

L'Association générale des résidents coréens du Japon (en coréen Chongryon ; en japonais Chosen Soren) a été fondée suite au regroupement de plusieurs associations d'inspiration socialiste (notamment la Choryon), le 25 mai 1955, par Han Deok-su ; ses membres sont citoyens de la RPDC ; les activités de la Chongryon sont basés sur les idées du *Juche*.

434Les coréens Zainichi sont les coréens ou descendants de coréens habitant au Japon : soit pour travailler durant la période d'occupation japonaise de la Corée, soit déportés durant la Seconde guerre mondiale, soit encore comme réfugiés après 1945. Ils forment actuellement le groupe minoritaire le plus important du Japon. A proprement parler, le terme ne désigne que les résidents permanents du Japon qui ont conservé leur nationalité coréenne (ancienne Corée non divisée) ou sud-coréenne, sans inclure les coréens ayant acquis la nationalité japonaise.

L'Union des résidents coréens du Japon (en coréen Mindan ; en japonais Zai-Nihon Daikanminkoku Mindan) a été fondée en 1946, suivant une orientation anti-communiste ; les coréens de la Mindan sont citoyens de la République de Corée.

Alors que 90% des coréens du Japon étaient originaires du Sud de la péninsule coréenne, les membres de la Mindan représentent aujourd'hui 65% de la communauté coréenne du Japon, contre 35% pour la Chongryon. Cette sur-représentation de la Chongryon par rapport aux origines géographiques de ses membres s'explique notamment par le fait que, contrairement à la RPDC, il n'y a pas eu d'épuration administrative des anciens collaborateurs du gouvernement japonais en République de Corée. Alors que de nombreux sud-coréens du Japon ne parlent plus que japonais, la Chongryon a davantage préservé la culture et la tradition coréennes, notamment à travers un réseau d'éducation en coréen plus développé que le Mindan.

Chacune des deux associations compte aussi ses propres organisations de jeunesse et de défense des femmes, ainsi que des associations professionnelles, une chambre de commerce (incluant également la fourniture de services sociaux, par exemple face au refus de propriétaires japonais de louer à des coréens) et une union commerciale. Hormis quelques journaux neutres, les titres de presse sont pro-Mindan (dont un quotidien) ou pro-Chongryon (parmi lesquels trois quotidiens).

La guerre de Corée a accentué les antagonismes entre les associations d'inspiration socialiste et la Mindan ancommuniste : alors que les premières ont procédé à des actions de guérilla antiaméricaines sur le sol japonais, la seconde a enrôlé des volontaires pour combattre avec les troupes des Nations-Unies sous commandement américain.

La RPDC a apporté un soutien actif aux écoles de la Chongryon après la guerre de Corée : en avril et en octobre 1957, des dotations de 221 millions de yens ont permis d'organiser plus de cent écoles, du primaire à l'université. Environ 100 000 coréens du Japon émigrèrent ensuite en RPDC, principalement entre 1959 et 1962, avec le soutien de la Chongryon, et malgré la vive opposition de la Mindan qui essaya de s'opposer à leur départ pour la Corée.

Le traité nippo-sud-coréen de 1965, qui a normalisé les relations entre les deux Etats, a été adopté malgré l'opposition non seulement de la Chongryon, mais aussi de la Mindan, jugeant insuffisant le nouveau statut de résident permanent.

Le 15 août 1974, le président sud-coréen le général Park Chung-hee, échappe à un attentat organisé par le coréen du Japon Mun She-kwang, originaire d'Osaka, membre de la Chongryon. La femme du général Park meurt. L'état d'urgence est déclaré à Osaka où des combats de rue entre coréens conduisent la Mindan à attaquer le bureau

régional de la Chongryon.

En dépit de ces relations conflictuelles entre Mindan et Chongryon, les coréens du Japon ont progressivement développé des liens personnels. Le 17 mai 2006, un accord historique a été signé entre le président de la Chongryon, So Man-sul et son homologue de la Mindan Ha Byung-ok, au terme duquel les deux organisations s'engagent sur la voie de la réconciliation et de la réunification de la Corée, sur la base de la déclaration conjointe du 15 juin 2000[435]. Mais la Mindan a ensuite exclu son président Ha Byung-ok en critiquant vivement cet accord.

Conformément à la loi d'enregistrement des étrangers, les coréens doivent être enregistrés à partir de 14 ans puis tous les trois ans et à chaque changement de domiciliation. Les coréens du Japon ont également une carte d'identité spéciale. Le relevé obligatoire des empreintes digitales qui leur est imposé est par ailleurs réservé aux seuls délinquants japonais.

Le rapatriement en Corée est obligatoire en cas de condamnation à une peine de prison d'au moins six années. Cette disposition a aussi été détournée pour des rapatriements forcés de coréens pauvres ou handicapés mentaux.

Les coréens n'ont le droit d'occuper aucun emploi public. Bien que soumis aux mêmes impôts que les japonais, ils restent exclus du bénéfice de la moitié des prestations sociales ouvertes aux japonais. Ces discriminations fondées sur la nationalité sont contraires à la Convention internationale des Droits de l'Homme, ratifiée par la diète japonaise en 1979.

Les écoles privées et les universités peuvent refuser l'accès des étudiants coréens au sein de leurs institutions. Les brimades et les abus ont conduit à des suicides, notamment lors de l'affaire Lim Hyun-il en septembre 1979 : étudiant de père coréen et de mère japonaise, il s'est suicidé après des viols collectifs commis par ses camarades de classe, et décrits dans son journal intime.

Parmi les discriminations à l'embauche, le cas de Park Chong-suk est le plus célèbre : embauché par Hitachi en 1970, l'entreprise est revenue sur sa décision lorsque la consultation de son registre familial a fait apparaître qu'il était coréen. Après une campagne de protestation internationale et de boycott d'Hitachi, un jugement favorable à Park Chong-suk a forcé Hitachi à l'embaucher en lui versant des arriérés de salaires.

435Alors que la Mindan et la Chongryon ont entretenu des relations longtemps conflictuelles, elles ont signé le 17 mai 2006 une déclaration commune qui s'inscrit dans le prolongement du rapprochement Nord-Sud opéré depuis juin 2000. A l'occasion de cette rencontre, les représentants des deux associations ont signé un communiqué conjoint de 6 points. Ils se sont engagés à faire la paix, désormais et à conjuguer leurs efforts pour unir la communauté coréenne au Japon.

L'affaire Hitachi a conduit à développer les campagnes civiques pour l'égalité des droits des coréens du Japon, en particulier dans le domaine social et contre le relevé obligatoire des empreintes digitales. Elle a conduit également à une réaffirmation de l'identité coréenne, en particulier culturelle et linguistique, notamment parmi les plus jeunes générations au sein de groupes d'entraide entre étudiants. Les coréens du Japon, dont certaines familles sont établies dans l'archipel depuis près de 90 ans, ont aussi conduit des campagnes nationales pour l'obtention du droit de vote aux élections provinciales.

Les discriminations dont sont victimes les coréens du Japon conduisent cependant la majorité à dissimuler leur identité, par exemple en utilisant un nom japonais dans les actes de la vie quotidienne.[436]

A ces discriminations qui touchent l'ensemble de la communauté coréenne du Japon, se sont ajoutées les sanctions prises par le Japon contre la RPDC après l'essai nucléaire nord-coréen du 9 octobre 2006, et qui visent en premier lieu la Chongryon : interdiction des voyages par ferry entre la RPDC et le Japon, empêchant de nombreux coréens du Japon notamment les personnes âgées et handicapées de se rendre dans leur pays, la RPDC, compte-tenu du coût quatre à cinq fois plus élevé du transport par avion ; remise en cause du régime d'exonération fiscale des bâtiments de la Chongryon ; descentes de police dans les établissements de la Chongryon, y compris les écoles, sous couvert de lutte contre le terrorisme, ou de non respect des règles fiscales, alors que d'ordinaire de telles infractions supposées donnent lieu préalablement à des règlements amiables ; interdiction de manifestations culturelles.

Ces mesures prennent place dans un contexte de multiplication des atteintes aux personnes et d'intimidations (par exemple, la destruction des bureaux de la Chongryon à Okayama par un incendie criminel), mollement réprimées par les autorités japonaises. Face à la multiplication des atteintes aux droits de l'homme, qui ont conduits la Chongryon à saisir le conseil des droits de l'homme des Nations-Unies, l'Association d'amitité franco-coréenne a exprimé son entière solidarité avec les coréens du Japon, refusant qu'ils soient pris en otage par le gouvernement japonais

436Dans un article de *Libération* en date du 27 octobre 2013, Arnaud Vaulerin décrit un racisme anti-coréen au Japon mais qui a pu être condamné par un tribunal japonais. Dans une décision rare du 7 octobre 2013, le tribunal de Koyto a interdit au groupe Zaitokukai (Association des citoyens opposés aux privilèges des coréens au Japon) de manifester à proximité d'une école primaire pro-nord-coréenne de Kyoto et lui ordonne de verser 91 000 euros de dommages et intérêts. Le juge qui présidait l'audience a conclu que les actions et les paroles du groupe étaient « extrêmement insultantes et discriminatoires ». Au cours de ces défilés de haine, les japonais membres du groupe s'en sont pris aux coréens décrits comme des « animaux, des cafards et des insectes qui puent comme du kimchi », puis à ces « élèves, fils d'espions, éduqués par des criminels ». Le groupe Zaitokutai a invoqué la liberté d'expression garantie par la Constitution japonaise, mais le tribunal a prit soin de préciser que de tels actes enfreignaient la Convention internationale sur l'élimination de toutes les sortes de discriminations raciale dont l'archipel est signataire. Dans un Japon confronté à une crise d'identité, politique et économique, en proie à des tensions avec ses voisins coréens et chinois, Zaitokutai a prospéré ces dernières années sans que la classe politique ne condamne fermement ces agissements. C'est la société civile et ses citoyens qui finalement ont pris en main la lutte antiraciste et la défense du pacifisme nippon.

dans ses relations avec la RPDC. Plus généralement, cette association plaide pour la pleine reconnaissance des droits nationaux et des droits de l'homme des coréens du Japon.

C) LA QUESTION DES ENLEVEMENTS ET DES COMPENSATIONS FINANCIERES

Le Japon et la RPDC n'ont pas de relations diplomatiques depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale essentiellement à cause de la colonisation japonaise de la Corée et à cause également de la guerre froide qui les plaça dans des communautés opposées du système bipolaire des relations internationales de l'époque, le Japon dépendant des Etats-Unis pour sa sécurité nationale et suivant la position politique américaine relative à la RPDC. Les relations Japon-RPDC furent également affectées par la confrontation entre la RPDC et la République de Corée durant la guerre froide. Le Japon normalisa ses relations avec la République de Corée en 1965 et n'a toujours pas de relations diplomatiques établies avec la RPDC. Les rapports entre les deux pays restent rares et non officiels[437].

Après la fin de la guerre froide le Japon tenta de se rapprocher de la RPDC car Moscou et Pékin établirent des relations diplomatiques avec Séoul. Tokyo voulait également établir des relations diplomatiques avec les deux Corée. Pyongyang n'était pas contre, souhaitant obtenir une assistance économique du Japon pour revitaliser son économie.

Le début de la tentative de normalisation des relations entre Tokyo et Pyongyang eut lieu entre janvier 1991 et novembre 1992. Ce fut un échec car la question de la portée et de la nature de la compensation japonaise pour les souffrances infligées aux coréens durant la colonisation japonaise ne fut pas réglée, tout comme le problème des enlèvements de citoyens japonais par la RPDC. Le règlement de ces questions avait besoin d'un haut degré de compromis politique entre les deux pays concernés pour arriver à une solution cohérente.

C'est dans ce contexte que le parti démocratique libéral de coalition au pouvoir dirigé par Koizumi Jumichiro fut inauguré en avril 2001, lequel effectua deux visites à Pyongyang pour tenter de normaliser les relations diplomatiques des deux pays. Se posa immédiatement au président élu la question des enlèvements de ressortissants japonais par la RPDC et la demande de compensation financière de Pyongyang pour la souffrance infligée par le Japon à la Corée pendant la guerre pour arriver à une

437Selon Mohammed Fadhel Troudi, chercheur en relations internationales de l'Université Paris XII, « Au Japon, la relation avec la Corée du Nord est hautement politisée, bien plus que dans la plupart des pays ayant des contacts avec le Nord. Il semble que le Japon n'ait pas de politique clairement définie envers la Corée du Nord, en dehors d'une certaine ligne de conduite, avec un semblant de continuité avec le temps ».

éventuelle normalisation des relations entre les deux pays.

Au printemps de l'été 2002 les délégations des croix-rouges coréennes et japonaises se rencontrèrent à Pékin, et à Pyongyang en août de la même année. Les nord-coréens fournirent pour la première fois des informations concernant les japonais disparus même si aucun nom des onze personnes enlevées sur la liste de Tokyo étaient inclus. C'est lors de cette deuxième rencontre que les deux pays se décidèrent à coopérer sur la question importante des excuses et compensations de la part du Japon pour sa colonisation de la Corée, de la normalisation des relations et du problème des enlèvements. Pyongyang accepta d'obtenir une aide économique simple au lieu d'insister sur des réparations relatives aux problèmes des compensations et de fournir des informations sur les japonais manquants. En retour le Japon exprima sa volonté de reprendre les pourparlers de normalisation. C'est la « déclaration de Pyongyang », qui inclut également un volet nucléaire dans lequel les deux parties s'accordent à respecter les traités internationaux pour régler le problème de la crise nucléaire sur la péninsule coréenne et le problème des missiles nord-coréens, la RPDC acceptant un moratoire sur le lancement de ses missiles dès 2003.

Le 17 septembre 2002 Koizumi Jumichiro se rendit à Pyongyang pour un sommet avec Kim Jong-il. Ce dernier reconnut la responsabilité de la RPDC relative à l'enlèvement des japonais, s'en excusa et précisa qu'il prendrait des mesures dans le futur pour que de tels enlèvements ne se reproduisent plus. La partie japonaise exprima ses profonds regrets et une excuse cordiale envers le peuple de la RPDC pour la colonisation. La RPDC quant à elle accepterait des dédommagements dans le cadre d'une coopération économique et non pas dans le cadre d'une réparation. Ce sommet ressuscita l'espoir d'une normalisation diplomatique nippo-nord-coréenne.

Concernant les personnes enlevées, certaines étaient vivantes, d'autres mortes. Cinq personnes encore vivantes purent retourner au Japon suite au souhait de leurs familles et à la pression populaire japonaise. Il restait néanmoins le problème du retour au Japon des autres personnes enlevées et des preuves à établir concernant les personnes décédées.

Tokyo précisa par la suite que le retour des familles restantes en RPDC au Japon et le sort des personnes décédées étaient des préconditions pour renouer le dialogue dans le cadre de futurs pourparlers de normalisations.

Lors des pourparlers à six de Pékin en août 2003, le Japon et la RPDC conduisirent des négociations relatives aux problèmes en cours. Pyongyang ne voulu pas entendre parler de nouveau des personnes enlevées parce que Tokyo avait rompu sa promesse de rendre à Pyongyang les cinq personnes ayant pu quitter la RPDC après ce qui devait être un voyage temporaire. La RPDC n'accepterait plus jamais la participation

du Japon aux pourparlers à six de Pékin si Tokyo insistait à mettre à l'ordre du jour les personnes enlevées.

Une solution au problème des membres des familles enlevées devint une nécessité pour le gouvernement de Koizumi parce que les japonais étaient plus concernés par la question des enlèvements que par le programme d'armes nucléaires de la RPDC.

Pour faire pression sur Pyongyang, le Japon vota le 9 février 2004 une importante loi révisant le droit concernant le contrôle des échanges et du commerce extérieur qui permettent d'imposer des sanctions unilatérales à des pays comme la RPDC sans avoir l'aval des Nations-Unies ou d'un accord international. Pyongyang accepta alors qu'un membre haut placé du gouvernement japonais puisse aller en RPDC pour récupérer les membres encore restés en RPDC des familles japonaises retournées au Japon.

Lors de pourparlers bilatéraux tenus à Pékin en mai 2004 entre le Japon et la RPDC, il fut convenu que le président japonais visiterait de nouveau Pyongyang pour rencontrer Kim Jong-il et rentrerait au Japon avec les familles restées an Corée. Kim Jong-il promit également à Koizumi de faire des recherches sur les japonais décédés en RPDC. En retour, Koizumi promit à la RPDC de lui fournir une généreuse aide humanitaire et de ne pas sanctionner économiquement Pyongyang. Les japonais pensaient que Koizumi était trop généreux envers Pyongyang. Pyongyang accepta alors de relâcher d'autres coréens retenus en RPDC.

En négociant avec la RPDC, le premier ministre Koizumi a pris d'importantes initiatives envers Pyongyang au risque d'irriter les Etats-Unis. Il est le premier premier ministre en exercice à avoir visité Pyongyang et organisé des réunions avec le leader nord-coréen. C'est son ambition politique et son désir d'être inscrit dans l'histoire comme premier ministre qui l'a convaincu de se rapprocher de la RPDC. De plus, la politique étrangère de Koizumi Jumichiro envers Pyongyang a reflété le désir du Japon de jouer un rôle politique sur la scène internationale qui soit en rapport avec sa puissance économique.

Le problème des enlèvements n'a pas encore été totalement résolu par la Japon. Il manque des détails exacts et crédibles relatifs à la mort des huit personnes japonaises enlevées et des informations relatives à deux autres japonais supposés également avoir été enlevés. Le gouvernement de Koizumi Jumichiro ne fut pas capable de normaliser ses relations diplomatiques avec la RPDC.

Le 26 septembre 2006, le premier ministre Koizumi abandonne le pouvoir au profit de Shinzo Abe. Une réunion de travail pour la normalisation des rapports diplomatiques entre les deux pays eut lieu à Hanoï en mars 2007. Lors de cette

session, le Japon demanda à la RPDC d'assurer la sécurité de toutes les victimes d'enlèvements et de leurs familles, de les renvoyer au Japon, de faire toute la lumière sur le sort des victimes non identifiées et de livrer les auteurs présumés des enlèvements. La RPDC répondit que la question des enlèvements était résolue et que la levée des sanctions économiques devaient être effectuée.

Lors d'une réunion à Shenyang en Chine en août 2008 où se rencontrèrent japonais et nord-coréens, la RPDC assouplit ses positions et décida de créer un commission d'enquête qui mènerait des enquêtes globales sur l'ensemble des victimes afin de retrouver les survivants et leur permettre de rentrer au Japon. Le gouvernement japonais lèverait alors les restrictions en matière de circulation des personnes.

Lord du sommet du G8 à Deauville en mai 2011, les Etats participants soutinrent le Japon au regard de ses revendications par rapport aux personnes enlevées. Suite au décès de Kim Jong-il en décembre 2012, il y eut un entretien entre la Chine et le Japon le même mois, le Japon souhaitant en effet que la Chine coopère dans le domaine des enlèvements des citoyens japonais.

D) UN RAPPROCHEMENT NIPPO-NORD-COREEN RELATIF

La redéfinition des relations entre les deux Etats :

« Quand les baleines chahutent les crevettes trinquent. Il est bien connu que l'environnement géopolitique de la Corée ne manquent pas de baleines. Baleines jaunes de Chine ou du Japon, baleines blanches au long nez, américaines, russes ou européennes »[438].

La RPDC est le seul pays d'Asie avec lequel le Japon n'entretient pas de relations diplomatiques. La politique nord-coréenne du Japon s'est d'ailleurs longtemps contentée de « démoniser » le régime de Pyongyang. « Parangon » de la menace militaire dans les approches japonaises, l' « imprévisibilité » apparente du régime nord-coréen a pu, aux yeux de Tokyo, commodément justifier la vigilance et les efforts de réarmement des Forces d'auto-défense (FAD) japonaises, tout comme l'implication japonaise dans le programme de recherche américain sur la *Missile Defense.* Le survol d'un engin balistique au-dessus de l'archipel en 1998 n'a pas peu contribué à justifier, a *posteriori,* les crispations sécuritaires japonaises dans un environnement toujours marqué par des rapports de force de type guerre froide.

Face à une péninsule coréenne divisée en deux depuis plus de cinquante ans, le Japon subit avant tout les contraintes de principal allié stratégique des Etats-Unis dans un

438Commentaire d'Alain Delissen autour d'un proverbe coréen très populaire dans son érudite préface à un ouvrage rédigé au XIXème siècle par un jeune officier de marine italien, consul d'Italie à la cour de Corée en 1902 : Carlo Rossetti. *La Corée et les Coréens.* Langres. Maisonnneuve & Larose. 2002.

jeu global de puissance dont l'issue lui échappe. Sur le plan intérieur, l'hostilité conjuguée de l'opinion publique et de la classe politique japonaise face à la RPDC explique aussi le peu d'appétence du gouvernement nippon pour tout dialogue un tant soit peu substantiel avec Pyongyang. Cette marge de manœuvre, relativement étroite, s'est longtemps traduite par une diplomatie louvoyante préférant les canaux officieux et les missions de responsables politiques qui, s'ils sont porteurs d'un message, ne disposent d'aucun pouvoir de décision. En septembre 2002, la tentative volontariste du premier ministre japonais Koizumi de définir de nouvelles règles du jeu, en rehaussant la politique nord-coréenne du Japon au niveau étatique, n'a pas permis aux deux pays de s'extraire des frustrations passées. Les attentes engendrées par la visite de Koizumi Jumichiro se sont en effet vite dissipées face à la dimension émotionnelle par l'affaire des kidnappés japonais et devant un environnement régional pétrifié par les révélations américaines sur le développement d'un programme nucléaire clandestin nord-coréen[439].

La question du passé occupe une place centrale dans la construction des relations politiques entre les pays d'Asie orientale et dans l'élaboration de la mémoire et des mythes nationaux au sein de ceux-ci. La querelle récurrente sur les manuels d'histoire japonais, jugés négationnistes, ou le prévisible courroux chinois lors de visites d'une autorité politique nippone au sanctuaire shinto de Yasukuni, où sont honorées les âmes des japonais tombés pour la patrie de 1853 à 1945[440], soulignent les difficultés de l'archipel à s'insérer dans un ensemble où il ne ferait plus figure d' « agresseur ». Les déclarations toujours très tranchées des gouvernements chinois ou sud-coréens sur le thème de la « résurgence du militarisme japonais » rendent délicates la gestion de l'histoire nationale par le Japon[441]. Comme le souligne Karoline Postel-Vynay[442], l'instrumentalisation de la mémoire, notamment dans un pays divisé comme la Corée, a avant tout une fonction de mobilisation nationale et s'efforce de lisser les nombreux clivages qui existent entre Séoul et Pyongyang. L'animosité nippo-coréenne remonte en grande partie à la période d'occupation et de colonisation brutale infligées par le Japon à la Corée de 1905 à 1945 ; passionnelle, elle touche également à la construction même de l'identité nationale coréenne[443] et vise à préserver une « coréanité » menacée par une division qui se prolonge. Cette manifestation identitaire se manifeste également sous la forme d'un rejet et de critiques plus ou moins violentes à l'encontre de la présence militaire et de l'influence des Etats-Unis sur les affaires de la péninsule, notamment la politique à maintenir face à la RPDC.

439 Cf. *Consequence of a Confession . Far Eastern Economic Review.* 31 octobre 2002, p 14-19.

440Jusqu'en 1945, l'usage voulait que l'empereur envoie chaque année un représentant présider une cérémonie officielle commémorative, pratique abolie après la Seconde guerre mondiale. Lorsqu'en 1979, le Premier ministre Ohira y fit une visite, reprenant cette coutume, le geste fut inévitablement interprété comme une manifestation nationaliste déplacée par la plupart des pays asiatiques qui avaient subi l'aventurisme colonial du Japon, notamment la Chine et les deux Corée.

441Cf. Amy Webb, Hideko Takayama. *Japan's Military Complex :Tokyo is Trying to Talk About War But it is Never Easy. Newsweek.* 9 décembre 2002, pp. 22-24.

442Cf. Karoline Postel-Vinay. *Le Japon et la Nouvelle Asie.* Paris. Presses de Sciences Po. 1997, chap. 1.

443Cf. André Fabre. *Histoire de la Corée.* Paris. Langues et mondes /L'Asiathèque. 2000, chap. 14.

C'est en grande partie la mobilisation populaire anti-américaine, déclenchée par l'affaire des deux soldats américains impliqués dans un accident ayant coûté la vie à deux écolières coréennes, qui a permis à Roh Moo-hyun de s'imposer dans l'élection présidentielle qui a eu lieu le 19 décembre 2002 en République de Corée.

La période d'occupation japonaise a laissé des réalisations contradictoires : d'une part elle a su construire, en réalisant l'industrialisation de la Corée et en l'unifiant sur le plan de l'organisation administrative, les bases de l'Etat coréen moderne ; d'autre part, elle s'est révélée dévastatrice , en évoluant, après 1910, vers le schéma autoritaire de la substitution, imposant une élite dirigeante japonaise au détriment des lettrés coréens, un mode d 'éducation en opposition aux canons confucéens en vigueur en Corée, et surtout, l'usage de la langue japonaise. D'inspiration nationaliste, communiste ou libérale, le sentiment antijaponais a été la clé de la construction de la société politique coréenne moderne. La nation coréenne qui émergea, divisée, de la guerre de Corée de 1950-1953, reçut ce fond commun. Le Japon légua également un modèle bureaucratique qui lui survécut. En 1940, plus de 700 000 japonais résidaient en Corée et étaient majoritairement employés dans les services gouvernementaux. Cette construction étatique fortement centralisée reproduisait le mode d'action de l'Etat japonais au sein de l'archipel nippon lui-même, son interventionnisme économique, son rôle leader dans la création de nouvelles industries et son contrôle étroit sur les milieux politiques et syndicaux. Insidieusement, ce schéma imposé a resurgi et il a subsisté des traces dans le modèle bureaucratique et autoritaire qui s'imposa à la Corée du président Park Chung-hee, en marche vers l'industrialisation dans les années 1960.

La signature d'un traité de paix en 1965 entre Séoul et Tokyo apaisa partiellement un ressentiment toujours prompt à resurgir côté coréen, mais il fallut attendre la visite du président Kim Dae-jung à Tokyo en 1998 et les excuses écrites du Japon à cette occasion, pour voir les relations nippo-coréennes connaître une embellie importante[444]. Cette réelle décrispation, vivement souhaitée par les Etats-Unis, dont Tokyo et Séoul sont des alliés stratégiques majeurs en Asie orientale, ne parvint cependant pas à dissiper le sentiment que le Japon demeure implicitement hostile à toute réunification de la péninsule coréenne, dont, par ailleurs, il estime devoir être la première victime.

Face à la RPDC, la diplomatie japonaise a longtemps donné l'image d'une absence de conviction et de stratégie. Pour sa part, Pyongyang n'a jamais caché son hostilité de principe à Tokyo, considéré comme un partenaire stratégique mineur et totalement inféodé aux Etats-Unis. Les avantages financiers à retirer d'une normalisation potentielle ont, seuls, constitué une donnée significative afin que Pyongyang se

444 Cf.Victor D. Cha. *Japan' Engagement Dilemmas With North Korea . Asian Survey.* vol. XLI. n°4. Juillet-août 2001, p. 55 et 557.

montre disposé à des concessions majeures. Le dossier des « kidnappés japonais » et la polarisation de la diplomatie nord-coréenne sur Washington, à partir des années 1990, ont contribué à différer un rapprochement qu'aucune des deux parties ne souhaitent réellement.

La question des dommages de guerre exigés par Pyongyang au titre des réparations pour la période d'occupation japonaise n'a jamais été acceptée par la classe politique nippone, qui réfute la notion même de dommage. Il lui est préférée, l'idée plus neutre, d'aide ou d'assistance économique pour financer des projets précis. Cette formulation et le refus nord-coréen d'y adhérer ont longtemps bloqué l'évolution de cette question. Plus délicat encore est le dossier de la dizaine de japonais disparus[445], enlevés dans les années 1970 et 1980 par des agents nord-coréens. La gravité de l'affaire, le mystère longtemps entretenu autour du sort des malheureux kidnappés comme l'objet d'un tel acte ont largement contribué à en faire un sujet de colère dans l'opinion publique japonaise. Cette affaire, pour tragique qu'elle soit, n'a pas manqué d'être exploitée à des fins de politique intérieure, tant par le ministère des Affaires étrangères japonais, qui y trouva maintes fois une justification opportune de sa ligne dure face à Pyongyang, que par les courants nationalistes qui ont entretenu des campagnes régulières de dénonciations. Les associations d'aide aux familles des personnes enlevées n'ont pas échappé à cette tentation de la manipulation politique. Le règlement de ce dossier a constitué pour les « faucons » du Parti libéral démocrate japonais (PLD) le préalable à une normalisation des relations nippo-nord-coréennes, chacun de ces pays s'étant servi de ce dossier pour bloquer un processus qu'il ne souhaitait pas voir aboutir. La question des épouses japonaises de coréens qui, établis au Japon, ont regagné leur pays entre 1959 et 1980 a fourni à Pyongyang un autre levier qu'il a su utiliser avec habileté dans les discussions entre les deux pays. En échange de la livraison de nourriture, la RPDC se réserve en effet le droit d'autoriser ces femmes à revenir au Japon pour y visiter leurs familles[446].

Les acteurs et les structures décisionnelles qui définissent et, à tout le moins, influencent la politique nord-coréenne du Japon frappent par leur diversité et par la part faite aux intervenants non étatiques, au premier rang desquels il faut citer la *Chosen Soren*, association regroupant les coréens vivant au Japon et très favorable à Pyongyang. Ces multiples canaux, qui ont largement concurrencé la diplomatie traditionnelle, n'ont cependant pas contribué à rapprocher les deux pays.

Les scandales réguliers qui frappent le ministère des Affaires étrangères japonais, *Gaimusho*, en donnent une image peu flatteuse, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Le *Gaimusho* apparaît comme un ministère faible et sans grand pouvoir. La

445Le nombre des victimes de ces enlèvements seraient en réalité plus importants : le Conseil d'aide aux victimes fait état de 106 kidnappés tandis que l'Agence de police japonaise parle d'environ 70 personnes (chiffres cités par le Pr Hideshi Takesada, National Institute for Defense Studies, Tokyo).

446Les chiffres cités par la presse japonaise varient de 1800 à 6000 épouses.

grande dépendance de ses fonctionnaires envers les Etats-Unis a fait longtemps douter de la capacité de la politique étrangère du pays à s'émanciper des vues américaines. La logique des blocs, héritée de la guerre froide, a durablement prévalu sur les intérêts stratégiques propres à l'archipel, et les bureaucrates du *Gaimusho* se sont révélés hostiles à la normalisation de leur pays avec l'Union soviétique, comme avec la Chine. Soumis à l'instabilité politique qui caractérise le système japonais et à une grande rotation des fonctionnaires, y compris le ministre lui-même, ce qui ne favorise ni l'expertise, ni la mise en œuvre d'une politique sur le long terme, le *Gaimusho* est un acteur institutionnel à influence réduite. Il est vrai qu'aux yeux de Pyongyang le Japon n'a jamais été un interlocuteur intéressant, même s'il peut représenter une source de capitaux et de technologies dont le régime nord-coréen a besoin. La spécificité du dossier nord-coréen fait que la direction « Asie » du *Gaimusho* qui le gère doit se coordonner avec la toute puissante direction « Amérique du Nord » de ce même ministère et avec l'Agence de défense pour les questions de sécurité. De plus, il peut s'y ajouter l'action non négligeable de l'Agence de police, chargée de la surveillance des organisations de résidents coréens d'obédience nord-coréenne établies au Japon. L'action de ces fonctionnaires a cependant dû s'accommoder des interactions des partis politiques dans la gestion du dossier nord-coréen.

Le régime singulier de partitocratie qui règne au Japon explique partiellement cette singularité. Dans les faits, ces interactions se traduisent principalement par de fréquents contacts du *Gaimusho* avec les instances des partis, avant ou après des missions d'échanges, mais elles peuvent aussi s'inscrire dans un régime plus explicite, avec l'envoi de délégations de parlementaires de haut niveau s'apparentant à une quasi-diplomatie partisane. Historiquement, c'est le Parti socialiste japonais (PSJ) qui constitua le principal canal des contacts politiques officieux entre Pyongyang et Tokyo jusque dans les années 1990. Le parti dominant, le PLD, ne s'intéressa que plus tardivement à la RPDC. La conjonction de ces intérêts déboucha sur la fameuse mission PSJ-PLD qui vit, en septembre 1990, Makoto Tanabe et Shin Katemaru se rendre à Pyongyang. Le communiqué conjoint rédigé à l'issue de cette visite révéla de larges concessions[447] à la RPDC, ce qui provoqua d'importants remous, tant au Japon, au sein du PLD et du *Gaimusho* qu'à Séoul et à Washington[448]. La crise nucléaire de 1993-1994 marqua un tournant dans la politique nord-coréenne du Japon avec l'instauration d'une ligne dure et l'alignement de fait sur la politique de sanctions prônée par Washington. Il s'ensuivit un débat parlementaire houleux sur l'évolution possible de la posture des forces d'auto-défense, qui ne prit fin qu'avec la signature de l'accord-cadre du 24 octobre 1994 entre les Etats-Unis et la RPDC. Il fallut attendre

447Il s'agissait principalement de l'ouverture quasi immédiate de négociations en vue de la normalisation des relations diplomatiques entre Tokyo et Pyongyang, ce que les fonctionnaires du *Gaimusho* apprécièrent peu, tandis qu'un accord implicite était donné sur le principe de compensations à la RPDC.

448Cf. Brian Bridges. *Japan's Relations With North Korea . Korean Journal of Defense Analysis.*Vol. 3. n°2. Hiver 1991, p. 187-206.

un an pour qu'une nouvelle mission parlementaire japonaise issue de la majorité se rende à Pyongyang avec à sa tête Michio Watanabe. Les résultats en furent mitigés. En 1997 une nouvelle délégation parlementaire se rendit en RPDC. Elle en rapporta des engagements de Pyongyang sur les questions humanitaires, ainsi que les dossiers des épouses japonaises et des *missing persons,* terme par lequel les nord-coréens désignent les japonais kidnappés, mais il n'y eu pas d'avancées majeures sur les questions politiques.

Le tir d'un missile nord-coréen en août 1998 qui, survolant le Japon, atterrit dans l'océan Pacifique Nord fit l'effet d'une douche froide sur la classe politique japonaise. La RPDC s'imposait alors comme une menace sécuritaire directe pour l'archipel qui, réalisant sa vulnérabilité, s'engagea dans une série de projets, dont l'acquisition de satellites d'information et la participation à un programme de recherche antimissile avec les américains. C'est dans ce contexte tendu que, répondant cette fois à une invitation nord-coréenne, la mission de l'ex-premier ministre et chef du parti social démocrate japonais, Tomiichi Murayama, relança, en décembre 1999, un processus jusqu'à présent peu utile. Les recompositions stratégiques en cours autour de la péninsule, la constitution d'un front de concertation entre la République de Corée, les Etats-Unis et le Japon face à la RPDC, la ligne apaisante mise en place par le président Kim Dae-jung avec la *Sunshine Policy*, et l'affirmation du Japon dans son rôle d'acteur régional, sont certainement parmi les éléments qui incitèrent Pyongyang à reprendre l'initiative[449], dans un environnement où le gouvernement nord-coréen subissait diverses pressions, dont celle de la Chine.

L'année 1999 vit en effet un net rapprochement entre la RPDC et la Chine. Le dîner inattendu de Kim Jong-il à l'ambassade chinoise de Pyongyang, en mai, déboucha sur la mise en place d'une nouvelle politique étrangère nord-coréenne, visant à la normalisation des relations avec les Etats les plus susceptibles de lui fournir l'assistance économique dont le pays a de plus en plus besoin et qui étaient déjà ses principaux fournisseurs d'aide alimentaire : les Etats-Unis, le Japon et l'Union européenne. Cette optique fit du rapprochement avec le Japon l'objectif prioritaire de Kim Jong-il. Un changement notable dans la perception nord-coréenne du Japon se manifesta dans ce dernier calcul : le Japon, longtemps perçu comme un interlocuteur mineur, est devenu à la fin des années 1990 une puissance militaire dont les moyens représentent un potentiel dissuasif, qui donne désormais à réfléchir au régime que Kim Jong-il a mis en place à Pyongyang à la mort de son père Kim Il-sung. Engagé dans l'étude d'un projet de défense anti-missile avec les Etats-Unis, le Japon vient de relancer sa relation stratégique avec ceux-ci en acceptant le renforcement de son rôle militaire au sein de l'alliance de sécurité nippo-américaine[450]. A cette fin, il s'est engagé dans un programme d'équipements militaires qui privilégie la projection de la

449Cf. Izume Hajime. *Pyongyang Grasps New Realities. Japan Quarterly.* Avril-juin 2000.
450L'année 1997 voit en effet la signature des *Guidelines*, nouvelles orientations de sécurité entre les deux pays.

puissance : construction de bâtiments de débarquements et acquisition d'avions ravitailleurs. Le contexte qui a entouré le déroulement de la mission Murayama marque donc un tournant par rapport aux tentatives de dialogue précédentes. Paradoxalement, si la partie nord-coréenne semble montrer une relative ouverture, la partie japonaise n'est pas prête à s'engager dans la normalisation, en raison notamment de l'absence de garanties dans le domaine de la sécurité. Les dossiers des japonais enlevés et des épouses japonaises trouvent cependant une amorce de solution avec la mise en place d'un dialogue entre représentants de la Croix-Rouge des deux pays. Toutefois, en dépit du sommet de Pyongyang de juin 2000 entre les deux Corée et de l'ouverture de la communauté internationale à l'égard de la RPDC, le Japon ne se départit pas d'un certain attentisme et, même si des canaux de dialogue officiels fonctionnent entre les deux pays, le rapprochement ne se réalise toujours pas[451].

A la fin d'une décennie de tâtonnements et de méfiance réciproques de part et d'autre, montrant que les missions de responsables politiques n'ont pour seul effet que d'entretenir un contact *a minima*, le schéma classique des relations bilatérales nippo-nord-coréennes s'établit donc entre comités de la Croix-Rouge et ministères des Affaires étrangères des deux pays.

En raison des réticences mutuelles à bâtir un canal de dialogue officiel régulier et soutenu entre le Japon et la RPDC, on a pu assister à une relative mise en avant des filières officieuses. Les nombreuses missions d'étude et de contact établies par les milieux d'affaires japonais ne débouchèrent cependant pas sur la coopération escomptée. Malgré une main-d'oeuvre abondante, le risque financier est demeuré trop grand aux yeux des japonais pour inciter les industriels ou les milieux commerçants à investir massivement en RPDC. Aucun canal actif ne s'est donc construit dans ce domaine.

En revanche, l' Association générale des résidents coréens au Japon, ou *Chosen Soren,* s'est rapidement imposée comme le vecteur privilégié et relativement structuré de l'influence nord-coréenne au sein de l'archipel. Fondée en 1955, cette association rassemble près de 245 000 des 600 000 coréens vivant au Japon. Selon l'analyse très minutieuse d'Eric Seizelet[452], il s'agit d' « un Etat dans l'Etat » et son bureau de Tokyo fonctionne comme « une ambassade ». Sa proximité avec le gouvernement en place à Pyongyang est telle que ses dirigeants appartiennent à l'Assemblée suprême du peuple, organe législatif nord-coréen.

De facto, la *Chosen Soren* est un « banquier » de la RPDC vers laquelle elle draine d'importantes sommes[453]. Une partie de ces fonds provient de particuliers, qui les

451Cf. Victor D. Cha. *What's Behind The Smile ? Pacific Forum CSIS. Comparative Connections.* Vol. 2. n°2. 2000.

452Cf. Eric Seizelet. *Processus, organisation et fonctionnement des relations nippo-nord-coréennes: essai d'interprétation. Etudes internationales.* Vol. 30. n°1. Mars 1999, p. 67-83.

453Cf. Karoline Postel-Viney. *Corée, au coeur de la nouvelle Asie*. Flammarion. Paris. 2002. Chap.2, p.130.

envoient aux membres de leurs familles résidant en RPDC, ou de dons de fortunés coréens. Le secteur du jeu et des machines à sou, le *Pachinko*, majoritairement contrôlé par les coréens, constitue également une source de revenus appréciable pour Pyongyang. Actuellement, l'influence de la *Chosen Soren* dans les milieux politiques japonais semble décroître tant en raison de la volonté d'assimilation que manifeste la troisième génération de coréens établis au Japon, qu'en raison des problèmes financiers de l'organisation.

En septembre 2002, la visite à Pyongyang de J. Koizumi, pour spectaculaire qu'elle ait pu apparaître, avait été soigneusement préparée par une année de contacts et de tractations parallèles. A cet égard, la disponibilité des nord-coréens à établir un dialogue substantiel avec le Japon, y compris dans le domaine de la sécurité, s'exprima sans équivoque fin juillet 2002 lors du sommet du forum régional de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est asiatique à Brunei. Ces nouvelles dispositions furent confirmées lors des réunions bilatérales entre membres des comités nationaux de la Croix-Rouge et directeurs des Affaires étrangères, qui se déroulèrent un mois plus tard à Pyongyang. En effet, les sujets sensibles tels que les japonais disparus, le trafic de drogue ou les bâtiments espions, s'ils ne furent pas traités sur le fond, ne furent néanmoins pas esquivés. Enfin, la question des réparations ne fut plus considérée comme un préalable à la poursuite du dialogue. Ce dernier point ne manqua pas d'être exploité comme une concession du gouvernement japonais face au régime nord-coréen par une presse nippone particulièrement critique. Un article du *Nikkei Weekly,* en date du 30 août 2002 recense ainsi les éléments qui faisaient du déplacement à Pyongyang une « visite risquée » : la question du passé, l' attitude ambiguë des Etats-Unis, les calculs nord-coréens et une opinion publique japonaise divisée. Ce dernier élément joua plus que prévu et le premier ministre ne tarda pas à se trouver confronté aux réactions d'une population japonaise qui, prenant fait et cause pour les « disparus-restitués », ne facilita pas le rapprochement des deux gouvernements, ainsi que la définition de leurs futures relations. Enfin, perçue par Washington comme une tentative malvenue d'autonomisation de la diplomatie nippone, l'initiative de J. Koizumi buta également sur les révélations relatives au programme nord-coréen d'enrichissement d'uranium.

De la rencontre Koizumi/Kim Jong-il, l'opinion publique ne voulut retenir que dans un premier temps la question des disparus. Le sort de ces derniers constitua un enjeu prioritaire et aboutit, après le choc des révélations du 17 septembre 2002, à voir l'émotion prendre le pas sur le politique, remettant en cause l'initiative du premier ministre et bloquant, à peine entamée, la reprise des discussions. En effet, après trente ans de dénégations, les révélations faites sur le sort des onze disparus, dont la moitié seraient morts dans des circonstances peu élucidées, firent passer au second plan l'importance de la rencontre de haut niveau entre le Japon et la RPDC. Il s'agissait pourtant du premier déplacement d'un chef de gouvernement japonais en exercice, de

surcroît dans un pays avec lequel Tokyo n'entretient pas de relations diplomatiques[454]. Par la suite, le retour au Japon de cinq des disparus survivants, le 17 octobre 2002, constitua un facteur de tension grandissante entre les deux pays. L'archipel se passionna également pour le sort de Hitomi Soga qui, mariée à un soldat américain déserteur, avait laissé son époux et leur fille derrière elle à Pyongyang[455]. Le sort des enfants des « japonais enlevés » mobilisa l'archipel. Pyongyang , qui avait accepté le principe d'une « visite » de ces quasi-otages , puis leur retour en RPDC avant la reprise des discussions qui devaient fixer leur sort, vit une de ses cartes maîtresses lui échapper. Le volontarisme qui avait inspiré le déplacement à Pyongyang de J. Koizumi sembla se retourner contre lui et, en l'incitant à une attitude des plus fermes sur le dossier des « japonais disparus », son opinion publique annula tout le bénéfice que le premier ministre espérait retirer de son initiative.

Les révélations américaines sur l'existence d'un programme nucléaire nord-coréen achevèrent de réduire la marge de manœuvre déjà très étroite de J. Koizumi. Les discussion nippo-nord-coréennes qui se tinrent à Kuala Lumpur fin octobre 2002 virent le processus de normalisation des relations diplomatiques entre Tokyo et Pyongyang connaître un arrêt brutal.

En se rendant à Pyongyang le 17 septembre 2002, le premier ministre japonais a fait preuve d'un grand courage politique et de cette capacité de décision[456] qu'il avait déjà manifesté au lendemain du 11 septembre 2001, en donnant rapidement et clairement à son pays les moyens d'être présents, notamment sur le plan militaire, au sein de la coalition anti-terrosiste. Après avoir observé l'introduction de réformes économiques par Kim Jong-il, en juillet 2002, et apparemment convaincu que la faillite du système nord-coréen ne pouvait lui permettre de se relever sans une aide extérieure massive, le Japon semblait décidé à donner à Pyongyang les moyens de se développer, afin de lui éviter un effondrement brutal, qui aurait des répercussions brutales sur l'ensemble de la région , notamment un exode massif de réfugiés. La Chine, qui accueille sur son territoire près de 200 000 clandestins nord-coréens et qui, depuis mars 2002, doit faire face à un nouvel afflux, est, quant à elle, favorable à un rapprochement nippo-nord-coréen qui permettrait de stabiliser une situation régionale incertaine.

Pour ses voisins asiatiques et russe, le décollage de la RPDC produirait alors un mécanisme bénéfique à l'ensemble de l'Asie du Nord-Est. La poursuite des travaux de reconnexion ferroviaire entre les deux Corée accrédite en effet la perspective de voir sous peu, le Sud de la péninsule rattaché par le rail au continent eurasiatique. Les

454Le seul exemple de cette nature qui puisse être cité est la visite du premier ministre Kakuei Tanaka en Chine, juste avant l'établissement de relations diplomatiques entre Pékin et Tokyo en 1972.

455 Cf. *Abducted Visit Kin, Family Tombs . The Daily Yomiuri.* 19 octobre 2002. Cf. aussi *Japan Extends The Visit of 5 From North Korea.* Howard W. French. *The New York Times.* 25 octobre 2002. Cf. *également Japan Negociating for Abductees.* Associated Press. 25 octobre 2002.

456 Cf. Ralph Cossa. *Underestimating Koizumi and Kim Jong-il. Pacific Forum CSIS. Newsletter.* n°38 A, 20 septembre 2002.

deux capitales devraient être reliées entre elles, puis à la zone franche de Sinuiju, sur la frontière chinoise, ainsi qu'à Nanjin, sur la frontière russe. Ce double raccordement permettrait alors de rétablir les liens avec le transsibérien russe et les chemins de fer chinois. Au-delà de la péninsule, c'est toute l'économie de la région avec le Japon, la Chine et de la Fédération de Russie qui bénéficieraient de l'intégration de la RPDC. La démonstration sous-tendue par la visite de J. Koizumi confirmerait que la RPDC est prête à s'engager lorsque les questions sont d'importance, mais accrédite également la perception qui prévaut, tant à Séoul qu'à Tokyo, selon laquelle le régime joue sa survie.

Les excuses présentées par Kim Jong-il et les efforts déployés pour apporter une réponse à la question des disparus japonais attestent l'importance que la RPDC accorde à un rapprochement avec le Japon. Pour le régime de Pyongyang, l'éventuel rétablissement des relations diplomatiques avec Tokyo est devenue prioritaire en raison de l'aide économique escomptée.

Les calculs politiques de Kim Jong-il ont également été transparents : après la visite des dirigeants sud-coréen, chinois et russe à Pyongyang, et de celle de J. Koizumi, le seul responsable politique d'envergure à ne pas avoir rencontré le « Cher Leader » est le président des Etats-Unis. La visite de J. Koizumi s'apparentait à une pression indirecte sur l'administration américaine. La déclaration commune signée à l'issue du sommet de Pyongyang comporte un indéniable volet sécuritaire : la prolongation du moratoire sur les essais balistiques comme la promesse de Pyongyang de respecter ses engagements internationaux en matière nucléaire[457], ou la reconnaissance du bien-fondé du cadre de dialogue à six (*Six Party Talks*) intégrant *de facto* le Japon comme la Fédération de Russie aux discussions sur la sécurité de la péninsule, constituent, davantage que des concessions au Japon, des messages adressés aux Etats-Unis. Parallèlement à la visite de J. Koizumi, en reprenant les travaux de reconnexion des voies ferrées qui traversent la zone démilitarisée avec la Corée du Sud, Pyongyang a tenté de créer un flottement au sein de la coordination trilatérale Tokyo-Séoul-Washington. Il reste toutefois un agenda de sécurité consistant, que Pyongyang semble vouloir réserver à Washington : l'état du programme nucléaire nord-coréen, les ventes de missiles balistiques à des pays-tiers et les stocks d'armes chimiques et biologiques.

Si une crise régionale venait à éclater en raison de la ligne inflexible de l'administration Obama et des initiatives provocatrices de Kim Jong-un, le Japon, dont l'appréhension est grande, sent bien qu'il serait le premier impliqué. Bien que toutes les parties s'accordent à prôner le dialogue comme moyen de gestion des tensions en cours, les préoccupations autres des principaux acteurs renforcent le

457 Allusion claire à à une acceptation du principe de la visite d'inspecteurs de l'AIEA, sous réserve toutefois de discussions avec les Etats-Unis.

sentiment d'isolement stratégique du Japon.

Le premier ministre japonais Hatoyama Yukio :

Avant les élections législatives japonaises de l'année 2009 qui devaient voir le succès du Parti démocrate du Japon (PDJ, opposition centriste), Hatoyama Yukio, président du PDJ, a déclaré sur la chaîne *Fuji TV* qu'il était favorable au «dialogue et à la coopération» avec la RPDC si sa formation remportait les élections législatives du 30 août, dans un contexte marqué par le réchauffement des relations de Pyongyang avec Washington et Séoul. Cette position tranchait avec celle de son prédécesseur à la tête du PDJ, et surtout avec l'intransigeance du Premier ministre sortant, Aso Taro (Parti libéral-démocrate, conservateur). Alors que les rencontres de Bill Clinton et de Mme Hyun Jeong-eun, présidente de Hyundai, avec Kim Jong-il auguraient d'une reprise du dialogue à la fois entre les Etats-Unis et les deux Corée, le Japon ne pouvait pas rester à l'écart des évolutions diplomatiques en Extrême-Orient, au risque sinon d'être marginalisé.

Prudent sur un sujet extrêmement sensible au sein de l'opinion publique japonaise qui perçoit négativement la RPDC à une majorité de 90%, il n'a toutefois pas exclu la fermeté en cas d'échec du dialogue. Malgré ces nuances importantes, selon des formules qui rappellent celles des démocrates américains avant l'élection de Barack Obama, la position prise par Hatoyama Yukio tranchait avec celle de son prédécesseur, Ozawa Ichiro, qui était un partisan de la fermeté et des sanctions envers Pyongyang et qui avait prôné le rapprochement avec le président sud-coréen Lee Myung-bak, dans une opposition commune à la RPDC. Distancé dans les sondages, le Premier ministre sortant Aso Taro avait fait de l'hostilité à la RPDC, présentée comme une «menace», l'un de ses chevaux de bataille au cours de sa campagne. Alors que le Japon, qui a colonisé la Corée entre 1910 et 1945, a procédé à une exploitation économique et humaine de la péninsule au profit de l'empire nippon, en recourant en particulier à la prostitution forcée des «femmes de réconfort», notamment coréennes, les médias japonais publient régulièrement des reportages sur les enlèvements de ressortissants japonais par des agents nord-coréens dans les années 1970 et 1980.

Hatoyama Yukio a remporté les élections législatives du 30 août 2009. Avant son élection, il avait fait part de sa volonté de dialogue et de coopération avec la RPDC. Cette approche plus souple et plus pragmatique que celle de ses prédécesseurs s'inscrivait dans une démarche globale d'amélioration des relations entre le Japon et l'ensemble de la péninsule coréenne, Hatoyama Yukio ayant choisi la République de Corée pour sa première visite à l'étranger comme Premier ministre. Alors député, ce dernier avait assisté en 2001 aux obsèques de Han Deok-su, président fondateur de l'association Chongryon et il avait visité la RPDC. Il était attendu que ce Premier

ministre s'inscrive dans la continuité de la déclaration de Pyongyang signée en 2002 lors de la visite en RPDC de Koizumi Jumichiro et qui prévoyait la normalisation des relations diplomatiques entre le Japon et la RPDC. Le Japon, partie aux pourparlers à six sur la question nucléaire coréenne, reste l'une des rares puissances mondiales avec les Etats-Unis et la France à ne pas avoir établi de relations diplomatiques avec Pyongyang.

En septembre 2009, après la victoire électorale du PDJ, Song Il-ho, ambassadeur nord-coréen pour la normalisation des relations avec le Japon avait déclaré à l'agence Kyodo: «Avec une administration dirigée par le PDJ, nous avons besoin d'avoir un nouveau départ basé sur l'esprit de la déclaration de Pyongyang».

Lors de sa visite en République de Corée le 9 octobre 2009, le Premier ministre avait détaillé la nouvelle politique du Japon fondée sur un projet d'une Communauté d'Asie de l'Est[458] lors d'une conférence de presse avec le président Lee Myung Bak: «Le Japon et la Corée du Sud ont une importante relation en tant que nations voisines partageant des valeurs communes, et cette relation forme le cœur de la politique asiatique du Japon. En approfondissant notre coopération dans différents domaines, je pense que nous pouvons faire un pas vers la réalisation d'une Communauté d'Asie de l'Est. Il reste bien sûr plusieurs questions importantes entre Séoul et Tokyo, mais le nouveau gouvernement japonais est un de ceux qui aura le courage de regarder l'histoire complètement », le Premier ministre s'inscrivant sur ce point en rupture avec ses prédécesseurs du Parti libéral-démocrate qui, en honorant par leurs visites au sanctuaire de Yasukuni, avaient soulevé un tollé de protestations dans les pays alors victimes du militarisme japonais , au premier rang desquels la Chine et la Corée.

458 Cette Communauté d'Asie avait déjà été présentée auparavant par l'ancien Premier Ministre Koizumi Jumichiro. Dans un article concernant cette Communauté et sa naissance, Seto Sumihiko décrit cette idée de Communauté dans un article intitulé « Quand les dix pays de l'ASEAN (Association des Nations d'Asie du Sud-Est) rejoignent les trois géants de l'Asie de l'Est ». Selon ce dernier, le débat sur l'intégration économique a atteint sa maturité et le temps est venu de passer à l'action. Même un économiste comme Paul Krugman, qui ne croyait pas au miracle de l'Asie dans les années 1980-90, remarque la mutation irréversible et l'expansion solide de l'économie de l'Asie de l'Est. Le fameux modèle de « développement économique en vol d'oies sauvages » n'est plus de mise. Les transferts technologiques et industriels du Japon vers les nouveaux pays industrialisés asiatiques (NPIA) dans les années 1980, et ensuite vers l'ASEAN dans les années 1990, puis vers la Chine dans ce nouveau siècle s'appuyaient sur une division internationale du travail hiérarchique. Le Japon exportait des produits manufacturés à fort contenu technologique, tandis que les autres pays pays d'Asie se concentraient sur les produits à faible coût de main d'oeuvre. Aujourd'hui le paysage change. Si le Japon et les NPIA exportent des biens d'équipement et des produits intermédiaires, ce sont la Chine et l' ASEAN qui exportent les produits finis. Le « vol d'oies sauvages » est maintenant remplacé par des « sauts de grenouilles ». On voit apparaître un « Empire de la Mer » en Asie à l'instar de la Méditerranée glorieuse d'antan. C'est l'ensemble des pays de la façade Pacifique de l' Asie, et notamment riverains de la Chine, qui sont connectés maintenant de façon très interdépendante en un réseau de production et de distribution. La distance entre Tokyo et Bangkok égale celle entre New York et Los Angeles. L'extraordinaire réduction de temps et de coûts liée aux technologies des transports et de la communication fera de cette région de l'océan un « Empire de la Mer » selon l'expression de Shiraishi T., professeur à l'université de Keio. Il est probable dans un proche avenir que lors d'un prochain sommet de l'ASEAN plus trois, deux courants de formation de libre-échange se regroupent pour se déclarer prêts à créer la Communauté d'Asie de l'Est. Celle-ci rattrapera et dépassera vraisemblablement l'UE et l'ALENA (Accord de Libre-Echange Nord-Américain) beaucoup plus tôt qu'on ne le pense.

Ce concept d'une communauté d'intérêts en Asie de l'Est est aussi conçu pour garantir la paix dans cette partie du monde, de nature à conduire à des coopérations renforcées avec la RPDC : des garanties économiques et de sécurité pourraient être apportées à Pyongyang en réponse à des premiers gestes de la RPDC, comme l'a déclaré le Premier ministre : « Lors de la réunion de ce jour, nous avons pu parler de la Communauté d'Asie de l'Est et de la question nord-coréenne. Des questions comme le programme nucléaire nord-coréen et le développement de missiles balistiques doivent être perçues sous un jour global. Tant que la RPDC n'aura pas pris des mesures concrètes conduisant à la résolution de ces questions et manifesté sa volonté de rechercher leur résolution, nous ne développerons pas la coopération économique ».

La proposition de Communauté d'Asie de l'Est rappelle, dans son principe, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, voire – si l'on intègre sa dimension économique – la réconciliation franco-allemande après 1945 et la construction européenne depuis la mise en place de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Elle n'est pas non plus éloignée des propositions de règlements de la question nucléaire coréenne esquissées par Jack Lang, envoyé spécial de l'ancien président de la République française Nicolas Sarkozy pour la RPDC, dans les entretiens qu'il a donné à la presse à son retour de Pyongyang.

Les autorités nord-coréennes continuent-elles d'examiner la proposition japonaise de Communauté d'Asie de l'Est ? Quoiqu'il en soit cette option suppose le règlement d'autres questions bilatérales. D'une part, l'opinion publique japonaise et son gouvernement sont extrêmement sensibles à la question des progrès nord-coréens dans les domaines balistiques et nucléaires (dont l'opinion publique japonaise estime qu'il vise directement l'archipel), tandis que la réouverture par Pyongyang des enquêtes sur les citoyens japonais en RPDC reste attendue, en application de l'accord dit de Shenyang conclu en août 2008, mais non mis en œuvre après la dégradation des relations bilatérales. D'autre part, la RPDC attend une condamnation claire par le Japon de la colonisation de la Corée, laquelle pourrait aussi donner lieu à des réparations japonaises, tandis que l'application stricte par Tokyo des sanctions du Conseil de Sécurité des Nations-Unies vis-à-vis de la RPDC, ainsi que la question des droits des citoyens nord-coréens au Japon constituent d'autres dossiers à régler. S'il reste beaucoup à faire concernant le dialogue bilatéral entre le Japon et le RPDC, les sujets de désaccords restent nombreux jusqu'à la normalisation des relations bilatérales Tokyo-Pyongyang et, peut-être, l'accomplissement des premiers pas dans la réalisation d'une Communauté d'Asie de l'Est.

Le 2 juin 2010, le Premier ministre japonais Hatoyama Yukio annonce sa démission devant les députés de sa formation huit mois seulement après avoir conduit l'opposition à un succès électoral inédit qui avait mis fin à plus de soixante ans de pouvoir quasi-ininterrompu du Parti libéral-démocrate. Cette démission visait à

sauver la majorité au Sénat où des élections étaient prévues le 11 juillet 2010. Si les scandales de financement occulte et les promesses déçues dans le domaine économique et social ont terni l'image du Premier ministre démissionnaire confronté à une impopularité record, il faut revenir sur le revirement de la politique coréenne et plus largement internationale de Hatoyama Yukio à l'origine immédiate de la chute de son gouvernement.

Il avait promis de changer le cours pro-américain de la diplomatie nippone, avec notamment le déménagement en dehors du Japon de la base américaine de Futenma à Okinawa. Il avait promis de revoir les relations avec ses voisins, notamment la République de Corée et la RPDC. Song Il-ho, ambassadeur nord-coréen pour la normalisation des relations avec le Japon n'avait-il pas déclaré à l'agence *Kyodo* « Avec une administration dirigée par le Parti démocrate du Japon, nous avons besoin d'avoir un nouveau départ dans les discussions bilatérales pour un nouvel accord basé sur l'esprit de la déclaration de Pyongyang », signée en 2002 lors de la visite en RPDC du Premier ministre japonais Koizumi Jumichiro, laquelle prévoyait la normalisation des relations diplomatiques entre le Japon et la RPDC ? Aucun des changements attendus dans les relations nippo-coréennes n'a eu lieu, qu'il s'agisse de la remise en cause des manuels d'histoire japonais révisionnistes ou encore du statut de la minorité coréenne du Japon, notamment l'égalité en droit des écoles coréennes, seules à se voir refuser les subventions publiques. La crise inter-coréenne née du naufrage du Cheonan a précipité la chute du gouvernement Hatoyama, qui a emboîté le pas de Lee Myung-bak dans la mise en cause sans nuance de la RPDC. Elle a aussi été l'occasion d'annoncer de nouvelles sanctions contre la RPDC visant, en fait, les coréens du Japon (en particulier, l'abaissement du plafond des sommes pouvant être transférées du Japon vers la RPDC).

Après l'alternance politique d'août 2009, le changement semblait augurer d'une volonté du Japon de revenir sur la scène diplomatique. Le Japon aurait pu reconnaître plus ouvertement les erreurs de son impérialisme passé, lequel reste le principal obstacle à une pleine insertion de Tokyo sur la scène internationale. L'instabilité politique accrue après la démission du Premier ministre Hatoyama n'a pas créé les conditions nécessaires à une approche moins frileuse de la diplomatie japonaise. Dans ce contexte, l'anti-coréanisme viscéral de nombreux japonais, qui se focalise aujourd'hui sur la RPDC, est agité par des gouvernements faibles pour tenter de se refaire une virginité auprès de l'électorat d'extrême-droite.

Mais pour exister sur la scène diplomatique en Asie du Nord-Est, Tokyo doit prendre des initiatives : à cet égard, renouer le dialogue avec Pyongyang est probablement la meilleure carte que puisse jouer le Japon, pour ne pas être pris de court dans une accélération de l'histoire qui verrait, demain, une réconciliation entre les Etats-Unis et leurs ennemis d'aujourd'hui. Les diplomates japonais ne doivent pas oublier le « choc

Nixon », lorsqu'en 1970, Washington s'était spectaculairement rapproché de Pékin sous l'impulsion du président américain. Tokyo n'avait pas eu d'autre choix que de s'engager à son tour dans des négociations bilatérales avec la République populaire de Chine, au risque sinon d'être enfermé dans un face-à-face avec Taïwan. Le Japon s'était alors vu imposer son calendrier diplomatique, et le même phénomène pourrait se reproduire demain avec Pyongyang.

Certes, le Japon est encore meurtri, frappé par les conséquences du terrible séisme et du tsunami qui ont touché l'archipel en mars 2011. Mais Tokyo aurait pu tendre la main à Pyongyang qui a offert des secours d'urgence. Le gouvernement japonais s'est replié dans un isolationnisme dont il fait aujourd'hui les frais. Si le Japon reste à l'écart des négociations avec la RPDC, il ne sera jamais en mesure de régler les contentieux qui lui tiennent à cœur, comme le dossier de ses citoyens portés disparus en RPDC. Mais il faudra que Tokyo accepte aussi de revoir les droits et libertés des citoyens nord-coréens qui résident en permanence dans l'archipel depuis la colonisation japonaise de la Corée. Il faudra que le Japon reconsidère des questions historiques lourdes comme celles des «femmes de réconfort» coréennes obligées de se prostituer pour les soldats nippons. Il faudra enfin que Tokyo accepte de verser une indemnisation à Pyongyang pour les dommages liés à la colonisation et à la guerre, comme il l'a fait vis-à-vis de la République de Corée en 1965 lors de la normalisation des relations entre les deux pays et que Tokyo accepte également de prononcer ses excuses envers la RPDC pour la colonisation japonaise comme le Premier ministre japonais Natao Kan l'a fait officiellement avec la République de Corée en août 2010.

Pourquoi, alors que la colonisation a touché l'ensemble de la péninsule coréenne, ne s'adresser qu'aux représentants du régime sud-coréen ? L'omission de la RPDC est d'autant plus regrettable que la légitimité de la RPDC est fondée sur la lutte anti-japonaise du Président Kim Il-sung, quand le Président sud-coréen Rhee Syng-man réhabilitait les anciens collaborateurs du régime colonial pour affermir son pouvoir ; un responsable nord-coréen en charge des questions japonaises a affirmé, selon le *Japan Today,* que Tokyo semble vouloir entériner la division de la péninsule coréenne.

PARAGRAPHE II LES RELATIONS NIPPO-COREENNES ET LES PROBLEMES ANNEXES

A) LES PROBLEMES DE SOUVERAINETE

La question des îles Dokdo :

La position japonaise

Le groupe d'îlots appelés aujourd'hui Takeshima était autrefois connu sous le nom de Matsushima et l'île d'Utsuryo (Ulleung en coréen) sous le nom de Takeshima ou d'Isotakeshima. Même s'il y a eu une période où Takeshima fut confondu avec l'île d'Utsuryo, en raison d'une mauvaise localisation des deux îles par les navigateurs européens notamment, les diverses sources écrites et cartographiques montrent que le Japon connaissait depuis longtemps l'existence de Takeshima et de Matsushima. Il existe ainsi de nombreuses cartes indiquant de manière correcte Utsuryo et Takeshima, entre la péninsule coréenne et l'archipel d'Oki[459]. En se référent à d'anciennes sources coréennes[460], Séoul affirme que les coréens connaissaient depuis longtemps les deux îles d'Utsuryo et d'Usan, cette dernière étant l'actuelle Takeshima. Toutefois, si l'*Histoire des Trois Royaumes* mentionne que l'île d'Utsuryo, qui faisait partie du pays d'Usan, avait été rattachée au royaume de Silla en 512, il n'est nul part fait mention d'une « île d'Usan ». De plus, les autres références à l'île d'Usan contenues dans les textes anciens coréens parlent d'un lieu très peuplé où on cultive de gros bambous. Une telle description n'est pas conforme à la réalité de Takeshima et évoquerait plutôt l'île d'Utsuryo.

La République de Corée se base sur le *Yeojiji* (Ecrit de Géographie – 1656), un ouvrage cité dans les Etudes de Documents Coréens, l'Etude Augmentée de Documents, et le Manuel des Affaires d'Etat, pour affirmer que « l'île d'Usan correspond à l'île que le Japon nomme Matsushima (l'actuelle Takeshima) ». Cependant, certaines études critiques cette position. Elles considèrent que l'île d'Usan mentionnée dans le texte original du *Yeojiji* désigne la seule île d'Utsuryo et que les ouvrages comme le *Dongguk Munheonbigo* auraient repris ce passage de manière indirecte et inexacte. Ces études font remarquer que les descriptions de ces documents se basaient sur le texte intitulé *Ganggyego* (Etudes sur les Limites Nationales) extrait du *Ganggyeji* (Ecrits sur les Limites Nationales-1756), un ouvrage qui avait repris tels quels des passages de la déclaration douteuse d'Ahn Yong Bok, sans effectuer de travail critique.

La carte contenue dans l' *Edition Révisée de l'Etude sur la Géographie de la Corée* présente les îles d'Utsuryo et d'Usan comme deux îles distinctes l'une de l'autre. Si comme l'affirme la République de Corée, l'île d'Usan était bien l'île de Takeshima, elle aurait dû être représentée comme une île bien plus petite que l'île d'Utsuryo et être située à l'est de l'île d'Utsuryo. Mais l'île d'Usan repésentée sur les cartes à cette époque a une taille quasiment identique à l'île d'Utsuryo et est située entre cette dernière et la péninsule coréenne (à l'ouest de l'île d'Utsuryo). Il est clair que cette île

459 Cf. la *Kaisei Nippon Yochi Rotei Zenzu* (carte complète révisée des routes et régions japonaises ; 1ère édition de 1779) de Sekisui Nagakubo qui est considérée comme la publication cartographique la plus représentative du Japon.

460 Cf. le *Samguksagi* (Histoire des Trois Royaumes – 1145), le *Sejong Sillok Jiriji* (Appendice Géographique des Ecrits Véritables du Roi Sejong – 1454), le *Sinjeung Dongguk Yeoji Seungnam* (Edition Révisée de l'Etude Augmentée sur la Géographie de la Corée - 1531), le *Dongguk Munheonbigo* (Etude de Documents Coréens – 1770), le *Mangi Yoram* (Manuel des Affaires d'Etat – 1808) ou le *Jeungbo Munheonbigo* (Etude Augmentée de Documents – 1908).

n'existe absolument pas dans la réalité.

En 1618, deux marchants originaire de Yonago (province de Hôki dans le fief de Tottori), Jinkichi Oya et Ichibe Murakawa, reçurent du seigneur de Tottori la permission shogunale de se rendre sur l'île d'Utsuryo (nommée alors Takeshima). Par la suite, les deux familles se rendirent à tour de rôle sur l'île d'Utsuryo une fois par an pour y pratiquer la pêche aux abalones, la chasse aux lions de mer et l'exploitation du bois, notamment du bambou.

Les deux familles pêchaient au large de l'île d'Utsuryo, sur des bateaux dont les voiles arboraient les armoiries (*kamon)* du shôgun. Les abalones récoltés étaient régulièrement envoyés en tribut au shogunat, ainsi qu'à d'autres seigneurs, officialisant ainsi la gestion monopolistique de l'île par ces deux familles. Durant cette période, Takeshima, situé sur la route reliant l'archipel d'Oki à l'île d'Utsuryo, constituait un port de navigation et d'escale pour les navires de passage. Il fut également utilisé comme une zone de pêche naturellement riche en lions de mer et en abalones. On considère ainsi que le Japon établi sa souveraineté sur Takeshima au plus tard vers le milieu du XVIIème siècle.

Si, à l'époque le shogunat[461] avait considéré l'île d'Utsuryo et les îlots de Takeshima comme des territoires étrangers, il aurait dû interdire leur accès en 1635, date à laquelle fut appliquée la politique de fermeture du pays (*sakoku*) qui interdisait aux japonais de se rendre à l'étranger. Or aucune mesure de ce type ne fut prise.

Les familles Oya et Murakawa de Yonago, qui bénéficiaient de l'autorisation shogunale de se rendre sur l'île d'Utsuryo, bénéficièrent de leur monopole commercial pendant près de 70 ans, sans connaître d'entrave extérieure. En 1692, lorsque la famille Murakawa se rendit sur l'île d'Utsuryo, elle y croisa un grand nombre de pêcheurs coréens de même que la famille Oya l'année suivante. Cette dernière décida de ramener avec elle au Japon deux de ces pêcheurs, Ahn Yong-bok et Park Eo-doon. A cette époque le royaume de Corée interdisait à ses ressortissants de se rendre sur l'île d'Utsuyo.

Une fois mis au courant de la situation, le shogunat ordonna au fief de Tsushima (qui, durant l'époque d'Edo, constituait le lien diplomatique et commercial avec le royaume de Corée) de rapatrier Ahn et Park et d'engager des négociations avec la Corée, pour lui demander d' interdir à ses pêcheurs de se rendre sur l'île d'Utsuryo. Cependant, ces négociations ne débouchèrent pas sur un accord en raison d'une divergence d'opinions concernant l'attribution de l'île d'Utsuryo.

461Le Shogunat Tokugawa est une dynastie de shoguns qui dirigèrent le Japon de 1603 à 1867. Le premier shogun de la dynastie fut Tokugawa Iyeasu, le dernier fut Tokugawa Yoshinobu. Leur règne est plus connu sous le période Edo, du nom qu'ils choisirent pour capitale : Edo (aujourd'hui Tokyo), afin de s'éloigner de Kyoto, la capitale impériale.

Ayant reçu un rapport du clan Tsushima concernant la rupture des négociations et soucieux de maintenir de bonnes relations avec le royaume coréen, le shogunat ordonna en janvier 1696 au seigneur de Tsushima d'informer les coréens de son intention d'interdire l'accès à l'île d'Utsuryo aux ressortissants japonais. Le déroulement de ces négociations sur l'attribution de l'île d'Utsuryo est généralement connu sous le nom d' « affaire de Takeshima (Takeshima *Ikken*) ». En revanche, l'accès à Takeshima ne leur fut pas interdit. Cela démontre clairement que, déjà à l'époque, le Japon considérait Takeshima comme son territoire.

Après que le shogunat eut décidé d'interdire l'accès à l'île d'Utsuryo, Ahn Yong-bok se rendit une nouvelle fois au Japon. De nouveau rapatrié en Corée, Ahn fut interrogé par les autorités coréennes pour avoir enfreint l'interdiction de se rendre sur l'île d'Utsuryo. Son témoignage est aujourd'hui cité par la République de Corée pour appuyer sa revendication de souveraineté sur Takeshima.

Selon les sources coréennes, Ahn Yong-bok aurait déclaré que, durant son séjour au Japon, le shogunat lui aurait remis un document dans lequel il reconnaissait la souveraineté coréenne sur les îles d'Utsuryo et de Takeshima. Ce document lui aurait toutefois été confisqué plus tard par le seigneur de Tsushima. Cependant, si les sources japonaises mentionnent bien les deux voyages que fit Ahn Yong-bok en 1693 et en 1696, on ne trouve aucune référence de la remise d'un document comme celui invoqué par la République de Corée. En outre, les sources coréennes mentionnent qu' Ahn Yong Bok aurait déclaré à propos de sa visite de 1696 qu'il y avait de nombreux japonais sur l'île d'Utsuryo. Or, cette visite fut postérieure à la décision du shogunat d'interdire l'accès à l'île d'Utsuryo, et ni les Oya ni les Urakawa ne se rendirent sur l'île durant cette période.

Les références à Ahn Yong-bok dans les sources coréennes se fondent sur le témoignage qu'il avait fait aux autorités coréennes, après s'être rendu à l'étranger malgré l'interdiction promulguée par le royaume de Corée. Bien que cette déclaration comporte, en plus des points mentionnés ci-dessus, de nombreux autres éléments en contradiction avec les faits, elle est néanmoins souvent citée par la République de Corée comme une preuve de sa souveraineté sur l'île de Takeshima.

C'est au début des années 1900 que la chasse aux lions de mer sur Takeshima atteint son plein développement. Afin de stabiliser cette activité qui devenait rapidement l'objet d'une concurrence acharnée, un résident de l'archipel d'Oki (département de Shimane) du nom de Yôzaburô Nakai adressa en septembre 1904, une requête aux trois ministres des affaires intérieures, des affaires étrangères, et de l'agriculture et du commerce demandant l'intégration des «îles Lyanko»[462] au territoire japonais et

462 Expression populaire dérivant du toponyme «Rochers de Liancourt», que les occidentaux utilisaient pour désigner les îlots de Takeshima. Suite à des erreurs de localisation par les navigateurs européens, l'île d'Utsuyo fut aussi appelée «île de Matsushima» en plus de l'habituelle dénomination « île de Takeshima», et les actuels îlots de

l'obtention d'un bail d'exploitation de dix ans.

Ayant pris connaissance de la requête de Nakai et après avoir consulté le département de Shimane, le gouvernement japonais confirma que le rattachement administratif des îlots à la circonscription d'Oki ne posait aucun problème et que le nom de «Takeshima» était approprié pour les désigner. Suite à cette confirmation, le conseil des ministres japonais décida en 1905 que les îlots seraient placés sous l'autorité du représentant du gouverneur de Shimane sur l'archipel d'Oki et qu'ils porteraient le nom officiel de «Takeshima». Ces décisions furent également transmises au gouverneur de Shimane par le ministre des affaires intérieures. Le Japon réaffirma ainsi sa souveraineté sur Takeshima.

Conformément aux décisions du cabinet et aux instructions du ministre de l'intérieur japonais, le gouverneure de Shimane annonça publiquement en février 1905 que les deux îlots dépendaient désormais de la circonscription d'Oki, sous le nom officiel de «Takeshima». Il en informa également son représentant sur l'archipel d'Oki. Ces mesures furent aussi rapportées dans la presse et largement connues du public. D'autre part, le gouverneur de Shimane, se basant sur la position officielle qui plaçait les îlots de Takeshima sous sa juridiction, enregistra ces îlots dans un registre des terrains communaux et instaura un système de permis de chasse au lion de mer. Cette chasse perdura jusqu'en 1941, terminée par la Deuxième guerre mondiale.

Il existerait en Corée des archives prouvant qu'en vertu du «41ème rescrit impérial», promulgué en 1900, l'île d'Utsuryo aurait été renommée île d'Utsu (Uldo en coréen) et que l'administration de l'île aurait dès lors été confiée à une magistrature locale. Ce même rescrit stipulant que la zone placée sous la juridiction du comté d'Utsuryo incluait «tout Ulleungdo (île d'Utsuryo), Jukseodo (Takeshima) et Seokdo (Ishijima)», certains chercheurs font remarquer que «Jukseodo» fait référence à l'actuel îlot de Jukdo, voisin de l'île d'Utsuryo, et que «Seokdo» (littéralement «l'île aux rochers») correspond en fait à l'actuel «Dokdo». Selon ces mêmes chercheurs, le toponyme «Seokdo» évolua en «Dokdo» (littéralement «l'île solitaire») en raison de la ressemblance phonétique dans un dialecte du sud de la province coréenne de Jeolla des caractères signifiant «rocher (tol)» et «solitaire, isolé (dok)».

Toutefois, si cette île de «Seokdo» correspond effectivement aux îlots de Takeshima, on peut alors se demander pourquoi le rescrit impérial de 1900 n'utilise ni le nom de «Dokdo» ni celui d'«île d'Usan», que la République de Corée estime être les anciens noms de l'île de Takeshima. On peut enfin se poser des questions sur les circonstances et l'époque à partir desquelles l'appellation de Dokdo fut utilisée pour la première fois. Quoiqu'il en soit, et à supposer même que de tels doutes soient éclaircis, il n'existe aucune preuve que la Corée ait jamais exercé un contrôle *de facto* sur

Takeshima furent appelés «îles Lyanko» en plus de l'habituelle «îles de Matsushima».

Takeshima à l'époque de la promulgation du 41ème rescrit impérial. La Corée n'aurait donc jamais établi sa souveraineté sur les îlots de Takeshima.

Le traité de paix de San Francisco, signé en 1951, stipule que «le Japon reconnaissant l'indépendance de la Corée, renonce à tout droits, titres et revendications sur celle-ci, y compris les îles de Quelpart (Jeju-do), Port Hamilton (Geomun-do) et Dagelet (Ulleung-do;Utsuryo)».

La République de Corée, ayant pris connaissance du contenu de cette partie du traité rédigée par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, adressa en juillet 1951 une demande au secrétaire d'Etat américain Dean G. Acheson par l'intermédiaire de son ambassadeur aux Etats-Unis Yang You-chan: «le gouvernement coréen demande que le terme «renonce» du paragraphe (a), article 2, soit remplacé par «confirme renoncer le 9 août 1945 à tous droits, titres et revendications sur la Corée et les îles qui faisaient partie de la Corée avant son annexion par le Japon, y compris les îles Quelpart, Port Hamilton, Dagelet, Dokdo et Parangdo»».

En août de la même année, les Etats-Unis rejetèrent formellement la demande coréenne sous la forme d'un courrier adressé par Dean Rusk, sous-secrétaire d'Etat chargé des affaires d'Extrême-Orient, à l'ambassadeur Yang: «...le gouvernement des Etats-Unis n'estime pas que le traité de paix de San Francisco doit adopter la théorie selon laquelle l'acceptation par le Japon de la déclaration de Potsdam du 9 août 1945 constitue une renonciation officielle ou définitive à la souveraineté du Japon sur les régions mentionnées par cette déclaration. Concernant les îlots de Dokdo, également connus sous le nom de Takeshima ou Rochers de Liancourt, cette formation rocheuse normalement inhabitée n'a, selon nos informations, jamais été traitée comme une partie de la Corée, et dépend depuis les années 1905 de la représentation du département de Shimone sur l'archipel d'Oki. Ces îlots ne semblent avoir jamais été revendiqués auparavant par la Corée ...». Cette missive confirme clairement la souveraineté japonaise sur Takeshima. De même, le rapport de la mission Van Fleet en Extrême-Orient indique que «les Etats-Unis ont conclu que les îlots de Takeshima étaient toujours sous souveraineté japonaise et ne faisaient pas partie des îles auxquelles le Japon renonçait dans le cadre du traité de San Francisco».

En juillet 1951, alors que le Japon était encore sous occupation alliée, le commandement suprême des forces armées désigna Takeshima comme zone d'entraînement pour les bombardiers des forces américaines dans sa note d'instruction Scapin n° 2160.

En juillet 1952, suite à la demande expresse des forces américaines de continuer à utiliser Takeshima comme zone d'entraînement, le comité d'union nippo-américain, chargé de l'application de l'accord administratif nippo-américain signé dans le cadre

du traité nippo-américain de 1951, désigna Takeshima zone d'entraînement pour les forces américaines stationnées au Japon. Cette décision fut rapportée par le ministère des Affaires étrangères dans le journal officiel.

Selon les termes de l'accord administratif nippo-américain, le comité d'union servait d'organe consultatif pour la désignation des lieux ou des zones de stationnement des forces américaines au Japon. Par conséquent, les discussions au sein du comité dont fit l'objet Takeshima, ainsi que sa désignation comme zone d'entraînement pour les forces américaines stationnées au Japon montrent clairement que Takeshima fait partie du territoire japonais.

En janvier 1952, le président de la République de Corée Rhee Syng-man fit son annonce sur la souveraineté maritime nationale, par laquelle il mettait en place la fameuse «ligne Rhee». Cette «ligne» qui incorporait les îlots de Takeshima dans les eaux coréennes, constituait un acte unilatéral en violation avec le droit international.

En mars 1953, le comité d'union décida de retirer Takeshima des zones d'entraînement pour les bombardiers américains. Cette décision entraîna la reprise des activités de pêche par les japonais, mais la présence de pêcheurs coréens fut également avérée sur Takeshima et ses alentours. En juillet de la même année, un patrouilleur japonais appartenant à l'agence de sécurité maritime, qui demandait aux coréens pêchant illégalement de quitter les abords de Takeshima, essuya les tirs des autorités coréennes qui protégeaient les pêcheurs.

En juin 1954, le ministère des affaires intérieures de la République de Corée annonça qu'un contingent de gardes-côtes avait été installé sur Takeshima. En août de la même année un patrouilleur de l'agence de sécurité maritime qui patrouillait dans le voisinage de Takeshima subit des tirs en provenance des îlots. Cet incident confirma la présence d'une garnison sud-coréenne sur Takeshima. Encore maintenant, la République de Corée continue de maintenir sur les îlots une garnison permanente, un casernement, une station de surveillance, un phare et des équipements portuaires.

L'occupation de Takeshima par la République de Corée étant illégale et se déroulant en l'absence de tout fondement juridique international, aucune des mesures prises durant son occupation illégale par la République de Corée en rapport avec Takeshima n'a donc de légitimités légales. Un tel comportement n'est en aucune façon acceptable, eu égard à la position japonaise sur le problème de la souveraineté de Takeshima. Le Japon n'a cessé de protester vivement contre chacune des mesures prises par la République de Corée et de demander leur retrait.

Depuis la mise en place de la ligne «Rhee», le Japon a régulièrement protesté contre les initiatives prises par la République de Corée concernant ses revendications de

souveraineté sur Takeshima, la pêche illégale aux abords des îlots, les attaques contre les patrouilleurs japonais ou la construction de bâtiments. Afin de résoudre le conflit de manière pacifique, le Japon adressa en 1954 une note verbale à Séoul proposant que la question de la souveraineté de Takeshima soit soumise à la Cour internationale de justice. La République de Corée rejeta cette proposition en octobre de la même année. De même, lorsque le ministre des Affaires étrangères japonais, Zentaro Kosaka, rencontra son homologue sud-coréen, Choi Duk-shin en mars 1962, il renouvela sa proposition de soumettre la question à la Cour internationale. Mais cette proposition ne fut pas non plus acceptée par la République de Corée et la situation est restée jusqu'à présent inchangée.

La Cour internationale de justice ne peut se prononcer sur un conflit que si les parties en cause se sont mises d'accord pour porter l'affaire devant elle. Par conséquent, même si le Japon soumet unilatéralement la question de Takeshima devant la Cour internationale, la République de Corée n'a aucune obligation de répondre à une convocation. De même, la Cour internationale n'a aucune compétence tant que Séoul n'acceptera pas de lui soumettre le problème de son plein gré.

Dans le rapport que l'ambassadeur en mission Van Fleet remis après s'être rendu en République de Corée en 1954, les autorités américaines concluaient que Takeshima était un territoire japonais et se prononçaient en faveur d'un jugement du problème par la Cour internationale de justice. Ce rapport marque que, quand l'ambassadeur Fleet communiqua cette proposition au gouvernement sud-coréen, ce dernier protesta en déclarant que «Dokto» faisait partie de l'île d'Utsuryo.

La position de la République de Corée :

En 2008, suite à la décision du gouvernement japonais de mentionner dans les manuels scolaires que feraient partie de son territoire les îles Dokdo, dont Tokyo conteste la souveraineté japonaise, Séoul a décidé de rappeler son ambassadeur au Japon.

Dès son investiture, le président sud-coréen Lee Myung-bak avait opéré un rapprochement spectaculaire vis-à-vis du Japon, avant de se rendre au Japon et d'inviter en Corée l'empereur du Japon. Mais la question de la souveraineté des îles Dokdo vient de rappeler les contentieux toujours latents entre les deux Etats[463].

Dans le cadre des instructions gouvernementales sur les programmes scolaires, déjà

463Pascal Dayez-Burgeon, directeur adjoint de l'Institut des sciences de la communication du CNRS, précise dans son article du 27 septembre 2012 que le Japon et la Corée ont un « passé qui ne passe pas ». Les deux pays s'opposent sur la souveraineté de quelques îlots en mer du Japon ou mer de l'Est, Selon cet auteur, il voit avant tout une provocation de la part de Tokyo sur la revendication de ces îlots, le gouvernement japonais se servant de ce conflit pour « détourner l'opinion de ses craintes écologiques » après Fukushima.

empreintes d'un révisionnisme justifiant le militarisme nippon pendant la Seconde guerre mondiale, Tokyo a informé Séoul que les programmes scolaires devraient désormais présenter les îles Dokdo (en japonais Takeshima ; nom international, rochers de Liancourt) comme faisant partie du territoire nippon.

Inhabitées mais représentant un enjeu pour la délimitation des zones économiques exclusives et les droits sur la pêche en mer, les îles Dokdo sont depuis 1954 sous le contrôle des gardes-côtes sud-coréens. Les revendications japonaises sont récentes : c'est en 1905 que Tokyo, dans sa conquête de l'Asie, prend le contrôle des îles , qui ont été ainsi le premier territoire coréen à être annexé par le Japon à l'aube de la brutale colonisation du Pays du matin calme (1910-1945), durant laquelle les japonais nièrent l'identité nationale coréenne en interdisant l'usage du coréen et en rendant obligatoire l'adoption de noms japonais.

Conformément à la déclaration de Potsdam du 26 juin 1945, la souveraineté japonaise a été limitée aux «îles de Honshu, Hokkaido, Kyushu, Shikoku et d'autres petites îles que nous les alliés désignerons». Puis les directives du Commandement Suprême Allié, du 29 juin 1946 ont explicitement exclu les îles Dokdo du territoire japonais. Mais celles-ci n'ont pas été mentionnées dans le traité de paix signé par le Japon en 1951: bien que cette omission ne remette pas en cause les textes antérieurs, elle a été utilisée par le Japon pour appuyer sa revendication territoriale des îles Dokdo. Pour sa part, la RPDC considère que les îles appartiennent à la nation coréenne, et elle rejette fermement les demandes du Japon.

En 2011, alors que trois députés japonais du parti libéral-démocrate ont été interdits d'entrée en République de Corée pour un voyage visant à réaffirmer les revendications territoriales sur les îles Dokdo, la protestation a été unanime dans toute la péninsule coréenne. Les nord-coréens ont vivement dénoncé la provocation des parlementaires japonais, appelant à former un front uni et faisant passer ainsi l'intérêt national au-dessus des divergences idéologiques et politiques. L'arrivée au pouvoir d'une majorité démocrate à Tokyo n'a pas calmé les ardeurs nationalistes: au printemps 2011, le gouvernement japonais a donné son feu vert à l'édition de manuels scolaires soutenant les revendications territoriales japonaises sur les îles Dokdo et le rapport diplomatique annuel pour 2011 a également appuyé une telle position, ce qui n'était plus arrivé depuis 2007. Ce tournant droitier des démocrates se nourrit de la pression de l'extrême-droite japonaise, qui a réclamé l'instauration d'une journée dédiée aux îlots contestés et exprimé des positions aussi radicales que le refus de l'aide coréenne aux victimes du récent séisme au Japon. Le 16 juin 2011, un Airbus A380 de la Korean Air a survolé les Dokdo, entraînant des réactions de protestation au Japon et des appels au boycott de la compagnie sud-coréenne.

Dans ce contexte, le déplacement de trois députés nationalistes japonais du parti

libéral-démocrate apparaît comme l'ultime provocation ayant soulevé une levée de boucliers en Corée, majorité et opposition confondues. Le 1er août 2011, une interdiction d'entrée sur le territoire sud-coréen a été opposée à Yoshitaka Shindo, Tomomi Inada et Masahisa Sato, tous membres du parti libéral-démocrate, à leur arrivée à l'aéroport international de Gimpo. Leur objectif était de gagner l'île de Ulleung, située à environ 90 kilomètres à l'ouest des Dokdo, dans la mer de l'Est (Mer du Japon), pour réaffirmer la souveraineté japonaise sur les Dokdo. Le gouvernement coréen a invoqué des dispositions de la législation sur l'immigration, permettant d'interdire l'entrée de personnes susceptibles de nuire aux intérêts du pays ou à la sécurité publique[464].

Non seulement la classe politique sud-coréenne, mais aussi le gouvernement nord-coréen ont vivement dénoncé les revendications japonaises sur les Dokdo, suivant une position constante de Pyongyang. En février 2011, l'agence KCNA de la RPDC avait rappelé l'ancienneté des mentions des Dodko par les historiens coréens comme d'une partie du territoire national, en accusant également Tokyo de vouloir utiliser ses revendications sur les Dokdo en tant que base arrière pour agresser la RPDC.

Réagissant au projet des députés nationalistes japonais dans un article publié le 20 juillet 2011, le site nord-coréen *Uriminzokkiri* a désigné ces derniers comme un «groupe sans scrupule» et appelé tous les coréens à former une force unie contre les revendications territoriales japonaises. Dénonçant une provocation des députés nippons, *Uriminzokkiri* a rappelé que les Dokdo étaient un trésor du peuple coréen

464Cf. Guy Sorman. *En Asie le commerce n'adoucit pas les moeurs . L'hebdo.* 21 juillet 2012. Selon cet auteur, souvent dans l'histoire, on ne regarde pas au bon endroit et et le destin frappe là où on l'attend le moins. Ainsi l'Asie du Nord-Est, Chine, Japon, Vietnam, République de Corée est-elle généralement commentée sous un angle exclusivement économique : on s'extasie des succès indéniables de cette région, on se demande si là-bas se trouve le moteur de la croissance mondiale ? Mais vues de près, les nations concernées nous racontent une autre histoire qui doit moins aux aux performances économiques qu'aux idéologies rétrogrades, celles du nationalisme et des rancoeurs ethniques. Il ne s'agit encore que d'incidents minuscules, portant sur des enjeux d'apparence insignifiante, mais la guerre de 1914 n'est-elle pas née d'un incident insignifiant dans une petite ville des Balkans ? On devrait donc envisager que des lieux dont on ignore souvent le nom, l'île de Senkaku, celles de Dokdo, l'archipel des Paracels (ou Spratley) deviennent des détonateurs du moins des révélateurs de conflits militaires possibles entre pays rivaux en Asie ? Ce qui contrevient à bien des théories reçues. La première est que le commerce adoucit les mœurs, que l'échange annihile la tentation même du conflit belliqueux. N'est-ce pas l'enseignement de l'Union européenne et l'intuition de Jean Monnet ? Les guerres en Europe ont disparu lorsque leur fut substituées les solidarités concrètes du commerce. En Asie, les solidarités sont indubitables : il devient impossible pour une production donnée de démêler les éléments qui circulent d 'une usine à une autre, en fonction des spécialistes de chacun. Or le gouvernement sud-coréen vient de refuser toute esquisse d'une simple coordination militaire, au prétexte que le Japon ne reconnaît pas la souveraineté sur deux îlots inhabités, à mi-chemin des deux pays, Chaque gouvernement invoque des traités anciens pour faire valoir ses droits sans qu'il soit possible de trancher. Les deux pays refusent un arbitrage qui réglerait le débat en droit : en Corée du Sud, Dokdo est devenu le symbole de la résistance à l'impérialisme japonais. Il se trouve aussi que la Corée du Nord soutient la Corée du Sud dans sa revendication territoriale, le seul point d'accord entre ces deux frères ennemis. Objecte-t-on que cet impérialisme a disparu en 1945 ? On vous rétorque dans les milieux dirigeants de Séoul que les japonais sont impérialistes dans l'âme et sur le point de construire un arsenal nucléaire ; en vérité, ce désir nucléaire ne s'exprime à Tokyo que chez quelques extrêmes nationalistes. Les partis de droit sud-coréens actuellement au pouvoir envisagent tout de même que Séoul accède à la capacité nucléaire puisque tous ses voisins Chine, Corée du Nord, et Japon sont des puissances nucléaires ou le sont potentiellement. Dodko /Takeshima pourrait devenir une sorte de Sarajevo oriental.

transmis de génération en génération, en déclarant: «Nous sommes déterminés à venger 1000 fois notre peuple pour les gestes réactionnaires du Japon qui, loin de s'excuser pour et compenser les malheurs incommensurables et les peines infligées à notre peuple, n'a comme objectif que de nous prendre notre terre». Toujours selon le site nord-coréen, «le peuple entier doit s'unir pour détruire résolument le projet de capturer les Dokdo, afin que les réactionnaires japonais ne mettent jamais la main sur notre terre. C'est l'exigence de notre génération et l'appel du peuple».

Face aux revendications japonaises sur les Dokdo, cette position commune des deux Corée en tant que nation, transcendant les clivages politiques, a été réaffirmée au même moment lors du 18ème forum régional de l' Association des nations de l'Asie du Sud-Est qui s'est tenu à Bali en Indonésie, où a eu lieu par ailleurs une rencontre entre les négociateurs des deux Corée sur la dénucléarisation de la péninsule, en marge du forum.

En étant, le 10 août 2012, le premier chef d'Etat sud-coréen à se rendre dans les îles Dodko, l'ancien président Lee Myung-bak savait qu'il toucherait une corde sensible du sentiment national coréen. Il faisait aussi coup double, en essayant de faire oublier les conséquences désastreuses pour sa propre image dans l'opinion publique de la négociation secrète d'un accord de coopération militaire entre le Japon et la République de Corée, fondé notamment sur la coopération entre les services de renseignement sud-coréens et japonais sur la RPDC. Woo Won-shik, porte-parole du Parti démocrate unifié (PDU, centre-gauche, principale formation d'opposition), a déclaré que si l'ancien président Lee Myung-bak était réellement attaché à la souveraineté des îles Dokdo, il devrait appeler le Japon à se conformer à sa Constitution pacifiste, en abrogeant le traité militaire nippo-sud-coréen.

La réaction japonaise a été très vive: dès l'annonce de la visite du président Lee Myung-bak , le Japon a convoqué l'ambassadeur sud-coréen à Tokyo et a rappelé l'ambassadeur japonais à Séoul. Le ministre des Affaires étrangères japonais Koichiro Gemba a déclaré que le déplacement aurait «un grand impact sur les relations bilatérales», et que le Japon réagirait «fermement». Le gouvernement démocrate du Japon était en effet à ce moment-là engagé dans une surenchère nationaliste pour retrouver un plus grand crédit dans l'électorat japonais: ainsi, deux ministres avaient annoncé le 10 août 2012 qu'ils se rendraient «à titre privé» la semaine suivante au sanctuaire de Yasunuki, où figurent les noms de quatorze criminels de guerre japonais condamnés par les Alliés en 1945. Cela serait une première pour des membres du gouvernement japonais depuis l'arrivée des démocrates au pouvoir en 2009.

Le 11 août 2012, Koichiri Gemba a déclaré que le gouvernement japonais examinerait les «mesures visant à résoudre pacifiquement les différends sur la base du droit international dont le recours à la Cour Internationale de Justice». La

perspective d'internationaliser le différend territorial a été rejetée par un responsable sud-coréen sous couvert d'anonymat, observant qu'il n'était pas acceptable de remettre en cause la souveraineté coréenne sur les îles , qui de surcroît sont contrôlées par des gardes-côtes sud-coréens.

Une autre pomme de discorde dans les relations nippo-coréennes concernent la toponymie, décidée à une période où le Japon avait pu imposer ses vues à la communauté internationale sans que la Corée n'ait voix au chapitre. Ainsi, lors de la 10ème conférence des Nations-Unies sur la normalisation des noms géographiques qui s'est tenue en juillet-août 2012, les deux gouvernements coréens ont à nouveau plaidé pour l'utilisation du nom «mer de l'Est», au moins conjointement avec celui de «mer du Japon». Une utilisation conjointe a été jugée souhaitable par la France lors de la récente conférence des Nations-Unies, mais sans qu'une décision n'ait été formellement prise, le sujet n'étant pas inscrit à l'ordre du jour.

La date de la visite du président Lee Myung-bak aux îles Dokdo coïncidait par ailleurs opportunément avec un match de football entre le Japon et la République de Corée, pour la médaille de bronze aux Jeux Olympiques de Londres. En l'emportant (2-0) sur leurs rivaux japonais le 10 août 2012 à Londres, les footballeurs sud-coréens ont remporté une victoire historique en décrochant leur première médaille olympique en bronze, en football. Face au Japon, le match pour la troisième place fut âprement disputé. Dans le contexte historique des relations entre la Corée et le Japon, les considérations politiques étaient fortement présentes, alors que l'équipe nippone avait déjà dû essuyer une défaite face au *Cheollima* nord-coréen en novembre 2011 lors des matchs de qualification de la Coupe du monde 2014. Le milieu de terrain Park Jong-woo est apparu déployant une banderole où il a proclamé la souveraineté coréenne sur les îles Dokdo. Lors de la cérémonie de remise des médailles, il a été privé de podium et son nom n'a pas été annoncé, les organisateurs des Jeux estimant qu'un message politique était contraire à l'esprit de l'olympisme, tandis qu'une procédure a été ouverte par la FIFA. Il convient de rappeler que le Comité international olympique (CIO) n'a guère de leçons à donner en matière de neutralité politique, au regard notamment de sa compromission avec le nazisme : le président du CIO lors des Jeux de 1936, Henri Baillet-Latour, admirateur de l'Allemagne nazie, était obsédé par le «péril» juif et communiste, et sera encore honoré par le président du CIO Jacques Rogge en 2010, avant que le CIO ne place à sa tête pendant trois décennies un franquiste, le marquis de Samaranch. A présent, il importe que le cas de Park Jong-woo ne donne pas lieu à une nouvelle et détestable illustration de la règle du «deux poids deux mesures».

Le problème de la dénomination de la Mer de l'Est :

Dire aux coréens qu'ils vivent au bord le la « Mer du Japon » et que leurs eaux

territoriales à l'est de la péninsule ainsi que leurs îles Ullungdo et Dokdo se trouvent dans la « mer du Japon » engendre chez eux un sentiment de frustration (d'autant plus que le souvenir douloureux de la colonisation japonaise demeure encore vivant dans les esprits) bien que ce toponyme universellement connu depuis la première moitié du XIXème siècle ne soit pas dû aux japonais mais aux occidentaux. Les coréens espèrent que cette mer sera un jour rebaptisée, et à cet effet ils se montrent très actifs au sein des organismes internationaux tels que la Conférence pour les Nations-Unies pour la Standardisation des Noms Géographiques, l'Union Géographique Internationale et l'Organisation Hydrographique internationale, des sociétés savantes internationales, des cartographes et géographes avec des arguments et preuves historiques à l'appui. Il est frappant de voir à quel point, un toponyme peut être crucial, lourd de sens, chargé d'émotions et d'orgueil pour une nation.

Que recèle un toponyme ? Nommer un lieu c'est déjà le posséder ou tenter de le faire. D'apparence neutre, la toponymie représente en réalité un enjeu, qui s'accentue lorsque plusieurs acteurs se disputent un espace, écrit Philippe Pelletier, professeur de géographie à l' Université Lumière -Lyon 2, spécialiste du Japon, dans un article de synthèse[465].

Le professeur Yu Woo-ik, de l'Université Nationale de Séoul, organisateur du 29ème Congrès Géographique International de Séoul en août 2000, formule le même constat en termes suivants : « Un toponyme signifie un nom propre donné à un lieu par ceux à qui il appartient ou ceux qui l'exploitent, ou encore ceux qui sont tout simplement concernés »[466]. Pour sa part, le professeur Lee Ki-suk de l'Université nationale de Séoul et vice-président de la Société savante de Tonghae (Mer de l'Est), dit : « Il est bien connu que cela a pris plusieurs siècles pour corriger une monumentale de toponymes incorrects dans l'atlas de Ptolémée... Tout le monde a besoin d'un nom de lieu pour communiquer avec les autres, et alors ce nom de lieu devient un élément clé dans les sociétés socio-économiques telles que la cartographie, recensement de la population, loisirs, services postaux, commerce, etc...[467].

La Mer de l'Est (Mer du Japon), se trouve tout à fait dans ce cas, car elle est entourée de quatre pays : les deux Corée, le Japon et la Fédération de Russie, qui la possèdent et qui y ont leurs intérêts en commun, mais elle porte le nom d'un seul pays. La mer en question se délimite traditionnellement à l'ouest par la côte est de la Corée, au nord-ouest par la côte sud-est de la Russie et la côte ouest du Kamchatka russe, et à l'est et au sud par l'archipel nippon. Elle a environ 600 miles nautiques de largeur de

465Cf. *Tumulte des flots entre Corée et Japon, à propos de la dénomination de la « mer du Japon »* . Annales de Géographie. Paris .109ème année. n° 613. Mai-juin 2000.

466Cf. Yu Woo-ik. *Réflexions sur la dénomination de la mer de l'Est*. Texte de la communication faite lors du 10ème Festival de Géographie de Saint-Dié. Paris.1er octobre 1999. Mutations asiatiques. n°15/16. Avril 2000.

467Cf. Lee Ki-suk. *The Historical Precedent for the Geographical Name of East Sea (Sea of Japan).* Séoul.16 août 2000.

l'est à l'ouest dans la partie où elle est la plus étendue, et une longueur de 900 miles nautiques environ du sud-sud-ouest au nord-nord-ouest. Presque fermée, la Mer de l'Est (Mer du Japon), n'est accessible que par trois passages exigus au sud, à l'est et au nord[468]. D'après les limites définies par l'Organisation Hydrographique Internationale, elle s'étend jusqu'à la mer du Sud de la péninsule coréenne, à l'île coréenne de Cheju, et au milieu de la côte de Kyushu au Japon. Cette mer a un littoral long de 6000 kilomètres, dont 36% environ appartiennent au Japon, 16,4% à la Corée et le reste, soit 47,6% à la Russie[469].

La côte nord-ouest de l'archipel japonais, de Shimonoseki dans le détroit de Corée à Wakkanai au nord d'Hokkaïdo, est habitée par une population de 7 millions de japonais, tandis que la côte est de la péninsule coréenne de Pusan dans le détroit de Corée à Rajin à la frontière coréano-russe est peuplée de 10 millions de coréens. Il serait temps de tenir compte de la majorité des riverains, en l'occurrence celle des coréens.

Les cartes anciennes des pays d'Asie, tels que la Chine, la Corée et le Japon, ne donnaient pas, d'une façon générale, de nom à la mer jusqu'à la fin du XVIIIème siècle. Si on avait besoin de désigner les mers environnantes, on utilisait plutôt la notion directionnelle, les appelant ainsi mer de l'est, mer de l'ouest, mer du sud ou mer du nord. En Occident, au XVIIème siècle, les connaissances de la géographie de l'Asie étaient assez rudimentaires. La péninsule coréenne apparaissait souvent comme une île. A cette époque, les géographes donnèrent différents nom à la mer de l'Est/mer du Japon mais la dénomination la plus fréquemment utilisée était « Mer Orientale », ou « Océan Oriental ». Ensuite venait « Mer de Corée ». On trouve aussi « Mer du Japon », « Mer Occidentale du Japon », ainsi que « Mer de Chine » et même « Océan Oriental indien ».

Au XVIIIème siècle (de 1700 à 1797, l'année de la parution de l'Atlas du voyage autour du monde de la Pérouse), on a connu des progrès notables dans le domaine des connaissances géographiques. Les cartes de Chine, réalisées par les missionnaires occidentaux ont été introduites en France vers 1720, et elles ont été influencé par les cartographes français. A cette époque, l'appellation « Mer de Corée » fut la dénomination adoptée par la grande majorité des géographes et cartographes occidentaux. Le toponyme « Mer du Japon » ou « Mer Septentrionale du Japon » était assez peu utilisé tout au long du XVIIIème siècle. Il faut également noter qu'un grand nombre de cartes occidentales ne mentionnaient aucun nom sur la mer de l'Est/du Japon.

Dès la fin du XVIIIème siècle, les explorations scientifiques et les découvertes faites

468Cf. *The Hydrographic Office, Admiralty, United Kingdom, the China Pilot, the Coasts of China, Korea and Tartary ; the Sea of Japan, Gulfs of Tartaryand Amur, and the Sea of Okhotsk.* 1861.
469Cf. Lee Ki-suk, *op.cit*.

par les navires occidentaux ont apporté des progrès considérables dans les connaissances de la géographie physique et de l'océanographie de l'Extrême-Orient. Elles ont également laissé des marques qui datent jusqu'à nos jours . L'une des plus importantes est sans doute le nom « Mer du Japon ». Notamment les cartes hydrographiques établies par l'expédition La Pérouse (1787), publiées en 1797, avaient sans doute la plus grande autorité, jusqu'au milieu du XIXème siècle, auprès des marins occidentaux qui naviguaient dans les mers d'Asie. Et ce sont justement les cartes de La Pérouse qui ont adopté le nom de « Mer du Japon ». C'est ainsi que cette mer a, semble-t-il, acquis définitivement ce nom en Occident.

Pendant le première moitié du XIXème siècle (1800-1850), la dénomination « Mer de Corée » ou « Sea of Corea », était encore utilisée par certains géographes tels De George en 1805, Aaron Arrowsmith en 1787 et en 1809, Delamerche en 1811, J.A. Wyld en 1844. Un certain nombre de cartes anglaises donnaient le nom de « Golfe de Corée ». Mais ce ne sont là que de rares exceptions.

Déjà, dès le début du XIXème siècle, presque tous les navigateurs, les géographes, les cartographes, les historiens occidentaux, utilisaient la dénomination « Mer du Japon », sur les cartes et dans les ouvrages. Au Japon, on observe un phénomène semblable. C'est-à-dire qu'on trouve « Mer de Corée », aussi bien que « Mer du Japon », ou encore aucun nom, sur les cartes japonaises dressées dans la première moitié du XIXème siècle.

Dès les années 1830, l'utilisation du nom « Mer du Japon », était bien généralisée en Occident, et le Japon en introduisant les sciences occidentales dans les années 1870, s'est contenté d'adopter ce nom. La dénomination, déjà solidement fixée, de « Mer du Japon » a été entérinée par l'Organisation Hydrographique Internationale en 1929, à une époque où la Corée était sous domination japonaise.

Ces dernières années, ayant pris conscience de l'importance du toponyme, qui représente bien plus qu'un symbole ou un signe distinctif, les coréens essayent de faire admettre la dénomination de « Mer de l'Est » par la communauté internationale. En août 1992, pour la première fois, la République de Corée a ainsi présenté une demande officielle sur la modification du nom de la « Mer du Japon » lors de la 6ème Conférence sur la standardisation des noms géographiques de l'ONU. La Corée a réitéré sa demande en 1996, 1998 et 2000. Bien que la réclamation coréenne ne soit pas encore adoptée par la Conférence, le président de celle-ci a recommandé aux Etats concernés de s'entendre sur un nom, ou bien de faire accepter par la « cartographie internationale » l'usage combiné des noms revendiqués par les uns et par les autres (UN CSGN, Resolution III/20).

La Corée a également demandé, en 1994 et 1997, que « Sea of Japan » soit modifié

en « East Sea » dans « the Limits of Oceans and Seas », à la quinzième conférence de l'Organisation Hydrographique Internationale tenue Monaco. La Corée espère voir s'inscrire le double nom « Mer de l'Est/Mer du Japon », dans la prochaine publication de cette organisation.

On constate que la mobilisation des autorités gouvernementales, des géographes et des médias, et de l'opinion publique coréens portent ses fruits. Un nombre assez important de cartographes étrangers commencent à admettre le bien-fondé de la réclamation coréenne, et ont depuis quelques années, changé d'appellation de cette mer, soit en inscrivant qu'un seul nom, East Sea (Mer de l'Est), ou un double nom East Sea (Sea of Japan) en anglais, ou Mer de l'Est (Mer du Japon) en français, ou bien Sea of Japan (Est Sea) , ou bien encore Mer du Japon (Mer de l'Est) en français toujours. Il s'agit de sociétés cartographiques telles que l' Instituto Geographico de Agostini (Italie), Kümmerlay et Frey (Berne, Suisse), Lonely Planet (Australie), Rand Mc Nally (Etats-Unis), Encyclopaedia Britannica (Grande-bretagne), RV Verlag (Munich, Allemagne), Microsoft, Nelles Maps (Stuttgart, Allemagne), National Geographic Society (Etats-Unis).

Il serait raisonnable de faire figurer le nom de Mer de l'Est (Tonghae), sur toute carte représentant seulement la péninsule coréenne, et un nom double « Mer de l'Est (East Sea, Tonghae)/Mer du Japon (Sea of Japan, Japan Sea, Nihon-kai) » sur les cartes qui montrent à la fois la Corée et le Japon, ou l'ensemble de l'Asie. Cela en attendant l'adoption d'un joli toponyme neutre, acceptable par les trois pays riverains, par exemple Mer de l'Harmonie (Hwahae) , nom proposé par Philippe Pelletier[470], ou Mer des Baleines (Kyonghae) , ou encore Mer Verte (Nokhae) , ou Mer Bleue (Chonghae) , noms avancés par des géographes coréens.

B) LA QUESTION DU NUCLEAIRE

La question du nucléaire en elle-même :

Depuis environ deux décennies, de nombreux acteurs internationaux se battent avec la RPDC pour résoudre le conflit nucléaire latent. De brèves phases de rapprochement politique alternent avec des confrontations diplomatiques et militaires. La prise de pouvoir de Kim Jong-un en décembre 2011 n'a, jusqu'à présent, rien changé à ce schéma. C'est pourquoi les acteurs internationaux devront décider s'ils veulent poursuivre la politique d'endiguement ou reprendre les négociations multilatérales.

470Philippe Pelletier né le 7 février 1956 est un enseignant-chercheur, géographe français spécialiste du Japon, où il a résidé et travaillé pendant sept ans. Il est militant de la Fédération anarchiste, dont le but est de construire une société libre sans classes ni Etats, sans patries ni frontières.

Depuis la mort du chef d'Etat nord-coréen Kim Jong-il en décembre 2011, le nouveau régime, sous la direction de Kim Jong-un, le fils cadet de la dynastie Kim, semble s'être consolidé et stabilisé. Les craintes nourries initialement que le pays, largement isolé sur le plan économique et politique, ne puisse s'écrouler à la suite des luttes de succession et des différends politiques internes ne se sont pas vérifiées jusqu'à présent[471].

Mais on se demande aussi sous le nouveau régime si et comment on pourrait en arriver à un règlement du contentieux toujours virulent autour du programme nucléaire nord-coréen. La nouvelle direction de Pyongyang ne semble pas prête à abandonner actuellement ses ambitions atomiques. Les Etats-Unis et la Chine ne semblent pas disposés pour le moment à s'impliquer davantage[472]. Il se pourrait donc que rien ne bouge dans le conflit à court terme.

Les acteurs internationaux disposent en principe de deux options pour inciter la RPDC à abandonner son programme d'armes atomiques et à arrêter son programme de missiles : poursuivre d'une part la politique d'endiguement par des sanctions, ou réviser d'autre part la politique de dialogue. Il ne sera possible de casser le schéma de confrontation et de rapprochement qui prévaut depuis des années et d'atteindre avec la RPDC une solution à long terme que si notamment Washington et Pékin peuvent se mettre d'accord sur une position commune[473].

Les racines du conflit autour du programme atomique nord-coréen remontent à 1993. Des inspections réalisées alors par l'agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont suggéré pour la première fois la suspicion que les informations officielles fournies par Pyongyang sur son programme de recherches atomiques ne coïncidaient pas avec les informations des inspecteurs. On a supposé que le régime avait retiré un nombre important de barres de combustible du programme atomique déclaré civil et retraité à des fins militaires le plutonium contenu. Des experts américains ont spéculé

471Cf. *Le Monde.* 30 janvier 2012. Pékin a approuvé une nouvelle aide à Pyongyang après la mort de Kim Jong-il. Cette aide alimentaire et énergétique est un geste de soutien au régime nord-coréen en cette période de transition. La Chine a pris cette décision pour « stabiliser le nouveau régime de Kim Jong-un, Principal soutien de la RPDC à qui elle livre régulièrement de l'aide, la Chine cherche à éviter un effondrement du régime nord-coréen qui entraînerait un afflux de millions de réfugiés sur son territoire. Puissance nucléaire et disposant d'une armée nombreuse, la RPDC est néanmoins en proie à des difficultés économiques qui entraînent de graves pénuries alimentaires et énergétiques.

472Cf. *Le Figaro*. 9 juin 2013. Les Etats-Unis et la Chine sont toutefois d'accord sur un point majeur dans le dossier nucléaire nord-coréen, selon le conseiller de sécurité nationale du président américain Tom Dolinon, après deux jours de discussions entre le président Barack Obama et Xi Jinping en Californie. Ils souhaitent une dénucléarisation de la péninsule coréenne.

473Cf. *L'Orient Le Jour.* 24 avril 2014. Le rôle de la Chine est « capital » pour dissuader la Corée du Nord de poursuivre son programme nucléaire, a déclaré à Tokyo le président américain Barack Obama. Selon ce dernier, « la participation de la Chine pour pousser la Corée du Nord dans une direction différente est importante. Même si le programme nucléaire nord-coréen a atteint un stade qui lui permet de mener un test « lorsqu'il le souhaite », la Chine a un rôle non négligeable d'influence envers Pyongyang, tant sur le plan économique que politique. Se pose ici la question de la souveraineté de la RPDC face à son besoin de soutien de la part de la Chine et le problème des relations entre un petit pays et une grande puissance.

que la quantité de plutonium ainsi séparée pouvait suffire à construire une ou deux ogives nucléaires ; Pyongyang a néanmoins déclaré n'avoir extrait que 100 grammes du matériau. Le régime nord-coréen a réagi aux reproches en annonçant le 12 mars 1993 sa sortie du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et en faisant d'autres démarches en vue du retraitement du plutonium.

Il a réussi, en octobre 1994, à désamorcer une escalade militaire imminente de la crise par l'accord-cadre (*Agreed Framework*), un accord bilatéral entre les Etats-Unis et la RPDC. Les parties au conflit se sont mises d'accord pour que la RPDC abandonne son programme existant de réacteurs à graphite-gaz ainsi que les installations de retraitement du plutonium. En contrepartie, les Etats-Unis se sont engagés, conjointement avec un consortium multilatéral, à construire deux réacteurs à eau légère ainsi qu'à livrer 500 000 tonnes de pétrole. Il est vrai que la RPDC a effectivement arrêté sa production de plutonium, mais le reste de la mise en œuvre du traité s'est avéré difficile : le Congrès américain, entre temps à majorité républicaine, a d'une part formulé de nouvelles exigences. D'autres étapes de la mise en œuvre ne pouvaient en effet avoir lieu que si Pyongyang arrêtait aussi le commerce de la technologie des missiles et faisait des progrès dans le domaine des droits de l'Homme. Pyongyang a d'autre part provoqué par des tirs de missiles et des incursions en République de Corée. L'accord-cadre est devenu caduc quand les services secrets américains ont exprimé en outre en octobre 2002 la suspicion que la RPDC disposait d'installations secrètes d'enrichissement d'uranium. Pyongyang a déclaré du coup en 2003 sa sortie définitive du TNP, expulsé les inspecteurs de l' AIEA du pays et repris le retraitement du plutonium.

Le conflit a changé de nature les années suivantes : alors que l'attention des Etats-Unis était fortement absorbée par les guerres en Irak et en Afghanistan, la Chine, le principal partenaire politique et économique de Pyongyang, a assumé un rôle dirigeant pour initier de nouveaux pourparlers. Pékin a empêché -conjointement avec Moscou- l'imposition de sanctions plus strictes par le Conseil de sécurité de l'ONU, mais a simultanément pressé la RPDC de consentir à des négociations multilatérales. Les pourparlers à six (Chine, Japon, Etats-Unis, les deux Corée, Fédération de Russie) qui en ont résulté ont semblé porter ses fruits en 2005. Les participants ont signé une déclaration d'intention commune en vue de résoudre le conflit. L'accord a été cependant remis en question un peu plus tard quand des parties de l'administration américaine ont exigé que la RPDC se désarme aussi conventionnellement avant que d'autres négociations puissent avoir lieu. Pyongyang a réagi à ces nouvelles exigences en juillet 2006 en testant différents missiles ainsi que le 9 octobre 2006 en réalisant le premier essai nucléaire. Le Conseil de Sécurité de l'ONU a condamné cette démarche à l'unanimité et a adopté un vaste régime de sanctions (résolution 1718) interdisant au gouvernement coréen de vendre la technologie de missiles, la technologie nucléaire et les systèmes d'armes conventionnelles et de refuser à l'élite politique l'accès aux

articles de luxe et aux avoirs sur des comptes étrangers[474].

Une phase de volonté de coopération a de nouveau succédé à une phase d'intensification du conflit. Les parties sont retournées à la table des négociations fin 2006. Il est vrai que les entretiens sont restés sans succès décisif les années suivantes. Mais ils ont du moins à ce que le programme atomique nord-coréen soit interrompu entre 2007 et 2008 et à ce que les inspecteurs de l' AIEA puissent inspecter une partie des installations. Pyongyang est retournée en 2009 à une politique de « provocation » et a non seulement effectué divers styles de missiles balistiques en l'espace de quelques mois mais aussi réalisé le 25 mai 2009 un second essai nucléaire. Le régime a en outre confirmé l'existence d'un programme d'enrichissement d'uranium. Le Conseil de Sécurité a du coup intensifié à l'unanimité le régime de sanctions existant (résolution 1874 de l'ONU). Un troisième essai nucléaire est réalisé le 12 février 2013 et également sanctionné par le Conseil de sécurité (résolution 2094) et le régime de sanction est renforcé.

Il est difficile d'évaluer avec précision la capacité nucléaire nord-coréenne. Depuis que les inspecteurs de l'AIEA ont du quitter le pays, les informations se font rares. Les responsables du gouvernement américain comme les scientifiques américains partent du principe que Pyongyang a suffisamment de plutonium de qualité militaire pour quatre à huit armes atomiques. Le programme d'enrichissement de l'uranium rend l'évaluation difficile car il ouvre au régime « une seconde voie à la bombe atomique ». Il semble cependant douteux que la RPDC ait déjà enrichi avec succès une quantité importante d'uranium au point de le rendre utilisable pour des armes atomiques. On doute également que le pays soit déjà en mesure de développer des ogives nucléaires pour les missiles à moyenne et longue portée.

Une solution au conflit est compliquée par le fait que la RPDC a plusieurs raisons de maintenir ses programmes nucléaires et de missiles, notamment pour des raisons de sécurité et de prestige. Pyongyang voit d'une part sa sécurité existentiellement menacée par la politique des Etats-Unis perçue comme hostile et leur présence dans la région. Cette perception de menace est intensifiée dans la mesure où la RPDC ne considère ni la Fédération de Russie ni la Chine comme des alliés absolument fiables. Aux yeux de Pyongyang, l'arsenal sert donc de garantie de sécurité face à un changement de régime violent initié par les Etats-Unis. Pyongyang a soigneusement

474Se pose le problème ici de l'embargo des Nations-Unies et des Etats-Unis qui est capital. La RPDC ne s'enferme pas, on l'a détruite pendant la guerre de Corée puis on l'a enfermé. L'embargo américain envers la RPDC est le plus vieux embargo mené à l'encontre d'un pays tiers, devant Cuba, et il a un impact très négatif sur l'économie du pays. Cf. Jimmy Dalleedoo. *Le Journal Militant d'Information Alternative « Le Grand Soir ». Les Etats-Unis contre la RPDC, l'impérialisme contre le socialisme?* 6 mai 2013. Selon l'article, les tensions entre la communauté internationale s 'accélèrent dans la péninsule coréenne. Les chefs de la diplomatie de l'OTAN (sous influence américaine), ont condamné une nouvelle fois les programmes d'armement nucléaires de la RPDC. Les Etats-Unis refusent toujours les discussions avec la Corée du Nord, ils ne savent que sanctionner et provoquer. Pyongyang a réitéré son exigence d'être respectée et de procéder souverainement aux expérimentations scientifiques spatiales et nucléaires.

pris acte du fait que le régime libyen de Kadhafi a été renversé en 2011 après avoir abandonné son programme d'armes atomiques quelques années auparavant.

D'autre part, la possession d'armes atomiques promet un gain de prestige tant au niveau de la politique intérieure que de la politique étrangère. Le pays se qualifie ainsi fièrement de puissance atomique dans sa nouvelle Constitution. Il utilise en outre le programme atomique pour rappeler à la population la menace existentielle supposée de l'extérieur et détourner simultanément son attention des « privations économiques ». Le régime utilise souvent les progrès en matière de technologie d'armement pour démontrer sa puissance et sa force à l'intérieur du pays. Sur le plan de la politique étrangère, Pyongyang semble attendre de la possession d'armes atomiques une reconnaissance internationale et un gain de statut, surtout vis-à-vis de la République de Corée, Etat non nucléaire. C'est ce qu'indiquent du moins les exigences du régime après les trois essais nucléaires : selon lui, les Etats-Unis devraient désormais négocier avec la RPDC sur un pied d 'égalité[475]. Le programme nucléaire sert donc principalement de moyen de pression dans les négociations avec Washington.

Etant donné l'importance complexe du programme atomique, il semble peu réaliste d'espérer que le pays l'abandonne complètement et unilatéralement dans un avenir proche, il est trop important pour la survie du régime de la RPDC. Sur cette toile de fond, les acteurs internationaux disposent de deux options fondamentales : ils pourraient d'une part – menés par les Etats-Unis et autorisés par le Conseil de Sécurité de l'ONU – poursuivre la politique d'endiguement pratiquée ces dernières années, en particulier depuis le deuxième essai atomique nord-coréen de 2009 : un strict régime de sanctions continue d'interdire à Pyongyang d'importer et d'exporter des systèmes de missiles et la technologie des missiles ainsi que des armes conventionnelles. Les moyens financiers de l'élite politique et des organes étatiques nord-coréens restent gelés et l'exportation d'articles de luxe vers la RPDC reste interdite. Le pays est simultanément enjoint de ne pas effectuer d'autres tirs de

475Cf. *Le Quotidien du Peuple* (organe officiel du Comité central du parti communiste chinois). 22 juillet 2003 : Pyongyang appelle Washington à jouer sur un pied d'égalité et à renoncer à sa politique hostile envers la RPDC et à tenir des négociations basées sur la confiance. « Si les Etats-Unis veulent vraiment une solution pacifique de la question nucléaire qui oppose Pyongyang à Washington, ils devront répondre à la la RPDC sur la tenue de négociations basées sur l'égalité et la confiance » a souligné l'Agence de presse nord-coréenne KNCA. Le gouvernement de la RPDC faisant preuve de tolérance, a proposé à nouveau de résoudre le problème nucléaire sur la lancée des pourparlers de Pékin. Le gouvernement de la RPDC a notamment proposé de tenir des discussions bilatérales au sujet de la question nucléaire avant les négociations multilatérales. La RPDC a réclamé à plusieurs reprises la signature d'un traité de non-agression avec les Etats-Unis, Toutefois Washington a toujours insisté sur la suppression du programme nucléaire avant tout dialogue, cherchant ainsi à isoler et à étouffer la RPDC en formant un « blocus international » selon l'agence. Toujours selon cette dernière, « la question nucléaire entre la RPDC et les Etats-Unis est une affaire épineuse pour l'une et l'autre partie. Mais elle ne saurait être réglée par une concession unilatérale ou par le compromis imposé par une partie » a estimé l'agence de presse officielle, ajoutant que cette question ne pourrait être tranchée qu'à travers des négociations basées sur les principes d'équité, d'égalité et de confiance. Si les Etats-Unis abandonnent leur politique d'hostilité envers la RPDC et s'engagent à respecter légalement la non-agression, la RPDC sera alors « prête à dissiper les inquiétudes américaines » selon l'agence.

missiles balistiques ou essais nucléaires et de suspendre son programme d'armes nucléaires, ce qui serait la condition indispensable à l'ouverture de nouvelles négociations.

Une telle approche ne peut être prometteuse que si les acteurs internationaux sont destinés à appliquer systématiquement le régime de sanctions et à inspecter les exportations nord-coréennes en cas de soupçon. L'expérience des dernières années montre que pareille procédure a permis de restreindre effectivement les possibilités d'exportation de la RPDC, bien que l'on soupçonne que la Chine n'ait pas implémenté intégralement les sanctions. Etant donné l'importance économique des exportations de la technologie des armes pour le régime de Pyongyang, les mesures de sanctions semblent cependant en fin de compte avoir un certain effet – même si elles vont de pair avec l'Initiative de sécurité contre la prolifération (*Proliferation Security Initiative*) engagée en 2003. Cette initiative se propose d'empêcher la prolifération des armes de destruction massive et des technologies pertinentes par des Etats comme la RPDC ou la Syrie en interdisant les transport de fret illégaux.

Une stratégie se concentrant exclusivement sur un endiguement de la RPDC aurait pour priorité d'empêcher d'autres exportations nucléaires et de missiles par ce pays sans faire miroiter de nouveau à Pyongyang des stimulants positifs ni lui concéder une plus grande marge de négociation. La RPDC ne pourrait de la sorte ni continuer à utiliser son programme nucléaire comme moyen de pression dans d'éventuelles négociations ni utiliser à son propre avantage les désaccords entre les Etats intéressés. Il serait toutefois désavantageux que les acteurs internationaux perdent leurs possibilités d'influence – quoique minimes – sur le développement futur de la politique nucléaire nord-coréenne.

L'alternative est une une politique du dialogue. Elle viserait à inclure une nouvelle fois la RPDC dans de nouveaux pourparlers à six. Pyongyang n'aurait alors pas besoin d'abandonner avant le début des négociations toutes les composantes de son programme atomique. A la place, toute les parties retourneraient à la table des négociations sans conditions préalables pour convenir d'un plan d'action quant à la suite des événements. Des étapes intermédiaires réciproques pourraient, comme pour l'accord-cadre, être convenues. L'approche pourrait s'orienter sur les contenus de l'accord de 1994 et compenser la renonciation graduelle vérifiée de Pyongyang à son programme atomique et de missiles en levant les sanctions, en offrant des stimulants économiques et des garanties de sécurité et en normalisant les relations également graduellement. La RPDC devrait pour ce faire permettre de nouveau les inspections de l' AIEA et rendre transparente l'étendue de son programme nucléaire. La réalisation d'inspections et la reprise de négociations auraient l'avantage que l'on puisse obtenir des informations fiables sur le programme atomique nord-coréen et la situation politique interne en RPDC. Des négociations pourraient simultanément

contribuer à élargir à long terme un climat de confiance entre les deux parties au conflit et à permettre un rapprochement.

Il semble improbable qu'un tel développement se produise dans un avenir immédiat. Une nouvelle occasion pour solutionner le conflit peut se présenter si les Etats-Unis et la Chine parviennent à trouver et développer ensemble une solution. Un rôle décisif incombera à Pékin. La Chine doit essayer de conjuguer deux intérêts complexes extrêmement différents : elle s'efforcera d'une part de stabiliser la RPDC sur le plan économique et politique pour éviter un effondrement du régime. La Chine voudra d'autre part prouver qu'elle est en mesure d'imposer une politique d'ordre régionale. L'objectif de Pékin est de limiter d'une part l'influence américaine dans la région et d'empêcher d'autre part un « réaction en chaîne automatique » qui pourrait aboutir à ce que la République de Corée et le Japon convoitent eux aussi l'arme nucléaire. Il ne semble donc pas exclu que la Chine augmente prudemment sa pression sur Pyongyang dans un avenir proche, sans risquer toutefois l'effondrement du régime nord-coréen. Pékin ne cesse certes de souligner publiquement qu'elle n'a guère d'influence sur la RPDC, mais les statistiques relatives à la dépendance économique croissante de Pyongyang vis-à-vis de son voisin septentrional prouvent le contraire.

L'attitude du Japon face à la RPDC nucléarisée :

Lorsque les chercheurs universitaires et les journalistes discutent de l'attitude du Japon face à la menace nucléaire nord-coréenne, beaucoup d'entre eux pensent que Tokyo irait de l'avant et se procurerait également des armes nucléaires, alors que d'autres imaginent que le Japon resterait un Etat « pacifique ». Cette tendance à la polémique dans le cadre de la politique de sécurité japonaise a créé un manque de compréhension relative à la politique nippone. En fait, Tokyo a décidé de prendre plusieurs mesures de protection non nucléaires pour parer à toute agression de la part de la RPDC au détriment d'une action diplomatique en bonne et due forme.

Afin de déterminer les capacités nucléaires de la RPDC, il faut réussir à savoir quel est le montant de plutonium que ce pays possède, l'état de sophistication des ses engins explosifs et la capacité à miniaturiser ces engins. En 2007, les agents de renseignement américains estimaient que la RPDC possédait jusqu'à 50 kilogrammes de plutonium, assez pour construire six engins explosifs nucléaires, avant le premier test nucléaire d'octobre 2006. Par ailleurs, l'Institut pour la Science et le Sécurité Internationale fit part de ses recherches en la matière en déclarant que la Corée avait de zéro à dix kilogrammes de plutonium capables de permettre la création de deux bombes nucléaires en 1994, le montant de plutonium acquis s'était élevé de 33 à 55 kilogrammes capables de permettre la création de six à treize bombes nucléaires en

2006[476]. Par ailleurs, Siegfried S. Hecker, un expert nucléaire américain qui a visité plusieurs fois la RPDC et ses installations nucléaires, en a conclu que le réacteur de Yongbyon de cinq mégawatts par le passé avait produit de 36 à 54 kilogrammes de plutonium, assez pour créer de six à neuf bombes nucléaires[477].

Ces estimations sont plus ou mois les mêmes que celles déclarées par Pyongyang relatives à son statut nucléaire. En juin 2008, Pyongyang a déclaré qu'il avait produit 38.5 kilogrammes de plutonium dont 31 kilogrammes avaient été extraits et 26 kilogrammes avaient été utilisées pour produire des bombes nucléaires. Pyongyang précisa également que deux kilogrammes avaient été utilisés dans le test nucléaire de 2006 et que 7.5 kilogrammes étaient encore dans les barres de combustible utilisées.

Trois tests nucléaires en 2006, 2009 et 2013 ont prouvé que la RPDC est capable de produire des dispositifs nucléaires. Ce qui n'est pas clair est toutefois le problème de savoir si Pyongyang peut utiliser ces armes nucléaires dans le cadre d'une miniaturisation. L'agence de renseignements pour la défense américaine (DIA) a déclaré en 2009 que « la Corée du Nord serait capable de mettre une ogive nucléaire sur un missile balistique »[478]. Cette estimation n'était pas une réponse définitive à la question, mais elle inquiéta tout de même. En 2011, la DIA a déclaré que « La Corée du Nord devrait avoir maintenant plusieurs ogives nucléaires à base de plutonium qui pourraient être lancées par des missiles balistiques et avions, ainsi que par des moyens non conventionnels[479].

Bien que l'attention internationale ait été largement accaparée par le lancement de missiles Taepodong à longue portée, ce qui inquiète le plus le Japon est le missile Rodong à moyenne portée capable de couvrir presque entièrement le territoire japonais. Le premier lancement d'un missile Rodong a eu lieu en 1993. Le missile s'envola et parcouru 500 kilomètres et aboutit dans la Mer du Japon (Mer de l'Est). Sa trajectoire avait pour direction Tokyo. En juillet 2006, trois missiles Rodong furent lancés avec succès en direction du Nord-Est, entre l'Extrême-Orient russe et l'île japonaise d'Hokkaïdo. Tous ces missiles Rodong furent lancés vers des directions différentes, laissant penser qu'ils avaient atteints leurs buts[480]. En juillet 2009, deux missiles Rodong furent lancés avec réussite.

Le gouvernement japonais a évalué que le missile Rodong a une portée de 1.300

476Cf. l'article de David Albright et Paul Brannan. *The North Korean Plutonium Stock.* Revue de l'Institut pour la Science et la Sécurité Internationale. 20 février 2007.

477Cf. Siegfried S. Hecker. *Lessons learned from the North Korean nuclear crisis.* Daedalus. Hiver 2010, p.55.

478Cf. Lieutenant General Michael D. Maples. Directeur de l' Agence de renseignement pour la défense américaine. *Annual Threat Assessment.* Déclaration devant les comité sur les armes. Sénat américain. 10 mars 2009, p.26.

479Cf. Ronald S. Burgess, Jr. Lieutenent Général. Directeur de l'Agence de défense pour les renseignements américains. *World Wide Threat Assesstment.* Déclaration devant le comité sur les armes. Sénat américain. 10 mars 2011, p.15.

480Cf. Ministère de la Défense. Tokyo. Inter Group 2007, pp. 38-39.

kilomètres avec une charge utile de 700 à 1200 kilogrammes et une erreur probable au niveau de l'atteinte de sa cible de 2.5 kilomètres. Si dirigée vers le centre de Tokyo, il y a 50 pour cent de chance que le missile tomberait dans les environs de la ligne de métro circulaire Yamanote. Un missile Rodong atteindrait son but sept à dix minutes après son lancement, et volerait à une vitesse de Mach 15 à Mach 20 au moment de l'impact[481].

En 2003, la RPDC avait déployé quelques 175-200 missiles Rodong capables de porter sur elles-mêmes des ogives conventionnelles, nucléaires, biologiques et chimiques[482]. Une information plus récente faisait état de 320 missiles Rodong déployés[483]. Parce qu'il est difficile de situer les missiles Rodong situés sur des bases de lancement mobiles, dont la RPDC dit en avoir trente, les détruite avant le lancement du missile serait d'une extrême difficulté[484]. Un aspect positif de cette situation vient du fait qu'en situation de crise, le Rodong ne serait pas trop déstabilisateur, parce que la RPDC n'aurait pas à les lancer prématurément par peur de préemption.

A la fin de l'année 1999, l'armée populaire de Corée créa un bureau spécifique pour la gestion des missiles et tous les missiles balistiques furent gérés par cet organisme. A partir des années 2001-2002, lorsque l'armée nord-coréenne commença à effectuer des exercices de grande envergure, de nombreux exercices militaires avec des missiles Scud et Rodong eurent lieu et beaucoup de missiles furent redéployés[485].

On peut en conclure que la RPDC est capable d'attaquer le Japon avec des missiles balistiques. Des armes conventionnelles, chimiques ou biologiques peuvent être utilisées bien qu'il ne soit pas facile pour des raisons techniques de manier les armes chimiques ou biologiques. La RPDC étant capable de miniaturiser des engins nucléaires, il est possible d'en conclure qu'elle peut utiliser des armes nucléaires contre le Japon.

Il existe trois scénarios dans lesquelles la RPDC pourrait utiliser des missiles contre le Japon. Il y a tout d'abord un scénario militaire et diplomatique, dans lequel la RPDC lancerait des missiles afin de soumettre le Japon sur le plan diplomatique. Il y a ensuite le scénario dans lequel Pyongyang utiliserait ou menacerait d'utiliser ses missiles contre le Japon afin d'empêcher les Etats-Unis ou le Japon d'intervenir en aidant la République de Corée en cas de guerre dans la péninsule coréenne. Enfin, il

481Cf. Remarques de Shigeru Ishiba. Ministre d'Etat pour la Défense. Commission du Budget. 156ème Chambre des Conseillers. 5 mars 2003. Cf. également remarques de Shigeru Ishiba devant la Commission d'Audit et de Surveillance de l'Administration. 156ème Chambre des Représentants. 9 avril 2003.

482Cf. *Asahi Shimbnun*. 25 avril 2003, p.2.

483Cf. l'*International Crisis Group. North's Korea Missile Launch : the Risks of Overreaction . Policy Briefing. Asia Briefing.* n°91. 31 mars 2009, p.5.

484Cf. *Joseon Ilbo,* 28 avril 2007.

485Cf. Joseph S. Bermudez. *Moving Missiles.* Jane's Defense Weekly. 3 août 2005, p. 23

existerait le scénario selon lequel les dirigeants de la RPDC lanceraient une attaque totale contre le Japon, n'ayant plus rien à perdre.

Dans le cas d'un scénario militaire et diplomatique, dans lequel la RPDC lancerait des missiles afin de soumettre le Japon sur le plan diplomatique, Pyongyang lancerait peu de missiles sur le Japon ou autour du Japon pour faire peur aux politiciens et à la population japonaise. La RPDC lancerait un nombre suffisant de missiles pour aboutir à une situation de soumission diplomatique japonaise mais pas trop pour éviter une escalade dans la tension militaire. La RPDC tenterait ainsi d'obtenir des concessions du Japon pour normaliser ses relations avec Tokyo. Les actions de Pyongyang seraient ainsi les suivantes :

La RPDC lance un missile Rodong en direction de Tokyo mais manque sa cible en plongeant dans la mer de l'Est (mer du Japon). Elle annonce alors qu'il n'y aurait plus de lancements de missiles, que ces lancements étaient nécessaires à cause de l'agressivité politique du Japon envers Pyongyang, et que cette dernière souhaiterait normaliser ses relations diplomatiques avec Tokyo. Si le Japon ne répond pas positivement à cette demande coréenne, la RPDC pourrait alors lancer un missile *Rodong* avec une charge conventionnelle dessus vers Tokyo mais dans une région rurale où peu de gens vivent. Pyongyang annoncerait alors que le missile aurait été lancé à cause de l'attitude hostile du gouvernement japonais envers la RPDC, et qu'elle prendrait toutes les mesures nécessaires pour éviter une escalade dans les relations entre les deux pays et pour chercher à normaliser ses relations avec Tokyo. En considérant le passé « aventuriste » de Pyongyang, ce scénario paraît rationnel dans les choix qui sont à la portée de la RPDC.

Dans le cas d'un scénario dans lequel Pyongyang utiliserait ou menacerait d'utiliser ses missiles contre le Japon afin d'empêcher les Etats-Unis ou le Japon d'intervenir en aidant la République de Corée en cas de guerre dans la péninsule coréenne, comme dans le premier scénario la RPDC intimiderait le gouvernement japonais et son peuple afin que Tokyo limite son aide à la République de Corée en proie à une guerre civile. La RPDC ferait en sorte que les Etats-Unis n'utilisent pas les bases militaires japonaises pour aider Séoul. La RPDC menacerait le Japon en lui laissant penser qu'elle pourrait utiliser ses armes nucléaires contre Tokyo à moins que cette dernière accepte les demandes de Pyongyang. Afin de rendre cette menace cohérente, la RPDC lancerait un nombre relativement important de missiles sur des bases militaires américaines et sur des grandes villes japonaises. Si le Japon refuse que les Etats-Unis utilisent les bases militaires nippones, l'alliance militaire nippo-américaine risquerait d'être rompue après la guerre. Si le Japon accepte l'utilisation de ses bases par les Etats-Unis, le risque est grand que la RPDC détruise Tokyo. En même temps, Pyongyang demanderait à Washington si elle préfère conserver Tokyo ou Séoul. Washington serait-elle prête à sacrifier Tokyo pour Séoul ?

Le scénario selon lequel les dirigeants de la RPDC lanceraient une attaque totale contre le Japon, n'ayant plus rien à perdre serait plausible dans le cas où Kim Jong-un réaliserait que son régime allait s'effondrer et que ses jours étaient comptés. Une attaque suicide contre le Japon serait alors envisagée pour laisser dans l'histoire une trace de sa présence. Une destruction massive du Japon serait alors réalisée, toutes les forces nord-coréennes étant utilisées contre le Japon. La RPDC utiliserait pour cela environ 320 missiles Rodong sur lesquels seraient emportés des armes conventionnelles, chimiques, biologiques ou nucléaires.

La réponse du Japon contre une attaque nord-coréenne a trois piliers : une défense avec des missiles balistiques (DMB), une défense civile, et une aide nucléaire avec la participation des Etats-Unis.

Le programme japonais de DMB a pris du temps a être instauré. Le gouvernement du Japon commença ses premières consultations sur la DMB avec les Etats-Unis en 1993, après le premier lancement du missile Rodong de la même année. Le Japon commença à penser à élaborer un système de défense anti-aérien et débuta une étude conjointe avec les Etats-Unis sur la DMB en 1995. En 2003, le gouvernement japonais pris la décision de se procurer des systèmes de DMB. Le déploiement de la DMB dans les forces d'auto-défense commença en 2007 et son développement a pris fin en 2012[486].

Deux systèmes différents sont mis en œuvre dans le cadre de la DMB. Le premier est le Standard Missile-3 (SM-3), déployé sur des contre-torpilleurs Aegis, capables de détruire et faire exploser des missiles balistiques ayant un rayon d'action de 1.500 kilomètres. Quatre contre-torpilleurs Aegis seront équipés de SM-3. L'autre système est le Patriot Advanced Capabilities 3 (PAC-3), basé à terre, chargé de la défense de dernière minute des endroits où il se situe. Quatre groupes de défense avec quatre unités, chacun équipés avec le PAC- 3 seront déployés dans la région de Tokyo, dans la région centrale du Japon et au nord de Kyushu. Le SM-3 est plus important que le PAC-3 car le premier a une couverture plus large que le second, et deux ou trois Aegis BMD contre-torpilleurs permettront à la majeure partie du territoire japonais d'être protégé.

Avec la mise en service du système DMB, sera mis en service également le radar FPS-5 de système d'alerte et de contrôle capable d'identifier des avions ou missiles. Jusqu'à maintenant, quatre tests d'interception avec le système SM-3 ont été conduits près de l'île d'Hawaï. En avril 2009, des DMB systèmes basés sur mer ou sur terre ont été pour la première fois mis en service pour répondre au lancement d'un Taepodong nord-coréen. Dans le cadre de la loi d'auto-défense japonaise révisée en 2007, le

486 Pour consulter l'interview du gouvernement japonais concernant la politique japonaise de la DMB, voir Ministre de la Défense. « Japan's BMD ». Février 2009.

ministre de la défense mit en alerte les forces d'auto-défense pour une éventuelle destruction d'un missile nord-coréen.

Des mesures de défense civiles ont longtemps été inexistantes au Japon. Cependant, à cause de la « menace » nord-coréenne, le Japon a pris des mesures pour protéger ses citoyens. Dans ce contexte, la loi concernant les mesures de protection des citoyens en cas de situations d'attaques armées (loi pour la protection civile) a été votée en 2004. Cette loi organise comment les gouvernements locaux et le gouvernement national devraient réagir en cas d'une attaque de la part de la RPDC.

En plus de renforcer la défense militaire et civile, le Japon a pris des mesures pour maintenir et développer la crédibilité de la protection nucléaire américaine envers le Japon. En février 2009, des officiels japonais rencontrèrent des membres du Congrès américain et exprimèrent leurs inquiétudes et souhaits concernant le parapluie nucléaire fourni au Japon par les Etats-Unis : des appareils à faible puissance ayant la possibilité de pénétrer des cibles souterraines renforceraient la crédibilité d'une force de dissuasion étendue ; si les Etats-Unis devaient mettre hors service le Tomahawk, missile de croisière équipé d'une charge nucléaire lancé à partir des océans (TLAM-N), le Japon voudrait être prévenu à l'avance ; et le Japon voulait en savoir plus concernant les décisions nucléaires et plans opérationnels des Etats-Unis[487].

Apparemment, suite à de tels efforts, le rapport final de la commission du Congrès américains de 2009 répondit aux interrogations du Japon. Concernant la mise hors service du Tomahawk, le rapport précisa que la dissuasion étendue en Asie dépendait principalement sur le déploiement du Tomahawk et que « certains alliés américains en Asie » seraient directement concernés par son retrait[488]. Le rapport fit également référence à un processus plus robuste de dialogue stratégique, disant : « … maintenant il est temps d'établir un dialogue beaucoup plus vaste avec le Japon, limité uniquement par la volonté du Japon »[489].

La revue américaine publiée par le département de la défense américain « Nuclear Posture Review » (NPR) en avril 2010 a cependant été moins attentive aux requêtes du Japon exprimées lorsque le Parti Démocratique Libéral était au pouvoir. La NPR n'a pas fait allusion aux appareils à faible puissance ayant la possibilité de pénétrer des cibles souterraines et a annoncé que le TLAM-N servait d' « engin superflu » dans la réserve nucléaire américaine et serait retiré[490]. Quelques membres du gouvernement japonais se sont sentis trahis par cette mesure parce que le TLAM-N

487Cf. *Kyodo News.* 23 novembre 2009 . Cf. également *Kyoudou Tshuusin*, 24 novembre 2009.
488Cf. *America's Strategic Posture, The Final Report of the Congressional Commission on the Strategic Posture of the United States. United States Institute of Peace.* 2009, p.26.
489*Ibid*, p. 66.
490Cf. *U.S. Department of Defense*, *Nuclear Posture Review.* Avril 2010, p.28.

avait pendant longtemps été considéré comme étant le système le plus important dans le cadre de la force de dissuasion américaine étendue au Japon. Le déploiement de bombardiers et d'avions de chasse sur lesquels étaient emportés des bombes et missiles de croisière ainsi que l'existence de missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) et de sous-marins dotés de missiles balistiques (SLBM) suffiraient largement à compenser l'absence de TLAM-N[491].

Cependant, le département de la défense américain offrait l'assurance qu'aucun changement concernant les capacités de dissuasion nucléaire américaines étendues ne serait effectué sans une concertation rapprochée entre alliés et partenaires et s'engagerait à ce que les Etats-Unis continuent et développent les discussions avec ses alliés[492]. Certains politiciens et experts japonais ont pu faire part de leur satisfaction malgré le fait que les Etats-Unis souhaitent réduire leur capacité d'utilisation de leurs armes nucléaires, car ils réservent malgré tout la possibilité de les utiliser pour dissuader et répondre à des attaques non-nucléaires – conventionnelles, biologiques ou chimiques – de la part de la RPDC[493].

L'arrivée à Tokyo de la coalition gouvernementale au pouvoir du parti démocratique japonais, a aboutit à un changement d'attitude du Japon concernant la politique nucléaire américaine. En effet, en décembre 2009, le ministre des Affaires étrangères Okada Katsuya a envoyé une lettre à la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton et au secrétaire de la défense Robert Gate, dont le contenu était relatif à la nouvelle position politique japonaise concernant la politique nucléaire. Okada Katsyua a précisé qu'il ne demanderait pas aux Etats-Unis d'acquérir des missiles nucléaires à visée terrestre à faible rendement ni ne s'opposerait au fait de ne plus appartenir au TLAM-N. Il a demandé cependant à Washington comment les Etats-Unis pourraient gérer leur programme relatif au TLAM-N si le Japon n'y appartenait plus dans le cadre de leurs force de dissuasion étendue et comment gérer les conséquences de ce retrait.

Le Japon a déployé un système de protection appelé BMD et a pris des mesures relatives à la défense civile de ses citoyens, des mesures pour améliorer sa force de dissuasion, ainsi que des mesures pour améliorer ses capacités de réaction et limiter les dommages en cas d'attaque nord-coréenne. Une forte résistance à une attaque diplomatique et militaire nord-coréenne serait le meilleur atout pour le Japon dans le cadre du premier scénario. Dans le troisième scénario d'attaque suicide, la limitation des dommages serait de la plus haute importance. Dans le cadre du second scénario, le Japon devrait faire face à une attaque nord-coréenne en y répondant selon la manière du premier et du troisième scénario.

491*Ibid*.
492*Ibid*., p. 28 et 34.
493*Ibid*., p. 15. Cf. également *U.S. Considered Korean Peninsula risks in nuclear posture review* . Kyodo News. 10 mai 2010.

Le système de protection BMD et la défense civile japonaise permettront au Japon de limiter les dommages dus à une attaque nord-coréenne. Avec le système de protection BMD en place, les missiles balistiques ne sont plus des armes irremplaçables et l'utilité de ces missiles en tant que menace deviendrait relative. Le fait que personne ne sache exactement quelle sera l'efficacité du système BMD à détruire des missiles nord-coréens peut aider le Japon à se défendre. En effet, le ratio de la capacité de destruction des missiles de l'ennemi peut varier de façon significative en fonction de la possibilité d'obtenir des informations sur la localisation des sites de lancement des missiles ennemis et en fonction de la localisation des contre-torpilleurs Aegis. Le ratio de destruction des missiles nord-coréens peut également dépendre de la trajectoire du missile, sa vibration et les contre-mesures prises au moment voulu. Dans un monde sans BMD, les leaders nord-coréens pourraient prévoir les conséquences d'une attaque par missile avec précision. Dans un monde avec BMD, ils ne sauraient pas exactement ce qu'il pourrait se passer en lançant des missiles vers le Japon. Ces missiles ont la possibilité d'être détruits en plein vol, ont la possibilité de détruire ou non. Le système BMD complique les calculs stratégiques des dirigeants nord-coréens et permet au Japon de se réserver une marge de manœuvre dans le cadre d'une éventuelle contre-attaque.

Le déploiement du système BMD et les mesures de protection civiles ont été mises en place lorsque l'on a su que la RPDC allait lancer sa fusée Taepodong 2 fin mars 2009. Dans le cadre de la loi sur les forces d'auto-défense amendée en 2007, le ministre de la Défense a fait savoir rapidement aux forces d'auto-défense qu'il fallait se préparer à une éventuelle destruction d'une fusée qui tomberait sur le territoire japonais. Deux Aegis BMD destroyers furent déployées dans la Mer du Japon (Mer de l'Est) et un dans l'océan Pacifique. Des unités PAC-3 (un système de missiles à terre détruisant d'autres missiles lancés par l 'ennemi) furent installés dans la région de Tokyo et dans la partie nord de Honshu[494]. Il y eut quelques incidents, comme l'accident de circulation dû à une unité PAC-3 qui se rendait vers sa destination finale), et des fausses alarmes de lancement de missiles nord-coréens.

Dans le cas extrême où des armes nucléaires seraient utilisées contre le Japon, détruire le missile avec sa charge nucléaire et procéder à l'évacuation seraient des démarches bien plus importantes que d'intercepter une fusée survolant ou tombant sur le territoire japonais. Selon une étude conduite par Michael Yoo et Dexter Ingram, si une arme nucléaire de 12 kilotonnes tombait sur Tokyo, il y aurait 420,000 morts et 390,000 blessés[495]. Le système BMD avec un ratio de destruction de 50% pourrait théoriquement sauver des centaines de milliers de vies. Dans un scénario d'attaque plus conventionnel, le système BMD et la défense civile aboutiraient à peu près au

494Cf. Ministre de la Défense japonais. *On activities related to the North Korean missile.* Mars 2009.

495Cf. Michael Yoo et Dexter Ingram, *War Simulation : The Day North Korea Lashes Out.* Tokyo. Shinchousha, pp. 106-107 et 114.

même résultat concernant le nombre de vies sauvées, mais ils assureraient une protection pour les citoyens japonais et aideraient à créer une sensation de sécurité entre eux afin d'éviter une escalade de la tension. Cela permettrait également au Japon de trouver une sortie de crise.

Cependant, si la RPDC continue à créer de plus en plus d'armes nucléaires, la possibilité pour le Japon d'utiliser des armes nucléaires tactiques à faible rendement doit être pris en considération. Le Japon a déjà quatre destroyers Aegis équipés avec la technologie BMD et ils pourraient bien transporter un nombre limité de missiles dotés de charges nucléaires. Mais si le nombre d'armes atomiques nord-coréennes dépasse un certain seuil, le système BMD ne sera plus suffisant. Etant donné que les missiles nord-coréens Rodong sont lancés à partir de bases mobiles, les localiser pour les faire exploser avant qu'ils se lancent dans l'atmosphère n'est pas chose aisée avec des moyens conventionnels. Dans un tel cas, le gouvernement japonais pourrait demander aux Etats-Unis de développer et de déployer des armes nucléaires tactiques.

Afin de mettre un terme aux programmes nucléaires et de missiles nord-coréens, des options militaires complémentaires sont envisagées et à l'étude. L'option la plus débattue est celle qui permettrait au Japon d'avoir la possibilité de frapper la RPDC de façon limitée en atteignant les missiles eux-mêmes ou en détruisant les lanceurs de missiles.

En 2004, le Conseil sur la sécurité et la défense japonais avait déjà débattu de cette question en précisant : « Concernant la question de savoir si cela est approprié quand il n'y a aucune alternative, de posséder des capacités de défenses offensives en dernier ressort face aux bases militaires ennemies qui contiennent des missiles, une décision devrait être prise après examen attentif de la force de dissuasion des Etats-Unis, de l'efficacité des systèmes de défense basés sur des lancements de missiles, du coût réel de l'option offensive, et de l'impact que cela aura sur les pays dans la région »[496].

De la même façon, le Conseil sur la sécurité et la défense japonais dirigé par le premier ministre de l' époque Aso Taro en 2009, a suggéré que le Japon devrait faire des études et recherches sur la capacité de détruire les bases militaires ennemies, le Japon devrait conduire des études sur les armes, sur des concepts opérationnels, et sur le coût de ces armements, sans oublier d' étudier comment seraient partagés les missions et rôles. Il semble que les spécialistes japonais sur la sécurité pensent que le fait que le Japon possède des capacités indépendantes d'attaques pourrait déstabiliser l'alliance nippo-américaine en permettant à Washington d'avoir le choix d'intervenir

496Cf. *The Council on Security and Defense Capabilities. The Council on Security and Defense Capabilities Report : Japan's Vision For Future Security and Defense Capabilities. Cabinet Public Relations Office. Tokyo.* Octobre 2004, p.29.

ou non en cas de crise entre le Japon et la RPDC et en laissant le Japon se défendre tout seul. La question se pose alors de savoir dans quelle mesure les intérêts nationaux du Japon sont compatibles avec le fait que les Etats-Unis interviennent en frappant des cibles ennemies pour le compte de Tokyo.

Le parti démocratique libéral (LPD) japonais au pouvoir est plutôt en faveur de la possession par le Japon de forces de frappes indépendantes. Le LPD a présenté un rapport intitulé « Le guide pour le programme de la nouvelle défense japonaise » en juin 2009 qui suggère que le Japon puisse avoir avec les Etats-Unis une capacité de contre-attaque contre des missiles ennemis en utilisant ensemble des sources de renseignements, des satellites de communication, missiles de croisière, et fusées de taille moyenne[497]. Il suggère aussi que le système Aegis SM-3 BMD soit amélioré, que des exercices réels sur le terrain soient effectués et que des missiles de croisière basés sur des navires (missiles Tomahawk) soient acquis[498]. Bien que le LPD soit plus en faveur d'une option qui permettrait d'attaquer en cas de menace en acquérant du matériel militaire supplémentaire, il faut noter tout de même que cette option est discutée dans le cadre de l'alliance américano-japonaise.

Le Japon s'est déjà procuré du matériel rudimentaire pour frapper l'adversaire en acquérant des F-2 fighters, des avions ravitailleurs, ainsi qu'un système qui convertit les bombes non guidées en bombes à visées précises. Cependant, afin qu'une offensive militaire anti-missile contre la RPDC soit un succès, le Japon aurait besoin d'un matériel plus adéquat, et même si le Japon arrivait à obtenir ce matériel, Tokyo aurait malgré tout besoin de l'aide stratégique américaine pour acquérir les renseignements nécessaires à toute action militaire. Les opérations anti-missiles sont faciles à envisager sur le plan théorique mais difficiles à mettre en oeuvre[499].

En fait, le gouvernement japonais en évoquant le problème des opérations anti-missiles ou des opérations contre le matériel nécessaire pour faire fonctionner ces missiles, a soulevé un point de droit. En 2003, le ministre d'Etat pour la défense Shigeru Ishiba a précisé que le Japon pourrait envisager une attaque militaire uniquement si l'attaque de l'adversaire était imminente, si aucun autre moyen ne permettait de se protéger et si l'attaque était proportionnée. Il a définit le terme « imminent » comme étant le moment où l'ennemi commence à attaquer le Japon. Au regard de cette définition Shigeru Ishiba dit que le Japon pourrait commencer à attaquer les missiles ennemis si ces missiles étaient déployés sur leur base de lancement et remplis de carburant et si l'intention d'attaquer le Japon devenait

497Cf.*On the New National Defense Program Guidelines . National Defense Division. Policy Research Council. Liberal Democratic Party.* 9 juin 2009.

498Cf. *Prime News. BS Fuji Live. Broadcast.* 11 juin 2009.

499Voir l'article suivant relatif à une discussion concernant les coûts et bénéfices qu'aurait à gérer un Japon doté de capacités de frappe. SugioTakahasi : *Dealing with Ballistic Missile Threat : Wether Japan Could Should have a Strike Capability under its Exclusively Defense-Orientated Policy.* NIDC Security Reports. n°7. Décembre 2006.

flagrante. Il expliqua dans ce contexte qu'une attaque japonaise dans ce cas ne constituerait pas une attaque préemptive[500].

Une des principales suppositions que le Japon a par rapport à la RPDC dans son approche diplomatique est que l'objectif le plus important du pays est de survivre en défiant sur le plan diplomatique et militaire les pays étrangers, en normalisant ses relations avec le Japon et les Etats-Unis et en obtenant une assistance économique de l'extérieur.

C'est dans ce contexte que le Japon a offert de normaliser ses relations bilatérales avec la RPDC et a voulu lui apporter une aide économique substantielle dans la déclaration de Pyongyang de 2002 à condition que celle-ci accepte de parler du problème du nucléaire et d'autres problèmes relatifs aux relations entre le Japon et la RPDC. Pyongyang avait débuté des réformes économiques vers 2002 ce qui rendait attractive une aide économique japonaise substantielle.

Les politiques militaires, diplomatiques et économiques sont des outils qui s'entremêlent facilement et des perspectives de gains et de pertes ont été utilisés par le Japon pour gérer le problème du nucléaire et des missiles nord-coréens. Contrairement à son apparence « pacifiste », le Japon a pris des mesures militaires conséquentes pour résoudre le problème nord-coréen. Sur le front diplomatique, la déclaration de Pyongyang de 2002 était une étape majeure vers un règlement de la question nucléaire nord-coréenne et d'autres problèmes bilatéraux dans leur ensemble.

Le Japon a fait des avancées régulières sur le plan militaire mais les pourparlers de normalisation nippo-nord-coréens n'ont eu que des résultats positifs très limités et la manière japonaise de régler le problème des enlèvements de façon très unilatérale n'a pas permis au Japon d'arriver à des avancées diplomatiques aussi importantes que celles concernant le domaine militaire. Par conséquent, la question la plus importante actuellement est celle de savoir si le Japon peut dans un proche avenir revigorer ses efforts diplomatiques et faire des progrès significatifs dans ce domaine.

De façon relativement superficielle mais avec des efforts malgré tout réalisés, le DPJ a souhaité de façon plus sensible améliorer les relations du Japon avec la RPDC que le LPD. Quand Hatoyama Yukio prit le pouvoir en septembre 2009, il annonça son souhait de normaliser les relations entre le Japon et la RPDC, en accord avec la déclaration de Pyongyang qui faisait du règlement des enlèvements, du nucléaire et des missiles un problème majeur[501]. Song Il-ho, ambassadeur nord-coréen en charge des pourparlers nippo-nord-coréens, précisa que la RPDC était d'accord pour rétablir

500Remarques de Shigeru Ishiba lors du comité d'audit et de surveillance de l'Administration, 9 avril 2003.

501Cf. la déclaration de Yukio Hatoyama, Premier ministre du Japon à la 64ème session de l'Assemblée Générale des Nations-Unies. 24 septembre 2009.

les pourparlers de normalisation avec le Japon sur la base de la déclaration de Pyongyang et insista pour que les deux parties arrivent à définir ensemble le terme « résolution » du problème des enlèvements. Song Il-ho dit également qu'il avait bien pris note de la prise en considération par le DPJ de l'intérêt que ce parti avait envers le continent asiatique dans son programme de politique étrangère[502] La politique japonaise ne changea pas avant l'arrivée au pouvoir du Premier Ministre Noda Yoshihiko qui réaffirma dans son discours de politique générale que le gouvernement japonais ferait tout son possible pour ramener les personnes enlevées, mais précisa également qu'il chercherait à « normaliser les relations nippo-nord-coréennes en trouvant une solution au problème des personnes disparues, du nucléaire et des missiles en tentant de régler le problème du poids de l'histoire du Japon en Asie en coopération avec d'autres pays en se basant sur la déclaration de Pyongyang »[503]. Il précisa aux familles des personnes enlevées qu'il pourrait se rendre à Pyongyang si cela pouvait permettre notamment de régler le problème des personnes enlevées[504].

Si la normalisation des deux pays aboutit, le Japon pourrait aider financièrement la RPDC pour le développement de son économie, en lui fournissant des prêts et des crédits, pour reconstruire le pays. Cependant Pyongyang n'est pas prête à abandonner son programme nucléaire et de missiles avant d'obtenir une aide de la part de Tokyo. Le mieux que le Japon puisse faire est de demander à Pyongyang de démanteler son programme nucléaire et de missiles progressivement, tout en aidant financièrement la RPDC étapes par étapes.

La RPDC n'est pas prête à renoncer à la bombe nucléaire sauf si le Japon décide d'aider financièrement Pyongyang. Elle est plus généralement prête à renoncer à la bombe si l'embargo qu'elle subit depuis plus d'un demi-siècle par les Etats-Unis et la communauté internationale est levé tout comme dans le cas de l'Iran. Le Japon en cas de détérioration des relations bilatérales et des actions menées par la RPDC en général se réserve le droit d'aggraver ces sanctions en cas de violation des résolutions onusiennes. Parmi les nouvelles sanctions envisagées, figurent l'arrêt de toute exportation nippone vers la RPDC, le renforcement des contrôles sur le transfert d'argent entre les deux pays et l'interdiction pour les nord-coréens de venir au Japon.

En avril 2013, le jeune dirigeant de la RPDC, Kim Jong-un, a donné l'ordre à son armée de se préparer pour une attaque de missiles contre les Etats-Unis. Il est apparu à un centre de commandement devant une carte murale avec le titre audacieux et improbable : « Plans pour attaquer le continent U.S. ». Au début du mois, ses généraux se vantaient d'être en train de développer une tête nucléaire « à la coréenne » qui pouvait s'adapter sur un missile à longue portée.

502Cf. *Kyoudou Tsuushin.* 11 septembre 2009.

503Discours de politique générale du Premier ministre Noda Yoshihiko à la 178ème session de la diète. 13 septembre 2011.

504Cf. *Yomiuri Shimbun.* 9 octobre 2011.

Les Etats-Unis savent parfaitement que les déclarations de la RPDC ne sont pas soutenues par suffisamment de force militaire pour qu'elle puisse mettre en œuvre ses menaces symboliques, mais, apparemment ils augmentent les tensions malgré tout.

La présidente sud-coréenne Park Geun-hye a tout à fait conscience également que ces menaces sont rhétoriques, mais elle a déclaré: "Nous devons nous lancer dans des représailles énergiques et immédiates sans aucune autre considération politique si le Nord organise toute provocation contre notre peuple". Pyongyang a, de toute évidence, un autre objectif en tête.

Depuis la fin de la guerre de Corée, il y a 60 ans de cela, le gouvernement du Parti des Travailleurs de la République Populaire Démocratique de Corée n'a cessé de soumettre pratiquement les quatre mêmes propositions aux Etats-Unis. Ce sont : un traité de paix pour mettre fin à la guerre de Corée, la réunification de la Corée qui est « provisoirement » divisée entre le Nord et le Sud depuis 1945, la fin de l'occupation américaine de la République de Corée et l'arrêt des jeux de guerre annuels américano-sud-coréens qui durent un mois entier chaque année et des discussions bilatérales entre Washington et Pyongyang pour mettre un terme aux tensions sur la péninsule coréenne.

Les Etats-Unis et leur allié sud-coréen ont, depuis toutes ces années, chaque fois rejeté ces propositions. En conséquence, la péninsule reste extrêmement instable depuis les années 1950. On en est arrivé à un tel point qu'aujourd'hui Washington a profité des jeux de la guerre en 2013, qui ont débuté début mars, pour simuler une attaque nucléaire contre la RPDC en faisant survoler la région, le 28 mars, par deux Stealth Bombers, des avions bombardiers à capacité d'armement nucléaire. Trois jours après, la Maison Blanche donnait l'ordre d'envoyer des avions de chasse furtifs, des F-22 Raptor, en République de Corée, provoquant une nouvelle escalade de tensions.

Voici ce qui motive ces quatre propositions :

1. Les Etats-Unis refusent de signer un traité de paix pour mettre un terme à la guerre de Corée. Ils n'ont accepté qu'un armistice. Un armistice, c'est la cessation temporaire des hostilités par consentement mutuel.

L'armistice signé le 27 juillet 1953, était censé devenir un traité de paix quand ils parviendraient à un "accord pacifique". L'absence de traité signifie que la guerre pourrait reprendre à tout moment. La RPDC ne veut pas d'une guerre contre les Etats-Unis, le pays qui possède l'armée la plus puissante de l'histoire. Elle veut un traité de

paix et la reconnaissance diplomatique de Washington.

2. Les deux Corée sont le résultat d'un accord entre l'URSS (qui a une frontière commune avec la Corée et a contribué à libérer la partie nord du pays sous domination japonaise pendant la Seconde guerre mondiale) et les Etats-Unis, qui occupaient la partie sud. Même si le socialisme allait dominer au Nord et le capitalisme au Sud, il n'était pas question que ce soit une partition permanente.

Les deux grandes puissances devaient se retirer au bout d'un an ou deux pour permettre la réunification du pays. C'est ce qu'a fait l'URSS, mais pas les Etats-Unis. Et c'est alors qu'a eu lieu la guerre destructrice de trois ans en 1950. C'est depuis cette époque que la RPDC avance des propositions pour mettre fin à cette séparation qui dure depuis 1945.

La proposition la plus récente de la part de Pyongyang est "un seul pays, deux systèmes". C'est-à-dire qu'elle demande la réunification des deux parties, mais que le Sud resterait capitaliste et le Nord socialiste.

Ce sera difficile mais pas impossible. Washington ne veut pas de ça. Il veut la péninsule toute entière pour installer son appareil militaire directement à la frontière de la Chine, ainsi que de la Fédération de Russie.

3. Entre 25.000 et plus de 40.000 soldats US sont stationnés en République de Corée depuis la fin de la guerre. Ils rappellent - de même que les navires de guerre U.S., les bases de bombardiers nucléaires et l'installation de troupes à proximité de la péninsule - deux choses. L'une est "nous pouvons écraser le Nord" et l'autre: "la République de Corée nous appartient ".

C'est ainsi que Pyongyang voit les choses surtout depuis que le président Obama a décidé de se tourner vers l'Asie. Alors que ce nouvel axe renferme un aspect économique et commercial, son objectif central est d'augmenter la puissance militaire U.S. déjà importante dans la région afin d'amplifier les menaces contre la Chine, mais la RPDC voisine est bien dans le périmètre de cette zone dangereuse.

4. La Guerre de Corée était un conflit essentiellement entre la RPDC et les Etats-Unis, c'est-à-dire que, si un certain nombre de pays de l'ONU étaient engagés dans la guerre, ce sont les Etats-Unis qui commandaient les opérations, contrôlaient les combats contre la RPDC et qui sont responsables de la mort de millions de coréens au nord de la ligne de démarcation du 38ème parallèle. Il est tout à fait logique que Pyongyang veuille négocier directement avec Washington pour régler les différends et parvenir à des accords de paix qui aboutiraient à un traité. Les Etats-Unis ont constamment refusé.

Ces quatre points ne sont pas nouveaux. Ils étaient déjà proposés dans les années 1950. En RPDC il était question de traité de paix, de réunification, de retrait des troupes U.S. de la République de Corée et de dialogue en face à face. La situation est toujours la même aujourd'hui. Les Etats-Unis refusent de céder.

Et pourquoi? Washington veut se débarrasser du régime communiste avant de laisser la paix s'installer sur la péninsule. Pas question de "un seul Etat, deux systèmes" pour les Etats-Unis qui veulent un seul état qui leur fera vœu d'allégeance.

Entre-temps, l'existence d'une RPDC "belliqueuse" justifie que Washington encercle le Nord d'un véritable anneau de feu. Une République Populaire Démocratique de Corée "dangereuse" sert également à maintenir Tokyo dans la sphère d'influence des Etats-Unis et à fournir un nouveau prétexte au Japon naguère pacifiste pour renforcer son arsenal déjà redoutable.

Les jeux de la guerre Etats-Unis/République de Corée en mars de chaque année sont précédés en février par les jeux de la guerre Etats-Unis/Japon, appelés "Iron Fist", la Main de Fer. Dans les deux cas, Washington a démontré clairement qu'il se rangerait dans le camp de Séoul ou de Tokyo et contre celui de Pyongyang ou de Pékin si cela était nécessaire.

CHAPITRE II LES AMBIGÜITES DE LA CHINE

Les liens historiques et culturels entre la Chine et la péninsule coréenne sont particulièrement forts. Ainsi, Gojoseon, le premier royaume considéré comme coréen et qui disparut en 108 avant J.-C., avait-il sa capitale dans l'actuelle province chinoise du Liaoning, avant de la déplacer vers Pyongyang, actuelle capitale de la RPDC, vers 400 av.J.-C. L'ancienneté de ces liens n'a rien d'anecdotique, et si les dates ne peuvent être confirmées avec certitude, l'importance de la relation sino-coréenne ne saurait être niée.

L'histoire de la péninsule coréenne est jalonnée de périodes de domination chinoise, de la dynastie Yuan, aux XIIIème et XIVème siècles, aux invasions mandchoues du début du XVIIème siècle. La Chine se montra toutefois un allié de valeur à plusieurs reprises . Ainsi, lors de l'invasion japonaise de 1592-1598, l'amiral coréen Yi Sun-sin

vainquit-il les troupes du shogun Toyotomi Hideyosi, avec l'aide de la dynastie Ming[505], qui n'avait aucun intérêt à voir le royaume de Choson s'effondrer, sous peine de devoir faire face à son tour aux assauts japonais.

Le lien sino-coréen est également culturel; ainsi estime-t-on que 70% des mots coréens actuellement utilisés sont d'origine chinoise[506]. Le chinois fut en effet la langue des élites coréennes pendant plusieurs siècles, du fait de l'absence de coréen écrit avant l'apparition du *hangul*, lorsque que les monarques coréens payaient un tribut aux empereurs chinois des dynasties Ming (1368-1643) puis Qing (1644-1911). La diffusion du bouddhisme et du confucianisme renforça la relation sino-coréenne qui, à travers un prisme typiquement confucianiste, devint celle d'un «grand-frère», la Chine, avec son «petit frère»[507], la Corée.

Les relations difficiles avec le Japon, et le passé commun d'occupation et d'humiliations, sont également un ciment de la solidarité entre la Chine et la Corée. En effet, lors de la guerre nippo-coréenne de 1894-1895, les troupes japonaises occupèrent la Corée, avant de l'annexer formellement en 1910 et ce jusqu'à la reddition du Japon à la fin de la Seconde guerre mondiale. Les atrocités commises pendant cette période par les troupes japonaises en Chine et en Corée ont contribué à forger un lien fort entre les deux nations, notamment entre la Chine et la RPDC[508].

La solidarité dans la lutte contre le Japon se renforça également par une communauté d'idées entre les résistances communistes en Chine et en Corée. Dès la fin des années 1920, la résistance coréenne à l'occupation japonaise trouva une base arrière dans la région de Yan'an (Shaanxi) en Chine et coopéra activement avec les insurgés chinois. C'est à cette époque que Kim Il-sung entra pour la première fois en contact avec les futurs cadres dirigeants du Parti communiste chinois, en particulier Mao Zedong[509]. Après la Seconde guerre mondiale, la défaite du Japon, et la partition de la péninsule coréenne, la RPDC a entretenu une forte proximité avec ses voisins communistes, la République populaire de Chine et l'Union soviétique. Dès 1949, Kim Il-sung recherche le soutien de Moscou et Pékin afin de se préparer à une guerre avec la République de Corée. Le départ d'une grande partie des troupes américaines en juin 1949, ajouté à l'expérience gagnée par l'armée nord-coréenne lors de ses activités de

505 Cf. Hawley S. *The Imjin War. Japan's Sixteenth-Century Invasion of Korea and Attempt to Conquer China. 2005.*
506 Voir You J. *China and North Korea : a Fragile Relationship of Strategic Convenience. Journal of Contemporary China.* Vol.10. n°28. 2001.
507 Voir Fairbank J., Teng S.Y. *On the Ching Tributary System.* Harvard Journal of Asiatic Studies. 1992.
508 Pour prendre un exemple concret de l'importance des relations sino nord-coréennes, il paraît utile de se référer à un article de l'Agence France Presse basée à Séoul du 4 septembre 2012, selon lequel la RPDC souhaite resserrer ses liens avec Pékin. Le nouvel homme fort de la RPDC, Kim Jong-un, espère attirer les investisseurs chinois. La Chine est en effet le principal bailleur de fonds de Pyongyang et partenaire commercial. Selon le professeur Yang Moo-jin de l'université des études nord-coréennes de Séoul, le parlement nord-coréen devrait adopter des lois liées aux récents accords scellés entre Pyongyang et Pékin, sur le développement de zones d'activité économique en RPDC près de leur frontière commune qui devraient attirer les investissements chinois.
509 Voir Suh D.S. *Kim Il Sung the North Korean Leader, 1998.*

résistance, conforta Kim Il-sung dans son impression qu'une conquête du Sud serait aisée[510]. Lors de la guerre de Corée, la Chine fournit un soutien vital à la RPDC. D'après les chiffres officiels chinois[511], les pertes de l'Armée populaire de libération s'élevèrent à 148,000 morts et 380,000 blessés. Après l'armistice de 1953, les troupes chinoises restèrent stationnées en RPDC pendant cinq années supplémentaires selon Guillaume Narbonne[512].

Par la suite, les relations sino-nord-coréennes se refroidirent notablement. Le régime de Kim Il-sung, bien que considérant Khrouchtchev comme un « révisionniste », chercha à obtenir de l'assistance tant de l'URSS que de la Chine, alors même que le fossé idéologique et politique se creusait entre les deux puissances. Ainsi, en 1961, Pyongyang signa-t-elle un pacte d'assistance aussi bien avec Pékin qu'avec Moscou, pacte qui a été récemment reconduit avec la Chine en 1981 puis en 2001 afin de rééquilibrer les relations que la RPDC pouvait avoir avec ces deux grandes puissances.

L'avènement de la Révolution culturelle en Chine (1966-1976) et les attaques répétées des Gardes rouges contre les « révisionnistes » nord-coréens nuisirent significativement aux relations entre Pyongyang et Pékin, poussant de nouveau la RPDC à se rapprocher de l'URSS jusqu'à la chute de cette dernière en 1991. A la suite de l'effondrement soviétique, la RPDC devint bien plus proche de la Chine qu'elle ne l'avait été au cours des quarante années précédentes, alors même que les dirigeants chinois se tournaient avec un intérêt grandissant vers Séoul et ses succès économiques. En 1992, la Chine et la République de Corée établissent des relations diplomatiques officielles.

Il est important d'analyser les relations entre la Chine et la RPDC depuis la fin du monde bi-polaire qui était dominé par la confrontation entre les deux puissances américaines et soviétiques, Pékin étant le partenaire principal de Pyongyang depuis la fin de l'URSS. Il est important également de se concentrer sur l'étude de la complexité des rapports entre ces deux pays, ceux-ci ayant des relations privilégiées mais également des relations conflictuelles parce que ce sont de proches voisins.

510 Cf. Cummings B. *The Origins of the Korean War* : *Liberation and the Emergence of Separate Regimes, 1945-1947*.vol. 1. 1981

511 Cf. Xu Y. *Korean War : In the View of Cost Effectiveness. 2007.*

512 Cf. Guillaume Narbonne. *La place de la Corée du Nord dans la politique extérieure chinoise.* Revue du China Institute. Janvier 2011.

SECTION I LES RELATIONS SINO-NORD-COREENNES DANS UN MONDE POST-GUERRE FROIDE

En décrivant les relations entre la République populaire de Chine et la RPDC, le terme bilatéral est en quelque sorte un terme impropre. Depuis la fin de la guerre froide, et le déclin de l'idéologie socialiste, les relations sino-nord-coréennes se sont développées en se focalisant sur la République de Corée et les Etats-Unis. Alors que les relations entre Pékin et Pyongyang restent uniques en leur genre, leur caractère actuel est à présent définit par une volonté de Pékin de les utiliser pour la stabilité de son pays et de son voisin proche plutôt que pour de plus grandes ambitions.

Quand la Chine regarde sa frontière poreuse de 1360 kilomètres avec la RPDC, elle se rappelle le parcours par lequel le Japon impérial lança son invasion sur le continent chinois au début du XXème siècle. Elle se souvient également de l'intervention américaine durant la guerre de Corée, quand à la fin des années 1950 les forces du Général Douglas Mac Arthur traversèrent le 38ème parallèle et s'approchèrent de la frontière chinoise. Depuis la disparition du communisme dans de nombreux pays, c'est l'implosion ou l'explosion de la RPDC qui est le centre d'attention des dirigeants chinois et des analystes en politique. La Chine est intéressée à garder ses énormes gains économiques et politiques engrangés durant les années 1990 et l'un de ses principaux challenges qui contrarierait ces avancées serait le conflit armé nucléaire potentiel entre la RPDC et les Etats-Unis en Asie du Nord-Est.

La politique nucléaire de la RPDC en 1993 et 1994, considérée par les occidentaux comme étant la première crise de prolifération nucléaire dans le monde post-bipolaire, devint une question importante dans le cadre de la sécurité pour tous les acteurs majeurs concernés par la géopolitique de l'Asie du Nord-Est. Il y eut une résolution temporaire de l'impasse nucléaire entre la RPDC et les Etats-Unis durant l'administration de Bill Clinton. Aujourd'hui, la Chine est profondément impliquée dans la résolution de la seconde impasse nucléaire entre les Etats-Unis et la RPDC[513] mais elle est restreinte dans son action par les liens historiques qu'elle entretient avec la RPDC et les liens nouveaux tissés avec les Etats-Unis et la République de Corée.

L'important dans l'étude des relations entre la RPDC et la Chine depuis la fin de la

513Cf la revue en ligne de la Chine populaire xinhuanet.com et la publication suivante du 25 mars 2014 : le président chinois appelle à la relance des pourparlers à six sur le dossier nucléaire dans la péninsule coréenne. Lors d'une rencontre avec son homologue américain Barack Obama en marge du Sommet sur la sécurité nucléaire tenu à La Haye les 24 et 25 mars, Xi Jinping a souligné que la seule voie correcte pour résoudre le problème nucléaire nord-coréen consiste à redémarrer les négociations. A cette occasion, le président chinois a invité toutes les parties concernées à parvenir aux objectifs établis dans la déclaration commune publiée le 19 septembre 2005, au terme de la quatrième série de pourparlers à six organisés à Pékin. La déclaration souligne entre autre que la RPDC s'engage à abandonner toutes ses armes nucléaires et les programmes nucléaires existants, et en contrepartie les Etats-Unis et la République de Corée répondraient aux préoccupations de la RPDC en matière de sécurité.

guerre froide est de se focaliser sur leurs relations politiques et diplomatiques, militaires et sécuritaires, afin de présenter les plus importants objectifs motivant la diplomatie chinoise dans la géopolitique de l'Asie du Nord-Est en général et dans les affaires de la péninsule coréenne en particulier, et afin d'avoir un aperçu dans les futures relations sino-nord-coréennes. Parce que les relations triangulaires sino-nord-coréennes sont importantes avec l'existence d'un autre partenaire la République de Corée, il est tout d'abord nécessaire de présenter les relations triangulaires Chine-RPDC- République de Corée dans le cadre des objectifs de la Chine dans la région Extrême-Orientale.

PARAGRAPHE I LES RELATIONS TRIANGULAIRES CHINE-RPDC-REPUBLIQUE DE COREE

La décision de la Chine de normaliser ses relations avec la République de Corée essentiellement pour des raisons économiques qui a été finalisée en 1992 a été le point culminant d'un processus de balancement et d'ajustement de la politique étrangère post-Mao dans le cadre de changements domestiques, régionaux et internationaux[514]. Cette décision n'a cependant pas eu pour conséquence d'éliminer la question de savoir comment la Chine allait se comporter avec son allié nord-coréen, le seul et l'unique pays avec lequel la Chine maintient une alliance liée à la guerre froide. Elle marqua cependant le début d'un processus de mise en œuvre de la reconnaissance des deux Corée dans différents domaines. Depuis 1992, le plus grand challenge de la Chine a été le suivant : comment mettre en œuvre la préférence de la Chine pour une stabilité dans la péninsule coréenne à travers un *statu quo* tout en maintenant une relations spécifique avec Pyongyang et tout en promouvant et développant en même temps des relations normales d'Etat à Etat avec Séoul[515].

Au début des années 1990, quand la République de Corée et la Chine réalisèrent qu'elles avaient plus de choses à partager qu'elles ne le pensaient, Pyongyang fut plus ou moins mise de côté. Par ailleurs, dans les années 1980 et 1990, la RPDC était trop préoccupée avec la première succession dynastique socialiste dans son pays et par la quête de reconnaissance internationale insoutenable de l'existence unique d'une Corée pour se rendre compte du rapprochement sino-sud-coréen.

Peut-être à cause du manque de changement dans l'attitude de Pyongyang après la normalisation des relations entre la Chine et la République de Corée, la Chine ne poursuivit pas un véritable engagement géostratégique actif envers la péninsule coréenne. Au contraire, la Chine suivit plus ou moins l'axiome de la politique étrangère de Deng Xiaoping selon lequel l'on «cache sa lumière sous un boisseau»,

514 Cf. Samuel S. Kim. *The making of China's Korea Policy in the Era of Reform* , pp. 371-408.
515 Cf. Song, *Changes in the Post-Cold War Northeast Asian Security Situation* , p. 37.

pour ne pas être pris dans l'étau d'un face-à-face avec le conflit coréen. Cette attitude adoptée par la Chine était spécialement réservée à la péninsule coréenne divisée; la Chine ne cherchait pas à appliquer ce genre de politique à d'autres régions.

Durant les années 1990, la Chine utilisa de nombreuses fois des processus de dialogues bilatéraux et multilatéraux dans le cadre d'une politique volontariste pour résoudre certains litiges frontaliers avec la Fédération de Russie et les anciennes républiques soviétiques. En 2001, la Chine coopéra avec la Fédération Russie, le Kazakhstan, le Kyrgyzstan, le Tajikistan et l'Ouzbekistan pour établir l'Organisation de coopération de Shanghaï qui devint le successeur d'un mécanisme de coordination informel qui avait été mis en place dans le milieu des années 1990; ce fut le premier forum de sécurité multilatéral régional en Asie créé à l'initiative de la Chine[516]. Aussi, en 2001, dans un message adressé aux Nations-Unies, Pékin décrit la sécurité comme étant un phénomène devenant de plus en plus globalisé, indiquant que le terme «globalisation» devenait un terme stratégique pour elle-même, en étant une «condition objective» ou une «tendance ne pouvant être stoppée» dans l 'économie mondiale plutôt qu'une manifestation de l'hégémonie américaine[517]. La péninsule coréenne cependant fut traitée avec beaucoup plus de précaution.

Dans les années qui ont suivi l'an 2000, Pékin est devenu plus impliqué envers la péninsule coréenne grâce aux bénéfices économiques grandissants dû à l'essor économique avec la République de Corée, parce qu'elle devait apporter une aide et un support à la RPDC, et à cause de la dangereuse impasse dans laquelle se trouvaient les Etats-Unis et la RPDC concernant le programme nucléaire de Pyongyang. Cette implication a fait ressortir l'importance des approches bilatérales et multilatérales lorsque l'on a affaire à la RPDC et a eu pour conséquence l'augmentation de la coopération politique chinoise avec la République de Corée, la Fédération de Russie et le Japon. Cette nouvelle position de la Chine forme un ensemble cohérent avec les demandes et objectifs stratégiques de Pékin.

Dans l'ère post guerre froide, la Chine a adopté une position de plus en plus multilatérale. Il y a eut un développement de grande ampleur de sa part dans sa participation aux traités et régimes multilatéraux sponsorisés par les Nations-Unies. Pékin a de plus procédé à des séries de changements politiques dans le cadre de

516Selon M. De La Boisserie, qui a écrit un article intitulé « L'Organistion de Coopération de Shanghaï » sur le site en ligne « Regards Citoyens », au moment où l'intégration euratlantique connaît un nouvel élan, après que l'Alliance Atlantique et son organisation associée l'OTAN aient entrepris une profonde refondation, et alors que la Russie est mise au ban des nations occidentales et du G7, il paraît sage de prendre la mesure des autres grands mouvements stratégiques qui ont anticipé ou qui accompagnent cette nouvelle dynamique stratégique transatlantique. Parmi ces grands mouvements figurent non seulement la montée en puissance de l'Organisation du Traité de Sécurité Collective, mais aussi le renforcement d'une autre organisation importante en matière de sécurité collective et de gouvernance économique supranationale : l'Organisation de Coopération de Shanghaï.

517 Cf. Pang Zhongying, *China's International Status and Foreign Strategy After the Cold War.* Foreign Broadcast Information Service (FBIS) document FBIS-CHI-2002-0506. 5 mai 2002. Cf. également Samuel S. Kim. *China's Path to Great Power Status*, pp.35-75.

nombreuses questions d'ordre international, incluant le contrôle des armes et le désarmement, les opérations de maintien de la paix des Nations-Unies, les échanges internationaux, les droits de l'homme et la protection environnementale. Alors qu'en 1970 Pékin avait signé environ 10 à 20 pour cent des accords sur le contrôle des armes, sur la totalité des accords qu'il avait le droit de signer dans ce domaine, aux alentours de 1996, il en avait signé entre 85 et 90 pour cent[518]. Cette coopération avait pour but essentiel de donner à la Chine une part de responsabilité et de puissance dans le domaine des relations internationales.

Si l'on considère ses buts stratégiques et sa conduite dans la sphère internationale, la politique étrangère de la Chine forme une double triangulation: les niveaux domestiques, régionaux et globaux interagissent vers la poursuite de trois exigences et buts communs. Le premier but est le développement économique avec une attention particulière portée sur l'amélioration de la légitimité et stabilité domestique. Le deuxième but est la promotion d'un environnement externe paisible et stable exempt de menaces pour la souveraineté de la Chine et en faveur de l'intégrité territoriale en Asie. Le troisième but est l'entretien du statut de la Chine comme étant une grande et responsable puissance dans les affaires internationales[519].

Concernant la péninsule coréenne, Pékin par conséquent tente d'atteindre de multiples (et qui sont parfois en concurrence mutuelle) objectifs sur plusieurs fronts, la plupart se focalisant sur la RPDC. Ces objectifs incluent le maintien de la paix et de la stabilité sur la péninsule, la promotion des échanges économiques et de la coopération avec la République de Corée, aider le régime nord-coréen, arrêter le flux de réfugiés nord-coréens dans la province de Jilin, stopper le développement de l' ethnonationalisme parmi la minorité coréenne chinoise et promouvoir l'influence chinoise dans les affaires coréennes. Ces objectifs liés à des situations spécifiques coïncident avec les trois grands buts stratégiques; le flux des réfugiés par exemple est une menace pour le développement économique continu et la souveraineté territoriale. A partir de ces deux ensembles de buts différenciés, on peux considérer que la liste des vœux de politique étrangère de la Chine concernant la RPDC comprend au moins cinq «non»: non à l'instabilité, non à l'effondrement, non à la bombe atomique, non aux réfugiés ou transfuges et non à l'escalade conflictuelle.

On peut considérer et en conclure que la Chine se comporte plutôt comme une puissance conservatrice, privilégiant le statu quo, satisfaite comme elle ne l'a jamais été avant depuis la fondation de la République populaire en 1949 avec ses éléments de nation renouvelée. Lorsque la Chine doit donner une priorité à l'un de ses objectifs qu'elle tente d'atteindre, cette dernière semble donner plus d'importance au challenge

518 Voir Swaine et Johnston, « China and Arms Control Institutions », p.101.
519 Pour une analyse concernant cette question, voir Wang, « China's Diplomacy for the Twenty-First Century », pp. 18-27.

actuel qui est de maintenir la stabilité dans la péninsule coréenne[520] plutôt qu'à celui qu'elle cherche à atteindre à long terme et qui est le désarmement nucléaire de la péninsule.

La Chine met en avant le fait que la péninsule coréenne devrait être exempte d'armes nucléaires. Mais alors pourquoi les Etats-Unis auraient-ils le droit d'en posséder ? Pour la Chine, le plus important est la survie du régime de Pyongyang et sa réforme, que l'on appelle souvent par le terme de «Statu quo Plus», qui sont les challenges les plus importants pour la Chine et l'un de ses premiers objectifs[521].

PARAGRAPHE II LES RELATIONS POLITIQUES ET DIPLOMATIQUES ENTRE LA CHINE ET LA RPDC

Au début des années 1990, les relations extérieures de la Chine étaient dans un état de désordre et de confusion et cela pour deux raisons : la Chine changea sa politique envers la péninsule coréenne d'une relation unique entre elle et la RPDC à une politique de reconnaissance des deux Corée, et l'incident de Tiananmen eut des répercussions sur les relations sino-américaines. Pékin n'avait que très peu d'influence géopolitique sur la RPDC ou sur les Etats-Unis, et en général subissait encore l'influence des répercussions et retombées de l'effondrement global du communisme. Vers la fin des années 1990 cependant, l'émergence de la Chine en tant que pays où l'économie se développait le plus rapidement au monde, et aux environs de 2004 en tant que pays où l'économie était la troisième puissance mondiale eut des conséquences manifestes sur le plan régional et global. En plus de ces changements économiques, la situation géopolitique changea de telle manière que Pékin et Pyongyang commencèrent à normaliser de nouveau leurs relations.

Les relations entre Pékin et la RPDC commencèrent à reprendre de l'ampleur en 1999 à cause de la perception commune que ces deux pays purent avoir lors de la guerre dirigée par les Etats-Unis contre la Yougoslavie relative au Kosovo, laquelle pour eux représentait une menace indirecte, Washington intervenant militairement hors de ses frontières. Des améliorations dans les relations entre la Chine et la RPDC furent amorcées dans le cadre d'échanges de haut niveau politiques et diplomatiques, notamment l'importante visite du Président chinois Jiang Zemin à Pyongyang au début du mois de septembre 2001. Durant la décade précédent ce sommet, ni Jiang Zemin ni Kim Jong-il ne trouvèrent l'opportunité et l'occasion de se rencontrer alors que Pékin n'est qu'à une heure de vol de Pyongyang. Par contre, il y eut de nombreuses rencontres entre la République de Corée et les dirigeants chinois durant la même période, incluant une visite à Séoul des neuf membres du comité du politburo du Parti communiste chinois, la plus importante institution politique en

520Selon l'agence d'information chinoise Xinhuanet, dans un article du 17 mars 2014, Pékin « appelle à maintenir conjointement la paix sur la péninsule coréenne ».

521 Cf. Scobell. *China and North Korea* p.14 et Shambaugh. *China and the Korean Peninsula,* p. 55.

Chine[522].

La guerre de l'OTAN contre la Yougoslavie eut lieu en parallèle avec d'autres événements fin 1990 qui également furent une menace pour la Chine, comme par exemple la redéfinition des relations entre le Japon et les Etats-Unis concernant leur coopération dans le domaine de la défense et dans le développement d'un système de défense antimissiles. Quand la guerre aérienne dirigée par les Etats-Unis et l'OTAN contre la Yougoslavie débuta, la Chine protesta parce que selon elle cette guerre établirait un dangereux précédent en outrepassant les pouvoirs du Conseil de Sécurité des Nations-Unies dans le cadre d'un néo-interventionnisme américain. Cette guerre aurait également pour conséquence d'abaisser le seuil limite d'une intervention militaire d'une force étrangère dans un pays donné et piétinerait la notion de souveraineté étatique qui est pour la Chine au cœur des relations internationales.

Le bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade catalysa l'opinion publique chinoise contre la guerre et l'intervention militaire américaine[523]. Le cas du Kosovo fut l'élément majeur et un point de non-retour selon un auteur chinois spécialisé dans le domaine de la sécurité, parce qu'il causa «un changement dans ce que pensèrent les chinois concernant le degré de tolérance qu'ils pouvaient avoir concernant la présence des forces américaines en Asie. La Chine se sentit alors encerclée par les alliances américaines en Asie, celle avec le Japon et celle avec la République de Corée»[524]. Au même moment, l'intervention au Kosovo fut comme un détonateur pour la RPDC et eu pour conséquence d'inciter Pyongyang à se rapprocher rapidement de Pékin et Moscou en restaurant et améliorant ses relations diplomatiques avec eux. Pour résumer, Pékin et Pyongyang furent suffisamment inquiets par l'intervention américaine pour faire revivre une relation durable et alliée stratégique de commodité.

Pour ce faire, Pékin envoya son ministre des affaires étrangères Tang Jiaxuan pour une visite de cinq jours à Pyongyang en Avril 1999. Deux mois après, une délégation de cinquante membres nord-coréens dirigée par le président de l'Assemblée suprême du peuple Kim Yong-nam, firent une visite remarquée en Chine. Ces échanges préparèrent la visite de Kim Jong-il en Chine, sa première visite d'Etat, qui eut lieu fin mai 2000. Jiang Zemin par la suite se rendit en RPDC en automne 2001.

Alors même qu'elle s'est rapprochée de la RPDC, la Chine doit maintenir tout de

522 Voir Taeho Kim. *Strategic Relations Between Beijing and Pyongyang,* pp. 306-308.

523 Selon Caroline Puel, journaliste pour le quotidien *Libération*, dans un article écrit le 9 mai 2000, Pékin met la sourdine un an après la bavure de l'OTAN sur son ambassade lors de la guerre du Kosovo, en se contentant d'un programme de commémoration minimal, pour éviter de réveiller les foudres de la population, parce que celle-ci refusait de croire à une erreur de cible. En effet, le bombardement dans la nuit du 7 au 8 mai 1999 avait provoqué la mort de trois journalistes chinois qui dormaient dans l'ambassade. Les chinois et leurs autorités restent persuadés que le bombardement de l'OTAN n'était pas une erreur, mais répondait à un calcul pervers et complexe de la CIA visant à humilier la Chine, montrer l'hégémonie américaine et peut-être amener Pékin, allié traditionnel de l'ex-Yougoslavie, à s'impliquer davantage dans la résolution du conflit au Kosovo.

524 Cf. Mc Vadon. *China's Goals and Strategies for the Korean Peninsula,* pp. 306-308.

même une relation triangulaire avec les deux Etats coréens. Pour montrer sa détermination à mettre en œuvre cette politique stratégique, Pékin envoya une délégation à Séoul et à Pyongyang en octobre 2000 durant sa période de rapprochement avec la RPDC. Une délégation militaire fut envoyée à Pyongyang , conduite par le ministre de la défense Chi Haotian, pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'intervention militaire chinoise lors de la guerre de Corée, une guerre qui «permit de résister à l'Amérique et d'aider la Corée» selon Pékin, et pour réaffirmer les liens militaires sino-nord-coréens. Pendant ce temps, une délégation civile se rendit à Séoul, conduite par le premier ministre Zhu Rongji, pour élever les relations sino-sud-coréennes d'un simple partenariat à un partenariat complet. Les deux rencontres furent cependant assombries par la présence à Pyongyang de la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright qui tenait une réunion quasi-officielle avec Kim Jong-il. Pékin fut agréablement surpris et même troublé par cette manœuvre diplomatique américaine qui influença sa propre approche du problème des deux Corée.

La visite officielle de trois jours à Pyongyang en septembre 2001 du président Jiang Zemin couronna la renormalisation politique et diplomatique des échanges entre les deux pays et des efforts entrepris par Pyongyang et Pékin depuis le printemps 1999[525]. Il est intéressant de comparer sur le plan historique la visite d'Etat de Jiang Zemin avec ses prédécesseurs : Mao Zedong n'a jamais visité la RPDC, Zhou Enlai a visité la RPDC que deux fois (1958 et 1970), Deng Xiaoping y fit trois visites (1961, 1978 et 1982) et Jiang Zemin une auparavant en 1990. Kim Il-sung cependant fit dix visites officielles et non-officielles en Chine. Manifestement, la visite de Jiang en 2001 devait être une visite permettant un raccommodage officiel d'une relation qui avait été mouvementée dans le milieu des années 1990 et pour rendre la pareille à deux visites successives de Kim Jong-il (Pékin en mai 2000 et Shanghaï en janvier 2001). Jiang Zemin cependant refusa de suivre Pyongyang qui souhaitait que la Chine se mette en accord avec une déclaration anti-américaine exprimée lors d'un sommet russo-nord-coréen un mois auparavant qui condamnait les plans américains de se retirer du traité anti-balistique relatif aux missiles, qui appelait à un retrait des troupes américaines de la République de Corée et qui notait les bénéfices à combattre l'hégémonie et à poursuivre vers la voie d'un ordre mondial multipolaire. Il y a là des limites dans les relations diplomatiques sino-nord-coréennes.

Kim Jong-il a effectué une troisième visite en Chine en avril 2004. Rarement un voyage «secret» aura été si visible et commenté selon l'article d'Any Bourrier de

525L'ancien président Jiang Zemin a effectué un voyage en RPDC à partir du 3 septembre 2001. Le président chinois espérait, selon l'article du *Nouvel Observateur* en date du 3 septembre 2001, encourager la reprise du dialogue inter-coréen et offrir son aide à une économie en déclin. Ce voyage selon Pyongyang, à l'époque, « pourrait contribuer à la paix et à la stabilité en Asie ». Le président Zemin devait encourager la RPDC à apaiser les tensions avec la République de Corée et les Etats-Unis. Cette visite intervenait au lendemain d'un geste de la RPDC envers la République de Corée qui souhaitait « reprendre dès que possible le dialogue entre le Nord et le Sud, dans le cadre d'une voie plus large à la réconciliation, à l'unité et à la réunification nationale ».

Radio France International du 22 avril 2004. Le troisième périple chinois de Kim, qualifié par Pékin de «visite non officielle» s'est achevé en faisant la une des médias chinois. Tous ces médias insistent à l'époque sur l'engagement de Kim Jong-il a faire preuve de patience et de souplesse, certains vont même jusqu'à affirmer que le leader nord-coréen repart de Chine «sur une note de consensus». Car, lors de sa rencontre avec le président chinois Hu Jintao, il se serait prononcé sur la poursuite des pourparlers sur la question nucléaire, conformément aux vœux de la Chine.

En fait, Kim Jong-il savait que ces déclarations de principe ne coûtent rien et lui permettent de gagner du temps. Car pour la diplomatie nord-coréenne il était urgent d'attendre les élections présidentielles américaines à venir pour poursuivre le dialogue à six sur le programme nucléaire. En RPDC, où George W. Bush est honni depuis qu'il a inscrit ce pays dans « l'axe du mal», on préférait patienter dans l'espoir que John Kerry devienne le prochain président des Etats-Unis.

Depuis la révélation à une délégation américaine en octobre 2002 de la poursuite d'un programme nucléaire à uranium enrichi, le régime nord-coréen semble avoir délibérément choisi de recourir à la logique de la franchise qui lui avait si bien réussi en 1994. En 2003, il a poursuivi la stratégie d'escalade lancée à l'automne 2002 avec une série d'annonces: retrait du traité de non-prolifération nucléaire, redémarrage des installations nucléaires qui lui permettent de produire du plutonium, retraitement des 8000 barres de combustible gelées au printemps 1994. Parallèlement à ces manifestations, les nord-coréens ont manifesté leur disposition à négocier. Ils ont renoncé à deux conditions du dialogue mises en avant au début de la crise: renoncement à des négociations seuls avec les Etats-Unis, puis acceptation de négociations à six en août 2003 à Pékin, et acceptèrent l'abandon de la demande d'un traité de non-agression signé avec les américains.

Il est important ici de faire un parallèle entre le développement du nucléaire en RPDC et en Iran. Le programme nucléaire iranien est devenu politique à deux points de vue : local et international.

Les politiciens iraniens utilisent leur programme nucléaire comme une partie de leur arsenal populiste, et il y a une spéculation de la part des étrangers quant à l'utilisation possible d'énergie nucléaire. L'Iran a ratifié le traité de non-prolifération nucléaire en 1970, ce qui engage l'Iran à ne pas fabriquer d'armes nucléaires et à ne pas essayer de s'en procurer. Cependant, l'AIEA croît que la récente non-coopération iranienne rend impossible la conduite d'inspections afin de s'assurer que la technologie n'est pas détournée pour un usage militaire.

La puissance nucléaire iranienne est devenue une discussion politique à la fois en Iran et dans les pays occidentaux. Un fossé considérable se creuse entre les vues

politiques des iraniens et ceux de l'Occident. Pour les iraniens, l'Iran devrait pouvoir développer son industrie nucléaire civile[526]. Les gouvernements occidentaux pensent que le programme nucléaire civil possède des intentions cachées, dont l'introduction possible d'armes nucléaires. Il n'y a actuellement pas de preuves que l'Iran utilise ses capacités nucléaires pour produire des armes atomiques et les installations connues n'ont pas la possibilité de produire du matériel de qualité militaire.

L'Iran et les puissances du groupe 5+1 (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Fédération de Russie, Chine et Allemagne) ont mené mi mai 2014 quatre jours de négociations dans l'espoir de rédiger un accord définitif pour mettre fin à la crise du nucléaire iranien qui dure depuis plus de dix ans. Selon cet accord, l'Iran a accepté de geler une partie de ses activités nucléaires contre une levée partielle des sanctions internationales. Mais selon le site de la Radio Télévision Belge Francophone, « les divergences ont été trop grandes entre l'Iran et les grandes puissances pour commencer à rédiger un accord sur le nucléaire. Pour l'Iran, les droits nucléaires de la nation iranienne doivent être clairement et totalement reconnus »[527].

Selon Jacques Benillouche[528], le voyage de Bill Clinton en RPDC et la libération des deux journalistes emprisonnés démontrent que ce régime n'est pas tout à fait imperméable au dialogue et au marchandage. Les occidentaux en viennent à souhaiter que dans le conflit avec l'Iran sur le programme nucléaire du régime des mollahs, la RPDC serve d'exemple. Mais les ambitions et les stratégies des deux pays n'ont pas grand chose à voir.

Pyongyang a pris l'engagement de fermer son principal réacteur nucléaire en échange d'un million de tonnes de pétrole et la reprise implicite de l'aide alimentaire en provenance du frère du Sud. De nombreux observateurs sont sceptiques sur les réelles intentions de la RPDC, mais les optimistes font remarquer que la négociation ayant évité la guerre, la méthode utilisée avec la Corée pourrait bien s'appliquer à l'Iran. Le Quai d'Orsay se dit ainsi « convaincu que la crise avec l'Iran peut être résolue par voix diplomatique....les iraniens mènent un dialogue sérieux ». Mais ce dernier oublie que leurs situations sont différentes sur le plan idéologique[529], économique et

526Les iraniens veulent être connus et vus comme un Etat moderne, en développement, en possession d'une base industrielle moderne et en pleine croissance. Pendant les derniers siècles, l'histoire des relations entre l'Iran et l'Occident a inclut le développement par l'Iran de plusieurs sortes d'avancées technologiques et industrielles afin qu'ils se prouvent à eux-mêmes et au monde entier qu'ils sont en fait un pays moderne en pleine croissance. La question de l'énergie nucléaire s'insère dans ce contexte. Quand certains iraniens parlent des Etats-Unis, ils disent : « Les Etats-Unis essayent de nous réprimer, ils essayent de nous garder en retrait et en retard, de faire de nous une nation de seconde classe. Et nous avons la possibilité de développer une industrie nucléaire, et on nous dit que nous ne sommes pas assez bons ou que nous ne pouvons pas ». Et cela rend une partie du peuple iranien furieux, pas seulement le gouvernement, mais aussi les gens de la rue. C'est un sujet tellement émotionnel qu'aucun politicien n'osera revoir ses exigences à la baisse.

527Cf. l'article de la RTBF. *Nucléaire iranien : les divergences rendent un accord impossible à ce stade.* 16 mai 2014.

528Cf. Jacques Benillouche. *Nucléaire : la Corée du Nord n'est pas l'Iran.* Magazine en ligne *Slate.fr.* 18 août 2009.

529Selon Jacques Benillouche, la RPDC a manifesté son ambition de se doter de l'arme nucléaire durant la guerre froide quand les Etats-Unis décidèrent d'implanter en 1958 des missiles à ses frontières. Elle estimait alors devoir

géostratégique.

Ainsi, la RPDC pourrait renoncer à son arsenal nucléaire si les Etats-Unis mettent un terme à leur embargo vieux de plus de cinquante ans, si un dialogue bilatéral s'installe entre eux par la voie de la reconnaissance diplomatique et si un traité de paix est conclu. Par contre en ce qui concerne l'Iran, ce dernier vient de réaffirmer à Vienne mi-mai 2014 qu'il n'était pas question que les droits nucléaires de la nation iranienne ne soient pas reconnus.

Pyongyang en 2004 continuait à alterner la dureté et la souplesse. Les déclarations de Kim Jong-il à Pékin prouvent que celui-ci privilégiait le consensus. Il semblait clair que la tenue de prochaines élections présidentielles américaines permettrait à la RPDC de mettre le dossier nucléaire en veille, dans l'espoir qu'une nouvelle administration, plus souple face à ses exigences, prendrait ses fonctions en 2005.

Kim Jong-il aurait effectué un autre voyage tenu secret en Chine en janvier 2006. La presse chinoise est muette sur le sujet et le porte-parole du ministère des Affaires étrangères chinois se borne à répéter qu'il n'est pas autorisé à confirmer la présence de Kim Jong-il en Chine. Son retour en RPDC, tout aussi incertain, a été annoncé le 18 janvier 2006 au matin par l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. Le mystérieux voyage du dirigeant nord-coréen en Chine n'en donne pas moins lieu à un tapage médiatique d'habitude réservé aux vedettes en goguette. Les presses japonaise, sud-coréenne et de Hong Kong rapportent ainsi toutes sortes de détails présumés de la visite discrète du leader que les chinois n'officialisent habituellement qu'une fois celle-ci terminée.

Kim Jong-il serait ainsi passé de Sinuiju (RPDC) à Dandong (Chine), dans son train blindé mardi 10 janvier pour se rendre ensuite à Wuhan, où une délégation nord-coréene arrivée par un vol spécial d'Air Koryo l'aurait retrouvé. Mais il s'agirait peut-être d'une parade et Kim Jong-il aurait choisi l'avion par prudence ; de retour de son dernier séjour en Chine en avril 2004, une mystérieuse explosion avait dévasté la gare de Ryongchon en RPDC, juste après la frontière chinoise, quelques heures après le

dissuader l'Occident de l'attaquer. Le président Bill Clinton chercha en 1994 à prouver ses intentions pacifiques en retirant les missiles installés au sud dans l'espoir d'amener le Nord à la table des négociations. Son initiative entraîna un gel du développement des armes nucléaires jusqu'en 2002, année où la RPDC estima n'avoir retiré aucun bénéfice de sa bonne volonté. C'est l'administration Bush qui relança les hostilités, le 20 septembre 2002, en publiant sa doctrine de sécurité nationale. Washington s'arrogeait le droit de lancer une guerre préventive contre les « Etats-voyoux », la RPDC entrant précisément dans cette catégorie … avec l'Iran. L'accord-cadre de 1994 ayant été abrogé le 12 décembre 2002 par les Etats-Unis, Pyongyang a réactivé son programme d'armes nucléaires pour empêcher toute action militaire visant à s'opposer à son régime. Le programme nucléaire nord-coréen est uniquement défensif, alors que celui de l'Iran est offensif, ayant pour cible Israël puisque Téhéran se revendique le droit de rayer de la carte ce pays. Les intentions de l'ancien président Ahmadinejad étaient explicites et répétées. Aucun missile nucléaire n'est installé à ses frontières et ses voisins arabes n'ont plus montré d'intentions belliqueuses depuis la fin de la guerre avec l'Irak (1980 et 1988). Enfin, les ressources considérables en pétrole et en gaz du sous-sol iranien balayent l'argument d'un programme nucléaire civil à des seuls fins énergétiques.

passage du train de Kim Jong-il[530].

Cette visite présumée intervient trois mois à peine après celle de Hu Jintao à Pyongyang. La presse sud-coréenne rapportait alors que le président chinois aurait longuement vanté les mérites de l'ouverture à l 'économie de marché. Kim Jong-ll s'était aussi rendu en janvier 2001 à Shanghaï, où il avait notamment visité la Bourse. Au même moment, un frémissement de libéralisation économique avait conduit à quelques réformes, puis à l'autorisation de marchés libres en 2003. Mais Kim Jong-ll a, depuis lors, imposé de nouveaux contrôles.

Sur les traces de Deng Xiaoping qui était venu en 1992 visiter la zone pilote de Shenzhen, le dirigeant nord-coréen actuel a-t-il aujourd'hui mieux compris les leçons d'économie chinoise ? Les observateurs de la RPDC attendent que de nouvelles mesures soient prochainement mises en œuvre. Le contexte change. De plus en plus réticente à fournir une aide financière directe à Pyongyang, la Chine veut maîtriser le jeu d'une autre manière : en encourageant ses entreprises à investir en RPDC. C'est le but du traité de garantie des investissements signé en mars 2005 avec Pyongyang. Pékin s'intéresse aux ressources naturelles de la RPDC, minerais et pétrole. Alors que les fonds en provenance de la communauté nord-coréenne du Japon ont tendance à diminuer, un afflux d'argent chinois est le bienvenu.[531]

La Chine a confirmé en octobre 2009 que le premier ministre Wen Jiabao a effectué une visite en RPDC du 4 au 6 octobre 2009, visite intervenant alors que la communauté internationale fait pression pour que Pyongyang revienne à la table des négociations. Dans un communiqué sur son site internet, le ministère des Affaires étrangères chinois a indiqué que le chef du gouvernement a effectué une visite amicale officielle. Un peu plus tôt auparavant l'agence sud-coréenne Yonhap avait annoncé cette visite, citant des médias officiels nord-coréens. Avec les dirigeants nord-coréens, Wen Jiabao a eu des échanges de vues sur des sujets d'intérêts communs et sur le développement des relations bilatérales selon le communiqué de l'agence sud-coréenne sans donner de plus amples détails.

Cette visite est intervenue alors que les discussions sur la dénucléarisation de la RPDC étaient au point mort. Pyongyang s'est retiré en avril 2009 des pourparlers à six pays portant sur l'abandon de son programme nucléaire en échange d'une aide énergétique. Le leader nord-coréen Kim Jong-il s'était récemment dit prêt à retourner à la table des négociations bilatérales et multilatérales en recevant un émissaire chinois, selon l'agence Chine nouvelle.

Un émissaire américain a salué à l'époque la visite de M. Wen Jiaobao en RPDC,

530Cf. Brice Pedroletti. *Le Monde.* 18 janvier 2006.
531 *Ibid.*

estimant qu'elle enverrait un message fort à ce pays. « La Chine, comme d'autres pays impliqués a clairement envoyé le message à la RPDC qu'il y a unanimité au sein de tous les pays de la région sur le besoin de retourner à six et de retrouver le chemin de la dénucléarisation », avait déclaré à la presse le secrétaire d'Etat adjoint américain James Steinberg, en visite en Malaisie, dans le cadre d'une tournée dans la région. Le président Hu Jintao s'était rendu en RPDC en octobre 2005, Kim Jong-il se rendant à sont tour à Pékin en mars 2006. Wen Jiabao avait pour sa part reçu son homologue Kim Jong-il à Pékin en mars 2009.

Kim Jong-il a visité la Chine du 3 au 7 mai 2010 à l'invitation de son homologue Hu Jintao. Bien que non-officielle, cette visite a resserré les liens entre la Chine et la RPDC. Elle a permis également de réaffirmer l'objectif commun d'une dénucléarisation de la péninsule coréenne, dans la recherche d'une solution pacifique par la voie du dialogue. Cette visite est intervenue dans le cadre d'un regain de tension dans la péninsule coréenne, les conservateurs au pouvoir à Séoul accusant sans véritables preuves la RPDC dans le naufrage du Cheonan. Kim Jong-il a visité des entreprises dans le nord-est de la Chine et les deux pays ont souhaité se rapprocher encore plus pour permettre à la paix, la stabilité et la prospérité de perdurer en Corée et bien plus encore dans le monde.

Selon les douanes chinoises, le commerce bilatéral entre la Chine et la RPDC a atteint 2,7 milliards de dollars en 2009, soit 40% du commerce extérieur de la RPDC. Les principaux postes d'exportation chinois sont le pétrole, les équipements et les machines, ainsi que les produits alimentaires. La Chine a loué deux îles sur le fleuve Yalu (Tumen) marquant la frontières sino-coréenne, dans la perspective d'un développement conjoint des provinces frontalières des deux pays. Par ailleurs la Chine a acquis un droit d'usage pour une durée de dix ans du port de Rajin sur la mer de l'Est (mer du Japon) selon l'Association d'Amitié Franco-coréenne[532]. La RPDC, un petit pays, face à un grand pays comme la Chine populaire, a besoin d'une aide économique de la part de Pékin, qui se veut également politique, pour la stabilisation et le développement de son économie et de son pouvoir politique[533].

Hu Jintao a déclaré que l'amitié entre les deux pays est précieuse et doit perdurer de générations en générations. Kim Jong-il a précisé que l'amitié entre eux a pu rester inchangée malgré le temps qui passe et qu'elle a pu traverser les tempêtes et les

532Cf. le bulletion de l'Association d'amitié franco-coréenne du 9 mai 2010.

533Selon Yoon Young-kwan, professeur en relations internationales à l'université Nationale de Séoul, dans son article du 8 juillet 2013, intitulé *Le volte-face de la Chine à l'égard de la Corée du Nord* publié sur un magazine en ligne qui se nomme *Project Syndicate* , « immédiatement après le second essai nucléaire de la Corée du Nord en 2009, les responsables chinois ont amorcé un examen de la politique de leur pays envers la Corée du Nord et ont décidé de séparer la question nucléaire de la relation bilatérale générale. C'est pourquoi l'ancien premier ministre Wen Jiabao s'est rendu à Pyongyang en octobre 2009 pour permettre une aide économique substantielle. Les dirigeants chinois estimaient sans doute qu'en incitant la Corée du Nord à adopter le modèle chinois, d'ouverture économique, un meilleur cadre pour la dénucléarisation se créerait ».

épreuves de l'histoire. Les deux parties ont réaffirmé l'objectif d'une dénucléarisation de la péninsule coréenne conformément à la déclaration du 19 septembre 2005. La visite en Chine de Kim Jong-il semble ainsi avoir ouvert de nouveau la perspective d'une reprise des pourparlers à six, interrompus depuis 2009. Si d'intenses discussions diplomatiques ont été conduites en ce sens à partir d'août 2009, le point d'orgue ayant été la visite à Pyongyang de l'envoyé spécial américain Stephen Bosworth, elles ont buté sur le refus de Washington d'assouplir les sanctions prises à l'encontre de la RPDC après le lancement d'un satellite de télécommunications et l'essai nucléaire nord-coréen du 25 mai 2009 qui signait l'échec des pourparlers à six. Pyongyang a réitéré sa proposition d'un traité de paix dans la péninsule coréenne, mais sans suite favorable à ce jour des Etats-Unis. Washington saura-t-il saisir à nouveau la main tendue, tant la question nucléaire et celle d'un traité de paix sont intimement liées ?

Le chef de l'Etat nord-coréen a également visité la Chine en août 2010. C'était son second voyage en Chine en un an. Le train spécial de Kim Jong-il a prit la direction de la ville chinoise de Ji'an où Kim Jong-il avait été à l'école. Cette nouvelle visite intervint alors que les spéculations s'accéléraient sur la succession de Kim Jong-il et que Pékin tentait de ramener Pyongyang à la table des négociations sur le programme nucléaire nord-coréen. Kim Jong-il aurait organisé ce voyage pour obtenir de la Chine la bénédiction de ses dirigeants sur le nom de son successeur mais également pour s'assurer une aide économique vitale pour le pays selon Yang Moo-jin, spécialiste de la RPDC à l'université de Séoul. La question de la succession du leader nord-coréen a fait à ce moment précis et par la suite l'objet d'une attention d'autant plus soutenue que le pays a suspendu depuis 2009 les pourparlers sur son programme nucléaire. Ces discussions entre six pays hébergées par Pékin, allié de Pyongyang, achoppaient sur les modalités de vérification du démantèlement du programme nucléaire nord-coréen. Pékin tente de ramener Pyongyang à la table des négociations à six.

En mai 2011 le leader nord-coréen a de nouveau visité la Chine. Il est arrivé dans la ville de Changchun, centre économique et capitale de la province de Jilin pour une visite probablement destinée à obtenir une aide économique pour son pays en difficulté, a annoncé samedi la chaîne de télévision sud-coréenne YTN. Lors de sa dernière visite en août 2010, Kim avait rencontré à Changchun le président chinois Hu Jintao qui l'avait exhorté à ouvrir l'économie de son pays entièrement soumise à l'Etat, et à s'inspirer des réformes chinoises. Le régime de Pyongyang, seule dynastie communiste au monde, est réticent à s'engager sur la voie des réformes de peur de voir son emprise sur le peuple s'effriter, malgré les pénuries chroniques dont souffre le pays, selon Kim Yong-hyun, chercheur à l'université Dongguk de Séoul. Selon ce dernier, cette visite reflète la volonté de Kim de renforcer encore plus les liens économiques avec Pékin. L'influence économique chinoise sur son voisin nord-coréen dont l'économie fait face à d'importants problèmes a augmenté, alors que la

République de Corée et les nations occidentales ont interrompu leur aide face à la menace nucléaire nord-coréenne et au refus de Pyongyang de parler de sa dénucléarisation.

Le président chinois Hu Jintao s'est rendu le 18 décembre 2011 à l'ambassade de la RPDC à Pékin pour exprimer ses condoléances au lendemain de l'annonce du décès du dirigeant nord-coréen Kim Jong-il. A lui seul, ce déplacement inhabituel pour un dirigeant de haut rang suffit à illustrer la volonté de Pékin de contribuer à la stabilité à Pyongyang sous la direction de Kim Jong-un. Pauvre et étranglée par des sanctions économiques qui datent de 1950, la RPDC s'est tournée de plus en plus vers la Chine pour combler le vide économique provoqué par le tarissement de l'aide sud-coréenne et américaine et surtout celle de l'ex-URSS et des pays de l'Est de l'Europe anciennement communistes selon Chris Buckley et Bertrand Boucey rédacteurs à l'Express. Selon ces derniers, la Chine ne cache pas qu'elle entend se servir de la RPDC comme d'un tampon utile à la préservation de son influence régionale face aux Etats-Unis et leurs alliés. Lors de la visite de Kim Jong-il en Chine en mai 2011, les dirigeants de la Chine et de la RPDC avaient convenu que leur alliance, «scellée dans le sang», serait maintenue par leurs successeurs[534].

PARAGRAPHE III LES RELATIONS MILITAIRES ET SECURITAIRES ENTRE LA CHINE ET LA RPDC

En octobre 2000, durant la période de renormalisation des relations entre Pékin et Pyongyang, la Chine envoya en RPDC une délégation militaire de haut rang. Plutôt qu'une promesse publique de défendre la RPDC à tout prix ou sous n'importe quelle circonstance, ce voyage fut plutôt l'occasion pour Pékin de démontrer et de rappeler sur la scène publique que celle-ci était une grande puissance avec sa propre identité, notamment lors de la guerre de Corée, durant laquelle la Chine s'était défendue contre une super-puissance impérialiste menaçante et put montrer face au reste du monde où elle se situait sur la carte géographique mondiale[535]. On peut dire que cette visite symbolisa la longue relation historique militaire entre la RPDC et la Chine, une relation qui débuta avec la guerre de Corée[536].

534Cf. l'article de Chris Buckley et de Bertrand Boussey du 20 décembre 2012 paru dans la revue *L'Express*, dans lequel ils décrivent la visite du président chinois Hu Jintao à l'ambassade de la RPDC à Pékin pour « exprimer ses « condoléances » au lendemain de l'annonce du décès du dirigeant nord-coréen Kim Jong-il le l7 décembre 2011. Cette visite survient au lendemain d'un message de soutien adressé par les dirigeants chinois au régime nord-coréen et à Kim Jong-un, fils et successeur désigné de Kim Jong-il

535 Cf. Erick Eckholm. *Celebrating Korea's War Even as Peace Seems Near. New York Times.* 26 octobre 2000.

536Les relations entre la Chine et la RPDC sont des relations internationales s'exerçant entre deux Etats d'Asie. Les deux pays ont des relations historiques très étroites, notamment lors de la guerre de Corée. Toutefois, la Chine exprime depuis ces dernières années sa préoccupation croissante vis-à-vis du programme nucléaire nord-coréen, le naufrage d'une corvette sud-coréenne et le bombardement de l'île de Yeongpyeong. Le gouvernement chinois s'est d'ailleurs montré favorable à des sanctions de l'ONU contre la RPDC, tout en appelant à la retenue dans les rapports entre les deux Corée. L'alliance politique avec Pyongyang se fonde sur le traité d'amitié, de coopération et

L'existence du traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle de 1961 entre la RPDC et la Chine populaire est une des conséquences de l'héritage de la guerre de Corée. Durant la guerre froide, les dirigeants chinois réitérèrent l'immutabilité de leur «amitié militante» avec la RPDC, comme exprimé dans le texte du traité. Le premier ministre Zhou Enlai et le commandant en chef de l'armée populaire de libération Zhu De utilisèrent la métaphore «aussi proche des lèvres que des dents» pour exprimer l'importance des relations stratégiques entre les deux pays voisins, afin de parer à toute menace d'une puissance extérieure hostile[537]. Bien qu'à présent les relations sino-nord-coréennes ne soient plus si proches qu'auparavant, ni Pékin ni Pyongyang n'ont montré d'intérêt à modifier le traité. Contrairement au traité entre l'URSS et la RPDC conclu en 1961, le traité entre la Chine populaire et la RPDC ne peut pas être révisé ou abrogé sans un accord préalable mutuel (article 7)[538]. Ce dernier traité est maintenu par les deux parties par souci de commodité, que ce texte relève de la fiction ou de la réalité.

Juste après la fin de la guerre froide, même après l'établissement de relations entre la Chine et la République de Corée, les visites de délégations militaires chinoises et nord-coréennes continuèrent de façon constante, et en fait, des visites mutuelles et de haut niveau entre ces deux pays s'accélérèrent de façon notable. Ces rencontres et consultations insinuèrent que le traité de 1961 était encore plus d'actualité que jamais. L'ambassadeur de Chine en RPDC Wu Dawei affirma de façon vigoureuse en janvier 1999, avant le début de la guerre de l'OTAN en Yougoslavie, que le traité de 1961 était bien vivant et présent et qu'il n'y avait aucune raison de l'éliminer ou d'en changer la nature.

Lors de la deuxième impasse nucléaire entre les Etats-Unis et la RPDC qui débuta en octobre 2002, Pékin a choisi de jouer un rôle majeur et actif en tant que modérateur de conflit. L'attitude de Pékin depuis le début de l'impasse nucléaire américano-nord-coréenne reflète un changement stratégique de la part de la Chine dans sa façon

d'assistance mutuel signé entre les deux pays en 1961. Jusqu'ici, une partie des militaires chinois étaient plus particulièrement favorable au régime nord-coréen. En effet, Pékin rejetait alors un scénario de réunification de la Corée qui aurait permis aux troupes américaines stationnées jusqu'alors au sud de la péninsule coréenne, de pouvoir se déployer à sa frontière nord-est, le long d'une des régions les plus industrialisées du pays, la Mandchourie. Cependant, la multiplication des « provocations belliqueuses » des dirigeants nord-coréens, semble exaspérer leurs homologues chinois. Depuis quelques années, selon Marc Epstein, dans son article publié dans la revue *L'Express* du 9 avril 2013 intitulé « Corée du Nord, pourquoi la Chine ne bougera pas (ou pas tout de suite), un débat agite les milieux militaires et intellectuels de Pékin à propos du soutien apporté à la RPDC. Une partie même du leadership chinois se résoudrait finalement à la disparition du régime nord-coréen et à la réunification de la Corée sous les auspices de Séoul. L'une des conditions qui rendrait ce processus acceptable par la Chine serait que les troupes américaines basées en République de Corée ne dépassent pas la zone démilitarisée fixée par l'armistice de Panmunjom en 1953, l'administration américaine étant favorable à cette solution toujours selon l'auteur Marc Epstein.

537 Cf. Lampton et Ewing. *The U.S. - China Relationship*, p.45. Cf. Egalement Spurr, *Enter the Dragon*, pp.62-63.

538Pour avoir un aperçu des textes du traité en chinois et coréen, voir Liu et Yang , *Zhongguo dui Chaoxian he Hanguo zhengci wenjian huibian (1958-1962)* (A Collection of Documents on China's Policy Toward the Democratic People's Republic of Korea and the Republic of Korea (1958-1962)) et Li, *PukHan -Chungkuk Kwankyae 1945-2000* (DPRK-PRC Relations, 1945-2000), pp. 318-320.

d'aborder des intérêts et buts contradictoires et de placer les uns et les autres dans le cadre de nouvelles priorités. Jusqu'à la fin de 2002, la Chine préférait rester à l'écart des conflits majeurs en adoptant une attitude stratégique d'ambiguïté et d'équidistance.

Lors de l'impasse nucléaire de 1993-1994 américano-nord-coréenne, la Chine tenta de rester non impliquée, ne jouant ni le rôle de médiateur ni celui de conciliateur, de peur de se retrouver dans une situation dans laquelle elle en subirait les conséquences négatives. Elle menaça toutefois d'opposer son *veto* à une éventuelle résolution du Conseil de Sécurité des Nations-Unies à l'égard de la RPDC, ce qui aurait permis à cette dernière ce qu'elle a toujours voulu dès le début: des négociations bilatérales directes avec les Etats-Unis. Selon le *Rodong Sinmun*, le journal officiel du parti des travailleurs coréens, la Chine ne fut pas à l'origine de l'accord-cadre américano-nord-coréen de 1994[539]: «Nous avons eu des pourparlers de manière indépendante avec les Etats-Unis, sur un pied d'égalité, sans avoir recours à la sympathie ou les conseils de quelqu'un d'autre, et l'adoption de l'accord-cadre américano-nord-coréen est le fruit de notre politique étrangère indépendante sans être la conséquence de l'influence d'une tierce partie, les Etats-Unis acceptant finalement notre proposition ».

La Chine sembla satisfaite de cet accord-cadre, nonobstant la position nord-coréenne qui relevait plutôt de la fiction, parce que cet accord était une fenêtre ouverte pour Pékin vers une possibilité de favoriser ses objectifs stratégiques, Pékin espérant que l'accord améliorerait les conditions économiques en RPDC, soutiendrait la légitimité du régime de Kim Jong-il et améliorerait la stabilité politique de la RPDC.

Quand la RPDC révéla l'existence d'un programme d'uranium hautement enrichi (UHE) aux interlocuteurs américains en octobre 2002, la Chine suivi en grande partie ses instincts initiaux et minimisa les intentions et capacités de la RPDC. Cette position initiale fut remise en question par la suite par la Chine elle-même, celle-ci réalisant que la RPDC et les Etats-Unis pourraient éventuellement ne pas arriver à une solution valable concernant la crise nucléaire sans une forme d'intervention d'une tierce partie, la RPDC par ailleurs s'étant retirée du traité de non-prolifération nucléaire en 2003.

Dès le premier trimestre 2003, Pékin se lança dans des initiatives diplomatiques sans précédent et audacieuses, comme si sa résolution du début de l'année avait pour but principal de résoudre l'impasse nucléaire par l'intermédiaire de résolutions pacifiques.

539En 1994, l'administration de Bill Clinton déclare que si la RPDC fabrique des armes nucléaires, elle n'exclut pas une intervention militaire. Interviewé le 3 avril 1994 par *NBC-TV*, le secrétaire d'Etat à la défense William Perry dit qu' « Il est concevable que les actions américaines puissent aller jusqu'à provoquer les nord-coréens dans le déclenchement d'une guerre et c'est un risque que nous acceptons de prendre ». Son prédécesseur Les Aspin avance que : « Notre objectif est centré sur la nécessité d'étendre notre pouvoir dans des régions vitales pour nos intérêts et de vaincre des puissances régionales potentiellement hostiles telles que la Corée du Nord et l'Irak ». En mai 1994, le sénateur républicain John Mc Cain préconise un bombardement de la centrale nucléaire de Yongbyong.

La Chine après avoir changé de comportement devint de plus en plus occupée sur la scène diplomatique internationale, rencontrant de nombreuses personnalités officielles nord-coréennes et jouant les intermédiaires entre Pyongyang et Washington[540]. De façon assez surprenante, Pékin permit à la presse chinoise de révéler des informations concernant la RPDC, alors qu'à d'autres occasions auparavant les problèmes relatifs à la RPDC étaient traités dans les médias chinois avec une grande discrétion et sensibilité. Dès janvier 2003, le public chinois eut accès a plus d'informations et commentaires concernant la RPDC[541]. Finalement, Pékin réussit à être l'initiateur et l'hôte de pourparlers à trois pour la première fois entre la Chine, la RPDC et les Etats-Unis à Pékin en avril 2003[542]. Le ministre des Affaires étrangères chinois resta très secret concernant le contenu ou l'issue des pourparlers trilatéraux. Les Etats faisant partie aux pourparlers reconnurent que l' émergence de nouveau de la question nucléaire « eut pour conséquence un regain de tension dans la péninsule coréenne et inquiéta toute la communauté internationale » et expliquèrent « qu' afin de faciliter son règlement pacifique, la Chine invita la RPDC et les Etats-Unis à des pourparlers à Pékin »[543].

La première série de pourparlers à six entre la Chine, les deux Corée, les Etats-Unis, le Japon et la Fédération de Russie eurent lieu à Pékin à la fin du mois d'août 2003. Dans une analyse suivant les pourparlers, les médias de Hong Kong rapportèrent que «la Chine réussit à persuader la RPDC de rejoindre les pourparlers à six, et en cela, la Chine organisatrice des pourparlers fut une gagnante»[544]. Ces pourparlers eurent des conséquences à long-terme, ce qui était le souhait de Pékin: la péninsule coréenne doit être dénucléarisée; cela doit être effectué de manière pacifique; une planification juste, rationnelle et intégrale est nécessaire; les parties doivent s'abstenir de faire toute déclaration ou prendre toute mesure qui escaladerait les tensions[545]. Lorsque les discussions se focalisèrent sur le programme nucléaire, les Etats-Unis insistèrent sur un «complet, vérifiable, irréversible désarmement» (CVID), une position apparemment non négociable qui rendit les négociations vouées à l'échec. Ainsi, malgré le fait que des accords furent trouvé et apparemment semblant être de l'ordre de la simple rhétorique, les pourparlers ne produisirent pas les effets escomptés dans le cadre de la résolution de la crise nucléaire, et l'organisation de futurs pourparlers parurent incertains.

540Cf. John Pomfret. *China Urges N. Korea Dialogue. Washington Post.* 4 avril 2003. A16.

541 Cf. Wang Jisi. *China's Changing Role in Asia. Atlantic Council of the United States. Occasional Paper.* Janvier 2004.

542 Cf. L'ambassadeur Charles Pritchard. *Six Parties Talks and the Prospect for Resolving the Nuclear Crisis.* Présentation des affaires coréennes contemporaines. Séminaire à l'Université de Columbia, 1er avril 2004. La RPDC insistait pour que les discussions soient bilatérales entre elle-même et les Etats-Unis, alors que les Etats-Unis et la Chine considéraient que ces discussions soient trilatérales.

543 Cf. la conférence de presse du porte-parole du ministère des Affaires étrangères chinois Kong Quan. 24 avril 2003.

544Cf. Wang Dejun. *Special Dispatch : The Results of the Six-Party Talks Are Better Than Expected. Hong Kong Ta Kung Pao.* 29 août 2003.

545 *Ibid*.

La Chine a réussi à réunir les six Etats membres des pourparlers à six lors de leur première rencontre. Pékin récompensa la RPDC pour avoir participé à cette première session. Ainsi, le commerce bilatéral entre la Chine et la RPDC augmenta lors du deuxième semestre de 2003 à des niveaux jamais enregistrés depuis de longues années.

Il fallu beaucoup de persuasion de la part de Pékin pour obtenir et organiser une nouvelle session de pourparlers à six en février 2004.

Dans le cadre de la troisième série de pourparlers, la Chine contacta le Japon, les Etats-Unis, et les deux Corée plusieurs fois de suite et de façon insistante afin d'organiser les emplois du temps des réunions de travail et pour les pourparlers. Cette série de pourparlers eut lieu en juin 2004. Les quatrièmes séries de pourparlers furent eux reportés.

Les délais et échecs des pourparlers à ce stade ne devraient pas surprendre. En septembre 2003, Jack Pritchard, un ancien négociateur pour la RPDC de l'administration G.W. Bush critiqua fermement la politique de l'administration américaine envers la RPDC, affirmant que Pyongyang ne remettrait pas en question son programme d'armes nucléaires sans un engagement plus actif de la part des Etats-Unis.: «L'idée que dans une courte période de temps l'on peut résoudre ce problème» dans le cadre de pourparlers où des diplomates de six pays s'assoient avec vingt-quatre interprètes et essayent de trouver une solution sans consultations privées est «ridicule»[546].

Même si un accord n'est pas à même d'être conclu rapidement, la Chine considère que les négociations mises en place doivent rester telles quelles. En effet, pour Pékin, il vaut mieux régler la question nucléaire nord-coréenne par des moyens diplomatiques préventifs plutôt que par des moyens militaires. Certains analystes pensent que l'administration Bush était plus intéressée à résoudre le problème nucléaire nord-coréen par l'intermédiaire d'armes sophistiquées que par le dialogue et les négociations[547]. En janvier 2002, le président Bush déclara que la RPDC, l'Iran et l'Irak formaient «un axe du mal», et en juin 2002 il proclama sa doctrine de guerre préemptive qui fut plus décrite comme étant une doctrine de guerre préventive. Après un an de préparation, les Etats-Unis envahirent l'Irak en mars 2003 et affolèrent autant Pyongyang que Pékin à un degré bien plus important que lorsque Washington intervint en Yougoslavie en 1999.

Alors que les menaces d'intervention américaine se faisaient de plus en plus précises en Irak, Pyongyang et Washington commencèrent à s'opposer en Asie du Nord-Est.

546Cf. Sonni Efron. *Ex-Envoy Faults U.S. On N.Korea. Los Angeles Times.* 10 septembre 2003. Cf. aussi Peter Slevin, *Former Envoy Presses North Korea Dialogue. Washington Post.* 9 septembre 2003. A19.
547Cf.Shiping Tang. *What China Should Do About North Korea. Asia Times.* 18 avril 2003.

Un mois après la confession en octobre 2002 de la RPDC de l'existence de son programme secret d'uranium hautement enrichi, les Etats-Unis imposèrent à l'Organisation de développement énergétique coréenne (dont l'acronyme anglais est le KEDO) sa décision unilatérale d'arrêter l'envoi mensuel de combustible, un tel envoi étant inscrit dans l'accord-cadre américano-nord-coréen. Pyongyang répondit à cette interruption en menaçant de réactiver sa centrale nucléaire de Yongbyong et en retirant les dispositifs de sécurité et de contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique. La RPDC expulsa les inspecteurs de cette agence de son pays et décida de redémarrer une usine nucléaire et se retira du traité de non-prolifération nucléaire.

Dans la revue relative au domaine nucléaire du Pentagone de 2002, la Chine et la RPDC se trouvèrent listées parmi sept pays cibles. C'était oublier qu'en ciblant directement la RPDC, Washington contrevenait directement à l'accord-cadre américano-nord-coréen de 1994 qui déclare que «les Etats-Unis fourniront des assurances formelles à la Corée du Nord, contre la menace ou l'utilisation d'armes nucléaires par les Etats-Unis».

La Chine se révéla être aussi une cible du nouveau plan nucléaire américain, mais également être l'objet d'une nouvelle alliance. En avril 2003, les Etats-Unis proposèrent à la Chine de s'allier avec eux-mêmes pour isoler et aboutir à l'effondrement du régime nord-coréen[548]. «L'attitude coopérative» de la Chine allant de pair avec les changements stratégiques militaires américains devint un test dans le cadre des relations sino-américaines. Face à ces provocations, Pékin commença à croire, tout comme beaucoup d'experts nord-coréens, que le programme d'uranium hautement enrichi de Pyongyang était une protection contre Washington, lequel s'accéléra dans le temps face à l'hostilité grandissante de l'administration américaine de l'époque. La logique de la diplomatie préventive de Pékin fut à ce moment-là d'éviter l'accumulation des conditions dans lesquelles la RPDC pourrait «envoyer de violents coups de poings» pour anticiper une frappe préventive américaine même si la victoire finale dans ce cas serait du côté de Washington.

La deuxième série des pourparlers à six comme indiqué précédemment continua son cours début 2004. Toutefois, l'attitude de la Chine par rapport à ces pourparlers changea à cause selon elle de la provocation américaine et Pékin rejeta l'affirmation américaine selon laquelle la RPDC aurait un programme d'uranium hautement enrichi qui servirait à la fabrication d'armes nucléaires[549]. Lors de la troisième série de pourparlers à six, le ministre des affaires étrangères chinois Zhou Wenzhong s'opposa ouvertement en juin 2004 à la position de Washington selon laquelle la RPDC aurait

548Cf. David E. Sanger. *Aftereffects: Nuclear Standoff , Administration Divided Over North Korea. New York Times.* 21 avril 2003, p.15. Cf. également David Rennie. *Rumsfeld Calls for Regime Change in North Korea. Daily Telegraph* (London). 22 avril 2003.

549Cf. Glenn Kessler. *Chinese Not Convinced of North Korean Uranium Effort. Washington Post.* 7 janvier 2004. A16. Cf. également George Gedda. *China, U.S. Differ Over N. Korea Weapons. Associated Press.* 6 février 2004.

tenté de fabriquer des bombes nucléaires à base d'uranium hautement enrichi, afin d''éviter que les Etats-Unis ne ralentissent les pourparlers. Ce qui est assez remarquable concernant ce conflit ouvert est que Pékin se sentit de plus en plus frustré par l'approche systématique des Etats-Unis qui demandaient à chaque analyse de la situation qu'un rapport soit établi dans le cadre de l'approche du «tout ou rien CVID». Bien qu'admettant que les Etats-Unis et la RPDC devaient faire des compromis, la Chine mit bien plus la pression sur Washington. Zhou admit même que Pékin se rapprochait de Pyongyang concernant la nature du «tout ou rien CVID» et même sur la question problématique du regroupement des programmes nucléaires militaires et civils américains[550]. Alors que les Etats-Unis pensaient utiliser la Chine comme un allié dans les pourparlers à six, ces pourparlers semblèrent avoir accompli le contraire et conduisirent la Chine à prendre sous son aile la RPDC, où tout du moins une partie de ses positions, avant la quatrième série des pourparlers à six.

Presque une année d 'incertitudes séparèrent les troisièmes des quatrièmes sessions de pourparlers à six. Ceci fut dû en partie à l'élection présidentielle aux Etats-Unis qui eut lieu début novembre 2004 et qui vit la victoire de George W. Bush pour un second mandat. La RPDC préféra attendre le réajustement de la politique étrangère de Washington avant de décider si elle participerait de nouveau aux pourparlers à six ou non. Début février 2005 la RPDC déclara avoir en sa possession des armes nucléaires et se retira des pourparlers à six. Pyongyang accusa les Etats-Unis de vouloir renverser son régime en se référant notamment à la déclaration du secrétaire d'Etat Condoleezza Rice qui déclarait que la RPDC était un «avant-poste de la tyrannie». Finalement, après un entretien avec le nouveau négociateur américain aux pourparlers à six Christopher Hill à Pékin en juillet 2005, le ministre des Affaires étrangères nord-coréen Kim Gye-gwan annonca que son pays était prêt à faire partie d'une nouvelle série de pourparlers à six durant la semaine du 25 juillet 2005. Ce qui incita Pyongyang à revenir aux pourparlers fut le fait que les Etats-Unis reconnurent la RPDC comme étant un Etat souverain et que Washington n'envahirait pas ce pays.

Le 19 septembre 2005, les six parties aboutirent à une déclaration commune sur la dénucléarisation progressive de la péninsule coréenne. La RPDC précisa qu'elle abandonnerait ses programmes d'armes nucléaires, qu'elle rejoindrait le traité de non-prolifération nucléaire et qu'elle accepterait les inspections des membres de l'agence internationale pour l'énergie atomique. En retour, les autres parties acceptèrent le droit pour la RPDC à pouvoir utiliser l'énergie nucléaire de manière pacifique et acceptèrent de discuter de la construction en RPDC d'un réacteur nucléaire à eau légère «à un moment opportun».

La cinquième série de pourparlers à six débuta le 9 novembre 2005 et les pourparlers

550Cf. Joseph Kahn et Susan Chira. *Chinese Official Challenges U.S. Stance on North Korea. New York Times.* 9 juin 2004. A12.

durèrent trois jours seulement. Les six parties se penchèrent sur la question de savoir comment appliquer la déclaration conjointe mais aucune réalisation substantielle ne fut effective. La RPDC conduisit son premier test nucléaire le 9 octobre 2006 et à de multiples essais de missiles. En réponse, le Conseil de Sécurité des Nations-Unies vota la résolution 1718 le 14 octobre suivant, demandant à la RPDC de ne plus procéder à un essai nucléaire, de ne plus lancer de missiles, d'abandonner ses armes de destruction massive et de rejoindre au plus vite les pourparlers à six.

Des discussions reprirent en février 2007 qui aboutirent à un accord sur le fait qu'il serait nécessaire de mettre en pratique la déclaration conjointe de 2005. Les Etats-Unis acceptèrent d'enlever la RPDC de sa liste des pays soutenant le terrorisme et de supprimer l'application à ce pays du traité du commerce avec l'ennemi. Dans l'accord du 13 février 2007 il fut décidé que les parties se retrouveraient le 19 mars suivant pour une sixième série de pourparlers à six et qu'ils devraient suivre un planning précis pour mettre en œuvre la déclaration conjointe de septembre 2005.

La sixième série de pourparlers à six débuta à temps, mais n'aboutit pas à des accords substantiels.

Les pourparlers à six continuèrent en juin 2008 et à la fin de ces pourparlers la RPDC transmis le détail de ses activités nucléaires. Au même moment, le président Bush déclara qu'il avait retiré la RPDC du traité du commerce avec l'ennemi et qu'il avait notifié au Congrès américain qu'il avait supprimé la RPDC de la liste des Etats sponsorisant le terrorisme.

Des difficultés apparurent concernant le système de vérification des sites nucléaires qui devait être employé. Le besoin d'un système de vérification avait été réaffirmé le 12 juillet 2008 lors d'un communiqué conjoint signé par les six parties aux pourparlers. Une proposition des Etats-Unis le 11 août suivant qui prévoyait une inspection des sites dans toute la RPDC fut rejetée catégoriquement par Pyongyang qui insista sur le fait que les vérifications devaient uniquement concerner le site de Yongbyon. La RPDC fit marche arrière concernant la mise hors service de ses installations et réactiva son usine de retraitement. Par la suite un accord verbal fut trouvé entre les Etats-Unis et la RPDC suite à une visite de Christopher Hill à Pyongyang début octobre qui permit finalement aux vérifications de tous les sites en RPDC de se faire, et qui se ferait après un accord commun entre les Etats-Unis, le Japon, la République de Corée, la Chine et la Fédération de Russie.

Les progrès enregistrés lors des négociations s'amenuisèrent par la suite lorsqu'en novembre 2008 la RPDC remis en cause ce qu'elle avait oralement promise lors de l'accord verbal de Pyongyang. La RPDC n'aurait jamais autorisé les inspecteurs se présentant dans son pays à collecter des échantillons sur le site de Yongbyon. Une

autre session de la sixième série des pourparlers à six eut lieu en décembre 2008 mais n'aboutit à aucun consensus.

Le 5 avril 2009, après des mises en gardes répétées de la part des Etats-Unis, du Japon et de la République de Corée, la RPDC testa une fusée à trois étages de type Taepo Dong-2 modifiée, comme faisant partie de son programme spatial civil. Le Conseil de Sécurité des Nations-Unies se réunit et déclara le 13 avril suivant que cette action allait à l'encontre de la résolution 1718 et étendit ses sanctions contre les firmes nord-coréennes peu après. Le 14 avril la RPDC répondit en déclarant qu'elle ne participerait plus aux pourparlers à six et qu'elle ne serait plus liée par les accords précédemment conclus entre elle et les autres parties aux pourparlers.

Le 25 mai 2009 la RPDC procéda à un deuxième essai nucléaire qui fut immédiatement condamné par les participants aux pourparlers à six. Selon les experts, la charge explosive de 2009 était plus importante que celle contenue dans la charge nucléaire d'octobre 2006. Le Conseil de Sécurité des Nations-Unies répondit à cet acte par des sanctions encore plus lourdes incluant un embargo sur les armes dans la résolution 1874 du 12 juin. Le jour suivant, la RPDC admit pour la première fois qu'elle gérait un programme d'enrichissement d'uranium et qu'elle utiliserait le combustible enrichi pour alimenter en électricité un réacteur à eau légère. L'annonce le 21 novembre 2010 de la mise en service d'une usine d'enrichissement d'uranium à Yongbyon par la RPDC relança et amplifia la crise[551].

L'arrivée au pouvoir de Kim Jong-un fin 2011 après le décès de son père avait laissé entrevoir la possibilité d'une amélioration des relations entre la RPDC et l'Occident. Le 29 février 2012, l'administration Obama signe un accord avec la RPDC concernant la distribution de 240 000 tonnes d'aide alimentaire, tout au long de l'année suivante, contre l'arrêt de tout lancement de missiles et de de tout essai nucléaire. Néanmoins le tir d'une fusée Unha-3 emportant officiellement le satellite Kwangmyongsong-3 le 13 avril 2012 remit en cause cet accord.

Le 12 décembre 2012, la RPDC réussit le lancement d'une fusée. Le 24 janvier 2013, deux jours après avoir été condamné par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies pour le lancement de cette fusée, la RPDC annonce qu'elle procédera à un nouvel essai nucléaire[552]. A la télévision nord-coréenne, le présentateur annonce ouvertement que cet essai est dirigé contre leur «ennemi», les Etats-Unis[553]. Celui-ci est effectué le 12 février 2013. Il est condamné par une très large majorité de la communauté internationale[554] et même par l'Iran et la Chine. Le 7 mars 2013, alors que le Conseil

551Cf. Mathieu Rabechautl. *Des nouvelles installations nucléaires nord-coréennes sèment le trouble.* AFP. 22 novembre 2009.

552 Cf. *North Korea's Plans to Conductu Nuclear Test*. *Al Jazeera* . 24 janvier 2013.

553 Cf. *Images d'une fusée à la télévision nord-coréenne*. *Le Monde.* 24 janvier 2013.

554 Cf. L'essai nucléaire nord-coréen unanimement condamné. *Le Figaro*. 12 février 2013.

de Sécurité doit se réunir pour discuter de nouvelles sanctions, la RPDC menace d'une «frappe nucléaire préventive»[555] : «Comme les Etats-Unis sont sur le point de déclencher une guerre nucléaire, nous exerçons notre droit à une attaque préventive contre les quartiers généraux de l'agresseur afin de protéger notre intérêt suprême», a déclaré le porte-parole des affaires étrangères dans un communiqué diffusé par l'agence de presse officielle KCNA. Les généraux nord-coréens affirment que leurs missiles à longue portée visent le continent américain.

Le 2 avril 2013, la RPDC annonce qu'elle va relancer son complexe nucléaire de Yongbyon, fermé depuis 2007, afin de renforcer son arsenal nucléaire en «qualité et en quantité»[556]. Le 15 mai 2013, la China Construction Bank, la Banque agricole de Chine et Banque industrielle et commerciale de Chine cessent toute transaction avec le régime nord-coréen. Il s'agit de la mesure la plus ferme prise par la Chine contre son allié nord-coréen[557]. Le 31 août 2013, selon des clichés satellites, le complexe nucléaire de Yongbyon fermé depuis 2007 et techniquement à l'arrêt depuis 2008 après la destruction des tours de refroidissement aurait relancé son activité nucléaire.

La Chine ne semble plus être un allié indéfectible de la RPDC. Pékin a annoncé le mardi 24 septembre 2013 qu'elle bannissait les exportations vers la RPDC pouvant moderniser l'armement de Pyongyang. Pour la Chine, il ne s'agit pas de punir son voisin mais d'aller vers la dénucléarisation de la péninsule. Des photos satellites ont récemment montré que la RPDC progressait dans son programme nucléaire. Qu'il s'agisse de matériels ou de technologies, plus rien ou presque ne doit passer la frontière sino-coréenne. Le ministère chinois du commerce a publié une liste de 236 pages des articles qu'il est désormais interdit d'exporter vers la RPDC, comme des systèmes de fusées ou des détonateurs nucléaires. Selon l'administration chinoise, cette mesure n'est que la mise en œuvre des résolutions du Conseil de Sécurité des Nations-Unies qui impose à la RPDC un embargo sur les armes. La Chine a par ailleurs donné son feu vert à l'ONU à de nouvelles sanctions lors du troisième essai nucléaire nord-coréen en février 2013.

La Chine ne semble plus à présent pouvoir contrôler son encombrant voisin nord-coréen dans le cadre des pourparlers à six qui sont à l'arrêt. Elle se rapproche des Etats-Unis concernant la question nucléaire nord-coréenne. Barack Obama et Xi Jinping, le nouveau président chinois, sont en alignement dans le dossier nucléaire nord-coréen, a affirmé début septembre 2013 le conseiller de sécurité nationale du président américain, Tom Donilon, à l'issue de deux jours de discussions entre les deux dirigeants en Californie. Obama et Xi sont pleinement en accord sur les objectifs dans ce dossier, une dénucléarisation de la péninsule coréenne et le fait

555 Cf. l'allocution de Laurent Deschamps. *La Corée du Nord menace d'une frappe nucléaire préventive*. TF1. 7 mars 2013.
556 Cf. *North Korea to Restart Yongboyn Nuclear Reactor.* BBC. *2 avril 2013*
557 Cf. *More Chinese Banks Stop Transactions with North Korea. Mubasher.* 11 mai 2013.

qu'un programme d'armement nucléaire de Pyongyang est inacceptable, a-t-i précisé. Ces déclarations sont intervenues quelques heures avant la reprise des discussions de travail entre les deux Corée, après des mois de vives tensions dans la péninsule. La RPDC vient de rétablir la ligne téléphonique d'urgence avec le Sud, coupée par Pyongyang en mars 2013. Pékin, principal alliée du régime communiste héréditaire, a donné des signes d'irritations en raison de l'agressivité dont a fait preuve ces derniers mois le jeune dirigeant nord-coréen Kim Jong-un. La tension était en effet fortement montée entre Occidentaux et Pyongyang après un troisième essai nucléaire nord-coréen en février 2013, suivi de menaces d'attaque contres les Etats-Unis.

Lors des récentes discussions à l'ONU concernant la crise syrienne et la nécessité ou non de mener des frappes punitives contre le régime el-Assad, la Chine et la Fédération de Russie se sont une fois de plus montrées réticentes à encourager ou à légaliser « l'interventionnisme » des puissances occidentales. Cette opposition de principe à une intervention justifiée « par la responsabilité de protéger » place non seulement la Chine en marge des autres puissances internationales, mais également au cœur des débats. Les commentateurs occidentaux critiquent abondamment l'immoralité chinoise, tout en dénonçant la tendance de Pékin à s'allier à des « Etats-voyoux dictatoriaux », et tout simplement « infréquentables ». Toutefois la Chine s'appuie à la fois sur des conditions réalistes et pragmatiques et sur des pratiques diplomatiques intangibles pour justifier ses prises de position internationales, et cherche à prendre ses responsabilités diplomatiques tout en rejetant les velléités interventionnistes occidentales. En effet, selon Agatha Kratz[558], la Chine est souvent contrainte dans ses choix diplomatiques. Bien que souhaitant une dénucléarisation nord-coréenne, la Chine ne peut à elle seule forcer le régime de Pyongyang à coopérer. Ainsi, malgré les encouragements de la communauté internationale pour que la Chine devienne une puissance « responsable », et malgré la volonté du pays de s'impliquer davantage dans les affaires extra asiatiques, ses intérêts et ses moyens réels lui dictent parfois une conduite toute autre.

Mais Pékin est également motivé par des principes diplomatiques fondamentaux. Alors qu'en Syrie, la Chine n'a que très peu d'intérêts matériels en jeu, c'est la défense du principe de non-interférence dans les affaires d'un Etat tiers qui motive ses décisions. On relève pourtant que la non-interférence chinoise est parfois vue comme inhibant la défense des intérêts chinois, et constituant une forme de repli.

Le 12 février 2013, la RPDC a effectué un troisième essai nucléaire malgré les appels répétés à la à la retenue de la communauté internationale, Chine comprise. Cette manœuvre a provoqué de vives réactions et l'adoption à l'unanimité par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies, le 7 mars, de la résolution 2094 (2013), condamnant

558Agatha Kratz est rédactrice en chef de China Analysis et chercheuse pour l'Asia Centre. Elle a co-rédigé plusieurs articles académiques avec François Godement sur le sujet des investissements chinois en Europe et des relations économiques entre la Chine et l'Europe.

l'essai nucléaire et élargissant les sanctions internationales contre la RPDC.

A cette occasion, de nombreuses voix se sont élevées en Chine contre le voisin nord-coréen. Entre mars et avril 2013, les critiques officielles chinoises, autrefois feutrées, se sont manifestées notamment par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères chinois Wang Yi, estimant que la Chine « ne tolérerait pas de fauteurs de troubles à sa porte »[559]. Ces critiques ont été largement relayées par une partie de la communauté académique chinoise, et par certains médias officiels. Mais, rapidement (dès l'été 2013), ces critiques sévères ont de nouveau laissé place à des analyses plus traditionnelles, soulignant le rôle stratégique de Pyongyang.

Cet article de *China Analysis* met donc en perspective et confronte dans le temps les analyses de chercheurs (Sheng Dingli, Ren Weidong, Deng Yuwen, Zhang Liangui, Su Hao[560] et Shi Yinhong[561]), d'anciens diplomates (Yu Shaohua), d'experts militaires (Peng Guangqian) et des médias sur la relation passée et à venir entre Chine et RPDC.

Au lendemain de l'essai, certains éditorialistes notamment ceux du journal chinois le *Huanqiu Shibao* se montrent particulièrement virulents vis-à-vis du voisin nord-coréen qui est naïf de penser selon eux que cet essai nucléaire réduit son insécurité. Ces éditorialistes se concentrent sur la nécessité de sanctionner la RPDC. L'éditorial du 17 février 2013 appelle la Chine à réduire son aide à son voisin. Le 18, le ton des éditorialistes monte d'un cran : il est question d'avoir le « courage » de s'opposer à Pyongyang. Il est jugé nécessaire de « punir » la RPDC, dont l'attitude va à l'encontre des intérêts chinois. La Chine ne doit en aucun cas apporter un « bouclier aveugle », c'est-à-dire sans conditions, à son voisin.

Ces réactions sur le vif sont cependant nuancées par d'autres éditorialistes du journal. Ainsi, dès le 16 février 2013, il était rappelé qu'il était « irréaliste » de penser que la Chine peut à elle seule, contrôler son voisin. La Chine doit donc trouver un nouvel équilibre sans pour autant changer de position complètement et se ranger derrière les Etats-Unis, le Japon et la République de Corée. En effet, la Chine risquerait de devenir « l'ennemi numéro un de Pyongyang », réduisant à néant des décennies d'efforts pour construire la relation bilatérale sino-nord-coréenne, ce qui ferait le jeu des autres grandes puissances.

Le professeur Su Hao, interviewé peu après sur *Phoenix TV,* constate l'échec de la communauté internationale, Chine comprise, pour réaliser son objectif de

559Cf. *China warns against troublemaking on Korean peninsula* . Reuters. 7 avril 2013.

560Professeur de diplomatie à l'université chinoise des Affaires étrangères, interviewé dans le cadre de l'émission de *Phoenix TV* de Hong Kong.

561Professeur à l'universite Renmin de Pékin et directeur de son centre d'études américaines. Il est interviewé dans le cadre de l'émission de télévision *Phoenix TV.*

dénucléarisation de la péninsule. Cet échec est coûteux : pour Shen Dingli et Zhang Liangui, la RPDC continuera nécessairement sur le « chemin du nucléaire ». Selon Sheng Dingli, le programme nucléaire coréen « ne peut être arrêté » et ce, quelles que soient les sanctions. Pyongyang a donc désormais comme objectif d'être acceptée et reconnue comme une « puissance nucléaire », thèse que Zhang Liangui défend largement dans ses travaux depuis 2010. Selon le professeur Sheng Dingli, les Etats-Unis ont toujours accepté *a posteriori* la nucléarisation des Etats. C'est pourquoi, après le départ d'Obama en 2017, les Etats-Unis accepteront la RPDC comme une nation nucléarisée, tout comme la communauté internationale, qui « n'aura pas d'autre choix ».

Shin Yinhong note enfin que la Chine n'est pas responsable du comportement de la RPDC, qui agit en fonction de ses intérêts nationaux et non en fonction de ceux de la Chine. Peng Guangqian, rejoint par les autres invités du débat de *Phoenix TV,* présente une conclusion en trois points : la nucléarisation de la RPDC n'est pas un problème qui se pose simplement à la Chine, la Chine n'est pas à l'origine du problème, la Chine ne peut résoudre ce problème seul.

« Abandonner la Corée du Nord ». Telle est la « bombe » lancée par Deng Yuwen dans le *Financial Times*[562] du 27 février dernier. Cette proposition n'a pas manqué d'enflammer le débat académique chinois. La version longue de l'article, publiée en mars dans le journal *Liaowang Zhongguo,* décrit plus en détail la proposition de l'auteur. Selon lui, deux options se présentent désormais à la Chine. Celle-ci peut soit continuer à soutenir la RPDC, pour des motifs à la fois historiques, idéologiques ou stratégiques, soit « l'abandonner » car ce pays devenu un « mauvais atout » est incontrôlable. Deng Yuwen s'efforce ainsi d'invalider la première option en cinq points :

Premièrement, l'argument idéologique est fallacieux. La politique étrangère de la Chine ne doit plus se fonder sur l'idéologie. Si tel était le cas, la Chine n'aurait pas de relations avec l'Occident. De plus, les divergences entre les idéologies chinoise et nord-coréenne sont plus grandes que les divergences entre la Chine et l'Occident.

Deuxièmement, l'argument stratégique est largement exagéré. Le rôle de zone tampon était une réalité durant la guerre froide, mais devient inutile face à la l'émergence de la guerre technologique moderne. De plus, une zone tampon est censée protéger du danger ; or, aujourd'hui, le danger provient justement de cette zone tampon. La Chine doit éviter d'être entraînée dans une guerre avec les Etats-Unis à cause d'un autre pays, alors même qu'elle n'a pas besoin de l'alliance avec Pyongyang pour assurer sa sécurité.

562Cf. Deng Yuwen. *China Should Abandon North Korea. Financial Times.* 27 février 2013.

Troisièmement, le pays ne se réforme d'ailleurs pas, malgré les attentes suscitées par l'arrivée au pouvoir de Kim Jong-un . Le pays est irréformable, car tout effort de réforme précipiterait l'effondrement du régime, lui-même condamné à disparaître. Il n'est ainsi par rationnel pour la Chine, d'entretenir des relations privilégiées avec un tel Etat.

Quatrièmement, l'argument d'une proximité historique, de nature presque sentimentale, entre deux pays intimement interdépendants n'est pas partagé par les nord-coréens. Depuis les années 1950, la RPDC a tout fait pour sous-évaluer le rôle de la Chine dans la guerre de Corée, et est allée jusqu'à purger le Parti du travail de ses éléments prochinois en 1956.

Enfin, le programme nucléaire nord-coréen pourrait se retourner contre la Chine, qui deviendrait une nouvelle cible du « chantage nucléaire » de Pyongyang. La RPDC pourrait renverser ses alliances, s'alignant sur les Etats-Unis, ce qui menacerait gravement la sécurité chinoise. De plus, même sans ce revirement diplomatique, une RPDC nucléarisée aura nécessairement plus de poids dans les négociations internationales et pourra obtenir de la Chine des concessions plus importantes qu'aujourd'hui.

La Chine doit donc revoir sa diplomatie et privilégier son intérêt national. Il faut abandonner la RPDC, ou tout du moins considérer sérieusement cette option selon Deng Yuwen. Le maintien du régime de Pyongyang empêche de plus une réunification qui serait bénéfique à la fois au peuple nord-coréen et à la Chine, puisqu'elle délégitimerait les alliances militaires régionales des Etats-Unis, réduirait les pressions internationales sur Pékin et permettrait *in fine* la réunification avec Taïwan.

Si abandonner la RPDC n'est pas l'option choisie par les autorités chinoises, alors Deng Yuwen estime qu'il faut au moins essayer d'installer à Pyongyang un régime davantage pro-chinois, qui permettrait notamment une dénucléarisation du pays. Pékin devrait ainsi abandonner sa politique de « non-intervention » et développer un système d' « intervention limitée » afin de servir son intérêt national.

La proposition de Deng Yuwen a été sévèrement critiquée par certains experts chinois comme Ren Weidong, chercheur au CICIR (*China Institutes of Contemporary International Relations*). Replaçant la question nord-coréenne dans un contexte national marqué par la prédominance américaine, il fait des Etats-Unis le principal responsable des tensions dans la péninsule. La relation sino-nord-coréenne ne doit ainsi en rien être altérée, elle doit pouvoir au contraire être renforcée.

Ren Weidong estime que la péninsule coréenne est un atout dans la stratégie à long

terme des Etats-Unis. Depuis la chute de l'URSS, les américains ont refusé de normaliser les relations avec le Nord (alors que Pékin a reconnu Séoul), allant jusqu'à l'inclure dans l' « axe du mal». L'objectif à long terme des Etats-Unis est en effet de préserver la division de la péninsule afin de garantir la présence militaire américaine et la dépendance de la République de Corée et du Japon. Cependant le principal objectif de Washington demeure de contenir la Chine en se servant de la péninsule coréenne. Créer des dissensions entre Pékin et Pyongyang est ainsi devenu un objectif pour Washington. En effet, une fois que les relations se seront dégradées et que la Chine ne soutiendra plus le régime de Pyongyang, alors l'annexion du Nord par le Sud au bénéfice des Etats-Unis sera devenue possible, et une nouvelle démarcation militaire le long de la rivière Yalu sera établie.

La Chine doit donc s'investir et renforcer sa relation avec la RPDC afin de faire contrepoids aux Etats-Unis. Ren Weidong s'efforce de réduire à néant les arguments des partisans d'un abandon de la RPDC. Puisque l'hégémonisme américain est voué à perdurer à moyen terme, il est illusoire de penser que, si la Chine abandonne la RPDC, les américains retireront leurs troupes de la République de Corée et du Japon.

De plus, le programme nucléaire et balistique nord-coréen n'entraîne pas de course à l'armement pour trois raisons : il ne vise pas la République de Corée car il est avant tout un moyen de dissuasion à l'intention des Etats-Unis ; le Japon est contraint par les Etats-Unis de ne pas développer son propre programme ; un double standard dans le régime international de non-prolifération existe depuis le début (cas d'Israël ou de l'Inde).

Dans sa deuxième contribution, datant de juillet, le chercheur s'attaque à nouveau aux arguments de Deng Yuwen. Selon lui, la RPDC demeure un « écran de protection stratégique » face à l'hégémonisme américain. Si certains considèrent que la fonction de la RPDC est dépassée, du fait de la guerre moderne, comment expliquer que les Etats-Unis maintiennent des troupes en République de Corée ? De plus, la Chine ne doit pas se rapprocher de Séoul au détriment de Pyongyang, car Séoul demeure un allié de Washington dans sa stratégie de pivot régional. En raison de la présence de troupes américaines stationnées sur son territoire, la République de Corée n'est pas complètement indépendante et demeurera dans l' « orbite stratégique » américaine.

Face à ces deux positions « extrêmes », un large consensus s'est fait jour dans le débat chinois pour une évolution limitée des relations sino-nord-coréennes et, petit à petit, les positions plus consensuelles sont redevenues la norme. Yu Shaohua revient sur le voyage du vice-président Li Yuanchao en RPDC et sa participation aux commémorations à Pyongyang, le 27 juillet, du soixantième anniversaire de la signature de l'armistice de Panmunjom mettant fin à la guerre de Corée. Sa rencontre avec Kim Jong-un est une marque de l'attachement de Pékin à Pyongyang. La Chine

n'abandonnera pas son voisin. Cependant, une évolution de la relation sino-nord-coréenne est nécessaire.

Au cours de la guerre froide, les destins de la Chine et de la RPDC étaient intimement liés, mais depuis la désintégration du bloc soviétique, les deux voisins ont suivi deux routes différentes. La Chine a dépassé sa mentalité qui était liée à la guerre froide et a normalisé ses relations avec la République de Corée. Même si une rivalité stratégique avec les Etats-Unis perdure, la Chine a largement bénéficié de cette période de stabilité. Le programme nucléaire de Pyongyang a contribué à accroître les désaccords entre les deux voisins. La Chine, qui s'oppose aussi bien à une alliance avec les Etats-Unis qu'au programme nucléaire nord-coréen, cherche à promouvoir une sécurité collective et à transformer l'armistice de 1953 en un traité de paix. Pour cela, la RPDC, mais aussi les Etats-Unis, doivent modifier leurs comportements et sortir d'une mentalité liée à l'ancienne guerre froide, et contribuer à instaurer cette détente.

SECTION II LES RELATIONS SINO-NORD-COREENNES ET LEUR COMPLEXITE

PARAGRAPHE I DES RELATIONS PRIVILEGIEES ENTRE LA CHINE ET LA RPDC

A) DES RELATIONS ECONOMIQUES ESSENTIELLES POUR PYONGYANG

Alors que les analystes occidentaux se focalisent sur la puissance militaire grandissante de la Chine et de son armée, les plus remarquables performances récentes de la Chine ont été économiques. Dès 1991, selon la Banque mondiale, la Chine post-Mao a, lors d'une courte période (1977-1987), doublé sa production *per capita*, ce qui représente un record mondial[563]. Le taux de croissance du produit national brut chinois durant la période de 1990 à 2001 a été quatre fois supérieure à celle de la moyenne mondiale. Ces dernières années, les relations entre la Chine et la République de Corée se sont développées. En l'an 2000, la Chine surpassa officiellement les Etats-Unis comme étant la destination la plus populaire pour les investissements directs étrangers sud-coréens. En 2003, la Chine devint le marché d'exportation le plus important pour la République de Corée, et au milieu de 2004 la Chine surpassa les Etats-Unis pour devenir le plus grand partenaire commercial de la République de Corée.

563 Cf. l'article de la World Bank, *World Development Report.* 1991.2.

Le pourcentage du commerce extérieur nord-coréen destiné à la Chine a quant à lui grandement fluctué dans le temps. Dans les années 1950, le commerce extérieur de la RPDC impliquait environ 100 millions de dollars américains en valeur absolue chaque année. Dans les années 1960, 30 pour cent du commerce de la RPDC l'était avec la Chine jusqu'en 1967 quand la révolution culturelle fit descendre le ratio à 10 pour cent. Au milieu des années 1970, le commerce annuel équivalant à 300-600 millions de dollars américains comptaient pour environ 20 pour cent du commerce nord-coréen, et bien que la valeur augmenta à 3-4 milliards de dollars dans les années 1980, la proportion déclina de 10 à 20 pour cent. La relation post-guerre froide fut marquée par une tendance opposée à celle des années 1980 : la valeur absolue du commerce déclinait mais les échanges se développaient. Cependant, lors des premières années du vingt-et-unième siècle, il apparut des augmentations séquentielles dans le commerce sino-nord-coréen, le niveau total atteignant environ un milliard de dollars en 2003, pour la première fois depuis la guerre froide. Ce nouveau niveau – une augmentation de 39 pour cent par rapport à l'année précédente – démontre l'effet paradoxal de la seconde impasse nucléaire américano-nord-coréenne, qui a accéléré l'isolement économique de Pyongyang à cause du renforcement des sanctions par Washington et Tokyo et qui a en même temps aggravé la dépendance nord-coréenne envers Pékin et Séoul pour le commerce et l'aide.

Le déficit commercial avec la Chine est devenu substantiel et chronique, s'élevant à un total cumulé de 4,68 milliards de dollars entre 1990 et 2003, les importations de la RPDC s'élevant à 6,7 milliards de dollars et les exportations vers la Chine s'élevant à 2,1 milliards. Alors que la Chine était le partenaire commercial majeur de la RPDC dans les années 1990 en terme de valeur absolue, Pékin a permis à Pyongyang d'avoir accès à des déficits annuels de l'ordre de 500 millions de dollars depuis 1990. Le rôle de la Chine dans le commerce de la RPDC est encore plus important si l'on prend en considération le troc et l'aide entre ces deux pays. Ce rôle n'est toutefois pas si important que cela si on le compare avec le commerce de la République de Corée avec la Chine, lequel en 2002 s'est élevé à plus de 41 milliards de dollars – cinquante-six fois plus que celui de la RPDC – avec un très grand excédent commercial pour la République de Corée d'environ 10,3 milliards[564]. En 2003, les échanges commerciaux en tant que pourcentage du PNB étaient seulement de 13 pour cent en RPDC alors qu'en République de Corée il était de 75 pour cent, et en Chine – où le niveau avait augmenté de vingt pour cents en cinq ans – de 65 pour cent.

Le taux de dépendance du commerce nord-coréen vis-à-vis de la Chine est en constante augmentation, passant de 42,8 pour cent en 2003, 48,5 pour cent en 2004 soit 1,39 milliard de dollars ayant pratiquement triplé depuis 2000, 52,6 pour cent en 2006, 67,1 pour cent en 2007, 73 pour cent en 2008, 78,5 pour cent en 2009 soit 2,68

564 Cf. *The Economist Intelligence Unit. Country Report: South Korea.* 23 septembre, p.5.

milliards de dollars[565]. Selon les chiffres du ministère des Affaires étrangères français, la Chine reste de loin le premier partenaire commercial de la RPDC: 6 milliards de dollars d'échanges commerciaux en 2011, soit une hausse de 62 pour cent par rapport à 2010; la Chine est également le premier investisseur dans le pays, avec près de 140 entreprises chinoises présentes en RPDC; le commerce avec la Chine représenterait 89 pour cent du commerce total du pays[566].

La RPDC, pays reclus et isolé par une batterie de sanctions internationales, dépend à 90 pour cent de la Chine pour son commerce extérieur, a annoncé le 29 mai 2013 le Quotidien de l'agence économique et financière à Genève. Les échanges commerciaux nord-coréens sont montés en 2012 à 6,8 milliards de dollars américains contre 6,3 milliards en 2011, indique l'Agence sud-coréenne de promotion du commerce et de l'investissement (KOTRA), à partir de données fournies par ses propres partenaires commerciaux. Les exportations se sont élevées à 2,9 milliards de dollars contre 3,9 milliards pour les importations. La RPDC affiche un déficit de son commerce extérieur depuis la première enquête menée en 1990. La Chine représente 88,3 pour cent du total des échanges, contre 89,1 en 2011, 83 pour cent en 2010 et moins de 50 pour cent au début des années 2000. Les exportations vers la Chine, essentiellement charbon et minerai de fer, se sont établies à 2,4 milliards de dollars, les importations, pétrole et équipements lourds, à 3,5 milliards de dollars.

Pour la RPDC, le challenge le plus important est de survivre dans un monde post-guerre froide et post-communiste, qui s'est globalisé, et ses relations avec la Chine sont motivées par ce but stratégique de survie. Durant les longues années de la guerre froide, la géopolitique et l'idéologie combinées permettaient à la RPDC de bénéficier au maximum d'un soutien économique, militaire et sécuritaire de la part de la Chine et de l'URSS et la RPDC pouvait se vanter d'être un régime socialiste qui réussissait. Cependant, l'économie nord-coréenne qui se basait sur la notion du *Juche* vivait en fait de la dépendance de son économie envers la Chine et l' URSS[567] pour éviter la crise économique. Son style de socialisme était selon certains auteurs un «mirage». La RPDC selon Samuel S. Kim, s'est donnée la réputation d'un pays employant la puissance du faible, créant et utilisant des crises pour obtenir des concessions afin de compenser ses problèmes économiques internes[568]. La Chine, bien plus que d'autres pays, a été la cible de ces demandes.

La dépendance de la RPDC a grandi avec le temps et s'est encore accrue depuis l'impasse nucléaire avec les Etats-Unis et ses sanctions qui ont débuté depuis la fin de

565 Cf. *La Corée du Nord affiche un déficit commercial pour la 20ème année consécutive.* Yonhap. 24 mai 2010.

566 Chiffres publiés par la revue en ligne *JOL Press,* 19 juillet 2013.

567 Cf. N. Bahanova, économiste soviétique qui précise que l'aide soviétique fut à l'origine de la construction de plus de soixante-dix équipements étant à l'origine environ d'un-quart du PNB nord-coréen. *Pravda.* 6 août 1990. FBIS/Soviet Union. 10 août 1990, p. 10.

568 Cf. Samuel S. Kim. *North Korea, The Politics of Regime Survival. Sino-North Korean Relations in the Post-Cold War World. New York : M.E. Sharpe, 2006.*

la guerre de Corée. Bien que l'exact montant de l'aide que fournit Pékin à Pyongyang reste peu connue, on estime que cette aide représente un quart ou un tiers de l'aide chinoise totale pour l'étranger. On estime depuis peu que l'aide chinoise se traduit par l'envoi d'un million de tonnes de blé et riz et 500,000 tonnes de combustible par an ce qui représente 70-90 pour cent des importations de combustible nord-coréen et environ un-tiers de ses importations totales alimentaires. Avec la cessation en novembre 2002 des exportations américaines de combustible vers la RPDC, les importations de ce pays de combustible de la Chine a augmenté pour atteindre presque 100 pour cent des importations énergétiques nord-coréennes[569]. Par ailleurs, le gouvernement chinois a étendu ses aides indirectes en permettant des transactions économiques privées entre la RPDC et des sociétés chinoises près de la zone frontière entre les deux pays, malgré les dettes que la RPDC a accumulé envers Pékin et la banqueroute de beaucoup de compagnies chinoises à cause du non-paiement des dettes nord-coréennes.

Comme décrit auparavant, le président Hu Jintao, promit à Kim Jong-il de plus importantes aides économiques en 2003 à Pyongyang pour l'inciter à se joindre aux pourparlers à six. Il semble que chaque année Pékin devienne de plus en plus impliqué dans la politique de la RPDC et de sa survie en lui fournissant plus d'aide sous différentes formes : des aides directes de gouvernement à gouvernement, des subventions pour les échanges inter-frontaliers et des transactions sous forme de troc. En grande partie, l'aide chinoise est motivée par sa peur d'un afflux massif de réfugiés nord-coréens traversant la frontière pour se rendre en Chine. Tel un leader senior chinois disait en visitant une université américaine dans un contexte où la Chine exprimait son opposition à toute sanction économique envers la RPDC, «Soit on envoie de la nourriture en Corée du Nord ou soit ils nous envoient des réfugiés, dans tous les cas nous les nourrissons. Il est plus pratique de les nourrir en Corée du Nord plutôt qu'en Chine»[570].

A la fin des années 1990, quelques 200,000-300,000 réfugiés coréens du nord ont franchi la frontière sino-nord-coréenne poreuse en allant en Chine et en retournant en Corée dans des mouvements de va et vient à la recherche d'une aide alimentaire. De plus en plus de réfugiés essayèrent de rester en Chine, en attendant un retour à la normale dans leur pays. Certains ont choisi de se rendre dans d'autres pays, notamment la République de Corée. La totalité des réfugiés s'élève à 7000-8000 selon le gouvernement chinois, à 10,000-30,000 selon le gouvernement sud-coréen, à 300,000-400,000 selon les organisations non-gouvernementales des droits de l'homme sud-coréennes. En 2002, des petits groupes de réfugiés nord-coréens ont commencé à prendre d'assaut les ambassades occidentales à Pékin pour demander l'asile politique. La plupart des nord-coréens qui ont réussi à s'infiltrer dans les

569 Cf. Shambaugh. *China and the Korean Peninsula,* p. 46.
570 Cf. Lampton et Ewing. *The U.S.-China Relationship*, p.70.

ambassades canadiennes, allemandes, espagnoles et sud-coréennes ont trouvé un moyen de rejoindre la République de Corée par un pays-tiers. Afin d'éviter des problèmes diplomatiques embarrassants et le regard des organisations internationales des droits de l'homme, la Chine considère qu'il est nécessaire d'arrêter ce flux de réfugiés par l'intermédiaire d'une aide substantielle à la RPDC. Dans un article du *Point* du 7 mai 2014, la Chine se préparerait même au pire, à la chute du régime de Kim Jong-un, et malgré des liens historiques avec Pyongyang, la Chine s'interrogerait sur son soutien au régime nord-coréen[571].

Paradoxalement, la dépendance croissante de Pyongyang envers Pékin pour sa survie économique et politique a eu pour conséquence une méfiance et un ressentiment entre les deux pays. Tout comme Mao demandait de l'aide à l'URSS pour son programme de développement nucléaire avec ressentiment, Kim Il-sung, Kim Jong-il et maintenant Kim Jong-un ont demandé de l'aide à la Chine avec une part de ressentiment également. La difficulté pour la RPDC à se refaire une identité dans le cadre d'un contexte géopolitique changé a engendré des relations de marchandage entre la Chine et la RPDC dans une atmosphère de suspicion mutuelle. Lors de chaque rencontre de haut niveau entre les deux pays, les demandes de la RPDC relatives à une aide économique dominent l'agenda[572].

Pékin continue de pourvoir à la RPDC une aide minimale nécessaire afin d'abaisser le nombre de réfugiés nord-coréens en Chine, pour retarder un éventuel effondrement de la RPDC et pour améliorer ses relations et son influence autant envers Pyongyang que Séoul. Toutefois, depuis que la RPDC a réalisé que l'aide fournie par la Chine l'était pour ses propres intérêts, Pékin n'a pas vu son influence sur son proche voisin augmenter, ce qui lui a valu beaucoup de frustration. Les essais de la Chine de diminuer son aide à la RPDC par exemple en demandant à ce que Pyongyang paye les transferts d'énergie en devise forte dans les débuts des années 1990 n'ont pas été couronnés de succès.

L'espoir pour la RPDC selon les perspectives chinoises est que Pyongyang choisisse

571 Selon Quentin Raverdy, le soutien de la Chine envers Pyongyang ne serait pas sans faille, à en croire un rapport dévoilé au Japon par *Kyodo News* selon lequel le gouvernement chinois anticiperait la chute du jeune leader nord-coréen et de son régime, basée sur l'intervention de forces étrangères. Evincés militairement par les Etats-Unis et la République de Corée, « les hommes clef » du régime trouveraient refuge côté chinois rapporte *The Telegraph.* Priorité serait ensuite faite de contenir le flot de « millions de réfugiés ». Si les experts s'accordent à dire que ces augures militaires chinois ne permettent en rien de conclure à l'effondrement du régime nord-coréen, ces derniers mettent cependant en lumière l'inquiétude de Pékin à l'égard de Pyongyang. « Depuis plusieurs années déjà, la Chine suit avec attention l'évolution du régime communiste et s'interroge sur le soutien qu'elle apporte à cet embarrassant allié » selon Valérie Niquet, responsable du pôle Asie à la Fondation pour la Recherche Stratégique de Paris. Un allié dont la survie dépend entièrement du bon vouloir chinois. Sans l'aide financière de Pékin, l'approvisionnement en denrées alimentaires et en énergie, « le régime s'effondre » rapporte-t-elle. Le Parti communiste chinois est partagé sur le sort de la RPDC, alliée idéologique contre les Etats-Unis, qui lui donne à l'échelle mondiale un rôle de premier plan avec Washington dans les cadre des pourparlers à six. Mais ce soutien selon Jean-Vincent Brisset à l'encontre de Washington et de Séoul « est une menace pour la stabilité » de toute l'Asie du Nord-Est.

572 Cf. You. *China and North Korea,* p.389-390.

de suivre une réforme économique similaire à celle suivie par la Chine sous Deng Xiaoping. Malgré la décision de ne pas participer aux accord-cadres de 1994 entre les Etats-Unis et la RPDC, la Chine avait pensé que cet accord serait une fenêtre ouverte vers l'amélioration des conditions économiques en RPDC, légitimerait le pouvoir de Kim Jong-il et serait à l'origine d'une certaine stabilité politique dans ce pays. Par ailleurs, Pékin pensait que l'accord-cadre réduirait le dangereux déséquilibre des pouvoirs entre les deux Corée. Cependant, l'échec des Etats-Unis à mettre en œuvre de façon complète cet accord eut pour conséquence qu'aucun des ces objectifs ne purent être atteints.

L'expérimentation par la RPDC de réformes économiques ont été loin d'être des exemples de réussite. La zone de commerce économique libre de Rajin-Sonbong établie en 1991 a attiré au plus 62 millions de dollars en six ans avant que les investissements ne chutent[573]. Contrairement à la Chine qui a été capable d'attirer 1,73 milliards de dollars de la part de vingt-huit millions de chinois d'outre-mer dans les années initiales de ses réformes économiques, la RPDC n 'a pas été capable de catalyser des afflux substantiels d'investissements directs étrangers[574].

La Chine a pour beaucoup été à l'origine du non-succès de la seconde zone économique spéciale, la région autonome spéciale de Sinuiju dans le nord de la RPDC. Cette zone devait fonctionner selon les règles de l'économie de marché, et devait être un centre financier, d'échange, de commerce, industriel, technologique récréatif et de tourisme. Mais les chinois considérèrent que cette région était plutôt une zone de jeu, de blanchiment d'argent et d'autres activités commerciales illégales. Pékin ne voulait pas de cette zone proche de sa frontière et demanda à Pyongyang de délocaliser la région autonome spéciale près de la frontière sud-coréenne. La RPDC a ouvert malgré tout cette zone comme prévu et la Chine devra faire en sorte que ce projet prenne une bonne tournure plutôt que de la laisser tomber en désuétude[575].

573 Cf. *ChoongAng Ilbo*. Séoul. 29 janvier 2001.

574Selon Anne Androuais et Jun Nishikawa, dans leur livre intitulé *La régionalisation en Asie : Dimension Economique Territoriale* , publié aux éditions *L'Harmattan* le 1er février 2011, la zone de commerce économique libre de Rajin-Sonbong est à mettre en parallèle avec le développement plus large d'une zone économique spéciale de coopération transfrontalière supra régionale , le *Tumen River Area Development Programme* (TRADP). Comme premiers pas vers la réalisation du programme de Zone Economique Spéciale (ZES) sous la conduite du PNUD, la RPDC a convenu avec l'organisation internationale de lui céder en *leasing* la portion du territoire du Tumen, destinée à devenir une ZES. Sur la rive droite du fleuve se trouve la ZES de Rajin-Sonbong. Le projet avance lentement depuis sa date de création en 1991. Imaginée beaucoup trop large au début, cette zone inclut aujourd'hui la zone de libre-échange de Rajin-Sonbong en RPDC, la préfecture autonome des coréens de Yanbian dans la province chinoise de Jilin, ainsi que la partie méridionale de Primorskij Kraï en Fédération de Russie. On parle à présent de de la phase trois du projet dont l'objectif principal est le renforcement des institutions chargées de la mise en route des actions concrètes et de la solution définitive du transfert des droits de propriété.

575La Région administrative spéciale de Sinuiju est l'une des trois régions administratives spéciales de la RPDC. Elle fut créée en septembre 2002 afin d'introduire une dose d'économie de marché dans le pays et d'attirer les investissements chinois. Elle est dirigée par un gouvernement autonome comme pour les autres villes « auto-gouvernées », Cette Région administrative spéciale est calquée sur le principe des régions administratives spéciales de la République populaire de Chine que sont Hong Kong et de Macao, et comme ces dernières elle dispose de sa loi fondamentale.

En fait, la Chine ne peut pas faire autant qu'elle le voudrait pour aider aux réformes en RPDC. Si elle va trop de l'avant dans le domaine politique elle risque de s'aliéner le régime de Pyongyang. Sur le plan économique, Pékin a beaucoup plus de gain à récolter en continuant à approfondir ses relations avec la République de Corée et autres économies de marché en Asie de l'Est. La disparité grandissante entre les relations économiques de la Chine avec la République de Corée et les relations économiques de la Chine avec la RPDC indique la véritable trajectoire de la politique économique de Pékin en Asie du Nord-Est. Alors que les investissements et le commerce entre la Chine et la République de Corée sont des clairs composants de l'ordre économique global, les relations économiques entre la Chine et la RPDC sont des vestiges d'un système idéologique de la guerre froide qui n'ont pas de place importante sur la scène internationale à l'heure de la globalisation.

Il est important de comprendre à présent que la Chine en se rapprochant économiquement de la République de Corée pourrait aider à une future réunification de la Corée. En effet, la Chine aide économiquement la RPDC, et elle tisse d'importants liens économiques avec la République de Corée. La Chine serait à l'origine alors d'un équilibre économique dans les relations entre le nord et le sud de la Corée réunifiée.

Ainsi, tout en étant un allié économique indéfectible de la RPDC, la Chine se rapproche aussi sur le plan économique de la République de Corée et de ses voisins. Elle globalise les échanges économiques et commerciaux. Par exemple, le 19 novembre 2012, les dirigeants coréens Lee Myung-bak, chinois Jiang Zemin et japonais Noda Yoshihiko se sont rencontrés à Phnom Penh, où se sont réunis les dirigeants asiatiques d'Asie de l'Est, pour tenter de lancer des négociations pour la création d'une zone de libre-échange entre eux, en mettant de côté momentanément leurs disputes territoriales. Un accord entre les trois moteurs de l'économie asiatique créerait une des zones de libre-échange les plus importantes au monde à laquelle pourrait s'adjoindre à moyen ou long-terme la partie nord de la Corée en cas de réunification. La Chine est en effet la seconde puissance économique de la planète juste devant le Japon, et le commerce entre les trois pays s'élevait en 2011 à 514,9 milliards de dollars selon le gouvernement japonais. Les négociations sont à l'heure toujours d'actualité, un premier cycle ayant été conclu à Séoul, et un deuxième à Shanghaï. Le troisième est prévu à Tokyo.

B) DES RELATIONS STRATEGIQUES ESSENTIELLES POUR PYONGYANG

Les relations entre la Chine et la RPDC sont essentielles et stratégiques selon un article du 7 février 2013 de l'Association d'amitié franco-coréenne qui s'intitule « Un

essai nucléaire nord-coréen menacerait-il les relations entre la Chine et le RPDC ? »

Elles forment une des alliances les plus stables au monde malgré l'influence grandissante militaire et politique nippo-américaine en Extrême-Orient. Il convient de retracer dans le temps l'importance de ces relations.

Dans l'éditorial de son édition du 6 février 2013 en anglais et en chinois, le quotidien public chinois *Global Times* a évoqué les conséquences qu'aurait un troisième essai nucléaire effectué par la RPDC sur les relations bilatérales avec la Chine, en déclarant que Pyongyang devrait en payer un prix élevé. La presse occidentale a donné un large écho à ces déclaration, qu'il faut replacer dans le cadre du débat public en Chine sur les relations avec la RPDC, mais dont le ministère des Affaires étrangères a rappelé qu'elles ne reflétaient pas les positions de la diplomatie chinoise.

Selon le *Global Times*, «si la Corée du Nord insiste sur un troisième essai nucléaire en dépit des initiatives pour l'en dissuader, elle devrait en payer un prix élevé. L'assistance qu'elle pourrait recevoir de la Chine pourrait être réduite». Le 24 janvier 2013, elle annonce qu'elle allait effectuer un nouvel essai nucléaire qui sera réalisé le 12 février 2013.

Ces déclarations ont fait l'effet d'une bombe chez certains commentateurs de la presse occidentale : la Chine s'apprêterait-elle à abandonner son allié nord-coréen après un troisième essai nucléaire, qui était attendu de façon imminente? En fait, il n'est pas nouveau que des médias chinois s'interrogent sur l'évolution des relations entre la RPDC et la Chine, proches comme «*les dents et les lèvres*» selon le proverbe au regard des liens historiques noués dans les combats communs contre le Japon impérial, puis dans la guerre de Corée, où l'intervention des volontaires chinois a été un facteur décisif du recul des troupes onusiennes sous commandement américain.

De même, il n'est pas nouveau que la Chine considère avec les plus grandes réticences la RPDC accéder au statut d'Etat doté de l'arme nucléaire, craignant une escalade des tensions qui conduirait notamment le Japon, dont le nouveau gouvernement a adopté une posture ultra-nationaliste, à acquérir l'arme nucléaire. La Chine avait déjà participé aux sanctions internationales prises par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies après les deux premiers essais nucléaires en 2006 et 2009, et le commerce bilatéral avec la RPDC – notamment les livraisons de céréales et d'énergie – avaient déjà pâti de la détérioration momentanée des relations entre Pyongyang et Pékin. Toutefois, la RPDC montre également en renforçant son arsenal nucléaire, qu'elle est une puissance indépendante de la Chine, assurant la défense de ses intérêts nationaux par ses propres moyens[576].

576La RPDC a démontré qu'elle était une puissance indépendante de la Chine en assurant la défense de ses intérêts nationaux par ses propres moyens, en lançant un satellite le 12 décembre 2012 et en effectuant un essai nucléaire le 12 février 2013, largement condamnés par la communauté internationale et qui ont conduit le Conseil de Sécurité

Sur le moyen et le long terme, la Chine et la RPDC ont des intérêts stratégiques et économiques convergents, alors que le commerce bilatéral dépasse à présent 5 milliards de dollars par an et que la RPDC fournit la Chine en nombreuses matières premières essentielles à son économie, tout en pouvant représenter un concurrent des plus sérieux pour la Chine dans l'exploitation des terres rares. Fondamentalement, au plan stratégique, la Chine ne souhaite pas d'instabilité au nord de la péninsule, et encore moins une situation de chaos qui la conduirait à intervenir en cas d'action des troupes américaines bénéficiant des supplétifs sud-coréens, en application du traité d'amitié et de coopération signé en 1961 entre Pékin et Pyongyang.

La Chine a réagit négativement à un troisième essai nucléaire, comme elle l'a fait en 2006 et 2009, mais seules de profondes évolutions des données géopolitiques pourraient conduire la Chine et/ou la RPDC à réviser leurs partenariats actuels. Or rien ne permet aujourd'hui de présager d'un rapprochement inter-coréen ou d'un dialogue stratégique entre Washington et Pékin, alors que se profile la menace d'une «OTAN en Asie de l'Est»[577]. Seul un dialogue direct et une coopération entre les Etats-Unis et la RPDC pourraient effectivement conduire à réviser la relation d'amitié traditionnelle entre la Chine et la RPDC, mais il n'existe pas de telle coopération et la Chine serait bien mal inspirée de retirer ses positions au nord de la péninsule en sacrifiant ainsi des intérêts mutuels avec la RPDC: le destin des deux puissances asiatiques reste profondément lié.

Meilleure alliée de la RPDC dans cette partie du monde, la Chine connaît aujourd'hui de grands bouleversements institutionnels, voyant la tête pensante du Comité central du Parti communiste chinois, plus grand parti au monde, renouveler ses membres pour une période d'au moins cinq ans. Le Maréchal Kim Jong-un a été parmi les premiers chefs d'Etat du monde à adresser ses bons sentiments à l'adresse de Xi Jinging, nouveau secrétaire général du Parti communiste chinois et Président de la Chine, lors de son élection du 14 novembre 2012.

---

des Nations-Unies à prendre de nouvelles sanctions contre la RPDC (Résolutions 2087 et 2094). Cette crise est marquée par une escalade de la rhétorique belliqueuse du régime de Kim Jong-un et suggérant une guerre nucléaire imminente contre les Etats-Unis et la République de Corée. Cette crise à d'ailleurs eu pour effet de démarrer une nouvelle course aux armements en Asie du Nord-Est. Cf. *L'Asie impliquée dans une nouvelle étape de la course aux armements* . *La Voie de la Russie.* 28 avril 2013.

577Selon la radio *La voix de la Russie* et son émission du 7 février 2014, « Une OTAN asiatique pourrait contrer la menace chinoise ». L'éventuelle création d'une OTAN asiatique est un des sujets les plus discutés par les experts sur Internet. Le débat a été soulevé par un récent article du *Washington Times* « Il est temps de créer une OTAN asiatique ». Les auteurs de cet article sont James A. Lyon, ancien commandant en chef de la Flotte américaine du Pacifique et représentant militaire des Etats-Unis à l'ONU et Richard D. Fischer du Centre international des estimations stratégiques. Il sont préoccupés par « l'agressivité croissante de la politique de la Chine » et estiment que les Etats-Unis ont besoin d'une stratégie nouvelle pour conserver « la situation dominante dans le maintien de la paix et de la stabilité dans la partie occidentale de l'océan Pacifique ». « La mise en place d'une OTAN mondiale est donc l'objectif stratégique majeur des Etats-Unis qui utilisent l'Alliance pour accroître leur présence afin d'exercer un fort impact sur la solution des problèmes en Asie-Pacifique », selon Léonide Savine, politologue et rédacteur en chef de la revue russe *Géopolitique*. Entre-temps, la présence militaire des Etats-Unis en Asie-Pacifique va croissant.

Forgé dans le feu de la guerre de Corée quand plusieurs centaines de milliers de volontaires chinois avaient épaulé l'Armée populaire de Corée face aux troupes américaines, l'amitié sino-coréenne est une donnée fondamentale pour qui veut comprendre les rapports de force en œuvre en Asie du Nord-Est. En effet, cette guerre particulièrement meurtrière et destructrice (Pyongyang a souffert de plus de bombes qu'elle n'avait d'habitants et Mao Zedong y a perdu un fils, Mao Anying) est considérée comme étant le creuset des liens forts unissant les deux pays, qui depuis n'ont cessé de se rapprocher pour former une des alliances les plus stables de la planète. Comme le dit poétiquement Kim Jong-un dans son communiqué repris par l'agence de presse *KCNA*, «la Chine et la République populaire démocratique de Corée sont liées par les mêmes montagnes et les mêmes rivières», faisant implicitement référence au mont sacré Paektu (connu pour les chinois sous le nom de «Changbaisan», le mont des neiges éternelles), véritable foyer identitaire pour la péninsule coréenne dont le lac au sommet est partagé par la frontière sino-coréenne.

La composition de la nouvelle équipe de direction chinoise annonce plutôt de bonnes choses pour la coopération sino-coréenne puisque parmi les sept membres du comité permanent du bureau politique, qui constitue le cœur du pouvoir chinois, on trouve l'ancien étudiant de langue coréenne de la préfecture autonome coréenne de Yanbian, Zhang Dejiang. Ce natif du Shandong, berceau de la «sinité», fut en effet un étudiant de coréen d'abord à Yanbian puis à la prestigieuse université Kim Il-sung de Pyongyang, où il suivit un cursus d'économie. Par ailleurs, sa nomination à la tête de la ville-province de Chongqing (32 millions d'habitants), réputée pour ses valeurs progressistes par rapport au modèle de développement côtier (dit modèle du Guangdong) est un symbole de plus permettant de prédire un grand avenir aux relations diplomatiques, économiques et culturelles sino-coréennes, comme le dit de manière explicite la dépêche de l'agence officielle nord-coréenne: «la traditionnelle amitié RPDC-Chine qui existe depuis des générations va continuer à se développer conformément à nos deux peuples».

Premier partenaire économique de la RPDC, la Chine partage avec sa voisine plus que de simples rapports économiques, puisque leurs modèles politiques sont issus du même système idéologique, même si évidemment il existe nombre de différences culturelles et politiques[578]. En effet, la direction collégiale du Parti communiste (ou Parti du travail dans le cas coréen) ainsi que son rôle central dans la conduite des affaires économiques sont des constantes de chaque côté du fleuve Amnok (fleuve

578La RPDC s'est maintenue de manière largement autarcique, entretenant une société isolée et militarisée et un régime généralement décrit comme « totalitaire et stalinien », mais qui se distingue également sur le plan idéologique : dès 1955 Kim Il-sung construit sa propre doctrine, le Juche, aujourd'hui présenté comme issu du marxisme-léninisme mais l'ayant transcendé. Le régime nord-coréen, soutenu par la République populaire de Chine, dont il est un allié régional, se maintient également grâce au fort développement de ses capacités militaires. Le pays continue de se réclamer de la sa propre version du « socialisme », mais les références au communisme et au marxisme-léninisme ont été retirées de la Constitution nord-coréenne, au profit de l'idéologie strictement coréenne du Juche.

frontalier connu sous le nom de Yalu pour les chinois), tout comme le rôle central de l'Armée populaire dans la défense des intérêts (principe politique de priorité à l'armée – Songun – en RPDC, et développement constant de l'Armée populaire de libération en Chine). Enfin, et c'est peut-être le plus important, le rôle idéologique central des classes ouvrière et paysanne dans la vie politique est une donnée fondamentale pour la compréhension du fonctionnement des régimes chinois et nord-coréen, même si ce principe a été nuancé en Chine dans le cadre de la théorie des «Trois représentations» sous la présidence de Jiang Zemin. Après les changements de leaders des deux côtés de la frontière sino-coréenne, s'annonce une période de forte continuité pour l'amitié sino-coréenne, puisque comme le disait Kim Jong-il, «*les peuples chinois et coréen partagent la même cause, la construction du socialisme et la réunification de la péninsule coréenne*».

Face à l'étau militaire américain, la Chine et la RPDC resserrent leurs liens. Le 17 août 2012, le Président chinois Hu Jintao a rencontré à Pékin une délégation de la RPDC, conduite par Jang Song-thaek, ancien directeur du département administratif central du Parti du travail de Corée. Il s'agit de la première rencontre bilatérale de haut niveau depuis l'accession au pouvoir de Kim Jong-un. Elle fait suite à celle intervenue deux semaines plus tôt à Pyongyang entre Kim Jong-un et Wang Jiarui, directeur du département des relations internationales du Parti communiste chinois. Si l'accent a été mis sur la coopération économique lors de la visite en Chine, les relations d'amitié traditionnelles entre les deux pays sont également de nature politique et militaire. S'étant tenus à la veille de nouveaux exercices militaires conjoints américano-sud-coréens qui, au-delà de la RPDC visent aussi la Chine, ces rencontres de haut niveau sont intervenues après un accord militaire tripartite signé le 4 juin 2012 entre Washington, Tokyo et Séoul. Face à ce que les autorités chinoises ont qualifié de préfiguration d'une «OTAN de l'Extrême-Orient», la Chine et la RPDC cherchent aussi à desserrer l'étau d'une nouvelle alliance militaire à direction américaine, dont elles estiment qu'elle ferait peser une menace directe sur leur sécurité. La Chine est prête à collaborer avec la RPDC pour porter à un nouveau niveau leurs relations d'amitié et de coopération.

Les négociations entre la Chine et la RPDC ont été de nature économique, les deux parties soulignant l'essor rapide de leurs relations commerciales. De nouveaux accords en ce sens ont été conclus. Comme l'indique le compte-rendu par l'agence chinoise Xinhua de la visite de Jang Song-thaek en Chine, les aspects économiques ne sont qu'une des facettes de l'amitié traditionnelle entre la Chine et la RPDC. Hu Jintao a souligné l'amitié «ancestrale» entre les deux pays, «voisins et amis reliés par l'eau et les montagnes», alors que le rôle décisif des volontaires chinois dans la guerre de Corée a encore été souligné par la RPDC. Toujours selon Xinhua, les relations entre la Chine et la RPDC s'inscrivent dans une «perspective stratégique et à long terme», afin de développer toujours plus étroitement la coopération dans les affaires

internationales et régionales.

Ce message est capital: au moment où les troupes américano-sud-coréennes engagent des exercices de grande envergure Ulji Freedom Guardian, la stratégie américaine consistant à imposer sa suprématie dans le Pacifique se heurte à la vision chinoise des relations harmonieuses et équilibrées dans les relations internationales. Alors que la Chine n'a jamais établi de bases militaires en dehors de son territoire national[579], le système d'alliance américain est d'abord fondé sur le réseau le plus étendu possible de bases militaires: dans le Pacifique, outre la VIIème flotte de l'océan Pacifique ouest, 35,600 soldats américains sont stationnés au Japon et 25,400 en République de Corée, auxquels s'ajoutent les troupes des bases de Guam (3000 hommes) et de Singapour (122 hommes). Une nouvelle base navale est en construction dans l'île sud-coréenne de Cheju, qui sera susceptible d'accueillir les porte-aéronefs nucléaires de l'US Navy.

Les alliés américains sont également engagés dans une course aux armements. Depuis le début 2012, la République de Corée négocie de considérables commandes militaires américaines, composées notamment de chasseurs-bombardiers KF-16 et de missiles de croisière d'une portée de 1,500 kilomètres. Si l'on prend en compte qu' en 2010, les dépenses militaires américaines étaient près de six fois supérieures à celles de la Chine, et plus de cent fois supérieures à celles de la RPDC, il est clair que l'impressionnante démonstration de force américaine conduite dans le cadre des exercices de guerre Ulji Freedom Guardian a bien comme but de tirer avantage d'une écrasante supériorité des forces, avec pour adversaire implicite la Chine.

Une autre menace est la renaissance d'un nationalisme nippon à consonances militaristes, sur fond de velléités japonaises de s'affranchir des dispositions de l'article 9 de sa Constitution pacifiste, qui interdit tout engagement des forces d'auto-défense japonaises sur des théâtres d'intervention extérieures. Le Japon et la République de Corée se sont par ailleurs engagés de façon secrète dans la signature d'un accord militaire visant notamment l'échange de renseignements militaires contre la Chine et la RPDC. Dans ce cadre, la récente montée des tensions nippo-sud-coréennes autour des îles Dokdo – puis la demande du Président sud-coréen de l'époque Lee Myung-bak d'excuses japonaises pour l'esclavage sexuel des « femmes de réconfort » pendant la Seconde guerre mondiale - apparaissent à beaucoup d'observateurs comme des manœuvres de diversion pour faire oublier la désastreuse tentative d'accord secret

579Selon l'article de Jean-Vincent Brisset et Pierre Picquart, *La Chine est-elle en train de préparer la prise de contrôle de la planète ?* paru dans la revue en ligne *Atlantico* , le 4 mai 2013, la Chine veut devenir une puissance militaire majeure, disposant de moyens qui soient à la hauteur de sa puissance économique. Elle veut développer à moyen terme une puissance maritime capable de s'imposer loin de ses côtes. La Chine a commencé depuis quelques décennies à créer une succession d'implantations maritimes de la mer de Chine du sud au Golfe d'Aden. S'il y a menace pour les Etats-Unis, elle ne vient pas de la très relative montée en puissance de l'outil militaire chinois mais plutôt en raison des nouvelles ambitions clairement affichées par Pékin en direction de l'Océan Pacifique. Washington et ses alliés n'ont plus de liberté de manœuvre incontestée dans les espaces maritimes situés immédiatement au large de la Chine continentale.

avec le Japon. L'accord militaire signé le 4 juin 2012 entre les Etats-Unis, le Japon et la République de Corée, dans le cadre duquel s'inscrivait la controversée alliance militaire nippo-sud-coréenne, a ainsi couronné un nouvel édifice militaire dominé par les Etats-Unis dans le Pacifique. Le gouvernement chinois y a dénoncé la préfiguration d'une « OTAN de l'Extrême-Orient ». Face à la menace d'une nouvelle alliance militaire offensive dirigée contre elles, la Chine et la RPDC n'ont d'autre choix que de renforcer leur coopération traditionnelle.

Du 20 au 26 mai 2011, Kim Jong-il a visité la Chine à l'invitation de Hu Jintao. Il s'est rendu sur les hauts lieux de la lutte anti-japonaise conduite par le Président Kim Il-sung, notamment au lac Jingbo, où une unité de l'Armée populaire révolutionnaire de Corée a remporté une victoire sur le Japon en novembre 1934. La lutte menée en commun en Mandchourie par les coréens et les chinois contre le Japon impérial est un des fondements traditionnels de l'amitié et de la solidarité entre la Chine et la RPDC, alors que l'année 2011 marquait le 50ème anniversaire du Traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle entre les deux pays. Concernant la situation internationale, Kim Jong-ll a déclaré que «la Chine contribue à la paix mondiale et à la stabilité par la poursuite d'une politique étrangère souveraine et indépendante, conduite sous la bannière de la paix, du développement et de la coopération». Il a rappelé que «les peuples chinois et coréen partagent la même cause de la construction du socialisme et de la réunification de la péninsule coréenne». En conclusion, Kim Jong-il a déclaré que «l'amitié entre la Chine et la RPDC sera toujours florissante comme les forêts du mont Paektu, et s'écoulera toujours comme les eaux du fleuve Amnok». Alors que la multiplication des exercices militaires conjoints américano-sud-coréens a été condamnée tant par Pékin que par Pyongyang, les deux pays plaident depuis longtemps pour la reprise des pourparlers à six sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne, proposition jusqu'à présent rejetée par Washington et Séoul.

Face aux manœuvres américano-sud-coréennes, la Chine et la RPDC resserrent les rangs. La République de Corée et les Etats-Unis multiplient les pressions à l'encontre de la RPDC, accusée par eux d'avoir coulé une corvette sud-coréenne le 26 mars 2010 en mer de l'Ouest ou mer Jaune. Malgré les doutes de plus en plus nombreux sur une implication de la RPDC dans le drame du 26 mars[580], l'administration Obama

580Voir en ce sens l'article du Professeur Emérite Robert Charvin de l'Université de Nice Sophia Antipolis du 9 décembre 2010 publié dans la revue de l'Association d'amitié franco-coréenne : « les Etats-Unis et leurs alliés sud-coréens n'ont aucun complexe. Ils ont les moyens d'instrumentaliser toutes les institutions internationales pour obtenir le soutien à leur politique. A l'heure où aux Etats-Unis même des historiens revisitent les origines de la guerre de 1950-1953, en révélant les massacres sud-coréens dès 1948 et l'appui des Etats-Unis apporté sans réserve aux autorités de Séoul, le Parquet de la Cour pénale internationale mène une enquête préliminaire sur l'affaire du Choenan et sur celle de l'île de Yeonpyeong. En droit, ce type d'affaires ne relève pas de la compétence de la Cour pénale internationale. Dans les faits, l'affaire du Cheonan a été montée de toutes pièces par Séoul tandis que celle de Yeonpyeong résulte d'une ligne « frontière », tracée unilatéralement par la marine américaine en 1953 et contestée par la RPDC depuis un-demi siècle. Dans cette zone maritime, les incidents et les manœuvres militaires américano-sud-coréennes se multiplient, à quelques kilomètres des côtes de la RPDC et l'île de Yeonpyeong est une base militaire sud-coréenne dont la population civile travaille pour une part au service de l'armée, tout en servant de

a annoncé des sanctions le 30 août à l'encontre d'individus et d'entreprises nord-coréens, tandis que les démonstrations de force militaires américano-sud-coréens se multipliaient autour de la Corée. C'est dans ce contexte que le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Il a effectué une visite informelle en Chine à l'invitation de Hu Jintao, du 26 au 30 août 2010. A l'issue de ce déplacement se dessine un axe Pyongyang-Pékin face à l'axe Séoul-Washington, posant les jalons d'une reprise des pourparlers à six sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

Lors des entretiens entre les deux leaders, Hu Jintao a avancé trois propositions sur le renforcement des relations entre les deux pays. Premièrement, les deux parties doivent maintenir des contacts à haut niveau, qui sont essentiels pour faire avancer d'une manière continue les relations Chine – RPDC. Deuxièmement, les deux parties doivent renforcer la coopération commerciale et économique. Troisièmement, les deux parties doivent renforcer la communication stratégique : du fait que la situation régionale et internationale connaît des changements profonds et complexes, la communication rapide, complète et approfondie entre les deux pays sur les questions majeures est d'une importance cruciale pour maintenir la paix et la stabilité dans le nord-est de l'Asie et pour promouvoir le développement commun.

Les médias chinois et nord-coréens ont accordé une attention particulière à la visite de Kim Jong-il en Chine. EN RPDC, l'agence de presse officielle *KCNA* a insisté sur le devoir historique d'entretenir l'amitié entre les deux pays. En Chine, l'agence de presse Xinhua a elle, insisté sur les espoirs de voir les pourparlers à six sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne reprendre au plus tôt, ainsi que sur la coopération entre Pékin et Pyongyang. La RPDC entend désormais privilégier ses relations avec la Chine face à l'hostilité persistante des Etats-Unis. Ces derniers, prenant prétexte du naufrage de la corvette Cheonan le 26 mars 2010 , imputé à la RPDC, multiplient les démonstrations de force avec leur allié sud-coréen : après des manœuvres navales conjointes du 25 au 28 juillet 2010, l'exercice *Ulji Freedom Guardian* a mobilisé 56,000 soldats sud-coréens et 30,000 soldats américains du 16

« bouclier humain » aux militaires. Depuis 1953, la RPDC réclame une négociation véritable avec Etats-Unis en faveur de la conclusion d'un traité de paix, créant les conditions d'une détente et d'une coopération , y compris pour résoudre la question nucléaire que les Etats-Unis mettent systématiquement en avant. Ces négociation, Washington, Tokyo et Séoul les refusent : on préfère dénoncer les prétendues « provocations » de la RPDC, essayer de la dissocier de la Chine, tout en constituant simultanément un front anti-chinois. On invente des explications fantaisistes pour expliquer les réactions de Pyongyang, sans jamais mettre en cause la responsabilité de Séoul ! Ces négociations RPDC-Etats-Unis et la conclusion d'un traité de paix sont plus que jamais urgentes : elles sont possibles puisqu'elles avaient commencé avec le président Clinton, qu'elles étaient appuyées par l'ancien président Carter, et qu'elles avaient commencé avec Séoul lorsque le gouvernement sudiste y était favorable. Aujourd'hui, c'est le retour à la guerre froide, et à une volonté affirmée de la part des Etats-Unis et de la République de Corée d'une rupture totale. Depuis 2008, les gouvernements coréens ne cessent d'aggraver la situation sans que les gouvernements européens et leurs médias tentent de les freiner. Pour rétablir un climat de paix, il est nécessaire de négocier un traité de paix entre ceux qui sont depuis plus de cinquante ans en état de belligérance. Cette négociation pourrait créer les conditions d'un désarmement et le départ de la zone des troupes étrangères. Pour y parvenir, les Etats-Unis doivent maintenir une politique stable et cohérente. Un traité de paix fournirait une base de référence pour les relations entre Washington et Pyongyang. Cette dernière est prête à la discussion ».

au 26 août, avant de nouvelles manœuvres navales prévues en Mer de l'Ouest (Mer Jaune) du 5 au 9 septembre, visant d'après l'armée sud-coréenne , à tester la défense et la surveillance à l'encontre des sous-marins de la RPDC. Ce déploiement de force est officiellement dirigé contre la RPDC mais irrite au plus haut point les autorités chinoises qui y voient un moyen de recueillir des informations sur le dispositif militaire chinois, en mer Jaune notamment.

Dans ce contexte de renouvellement de l'alliance traditionnelle entre la Chine et la RPDC, Kim Jong-il a réaffirmé selon l'agence *Xinhua* son souhait d'une reprise au plus vite des pourparlers à six sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne afin de réduire les tensions et de maintenir la paix et la stabilité, conformément aux vœux de Pékin et Pyongyang. Un axe entre les deux pays socialistes semble ainsi se dessiner face aux tensions entretenues par Washington et Séoul. Dans ce contexte toujours, il est significatif que le président Hu Jintao ait indiqué qu'il y avait de nouvelles évolutions de la situation dans la péninsule coréenne depuis l'adoption d'une déclaration par la présidence du Conseil de Sécurité des Nations-Unies sur le naufrage de la corvette Cheonan, n'incriminant pas directement la RPDC pour cet incident. Hôte des pourparlers à six, la Chine salue en effet les efforts déployés par la RPDC pour une détente de la situation dans la péninsule coréenne. Encore faut-il que les Etats-Unis et la République de Corée acceptent la main tendue par la RPDC.

Kim Jong-il a également effectué une visite en Chine du 3 au 7 mai 2010 à l'invitation de son homologue Hu Jintao. Bien que non officielle, cette visite a resserré les liens d'amitié entre les deux pays et a permit de réaffirmer, l'objectif commun d'une dénucléarisation de la péninsule coréenne, dans la recherche d'une solution pacifique par la voie du dialogue, conformément à la déclaration du 19 septembre 2005. Kim Jong-il a exprimé la volonté de la RPDC d'offrir des conditions favorables à la reprise des pourparlers à six, conjointement avec les autres parties, en déclarant inchangées la position de base de la RPDC quant à son objectif de dénucléariser la péninsule coréenne, la mise en œuvre de la déclaration conjointe adoptée dans le cadre des pourparlers à six et la recherche d'une solution pacifique par la voie du dialogue. Hu Jintao a dit que la Chine était prête dans le futur comme elle l'a fait dans le passé à encourager les progrès constants du processus des pourparlers à six par des efforts conjoints avec la RPDC et toutes les autres parties.

La visite de Kim Jong-il en Chine semble ainsi avoir ouvert la perspective d'une reprise des pourparlers à six, interrompues depuis 2009[581]. Si d'intenses négociations

581 Cf. Mathieu Duchâtel. *Les pourparlers à six ont facilité la nucléarisation de la Corée du Nord. Perspectives Chinoises*. 3 mars 2009. Cet article s'appuie essentiellement sur la presse chinoise et a pour objectif de présenter le point de vue de la Chine sur les questions internationales et relatives au monde chinois. Mathieu Duchâtel s'appuie sur l'article de Zhang Liangui. *Ne pas avoir de bottom line a plongé les américains dans l'imbroglio nucléaire nord-coréen. Huanqiu shibao.* 3 mars 2009. Cet article dénonce l'échec de la stratégie nord-coréenne de G.W. Bush et appelle l'administration de Barack Obama à définir clairement des objectifs et une stratégie envers la RPDC. Selon cet auteur, les dynamiques actuelles, et les premiers signes de l'administration Obama de recherche d'une solution

diplomatiques ont été conduites en ce sens dès août 2009, elles ont buté sur le refus notamment de Washington d'assouplir les sanctions prises à l'encontre de la RPDC après le lancement d'un satellite de télécommunications et l'essai nucléaire nord-coréen du 25 mai 2009 qui ont signé l'échec des pourparlers à six. Pyongyang a réitéré sa proposition d'un traité de paix dans la péninsule coréenne, toujours officiellement en état de guerre depuis 1953, mais sans suite favorable à ce jour des Etats-Unis. Washington saura-t-elle saisir la main tendue, tant la question nucléaire et celle d'un traité de paix sont intimement liés ?

L'amitié sino-nord-coréenne est un gage de paix en Asie du Nord-Est. La visite du premier ministre chinois Wen Jiaobao en RPDC du 4 au 6 septembre 2009 a été l'occasion de réaffirmer la solidarité entre la Chine et la RPDC. Désolidariser ces deux alliés traditionnels fait d'ailleurs partie de la stratégie des partisans d'un étouffement de la RPDC qui aboutirait à son effondrement. Suite à l'essai nucléaire nord-coréen du 25 mai 2009, l'adoption d'un nouveau train de sanctions à l'encontre de la RPDC par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies, dont la Chine est un des membres permanents, avait laissé pu croire que la Chine « lâcherait » la RPDC. La visite du Premier ministre chinois démontre qu'il n'en est rien. Mieux, l'approche chinoise semble être à même de faire avancer de manière décisive la résolution de la crise nucléaire dans la péninsule coréenne. Les Etats-Unis, l'autre protagoniste principal de cette crise sont ainsi poussés à enfin accepter des discussions bilatérales avec une RPDC qui peut compter sur un soutien de la Chine. Kim Jong-il a rappelé que la dénucléarisation de la péninsule coréenne était une volonté du président Kim Il-sung.

Pour y parvenir, il est nécessaire de pacifier les relations hostiles entre la RPDC et les Etats-Unis grâce à des discussions bilatérales. En fonction du résultat de ces discussions, la RPDC est prête à participer à des négociations multilatérales, y compris aux pourparlers à six. De 2003 à 2008, les pourparlers à six sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne ont réuni les deux Corée, la Chine, les Etats-Unis, le Japon et la Fédération de Russie. En avril 2009, après sa condamnation par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies pour avoir lancé un satellite de télécommunications, la RPDC s'est retirée de ces pourparlers devenus, selon elle, «une simple tribune servant à porter atteinte à sa souveraineté et à la forcer à

multilatérale à travers les pourparlers à six mènent à un dénouement qu'il est déjà possible de discerner : l'acceptation tacite de la RPDC comme puissance nucléaire. Au-delà de la RPDC, c'est bien la faiblesse stratégique américaine qui est mise en évidence. Les Etats-Unis ont façonné un environnement de sécurité à l'intérieur duquel la RPDC peut « avancer de deux pas, puis reculer d'un seul pas ». A l'heure des bilans, la RPDC a obtenu tout ce qu'elle souhaitait : le statut de puissance nucléaire, des fournitures d'énergie et de céréales, et même des aides financières directes alors que Washington n'a cessé de dépenser de l'énergie diplomatique et des dollars sans rien obtenir en retour. Il faut ajouter à cela un point important : en croyant que la RPDC se résoudrait à choisir le confort matériel plutôt que la militarisation, les Etats-Unis ont appliqué l'expérience et la culture de l'Occident à une entité profondément différente. En pensant que Pyongyang abandonnerait naturellement le choix du nucléaire une fois que les besoins de la RPDC en énergie, en céréales, et en devises seraient assurées, Washington a commis une grave erreur d'appréciation.

désarmer».

Selon plusieurs experts russes, cités le 8 octobre 2009 dans la revue de l'Association d'amitité franco-coréenne, malgré le retrait de la RPDC des pourparlers à six, annoncé comme définitif, la position nord-coréenne sur ces pourparlers reste inchangée. Tout dépend désormais de l'attitude adoptée par les Etats-Unis qui n'ont jusqu'à présent manié que l'intimidation et les sanctions vis-à-vis de la RPDC. Sans résultats. Selon Evgueni Kim, du centre d'études coréennes à l'Institut russe de l'Extrême-Orient, «Washington ne sait que trop bien que Pyongyang ne se décidera jamais au démantèlement unilatéral de son programme nucléaire tant qu'il n'aura pas de garanties solides. Le durcissement des sanctions n'effraie pas outre mesure la Corée du Nord». Pour sa part, le Japon où le Premier ministre de l'époque, Hatoyama Yukio, prônait le dialogue et la coopération, avait salué la volonté de la RPDC de reprendre, sous condition, les pourparlers à six. «Des discussion bilatérales sont attendues entre la RPDC et les Etats-Unis», avait noté avec satisfaction le ministre japonais des Affaires étrangères Okada Katsuya. Il avait toutefois ajouté que celles-ci «*doivent avoir lieu dans le cadre strict des négociations à six*». Quoiqu'il en soit, ce discours a marqué une rupture avec l'intransigeance du gouvernement japonais précédent, lequel soulevait le problème de la disparition de plusieurs de ses ressortissants, sans rapport avec la question du nucléaire nord-coréen.

Face à la bonne volonté manifestée par la RPDC à l'issue de la visite du Premier ministre chinois, la satisfactions affichée par la Fédération de Russie, et dans une moindre mesure par le Japon, tranche avec la méfiance des Etats-Unis et de la République de Corée. Le gouvernement américain soutient le «grand marchandage» proposé à l'époque par le président sud-coréen Lee Myung-bak, des incitations économiques et politiques pour la RPDC, notamment des garanties de sécurité, en échange du démantèlement de son programme nucléaire en une seule phase au lieu de plusieurs étapes. La RPDC a qualifié la proposition sud-coréenne de «bêtise» et «ridicule», accusant Lee Myung-bak de chercher à «s'interposer dans la question nucléaire» qui concerne au premier chef Washington et Pyongyang, comme l'a rappelé le 28 septembre 2009 Pak Gil-yon, vice-ministre des Affaires étrangères de la RPDC. S'exprimant devant la 64ème Assemblée générale des Nations-Unies, il a exposé la doctrine de son pays qui entend être une puissance nucléaire responsable. Il a ainsi déclaré que tant que les Etats-Unis ne changeront pas leur politique nucléaire, la RPDC n'aura «pas d'autre option que de s'appuyer sur des moyens nucléaires fiables pour assurer l'équilibre nucléaire dans la région de l'Asie du Nord-Est». Pour la partie nord-coréenne, la question nucléaire est à régler avec les Etats-Unis qui doivent d'abord renoncer à leur attitude de confrontation. «Nous ne participerons pas à une course aux armements nucléaires» a déclaré Pak Gil-yon. «Notre arsenal nucléaire a pour mission d'empêcher une guerre».

Mais le plus irrité par la visite de Wen Jiabao en RPDC a été le gouvernement sud-coréen. Séoul est très agacé d'être mis à l'écart des négociations sur le nucléaire nord-coréen. Le gouvernement conservateur de Lee Myung Bak a été pris à son propre piège puisqu'il avait décidé depuis son arrivée au pouvoir en février 2008, de ne plus respecter la lettre et l'esprit des déclarations Nord-Sud du 15 juin 2000 et du 4 octobre 2007, réduisant au maximum les contacts avec le Nord, supprimant notamment la coopération humanitaire et économique avec la RPDC tant que celle-ci n'aura pas renoncé à ses programmes nucléaires. Or, la question nucléaire n'est pas évoquée dans les déclarations Nord-Sud de 2000 et 2007.

Pour le gouvernement sud-coréen, les accords de coopération signés lors de la visite de Wen Jiabao en RPDC prennent le contre-pied des sanctions votées en juin 2009 par le Conseil de Sécurité de l'ONU à l'encontre de la RPDC. Néanmoins, tournant résolument le dos à la stratégie d'étouffement de la RPDC, prônée par les Etats-Unis et leurs alliés et sans grands effets sur le développement du programme nucléaire nord-coréen, la solidarité entre la Chine et la RPDC, réaffirmée pendant la visite du Premier ministre Wen Jiabao, semble parvenir à de meilleurs résultats. Les nouvelles perspectives de résolution de la crise nucléaire nord-coréenne, les discussions bilatérales entre les deux principaux protagonistes, Pyongyang et Washington, qui pourraient précéder une reprise des pourparlers à six, ont même eu des effets induits inattendus puisque ce moment a été choisi par la France pour enfin étudier sérieusement les conditions de l'établissement de relations diplomatiques avec la RPDC[582].

Les deux pays socialistes nourrissent des liens d'amitié et de coopération de longue date depuis l'intervention des volontaires chinois aux côtés des nord-coréens pendant la guerre de Corée. Les deux millions de coréens de Chine ont joué un rôle actif dans la victoire sur le Kuomintang puis la fondation de la République populaire de Chine en 1949. Après la guerre de Corée , le Premier ministre chinois Zhou Enlai en visite à Pyongyang en 1958 a déclaré que «la Corée et la Chine sont des Etats amis unis par le sang. Vous nous avez aidé quand nous avons eu besoin de vous. Nous sommes venus vous secourir quand vous avez été envahi par les impérialistes américains». Lors de ses visites en Chine en 1958, le président Kim Il-sung a déclaré que «le peuple coréen conservera comme un trésor son amitié avec le peuple chinois et fera tout son possible pour renforcer et développer cette amitié». La Chine a ainsi aidé à la

582Selon Antoine Bondaz, doctorant rattaché à l'Institut de Recherches Stratégiques de l'Ecole Militaire, la pensée stratégique coréenne s'est dédoublée depuis la division de la division de la péninsule. La dimension nucléaire est aujourd'hui au cœur de la pensée nucléaire nord-coréenne, comme élément principal de dissuasion et de survie du régime. La République de Corée a fait évoluer sa pensée stratégique en partie en réponse aux deux attaques nord-coréennes de 2010 (Cheonan et Yeonpyeong). Une dissuasion active et sur mesure, mettant l'accent sur la défense de l'espace maritime et un renforcement de l'alliance militaire avec les Etats-Unis, demeurent au cœur de cette pensée stratégique, faisant de la nucléarisation de ce pays un faux débat. L'impuissance des grandes puissances, leur incapacité à coopérer du fait d'intérêts divergents fait de la dénucléarisation de la RPDC ou de l'effondrement du régime, un scénario peu probable.

reconstruction de la Corée après la guerre civile et internationale de 1950-1953.

Pendant la guerre froide, Pyongyang a renforcé son indépendance en conduisant une politique d'équilibre vis-à-vis des deux principales puissances socialistes, la Chine et l'URSS, tout en prenant en compte les évolutions de ses deux grands voisins. Si la crise de Cuba en 1962 a convaincu la RPDC de la nécessité d'assurer sa propre défense en renforçant son potentiel militaire, tout en déplorant alors la politique soviétique, les critiques de certains gardes rouges contre le président Kim Il-sung pendant la Révolution culturelle ont entraîné, un temps, un net refroidissement des relations sino-nord-coréennes. Les relations actuelles entre la Chine et la RPDC ont pour base le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle entre Pékin et Pyongyang signé en 1961: en cas d'attaque militaire , la RPDC serait soutenue par la Chine. La solidarité est aussi interindividuelle: si de nombreux coréens ont été aidés par la minorité coréenne de Chine pendant la «Dure marche» des années 1990, ce sont au contraire les nord-coréens qui ont accueilli les chinois pendant les difficultés alimentaires apparues lors du «Grand Bond en Avant». Cependant, bien qu'alliées, la Chine et la RPDC ont des points de friction, s'agissant du tracé de la frontière sino-coréenne, et dans le domaine historique: depuis 1996, la Chine veut accréditer la thèse selon laquelle le plus ancien royaume coréen, le Koguryo (37 avant J.C. - 668 après J.C.) aurait été un Etat chinois. Il en est résulté le classement au patrimoine mondial de l'Humanité de l'UNESCO non seulement des tombes du Koguryo situées en territoire coréen, mais également de celles se trouvant dans les actuelles provinces du Nord-Est de la Chine.

PARAGRAPHE II DES TENSIONS EXISTANTES ENTRE LA CHINE ET LA RPDC

A) UNE PROBLEMATIQUE AU NIVEAU DE LA FRONTIERE ENTRE LES DEUX PAYS

La RPDC et la Chine ont entretenu des relations relativement stables depuis leurs créations respectives en 1948 et 1949. La guerre de Corée détermina les rapports futurs entre Pyongyang et Pékin, car l'aide chinoise fut décisive pour la survie du régime de Kim Il-sung. Les relations sino-nord-coréennes ont connu des périodes de forte tension, notamment pendant les années 1960 et 1970, quand le conflit sino-soviétique divisa le bloc communiste entre les partisans de la voie soviétique et ceux de la voie chinoise. Cependant, Pékin a su profiter des problèmes internes et externes à la RPDC pour se présenter comme le principal ami de Pyongyang face aux pressions de la République de Corée et de l'Occident – entre autres les Etats-Unis -, et ce d'autant plus facilement après la disparition de l'URSS.

Bien que Pékin et Pyongyang aient déclaré lors de la fondation des deux régimes qu'une nouvelle ère commençait, les deux pays n'ont pu se dégager complètement de leurs héritages historiques. La domination chinoise passée dans la péninsule coréenne suscite encore aujourd'hui des rancunes en RPDC. Depuis la mort de Kim Il-sung en 1994, la Chine a vu son influence diminuer, bien que la question du programme nucléaire nord-coréen lui permette de jouer aujourd'hui à nouveau un rôle important en Asie du Nord-Est. Les autorités de Pékin sont conscientes qu'aux problèmes créés par les ambitions nucléaires du régime de Kim Jong-il puis de Kim Jong-un et la présence croissante de réfugiés nord-coréens en territoire chinois, peut s'ajouter la question des différends territoriaux entre les deux pays.

La Chine et la RPDC partagent une frontière longue de 1416 kilomètres qui correspond majoritairement aux cours des fleuves Yalu et Tumen . Ces fleuves ont facilité le tracé des frontières, mais les accords entre les deux pays n'ont pas été exempts de fortes tensions, essentiellement du fait de Pyongyang. La RPDC a résolu en 1985-1986 ses litiges frontaliers avec la Fédération de Russie (à l'époque l'URSS), mais ses problèmes territoriaux avec la Chine restent à régler. L'étude de cette question est confrontée à un manque de sources. Pyongyang n'a jamais fait des revendications territoriales un facteur déterminant de sa politique extérieure. La plupart des informations proviennent de déclarations de diplomates nord-coréens en poste dans des pays du Tiers-Monde, sous couvert d'anonymat. Pékin, pour sa part, ne fait jamais de commentaire officiel sur ce sujet. De plus, l'accès à la zone frontalière a longtemps été restreint , ce qui a empêché la poursuite de recherches sur place. Enfin, la dispute territoriale n'a jamais constitué une menace de rupture entre les deux pays.

Pourtant, malgré l'image d'amitié «indestructible» entre les deux Etats, les litiges frontaliers ont conditionné leurs relations depuis 1950. Pour la Chine, la polémique avec la RPDC s'ajoute à une longue liste de contestations territoriales avec les nations voisines, qu'il s'agisse de frontières terrestres ou maritimes. Des négociations secrètes entre Pékin et Pyongyang ont abouti en 1963 à un accord qui ne semble plus valide aujourd'hui. A l'époque, en plein conflit sino-soviétique, la Chine adopta une position souple pour briser son isolement dans le bloc communiste et gagner à sa cause le régime de Kim Il-sung[583]. Malgré la politique de fermeté menée face aux revendications territoriales des nations voisines après 1949 par le parti communiste chinois, le premier ministre Zhou Enlai conseilla à la délégation chinoise d'être réceptive aux demandes nord-coréennes. Les concessions chinoises furent si élevées que les autorités locales des provinces frontalières du Jilin et du Liaoning

583En 1963, les relations entre Pékin et Pyongyang sont à leur apogée. Kim Il Sung et Mao Zedong s'opposent à Nikita Khrouchtchev qu'ils accusent de révisionnisme. Ce rapprochement entre chinois et nord-coréens aboutit en novembre 1963 à un accord de coopération et d'exploitation du Yalu et du Tumen. Cet accord traite aussi des litiges frontaliers entre les deux pays et reconnaît, entre autres, le contrôle nord-coréen de la plupart des îles des deux fleuves. L'accord, très favorable à la RPDC, fut précédé d'une visite du président chinois Liu Shaoqi en septembre 1963.

protestèrent[584].

La frontière sino-coréenne s'est beaucoup déplacée au cours des siècles. Le royaume coréen de Koguryo (V-VIIIèmes siècles) contrôlait la Mandchourie et la région de l'actuel Vladivostok. Le royaume de Parhae (VIII-Xèmes siècles) qui lui succéda dominait la Mandchourie et la péninsule du Liaodong. Mais au VIIème siècle, le pouvoir de l'empire chinois des Tang arrivait jusqu'à Séoul. Les frontières actuelles correspondent à peu près à celles de l'empire des Yuan (1279-1368). La dynastie mandchoue des Qing (1644-1911) renforça la domination chinoise dans la région du Nord-Est. A l'époque, la Corée était un Etat tributaire de la Chine, soumise à l'autorité du «Fils du Ciel». Les rois de Séoul n'étaient pas en mesure de s'opposer aux demandes chinoises. Toutefois, au XIXème siècle, époque de décadence de l'empire chinois, le mécontentement coréen s'afficha et Séoul réclama sans succès la restitution des anciens territoires sous domination coréenne. Mais la défaite chinoise face au Japon en 1895 et la progressive domination de Tokyo sur la péninsule coréenne mit fin à toute possibilité d'accord. La RPDC soutient souvent que la querelle territoriale trouve ses origines dans les relations tributaires entre la Corée et la Chine de la dynastie mandchoue des Qing, alors que les Han, principal groupe ethnique de «l'Empire du Milieu» , n'étaient pas au pouvoir. La Chine considère cependant que les territoires acquis dans le passé ne sont plus sujets à discussion aujourd'hui, surtout si cela porte préjudice à l'intégrité territoriale de celle-ci.

Le principal litige frontalier entre Pékin et Pyongyang concerne le mont Paektu[585]. Il s'agit du plus haut sommet de la région, un volcan de 2744 mètres, situé à la source des fleuves Yalu et Tumen. Au font du cratère se trouve un lac de 13 kilomètres carrés et de 204 mètres de profondeur, le Chongji[586]. Le mont Paektu fait partie de la chaîne montagneuse des Changbaishan, qui traverse du nord au sud les districts de Antu, Wusong et Changbai, au sud de la province du Jilin, sur une longueur de 80 kilomètres, et se poursuit en territoire coréen[587].

L'empereur Kangxi (1662-1723) des Qing força la Corée, à l'époque vassale de la Chine, à accepter que la frontière entre les deux pays passe par le sommet du Paektusan. La région où se trouve le volcan est considérée comme le berceau du peuple mandchou. La querelle pour le mont Paektu resurgit sous le roi Kojong (1864-1907), de la dynastie coréenne des Yi, mais l'occupation japonaise de la péninsule coréenne mit fin à toute possibilité de compromis.

---

584 Cf. Chae-Jin Lee. *China and Korea: Dynamic Relations*. *The Hoover Institution for War, Revolution and Peace. Standford University.* 1996, pp. 99-100.

585 Appelé «Paektusan» en coréen et «Baitoushan» en chinois, ce nom signifie dans les deux cas «montagne à la tête blanche».

586Ou «Tianchi», le «Lac célèste» en chinois.

587Changbaishan est la plus grande réserve naturelle de Chine. Zone pour la protection de la biosphère de l'UNESCO, la région abrite, entre autres, le léopard des neiges, le tigre de Sibérie et l'ours noir, animaux menacés d'extinction, et est objet d'études de botanistes et de géologues.

La zone entourant le volcan est inhospitalière et inhabitée, et ni les coréens ni les chinois n'ont essayé d'exploiter la région économiquement. Le territoire réclamé par Pyongyang concerne 33 kilomètres carrés aux alentours du mont Paektusan. Dans le cadre du lac Chongji, l'accord de 1963 établissait que trois cinquièmes seraient sous le contrôle de la RPDC et que les deux autres cinquièmes appartiendraient à la Chine.

En 1965, le conflit entre la Chine et l'URSS mit la RPDC dans une situation fort délicate. Pyongyang avait besoin de l'aide des deux pays; il devait au premier son existence et au second sa survie. La critique de Kim Il-sung contre toute déviation dans le mouvement communiste international fut très mal prise par Pékin et la tension monta entre Kim et Mao. Pour punir le régime nord-coréen de son manque de soutien, la Chine aurait alors réclamé la concession de 160 kilomètres carrés aux alentours du Paektusan comme compensation à l'aide économique et militaire fournie par Pékin pendant la guerre de Corée[588]. La revendication chinoise fut abandonnée en novembre 1970 pour améliorer les relations avec Pyongyang[589]. En mars 1968 et mars 1969, divers accrochages militaires eurent lieu dans la région de Paektusan entre les forces armées nord-coréennes et chinoises, conséquences des tensions provoquées par la Révolution culturelle et des féroces critiques des gardes rouges contre Kim Il-sung. Pendant ces années de trouble, Pékin ferma la frontière avec son voisin.

Pour les coréens, le mont Paektu est associé à l'origine de leur histoire. D'après la légende, le dieu Hwanung («le roi venu du ciel») descendit sur le volcan pour s'unir à une femme, laquelle conçut un fils, Tangun («le roi du bouleau»), qui en 2333 avant J.-C., fonda le royaume de Choson, considéré comme le premier Etat coréen. En outre, pour les autorités communistes nord-coréennes le mont Paektu est le «mont sacré de la révolution», le lieu des exploits les plus importants de la guérilla commandée par Kim Il-sung, l'endroit le plus vénéré de la RPDC. Une des photographies les plus connues de l'ancien dirigeant le montre au sommet du Paektusan en train de contempler le lac Chongji, preuve de la volonté nord-coréenne d'affirmer sa prééminence sur ce territoire. C'est aussi une image du mont Paektu qui décore la façade principale du Musée coréen de la Révolution à Pyongyang, gigantesque bâtiment édifié à la gloire du passé révolutionnaire du Grand Leader.

Pour le régime, l'importance du volcan est telle que la propagande nord-coréenne

588 Cf. Chin O. Chung. *Pyongyang Between Peking and Moscow: North Korea's Involvment in the Sino-Soviet Dispute , 1958-1975. The University of Alabama Press.* 1978, 120. Cette information qui ne fut jamais confirmée ni par les chinois, ni par les nord-coréens, parut dans *The Indian Times* du 20 juillet 1965, la source étant un diplomate nord-coréen en poste à New Delhi.

589L'abandon de la revendication chinoise fut précédée d'un rapprochement entre Pékin et Pyongyang dès le début de l'année 1970. En janvier, les deux gouvernements signaient un accord de navigation sur le Yalu et le Tumen; en février, un nouvel ambassadeur nord-coréen était nommé à Pékin et, un mois plus tard, un ambassadeur chinois était nommé à Pyongyang. Plus importante encore fut la visite à Pyongyang du premier ministre Zhou Enlai en avril, la première d'un haut dirigeant chinois depuis sept ans.

affirme que Kim Jong-il est né dans un camp guérillero sur la face coréenne du Paektusan en février 1942. En réalité, le dirigeant nord-coréen naquit dans le camp militaire de Vyatsk, près de la ville de Khabarovsk, dans l'Extrême-Orient russe, où son père était officier de l'Armée rouge. L'objectif de cette «manipulation» est claire : situer la naissance de Kim Jong-il en territoire coréen et en un lieu symbolique et représentatif de la conscience du peuple coréen[590]. Les autorités de la RPDC ont même inventé l'endroit exact de sa naissance, qui est depuis un lieu de culte et de pèlerinage[591].

Pékin évoque, pour justifier le contrôle d'une partie du Paektusan , une compensation pour son soutien militaire à la RPDC pendant la guerre de Corée. Depuis quelque temps, Pékin fait constamment référence à son souci de protection de l'environnement naturel de la région et de développement du volcan comme attraction touristique[592]. La Chine dispose d'un dernier argument pour justifier son contrôle sur le Paektusan: si le volcan est sacré pour les coréens, il l'est aussi pour les mandchous[593]. S'abritant derrière la défense des intérêts des mandchous, Pékin refuse toute négociation qui pourrait entraîner une perte territoriale dans la zone.

Depuis 1949, la Chine et la RPDC ont accepté que les cours des fleuves Yalu et Tumen constituent la frontière entre les deux pays. Cependant, ils ont refusé de situer la ligne de séparation au milieu des fleuves et ont adopté le principe de la propriété, de la gestion et de l'utilisation conjointes des deux cours d'eau.

Historiquement, le principal problème a porté sur les dizaines d'îles au milieu des fleuves. La Chine a reconnu la souveraineté de la RPDC sur 80% des îles du Yalu et du Tumen, dont les plus grandes. C'est la nationalité de la population de ces îlots qui a décidé de leur appartenance, mais le problème est resté entier pour les îlots inhabités, et il semble qu'une sorte de co-responsabilité s'exerce dans ce cas. La question de Pidan (Chouduando en chinois), située à l'embouchure du Yalu, fut une exception. A l'origine, l'île était principalement habitée par des chinois, mais la RPDC en avait le contrôle, bien qu'officiellement Pékin la considérât comme partie intégrante de son territoire. Les nord-coréens avaient souhaité en faire don à la Chine en remerciement de leur aide lors de la guerre de Corée. Finalement il n'en fut rien et en 1963 les autorités chinoises durent faire évacuer la cinquantaine de familles qui

590Une dizaine de camps et musées ont été construits dans la région du Paektusan pour commémorer la révolution coréenne. Dans la partie coréenne du volcan, sur le site de Samjiyon, des sculptures représentent des batailles contre les japonais, les héros de la révolution, des généraux et des représentants du peuple.

591On peut également signaler que le gouvernement de Pyongyang fabrique depuis le début des années 1980 un ordinateur appelé *Paektusan* et que tous les ans, en février, pour fêter l'anniversaire de Kim Jong-il et de Kim Jong-un depuis, ont lieu des compétitions sportives dénommées *Coupe Paektusan.*

592La dispute sino-nord-coréenne confine parfois à l'absurde. Dans les années 1970, l'agence chinoise Xinhua signalait un monstre dans la région. La RPDC indiquait que le «monstre» était un ours noir.

593La minorité mandchoue est la deuxième minorité chinoise la plus nombreuse en Chine après celle des zhuang dans le sud de la Chine. Lors du recensement de 2000, le dernier effectué dans le pays, elle comptait 10,682 millions de personnes. Annuaire statistique de Chine, Pékin, 2003, p.48.

restaient encore sur place[594].

Les rives font aussi objet de discussions, bien que les deux parties reconnaissent qu'elles servent de ligne de démarcation entre les deux Etats. Pékin fait preuve de tolérance envers les réclamations nord-coréennes, sans pour autant céder à Pyongyang. L'acceptation chinoise du contrôle nord-coréen de 90% de l'embouchure du Yalu fut mal prise par les autorités locales des provinces frontalières chinoises malgré la condition de libre navigation imposée par Pékin. La gestion des ports fluviaux a été aussi un facteur de mésentente. Finalement, en octobre 2000, les deux pays arrivèrent à un accord sur les ports frontaliers et leur gestion conjointe[595]. Précisément, les frictions à propos du contrôle des rives du Yalu et du Tumen expliquent le grand nombre d'accords et de protocoles signés par Pékin et Pyongyang: accord sur la gestion de la voie ferrée longeant le Yalu, sur la navigation et sur l'électricité produite par les deux fleuves, sur le flottage du bois et sur la gestion commune de l'usine hydroéléctrique d'Unbong.

Une autre polémique d'importance porte sur l'île de Shindo (Shin en chinois), située dans l'estuaire du fleuve Yalu. Malgré les prétentions chinoises, Shindo appartient depuis longtemps à la Corée et fut sous l'occupation japonaise un centre de production de matières textiles. Les autorités chinoises considèrent l'île comme un relais d'importance capitale pour les transports et les communications dans le développement de l'exploitation pétrolière du golfe de Beihai. Pour Pyongyang, la possession de l'île favorise sa position stratégique à l'entrée d'un fleuve qui fait office de borne entre les deux pays[596].

Un autre facteur de tension est la question de l'accès à la Mer du Japon ou Mer de l'Est. Bien que la RPDC soit limitrophe de la Chine sur la majeure partie de sa frontière nord, la dernière fraction du fleuve Tumen (les dix-sept derniers kilomètres exactement) marque la limite entre la RPDC et la Fédération de Russie, ce qui prive les chinois de toute ouverture sur la Mer du Japon ou Mer de l'Est. Pour la Chine, ne pas avoir de poste de ravitaillement pour sa marine de guerre dans cette zone constitue un frein majeur à sa présence politique et militaire en Asie du Nord-Est.

Les accords entre russes et nord-coréens de 1985-1986 et 1991 pour délimiter leurs frontières sont d'un intérêt vital pour la Chine, très préoccupée par la reconnaissance de ses droits de navigation sur le fleuve Tumen jusqu'à la mer du Japon. Les accords signés par la Russie tsariste et la Chine impériale en 1858 (traité d'Aigun) et 1860 (traité de Pékin) reconnaissaient la possession de la Sibérie orientale par la Russie et l'extension de son domaine jusqu'aux fleuves Amour et Tumen, mais ils établissaient

594 Cf. Chae-Jin Lee, *op.cit*., p.100.
595 Cf. le ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine. Pékin, 18 novembre 2000.
596Cf. Yang Tae-jin. *Territorial Dispute Between North Korea and Communist China. Vantage Point*. vol. VI. n°6. 1983, 1-11.

aussi le droit à la Chine de traverser le Tumen pour rejoindre la Mer du Japon ou Mer de l'Est. Moscou et Pyongyang n'ont jamais nié ce droit à la Chine, mais ont rarement fait preuve d'une attitude coopérative. Pour Pyongyang, l'accès des chinois à la Mer du Japon ou Mer de l'Est menace son indépendance. L'amélioration des relations entre les autorités chinoises et russes au cours de la décennie 1990 a permis un rapprochement et la signature de plusieurs accords. Le plus récent, un protocole signé à Pékin le 20 juin 2003, concerne le point de jonction des frontières chinoise, russe et nord-coréenne sur le Tumen[597]. Cependant , le principal problème pour la Chine dans cette question n'est pas politique, mais d'ordre naturel : les eaux du Tumen sont connues aujourd'hui pour leur faible profondeur, ce qui rend la navigation difficile[598].

Un dernier problème est celui des frontières maritimes. En juillet 1977, la RPDC a unilatéralement institué une zone économique et de pêche de 200 milles à partir de la côte de la Mer Jaune ou Mer de l'Ouest et, depuis, les deux pays n'ont toujours pas résolu la question de cette frontière maritime[599]. Pour Pékin, la position nord-coréenne freine le développement économique de l'embouchure du Yalu et surtout du golfe de Beihai.

La question territoriale est sans doute un facteur de tension secondaire entre la Chine et la RPDC. Cependant, ni Pyongyang ni Pékin n'ont jamais conditionné leurs relations à la résolution des différends frontaliers, malgré quelques incidents violents à la fin des années 1960. La question est irritante pour le régime nord-coréen, mais pas au point de risquer la rupture. Depuis les années 1980, il ne cherche pas à relancer la question territoriale. La RPDC accusée de développer un arsenal nucléaire, frappée par une famine depuis 1995-1996 et dont les difficultés économiques vont croissantes, peut difficilement imposer ses conditions à la Chine. Sa dépendance envers Pékin a augmenté depuis les années 1980.

La résolution des litiges territoriaux semble difficile. La Chine est réticente à négocier en raison de sa position de force. La RPDC pourrait jouer la carte des accords avec l'URSS de 1985-1986 tant dans le cas du Yalu que du Tumen que dans celui de la délimitation du domaine maritime. Ces accords ont délimité la frontière entre les deux pays à partir du milieu du cours du Tumen. Les quelques îles ont été placées sous contrôle coréen. Pékin a étudié les accords russo-nord-coréens comme point de départ d'une future négociation avec Pyongyang. Dans le cas des délimitations maritimes, l'accord russo-nord-coréen détermine une ceinture de 300 milles nautiques qui part du Tumen et sépare les zones d'intérêt géopolitique et économique de Moscou et de Pyongyang.

597 Cf. le ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine. Pékin. 30 juin 2003.

598 Cf. Choon Ho Park. *River and Maritime Boundary Problems between North Korea and Russia in the Tumen River and the Sea of Japan.* Korean Journal of Defense Analysis. Vol. V. n°2. 1993, pp. 65-98.

599 Cf. Lee Yong Jin. *The Maritime Policy and Sea Law of north Korea. Vantage Point.* Vol. IX, n°7, 1986, 1-10.

L'exemple russe est important, mais il présente des différences avec le cas chinois. En 1986-1987, les autorités soviétiques avaient accepté la plupart des revendications nord-coréennes en échange d'une amélioration des relations entre les deux pays. Les changements politiques à la tête de l'URSS (Michael Gorbatchev au pouvoir suprême et Edouard Chevarnadze comme ministre des Affaires étrangères) facilitèrent sans doute les accords. De plus, la dispute entre russes et nord-coréens se limitait à une petite partie du Tumen et au domaine maritime alors que, dans le cas chinois, le désaccord porte sur des réalités géographiques (le Yalu et le Tumen et leurs îles) et économiques, et met en jeu le nationalisme coréen (le Paektusan).

Pourtant, un rapprochement entre les deux pays est possible, comme l'a montré l'exemple du barrage de Supung, à 90 kilomètres en amont de l'embouchure du Yalu. Bâti pendant l'occupation japonaise de la Mandchourie dans les années 1930, ce barrage d'une centaine de mètres de haut appartenait à la Chine, étant physiquement situé dans la province du Liaoning. Il devait permettre le contrôle du cours d'eau jusqu'à son embouchure. Sa station électrique, située du côté coréen du Yalu, avait la capacité d'alimenter en électricité la totalité de la Corée et de la Mandchourie[600]. La station, endommagée aux débuts des années 1940 par des inondations, resta longtemps inutilisable, et ce malgré une collaboration financière régulièrement proposée par la Chine et toujours refusée par la RPDC. Aujourd'hui, elle a été reconstruite et le barrage de Supung est un des plus grands d'Asie avec 160 mètres de hauteur et 853 mètres de longueur. Il fournit en électricité les zones industrielles voisines de la Chine et de la RPDC.

Le développement économique peut aussi jouer en faveur d'une résolution des litiges. La zone nord-coréenne frontalière avec la Chine et la Fédération de Russie abrite désormais le projet de développement économique de Ranjing-Sonbong et ces dernières années d'autres territoires frontaliers comme Sinuiji sont également devenus des zones de développement.

Les litiges frontaliers entre la Chine et la RPDC provoquent l'union des autorités et des citoyens , spécialement dans le cas nord-coréen. Bien qu'ayant toujours essayé d'éviter les tensions avec son voisin à propos du Paektusan, Pyongyang a cependant alimenté depuis 1948, année de la fondation de la RPDC, un nationalisme qui vise entre autre la Chine, dont il dénonce le passé impérialiste qui avait fait de la Corée un Etat vassal des empereurs mandchous. En utilisant la polémique sur la non délimitation des frontières, Pyongyang renforce ce nationalisme qui lui sert à la fois à s'afficher indépendant de Pékin, dont il a souvent eu besoin au cours du dernier demi-siècle, et à dissimuler les graves problèmes intérieurs.

Dans ce conflit, Pyongyang a l'appui de la République de Corée. Les autorités de

600Voir Yang Tae-jin, *op.cit*, p. 6.

Séoul n'hésitent pas à soutenir les nord-coréens dans leurs revendications territoriales ; c'est un des seuls points d'accord auxquels les deux régimes coréens sont parvenus rapidement. Le Paektusan peut être considéré comme un symbole d'unité nationale : son nom est mentionné dans la première strophe de l'hymne national de la République de Corée. Mais aujourd'hui les sud-coréens ne peuvent accéder au Paektusan que du côté chinois. L'attitude du gouvernement de Séoul s'explique aussi par un facteur stratégique: une éventuelle future réunification devrait faire face à ces problèmes. De son côté, Pyongyang soutient la République de Corée dans sa revendication de l'île de Dokdo dans la Mer du Japon ou Mer de l'Est, appelée Takeshima par les japonais qui en revendiquent également la propriété.

La Chine, pour sa part, publie périodiquement des livres et des cartes prônant l'appropriation de territoires pourtant toujours disputés avec d'autres pays, notamment la RPDC[601]. Les autorités de Pyongyang ont des pratiques de propagande identiques et répandent des images de Kim Jong-il et de son père au sommet du Paektusan. Malgré les pressions, les dirigeants de Pékin ont su désactiver les réclamations territoriales des nord-coréens en jouant la carte de l'aide chinoise au régime de Pyongyang. L'appui militaire chinois fut fondamental au début des années 1950 pour la survie de Kim Il-sung et de ses compagnons du Parti du Travail de Corée. Bien que Pyongyang ait tenté de jouer sur les deux tableaux, entre Moscou et Pékin, des années 1960 aux années 1980, depuis la chute de l'URSS, la Chine est devenue le seul allié de la RPDC sur la scène internationale. Dans ce contexte, Pyongyang peut difficilement adopter une position dure dans le cadre d'éventuelles négociations avec Pékin, et a depuis plus d'une décennie une attitude souple. Les chinois, pour leur part, refusent de parler du Paektusan et la presse nationale se fait très rarement l'écho des problèmes territoriaux entre les deux pays. Pékin évite ainsi de tendre les relations avec la RPDC et d'attiser les passions nationalistes en République de Corée.

B) UNE PROBLEMATIQUE AU NIVEAU DE LA PREFECTURE AUTONOME DES COREENS DE YANBIAN EN CHINE

La préfecture autonome des coréens de Yanbian en Chine a vu sa frontière s'ouvrir. Les retombées géopolitiques pour la région n'ont pas été sans conséquences, autant pour la Chine elle-même que pour les deux Corée. Dans le cas d'une future réunification coréenne, cette minorité pourrait remettre en cause l'équilibre des forces en présence.

Le 3 septembre 2002, la préfecture autonome des coréens de Yanbian célébrait le cinquantenaire de sa création. Située dans la province du Jilin, Yanbian est la seule

601Cf. Sébastien Colin. *Une ouverture frontalière aux multiples enjeux géopolitiques. La préfecture autonome des coréens de Yanbian*. *Perspectives chinoises.* n°77. Mai-juin 2003, pp.4-21. Les coréens de Chine ont toujours évité tout désaccord avec Pékin dans la question territoriale avec Pyongyang.

des trente préfectures autonomes que compte la Chine à se situer dans le Nord-Est du pays[602]. D'une superficie de 42 700 kilomètres carrés, elle est l'unité la plus vaste du Jilin; elle est subdivisée en six municipalités, Yanji, Longjing, Helong, Tumen, Dunhua et Hunchun, et en deux districts, Antu et Wangqing. Comme le montre la disposition du réseau hydrographique, Yanbian est tournée vers la frontière sino-coréenne et la mer. Le relief est composé d'un arc montagneux forestier, entrecoupé de vallées qui se rejoignent à hauteur de Yanji et de Tumen, puis prend la forme d'une vaste plaine dans les environs de Hunchun. C'est bien évidemment le long de ces vallées et dans cette plaine que se situe la majorité de la population et des cultures. Malgré tout, les deux caractéristiques géographiques majeures de la préfecture se situent dans sa position frontalière avec la Fédération de Russie et la RPDC. Sa composition ethnique est marquée par la plus forte concentration de coréens de Chine (Chaoxianzu): environ 840 000 personnes[603]. A l'échelle de la préfecture, cette population d'origine coréenne reste néanmoins minoritaire et ne représentait en 2000 que 38,5% des 2 184 000 habitants de Yanbian, contre 58,5% de chinois hans. Enfin, sa répartition y est très inégale : les unités administratives proches de la frontière avec la RPDC ont une proportion de coréens supérieure à celles plus éloignées, dans lesquelles les chinois hans sont majoritaires.

L'origine de cette répartition est historique. Contrairement à beaucoup d'autres minorités, la présence de la minorité coréenne sur le territoire chinois est issue d'une immigration et non pas d'une extension territoriale[604]. Or, en immigrant dans une région quasiment vierge de toute sédentarisation dans la seconde moitié du XIXème siècle, les paysans coréens ont pu ainsi s'installer dans des régions de plaines à proximité de la frontière.

Les festivités qui prirent place durant la célébration du cinquantenaire de l'existence de la préfecture furent l'occasion pour les autorités centrales, provinciales et locales de présenter la spécificité culturelle de la minorité coréenne et de rappeler l'importance du développement économique de la préfecture. Comme chaque mois de septembre, l'objectif était aussi d'encourager des relations harmonieuses entre les différentes «nationalités» peuplant la préfecture[605]. Même si les festivités furent plus longues et plus grandioses en 2002, cette célébration du cinquantenaire ne se serait

602Les autres préfectures autonomes se situent dans les régions ouest, sud-ouest et sud de la Chine, principalement dans les provinces du Yunnan, du Sichuan, du Guizhou et du Gansu et dans les cinq régions autonomes.

603La Chine compte environ 2 188 000 coréens, dont 97% vivent dans les trois provinces du Nord-Est (Jilin: 61%, Heilongjiang 23%, Liaoning 12%). Dans la province du Jilin, outre la préfecture autonome de Yanbian, les coréens possèdent aussi le district autonome de Changbai (16% de la population coréenne nationale) ainsi que 11 cantons, dont 5 sont des cantons coréens-mandchous, et un bourg. Dans la province du Heilongjiang et du Liaoning, la minorité coréenne vit essentiellement dans des cantons (26) et des bourgs (10).

604Pour la qualifier, les spécialistes chinois des minorités emploient les termes de *qianru minzu* (nationalité immigrée) et de *kuajing minzu* (nationalité transnationale).

605Chaque mois de septembre est à Yanbian le mois de la propagande de l'union des nationalités. L'organisation de cette dernière correspond toujours à la célébration de l'anniversaire de la naissance de Yanbian comme entité administrative autonome.

guère différenciée des célébrations annuelles si elle n'avait pas été introduite par la campagne du *sanguan jiaoyu* (enseignement des trois principes régissant les relations entre minorités et hans)[606]. Organisée par le gouvernement de la province du Jilin, avec le soutien du gouvernement central, et visant la minorité coréenne, cette campagne avait pour objectif principal de rappeler le poids de l'union entre les «nationalités» dans la réussite du développement. La mise en place du *sanguan jiaoyu* est une preuve que le gouvernement central garde un œil attentif sur le comportement des coréens de Yanbian. En effet, depuis l'ouverture frontalière de la préfecture, en direction des deux Corée, lancée au milieu des années 1980 et au début des années 1990, ceux-ci tendent à poser de nouveaux problèmes aux autorités chinoises.

Cette ouverture de Yanbian a été décidée pour deux raisons: la première était d'ordre externe et consistait à intégrer Yanbian et la minorité coréenne dans la nouvelle stratégie politique de la Chine envers la péninsule coréenne dont l'objectif était d'encourager le rapprochement des deux Corée; la seconde était d'ordre interne et consistait à assurer la stabilité frontalière en encourageant le développement économique de la préfecture. Imbriquées l'une à l'autre, ces deux préoccupations stratégiques ont donné naissance à une ambitieuse politique de développement dans la première moitié des années 1990. Cependant, les conséquences de cette dernière ne furent pas tout à fait celles espérées. En effet, la croissance économique de la préfecture s'est ralentie durant la seconde moitié des années 1990, accentuant le malaise économique et social des populations coréennes, dont certains membres entretiennent avec les deux Corée des relations qui sont devenues problématiques pour le gouvernement central chinois. Parmi ces difficultés, ce sont surtout l'émigration de nombreux *chaoxianzu* vers la République de Corée et la complicité de certains dans le transfert de réfugiés nord-coréens vers Pékin et Séoul qui embarrassent le plus le gouvernement central. En effet, en plus d'apparaître comme des facteurs potentiels de déstabilisation à l'échelle locale, ces phénomènes sont devenus des facteurs de tensions diplomatiques entre la Chine et les deux Corée. Afin

606Le *sanguan jiaoyu* est un mouvement d'éducation organisé par le gouvernement central et les autorités provinciales lorsque ceux-ci jugent que l'unité entre les nationalités est en danger, soit parce que les tensions entre hans et minorités apparaissent, soit parce que la ou les minorités s'écartent de certaines lignes directrices définies par les autorités. Ce type de campagne vise toujours les minorités nationales et est toujours conduite dans les zones de minorité (province, préfecture ou district). Comme son nom l'indique, le *sanguan jiaoyu* est l'enseignement des trois *guan* (que l'on peut traduire par idée, concept ou conception). Ces trois concepts sont *zhuguoguan* (zhu = résider, guo = pays, Chine; ne pas oublier que les minorités nationales résident dans le pays, c'est-à-dire en Chine), *minzuguan* (ne pas oublier qu'elles sont des nationalités de Chine, Etat multinational et qu'elles bénéficient de certains privilèges sur les plans politique, économique et social), et *lishiguan* (lishi = histoire, ne pas oublier qu'elles font historiquement partie de la Chine et qu'elles ont participé à la fondation de cet Etat multinational). La définition exacte des trois concepts est un peu floue; les rares chercheurs qui les évoquent ne donnent pas de définitions précises. En somme, le *sanguan jiaoyu* est une campagne qui vise à transmettre aux minorités nationales que le pays, l'Etat, la Chine sont plus importants que leur nationalité et que, si cette dernière est respectée, les minorités nationales ne doivent pas la placer au dessus de l'Etat. La campagne *sanguan jiaoyu* a été relancée au printemps 2003 à Yanbian. Sa mise en place serait préventive; elle a un rapport direct avec la révision de la loi sud-coréenne sur les coréens d'outre-mer qui est intervenue à la fin de l'année 2003.

de faire face à ces nouveaux problèmes, le gouvernement central tente depuis peu de relancer le développement de Yanbian.

A l'origine Yanbian est une ancienne zone de défrichement que le gouvernement des Qing créa à la fin du XIXème siècle afin d'accueillir les nombreux paysans coréens qui émigraient des provinces du nord-est de la Corée. A la suite de cette ouverture frontalière, la mise sous protectorat de la Corée par le Japon, en 1905, puis son annexion, en 1910, provoquèrent de nouveaux flux de coréens en direction de Yanbian. Entre 1881 et 1931, la population coréenne de Yanbian passa de 10 000 à 396 850 habitants. A la veille de la défaite japonaise, elle atteignait un chiffre de 635 000 habitants, soit 74% de la population totale[607].

Les raisons de la création de Yanbian sont d'ordre international. Il s'agissait pour les Qing de répondre à la fois à la pression de l'immigration han et coréenne et aux menaces russe et japonaise. En 1858 et 1860, deux traités délimitant la frontière entre les empires chinois et russe furent signés, faisant perdre à la Chine d'immenses territoires, dont la façade maritime littorale à la mer de l'Est ou mer du Japon. Le point de jonction des frontières russe, coréenne et chinoise fut alors fixé sur la rive nord du fleuve Tumen à environ 15 kilomètres de la côte[608]. Dans le même temps, des paysans hans et coréens, respectivement originaires des provinces chinoises du Shandong et du Hebei et des provinces septentrionales de la Corée, commencèrent à s'installer clandestinement dans la région de Yanbian[609]. Cette installation clandestine sur le territoire chinois, aux confins de la Corée et de la Russie, inquiéta grandement la cour des Qing. En effet, si elle permettait de peupler les régions frontalières, cette immigration devait cependant être contrôlée, au risque d'être utilisée par les russes et les japonais dont l'influence était croissante en Corée[610]. Enfin, l'accueil des immigrants constitua aussi pour la Chine, en montrant qu'elle apportait une protection aux populations coréennes, une stratégie permettant d'accroître son influence dans les affaires intérieures de la péninsule, lesquelles échappaient de plus en plus au pouvoir coréen, et permit de contrer ses ennemis russes et japonais.

Cependant, lorsqu'au début du XXème siècle sa domination sur la Corée s'affirma, le Japon prit pour prétexte la présence d'une forte population coréenne dans la zone de défrichement pour justifier de nouvelles ambitions territoriales. Pour lui, cette

607Cf. *Yanbian chaoxianzhu zizhizhou zhi* (Annales de la préfecture autonome des coréens de Yanbian), Pékin, *Zhongua shuju.*1996, pp. 253-354. Cf. également Bruno Lasker. *Les peuples de l'Asie en mouvement.* Paris. Payot. 1946, p.100.

608Il s'agit respectivement des traités d'Aïgoun et de Pékin. Signé le 16 mai 1858, le traité d'Aïgoun fixa la frontière entre la Chine et la Russie sur le fleuve Amour, mais laissa les territoires situés au sud de l' Amour et entre la rivière Oussouri et la mer sous une double juridiction sino-russe. Deux ans plus tard, le traité de Pékin transférait définitivement ces territoires à la Russie, faisant perdre à la Chine son accès à la mer.

609Excepté les quelques coréens catholiques qui fuirent les persécutions organisées par les autorités du royaume de Corée, dans les années 1860 et 1870, la principale cause à cette émigration coréenne fut d'ordre économique.

610Cf. notamment André Fabre. *Histoire de la Corée.* Paris. L'Asiathèque. 2000. L'auteur donne des précisions sur les influences russes et japonaises.

population devait être, au même titre que celle de la péninsule, sous sa «protection». La population coréenne de Yanbian devint alors, durant la première moitié du XXème siècle, un véritable enjeu entre les autorités chinoises et japonaises qui tentèrent chacune d'obtenir son soutien[611]. Même si une partie des coréens de Yanbian se rangea du côté du Japon, qui s'installa à Yanbian dès 1907, puis dans le reste de la Mandchourie en 1931, la majorité d'entre eux rejoignit cependant le camp communiste et lutta contre l'envahisseur. La forte proportion de populations coréennes en périphérie du territoire chinois et le rôle qu'elles jouèrent dans la résistance non seulement contre le Japon mais aussi contre le régime du Kuomintang, furent les principales raisons qui permirent à Yanbian d'obtenir un statut d'autonomie.

La « région autonome des coréens de Yanbian» (*Yanbian Chaoxianzu zizhiqu*) fut créée le 3 septembre 1952. Cependant, malgré son appellation de «zizhiqu», terme également utilisé pour désigner les régions autonomes de l'échelon provincial, Yanbian resta sous la juridiction de la province du Jilin. Ce ne fut qu'après la publication de la Constitution de 1954, qui transforma, entre autres, les régions autonomes sous la juridiction des provinces (*zizhiqu*) en préfectures (*zhou*), que le Conseil des affaires d'Etat promulgua officiellement en avril 1955 la création de la « préfecture autonome des coréens de Yanbian » (*Yanbian Chaoxianzu zizhizhou*)[612].

Entre 1952 et 1957, l'autonomie régionale fut réellement mise en œuvre à Yanbian. La minorité coréenne fut fortement représentée dans les différentes instances du Parti communiste et du gouvernement local, et la préfecture autonome était alors considérée par le gouvernement central comme un modèle d'autonomie. Elle était alors l'entité administrative autonome la plus avancée de Chine : de fait, les niveaux de vie et d'éducation de la minorité coréenne y étaient même supérieurs à ceux des hans. L'autonomie accordée à Yanbian ne dura malheureusement pas longtemps. Les périodes du Grand Bond en avant et la Révolution Culturelle furent marqués par l'institution d'une politique d'assimilation de la minorité coréenne. La position frontalière de la préfecture avec l'Union soviétique et la RPDC amplifia grandement ces mesures de répressions. La rupture sino-soviétique de 1959 et les nombreux a-coups que connurent les relations sino-nord-coréennes entre 1958 et 1970 firent de Yanbian une région très sensible. Durant la Révolution Culturelle, Yanbian devint même une région totalement militarisée, dominée par l'Armée populaire de libération à la tête de laquelle se situait Mao Yuanxin, le propre neveu de Mao Zedong[613].

611Cf. Larisa V. Zabrovskaïa. *Consequences of Korean Emigration to Jiandao. Korean Journal.* Printemps1993, pp. 69-77. L'auteur revient sur l'enjeu de l'immigration coréenne entre la Chine, le Japon et la Corée. Jiandao est l'ancien nom de l'actuelle préfecture de Yanbian.

612Cf. *Zhonghua renmin gongheguo diming cidian* (Dictionnaire des noms géographiques de la République populaire de Chine). Volume du Jilin. Pékin. 1994, pp.252-253.

613Mao Yuanxin vivait à Harbin, dans la province du Heilongjiang. Il arriva à Yanbian en août 1967. Son arrivée coïncidait avec une radicalisation de la Révolution Culturelle. C'est justement à cette période que fut lancée une véritable politique d'assimilation contre la minorité de Yanbian. Mao Yuanxin n'est pas officiellement nommé à Yanbian; il y arriva au moment où la loi martiale y fut déclarée et où tous les pouvoirs passèrent sous le contrôle de l'Armée Populaire de Libération (APL). Le contexte politique de la préfecture était alors chaotique des batailles

Il faut attendre l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping, la promulgation de la Constitution de 1982 et celle de la « loi sur l'autonomie des régions de nationalités » de mai 1984 pour que la politique envers la minorité coréenne et les autres minorités nationales de Chine devienne plus clémente et pour que l'autonomie régionale redevienne à nouveau mieux respectée.

A Yanbian cette relance se concrétisa en 1985 par la promulgation d'un règlement légiférant l'autonomie de la préfecture (*Yanbian Chaoxianzu zizhizhou zizhi tiaoli*) et la représentation des coréens dans les institutions politiques et administratives locales. Un an plus tard, les autorités de la préfecture publièrent trois autres règlements primordiaux concernant l'utilisation de la langue coréenne, le développement de la culture traditionnelle chaoxianzu et le développement de la production des produits traditionnels coréens; elles établirent aussi une structure chargée de promouvoir les échanges économiques et culturels avec l'étranger (*haiwai lianyi hui*). Ces réformes suivirent la visite de Deng Xiaoping à Yanbian en 1983, au cours de laquelle il se prononça pour «une rapide et une meilleure construction de la préfecture autonome des coréens de Yanbian» (*ba Yanbian chaoxianzhu zizhizhou jianshe de geng kuai xie geng hao xie*), marquant ainsi la première étape dans l'ouverture frontalière de la préfecture[614].

Les périodes du Grand Bond et de la Révolution Culturelle ayant fortement détérioré la crédibilité du Parti et les relations entre coréens et hans, la visite de Deng Xiaoping et le lancement du développement furent un moyen pour le Parti de regagner la confiance des coréens de Yanbian. Cette nouvelle attitude poursuivait aussi un autre objectif: la nouvelle politique de Pékin en direction de la péninsule coréenne pouvait tirer profit de la coopération des chaoxianzu de Chine[615].

---

rangées entre l'APL, différentes factions de gardes rouges et de membres de la minorité coréenne y avaient lieu. A son arrivée, Mao Yuanxin déclara que les groupes gauchistes n'étaient pas assez radicaux et proposa de s'attaquer plus activement à la minorité coréenne et à ses chefs; il fonda un groupe appelé «groupe rouge» dont l'objectif était de «libérer Yanbian», définie comme un royaume aux mains de quelques leaders chaoxianzu locaux. Soutenu activement par l'APL, Mao Yuanxin et son groupe s'affirmèrent rapidement contre les leaders de la préfecture. La raison du séjour de Mao Yuanxin dans la préfecture autonome des coréens de Yanbian est très floue. Spécialiste de cette période, Lee Jean Yong, avoue ne pas la connaître. Il est fort probable cependant que Mao Yuanxin soit venue sur l'ordre de son oncle, Mao Zedong. S'il demanda que l'on s'attaqua à la minorité coréenne, Mao Yuanxin s'acharna plus particulièrement sur Zhu Dehai, gouverneur de la préfecture dès sa fondation. Très proche de Zhou Enlai, Zhu Dehai avait acquis beaucoup de pouvoir durant les années 1950 et 1960. Il avait participé avec Zhou aux négociations concernant la délimitation de la frontière avec la RPDC et était un élément important dans la définition de la politique extérieure de la Chine à l'égard de la RPDC. Durant la Révolution Culturelle, Zhu Dehai fut d'ailleurs accusé d'être un espion à la solde de ce pays. L'attaque dont il fut l'objet est sans aucun doute à rattacher avec l'état des relations sino-nord-coréennes qui s'envenimèrent justement à cette époque. Il se peut que Mao se soit méfié de Zhu Dehai et ait demandé à son neveu d'intervenir. Peut-être ne pouvait-il pas le faire directement à cause de Zhou Enlai qui soutenait Zhu Dehai. Pour des analyses détaillées de ces périodes, cf. Bernard-Vincent Olivier, *The Implementation of China's Nationality Policy in the Northeastern Provinces.* San Francisco. Mellen Research University Press. 1993. Cf. également Lee Jean Yong. *Integration to the Chinese Society : Korean Minority in China during the Campaign Period (1957-1978). Journal of Asia Pacific Affairs.* Vol. 3. 2001, pp.1-26.

614Cf. Li Delong éd., *Jianshe mofan zizhizhou zhi* (établir une préfecture modèle). Changchun. *Jilin renmin chubanshe.* 1991, p.3.

615 Cf. Park Kyung Ae. *China's Korean Policy and the rôle of Korean-Chinese in Inter-Korean Relations. Korean*

Il s'agissait tout d'abord pour le gouvernement central de réchauffer ses liens avec son homologue nord-coréen. En effet, les normalisations diplomatiques entre la Chine et le Japon, puis les Etats-Unis au cours des années 1970 ainsi que l'ouverture à l'économie de marché en 1978 furent vivement critiqués par la RPDC qui alors resserra ses liens avec l'URSS. Dans un second temps, la Chine souhaitait se replacer au sein de l'Asie du Nord-Est, non seulement en renouant ses liens avec l'URSS/Fédération de Russie, mais surtout en jouant un rôle d'intermédiaire dans le rapprochement entre les deux Corée. Pour cela le gouvernement chinois devait opter pour une normalisation de ses relations avec la République de Corée, tout en veillant à ne pas distendre ses liens avec la RPDC. L'étroitesse de ces liens s'avérait d'autant plus importante que l'apparition de graves difficultés économiques pouvait menacer la survie du régime nord-coréen, laissant craindre au gouvernement chinois une déstabilisation de sa frontière.

Afin de faire face à ces multiples enjeux, le gouvernement central se joignit dès la fin des années 1980 aux initiatives provinciales et locales afin de mettre en place une nouvelle politique économique et politique, symbolisée par le programme de développement économique du fleuve Tumen. Ce dernier devait lui permettre d'assurer le développement économique de Yanbian en ouvrant la préfecture sur la République de Corée, tout en contribuant à lancer la RPDC sur la voie des réformes[616]. La mise en place de cette politique devait aussi répondre à des enjeux nationaux en permettant de réduire l'écart croissant existant entre le lent développement économique de Yanbian et celui plus rapide des provinces côtières, susceptible d'animer un mécontentement local et de menacer aussi la stabilité frontalière.

Ainsi, lorsqu'il visita Yanbian entre le 7 et 9 janvier 1991, Jiang Zemin, alors secrétaire général du Parti communiste chinois, annonça la volonté du gouvernement central de faire de Yanbian une «préfecture modèle» à l'échelle du pays. Ce dernier encouragea les autorités locales à mettre en avant différents avantages que possédait la préfecture, tels que son «idéale position géographique» aux frontières de la Fédération de Russie et de la RPDC et au centre de l'Asie du Nord-Est, ses riches ressources naturelles et son environnement paysager pour le tourisme[617]. Il réitéra également ses engagements pour que les autorités locales continuent d'activer le

Observer. Vol. XXII. n°2. Eté 1991, pp.207-228.

616Pour des études détaillées concernant le projet Tumen et ses différents enjeux pour le gouvernement chinois, cf. James Cotton. *China and Tumen River Cooperation: Jilin's Coastal Development Strategy. Asian Survey.* Vol. XXXVI. n°11. Novembre 1996, pp.1086-1099. Cf. également Jean-Marc Blanchard. *The Headay of Beijing's Participation in the Tumen River Area Development Program, 1990-1995: a Political Explanation. Journal of Contemporary China.* Vol. 9. n°24. 2000, pp.271-290. Cf. enfin Sébastien Colin. *Ambitieuse tentative de coopération en Asie du Nord-Est: la zone de développement économique du fleuve Tumen. Hérodote*. n°97. 2ème trimestre. 2000, pp.88-106.

617 Cf. Li Delong éd., *op. cit*., 1991, p.3.

réseau ethnique des populations coréennes afin de lier des contacts commerciaux et économiques plus étroits avec les deux Corée[618].

Le début des réformes se caractérisa par une réouverture de la frontière avec la RPDC, fermée depuis le début de la Révolution Culturelle. Les autorités chinoises et nord-coréennes établirent tout d'abord des relations entre localités[619], puis remirent en vigueur des traités signés durant les années 1950 et le début des années 1960, dont celui concernant le passage frontalier[620]. Cette réouverture fut encouragée par un acte politique important, marqué par la visite à Yanbian en 1984 de Hu Yaobang, alors Secrétaire général du Parti communiste chinois, et de Kim Il-sung dont le régime promulgua au mois de septembre de la même année une loi sur les investissements étrangers.

Cependant, ne permettant pas de faire face au développement soutenu des provinces côtières, certains responsables locaux et provinciaux jugèrent cette amorce d'ouverture économiquement insuffisante. A leurs yeux, l'écart de développement entre ces deux entités administratives du Nord-Est chinois et les provinces côtières était essentiellement causé par l'enclavement de la région, coupée du littoral de la Mer de l'Est (Mer du Japon) depuis la seconde moitié du XIXème siècle. C'est alors qu'ils eurent l'idée d'établir une zone économique autour du point de jonction des frontières chinoises, russes, et nord-coréennes, avec l'appui financier du Japon, de la République de Corée et du PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement). Ce projet local, qui fut symboliquement nommé zone de développement économique du fleuve Tumen, avait pour objectif de réhabiliter et de construire de nouvelles infrastructures liées aux transports afin de regagner l'accès à la mer par l'utilisation des ports russes de Zarubino et de Posjet et des ports nord-coréens de Rajin et de Chônjin.

Durant la première moitié des années 1990, le gouvernement central participa activement au financement des infrastructures. Motivé par ses objectifs internationaux, il encouragea fortement les autorités locales à attirer des investissements étrangers, en créant une zone de coopération économique frontalière (*bianjing jingji hezuoqu*) à Hunchun, en mars 1992, et en autorisant les autorités du

618 Cf. Outi Luova. *The Use of Ethnicity in Local Economic Development: the Case of Koreans in Yanbian Korean Autonomous Prefecture, Jilin Province. Provincial China.* n°6. Avril 1999, p. 23.

619 En 1979, des jumelages sont établis entre les localités chinoises et nord-coréennes de Hunchun et Saebyôl, Tumen et Onsong, Longjing et Hoeryông, et Helong et Musan. En avril 1984, un jumelage est établi entre la préfecture autonome des coréens de Yanbian et la municipalité nord-coréenne de Chôngjin. Voir *Yanbian chaoxianzu zizhizhou zhi. Op. cit*., 1996, p.501.

620 L'accord sino-nord-coréen concernant le laissez-passer frontalier (*bianjing jumin guojing tongxing zheng*) fut signé en 1955. Il permet aux populations frontalières d'aller visiter leurs familles de l'autre côté de la frontière. Pour un résumé de cet accord, se référer à: *Yanbian chaoxianzu zizhizhou zhi*, *op. cit*. 1996, pp.545-547. Pour l'accord complet cf. *Zhongchao liangguo bianjing jumin guojin tongxingzheng fafang he guanli banfa* (Modalités d'allocation et de gestion du laissez-passer frontalier des résidents frontaliers de la République populaire de Chine et de la République populaire et démocratique de Corée), 6 juin 1955.

Jilin à établir plusieurs zones de développement économique de niveau provincial dans le reste de la préfecture[621]. Le gouvernement central a en outre joué un rôle majeur en encourageant les autorités nord-coréennes à établir la zone de Rajin-Sonbong en 1991 et en les convainquant de ne pas quitter le programme Tumen lorsque celles-ci menaçaient de le faire lors de la première crise nucléaire en 1994. C'est aussi une compagnie chinoise de Yanbian (la *Xiantong hayiun jituan youxian gongsi*) qui, seule à utiliser le port de Rajin, fut en grande partie responsable de sa réhabilitation, déchargeant ainsi de cette tâche des autorités nord-coréennes en difficulté financière.

Si le programme Tumen contribua inéluctablement à amorcer un désenclavement de Yanbian, les résultats économiques de la décennie 1990 restèrent cependant médiocres. L'économie de Yanbian a connu un net ralentissement de sa croissance durant la seconde moitié des années 1990. L'évolution de sa position dans la hiérarchie des trente préfectures autonomes de la Chine illustre parfaitement ce phénomène. Préfecture autonome la plus développée du pays en 1990, Yanbian est passée à la seconde place en 1995 puis à la cinquième en 2000. La préfecture de Yanbian est encore trop pauvre en investissements étrangers. Si le présence de la minorité coréenne a permis d'attirer un grand nombre d'entreprises coréennes, ces dernières ne sont que des petites et moyennes entreprises profitant d'une main d'oeuvre bon marché. Les grands groupes sud-coréens investissent ailleurs, principalement dans les provinces du Liaoning et du Shandong. L'utilisation du réseau ethnique est en fait beaucoup plus bénéfique à l'individu et à l'économie familiale : les membres de la minorité coréenne se servent essentiellement de ce réseau pour aller travailler en République de Corée et pour commercer avec des coréens de la péninsule ou des étrangers d'origine coréenne[622].

Le faible dynamisme économique de Yanbian se manifeste également dans le commerce extérieur. Principaux partenaires commerciaux de Yanbian au début des années 1990, la Fédération de Russie et la RPDC ont été dépassés par le Japon et la République de Corée, du fait d'un effondrement des commerces sino-russe et sino-nord-coréen au milieu des années 1990. En atteignant chacun 50 millions de dollars en 2000, ces derniers se sont certes accrus depuis, mais sont encore trop insuffisants. Une grande part de ce commerce frontalier est effectué par des entreprises privées (*minying qyie*) qui profitent des marchés existant dans chaque poste frontière de la préfecture pour vendre, acheter ou échanger. Cependant, la plus grande partie des flux commerciaux sino-russes et sino-nord-coréens évitent Yanbian. Le commerce d'Etat entre la Chine et la Fédération de Russie passe plus au nord par la province du Heilonjiang, et celui entre la Chine et la RPDC emprunte les postes frontaliers plus au

621 Il s'agit des zones de Dunhua, Antu et Tumen, créées en août 1992 et de la zone de Yanji créée en mai 1995. Cf. Pu Chengxian. *Tumenjiang diqu kaifa yu yanbian jingji.* (La zone de développement économique du fleuve Tumen et l'économie de Yanbian), in *Chaoxianzu yanjiu luncong. Op. cit*., 2001, p. 305-307.

622 Voir Outi Luova. *Op.cit*., 1999, p.24 et 31.

sud dans la province du Liaoning. L'enclavement de la préfecture est donc toujours une réalité. D'ailleurs, les principaux flux du commerce entre Yanbian et la République de Corée et entre Yanbian et le Japon, qui certes augmentent progressivement mais restent modestes, empruntent toujours le port de Dalian, délaissant les ports de la zone de Tumen, pourtant beaucoup plus proches.

Les difficultés économiques de Yanbian trouvent la plupart de leurs explications dans les multiples obstacles que rencontre toujours le programme Tumen. En raison d'un réseau de transports et d'infrastructures portuaires insuffisant, l'accès à la mer, qui fut pourtant l'objectif initial du projet, n'est toujours pas complètement opérationnel. Les investissements qu'il nécessite sont insuffisants; son inachèvement handicape fortement le commerce et rebute les investisseurs étrangers. Les investissements publics des autorités centrales chinoises se sont aussi fortement réduites dans la seconde moitié des années 1990[623]. A l'échelle de la préfecture, le programme Tumen a aussi été paralysé par les multiples tensions qu'il a lui-même généré entre les principales localités de Yanbian.

Un projet de développement de la rivière Tumen est actuellement en cours et prévoit, pour un financement avoisinant les 30 milliards de dollars, la construction de onze ports. Le projet fait intervenir cinq pays ; la Chine, les deux Corée, la Fédération de Russie, la Mongolie et le Japon. Son but est d'utiliser les richesses et le savoir-faire de chaque pays pour transformer l'Asie du Nord-Est en une vaste zone d'échanges commerciaux, attractive pour les investisseurs du monde entier et destinée à accroître le bien-être de la population. Ce projet ambitieux confère à la rivière Tumen un avenir très prometteur. La rivière est déjà surnommée la « Rotterdam de l'Extrême-Orient », la « Hong Kong du Nord », ou encore le « Triangle d'Or ».

Si la mise en place du programme Tumen a permis au gouvernement central d'utiliser Yanbian et sa minorité coréenne dans sa stratégie envers les deux Corée, la participation active de ces dernières apparaissent également comme primordiales dans la réussite du développement économique de cette préfecture. Or, les réticences nord-coréennes et la trop timide participation économique des investisseurs sud-coréens ont rendu celui-ci trop moribond. Cette absence de perspective économique à Yanbian dans un contexte d'ouverture frontalière a un certain nombre de conséquences sur la minorité coréenne, qui ne sont pas sans poser des problèmes notamment diplomatiques pour les autorités chinoises.

L'ouverture de Yanbian aux influences coréennes à partir du milieu des années 1980 apparaissait comme un pari pour la stabilité frontalière. Si ce pari, du point de vue du gouvernement central, était nécessaire pour faire face à des enjeux à la fois externe et

623 Entre 1991 et 2000, dix milliard de Yuans ont été investis par les autorités chinoises centrales et provinciales. Selon certaines sources, cette somme fut largement insuffisante pour mener à bien le développement de la préfecture.

interne, il démontrait aussi la confiance accordée à la minorité coréenne. Fortement politisés et relativement fidèles au Parti communiste, les Chaoxianzu se considéraient comme des chinois d'origine coréenne. Fréquente chez les populations immigrées, cette double identité fut consolidée par l'important rôle politique qu'a joué la minorité coréenne dans l'histoire de la Chine communiste ainsi que par les différences politiques que lui a assigné le gouvernement central[624]. Comme il l'avait déjà fait dans le passé, le gouvernement central utilisa donc à nouveau cette double identité des Chaoxianzu au début des années 1980, dans l'espoir que ceux-ci jouent un rôle positif dans le rapprochement des deux Corée. Cependant là encore, les résultats furent loin d'être à la hauteur des objectifs fixés.

Le ralentissement économique de la seconde moitié des années 1990 a fortement touché la minorité coréenne. Principalement engagés dans les productions de riz, de fruits, et de feuilles de tabac, les coréens de Yanbian subirent de plein fouet la concurrence découlant des réformes. Contrairement aux hans, ils ne surent pas ou ne voulurent pas s'adapter[625]. L'impact fut immédiat. Ils connurent une baisse importante de leurs revenus et virent l'écart s'agrandir avec celui des hans. Dans les villes, si la situation est un peu meilleure du fait que certains coréens se sont engagés dans le commerce avec l'étranger ou sont allés travailler en République de Corée, la paupérisation des coréens reste encore forte[626].

L'émigration des coréens de Yanbian s'effectue sous trois formes qui peuvent être mais pas toujours décalées dans le temps. L'exode rural en constitue la première forme. Durement frappés par les réformes, de nombreux paysans coréens ont quitté leur campagne pour se rendre dans les principaux centres urbains de la préfecture. Quand ils ne se rendent pas dans les principaux centres urbains de la préfecture, les coréens fuient Yanbian pour migrer vers les grandes métropoles développées du pays où les perspectives économiques sont meilleures. Enfin, l'ouverture frontalière de Yanbian a ouvert de nouvelles perspectives d'immigration. Dans un premier temps, les coréens de Yanbian se sont rendus en RPDC et en URSS, mais les difficultés économiques de ces deux pays mirent rapidement fin à ces mouvements de population. Le salut vint de le la reprise des relations commerciales entre la Chine et

624 Pour des analyses détaillées concernant la formation de la double identité des *Chaoxianzu*, cf. Choi Woo Gill. *The Korean Minority in China : the Change of its Identity. Development and Society.* Vol 30. n°1, pp.119-141. Cf. également Park Han Shik. *Political culture and Ideology of the Korean Minority in China. Korean Studies.* Vol. 11. 1987, pp.13-32. Cf. enfin Bernard Olivier. *Les fluctuations de l'identité des coréens de Chine* ainsi qu'un deuxième article *La Corée, le peuple et ses valeurs culturelles d'hier à aujourd'hui.* Les presses de l'Université de Montréal. 2000, pp.125-138.

625 D'après Outi Luova, les coréens de Yanbian n'ont pas su s'adapter aux réformes pour trois raisons. Premièrement, ils étaient trop attachés à leur culture traditionnelle du riz et furent réticents à s'engager dans d'autres activités. Deuxièmement, fidèles à leur culture confucéenne, ils estimaient qu'il était disgracieux de s'engager dans le commerce. Enfin, après avoir grandement bénéficié du système socialiste, ils ne voulaient pas le quitter afin de ne pas s'exposer à l'intense et incertaine compétition du marché. Outi Luova. *Op.cit*. 1999, p.19.

626 Voir Shen Wangen et Tan Yujie. *Shilun yanbian chengzhen pinkun renkou de fenbu tezheng* (Essai concernant les caractéristiques de la distribution de la pauvreté urbaine à Yanbian), *Yanbian daxue xuebao* (*Journal de l'Université de Yanbian*).Vol 35. n°1. Mars 2002, pp.34-37.

la République de Corée à la fin des années 1980 puis de la normalisation diplomatique entre ces deux pays en 1992. La République de Corée est alors devenu un véritable eldorado où de nombreux coréens de Yanbian tentent d'immigrer, légalement ou illégalement, essentiellement pour travailler. D'après certaines estimations incluant les migrants illégaux, le nombre de coréens de Yanbian ayant immigré en République de Corée atteindrait les 200 000, soit plus de la moitié des travailleurs immigrés installés dans ce pays[627].

Limitée économiquement, la principale influence des Chaoxianzou dans les affaires coréennes est d'ordre social et humanitaire. Elle est surtout caractérisée par l'aide qu'ils apportent aux réfugiés nord-coréens.

Le nombre de réfugiés nord-coréens actuellement présents à Yanbian est très difficile à estimer. La sensibilité du sujet et la forte mobilité des réfugiés rendent tout recensement quasiment impossible. Très important dans les années 1998 et 2001, les flux de réfugiés en direction de Yanbian se sont fortement taris durant l'année 2002. Outre les différentes campagnes de répression, la reprise d'une économie frontalière apparaît aussi comme responsable de cette baisse. Principalement stimulée par les Chaoxianzu, cette reprise se caractérise surtout par une augmentation du commerce entre les villes frontalières de Yanbian et leurs homologues nord-coréennes, permettant ainsi à un certain nombre d'habitants vivant dans ces régions d'éviter de fuir en Chine pour survivre.

Lorsqu'ils sont à Yanbian, les nord-coréens sont souvent aidés par les chaoxianzu. S'il est beaucoup trop dangereux pour ces derniers d'accueillir les réfugiés à leur domicile, et ceci même s'ils sont des membres de leurs familles, ils tentent cependant de les aider en leur apportant de la nourriture ou en essayant de leur trouver un petit travail dans des exploitations agricoles ou forestières. Enfin, les plus téméraires aident les réfugiés à fuir en République de Corée via un pays-tiers (Mongolie, Thaïlande, Vietnam, etc.) ou une des nombreuses ambassades étrangères situées à Pékin. Cette solidarité n'est pas forcément systématique. Certains réfugiés sont au contraire soumis à l'arbitraire des populations locales ou des réseaux de crimes organisés. Par exemple, un grand nombre de mariages arrangés sont en effet contractés entre des ruraux chaoxianzu célibataires et des réfugiées nord-coréennes. Enfin, pouvant se rendre aisément dans chacune des deux Corée, il arrive que des chaoxianzu servent d'intermédiaire dans des rencontres ou des échanges de courriers entre nord-coréens et sud-coréens[628].

Longtemps attachés à la RPDC, qu'ils considéraient comme leur pays d'origine, les coréens de Chine ont été fortement déçus par les évolutions politiques et

627 Voir Outi Luova. *Op.cit*., 2002.
628 Cf. Choi Woo Gill. *Op. cit.*, 2001, pp.137-138.

économiques de ce pays. Le culte de la personnalité du dirigeant suprême, l'apparition d'une dynastie Kim, l'idéologie du *Juche*, la situation des réfugiés sont autant d'éléments qu'ils critiquent fortement selon Sébastien Colin dans un article écrit dans la revue Perspectives chinoises : « La préfecture autonome des coréens de Yanbian : une ouverture frontalière aux multiples enjeux géopolitiques ». Seuls les liens familiaux leur permettent de garder une attache avec la RPDC, pour laquelle ils espèrent une rapide ouverture économique.

La plupart des coréens de Chine qui se sont rendus en République de Corée ont aussi été fortement déçus. L'excitation de découvrir ce pays en pleine croissance économique a été entachée par la découverte d'une culture et d'une vie sociale très différente des leurs et auxquels ils n'ont pas pu s'adapter[629]. De plus, faisant quotidiennement face à des lois discriminantes, ils ne se sont pas sentis comme de véritables coréens. En limitant leur installation et en leur rendant la vie difficile, ces lois continuent de donner une image négative de la République de Corée parmi les chaoxianzu, dont beaucoup retournent en Chine avec l'idée de ne pas réitérer l'expérience.

Les multiples contacts qu'ils ont eus avec les deux Corée ont donc consolidé la double identité des coréens de Chine. Ces derniers ont aujourd'hui une vision beaucoup plus pragmatique de la péninsule, la considérant seulement comme un important partenaire économique et politique. Avant tout citoyens de la Chine populaire, les coréens de Yanbian ne représentent donc pas une véritable menace pour la stabilité de la frontière sino-coréenne[630]. Au cours des années 1980 et 1990, la préfecture autonome des coréens de Yanbian fut d'ailleurs qualifiée à plusieurs reprises par les autorités centrales et de la province du Jilin comme étant une «collectivité modèle» (*mofan jiti*), signifiant ainsi que l'union entre les nationalités y était jugée satisfaisante[631]. D'autres sources néanmoins nuancent cette vue idéale. Celles-ci estiment que la minorité coréenne est une nationalité intermédiaire, ne manifestant pas de séparatisme, comme c'est le cas au Tibet et au Xinjiang, mais n'étant pas non plus «sans risque pour la stabilité sociale et politique de la région», particulièrement à cause des relations qu'elle possède avec certains citoyens des deux Corée. Cette situation ambivalente, souvent différente selon les individus concernés, contraint le gouvernement central à se méfier des chaoxianzu, surtout quand ceux-ci lui posent des problèmes dans ses relations diplomatiques avec les deux Corée.

---

629 Cf. Bernard-Vincent Olivier. *Op. cit*., 2000 et Outi Luova. *Op. c*it., 2002 pour plus de précisions sur les désillusions des chaoxianzu en République de Corée.

630 Cf. Choi Woo Gill. *Op.cit.*, 2001, pp. 139. En 1998, 70% des coréens de Chine considéraient la Chine comme leur pays.

631 Cf. Xu Mingzhe. *op.cit*., 2001, p.364. Cf. également *Yanbian chaoxianzu zizhizhou zhi. op. cit*., 1996, p.345. Cf. enfin Liu Zanwen. *Zhongguo dongbei chaoxinzu zizhi difang minzu hemu de chengyin chutan* (Début de recherche sur l'origine de l'harmonie entre les nationalités dans les zones autonomes des coréens du Nord-Est de la Chine). Selon Liu Zanwen, cette situation est valable dans toutes les entités administratives autonomes coréennes du Nord-Est. *Heilongjiang minzu congkan.* n°2. 2001, pp.23-28.

L'immigration des coréens de Chine en République de Corée et le soutien apporté aux nord-coréens sont fréquemment la cause d'accrochages diplomatiques entre la Chine et les deux Etats de la péninsule coréenne. Ces problèmes sont d'autant plus gênants qu'une importante criminalité s'y est greffée.

Craignant une trop forte influence de la République de Corée sur la minorité coréenne de Chine, le gouvernement central chinois surveille en effet de près la politique d'immigration sud-coréenne. Celui-ci n'a d'ailleurs pas manqué de jouer de son influence lors de la promulgation de la loi sud-coréenne concernant le statut juridique des coréens d'outre-mer. Rendue officielle le 12 août 1999, cette loi autorise les étrangers d'origine coréenne à résider en République de Corée sans visa pendant un ou deux ans, facilitant ainsi la recherche d'un travail. Cependant, tout comme ceux de la Fédération de Russie, les coréens de Chine ne sont pas concernés par cette loi. En effet, les autorités sud-coréennes ne considèrent comme coréens d'outre-mer que les individus (ou descendants d'individus) qui ont quitté la République de Corée après 1948, excluant ainsi ceux qui ont été forcés de quitter la péninsule à la fin du XIXème siècle et durant l'occupation japonaise[632]. Si elle a permis d'éviter toute friction avec le gouvernement chinois, cette exclusion a provoqué un tollé parmi les populations chaoxianzu immigrées et les ONG sud-coréennes, qui organisèrent de multiples manifestations à Séoul et envoyèrent une pétition à la Cour constitutionnelle du pays. Cette pression d'une partie de la société obligea le gouvernement central coréen à reculer. Le 31 août 1999, le président Kim Dae-jung appela le gouvernement à réfléchir à des mesures pour que les coréens de Chine et de la Fédération de Russie bénéficient des mêmes droits que les coréens des autres pays[633]. Le 10 juillet 2001, suite à un rapport de plusieurs ONG dénonçant les discriminations et les mauvais traitements dont sont victimes certains coréens de Chine en République de Corée, le ministère de la Justice sud-coréen promit «d'humaniser» sa politique envers ceux-ci, ainsi que de réprimer les groupes ou individus qui les exploitent[634]. Le 9 novembre 2001, la Cour constitutionnelle sud-coréenne juge la loi de 1999 comme contraire à la Constitution du pays et ordonne sa révision pour fin 2003[635].

Malgré cet apparent recul, la politique des autorités sud-coréennes envers les immigrés sino-coréens alterne fermeté et complaisance depuis le début de l'année 2002. Cette fluctuation de la politique sud-coréenne est la conséquence des multiples pressions que le gouvernement central sud-coréen subit sur ses deux fronts: d'un côté il doit éviter toute tension avec le gouvernement chinois; de l'autre il doit répondre

632 Voir Scott Snyder. *Focus on Stability Despite New Challenges. Comparative connections.* Vol.1. Juillet-septembre 1999.

633 *Ibid.*

634 Voir Scott Snyder. *Navigating the Swiftly Shifting Currents. Comparative connections.* Vol.3. Juillet-septembre 2001.

635 Voir Scott Snyder. *Keeping the Eye on the (WTO) Prize While Containing Consular Crisis. Comparative connections.* Vol. 3. Octobre-décembre 2003.

aux attentes des immigrés chaoxianzu et des ONG sud-coréennes, qui se sont souvent opposées aux décisions du gouvernement de Séoul de renvoyer des immigrés en Chine.

De son côté, le gouvernement chinois critique toute décision assimilant les chaoxianzu à des coréens d'outre-mer. A ses yeux, les chaoxianzu sont et seront toujours des citoyens chinois d'origine coréenne. Il préfère un maintien des lois discriminantes envers les coréens de Chine car elles participent d'un renforcement de leur fidélité à la République populaire de Chine. Ainsi, en accordant un droit de citoyenneté à certains coréens d'outre-mer sur une base ethnique, la loi de 1999 fut fustigée par le gouvernement chinois. Estimant qu'une éventuelle intégration des coréens chinois à cette loi défierait sa souveraineté, celui-ci s'oppose vivement à sa révision. Cette opposition est d'autant plus forte que le discours autour de la notion de citoyenneté, d' ethnicité et de souveraineté est repris par certains groupuscules de l'extrême-droite sud-coréenne qui revendiquent Yanbian comme un territoire coréen. Afin de montrer son mécontentement, Pékin a refusé à deux reprises au début de l'année 2002 de délivrer des visas chinois à des juristes sud-coréens chargés d'interviewer des coréens de Chine dans le cadre de la révision de la loi de 1999[636].

Ce ne fut pas la première fois que le gouvernement chinois s'opposa à l'entrée de citoyens sud-coréens sur son territoire ; il l'avait déjà fait à l'encontre de membres d'ONG sud-coréennes qui voulaient se rendre à Yanbian pour secourir les réfugiés en provenance de la RPDC. L'aide aux réfugiés nord-coréens crée une connexion chaoxianzu-sud-coréenne qui agace Pékin.

Les chaoxianzu ne sont pas les seuls à aider les réfugiés nord-coréens. Un certain nombre d'ONG sud-coréennes et de coréens d'outre-mer (essentiellement des coréens américains), installés à Yanbian, viennent aussi régulièrement en aide aux réfugiés. Aux côtés des chaoxianzu, ces ONG ont même joué un rôle important dans le transfert des réfugiés nord-coréens vers les ambassades de Pékin. Si le gouvernement central chinois tolérait la présence des ONG sur son territoire tant qu'elles restaient discrètes, leur participation à l'organisation d'incursions dans les ambassades a été jugé par Pékin comme violant sa souveraineté. Comme ces ONG l'ont aussi fortement gêné dans ses relations avec les deux Corée, le gouvernement chinois a répondu immédiatement par la répression, non seulement envers les réfugiés, mais aussi envers leurs complices[637]. Or, si la répression des chaoxianzou est une affaire interne à la Chine, celle des ONG sud-coréennes est étroitement observée par les autorités de Séoul. Et ceci d'autant plus que certaines de ces ONG, dont beaucoup ont un caractère religieux, sont également sur le devant de la scène dans la défense des chaoxianzu en République de Corée. Certains membres actifs des ONG chrétiennes

636 Voir Scott Snyder. *Op.cit.* vol.4. Janvier-mars 2002.
637 Voir le *Choson Ilbo*. 9 juin et 14 novembre 2002.

ont été ainsi arrêtés par la police qui les accusa de prosélytisme, interdit en Chine[638]. Cependant, soucieuses de ne pas entrer en conflit avec leurs homologues sud-coréennes, les autorités chinoises ne leur ont imposé que des sanctions limitées, les libérant dans la plupart des cas, après paiement de fortes amendes. Ces limites diplomatiques expliquent que le gouvernement chinois tente aussi de gêner le travail de ces ONG en amont, en les empêchant de rentrer en Chine.

Les multiples relations qu'entretiennent les chaoxianzu avec les ONG sud-coréennes et les réfugiés nord-coréens ont largement motivé l'organisation de la campagne du «sanguan jiaoyu» durant le printemps et l'été 2002. En effet, même si des études chinoises montrent que la majorité des coréens de Yanbian se considèrent encore comme des chinois, leurs auteurs insistent sur la nécessité de renforcer le patriotisme et la cohésion avec les autres nationalités c'est-à-dire les hans en insistant sur l'éducation[639]. Cependant, conscients qu'un simple mouvement éducatif ne suffira pas à résoudre ces problèmes, le gouvernement central tente de relancer le développement économique dans la préfecture et a lancé la politique de la «grande ouverture de l'ouest» (*xibu dakaifa*). Cette intégration a surtout été motivée par les pressions des autorités locales, qui, face au semi-échec du programme Tumen souhaitaient relancer le développement. Malgré la localisation de la préfecture dans les confins du Nord-Est chinois, les autorités ont mises en avant que Yanbian était une vieille entité administrative frontalière pauvre de minorités nationales et pouvaient, au regard de ces caractéristiques, profiter tout autant de cette politique que les autres préfectures autonomes situées dans les provinces de l'ouest. Depuis mars 2001, Yanbian bénéficie donc de subventions nouvelles de la part de l'Etat et d'une politique fiscale plus avantageuse qui devraient lui permettre d'attirer plus d'investissements étrangers. De nouvelles prérogatives lui sont offertes pour développer le tourisme et le commerce frontalier. Ces nouvelles mesures vont notamment lui permettre de terminer certains projets industriels clés qui n'ont pas été achevés lors de la première phase du programme Tumen.

Ce réengagement du gouvernement central dans le développement de Yanbian est, comme ce fut le cas au début des années 1980, fortement lié à l'état de ses relations avec les deux Corée et à sa stratégie envers la péninsule.

Justement motivés par les multiples avancées politiques et économiques qui eurent

638 Si cette accusation est surtout un prétexte à l'arrestation, on ne peut pas nier le fait que certaines ONG tentent de convertir certaines âmes en échange de leur aide. Cette influence religieuse ne touche pas que les réfugiés nord-coréens, mais aussi certains chaoxianzu, ce qui gêne le gouvernement central qui y voit un obstacle à son contrôle politique.

639 Parmi ces études, cf. Quan Guoquan, Yu Tian. *Dui zhongguo chaochianzu shengcun yu fazhan wenti de shiji sikao* (Réflexion sur les problèmes d'existence et de développement des coréens de Chine), *Yanbian daxue xuebao* (*shehui kexue ban*). Vol.32. n°4. Novembre 1999, pp.93-98. Cf. également Piao Jinhai, Zheng Xinzhe. *Lüelun zhongguo chaoxianzu de aiguozhuyi qingjie* (Bref point de vue du sentiment patriotique des coréens de Chine). *Zhongyang minzu daxue* xuebao. n°4. 2000, pp. 6-12.

lieu entre les deux Corée durant les années 2000, les acteurs économiques et politiques sud-coréens manifestent à nouveau un grand intérêt pour le programme Tumen, notamment pour son rôle potentiel dans l'ouverture nord-coréenne et son importance dans la connexion des réseaux de transports sino-coréens et inter-coréens. Ainsi, encouragée par le gouvernement de Séoul et après avoir renforcé ses liens avec son homologue chinoise, la Fédération des industries sud-coréennes déclara le 22 mars 2001 son intention de prendre une part active dans le développement de la zone Tumen[640].

S'il est trop tôt pour analyser les conséquences de la relance du développement de Tumen, il est cependant clair que sa réussite dépendra de la façon dont elle pourra résoudre les problèmes économiques actuels de Yanbian. Cette dernière tâche apparaît d'autant plus ardue que l'entrée de la Chine dans l'OMC risque de provoquer des difficultés supplémentaires dans l'économie de la préfecture, notamment dans l'agriculture et la restructuration des nombreuses entreprises d'Etat[641]. Enfin, le développement ne se fera pas sans un afflux important de capitaux étrangers, notamment sud-coréens.

Les conséquences de la relance du développement sur l'identité changeante des chaoxianzu devront également être surveillés de près. En effet, le fait que la majorité des coréens de Yanbian se sentent encore chinois s'explique surtout par les multiples désillusions que nombre d'entre eux ont connues en République de Corée. En fait, le degré d'importance géopolitique de la minorité coréenne dépend surtout de l'influence émanant de la péninsule. En ce sens, par les réactions qu'elle provoquera au sein du gouvernement chinois et chez les chaoxianzu, la révision de la loi sud-coréenne concernant les coréens d'outre-mer sera sans aucun doute un point important dans les relations entre les deux pays et un test primordial dans la perspective d'une réunification coréenne. Même s'il est difficile de prévoir quels seront alors les nouveaux discours coréens sur la frontière et la minorité coréenne, il est fort probable que les influences de la Corée réunifiée sur Yanbian et la minorité coréenne seront à nouveau fortes.

Si on ne peut pas écarter l'hypothèse d'influences déstabilisatrices[642], la réunification, et bien sûr avant elle une ouverture nord-coréenne, pourrait être en revanche très positive dans le domaine du développement économique, tant pour Yanbian que pour

640 Voir Scott Sydner. *Op. cit*. .vol.3. Janviers-mars 2001.

641 Voir Xuan Dongri, An Yuhua. *Zhongguo jiaru WTO dui yanbian jingji de yingxiang jiqi duice tanta* (L'influence de l'accession de la Chine à l'OMC sur l'économie de Yanbian, contre-mesures et discussions), *Yanbian daxue xuebao* (shehui kexue ban). Vol.3. n°3 . Août 2000. Cf. également Long Yongtu. *The Tumen Region and the Impact of China's Accession to WTO. Tumen update Issue.* 5 mai 2002, pp.4-5.

642 Celles-ci ne pourraient exister que si la réunification se passe violemment en provoquant la fuite de nombreux coréens dans la préfecture de Yanbian et ailleurs en Chine. Dans le cadre d'une réunification graduelle et pacifique, les facteurs de déstabilisation ne pourraient être liés qu'à une forte émigration des coréens de Yanbian vers la République de Corée ou à des revendications politiques sud-coréennes. Or, hormis quelques discours isolés de groupuscules d'extrême-droite, il n'y a pas de revendications politiques sur Yanbian en République de Corée.

l'ensemble des coréens de Chine. De par sa position frontalière, la préfecture de Yanbian pourrait alors devenir l'arrière-cour chinoise de la Corée et profiter ainsi de sa situation géographique en plein cœur de l'Asie du Nord-Est. Cependant, cette réussite dépendra aussi des perceptions stratégiques qu'aura alors de la péninsule le gouvernement central chinois, lesquelles continuent de guider sa politique envers Yanbian et la minorité coréenne.

Bien que les relations entre Pékin et Pyongyang se soient améliorées depuis 1999, celles-ci restent fragiles et sont basées sur une stratégie de commodité remplies de tensions associées avec des attentes, besoins et intérêts mutuels. Malgré les chocs externes et les malheurs intérieurs, la RPDC a réussi à défier tous les scénarios et prédictions d'effondrement, ainsi que l'axiome classique qui dit que «les puissants font ce qu'ils ont la capacité de faire et les faibles acceptent ce qu'ils doivent accepter». Ce paradoxe s'explique de part la situation géographique qu'occupe la RPDC qui est pour la Chine un «cordon sanitaire» et qui exerce une «tyrannie de proximité» pour Pékin et Séoul, voire pour Tokyo et Washington. La place de la RPDC au centre d'un carrefour géopolitique stratégique en Asie du Nord-Est a plutôt bien servi Pyongyang dans le cadre de sa stratégie de survie. En fait, le seul et grand challenge auquel est confronté Pékin est non pas la force de la RPDC mais sa faiblesse.

Pékin continuera d'investir le minimum de capital économique et politique nécessaire dans ses relations peu aisées avec Pyongyang pour éviter un effondrement du régime ou un autre conflit armé dans la péninsule. Pour ses propres intérêts géoéconomiques et géopolitiques, Pékin a joué un rôle positif de gestion des conflits dans les affaires coréennes, non seulement en fournissant une aide nécessaire diplomatique et économique à la RPDC, mais aussi en rappelant à Séoul, Washington et Tokyo l'importance de la coexistence paisible des deux Etats coréens afin d'éviter un chaos dans la péninsule coréenne, notamment un exode massif de réfugiés si la RPDC venait à s'effondrer.

La Chine reste en partie une grande puissance «incomplète» à cause des problèmes qu'elle rencontre dans le domaine sécuritaire, de sa légitimité et environnemental, et des problèmes également qu'elle rencontre face à la politique qu'elle doit mener dans ses relations avec les deux Corée, laquelle doit faire face à la pression de groupes domestiques, d'Etats du Nord-Est de l'Asie et des Etats-Unis. La politique chinoise des deux Corée ne peut pas être contenue dans un contexte de relations bilatérales d'Etat à Etat, à cause de l'importance grandissante du nombre et de la variété des acteurs sur la scène internationale et d'un nombre de plus en plus important d'intérêts à prendre en compte. Les relations internationales étant de plus en plus complexes et globales, la Chine a du mal à trouver une politique étrangère à sa mesure, laquelle doit trouver des mécanismes de coordination pour superviser et contrôler ce qui se

passe réellement au niveau des relations entre les parties en présence.

Pékin, au lieu d'avoir uniquement le rôle d'une grande puissance qui tente de maintenir de bonnes relations avec les deux Corée, doit aussi avoir à supporter le fait primordial que la Chine et la Corée restent les deux seuls Etats qui soient encore divisés à cause de la guerre froide. Etant donné l'importance du gouffre qui sépare les deux Corée sur le plan politique, économique, mais pas culturel, une éventuelle réunification coréenne aurait des répercussions immédiates sur la réunification de la Chine elle-même.

La Chine est à présent l'acteur principal en Extrême-Orient qui peut redonner une nouvelle forme aux futures relations inter-coréennes. Malgré cela, le futur de la RPDC ne dépend pas de la Chine. Pékin peut aider ou entraver ce pays en choisissant différents systèmes d'approches envers Pyongyang, mais aucune force étrangère ne peut déterminer le futur de la RPDC. Seul le temps permettra de dire si la RPDC de l'après Kim Il-sung pourra gérer par elle-même ses problèmes économiques avec si peu d'aide provenant de l'extérieur tout en gardant précieusement son idéologie du *Juche* et en évitant une implosion de l'intérieur.

CHAPITRE III LE SOUTIEN DE LA FEDERATION DE RUSSIE

La Fédération de Russie est favorable à la réunification des deux Corée séparées depuis soixante ans a déclaré le président russe Vladimir Poutine dans une interview à la chaîne de télévision sud-coréenne KBS, reprise par l'agence de presse russe *RIA Novosti* le 12 novembre 2013. « Nous soutenons l'aspiration des coréens à la réunification de leur nation. Celle-ci doit s'effectuer par la voie pacifique et respecter les intérêts tant de la partie septentrionale que de la partie méridionale de la péninsule. Ce processus est positif pour la Fédération de Russie. Si cela arrive, la coopération entre la Fédération de Russie et la Corée revêtira une nouvelle nature. Nous atteindrons sans doute de nouveaux objectifs, parce que toutes les restrictions possibles dictées par des raisons politiques seront levées », a indiqué M. Poutine à la veille de sa visite en République de Corée. Dans le même temps, le président a noté qu'il ne fallait rien imposer pour assurer la réunification. « Il ne faut rien imposer aux partenaires sinon ce processus aura un caractère destructeur. Si l'on prend en considération les intérêts des partenaires, la réunification peut être très constructive et

contribuera au maintien de la sécurité dans la région et au développement de l'économie régionale », a ajouté M. Poutine[643].

Cette réunification coréenne que souhaite voir aboutir le président russe permettrait à une Corée réunifiée de jouer pleinement son rôle de puissance asiatique dans le cadre d'une coopération au sein du continent eurasiatique dans laquelle prendrait place la Fédération de Russie, Etat le plus grand au monde au niveau de sa superficie qui relie sur le plan géographique l'Europe et l'Asie, dans le cadre de son projet d'Eurasie. La présidente sud-coréenne Park Geun Hye a également souligné l'importance que revêt l'Eurasie dans la région pour un plein développement économique et social des Etats en faisant partie, lors d'une conférence internationale qui s'est déroulée le 18 octobre 2013 à Séoul. Pour la présidente, « Il nous revient de faire renaître l'Eurasie, une aire géographique que la guerre froide avait privé de sa continuité, pour qu'elle s'impose comme un espace de communication, d'ouverture, de création et de fusion et d'en faire un continent de création et de paix. Pour ce faire, il faut tout d'abord que la paix s'installe dans la péninsule coréenne, cette région représentant le point d'ouverture de l'Eurasie vers le Pacifique ». La Fédération de Russie serait le principal acteur de cette région eurasiatique appelée à se développer et à s'intégrer dans un proche avenir. Le président Poutine va même jusqu'à évoquer une union eurasiatique bâtie sur le modèle de l'Union européenne, s'étendant de Lisbonne à Vladivostok, la Fédération de Russie ayant les moyens selon lui de casser le monde unipolaire actuel pour bâtir un monde multipolaire[644]. La Corée réunifiée aurait une place importante en Eurasie.

Ce projet d'Eurasie s'est déjà concrétisé par la création de l'Union Eurasiatique, union fondée par la Biélorussie, le Kazakhstan et la Fédération de Russie par un traité du 29 mai 2014. Après avoir été approuvée par les Parlements de chaque Etat, l'Union est entrée en vigueur le 1er janvier 2015. L'Arménie, le Kirghizistan, le Tadjikistan[645] et d'autres Etats qui ont fait partie de l'Union soviétique expriment aussi leur désir de rejoindre le projet. L'idée, basée sur l'intégration de l'Union européenne, a été évoquée par le premier ministre de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, en octobre 2011, mais a été proposée pour la première fois en tant que concept par le président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaïev, pendant un discours en 1994 dans

643Selon Pierre Rigoulot, prétendu spécialiste de la RPDC mais n'y ayant jamais été, la Fédération de Russie opte pour tout ce qui relève du contraire des choix occidentaux, elle se pose comme partenaire diplomatique et comme une grande puissance s'opposant au monde occidental et en particulier à l'Europe et aux Etats-Unis. Elle a relativement peu de poids dans l'affaire de la réunification coréenne, excepté le fait qu'elle siège au Conseil de Sécurité de l'ONU et que lorsqu'il s'agit de « sanctionner la RPDC », elle minimise le problème. Elle s'oppose à ce que propose l'Occident.

644Cf. *Le Figaro*. 23 mai 2014.Vladimir Poutine considère que le modèle d'un monde unipolaire a échoué, visant, sans les nommer, les Occidentaux, après l'effondrement de l'URSS et de la guerre froide. « Le modèle d'un monde unipolaire a échoué. Chacun le voit bien aujourd'hui, même ceux qui tentent d'agir à la manière habituelle, de garder le monopole, de dicter leurs règles du jeu en politique, dans le commerce, les finances, d'imposer des normes culturelles et comportementales », a déclaré Vladimir Poutine lors du Forum économique de Saint-Pétersbourg.

645Cf. BBC News. 4 octobre 2011. Cf également Gleb Bryanski. *Russia's Putin says wants to build Eurasian Union* . *Yahoo News.* 3 octobre 2011.

une université de Moscou[646]. Le 18 novembre 2011, les présidents de la Biélorussie, du Kazakhstan, d'Arménie et de la Fédération de Russie ont signé un accord qui a pour objectif d'établir l'Union eurasiatique d'ici 2015[647]. L'accord, comprenant une feuille de route pour l'intégration future des Etats, a établi la Commission eurasiatique (inspirée de la Commission européenne) et la zone économique eurasiatique, qui ont commencé à fonctionner le 1er janvier 2012. Les Etats-Unis sont opposés à la création de l'Union eurasiatique, considérant qu'elle constitue une tentative de rétablir une union basée sur le modèle de l'Union soviétique et dominée par la Fédération de Russie au sein des Etats post-soviétiques. La secrétaire d'Etat des Etats-Unis Hillary Clinton déclare en décembre 2012 : « Cela ne portera pas le nom d'URSS. Cela portera le nom d'union douanière, d'union eurasiatique, mais ne nous y trompons pas. Nous en connaissons les buts et essayions de trouver le meilleur moyen de le ralentir ou d'en empêcher son établissement »[648].

Il convient donc au regard de cette importance et du rôle que la Fédération de Russie aurait à jouer dans ce nouvel ensemble, d'analyser le point de vue de Moscou sur le processus de réunification coréen.

SECTION I LA POLITIQUE DE LA FEDERATION DE RUSSIE ENVERS LA PENINSULE COREENNE

L'URSS et la Russie post-soviétique sont fréquemment décrites comme des «alliés de la RPDC». Cependant cette description est un peu trompeuse, voire fausse. Les relations entre Pyongyang et Moscou n'ont pas toujours été faciles.

Il est vrai que l'Etat nord-coréen fut créé dans les années 1945-48 sous les auspices de la puissance militaire soviétique, en étant un «produit du système social soviétique» selon Andrei Lankov, professeur à l'université de Kookmin à Séoul. Durant les premières années de son existence, la RPDC était essentiellement un régime satellite pro-soviétique. Cependant, Kim Il-sung, qui fut choisi pour diriger la RPDC par l'Union soviétique, avait des idées différentes concernant le futur de son pays. Il n'avait pas l'intention de devenir une marionnette pro-soviétique ou d'un quelconque autre pays. Il était un bon communiste mais encore un meilleur nationaliste, et de son point de vue le nationalisme était aussi important que le communisme[649].

646Cf. *The Daily Telegraph.* 6 octobre 2011.

647Cf. BBC News. 18 novembre 2011.

648Cf. Naira Hayrumyan. *Failed reset ? United States decries « sovietization » of former USSR states*. Revue arménienne en ligne *ArmeniaNow.com.*10 décembre 2012.

649 Cf. revue en ligne *Géopolitique des conflits.* 4 avril 2013. Section « analyser et comprendre les dynamiques des

Ainsi, dans les années 1950, quand une opportunité se présenta, Kim Il-sung commença à prendre ses distances face à l'URSS. Cette manœuvre compliquée mais effectuée avec succès fut possible grâce aux problèmes relationnels que rencontrèrent Pékin et Moscou à partir de 1953 après la fin de la guerre de Corée. Le fait que les dirigeants soviétiques de l'époque ne voulurent plus suivre la ligne dure staliniste dans le cadre de la gestion de leurs relations avec leurs régimes satellites permit encore un peu plus à la RPDC de s'affranchir du régime soviétique. Utilisant à son profit le nouvel environnement international, Kim Il-sung dans les années 1950 fut capable de se montrer plus malin que les politiciens soviétiques et chinois en réussissant à permettre à son pays d'occuper une position unique dans le bloc communiste. En utilisant ses relations avec Pékin et Moscou de façon simultanée et stratégique, Kim Il-sung réussit à obtenir de la Chine et de l'URSS des aides économiques et militaires vitales mais en contrepartie ces Etats ne furent pas capables d'obtenir des concessions politiques substantielles de la part de Pyongyang[650].

Cette approche diplomatique non sans danger de la part de Kim Il-sung fut couronnée de succès car maniée avec habileté mais contraria grandement l'URSS et ses dirigeants. A partir de la fin des années 1960, la RPDC était probablement le régime le moins populaire en URSS. Presque tous les courants idéologiques et politiques soviétiques qui existaient à l'époque en Union soviétique partageaient le même ressentiment envers Kim Il-sung et sa politique. Les membres du parti et les bureaucrates soviétiques n'appréciaient pas Kim Il-sung parce qu'ils considéraient qu'il était un allié politique non fiable et manipulateur qui ne souhaitait pas prendre en considération les intérêts soviétiques et qui gâchait l'aide de Moscou dans des projets inadaptés ou trop ambitieux. Pour les nationalistes russes, il était un leader ingrat pendant que pour les libéraux le régime de Kim Il-sung était l'incarnation extrême de pratiques brutales et de structures inefficaces qu'ils avaient pu voir dans leur pays.

---

conflits contemporains ». La RPDC suit un isolationnisme structurel, calfeutré derrière des frontières sur-militarisées. Jusqu'à l'effondrement du bloc socialiste, Pyongyang a en effet toujours entretenu une autonomie aussi grande que possible, en ne s'alignant ni sur l'URSS ni sur la Chine Maoïste. Bien que la RPDC ait été reconnue par de nombreux Etats, elle entretient un isolationnisme autarcique maximal afin de se garder des ingérences extérieures (et donc de maintenir son régime), conformément à l'idéologie souverainiste du *Juche* (autonomie en coréen) introduite par Kim Il-sung, et reprise au travers des idées de « Bannière rouge » (symbolisant l'unité du pays dans le socialisme) et des « Trois révolutions » (idéologique, technique et culturelle), lors du règne de Kim Jong-il.

650 Cf. Lionel Placet. *La Corée du Nord au-delà des apparences*. Revue en ligne *Géostratégie.com.* 31 juin 2009. Cf. également Robert Charvin. *Commet peut-on être coréen (du Nord) ?* Editions du Losange. Octobre 2006. Le professeur de droit international et ancien doyen de la faculté de Droit de Nice précise: « La doctrine officielle de la Corée socialiste s'est construite autour des idées du *Juche*. Au plan des relations internationales, aucun suivisme n'est tolérable. Au plan économique, le refus d'intégration dans le marché mondial, comme hier dans le Comecon, est une position de principe : la coopération ne peut être que complémentaire ». On est là face à un nationalisme qui n'est pas sans conséquences sur la vie de tous les jours puisque le port du costume national traditionnel est encouragé pour les femmes et les enfants, et que les sports autochtones sont l'objet d'une promotion toute particulière. Cela explique aussi que la seule religion qui soit tolérée par les autorités de Pyongyang est le chendoisme, que pratique environ 12% de la population. Cette tolérance s'explique par le fait que cette foi est apparue à la fin du XIXème siècle, comme réaction nationaliste aux actions missionnaires des églises chrétiennes ».

Pyongyang avait également des ressentiments contre Moscou. Les dirigeants de la RPDC n'étaient pas satisfaits de la politique et de l'idéologie soviétique et furent tout leur possible pour réduire l'influence de l'URSS dans leur pays, pour eux cette influence pouvant être une source de « contamination ». Kim Il-sung n'accepta jamais une version du communisme plus libérale et moins répressive en URSS qui résulta de la mort de Staline et de l'apparition de nouveaux dirigeants à Moscou. Pour Pyongyang, l'Union soviétique post-Staline était un signe avant-coureur d'un possible révisionnisme idéologique et de l'arrivée d'une grande puissance nationaliste. La RPDC et ses dirigeants étaient inquiets des relations que les coréens du nord pourraient entretenir avec la population soviétique, pensant que ces premiers pourraient être influencés par ces derniers. En même temps, les dirigeants nord-coréens tendaient à voir l'URSS comme étant un Etat intimidant et nationaliste qui cherchait à utiliser et contrôler ses alliés idéologiques lorsque Moscou en avait besoin[651].

Malgré cette mutuelle mésentente, les deux gouvernements tendaient à maintenir une image d'unité et de fraternité. Après tout, malgré toutes leurs différences et leur hostilité catégorique, ils avaient besoin l'un de l'autre. Pour la RPDC, l'Union soviétique était une source d'aide économique majeure voire parfois unique. La situation économique nord-coréenne se dégradant progressivement, cette aide devint de plus en plus importante, malgré le fait que le gouvernement nord-coréen n'admit jamais l'importance de celle-ci.

Pour l'Union soviétique, la RPDC était d'une importance capitale en tant qu' Etat tampon qui protégeait de façon stratégique les intérêts vitaux de l'Extrême-Orient russe et en tant que rempart contre la menace d'une attaque américaine[652]. A partir des années 1960, l'Union soviétique commença à faire en sorte que les autres régimes communistes ne se rapprochent pas de la Chine. Dans un certain sens, l'aide soviétique à la RPDC n'était pas sans intérêt : même si les diplomates soviétiques comprirent qu'ils n'avaient pas réellement les moyens d'obliger la RPDC à être du coté soviétique uniquement, le fait d'aider Pyongyang permettait à ce que celle-ci ne se rapproche pas trop de la Chine et reste neutre.

651 La déstalinisation en URSS commence aussitôt après la mort de Joseph Staline en mars 1953. Elle prend cependant un tour officiel le 24 février 1956 , lorsque Nikita Khrouchtchev, alors Secrétaire général du Comité central du Parti communiste d'Union soviétique divulgue son « Rapport secret » à la fin du XXème congrès du Parti. Pour les dirigeants soviétiques, elle consiste à abandonner le culte de la personnalité et à dénoncer les « excès » de la période du stalinisme. Dans les démocraties populaires du bloc de l'Est et dans les autres démocraties populaires (Chine, RPDC), la déstalinisation connut un rythme différent et des vicissitudes spécifiques. Nikita Khrouchtchev n'était pas particulièrement apprécié par Kim Il-sung.

652 Cf. Laurent Quissefit. *Le 38ème parallèle nord et la dyade coréenne : origines et mutations d'une barrière frontalière*. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique. Selon l'auteur, la guerre de Corée est un épisode important qui illustre la politique des Etats-tampons lorsque l'une des grandes puissances qui l'encadrent veut se servir d'un tampon comme d'une « marche extérieure ».

L'URSS maintenait la RPDC à flot pour ses propres intérêts géostratégiques et ne voyait pas pour autant ce pays comme étant un proche allié. A la fin des années 1980, la Perestroïka[653] instaurée en Union soviétique permit à celle-ci d'avoir une nouvelle vision dans le domaine de la géopolitique et Moscou ne perdit pas de temps à faire une croix sur la RPDC.

Dans ce monde nouveau qui se construisait à la fin des années 1980, Washington n'était plus considéré comme étant un rival potentiel. Au contraire, la majorité des russes et la plupart des politiciens de la Russie post-communiste pensèrent de façon naïve que les Etats-Unis feraient tout leur possible pour aider la Russie à surmonter ses difficultés liées à ses transformations économiques et politiques tout en la laissant jouer un rôle de superpuissance. La distanciation entre Moscou et Pékin cessa de jouer un rôle majeur dans les calculs politiques soviétiques et vers 1989 les relations entre ces deux capitales devinrent cordiales de nouveau. Par conséquent, un soutien continu à la RPDC ne fut plus nécessaire.

De façon plus générale, la décision d'arrêter l'aide de Moscou à la RPDC ne fut pas uniquement le fait de voir en ce pays un reliquat de l'ère staliniste mais également fut dû à des considérations d'ordre pratique. Au début des années 1990, peu de personnes à Moscou pensaient que la RPDC allait perdurer longtemps. La plupart des experts prédisaient que ce pays allait encore subsister trois ou quatre ans au plus. Les gouvernements communistes s'effondraient partout et le régime nord-coréen apparaissait être le moins rationnel, le plus étrange et le moins efficace de tous ces régimes. Par conséquent, il était logique de penser que l'Etat nord-coréen allait suivre la voie et la destinée de la Roumanie de Ceaucescu et de l'Allemagne de l'Est d'Honecker. Il est important de noter que la fin de cette aide soviétique puis russe fut vue par la RPDC comme étant de la traîtrise de la part de Gorbatchev puis d'Eltsine.

Kim Il Sung décéda d'une mort naturelle en 1994, et le violent écroulement attendu de la RPDC ne se produisit pas grâce à la spécificité du régime coréen, basé sur un fort nationalisme et sur l'existence de valeurs confucéennes faisant du respect de la hiérarchie une priorité importante[654]. Ce « non-évènement » fut même à l'origine de littératures intéressantes en Fédération de Russie. Lev Vershinin, un écrivain et

653La perestroïka, qui signifie reconstruction, restructuration, est le nom donné aux réformes économiques et sociales menées par Mikhaïl Gorbatchev en URSS d'avril 1985 à décembre 1991.

654Bien que 3% seulement de la population en Corée se déclare confucianiste, la société coréenne est encore très fortement teintée de valeurs confucéennes. Le confucianisme est aujourd'hui toujours bien visible dans la société coréenne et dans la mentalité des coréens. Quelques rites confucianistes majeurs sont encore aujourd'hui comme le Jongmyo Jerye au sanctuaire de Jongmyo et le Seokjeon Daedje à Seonggyungwan. Parmi les valeurs confucéennes on retrouve le *li* qui est l'harmonie entre les hommes et dans le monde. Il détermine les devoirs de chaque homme, envers les autres hommes et envers les êtres spirituels supérieurs. Le *ren* représente la bonté, l'humanité, la charité, que l'homme doit avoir envers ses semblables selon une hiérarchie très précise qui va de l'individu à la famille, à l'Etat, à l'humanité. Très peu de personnes parviennent à atteindre le *ren*, vertu suprême qui fait de l'individu un homme supérieur. Ainsi dans la société coréenne on retrouve une hiérarchie dans les relations sociales, ainsi qu'une volonté perpétuelle à s'améliorer que ce soit par les études, le travail, la famille et les amis.

historien, publia un livre intitulé *Endgame*, livre qui décrivit un effondrement violent d'une dictature communiste imaginaire. Le pays concerné par ce livre avait des caractéristiques qui rappelaient les pays comme la Roumanie, Cuba et la RPDC. Les noms géographiques furent même transformés allant à l'encontre de toutes les lois de l'histoire linguistique afin que la capitale de ce pays imaginaire ait un nom avec une consonance coréenne appelée Taedongan et que ce pays d'obédience stricte staliniste lui-même porte le nom de Munchon dans le livre. Au même moment, Igor Irteniev, le poète russe sans doute le plus satirique des années 1990, écrivit de façon narquoise à propos d'un événement que beaucoup de personnes attendaient à ce qu'il arrive : « Je ne peux toujours pas dormir sans somnifère / dans l'obscurité dangereuse / n'arrête pas de penser à ce qu'il peut arriver à Kim Il-sung / dans les mains pleines de sang de ses exécuteurs »[655].

Au milieu des années 1990 il fut possible de noter un changement graduel de l'attitude de la Fédération de Russie envers la RPDC, ce changement étant essentiellement dû à deux raisons. Tout d'abord, la transition de la Fédération de Russie vers une société post-communiste ne fut pas sans à-coups ni une réussite comme la plupart des russes le pensaient. Les attentes d'une ère post-communiste prospère furent réduites à néant. En 1990, une majorité de la population soviétique pensait que la Fédération de Russie libérée du joug communiste deviendrait presque immédiatement un pays dont le niveau de vie serait comparable à ceux des nations d'Europe de l'Ouest et des Etats-Unis. Cet espoir était complètement naïf, mais quand l'économie de la Fédération de Russie commença à décliner jusqu'à la fin des années 1990, beaucoup de personnes reconsidérèrent leur attitude envers le monde extérieur. Par exemple, les critiques envers la RPDC devinrent moins virulentes.

La montée d'un sentiment anti-américain contribua également à ce changement. Les Etats-Unis cessèrent d'être considérés comme un allié potentiel et un protecteur unique de la démocratie et de la prospérité dans le monde. Au contraire, le public russe commença à percevoir Washington comme étant un prédateur astucieux qui tirait avantage de la faiblesse russe et qui empiétait sur la sphère d'influence russe (le public russe croyait et croit encore que plus ou moins tous les territoires qui appartenaient à l'Union soviétique constituent une sphère d'influence russe). C'est alors que toutes les forces anti-américaines commencèrent à gagner la sympathie de Moscou, notamment la RPDC avec sa rhétorique anti-américaine exceptionnelle[656].

655 Voir Irteniev Igor, Riad dopushchenij. Moscou. *Nezavisimaia gazeta.* 1998, p.154.

656Cf. Jacques Attali. *C'était François Mitterrand*. Editions Fayard. 2 novembre 2005. L'auteur précise que l'effondrement de l'URSS était pour le président Mitterrand une formidable désillusion : il avait espéré en la survie de l'URSS comme en une structure d'avenir rassemblant des nations, à l'image de ce dont il rêvait pour la Communauté européenne. Mais il fallut bien faire avec la réalité et créer les conditions d'un dialogue avec Boris Eltsine et les autres dirigeants des nouvelles républiques. Il reçut donc Eltsine en visite d'Etat les 6 et 7 février 1992, et le logea au grand Trianon, privilège qu'aucun visiteur n'avait obtenu depuis le traité de Versailles. François Mitterrand le traita de « chef d'un vieux et grand pays et d'une jeune démocratie à l'aube d'une renaissance ». En privé, il persistait cependant dans son analyse : « Vous verrez, cela finira très mal, même la Russie s'en ira en morceaux. A moins qu'un général ne la ramasse... ».

Une autre raison qui poussa les politiciens russes à traiter Pyongyang avec plus de souplesse fut le fait que la RPDC montra une forte résistance dans les années 1990. L'arrêt de l'aide russe produisit un cataclysme économique et une famine. Toutefois, le régime héréditaire de la famille Kim survécut à la crise et resta au contrôle du pays à la plus grande surprise du monde entier grâce à l'importance du respect de l'autorité supérieure dans une société confucéenne et parce que le nationalisme était et reste toujours important en RPDC. Par conséquent, l'attitude de la Russie envers la RPDC commença à changer. A partir de la fin des années 1990, il devint de plus en plus évident que le régime nord-coréen allait rester viable dans un futur proche, voire même lointain. La Russie comprit aussi qu'à long terme l'existence de la RPDC allait servir ses propres intérêts d'une certaine façon.

A partir de la moitié des années 1990, dans les articles académiques russes, les critiques envers Pyongyang furent étouffés alors que dans le monde occidental ces critiques allaient bon train, les Etats-Unis et l'Europe Occidentale gardant une certaine distance avec cette « si particulière » société nord-coréenne. La politique russe antérieure qui ignorait la RPDC fut assez souvent critiquée d'improductive et manquant de vue à long terme. C'est alors que les contacts entre la Russie et la RPDC commencèrent à se développer.

Ces échanges furent plus important sous la présidence de Poutine qui déclara qu'une «Russie forte et confiante en elle » était son but majeur de politique étrangère. En février 2000, la RPDC et la Fédération de Russie signèrent un traité d'amitié, de coopération, de bon voisinage qui remplaça le traité de 1961. Contrairement au traité de 1961, celui de 2000 ne stipulait pas d'alliance militaire entre les deux pays, mais ce traité avait malgré tout une certaine importance parce qu'il signifiait un regain d'une position plus positive au regard de la RPDC.

De façon encore plus signifiante, en juillet 2000, Vladimir Poutine visita Pyongyang, devenant le premier chef d'Etat russe à visiter la RPDC[657]. Paradoxalement, lors de l'époque de l'Union soviétique, aucun secrétaire général ne prit la peine de se rendre à Pyongyang, en dépit de leur amitié et de leur alliance. Kim Jong-il lui aussi effectua deux voyages en Fédération de Russie. En août 2001, il traversa l'entière Fédération de Russie en train en rejoignant Moscou et Saint-Pétersbourg depuis Pyongyang. Ce voyage prolongé et non usuel provoqua des agitations dans une grande partie de la Sibérie puisqu'il perturba le trafic ferroviaire des plus grandes lignes russes mais ce voyage était rempli de symboles, Kim Jong-il changeant la perception que l'on avait

657Cf. Florian Vidal. *Regards sur l'Est*. Revue en ligne. 1er mai 2011. La visite de Vladimir Poutine en 2000 à Pyongyang laissa présager une reprise de la coopération entre la Fédération de Russie et la RPDC. Les échanges économiques entre les deux pays qui avaient fortement décru dans les années 1990, reprirent la décennie suivante. Malgré les sanctions imposées par les Nations-Unies à l'encontre du régime nord-coréen, la Fédération de Russie a poursuivi ses investissements dans ce pays.

de lui grâce à ce voyage en Russie post-communiste. En août 2002, Kim Jong-ll revint de nouveau en Fédération de Russie, cette fois-ci limitant son voyage dans l'Extrême-Orient russe mais rencontra de nouveau le président Poutine.

Quels sont les intérêts essentiels pour la Fédération de Russie de continuer à avoir des relations avec la RPDC ? Si l'on regarde la situation d'un point de vue purement économique, la Fédération de Russie n'a que très peu d'intérêts commerciaux[658].

En 2008, le volume total du commerce extérieur nord-coréen atteignait 4,5 milliards de dollars, sans compter le commerce inter-coréen. La même année, le commerce entre la RPDC et la Fédération de Russie n'était que de 140 millions de dollars, en d'autres termes, le commerce avec la Fédération de Russie ne s'élevait uniquement qu'à 2,9% du volume total du commerce nord-coréen. Ceci contraste grandement avec la fin des années 1980 durant lesquelles le commerce entre les deux parties s'élevait parfois à la moitié du volume total du commerce nord-coréen. Il est vrai que maintenant la Fédération de Russie est le quatrième partenaire commercial de la RPDC, mais la Chine, la République de Corée, et l'Union européenne devancent Moscou. La structure du commerce en lui-même reflète aussi la marginalité de la RPDC, en effet, la plus grande partie des exportations russes consistent en du pétrole. Par ailleurs, la dette nord-coréenne reste un problème majeur dans les relations entre les deux parties. Cette dette qui s'élève à 8,8 milliards de dollars environ ne sera pas remboursée de sitôt. Des discussions concernant le rééchelonnement de cette dette ont parfois lieu mais sans grande chance de succès[659]. Cependant, selon *Le Nouvel Observateur* en date du 18 septembre 2012, la Russie a effacé 90% de la dette nord-coréenne. Le résidu de la dette serait investi par Moscou dans des projets en RPDC dans les domaines de l'énergie, de l'éducation et de la santé. Selon l'agence de presse officielle nord-coréenne *KCNA*, ce nouvel accord permettrait de renforcer les relations économiques et la coopération entre les deux pays.

Il a été souvent rapporté que la RPDC avec ses ressources minérales est d'un grand intérêt pour la Fédération de Russie. Ces dix dernières années un certain nombre de compagnies minières russes ont envoyé en RPDC du personnel pour des prospections sur place. Pour la Chine, qui a un grand besoin de ressources minérales, la RPDC est un terrain important, mais pour la Fédération de Russie qui a toute la Sibérie à sa disposition, la RPDC n'est pas autant indispensable. En effet, les minéraux nord-

658La RPDC est l'une des économies les moins ouvertes au monde. Le gouvernement ne souhaite pas voir se développer une économie conforme aux lois du marché selon l' Organisation Mondiale du Commerce et la Banque Mondiale. Le pays n'est pas facilement accessible en ce qui concerne les échanges. Une réglementation stricte et défavorable imposée par le gouvernement crée des barrières commerciales. Les relations économiques se limitent avec les pays voisins (Chine, République de Corée, Japon, Russie). Cette nation est handicapée par son isolement diplomatique qui l'empêche de progresser économiquement, , même si depuis quelques années un rapprochement économique notable s'opère avec la Chine et la Fédération de Russie.

659 Cf. Nemov A.F. *Osnovnye problem vovzaimootnosheniiah Rossiiskoi Federatsii i KNDR* (Les problèmes majeurs dans les relations entre la Fédération de Russie et la RPDC). . Russkaia panorama. Moscou, 2008.

coréens de qualité sont assez peu nombreux et l'exploration et le développement de ces ressources auraient un coût prohibitif car demandant de coûteux investissements à cause d'un manque d'infrastructures. Pour la Fédération de Russie, investir en Sibérie permet d'exploiter ses propres ressources en évitant tout risque politique en prospectant à l'étranger.

La Fédération de Russie ne s'intéresse pas non plus aux autres atouts que possède la RPDC, comme par exemple une main d'oeuvre nombreuse et qualifiée et à faible coût. Les compagnies russes en effet ont accès à une main d'oeuvre bon marché sur place. Quand les hommes d'affaires russes ont besoin de la main d'oeuvre nord-coréenne, ils l'utilisent dans la Fédération de Russie même. En fait, cette utilisation est le seul projet économique valable et viable entre la Fédération de Russie et la RPDC, car le manque de main d'oeuvre local en Extrême-Orient russe a toujours obligé l'administration sur place à rechercher des ouvriers qualifiés d'autres pays. A partir de la fin des années 1960 un grand nombre de nord-coréens ont été envoyés en URSS. De nos jours, il y a environ dix mille travailleurs nord-coréens qui sont employés par de nombreuses compagnies en Sibérie[660].

En résumé, quand il s'agit d'aborder le thème de l'économie, la RPDC n'a rien à offrir à la Fédération de Russie et n'est pas capable de payer pour les exportations russes. Les compagnies russes ont peu d'intérêt en RPDC et ne changeront pas d'attitude dans un futur proche. La stagnation du commerce entre les deux pays est patente contrairement au commerce entre la Chine et la RPDC qui est en plein essor[661].

D'un point de vue russe, la RPDC peut avoir un rôle à jouer en tant que pays de transit pour le commerce russe. Ce n'est pas par hasard si les trois projets économiques majeurs nord-coréens qui ont été discutés en Fédération de Russie sont de la même nature. Ces projets sont en rapport avec l'utilisation de la RPDC en tant que pays de transit. Ces trois projets sont une voie ferrée trans-coréenne, un gazoduc trans-coréen et une ligne électrique qui fournirait de l'électricité à haute tension à Séoul en traversant la RPDC.

Tous ces projets, et plus particulièrement le projet de voie ferrée ont fait l'objet d'âpres discussions, cependant si l'on regarde de plus près, ces projets sont relativement complexes. Il y a eu des discussions concernant le projet de connexion

660Cf. Zabrovskaia L.V. :*KNDR- Rossia-RK : obmen trudovymi resursami* (RPDC-Russie-République de Corée : échange de main d'oeuvre). *Demoscope* . n°333-334. 19 mai 2008

661Cf. le journal en ligne français *Economie du matin.* 19 juillet 2013. La Chine reste de loin le premier partenaire commercial de la RPDC (6 milliards de dollars d'échanges commerciaux en 2011, soit une hausse de 62% par rapport à 2010). La Chine est également le premier investisseur dans le pays, avec près de 140 entreprises chinoises basées dans le pays. Le commerce avec la Chine représenterait 89% du commerce total du pays. Il ne faut pas oublier la mise en place par Pyongyang du troc systémique pour s'affranchir des sanctions de plus en plus draconiennes votées aux Nations-Unies pour empêcher le régime communiste de développer son armement balistique et nucléaire.

ferroviaire depuis la fin des années 1990, mais sans développement majeur depuis lors. Il est vrai que la compagnie nationale ferroviaire russe a fait quelques expertises et a même ouvert son propre bureau en RPDC, mais ceci reste une activité limitée et n'est pas le début d'un projet. La situation concernant le gazoduc et la ligne à haute tension est à peu près la même : beaucoup de pourparlers mais peu d'actions[662] .

Concernant la connexion ferroviaire, peu avant l'arrivée de Barack Obama en Asie en avril 2014, la présidente sud-coréenne Park Geun-hye a décidé d'envoyer Choi Yeon-hye, le président de la société nationale des chemins de fer (KORAIL) en RPDC afin de participer à un sommet internationale de l'Organisation pour la coopération entre les sociétés ferroviaires (OSJD), qui s'est tenue à Pyongyang entre le 24 et le 28 avril 2014. Ce sommet vise à « stimuler la coopération internationale entres les opérateurs de chemins de fer, et doit rassembler les responsables chinois, russes, et de 25 autres pays membres de l'OSJD », selon l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. Cette agence rapporte que « l'attention se portera en priorité sur la possibilité que Choi et les responsables nord-coréens discutent du plan de liaison entre les chemins de fer sud-coréens et le transsibérien via la Corée du Nord »[663] selon la revue en ligne Solidarité et Progrès dans son article du 22 avril 2014 intitulé « Route de la soie ferroviaire : La République de Corée reliée au transsibérien ? ». Concernant le gazoduc, les sanctions brandies par les Occidentaux pour tenter de freiner les velléités hégémoniques du président Poutine en Ukraine pourraient s'avérer être des armes à double tranchant, le chef du Kremlin profitant de l'occasion pour développer ses relations avec la Chine, le Japon et la République de Corée, afin de trouver de nouveaux marchés autres que l'Union européenne pour écouler son gaz[664]. Quant à la ligne à haute tension, il n'y a pas eu d'avancées substantielles jusqu'à maintenant.

Il existe des raisons qui expliquent ces retards. Tous ces projets sont sur le plan économique potentiellement valables mais les bénéfices que l'on pourrait retirer de ces projets ne sont rien comparés aux risques politiques éventuels et aux coûts liés à

662Il est à noter cependant que selon le journal Le Monde en date du 5 juin 2014, la RPDC va faciliter le travail des hommes d'affaires russes sur son territoire. Il sera possible de faciliter l'obtention de visas à entrées multiples des entrepreneurs et des employés des entreprises russes qui travaillent en RPDC. Par ailleurs, Moscou a en vue depuis 2012 selon ce journal, plusieurs projets dans le pays des Kim, dont la construction d'une ligne ferroviaire trans-coréenne et un gazoduc acheminant le gaz russe vers la République de Corée selon le journaliste David Guttenfelder.

663Rappelons que le président russe Vladimir Poutine se trouvait à Séoul en novembre 2013 pour promouvoir son projet de « route de la soie ferroviaire » entre le transsibérien et la République de Corée, via la RPDC, afin de désenclaver la première. La République de Corée se trouve en effet dans une situation d'insularité forcée, en raison du manque de connexion avec son voisin du Nord. La Russie a récemment complété un tronçon de 54 kilomètres entre la ville russe de Kashan, située près de la frontière et le port nord-coréen de Rajin. Cette région est située aux croisements des frontières russe, nord-coréenne et chinoise, et ouvre aux deux géants du nord que sont la Chine et la Fédération de Russie l'accès à un port ouvert toute l'année, en raison des conditions climatiques plus favorables. La réalisation de la liaison ferroviaire vers le sud relierait la République de Corée à ce nouvel axe stratégique.

664 C'est dans un tel état d'esprit que Moscou vient en effet d'effacer 90% de la dette nord-coréenne, soit la quasi-totalité des dix milliards de dollars de dettes contractées par le pays. Cette « largesse » pourrait au final faciliter la construction d'un gazoduc vers la République de Corée. Ce projet selon l'article d'Elisabeth Studer sur la revue en ligne le Blog Finance du 22 avril 2014, est développé déjà depuis quelques années par le géant gazier Gazprom, qui cherche à tout prix un débouché à ses pipelines en provenance de Sakhaline et de Sibérie.

leur construction. Tous ces projets demandent des milliards de dollars américains d'investissements avant que l'on puisse entrevoir des résultats économiques significatifs.

Un bon exemple de problèmes rencontrés avec ces projets de transits est le cas du projet ferroviaire trans-coréen qui connecterait les réseaux coréens et russe. Les pourparlers concernant ce projet commencèrent en 1997 et s'intensifièrent en l'an 2000 après les différents sommets qui ont eu lieu entre les leaders des deux Corée et de la Fédération de Russie. A partir de 2001 les délégations russes se sont entretenues autant avec Séoul qu'avec Pyongyang, discutant d'un projet qui serait source de profits. Le vice-ministre des transports ferroviaires russe Alexander Tselko a visité Séoul en 2001 et a précisé que « jusqu'à maintenant il coûte 1,344 dollars pour envoyer un container de 20 pieds de Pusan à Hambourg en Allemagne via le réseau ferroviaire chinois. Cependant ce transport coûte uniquement 889 dollars de Khasan à Hambourg, ceci permettant d'économiser environ 400 dollars »[665].

G.D. Tolaraya, un académicien et diplomate russe a écrit à propos de ce projet : « D'un point de vue géopolitique, un tel projet est très efficace. Cela permettra de créer un pont entre l'Europe et l'Asie, de rééquilibrer la politique russe en Asie de l'Est où ses relations avec la Chine et le Japon sont importantes, de renforcer la position de la Russie en Asie et d'abaisser les tensions en Extrême-Orient »[666].

Ce point de vue est intéressant. Cependant, des problèmes surgissent lorsque l'on considère la construction de ce projet ferroviaire. Tout d'abord, les leaders nord-coréens ne seraient pas forcément en faveur d'une utilisation de leur réseau ferroviaire par des trains cargos sud-coréens. Ils auraient peur que la population nord-coréenne puisse se rendre compte du niveau de développement économique de la République de Corée, les trains cargos sud-coréens pouvant être aperçus dans les gare nord-coréennes par les habitants nord-coréens. Une autre opposition politique à ce projet vient de la ville portuaire russe de Vladivostok dont les autorités ne veulent pas voir leur activité diminuer au profit de la liaison ferroviaire envisagée.

Cependant, le problème majeur reste le coût financier important du projet. Pour que le projet soit viable, il faut reconstruire de façon complète le réseau ferroviaire nord-coréen, qui est mal géré et qui utilise une technologie des années 1950, voire 1930. Des études faites par des ingénieurs russes montrent clairement que le réseau ferroviaire nord-coréen ne peut pas supporter une augmentation de trafic sans une modernisation technique drastique. La reconstruction coûterait au moins la somme de

665 Cf. *Korea Times.* 12 février 2001.

666Cf. Toloraia G.D. *Mezhndunarodnye infrastrukturnye proekty i pozitssii Rossii v Vostochnoi Azii, na primere Koreiskogo poluostrova* (Projets de construction internationaux d'infrastructures et la position russe en Asie de l'Est, l'étude du cas de la péninsule coréenne). *Korusforum.* Mars 2007.

2,5 milliards de dollars[667].

Il ne faut toutefois pas oublier que ces estimations ont été faites par la compagnie nationale ferroviaire russe elle-même qui a intérêt à sous-estimer les coûts. Si l'on considère que la plupart du temps les coûts d'importants projets d'infrastructures tendent à être plus important qu'initialement estimés, on peux conclure que le coût de ce projet ferroviaire serait de l'ordre de 4 à 5 milliards de dollars, voire plus.

Un autre projet dont on a beaucoup parlé est un gazoduc qui relierait les champs de gaz russe aux clients sud-coréens avec la possibilité pour les nord-coréens d'avoir également accès à cette source d'énergie[668]. Mais les problèmes restent les mêmes : d'importants investissements sont nécessaires alors que l'on peut rencontrer des problèmes d'instabilité politique dans la région et des problèmes liés à la question de la profitabilité de l'investissement en lui-même. Comme dans le cas du projet ferroviaire, les hommes d'affaires russes peuvent investir dans un projet de gazoduc si le gouvernement russe soutient ce projet par l'intermédiaire de fonds ou de garanties, mais cela ne semble pas être le cas dans un avenir proche.

Peut-être le projet le plus viable est celui d'une ligne de fourniture d'électricité. Il peut être envisagé dans le cadre d'un accord à trois entre la Fédération de Russie et les deux Corée, la Fédération de Russie fournissant à la République de Corée de l'électricité produite via la RPDC. Comparé à la ligne ferroviaire ou au gazoduc, ce projet est le moins cher mais coûte quand même et nécessitera un certain niveau de stabilité politique dans la région. Ce projet est capital autant pour Pyongyang que pour Séoul

Dans tous les cas, la situation est complexe car il existe des risques politiques majeurs. Si la construction ferroviaire débute la première, les investisseurs deviendront des « otages » d'une situation politique instable et imprévisible. Une fois que l'argent est investi, il sera quasiment impossible d'être remboursé, et donc les investisseurs deviendront dépendants entièrement de la bonne volonté du gouvernement nord-coréen, tout comme de l'absence de changement d'attitude de la part de Washington. Il est possible d'imaginer que lorsque le gouvernement nord-coréen réalisera que les investisseurs n'ont pas les moyens de retourner en arrière au regard des investissements déjà effectués, Pyongyang changera les conditions des contrats déjà signés, peut-être par exemple en demandant des augmentations des sommes d'argent devant être versées pour les droits de transit en territoire nord-coréen. Si l'on prend en compte l'importance des investissements, l'idée d'investir dans un tel environnement est bien trop risqué. La Fédération de Russie toutefois

667 Cf. *Stroitelnaia gazeta.* 19 janvier 2007 et *Naeil sinimun.* 28 mai 2007.

668 Cf. Selig S Harrison. *Gas Pipelines and the North Korean Nuclear Crisis. Foreign Service Journal .Washington D.C.* Décembre 2003.

n'abandonne pas l'idée de tels projets et reconnaît qu'ils sont avantageux à long terme, mais en même temps les hommes d'affaires russes ne sont pas encore prêts à investir et à s'engager à court terme, d'autant plus que le gouvernement russe ne garantirait pas ces investissements.

De prime abord, cette passivité russe semble étrange, après tout, à long terme, ces projets sont tout à fait positifs pour les intérêts de la Fédération de Russie. Il faut toutefois réaliser que la Fédération de Russie actuelle n'est pas comme l'URSS d'auparavant. La Fédération de Russie n'est pas prête à investir de l'argent dans des projets motivés par des intérêts géopolitiques et de prestige. Il paraît donc important de se concentrer sur l'analyse des intérêts et des priorités politiques russes dans la région. L'Union Soviétique était une grande puissance qui avait de réels intérêts dans chaque partie du monde. Elle était prête à investir de nombreuses sommes d'argent dans le domaine de la politique étrangère, souvent pour uniquement rehausser son prestige. Ce n'est pas le cas avec la Fédération de Russie, qui prend en compte l'argent dépensé dans le cadre de sa politique étrangère. Selon Dmitry Trenin, un spécialiste de la politique étrangère russe, « la Fédération de Russie ne considère pas le domaine de la politique étrangère russe comme étant un domaine où l'argent doit être dépensé. La Fédération de Russie ne veut pas dépenser de l'argent et elle considère la politique étrangère comme étant une façon d'attirer de l'argent de l'extérieur de la Fédération de la Russie dans son pays »[669].

La politique étrangère de la Fédération de la Russie de nos jours a une claire hiérarchie dans ses priorités géopolitiques. Avant tout, les intérêts majeurs de Moscou sont en rapport avec les pays qui faisaient partie de l'Union soviétique. Ces régions sont connues en Fédération de Russie sous le nom de « l'étranger proche » et font l'objet de toutes les attentions de la part de Moscou[670]. Les relations qu'entretient la Fédération de Russie avec l'Union européenne et les Etats-Unis sont d'une moindre importance. Washington est perçu comme étant un rival potentiel, un pays qui est ou serait une menace pour les intérêts économiques et politiques vitaux de la Fédération de Russie. Enfin, concernant la Chine, les relations entre Moscou et Pékin sont ambivalents, tout du moins du côté de la Fédération de Russie. La Chine est perçue comme un partenaire économique important, compatible avec les particularités de l'économie russe. La Chine est aussi perçue de façon positive parce qu'elle n' a pas peur de s'opposer aux Etats-Unis et qu'elle est un contrepoids face à l'hégémonie globale américaine. Toutefois, les politiciens russes et le public russe sont parfois

669 Cf. Dmitry Trenin. *Rossija i novaja Vostochnaja* (la Russie et la nouvelle Europe de l'Est). Séminaire du 31 mars 2010. Consultable sur le site http://www.polit.ru/lectures/2010/04/22/trenin.html.

670Déjà amorcé durant le second mandat de Boris Eltsine (de 1996 à 1999) et poursuivi de manière plus significative par son successeur Vladimir Poutine, le redressement de la diplomatie russe, après la période de confusion à la suite du démembrement de l'Union soviétique, s'est surtout basé sur un réalisme politique, dont les principales préoccupations se rapportent aux intérêts nationaux de la Russie. La volonté des dirigeants russes de recouvrer l'ancien prestige de leur pays comme superpuissance est un des points les plus marquants en ce début du XXIème siècle.

gênés par le développement rapide de l'armée chinoise et de sa puissance politique, la Chine devenant alors une menace potentielle pour Moscou.

Les espaces qui sont en dehors de ces quatre régions principales – l'ancienne URSS, l'Union européenne, les Etats-Unis et la Chine – sont perçus de façon marginale et n'attirent pas l'attention des politiciens russes. La péninsule coréenne fait partie de ces espaces sans grande signification pour Moscou. Concernant la péninsule coréenne, la Fédération de Russie a besoin d'une péninsule stable ; elle préfère à court terme une péninsule divisée ; enfin, elle souhaite une péninsule dénucléarisée. Ceci semble être similaire à ce que souhaite la Chine de la péninsule coréenne. Cela est vrai, mais pour Pékin la question coréenne est bien plus importante que pour la Fédération de Russie. La stabilité dans cette région de l'Extrême-Orient semble être le plus important pour la Fédération de Russie. Une crise en RPDC serait un problème pour la Fédération de Russie et ses intérêts parce qu'elle aboutirait à un accroissement de l'influence américaine et chinoise dans la région. C'est pour cela que la Fédération de Russie n'est pas en faveur d'une réunification coréenne.

Un hypothétique effondrement du régime nord-coréen aboutirait à l'un des deux scénarios : soit une réunification sous le contrôle et le leadership de la République de Corée, qui se terminerait par une alliance coréenne avec les Etats-Unis, soit une intervention chinoise en RPDC avec l'émergence d'un régime nord-coréen sous le contrôle de Pékin. Ces deux solutions ne sont pas profitables pour la Fédération de Russie car dans les deux cas les rivaux actuels ou potentiels de Moscou augmenteraient leur influence dans une région où le territoire russe est vulnérable car éloigné de Moscou.

La Fédération de Russie n'est pas contre une unification coréenne à long terme, mais dans les circonstances actuelles Moscou considère que l'unique scénario par lequel l'unification peut arriver est une unification par absorption, la République de Corée pro-américaine absorbant son « pauvre frère du nord ». L'Etat qui émergerait proche des régions orientales de la Fédération de Russie serait pro-américain et ceci n'est pas du goût de Moscou. Les diplomates russes et les universitaires sont souvent francs. Selon ces derniers, les intérêts russes dans la péninsule coréenne seraient lésés par l'accroissement de l'influence des Etats-Unis ou de la Chine, et également par la confrontation de ces deux puissances. Ces changements peuvent être évités par le maintien du *statu quo*, notamment la préservation de l'indépendance de la RPDC ».

Contrairement à la Chine et à la République de Corée, la Fédération de Russie n'est pas prête à investir beaucoup en RPDC. Les diplomates russes peuvent entretenir des relations cordiales avec Pyongyang[671] mais ne sont pas disposés à s'engager

671La Russie a opéré à la faveur de l'éviction des pro-Occidentaux à Moscou et l'avènement de Vladimir Poutine un certain rapprochement avec la RPDC dans le cadre d'une diversification de ses échanges extérieurs correspondant à la vision de Moscou d'un monde multipolaire.

ouvertement sur le plan diplomatique en RPDC. La Fédération de Russie d'aujourd'hui ne veut pas dépenser de l'argent dans le domaine de la politique étrangère, notamment dans le cadre de la question coréenne, qui est pour elle un problème relatif et distant.

De façon étonnante, la question de la prolifération nucléaire n'est pas un problème majeur pour la Fédération de Russie actuelle. Les politiciens et diplomates actuels ne se préoccupent pas de façon excessive de cette question parce qu'ils ne pensent pas que la prolifération nucléaire présente un grave et immédiat danger pour les intérêts nationaux de leur pays[672]. Cette approche influence l'attitude russe aux pourparlers à six. Bien qu'opposée à une RPDC nucléarisée, Moscou n'est pas prête à faire pression sur Pyongyang car une telle pression pourrait aboutir à une crise interne à la RPDC.

Ceci a été confirmé par la récente affaire du *Cheonan* (navette sud-coréenne prétendument coulée par des missiles nord-coréens). Les conclusions des investigations russes furent peu concluantes et indécises. Si les russes avaient décidé de suivre et soutenir le résultat des enquêtes sud-coréennes, cela aurait sérieusement endommagé leurs relations avec la RPDC (et leur potentiel à rester un acteur significatif car l'avantage majeur des russes est la volonté de Pyongyang à ce que la Russie joue un rôle de médiateur). Par ailleurs, cela n'aurait pas aidé à améliorer les relations qu'entretiennent les russes avec la République de Corée, parce que ces relations sont principalement commerciales et consistent en des échanges mutuels et profitables.

Si l'on considère le futur de la RPDC, la plupart des chercheurs universitaires russes expriment leur souhait de voir Pyongyang copier la Chine et lancer un programme de réformes économiques en libéralisant leur marché de façon progressive.

672Selon le journal en ligne français *Le Journal International,*en date du 13 avril 2013, Mehdi Rais, correspondant à Rabat, a écrit un article sur l'arme nucléaire, qui est depuis longtemps considérée comme une arme de dissuasion mais qui pourrait bien changer de statut pour s'imposer comme une source de terreur et de confusion dans les relations internationales. La course à l'arme nucléaire n'est pas sans incidence sur les rapports inter-étatiques. La force de frappe nucléaire a tendance à bousculer les relations entre les grandes puissances et le reste des pays. Ces derniers pourront, en cas d'acquisition de cette technologie, renforcer leurs position internationales, et par conséquent contrebalancer le leadership des pays les plus influents. Pour cela, plusieurs Etats tentent de se doter de l'arme nucléaire, certains ont franchi le pas comme l'Inde et le Pakistan. De leur côté, l'Iran et la RPDC sont en conflit avec la communauté internationale depuis de nombreuses années à cause de leur programme nucléaire. Les différentes puissances nucléaires ont tenté d'établir des règles de non-prolifération pour limiter l'accès aux armes de destruction massive. Reste que cette politique de régulation se montre peu efficace en raison du conflit d'intérêts entre les Etats possédant l'arme nucléaire et ceux qui aspirent à devenir des puissances nucléaires. Ces derniers dénoncent le clientélisme de la non-prolifération nucléaire et son application en fonction des intérêts des puissants comme le démontre l'exemple d'Israël, de l'Inde ou du Pakistan qui grâce à leurs alliances avec les Etats-Unis ont pu contourner le régime de la non-prolifération nucléaire sans qu'ils soient pour autant sanctionnés. Alors que la RPDC ou même l'Iran, opposants à la puissance américaine, se trouvent immédiatement sanctionnés par le régime de la non-prolifération nucléaire. L'analyse de la politique de dénucléarisation du monde démontre, parfaitement, que les pays nucléaires cherchent plutôt à garder le monopole de ce type de puissance en vue de sauvegarder leurs propres intérêts géostratégiques. Mais cela ne conduira qu'à la prolifération secrète de l'arme nucléaire engendrant ainsi une nucléarisation du monde dont les risques s'avèrent dangereux pour l'avenir de l'humanité.

Il ne faut pas exagérer cependant l'importance pour Moscou du *statu quo* existant dans la péninsule coréenne, après tout, la question coréenne n'est pas si importante pour la Fédération de Russie. Une possible réunification de la Corée permettrait à Moscou de mener à terme les « trois grands projets » mentionnés ci-dessus, lesquels seraient viables dans une péninsule coréenne unifiée où même dans une péninsule où le Nord serait contrôlé par la Chine. Ces bénéfices économiques devraient aider à compenser l'amertume ressentie à Moscou par la fin du *statu quo* dans la péninsule coréenne.

Lorsque l'on soulève la question nord-coréenne, la Fédération de Russie est un acteur mineur. A part les projets de transit dont la connexion ferroviaire serait la plus importante et la plus bénéficiaire, la Fédération de Russie n' a pas beaucoup d'intérêts économiques en RPDC parce que ce pays n'a pas les moyens de payer les exportations russes et n'a pas non plus des projets économiques d'investissements. La RPDC n'est pas un partenaire vital sur le plan stratégique dans le cadre des intérêts géopolitiques russes. Par conséquent, on peut imaginer que la Fédération de Russie n'utilisera pas tous ses moyens pour maintenir le *statu quo* actuel dans la péninsule coréenne.

Mais alors que la situation actuelle crée beaucoup de tensions et embarrasse Moscou, tous les scénarios envisageables de changement dans la péninsule coréenne aboutiraient à des situations qui seraient encore moins profitables pour les intérêts de la Fédération de Russie que ceux dont elle bénéficie actuellement. Elle cherche par conséquent à ce que les négociations à six continuent, non pas parce qu'elles sont à-même de changer la situation actuelle mais car ces négociations peuvent permettre au *statu quo* de durer et qu'elles permettent également à Moscou de garder et faire grandir son influence[673].

Par ailleurs, il ne faut pas surestimer l'importance de la question nord-coréenne pour Moscou. La RPDC reste un pays marginal pour les intérêts russes et la stratégie de la Fédération de Russie. Le commerce et autres formes d'interactions économiques entre les deux pays sont quasiment absents. Les deux alternatives au *statu quo* (une Corée réunifiée sous l'influence des Etats-Unis ou une Corée divisée entre la République de Corée au sud et la partie nord sous influence chinoise) bien que n'étant pas favorables à la Fédération de Russie à long terme et à ses intérêts ne constitue pas un désastre

673Cf. Andreï Fedyachine. La voix de la Russie. 18 avril 2013. Selon l'ambassadeur russe à Séoul Konstantin Vnoutov , il faut poursuivre les pourparlers à six. La Russie considère que toutes les parties prenantes à la situation compliquée dans la péninsule de Corée doivent faire preuve d'un maximum de retenue et de responsabilité. La situation est délicate, mais elle n'est pas encore dans l'impasse. Moscou est persuadée que l'unique issue passe par le dialogue et non par la déchaînement des passions et par les menaces. Selon l'ambassadeur, « la situation dans la péninsule coréenne n'est pas une notion abstraite. C'est une question directement liée aux intérêts de la sécurité de la Russie, à nos plans de développement de l'Extrême-Orient russe. Pour cette raison, la Russie est profondément intéressée à stabiliser au maximum la situation, et si possible l'améliorer ».

géopolitique. La Fédération de Russie peut facilement vivre avec chacune des situations.

SECTION II LA FEDERATION DE RUSSIE ET LE PROCESSUS DE PAIX COREEN

En tant que puissance majeure bordant la péninsule coréenne, la Fédération de Russie a un intérêt intrinsèque dans le futur de la Corée. Une seconde guerre en Corée affecterait de façon inévitable la sécurité de l'Extrême-Orient russe, et pour cette raison la Russie souhaite la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne. Dans le passé, la Russie fut impliquée directement ou indirectement dans deux guerres majeures dans la péninsule coréenne – la guerre russo-japonaise (1904-1905) et la guerre de Corée (1950-1953) – ce qui affecta directement le destin du peuple coréen. Dans le futur, la Fédération de Russie jouera sûrement un rôle majeur dans le processus de paix et d'unification coréen. Mais quels sont ses intérêts en Corée ? Comment peut-elle contribuer au processus de paix coréen ? Et quelle est l'attitude et la politique de la Fédération de Russie envers la réunification coréenne ?

PARAGRAPHE I LES INTERETS DE LA FEDERATION DE RUSSIE EN COREE : UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE

L'attitude de la Fédération de Russie et sa politique envers le processus de paix coréen et de la réunification coréenne seront largement déterminés par les intérêts russes dans la péninsule coréenne. Il est cependant notable que la Corée n'a jamais eu une position centrale dans les considérations de politique étrangère russe. Cette politique dépend surtout des relations que la Chine, le Japon et les Etats-Unis peuvent avoir avec la Corée elle-même. Les relations de la Russie avec les deux Corée sont importantes principalement à cause de leurs effets qu'elles peuvent engendrer dans les relations entre la Fédération de Russie et les grandes puissances. Il est donc important d'examiner les intérêts de celle-ci en Corée dans le contexte de la politique étrangère générale de Moscou ainsi que dans un contexte plus régional en Extrême-Orient. Une étude des intérêts russes de par le passé dans la péninsule coréenne est importante à analyser pour comprendre le présent. Les intérêts russes en Corée sont de l'ordre géo-stratégique, idéologique et économique.

A) DES INTERETS GEO-STRATEGIQUES

Des exemples d'intérêts russes géostratégiques en Corée abondent et l'importance géostratégique de la Corée pour la Fédération de Russie est le plus ancien facteur

affectant la politique russe envers la Corée.

Les intérêts de la Russie impériale en Corée proviennent de l'importance géo-stratégique de la Corée. Le tout premier intérêt russe en Asie de l'Est à la fin du XIXème siècle était de consolider les nouveaux territoires acquis en Extrême-Orient. La Russie tsariste atteint l'océan Pacifique vers les années 1860 grâce à des acquisitions territoriales dans l'est de la Sibérie et en Extrême-Orient. Par le traité d'Aigun de 1858, la Russie conquit les territoires au nord des rivières Amour et Ussuri, appartenant à la Chine. Puis la Russie réussit à avoir une frontière commune avec la Corée pour la première fois en 1860 quand il acquit des territoires maritimes de la Chine par le traité de Pékin.

Ce vaste territoire nouvellement acquis était extrêmement vulnérable aux menaces extérieures. Vers les années 1880, la population russe en Extrême-Orient n'excédait pas 100,000 habitants et l'immigration combinée des chinois, tunguns et coréens surpassait le nombre d'habitants russes[674]. Afin de sécuriser ce nouveau territoire , la Russie établit un contrôle *de facto* sur la Mandchourie[675]. En 1896, la Russie obtint de Pékin le droit de construire la liaison ferroviaire de la Chine de l'est traversant la Mandchourie pour arriver à Vladivostok. En 1898, la Russie obtint la cession de la péninsule du Liaodong pour vingt-cinq ans et le droit de construire la liaison ferroviaire de Mandchourie du sud connectant la liaison ferroviaire de Mandchourie de l'est à Port Arthur ainsi qu'à Dairen dans la partie sud de la péninsule. Afin de sécuriser la Mandchourie, la Russie chercha à obtenir une position dominante en Corée. Entre les années 1850 et 1890, la Russie avait peu d'intérêt pour la Corée. Mais après que cette dernière fut obligée d'ouvrir ses portes au Japon en 1879, la Russie établit des relations diplomatiques avec la Corée en 1884 et une mission diplomatique russe ouvrit ses portes à Séoul en 1885.

Dans ce contexte, les objectifs politiques russes en Corée commencèrent à être plus clairs. La Russie tsariste s'impliqua dans les affaires de la Corée principalement afin que celle-ci ne devienne pas une source de menace en Mandchourie[676]. Le but à atteindre pour la Russie en Corée de 1895 à 1904, quand la compétition russo-japonaise s'intensifiait, n'était pas d'essayer d'atteindre une supériorité exclusive pour elle-même afin de dénier tout avantage militaire au Japon. Le Japon ne pouvait pas fermer les yeux sur l'avancée vers le sud de la Russie. Le Japon demanda à la Russie d'enlever ses troupes stationnées en Mandchourie et de reconnaître que le Japon avait des intérêts essentiels en Corée. La Russie refusa et le Japon lui déclara la guerre. Le

674 Cf. John Fairbank, E. Reishauer et A. Craig. *East Asia : Tradition and Transformation.* Boston. MA. Houghton Mifflin. 1973, p.624.

675 *Ibid*., 555. Voir aussi Andrew Malozemoff. *Russian Far Eastern Policy, 1881-1904.* Berkeley. CA. University of California Press. 1958, pp.69-92.

676 Cf. Sung Hwan Chang. *Russian Designs on the Far East.* Éditions Taras Hunszak. Cf également Sung Hwan Chang. *Russian Imperialism from Ivan the Great to the Revolution.* New Brunswick. NJ. Rutgers University Press. 1974, p. 303.

Japon fut victorieux et put obtenir une position dominante en Corée et en Mandchourie du sud. Les intérêts de la Russie tsariste en Corée étaient aussi liés au fait de pouvoir utiliser des ports qui ne soient pas entièrement gelés durant toute l'année. La Russie n'avait pas d'accès adéquat à la mer et ce problème géographique majeur a toujours incité la Russie à à se tourner vers des ports non gelés toute l'année. Ainsi, la Russie impériale avant la révolution bolchévique de 1917 étendit son empire en direction de l'Océan Indien et de l'Océan Pacifique.

Le port naval de Vladivostok est sous l'emprise des glaces la majeure partie de l'année. La Corée attirait les intérêts russes parce que ses ports n'étaient pas gelés durant toute l'année. Dans une note datée du 25 mars au 6 avril 1895, le tsar Nicholas II de Russie écrivait : « Il est absolument nécessaire que la Russie ait un port qui soit libre des glaces durant toute l'année. Ce port doit être sur le continent (sud-est de la Corée) et doit être connecté de nos possessions actuelles par une continuité territoriale »[677]. En 1900, la Russie tenta de louer un terrain à Masan pour y construire une base navale, un site qui servirait de point intermédiaire dans une liaison maritime entre Vladivostok et Port Arthur[678]. Le positionnement de la Russie en Corée fut stoppé de manière efficace par des efforts concertés de la Grande-Bretagne et du Japon.

Après la Seconde guerre mondiale, l'Union soviétique fut impliquée dans la péninsule coréenne de nouveau dans le cadre de la guerre froide et l'importance géo-stratégique de cette péninsule était toujours d'actualité pour Moscou. Suite à la conférence de Yalta du 8 août 1945, l'URSS déclara la guerre au Japon et le 12 août les premières troupes soviétiques arrivèrent en Corée. Quand le Japon se rendit de façon inconditionnelle le 15 août, l'armée rouge soviétique opérait déjà dans le nord de la Corée et avançait rapidement vers le sud, alors que les troupes américaines arrivèrent uniquement le 8 septembre suivant. Afin d'empêcher l'occupation entière de la Corée par les troupes soviétiques, Washington décida rapidement de créer une une ligne de démarcation divisant la Corée au niveau du 38ème parallèle, le nord étant occupé militairement par Moscou et le sud par les Etats-Unis. Le 38ème parallèle fut choisi pour permettre à la capitale coréenne d'être dans la zone d'occupation militaire américaine. Le 15 août, Truman proposa à Staline ce choix et ce dernier l'accepta. Il pensait qu'en acceptant cette démarche, les Etats-Unis en retour lui permettrait d'occuper l'île japonaise la plus au nord de l'archipel japonais, Hokkaido. Pour Staline, le plus important était le Japon et non pas la Corée.

L'importance géostratégique de la péninsule coréenne pour la sécurité de l'Extrême-Orient soviétique aboutit à ce que l'URSS obtienne des puissances avoisinantes de la péninsule à ce qu'elles n'aient pas d'emprise sur celle-ci et à ce qu'elles entretiennent

677 Cf. Krasnyi Arkhiv. *Soviet Far Eastern Policy, 1945-1950 : Stalin's Goals in Korea.* Editions Yonosuke Nagai. Cf. également Akira Iriye. *The Origins of the Cold War in Asia.* Tokyo. University of Tokyo Press. 1977, p.143.
678 Cf. Lee Ki Baik. *A New History of Korea.* Cambridge. MA. Harvard University Press. 1984, p.306.

des rapports amicaux avec la RPDC. L'importance stratégique de la Corée tient au fait que le port de Vladivostok se situe près de la péninsule coréenne, et une grande puissance ayant le contrôle de la Corée serait en position d'attaquer cette base stratégique.

Les soviétiques étaient intéressés avant-tout par la création d'un Etat ami en Corée. Le Colonel Général Terentii F. Shtykov, représentant en chef soviétique de la Commission conjointe américano-soviétique insista sur le fait qu'il fallait un Etat ami en Corée lors de la première conférence de la Commission conjointe le 20 mars 1946 : « L'Union soviétique a un intérêt particulier à ce que la Corée soit un Etat démocratique et indépendant, amical avec l'Union soviétique, afin qu'il ne devienne pas dans l'avenir une base pour une attaque envers l'Union soviétique »[679]. Cependant un gouvernement indépendant dans ses décisions n'a pas besoin d'être amical en permanence avec l'Union soviétique, et s'il doit être amical il ne peut pas être entièrement indépendant[680]. Le Colonel Général Shtykov informa le lieutenant général américain John R. Hodge de la Commission conjointe qu'il n'accepterait pas que des individus hostiles à l'Union soviétique prennent le pouvoir en Corée ; il voulait un gouvernement loyal à son pays[681]. Il est à noter que la notion de « pays démocratique » dans le jargon communiste soviétique veut dire un pays socialiste orienté et dépendant de l'URSS[682]. La guerre froide arrivant, l'établissement de deux Etats sur la péninsule coréenne fut une réalité et la RPDC fit partie de la sphère d'influence soviétique et servit de contre-poids contre une menace potentielle américano-japonaise.

B) DES INTERETS IDEOLOGIQUES

Avec le début de la guerre froide et l'établissement d'un pays socialiste dans la partie nord de la péninsule coréenne, les liens idéologiques entre Moscou et Pyongyang devinrent cruciaux pour la politique soviétique en Asie de l'Est. Après que la RPDC fut établie en septembre 1948 avec l'aide de l'URSS, l'existence et la survie du régime nord-coréen devint une priorité pour le mouvement socialiste mondial. Les intérêts idéologiques soviétiques dictaient la protection de la RPDC. Entre 1948 et 1991, des liens fraternels existaient entre le Parti communiste de l'Union Soviétique et le Parti du Travail nord-coréen. L'URSS considérait la RPDC comme étant un Etat véritablement socialiste, un membre de la communauté socialiste mondiale et un contre-poids envers « l'impérialisme américain et le militarisme japonais ». Cette

679 Cf. U.S. Department of State. *Foreign Relations of the United States.* 1946. Vol. 8. *Washington D.C. U.S. Government Printing Office*. 1971, p.653.
680 Cf. David J.Dallin. *Soviet Russia and the Far East. New Haven, CT. Yale University Press*. 1948, p.293.
681 Cf. Car Berger. *The Korean Knot. Philadelphia. PA. University of Pennsylvania Press.* 1957, p.69.
682 Cf. Vladimir B. Yakubovsky. *Key Pages of the History of Russian-Korean Relations : An Attempt at a New reading. Korean Journal of Defense Analysis*. Vol.13. n°2. hiver 1996, p.322.

attitude de l'Union soviétique envers la RPDC détermina l'approche de Moscou envers Pyongyang et Séoul durant la guerre froide. Bien que le rôle et la fonction de l'Etat soviétique était à l'origine prévu pour une révolution mondiale, et celui du Parti communiste de l'Union soviétique étant prévu pour pérenniser, avec le temps ces positions respectives furent progressivement et de façon virtuelle inversées. Quand il fallait choisir dans le cadre d'une situation précise entre la survie de l'Etat soviétique et la cause de la révolution communiste, les dirigeants soviétiques choisissaient les intérêts nationaux sur l'idéologie. Même si les deux Etats soviétiques et nord-coréens étaient unis par une certaine unité idéologique, lors des moments les plus critiques de la guerre froide les intérêts nationaux et non pas idéologiques déterminaient largement la politique soviétique envers la péninsule coréenne.

Avant l'époque de Mikhail Gorbatchev, la politique étrangère soviétique envers les deux Corée privilégiait la RPDC. Moscou maintenait des relations amicales et de coopération avec Pyongyang basées sur des intérêts idéologiques identiques et sur des intérêts stratégiques complémentaires et continuait à avoir une attitude hostile envers Séoul. Les liens idéologiques entre les deux pays socialistes affectaient grandement les relations entre l'Union soviétique et la République de Corée et étaient un obstacle majeur à la normalisation des relations avec Séoul. Après la chute du communisme, la RPDC resta complètement fermée. La survie était la priorité du régime de Pyongyang qui devait, en plus de faire face à un contexte extérieur qui ne lui était pas favorable, lutter contre un affaiblissement économique interne[683].

C) DES INTERETS ECONOMIQUES

Les initiatives de Mikhail Gorbatchev envers la République de Corée furent principalement influencées par des considérations économiques[684]. Avec l'aide de Séoul, il espérait achever de développer l'Extrême-Orient russe et la Sibérie, en intégrant l'économie soviétique dans une structure de développement économique rapide dans la communauté Asie-Pacifique. Mikhail Gorbatchev tenta d'attirer les investissements sud-coréens afin d'augmenter la production de biens de consommation, créer une infrastructure socio-économique et développer les ressources naturelles de l'Extrême-Orient russe et de la Sibérie.

Sous Mikhael Gorbatchev, la première des priorités était les réformes intérieures au

683Selon l'article du Cercle Etudiant des Relations Internationales et Stratégiques et les auteurs Sophie Missoud et Matthieu Roger, l'après guerre froide est un contexte de renversement des régimes autoritaires au profit de la démocratie. Notons aux Philippines le renversement de Ferdinand Marcos en 1986, en République de Corée les étudiants font reculer la dictature en 1987, en Indonésie la fin de la dictature de Suharto en 1997, mais aussi Tiananmen en Chine en 1989. Dans un contexte de réunification des deux Allemagnes, la RPDC s'isole pour tenter de se préserver. Contre une « intrusion démocratique » (selon les auteurs), qui marquerait sa fin, le régime s'engage vers la voie du repli et de la conservation via un renforcement de ses positions autoritaires.

684 Cf.Seung Ho-joo. *Gorbachev's Foreign Policy Toward the Korean Peninsula, 1985-1991.* Analyse de la politique coréenne de Gorbatchev. *Lewiston, New York. Edwin Mellon.* 2000.

pays alors que la politique étrangère était secondaire. Ce dirigeant souhaitait que l'Union Soviétique devienne un membre à part entière de la région Asie-Pacifique et qu'elle puisse partager sa prospérité avec l'aide de la République de Corée. Lors de la normalisation des relations diplomatiques en septembre 1990, les deux pays prévoyaient de développer leurs liens économiques rapidement et d'intensifier leur coopération économique bilatérale basés sur des buts politiques partagés et des structures économiques complémentaires. Les relations économiques bilatérales n'eurent pas les résultats escomptés. Avec la fin de Gorbatchev au pouvoir et l'éclatement de l'URSS, la « nouvelle façon politique de penser » prit fin mais ses conséquences économiques continuèrent de perdurer et d'être développées par Boris Eltsine et Vladimir Poutine dans le cadre de la Fédération de Russie.

La politique de Boris Eltsine envers la péninsule coréenne était aussi largement déterminée par des intérêts économiques. Comme Mikhail Gorbatchev, Boris Eltsine se concentra sur le développement économique domestique dans le cadre de ses rapports avec la République de Corée. Entre 1992 et 1995, la politique coréenne de Boris Eltsine était sans équivoque orientée vers Séoul, les rapports entre les deux pays se développant dans le domaine de la coopération économique et les relations avec Pyongyang restant distantes. Boris Eltsine essaya de se rapprocher de Séoul afin d'obtenir un soutien financier de la part de la République de Corée[685]. Il se concentra sur le développement de la Sibérie et de l'Extrême-Orient, croyant que ce développement serait à la source d'une réussite économique russe globale. Au même moment, Boris Eltsine ignorait la RPDC, considérant que son régime était anachronique et sans futur. A partir de 1996, Moscou commença à avoir une relation plus équilibrée envers les deux Corée[686].

Durant la fin des années du règne de Mikhail Gorbatchev et lors de la mandature de Boris Eltsine, l'idéologie devint une référence anachronique et les calculs géostratégiques furent d'une importance secondaire dans la politique de Moscou envers la péninsule coréenne. Les intérêts économiques cependant devinrent la priorité de Moscou dans le cadre de ses relations avec les deux Corée[687].

685Selon la Publication des Services Economiques de la Direction Générale du Trésor français, en 1990 les relations de l'URSS avec la République de Corée ont été relancées avec la reconnaissance de la République de Corée par l'Union Soviétique et l'octroi en échange, d'un prêt de 1,5 milliards de dollars américains par Séoul à Moscou. Après la chute de l'URSS, Boris Eltsine a privilégié les relations avec la République de Corée, délaissant son ancien allié du nord. Au cours des années 1990, les relations de la Fédération de Russie avec les deux Corée se sont distendues. La présidence de Vladimir Poutine a relancé les relations avec les deux Etats de la péninsule coréenne, dans le souci de restaurer l'influence russe en Asie et d'affirmer son statut de puissance mondiale.

686 Cf. V.L. Denisov. *Russia and the Problem of Korean Unification.* Editions Tae Hwan Kwak. Cf également *The Four Powers and Korean Unification Strategies. Seoul. Kyungnam University Press.* 1997, p.38.

687Pour comprendre les relations entre Moscou et Séoul à ce moment-là cf. Seung Ho Joo. *Economic Relations Between South Korea and Russia* aux éditions Judith Thorton et Charles Ziegler. Cf. également *Russia's Far East : a Region at Risk. Seattle. WA. University of Washington Press.* 2002, pp. 441-470.

PARAGRAPHE II LE RAPPROCHEMENT ENTRE LA FEDERATION DE RUSSIE ET LA RPDC

La politique de Vladimir Poutine envers la Corée est liée à l'importance géostratégique de la péninsule et par des considérations d'ordre économique. L'idéologie n'est plus une considération importante lorsque l'on considère la politique russe envers la Corée. Durant la guerre froide, l'idéologie communiste liait l'URSS et la RPDC. Avec l'arrivée de Boris Elstine, la Fédération de Russie cultiva des rapports amicaux avec la République de Corée et prit ses distances face à Pyongyang pour des raisons idéologiques. Boris Eltsine détestait trop le régime nord-coréen pour avoir des relations normales avec lui. L'attitude anti-communiste de Boris Eltsine et ses attentes importantes envers le gouvernement de Séoul aboutirent à une politique russe orientée principalement envers la République de Corée.

Avec Vladimir Poutine au pouvoir, la politique russe envers la Corée n'est plus liée à des influences idéologiques. La politique de Vladimir Poutine envers la péninsule coréenne est basée sur les principes de réalisme, de pragmatisme, est orientée à parts égales entre Séoul et Pyongyang, et est conduite en fonction des intérêts géostratégiques et économiques russes. A partir de 1996 la Fédération de Russie chercha à établir de nouveau des relations amicales avec la RPDC pour des raisons politiques, de sécurité, et économiques[688] mais les relations bilatérales entre les deux pays se normalisèrent uniquement lorsque Vladimir Poutine devint le nouveau leader russe en l'an 2000.

Au milieu des années 1990, les dirigeants russes réalisèrent que les Etats-Unis étaient en train d'étendre leur influence dans toute la péninsule coréenne aux dépends des intérêts sécuritaires légitimes de la Fédération de Russie et que Moscou n'était plus considéré comme un acteur majeur dans les affaires coréennes parce qu'il perdait de l'influence en RPDC. Les leaders russes calculèrent qu'ils pourraient regagner leur influence perdue dans la péninsule coréenne en restaurant des rapports amicaux avec Pyongyang tout en maintenant des liens de coopération avec Séoul. Ils calculèrent aussi que normaliser de nouveau des rapports avec Pyongyang serait bénéfique pour leur propre sécurité et économie. Craignant qu'un effondrement soudain de la RPDC ou que le déclenchement d'une nouvelle guerre en Corée intervienne et mette en danger la sécurité de l'Extrême-Orient russe lui-même, la Fédération de Russie s'impliqua davantage dans les affaires coréennes et tenta de créer des conditions favorables à la réconciliation inter-coréenne et à la réduction des tensions dans et autour de la péninsule coréenne. La reprise de la coopération économique et commerciale avec la RPDC apporterait aussi des bénéfices économiques mutuels.

688Cf. *La Croix*. La Fédération de Russie compte accéder aux gisements de la RPDC après avoir annulé sa dette. Pyongyang pourrait ouvrir l'accès de certains de ses gisements à Moscou en guise de remboursement. 5 juin 2014.

En l'an 2000, la Fédération de Russie restaura des relations normales avec Pyongyang et proposa de multiples initiatives diplomatiques relatives à la question coréenne. Le rapprochement entre les deux pays a pu s'opérer grâce au pragmatisme de Vladimir Poutine et aux nouvelles manœuvres diplomatiques de Kim Jong-il. Les actions unilatérales de la part de Vladimir Poutine uniquement n'auraient pas été suffisantes. Depuis l'an 2000, Moscou et Pyongyang ont établi de nouvelles relations cordiales et ont forgé des liens de coopération dans de divers domaines.

En l'an 2000, après des années d'isolement, Kim Jong-il s'ouvrit peu à peu vers le monde extérieur afin de faire évoluer son pays d'une situation de pauvreté vers une situation où son pays serait fort et prospère[689].

L'offensive diplomatique de Kim Jong-il commença avec sa visite en République Populaire de Chine fin mai 2000. Cela aboutit à un dégel des relations qui étaient distantes depuis le début des années 1990. Kim Jong-il rencontra le président sud-coréen Kim Dae-jung lors d'un sommet historique en juin 2000 qui fut à la base de la réconciliation et coopération inter-coréenne[690]. Kim Jong-il prit également de nombreuses mesures pour améliorer ses relations avec les Etats-Unis et le Japon. En octobre 2000, Kim Jong-il envoya Jo Myeong-nok à Washington en tant qu'envoyé spécial pour transmettre un message personnel au président Bill Clinton. La visite de Jo Myeong-nok aboutit à un communiqué conjoint le 12 octobre 2000 qui exprima le souhait des deux parties d'améliorer leurs relations. Peu après, le 23 octobre, la secrétaire d'Etat Madeleine Albright devint la personne la plus haut placée à visiter Pyongyang et à y tenir des pourparlers avec Kim Jong-il. La RPDC et le Japon acceptèrent par principe de normaliser leurs relations mais échouèrent à trouver une solution à leurs problèmes bilatéraux. Par ailleurs, la RPDC normalisa ses relations avec l'Italie, l'Australie, les Philippines et plusieurs autres pays. Elle décida aussi de rejoindre des organisations régionales et internationales. En juin 2000, la RPDC rejoignit l'ASEAN, le seul organisme consultatif régional politique dans la région Asie-Pacifique, ce qui lui permit de s'engager dans une diplomatie d'ordre multilatérale.

En l'an 2000, le traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération entre la Fédération de Russie et la RPDC fut signé et entra en vigueur[691]. Ce nouveau traité qui remplaça le traité d'alliance entre les deux pays de 1961 devint une base juridique pour leurs

689 Concernant les relations étrangères de la RPDC lors de l'époque de Kim Jong-il, cf. Dae Sook Suh et Chae Jin Lee, *North Korea after Kim Il Sung. Boulder. CO.* 1998. Cf. également Samuel Kim. *North Korean Foreign Relations in the Post-Cold War Era. Hong Kong. Oxford University Press.* 1998 et cf. enfin Selig S. Harrison. *Time to Leave Korea ? Foreign Affairs.* Vol. 80. n° 2. Mars /avril 2001, pp. 62-78.

690 Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le sommet inter-coréen cf. Cameron W. Barr et Lienne R. Prusher. *The Last Cold -War Frontier Shaws. Christian Science Monitor.* 15 juin 2000. Cf. également Howard W. French. *The Two Koreas Reach Agreement to Ease Cold War Tensions. New York Times*, 14 juin 2000.

691 Pour une analyse détaillée du nouveau traité d'amitié cf. Seung Ho Joo. *The New Friendship Treaty between Moscow and Pyongyang. Comparative Strategy.* Vol. 20. n°5. Hiver 2001, pp. 467-482.

relations bilatérales. Le nouveau traité n'inclut pas de clause d'intervention militaire automatique ni ne fait référence à la formule de réunification nord-coréenne de confédération de Koryo. Il contient par contre une clause de « contact mutuel »[692]. Le sens exact de cette clause en cas de crise peut être interprété de différentes façons parce que le traité ne clarifie pas ce que veut dire le mot « contact » et quelles mesures peuvent être ou ne pas être prises après un tel « contact ». Durant les négociations, la clause de « contact mutuel » fut inscrite dans le texte du traité suite à l'insistance de la Fédération de Russie[693]. En incluant cette clause, Moscou souhaitait augmenter son influence envers la RPDC sans compromettre directement sa sécurité. En laissant la possibilité d'interpréter cette clause, la Fédération de Russie se réserve le droit d'intervenir ou de ne pas intervenir militairement ou d'une autre façon dans le cadre d'un conflit sur la péninsule coréenne. L'intervention de la Fédération de Russie dépendra de sa propre interprétation de la clause dans une situation de conflit bien déterminé[694].

En juillet 2000, Vladimir Poutine visita Pyongyang dans le cadre de pourparlers avec Kim Jong-il[695]. Cette visite fut organisée dans le cadre d'un voyage en Extrême-Orient du dirigeant russe qui l'amena à Pékin, Pyongyang et Okinawa. Lors de la visite de Vladimir Poutine à Pyongyang, la RPDC et la Fédération de Russie signèrent une déclaration conjointe en onze points[696]. Ce document est similaire au nouveau traité signé entre Pyongyang et Moscou le 9 février 2000 et quelques articles contenus dans le traité furent repris dans la déclaration conjointe. Le voyage de Vladimir Poutine à Pyongyang démontra de façon très nette le souhait pour Moscou de devenir un acteur à part entière dans la péninsule coréenne. Ce voyage fut significatif pour trois raisons. Tout d'abord, il symbolisa le début d'une nouvelle ère dans les relations entre Pyongyang et Moscou en étant deux voisins cohabitant de façon satisfaisante et pouvant développer des relations constructives et positives ainsi que renouvelées. Deuxièmement, la stratégie de Moscou fut de rehausser son influence et son prestige en Corée et en Extrême-Orient. Suite au sommet de juillet 2000, le président Poutine tenta de cultiver une image d'honnête personne permettant à la paix et à la stabilité dans la péninsule coréenne de prospérer. Troisièmement, Vladimir Poutine profita de ce voyage pour stimuler les échanges économiques entre la Fédération de Russie et les deux Corée de façon bilatérale et multilatérale. Par exemple, il montra son intérêt

692 Le traité d'amitié russo-vietnamien contient également une clause similaire qui fait référence à une « clause mutuelle » en cas de problème de sécurité. La Fédération de Russie demanda également à la République de Corée que leur traité mutuel inclut une une clause similaire, mais Séoul s'opposa à cette demande.

693 Voir le discours de Choi Ihl-song, conseiller politique de l'ambassade de la République de Corée auprès de la Fédération de Russie du 3 juin 2002 à Moscou.

694 En janvier 1993, le ministre des Affaires étrangères russe Georgi Kunadze notifia à la RPDC que Moscou aiderait militairement Pyongyang uniquement si celle-ci était victime d'une attaque non provoquée. Ce nouveau traité permet à la Fédération de Russie d'avoir une marge de manœuvre encore plus importante qu'en cas de réinterprétation de l'ancien traité et ses dispositions relatives à une intervention éventuelle de Moscou dans les affaires coréennes.

695 Aucun des dirigeants soviétiques ni russes avaient visité la RPDC avant Vladimir Poutine.

696 Pour obtenir le document complet de la déclaration conjointe, cf. l'agence officielle d'information nord-coréenne KCNA, 20 juillet 2000.

pour une coopération économique trilatérale avec les deux Etats coréens. Il proposa son aide pour moderniser les usines nord-coréennes avec les capitaux sud-coréens. Il discuta également du projet de lier le réseau ferré inter-coréen au transsibérien russe[697].

Kim Jong-il rencontra Vladimir Poutine lors d'un second sommet à Moscou pendant son voyage de 24 jours en Fédération de Russie (26 juillet-18 août 2001). La Fédération de Russie devint le second pays que Kim visita en tant que dirigeant de la RPDC[698]. Les deux pays établirent des bases légales au développement de leurs relations bilatérales en signant des accords dans de nombreux domaines. Les pourparlers lors de ce sommet permirent à Moscou et Pyongyang de se rapprocher et de créer de nouveaux liens entre eux mais il n'y eut pas de changements radicaux dans les relations entre les deux pays. Le 4 août 2001, Kim Jong-il et Vladimir Poutine signèrent la déclaration en huit points de Moscou à la fin des pourparlers, qui est similaire dans son contenu à la déclaration conjointe que les deux dirigeants adoptèrent après les premiers pourparlers.

En 2002, Kim Jong-il rencontra à de multiples reprises les représentants russes à Pyongyang. Il rencontra deux fois le représentant du district fédéral de l'Extrême-Orient russe Konstantin Pulikovski, reçu le gouverneur de Saint-Pétersbourg Vladimir Yakovlev et assez souvent eut des entretiens avec l'ambassadeur russe en RPDC Andrei Karpov[699]. Le ministre russe des affaires étrangères Igor Ivanov visita Pyongyang en juillet 2002 et eut des entretiens avec Kim Jong-il. Ces fréquentes visites étaient la preuve que les relations entre les deux pays s'amélioraient rapidement notamment grâce à des rencontres officielles entre le président Poutine et Kim Jong-il. Ce dernier fit une visite non officielle dans l'Extrême-Orient russe du 20 au 24 août 2002. A la fin de cette visite, Kim Jong-il eut un entretien avec Vladimir Poutine à Vladivostok. La majeure partie des discussions eut comme sujet principal le raccordement de la ligne ferroviaire transcoréenne à la ligne ferroviaire russe transsibérienne et les deux dirigeants aboutirent à un accord concernant ce projet[700]. La raison principale de ce voyage de quatre jours était de permettre à Kim Jong-il de voir de lui-même la politique de réformes économiques mises en place dans l'Extrême-Orient russe et de promouvoir une coopération entre cette région et la RPDC.

697Pour obtenir de plus amples informations concernant les relations entre la Fédération de Russie et la RPDC cf. Seung Ho-joo et Tae Hwan-kwak. *Military Relations between Russia and North Korea. The Journal of East Asian Affairs.* Automne/hiver 2001, pp. 297-323. Cf. également Seung Ho-joo. *Russia and Korea : The Summit and After . The Korean Journal of Defense Analysis* . Vol. 13. n° 1. Automne 2001, pp. 103-127.

698Kim Jong-il voyagea en Chine en mai 2000, ce qui fut son premier voyage à l'étranger après avoir pris le pouvoir. La dernière fois que Kim avait visité l'URSS cela avait été en 1959 lorsqu'il accompagna son père, Kim Il-sung, alors qu'il était adolescent.

699Cf. *Kim Jong-il ,Comments on Improvement of Russia-North Korea Ties. Itar-Tass.* 28 juillet 2002. FBIS, DR/SOV (2007-0728).

700Cf. Leonid Vinogradov. *Russia Foreign Policy Expert Says Kim Wants to Improve Regional Cooperation. Itar Tass*, 19 août 2002. FBIS, DR/SOV (2002-0819).

La politique étrangère pragmatique de Vladimir Poutine a incité la Fédération de Russie à continuer à avoir des liens de coopération avec la République de Corée. La visite du président Kim Dae-jung à Moscou du 27 au 30 mai 1999 a permis d'offrir aux deux pays l'opportunité de restaurer des relations cordiales qui avaient été mises à mal lors du scandale de l'espionnage de 1998[701]. Il devint le deuxième président de la République de Corée à visiter la Fédération de Russie après Kim Young-sam en 1994. Le but principal de la visite de Kim Dae-jung à Moscou était d'inciter la Fédération de Russie à soutenir sa « sunshine policy » envers la RPDC. Boris Eltsine exprima son support par rapport à cette politique et promit de jouer un rôle constructif dans l'amélioration des liens inter-coréens. Moscou était cependant plus intéressé à développer ses relations économiques commerciales bilatérales avec Séoul. La Fédération de Russie souhaitait en effet que la République de Corée construise au plus vite son projet de complexe industriel en Fédération de Russie même. En septembre 2000, les présidents Kim Dae-jung et Vladimir Poutine se rencontrèrent lors d'un sommet des Nation-Unies. La coopération économique et les relations inter-coréennes furent la priorité de leurs discussions. Ils se mirent d'accord sur le fait que l'amélioration des relations inter-coréennes permettrait une meilleure coopération économique entre les deux Corée et la Fédération de Russie. Le président Poutine exprima son soutien à la réconciliation dans la péninsule coréenne et réaffirma son soutien au processus de paix coréen.

Vladimir Poutine effectua son premier voyage en République de Corée du 26 au 28 février 2001[702]. Lors de ce sommet, la priorité du président Kim Dae-jung était de rallier la Fédération de Russie à sa politique de la main tendue envers la RPDC alors que la priorité de Vladimir Poutine était de tenter d'inclure la République de Corée dans la liste des pays étant contre le programme américain national de défense anti-missile. Lors du communiqué conjoint issu à la fin du sommet, Vladimir Poutine s'engagea à faire des efforts concertés pour résoudre le problème du nucléaire et des missiles nord-coréens et exprima que Moscou était prêt et souhaitait contribuer à faire baisser la tension existante et à tenter de préserver la paix dans la péninsule coréenne. De son côté, Kim Dae-jung se rangea du côté de la Fédération de Russie au regard du programme militaire américain de défense anti-missile lorsqu'il s'accorda sur le fait

701 En juillet 1998, Cho Sung-woo, un conseiller politique à l'ambassade de la République de Corée à Moscou est expulsé de la Fédération de Russie pour espionnage. Par mesure de rétorsion, Séoul expulse Oleg Abramkin , un conseiller russe à Séoul. Les expulsions mutuelles de diplomates furent le résultat de tensions grandissantes entre les agences de renseignement russes et sud-coréennes. Les diplomates expulsés étaient des agents de renseignement étant à des postes diplomatiques officiels. Lors de cet incident les deux pays eurent à faire à une crise diplomatique la plus importante dans l'histoire de leurs relations. Le fait qu'un scandale lié à de l'espionnage se transforme rapidement en crise diplomatique permit de comprendre le grand fossé régnant entre la Fédération de Russie et la République de Corée dans leurs relations.

702 A cette époque, Vladimir Poutine caractérisait les relations entre Moscou et Séoul comme étant un « partenariat étant arrivé à maturité ». Les présidents Kim Dae-jung et Vladimir Poutine se rencontrèrent lors de sommets deux fois en l'an 2000. Ils se rencontrèrent lors le sommet des Nations-Unies de l'an 2000 à New York en septembre et encore lors du sommet de l'APEC à Brunei en novembre de la même année.

que le traité sur les missiles anti-ballistiques était la pierre angulaire de la stabilité stratégique mondiale et était une base importante pour aller vers un désarmement et une non prolifération nucléaire[703].

Le communiqué conjoint ne mentionne pas le programme militaire de défense anti-missile américain *per se*, mais indique clairement l'opposition de Séoul à ce projet[704]. Séoul n'est pas en faveur de ce programme parce qu'il peut être à l'origine d'une escalade des tensions en Extrême-Orient et détériorer les relations inter-coréennes. La politique étrangère de Kim Dae-jung était basée sur sa politique de la main tendue envers la RPDC et il ne souhaitait pas que l'amélioration des relations inter-coréennes soit remise en question à cause du programme militaire américain. Si Séoul soutenait ce programme, qui inclut la menace nucléaire de la RPDC et d'autres Etats « parias », Pyongyang se sentirait clairement mis en question et cela aurait des conséquences sur la politique de Kim Dae-jung. Le support de la République de Corée au traité sur les missiles anti-ballisitiques n'est pas qu'une victoire diplomatique de la Fédération de Russie sur les Etats-Unis, mais est aussi le fruit d'une réflexion d'intérêts partagés de la République de Corée et de la Fédération de Russie[705].

La coopération militaire russo-sud-coréenne[706] sous forme d'échanges, de visites et de consultations continua. En septembre 1999, le ministre de la défense russe Igor Sergeyev se rendit en visite officielle à Séoul. Ce ministre et sa contrepartie coréenne se mirent d'accord pour conduire des exercices conjoints maritimes de recherche et de sauvetage en l'an 2000. Ils se mirent également d'accord sur des visites mutuelles des ministres des défenses des deux pays et sur des consultations annuelles de politique de défense conjointe[707]. En mai 2000, le ministre sud-coréen de la défense Jo Song-tae visita la Russie. Jo Song-tae et Igor Sergeyev se mirent d'accord pour établir une ligne de téléphone rouge entre les deux ministères, de permettre à leurs navires militaires d'entrer dans leurs ports respectifs et d'augmenter le nombre de militaires sud-coréens étudiant dans les institutions militaires d'éducation russes[708]. En octobre

703Cf. *Putin Pledges Efforts for Korean Peace* . Article de l'*UPI.* 27 février 2001.

704Cf. Don Kirk. *Now Pulls Back from Russia on Missile Shield. New York Times.* 2 mars 2001, p.6. Lors de son entretien avec le président Bush en mars 2001, Kim Dae-jung précisa que le communiqué conjoint ne devrait pas être interprété comme une opposition de Séoul au programme militaire de défense anti-missile américain. Séoul a été délibérément ambivalent au regard de ce programme militaire et garde le droit à changer sa position concernant ce sujet.

705Cf. *Seoul Resisted US Pressure to Support NMD : Foreign Minister* . AFP. 23 mars 2001.Séoul a tenté de maintenir une certaine indépendance entre la Fédération de Russie et les Etats-Unis. Le ministre des Affaires étrangères de l'époque Lee Joung-binn révéla lors d'un séminaire que Séoul rejeta la demande de Moscou à ce que les troupes militaires américaines basées en République de Corée partent de la péninsule lors du voyage de Vladimir Poutine à Séoul et refusa la demande de Washington à ce que Séoul soutienne de façon inconditionnelle le programme militaire de défense anti-missile américain.

706 Cf. Tae Hwan-wak et Seung Ho-joo. *Military Cooperation Between Russia and South Korea. International Journal of Korean Unification Studies.* Vol.8. 1999, pp. 147-177. Cet article donne de plus amples informations relatives à la coopération militaire entre la République de Corée et la Fédération de Russie,.

707 Cf. Yonhap. 2 septembre 1999. FBIS, DR/EAS (1999-0902).

708 Cf. Pavel Koryashkin. *Russia, ROK Agree on Defense Ministries Phone Hotline.* Agence d'information russe Itar-Tass, 16 mai 2000, dans FBIS, DR/SOV (2000-0516).

2000, les navires de la Fédération de Russie et de la République de Corée procédèrent à des exercices conjoints à environ 50 miles de Vladivostok[709].

La République de Corée est de loin par rapport à la RPDC un partenaire plus important sur le plan de la coopération militaire et économique pour Moscou. Au regard de l'économie, le commerce entre la Fédération de Russie et la République de Corée en 2001 s'est élevé à 3,3 milliards de dollars alors que le commerce entre la Fédération de Russie et la RPDC durant la même période s'est élevé à 115 millions[710].

Les relations entre la RPDC et la Fédération de Russie sont en pleine croissance selon un article de la radio iranienne francophone en date du 7 juin 2014. La Fédération de Russie s'approche de la RPDC en lui promettant d'accroître ses échanges commerciaux et politiques et de mettre en application les plans de développement[711].

PARAGRAPHE III LA CONCRETISATION DU RÔLE DE LA FEDERATION DE RUSSIE

Les politiciens de la Fédération de Russie pensent que les dirigeants de la RPDC sont intéressés par des réformes dans leur pays mais l' insécurité et l' isolement qu'ils ressentent combinés aux pressions de la communauté internationale forcent Pyongyang à se retrancher. Une amitié renouvelée et de la confiance entre la Fédération de Russie et la RPDC selon ces politiciens permettrait à la RPDC de regagner une certaine confiance, et une RPDC qui a retrouvé de l'assurance serait à même de pouvoir rétablir des liens positifs avec la République de Corée de façon constructive.

Georgi Toloraya, ministre russe des Affaires étrangères de l'époque, précise que permettre à la RPDC de se sentir en sécurité est une manière de retrouver la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne : « aider la Corée du Nord à survivre et lui donner

709 Cf. Interfax. 14 octobre 2000. FBIS, DR/SOV (2000-1014).

710 Cf. *Russian-North Korean Trade Viewed,* Interfax.19 août 2002. FBIS, RD/SOV (2002-0819).

711Moscou et Pyongyang seraient disposés à entamer les paiements en rouble. La crise en Ukraine et les pressions économiques et politiques de l'Occident notamment des Etats-Unis contre la Fédération de Russie ont poussé cette dernière à déclencher une guerre contre le dollar américain. Cette guerre a déjà commencé par les pays voisins de la Chine dont la Chine et la RPDC. La stratégie active de la Fédération de Russie en Asie, connue sous le nom de « virage Poutine », a commencé il y a quelques années, simultanément à la réponse de Moscou au renforcement de la présence militaire des américains dans le Pacifique. Mais cette politique est entrée dans une nouvelle étape depuis le début de la crise en Ukraine. La suppression de dollars dans les échanges commerciaux de la Fédération de Russie avec ses voisins vient en appui de cette affirmation. Le réchauffement des relations Fédération de Russie-RPDC reflète la distance que prend Moscou de l'Union européenne et de Washington sur fond des sanctions anti-russes imposées par l'Occident. Cela prouve aussi comment la Fédération de Russie s'efforce de renforcer sa présence en Asie. Pyongyang est sous le coup des sanctions imposées par les Etats-Unis et leurs alliés et elle dépend fortement des aides de la Chine. Le réchauffement des relations avec Moscou pourra lui fournir une bonne occasion afin d'améliorer sa situation économique. Moscou pourra également défendre la RPDC face à l'Occident dans les réunions internationales notamment contre les tentatives des Etats-Unis visant à la mettre au ban des nations pour son programme nucléaire.

des gages de sécurité ainsi que donner à sa population un minimum pour qu'elle puisse survivre est la clé de la stabilité en Corée. Une Corée du Nord qui se sent en sécurité et qui n'est pas dans un état de désespoir est un meilleur partenaire pour un dialogue constructif et ce sont des conditions minimales pour aboutir à un progrès économique et social dans cette société renfermée sur elle-même. A long terme, une Corée du Nord sûre de son futur permettrait à un dialogue inter-coréen d'être plus constructif et permettrait également une éventuelle réconciliation sur la base d'une coexistence paisible, un préalable à une future réunification »[712].

Georgi Toloraya précise également que ce que la RPDC a besoin actuellement sont des garanties internationales pour sa sécurité économique, ainsi que pour sa sécurité politique et militaire. Les politiciens de la Fédération de Russie se focalisent fortement sur l'aspect international de la question coréenne. Parce que la Corée a une importance géo-stratégique, les puissances principales (Etats-Unis, Fédération de Russie, Chine, Japon) ont des intérêts particuliers par rapport au futur de la péninsule. Par conséquent, la coopération et la coordination entre ces puissances est un préalable nécessaire pour envisager une paix et sécurité durable en Corée. Ainsi, comme le rappelle Georgi Toloraya, la Fédération de Russie a toujours souhaité un dialogue global lorsque l'on considère le problème coréen : « tout ce qui pourrait arriver à la Corée ou autour d'elle serait de l'ordre de l'instabilité si l'on ne prenait pas en considération les intérêts juridiques des pays concernés. Ainsi, les efforts multilatéraux pour arriver à obtenir une certaine stabilité dans la péninsule coréenne sont aussi importants que le dialogue inter-coréen lui-même pour aboutir à une solution finale. L'alternative à cette solution est une rivalité et compétition entre les grandes puissances qui ont longtemps causé dans l'histoire des problèmes à la population coréenne. L'idée d'un dialogue multilatéral sur la question coréenne, longtemps proposé par la Fédération de Russie, pourrait être un moyen de résoudre le problème coréen »[713].

Les deux Corée, selon la Fédération de Russie, devraient jouer un rôle principal dans le processus de paix coréen, et les grandes puissances devraient jouer un rôle complémentaire : « Le rôle des quatre grandes puissances ainsi que celui d'autres pays est également important pour aboutir à un dialogue coréen positif et à des garanties concernant les accords conclus suite à ce dialogue »[714].

La Fédération de Russie est pour un processus graduel dans le cadre de la réunification coréenne, et sa position peut être ainsi résumée : les deux Corée doivent s'appliquer à entretenir sur le long terme une coexistence paisible avant d'aboutir à la réunification ; la République de Corée ou les Etats-Unis ne doivent pas tenter

712 Cf. G. Toloraya. *Security and Confidence Building in Korean Peninsula : a Russian Point of View.* LNCV-Korean Peninsula : Enhancing Stability and International Dialogue. 1-2 juin 2000. Rome.
713*Ibid*.
714*Ibid.*

d'influencer l'attitude de la RPDC ni de tenter de promouvoir sa chute ; la réunification coréenne doit s'effectuer selon des moyens pacifiques ; les deux Corée doivent négocier leur réunification sur un pied d'égalité et en toute indépendance[715].

La Fédération de Russie est prête à aider la Corée dans le cadre de son processus de paix et de réunification de façon désintéressée pour permettre à la sécurité de régner dans et autour de la péninsule coréenne, en soutenant et mettant en œuvre un mécanisme de sécurité multilatéral en Extrême-Orient ainsi qu'en incitant les acteurs concernés à créer des projets de coopération économique multilatéraux, notamment le projet de relier le transsibérien russe aux réseaux ferrés coréens.

A) LA FEDERATION DE RUSSIE FACILITE LE PROCESSUS DE PAIX COREEN

Après la visite de Vladimir Poutine à Pyongyang en l'an 2000, la Fédération de Russie a redoublé d'efforts afin d'être le pays dans le monde qui facilite le plus le processus de paix coréen et le dialogue inter-coréen. La Fédération de Russie a parlé de la RPDC dans les réunions internationales, a offert ses services lors de rencontres entre les deux Corée et lors de rencontres entre la RPDC et le Japon ou les Etats-Unis et a suggéré des solutions de compromis entre la RPDC et les Etats-Unis. Le rôle de la Fédération de Russie a permis certaines avancées et a été positif mais n'a pas permis de résoudre les problèmes majeurs existant dans les relations entre les Etats-Unis et la RPDC. Les avancées majeures dans le cadre du processus de paix coréen réside toujours dans les mains de la RPDC et des Etats-Unis.

Vladimir Poutine a présenté Kim Jong-il à la communauté internationale de façon positive. Immédiatement après son voyage à Pyongyang, il a décris Kim Jong-il favorablement : « J'ai découvert que le dirigeant nord-coréen est un homme moderne dont les jugements relatifs au monde extérieur sont objectifs ». Il a déclaré de plus que Kim Jong-il était « bien informé »[716]. Poutine a retransmis également des messages de Kim Jong-il au monde entier. Lors du sommet du G8 à Okinawa qui a eu lieu peu de temps après son voyage à Pyongyang, Poutine a présenté la RPDC de manière favorable en précisant que le programme de missiles de Pyongyang avait des

715Dans un article du journal russe *Ria Novosti* du 12 novembre 2013, Vladimir Poutine se déclare favorable à la réunification pacifique des deux Corée séparées depuis plus de 60 ans dans une interview à la chaîne de télévision sud-coréenne KBS. « Nous soutenons l'aspiration des coréens à la réunification de leur nation. Celle-ci doit s'effectuer par la voie pacifique et respecter les intérêts tant de la partie septentrionale que le la partie méridionale de la péninsule. Ce processus est positif pour Moscou. Si cela arrive, la coopération entre la Fédération de Russie et la Corée revêtira une nature nouvelle. Nous atteindrons sans doute de nouveaux objectifs, parce que toutes les restrictions possibles dictées par des raisons politiques seront levées », a indiqué Vladimir Poutine à la veille de sa visite en République de Corée. Dans le même temps, le président russe a noté qu'il ne fallait rien imposer pour assurer la réunification. « Il ne faut rien imposer aux partenaires sinon ce processus aura un caractère destructeur. Si on prend en considération les intérêts des partenaires, la réunification peut être très constructive et contribuera au maintien de la sécurité dans la région et au développement de l'économie régionale a ajouté M. Poutine.

716Cf. Itar-Tass. 20 juillet 2000. FBIS, DR/SOV (2000/0720).

« objectifs pacifiques » et que « le secrétaire général Kim Jong-il est un homme avec lequel il est possible de négocier ». Durant le sommet, Vladimir Poutine s'est fait le relais de Kim Jong-il en transmettant son message aux dirigeants présents selon lequel la RPDC était capable d'abandonner son programme de missiles s'il pouvait lancer un ou deux satellites de communication par an à partir de la Corée même ou d'autres pays, avec leur assistance[717].

Moscou insiste sur le fait qu'il faut promouvoir des relations amicales avec la RPDC et offre ses bons et loyaux services pour faire avancer le processus de paix coréen. Les dirigeants de la Fédération de Russie pensent que leur pays a la capacité et la volonté de promouvoir la paix dans la péninsule coréenne. C'est dans ce contexte qu' Alexander Losyukov, député et ministre des affaires étrangères en charge des affaires relatives à l'Extrême-Orient précise : « Nous sommes préparés à aller de l'avant dans le cadre du processus de paix coréen et nous avons des atouts qu'aucun autre pays ne possède – nos contacts bien établis avec les dirigeants de la Corée du Nord »[718].

La Fédération de Russie ne cherche pas à jouer un rôle de leader, un rôle actif dans la résolution du problème inter-coréen. La Fédération de Russie assume plutôt un rôle indirect, non-intrusif pour aller vers un processus de paix coréen. Le ministre des Affaires étrangères russe Igor Ivanov, a fait les commentaires suivants après ses visites simultanées en RPDC et en République de Corée en juillet 2002 : « le rôle de la Russie n'est pas d'être un médiateur mais de tenter de créer des conditions favorables pour un dialogue direct entre Pyongyang et Séoul et de tenter de réduire l'influence étrangère dans les affaires militaires et politiques dans la région »[719].

Par ailleurs, la Fédération de Russie a soutenu la participation de la RPDC dans les organisations et forums internationaux. Par exemple, la Fédération de Russie a soutenu l'idée de Kim Dae-jung selon laquelle la RPDC pourrait se joindre à l' APEC en tant qu'invité, et a même incité les membres des parlements de la RPDC et de la République de Corée à se rencontrer pour essayer de trouver une solution au problème de la réunification[720]. Séoul a souvent demandé à Moscou de persuader Pyongyang d'adopter des réformes et de reprendre le dialogue inter-coréen. En janvier 2002, des membres du gouvernement sud-coréen ont demandé à la Fédération de Russie d'intervenir en tant que médiateur pour reprendre les pourparlers inter-

717Cf. Itar-Tass. 22 juillet 2000. FBIS, DR/SOV (2000/0722). En réponse aux critiques des médias sud-coréens qui précisaient que la proposition de Kim Jong-il de supprimer son programme de missiles en échange du lancement de ses satellites commerciaux par d'autres pays était une blague, le député et ministre des affaires étrangères Alexander Losyukov affirma : « Nos nouveaux contacts avec la Corée du Nord nous ont permis de comprendre que ce n'était pas une blague ». Kim Jong-il fit cette proposition durant le sommet entre Vladimir Poutine et lui-même de juillet 2000. Cf. Itar-Tass. 11 septembre 2000. FBIS, DR/SOV (2000-0911).

718Cf. *Russia Prepared to help ease tensions over North korean problem* . Interfax.17 décembre 2002. FBIS, DR/SOV (2002-1217).

719Cf. *Russia Welcomes Inter-Korean Accords on Railway.* Itar-Tass. 31 août 2002. FBIS, DR/SOV (2002-0831).

720Cf. Itar-Tass. 1er septembre 2000. FBIS, DR/EAS (2000-0901).

coréens et le dialogue entre Pyongyang et Washington[721].

La Fédération de Russie a souvent critiqué l'approche peu souple de l'administration Bush envers la RPDC et insiste sur le fait que les Etats-Unis doivent régler le problème coréen en utilisant des moyens pacifiques. Concernant la confrontation américano-nord-coréenne relative à la reprise par Pyongyang de son programme nucléaire en novembre 2002, le ministre des Affaires étrangères et député russe Alexander Losyukov de l'époque a accusé les Etats-Unis de mettre la pression sur Pyongyang pour résoudre le problème. Il a précisé que mettre la pression sur la RPDC rendrait la situation encore plus compliquée et qu'il est nécessaire de comprendre pourquoi Pyongyang a mis en place un programme de missiles et nucléaire et la motivation des nord-coréens à agir ainsi. La Fédération de Russie à l'époque de l'administration Bush a critiqué les Etats-Unis pour avoir été à l'origine de la reprise par Pyongyang de son programme nucléaire parce que Washington n'aurait pas tenu sa promesse de fournir à la RPDC des réacteurs nucléaires et parce que les Etats-Unis auraient considéré la RPDC comme faisant partie d'un « axe du mal »[722].

La Fédération de Russie a offert son aide à la RPDC et le Japon pour tenter de réduire les tensions existantes entre ces deux Etats. Le Japon a souvent demandé à Moscou d'intervenir pour permettre à Tokyo de renouer le dialogue avec Pyongyang[723], et le ministre des Affaires étrangères russe Igor Ivanov a déclaré en 2002 après avoir rencontré Kim Jong-ll à Pyongyang que « la RPDC est prête à un dialogue constructif avec les Etats-Unis et le Japon sans conditions préliminaires »[724]. Selon Moscou, le succès du sommet entre Kim Jong-il et le Premier ministre Koizumi Junichiro à Pyongyang en septembre 2002 a été largement le résultat de la médiation russe et Koizumi Junichiro a exprimé son appréciation pour le rôle que Poutine a pu jouer dans le cadre de l'établissement d'un dialogue entre le Japon et la RPDC[725].

Lorsque les tensions entre les Etats-Unis et la RPDC se sont accrues en janvier 2003, la Fédération de Russie une fois de plus a tenté d'améliorer la situation. Le ministre des Affaires étrangères et député russe Alexander Losyukov s'est rendu à Pyongyang le 20 janvier pour transmettre un message à Kim Jong-il de la part de Vladimir Poutine incluant une solution à la crise nucléaire. Cette solution allait vers une péninsule coréenne libre de tout armement et installation nucléaire, des garanties de sécurité pour la RPDC et le redémarrage de l'assistance humanitaire et de l'aide

721Cf. Vladimir Kutatov. *South Korea Asks Russia to Assist US-North Korea Contacts*. Itar-Tass. 30 janvier 2002.

722Cf. *DPRK's KCNA : Russian Political Figures Denounce U.S. Attempt to Put Pressure Upon DPRK* .KCNA. 26 décembre 2002. FBIS, DR/SOV (2002-1226),

723Cf. *Japan Reportedly Asked Russia to Assist in Resuming Dialogue with DPRK. Joongang Ilbo.* 19 juillet 2002. FBIS, EAS/DR (2002-0719).

724Cf. *Russian Foreign Minister Says N Korea Ready for Dialogue with US, Japan.* Itar-Tass. 29 juillet 2002. FBIS, DR/SOV (2002-0729).

725Cf. *Russia Stresses Role in Mediating Between Japan, North Korea* . Itar-Tass. 11 octobre 2002. FBIS, DR/SOV (2002-1001).

économique à la RPDC[726].

B) UN PROCESSUS DE PAIX PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN MECANISME DE SECURITE MULTILATERAL

La Fédération de Russie préfère un arrangement multinational pour permettre à la péninsule coréenne de vivre en paix et en sécurité. La Fédération de Russie soutient le dialogue inter-coréen et la coopération entre les deux Corée et précise que la question coréenne devrait être résolue par les coréens eux-mêmes. La Fédération de Russie ne s'oppose pas à d'autres voies de dialogues incluant les pourparlers bilatéraux entre les Etats-Unis et la RPDC et les pourparlers à quatre (les Etats-Unis, la Chine, la RPDC et la République de Corée). La Fédération de Russie insiste sur le fait que les Etats-Unis seuls ne doivent pas de façon unilatérale tenter de résoudre la question coréenne.

Selon la Fédération de Russie, il faudrait d'abord tenter de créer une structure multilatérale de consultation sur la sécurité et la coopération en Asie du Nord-Est qui serait chargée de gérer les questions relatives à cette région du monde. Le dialogue dans cette structure serait donc multilatéral et la question coréenne serait soulevée dans le cadre de problèmes régionaux afin de renforcer la sécurité et la stabilité en Extrême-Orient[727].

La Fédération de Russie a depuis longtemps souhaité la création d'un mécanisme multinational pour aboutir à la paix et à la sécurité en Corée et en Asie du Nord-Est. La proposition de Moscou pour la création d'une conférence multinationale pour la région Asie-Pacifique remonte au moment où Léonid Brejnev était au pouvoir ; en 1969, l'URSS a appelé à la création d'un système de sécurité asiatique collectif. Lors de sa visite à Séoul en novembre 1992, le président Eltsine a proposé un mécanisme de négociations international débutant par des consultations d'experts sur des questions de sécurité en Extrême-Orient. Il a demandé également la création d'un système de régulation en cas de crise, incluant la création de centres dans la région s'occupant de la prévention de conflits et d'études stratégiques. Ce mécanisme est axé principalement sur la résolution des problèmes de non prolifération nucléaire et de non prolifération de missiles[728].

Le 24 mars 1994, le ministre des Affaires étrangères russe a proposé une conférence multilatérale à huit qui inclurait la République de Corée, la RPDC, les Etats-Unis, la Fédération de Russie, la Chine, le Japon, l'AIEA et le secrétaire-général de l'ONU et

726Cf. Zhao Jiaming. *DPRK Leader Meets with Russian Envoy. People's Daily.* 21 janvier 2003, p.3.

727Cf. Evgeny V. Afanasiev. *Vladimir Putin's New Foreign Policy and Russian Views of the Situation on the Korean Peninsula. The Korean Journal of Defense Analysis.* Vol. 12. n°2. Hiver 2000, p.13.

728Cf. Nikolai Solovyev. *Siberia and the APR. International Affairs.* Moscou. Avril 1993, p.26.

qui serait un forum pour parler du problème nucléaire[729]. Cette conférence permettrait selon la Fédération de Russie de développer un système de sécurité collectif dans la région Asie-Pacifique. La Fédération de Russie souhaite créer en effet une version asiatique de la conférence d'Helsinki (qui était une tentative d'améliorer les relations entre le bloc communiste et l'Occident) dans laquelle la Fédération de Russie jouerait un rôle majeur et serait reconnue comme un acteur incontournable dans cette région du monde.

Valentin Moiseev, directeur du premier département des Affaires asiatiques du ministère des Affaires étrangères russe, a publié en mai-juin 1997 un article que l'on trouve dans l' *International Affairs* (le journal publié par le ministère russe des Affaires étrangères) qui, pour la première fois inclus des détails concrets de la proposition russe[730]. La proposition russe peut ainsi être résumée :

1. Toutes les nations et organisations intéressées, incluant la RPDC, la République de Corée, les membres permanents du Conseil de Sécurité de l' ONU (la Fédération de Russie, les Etats-Unis, la Chine, la France et la Grande-Bretagne), le Japon, le secrétaire général de l' ONU et le directeur général de l'AIEA sont invitées à la conférence.
2. Des reconnaissances mutuelles précéderont la conférence. Les Etats-Unis et le Japon accorderont une reconnaissance diplomatique à la RPDC un jour avant le début de la conférence et la RPDC fera de même pour les Etats-Unis et le Japon.
3. Durant la conférence, des groupes de travail seront créés et dédiés à des questions bien déterminées. Le groupe de travail s'occupant de l'amélioration des relations inter-coréennes discuteront de la façon de mettre en œuvre l'accord de décembre 1991 conclu entre les deux Corée et arriveront à un compromis concernant la manière dont la Corée sera réunifiée. Les autres participants approuveront les accords obtenus par ce groupe et seront les garants de leur mise en œuvre. Le groupe s'occupant de remplacer l'accord de cessez-le-feu par une structure de paix sera composé des membres signataires de la trêve de 1953 et de la commission de supervision des nations neutres. Ce groupe s'occupera de remplacer les troupes américaines dans la zone démilitarisée par des troupes de pays neutres en attendant de créer une zone de paix dans la péninsule coréenne. Le groupe étant en charge d'adopter des mesures de confiance dans la péninsule coréenne s'occupera de la mise en œuvre de ces mesures dans la zone démilitarisée, du contrôle des armes dans cette même péninsule et s'occupera de la réduction du nombre de troupes américaines. Le groupe travaillant pour la création d'une péninsule coréenne exempte de matériel nucléaire assurera une assistance dans les domaines

729Cf Denisov. *Russia and the Problem of Korean Unification.* Editions Tae Hwan Kwak. 1997.
730Cf. Valentin Moiseev. *On the Korean Settlement. International Affairs.* Moscou. Vol. 43. n°3. 1997, pp. 68-72.

suivants : la mise en œuvre de la déclaration conjointe de la RPDC et de la République de Corée sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne, la mise en œuvre de l'accord à minima conclu entre les Etats-Unis et la RPDC, la mise en place de garanties par les puissances nucléaires relatives au statut de zone dénucléarisée de la péninsule coréenne, le soutien aux activités de l'organisation de développement énergétique coréen (KEDO), l'utilisation d'essence raffinée et l'envoi d'essence sous forme de carburant. Il s'occupera de voir comment évolue la mesure d'interdiction des armes biologiques et chimiques et des missiles à longue portée et soutiendra la RPDC et la République de Corée dans la ratification de la convention sur les armes chimiques. Le groupe responsable de la normalisation des relations s'occupera avant tout de la normalisation complète des relations entre les Etats-Unis et la RPDC et entre le Japon et la RPDC.

4. Les groupes de travail opéreront dans le cadre de la conférence internationale. Certains groupes de travail pourront tenir des sessions communes pour dialoguer sur des sujets qui les concernent et pour tenter d'aboutir à des compromis. Les recommandations des groupes de travail seront soumises à l'approbation de la conférence lorsqu'elle est en session plénière et à un niveau ministériel.

Les propositions ci-dessus contiennent les descriptions les plus détaillées des buts et procédures à suivre dans le cadre d'une conférence multinationale. Toutefois, la Fédération de Russie n'insiste pas particulièrement sur ce genre de conférence et peut modifier ses propositions.

En octobre 2002, Moscou a renouvelé son souhait de voir s'organiser des pourparlers à six en Asie du Nord-Est. Le député et ministre des Affaires étrangères russe Alexander Losyukov a précisé que « les pourparlers sont toujours en cours concernant la possibilité d'organiser un processus de paix à six » qui inclurait la RPDC, la République de Corée, la Fédération de Russie, les Etats-Unis, la Chine et le Japon. Il a également ajouté que ce cadre permettant un dialogue n'a pas pour but de résoudre le problème coréen mais de créer une atmosphère favorable pour un dialogue inter-coréen. Ces pourparlers selon Alexander Losyukov pourraient gérer de nombreux problèmes : « en plus du problème coréen il serait possible de régler des problèmes relatifs à la pêche, à des projets économiques, à l'écologie et même de régler le problème du combat contre le terrorisme »[731].

Le souhait de Moscou de créer et mettre en place cette conférence internationale n'a pas été suivi de succès. Les autres membres du Conseil de Sécurité, en particulier les Etats-Unis, n'ont montré aucun intérêt dans cette proposition parce qu'ils préfèrent utiliser les structures actuelles de communication (les pourparlers entre les Etats-Unis

731Cf. Vladimir Kutakhov. *Russia Offers Six-party Discussion Format in Northeast Asia.* Itar-Tass. 1er octobre 2002.

et la RPDC, ceux entre la RPDC et la République de Corée, les relations entre la RPDC et l' AIEA et les relations entre la RPDC et les Nations-Unies) pour gérer la question coréenne. Toutefois, la priorité pour Pyongyang est d'améliorer ses relations avec Washington. Quant à Séoul, elle voit toujours la Fédération de Russie comme étant une sorte de garant avec les Etats-Unis, la Chine et le Japon dans le processus de paix coréen. La RPDC a une relation ambiguë au regard du rôle que la Fédération de Russie doit jouer dans le processus de paix coréen et considère toujours Moscou comme étant une source d'assistance militaire et technologique ainsi qu'un contre-poids à la menace militaire américaine. L'administration américaine souhaite régler le problème du nucléaire nord-coréen de façon multilatéral dans le cadre d'un groupe incluant la RPDC, la République de Corée, la Chine, la Fédération de Russie, le Japon et les Etats-Unis, alors que la RPDC insiste sur le fait qu'elle préfère résoudre le problème nucléaire directement avec les Etats-Unis.

PARAGRAPHE IV L'ATTITUDE ET LA POLITIQUE DE LA FEDERATION DE RUSSIE ENVERS LA REUNIFICATION COREENNE

La Fédération de Russie veut-elle une Corée réunifiée ? Durant l'époque de la guerre froide, la principale préoccupation de Moscou était la stabilité et la sécurité en Extrême-Orient et par conséquent Moscou préférait le *statu quo* en Corée à une Corée réunifiée qui pourrait remettre en question le fragile équilibre des rapports de force dans cette région du monde. La Fédération de Russie n'a plus les mêmes préoccupations concernant la division de la péninsule coréenne.

Le rapprochement de Moscou avec Pyongyang en l'an 2000 marque le changement d'une politique d'une seule Corée *de facto* à une politique de deux Corée. Peu de temps après la disparition de l'URSS, les spécialistes de questions politiques en Fédération de Russie pensaient que la RPDC subirait le même sort que l'Union Soviétique et que les pays d'Europe de l'Est qui disparurent rapidement. Ils croyaient en la réunification rapide de la Corée sous les termes de la République de Corée. A ce moment précis, il paraissait logique que la Fédération de Russie cultive un partenariat coopératif étroit avec Séoul, tout en gardant ses distances avec Pyongyang. La RPDC existe toujours jusqu'à maintenant et elle ne montre aucun signe de désintégration imminente. Au regard de cette situation, le Kremlin a reconsidéré sa politique par rapport à la péninsule coréenne et a rétabli une relation normale d'Etat à Etat avec la RPDC dès les années 1990.

La Fédération de Russie maintient que la réunification coréenne devrait se faire de façon paisible et par les coréens eux-mêmes. La Fédération de Russie ne souhaite pas voir une Corée se réunifier sous la contrainte et la force parce qu'une autre guerre en Corée remettrait en question le projet de la Fédération de Russie de développer

l'Extrême-Orient et de soutenir ses réformes internes. Par ailleurs, la destruction des réacteurs nucléaires nord-coréens et le flux massif de réfugiés nord-coréens en Fédération de Russie lors d'une éventuelle guerre en Corée menacerait directement la sécurité de l'Extrême-Orient russe[732].

A cause de l'importance géostratégique de la Corée, la Fédération de Russie ne veut voir aucun pays, en particulier la Chine et le Japon, être en position prédominante dans la péninsule coréenne : « La Russie continuera à avoir des intérêts stratégiques en Corée parce qu'elle est une possible base d'où viendrait une attaque et parce qu'elle possède avec le Japon le contrôle du détroit de Tsushima et qu'elle partage avec le Japon une partie de la mer de l'Est (Mer du Japon). Il est donc nécessaire de minimiser l'importance de l'influence de la Chine ou du Japon sur la Corée »[733]. Une présence militaire sur le sol d'une Corée réunifiée serait un problème pour la Fédération de Russie, si Moscou considère toujours les Etats-Unis comme étant un rival ou une menace militaire potentielle en cas de réunification. Si les coréens s'occupent eux-mêmes de leur réunification, sans intervention étrangère directe, une Corée réunifiée serait alors moins vulnérable aux influences et interventions extérieures.

Les leaders russes disent souvent qu'ils sont les seuls à supporter la cause de la réunification coréenne, alors que les autres puissances majeures (les Etats-Unis, le Japon et la Chine) préfèrent une Corée divisée et soulignent que la Fédération de Russie et la Corée n'ont jamais eu de relations guerrières. La Fédération de Russie cependant ne supporterait pas la cause de la réunification coréenne sans y avoir des intérêts. La plupart des dirigeants russes considèrent qu'une Corée unifiée et neutre serait dans les intérêts de la Fédération de Russie[734]. La Fédération de Russie est prête à aider à la création d'une Corée unifiée aussi longtemps que cette dernière est décidée à entretenir des liens amicaux avec Moscou. La Fédération de Russie préfère jouer un rôle prédominant dans le cadre de la création d'une Corée unifiée pour être sûr que la Corée ait une relation cordiale avec Moscou, ou de façon alternative préfère participer au processus de réunification coréen avec d'autres puissances à part égale pour s'assurer de la neutralité de la Corée réunifiée ou du fait qu'elle ne soit pas hostile. Pour la Fédération de Russie, une Corée réunifiée pourrait être un contre-poids à de possibles menaces de la Chine ou du Japon.

La Fédération de Russie a toutefois des raisons de s'opposer à la réunification coréenne. Une Corée réunifiée et sûre d'elle-même pourrait aboutir au réarmement

732Cf. Vadim P. Tkachenko. *A Russian View on Korean Security after the North-South Summit. The Korean Journal of Defense Analysis.* Vol. 12. n°2. Hiver 2000, p.28.

733Cf. Donald S. Macdonald. *The rôle of the Major Powers in the Reunification of Korea. The Washington Quarterly.* Eté 1992, p.145.

734Cf. Vadim P. Tkachento. *The Korean Peninsula and Russian Interests.* Moscou. *Vostochnaia Literatura.* 2000. Cf également Vladimir F. Li. *Russia and Korea in the Eurasian Geopolitics.* Moscou. *Nauchnaia Kniga.* 2000.

rapide du Japon. A cause de l'animosité historique et des frictions occasionnelles entre Séoul et Tokyo, l'émergence d'une Corée réunifiée proche de la mer de l'Est (Mer du Japon) peut être une cause d'inquiétude au Japon et pourrait aboutir à un rapide développement des capacités militaires nippones, notamment de l'armement nucléaire. Ce scénario est considéré comme étant le pire pour les politiciens russes parce qu'un Japon remilitarisé serait une menace directe pour la sécurité de l'Extrême-Orient russe qui est vulnérable aux menaces extérieures[735]. D'un autre côté, une Corée réunifiée amicale envers la Fédération de Russie pourrait servir de contre-poids face à une résurgence militaire japonaise.

La Fédération de Russie serait contre la présence de troupes militaires américaines et contre un accord militaire américano-sud-coréen dans une Corée réunifiée. Une Corée réunifiée alliée des Etats-Unis signifierait pour la Fédération de Russie une « version asiatique de l'OTAN qui s'étendrait vers l'Extrême-Orient » ou une « base militaire proche des frontières russes »[736]. Cependant, l'attitude russe et sa politique envers la présence militaire américaine en République de Corée et l'alliance américano-sud-coréenne après l'unification coréenne dépendront très largement de la nature des relations russo-américaines et des systèmes régionaux en Asie du Nord-Est qui prendront forme dans le futur.

Quelle genre de coopération dans le domaine de la sécurité maintiendront une Corée réunifiée et la Fédération de Russie ? Si les Etats-Unis choisissent après une telle réunification d'adopter une politique étrangère basée sur l'isolationnisme et se désengagent complètement de l 'Asie de l'Est (ce qui inclurait l'abrogation des alliances militaires conclues avec le Japon et la Corée), la péninsule coréenne ne serait plus en mesure de compter sur Washington pour sa sécurité. La Fédération de Russie remplacerait-elle alors les Etats-Unis comme allié principal ? Il suffirait que le Japon devienne une menace militaire majeure pour la Corée pour que cette dernière forme une alliance militaire avec la Fédération de Russie. La Corée autant que la Fédération de Russie ont des disputes territoriales, la Corée et le Japon concernant les îles Dokdo (ou Takeshima) et la Fédération de Russie et le Japon concernant les îles Kouriles (ou Territoires du nord) et craignent tous les deux la résurgence militaire du Japon. Dans le cas d'une telle résurgence, la Corée et la Fédération de Russie partageraient le même but qui consisterait à contrecarrer la menace japonaise. La Fédération de Russie, une super puissance militaire, aurait la capacité de protéger militairement la Corée.

735Cf. France tvinfo. L'Extrême-Orient russe est déjà « malmené » par le Japon, les îles Kouriles étant une épine dans les relations entre le Japon et la Fédération de Russie. La question de la souveraineté de quatre îles de l'archipel des Kouriles entre Hokkaïdo au Japon et le Kamtchatka en Fédération de Russie provoque une tension entre les deux pays. Ces îles auparavant appartenaient au Japon et ont été annexées par l'URSS à la fin de la Seconde guerre mondiale. Le dossier a toujours empêché la conclusion d'un accord de paix entre Moscou et Tokyo.15 février 2013.

736Cf. Vadim Tkachenko. *A Russian View on Korean Security after the North-South Summit. Korean Journal on Defense Analysis.* Janvier 2000. 12, p.19-32.

La Fédération de Russie aurait-elle alors l'intention de garantir la sécurité et l'indépendance de la Corée ? Dans les années 1890, le roi Gojong de la dynastie Joseon voulut que la Russie le protège du Japon, mais à ce moment-là la Russie n'avait pas l'intention ni la capacité à aider la Corée. La Russie a tenté de négocier par la suite avec le Japon mais sans succès le partage de la Corée dans des sphères d'influence leur appartenant chacun en prenant comme point de repère le 38ème ou le 39ème parallèle, et a démontré son infériorité militaire lorsqu'elle a perdu la guerre contre le Japon de 1904-1905[737].

La Russie a traditionnellement servit de protecteur de l'Arménie et de la Mongolie et s'est occupé de leur sécurité et de leur indépendance contre des menaces extérieures. La Fédération de Russie aurait-elle l'intention et la capacité d'assumer un rôle similaire pour une Corée réunifiée ? Deux facteurs rendent ce scénario probable. Tout d'abord, la Corée réunifiée aurait peut-être des ennemis contre lesquels elle devrait s'opposer tout comme l'Arménie qui devait se protéger de la Turquie et la Mongolie de la Chine qui représentaient pour eux une menace perpétuelle et imminente, la Russie étant un traditionnel ou potentiel rival de la Turquie et de la Chine. Ensuite, la Corée est entourée de quatre puissances majeures qui ont un intérêt dans le devenir de la Corée et qui sont capables d'intervenir dans les affaires de la Corée pour protéger leurs intérêts.

Il est possible que la Corée et les quatre puissances – les Etats-Unis, la Fédération de Russie, la Chine et le Japon – concluent un accord international garantissant l'indépendance et l'intégrité d'une Corée unifiée. Dans cet accord, les pays concernés s'engageraient de façon individuelle et collective à respecter l'intégrité territoriale de la Corée et pourraient punir ceux qui enfreindraient cette intégrité. Ce type d'accord peut être effectif tant que les pays signataires ont un poids similaire et tant qu'un pays tiers qui tente de remettre en question l'indépendance et l'intégrité de la Corée n'est pas plus puissant que l'ensemble des pays signataires à l'accord[738]. Pour l'instant, les Etats-Unis exercent une influence prédominante en Asie du Nord-Est, et tant que cette influence persistera, un accord international garantissant l'indépendance et l'intégrité de la Corée ne pourra voir le jour[739].

737 A plusieurs occasions entre 1896 et 1903, la Russie et le Japon négocièrent la division de la Corée en deux zones d'influence au niveau du 38ème ou 39ème parallèle mais ne réussirent pas à trouver un accord.

738Cf. Hans J. Morgenthau. *Politics Among Nations : The Struggle for Power and Peace.* 5ème éd. New York. Alfred A. Knopf. 1978, pp.300-301.

739Cf. Marc Fonbaustier qui s'interroge sur les différents scénarios pour l'avenir stratégique de l'Asie. Une étude du Conseil National du Renseignement américain intitulée « Tendances globales 2030 : Mondes alternatifs », identifie les évolutions lourdes qui vont façonner le futur système international, y compris l'explosion des classes moyennes, la migration du pouvoir de l'Occident vers d'autres grands ensembles et la probabilité croissante de nouveaux conflits inter-étatiques. Ces mouvements de fond ne toucheront aucune autre région du monde aussi puissamment que l'Asie, où la Chine deviendra la plus grande économie planétaire, l'Inde le plus grand moteur d'expansion de la classe moyenne et les scénarios de conflits entre puissances émergentes et établies susceptibles de mettre à l'épreuve la paix dans la région. Dans aucune autre région du monde, la primauté des Etats-Unis dans le système international ne sera défié autant qu'en Asie, Quel sera le rôle de l'Asie dans le monde, quels seront ses rapports avec les Etats-Unis et les autres pays occidentaux ? La résolution de ces questions dépendra largement de l'ordre régional qui

Si l'on considère les relations internationales d'un point de vue historique, les puissances majeures ont réussi à neutraliser de façon stratégique des pays importants pour éliminer une source de conflits entre ces puissances mêmes. Ces pays puissants ont souvent utilisé cette méthode pour extraire des pays mineurs de conflits régionaux et de la compétition globale[740]. Changer le statut de la péninsule coréenne en y créant un Etat neutre sert les intérêts des puissances majeures et de la Corée elle-même. En effet, les puissances majeures entourant la péninsule coréenne peuvent éviter une guerre concernant la Corée et cette dernière peut préserver son indépendance et intégrité territoriale. Une Corée neutre est synonyme de paix, de sécurité et de prospérité en Asie du Nord-Est puisque cela éliminerait une raison majeure de conflit dans la région. Un Etat neutre et sans équipements nucléaires semble être la meilleure formule pour une Corée réunifiée. Les grandes puissances peuvent accepter facilement cette formule parce que cela permettrait d'éliminer en eux le besoin d'intervenir dans les affaires coréennes afin de sauvegarder leurs intérêts.

Pour résumer, depuis l'an 2000, les relation entre Moscou et Pyongyang ont progressé de façon dynamique. En l'espace de deux ans les deux voisins ont normalisé leurs relations, ont organisé trois sommets où ils se sont rencontrés de façon bilatérale, et ont intensifié les contacts personnels et échanges à des niveaux élevés. De tels progrès sont dus avant tout aux rapports amicaux qu'entretenaient Vladimir Poutine et Kim Jong-il. Lors de leurs réunions au sommet, ils ont su développer un lien de confiance entre eux. L'attitude de l'administration de G.W. Bush à l'époque qui avait une position intransigeante envers Pyongyang est un autre facteur qui a rapproché la RPDC et la Fédération de Russie. Lorsque les menaces des Etats-Unis se font de plus en plus importantes, la RPDC augmente ses contacts et consultations avec la Fédération de Russie. Il est évident que Pyongyang recherche le soutien de Moscou dans le cadre d'un éventuel conflit avec Washington. De telles circonstances offrent une opportunité pour la Fédération de Russie de pouvoir jouer un rôle constructif dans le processus de paix coréen.

Vladimir Poutine souhaite développer l'influence de la Fédération de Russie et créer des conditions favorables afin de pouvoir gérer d'importantes réformes à l'intérieur de son pays en adoptant une politique étrangère pragmatique vis-à-vis de la péninsule coréenne. Des problèmes non résolus en Fédération de Russie d'ordre économique et politique ont des répercussions sur les choix de politique étrangère de Vladimir Poutine et minent les efforts qu'il entreprend afin de rehausser la position de son pays dans le monde entier. Même si les relations entre Pyongyang et Moscou se développent rapidement, l'impact de la Fédération de Russie sur le processus de paix coréen est principalement indirect et insignifiant, et ses efforts diplomatiques pour

prendra forme à l'horizon 2030. Analyse Géopolitique de l'auteur sur son propre blog du 8 février 2013.

740Cf. Cyril E. Black. *Neutralization and World Politics.* Princetown. NJ. Princetown University Press. 1968, p.6

tenter d'aboutir à la paix en Corée ont été remis en question par la présence des Etats-Unis dans les affaires internationales, notamment en Extrême-Orient. Tant que les Etats-Unis auront une position unilatérale dans les relations internationales[741] et auront leurs propres priorités au regard de la péninsule coréenne et que la RPDC souhaitera un dialogue direct avec les Etats-Unis, l'influence de la Fédération de Russie pour résoudre le conflit coréen restera marginal.

La Fédération de Russie tente de contribuer au processus de paix coréen en servant d'intermédiaire honnête, en étant à la tête d'un processus multilatéral de sécurité en Asie du Nord-Est et en étant à l'origine de projets économiques trilatéraux (RPDC, République de Corée, Fédération de Russie). La Fédération de Russie a pu obtenir un certain prestige dans la communauté internationale en restant neutre et sincère dans le processus de paix inter-coréen. Cependant l'influence de Moscou dans ce processus reste marginal. L'influence de Moscou sur la RPDC est limitée et elle n'a pas les moyens de forcer Pyongyang. La seule façon qui permettrait à Moscou d'avoir une influence sur la RPDC serait par l'intermédiaire d'une importante aide économique et militaire, ce qui n'est pas possible pour le moment car la Fédération de Russie n'en a pas le souhait ni les capacités. Par ailleurs, Moscou ne souhaite pas remettre en question ses relations avec Séoul et Washington en augmentant son aide militaire et sécuritaire à Pyongyang et cette dernière comprend parfaitement la réalité. La possibilité la plus probable pour la Fédération de Russie de participer au processus de paix et de sécurité coréen est par l'intermédiaire de projets économiques comme par exemple le projet de route ferrée de la soie et le projet d'exploitation du gaz d'Irkoutsk, la Fédération de Russie et les deux Corée se retrouvant ensemble pour coopérer dans le cadre de projets économiques multilatéraux. Des contacts et des

741 Selon la revue trimestrielle publiée par des militants de la Ligue Communiste Révolutionnaire, les prises de position unilatérales du gouvernement américain sont devenues de plus en plus centrales à la situation internationale depuis le début de l'administration de G.W. Bush. Dès son élection, le président américain a dénoncé le protocole de Kyoto sur le réchauffement de la planète. Mais c'est bien sur depuis le 11 septembre 2001 que cette tendance s'est accélérée. Le premier anniversaire des attentats à New York et à Washington a été marqué par la publication d'un nouveau document stratégique national américain. Il commence ainsi : « Les Etats-Unis possèdent aujourd'hui une force et une influence sans précédent dans le monde » et s'achève sur l'affirmation suivante : « Nos forces seront suffisamment fortes pour dissuader nos adversaires potentiels d'essayer d'égaler ou dépasser la puissance des Etats-Unis ». Cet aveu brutal que les Etats-Unis cherchent (comme l'écrit le journaliste conservateur Anatol Lieven) « une domination unilatérale sur le monde à travers une supériorité militaire absolue » contredit l'idée très répandue que la mondialisation économique serait accompagnée de nouvelles formes de « gouvernance mondiale » qui rendraient caduques la concurrence séculaire entre grandes puissances ». La théorie marxiste de l'impérialisme considère les conflits militaires et diplomatiques entre pays comme des composantes d'un processus plus général de concurrence capitaliste. Comme l'a expliqué Boukharine pendant la Première guerre mondiale, deux processus – celui de la concurrence géopolitique entre Etats et celui de la concurrence entre capitaux – qui, jusqu'au XIXème siècle étaient relativement autonomes, ont eu tendance à fusionner. L'industrialisation croissante de la guerre ne permettait plus aux grandes puissances de dominer sans une solide base économique capitaliste. D'autre part la concentration et l'internationalisation des capitaux avaient tendance à transformer la concurrence économique en combats géopolitiques. Chaque grand capital demandait le soutien de son Etat ; C'est cette théorie qui explique le mieux la volonté guerrière de Bush. Certes les Etats ne déclenchent pas des guerres pour des raisons uniquement économiques. La guerre en Afghanistan avait avant tout des motivations politiques : l'affirmation de l'hégémonie mondiale des Etats-Unis, même si l'accès aux réserves énergétiques de la région étaient un facteur secondaire. Durant toute l'histoire de l'impérialisme, les grandes puissances ont agi pour des motivations complexes alliant intérêts économiques et géopolitiques.

coopérations inter-coréens prendraient forme, ce qui contribuerait à la paix et à la sécurité en Corée.

La Fédération de Russie n'a pas une image très claire concernant la péninsule coréenne et sa réunification. La politique de la Fédération de Russie relative à la Corée est encore en gestation. Il est possible néanmoins d'en souligner certains aspects. Tout d'abord, la politique de la Fédération de Russie au regard de la péninsule coréenne sera largement influencée par les relations entre Moscou et Washington et par les nouvelles structures géopolitiques se mettant en place en Asie du Nord-Est. Ensuite, l'intérêt principal pour la Fédération de Russie est de voir apparaître à ses côtés une Corée amicale, tout du moins non hostile à Moscou. La Fédération de Russie ne resterait pas sans réagir et éventuellement empêcherait l'unification d'une Corée si une Corée réunifiée et son gouvernement étaient hostiles à la Fédération de Russie même. La Fédération de Russie ne veut pas voir une Corée unifiée utilisée comme étant un tremplin pour une attaque éventuelle de l'Extrême-Orient russe, vulnérable aux menaces extérieures. Sans une garantie assurant la Fédération de Russie qu'une Corée réunifiée ne posera pas une menace militaire à l'Extrême-Orient russe, Moscou ne coopérera pas à une réunification coréenne. Enfin, la politique de Moscou relative aux questions de sécurité envers une Corée réunifiée est défensive parce que la Fédération de Russie considère qu'une Corée réunifiée ne devrait pas menacer la sécurité de l'Extrême-Orient. La présence militaire américaine proche de Vladivostok sur le sol d'une Corée réunifiée serait certainement considérée comme étant une menace pour la Fédération de Russie. Moscou souhaiterait voir un gouvernement d'une Corée réunifiée adopter une position politique neutre concernant ses relations avec l'étranger et sa sécurité.

SECTION III LES RELATIONS ENTRE LA FEDERATION DE RUSSIE ET LA RPDC A L'EPOQUE DE KIM JONG IL ET DE KIM JONG UN

Depuis qu'il est devenu président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine a joué un rôle actif dans la péninsule coréenne, ayant autant des contacts avec Séoul qu'avec Pyongyang. L'engagement de Poutine envers les deux Corée a laissé croire que la Russie pourrait jouer un rôle non négligeable lors de la seconde crise nucléaire nord-coréenne qui a commencé en 2002 lorsqu'un responsable politique nord-coréen admit que son pays avait débuté un programme d'enrichissement d'uranium secret.

Quelle politique la Fédération de Russie a-t-elle adopté en réponse à cette crise et quelles en ont été les conséquences ? La Fédération de Russie souhaite jouer un rôle pour résoudre la crise nucléaire pour réaffirmer son statut de grande puissance et pour protéger ses intérêts sécuritaires et économiques[742]. Moscou a proclamé son

742 Dans le bulletin n°3 de mars 2003 de l'Institut d'Etudes Internationales de Montréal, le professeur-chercheur au

opposition ferme à la possession par la RPDC d'armes nucléaires. Moscou dans le cadre de son analyse des racines du problème nucléaire nord-coréen et de la façon d'y remédier a des affinités avec Séoul, Pékin et Tokyo mais peu avec l'administration de G. W. Bush de l'époque ni avec celle de Barack Obama.

Bien que Moscou ait participé à de nombreuses négociations multilatérales pour résoudre la crise nucléaire de 2002 et aux essais nucléaires de 2006, 2009 et 2013 de la RPDC, son influence a été assez limitée. Washington, Pékin, Séoul, voire Tokyo semblent avoir plus d'influence que Moscou. Ils ont plus à offrir à la RPDC qui est en quête de reconnaissance diplomatique et de garanties de sécurité de la part de Washington ainsi que d'aide alimentaire, énergétique et autres aides financières pour éviter la fragilisation du pays.

PARAGRAPHE I PRESENTATION DE LA POLITIQUE DE LA FEDERATION DE RUSSIE

Un des principaux objectifs de la Fédération de Russie concernant la péninsule coréenne a toujours été d'être acceptée comme un partenaire ayant une place influente dans le cadre de la résolution des conflits et des problèmes. Moscou veut un siège à la table des négociations afin que son statut de grande puissance puisse être reconnue.

A la fin de la période de Mikhail Gorbatchev, les dirigeants soviétiques pensaient que leur pays avait un rôle spécifique à jouer dans la péninsule coréenne parce que l'URSS était l'unique puissance majeure à avoir des relations diplomatiques avec les deux Corée. Au début des années 1990, après la dissolution de l'URSS, l'influence de Moscou dans les affaires coréennes perdit rapidement de son importance. La décision de Gorbatchev en septembre 1990 d'établir des relations diplomatiques avec la République de Corée et de ne plus livrer à Pyongyang de pétrole et d'autres aides

département de sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal, André Laliberté, précise que malgré une certaine sympathie russe envers la RPDC, les dirigeants russes prenant en compte les intérêts stratégiques de leur pays, n'approuvent pas le programme nucléaire nord-coréen, le président Russe Vladimir Poutine étant pour une péninsule coréenne dénucléarisée avec un régime de non-prolifération renforcé. Le gouvernement russe désapprouve cependant l'approche américaine. La politique américaine de non reconnaissance de la RPDC et le refus de signer un traité de paix avec ce pays sont vus comme improductifs à Moscou. La direction russe souhaite s'impliquer davantage et a proposé de s'interposer entre américains et nord-coréens pour favoriser un rapprochement entre les deux Etats. Les efforts russes sont cependant peu susceptibles de susciter une réponse positive de la part des Etats-Unis, aussi longtemps que la diplomatie russe soutient que la présence militaire américaine fait partie du problème. La diplomatie russe affirme que les délais occasionnés par l'administration de G.W. Bush dans la construction de réacteurs à eau légère en RPDC ont acculé au pied du mur Pyongyang. Moscou propose comme solution à la crise nucléaire nord-coréenne l'offre de garanties de sécurité crédibles par les Etats-Unis à la RPDC. Mais les dirigeants russes n'entretiennent pas d'illusions sur la capacité à infléchir le dirigeant nord-coréen, d'autant plus que la crise coréenne ne représente pas pour la Fédération de Russie un enjeu aussi important que pour les autres membres du « groupe des cinq ». Contrairement à la République de Corée et à la Chine, le territoire russe est peu susceptible d'attirer des réfugiés nord-coréens en cas d'écroulement du régime et ne représente pas un objectif militaire pour les forces nord-coréennes, contrairement à la République de Corée, au Japon et aux Etats-Unis par le biais de leurs troupes en Corée.

dont cette dernière bénéficiait de la part de Moscou eut pour conséquence un éloignement entre la RPDC et l'URSS.

Les officiels nord-coréens furent par ailleurs encore plus désemparés par la décision de la Fédération de Russie de réinterpréter le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle de 1961 entre l'URSS et la RPDC pour que la Fédération de Russie ne défende plus Pyongyang que si elle était victime d'une attaque non-provoquée. Avant cette réinterprétation, Moscou était obligée par les termes du traité de défendre la RPDC à tout moment en cas de guerre dans laquelle Pyongyang serait impliquée.

Le gouvernement de Boris Eltsine, orienté vers une politique à l'occidentale, fut choqué par la nouvelle selon laquelle la RPDC aurait soutenu le coup d'Etat de 1991 contre Mikhail Gorbatchev. Ce gouvernement par ailleurs, n'était pas intéressé par l'amélioration des relations entre la Fédération de Russie et la RPDC parce qu'il pensait que le régime de Pyongyang allait s'écrouler en peu de temps.

Les tensions grandissantes entre Moscou et Pyongyang donnèrent de l'importance aux relations entre Moscou et Séoul. Le tardif rapprochement de Mikhail Gorbatchev avec la République de Corée était motivé principalement par des raisons économiques alors que Séoul pensait, en se rapprochant de Moscou, pouvoir influencer Pyongyang. Lorsqu'il fut sûr que Moscou avait perdu son influence sur la RPDC, Séoul devint moins intéressé par le développement de relations avec la Fédération de Russie. Une autre raison qui fut que Séoul prit ses distances avec Moscou fut que cette dernière ne fut pas capable de rembourser une dette de 1.47 milliards de dollars, de l'argent que la Fédération de la Russie devait à la République de Corée après un prêt consenti à Mikhail Gorbatchev à la fin de son investiture. Après une période initiale d'euphorie, les hommes d'affaires sud-coréens furent rapidement désenchantés par la possibilité d'investir dans la Fédération de Russie et particulièrement dans l'Extrême-Orient russe, ne pensant pas qu'ils pourraient y trouver un quelconque bénéfice[743].

743 Cf. Rémi Pelerman. Les investissements asiatiques en Extrême-Orient russe, notamment sud-coréens, sont évalués à 2,9 milliards de dollars en septembre 2013 et sont prêts à doubler car les deux gouvernements ont décidé d'engager une coopération renforcée avec des investissements communs à hauteur de 3 milliards de dollars américains. Vladimir Poutine a déclaré que « l'intégration économique dans la région Asie-Pacifique, l'engagement d'investissements directs étrangers et la création de conditions pour l'implantation d'industries d'exportations, figurent parmi nos tâches les premières. Nous souhaitons que les hommes d'affaires sud-coréens jouent un rôle notable dans la réalisation de ces plans ». Reconnaissant que pour le moment la Fédération de Russie est en retard sur les Etats-Unis, le Japon et la Chine en matière d'investissements et d'échanges commerciaux avec la République de Corée, Vladimir Poutine souligne qu'il est possible d'élargir la coopération entre Moscou et Séoul en harmonisant la structure du commerce bilatéral, en formant de solides alliances technologiques et structurelles et en réalisant d'importants projets d'infrastructure au niveau mondial et régional . Cette coopération économique renforcée s'inscrit dans le cadre plus large d'une recherche de solution à la question nord-coréenne, sur laquelle la Fédération de Russie a montré une inflexion vers la position sud-coréenne comme en témoigne la déclaration conjointe adoptée à l'occasion de la visite du Président Poutine à Séoul le 13 novembre 2013, condamnant toute initiative de la RPDC pour se doter de l'arme nucléaire. Revue *Asie21.* Mars 2014.

Lors de la première crise nucléaire en 1993-1994, il fut clair que l'influence de la Fédération de Russie dans les affaires de la péninsule coréenne était limitée. Moscou tenta de jouer un rôle de médiateur dans cette crise en essayant de créer une conférence composée de huit parties dont les deux Corée, les Etats-Unis, la Chine, la Fédération de Russie, le Japon, les Nations-Unies et l'AIEA. Toutefois, cette proposition ne fut pas retenue.

La Fédération de Russie ne joua aucun rôle dans le processus menant à la création en 1994 de l'accord-cadre entre les Etats-Unis et la RPDC. Selon les termes de cet accord, la RPDC acceptait de geler son programme de retraitement du plutonium en échange de la fourniture de combustible et d'une aide extérieure pour la construction de deux réacteurs à eau légère ne permettant pas de prolifération nucléaire.

La Fédération de Russie ne devint pas membre du KEDO, une structure établie par les Etats-Unis, la République de Corée, le Japon et l'Union Européenne pour mettre en œuvre cet accord. Le KEDO n'accepta pas l'offre de la Fédération de Russie de fournir les réacteurs à eau légère à Pyongyang alors même que la RPDC aurait préféré les réacteurs russes au lieu de ceux provenant de la République de Corée qui lui étaient imposés. Le KEDO était en faveur de cette dernière option car la République de Corée payait la majeure partie du projet et parce que la RPDC serait obligée d'accepter un projet majeur sud-coréen et des ingénieurs et techniciens sud-coréens sur son sol.

Les officiels russes furent également déconcertés par l'exclusion de leur pays des pourparlers à quatre s'occupant des problèmes inter-coréens. Ces pourparlers débutèrent en 1996 avec la participation des deux Corée, des Etats-Unis, et de la Chine. Lors de diverses occasions, Moscou, parfois avec les soutien du Japon, proposèrent d'élargir ces pourparlers à quatre à des pourparlers à six qui incluraient la Fédération de Russie et le Japon. Cette proposition ne fut pas acceptée.

A partir de des années 1995-1996, la Fédération de Russie fit un sérieux effort pour améliorer ses relations avec la RPDC pour retrouver une certaine influence qu'elle avait perdue dans la péninsule coréenne. Cette nouvelle approche plus rééquilibrée envers les deux Corée fut facilitée par la mort de Kim Il-sung en 1994 et son remplacement par son fils Kim Jong-il[744]. Ce changement de cap fut rendu aisé par la nomination en janvier 1996 d'Evgenii Primakov comme ministre des Affaires étrangères à la place d'Andrei Kozyrev. Contrairement à son prédécesseur pro-occidental, Primakov était pour une politique étrangère basée sur un équilibre dans les relations entre les pays et pour le développement de rapports positifs avec les pays d'Asie et du Moyen-Orient, ainsi qu'avec les anciennes républiques socialistes

744Cf. Toloraya. *President Putin's Korean Policy.* Seoul. *The Journal of East Asian Studies,* Vol.17. n°1, p. 37.

soviétiques tout comme avec les Etats-Unis et ses alliés.

Moscou accepta de négocier un nouveau traité d'amitié avec Pyongyang pour remplacer l'ancien traité de 1961 entre l'URSS et la RPDC qui allait prendre fin en 1996. En mars 1999, le député et ministre des Affaires étrangères Grigori Karasin visita Pyongyang et mis en place et coordonna le traité d'amitié, de bon voisinage, et de coopération. Contrairement au traité de 1961, ce nouveau traité n'incluait pas une garantie de Moscou envers Pyongyang qui ferait que la Fédération de Russie interviendrait en cas d'attaque de la RPDC. Toutefois, les deux pays se contacteraient en cas de crise soudaine[745].

PARAGRAPHE II LA POLITIQUE COREENNE DE LA PRESIDENCE POUTINE

Une nouvelle phase dans la politique étrangère russe commença lorsque Vladimir Poutine succéda à Boris Eltsine comme président en 1999 et lorsqu'il fut élu en mars 2000 en tant que second président russe. Il y a une continuité entre les deux présidents dans le cadre de leur politique étrangère. Cependant la politique de Vladimir Poutine paraît bien différente grâce à sa bonne condition physique et psychologique lui permettant d'entretenir une politique étrangère plus active[746].
Le président Poutine a tenté d'améliorer les relations de la Fédération de Russie avec les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest tout en courtisant de façon active les ex-républiques socialistes soviétiques, la Chine, et les soit-disant Etats « parias » incluant à l'époque l'Iran et la RPDC. Vladimir Poutine a souhaité améliorer les relations avec ces pays pour des raisons économiques et parce qu'une Fédération de Russie diversifiant sa politique étrangère est une Fédération de Russie qui peut obtenir plus d'importance sur le plan économique et militaire dans le monde des affaires internationales.

La politique intérieure joue également un rôle important. Les intérêts nationaux de la Fédération de Russie dépendent des bonnes relations que Moscou peut avoir avec Washington, les Etats-Unis étant la nouvelle et globale puissance mondiale depuis la

745Cf. Joo et Kwak. *Military Relations Between Russia and North Korea. The Journal of East Asian Affairs.* Automne /hiver 2001, pp. 297-323. Le contenu de ce traité suggère qu'il est faux de décrire la Fédération de Russie comme étant un allié de la RPDC, comme le suggèrent encore certains auteurs. Ce traité a été conçu par Boris Eltsine et approuvé par Vladimir Poutine, et il n'est pas un changement de politique de la part du second président russe.

746Cf. Thomas Gomart. Vladimir Poutine ou les avatars de la politique étrangère. Selon l'auteur, Vladimir Poutine poursuit depuis son arrivée au pouvoir un double objectif. . Il souhaite assurer le développement économique de la Fédération de Russie pour affirmer son indépendance, et multiplier les échanges diplomatiques pour devenir un interlocuteur privilégié des grandes puissances et peser dans le jeu international. Pour cela il s'est beaucoup consacré à la politique étrangère, en s'efforçant de réorganiser le processus de décision. Rompant avec l'isolement identitaire prôné par son prédécesseur, il mène ainsi une habile diplomatie, où intérêts économiques rejoignent enjeux de sécurité, et emprunte la voie du dialogue multilatéral pour faire entendre son pays. Enfin, la lutte contre le terrorisme international se surajoute à l' « économisation » de la politique étrangère russe et facilite encore l'intégration du pays dans une sorte de globalisation militarisée. Persée. Revues scientifiques en ligne. Politique étrangère, mars/avril 2003.

fin de la guerre froide. La plus grande partie du commerce qu'effectue la Fédération de Russie est avec les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest. Cependant, une portion significative de l'élite russe qui travaille dans le domaine des Affaires étrangères est de façon viscérale contre l'Occident, gardant certaines attitudes provenant de l' époque soviétique, et ceci peut avoir des répercussions sur la façon dont Moscou gère ses relations notamment avec la RPDC.

Lorsque l'on tente de résumer ce qui a été dit précédemment, on réalise que la politique étrangère russe est souvent incohérente, voire contradictoire. Que cela soit dans le domaine domestique ou des affaires étrangères, Vladimir Poutine tente de satisfaire tout le monde lorsqu'une occasion se présente et de charmer l'audience face à laquelle il doit s'exprimer.

Vladimir Poutine a opté pour une politique active vis-à-vis de la RPDC. La première rencontre entre Vladimir Poutine et Kim Jong-il a eu lieu à Pyongyang en juillet 2000 juste avant la participation de Vladimir Poutine au sommet du G-8 à Okinawa. Lors de cette visite, la première d'un chef d'Etat soviétique/russe, Vladimir Poutine et Kim Jong-il signèrent le traité d'amitié, de bon voisinage, et de coopération qui fut négocié juste avant la fin de la présidence de Boris Eltsine. Un autre aspect important de cette rencontre fut la reprise des pourparlers concernant l'abandon par Kim Jong-il du programme nord-coréen de missiles à longue portée si un autre pays accepte de lancer deux ou trois satellites pour la RPDC.

Lorsque Vladimir Poutine arriva au sommet du G-8 avec la promesse nord-coréenne d'abandonner son programme de missiles à longue portée, le président russe attira l'attention des médias de façon importante alors que l'économie de la Fédération de Russie était plutôt faible, ce qui laissa penser que Kim Jong-il blaguait lorsqu'il promettait un tel abandon.

Cette interprétation des remarques de Kim Jong-il a été reprise et discutée dans un article de Georgi Toloraya, député et directeur-général du premier département asiatique du ministère russe des affaires étrangères de l'époque. Toloraya précise que Kim Jong-il informa les journalistes sud-coréens en août 2000 qu'il avait dit à Vladimir Poutine que « nous ne développerons pas de missiles si les Etats-Unis acceptent de lancer des missiles pour nous ». Kim Jong-il rajouta par la suite que la situation était ironique parce que les Etats-Unis ou le Japon n'accepteraient jamais une telle proposition de façon sérieuse. Selon Toloraya, l'utilisation du mot « ironie » par Kim fut par la suite interprétée d'une mauvaise façon par des médias hostiles comme voulant dire « blague ».

Le second sommet entre Vladimir Poutine et Kim Jong-il s'est déroulé lors de l'été 2001 à Moscou. Lors de ce sommet et le troisième sommet d'août 2002 à

Vladivostok, Vladimir Poutine se focalisa sur des projets économiques permettant de relier la Fédération de Russie avec la péninsule coréenne. Il insista sur la création d'une ligne ferroviaire inter-coréenne pouvant être reliée à la ligne ferroviaire transsibérienne afin de pouvoir gérer le fret entre l'Asie et l'Europe, pour éviter que les marchandises ne passent par la Chine. Juste avant de rencontrer Kim Jong-il à Vladivostok, Vladimir Poutine dit à des responsables politiques de l'Extrême-Orient russe que « si nous ne relions pas les rails ici, cela sera fait de toute façon, dans un autre lieu, à travers le territoire de notre estimé et bien aimé voisin, la République populaire de Chine »[747]. Vladimir Poutine continua et dit que « l'Extrême-Orient russe et des parties du transsibérien ne verront tout simplement pas ce fret »[748]. Vladimir Poutine fit aussi la promotion d'un projet de construire un pipeline transportant du gaz naturel de l'est sibérien vers la péninsule coréenne.

Bien que les sommets entre Kim Jong-il et Vladimir Poutine reçurent beaucoup d'attention, l'administration de Poutine ne négligea pas ses relations avec la République de Corée. Lors d'un voyage à Séoul en février 2001 pour rendre visite à Kim Dae-jung, président de la République de Corée de l'époque, Vladimir Poutine fit la promotion de la liaison ferroviaire entre la ligne russe transsibérienne et d'autres projets de coopération économiques.

Vladimir Poutine exprima son soutien à la politique de la main tendue de Kim Dae-jung envers la RPDC. Kim Dae-jung mit en place cette politique pour éviter qu'en cas d'un soudain effondrement de la RPDC, Séoul ne soit pas obligé de supporter un énorme fardeau, la République de Corée en effet devant dans un tel cas gérer le coût très élevé de la réforme de l'économie nord-coréenne. Kim Dae-jung préféra opter pour un processus graduel et à long terme permettant de donner à la RPDC du temps pour qu'elle réforme son économie et pour que les relations entre les deux Corée s'améliorent. Les politiciens russes applaudirent ce processus de réconciliation inter-coréen qui débuta lors du sommet historique du mois de juin 2000 à Pyongyang entre les deux présidents des deux Corée[749].

En dehors de ces contacts au niveau officiel, les responsables politiques de l'Extrême-

747Cf. James Brooke. *Putin Greets North Korean Leader on Russia's Pacific Coast . New York Times.* 23 août 2002.

748Cf. Rafael Behr. *Moscow Juggles to Help Solve Korean Crisis. Financial Times.* 7 janvier 2003.

749Cf. Eric Maurice. « Péninsule coréenne : les obstacles à la réunification ». Une poignée de main historique entre chefs d'Etat ennemis, les retrouvailles de familles séparées depuis 50 ans, un dialogue politique et une coopération économique établis, l'année 2000 aura marqué un tournant indéniable dans les relations entre les deux Corée. Depuis la division de la péninsule après la Seconde guerre mondiale, jamais la réconciliation n'aura été aussi proche, la réunification autant évoquée. Pourtant l'avenir du processus est incertain. La confiance reste à bâtir entre les deux Etats et l'attitude des grandes puissances sera déterminante. Pour la Fédération de Russie, qui partage une frontière avec la RPDC, elle s'est brusquement imposée dans le jeu diplomatique. Lors d'une visite à Pyongyang à la fin de l'été 2000, Vladimir Poutine s'est fait le porte-parole de Kim Jong-il, appuyant sa demande d'une aide au développement d'un satellite contre l'abandon de son programme balistique militaire. Surtout, venu à Séoul fin février, le président russe a recueilli les réserves de Kim Dae-jung sur le bouclier anti-missiles. Fort de ses liens avec la RPDC, Moscou se place donc en nouveau parrain du dialogue et en concurrent direct des Etats-Unis dans la région. Journal en ligne *Cyberscopie.com.* Mars 2001.

Orient russe ont d'importants contacts avec RPDC. Les travailleurs nord-coréens ont été les bienvenus dans cette région de la Fédération de Russie qui a vu sa démographie décliner après la fin de l'URSS. Cette région a besoin de travailleurs pour soutenir son développement économique. Il y a environ 10,000 nord-coréens dans l'Extrême-Orient russe travaillant dans le domaine forestier, dans l'agriculture et dans la construction[750]. Dans le cadre d'une politique datant de l'époque soviétique, Pyongyang envoie chaque année des travailleurs dans l'Extrême-Orient russe pour récupérer du bois de construction. Cela permet à Pyongyang de payer sa dette s'élevant à 5,5 milliards de dollars, laquelle date de l'époque soviétique. Les nord-coréens travaillant dans le cadre de contrats à court terme sont employés pour travailler dans l'agriculture et la construction et travaillent même parfois de façon non officielle. Revenant d'un séjour à Pyongyang, Sergei Darkin, gouverneur de l'époque du territoire russe maritime de l'Extrême-Orient (Primorye), nota en 2003 que 1,400 nord-coréens travaillaient en Primorye et que ce montant pouvait augmenter par la suite. Il précisa qu'il y avait un besoin très important de travailleurs nord-coréens dans l'agriculture. Uniquement trente pour cent des champs disponibles étaient cultivés à cette époque à cause du manque de main d' œuvre[751]. Le responsable du département de l'immigration, Viktor Plotnikov, annonça en janvier 2004 que le quota de travailleurs nord-coréens avait augmenté de 2,000 à 2,500[752].

La politique plus active de Vladimir Poutine envers la péninsule coréenne fit penser à certains que la Fédération de Russie pourrait jouer un rôle influent dans le cadre de la seconde crise nucléaire nord-coréenne. Cette crise débuta en 2002 lorsqu'une personne hautement placée en RPDC reconnu la validité d'une allégation américaine qui précisait que ce pays avait un programme d'enrichissement d'uranium secret. Ce programme fut une violation de l'accord-cadre de 1994 entre les Etats-Unis et la RPDC. Bien que l'accord-cadre concernait essentiellement le gel du programme de retraitement du plutonium nord-coréen, il contenait une clause confirmant la validité de l'accord de 1992 entre les deux Corée dans lequel ils renonçaient à tout programme d'enrichissement d'uranium. La crise s'intensifia lorsque la RPDC renonça à l'accord-cadre, retira les scellés et les caméras de surveillance de ses réacteurs à Yongbyon, expulsa les inspecteurs de l' AIEA, se retira du traité de non-prolifération nucléaire, redémarra ses installations de retraitement du plutonium, lorsqu'elle proclama à plusieurs reprises qu'elle possédait des armes nucléaires et qu'elle avait finit le processus de retraitement de toutes les barres de carburant utilisées et retirées de leur support à Yongbyon[753].

750Cf. Henry Meyer. *AFP Reports on Plightf of North Korean's Working in Russian Far East.* AFP. 23 janvier 2004.

751Cf. Alyona Sokolova. *Darkin Talks Business with North Korea*. 8 octobre 2003.

752Cf. Meyer. *AFP Reports on Plight.* L'auteur précise que le 11 décembre 2003 James Brooke déclara dans le *New York Times* que le Primorye décida d'admettre 5,000 travailleurs nord-coréens dans le cadre de contrats de travail.

753Cf. David E. Sanger. *North Korea Says it Now Possesses Nuclear Aresnal. New York Times.* 25 avril 2003. Cf. également David E.Sanger. *North Korea Says it Seeks to Develop Nuclear Arms. New York Times.* 10 juin 2013. Cf. enfin Don Kirk. *Report of North Korean's Claim on Nuclear Rods Appears in South. New York Times.* 13 juillet 2003.

Après que la crise ait commencé, l'administration de Vladimir Poutine fut sollicitée pour jouer un rôle de médiation. Lors d'une visite à Moscou en janvier 2003, le ministre des Affaires étrangères sud-coréen de l'époque Kim Dang-kyung demanda à Moscou d'intervenir dans le cadre de la gestion de la crise nucléaire nord-coréenne. Kim précisa que « la Russie a des liens privilégiés et de longue date avec la Corée du Nord et peut ainsi permettre l'instauration d'un dialogue avec Pyongyang »[754]. Un officier de l'armée sud-coréenne visitant l'Extrême-Orient russe demanda de l'aide à la Fédération de Russie afin de construire une relation de confiance et de promouvoir une coopération entre les forces armées de la RPDC et de la République de Corée[755]. Lors d'un sommet avec Vladimir Poutine en janvier 2003, le premier ministre du Japon Koizumi Junichiro observa que la Fédération de Russie « a une grande influence sur la Corée du Nord » et «a un regard sur la Corée du Nord que n'a pas le Japon ». Le directeur-général de l'AIEA Mohamed El Baradei en 2003 déclara que la Fédération de Russie pourrait jouer un rôle de leader en tant que médiateur et applaudit Moscou pour accepter de remplir cette fonction[756]. Assurément, la Fédération de Russie a un rôle à jouer dans la résolution du conflit nucléaire dans la péninsule coréenne.

PARAGRAPHE III LES RAISONS DE L'INFLUENCE DE LA FEDERATION DE RUSSIE DANS LE CADRE DE LA PROBLEMATIQUE COREENNE

La Fédération de Russie souhaite participer aux efforts permettant de résoudre la crise nucléaire nord-coréenne dans le cadre de ses propres intérêts et objectifs. Le but principal de la Fédération de Russie dans cette médiation est de restaurer sa puissance perdue en jouant un rôle qu'elle veut être primordial dans cette crise nucléaire. Un autre objectif pour la Fédération de Russie dans son intervention est d'être présente pour éviter le déclenchement d'un conflit armé dans la péninsule coréenne qui pourrait créer une instabilité massive et menacer l'Extrême-Orient russe si des radiations nucléaires ou des réfugiés nord-coréens débordaient des frontières. Même si la portion de frontière russe avec la RPDC est bien plus petite que celle que la Chine a avec la RPDC, les responsables politiques russes craignent un afflux massif de réfugiés nord-coréens par voie terrestre ou maritime.

A) DES MOTIFS ECONOMOQUES

Des chercheurs russes et occidentaux ont mis en évidence le fait que la Fédération de

754Cf. Rafarl Behr. *Moscow Juggles to Help Solve Korean Crisis. Financial Times.* 1er juin 2003.

755Cf. Boris Savelyev. *Head of South Korean Military Delegation to Russia Promotes Broader Ties.* Itar-Tass. 19 février 2003. FBIS, DR.19 février 2003.

756Cf. Sergei Borisov. *Russia : Peacemaker on the Korean Peninsula ? Transitions Online.* 19 janvier 2003. JRL. n° 7026. 21 janvier 2003.

Russie souhaite aider à la résolution de la crise nucléaire pour permettre une réconciliation inter-coréenne dans le cadre de laquelle Moscou pourrait en retirer des bénéfices économiques[757]. Des projets aidant à la connexion de la RPDC avec la population peu nombreuse de l'Extrême-Orient russe peut aider au développement économique de cette région, réduisant sa vulnérabilité envers la Chine. La fourniture par la Fédération de Russie à la RPDC d'électricité et de gaz naturel lui permettrait d'obtenir des gains financiers substantiels et en même temps aiderait à résoudre la crise nucléaire en permettant à la RPDC d'obtenir des ressources énergétiques autres qu'en provenance du nucléaire[758].

Trois projets de transfert de gaz naturel russe à la RPDC ont été pris en considération : un qui apporterait le gaz naturel d'Irkoutsk, un autre de Sakha et un troisième de Sakhaline. Lorsque la crise du nucléaire débuta, on commençait à négocier d'un projet de construction d'un grand pipeline qui permettrait de transférer du gaz naturel du champ de Kovyktinskoe dans la province d'Irkoutsk via la Chine en direction de la République de Corée. Un des trajets pris en considération aurait été de traverser la Chine via la RPDC pour aller vers la République de Corée. Il était envisagé que la RPDC soit fournie en gaz naturel sans contrepartie financière parce qu'elle permettrait d'être une voie gratuite de passage de gaz naturel.

Il paraît à présent peu probable que le gaz d'Irkoutsk passe par la RPDC même si la question nucléaire est réglée. En novembre 2003, les résultats d'une étude de faisabilité qui dura trois ans furent publiés par les compagnies sud-coréennes, russes et chinoises qui négociaient les termes du projet de Kovyktinskoe. Un accord fut trouvé sur le tracé d'un pipeline qui irait d'Irkoutsk via la Chine pour rejoindre Dalian et ensuite traverser la mer Jaune pour arriver à Pyongtaek près de Séoul. Ce tracé fut préféré parce qu'il était plus rentable financièrement et parce qu'il ne donnerait pas à la RPDC un contrôle sur la fourniture de gaz à la République de Corée. Cependant l'idée de la construction d'un pipeline traversant la RPDC ne fut pas totalement abandonné. Séoul préférerait malgré tout une telle construction via la RPDC, ce projet rentrant dans le cadre de la résolution globale de la crise nucléaire[759].

Plus récemment, les perspectives de voir ce pipeline se concrétiser se sont amoindries. Gazprom, qui a le monopole de la gestion du gaz en Fédération de Russie, a souligné qu'il avait tous les pouvoirs dans la création et mise en œuvre du

757Cf. *Russian Senate Speaker in Seoul Discusses North Korea* . Itar-Tass . 24 février 2003. FBIS, DR. 24 février 2003. Cf. également Ferguson J. *A Chilly Fall for U.S.-Russia Relations. National Bureau of Asian Research. Seattle, WA.*

758Cf. *Pipeline Project seen as Alternative to Reactor Project in N.K. Yonhap.* 27 février 2003. FBIS, DR. 27 février 2003.

759Cf. *ROK Report : Russian-PRC-ROK Natural Gas Pipeline May Not Run Through DPRK.* Yonhap. 8 novembre 2003. FBIS, DR. 8 novembre 2003. Cf. également Kim Sung-jin, *Russia-China-Korea Gas Pipeline May Detour North Korea. Korea Times.* 11 novembre 2003 consultable sur le site internet http://times.hankooki.com.

projet de pipeline[760]. Gazprom a suggéré de réserver les ressources du gisement de gaz naturel de Kovykta pour un usage interne à la Fédération de Russie même et d'approvisionner la Chine et la République de Corée avec du gaz provenant de la réserve non encore exploitée de Chayandinskoye à Sakha[761]. Gazprom a suggéré de changer le tracé du projet de pipeline de Kovykta et, au lieu de passer par la Chine et la Mer Jaune pour rejoindre la République de Corée, de privilégier un tracé faisant passer le pipeline par Khabarovsk et Nakhodka. Un représentant de la société KOGAS a indiqué que le nouveau tracé est plus coûteux et n'a aucun sens sur le plan économique[762].

Une autre option prometteuse est de fournir à la RPDC et à la République de Corée du gaz en provenance de Sakhaline. Séoul a proposé à Washington que leurs deux pays fournissent du gaz naturel de Sakhaline à la RPDC à condition que Pyongyang mette un terme à son programme nucléaire. Pyongyang obtiendrait du gaz à un prix subventionné alors que Séoul l'achèterait au prix du marché. ExxonMobil a construit un pipeline de Sakhaline à Khabarovsk. Il coûterait environ 3.5 milliards de dollars américains pour construire une extension de ce pipeline à la RPDC et à la République de Corée[763].

Lors du sommet entre les dirigeants russe Dmitri Medvedev et nord-coréen Kim Jong-il qui s'est tenu à Oulan-Oude en Sibérie le 24 août 2011, la Fédération de Russie et la RPDC ont convenu de la mise en place d'une commission spéciale pour la création d'un gazoduc entre la Fédération de Russie, la RPDC et la République de Corée, avec l'objectif que ce projet soit opérationnel dès l' année 2011 et porte sur le transport de 10 milliards de mètres cubes de gaz. Si les autorités sud-coréennes n'ont pas immédiatement réagi à cette annonce à l'époque, le président Lee Myung-bak déclarait à New York qu'il considérait ce projet comme « gagnant-gagnant » pour toutes les parties impliquées (Moscou, Pyongyang et Séoul) selon l ' Association d'amitié Franco-coréenne. En effet, les sud-coréens pourront acheter du gaz moins cher et les nord-coréens récolteront des droits de péage. Côté russe, le gazoduc est indispensable à la stratégie d'expansion de Gazprom qui cherche à tout prix un débouché à ses pipelines en provenance de Sakhaline et de Sibérie, actuellement

760Gazprom a toujours eu une grande influence dans le domaine énergétique en Fédération de Russie, mais son rôle dans la gestion des ressources de gaz est encore plus important à présent depuis le début de la réorganisation du secteur de l'énergie russe pour augmenter le pouvoir de Gazprom et autres compagnies fidèles alliées du régime de Vladimir Poutine.

761Cf. *Russia Wants to Change Gas Pipeline Route. Mosnews.* Moscou. 2 avril 2004.

762Cf. *ROK Report.* Yonhap. 8 juin 2004. FBIS:DR. 8 juin 2004. Le responsable de KOGAS a déclaré que Gazprom a sans doute proposé de changer le tracé du pipeline dans le cadre d'une tactique pour gagner une certaine influence dans les négociations à l'époque avec les compagnies chinoises et sud-coréennes sur le prix du gaz de Kovykta (Ibid.). Cependant, d'autres sources ont suggéré que le changement du tracé fait partie d'une plus grande stratégie de la part de Gazprom afin de connecter les pipelines au plus près champs de gaz que Gazprom veut développer.

763Cf. *S. Korea Proposes Gas Supply Option to U.S. on N.K. Nuke Issue.* Yonhap. 18 janvier 2003. FBIS:DR. 18 janvier 2003. Cf. également *Gaz for Nukes Proposal Gains Monumentum. Korea Times.* 13 juillet 2004. *Napsnet Daily Report.* 13 juillet 2004. Cf encore James Brooke. *Russia Wants to Supply Energy to North Korea. New York Times.* 4 juillet 2004.

bloqués à Vladivostok.

Les négociateurs sud-coréens ont mis sur la table une nouvelle proposition susceptible de débloquer le dossier confie au *Figaro* une source russe[764]. En cas de crise grave entre les deux Corée, la Fédération de Russie s'engagera à livrer par mer du gaz naturel liquéfié en provenance de Sakhaline, explique l'expert travaillant pour Gazprom. Cette formule vise à répondre à la principale inquiétude de Séoul : le spectre d'un chantage au gaz de la part de Kim Jong-un. Car le futur pipeline offrirait sur un plateau à ce dernier la possibilité de fermer le robinet d'approvisionnement de son frère ennemi du Sud. Un risque géopolitique inacceptable pour Séoul, qui doit importer 97 % de ses besoins énergétiques et est toujours techniquement en guerre avec son voisin. Les intérêts économiques d'un tel projet se heurtent toujours à la division de la péninsule coréenne. Le projet n'a pas encore aboutit. « Malgré la logique économique, il faudra être patient » tempère Andrei Lankov de l'université Kookmin à Séoul, « un nouvel accès de tension militaire de la part de Pyongyang pouvant mettre à bas des progrès enregistrés ».

Les besoins énergétiques de la RPDC pourraient être recouverts plus rapidement par l'approvisionnement en provenance de la Fédération de Russie d'électricité[765]. Une ligne de transmission d'électricité a été envisagée comme étant une alternative aux réacteurs à eau légère promis par l'accord-cadre de 1994 mais qui ne furent jamais construits en RPDC. Un compte-rendu de Victor Minakov directeur-général de la compagnie énergétique de l'office russe en Extrême-Orient a toutefois précisé que ce projet est à un stage précoce de son développement. Ce qui est considéré est la mise en place d'une ligne de transmission de 500 kilovolts de 380 kilomètres de long reliant Vladivostok et Chongjin qui se trouve au nord de la RPDC. Avant que la construction ne commence, une étude de faisabilité devra démontrer que la demande nord-coréenne en électricité est relativement conséquente et que Pyongyang aura les moyens financiers pour payer ce transfert d'électricité. Cette étude devra également montrer que ce projet prend en compte certains critères écologiques, parce que le trajet projeté franchira plusieurs parcs et réserves naturelles[766]. Des discussions entre la Fédération de Russie, la RPDC et la République de Corée envisagent d'étendre la ligne de transmission proposée à la République de Corée dans un deuxième temps. Ces projets de ligne électrique sont toujours à l'étude actuellement et n'ont pas été réalisés.

764Cf. *Le Figaro. Moscou veut faire passer un gazoduc par la Corée du Nord.* 25 octobre 2011.

765Cf. Marc Epstein. Pourquoi la Chine ne bougera pas (où alors, pas tout de suite). Il décrit une Chine qui souhaite prendre ses distances avec un pays comme la RPDC qui ne paye guère Pékin en retour pour son soutien économique et diplomatique. A elle seule, la Chine fournit 90% des approvisionnements énergétiques de la RPDC, 80% de ses produits manufacturés et 45% de ses besoins alimentaires. Malgré tous ses efforts, la Chine ne parvient pas à contrôler la Corée du Nord, qui se méfie de son voisin géant et veut échapper à sa tutelle exclusive. La Fédération de Russie pourrait être un fournisseur d'électricité qui concurrencerait la Chine. *L'Express.* 9 avril 2013,

766Cf. Victor N. Minakov. *Transmission Line Project Linking the Russian Far East with the DPRK (Chongjin).* Février 2004. Forum de l'énergie. Niigata. Japon.

La Fédération de Russie et la RPDC sont en discussion pour la construction d'un projet de rénovation de la ligne ferroviaire reliant la Fédération de Russie au port de Rajin en RPDC. Dans le cadre de ce projet, Moscou rénoverait et louerait des installations portuaires à Rajin. Ce projet permettrait de décongestionner les ports russes de l'Extrême-Orient qui sont utilisés au maximum de leur capacité. Par la suite, cette portion de réseau ferroviaire rénové pourrait faire partie d'une nouvelle voie ferroviaire reliant le réseau inter-coréen au transsibérien. Mais le problème majeur à la réalisation de ce réseau ferré n'est pas la crise nucléaire mais est de trouver des garanties bancaires pour un tel investissement[767]. Ces futurs projets de pipeline, de ligne électrique et ferroviaire seront gérés dans le cadre de la dette nord-coréenne envers la Fédération de Russie.

B) LA NON-PROLIFERATION D'ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE

Un problème qui inquiète la Fédération de Russie est la prolifération des armes de destruction massives. Lors de nombreuses occasions Vladimir Poutine a condamné le programme nucléaire nord-coréen et a demandé à Pyongyang d'abandonner ce programme. Quand Vladimir Poutine a rencontré le président chinois Jiang Zemin début décembre 2002, ces deux présidents à la fin de leur rencontre ont déclaré qu'il était important de préserver « le statut non-nucléaire de la péninsule coréenne et le régime de non-prolifération d'armes de destruction massives »[768]. Lors de leur sommet de janvier 2003, Vladimir Poutine et le président japonais de l'époque Koizumi Junichiro ont exprimé leur « désaccord et profonde inquiétude » concernant la décision de Pyongyang de se retirer du traité de non-prolifération nucléaire. Lorsque Pyongyang annonça en janvier 2003 qu'elle se retirait du traité de non-prolifération nucléaire, le ministre des Affaires étrangères russe exprima sa « profonde préoccupation »[769]. Au sommet du G-8 de juin 2003 à Evian en France, Vladimir Poutine se joignit aux autres leaders de ce groupe pour insister sur le fait que la RPDC devrait « démanteler tout programme d'armes nucléaires de façon visible, vérifiable et irréversible »[770].

L'opposition catégorique du régime de Vladimir Poutine au programme nucléaire nord-coréen n'est pas uniquement rhétorique. Elle reflète une position constante datant de l'époque soviétique. En 1965, l'URSS a exporté un réacteur de recherche de deux-mégawatts en RPDC et a formé des scientifiques nord-coréens travaillant dans le domaine du nucléaire, permettant ainsi à Pyongyang de démarrer un programme de recherche et de développement nucléaire. Cependant, à partir des années 1980, Moscou insista pour que la RPDC signe le traité de non-prolifération nucléaire avant

767Cf. James Brooke. *Building Ties with North Korea. New York Times.* 11 décembre 2003.
768 Cf Damien McElroy. *N. Korea to Quit-N-Weapons Program. The Vancouver Sun.* 3 décembre 2002.
769 Cf. Seth Mydans. *North Korea Assailled for Withdrawing from Arms Treaty. New York Times.* 10 janvier 2003.
770 Cf *G8 Countries Talk Tough on N.Korea, Iran Nuclear Programs. Associated Press.* 2 juin 2003.

de coopérer davantage avec Pyongyang. Après 1985 lorsque Pyongyang signa ce traité, l'URSS accepta de construire une usine de production d'électricité à partir de matériaux nucléaires en RPDC. Cependant, lorsque Pyongyang annonça son intention de se retirer du traité de non-prolifération nucléaire, Moscou gela sa coopération nucléaire avec le Nord et refusa de fournir les réacteurs devant servir dans l'usine même[771].

Des personnes hautement placées dans les services de renseignement américains ont précisé qu'au début des années 1990, les services de renseignement pour l'étranger russes ont collaboré avec l'agence centrale de renseignement américaine (CIA) afin de contrôler le programme nucléaire nord-coréen. Selon un article du New York *Times* de janvier 2003, le personnel de renseignement russe accepta d'installer des équipements américains dans l'ambassade russe à Pyongyang pour détecter d'éventuels efforts de la part de scientifiques nord-coréens tendant à retraiter le combustible nucléaire et à le transformer en plutonium. La validité de cette information a été réfutée par Boris Labusov, porte-parole des services de renseignement pour l'étranger russe. Dans un entretien avec l'agence d'information *Interfax*, Boris Labusov a dit que cette information était « sans aucun sens au regard de la réalité »[772]. Il est possible cependant que les services de renseignement russes aient coopéré avec la CIA mais qu'ils ne souhaitent pas que cela se sache.

Moscou a restreint ses transferts de technologie nucléaire et de matériel pouvant être utilisé pour créer des armes nucléaires à la RPDC. Les scientifiques russes travaillant dans le domaine nucléaire ne vont plus en RPDC et ceux qui étaient en RPDC ont été priés de quitter ce pays. Malgré cela, des scientifiques russes seraient toujours en train d'exercer en RPDC et des armes russes interdites à l'exportation auraient malgré tout réussi à atteindre la RPDC. Il y a un certain danger dans le fait que des coréens du nord travaillant dans l'Extrême-Orient russe mafieux aient pu être mêlés à des transferts de technologie ou de matériel nucléaire[773]. Il a été soutenu que des compagnies russes seraient parmi les fournisseurs de technologie ou de matériel nucléaire pour le programme nucléaire nord-coréen. Mais des fonctionnaires américains penseraient que la technologie transmise par les compagnies russes serait en quantité moindre que celle transmise à la RPDC par l'Etat pakistanais[774].

Selon la revue russe *RIA Novosti* et son article en date du 2 décembre 2013, le président Poutine a signé en novembre 2013 un décret introduisant des sanctions à l'encontre de la RPDC approuvées par le Conseil de Sécurité de l'ONU en mars 2013.

771 Cf. Pavel Felgenhauer. *Multipolar Nuclear Nightmare. Moscow Times.* 24 octobre 2000.

772 Cf. *Russians Say Times Report is Untrue. New York Times.* 22 janvier 2003.

773 Cf. James Clay Moltz. *Russian Nuclear Regionalism : Emerging Local Influences over Far Eastern Facilities. National Bureau of Asian Research Analysis.* 11 . n°4. Décembre 2000, pp.35-57.

774 Cf. Elisabeth Bumiller. *Bush Sees North Korean Nuclear Effort as Different from Iraq's. New York Times.* 22 octobre 2002.

Ce décret interdit aux compagnies étatiques russes, commerciales et industrielles, de fournir à Pyongyang toute aide consultative ou technique en matière de création de missiles balistiques. Les navires nord-coréens refusant d'être inspectés seront interdits d'entrée dans les ports russes. Quant aux autorités russes, elles feront preuve de vigilance en travaillant avec les diplomates nord-coréens. Le document en question dresse en outre une liste des citoyens nord-coréens impliqués dans le programme nucléaire du pays. La RPDC, qui s'est déclarée puissance nucléaire en 2005, a réalisé trois essais nucléaires souterrains, provoquant les protestations de la communauté internationale. Le Conseil de Sécurité de l'ONU a adopté plusieurs résolutions appelant Pyongyang à cesser ses activités nucléaires. Le Conseil de Sécurité a approuvé un nouveau train de sanctions visant, entre autres, à réprimer les activités illégales de diplomates nord-coréens, en permettant notamment d'inspecter les valises diplomatiques pour empêcher le transport de sommes importantes en espèces destinées à financer le programme nucléaire et balistique de Pyongyang. On enferme la RPDC à cause d'un embargo qui se durcit d'années en années.

C) LA PORTEE DE L'INFLUENCE DE LA FEDERATION DE RUSSIE

Pour atteindre ses objectifs en RPDC, la Fédération de Russie souhaiterait jouer un rôle dans le cadre de la crise nucléaire. Mais son influence dans les affaires internes à Pyongyang sont limitées parce que Moscou ne fournit pas à la RPDC l'importante aide économique dont elle a besoin pour survivre. Le commerce bilatéral annuel entre la RPDC et la Fédération de Russie est moins important que celui entre la RPDC et la République de Corée ou que celui entre la RPDC et la Chine. Si la crise nucléaire est résolue, le rôle de la Fédération de Russie pourrait être plus important, Moscou pouvant alors fournir à Pyongyang du gaz naturel ou de l'électricité. Cependant, la réalisation de ces projets, et surtout les plus chers, peut dépendre de fonds en provenance de la République de Corée ou d'autres sources extérieures.

Le plus souvent, c'est Pékin qui a été le plus grand fournisseur de carburant et d'aide alimentaire à la RPDC. Pékin a utilisé son contrôle sur le crédit et les ressources essentielles fournis à Pyongyang pour faire pression sur la RPDC. Par exemple, en mars 2003, la Chine coupa pendant plusieurs jours sa livraison de carburant afin de mettre la pression sur la RPDC pour que celle-ci participe à un sommet trilatéral Etats-Unis, Chine et RPDC le mois suivant.

Le Japon est également un pays qui fournit plus d'argent à la RPDC que la Fédération de Russie et qui a vocation à en fournir encore plus. En effet les transferts de fonds de la part des coréens vivant au Japon à destination de la RPDC ont permis à ce dernier pays d'obtenir des sommes d'argent conséquentes même si le Japon a pris récemment certaines mesures pour réduire les transferts de fonds. En effet, des sommes substantielles continuent d'être versées en provenance des salons de jeux de *pachinko*

et des coopératives de crédit qui sont en relation avec la communauté des coréens du Japon. Pyongyang considère le Japon comme étant une source de crédits officiels et d'investissements privés attractive.

Jusqu'en automne 2002, les Etats-Unis dans le cadre des termes de l'accord-cadre fournissaient à la RPDC annuellement une quantité importante de pétrole, environ 500 tonnes. En octobre 2002, les membres du KEDO décidèrent d'arrêter leurs livraisons suite au non respect par Pyongyang de ses obligations décrites dans l'accord-cadre. Entre 1995 et la fin de 2003, les Etats-Unis fournirent environ deux millions de tonnes d'aide alimentaire à la RPDC par l'intermédiaire du programme alimentaire mondial.

D) LE RÔLE DE MEDIATION QUE LA FEDERATION DE RUSSIE PEUT JOUER

Vu son influence limitée envers la RPDC, quel rôle de médiation la Fédération de Russie peut-elle avoir ? Les spécialistes de la Fédération de Russie reconnaissent que celle-ci n'a pas l'influence économique sur Pyongyang que la Chine peut avoir et que la Chine joue un rôle dans la crise nucléaire nord-coréenne que la Fédération de Russie ne joue pas[775]. Malgré cela, quelques spécialistes de la Fédération de Russie pensent que celle-ci peut avoir son rôle à jouer parce que Moscou a la confiance de Washington et de Pyongyang, ce qui lui permettrait d'aider à trouver un compromis dans cette crise. Danil Kobiakov du centre d'études politiques russe a décrit le rôle de la Fédération de Russie comme étant un rôle d'« intermédiaire impartial » entre les « positions extrêmes » de Pyongyang et de Washington. Sergei Kasyanov de l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales de Moscou décrit la Fédération de Russie comme étant un pays « au-dessus des rixes » et comme étant « le seul participant qui peut être digne de confiance par toutes les parties », qui peut jouer un rôle de « garant pour un pays si les parties ne se font pas confiance »[776]. Aleksandr Vorontsov, directeur du département RPDC à l'Institut des études orientales de Moscou précise que la Fédération de Russie mène une « diplomatie de murmure » pour aider à résoudre la crise, utilisant « les bonnes relations personnelles et filières associatives entre la Fédération de Russie et les dirigeants nord-coréens »[777]. Par exemple, suite au troisième essai nucléaire réussi de la RPDC du 12 février 2013, le ministère des Affaires étrangères russe a appelé la RPDC et les Etats-Unis à la « retenue ». Le 8 avril 2013 le président Vladimir Poutine s'est dit

775 La politique de la Chine à l'égard du problème nord-coréen a évolué selon l'analyse que fait le Sénat américain de la question coréenne. En 1993, les dirigeants chinois souhaitaient explicitement éviter toute ingérence dans les affaires intérieures d'un autre Etat. Mais dix ans plus tard, ils optaient, sur pression américaine, mais aussi par opportunisme régional, pour une stratégie nouvelle et plus exposée, en choisissant d'être les artisans du dialogue entre Washington et Pyongyang et de favoriser le cadre des réunions à six.

776 Cf. Henry Meyer. *Russia Bids for Discreet Mediator's Actor in N. Korea Nuclear Crisis* . AFP. 26 février 2004. FBIS, DR. 26 février 2004.

777 Cf. Chiang Ping. *Russian Experts on 2d Round of Six-Party-Talks. Ta Kung Pao.* 22 février 2004. *FBIS:DR.* 22 février 2004.

« extrêmement préoccupé par la situation qui pourrait mener à un désastre pire que celui de Tchernobyl »[778].

La Fédération de Russie a essayé de jouer un rôle de médiateur dans la crise nucléaire nord-coréenne. Jusqu'à maintenant, ses efforts n'ont pas été couronnés de succès. En effet, son influence dans la crise n'est pas majeure et Pyongyang souhaite s'entretenir directement avec Washington et non pas par l'intermédiaire d'un médiateur. Lorsque le ministre des Affaires étrangères russe Aleksandr Losyukov visita la RPDC en janvier 2003 pour discuter avec Kim Jong-il, il tenta d'apaiser les sensibilités nord-coréennes en évitant d'utiliser le mot « médiateur ». Par contre, il affirma que le but de sa mission était de « promouvoir un dialogue entre les Etats-Unis et la Corée du Nord »[779]. Toutefois cinquante-six pour cent des russes souhaitent que leur pays joue un rôle de médiateur dans le dialogue entre les parties au conflit, trente-six pour cent conseillent aux dirigeants du pays de ne pas s'ingérer dans cette situation, seuls quatre pour cent des russes jugent nécessaire de prendre le côté de Pyongyang ou de Séoul[780].

Un autre obstacle au fait que la Fédération de Russie puisse jouer un rôle plus important dans la crise coréenne est l'analyse que les fonctionnaires russes ont des racines du problème de cette crise et la stratégie qu'ils ont choisi pour tenter de la résoudre. Alors que Moscou a adopté une position entre celles de la RPDC et des Etats-Unis, les fonctionnaires russes ont préféré reporter la cause du problème de la crise sur l'administration américaine et tenter de trouver des solutions qui ne sont pas acceptables pour Washington. A l'époque de l'administration de G.W. Bush aux Etats-Unis, où il était question de guerre préemptive et d'un « axe du mal » dont la RPDC en faisait partie, le ministre des Affaires étrangères russe de l'époque Georgi Mamedov suggéra que « de telles affirmations pourraient aggraver la situation et ne pas faciliter la mise en place de solutions permettant d'aboutir a une non-prolifération d'armes nucléaires »[781]. Washington est vu comme étant le fautif des détériorations des relations entre les Etats-Unis et la RPDC à cause de sa lenteur à mettre en œuvre les promesses tenues dans l'accord-cadre de 1994[782], puis la renonciation à celui-ci. Le ministre russe de l'énergie atomique, Aleksandr Rumyantsev accusa le KEDO d'être à l'origine de la détérioration des relations entre Pyongyang et Washington parce que cette organisme n'aurait pas tenu sa promesse de construire les deux réacteurs à eau légère[783].

778 Cf. *North Korea Test not Imminent Says South. BBC News.* 8 avril 2013.
779 Cf. Sergei Borisov. *Russia : Peacemaker on the Korean Peninsula ? Transitions Online.* 19 janvier 2003. JRL. n°7026. 21 janvier 2003.
780 Cf. *Ria Novosti.* Article du 22 avril 2013.
781 Cf. Bumiller. *Bush Sees North Korean Nuclear Efforts as Different from Iraq's. New York Times.* 22 octobre 2002*, p.32.*
782 Cf. Behr. *Moscow Juggles to Help Solve Korean Crisis .Financial Times* (UK). 7 janvier 2003.
783 Cf. Laney et Shaplen. *How to Deal with North Korea . Council on Foreign Relations. U.S. Foreign Affairs.* Mars/avril 2003.

La politique intransigeante que l'administration de G.W. Bush menée à l'époque et reprise par l'administration Obama qui souhaite une dénucléarisation de la péninsule coréenne aurait pour conséquence d'inciter la RPDC à se fournir en armes nucléaires. En effet, selon les services de renseignement russes, la RPDC serait tentée de tester des engins nucléaires sur son territoire afin que les Etats-Unis ne l'attaquent pas comme ils ont pu attaquer l'Irak[784]. Et c'est ce qu'elle a faite en faisant exploser sur son sol en 2006, 2009 et 2012 des bombes atomiques souterraines.

Au début des années 2000, les fonctionnaires russes considéraient que la RPDC ne présentait pas de grave danger pour le monde. Lors du sommet de l'APEC fin octobre 2002 à Cabo San Lucas au Mexique, le premier ministre de l'époque M. Kasyanov qui remplaçait Vladimir Poutine déclarait : « Nous n'avons aucune preuve que la Corée du Nord présente une quelconque menace »[785]. Yevgeny Volk, directeur de la filière moscovite de l'*Heritage Foundation* disait à l'*Agence France-Presse* en janvier 2003 que la décision de Pyongyang d'expulser les inspecteurs de l'AIEA et de redémarrer son complexe nucléaire de Yongbyon n'avait rien de véridique et que Pyongyang agissait ainsi pour obtenir une aide occidentale plus conséquente[786]. Lors d'un entretien avec la *BBC* en juin 2003 Vladimir Poutine précisait : « La Corée du Nord est maintenant dans un tel état que je n'ai aucune raison de croire que ce pays ait une quelconque intention agressive »[787].

En 2003, la Fédération de Russie et les pays occidentaux ne croyaient pas que Pyongyang puisse détenir des armes nucléaires. Même si Pyongyang avait de l'uranium et du plutonium, la RPDC manquait d'une technologie adéquate pour pouvoir créer une bombe atomique. Le 10 janvier 2003, la RPDC se retire du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires après avoir été accusée de mener un programme clandestin depuis au moins 1989. A partir de 2006 elles procédera à trois essais nucléaires. La communauté internationale est d'autant plus inquiète que Pyongyang développe un programme de missiles balistiques pouvant servir de vecteur à l'arme nucléaire. Cette poursuite en avant de la part de Kim Jong-il[788] et ensuite de son successeur Kim Jong-un ne semble pas « suivre la raison » selon la communauté internationale. Certains voient en cette fuite en avant une façon pour la RPDC d'extorquer des garanties de sécurité ainsi qu'une aide économique et matérielle[789].

Les politiciens russes ne pensent pas qu'une approche intransigeante des pays

784 Cf. Felgenhaeur. *Multipolar Nuclear Nightmare . Moscow Times*. 24 octobre 2002.
785 Cf. Time Weiner. *3 Nations Put Pressure on North Korea. New York Times.* 27 octobre 2002.
786 Cf. *Russia Left in the Dark over N. Korean Crisis : Analysts*. AFP. 9 janvier 2003.
787 Cf. Sergei Blagov. *Russia's Lost Korea Opportunity. Asia Times.* 25 juin 2003.
788 Cf. Jean Guisnel. *La démarche suicidaire de Kim Jong Il. Le Point.* 25 mai 2009.
789 Cf. Gui Taillefer. *Armes nucléaires, Chantage nord-coréen. Le Devoir.* 27 mai 2009. Cf. également Pierre Haski. *Essai nucléaire en Corée du Nord, la diplomatie du chantage. Rue89.* 25 mai 2009.

concernés par l'attitude de Pyongyang soit positive. Ils croient en une politique conciliatoire. Dans un entretien de janvier 2003, le ministre des Affaires étrangères russe Losyukov déclarait se méfier d'ultimatums et prônait une approche plus « délicate »[790], permettant notamment une reconnaissance diplomatique et une ouverture de la part de la RPDC aboutissant à des réformes internes et n'obligeant plus Pyongyang à vouloir se doter de l'arme nucléaire pour obtenir des avantages substantiels. Moscou s'oppose à l'utilisation de la force pour résoudre la crise. Il faut arriver à pouvoir négocier de façon paisible, comme le veulent les deux voisins de la RPDC, la Chine et la République de Corée.

La Fédération de Russie a longtemps été avec la Chine contre le fait d'imposer des sanctions à Pyongyang. En avril 2003 quand le Conseil de Sécurité a débattu du problème nucléaire nord-coréen, le projet de résolution proposé par Washington n'a pas pu être voté à l'unanimité à cause de l'opposition de Moscou et de Pékin. En juillet 2003, le même scénario se répéta, Moscou considérant qu'il était prématuré de soumettre au Conseil de Sécurité le problème nord-coréen. La Fédération de Russie avait cependant prévenu qu'elle ne soutiendrait plus la RPDC si elle développait des armes nucléaires[791]. Effectivement, Moscou vota les résolutions condamnant Pyongyang en 2006, 2009, 2013, quand cette dernière procéda à des essais nucléaires.

Vladimir Poutine considère qu'il faut cependant donner à Pyongyang des garanties de sécurité. Lors de sa conférence de presse de juin 2003, il affirma qu'« une péninsule coréenne exempte d'armes nucléaires doit être gérée par l'intermédiaire de négociations qui prennent en compte les intérêts de la RPDC. Il ne faut pas reléguer Pyongyang au dernier rang et aggraver la situation. Si la RPDC considère qu'elle est menacée et qu'elle est en danger pensant qu'elle va être attaquée, alors nous devons lui fournir des garanties de sécurité »[792]. Pékin et Séoul approuvent cette démarche.

A la fin de l'été 2003, un représentant de la RPDC a annoncé lors d'une conférence réunissant la Chine, la RPDC et les Etats-Unis que son pays possédait l'arme atomique et pourrait la tester ou l'exporter. La Fédération de Russie a pris acte de cette situation et a craint que la situation dégénère en conflit armé entre Pyongyang et Washington. La Fédération de Russie a mise alors ses troupes en état d'alerte et la question s'est posée alors de savoir comment faire pour que la RPDC revienne à la table des négociations et si la Fédération de Russie pouvait intervenir dans le cadre de celles-ci. La RPDC insista pour un dialogue bilatéral avec Washington, alors que cette dernière souhaitait une rencontre multilatérale, en incluant « éventuellement la Fédération de Russie ». La situation changea rapidement lorsque Pyongyang accepta des négociations multilatérales à six incluant les Etats-Unis, la Chine, la RPDC, la

790 Cf. Sergei Borisov. *Russia : Peacemaker on the Korean Peninsula ? Transitions Online.* 19 janvier 2003.
791 Cf. *Russia Says it Could Back Sanctions Against North Korea.* 11 avril 2003. Reuters.
792 Le texte peut être consulté dans la revue russe *Johnson's Russia List.* n° 7233, 21 juin 2003.

République de Corée, le Japon et la Fédération de Russie[793]. La RPDC accepta un dialogue à six parce qu'elle savait qu'en incluant la Fédération de Russie qu'elle aurait dans le cadre de ces discussions un allié sur lequel elle pourrait compter.

Lorsque s'est mise en place la structure de dialogue à six la RPDC a commencé à éprouver plus d'affinité pour Moscou que pour Pékin son allié communiste. La Chine en effet voulait faire en sorte que Pyongyang puisse, dans le cadre des pourparlers qu'elle organisait à Pékin, décider d'un éventuel retour dans le traité de non prolifération nucléaire, ce qui était pour Pyongyang une pression de trop[794]. Certains analystes chinois pensent même que Pyongyang, encore plus que Washington, est à l'origine de la crise nucléaire ; en effet, selon eux, le programme nucléaire nord-coréen daterait d'avant l'administration Bush[795].

Lorsque les pourparlers à six débutèrent à Pékin fin août 2003, les différences d'approche du problème nucléaire nord-coréen furent flagrantes entre Pyongyang et Washington : Pyongyang accepterait de démanteler son programme nucléaire si Washington lui apportait des garanties de sécurité et une assistance économique. Quant à Washington, elle demandait un désarmement du programme nucléaire nord-coréen complet, irréversible et vérifiable avant toute autre avancée. Moscou suggéra un compromis. Le représentant de la Russie, Alexander Losyukov, appela à une dénucléarisation de la péninsule coréenne et en même temps demanda à Washington de fournir à Pyongyang des garanties de sécurité et une aide financière.

Suite à l'échec des premiers pourparlers à six, Moscou demanda à Pyongyang de ne prendre aucune mesure qui pourrait aggraver la situation. La Fédération de Russie aida la Chine à persuader la RPDC de revenir à la table des négociations. En février 2004 une nouvelle série de pourparlers à six eurent lieu à Pékin. Juste avant que les pourparlers commencent, le délégué en chef russe proposa une solution au problème de la crise nucléaire nord-coréenne en demandant à la RPDC d'abandonner son programme nucléaire en échange de garanties de sécurité et d' engagements de non-interférence de la part de Washington. La Fédération de Russie précisa que demander à la RPDC de renoncer à son programme nucléaire en une seule fois était irréaliste. Il serait plus réaliste et productif de demander à Pyongyang de démanteler son programme progressivement tout en exerçant un contrôle progressif[796].

Lors des pourparlers à six en février 2004, la Fédération de Russie, la Chine et la

793 Cf. *U.S. Official Expands on View that Russia Can Help with North Korean Dispute*. *Napsnet Daily Report.* 31 juillet 2003. Juste quelques jours avant cette annonce, le sous-secrétaire d'Etat John Bolton lors d'une conférence de presse à Pékin encouragea avec vigueur la participation de la Fédération de Russie aux pourparlers multilatéraux.

794 Cf. Alexandre Mansourov. *Giving Lip Service with an Attitude : North Korea's China Debate. Honolulu. Asia-Pacific Center for Security Studies. Special Assessment. Décembre 2003.*

795 Cf. *U-S-PRC-DPRK Talks : Russia Has Trump Card to Play. Hong Kong Hsin Pao.* 24-25 avril 2003.

796 Cf. Itar-Tass. Andrei Kirillov, Aleksey Morozov et Vladimir Pavlov. *Russia : Deputy FM Says Unrealistic to demand DPRK Immediately Drop Nuclear Program* . 26 février 2004. FBIS, DR. 26 février 2004.

République de Corée acceptèrent d'offrir une aide énergétique à Pyongyang si cette dernière gelait son programme nucléaire et permettait à des inspecteurs étrangers de vérifier ce gel. Mais Séoul alla plus loin dans les conditions émises par Moscou et Pékin en demandant à Pyongyang de geler tous ses programmes nucléaires, puis un démontage des installations, ce que demandait d'ailleurs Washington. La demande de Pyongyang de pouvoir garder un réacteur civil fut rejetée par Washington. La Fédération de Russie cependant précisa que ce souhait de pouvoir garder un réacteur civil relevait uniquement du domaine nord-coréen parce que Pyongyang ne fait pas partie du traité de non prolifération nucléaire et n'est donc pas redevable auprès de l'AIEA[797].

Après la fin des pourparlers, la Fédération de Russie précisa que des résultats modestes avaient été obtenus. Elle cita la décision d'établir des groupes de travail comme étant l'achèvement principal de cette session. Elle critiqua les Etats-Unis pour ne pas avoir adopté une posture plus souple envers Pyongyang. La Fédération de Russie ajouta que si la question nucléaire n'était pas résolue en temps voulu, la situation sur la péninsule coréenne pourrait s'aggraver[798].

Fin mai 2004, Moscou accepta de se joindre au projet américain de mise en œuvre d'un système d'interception de missiles ou de matériels utilisables pour la construction d'armes de destruction massive. Au G-8 de 2004 à *Sea Island* en Géorgie, aux Etats-Unis, le président Poutine soutint une allégation selon laquelle la RPDC aurait un programme de retraitement de plutonium et d'enrichissement d'uranium. Cette analyse de la situation en RPDC fut corroborée par le fait que Pyongyang devait mettre fin à ces programmes de manière complète, vérifiable et irréversible. Malgré ce rapprochement avec Washington, la Fédération de Russie continua à avoir une opinion de la situation coréenne différente de celle des Etats-Unis. Lors de la troisième session des pourparlers à six en juin 2004 à Pékin, la Fédération de Russie considéra la proposition de Pyongyang de geler ses installations nucléaires en contrepartie d'une compensation (garanties de sécurité, aide économique et énergétique) comme étant un projet raisonnable pour arriver à la dénucléarisation de la péninsule coréenne. La Fédération de Russie, contrairement aux Etats-Unis, est toujours d'accord sur le fait que la RPDC puisse garder un programme nucléaire dans le cadre d'une utilisation pacifique si elle accepte de se joindre de nouveau au traité de non-prolifération nucléaire et qu'elle accepte les inspections de l'AIEA.

Le premier vice-ministre nord-coréen des Affaires étrangères Kim Kye-gwan s'est rendu le 4 juillet 2013 à Moscou pour des consultations en vue d'une reprise des pourparlers internationaux sur le programme nucléaire de Pyongyang selon le

797 Cf. Itar-Tass. Alexander Zyuzin et Alexei Morozov. *Russian Deputy FM Comments on Results of Six-Party Talks* . 26 février 2004. FBIS, DR. 26 février 2004.

798 Cf. Reuters. *Russia Warns of Worsening N.Korea Situation.* 29 février 2004.

ministère russe des affaires étrangères. Ces consultations se sont déroulées dans le cadre d'efforts pour la reprise des pourparlers à six visant à faire renoncer le régime nord-coréen à ses ambitions nucléaires, ces pourparlers étant suspendus depuis 2009 lorsque Pyongyang en a claqué la porte. Depuis le début des pourparlers à six, les tentatives d'accords ont toujours été nombreuses pour arriver à trouver une solution à la crise nucléaire nord-coréenne mais sont restées sans résultat. Moscou a toujours tenté lors de ces pourparlers de réduire les différences entre les parties concernées[799].

E) CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La Fédération de Russie a beaucoup à gagner dans le cadre de la résolution de la crise nucléaire nord-coréenne. Si cette crise n'est pas résolue de façon pacifique, les intérêts de la Fédération de Russie souffriront et il y aura une grande possibilité d'instabilité dans la région, voire de conflit armé. Le fait que Pyongyang développe des armes nucléaires aurait pour conséquence le réarmement de ses voisins, tels que la République de Corée ou le Japon[800].

Une résolution de la crise nucléaire apporterait des bénéfices à la Fédération de Russie dans le cadre de projets de fourniture de gaz et d'électricité à la RPDC, permettant le développement de l'Extrême-Orient russe, laissant alors cette région moins vulnérable à une domination extérieure que cela soit de la Chine ou d'un autre pays.

Malgré le fait que la Fédération de Russie ait beaucoup à gagner dans la pacification de la région, son influence sur Washington et Pyongyang reste limitée. Les Etats-Unis ont assoupli leur position vis-à-vis de la RPDC en acceptant de régler le problème nucléaire progressivement. Mais ce changement est plus le résultat de pressions exercées par Séoul, Pékin et Tokyo que par Moscou.

Pyongyang a plutôt bien accepté le fait que la Fédération de Russie se joigne aux pourparlers concernant la résolution du problème du nucléaire nord-coréen. Cependant, il est peu probable que la RPDC soit à l'écoute de Moscou si à un

799 Cf Agence de presse officielle chinoise Xinhua. Pourparlers à six : la Fédération de Russie espère la réouverture de la réunion du groupe de travail en septembre prochain », 28 juillet 2005.

800 Selon la rédaction du site en ligne *aerobuzz* en date du 10 avril 2012, le Japon est sur le pied de guerre face à la menace nord-coréenne. L'annonce d'un tir de fusée par la RPDC le 15 avril 2012 place le Japon en première ligne face à « cette menace » et lui procure une nouvelle raison d'accélérer son réarmement offensif. Pour Tokyo, ces fusées, qui survolent le territoire nippon, pourraient être des missiles balistiques nucléaires. Ces dernières années, le Japon a modifié une partie de sa flotte pour lui conférer une capacité de luttes anti-missiles. Tokyo ne craint plus de dévoiler ses moyens de défense et annonce ouvertement qu'il est prêt à les utiliser contre l'engin nord-coréen. Ce changement est le prélude à un réarmement nippon qui peine à masquer son caractère plus offensif. Pour mémoire, le Japon depuis 1954 a amendé sa Constitution avec l'article 9 qui stipule que l'archipel renonce à faire la guerre. Un article interprété par la suite par « renonce à la guerre offensive » pour se consacrer à la défense. Mais depuis quelques années, force est de constater que Tokyo se dote de moyens et de technologies modernes dont l'aspect strictement défensif est de moins en moins clair, avec la bénédiction de Washington qui ne veut plus porter seul le poids des tensions avec la Chine, la Fédération de Russie et la RPDC.

moment donné sa survie est en jeu. Vladimir Poutine et d'autres leaders russes ont réaffirmé leur opposition à tout programme nucléaire nord-coréen. Si Pyongyang croit fermement au fait qu'elle a besoin d'armes nucléaires, non pas seulement comme une monnaie d'échange mais aussi comme une force de dissuasion, alors elle ne sera pas prête à abandonner son programme nucléaire et la RPDC alors résistera au fait que les Etats-Unis lui demandent de mettre fin à un programme nucléaire de façon complète et vérifiable.

L'influence de la Fédération de Russie sur la crise nucléaire nord-coréenne a été jusqu'à présent limitée et cela a permis d'éviter à Moscou des problèmes relationnels entre elle-même et Pyongyang ainsi qu'avec Washington. Avant le début de la crise, le régime de Vladimir Poutine poursuivait une politique étrangère contradictoire. La Fédération de Russie voulait améliorer ses relations avec les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest, et en même temps courtiser Pyongyang et les soit-disant « Etats parias ». Dans le cas de la RPDC, Vladimir Poutine fut capable de changer d'attitude lorsque le problème nucléaire nord-coréen n'était pas encore un centre d'attention majeur. Toutefois, lorsque ce problème survint il y eut un risque de voir l'administration russe se heurter à l'administration américaine si le président Poutine s'opposait à l'intransigeante position de G.W. Bush.

Bien que Moscou ait adopté une position envers la RPDC et la crise nucléaire différente de celle de Washington, les dommages dans les relations entre les Etats-Unis et la Fédération de Russie restent limités. Moscou a encouragé les Etats-Unis à offrir à Pyongyang des garanties de sécurité et une aide financière pour que cette dernière puisse abandonner son programme d'armes nucléaires. Pékin, Séoul et même Tokyo dans une certaine mesure se sont aussi opposé à l'intransigeante position de l'ancien président américain[801].

Parfois, la Fédération de Russie a été plus à même d'être plus vive que Pékin dans le fait de reporter la cause du conflit nucléaire nord-coréen sur Washington. Mais cela n'a pas fait l'objet de critiques majeures, Moscou en effet ne jouant qu'un rôle secondaire dans ce conflit.

Le décès de Kim Jong-il en 2011 et l'arrivée de Kim Jong-un au pouvoir pourrait permettre à la Fédération de Russie de Vladimir Poutine de retrouver une influence

801 Le vice-ministre russe des Affaires étrangères Igor Morgoulov et le représentant spécial sud-coréen pour la paix et les affaires de sécurité sur la péninsule coréenne Hwang Joon-kook ont réaffirmé le 18 juin 2014 à Moscou qu'une résolution politique du problème nucléaire était la seule possibilité selon le journal russe *RIA Novosti*. « Lors de consultations, les parties ont réaffirmé qu'un règlement politico-diplomatique du problème nucléaire de la péninsule coréenne n'avait pas d'alternative. Les interlocuteurs ont également insisté sur l'intensification des efforts conjoints en vue de débloquer les négociations à Six sur les principes concertés par leurs participants dans la Déclaration commune du 19 septembre 2005 », rapporte le ministère russe des Affaires étrangères. Les négociations à Six associant la Fédération de Russie, le Japon, la Chine, les Etats-Unis et les deux Corée ont été lancées en 2003 en vue d'amener Pyongyang à abandonner ses programmes balistiques et nucléaires. Elles ont été suspendues en 2009 sur fond de détérioration des relations entre les deux Etats coréens.

sur la péninsule coréenne. A long terme, la Fédération de Russie peut émerger de nouveau comme étant une grande puissance dans la région Asie-Pacifique dans le cadre des intérêts géostratégiques russes. Depuis la fin de l'URSS, la Fédération de Russie a été marginalisée lors de règlements de litiges en Asie du Nord-Est. La possibilité d'une politique étrangère russe forte, consistante et cohérente concernant la RPDC à long terme sous les auspices de Vladimir Poutine voit le jour. Cette politique centrée sur l'Extrême-Orient sert les intérêts de Moscou dans la région sur un plan démographique, économique et sécuritaire ; cette politique se veut être positive pour permettre à la Fédération de Russie de retrouver un rôle diplomatique dans le cadre d'initiatives relatives à la sécurité concernant la péninsule coréenne. Lorsque l'Extrême-Orient russe sera développé, la Fédération de Russie sera capable de surpasser la domination stratégique et économique de la Chine et des Etats-Unis[802].

Les jours qui suivirent le décès de Kim Jong-il furent décisifs concernant la prise du pouvoir par un nouveau dirigeant. On doutait de la compétence du désigné Kim Jong-un, le fils de Kim Jong-il, dans sa possibilité à consolider le pouvoir en RPDC. Le fait que ce jeune dirigeant manquant d'expérience arrive au pouvoir fit penser que le vice-président de la commission de défense nationale, le général Jang Song-thaek prendrait la place de ce premier. On pensait également qu'une succession instable aboutirait à de nouveaux incidents armés comme le naufrage de la corvette sud-coréenne Cheonan et le bombardement de l'île de Yeongpyong en 2010.

Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, dans les mois qui suivirent la prise du pouvoir de Kim Jong-un, la RPDC repris le chemin des négociations à six à Pékin avec l'envoyé spécial américain pour la politique nord-coréenne Glyn Davies. Ces pourparlers aboutirent à un accord le 29 février 2012 dans lequel Pyongyang acceptait de mettre un terme à ses activités nucléaires dans le cadre de l'inspection de l'AIEA obtenant en échange une aide alimentaire. Mais cet accord fut suivi par le lancement manqué de la fusée nord-coréenne *Kwangmyongsong* transportant un satellite au mois d'avril 2012. Cette fusée incorporait une technique utilisée dans les

802 Cf. Stephen Blank (enseignant la sécurité nationale russe à l'Institut d'Etudes stratégiques du Collège de guerre de l'armée américaine en Pennsylvanie depuis 1989) . La politique russe en Extrême-Orient : quelle alternative à la Chine. Revue en ligne *Russie.Nei.Visions* n°54, août 2010. Selon M. Blank, certains auteurs russes, dont Dimitri Trenin, ont qualifié le développement de l'Extrême-Orient russe (EOR) de « tâche civilisationnelle ». Dans le même temps, le gouvernement russe a reconnu que développer cette région revêtait un caractère indispensable si la Fédération de Russie aspirait à devenir une grande puissance indépendante en Asie. Cependant, un examen attentif des relations de la Fédération de Russie avec les principales puissances du Nord-Est de l'Asie – la Chine, le Japon, la République de Corée – indique que la Fédération de Russie a échoué à atteindre ce but et que la première raison de cet échec réside dans son système politico-économique. Etant donné l'ampleur des enjeux, cet échec a des conséquences majeures, notamment la dépendance excessive de la Fédération de Russie vis-à-vis de la Chine pour l'aider à développer l'EOR. Cette montée de l'influence chinoise s'est manifestée en 2009-2010, quand Pékin a renfloué les producteurs russes de pétrole, obtenant en échange que la Chine devienne leur unique acheteur de pétrole en Asie de l'Est. La Fédération de Russie a également dû rattacher ses projets de développement de l'EOR au plan de développement régional prévu par les autorités chinoises pour la partie nord-est de leur pays. Ainsi, l'échec de la Fédération de Russie à se rapprocher suffisamment de Tokyo et de Séoul ne lui a pas donné d'autre choix que de laisser Pékin décider de la nature du rôle qu'elle jouera en Asie du Nord-Est.

missiles Taepodong, ce qui eut pour conséquence de laisser croire que Pyongyang n'avait pas l'intention d'abandonner ses programmes de missiles et d'armes nucléaires. Les pourparlers à six furent encore un échec et le président Barack Obama stoppa l'aide alimentaire.

La réélection du président américain Barack Obama n'a pas aboutit à un changement de la politique que mène Washington envers la RPDC. L'élection de Park Geun-hye n'a pas non plus mené à un changement d'attitude de la République de Corée envers la RPDC. En Chine, l'arrivée de Xi Jinping au pouvoir permit de constater une continuité dans les relations politiques et diplomatiques que Pékin entretient avec Pyongyang, une haute délégation chinoise ayant rencontré Kim Jong-un en novembre 2012. Dans ce contexte, l'intérêt actuel de la Fédération de Russie est de pouvoir se joindre aux pourparlers et réunions relatifs à la sécurité de la péninsule coréenne. Une Asie du Nord-Est stabilisée serait un terrain propice aux investissements et cela permettrait au développement économique de l'Extrême-Orient russe de voir le jour[803].

La crise des missiles nord-coréens de 2013 est une série de fortes tensions diplomatiques entre la RPDC et la République de Corée, les Etats-Unis et le Japon, qui trouve son origine après le lancement par la RPDC d'un satellite Kwangmyong song 3 numéro 2 le 12 décembre 2012 cette fois-ci réussi et l'essai nucléaire du 12 février 2013 qui ont conduit le Conseil de Sécurité à prendre de nouvelles sanctions contre le régime de Pyongyang. Elle est marquée par une escalade belliqueuse du régime de Kim Jong-un et des mesures suggérant une guerre nucléaire imminente contre les Etats-Unis et la République de Corée. Cette crise a eu par ailleurs comme effet de démarrer une nouvelle course aux armements en Asie du Nord-Est. Dans cette affaire, la Fédération de Russie se dit prête à négocier avec les Etats-Unis afin

803 Selon Andreï Feydiachine, cité par le journal *La voie de la Russie* le 18 avril 2013, il faut poursuivre les pourparlers à six. La Fédération de Russie considère que toutes les parties prenantes à la situation compliquée dans la péninsule de Corée doivent faire preuve d'un maximum de retenue et de responsabilité. La situation est délicate mais elle n'est pas encore dans l'impasse. Moscou est persuadée que l'unique issue passe par le dialogue et non par le déchaînement des passions et par les menaces. Les pourparlers à Six sur le programme le programme nucléaire de la RPDC restent toujours un format optimal a déclaré l'ambassadeur de la Fédération de Russie en République de Corée, Konstantin Vnoukov. Le diplomate russe a reconnu que de nombreuses personnes se montrent sceptiques à l'égard de ce format, affirmant que depuis les longues années de dialogue, il n'a pas donné de résultats sérieux. Mais il est prématuré de faire une croix sur ces pourparlers, est convaincu l'ambassadeur. Il précise : « Je ne suis pas d'accord avec ce point de vue. Je considère qu'un travail énorme a été accompli. Il y a d'importantes ébauches. D'autre part, personne n'a proposé de meilleur format. Il convient de penser aux moyens de moderniser ce mécanisme ». En 2013, la situation s'était particulièrement aggravée dans la péninsule coréenne après le début des manœuvres militaires conjointes Etats-Unis-République de Corée. Pyongyang avait répondu officiellement le 28 mars 2013 en annonçant que désormais tous les conflits avec les voisins du Sud seraient réglés conformément à la loi martiale. Le leader nord-coréen Kim Jong-un avait ordonné des frappes nucléaires contres des bases américaines en République de Corée, dans les îles Haiwaï, dans l'île de Guam et au Japon en cas de provocations. Pour le diplomate russe, la situation dans la péninsule de Corée a une grande importance : « Pour nous la situation ici, dans la péninsule de Corée n'est pas une notion abstraite. C'est une question directement liée aux intérêts de la sécurité de la Fédération de Russie, à nos plans de développement de l'Extrême-Orient russe. Pour cette raison, la Fédération de Russie est profondément intéressée à stabiliser au maximum la situation, et si possible l'améliorer ».

de régler cette crise nucléaire. Le 29 juin 2013 la Fédération de Russie demanda à Pyongyang de reprendre les pourparlers à six.

Toute évolution inter-coréenne garantit en fait la prise en compte des intérêts russes dans la région, notamment en matière de défense, ainsi qu'un droit de regard de la Fédération de Russie sur les négociations internationales dans la péninsule. Cependant le problème de Moscou demeure son poids diplomatique et économique dans la région Asie-Pacifique qui est encore trop limité. Face à ce constat, la stratégie du Kremlin dans sa politique coréenne est de mettre en évidence le statut de Moscou comme un acteur important en Asie en mettant l'accent sur la capacité de la Fédération de Russie à communiquer avec toutes les parties grâce à de bonnes relations avec tous les acteurs. Une politique qui est déjà mise en pratique au Moyen-Orient où la diplomatie russe justifie ses relations avec l'Iran et le Hamas palestinien au nom de la préservation des lignes de communication pour toute médiation. Réinvestir l'espace de l'Asie-Pacifique pour mieux réorienter les investissements intérieurs, tel serait le leitmotiv de Moscou. La faiblesse des investissements dans l'Extrême-Orient russe inquiète la Fédération de Russie sur la stabilité politique et économique de sa partie orientale. L'ouverture et l'intégration sur cet espace très dynamique permettrait de valoriser un territoire très largement pénalisé par un déficit démographique. A ses frontières, le dynamisme économique et la pression démographique du côté chinois commencent à inquiéter les autorités russes[804].

Longtemps affaiblie, la position russe en Extrême-Orient connaît donc un nouveau développement à la faveur d'un rapprochement avec la République de Corée pour une coopération économique dans cette zone orientale. Même si des divergences demeurent par rapport à la RPDC qui reste un « trou noir » dans cet ensemble géopolitique parce qu'elle bloque tout développement permettant un rapprochement effectif entre la Russie et la République de Corée (projet de gazoduc et de liaison ferroviaire reliant directement les deux pays), le pouvoir russe comprend que son intérêt passe par la résolution du conflit entre les deux Corée et par une éventuelle réunification de ces deux Etats.

Vladimir Poutine est d'ailleurs pour une réunification pacifique des deux Corée selon le journal russe *RIA Novosti* du 12 décembre 2013. Il a précisé lors d'une interview à

804 Cf. Cédric Gras et Vycheslav Schvedov. *Extrême-Orient russe, une incessante reconquête économique. Hérodote.* n° 138. 3ème trimestre 2010 . Selon Jean-François Fiorina, directeur de l'Ecole Supérieure de Commercer de Grenoble, en Occident, la représentation d'un Extrême-Orient russe appelé à passer, à plus ou moins brève échéance, sous domination chinoise en raison de dynamiques économiques et démographiques divergentes de part et d'autre du fleuve Amour, est devenue un lieu commun. Le 26 novembre 2009, au prix d'une certaine simplification géographique, le magazine *Courrier International* titrait ainsi : *Far-East, quand la Sibérie sera chinoise* . Pour deux contributeurs de la revue *Hérodote* cités ci-dessus, dont l'ouvrage est consacré à la géopolitique de la Fédération de Russie, les jeux ne sont pourtant pas faits, Moscou ayant décidé d'investir de nouveau dans ces régions sinistrées depuis l'éclatement de l'URSS. Si l'avenir de ces confins russes restent incertain, une chose est cependant sûre : l'Extrême-Orient russe démontre, à la manière d'un cas d'école, combien le développement économique constitue un facteur déterminant du destin géopolitique des peuples.

la chaîne de télévision sud-coréenne *KBS* que « la Fédération de Russie soutient l'aspiration du peuple coréen à la réunification de leur nation ». Selon lui, « elle doit s'effectuer de manière pacifique et doit respecter les intérêts de la partie septentrionale et méridionale ». Il ajoute que « ce processus est positif pour la Fédération de Russie. Si cela arrive, la coopération entre la Fédération de Russie et la Corée revêtira une nature nouvelle. Nous atteindront sans doute de nouveaux objectifs, parce que toutes les restrictions possibles dictées par des raisons politiques seront levées » . « Il ne faut rien imposer aux partenaires sinon ce processus aura un caractère destructeur. Si on prend en considération les intérêts des partenaires, la réunification peut être très constructive et contribuera au maintien de la sécurité dans la région et au développement de l'économie régionale ».

Face à cet immense défi, la sécurité de la Fédération de Russie dans son Extrême-Orient face à la puissance chinoise est devenue une grande priorité pour le Kremlin. La carte coréenne peut l'aider à se repositionner dans un espace longtemps délaissé. Il n'en demeure pas moins que si la Fédération de Russie entend exister dans la zone Asie-Pacifique, elle devra inévitablement consentir d'importants moyens humains, matériels et financiers.

CHAPITRE IV L'INDIFFERENCE DE L'UNION EUROPEENNE

L'Union européenne (UE) entretient des relations diplomatiques avec les deux Corée. Concernant la République de Corée, le Parlement européen est en relation avec l'Assemblée nationale de ce pays. Les réunions inter-parlementaires sont généralement un moment où sont abordées les questions des grands développements politiques et économiques survenus en Corée et dans l'Union européenne, la situation dans la péninsule coréenne, les relations inter-coréennes et le développement du partenariat stratégique UE-Corée. Séoul est un partenaire très proche de l'Union européenne en Asie et les deux entités partagent les mêmes valeurs et sont en accord sur de nombreuses questions d'envergure mondiale et leurs échanges vont bien au-delà du commerce. L'accord de libre-échange avec la République de Corée qui est déjà entré en vigueur est le plus ambitieux et le plus complet que l'UE ait négocié et conclu jusqu'à présent[805]. La République de Corée, durant ses rencontres avec l'UE,

805 Selon un communiqué de presse de la Commission européenne du 1er juillet 2013, cette date a marqué le deuxième

évoque souvent les relations inter-coréennes : pour Séoul, le programme nucléaire nord-coréen continue de représenter une grave menace pour la région mais également pour la non-prolifération à l'échelle mondiale et la situation des droits de l'homme ne semble pas s'être améliorée à la suite de la récente transition de pouvoir. La République de Corée considère aussi que le régime des sanctions n'a pas changé la situation en RPDC, créant au contraire un cercle vicieux. Pour le Parlement européen, il faut favoriser le maintien de canaux de communication ouverts avec Pyongyang pour gérer le problème du nucléaire ainsi que celui des droits de l'homme. Toujours selon Séoul, le nouveau dirigeant nord-coréen semble être en faveur d'une réunification dans un proche avenir et espère que les pourparlers à six puissent être repris et donner une nouvelle impulsion au processus de paix et de réunification. La République de Corée se félicite du soutien offert par l'UE à la RPDC dans le cadre d'une assistance humanitaire et alimentaire. La République de Corée attache une importance particulière aux processus décisionnels au sein de l'UE qui peuvent donner des indices pour le développement des relations inter-coréennes. Bien entendu, la réunification de l'Allemagne est un modèle important pour la réunification coréenne. La République de Corée souhaite un renforcement du rôle de l'UE sur la péninsule coréenne et cela a été accueilli favorablement par les députés européens.

L'Union européenne a établi des relations diplomatiques avec la RPDC en mai 2001 et la plupart des Etats membres entretiennent également des relations diplomatiques avec ce pays. Les ambassades des Etats membres à Pyongyang représentent à tour de rôle l'Union européenne. L'UE organise chaque année des pourparlers politiques avec la RPDC et le Parlement européen procède régulièrement à des échanges avec les partenaires du pays. L'UE s'est engagée à mener une politique de dialogue critique envers la RPDC sur la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne, la non-prolifération des armes nucléaires et sur les droits de l'homme. La RPDC entretient malgré l'embargo qui lui est imposé par les Etats-Unis depuis maintenant plus de soixante ans des relations commerciales avec plusieurs pays étrangers dont l'UE.

Si l'Union européenne a sa propre politique envers la Corée et sa réunification, les Etats membres ont également leur propre politique relative à la problématique coréenne. Le cas de la France est particulier. En effet, la France est, avec l'Estonie, le seul pays à ne pas avoir établi de relations diplomatiques avec la RPDC. L'Union européenne en tant que telle et l'un de ses pays membre, l'Allemagne, peuvent éventuellement être des sources d'inspiration dans le cadre de la mise en œuvre du processus de réunification coréen : en effet, les Etats membres de l'Union ont mis en commun certains domaines qui relèvent traditionnellement de la souveraineté

anniversaire de l'accord de libre-échange UE-République de Corée, le plus ambitieux jamais conclu par l'UE, et le premier avec un pays asiatique. L'impact global de cet accord ne sera connu que lorsque tous les droits de douane auront été supprimés, mais à ce jour, les exportations de l'UE vers le pays péninsulaire se sont accrues considérablement, dotant l'UE depuis la première fois en 15 ans d'un excédent commercial avec la République de Corée.

nationale, et l'Allemagne s'est réunifiée il y a plus de deux décennies.

SECTION I LE CAS DE L'ETAT FRANCAIS

PARAGRAPHE I LA RELATION AMBIGUË DE L'ETAT FRANCAIS AVEC LA RPDC

A) L'HISTORIQUE DES RELATIONS

Le récit de Pierre Mendès France sur sa rencontre avec l'ambassadeur nord-coréen en Chine :

Il faut se référer à la figure de la gauche radicale et socialiste française de Pierre Mendès France (1907-1982) qui s'est illustré comme Président du Conseil ayant exercé parallèlement les fonctions de ministre des Affaires étrangères (juin 1954-février 1955) par son action en faveur de la décolonisation de l'Indochine ainsi que par des solutions de paix négociées tendant à l'indépendance au Maroc et en Tunisie pour comprendre le début des relations entre l'Etat Français et la RPDC. Observateur averti des relations internationales, il a évoqué notamment la question coréenne dans son ouvrage *Dialogues avec l'Asie d'Aujourd'hui* publié chez Gallimard en 1972[806]. En décembre 1971, la délégation commerciale de la RPDC n'a ouvert que quelques années plus tôt à Paris, à la fin de la présidence du général de Gaulle, mais des perspectives s'ouvrent pour une coopération privilégiée entre la RPDC et l'Etat français, au sein des pays de l'Europe occidentale. C'est dans ce contexte que l'ancien Premier ministre Pierre Mendès France évoque la question coréenne, de la division de la péninsule et de sa réunification, à l'occasion d'une rencontre à Pékin avec l'ambassadeur nord-coréen en Chine.

Voici des extraits de son livre qui relatent ces événements. « A 4 heures et demi, je reçois, à l'hôtel, la visite annoncée de l'ambassadeur de la RPDC. Long exposé de la position de son gouvernement ; celui-ci se réjouit beaucoup des améliorations, discrètes mais réelles, survenues dans les contacts entre l'Etat français et son pays. Il y a maintenant une Délégation Commerciale de la Corée du Nord à Paris et un représentant de la France pour les affaires commerciales à Pyongyang. Mais l'ambassadeur souhaite que les relations se développent à un niveau plus élevé et qu'elles prennent un caractère ouvertement plus politique. Il insiste aussi sur les sentiments qui animent le peuple coréen contre la division qui lui est imposée entre deux zones artificiellement séparées. Son gouvernement propose des élections

806 Cf. Pierre Mendès France. *Dialogues avec l'Asie d'Aujourd'hui.* Gallimard/Idées. 1972, pp.153-154.

générales dans toute la Corée pour créer des institutions enfin réunifiées et communes ; à défaut, si cela n'est pas encore possible, envisager la création d'une confédération entre le Nord et le Sud ; et enfin si la seconde formule elle-même n'est pas acceptée, envisager le développement maximal des échanges entre les deux territoires : communications de toutes sortes, commerce, coopération économique, rétablissement des relations familiales, contacts publics et privés ». « Je lui répondis qu'en France nous sommes particulièrement sensibles aux problèmes des Etats divisés : l'un d'eux est notre partenaire européen, un autre est une de nos anciennes colonies. Si la situation du Vietnam et de l'Allemagne nous intéresse directement, celle de la Corée nous touche évidemment d'une manière plus lointaine. Mais des évolutions importantes sont en cours. Nos rapports avec la République Démocratique Allemande sont en train de changer et l'on peut espérer qu'ils deviendront sous peu plus officiels et prendront même une forme plus diplomatique. La France devrait avoir avec la République Démocratique du Vietnam des rapports plus ouverts et plus confiants, au lieu de courtiser le régime du Sud-Vietnam dont le caractère non représentatif et réactionnaire est indiscutable. C'est dans le même esprit que j'envisage la situation en Corée, bien que la France y ait peu d'intérêts matériels et moraux. Il est bon pour la construction générale de la paix que nous nous fréquentions plus directement. Je suis d'ailleurs informé des progrès économiques très considérables qui ont été effectués en RPDC et qui méritent le respect ».

La position nord-coréenne, exposée classiquement, mérite d'être soulignée, à la veille du premier accord inter-coréen de 1972 : elle esquisse très clairement les voies d'une coopération dans tous les domaines, à défaut d'autres solutions qui accéléreraient davantage la réunification. La position de l'homme d'Etat français est claire, basée sur ce qu'il connaît de la situation diplomatique et politique. Il met en avant l'intérêt premier du peuple coréen à sa réunification, et souligne le rôle que peut jouer l'Etat français pour la paix dans cette partie du monde. Il évoque implicitement, par comparaison avec l'Allemagne, le possible établissement de relations diplomatiques complètes entre l'Etat français et la RPDC le jour de l'entrée conjointe des deux Corée aux Nations Unies. C'était il y a vingt ans, et l'Etat français est aujourd'hui un des deux pays de l'Union européenne avec l'Estonie à ne pas avoir établi de relations diplomatiques complètes avec la RPDC.

Les années 1972-1973 : lune de miel des relations franco-nord-coréennes :

Jusqu'au début des années 1990, l'Etat français a été parmi les pays occidentaux l'un des plus ouverts au dialogue et aux échanges avec la RPDC, et le chef de la représentation diplomatique à Paris occupait alors un poste élevé dans la diplomatie nord-coréenne : l'ancien chef d'Etat nord-coréen, le président de l'Assemblée populaire suprême M. Kim Yong Nam a ainsi été le représentant de la RPDC auprès de l'Etat français à Paris. Dans ce contexte, les années 1972-1973 ont marqué en

quelque sorte une lune de miel dans les relations franco-nord-coréennes, avec la présence d'ingénieurs français à Wonsan qui semblaient annonciatrices d'un essor des échanges commerciaux, ainsi que la visite en RPDC d'une délégation de l'Assemblée nationale française[807].

Dans son ouvrage *Juche and North Korea's global aspirations* publié en septembre 2009, Charles K. Armstrong, de l'université Columbia à New York qui est l'un des meilleurs spécialistes actuels de la diplomatie nord-coréenne, a analysé le rôle particulier joué par l'Etat français dans l'offensive diplomatique nord-coréenne des années 1970 pour diversifier ses relations internationales. Cet auteur s'est basé notamment sur des archives de la période de la guerre froide aujourd'hui déclassifiées. Outre un renforcement des liens avec le Tiers-Monde, les pays orientaux n'ont pas été négligés : forte d'une diplomatie d'indépendance vis-à-vis des Etats-Unis dont les principes avaient été définis par le général de Gaulle , l'Etat français apparaît en 1972-1973 comme un important partenaire économique et politique de la RPDC[808].

Des contacts préalables avec les entreprises françaises avaient préparé ces avancées politiques. Comme l'observe Charles K. Armstrong, en Europe occidentale, l'Etat français semblait appeler en 1972-1973 à jouer en RPDC un rôle comparable à celui de la République démocratique allemande. Selon des informations provenant des archives de l'ambassade est-allemande à Pyongyang, un accord conclu en 1972 prévoyait la construction à Hamhung, pour la valeur de 400 millions de francs, d'une usine chimique de polyéthylène, dont la production annuelle devait atteindre 30 000 tonnes. Alors que les discussions avaient déjà porté sur les conditions de travail et d'accueil de deux cent techniciens français et de leurs familles, ce projet ne semble toutefois pas avoir été mis en œuvre. Toujours, selon les archives est-allemandes, un rapport soviétique du début de l'année 1973 mentionne la présence de cent quatre-vingts spécialistes français à Wonsan, sans toutefois préciser l'objet de leur présence en RPDC ni la durée de leur séjour.

Apparemment inédites, les informations de Charles K. Armstrong posent toutefois autant de questions qu'elles n'apportent de réponses sur les relations franco-nord-coréennes. L'auteur de cet article a eu la confirmation de rencontres avec le Conseil national du patronat français et les diplomates nord-coréens en poste à Paris, dans les années 1970 : conduits essentiellement avec le secteur privé, les échanges n'ont donc été ni isolés ni limités à la seule période (1972-1973) que mentionne Charles K.

807 Il faudra attendre début juin 2011 pour qu'une autre délégation parlementaire, une délégation du groupe interparlementaire d'étude et de contact du Sénat France-RPDC visite la RPDC pendant une semaine, à l'invitation de l'Assemblée populaire de la RPDC. La délégation conduite par le sénateur Jean-Claude Frécon , président du groupe interparlementaire France -RPDC, a notamment rencontré le président du présidium de l'Assemblée populaire suprême Kim Young-nam.

808 Cf. Charles K. Armstrong. *Juche and North Korea's global aspirations. Woodrow Wilson International Center for Scholars. S*eptembre 2009, pp. 9-10.

Armstrong.

L'Association d'amitié franco-coréenne a eu également confirmation de l'absence de documents sur ce sujet dans les archives du groupe d'étude à vocation internationale de l'Assemblée sur les questions de la RPDC, et pour cause : le déplacement d'une délégation de députés en 1972 relevait de la commission des Affaires étrangères[809], dont il serait intéressant de savoir si elle a conservé des comptes- rendus. Enfin, des témoignages de députés ou de fonctionnaires parlementaires ayant participé au déplacement de 1972, de responsables français du Conseil national du patronat français ayant été en relations avec la RPDC ou encore des techniciens français qui ont été présents à Wonsan permettraient d'éclairer cette phase encore méconnue des relations franco-nord-coréennes.

Le rôle du sénateur socialiste Philippe Machefer :

En 1982 disparaissait le sénateur socialiste Philippe Machefer. professeur agrégé d'histoire en 1958, avant de devenir universitaire à Nanterre dans les années 1970. Il a commencé sa carrière politique au Parti socialiste unifié[810], avant de s'engager dans la campagne électorale présidentielle de François Mitterrand en 1965. Il rallie le Parti socialiste dans la foulée du futur chef de l'Etat en 1971. Devenu expert des questions de politique étrangère et de défense au sein du Parti socialiste, il est élu sénateur des Yvelines en 1977. Très actif au sein de la commission des Affaires étrangères du Sénat, ce dernier observe que « l'expert » de François Mitterrand témoigne d'une maîtrise réelle de la géopolitique de pays généralement peu familiers à la diplomatie française : Chypre, la République démocratique allemande et surtout la RPDC[811]. Présidant les groupes sénatoriaux d'amitié entre la France et les assemblées parlementaires de ces pays, il y noue des réseaux, notamment en Corée, qui s'avéreront forts utiles pour le gouvernement socialiste après 1981. Après le scrutin de 1981, il conduit une délégation de sénateurs en RPDC en qualité de président du groupe sénatorial avec la RPDC du 16 au 22 décembre 1981 et en République de Corée du 16 au 22 janvier 1982 étant envoyé spécial du gouvernement français. Il écrit dans *Le Monde* un article novateur en 1980 dans lequel il manifeste une conscience aiguë des perspectives coréennes de réunification sur la base du

809 Conformément à l'article 36, alinéa 8, du règlement de l'Assemblée nationale, les domaines de compétence de la commission des Affaires étrangères sont la politique étrangère et européenne, les traités et accords internationaux , les organisations internationales, la coopération et le développement, la francophonie et les relations culturelles internationales.

810 Le Parti socialiste unifié (PSU), était un parti politique français fondé le 3 avril 1960. Représentant à sa fondation de la deuxième gauche, qui se situait politiquement entre la SFIO social-démocrate et le PCF, le PSU s'est auto-dissous en novembre 1989.

811 L'île de Chypre, comme avant l'Allemagne et la Corée, est un pays divisé. L'île est divisée *de facto* en trois parties : la République de Chypre, la seule internationalement reconnue, qui dispose d'un siège à l'ONU et est membre de l'Union européenne, la République de turque de Chypre du Nord, auto-proclamée le 13 novembre 1983 et qui n'est reconnue que par la Turquie, et par le Royaume-Uni qui possède deux enclaves au sud de l'île qui sont des bases militaires.

communiqué conjoint Nord-Sud du 4 juin 1972, tout en plaidant pour l'établissement de relations diplomatiques complètes entre l'Etat français et la RPDC et momentanément pour la réouverture de la représentation commerciale française en RPDC. Cette représentation avait été le pendant de la mission commerciale nord-coréenne à Paris, qui avait été élevée au rang de mission diplomatique officielle en 1976.

Dans l'article du *Monde*, il parle de la coopération entre la RPDC et la République de Corée. Selon Philippe Machefer, les temps du « miracle coréen » étant révolus, les contradictions politiques et sociales de la société sud-coréenne apparaissent désormais au grand jour. Sur le plan des intérêts français, les grandes sociétés nationales qui ont largement investies en République de Corée vont connaître une stagnation de leur chiffre d'affaire dans ce pays, les petites et moyennes entreprises doivent prendre le relais. Mais, même si l'on admet que la croissance n'est pas terminée dans le sud de la péninsule, il reste utile de jeter un regard sur l'autre Corée et d'envisager les possibilités commerciales qu'elle peut offrir. De ce point de vue, la réouverture d'une représentation commerciale à Pyongyang serait souhaitable. Reste posée la question diplomatique, la France ne reconnaissant que la République de Corée. Il continue en précisant que les deux Corée, formant un même peuple, avec les mêmes traditions historiques deux fois millénaires, souhaitent retrouver un jour leur unité. En ce sens, le dégagement des grandes puissances dans la région constitue l 'élément international de la question. L'auteur a conscience à l'époque de l'écriture de cet article qu'il faut, pour percevoir ce dégagement avec lucidité, abandonner le schéma selon lequel la République de Corée serait une sorte de bastion du monde libre défendant les valeurs de la liberté individuelle contre un bloc monolithique constitué (à l'époque) autour d'un totalitarisme hégémonique soviétique, ceci étant selon lui une vision datant de la guerre froide[812] des années 1950.

Selon Philippe Machefer, la RPDC s'efforce dans des conditions difficiles de suivre une politique indépendante et souhaite le développement de ses échanges avec le monde industrialisé capitaliste, notamment le Japon. Il poursuit son article en précisant que c'est en tenant compte des caractéristiques propres à chacun des deux Etats coréens, mais en ayant présent à l'esprit l'intérêt pour la paix dans cette région du monde de l'amorce d'un règlement de la question coréenne que nous sommes conduits à envisager la recherche d'un système de coexistence entre le Nord et le Sud à partir d'un processus d'apaisement régional, du rétablissement des échanges d'informations sur les familles, du développement d'échanges économiques. Le dialogue à l'époque qui a tourné court en 1972 doit aller dans ce sens quand il reprendra. La constitution d'un organisme de coopération intergouvernemental, tel

812 La guerre froide est la période de tensions et de confrontations idéologiques et politiques entre les deux super-puissances que furent les Etats-Unis et l'URSS, et de manière plus large entre les pays communistes et l'ensemble des pays non-communistes. La guerre froide débuta en 1947 et dura jusqu'en 1989, année de la chute des régimes communistes en Europe, ou jusqu'en 1991, année de l'implosion de l'URSS et de la dissolution du pacte de Varsovie.

qu'il était déjà prévu dans le communiqué conjoint Nord-Sud du 4 juillet 1972 serait un premier pas vers la formation de cette confédération proposée par le Nord qui, tout en respectant le régime des deux Etats constituant, en assurerait la représentation unique à l'ONU[813], cette dernière, dont les Etats-Unis se firent le mandataire en 1950 et dont le drapeau couvre encore la présence américaine au Sud, étant appelée à jouer un rôle déterminant dans le rétablissement de la paix. Sans s'ingérer dans un tel processus, l'Etat français aurait grand intérêt à en souhaiter l'heureux aboutissement. L'auteur de cet article a bien conscience au moment où il écrit son article que la réunification de la Corée doit être un processus mené par les deux Corée elles mêmes.

Février 1981 : François Mitterrand à Pyongyang :

Au moment où Jack Lang est chargé de mission par le président de la République Nicolas Sarkozy en 2009 comme envoyé spécial pour envisager notamment, l'établissement de relations diplomatiques complètes entre l'Etat français et la RPDC, il est intéressant de rappeler que 28 ans plus tôt, François Mitterrand visitait Pyongyang comme candidat du Parti socialiste à l'élection présidentielle. Mais sa promesse que la France reconnaisse la RPDC n'avait alors pas été honoré, du fait notamment des pressions du gouvernement sud-coréen sur les entreprises françaises investissant au Sud de la péninsule. Lors de son déplacement de deux jours en RPDC dans le cadre d'un voyage en Extrême-Orient qui l'avait également conduit en Chine, François Mitterrand cherchait alors à renforcer à l'international sa stature de candidat du Parti socialiste à l'élection présidentielle, qu'il devait remporter deux mois plus tard. Il avait rencontré le Président Kim Il-sung, qu'il avait décrit selon le quotidien *Le Monde* comme un homme ayant « beaucoup de bon sens, beaucoup de réalisme *»*. Sensible à la politique d'indépendance de Pyongyang vis-à-vis des grandes puissances, il aurait toujours selon le même quotidien*, «* retiré de cette rencontre l'impression qu'il y a entre Pékin et Pyongyang un rapprochement évident sans qu'il y ait rupture avec l'URSS de la part de la RPDC »[814].

Selon le dirigeant socialiste Claude Estier, lors de son déplacement, François Mitterrand se serait vu prédire sa future élection, et le Président Kim Il-sung fut d'ailleurs l'un des premiers à le féliciter de son élection. François Mitterrand pourra ensuite observer qu'il sera le seul dirigeant occidental en exercice à avoir visité la

813 Selon le Professeur Robert Charvin et l'auteur Guillaume Dujardin dans leur livre intitulé « La Corée vers la réunification » publié chez l'éditeur L'Harmattan en 2010, «Pour les autorités de la RPDC, l'objectif institutionnel à atteindre est la fondation d'une structure de type confédéral, à inventer, en tenant compte avant tout des spécificités de la réalité nationale coréenne. Il ne s'agit pas d'adopter les mécanismes déjà utilisés dans d'autres cas. Aucun modèle institutionnel d'origine occidental n'est mécaniquement transposable. Le mimétisme constitutionnel étant exclu, la « République Confédérale Démocratique de Koryo » doit intégrer dans ses principes, ses organes et ses procédures les composantes de la tradition nationale. Il est nécessaire que la Confédération adopte un statut de neutralité lui permettant de prendre ses distances vis-à-vis des grandes puissances, en se refusant officiellement à tout alignement. La Confédération du Koryo pouvant aisément devenir une nouvelle puissance émergente, elle aura les moyens de cette neutralité ».

814 Cf. Philippe Pons. Le Monde. 15,16,17 février 1981.

RPDC et à avoir rencontré le Président Kim Il-sung[815]. La promesse qu'il avait faite d'établir des relations diplomatiques complètes avec Pyongyang ne fut cependant pas honorée. Alors que des relations économiques entre nos deux pays s'étaient nouées dès les années 1972-1973, avec l'inauguration officielle du bureau commercial de la RPDC en France et l'ouverture d'un bureau du Conseil national du patronat français en RPDC, ce sont à nouveau des arguments économiques qui semblent avoir pesé dans le sens d'une absence de reconnaissance diplomatique : les pressions de la République de Corée sur la perte potentielle de plusieurs marchés semblent avoir joué un rôle décisif. Les démarches ultérieures du prince Norodom Sihanouk du Cambodge n'avaient pas ensuite suffi pour que soit franchi le cap de la reconnaissance diplomatique. Toutefois le bureau commercial de la RPDC en France avait été élevé dès 1984 au statut de délégation générale, tandis qu'était renforcée la représentation diplomatique de la RPDC au sein de l'UNESCO, basée à Paris. L'établissement de relations diplomatiques complètes entre l'Etat français et la RPDC aiderait cette dernière à se développer sur le plan économique et culturel et contribuerait alors à une éventuelle et ultérieure réunification coréenne. En effet, les deux ambassades de France sur la péninsule coréenne pourraient aider à une restructuration de la Corée en entier en tissant entre les deux entités des liens économiques et culturels par le biais des entreprises, organisation non-gouvernementales et centres culturels français présents sur la péninsule.

L'histoire politique des services secrets français :

L'historique des relations entre l'Etat français et la RPDC ne peut pas être envisagé sur le plan de son étude sans évoquer la présence et le rôle des services secrets français en RPDC. En effet, les structures de coopération françaises en RPDC peuvent être des relais dans les sources d'information obtenues par l'Etat français relatives à ce pays et servir à gérer la menace selon les occidentaux du nucléaire nord-coréen ou servir à gérer le problème nucléaire dans la péninsule coréenne en cas d'une éventuelle réunification coréenne.

C'est dans l'ouvrage *Histoire politique des services secrets français de la Seconde guerre mondiale à nos jours* publié aux éditions La Découverte paru en novembre 2012 et écrit par trois journalistes spécialisés, Roger Faligot, Jean Guisnel et Rémi Kauffer que l'on découvre notamment grâce à ce premier auteur le problème nord-coréen pour la Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE)[816], problème

815 Cf. Claude Estier. *Le voyage en Chine de février 1981.* Site de l'Institut François Mitterrand. 3 décembre 1987.

816 La Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE) est un service de l'Etat placé sous l'autorité du pouvoir exécutif qui opère dans une cadre juridique et déontologique très strict. Ses activités, définies par l'autorité politique, ont pour objectif exclusif la protection des intérêts français partout dans le monde. Son champ d'action se situe principalement hors des frontières de l'Etat français, où elle applique des méthodes clandestines de recherche du renseignement. La DGSE est tout à la fois un service de renseignement extérieur qui recherche à l'étranger des informations secrètes, intéressant la défense et la sécurité nationale, une service spécial qui permet le maintien d'une présence là où les canaux diplomatiques ne peuvent plus être utilisés et un service intégré qui maîtrise la totalité des

appelé dans cet ouvrage « La France dans le brouillard en Corée du Nord », de la page 611 à la page 613. Pendant la guerre de Corée, l'ancêtre de la DGSE, le Service de Documentation Extérieure et de Contre-Espionnage[817], avait établi en République de Corée un pôle de surveillance dirigé par le capitaine André Perrin.

Les services secrets français s'enorgueillissent également d'avoir pu prévoir et analyser le second test nucléaire nord-coréen en mai 2009 indépendamment des moyens américains. Selon les auteurs de l'ouvrage ci-dessus mentionné cet essai nucléaire s'est inscrit dans une stratégie de consolidation du pouvoir nord-coréen en préparant la transition de Kim Jong-il à Kim Jong-un « sous la tutelle de son beau-frère Jang Song-thaek, le coordinateur des services secrets ». Il ne faut pas sous-estimer l'intérêt stratégique de procéder à un nouvel essai pour un pays détenteur de l'arme nucléaire, et la proximité avec les sanctions ayant suivi le lancement auparavant d'un satellite artificiel dans le cadre d'une logique d'escalade avec les Etats-Unis et de renforcement des moyens d'auto-défense. Ces informations sont révélatrices des deux sujets quasi-exclusifs du renseignement français s'agissant de la RPDC: l'état d'avancement du programme nucléaire coréen et la structure du pouvoir en RPDC, faisant passer implicitement au second plan le contexte économique et social pourtant décisif pour comprendre les évolutions politiques et diplomatiques en cours en RPDC.

L'Etat français dans le cadre de ses services de renseignements dépend toutefois trop des services de « pays trop amis ». Ces pays sont les alliés traditionnels de l'Etat français comme les Etats-Unis. Les sources françaises de renseignements dépendent trop du Japon, puis de la République de Corée, et enfin des Etats-Unis. Ces deux derniers pays travaillent d'ailleurs ensemble sur la RPDC sans partager leurs informations avec l'Etat français. Toujours d'après Roger Faligot, le principal interlocuteur de la Direction du Renseignement Militaire sur les questions nord-coréennes est le quartier général du renseignement de défense japonais. Le choix de s'appuyer sur les services japonais entraîne un biais anti-Pyongyang potentiellement très préjudiciable au regard du contentieux historique entre japonais et nord-coréens. Selon cet auteur, la dépendance des services de renseignements français est aussi évidente envers la République de Corée sur les questions nord-coréennes. En effet, les agents français en charge de la RPDC sont trop souvent liés à la République de Corée. Leur situation en fait des clients idéaux pour être des agents de la République de Corée. Cette perte d'indépendance doit être prise au sérieux, les services de renseignements français ont la réputation d'être plus que d'autres perméables aux

modes de recueil de renseignements.

817 Le Service de documentation extérieur de contre-espionnage (SDECE) est un service de renseignements français qui a été créé le 28 décembre 1945 et remplacé le 2 avril 1982 par la DGSE. Il ne prend pas pour autant la fonction du Deuxième Bureau qui reste alors consacré au renseignement militaire traditionnel. Sous la Quatrième République, le SDECE est subordonné au président du Conseil. Avec l'instauration de la Cinquième République et jusqu'en 1962, il est utilisé par le premier Ministre Michel Debré. Le Général de Gaulle par la suite décide de le subordonner au Ministère des Armées dirigé par Pierre Messmer.

infiltrations par des agents secrets étrangers.

Les services français feraient mieux d'ouvrir une ambassade à Pyongyang comme le font leurs collègues allemands ou anglais pour savoir ce qui s'y passe. La mise en place du bureau français de coopération à Pyongyang ouvert en octobre 2011 répond au conseil formulé par le reporter au chef de poste de la DGSE à Tokyo au printemps 2007. Roger Faligot présente dans ses écrits le directeur du bureau français de coopération à Pyongyang, Olivier Vaysset, comme « l'ex-représentant du Quai d'Orsay à la DGSE »[818]. S'il y a certainement plus d'un représentant de la DGSE au ministère français des Affaires étrangères, il n'y a rien d'étonnant que le premier titulaire d'un poste diplomatique français à Pyongyang appartienne aux services de renseignement, eu égard aux informations attendues par la diplomatie française. Comme prend toutefois soin de le préciser Roger Faligot à propos de l'ouverture du bureau de coopération, , « cette initiative est avant tout diplomatique » et, « à défaut d'ambassade, c'est une porte ouverte vers le dialogue en plein blocage des négociations multipartites concernant les armes nucléaires ». Ce choix, bien que tardif et incomplet (à quand l'ouverture d'une vraie ambassade, dans la tradition française de reconnaître les Etats et non les gouvernements ?), apparaît comme étant une initiative témoignant de la volonté d'indépendance de la diplomatie française, à contre-courant des pressions de la République de Corée qui a dissuadé l'Etat français d'ouvrir une représentation diplomatique à Pyongyang.

B) LES INFLUENCES ETRANGERES

La Chine :

Le 27 janvier 1964, un bref communiqué était publié simultanément à Paris et à Pékin : « Le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Chine ont décidé, d'un commun accord, d'établir des relations diplomatiques. Ils ont convenu à cet effet de désigner des ambassadeurs dans un délai de trois mois ». Pourquoi évoquer cet événement concernant les relations franco-chinoises, fût-il un moment capital de l'histoire des relations internationales de la seconde moitié du vingtième siècle ? Parce que l'Etat français, premier grand pays occidental à nouer des relations diplomatiques avec la Chine (le Royaume-Uni avait nommé un chargé d'affaires en 1950 mais des ambassadeurs seront échangés seulement en 1972) reste aujourd'hui le seul pays européen avec l'Estonie à ne pas avoir établi de telles relations avec la RPDC. L'Etat français a bien ouvert un bureau commercial de la RPDC à Paris en 1968, élevé en 1984 au rang de délégation générale abritant aussi l'ambassade de la RPDC auprès de l'UNESCO dont le siège est à Paris, et un bureau français de coopération culturelle et humanitaire a

818 Olivier Vaysset, par décret du président de la République en date du 24 avril 2013, secrétaire des Affaires étrangères principal et directeur du Bureau français de coopération à Pyongyang, a été nommé consul général de France à Chengdu et a pris ses fonctions le 7 novembre suivant. Il a été remplacé par Emmanuel Rousseau.

été ouvert à Pyongyang en 2011, mais il n'existe pas de relations au niveau d'ambassades entre les deux pays. Cette « anomalie » marque un effacement de la diplomatie française dans cette partie du monde et tourne délibérément le dos à la pratique diplomatique de la France, laquelle est de reconnaître des Etats et non des gouvernements . Ainsi le Général de Gaulle ne dissimulait pas son peu de sympathie pour le système politique en place à Pékin depuis 1949. Mais, malgré l'aggravation des tensions militaires en Asie du Sud-Est, dans un monde divisé en deux blocs, le président Charles de Gaulle plaça l'intérêt de la France avant tout et, refusant tout alignement, eut le courage d'établir en premier des liens solides avec un pays ayant une grande civilisation appelé à devenir une superpuissance[819] . De même, une Corée réunifiée selon le souhait des coréens du nord , du sud et d'outre-mer serait une puissance de premier plan et les pays qui auront su nouer des relations équilibrées avec les deux parties de la péninsule coréenne y auront une place privilégiée. Malheureusement, l'Etat français ne semble pas encore disposé à en faire partie et a raté plusieurs occasions « historiques » de normaliser ses relations avec la RPDC, notamment après les déclarations Nord-Sud du 15 juin 2000 et du 4 octobre 2007, étapes décisives du rapprochement des deux Corée.

La déclaration du président Charles de Gaulle, extraite de sa conférence de presse du 31 janvier 1964, vient rappeler qu'il n'y a pas si longtemps, les dirigeants français étaient prêts à prendre des décisions autrement risquées pour que leur pays tienne son rang. Lors de cette conférence, le président parle de la Chine et précise qu'elle est un grand peuple qui a bâti une profonde civilisation dans le cadre d'un Etat centralisé. L'entrée en contact de ce pays avec les nations modernes lui a été très dure et très coûteuse et l'a menée vers la révolution. Après cela un énorme effort a été demandé à la population chinoise et au prix de tant de sacrifices des résultats ont été atteints qui sont dus pour une partie à l'action de l'appareil totalitaire. Le fait que depuis un certain nombre d'années, la Chine presque toute entière se retrouvait rassemblée sous un gouvernement qui lui appliquait sa loi, et qu'elle se manifestait à l'extérieur comme une puissance indépendante et souveraine, firent que l'Etat français était prêt à nouer des relations régulières avec Pékin. Charles de Gaulle dans sa conférence parle du poids de l'évidence et de la raison. Sur le continent asiatique, il n'y a pas une paix ni une guerre qui ne soit imaginable sans que la Chine y soit impliquée. Pékin et Paris sont donc convenus d'échanger des ambassadeurs mais il n'y a là rien qui implique aucune sorte d'approbation à l'égard du régime qui domine actuellement en Chine. En nouant avec ce pays des relations officielles, la France ne fait que reconnaître le monde tel qu'il est. Mais il se peut aussi que dans l'immense évolution actuelle du monde, en multipliant les contacts directs, de peuple à peuple, on serve la

819Selon le site de référence de la Fondation Charles de Gaulle, en reconnaissant la République populaire de Chine en 1964, le général de Gaulle a ouvert la porte aux relations franco-chinoises contemporaines et gagné en retour une considération et une notoriété incontestables auprès du public chinois. Quarante-ans plus tard, la sobriété de l'annonce tranche avec l'audace d'une telle décision, dans un monde alors divisé en deux blocs inconciliables et marqué par l'aggravation des tensions militaires en Asie du Sud-Est.

cause des hommes, c'est-à-dire celle de la sagesse, du progrès et de la paix[820]. Mais quels canaux l'Etat français peut utiliser pour reconnaître la RPDC sans toutefois devoir rompre avec Séoul, contrairement à ce que demandait Pékin pour la France : reconnaître Pékin en rompant ses relations diplomatiques avec Taipei ?[821]

Si les causes de la non-reconnaissance de Pyongyang par Paris sont bien connues, la comparaison avec les processus ayant conduit à la normalisation des relations diplomatiques entre la Chine d'une part, le Japon et les Etats-Unis d'autre part, offrent d'utiles points de référence pour identifier les canaux pouvant conduire à la reconnaissance diplomatique de la RPDC par l'Etat français, et sur le rôle que peut jouer l'Association d'amitié franco-coréenne.

Après la proclamation de la République populaire de Chine en octobre 1949, il faudra attendre 1972 pour que Pékin puisse bénéficier de relations diplomatiques avec Washington et Tokyo. Quels ont été les canaux de la normalisation des relations entre la Chine d'une part, les Etats-Unis et le Japon d'autre part ? Quels enseignements peut-on tirer de cette analyse pour une reconnaissance de la RPDC par l'Etat français ?

Rétrospectivement, comme le montre notamment l'étude des mémoires des principaux protagonistes américains et japonais, la normalisation avec la Chine s'est heurtée à de très fortes résistances des milieux pro-Taïwan, aux Etats-Unis et au Japon : aux Etats-Unis, la pétition des « un million », dans le contexte du maccarthysme, a conduit à chasser du département d'Etat américain les principaux spécialistes de la Chine, tout en soumettant à une très forte pression tout homme politique qui enfreindrait le principe de la solidarité avec Taïwan.

Le changement qui s'opère aux Etats-Unis après l'élection du président américain Richard Nixon, en 1968, soucieux de sortir les américains du bourbier vietnamien et de contrebalancer l'influence soviétique en prenant appui sur la puissance grandissante de la Chine, a déjà été le fait d'une décision politique prise au plus haut niveau, tout en veillant à marginaliser l'influence du département d'Etat par le rôle donné au Conseil de sécurité nationale, et en particuler à Henry Kissinger. Mais des parlementaires américains et des universitaires, ainsi que des chefs d'entreprise, avaient préparé le terrain dès la fin des années 1960, en diffusant des analyses

820 Conférence de presse du président de la République française Charles de Gaulle. Palais de l'Elysée. Paris, 31 janvier 1964 sur le site de l'Institut national de l'audiovisuel.

821 Sous la direction de Charles de Gaulle, le gouvernement français a pris des mesures importantes. Le 10 février 1964, le gouvernement français a officiellement informé les autorités de Taïwan de la nouvelle situation : « Une fois les diplomates de Pékin arrivés à Paris, les missions diplomatiques de Taïwan n'existeront plus ». Le jour même, les autorités de Taïwan ont été obligées de déclarer qu'elles rompaient toutes relations diplomatiques avec la France. Puis, le gouvernement français a retiré ses missions diplomatiques de Taïwan. Les obstacles principaux à l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France ont été ainsi levées. Cet article a été écrit par Cao Songhao, chercheur confirmé sur l'histoire française et traducteur, ainsi que conseiller supérieur de l'institut chinois de recherche sur la France.

montrant l'intérêt de faire preuve de réalisme politique, en développant des relations avec la Chine Populaire. Le processus d'établissement de relations diplomatiques a été long, étalé sur plusieurs années, et conduit de manière secrète. Par ailleurs, des pays tiers comme la Pologne et l'Etat français ont servi d'intermédiaires pour créer des canaux de communication directs entre négociateurs chinois et américains. Au Japon, l'annonce par Richard Nixon de la reconnaissance de la Chine a créé un choc et un sentiment de trahison par les Etats-Unis : craignant d'être isolés, les dirigeants japonais se sont lancé dans une course de vitesse pour la normalisation de leurs relations avec la République populaire de Chine[822].

Dans ces deux processus parallèles, mais distincts, d'établissement de relations diplomatiques, quels ont été les acteurs impliqués et quel parallèle est-il possible d'effectuer avec l'Etat français et la RPDC ?

Tout d'abord, une sensibilisation de l'opinion et des milieux spécialisés a joué un rôle déterminant : ce sont des parlementaires de toutes sensibilités politiques, ainsi que des universitaires, qui ont popularisé l'idée d'une normalisation des relations diplomatiques, avant que ne s'engage le processus lancé par Richard Nixon et Henry Kissinger. Certains de ces acteurs ont été impliqués dans les équipes de campagne du candidat républicain. De même, au Japon, une ligue d'amitié avec la Chine s'est formée au sein du Parti libéral-démocrate, tandis que les socialistes ont été les plus en pointe dans la reconnaissance de la République populaire. S'agissant de la Corée, des contacts politiques doivent être pris avec l'ensemble des forces politiques françaises, et pas seulement avec celles perçues comme situées les plus à gauche sur l'échiquier politique, et à priori les plus favorables à Pyongyang. Les relations anciennes nouées avec les groupes d'étude sur la RPDC à l'Assemblée Nationale et au Sénat méritent d'être d'autant plus d'être développés que, dans ces deux assemblées le président du groupe en charge de la RPDC est vice-président du groupe en charge de la République de Corée et vice versa. Les parlementaires des groupes liés à la RPDC et à la République de Corée ont ainsi développé des analyses largement communes, favorables à la reconnaissance diplomatique de Pyongyang par Paris, à contre-courant de la position du gouvernement français. Des parlementaires pourraient ainsi être chargé de mission, par le gouvernement ou par la présidence de la République, pour

822 Cette normalisation des relations entre le Japon et la Chine n'empêche pas à ces deux pays d'entretenir des relations conflictuelles. Ainsi, selon *Le Nouvel Observateur* en date du 1er janvier 2014, la tension entre les deux pays n'est pas nouvelle, et il est peu probable que l'un ou l'autre des deux pays qui se sont férocement combattus durant la première moitié du XXème siècle souhaite en découdre militairement avec l'autre. Ils se sont livrés récemment à des surenchères à haut risque : fin novembre 2013 la Chine a décrété une « zone aérienne d'identification » en mer de Chine orientale, incluant les îlots contestés tant par Pékin que par Tokyo, provoquant une réaction immédiate des Etats-Unis qui ont dépêché des bombardiers B-52 pour survoler la zone en signe de défiance ; fin décembre 2013 le premier ministre Abe Shinzo a effectué une visite au sanctuaire de Yasukuni à Tokyo, dédié aux âmes des victimes japonaises des guerres, dont les criminels de guerre de la Seconde guerre mondiale, provoquant la colère de Pékin ; en représailles la Chine annonce que ses dirigeants ne rencontreront plus Abe Shinzo, rompant ainsi les contacts au sommet entre les deux pays. Chacun est ainsi dans une affirmation de puissance aux lourds relents nationalistes, jouant avec la puissance militaire, et génératrice d'incidents et d'engrenages potentiellement explosifs.

préparer une reconnaissance diplomatique, en dehors des circuits du ministère des Affaires étrangères.

De même, des liens doivent être tissés avec les milieux de la recherche universitaire et culturels impliqués dans les échanges avec la Corée, en général, de manière à isoler les partisans anticommunistes du *statu quo* qui, comme aux Etats-Unis et au Japon dans les années 1950 et 1960, peuvent trouver un écho favorable dans certains médias. En France, dans la presse, ce sont deux médias de centre-gauche et de centre-droit, respectivement *Libération* et *L'Express*, qui ont développé les analyses les plus critiques envers Pyongyang, mais ils ne doivent pas être considérés comme occupant la totalité du champ médiatique. De même que les spécialistes américains de la Chine dans les années 1950 et 1960, les spécialistes actuels français de la Corée, s'ils ont pu occuper des postes diplomatiques, n'appartiennent pas à l'administration du ministère des Affaires étrangères, où le coréen n'est d'ailleurs même pas proposé comme une des langues des concours de catégorie A.

Le rôle des milieux économiques est essentiel : la création d'un club d'affaires, pour l'ensemble de la Corée ou la seule RPDC, a fait ses preuves pour d'autres pays comme dans la cas de « Cuba Coopération »[823]. A cet égard, les investisseurs potentiels en RPDC sont d'abord ceux implantés dans le sud de la péninsule. Aujourd'hui des consultants sont déjà spécialisés dans les relations entre les deux Corée, tandis que la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Union européenne à Séoul a comme champ de compétences toute la Corée.

Une priorité doit ensuite être d'identifier le niveau politique pertinent : Richard Nixon n'avait pas une totale confiance dans le département d'Etat américain pour normaliser les relations avec la Chine. En France, une opportunité a eu lieu lors de la mandature du président de la République Nicolas Sarkozy : le conseiller diplomatique de ce dernier, Jean-David Lévitte, qui dirigeait un organisme, le Conseil de sécurité nationale, créé sur le modèle américain, aurait pu inciter Nicolas Sarkozy à reconnaître la RPDC. Toutefois, si la décision d'ouvrir des négociations pour une reconnaissance diplomatique ne vient pas du plus haut niveau de l'Etat, des pays tiers ou des personnalités doivent jouer un rôle d'intermédiaire.

Enfin, les diplomates nord-coréens peuvent jouer un rôle pour positionner les associations d'amitié comme des interlocutrices incontournables. Au Japon, les associations d'amitié avec la Chine se sont renforcées en se voyant confier la mission de préparer le rapatriement des prisonniers de guerre qui étaient restés en Chine. De ce fait, elles sont apparues comme des interlocutrices crédibles, indépendantes des

823 « Cuba Coopération » est une association dont le but est d'oeuvrer au rapprochement entre la France et Cuba. L'association a pour but le développement et le renforcement de la coopération culturelle, scientifique, économique et technique entre la France et Cuba. L'association contribue à inscrire la coopération entre les peuples et les nations comme un facteur de paix et d'amitié.

autorités chinoises, disposant d'une réelle marge de manœuvre pour aider à l'établissement de relations diplomatiques entre le Japon et la Chine. Renforcer le poids de l'Association d'amitié franco-coréenne en soutenant ses actions permettrait peut-être d'aboutir à la création de relations diplomatiques entre Pyongyang et Paris.

Dans le cas de la Chine, les réactions de Taïwan ont été un frein évident à la normalisation des relations entre Pékin et Washington[824]. Si l'établissement de relations diplomatiques entre Paris et Pyongyang serait évidemment favorisé par une détente dans les relations internationales et inter-coréennes, rien ne semble indiquer, bien au contraire, que la République de Corée entende s'opposer à un processus de normalisation, à la différence de Taïwan. A cet égard, l'invitation par les autorités sud-coréennes, notamment lors des réceptions officielles, des parlementaires et des fonctionnaires parlementaires en charge des relations avec la RPDC témoigne de l'état d'esprit des sud-coréens.

Au terme de cette analyse, des différences doivent cependant être soulignées : les intérêts économiques des américains et des japonais en Chine en 1972 ne sont pas ceux de l'Etat français en RPDC aujourd'hui. Mais la situation de l'Etat français, en cas de reconnaissance diplomatique de la RPDC par Washington ne serait pas très différente du « choc Nixon » reçu par les japonais à l'annonce de la normalisation des relations avec Pékin. Le risque est celui d'une marginalisation politique et économique de l'Etat français si, contrairement aujourd'hui aux Etats-Unis et au Japon dans leurs relations avec Pyongyang, elle ne saisit pas l'opportunité d'engager, elle aussi, un processus de normalisation avec la RPDC.

Les Etats-Unis :

Malgré l'appel lancé le 16 janvier 2014 par la RPDC à sa voisine du Sud, les exercices militaires conjoints américano-sud-coréens ont débuté le 24 février suivant au risque de provoquer un nouveau cycle de tensions en Corée. Ces exercices conjoints annuels *Key Resolve* et *Foal Eagle* se sont déroulés respectivement jusqu'au 6 mars et jusqu'au 18 avril. L'exercice Key Resolve de cette année a permis aux Etats-Unis et à la République de Corée d'appliquer le plan d'opération conjoint signé en mars 2013 par ces deux pays qui est censé contenir les moyens de faire face à trente types d'attaques localisées que la RPDC pourrait lancer. Présentés comme défensifs par nature par Washington et Séoul, ces exercices sont considérés par Pyongyang comme étant le prélude à une attaque contre elle qui considère que ces exercices

824 Par ailleurs, moins de trois mois après l'établissement des relations diplomatiques sino-américaines, le Congrès américain a adopté le « *Taiwan Relation Act* » qui a été effectif après la signature du président américain. Sous forme législative aux Etats-Unis, cette loi formule de nombreuses dispositions à l'encontre du communiqué conjoint sino-américain sur l'établissement des relations diplomatiques entre ces deux pays et des principes du droit international et porte gravement atteinte aux droits et intérêts du peuple chinois. Conformément à cette loi, le gouvernement américain a continué à vendre des armes à Taïwan et à s'ingérer dans les affaires intérieures de la Chine, et à empêcher ainsi la réunification entre Taïwan et la partie continentale de la Chine.

devraient prendre place dans une zone reculée ou aux Etats-Unis, loin de la péninsule coréenne. Conscient que les propositions émises par la RPDC constituent une chance d'apaiser les tensions dans cette partie du monde, le député français communiste Jean-Jacques Candelier[825] , vice-président de la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée Nationale a posé une question écrite au ministre des Affaires étrangères le 25 février 2014. Ce député précise que Pyongyang a exprimé sa volonté d'améliorer les relations inter-coréennes et demandé l'arrêt de tous les actes de provocation et de diffamation contre elle, la prise de mesures pratiques pour stopper tous les actes militaires hostiles et la mise en œuvre de mesures réciproques de désarmement nucléaire permettant d'aboutir à la dénucléarisation de toute la péninsule. Le député français demande au ministre si la France entend appuyer cette proposition par des initiatives, notamment au Conseil de Sécurité des Nations-Unies pour favoriser la paix et le désarmement dans la péninsule coréenne. Il faut espérer que la réponse du ministre évitera les formules convenues trop fréquentes lorsqu'il s'agit de la RPDC.

Certains députés français entendent sensibiliser l'opinion publique française sur le fait qu'il faut cesser les actes militaires hostiles dans la péninsule coréenne comme Jean-Jacques Candelier. Cependant celui-ci est un des rares hommes politiques français qui ose parler ouvertement de la question coréenne. Cette question est « passée sous silence » par les partis politiques français. Le seul autre homme politique français ayant pris la peine de répondre à une lettre de l'Association d'Amitié franco-coréenne concernant la paix en Corée est le député de l'Essonne Nicolas Dupont-Aignan, parce qu'il est souverainiste. Des organisations politiques et pacifistes françaises vont même jusqu'à déclarer leur désapprobation de la politique américaine en Corée. Si la crise récente dans la péninsule coréenne a donné lieu à une présentation factuelle par les médias qui ont largement occulté les responsabilités américaines, plusieurs partis politiques français, ainsi que le Mouvement de la paix[826], ont critiqué la politique américaine dont on sait désormais suite à des révélations publiées dans le *Wall Street Journal* qu'elle obéissait à un plan prédéterminé d'escalade des tensions. Ces partis politiques insistent sur la nécessité d'un traité de paix en Corée, le retour au dialogue

825 Jean-Jacques Candelier est un homme politique français, né le 7 mars 1945 à Bugnicourt (Nord), membre du Parti communiste français. Il a été élu député le 17 juin 2007 pour la XIIIème législature (2007-2012), dans la 16ème circonscription du Nord en battant au deuxième tour , Michelle Derain (UMP) avec 66,09% des suffrages. Il succède ainsi à Georges Hage (PCF), qui ne se représentait pas. Il est réélu le 17 juin 2012 lors du deuxième tour des élections législatives françaises de 2012 en obtenant 100% des suffrages exprimés, le candidat socialiste arrivé en deuxième position au premier tour s'étant désisté en sa faveur. Il se présente ainsi sur son site personnel sur internet : « Ceux qui me connaissent n'ignorent pas mon engagement de longue date au Parti communiste français. J'ai l'intime conviction qu'ensemble, il est possible de changer les choses, que des solutions existent pour garantir la dignité de tous et le développement de l'humanité. Cela ne passe pas, contrairement à ce que l'on entend trop souvent par le développement du libéralisme mondial et le démantèlement des droits des citoyens. Le combat pour une société plus juste, plus humaine et plus démocratique, est plus que jamais d'actualité ».

826 Le Mouvement de la paix est une organisation pacifiste française qui s'inscrit dans la promotion de la culture de la Paix initiée par l'ONU. Elle a été créée au lendemain de la Seconde guerre mondiale par des grands courants de la résistance, notamment ceux d'inspiration communiste, chrétienne ou de libres penseurs. Elle est directement liée au Mouvement mondial des partisans de la paix dont le but est la lutte pour la paix.

et la fin des exercices militaires conjoints entre Washington et Séoul. Ils ont conscience que ceci permettrait une désescalade des tensions propice à un retour aux négociations inter-coréennes pour un éventuel dialogue permettant d'envisager une future réunification.

Dans un communiqué publié le 4 avril 2013 intitulé « Briser l'escalade des tensions et des provocations », le Parti communiste français a déclaré : « Il faut sortir de l'engrenage des provocations, des déclarations guerrières, des grandes manœuvres militaires, des sanctions, de la militarisation qui, en fait, apporte à Washington les prétextes nécessaires au maintien de 25 000 soldats américains en République de Corée, de plusieurs bases militaires stratégiques dans cette grande région asiatique, et de justifier sa volonté de renforcement de sa présence militaire. Il est possible de résoudre la question des relations inter-coréennes et de la sécurité commune par la nécessité d'un traité de paix fondé sur la garantie des souverainetés, sur le retrait des bases étrangères et sur le respect mutuel ». Toujours selon ce parti, des responsabilités incombent à l'Etat français et à l'Union européenne pour une sortie de crise négociée : « On attend de l'Etat français et de l'Union européenne qu'elles contribuent, dans l'esprit de la Charte des Nations-Unies, à briser l'escalade des menaces et empêcher tout recours à la force, par un engagement clair de concertation multilatérale et de règlement politique à la hauteur des problèmes légués par des dizaines d'années de confrontation stratégique régionale ».

Dans un communiqué en date du 10 avril 2013, l'Union des révolutionnaires communistes de France (URCF)[827] souligne : « Depuis plusieurs semaines, on assiste à une grave et dangereuse dégradation de la situation dans la péninsule coréenne. Une fois de plus le gouvernement français et l'appareil médiatique sont aux premières loges pour appeler à la guerre contre la RPDC. Alors que tout au long de l'année 2012, les dirigeants de la RPDC ont multiplié les gestes de paix, les Etats-Unis et leurs alliés ont créé un climat de tension et de provocation. L'URCF exprime sa condamnation de la politique belliqueuse et revancharde des Etats-Unis contre la RPDC. Elle condamne les manœuvres américano-sud-coréennes et demande leur arrêt immédiat, préalable à toutes négociations. Elle soutient la demande de la signature d'un traité de paix entre les Etats-Unis et la RPDC que refusent ces premiers. Les troupes étrangères doivent évacuer la République de Corée, permettant l'ouverture de négociations entre les deux Etats coréens, sans ingérence étrangère, et pour parvenir à la réunification. L'URCF appelle les travailleurs, les démocrates à rejeter les calomnies contre la RPDC, et à rejeter la propagande de guerre. Elle exige

827 L'URCF est une organisation communiste révolutionnaire engagée dans la lutte contre le capitalisme et pour la construction d'un parti marxiste-léniniste en France. Elle mène au quotidien un combat pour la défense des revendications sociales, pour les droits et libertés démocratiques. Elle soutient le syndicalisme de lutte de classe et s'oppose à la co-gestion et à toute forme de collaboration avec le patronat. Elle défend la solidarité internationale, s'inscrit dans le combat pour la renaissance du mouvement communiste international, est pour la solidarité avec les peuples en lutte et agit pour que la France se retire des instances impérialistes (OTAN, Union européenne).

que le gouvernement français reconnaisse diplomatiquement la RPDC, comme l'ont d'ailleurs déjà fait ses alliés ».

Le 17 avril 2013, le Mouvement de la Paix a publié un communiqué intitulé « La Corée du Nord et l'arme nucléaire. La solution : aller vers l'élimination de toutes les armes nucléaires », où il déclare notamment : « Il y a urgence désormais à faire entendre la voie de la sagesse afin que les Etats acteurs et voisins de la zone concernée (Etats-Unis, Corée du Nord, Corée du Sud, Chine, Russie et Japon) rejoignent la table des négociations sous l'égide de l'ONU pour éviter toute déflagration. Il est urgent que le monde se débarrasse très rapidement de son arsenal nucléaire ». Le Mouvement de la Paix appelle à signer une pétition en ligne qui affirme : « La crise actuelle dans la péninsule coréenne nécessite une action immédiate en vue de désamorcer les tensions. Les manœuvres militaires qui ont lieu en Corée du Sud doivent être arrêtées et aucun tests de missiles ou d'arme nucléaire ne doit avoir lieu dans les pays impliqués dans ce conflit. Nous appelons donc les six pays qui ont été partie à des négociations dans le passé à retourner immédiatement à la table des négociations pour discuter les termes d'un traité de paix ».

Dans son édition du 19 avril 2013, l'hebdomadaire Lutte ouvrière d'Arlette Laguiller, reproduit et traduit un article de leurs homologues trotskystes américains du bimensuel *The Spark*, paru le 15 avril 2013, et intitulé « Corée du Nord, l'agresseur ce sont les Etats-Unis ! ». L'article observe notamment : « En octobre dernier, les Etats-Unis ont accordé à la Corée du Sud une dispense à un traité international sur le contrôle des missiles, afin de lui permettre d'augmenter la portée de ses missiles balistiques et lui permettre de recouvrir la totalité du territoire nord-coréen. En même temps, les Etats-Unis et la Corée du Sud se sont mis d'accord sur un plan qui prévoit des opérations conjointes contre la Corée du Nord, pour riposter par des moyens disproportionnés à tout ce qu'ils considéreront comme une « provocation » . Le plan inclut des attaques préventives contre les sites de missiles de la Corée du Nord, en d'autres termes, un chèque en blanc à une attaque. Comme ils l'ont fait pour l'Afghanistan et l'Irak, les Etats-Unis sont en train de renforcer leur présence militaire en Asie. Leur objectif est de sécuriser les intérêts économiques et les profits de leurs grandes entreprises dans cette région. Depuis la Seconde guerre mondiale, leur priorité économique a été le contrôle de l'Asie. Les Etats-Unis sont en train d'envoyer à la Corée du Nord un message selon lequel ils n'accepteront aucune tentative indépendante dans cette région, et cette pression sur la Corée du Nord est aussi une pression sur la Chine, afin qu'elle se montre coopérante. Les Etats-Unis et les médias à leur solde ont dépeint Kim Jong-un comme un fou brutal. Mais, quand il est question de force brutale, personne n'arrive à la cheville de la classe dirigeante américaine et de son armée » .

A l'occasion de la première conférence internationale du Pôle de renaissance du

communisme en France (PRCF)[828], les 4 et 5 mai 2013, Georges Gastaud, secrétaire national, a déclaré dans son rapport introductif : « S'agissant encore des forces de résistance, comment ne pas évoquer aussi la RPDC ? Les traditions culturelles et politiques françaises et coréennes sont aux antipodes avouons-le, nous sommes quelquefois surpris par le fonctionnement de l'Etat socialiste coréen. Mais faut-il pour autant oublier que l'Etat de Corée du Sud est fascisant sans que cela gêne personne à l'Ouest, que c'est la Corée du Nord qui propose la réunification pacifique de la péninsule et que ce sont les Etats-Unis qui ont une armada nucléarisée à deux pas de la Chine. Non, ce ne sont pas les éventuels défauts du régime de Pyongyang qui gênent Washington – lequel torture à ciel ouvert à Guantanamo- ! En réalité, ce qui est reproché à Pyongyang, c'est de vouloir maintenir l'unité du socialisme et de l'indépendance nationale sur la ligne qui fut celle du fondateur du Parti coréen du Travail. Alors, quand un pays se réclamant du socialisme ose introduire un épieu dans la gueule du caïman qui veut tous nous avaler, faisons tous feu ensemble sur le crocodile au lieu de nous demander si le bâton est décoré aux couleurs chatoyantes qui nous plairaient davantage ! »

La plupart des autres formations politiques ont été discrètes sur l'escalade des tensions dans la péninsule coréenne. Par exemple, l'Union pour un mouvement populaire, le Mouvement démocrate et le Parti de gauche n'ont publié aucun communiqué. Un bref communiqué de Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national du Parti socialiste à l'Europe et à l'international, en date du 1er avril 2013 a réussi le tour de force de condamner les déclarations de la RPDC tout en évitant la moindre mention des Etats-Unis ou de leurs manœuvres militaires alors en cours, mais sans s'immiscer dans les affaires intérieures de la RPDC, en évitant ainsi tout jugement sur sa politique intérieure. Si Europe Ecologie – Les Verts a d'abord dénoncé les armes nucléaires tout en étant la seule formation à critiquer le régime et les institutions de RPDC lors de la crise, on relève toutefois dans le communiqué publié le 16 avril 2013 de Jean-Philippe Magnen et Elise Lowy, une mise en cause du statut de puissance nucléaire des Etats-Unis : « La menace nucléaire d'un grand pays comme les Etats-Unis ne sert à rien en retour pour obtenir quoi que ce soit d'un petit pays comme la Corée du Nord ou en général d'un adversaire déterminé ».

La République de Corée :

Les relations entre l'Etat français et la République de Corée sont traditionnellement fondées sur la participation de quelque 3400 combattants français (dont 270 sont morts au combat), dans les rangs des Nations-Unies et aux côtés des sud-coréens

828 Le PRCF est un mouvement politique se réclamant du marxisme-léninisme, fondé en janvier 2004, ayant comme slogan « Franchement communiste » qui se situe à gauche dans l'échiquier politique, regroupant des militants et groupes politiques issus du Parti communiste français, certains lui appartenant encore, mais l'ayant quitté dans leur majorité.

pendant la guerre de Corée[829]. Cette intervention est à restituer dans le contexte de la guerre froide : en Corée, l'Etat français avait alors choisi de s'aligner sur les Etats-Unis et de soutenir le très autoritaire et farouchement anticommuniste Rhee Syng-man, qui n'avait rien d'un démocrate et sera chassé du pouvoir par une révolution étudiante en 1960. Aujourd'hui encore honorer les tombes des soldats du contingent des Nations-Unies en République de Corée constitue le passage obligé de toute visite officielle française dans ce pays. A l'occasion des cérémonies ayant marqué le 60ème anniversaire de la fin de la guerre de Corée , la France était représentée à Séoul par le Premier ministre Jean-Marc Ayrault, soit l'un des plus hauts niveaux de représentation parmi les Etats ayant participé à la guerre de Corée.

La présidente sud-coréenne Park Geun-hye a visité la France en 2013 à l'occasion d'une tournée en Europe où les aspects économiques ont occupé une place importante. Le partenariat traditionnel entre Séoul et Paris s'est renforcé dans la période récente. La République de Corée est le quatrième partenaire commercial de l'Etat français en Asie et l'Etat français est le deuxième partenaire commercial de la République de Corée dans l'Union européenne. Le lourd climat politique et social qui règne aujourd'hui en République de Corée s'est traduit par des manifestations à l'occasion de cette visite. La liste est longue des atteintes aujourd'hui portées à la démocratie sud-coréenne, fruit du combat de milliers de démocrates qui ont donné leur vie pour l'avènement d'une ère de liberté. Il faut espérer que le gouvernement français si prompt à invoquer les droits de l'homme en RPDC aura entendu également les appels des citoyens sud-coréens qui ne veulent pas d'un retour vers le passé autoritaire en République de Corée[830].

Il faut se demander dans quelle mesure l'Etat français peut être une aide au retour de la coopération entre les deux Corée, un prélude à une nouvelle réunification, lorsque l'on sait que le gouvernement français privilégie ses relations diplomatiques, militaires et économiques avec la République de Corée. La réponse du gouvernement

829 Suite à l'invasion sans avertissement du territoire de la République de Corée par la RPDC (selon les sources officielles), le 25 juin 1950, le Conseil de Sécurité de l'ONU par sa résolution votée le 27 juin suivant dans l'urgence par neuf voix contre zéro (l'URSS ayant décider de ne plus siéger), avait appelé ses membres à fournir toute l'assistance nécessaire pour faire cesser l'agression L'Etat français, fortement engagé dans la guerre d'Indochine à l'époque, ne pouvait que fournir une très faible participation. Cependant, le président de la République française Vincent Auriol, et le président du Conseil Guy Mollet, estimèrent nécessaire une aide des forces de l'ONU en Corée. Le gouvernement décida de l'envoi immédiat d'un bâtiment de guerre prélevé sur l'escadre d'Extrême-Orient et de la formation d'un contingent de forces terrestres. Hasard ou symbole ? Le bâtiment en question était le troisième du nom de l'amiral-gouverneur de Cochinchine, Pierre-Paul de La Grandière, qui supervisa le coût de main lancé par l'Etat français contre la Corée en 1866 et commandé par le contre-amiral Pierre-Gustave Roze.

830 Cf. Bruno Payen. *La démocratie coréenne en danger ?* Site internet *Agora Vox.* 24 janvier 2009. L'auteur met en avant le fait que le gouvernement sud-coréen est en train de vider la démocratie coréenne de son sens. Il fait référence au cas d'un blogueur sud-coréen utilisant le pseudo « Minerva » qui a été arrêté lors de la mandature de Lee Myung Bak et qui est en prison depuis, sans possibilité de relaxe jusqu'à son jugement. L'auteur précise : le blogueur coréen aurait déstabilisé les marchés de change et diffusé des propos mensongers sur la politique à venir du gouvernement qui auraient eu pour conséquence la perte de valeur du won ; il n'est qu'un bouc-émissaire, arrêter une personne suite à la publication d'articles n'est rien moins qu'un retour aux pratiques des régimes dictatoriaux dont les coréens ont fait l'expérience jusqu'à la fin des années 80.

à la question du député Jean-Jacques Candelier publié au Journal Officiel le 28 décembre 2010 apporte une réponse à cette problématique, cette réponse étant un « copié-collé » d'un communiqué de presse de l'armée américaine selon l' Association d'amitié franco-coréenne. Le 28 décembre 2010, le député a interrogé le ministère des Affaires étrangères et européennes sur la présence d'observateurs français aux exercices militaires américano-sud-coréens. Dans sa réponse publiée le 10 mai 2011, le gouvernement affirme que « ces manœuvres d'entraînement, à caractère uniquement défensif, ont été programmées depuis plusieurs mois et n'ont pas été décidées suite au bombardement de l'île de Yeonpyeong. L'Etat français, en tant que membre du commandement des Nations-Unies en Corée a été étroitement informé de ces exercices militaires ». L' Association d'amitié franco-coréenne observe d'une part que la réponse française sur les exercices de guerre américano-sud-coréens reprend fidèlement les termes d'un communiqué de presse de l'armée américaine selon lequel « ces exercices sont défensifs par nature » et qu'ils « ont été programmés bien avant l'attaque d'artillerie nord-coréenne » , et d'autre part, que l'Etat français envisage sa participation au Commandement des Nations-Unies en Corée comme un soutien explicite à l'une des parties en présence (la République de Corée). Par ailleurs, la réponse française semble traduire l'ignorance par la sous-direction Extrême-Orient du Quai d'Orsay des propositions nord-coréennes de reprise des pourparlers à six, puisqu'elle appelle Pyongyang à revenir à la table des négociations, ce que la RPDC ne cesse de proposer tout en se heurtant au refus de Séoul. L'Etat français est-il du côté des américains dans le cadre de ces manœuvres militaires pour éviter de froisser Séoul afin de garder avec la République de Corée de bonnes relations commerciales ? Il semble que cela ait été le cas dans une certaine mesure jusqu'à l'ouverture du bureau de coopération humanitaire et culturel français à Pyongyang fin 2011 : le domaine de l'économie avait pris le pas sur le domaine du militaire et de la diplomatie et a encore une certaine importance car ce bureau de coopération n'est pas une ambassade.

En février 2011, toute l'Union européenne reconnaissait la RPDC sauf l'Etat français (et l'Estonie) qui n'avait pas encore ouvert de bureau de coopération dans la capitale nord-coréenne. L'affaire semblait pourtant entendue, à l'issue d'une mission effectuée par Jack Lang, représentant du Président de la République : il avait déclaré le 16 décembre 2009, lors d'une audition par la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale que la France avait convenu avec la RPDC de l'ouverture d'un bureau d'action culturelle et de coopération comme une première étape dans l'établissement de relations diplomatiques complètes. Cette ouverture, attendue au cours du premier semestre 2010, puis à la fin de l'été se faisait attendre. Ce mutisme des autorités françaises a conduit le sénateur Christophe Frassa (ratt. UMP – représentant des français établis hors de France) à interroger le gouvernement français le 11 novembre 2010.

Plus de trois mois plus tard, l'honorable parlementaire a bien obtenu une réponse gouvernementale...mais des autorités sud-coréennes, qui ont jugé opportun de se prononcer en lieu et place de l'Etat français, sur un dossier bilatéral ne concernant pas la République de Corée comme Etat souverain. Dans un entretien à l'agence de presse sud-coréenne *Yonhap*, Park Heung-shin, ambassadeur de la République de Corée en France, s'est exprimé en tant que représentant du président sud-coréen Lee Myung-bak et a donné publiquement la position française : « La France partage parfaitement la même position que notre pays, elle a été le premier pays à condamner le torpillage du Cheonan en mars dernier » - un empressement qui paraît déjà suspect, puisque les conclusions de l'enquête américaine et sud-coréenne imputant le naufrage à la RPDC ont depuis été contestées, non seulement par Pyongyang, mais aussi par un membre de l'équipe d'enquête, par des scientifiques indépendants et par les experts de la Marine russe.

Selon l'agence *Yonhap*, « Park a rappelé que la France est notre allié fidèle et a fait savoir que cette dernière a suspendu les négociations avec Pyongyang pour l'ouverture d'un bureau permanent de coopération culturelle et scientifique après les provocations nord-coréennes contre le Sud, à savoir le torpillage du Cheonan en mars 2010 et l'attaque sur l'île de Yeonpyeong en novembre 2010. A propos du rétablissement des relations diplomatiques entre la Corée du Nord et la France, il a rejeté l'éventualité qu'il puisse s'effectuer dans l'immédiat en raison des tensions actuelles autour de la péninsule coréenne et de la question nucléaire nord-coréenne, concernant notamment le programme d'enrichissement d'uranium, des problèmes importants à résoudre avant de penser aux échanges diplomatiques ».

Il convient de relever l'amalgame, savamment entretenu, entre l'établissement de relations diplomatiques et l'ouverture d'un bureau de coopération, et l'erreur tout aussi volontaire consistant à mentionner le « rétablissement » des relations diplomatiques, laissant sous-entendre que celles-ci auraient été un jour établies, avant d'être rompues. Sans doute l'occasion de la République de Corée qui a un statut de membre du G20 offre-t-elle un argument supplémentaire vis-à-vis de la France pour la très active diplomatie sud-coréenne, qui a multiplié en 2010 (menaces économiques à l'appui) les démarches auprès des chancelleries étrangères, tout en opérant sans relâche un lobbying parlementaire pour obtenir un ralliement à ses thèses sur le naufrage du *Cheonan*.

Les pressions et le chantage économique venant de Séoul ne sont pas nouveaux : en 1981, déjà, François Mitterrand avait envisagé l'établissement de relations diplomatiques avec Pyongyang, avant de renoncer sous la pression des milieux économiques sensibles aux perspectives du marché sud-coréen, au lendemain de la sanglante répression par les militaires sud-coréens alors au pouvoir à Séoul du

soulèvement démocratique de Kwangju[831]. Encore le Président Mitterrand avait-t-il élevé le bureau commercial de la RPDC en France créé en 1968 en une délégation générale, statut que conserve toujours la représentation diplomatique nord-coréenne en France, sans contrepartie en RPDC : la création d'un bureau d'action culturelle et de coopération se serait inscrite à ce moment-là dans une logique comparable, puisqu'elle aurait officialisé des relations qui existaient déjà de fait, avec un poste de lecteur de français à Pyongyang et des programmes d'action humanitaire.

Dix ans plus tard, en 1991, interpellant Mme Edith Cresson, alors Premier Ministre, l'Association d'amitié franco-coréenne ne pouvait que faire le même constat d'un embourbement de la diplomatie française, prise dans un réseau d'influences savamment entretenu par la République de Corée : « Il nous faut également observer qu'au cours des ans , lors de nos interventions répétées auprès du gouvernement ou des ministres concernés, les réponses que nous avons reçues ont été souvent contradictoires ». Ainsi, pendant toute une période, « il fallait être patient, le processus était en cours », mais nous disait-on, « il y a une terrible pression, notamment commerciale, de la Corée du Sud, qui pourrait être grave pour notre économie ». La reconnaissance de la République de Corée par les pays de l'Est était posée comme préalable par le gouvernement de ce pays. Ensuite, « il fallait être prudent et favoriser d'abord l'ouverture d'un dialogue entre le Nord et le Sud ». Le dialogue étant ouvert, « il ne fallait pas le gêner par une initiative intempestive ». Enfin, ces derniers temps, l'argument invoqué était « l'insuffisance d'ouverture de la Corée du Nord » .

Vingt ans plus tard, ni l'entrée conjointe des deux Corée aux Nations-Unies en 1991, ni les déclarations conjointes inter-coréennes du 15 juin 2000 et du 4 octobre 2007, ni la reconnaissance diplomatique par presque tous les autres Etats de l'Union européenne n'ont amené les gouvernements français successifs à réviser leurs positions. Le poids de la République de Corée a grandi, et celle-ci cherche à garder l'exclusivité des relations économiques inter-coréennes, au détriment des intérêts français les plus élémentaires, comme en atteste le récent ajournement d'un projet de manifestation économique qui aurait impliqué un établissement public français. Les ambassades sud-coréennes à l'étranger apparaissent comme les simples relais et porte-voix du gouvernement conservateur en place à Séoul.

831 Le mouvement pour la démocratisation de Gwangju ou le Soulèvement de Gwangju est une soulèvement populaire étudiant et syndical prenant place dans le centre-ville de Gwangju en République de Corée, amorcé le 18 mai 1980. Au cours de ce mouvement, les citoyens s'élèveront contre la dictature de Chun Doo-hwan, mise en place après l'assassinat du président Par Chung-hee en 1979, et prendront le contrôle du centre-ville avant d'être sévèrement réprimés par l'armée qui reprendra le contrôle des lieux le 27 mai. Gwangju était le fief du chef de l'opposition démocrate, Kim Dae-jung, qui fut condamné à mort après ces émeutes, puis gracié par la suite. Pendant le règne de Chun Doo-hwan, cet événement était présenté comme une révolte inspirée des par des sympathisants communistes, mais une fois qu'un régime civil fut mis en place, il a été reconnu qu'il s'agissait d'un mouvement ayant pour but de défendre la démocratie contre la dictature militaire.

Ce constat de l'effacement et de la mise sous influence de la diplomatie française est plus largement celui que formulent, désabusés, des diplomates de différentes générations et origines politiques, qui ont pris pour pseudonyme collectif « Marly », dans une tribune publiée par le quotidien *Le Monde* le 22 février 2011[832] : « A l'encontre des annonces claironnées depuis trois ans, l'Europe est impuissante, l'Afrique nous échappe, la Méditerranée nous boude , la Chine nous a domptés et Washington nous ignore ! Dans le même temps, nos avions Rafale et notre industrie nucléaire, loin des triomphes annoncés, restent sur l'étagère. Plus grave, la voix de la France a disparu dans le monde. Notre suivisme à l'égard des Etats-Unis déroute beaucoup de nos partenaires. Pendant la guerre froide, nous étions dans le camp occidental, mais nous pesions sur la position des deux camps par une attitude originale. Aujourd'hui, ralliés aux Etats-Unis comme l'a manifesté notre retour dans l'OTAN, nous n'intéressons plus grand monde car nous avons perdu notre visibilité et notre capacité de manœuvre diplomatique. Cette perte d'influence n'est pas imputable aux diplomates mais aux options choisies par les politiques ». « Amateurisme », « impulsivité », « préoccupations médiatiques », « manque de cohérence » : autant d'accusations lancées par le collectif Marly qui peuvent s'appliquer au cas d'espèce nord-coréen, en quelque sorte annonciateur du déclin de la diplomatie française, faute de se donner les moyens d'une ambition politique.

PARAGRAPHE II LE DEVELOPPEMENT DES RELATIONS ENTRE L'ETAT FRANCAIS ET LA RPDC

A) LA MISSION DE JACK LANG

En 2009, selon le magazine *Challenges,* l'ancien ministre socialiste a été « préssenti » pour une mission en direction de différents pays, dont l'Iran, la RPDC et Cuba. A titre personnel, il s'est déclaré à ce moment-là favorable à l'établissement de relations diplomatiques avec Pyongyang. Alors que les principales autres puissances mondiales, à savoir le Japon et les Etats-Unis ont entamé des négociations bilatérales en ce sens parallèlement aux discussions sur le nucléaire nord-coréen, l'Etat français avant 2009 n'envisageait pas ouvertement la normalisation de ses relations avec la RPDC afin de garantir les intérêts économiques et culturels français en RPDC. Ce processus suivi à l'époque était décrit comme n'étant pas fondamentalement différent de ceux ayant conduit par exemple à l'établissement de relations diplomatiques entre les Etats-Unis et la Chine, ou entre le Japon et la Chine dans les années 1970, dans les

832 C'est dans cet article du journal *Le Monde* intitulé « La voix de la France a disparu dans le monde », qu'un groupe de diplomates français de générations différentes, certains actifs, d'autres à la retraite, et d'obédiences politiques variées, a décidé de livrer son analyse critique de la politique extérieure de l'Etat français sous Nicolas Sarkozy. En choisissant l'anonymat, ils ont imité le groupe Surcouf émanant des milieux militaires, dénonçant lui aussi certains choix du chef de l'Etat. Le pseudonyme collectif qu'ils ont choisi est « Marly », du nom du café où ils se sont réunis la première fois. Ceci est leur premier texte public.

deux cas les négociations avaient été menées à l'initiative directement du pouvoir exécutif avant d'impliquer les ministères des Affaires étrangères. Par ailleurs, ces initiatives avaient répondu à des objectifs de réalisme politique : garantir au mieux la défense des intérêts nationaux en tenant compte de l'émergence d'un monde multipolaire. S'agissant des relations franco-nord-coréennes, les décisions unilatérales de l'Allemagne[833] et de l'Angleterre[834] de reconnaître la RPDC sans en référer aux autorités françaises alors que la France au même moment exerçait la présidence de l'Union européenne, avaient déclenché l'ire du président Jacques Chirac, ayant ainsi conduit le ministère des Affaires étrangères à fixer des conditions à une reconnaissance diplomatique. Depuis cette date, le dossier n'avait guère avancé, malgré les encouragements discrets des gouvernements sud-coréens de Kim Dae-jung et de Roh Moo-hyun à l'établissement de relations diplomatiques avec Pyongyang en vue d'une plaine intégration de la RPDC sur la scène internationale.

Le 1er octobre 2009, le Président Nicolas Sarkozy charge officiellement M. Jack Lang d'entreprendre une mission d'information sur la RPDC en qualité d'envoyé spécial. Il est invité à présenter au Chef de l'Etat et au ministre des Affaires étrangères et européennes à l'issue de cette mission, les initiatives que l'Etat français pourrait utilement entreprendre pour contribuer au règlement de la crise nord-coréenne, ainsi qu'une analyse sur les circonstances qui pourraient conduire l'Etat français à envisager l'établissement de relations diplomatiques avec la RPDC en tenant compte de la nécessité de progrès sur la question nucléaire, les relations inter-coréennes et la situation humanitaire et des droits de l'homme.

Alors que l'absence de relations diplomatiques entre l'Etat français et la RPDC ne facilite pas le rôle que pourrait jouer Paris dans les pourparlers sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne, dont est aujourd'hui absente l'Union européenne, les trois critères cités pour l'établissement de relations diplomatiques complètes entre Paris et Pyongyang – le nucléaire, les relations inter-coréennes et les droits de l'homme – sont ceux qui invariablement ont justifié le *statu quo.* Il faut toutefois noter que l'Elysée peut avoir une approche différente et plus ouverte que le ministère des Affaires étrangères dans le cadre de l'établissement de relations diplomatiques avec Pyongyang, ce qui aurait laissé une marge de manœuvre signifiante pour Jack Lang à l'époque du début des négociations. Jack Lang qui a reconnu être favorable sur un plan personnel à l'ouverture de relations diplomatiques entre Paris et Pyongyang aurait d'ailleurs un point de vue sur la question de la reconnaissance diplomatique de Pyongyang selon le magazine *Challenges*[835] « pas très éloigné de celui de l'Elysée ».

833 Au sein de l'Union européenne, le principal partenaire économique de la RPDC est l'Allemagne, où réside la plus importante minorité nord-coréenne d'Europe de l'Ouest et qui a en partie poursuivi les relations tissées entre l'ex-RDA et la RPDC.

834 La représentation des intérêts des citoyens européens en RPDC est assurée par le Royaume-Uni, dont l'ambassade à Pyongyang constitue un des principaux postes diplomatiques européens en RPDC.

835 *Challenges* est un magazine hebdomadaire économique français qui appartient au groupe de presse Perdriel. Son slogan est : « Que dit l'économie cette semaine ? ». Sa ligne éditoriale se veut politiquement neutre. La rédaction

De plus, le Sénat s'est également prononcé en faveur de l'établissement de relations diplomatiques complètes avec Pyongyang, notamment dans un rapport d'information publié la veille de la nomination de Jack Lang[836].

Par ailleurs, le contexte international a changé en 2009 : les Etats-Unis et le Japon ont nommé des représentants pour la RPDC. Il était attendu que la France désigne également un envoyé spécial, au risque sinon d'être marginalisé dans cette partie du monde. Depuis début août 2009, l'ambassade de France à Séoul notamment en charge des dossiers relatifs à la RPDC a renforcé sa chancellerie diplomatique, en affectant un nouveau conseiller qui gère les questions concernant la RPDC. L'établissement de relations diplomatiques complètes permettrait à la France de jouer un rôle plus important dans cette région du monde, étant membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU[837], en aidant à un processus allant vers la paix, la paix étant une des conditions primordiales pour envisager une future réunification.

De retour de Pyongyang après une mission de cinq jours du 9 au 13 novembre 2009, Jack Lang a déclaré à l'AFP en Chine que « les plus hauts dirigeants nord-coréens ont annoncé que dans un geste particulier envers la France, ils avaient accepté notre proposition d'un échange avec la France sur les droits de l'homme ». Jack Lang a rappelé que par le passé un dialogue s'était engagé entre l'Union européenne et la RPDC sur le même sujet, avant d'être rompu en 2003. Les gouvernements de Jacques Chirac avaient appuyé des positions rigoureuses au sein des institutions européennes, ce qui n'avait pas été sans conséquences dans la rupture de ce dialogue entre l'UE et la RPDC.

Ce geste des autorités nord-coréennes qui ne s'adresse qu'à Paris, est d'autant plus significatif que parmi les trois conditions posées par la France à l'établissement de relations diplomatiques complètes avec Pyongyang, seuls les droits de l'homme ont justifié de manière constante que notre pays soit l'un des deux membres de l'Union européenne à ne pas avoir franchi le cap de la reconnaissance diplomatique, cette mission étant au cœur de la mission confiée à Jack Lang. Par ailleurs, les droits de l'homme sont un des arguments utilisés, tant au Japon que dans les milieux conservateurs américains et sud-coréens, pour appeler l'Etat français à la prudence dans l'établissement de relations diplomatiques complètes avec Pyongyang. Sans ignorer les objectifs diplomatiques de Washington, Séoul et Tokyo, la diplomatie française doit cependant d'abord défendre ses propres intérêts. L'Extrême-Orient semble être une ère d'influence américaine qu'il convient de respecter, tout comme

respecte scrupuleusement le principe de protections des sources d'information des journalistes.

836 Cf. le rapport de groupe interparlementaire d'amitié du Sénat n°85 du 30 septembre 2009.

837 La France a ratifié la charte de l'ONU dès 1945 et s'implique dans beaucoup de dossiers, de la réforme des Nations-Unies jusqu'au soutien concret aux opérations de maintien de la paix. Elle souhaite ainsi soutenir une action forte des Nations-Unies engagée à partir du droit international, tout en cherchant à rendre l'organisation à la fois plus efficace et représentative des équilibres mondiaux actuels selon le site officiel de la France.

une partie de l'Afrique l'est pour la France et l'Europe de l'Est l'est pour l'Allemagne.

Le 16 décembre 2009 Jack Lang était auditionné par la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale. Si Paris ne propose pas de normaliser les relations avec Pyongyang « dans la période immédiate », le même jour l'agence officielle nord-coréenne KCNA confirme l'accord du gouvernement nord-coréen pour l'ouverture d'un bureau français d'action culturelle et de coopération à Pyongyang. Jack Lang précise qu'il est souhaitable de se rapprocher de ce pays étapes par étapes. L'Etat français compte déjà un lecteur de français sur place et a mis en place un projet de coopération agricole. Par ailleurs trois ONG françaises sont présentes sur place : Triangle Génération Humanitaire[838], Première Urgence[839] et Handicap International[840]. Il ne faut pas oublier le rôle important de la communauté Caritas qui dépend du Vatican et qui apporte une aide humanitaire à la RPDC. Selon le pape François, l'Eglise en tant que communauté doit mettre l'amour en pratique, une Eglise sans charité ne saurait exister. Caritas répond aux catastrophes, promeut le développement humain intégral, et plaide contre la pauvreté et les conflits. Caritas Corée a été fondée en 1975 en tant que comité pour le développement humain.[841]L'Association d'amitié franco-coréenne partage le point de vue de Jack Lang concernant la nécessité d'un véritable traité de paix dans la péninsule coréenne et sa dénucléarisation totale, de l'importance de soutenir l'action humanitaire des ONG françaises et de la place à accorder objectivement à la question des droits de l'homme.

En visite officielle au Japon et en Corée en mars 2010, Bernard Kouchner, ancien ministre des Affaires étrangères et européennes était attendu notamment sur le dossier des relations diplomatiques entre l'Etat français et la RPDC, suite à la mission de Jack Lang. Il a brouillé le message diplomatique de l'Etat français en déclarant le 18 mars 2010 au quotidien japonais *Yomiuri*[842], que « la France n'a aucunement l'intention

838 Dans le cadre de l'appel à l'aide internationale lancé par la RPDC en 1997, l'ONG Triangle Génération Humanitaire a réalisé une mission d'évaluation en 1998, qui a abouti à la mise en place en 2000 d'un premier programme d'appui au secteur agricole. L'ONG intervient depuis dans divers domaines : développement agricole, sécurité alimentaire, réhabilitation de systèmes d'adduction d'eau potable, améliorations des infrastructures sanitaires, distribution d'aide alimentaire dans les institutions pour enfants, amélioration des conditions de vie dans les maisons de retraite, soutien à une association de promotion des droits des personnes âgées.

839 Première Urgence est présente depuis 2002 en RPDC et fait partie des six ONG autorisées à travailler dans le pays. Les équipes mènent à bien des activités dans le domaine de la santé et de la sécurité alimentaire, avec la confiance de la population malgré, selon cette ONG, un fort contrôle des autorités locales.

840 Handicap international est intervenu en RPDC à partir de 1998 en RPDC. L'objectif est de lui apporter un support technique, d'accroître ses possibilités d'actions, et de lui permettre d'améliorer l'aide offerte aux personnes handicapées. En 2005, le gouvernement nord-coréen a annoncé la fin de l'aide humanitaire dans le pays et demandé le départ des ONG. Seules Handicap International et cinq autres associations humanitaires ont été autorisées à continuer leurs projets via le Programme de soutien de l'Union européenne.

841 Caritas Corée est intervenue notamment en RPDC en juillet 2011 pour vacciner des enfants de ce pays contre l'hépatite B. La politique de Caritas en RPDC est de continuer de mettre en place des programmes d'aide humanitaire et d'échanger les expériences techniques et d'identifier d'autres besoins et possibilités en vue d'un développement social durable malgré les tensions dans la péninsule coréenne.

842 Le *Yomiuri Shimbun* est un journal japonais de tendance conservatrice à tendance protectionniste. Il est le journal le plus vendu de la planète. Il s'est illustré ces dernières années par son engagement en faveur d'une révision de la Constitution japonaise, qui, pacifiste, interdit notamment au Japon de posséder une armée et de participer à une

d'établir, dans les circonstances actuelles, de relations diplomatiques avec la Corée du Nord. Notre souhait aujourd'hui, tel qu'il a été exprimé par le président de la République française et par moi-même, est de se tenir au côté de la population nord-coréenne en apportant notre soutien aux organisations non gouvernementales françaises qui travaillent sur le terrain. Tel est l'objet du projet d'ouverture à Pyongyang d'un bureau de coopération et d'assistance humanitaire. Bien entendu, son ouverture prendra en compte le comportement de la Corée du Nord, notamment dans le domaine nucléaire ». Bernard Kouchner a même été plus catégorique lors d'une rencontre avec les correspondants de la presse étrangère au Japon, en s'interrogeant sur l'utilité d'ouvrir un bureau permanent à Pyongyang, ainsi que l'a rapporté l'*AFP* : « Il n'est pas du tout question d'ouverture de relations diplomatiques, ce n'est pas du tout le sujet maintenant. Nous avons accepté ce bureau mais pas plus ».

Outre la maladresse que constitue le choix de la presse du Japon, pays dont l'opinion publique est la plus hostile à la RPDC, pour « marteler » ces déclarations, celles-ci jettent un doute sur la parole de l'Etat français, telle qu'elle a été exprimée par Jack Lang. En tant qu'envoyé spécial du Président de la République, ce dernier a en effet négocié, à ce titre et en liaison étroite avec les autorités nord-coréennes, l'ouverture d'un bureau français de coopération comme une première étape dans l'établissement de relations diplomatiques complètes entre Paris et Pyongyang. Marginalisé sur le dossier des relations franco-nord-coréennes, Bernard Kouchner cherchait à s'affirmer en se moquant de la perspective d'ouverture d'un bureau de coopération et en laissant accréditer l'idée, contre toute évidence, que cette initiative aurait été prise par Jack Lang de sa seule initiative.

La clarification quant à la position de l'Etat français est venue de Jack Lang, lors d'une interview qu'il a donné par téléphone à l'*AFP* : « Je pense qu'il doit y avoir une ligne, et une seule de l'Etat français. La ligne officielle française, la seule qui a été retenue par le président de la République à partir des propositions que nous lui avons soumises, c'est la création à Pyongyang d'un bureau de coopération culturelle afin que l'on s'achemine par étapes vers une éventuelle reconnaissance de l'Etat nord-coréen, conformément à la tradition française qui reconnaît les Etats et non pas les gouvernements ». Toujours dans cet entretien, l'envoyé du Président de la République a critiqué les déclarations de Bernard Kouchner : « Ces expressions diverses publiques peuvent jeter un doute sur la parole du pays et mettre en cause la crédibilité de la parole de la France ».

B) LA POSITION DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

La position du Ministère des Affaires étrangères français relative aux relations que la

guerre.

France entretient avec la RPDC est évolutive autant dans le temps que dans son contenu.

Le 12 mars 2008 l'Association d'amitié franco-coréenne a écrit au ministère des Affaires étrangères et européennes et le 21 avril suivant au président de la République Nicolas Sarkozy en posant des questions précises sur l'attitude de la France vis-à-vis de la RPDC . Le 22 mai suivant M. Jean-Noël Poirier, sous-directeur en charge de l'Extrême-Orient au ministère a répondu à ces missives sans répondre à aucune des questions posées tout en semblant ignorer les derniers développements de la situation en Corée. Une ignorance bien singulière selon l'Association, qui confine à un inquiétant aveuglement de la part du gouvernement français. Dans la lettre adressée au président, l'Association demande a M. Sarkozy les actions qu'il souhaite entreprendre en vue de la reconnaissance de la RPDC. La présidence française de l'Union européenne à partir du 1er juillet 2008 a amené, précise toujours l'Association, la France à se trouver dans la situation délicate de discuter de programmes de coopération européens avec la RPDC, notamment dans le domaine humanitaire, sans toutefois reconnaître ce pays. Elle précise également le fait que l'Etat français, suite aux inondations de l'été 2007 est le seul grand pays industrialisé à ne pas avoir fourni d'aide médicale et alimentaire alors que même les Etats-Unis qui ne reconnaissent pas Pyongyang l'ont fait. Comment expliquer par ailleurs que la France ne réagisse pas face à un recul sans précédent de l'apprentissage du français dans un pays étranger [843]?

Selon M. Poirier, l'établissement de relations diplomatiques dépend de progrès effectifs dans trois domaines : la question nucléaire, les relations inter-coréennes et la situation des droits de l'homme. Les conditions ne sont pas réunies aujourd'hui pour l'établissement de telles relations. Concernant la situation de disette que traverse la RPDC, le gouvernement nord-coréen doit accepter de faire appel à l'aide internationale. Pour l'Association d'amitié franco-coréenne, le ministère des Affaires étrangères donne toujours les mêmes arguments que ceux présentés invariablement depuis 2001, sans mention des évolutions récentes de la situation en Corée suite à l'accord signé à Pékin le 13 février 2007 sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Alors que l'accord de Pékin a permis l'ouverture de négociations en vue de l'établissement de relations complètes avec les dernières grandes puissances n'ayant pas reconnu la RPDC, notamment les Etats-Unis et le Japon, l'Etat français ne semble pas engagé dans un tel processus : faut-il y voir un choix d'effacement de la diplomatie française ou bien une préférence pour la diplomatie secrète telle qu'elle

843 Le français a longtemps été l'une des principales langues d'enseignement étrangères en RPDC, compte-tenu des liens entretenus par la RPDC avec certains Etats d'Afrique francophone comme l'Algérie et la Guinée. La promotion plus récente de l'anglais en RPDC s'est largement opérée au détriment du français. Le choix de l'Etat français de ne pas établir de relations diplomatiques avec la RPDC participe également au recul de l'enseignement du français en RPDC. Il en résulte notamment l'absence d'Alliance Française sur place, palliée en partie par l'installation d'un lecteur de français à Pyongyang depuis janvier 2006. Avant cela l'enseignement du français était assuré exclusivement par la Suisse.

était pratiquée avant la Première guerre mondiale selon l'Association ? Cette dernière est et reste favorable à l'établissement de relations diplomatiques complètes entre la France et la RPDC, afin d'encourager les échanges entre ces deux pays et contribuer à la réunification de la péninsule coréenne comme le précise la revue en ligne *Slate* dans un article en date du 6 janvier 2012[844].

Le 24 mai 2011 le ministère français des Affaires étrangères et européennes a répondu à une question du député Jean-Jacques Candelier publiée au Journal Officiel du 17 août 2010. Celui-ci demande au ministère que dans un premier temps, avant d'aller vers des relations diplomatiques complètes entre l'Etat français et la RPDC en reconnaissant Pyongyang, il faudrait créer un office français de coopération et d'action culturelle permettant d'assurer une présence française en RPDC de façon pérenne. Une Alliance française pourrait aussi être mise en place selon le député. Ce dernier demande aussi au ministère si des précisions peuvent lui être apportées sur le statut de la mission, le contenu et les actions de cet office français, lequel pourrait assister la population nord-coréenne en matière d 'éducation, de santé, de culture et de coopération humanitaire, économique et technique, ainsi qu'appuyer les ONG françaises présentes sur place. Dans la réponse au député, le ministère précise que suite à la mission de M. Jack Lang, envoyé spécial du Président de la République pour la RPDC en novembre 2009, la création d'un office français de coopération humanitaire et culturelle a été annoncée. Cet office assurera une présence française de façon pérenne et renforcera, en particulier, notre coopération avec les ONG françaises opérant dans ce pays. A ce stade, l'implantation d'une Alliance française n'est pas envisagée. Par ailleurs, le sénateur Christophe-André Frassa a également posé une question allant dans le même sens que la question du député M. Candelier publiée au Journal Officiel le 11 novembre 2010, le ministre des Affaires étrangères lui ayant répondu le 26 mai 2011. Dans cette réponse, le ministère précise que l'Etat français n'envisage pas à ce stade l'établissement de relations diplomatiques, celles-ci restant conditionnées par la satisfaction de trois critères : une évolution positive sur le dossier nucléaire, une amélioration du dialogue inter-coréen et des progrès en matière des droits de l'homme. Selon le sénateur, l'Etat français continue d'appeler Pyongyang

844 Dans cet article écrit par Emmanuel Daniel, l'auteur précise que les relations entre l'Etat français et la RPDC sont conflictuelles mais que des acteurs se mobilisent pour tenter d'améliorer les relations entre les deux pays ainsi que l'image de la RPDC en France. Tel semblerait être le cas du Parti Juchéen de France, qui est un groupe d'obédience marxiste-léniniste, mais selon Patrick Kuentzmann, secrétaire général de l'Association d'amitié franco-coréenne, « ce parti est inconnu dans les cercles franco-coréens ; les diplomates coréens ne les connaissent pas et nous ne les avons jamais vu, ni en RPDC, ni lors des fêtes nationales organisées à la délégation générale de Paris ; pour moi, ce n'est qu'un groupe d'adolescents qui cherche à créer le *buzz* ». C'est plutôt l'Association d'amitié qui joue un rôle dans le cadre du développement des échanges entre l'Etat français et la RPDC, en faisant de la « diplomatie parallèle » ; en contact avec le Quai d'Orsay, elle entretient des relations de confiance avec les diplomates coréens à Paris et Pyongyang et dispose d'une certaine influence en RPDC. L'Association a été créée pour encourager la réunification de la Corée, normaliser les relations diplomatiques entre Paris et Pyongyang et informer sur la RPDC ; selon Benoît Quennedey, vice-président de l'Association, « nous voulons changer l'image de la RPDC , et nous fustigeons les reportages des journalistes se contentant de valider des préjugés sans toujours se rendre sur place ». Par ailleurs, le Groupe d'étude et de contact sur la RPDC composé de sénateurs et de parlementaires apporte un soutien à la RPDC, mais de façon plus nuancée que les autres acteurs.

à œuvrer en ce sens, en s'abstenant de tout geste susceptible d'accroître la tension dans la région, en abandonnant de manière complète, vérifiable et irréversible ses armes nucléaires et son programme nucléaire, comme le demandent les résolutions 1718 et 1874 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, et en reprenant la voie du dialogue inter-coréen, des pourparlers à Six et de la légalité internationale.

Cette notion de légalité internationale est à définir et si elle existe savoir dans quelle mesure elle doit être respectée. Selon l'article des avocats Monique et Roland Weil sur la légalité internationale, paru dans les cahiers de l' Institut de Documentation et de Recherche sur la Paix en décembre 2009, il était bon ton naguère chez les juristes de dire que le droit international n'était pas vraiment du droit parce qu'il n'avait pas de sanction. En revanche, un système juridique peut être efficace sans sanction autre que morale, s'il repose sur un consensus, par exemple le droit canonique. Dans le domaine des institutions juridiques internationales, il ne suffit pas que l'institution existe, il faut qu'elle l'applique et qu'elle ne la viole pas. Ce principe de légalité a acquis une force essentielle dans le domaine du droit interne. Se pose alors le problème de la légitimité de la loi. Le droit devient un combat : pour ou contre le fonctionnement de la sanction mais aussi pour ou contre la loi qui sert de sanction. Et aussi bien la loi que la sanction est en dépendance de cet incessant combat. Il en va de même en droit international, où non seulement la sanction est en dépendance de ce combat, mais l'est aussi le droit que la sanction est censée servir. On disait hier que le droit international n'est pas du droit car il n'a pas de sanction, mais aujourd'hui la question s'inverse et l'on se demande de quel droit international est-ce la sanction. L'avènement d'un véritable droit international universel n'apparaît qu'en 1945, à l'épreuve de l'universalité de la tragédie de la Deuxième guerre mondiale, et va donner lieu à la mise en place d'une institution politique à partir de la Charte des Nations-Unies (l'ONU) et de deux institutions économiques à partir des accords de Bretton Wood (la Banque Mondiale et le FMI). Il n'est pas impossible que les institutions internationales, comme celles nationales violent cette légalité. Les exemples ne manquent pas. Contrairement au droit interne, le droit international ne comporte aucun système contentieux de recours en illégalité contre les décisions des institutions. Il faut mesurer combien il est plus difficile de promouvoir, d'exprimer et de donner un impact à un mouvement d'opinion à l'échelle mondiale qu'à une échelle nationale pour que cette démarche soit une sorte de sanction. Par exemple, dans le cas de la guerre de Corée, l'intervention de l'opinion publique, l'exercice d'une pleine citoyenneté, a permis de recueillir 500 millions de signatures grâce à l'appel de Stockholm, pour éviter que les Etats-Unis utilisent la bombe atomique. La légalité internationale serait alors placée sous la garde des peuples en général, à partir du moment où il y a une connaissance suffisante de cette légalité.

C'est le 12 juillet 2011 que le ministère français des Affaires étrangères et européennes a annoncé l'ouverture d'un bureau français de coopération en RPDC,

concrétisant ainsi la proposition faite par Jack Lang en décembre 2009, à l'issue de sa mission comme envoyé spécial du président de la République de l'époque Nicolas Sarkozy pour la RPDC. Arrivé à Pyongyang le 11 juillet 2011 selon l'agence nord-coréenne KCNA, M. Paul Jean-Ortiz, directeur d'Asie et d'Océanie an ministère des Affaires étrangères et européennes devait présenter à Pyongyang le mardi 12 juillet le futur représentant des intérêts français en RPDC, M. Olivier Vaysset. Ce dernier qui était selon *Le Monde* en date du 11 juillet 2011 « jusqu'alors le correspondant du Quai d'Orsay à la DGSE, a été notamment conseiller culturel à l'ambassade de France à Singapour. Il reviendra s'installer à Pyongyang et ouvrir le bureau au mois de septembre ». M. Vaysset a également été en poste à Taïwan, toujours dans le domaine culturel, des fonctions qui servent souvent de couverture à des activités de renseignement[845]. Selon Bernard Valero, porte-parole du ministère des Affaires étrangères cité par *Le Nouvel Observateur* dans son édition du 12 juillet 2011, « Nous confirmons l'ouverture de ce bureau. Le but est de maintenir une présence, de travailler avec les ONG sur place et de renforcer une présence culturelle ». Le bureau serait composé toujours selon M. Valéro cité par l' AFP de deux personnes, le chef de mission et un attaché linguistique déjà sur place, l'actuel lecteur de français à Pyongyang, dont le poste a été créé en 2006. « Si des changements substantiels survenaient dans la péninsule, en matière de non-prolifération d'armes de destruction massive, de dialogue inter-coréen et dans le domaine des droits de l'homme, alors nous serions amenés à nous adapter. Il ne s'agit pas d'établir pour l'instant des relations diplomatiques. Aujourd'hui la question ne se pose pas » selon M. Valéro. Le 7 octobre 2011 Olivier Vaysset s'installait à Pyongyang comme directeur du bureau français de coopération.

Alors que la France a ouvert un bureau de coopération à Pyongyang début octobre 2011, la réaction du ministère des Affaires étrangères et européennes après la mort du Président Kim Jong-il étonne : non seulement la France n'a pas envoyé de messages de condoléances, à la différence par exemple de la République de Corée, mais les termes même employés poursuivent manifestement davantage des objectifs de politique intérieure qu'une volonté d'approfondir les relations d'échanges et de coopération avec la RPDC. L'Association d'amitié franco-coréenne déplore vivement les conséquences de ce communiqué dont elle estime qu'il a été adopté en méconnaissance des réactions prévisibles des nord-coréens pour l'avenir des relations bilatérales franco-nord-coréennes, au pire que ses rédacteurs ont volontairement souhaité limiter les marges d'action du directeur du bureau de coopération à

845 Un renseignement est une information estimée pour sa valeur et sa pertinence. Le renseignement se définit par opposition à la donnée (qui se réfère à la précision de l'information), ou d'un fait (constatation objective). Le renseignement se définit aussi par son usage : c'est une information délivrée (à un gouvernement ou à une institution) pour guider des prises de décisions ou des actions. Par extension, le renseignement est l'ensemble des activités consacrées au traitement des renseignements. On qualifie le renseignement dans le langage courant par le terme d'espionnage. Au niveau international, les services français sont reconnus pour leur compétence dans le renseignement lié aux pays arabes, et critiqués parfois pour leur travail d'espionnage industriel, en direction notamment des Etats-Unis.

Pyongyang, dont l'ouverture avait donné lieu à de longs débats au sein de l'exécutif français.

Le ministère français des Affaires étrangères et européennes a réagit en ces termes : « La France rappelle son attachement à la paix et à la stabilité dans la péninsule coréenne et marque son espoir d'une évolution positive du régime nord-coréen, qu'il s'agisse du régime des libertés, de la stabilité de la péninsule ou du respect de ses obligations internationales en matière de non-prolifération nucléaire. Nous suivons avec la plus grande vigilance la situation en lien avec nos partenaires et nos alliés. Nos pensées vont d'abord en ce jour au peuple nord-coréen qui souffre depuis de trop nombreuses années de la misère et de la privation des droits de l'homme. La France espère que la RPDC pourra un jour retrouver sa liberté. Elle continuera son action en faveur du peuple nord-coréen, notamment par l'appui aux programmes humanitaires visant à améliorer ses conditions de vie ».

L'absence de condoléances après la mort d'un chef d'Etat est un geste non conforme aux usages diplomatiques. Par exemple les Etats-Unis ont adressé un message de condoléances après la mort en 1994 du Président Kim Il-sung alors que Washington et Pyongyang n'ont toujours pas établi de relations diplomatiques. Lors du décès cependant de Kim Jong-il, les Etats-Unis ont fait le choix très contestable de ne pas adresser de condoléances, ce que l'homme d'Etat américain Bill Richardson a jugé être une erreur, tout en employant des termes néanmoins plus mesurés que ceux de la diplomatie française.

L'expression d' « espoirs » et d' « attentes » est des plus étranges, sinon des plus maladroits : la RPDC est un Etat souverain qui estime à juste titre n'avoir pas à recevoir de leçons politiques. Déclarer que la situation est suivie « avec la plus grande vigilance » procède d'une erreur de positionnement : si les Etats-Unis ont engagé immédiatement après la mort de Kim Jong-il des concertations avec leurs alliés sud-coréens et japonais, notamment sur le plan militaire, dans l'hypothèse d'une éventuelle instabilité dans la péninsule, la France n'exerce pas les fonctions de gendarme de l'Asie. Le discours sur les « pensées » du gouvernement français qui iraient aux nord-coréens qui souffrent procède d'une grave méconnaissance de la culture asiatique : c'est un discours chrétien relevant d'une pensée totalement étrangère à la culture confucéenne qui marque encore profondément les sociétés d'Asie de l'Est, où l'on considère que nos propres malheurs sont aussi la conséquence de nos comportement[846]. En Corée, il est d'usage de manifester sa douleur lors de la disparition d'une personne qui vous est chère, et les nord-coréens éprouvent

846 Les coréens sont imprégnés des valeurs du confucianisme. Ils en pratiquent souvent les rituels de base. Ce fut la religion officielle sous la dynastie des Yi, jusqu'en 1910. Il codifie l'organisation sociale par un échange de loyautés : respect au roi, piété filiale, fidélité entre époux, vertus de l'éducation, administration basée sur le concours des lettrés. Les rituels confucianistes liés au culte des ancêtres familiaux ont toujours lieu lors des funérailles et commémorations annuelles.

sincèrement un vif chagrin après la disparition de celui qui était le père de la nation ; dans ce contexte d'affliction, parler, comme le fait le Quai d'Orsay, de souffrance des nord-coréens au regard des difficultés économiques et des droits de l'homme apparaît comme une instrumentalisation politique, qui ne peut être perçue que comme grossière par la population nord-coréenne ; le gouvernement de Séoul, qui partage la même culture coréenne, a évidemment évité toute allusion de ce genre, en sachant qu'elle aurait été perçue par Pyongyang au mieux comme une grave méconnaissance des règles de politesse, au pire comme une provocation. Appeler dans ce contexte à la poursuite des programmes d'aide alimentaire n'est guère judicieux : si tel est effectivement l'objet du bureau de coopération français à Pyongyang, l'engagement en faveur de la population nord-coréenne suppose de tenir compte des réalités, c'est-à-dire des sentiments sincères des nord-coréens en évitant toute maladresse en période de deuil national.

Comment le Quai d'Orsay a-t-il pu oublier à ce point que l'aide d'urgence française n'obéit jamais à des considérations politiques ? Pourquoi avoir mélangé ainsi les questions de coopération et un appel « à la liberté » lancé par le ministre d'Etat Alain Juppé dans un contexte aussi peu approprié, sauf à rejoindre les positions des néoconservateurs américains qui militent de longue date en faveur d'un changement de régime ? Même le gouvernement des Etats-Unis, qui a davantage les moyens de sa politique d'intervention extérieure, ne prend pas la posture du « missionnaire armé » après la disparition de Kim Jong-il. En réalité l'histoire des relations diplomatiques entre l'Etat français et la RPDC bégaie : pour la deuxième fois , les diplomates du Quai d'Orsay cherchent à justifier *a posteriori* la réaction à chaud d'un des plus hauts responsables de la diplomatie française. En 2000, au lendemain du premier sommet inter-coréen, interrogé sur l'absence de relations diplomatiques entre la France et la RPDC, le Président Jacques Chirac avait affirmé que seuls quelques Etats européens avaient franchi ce pas, et aucun des « grands » pays européens. Erreur : le Royaume-Uni et l'Allemagne venaient d'annoncer l'ouverture de relations diplomatiques avec Pyongyang, mais sans en référer à l'Etat français qui présidait pourtant l'Union européenne. Jacques Chirac se met en colère et le Quai d'Orsay doit alors trouver *a posteriori* des justifications à ce qui n'était qu'une réaction d'humeur. Ce sont alors les trois fameuses conditions mises par la France à l'ouverture de relations diplomatiques avec la RPDC (des progrès sur la question nucléaire, sur les droits de l'homme et les relations inter-coréennes), qu'on retrouve d'ailleurs pratiquement repris tels quels dans le deuxième paragraphe du communiqué du ministère des Affaires étrangères et européennes.

Or l'Etat français n'a aucun moyen réel de peser sur la question nucléaire, n'étant pas partie aux pourparlers à six sur le nucléaire nord-coréen, et elle n'a pas davantage de levier d'influence sur l'évolution des relations inter-coréennes. Par ailleurs, alors que les entreprises des autres pays européens voient dans la RPDC la promesse de

nouveaux débouchés sur une Asie de l'Est en plein boom[847], l'Etat français est handicapé par sa politique de « splendide isolement » vis-à-vis de Pyongyang, tout en laissant mourir l'apprentissage du français en RPDC. Au fil des années, le fait qu'une telle politique soit contraire à nos intérêts nationaux apparaît de plus en plus clairement. L'ouverture du bureau français de coopération à Pyongyang en octobre 2011 a été le moyen de reprendre pied sur la scène coréenne, tout en attendant une percée diplomatique internationale pour franchir le cap de la reconnaissance complète de la RPDC[848]. Si l'Etat français ne change pas de cap, sa prise de position peu subtile pour rattraper les propos du ministre d'Etat risque de limiter encore les marges de manœuvre dont dispose le directeur du bureau français de coopération à Pyongyang, un directeur sans moyens humains, pratiquement sans moyens financiers et dépourvu du sésame qu'aurait constitué le titre d'ambassadeur de plein exercice.

Dès sa réélection le 17 juin 2012, le député communiste du Nord Jean-Jacques Candelier a interrogé le nouveau Gouvernement de Jean-Marc Ayrault sur les relations diplomatiques entre Paris et Pyongyang. Dix mois après l'ouverture d'un bureau de coopération dans la capitale nord-coréenne, le ministère des Affaires étrangères et européennes réaffirme comme en mai 2011 en réponse à de précédentes questions du député, que « l'établissement de relations diplomatiques entre la France et la Corée du Nord n'est pas d'actualité », en reprenant les mêmes arguments invoqués depuis 2000 : les relations inter-coréennes, la question du nucléaire et les droits de l'homme, à propos desquels les formulations utilisées, très fermes, sont comparables à celles déjà employées en 2011.

Si la continuité sur la question coréenne prévaut dans la diplomatie française, malgré le changement de majorité, quelques évolutions peuvent être relevées : ainsi, si l'Etat français se déclare favorable à « toute initiative permettant de contribuer à la détente, la paix et la stabilité », elle souligne qu'il faut une volonté en ce sens des « différentes parties impliquées », ce qui est une façon de reconnaître que la République de Corée et les Etats-Unis, notamment, doivent aussi souhaiter s'engager, tout en rappelant que la position de l'Etat français dépendra aussi de celle de ses partenaires. Alors que la

847 Cf. Benoît Quennedey (fonctionnaire parlementaire, ancien élève de l'ENA). *L'économie de la Corée du Nord en 2012 : naissance d'un nouveau dragon asiatique ?* Editions Indes Savantes. Collection Etudes Asie. 28 février 2013. Parmi les études consacrées à la RPDC, les questions économiques suscitent beaucoup moins d'intérêt que celles politiques et stratégiques – sinon par des appréciations, souvent mal étayées, qui tentent d'établir un lien entre les positions nord-coréennes sur la scène internationale et la situation économique du pays, réelle ou supposée. Il faut considérer l'économie nord-coréenne comme un sujet autonome et à part entière, comme a voulu le faire cet ouvrage. Cette étude est d'autant plus d'actualité que la RPDC appelle désormais les investisseurs étrangers, bénéficiant pour cela d'atouts non négligeables : une main-d'oeuvre disciplinée, moins chère que dans d'autres pays en développement, et bien formée (99 % de la population est alphabétisée) et des ressources naturelles abondantes en matières premières recherchées.

848 Certaines entités géopolitiques contemporaines, existant ou non de fait, souhaitent être reconnues de droit comme des Etats souverains mais se heurtent, pour des raisons diverses, à un manque de reconnaissance diplomatique, le plus souvent motivé, officiellement, par l'absence de concertation internationale lors de leurs déclarations initiales d'indépendance. Ces entités revendiquent l'indépendance d'un territoire qu'elles contrôlent parfois partiellement ou entièrement, leur indépendance n'étant reconnue que par une partie ou aucun des autres Etats.

France a de nouveau souligné sa ferme condamnation au lancement du satellite artificiel nord-coréen, elle ne fait plus référence aux sanctions internationales adoptées contre la RPDC. En ce qui concerne la coopération franco-nord-coréenne, le Quai d'Orsay souligne qu'elle a d'abord un objectif culturel et humanitaire, en observant qu'il garde la porte du dialogue ouverte avec Pyongyang, sans qu'il ne soit fait référence à de nouvelles initiatives, déjà prises ou à l'étude, depuis l'ouverture du bureau de coopération. Il y a tout lieu de conclure qu'en l'absence d'évolution de la situation diplomatique dans la péninsule coréenne, les relations diplomatiques entre l'Etat français et la RPDC ne devraient pas connaître de changement majeur[849]. Ce *statu quo* n'est pas à la hauteur des attentes des nord-coréens, qui avaient adressé leurs félicitations suite à leur arrivée au pouvoir à la fois au Président François Hollande et au Premier ministre Jean-Marc Ayrault, alors que l'usage n'est d'adresser des félicitations qu'aux dirigeants des Etats avec lesquels la RPDC a établi des relations diplomatiques complètes. L'établissement de relations diplomatiques complètes favoriserait la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne ainsi qu'une pleine insertion de Pyongyang sur la scène internationale, afin de permettre d'envisager à court, moyen ou long terme une éventuelle réunification.

C) LA PROMOTION DE LA PAIX POUR UNE REUNIFICATION PACIFIQUE

La péninsule coréenne est souvent confrontée à des incidents armés mineurs mais qui peuvent prendre de l'importance, les grandes puissances étrangères étant parties prenantes aux conflits entre les deux Corée. Il n'y a pas longtemps encore deux conflits d'une certaine importance ont eu lieu entre Séoul et Pyongyang. Le 26 mars 2010 une corvette de la marine de la République de Corée le Cheonan fait naufrage dans une zone que se disputent les deux Corée en Mer Jaune. Le 23 novembre 2010 a lieu le bombardement par la RPDC de l'île sud-coréenne de Yeonpyeong, après selon Pyongyang avoir été la cible de tirs sud-coréens.

Le député communiste Jean-Jacques Candelier dans le cadre d'une question posée à la ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et européennes de l'époque et publiée au Journal Officiel le 23 novembre 2010, revient sur l'incident du Cheonan. Une équipe d'experts civils et militaires de plusieurs pays, dont les Etats-Unis et la

849 Cf. Harold Thibaud. *La France veut établir des relations culturelles et humanitaires mais pas diplomatiques avec la Corée du Nord.* Site internet en français d'information de la Corée « Aujourd'hui la Corée ». 19 décembre 2009. En droit international, seuls les Etats reconnus par l'ONU comptent en droit international et nul ne peut passer de frontière sans un passeport ou un document d'identité émis par l'un de ces Etats. Dans leurs revendications de reconnaissance internationales, les entités non reconnues sur le plan international , opposent le concept d'auto-détermination à celui d'intégrité territoriale. Trois éléments permettent de déterminer si une entité constitue un Etat : s'il existe un gouvernement effectif qui exerce sa souveraineté sur un territoire donné, où est établie une population donnée, et si cet Etat est reconnu comme un Etat par au moins un autre Etat. La RPDC, indépendante depuis 1948, n'est pas reconnue par plusieurs membres de l'ONU et le gouvernement de la République de Corée revendique être le seul gouvernement légitime de Corée. La République de Corée, indépendante depuis 1948, n'est pas reconnue par un membre de l'ONU, la RPDC, et la RPDC revendique être le seul gouvernement légitime de Corée.

République de Corée, a conclu à la responsabilité de la RPDC, laquelle a nié toute implication et à proposé d'envoyer sa propre équipe d'experts, ce qui a été refusé par les autorités sud-coréennes. Les résultats de l'enquête ont été contestés par la RPDC mais même également par un ancien membre de l'équipe d'enquête sud-coréenne et par les experts de la marine russe selon un article du journal sud-coréen *Hankyoreh* qui aurait pu accéder aux résultats de cette enquête. Le naufrage du Cheonan pourrait n'être qu'un tragique accident. Jean-Jacques Candelier a demandé à la ministre quelle est la position de l'Etat français dans le cadre de cette affaire. En tant que membre du Commandement des Nations-Unies en Corée et notamment de la Commission militaire d'armistice, l'Etat français, selon la ministre d'Etat s'est associée à l'enquête conduite par cette dernière. L'Etat français a fermement condamné cette attaque ainsi que le Conseil de Sécurité, ce dernier exprimant notamment « la profonde préoccupation que lui inspirent les constatations de la commission d'enquête menée par la Corée du Sud et qui a conclu à la responsabilité de la Corée du Nord». La France continue selon la ministre d'Etat d'appeler la RPDC à s'abstenir de tout geste susceptible d'accroître la tension dans la région, à opérer un démantèlement complet, vérifiable et irréversible de son programme nucléaire, et à reprendre la voie des pourparlers à six, du dialogue inter-coréen et de la légalité internationale.

Le député Jean-Jacques Candelier a par la suite publié un communiqué de presse sur l'attitude de la RPDC qui pourrait être une réponse aux affirmations de la ministre d'Etat. Il déclare que l'attitude de Pyongyang est compréhensible. La RPDC ne serait non seulement pas responsable du naufrage du Cheonan mais en plus toujours selon lui la RPDC ne devrait pas renoncer à l'arme nucléaire à cause du positionnement des grandes puissances : celles-ci rivalisent de virulence pour réprouver les opérations militaires et l'attitude de Pyongyang. Les grandes puissances omettent cependant de dire que la RPDC est favorable depuis longtemps à la dénucléarisation de la péninsule, ce qui impliquerait l'élimination de la base militaire américaine en République de Corée, ainsi que des armements nucléaires mobiles transportés par la flotte et l'aviation américaine. Elles oublient d'indiquer que la RPDC est favorable depuis longtemps à la transformation de l'Accord d'armistice de 1953 en un véritable traité de paix, ce qui impliquerait une négociation directe entre Washington et Pyongyang. Elles oublient, enfin, de rappeler à l'ordre le Japon, qui est en cours de remilitarisation, en dépit des obligations de sa propre Constitution. La politique actuelle de la RPDC est une réaction naturelle suite au rejet de ses multiples propositions que les grands médias occultent systématiquement. Il faut aussi rappeler que, malgré les accords conclus sous la présidence Clinton, la RPDC n'a jamais obtenu, en échange de sa renonciation à l'arme nucléaire, les contreparties promises. Celles-ci concernent la livraison de réacteurs à eau légère, de pétrole et l'arrêt de l'embargo unilatéralement imposé. La France qui, à travers la future loi de programmation militaire, entend axer sa stratégie de défense sur la dissuasion nucléaire, au détriment de la nécessaire lutte contre la prolifération nucléaire

mondiale, devrait comprendre la position de l'Etat souverain nord-coréen[850]. L'épisode sanglant de l'envahissement de l'Irak a d'ailleurs démontré si besoin était, que le droit international va toujours dans le même sens, celui des puissants. Dans le rapport des forces actuelles, c'est la RPDC qui est sous la menace internationale. M. Candelier estime que le peuple coréen n'a que trop souffert de la guerre et des tentatives hégémoniques de l'étranger. La RPDC ne s'est jamais mise au ban de la communauté internationale toute seule. C'est pourquoi, en lieu et place de nouvelles sanctions néfastes et inefficaces, rétablir la confiance et le dialogue passe par : la fin de l'embargo américain installé depuis plus de cinquante ans maintenant, par l'ouverture de négociations avec les Etats-Unis, par l'arrêt des tentatives de dénigrement et de déstabilisation, par le respect de la souveraineté du peuple coréen conformément à la Charte des Nations-Unies en vue de favoriser le rapprochement des deux Corée, ce qui serait source de détente et de développement partagé.

Jean-Jacques Candelier face à cette situation a appelé et appelle toujours à la signature d'un véritable traité de paix. Le 9 juin 2009 dans une question au ministère des Affaires étrangères publiée au Journal Officiel le jour même le député précise que la RPDC est favorable depuis longtemps à la transformation de l'accord d'armistice de 1953 en un véritable traité de paix. Le 17 août 2010 M. Candelier demande au gouvernement français dans le cadre d'une question publiée le jour même quel est son point de vue sur un projet de traité de paix en Corée élaboré par l'organisation civique sud-coréenne Solidarité pour la paix et la réunification de la Corée (SPARK). Ainsi, le 19 septembre 2005, au cours des pourparlers sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne, les deux Corée, la Chine, les Etats-Unis, le Japon et la Fédération de Russie ont publié une déclaration affirmant la nécessité de conclure un traité de paix et d'établir une structure de paix dans la péninsule. Ces pourparlers à six sont au point mort. Désireux de leur donner une suite, des spécialistes et des juristes sud-coréens ont rédigé en 2008 un projet de traité de paix en Corée. Il s'agit d'une démarche concrète proposant des objectifs atteignables, pour peu que les six aient la volonté sincère de parvenir à la paix. Un appel et une pétition ont été lancés par l'organisation SPARK. Le député souligne « l'urgence d'un traité de paix en Corée » le 24 novembre 2010 suite à l'affrontement entre les deux Corée qui a fait des morts sur l'île de Yeonpyeong. Cette intervention de la part de M. Candelier est d'autant plus

850 Le 30 mars 2014 le régime de Pyongyang a annoncé qu'elle pourrait procéder à un quatrième essai nucléaire, une réponse aux menaces que représentent selon elles les manœuvres militaires conjointes entre la République de Corée et les Etats-Unis, ainsi que les dernières condamnations de l'ONU. Selon l'agence officielle nord-coréenne *KCNA*, « Nous n'excluons pas une nouvelle forme de test nucléaire visant à renforcer notre arme de dissuasion nucléaire », a déclaré le ministère nord-coréen des Affaires étrangères, qui poursuit en précisant qu' « il est inacceptable que le Conseil de Sécurité de l'ONU condamne nos essais défensifs de tirs de missiles tout en ignorant les exercices de guerre nucléaire que conduisent les Etats-Unis et qui ont provoqué nos actions » s'indigne par ailleurs le ministère. La RPDC avait effectué quelques jours auparavant un tir d'essai balistique en réponse au sommet de La Haye entre le Japon, la République de Corée et les Etats-Unis qui ont dénoncé « une escalade provocatrice ». En violation des résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU sanctionnant son programme nucléaire, le régime nord-coréen a lancé deux missiles, le Conseil de Sécurité condamnant ces actions. Toujours selon le ministère, ces tests de missiles entrent dans le cadre d' « exercices d'auto-défense » face aux manœuvres conjointes américaines et sud-coréennes.

importante qu'il est membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée Nationale et par ailleurs membre du groupe d'études à vocation internationale sur les questions de la RPDC. Un tel projet de traité pourrait selon lui s'inspirer de la proposition de résolution n° 2856 de l'Assemblée Nationale estimant urgent un traité de paix en Corée. Il faut mettre un terme définitif à l'absurde guerre de Corée et avancer vers la réunification du pays pour garantir la paix dans la région et dans le monde. Le 14 mai 2011 le ministère des Affaires étrangères et européennes a répondu à M. Candelier sans parler d'un éventuel traité de paix. Il précise uniquement que la RPDC doit oeuvrer activement à l'apaisement des tensions dans la région en reprenant rapidement les pourparlers à six en vue de la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne. Toute initiative qui pourrait ramener la RPDC dans la voie du dialogue avec la communauté internationale doit être encouragée, dès lors que Pyongyang se conforme à ses obligations et à ses engagements internationaux.

Le 13 octobre 2010 à l'Assemblée nationale française les députés Jean-Jacques Candelier et Maxime Gremetz (GDR, Somme) ont déposé une proposition de résolution « estimant urgent un traité de paix en Corée ». Cette proposition de résolution n° 2856 fait suite à la pétition lancée par l'organisation civique sud-coréenne Solidarité pour la paix et la réunification en Corée (SPARK)[851] et relayée par l'Association d'amitité franco-coréenne, en faveur de la signature d'un tel traité. Cette résolution n'a pas valeur de loi mais en la votant l'Assemblée Nationale estimera « urgent qu'un traité de paix dans la péninsule coréenne soit signé entre les deux Corée, les Etats-Unis et la Chine ». Ce traité est divisé en 8 chapitres et 38 articles. Le chapitre 1 définit les droits fondamentaux du peuple coréen : indépendance, souveraineté, intégrité territoriale et réunification. Le chapitre 2 prévoit la fin de la guerre, la dissolution du Commandement des Nations-Unies et le retrait des forces militaires étrangères. Le chapitre 3 concerne la normalisation des relations entre la RPDC et les Etats-Unis. Le chapitre 4 traite des relations de non-agression entre la RPDC et la République de Corée jusqu'à la réunification, instaurant des limites et des zones terrestres, maritimes et aériennes qui constitueront des limites et zones de non-agression provisoires. Le retrait des forces et des bases militaires étrangères de la péninsule et l'évacuation des bases militaires étrangères sont décrétées, afin que la Corée puisse parvenir pacifiquement à sa réunification sans aucune ingérence extérieure par la voie d'un accord mutuel. Le chapitre 5 prévoit l'établissement d'une zone de paix et des mesures destinées à instaurer la confiance et le désarmement, notamment nucléaire, de la péninsule. Le chapitre 6 prévoit la

851 L'organisation non-gouvernementale SPARK a été créée en 1994 à Séoul. Elle est en faveur d'une auto-détermination de la Corée, de la paix, du désarmement, de la création d'une structure de paix et de la réunification de la Corée. Elle est pour l'abolition du traité de coopération militaire entre la République de Corée et les Etats-Unis et pour la fin de la présence militaire américaine dans le sud de la péninsule. Elle est contre les manœuvres militaires américano-sud-coréennes et également contre l'idée d'une attaque militaire préemptive envers la RPDC. Elle préfère que le problème du nucléaire nord-coréen soit géré de façon pacifique, que la péninsule coréenne soit exempte d'armes nucléaires et pour la création d'un traité de paix permanent entre les belligérants.

constitution de deux commissions : une commission militaire composée des représentants du Sud et du Nord de la Corée, des Etats-Unis et de la Chine et une commission conjointe Sud-Nord composée des représentants du Sud-Nord pour l'application du traité de paix. La commission militaire mixte quadripartite et la commission conjointe Sud-Nord pour le contrôle de la paix travailleront selon les principes de la concertation et du consensus. En cas d'avis divergents, il en sera référé à une équipe internationale de surveillance de la paix constituée de la Suisse, de l'Inde, de la Malaisie, de la Suède et du Brésil, qui effectuera les médiations utiles (chapitre 7). Enfin, le chapitre 8 comprend des dispositions diverses concernant la mise en œuvre du présent traité, celui-ci étant valable jusqu'à la réunification complète de la Corée. Le traité sera signé par les représentants des deux Corée, de la Chine et des Etats-Unis. Ce projet de traité, s'il était signé, si les Etats-Unis renonçaient à une politique hostile envers la RPDC, si des relations diplomatiques normales s'instauraient entre Washington et Pyongyang et Séoul, la réunification irait de l'avant et la paix et la sécurité seraient mieux garanties en Asie et dans le monde. Nous avancerions vers le désarmement atomique souhaité officiellement par les leaders Kim Jong-un et Barack Obama. La France, protagoniste de la guerre de Corée, membre du Conseil de Sécurité, n'est certes pas directement concernée par un tel traité. Toutefois, elle essaie d'entrer dans le jeu diplomatique et de débloquer la situation ; elle exprime le souhait que les pourparlers à six reprennent[852]. Alors que les tensions se sont encore accrues récemment dans la péninsule, l'adoption par la représentation nationale de la présente résolution serait à même d'adresser un message fort de paix, de confiance et de sérénité aux différentes parties.

Le 2 mai 2013 le député M. Candelier a de nouveau déposé une nouvelle proposition de résolution en faveur d'un traité de paix en Corée, estimant urgent la signature d'un tel traité. La précédente proposition de résolution sur le même sujet déposée le 13 octobre 2010 par ce même député n'avait pas été adoptée au cours de la treizième législature (2007-2012). Comme celle déposée en 2010, cette proposition de résolution fait suite à la pétition lancée en 2008 par l'organisation civique sud-coréenne Solidarité pour la paix et la réunification en Corée (SPARK), et relayée par l'Association d'amitié Franco-coréenne pour la signature d'un véritable traité de paix en Corée, remplaçant l'accord d'armistice de 1953. L'article unique de cette résolution

852 L'Etat français qui est un membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU ne fait pas partie des pourparlers à six concernant le nucléaire nord-coréen. Cela n'empêche pas toutefois le gouvernement français de prendre position à ce sujet : ainsi elle déclare sur le site internet de son ambassade à Séoul le 26 septembre 2007 qu'elle se félicite de l'ouverture à Pékin ce jour même d'une nouvelle session des pourparlers à six sur la RPDC. Selon elle, la reprise de ces discussion représente un nouveau développement positif en vue de l'application de l'accord du 13 février 2007 (la suspension temporaire des activités des installations nucléaires de la RPDC en contrepartie d'une aide économique et énergétique équivalant à un million de tonnes de pétrole brut), après le retour des inspecteurs de l'AIEA en RPDC, l'arrêt du réacteur de Yongbyon et l'envoi d'une mission d'experts internationaux sur ce site. La France continue en précisant qu'elle encourage ce processus, qui devrait conduire au démantèlement complet, vérifiable et irréversible du programme militaire nord-coréen. Il semble à la France que seules des mesures irréversibles, conformément aux termes de la résolution 1718, permettront de confirmer que Pyongyang a fait le choix stratégique d'abandonner son programme nucléaire militaire.

estime « urgent que la paix dans la péninsule coréenne soit signée entre la Corée du Sud, la Corée du Nord, les Etats-Unis et la Chine, conformément au projet de traité ». Comme lors de la précédente déposition de proposition de résolution de traité de paix, cette résolution n'a pas la force contraignante d'une loi ou d'un décret et la France n'est pas directement concernée par un tel traité. Son contenu est similaire.

Au printemps 2012, l'Association d'amitié franco-coréenne avait adressé une lettre aux dix candidats à l'élection présidentielle afin de connaître leur position sur l'établissement de relations diplomatiques complètes entre l'Etat français et la RPDC et les initiatives à prendre par la France pour favoriser la conclusion d'un traité de paix en Corée. Seul un membre de l'opposition, Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République), avait répondu le 14 avril 2012. Il déclarait alors : « Le problème coréen est relatif à des questions d'ordre international qu'aucun des grands candidats ne souhaitent aborder car ils n'ont rien à dire. La situation de la Corée a fortement évolué ces derniers temps avec un changement de dirigeant au Nord. Je pense qu'il est important que de nouvelles relations s'installent entre notre pays et ce nouveau régime tout en gardant à l'esprit que de très grands progrès doivent être faits. Sur ces sujets, je suis partisan d'établir des relations avec tous les pays car la France ne reconnaît pas des régimes mais des Etats. Par ailleurs, la Corée actuellement divisée a tout mon soutien pour une future unification dans un horizon proche. Je pense que pour cela des discussions doivent avoir lieu entre le Nord et le Sud, mais surtout qu'il est important que la communauté internationale pèse sur la Chine afin qu'elle arrête de soutenir le programme militaire nord-coréen, principale pierre d'achoppement de la paix, et d'oeuvrer à une réconciliation nationale ».

De son côté, Jacques Cheminade (Solidarité et Progrès), faisait parvenir une réponse d'attente. Le 19 mai 2013, l' Association d'amitié franco-coréenne a reçu par courrier électronique la réponse actualisée et détaillée de M. Cheminade reproduite ci-après:
« Les principes permettant de parvenir à une paix réelle dans la péninsule coréenne sont les suivants : le respect de la souveraineté nationale et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sans arrières pensés dominatrices ; la réunification par tous les coréens et qui doit se réaliser par des voies pacifiques ; le retrait de toutes les forces étrangères et l'abandon de toute forme de provocation militaire ; la mise en place également progressive d'institutions communes afin de parvenir à un développement économique mutuel et à une économie elle-même progressivement indépendante. La construction de la paix ne pourra se faire que dans cette dynamique de développement mutuel ».

Dans ce contexte ainsi défini, les orientations suivantes sont nécessaires : compte-tenu que l'accord de Panmunjom du 27 juillet 1953 fut un accord d'armistice signé entre la RPDC et la Chine populaire d'une part, et le commandant en chef du commandement de l'ONU, d'autre part, la RPDC est en droit, au nom de la Charte des

Nations-Unies, de demander la protection de l'ONU contre tout recours à la force ou à la menace de la force. Ainsi, en droit international, les manœuvres et les bases américaines, ainsi que leur déploiement de forces aériennes ou navales, constituent des forces de police qui sont illégales. L'arrêt des manœuvres militaires américano-sud-coréennes est bien entendu un préalable à toute négociation ; le désir exprimé par les autorités nord-coréennes de parvenir à un traité de paix avec les Etats-Unis est par ailleurs légitime et dans l'intérêt des peuples américain et coréen . Il doit consister en une confirmation des garanties en faveur d'une réunification des deux Corée, avec pour Etats co-garants participant aux négociations la Chine et éventuellement le Japon ; la suite de Panmunjom est la négociation pour la réunification, car il n'y a pas deux peuples coréens. Il appartient au peuple coréen de le dire sans ingérence extérieure d'aucune sorte, comme il appartient à ses deux représentations étatiques actuelles de négocier leur réunification, sans qu'une tierce partie participe à ces négociations [853]; les deux parties doivent sortir de l'état de belligérance larvée par une culture de la paix fondée sur la civilisation plurimillénaire commune et le respect que tous les coréens attachent aux valeurs familiales. Des précédents existent, qui doivent servir de références historiques, notamment : 1) la déclaration commune des délégations de la RPDC et de la République de Corée du 4 juillet 1972 qui détermine les trois principes permettant la réunification : un processus accompli en toute indépendance, sans ingérence étrangère, effectué par la voie pacifique et en vue d'une « grande union nationale » réalisée par delà les différences des deux régimes 2) la déclaration commune du 15 juin 2000 signé par les deux chefs d'Etat d'alors, qui exclut une nouvelle fois toute ingérence étrangère, et prend en considération les points communs du projet nordiste de « confédération » et du projet sudiste de « communauté ». Les deux chefs d'Etat s'engagent dans les domaines économique, social, culturel, sportif et environnemental à promouvoir la collaboration et les échanges en vue « d'approfondir la confiance mutuelle ». Ils décident d'échanger des visiteurs et d'engager un dialogue intergouvernemental. On dispose ainsi d'un cadre pour mettre en place des institutions communes. Certaines compétences, pouvant

853 Le 30 juin 2014, la Commission de la défense nationale de la RPDC avait publiquement proposé aux autorités sud-coréennes de mettre fin aux hostilités militaires entre les deux pays à compter du 4 juillet 2014 (qui a marqué le 42ème anniversaire du communiqué conjoint Nord-Sud), ce qui impliquait notamment de suspendre l'édition 2014 des exercices conjoints avec les Etats-Unis *Ulji-Freedom Guardian* qui se déroulent chaque année en août et septembre et alors que la RPDC allait participer aux Jeux asiatiques qui ont eu lieu à Incheon au Sud de la péninsule du 19 septembre au 4 octobre 2014. Cette proposition était de nature à relancer les relations inter-coréennes sur la voie de la coopération et des échanges et qui faisait suite à la main tendue par le Maréchal Kim Jong-un aux dirigeants sud-coréens dans son message du 1er janvier 2014. Cette nouvelle offre de dialogue intervenait à la veille d'une visite à Séoul les 3 et 4 juillet 2014 du dirigeant chinois Xi Jinping – alors que la Chine plaidait et plaide toujours pour que Washington et Séoul engagent des pourparlers bilatéraux et multilatéraux avec Pyongyang. Cette proposition reprenait les principes fondamentaux pour le développement des échanges et des relations inter-coréennes, en vue d'engager la péninsule sur la voie de la réunification par les efforts des coréens eux-mêmes, sans ingérence extérieure : réunification pacifique, indépendance dans le cadre d'une grande union nationale, au-delà des différences d'idéologies et de systèmes politiques et économiques. Cette déclaration intervenait quelques jours après des tirs de missiles à courte portée par la RPDC qui avaient entraîné des protestations des Etats-Unis et de leurs alliés y compris Séoul. La diplomatie de Pyongyang reste cohérente avec ses objectifs traditionnels : encourager la résolution des différends par la voie du dialogue, tout en maintenant par ailleurs ses capacités d'auto-défense tant qu'aucun accord définitif n'est trouvé pour une résolution pacifique des questions en suspens.

progressivement s'élargir, pourront ainsi être mises en commun dans un esprit de coexistence pacifique et de co-développement 3) la reconnaissance des Etats-Unis, par la déclaration conjointe du 19 septembre 2005 de la nécessité de l'indépendance énergétique de la RPDC. La déclaration dispose en effet que « toutes les parties respectent le droit de la RPDC à l'usage de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques ». La promesse de fournir un réacteur à eau légère, elle, n'a jamais été tenue 4) l'accord inter-coréen du 4 octobre 2007 constitue en principe un système de paix permanent par l'organisation d'échanges réguliers entre deux responsables de haut niveau de la défense des deux Etats.

L'Etat français, qui a pour principe de reconnaître le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, de respecter leur souveraineté nationale et de créer entre eux les conditions de la détente, de l 'entente et de la coopération, doit changer de politique pour réaffirmer sa fidélité à ces principes : l'Etat français doit reconnaître officiellement l'existence de la RPDC, qui est membre de l'ONU et que la grande majorité des pays a reconnu. Les groupes d'amitié entre l'Etat français et la RPDC à l'Assemblée Nationale et au Sénat doivent mettre leur poids dans la balance. En effet, en l'absence de relations diplomatiques complètes entre Paris et Pyongyang, les groupes parlementaires sont un canal privilégié de développement des échanges bilatéraux, tant politiques qu'économiques et culturels. Au sein du Parlement français, le Sénat a su s'affirmer comme un interlocuteur incontournable du dialogue avec la RPDC ; nous devons jouer un rôle aussi déterminant que possible dans les négociations, en établissant des relations diplomatiques normales et symétriques avec Séoul et Pyongyang. Le bon exemple est celui des négociations sur la paix au Vietnam : jamais les accords dits de l'avenue Kléber n'auraient pu se préparer et aboutir si le Vietnam du Nord n'avait pas eu de Délégation générale à Paris, comme celui du Sud y disposait d'une Ambassade ; il devrait être offert à la RPDC une aide alimentaire et une assistance à la production agricole ; la France devra ouvrir sa coopération au développement du nucléaire civil et du secteur aérospatial à la Corée réunifiée, sans qu'elle s'oppose comme elle le fait actuellement au développement technologique de la RPDC dans ces domaines ; la France doit intervenir auprès de ses alliés actuels pour qu'ils adoptent une démarche politique à la fois plus réaliste et plus respectueuse des souverainetés nationales. M. Cheminade est personnellement convaincu qu'un tel changement ne sera possible que si l'on sort de la logique actuelle de mondialisation financière et de guerre de tous contre tous pour parvenir à un développement économique mutuel et à un respect de nos divers apports culturels pour définir un vouloir vivre en commun dans le monde. La paix et la réunification en Corée doivent être vues comme un signe et un repère fondamental de ce combat pacifique.

SECTION II L'INTEGRATION EUROPENNE ET LA QUESTION DE LA REUNIFICATION NATIONALE DES ETATS DIVISES

PARAGRAPHE I L'INTEGRATION EUROPEENNE COMPAREE A LA REUNIFICATION COREENNE

Il est intéressant de se pencher sur le cas de l'intégration européenne et de la comparer à une éventuelle réunification coréenne. Il faut cependant comprendre avant de comparer ces deux phénomènes que dans le cadre de l'Union européenne il s'agit d'intégration, c'est-à-dire le fait de rentrer dans un tout, dans un groupe, dans un pays, alors que pour la Corée il s'agit d'une réunification, c'est-à-dire un processus qui voit deux territoires anciennement unis, sous quelque forme que cette union ait eut lieu, fusionner à nouveau en un seul territoire. La réunification coréenne pourrait par exemple prendre la forme de partenariats, d'associations, de rapprochements entre entreprises nationales et entre entreprises privées[854].

L'histoire de l'Europe est une histoire bien mouvementée avec des guerres et conflits à répétition pendant des milliers d'années. De nombreuses fois des européens ont tenté de parvenir à une paix permanente. Un grand nombre de spécialistes, politiciens et chercheurs universitaires ont conclu après de nombreuses analyses que la meilleure façon pour l'Europe de ne plus recommencer à tomber dans des conflits meurtriers était de pouvoir parvenir à une unification de celle-ci. Après la Seconde guerre mondiale, les Etats européens commencèrent à étudier les causes et origines des guerres sur le vieux continent. Ils mirent en évidence le fait que le nationalisme[855] était à l'origine de ces guerres et considérèrent que le fonctionnalisme[856] était une solution pour permettre à la paix de perdurer. Le processus d'intégration européenne commença avec la création de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) en 1952. Suite à sa création, des processus d'intégration progressifs se mirent en place. A présent existe l'Union européenne, qui est un mélange « d'unité dans la diversité ». Au regard de l'expérience de l'intégration européenne, il semble probable que la paix pourrait avoir lieu et perdurer en Corée dans le cadre d'une confédération[857] pour ensuite aboutir à une réunification. En effet la confédération est

854 On peut citer un cas de rapprochement européen, la création après la Seconde guerre mondiale de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, la CECA en 1952, qui pourrait être un exemple de début de coopération entre les deux Corée.

855 Le nationalisme est un mouvement politique d'individus qui prennent conscience de former une communauté nationale en raison des liens (langue, culture) qui les unissent et qui peuvent vouloir se doter d'un Etat souverain.

856 Le fonctionnalisme est une doctrine sociologique selon laquelle la société est perçue comme un système dont l'équilibre dépend de l'intégration de ses diverses composantes. Le fonctionnalisme privilégie l'étude des mécanismes d'adaptation et d'intégration.

857 Une confédération est une union d'Etats indépendants qui ont, par un ou plusieurs traités, délégué l'exercice de certaines compétences à des organes communs destinés à coordonner leur politique dans un certain nombre de domaines, sans constituer cependant un nouvel Etat superposé aux Etats membres. La confédération s'oppose à la

une forme spéciale de structure politique et constitutionnelle qui assurerait la coexistence des systèmes du Nord avec le Sud. Dans le cas de l'Union européenne, la structure confédérale pourrait exister mais il faudrait qu'elle respecte les intérêts des différents Etats membres. Quant à la péninsule coréenne, la proposition de la création d'une République démocratique confédérale de Koryo a pour but de permettre à la Corée de se réunifier tout en laissant à chacune des parties le choix de son système social dans le cadre d'une coexistence pacifique.

L'histoire de l'Europe pendant des milliers d'années fut liée à des guerres sans fin, qui infligèrent à celle-ci de sérieux dommages. Bien sûr, il y eut des périodes de paix, comme la *Pax Romana* et la *Pax Britannica*, mais ces périodes n'étaient que des moments liés à des rapports de domination et de subordination ou en rapport à un fragile processus de paix basé sur l'équilibre des forces entre les grandes puissances. Il arriva un moment où les européens se questionnèrent sur la possibilité d'une réelle période de paix. Et c'est à ce moment-là qu'Emmanuel Kant proposa l'idée d'une « paix perpétuelle ».

Durant le XXème, deux guerres mondiales firent réaliser à l'Europe les désastres de la guerre et celle-ci prit conscience de l'importance de construire une Europe unie afin d'arriver à une paix durable.

Le 9 mai 1950, le ministre des Affaires étrangères français Robert Schuman proposa à la France et à l'Allemagne de l'Ouest l'idée de mettre en commun la gestion du charbon et de l'acier. Ce fut le début du processus de l'intégration de l'Europe. Celle-ci abandonna alors toute idée de guerre et débuta le processus de mise en œuvre d'une paix durable.

L'idée de Robert Schuman d'intégration européenne était avant tout une idée pouvant permettre à la France et à l'Allemagne de mettre un terme à leurs rivalités et compétitions anciennes et profondes. Le processus d'intégration européen qui débuta par la création de la CECA se développa et aboutit par la suite à la création de l 'Union européenne. Ce processus ne fut pas qu'une construction commune économique mais aussi politique, qui aboutit à l'ouverture des frontières et à la création d'une monnaie unique.

La création d'une Union européenne[858] fut le fait d'un regroupement d'Etats et de

fédération, où est constitué par le biais d'une Constitution fédérale, un Etat fédéral. La confédération est une union d'Etats qui respecte en principe la souveraineté internationale de ses membres. Au regard du droit international, son statut résulte d'un traité qui ne peut être modifié que par l'accord unanime de tous ses signataires. La nature des relations entre les membres d'une confédération varie considérablement. De même, les relations entre les Etats membres et les institutions communes et la distribution des pouvoirs entre eux est hautement variable. Quelques vagues confédérations ressemblent à des organisations internationales, alors que d'autres plus étroitement intégrées peuvent ressembler à des fédérations.

858 L'Union européenne est une association *sui generis* de vingt-huit Etats européens qui délèguent ou transmettent par

nations avec les mêmes idéologies et systèmes contrairement à l'idée d'une réunification coréenne qui aboutirait à se faire rapprocher des idéologies et systèmes différents qui séparent une nation homogène. Dans ces deux cas toutefois les modalités de rapprochement sont à même d'aboutir à une situation dans laquelle la paix prévaut. Une analyse des deux systèmes de rapprochement semble pertinente en insistant sur le fait que la Corée devrait être réunifiée dans le cadre d'une confédération en s'inspirant du modèle européen qui a bien avancé vers le cap d'une union en ayant réussi à surpasser les différences nationales et étatiques et leurs intérêts. L'union coréenne serait un prélude à l'existence d'une confédération.

L'Europe a connu de longues périodes de guerres et de conflits pendant des milliers d'années et les européens eux-mêmes ont pris en charge leur futur en créant des structures économiques et politiques supra-nationales permettant la gestion des problèmes européens afin d'avancer vers la paix. Un certain nombre d'hommes politiques et de chercheurs universitaires ont depuis longtemps tenté d'étudier différentes manières d'aboutir à une paix sur le vieux continent. Par exemple, Pierre Dubois, un juriste et diplomate français, proposa l'idée de la construction d'une république confédérale chrétienne en 1306. Précisant que la guerre en Europe était quelque chose de récurrent, il affirma que la paix en Europe pourrait exister sur la base d'une confédération fondée sur des principes chrétiens.

Par la suite, beaucoup d'idées furent présentées pour la création d'une structure permettant à l'Europe de s'unifier, comme le *Grand Design* proposé par Maximilien de Béthune de Sully (1560-1641), l' *Essay towards the Present and Future Peace of Europe* par William Penn (1644-1718) et le *Project to Establish Perpetual Peace in Europe* par l'Abbé de Saint-Pierre (1658-1743).

Par la suite, Jean-Jacques Rousseau, Jeremy Bentham et d'autres auteurs insistèrent sur le fait que l'unification était la voie à suivre pour aboutir à la paix, et au 19ème siècle, Victor Hugo et d'autres intellectuels commencèrent à imaginer le concept d' « Etats-Unis d'Europe »[859]. Toutes ces personnalités en arrivaient aux mêmes conclusions : l'intégration européenne préviendrait de futures guerres et aboutirait à une paix durable alors qu'une intégration par la suprématie d'une partie seulement ne pourrait aboutir à cette paix souhaitée ; une réelle paix ne pourrait être achevée que par l'union et la coexistence de nations différentes.

---

traité l'exercice de certaines de leurs compétences à des organes communs. Sa structure institutionnelle est en partie supra-nationale, en partie inter-gouvernementale : le Parlement européen est élu au suffrage universel direct, tandis que le Conseil européen et le Conseil des ministres sont composés de représentants des Etats membres. La Commission européenne est élue par le Parlement sur proposition du Conseil européen. La Cour de justice est chargée de veiller à l'application du droit de l'Union européenne.

859 Les Etats-Unis d'Europe sont un scénario prospectif de l'évolution politique de l'Europe et de l'Union européenne dans lequel les pays européens seraient scindés en entités fédérées englobées dans un super-Etat fédéral européen, sur le modèle des Etats-Unis d'Amérique.

Le nationalisme qui commença à s'installer en Europe dès le XIXème siècle avec l'unification de l'Italie en 1860 et de l'Allemagne en 1871 aggrava les tensions entres les Etats européens. Le rêve de Napoléon d'une confédération européenne et l'idée d'Hitler d'un *Lebensraum* [860] étaient basés sur leurs ambitions de dominer l'Europe par la force et aboutirent au désastre des deux guerres mondiales du XXème siècle.

Les européens commencèrent à étudier les sources et origines des guerres et aboutirent à la conclusion qu'il ne fallait pas remettre en question ni contester des régimes nationalistes déjà en place, ceci ayant tendance en effet à aboutir à une guerre, mais qu'il fallait plutôt tenter de surmonter, venir à bout et de vaincre ces nationalismes avant qu'ils prennent une importance trop menaçante. En 1943, Davit Mitrany publia un ouvrage intitulé *A Working Peace System*, dans lequel il analysa les compétitions et conflits entre Etats qui aboutissent à la guerre, et affirma que la coopération fonctionnelle est la solution. En effet, si la coopération est promue dans la sphère fonctionnelle par l'intégration de techniques et d'expériences, elle se répandra dans de plus grandes sphères et finalement créera une atmosphère de coopération permanente entre les Etats. David Mitrany précise que répandre la coopération fonctionnelle d'un secteur à d'autres affaiblira progressivement l'esprit de compétition et aboutira à une atmosphère de coopération et à long terme créera un système de paix durable.

La théorie de David Mitrany sur le fonctionnalisme servit de référence théorique pour l'intégration européenne et par la suite prit une tournure néo-fonctionnaliste[861], jouant un rôle déterminant dans le développement des théories de l'intégration européenne. Les néo-fonctionnalistes comme Ernst Haas développèrent une vue fonctionnaliste en faisant référence aux idées de David Mitrany et mirent au point une théorie complète non seulement dans le cadre de la création de la CECA mais également dans le cadre du processus d'intégration européen dans son ensemble. Ils focalisèrent leurs études au niveau de la science politique et analysèrent le débordement de cette science dans trois domaines suivants que Mitrany appelait : l'effet technique-fonctionnel, l'effet politique et l'effet géographique.

L'analyse néo-fonctionnaliste minimisa le rôle des Etats-nations dans le cadre du processus d'intégration européenne et au contraire permit de soutenir le fait que les groupes d'intérêts et les institutions supranationales allaient jouer un rôle plus important. En ce sens, les néo-fonctionnalistes virent la coïncidence des intérêts comme étant la force principale pour la création d'institutions supranationales, les

860 Le *Lebensraum* (espace vital en allemand) est un concept géopolitique créé par les milieux impérialistes allemands et popularisé par le nazisme. Lié au darwinisme social, il renvoie à l'idée de territoire suffisant, pour dans un premier temps, assurer la survie d'un peuple et, dans un deuxième temps, favoriser sa croissance via la conquête.

861 Le néo-fonctionnalisme est une théorie des relations internationales développée pour décrire les processus d'intégration régionale. Il critique le fonctionnalisme qui est trop déterministe et ignore le politique, étant ainsi trop technocratique, éloigné des domaines tels que l'éducation du bien-être social, de la santé qu'il ne voit que sous un angle technique.

frontières nationales ou étatiques s' effaçant dans le contexte de la mise en œuvre de politiques paneuropéennes. Le fonctionnalisme est important en ce qu'il apporte un cadre théorique pour analyser le processus d'intégration européen transcendant les notions d'Etat ou de nation.

Avant le déclenchement de la Première guerre mondiale, l'Europe avait le contrôle du commerce international, du domaine bancaire et financier. Sa puissance politique et militaire faisait d'elle une plaque-tournante incontournable dans le domaine des relations internationales. Cependant les guerres à répétition sur le vieux continent lui firent perdre une grande partie de ses richesses et la Seconde guerre mondiale tua plus de quarante millions de personnes et détruisit de nombreuses villes.

A la fin de la Seconde guerre mondiale, l'Europe avait perdu de son influence et les Etats-Unis ainsi que l'URSS allaient devenir des puissances majeures. Contrairement à la Première guerre mondiale, les Etats-Unis et l'URSS en tant que nations victorieuses furent impliquées dans un conflit idéologique créant un nouvel ordre international, la guerre froide, caractérisée par la stratégie américaine de dominer le monde entier, cette domination ayant eu une influence importante sur le processus d'intégration européen. Bien que ce processus ait été propre à l'Europe elle-même, il était difficile pour l'Europe d'avancer seule parce qu'elle dépendait fortement des Etats-Unis. Mais si les Etats-Unis avaient interféré dans le processus d'intégration européen, jugeant que celui-ci était préjudiciable à leurs propres intérêts, l'histoire de l'Europe aurait évolué différemment et l'Europe actuelle serait autrement.

Après la Seconde guerre mondiale, le Royaume-Uni et l'Etat français étaient affaiblis et l'Allemagne ruinée. Les Etats-Unis intervinrent pour réduire la différence de niveau de vie entre elle-même et l'Europe occidentale, afin de contenir l'emprise soviétique sur le vieux continent et pour qu'elle puisse étendre son champ d'influence mondial. Les Etats-Unis encouragèrent ainsi l'intégration européenne, afin de pouvoir bénéficier en Europe d'une zone tampon sous son influence, pour se protéger de la « menace communiste » , ce que les européens de l'Ouest acceptèrent sans contrainte, voyant se profiler l'avancée de l'influence de l'URSS en Europe de l'Est. Utilisant comme prétexte la guerre civile en Grèce (1946-1949), les Etats-Unis intervinrent dans les affaires européennes dans le cadre de la doctrine Truman[862], qui fut mise en œuvre notamment par l'intermédiaire du Plan Marshall. Il est évident que l'aide américaine économique à partir de 1948 pour le redressement de l'Europe de l'Ouest fut liée aux objectifs de politique internationale du Président Truman. Grâce au plan Marshall, les Etats-Unis purent stopper l'influence économique et politique de l'URSS en Europe de l'Ouest, contrôler l'influence des partis de gauche dans cette partie ouest

862 La doctrine Truman est née le 12 mars 1947, et est la base de la politique des Etats-Unis contre le bloc communiste durant la guerre froide. Cette politique d'endiguement repose sur une offre d'assistance militaire et financière de la part des Etats-Unis, s'adressant aux pays décidés à s'opposer aux pressions communistes. Cette doctrine de politique étrangère marque le début véritable du bras de fer de la guerre froide.

de l'Europe, et faire de celle-ci un ensemble, un bloc, contrecarrant les ambitions militaires et politiques de Moscou sur l'Europe dans son ensemble.

Le processus d'intégration en Europe qui a débuté sur la base du fonctionnalisme montra en pratique que la coopération fonctionnelle peut éventuellement aboutir à la formation d'une union d'Etats. Après la Seconde guerre mondiale, la situation des pays européens était différente de celle actuellement, mais ils partageaient déjà le souhait de créer une Europe unie. L'Etat français était dans une situation économique et sociale désastreuse et avait un gouvernement établi en 1946 dans le cadre de la Quatrième République qui évoluait dans un contexte de vulnérabilité structurelle. Le fiasco français en Indochine en 1954 et la défaite de la France lors de son intervention en 1956 dans le conflit du canal de Suez heurta la dignité nationale française qui repensa sa position dans les relations internationales de l'époque. Il était en effet urgent pour l'Etat français de réduire à néant la menace allemande alors que ces deux pays s'étaient confrontés militairement trois fois en un siècle. L'Etat français voyait l'unification de l'Europe comme étant un moyen de pouvoir valoriser sa présence en Europe et de contrôler l'Allemagne et pour ces raisons joua un rôle fondamental dans le processus d'intégration européen dès ses débuts.

Entre-temps, l'Allemagne était ruinée par la guerre et ressentait une certaine honte en tant que pays ayant été à l'origine de plusieurs guerres. Elle s'engagea alors dans une relation avec l'Etat français pour retrouver une certaine dignité et pour reconstruire son économie. L'Italie également avait été durement éprouvée par la guerre et avait un système politique instable qui eu pour conséquence des remaniements gouvernementaux à répétition. Pour l'Italie, son intégration à l'Europe lui permettait de remédier à la crise économique qu'elle subissait. C'est alors que Jean Monnet, qui était en charge de la reconstruction économique de la France et à la tête du Commissariat Général au Plan, présenta un projet de rapprochement et de fusion des industries du charbon et de l'acier de l'Etat français et de l'Allemagne, la CECA. Cette proposition était basée sur l'idée que les industries du charbon et de l'acier étant la pierre angulaire de l'industrie de la défense, leur fusion permettrait à l'Etat français d'entraver toute aventure militaire future de l'Allemagne et de mettre fin aux racines du conflit.

Jean Monnet savait qu'il serait difficile d'arriver à un consensus entre Etats à cause de discordes d'intérêts et proposa la création d'une organisation supra-nationale au lieu d'une institution intergouvernementale afin de gérer ces problèmes. Suite à cette proposition, Robert Schuman, ancien ministre des Affaires étrangères, négocia avec le Chancelier allemand de l'époque Konrad Adenauer. Il en résulta le « Plan Robert Schuman » du 9 mai 1950 : les deux pays annoncèrent qu'ils allaient créer une institution indépendante qui serait chargée de contrôler la production conjointe du charbon et de l'acier. Ce fut le premier pas vers une Europe plus unie qui ferait que

les pays concernés ne pourraient plus se faire la guerre entre eux. La création de la CECA fut simple à mettre en place mais ce fut la première fois dans l'histoire de l'Europe que des pays décidèrent d'abandonner une partie de leur souveraineté[863] en la léguant à une institution supra-nationale.

Le processus d'intégration européen continua par la suite en se développant dans d'autres domaines. La Communauté Economique Européenne et la Communauté Européenne pour l'Energie Atomique furent créées en 1957. D'autres domaines furent concernés par ce processus d'intégration comme le domaine des douanes, de l'agriculture et des politiques régionales. Les Etats membres augmentèrent en nombre avec le temps. Le traité de Schengen signé en 1985 permit une plus grande mobilité au sein de ces Etats membres. Même les monnaies nationales qui étaient synonymes de fierté furent remplacées par une monnaie unique. L'intégration s'étendit même à la politique étrangère et à la sécurité, ainsi qu'aux affaires relatives à la justice et au domaine interne. Il en résulta la création d'une géante union politique et économique européenne. Une unité dans la diversité fut achevée.

Cependant ces avancées majeures de l'intégration européenne ne se firent pas sans heurts, accrochages et difficultés lorsque certains Etats ont pu voir leur souveraineté remise en cause lors de prises de décisions communes. Un exemple typique de problème fut le cas connu sous le nom de « crise de la chaise vide ». Lors d'une discussion en 1965 au sein de la Communauté Européenne relative à la politique agricole commune et à la politique douanière, l'Etat français s'inquiéta du fait que la formation d'une union douanière puisse tourner à l'avantage de l'Allemagne en lui apportant des profits substantiels et demanda alors à ce que son secteur agricole puisse être protégé pour qu'elle accepte de suivre les règles communautaires nouvellement en vigueur. Les agriculteurs français ont toujours été protégé de la compétition internationale par l'Etat français et un cinquième de la population française à l'époque vivait de l'agriculture. Par ailleurs, les subventions de l'Etat français à l'agriculture étaient vues comme liées aux intérêts nationaux suprêmes. Alors que la confrontation augmentait, le président français Charles de Gaulle sorti la France de la Communauté Economique Européenne. Cela aboutit à la « crise de la chaise vide », qui allait ruiner tous les efforts de la construction européenne depuis ses débuts. Après une crise qui dura environ six mois, les membres de la Communauté se réunirent au Luxembourg et acceptèrent que l'Etat français puisse opposer son droit de *veto* ou adopter une décision indépendante sur une question relative à ses « intérêts suprêmes ». Un compromis fut donc trouvé et le travail de la Communauté put reprendre. Ce fut le compromis du Luxembourg de 1966.

863 La souveraineté désigne le droit exclusif d'exercer l'autorité politique (législative,exécutive et judiciaire) sur une zone géographique ou un groupe de peuples vivant en communauté. La souveraineté n'est en principe qu'étatique, mais on voit apparaître aujourd'hui un concept de souveraineté qui se détache de plus en plus des Etats, comme dans le cadre de l'ONU, de l'OMC, des organisations non-gouvernementales et des entreprises privées mondialisées. La construction européenne est un équilibre entre souveraineté, supra-nationalité et coopération intergouvernementale.

L'apparition d'opinions différentes au sein des parties intégrantes à la Communauté augmentèrent au fur et à mesure que celle-ci allait vers l'intégration politique. Lorsqu'il fut question de débattre sur le contenu du traité de Maastricht, le traité qui allait créer l'Union européenne, l'Etat français insista pour qu'une union fédérale voit le jour, en renforçant l'autorité des instituions supra-nationales telles que la Commission Européenne et le Parlement Européen. Le Royaume-Uni entra dans la Communauté Européenne mais ne souhaita pas transférer sa souveraineté à des institutions supra-nationales. Londres insistait sur le fait que l'intégration européenne devrait rester dans tous les domaines de l'ordre de la coopération intergouvernementale.

A long terme, le conflit entre le supra-nationalisme[864] et l'inter-gouvernementalisme[865] aboutit à changer le terme d' « union fédérale » en « une union encore plus proche des peuples d' Europe » et finalement le terme d' « Union Européenne » fut retenu. Des conflits et frictions apparurent à chaque processus d'intégration à cause des différences d'intérêts des Etats membres, notamment lors de la mise en place d'une union monétaire et d'une monnaie unique, l'abolition des points de contrôle aux frontières et l'élargissement aux pays d'Europe de l'Est. Lors de chaque négociation, la confrontation était évitée grâce à la volonté des membres de l'Union d'arriver à un compromis en respectant les intérêts des différents Etats composant l'Union Européenne. Après tout, le Royaume-Uni et l'Irlande refusèrent de faire partie de l'accord de Schengen alors que des Etats non membres de l'Union comme la Norvège, l'Islande, la Suisse et le Liechtenstein en font partie. La Suède, le Royaume-Uni et le Danemark refusèrent la monnaie unique alors qu'ils sont des Etats membres. Les efforts pour intégrer l'Union Européenne a été l'objet d'incessants challenges de la part des Etats membres ou futurs Etats membres pour y trouver à l'intérieur le maximum d'intérêts, mais le processus d'intégration a toujours gardé son essor malgré ces différences, grâce à des compromis et des négociations pour préserver ce qu'il y a de plus important en Europe, la paix et la prospérité économique, qui sont les bénéfices de l'intégration.

Contrairement à l'Europe, la stratégie de domination mondiale américaine résulta en la division de la péninsule coréenne. Les Etats-Unis qui avaient déjà commencé à développer une politique de domination du Pacifique dans le cadre de leur domination mondiale furent particulièrement attentifs au contrôle qu'ils pouvaient

---

864 Le supra-nationalisme prône l'existence d'entités politiques disposant d'une supra-nationalité, autrement dit des pouvoirs supérieurs sur certains points à ceux d'une nation. En tant qu'idéologie, il s'oppose au nationalisme qui prône la souveraineté absolue des nations. Dans le monde actuel, le développement des institutions transnationales vise à un équilibre entre ces deux extrêmes.

865 Selon Andrew Moravcsik, l'inter-gouvernementalisme est l'idée d'un retour à l'individu qui agit à l'intérieur de l'Etat. En effet ce dernier est mandataire pour défendre l'intérêt matériel et idéal des groupes d'individus au niveau international. L'Etat tranche entre les différents intérêts des groupes en conflit à l'intérieur d'un pays et ensuite il les représente au niveau international.

avoir dans la région Asie-Pacifique et firent attention au pouvoir qu'ils pouvaient exercer dans la péninsule coréenne qui est située à un carrefour géopolitique majeur.

Lorsque que la défaite japonaise fut définitive dans le cadre de la fin de la Seconde guerre mondiale, le bureau de la politique stratégique du département de l'armée américaine, selon les directives du Président Harry S. Truman, élabora un plan de désarmement de la péninsule coréenne, faisant du 38ème parallèle la ligne de division pour désarmer les troupes japonaises, les soviétiques intervenant au nord et les américains au sud. Les américains réussirent à négocier ce plan de désarmement avec l'Union soviétique.

Les Etats-Unis, qui occupaient illégalement la République de Corée dans le cadre d'un désarmement des troupes japonaises, organisèrent des élections dans la partie sud de la péninsule en 1948, et divisèrent la Corée au niveau de son territoire mais également sur le plan de ses institutions. Par la suite, les Etats-Unis provoquèrent selon certains une guerre dans la péninsule, et en s'appuyant sur leur présence en Corée firent parvenir en Corée et dans ses alentours un nombre important de forces militaires.

La longue guerre de Corée qui s'en suivit infligea des pertes humaines et matérielles incommensurables pour les coréens, mais les conséquences de cette guerre furent d'autant plus importantes qu'elles créèrent un sentiment d'hostilité entre les coréens eux-mêmes, divisant la nation en deux parties. C'est ainsi que la volonté de puissance américaine après la Seconde guerre mondiale aboutit à la guerre froide, la Corée étant située au cœur de cette guerre. Par la suite, les Etats-Unis avancèrent des théories pour soutenir cette intervention comme la doctrine Nixon, la doctrine Ford, la doctrine Asie-Pacifique et maintinrent leurs équipements militaires dans cette région sous le prétexte qu'il fallait arriver à une « balance des pouvoirs » et à un « maintien de la stabilité ».

L'ambition américaine de revendiquer la suprématie mondiale a toujours été dépendante de ses intérêts stratégiques nationaux. Durant le guerre froide, la politique américaine des deux Corée fut utilisée pour tester l'influence de l'URSS afin d'arriver à une suprématie en Asie du Nord-Est. Après la guerre froide, la politique de Washington de laisser se perpétuer la division coréenne permit et permet encore aux Etats-Unis de contenir l'influence chinoise dans cette partie du monde et d'éviter qu'elle soit une éventuelle menace, afin d'arriver à une suprématie en Asie du Nord-Est. Pour continuer de maintenir cette suprématie, les Etats-Unis ont besoin qu'il existe une tension dans la péninsule coréenne. Ils ont inventé la nouvelle excuse de la menace nucléaire nord-coréenne pour renforcer leur arsenal militaire dans le cadre de méthodes complexes portant comme appellation le nom d' Initiative de Sécurité

contre la Prolifération [866].

Dès son arrivée au pouvoir, G. W. Bush remit en question de façon radicale les quelques éléments positifs de la politique américaine vis-à-vis de la RPDC de son prédécesseur Bill Clinton et inclut la RPDC dans le cadre d'un « axe du mal » et développa une théorie de frappe préventive envers Pyongyang. Poursuivant une doctrine de patience stratégique , l'administration Obama s'oppose aux pourparlers à six qui avaient repris avant que G. W. Bush quitte le pouvoir. Les Etats-Unis poussent la RPDC à la limite de sa patience, notamment lorsqu'ils considèrent que le lancement d'un satellite nord-coréen est en fait un test de missile à longue portée. Comment dans le cadre de ces tensions peut-on envisager une éventuelle réunification de la Corée et avant tout d'arriver à la paix ?

Il paraît évident que comme en Europe, la seule et unique manière de promouvoir une paix durable et conséquente sur la péninsule coréenne est de parvenir aux deux Corée de se rapprocher notamment dans le cadre d'une réunification des deux Etats. Cependant il ne paraît pas évident de réunifier une nation qui a été divisée en deux différentes idéologies et systèmes politiques, et il n'y a pas de théorie pouvant servir de modèle à cette réunification, ni d'exemple similaire. Le Président Kim Il-sung qui n'était pas un partisan de théories complexes, proposa une théorie unique permettant la construction d'un Etat confédéral qui ferait que deux systèmes sociaux différents puissent coexister ensemble. Cet Etat confédéral est particulier à la Corée parce que celle-ci a été divisée en deux systèmes différents par des forces étrangères. Il proposa la création d'une République confédérale démocratique de Koryo. [867]

Cette théorie est basée sur le fait qu'il existe deux systèmes sociaux en Corée et elle permet de trouver des réponses aux problèmes théoriques et pratiques soulevés par la réunification en choisissant la méthode confédérale[868], en abordant notamment la question de sa structure et de sa politique. Cette méthode est la façon la plus scientifique de réunifier la nation coréenne. En général, lorsque l'on parle de confédération, on imagine que celle-ci est une forme spéciale de puissance supra-nationale qui peut souder entre eux différents Etats ou nations qui sont basés sur le

866 Cette initiative a pour objet de lutter contre les transports illicites d'armes de destruction massive. Elle n'est pas une organisation mais une initiative internationale qui se caractérise par sa flexibilité (participation strictement volontaire et absence de structure permanente). L'Etat français participe à cette initiative, ainsi que la République de Corée. La RPDC est une cible majeure de cette initiative. Si cette dernière défend sa souveraineté et s'oppose à l'interception d'un de ses navires par des navires sud-coréens, un affrontement armé pourrait survenir entre les deux Corée. L'initiative de sécurité ravive les tensions inter-coréennes et est un frein au développement de relations cordiales entre les deux Corée permettant d'envisager une réunification.

867 Se pose la question dans le cadre d'une éventuelle réunification par la voie d'une fédération de la direction d'une Corée réunifiée, car la RPDC a renoncé définitivement depuis la mort de Kim Il-sung a une fonction présidentielle de même nature que celle exercée par le fondateur de la RPDC.

868 La méthode confédérale s'oppose à la méthode fédérale qui consiste à créer un système de gouvernement où, conformément à la Constitution, le pouvoir d'élaborer des lois est réparti entre un corps législatif central et les assemblées législatives des territoires membres de cette fédération. Dans une fédération, c'est la Constitution qui établit ces gouvernements régionaux et leur accorde une pleine compétence dans certains domaines.

même système pour former un tout. Ainsi, de nombreux Etats ou nations peuvent être considérés comme étant des unités d'un système confédéral. Mais personne n'avait jamais pensé qu'il était possible de construire un Etat confédéral dans le cadre d'une nation divisée et ayant deux systèmes sociaux différents.

Dans le cadre d'un Etat confédéral, le but de l'unification est par essence réalisé bien que les caractéristiques des Etats membres de la confédération restent tels quels. Il y a deux strates importantes dans un Etat confédéral : l'autorité du pays est partagée entre les niveaux centraux et régionaux parce que l'essence de l'Etat confédéral en lui-même est de respecter les traits des Etats confédérés même si les autorités centrales sont organisées sur la base des intérêts communs des Etats ou régions membres. Les traits et caractéristiques des Etats membres ne peuvent alors plus être nationaux ou territoriaux uniquement, mais peuvent être une différence dans les systèmes eux-mêmes. Si un système confédéral peut permettre aux différents Etats ou nations de garder leurs caractéristiques, il peut garantir également la coexistence de différents systèmes sociaux. Par conséquent, un Etat confédéral avec une structure politique double devient une forme de structure étatique qui peut préserver les traits des Etats membres.

Dans un deuxième temps, l'Etat confédéral devient un ensemble propre bien qu'il regroupe des Etats ou nations ayant une certaine autorité et autonomie jusqu'à un certain degré. Un Etat confédéral est constitué par une agrégation d'Etats ayant une grande autorité et autonomie, mais sur le plan international c'est un pays, un Etat. Ceci est bien différent d'une seule association basée sur une simple convention internationale. Il est donc possible d'en conclure que la structure étatique confédérale peut être une voie à la réunification de la Corée en créant une structure supra-nationale et en respectant les traits et caractéristiques spécifiques ainsi que l'autonomie des différents systèmes sociaux existant au Nord comme au Sud.

Une nation a ses propres caractéristiques tout comme un système social. Une nation fait en sorte que l'on respecte ses propres caractéristiques, un système social essaye de maintenir son indépendance. Concernant le cas de la Corée où deux systèmes sociaux coexistent, il est nécessaire que les traits et indépendances de ces deux systèmes soient respectés. Il faut insister sur l'importance des éléments pouvant permettre d'arriver à la réunification mais en même temps respecter les caractéristiques de chaque « région ». Dans une situation où différents systèmes sociaux ont existé, pour assurer une cohésion nationale et une réunification, il est important de faire en sorte que l'idéologie et le système d'une partie ne domine pas l'autre partie. Si une partie considère que son système et son idéologie sont supérieurs à l'autre et tente de l'influencer pour la faire changer, cela aboutira à des conflits et à des confrontations qui ne feront qu'aggraver la division, rendant impossible la réunification.

Les théories de « l'unification par la victoire sur le communisme », et « l'unification des systèmes » avancées par la République de Corée depuis le début de la division de la péninsule, ont été utilisées dans le cadre de la stratégie de domination mondiale américaine qui aboutit à une guerre fratricide en Corée. Ces théories ne font qu'affirmer de nouveau les différences entre les systèmes idéologiques et institutionnels de part et d'autre de la frontière coréenne, ainsi que développer des ressentiments entres les coréens du nord et du sud. Les slogans actuels de la République de Corée « pas d'armes nucléaires, s'ouvrir et 3000 dollars », ainsi que « les trois étapes de l'unification », sont incohérents parce qu'ils tendent à réaliser la réunification par l'absorption par un changement de système en RPDC[869]. Les autorités sud-coréennes avaient permises aux relations inter-coréennes d'aller de l'avant dans le cadre de la politique du rayon de soleil, mais par la suite réduisirent ces efforts à néant avec l'arrivée des conservateurs à Séoul. A présent, la situation semble se stabiliser. L'unique façon d'achever une réunification pacifique sur la péninsule coréenne est d'aller vers une réunification dans le cadre d'une confédération où les idéologies et les systèmes sociaux pourraient perdurer de chaque côté de la frontière.

Comparer l'intégration européenne avec la réunification coréenne n'est pas d'une grande facilité parce qu'il existe des différences et des similitudes. La différence essentielle réside dans les éléments constituant une confédération. Le processus d'unification européen est une intégration souhaitée et coordonnée par différents Etats parce qu'ils partagent entre eux des similitudes dans leurs systèmes, alors que la proposition de réunification de la Corée dans le cadre d'une confédération est une théorie de réunification d'un pays qui a été divisé en deux systèmes politiques différents.

La similitude des systèmes sociaux des Etats européens est un aspect majeur de leur intégration et la différence d'intérêts entre les Etats membres une caractéristique qui aboutit au fait que l'Union Européenne a choisi une structure allant vers l'union. Dans le cas d'une éventuelle réunification coréenne, l'homogénéité de la nation est le facteur principal pour la réalisation de cette réunification alors que la différence de système politique, économique et social entre le Nord et le Sud serait un trait particulier d'une Corée réunifiée dans le cadre d'une confédération. En d'autres termes, l'intégration européenne implique divers Etats et est basée sur la similitude de

869 Selon le Professeur Robert Charvin et Guillaume Dujardin, dans leur ouvrage «La Corée vers la réunification », la réunification de la Corée suppose qu'il n'y ait ni réunificateur ni réunifié. Les deux parties doivent être des acteurs actifs et responsables, également artisans d'une Constitution commune, où chacun respecte les positions de l'autre dans le cadre d'une négociation et d'une conciliation. Dans ce cadre, la complexité de ce processus est donc évidente et la solidité de Pyongyang est une garantie pour l'autre partie. Sans cette solidité, il ne peut y avoir une réunification authentique. Celle-ci suppose en effet une négociation et une conciliation entre des interlocuteurs affirmés, capables de tenir leurs engagements sur le long terme. Lorsqu'il y a simple absorption, comme ce fut le cas de la RDA « éliminée » par la RFA, la réunification ne tient pas compte des « réunifiés ». L'absorption est rapide et irréversible.

leurs systèmes, alors que la réunification coréenne est basée sur l'homogénéité de la nation.

Le processus d'intégration européen prouve qu'uniquement lorsque les intérêts suprêmes de chaque Etat membre sont respectés et lorsqu'une politique de coexistence et de prospérité commune est tracée, les efforts pour arriver à une intégration peuvent alors être couronnés de succès. L'intégration de l'Europe a la forme d'une union, et non pas d'une association ni d'une fédération, en intégrant les différents intérêts des Etats membres en un intérêt unique. L'Union européenne n'a pas seulement un système de « double puissance » dans laquelle une structure politique coexiste au niveau européen et au niveau des nations, mais aussi un système de gouvernement complexe dans lequel les acteurs politiques à des niveaux régionaux, infra-nationaux, nationaux et supranationaux participent aux processus de décisions dans de nombreux domaines.

Au début de l'intégration européenne, les Etats et gouvernements jouaient un rôle important dans le processus de décision politique, et la plupart de ces décisions étaient prises par l'intermédiaire de compromis et de négociations entre Etats. Ainsi, dans beaucoup de cas, les décisions reflétaient les intérêts des grands Etats membres. On offrait des compensations aux petits pays qui avaient sacrifié leurs intérêts. Cependant, alors que le processus de construction européen prenait de l'ampleur, l'autorité des gouvernements des Etats membres fut progressivement transférée aux institutions de l'Union Européenne. Un système dans lequel les gouvernements locaux et les groupements d'intérêts purent participer aux décisions politiques européennes fut créé, aboutissant au partage du pouvoir.

Finalement, les sujets relatifs aux intérêts supra-nationaux, nationaux et régionaux[870] eurent une place décisive dans le processus politique européen, permettant aux citoyens de l'Union Européenne d'être mieux représentés dans ce processus et cela aboutit à une intégration encore plus importante en Europe. Au regard de ces analyses, l'unification des autorités est sûrement possible en Corée parce qu'elle est une nation homogène, dans le cadre d'une confédération.

La proposition de fonder la République Confédérale Démocratique de Koryo ne viole pas les intérêts du Nord et du Sud, parce qu'elle est basée sur la condition préalable que les idéologies et systèmes sociaux des deux parties seront reconnues et tolérées afin d'assurer leur coexistence. Cette proposition stipule également que la

870 Les deux Corée pourraient avant de procéder à une réunification procéder à des échanges entre régions du Nord et du Sud entre elles, comme le fait déjà l'Union européenne pour qu'il y ait une acclimatation progressive économique et sociale entre les deux pays. Dans l'Union européenne, le traité de Lisbonne renforce le poids des régions qui ont un rôle de passerelle entre l'Europe et ses citoyens. Qu'elle soit transnationale, transfrontalière, inter-régionale ou décentralisée, la coopération entre collectivités territoriales est devenue un axe de la politique des régions dans l'Union.

composition, la fonction, les principes de travail et les devoirs d'un gouvernement unifié doivent avoir pour objectif de pouvoir représenter toutes les personnes de conditions différentes du nord au sud de la péninsule, de façon équitable. Elle évoque de plus un maintien de la cohésion et de la coopération de la nation dans son ensemble.

Dans le cadre des directives du gouvernement confédéral, les gouvernements régionaux au nord et au sud poursuivraient une politique indépendante dans les limites liées aux intérêts fondamentaux et aux besoins de la nation dans son ensemble, et lutteraient pour réduire les différence entre le nord et le sud dans tous les domaines et pour achever le développement équitable de la nation. En particulier, au regard de la situation actuelle au Nord et au Sud, la proposition de la RPDC de créer une confédération avec un minimum de compétences apportées au gouvernement confédéral permettrait aux gouvernements existants de pouvoir garder la main-mise sur la défense, la diplomatie, la législation et la gestion de l 'économie, tout en sachant que ces domaines seraient graduellement transférés au gouvernement confédéral. Cette façon de gérer le confédéralisme coréen a été prise en considération lors de la Déclaration du 15 juin 2000 qui a évoqué la question de la réunification coréenne[871].

Il existe des points communs à relever lorsque l'on considère l'intégration européenne et la réunification coréenne, notamment le désir des peuples d'aller vers la paix. Les peuples d'Europe ont subi les conséquences désastreuses de nombreuses guerres et pourraient faire en sorte d'éradiquer les causes de la guerre en allant vers plus d'intégration. La Corée n'a jamais été à l'origine d'une guerre contre un quelconque pays, mais a été un champ de bataille pour les grandes puissances, a dû endurer une longue colonisation et a été l'objet d'une guerre fratricide. C'est pour cela que le peuple coréen plus que tout autre aspire à une paix bien méritée, notamment par la mise place de la réunification, la tâche suprême de la nation coréenne. Même s'il y a une grande différence d'idéologie et de système entre les deux Etats coréens, rien ne peut empêcher le peuple coréen d'aboutir à la paix et à la réunification.

Les pays européens ont eu des colonies en Asie mais ont perdu de leur influence après la Seconde guerre mondiale, et n'ont pas été attentifs à ce qui se passait dans cette région du monde car trop occupés à leur propre reconstruction économique et sociale. L' Union européenne qui a permis à l'Europe de regagner un certain pouvoir dans la communauté internationale notamment par la création d'un marché commun en 1992, a ressenti le besoin d'étendre le champ de ses relations commerciales et a été de nouveau intéressée par l'Asie, ce continent commençant à devenir le centre de

871 La déclaration du 15 juin 2000, signée par Kim Jong-il et Kim Dae-jung stipulait que « le Nord et le Sud reconnaissant que la fédération minimale proposée par le Nord et le système de *commonwealth* proposé par le Sud pour la réunification du pays sont similaires, se sont accordés à oeuvrer ensemble pour la réunification dans cette direction à l'avenir ».

l'économie mondiale. En 1994, l'Union européenne a mise en avant la nouvelle conception qu'elle a de ses relations avec l'Asie en publiant un recueil intitulé *Toward a New Asia Strategy*, qui est son premier énoncé de politique régionale concernant l'Asie. Cette dernière a été identifiée comme étant un leader potentiel dans l'évolution du développement économique du XXIème siècle. Ce rapport précise l'importance pour l'Europe de regagner une influence dans cette région, notamment en Asie du Nord-Est, cette dernière étant perçue comme un partenaire stratégique pour l'Europe.

L'Union Européenne a commencé à s'impliquer dans des relations soutenues avec l'Asie lors du premier sommet Asie-Europe qui s'est tenu en 1996 à Bangkok dans le cadre de l'ASEM[872]. Deux structures régionales d'échanges entre l'Occident et l'Asie existent donc, la première l'APEC[873], dirigée par les Etats-Unis, et la deuxième, l'ASEM, dirigée par l'Union Européenne. Mais les Etats-Unis restent l'acteur le plus influant dans le domaine de la sécurité et dans le domaine militaire en Asie. Le rôle de l'Europe se cantonne uniquement à la sphère économique. L'Union européenne a remise en question ses relations avec l'Asie lors de la publication d'un rapport intitulé *Europe and Asia : Strategic Framework for Enhanced Partnership* (2001). Le point le plus important dans ce recueil de documents est le fait pour l'Union européenne de souhaiter renforcer ses liens politiques et sécuritaires avec l'Asie. Ceci peut être vu comme étant l'expression pour l'Union Européenne de vouloir augmenter son influence politique à un niveau similaire à celui de son influence économique, en changeant l'image que l'on a d'elle comme étant un « géant économique et un nain politique »[874], notamment en aidant la Corée à se réunifier par des programmes de coopération avancés.

La péninsule coréenne est située sur le plan géographique dans un lieu où se rencontrent les grandes puissances. Sa position est vue autant par les autres que par elle comme étant importante pour la paix et la sécurité en Asie du Nord-Est. Si la Corée est réunifiée et devient neutre et indépendante, elle pourra être la médiatrice de conflits possibles entre les puissances voisines. Cependant, si elle reste divisée et reste en conflit avec elle-même, cela sera un prétexte pour que les grandes puissances continuent à se battre et s'impliquent encore plus dans l'impasse coréenne.

Actuellement, les Etats-Unis organisent des exercices militaires *Team Spirit* et *Key Resolve* conjoints avec la République de Corée dans le sud de la péninsule coréenne

872 Asia-Europe Meeting.

873 Asia-Pacific Economic Cooperation.

874 Sur le site internet de l'Union européenne dans la section « action extérieure », domaine Asie, il est précisé que « L'émergence de l'Asie a des répercussions importantes sur le reste du monde. Il est absolument essentiel pour l'Europe d'établir de bonnes relations avec cette région diverse et dynamique. Nous sommes en train d'approfondir nos partenariats stratégiques avec la Chine, l'Inde et le Japon, tandis que les négociations se poursuivent en vue de conclure de nouveaux accords de partenariat et de libre-échange avec les pays d'Asie du Sud-Est. Un dialogue régulier de vaste portée a été instauré, ce qui a permis d'améliorer la coopération et la convergence sur des questions d'intérêt mondial, de sécurité régionale, de politique réglementaire ou d'ordre économique. De nouveaux accords sont en place couvrant plusieurs domaines du tourisme à la recherche nucléaire ».

parce que la RPDC serait une menace pour la paix et la sécurité. Récemment, les Etats-Unis ont été à l'origine d'un système de défense anti-missiles basée sur deux triples entente entre les Etats-Unis, la République de Corée et le Japon, ainsi qu'entre les Etats-Unis, le Japon et l'Australie. Le lancement du satellite nord-coréen dans le cadre d'une démarche qui n'est pas contraire à la paix[875], a été considéré par les Etats-Unis comme étant un acte de belligérance, confirmant selon Washington l'importance d'une présence américaine dans la péninsule. Cependant la Chine et la Fédération de Russie se sentent concernés par ces manœuvres militaires et ont décidé de coopérer sur le plan militaire entre eux pour contrecarrer la puissance américaine.

A présent, la Chine a une puissance économique et militaire importante lui permettant de rivaliser sur le plan militaire avec les Etats-Unis. Il est inquiétant de réaliser qu'une nouvelle course aux armements pourrait avoir lieu dans et autour de la péninsule coréenne et qu'un retour de la guerre froide en Asie du Nord-Est pourrait réapparaître. Plus la situation en Corée est tendue, plus la présence américaine sera présente et alors moins les projets de coopération économique européens existeront dans la péninsule. Par contre, si la Corée est réunifiée et la paix est garantie en Asie du Nord-Est, la présence de l'armée américaine perdra de sa signification et la sécurité des investissements européens seront alors mieux garantis, permettant aux deux régions de bénéficier d'un développement dans leurs échanges économiques et commerciaux. Si le projet de liaison ferroviaire reliant la péninsule coréenne avec la Sibérie est réalisé, les liens économiques entre l'Europe et l'Asie du Nord-Est augmenteront et cela permettra aux deux régions de faire d'importants profits économiques.

La plupart des pays d'Europe ont établi des relations diplomatiques avec la RPDC après la rencontre des deux leaders coréens le 15 juin 2000. Cela confirme le fait que la réunification coréenne peut avoir des conséquences sur le développement des relations politiques entre l'Europe et la Corée. Par ailleurs, la réunification et la paix sur la péninsule coréenne pourrait créer un environnement positif pour l'Europe et permettant d'accroître son influence économique et consolider sa position politique dans cette région du monde. Bien que l'Union Européenne soit éloignée de l'Asie du Nord-Est et non impliquée directement dans le règlement de la solution coréenne, elle pourrait malgré tout exercer une grande influence dans le processus de paix et de sécurité en Asie du Nord-Est. Le plus important pour l'Union Européenne si elle veut contribuer à la paix et à la sécurité dans la péninsule coréenne et en Asie du Nord-Est est qu'elle puisse rester impartiale.

Si l'Union européenne garde dans son approche de la problématique coréenne une mentalité liée à la guerre froide, avec le souhait d'imposer à la RPDC un mode de vie

875 Selon l'agence officielle d'information KCNA, la RPDC n'abandonnera jamais le droit de lancer un satellite pacifique. Pour Pyongyang, poursuit l'agence, le lancement de satellites est un droit légitime pour un Etat souverain et une étape essentielle pour son développement économique.

à l'occidental sous prétexte de promouvoir la démocratie et les droits de l'homme, cela aboutira à une confrontation et des conflits dans la péninsule coréenne, qui est divisée en deux systèmes sociaux différents. Cela créera un obstacle à la paix et à la sécurité dans la péninsule. Si les pays européens souhaitent réellement une paix et une sécurité durable en Corée ainsi que la réunification, ils devront adopter un juste point de vue sur la question coréenne, et réaliser que la proposition de la RPDC de remplacer l'accord d'armistice, qui est un reliquat de la guerre froide, par un traité de paix en bonne et due forme, aidera la Corée à devenir un pays uni avec une économie développée. En particulier, ils ne devront pas suivre de façon aveugle la stratégie américaine qui vise à vérifier dans le cadre de démarches « liées à la paix » le développement du programme nucléaire et spatial nord-coréen. Au contraire, ils devront contribuer de façon positive au développement de la science et de la technologie nord-coréenne pour améliorer le niveau de vie de la RPDC par l'intermédiaire d'échanges et de coopération dans ces domaines pour préparer la RPDC à la réunification. Cela permettra à l'Union européenne d'augmenter ses échanges et son influence avec l'Asie du Nord-Est et de changer son image de « nain politique ».

Tous les peuples souhaitent vivre de façon paisible dans un monde sans tensions. C'est en se référent à l'expérience européenne et à son intégration que l'on peut imaginer que la paix pourra perdurer dans la péninsule coréenne par l'intermédiaire de la réalisation et construction d'une confédération. C'est uniquement lorsque la République Confédérale Démocratique de Koryo sera établie qu'il sera possible de surpasser les différences de systèmes nord-coréens et sud-coréens et de réaliser la réunification de la péninsule par des moyens pacifiques.

La réunification coréenne pourra ainsi se réaliser par la voix de la coopération et de la paix. Selon Kim Jong-un, « notre parti et le gouvernement de la RPDC accueilleront avec bienveillance toute personne ou tout Etat ou organisation qui souhaite sincèrement que la réunification de la Corée se réalise dans le cadre de la paix et de la prospérité de la nation coréenne ». « Si on lutte pour l'idée d'indépendance et de réunification pacifique, la Corée sera sûrement réunifiée dans un avenir proche ».

PARAGRAPHE II LA REUNIFICATION ALLEMANDE COMPAREE A LA REUNIFICATION COREENNE

Suite à la victoire des Alliés en 1945 lors de la Seconde guerre mondiale qui mit un terme à l'occupation militaire du Japon en Corée, les Etats-Unis et l'Union Soviétique se mirent d'accord pour diviser la Corée au niveau du 38ème parallèle contre la volonté du peuple coréen. L'accord d'armistice qui en résulta donna aux deux grandes

puissances des droits d'occupation avant l'établissement d'une Corée libre[876]. Au nord de la péninsule fut créé un Etat communiste sous l'influence de l'URSS et au sud un Etat pro-occidental sous l'influence des Etats-Unis, les Nations-Unies n'ayant pas réussi à procéder à des élections libres. Les différences entre les deux Etats se sont accentuées avec le temps. Il est difficile d'imaginer une réunification de ses deux Etats vu leurs différences dans de nombreux domaines. Même si la frontière était éliminée, l'intégration de ces deux entités serait très difficile, Pyongyang et Séoul ayant des institutions bien différentes. La République de Corée n'est pas préparée pour une telle réunification, celle-ci déséquilibrerait son système politique, économique et social. Elle ne bénéficierait pas forcément par ailleurs d'une aide étrangère, et même si elle en profitait, les coûts d'une réunification seraient faramineux. Une réunification actuelle affaiblirait la République de Corée et aboutirait à une instabilité régionale si l'on considère que la réunification devait se faire par absorption.

Il y a plusieurs scénarios pour aboutir à la réunification coréenne. Le premier est une réunification par l'intermédiaire d'une guerre[877]. La guerre de Corée en est un exemple. Elle n'a toutefois pas abouti à une réunification et a eu des conséquences catastrophiques sur le plan économique et humain. La réunification peut également avoir lieu en cas d'écroulement et d'absorption du Nord par le Sud[878]. Elle interviendrait rapidement et aurait pour conséquence des heurts entre les populations du Nord et du Sud. La réunification qui se ferait dans le calme et de façon paisible aurait pour visage l'intégration graduelle[879]. Des échanges culturels pourraient d'abord avoir lieu et ensuite des contacts entre les deux sociétés pourraient s'effectuer. Cette réunification nécessiterait un certain temps pour que le peuple coréen puisse se comprendre mutuellement[880]. Dans le cadre de cette réunification, les deux gouvernements auraient besoin de coopérer mutuellement sur un long terme pour détruire les frontières politiques, économiques et sociales avant la réunification. Une fois la réunification acquise, le nouvel Etat pourrait être géré de deux façons. La première est grâce à une structure confédérale[881]. Suivant le principe d'« un Etat, une nation, deux systèmes, deux gouvernements », cette confédération séparerait de façon équitable la représentation entre le Nord et le Sud sans faire référence à la disparité qui existe dans chaque population de chaque entité[882]. La seconde option impliquerait la création d'un gouvernement national combiné que le Sud dominerait, au regard de

876 Cf. Andrea Matles Savada et William Shaw. *South Korea – World War II and Korea*. *Country Studies.* Congress Library. Washington D.C. 15 janvier 2013.

877 Cf. Charles Wolf et Kamil Akramov : *North Korean Paradoxes : Circumstances, Costs and Consequences of Korean Reunification.* Santa Monica. CA. Rand Corp. 2005, p.21.

878 Cf. Eui Hwang. *The Search for a Unified Korea : Political and Economical Implications*, New York. Springer. 2010, pp.77-78.

879 Cf. Charles Wolf et Kamil Akramov. *Op.cit.*

880 Cf. Eui Hwang. *Op.cit.*, p.77.

881 Cf. Min Cho. *The Establishment of Peace in the Korean Peninsula and the Outlook for Unification.* Séoul. Korea. Institute for National Unification. 2006, p.42.

882 *Ibid*., p.44.

l'importance de sa population et de la force de sa structure étatique. Il y aurait alors annexion de la population nord-coréenne, qui se retrouverait intégrée dans le modèle démocratique sud-coréen, réduisant à néant la structure politique nord-coréenne[883]. Ayant étudié le cas de la réunification allemande, qui a abouti à une absorption graduelle de l'Allemagne de l'Est (RDA) par l'Allemagne de l'Ouest (RFA) et à l'établissement d'un gouvernement combiné, la République de Corée espère suivre la même voie dans le cadre de la réunification. Le gouvernement sud-coréen de Park Geun-hye espère pouvoir anticiper et atténuer les problèmes que la RFA a eu à gérer lors de la réunification allemande en préparant la réunification coréenne à l'avance.

Malheureusement, après avoir étudié le cas de l'Allemagne et celui de la Corée et après les avoir comparé, certains auteurs ont constaté que beaucoup d'imprévus attendent la République de Corée dans le cadre d'une réunification en suivant le modèle allemand, notamment dans le domaine des procédures à suivre. La République de Corée aurait à supporter les coûts d'une réunification bien supérieure à celle de la RFA, si on analyse les différences de niveau de vie entre la République de Corée et de la RPDC[884].

Par ailleurs, la République de Corée est une démocratie relativement neuve et faible. Elle a dû endurer des monarchies suivies par des périodes autocratiques et militaires qui font qu'aujourd'hui la tradition démocratique est dans ce pays encore fragile et prend parfois la forme d'un autoritarisme affirmé. La République de Corée doit encore aller de l'avant pour réaliser le libéralisme politique. Le processus politique est marqué par le manque d'honnêteté et par le copinage et les médias continuent d'être oppressés. Beaucoup de citoyens sud-coréens disent que « la corruption est courante, les partis politiques sont superficiels et changent de noms rapidement ; les partis élitistes au pouvoir sont sans réponses face aux citoyens ce qui aboutit à des manifestations de rues et à des invectives au sein de l 'Assemblée Nationale »[885]. L'extrême polarisation des partis politiques qui ne cherchent qu'à salir le nom de leur adversaire empêche le gouvernement de favoriser l'esprit de sentiment national et de progresser sur des dossiers sociaux importants[886]. Le manque d'organisation politique et de force étatique empêche le pouvoir de légiférer de façon efficace. Le gouvernement sud-coréen et sa faiblesse ont permis à l'élite coréenne d'obtenir un certain pouvoir sur les affaires de l'Etat et la rapide modernisation de la République de Corée est redevable à la riche bourgeoisie sud-coréenne[887]. Ces problèmes

883 Cf. Selig S. Harrison, Korean Endgame. A *Strategy for Reunification and U.S. Disengagment.* Princetown. N.J. *Princetown University Press*. 2002,74.

884 Cf. Philippe Hong. *Reunification of Korea : a Social Development Approach to Resolving the Korean Conflict. Journal of Comparative Social Welfare* 24. n°1. 2008. pp.65-81.

885 Cf. Robert Kelly. *The German-Korean Unification Parallel. The Korean Journal of Defense Analysis*. 23. n°4. 2011, pp.457-472.

886 Cf. James M. Lister. *The Challenges of Reconciliation and Reform in Korea.* Washington D.C. : Korea Economic Institute of America. 2002, p. 239.

887 Cf. Karl Marx et Friedrich Engels. *The Communist Manifesto.* Harmondsworth. Penguin, 1967.

récurrents pourraient être source de déséquilibre et de chaos si une réunification était gérée par Séoul uniquement.

La mise en place de la démocratie (qui reste toute relative) aux Philippines « s'est faite dans le cadre de la corruption et de la division »[888]. La structure socio-économique élitiste enracinée et jamais remise en question a empêché à la démocratie de se mettre en place de façon correcte, alors même que les Philippines ont été aidé par leur ancien colonisateur, les Etats-Unis. Les citoyens de ce pays n'arrivent pas à établir une véritable démocratie. En effet, « les intérêts des riches et les obligations des familles nombreuses et la fidélité des clients aux patrons l'emportent sur la notion abstraite de respect de la loi ou de celle de l'intérêt commun »[889]. La domination des élites dans certains pays empêchent donc à la démocratie de s'installer de manière adéquate et efficace. Un autre exemple est celui de la République dominicaine[890]. Après l'assassinat en 1961 du dictateur Rafael Trujillo, les Etats-Unis ont tenté d'aider ce pays à installer un nouveau gouvernement démocratique qui empêcherait à l'autocratie de s'établir de nouveau. Malgré son régime brutal, ce dictateur a laissé son pays dans des conditions qui auraient permis d'installer la démocratie de façon favorable. La croissance économique du pays et sa modernisation allaient comme le pensait Washington, aider à l'établissement d'une démocratie libérale. En fait, ce changement eu pour conséquence de concentrer la richesse et le contrôle politique dans les mains de ceux qui étaient déjà au pouvoir et habilités à gouverner[891]. La domination des élites dans ce pays a aussi empêché comme dans le cas des Philippinees à la démocratie de s'installer de manière adéquate et efficace. La démocratie n'est pas un produit d'import-export.

Dans les cas ci-dessus, la société civile n'a pas été assez forte pour éliminer la domination de l'élite. L'importance de la « dépolitisation » de la population face aux élites en place crée un vide dans les institutions et groupes civils, la population étant privée de ses droits les plus élémentaires, ne pouvant pas se regrouper dans le cadre de simples organisations pour faire valoir ses droits. L'individualisme, le non respect du compromis, de la tolérance, du pluralisme ainsi qu'une active oppression envers des personnes déjà marginalisées[892] perturbent la mise en place d'un système démocratique cohérent.

Une société civile existe bien en République de Corée, mais les mouvements civiques ont une attitude exclusive, sont trop bureaucratiques et manquent de participation citoyenne. Ils adoptent des tactiques illégales et méprisent les mouvements civiques

888 Cf. Tony Smith. *America's Mission : the United States and Worldwide Struggle for Democracy in the Twentieth Century.* Princeton. N.J. Princeton University Press.1994, p.22.
889 *Ibid.*
890 *Ibid*., 76
891 *Ibid*., 229.
892 Cf. Alexis de Tocqueville, Harvey Claflin Mansfield et Delba Wintthrop. *Democracy in America.* Chicago : University of Chicago Press, 2000.

de base. Ces mouvements civiques s'imposent dans la société comme étant des institutions monopolistiques, alors qu'ils se disent être à l'origine d'une société démocratique et pluraliste. Au lieu de contrôler le gouvernement dans le cadre de ses fonctions et du respect des compétences qui lui ont été attribuées, et de s'assurer que la représentation du peuple est bien effective, les organisations civiles restent du côté des forces conservatrices qui tentent de faire respecter le *statu quo*[893].

La démocratie relativement faible en République de Corée a pour conséquence une monopolisation de l'économie. Dans le cadre d'une soudaine instabilité nationale due à une réunification avec le Nord, l'absence d'un gouvernement fort indépendant de la bourgeoisie élitiste pourrait aboutir à des abus sans limite dans le domaine des richesses et du pouvoir. Même la RFA, qui avait avant la réunification allemande en 1989 un Etat plus fort avec une capacité démocratique plus établie comparé à l'actuelle République de Corée, n'a pas pu contrôler la privatisation effrénée des entreprises, les monopoles et l'expansion de la bourgeoisie allemande de l'Ouest après la réunification allemande[894]. Pour se conformer avec le principe de « reconstitution et de concurrence équilibrée » inclut dans le traité d'unification entre la RFA et la RDA, l'Allemagne de l'Ouest a créé après la réunification un organisme sponsorisé par l'Etat, la *Treuhandanstalt*, une corporation sous forme de trust[895]. Cette agence a supervisé les corporations étatiques allemandes de l'Est et inclus l'économie d'Etat est-allemande dans l'économie capitaliste ouest-allemande grâce à un processus de « rénovation et de privatisation » des firmes est-allemandes[896]. Cependant cette gestion de l'économie est-allemande par une corporation établie par l'Ouest n'a pas été suffisante pour empêcher les grands conglomérats et firmes de l'Ouest d'acheter la plupart des entreprises est-allemandes pour effectuer des placements et éliminer la compétition économique. De plus, au lieu de revitaliser l'économie est-allemande et son industrie, la bourgeoisie ouest-allemande a eu tendance à utiliser les compagnies achetées dans l'est de l'Allemagne comme des « éléments complémentaires » pour l'industrie ouest-allemande[897]. Dévaluées et réduites à être rien de plus que des vestiges des grandes corporations ouest-allemandes, les entreprises est-allemandes ont été les premières à fermer à cause du manque de compétitivité, immobilisant l'économie est-allemande. Malgré la création de programmes communs pour supporter l'industrie est-allemande, comme des programmes nommés « l'unité de l'Allemagne » ou « l'amélioration de l'Est », cet argent dépensé pour l'Est et l'action politique n'a pas réduit le problème. Un capitalisme non contrôlé dans la partie est-allemande a abouti à faire de l'ex-RDA une région complètement désindustrialisée[898].

893 Cf. James M. Lister. *The Challenges of Reconciliation and Reform in Korea*, p.100.
894 Cf. Kelly, Robert. *The German-Korean Unification Parallel . The Korean Journal of Defense Analasys*. 23. n°4. 2011 : pp.457-472.
895 Cf. Bernard A. Cook. *Europe Since 1945 : an Encyclopedia.* New York. Garland. 2001, p.497.
896 Cf. Jurlgen Thomaneck et William John Niven. *Dividing and Uniting Germany.* London. Routledge. 2010, p.71.
897 *Ibid.*
898 *Ibid*., 72.

Le préjudice causé par l'Allemagne de l'Ouest en Allemagne de l'Est a été irréparable [899]. L'Allemagne de l'Est n'a pas été perçue par l'Ouest comme un compétiteur sérieux et capable, l'Ouest ayant perpétué l'image d'une Allemagne de l'Est dévalorisée, inférieure, où tout ce qui venait de cette région était rejeté[900]. L'Ouest a commencé alors à voir l'Est comme étant une simple région annexée permettant d ' obtenir ressources et revenus[901].

On peut imaginer un pire scénario pour la nation coréenne après une réunification des deux Etats coréens. En effet, le domaine de la politique sud-coréenne est de plus en plus entrelacé avec le domaine de l'économie et l'Etat coréen a des ennuis avec ses entreprises monopolistiques, qui sont apparues à peu près au même moment que la mise en place du gouvernement sud-coréen. Cette situation oblige au gouvernement de Séoul à intervenir régulièrement dans les activités du secteur privé et à légiférer dans le domaine du mercantilisme. Protégeant le public de l'échec du monde des affaires, un Etat qui se développe et qui régule le succès d'entreprises triées sur le volet par un support étatique agressif agit de façon positive pour la croissance économique et réduit la potentielle évaporation du capital, sécurisant le futur des firmes choisies. Cependant, en imposant plus de contrôle étatique sur l'économie, l'Etat ne doit pas oublier qu'il faut qu'il garde une certaine indépendance politique par rapport au monde des affaires[902]. Dans le cas de la République de Corée, le gouvernement n'est pas capable de maintenir son autonomie face à la montée d'une classe sociale ayant un certain pouvoir dans le monde des affaires : « Les hommes d'affaires utilisent les redevances du capital à bon marché pour s'étendre le plus rapidement possible, afin de s'assurer une place importante dans l 'économie du pays , dans son développement et dans sa politique monétaire »[903]. La manipulation par l'intermédiaire de pots-de-vin et de faveurs sont en augmentation : le fait que l'Etat soit neutre, choisisse les gagnants, et fournisse des biens publics dans le cadre de services civils isolés d'influences sociales est difficile à soutenir de façon empirique [904]. Quand la République de Corée a commencé sa transition vers une démocratie plus libérale, la demande pour collecter des fonds et la compétition qui s'établit pour obtenir un soutien des électeurs ont eu pour conséquence une augmentation nette de l'influence du monde des affaires sur le gouvernement[905]. Alors, une « intensification de l'exploitation » a été la procédure la plus importante pour permettre aux grandes compagnies de continuer à faire des profits et d'être compétitives sur le marché international[906]. Alors même que cela pourrait décourager

899 *Ibid.*, 74.
900 *Ibid.,* 78.
901 *Ibid.*, 75.
902 Cf. Peter B. Evans. *Embedded Autonomy : States and Industrial Transformation.* Princetown. N.J. Princetown University Press. 1995.
903 Cf. David C. Kang. *Crony Capitalism, Corruption and Development in South Korea and the Philippines.* Cambridge. Cambridge University Press. 2002, p.185.
904 *Ibid.,* 178.
905 *Ibid.,* 194.
906 Cf. Iain Pirie. *The Korean Development State : From Dirigism to Neo-liberalism.* London. Routledge. 2008, p.178.

le développement et augmenter les niveaux de la concurrence sur les marchés libres et la production, ces c*haebols*, appelés ainsi par les grands conglomérats sud-coréens, sont devenus les piliers de l'économie sud-coréenne. Leur existence aboutit à un manque d'offres de travail sur le marché et à un manque de création d'entreprises, et rien n'est fait par le gouvernement pour remédier à cette situation. Seuls quelques petites et moyennes entreprises peuvent résister à leur présence. Seule une poignée de concurrents peuvent entraver l'importance économique et politique des c*haebols*. Les disparités économiques ont donc beaucoup augmenté. Ces chaebols utilisent leur influence pour protéger sur le marché l'importante part qu'ils contrôlent, laissant aux autres acteurs économiques une faible part de ce marché. Et c'est surtout le cas en période de crise : ces entrepreneurs sont capables de se protéger contre les conséquences d'une économie en décroissance, notamment lors de la crise de 1998[907].

La situation économique sud-coréenne et ses caractéristiques empireraient en cas de réunification avec la RPDC. Comme l'Allemagne de l'Ouest ne pouvait pas prévoir la mauvaise gestion des efforts de réformes de l'Allemagne de l'Est, la République de Corée ne serait pas capable d'arrêter son élite de manipuler l'aide à la RPDC. De tels événements diviseraient encore plus les classes sociales dans le cadre d'une Corée réunifiée et aboutiraient à des conflits socio-économiques. Et ceci tout particulièrement parce que la RPDC est un pays avec de riches ressources naturelles. Il y aurait donc plus de profits pour les *chaebols* sud-coréens dans le cadre d'une réunification, ces derniers pouvant tirer profit de l'exploitation des ressources minérales du Nord. Basée sur une enquête de Goldman Sachs intitulée « Une Corée Unifiée : réévaluer les risques nord-coréens », il y a environ 700 milliards de wons en ressources minérales qui peuvent être extraites grâce à une aide technologique avancée. La RPDC qui contient une des réserves les plus importantes au monde de métaux rares peut fournir à la République de Corée la majeure partie de ses importations en minéraux et matériaux rares en millions de tonnes[908]. Alors que ces ressources naturelles pourraient être d'importants avantages permettant de construire une économie commune et d'accumuler de précieux fonds [909], il y a beaucoup de chances que cette opportunité devienne un fardeau socio-économique. En d'autres termes une Corée réunifiée pourrait péricliter à cause du fardeau de ces ressources minérales. Il existe en effet une corrélation paradoxale entre des pays qui bénéficient de ressources naturelles en abondance et leurs économies chétives. Les pays avec des ressources minérales en abondance souvent se battent pour leur développement contrairement aux pays ayant peu de ressources minérales, notamment à cause d'une mauvaise gestion de leurs richesses. Malheureusement, dans le cas de la République de Corée, lorsque l'on considère l'évolution de son économie et de la proximité relationnelle des *chaebols* avec le gouvernement de Séoul, la probabilité que ce pays

907 *Ibid.*, p.179.

908 Cf. Jung Pae. *Korean Unification and the Positions and Roles of the Four Neightboring Powers.* Seoul. Korea Institute for National Unification. 2011, p. 8.

909 *Ibid.*

ne soit pas capable de redistribuer les richesses provenant des exploitations des ressources minérales est forte. Il est en effet très facile de prévoir l'invasion de riches coréens du sud en RPDC pour acheter des terrains et d'en tirer profit dans le cadre d'une réunification[910]. Le fait que beaucoup de nord-coréens n'aient pas les capacités à utiliser une technologie moderne aboutirait à une grande marginalisation de la population du nord de la part des sud-coréens. Un Etat coréen réunifié dans le cadre d'une absorption par le Sud aboutirait à créer des iniquités économiques et sociales dans la péninsule, en faisant se déplacer une entière et nouvelle force de travail notamment du Nord vers le Sud, provoquant des troubles dans la société coréenne.

Ces instabilités domestiques peuvent être amplifiées par une société sud-coréenne culturellement non préparée à une réunification et qui n'accueillerait pas forcément de façon positive leurs confrères du Nord. Dans le modèle allemand de réunification, il y avait des interactions pré-existentes entre l'ouest et l'est de l' Allemagne. Les Allemands de l'Est n'étaient pas aussi fermés face aux étrangers que le sont les nord-coréens actuellement, et beaucoup d'échanges culturels entre les deux Etats avaient lieu. En fait, après la division de l' Allemagne, l'Allemagne de l'Ouest privilégiait les visites en Allemagne de l'Est pour maintenir l'homogénéité nationale[911]. Les deux Allemagne en 1972 avaient d'ailleurs ratifié le « traité des relations de base » pour promouvoir des « valeurs d'intégration » par l'intermédiaire de contacts inter-personnels, d'échange d'informations et par la facilité de voyager afin de maintenir de bonnes relations[912]. En regardant de plus près le processus de réunification allemand, il est possible de se rendre compte que cette réunification était souhaitée par les deux Etats. La pression sociale des deux côtés de la frontière aboutit à cette réunification. Comme le précise le politicien sud-coréen Hwang In-hwan, la réunification allemande a eu lieu « par le-dessous »[913]. C'est particulièrement vrai pour l'Allemagne de l'Est, où la population a exprimé son désir de réunification par de nombreuses manifestations qui ont eu pour conséquence l'organisation d'élections où le « oui » l'a emporté pour une union avec l'Allemagne. Quant à l'Allemagne de l'Ouest, l'éditeur européen David Marsh du *Financial Times* note en 1994 : « Il y avait un consensus national en faveur de l'unification...Pensant aux liens historiques qui liaient les deux Allemagne, par sa culture et son histoire, et les millions de souvenirs et de liens familiaux, beaucoup d'Allemands de l'Ouest avaient un sens de la responsabilité pour leurs compatriotes »[914]. Lorsque l'Allemagne de l'Est commença à vaciller étant face à une rapide dissolution politique, la possibilité d'une réunification n'était alors pas une simple possibilité, elle était presque attendue.

910 Cf. Andray Abrahamian et Jeoffrey See. *North Korea's ressource Headache. The Diplomat*. 16 janvier 2013.
911 Cf. Gabriel Jonsson. *Towards Korean Reconciliation : Socio-cultural Exchanges and Cooperation.* Hampshire. England. Ashgate. 2006, p.13.
912 *Ibid*., p.16.
913 *Ibid.*, 29.
914 *Ibid,* 29.

La République de Corée n'est pas engagée dans la cause de la réunification comme l'étaient les deux Allemagne. Une minorité de sud-coréens sont en faveur d'une réunification et ils souhaitent avant tout obtenir des gains économiques substantiels. La plupart des sud-coréens ne voient pas les bénéfices d'une réunification. Ces derniers ne sont pas forcément contre le fait d'avoir à payer pour une réunification qui serait très chère pour le Sud, mais la plupart ne ressentent plus d'attaches avec l'Etat nord-coréen et leurs compatriotes, des mentalités totalement opposées se sont en effet développées[915]. Contrairement aux relations cordiales que pouvaient avoir entre eux les deux Etats Allemands, la République de Corée n'a virtuellement aucun contact avec la RPDC. L'isolement de la RPDC empêche les deux sociétés coréennes de pouvoir partager leur culture, inhibant la formation d'une confiance et d'une compréhension mutuelle. Après plus d'un demi-siècle de séparation, la population nord-coréenne est devenue cet « autre groupe » qui est différent et séparé de la République de Corée, réduisant à néant les liens et affinités qu'ont pu avoir il y a longtemps cette population. Le manque de consensus relatif à la réunification en République de Corée prouve que le pays a perdu la possibilité de voir se construire une réunification de façon paisible avant même que le processus puisse débuter. Dans ces circonstances il paraît peu probable que la République de Corée puisse procéder à une tumultueuse réunification coréenne sans être confrontée à des résistances et soulèvements. Les barrières socio-culturelles majeures devront être réduites avant même que l'on pense à l'idée d'une réunification et le désir de vouloir recréer une nation devra être promu et encouragé dans la population des deux Corée. Un fort engagement de la part des deux parties devra exister. Si par exemple en République de Corée le désir de la réunification n'est pas clairement identifié, un risque de ressentiment envers le processus de rapprochement pourrait se faire sentir et la réunification ne pas aboutir.

L'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est ont rencontré des problèmes lors de leur réunification, de leur processus d'intégration, parce qu'à un moment de ce processus le sentiment de se réunifier a perdu de son ampleur. Lorsque les difficultés ont commencé à apparaître, les objectifs d'une réunification réussie ont perdu de leur importance. Les Allemands de l'Ouest sont devenus impatients et moins tolérants envers leurs confrères est-allemands et parfois même hostiles[916]. Dans le cadre du scénario allemand, à partir du moment où le ressentiment s'est installé au sein de la population ouest-allemande, le mécontentement s'est agrandi et est devenu incontrôlable. De nombreuses lois ont alors été promulguées dans le domaine du politique et de l'économique pour aider les Allemands de l'Est à s'acclimater au niveau et mode de vie ouest-allemand, mais ce processus très coûteux a mécontenté les Allemands de l'Ouest. Les efforts qui ont été consacré pour permettre aux est-

915 Cf. Howard Williams, Colin Wight et Norbert Kapferer. *Political Thought and Korean Reunification : the New German Ideology ?* Houndmills. Basingstoke. Hampshire. Palgrave. En association avec l'Anglo-American Foundation for the Study of Industrial Society . 2000, p.31.

916 Cf. Julgren Thomaneck et William John Niven. *Dividing and Uniting Germany.* 2000, p.75.

allemands de pouvoir bénéficier d'un meilleur niveau de vie et de pouvoir participer au processus politique n'ont parfois pas eu les résultats escomptés et ont laissé un goût amer chez les ouest-allemands. Ces derniers ont pensé que les premiers obtenaient trop de leur part, qu'ils étaient trop assistés, ne méritaient pas toute cette assistance. David Marsh, éditeur européen du *Financial Times* a écrit en 1994 qu'il eut « un grand ressentiment dans l'Est contre les attentes des Allemands de l'Ouest qui pensèrent que les est-allemands auraient dû ressentir de la gratitude envers l'énorme transfert financier qu'ils recevaient »[917]. De telles attentes ont amplifié le sentiment que les ouest-allemands étaient des colonisateurs paternels et que les est-allemands ne faisaient partie que d'un pays du tiers-monde recevant de l'aide. Par ailleurs, dans la riche région de la Bavière, le parti politique l'Union Chrétienne-sociale a fait une déclaration en 1998 en exprimant le fait que « les ouest-allemands étaient irrités à aider l'est du pays quand beaucoup dans l'ex-RDA, au lieu d'être gratifiants, préféraient voter pour le Parti du socialisme démocratique »[918]. Ce dernier parti est le successeur légal du Parti socialiste unifié de l'ex-RDA qui a gouverné ce pays jusqu'à sa disparition en 1990. Lors de la réunification, ce parti a été le plus populaire parmi la population de l'ex-RDA. Le Parti du socialisme démocratique, après la réunification allemande, a pu exercer une influence considérable à la stupéfaction de la société ouest-allemande. Il a pu légiférer dans des domaines où son influence gauchiste se faisait sentir, comme la Déclaration d'Erfurt de 1997, qui demandait à ce qu' « il y ait plus d'activité politique en dehors du parlement, et qu'il y ait également la fin de la guerre froide contre l'Etat socialiste »[919]. Beaucoup d'ouest-allemands ont discrédité cette loi comme étant tout simplement « une façon cachée d'établir de nouveau un socialisme répressif »[920]. Ils ont vu dans cette démarche de soutien à l'établissement de politiques socialistes une façon d'ébranler la démocratie ouest-allemande et de faire resurgir le communisme. La sensibilité des Allemands de l'Ouest en ce qui concerne les vestiges de l'ex-RDA a rendu la nouvelle nation unie suspicieuse envers d'ultérieures intentions politiques et les ouest-allemands ont alors commencé à être suspicieux envers le corps électoral est-allemand.

Le mécontentement de l'Allemagne de l'Ouest envers les est-allemands était légitime pendant que beaucoup d'est-allemands souhaitaient retourner vers le communisme. Ils restent fidèles aux partis de gauche parce qu'ils sont nostalgiques de leur vie antérieure. Leurs espoirs et joies au début du rapprochement inter-allemand se sont transformé en une sensation de désillusion et d'amertume après quelques années seulement de réunification. Leur désir de retourner vers le communisme est d'autant plus compréhensible qu'ils ne se sentent pas chez eux dans la société ouest-allemande, comme étant aliénés à un pouvoir extérieur[921]. Etant incapable de s'adapter

917 Cf. Gabriel Jonsson. *Towards Korean Reconciliation ; Socio-cultural Exchanges and Cooperation.* 2006, p.32.
918 Cf. Julgren Thomaneck et William John Niven. *Op. cit.,* p. 75.
919 *Ibid*, p.78.
920 *Ibid.*
921 Cf. Howard Williams, Colin Wight et Norbert Kapferer. *Political Thought and German Reunification : the New*

à leur nouveau mode de vie, les est-allemands regrettent le communisme. 57 pour cent des est-allemands souhaitent une « forme améliorée de communisme »[922]. Un sondage de mai 1993 montre que seulement 22 pour cent des ouest-allemands et 11 pour cent des est-allemands ressentent un sentiment d'unité, de camaraderie, alors que 71 pour cent des ouest-allemands et 85 pour cent des est-allemands pensent qu'il y a des intérêts opposés dans le pays réunifié[923]. De telles études montrent qu'il est très difficile de comprendre une culture différente de la sienne. Malgré toute la préparation qui a été faite avant la réunification, le refus par l'Allemagne de l'Ouest de reconnaître et de s'accommoder des différences existant dans la société est-allemande a pour conséquence de mettre une distance entre les deux peuples. Ces échanges d'incompréhensions et cette mentalité « du mur » empêchent aux deux pays de se réunir par l'esprit et par la raison. La transition vers l'intégration prend une allure d'intolérance. La société ouest-allemande impose une pression économique et politique à la société est-allemande, pour qu'elle abandonne complètement sa culture et se convertisse à un style de vie ouest-allemand. Le choc des deux populations aboutit à la création au sein de la population ouest-allemande de préjugés et de stigmatisations contre tout ce qui peut être de l'Est.

Lorsque l'on examine le niveau et le mode de vie des réfugiés nord-coréens en République de Corée, on peut se rendre compte que les tensions sociales liées aux différences sociales se sont déjà transformées en préjudice et discrimination. Tout comme les est-allemands qui ont été traités comme des citoyens de seconde classe et qui le sont encore, les nord-coréens vivant dans le sud de la péninsule attestent du même traitement. Ce mépris envers les nord-coréens est caractéristique de la société sud-coréenne qui voit la réunification avec inquiétude et même avec de la peur car on la voit et on la ressent de façon négative au Sud. Par exemple, l'opposition à la réunification provient en grande partie de la couche sociale la plus basse en République de Corée. Intimidés par un éventuel déferlement de travailleurs sans compétences précises vers le Sud, ces citoyens sud-coréens pensent que leur économie serait dévastée en cas de réunification[924]. Ignorant le fait que l'économie sud-coréenne est déjà en train de se détruire petit à petit à cause de l'exploitation monopolistique, cette classe sociale est prête à faire des nord-coréens leur bouc-émissaire et reporter sur eux leurs malheurs socio-économiques sans imaginer les bénéfices potentiels qu'apporterait la RPDC à la République de Corée en terme de richesse potentielle liée à une future exploitation du sous-sol nord-coréen. Quant aux jeunes sud-coréens, ils ne semblent avoir aucune opinion sur la question de la réunification coréenne. Lors d'une étude d'un institut coréen de développement de la jeunesse auprès de lycéens sud-coréens menée en l'an 2000, les enquêteurs ont réalisé que ces jeunes avaient une totale indifférence de la problématique de la réunification

German Ideology ? p.28.
922 Cf. Gabriel Jonsson. *Op. cit*. p.31.
923 *Ibid.*, p.32.
924 Cf. Gabriel Jonsson. *Op. cit*., p. 197.

coréenne. L'Etat sud-coréen ne sensibilise pas assez la population a cette question par l'intermédiaire de l'éducation[925]. Ce manque de connaissance a aboutit à créer des stéréotypes relatifs aux nord-coréens, ces derniers seraient violents, des criminels dont on aurait lavé le cerveau qui ne recherchent qu'à semer le désordre. Paresseux et inférieurs car vivant dans un Etat socialiste, ils seraient incapables de se prendre en charge[926]. De telles attitudes basées uniquement sur l'ignorance aboutissent à rétrograder sur le plan psychologique des personnes qui se sont enfuies d'un pays où ils souffraient pour se retrouver dans un autre pays où ils souffrent encore plus[927]. Ces attitudes rendent inefficaces les programmes d'aides gouvernementaux pour les réfugiés de la RPDC en affaiblissant le souhait des nord-coréens de s'adapter à la société sud-coréenne[928].

De façon similaire, les nord-coréens en RPDC ont une image tout autant négative de leurs compatriotes du Sud. La plupart des nord-coréens adhèrent à l'idéologie nationale qui est le *Juche*[929]. Cette idéologie met l'accent sur la suprématie du régime étatique nord-coréen et considère que les masses sont responsables du bien-être de la société. Reconnaissant « l'infériorité physique » de la RPDC, elle met cependant en avant le fait que le régime a une supériorité morale. Considérant sur un plan mondial que la race nord-coréenne est supérieure, la philosophie de l'idéologie nationale insiste sur le fait que : « Le peuple nord-coréen a un sang assez pur et est assez vertueux pour survivre dans ce monde où le diable prédomine grâce à un éminent dirigeant national »[930]. La propagation constante de cette idéologie permet d'apaiser la population quand elle traverse des moments de lutte intense et de pauvreté. L'isolation sociale du pays empêche les nord-coréens de se rendre compte du niveau et mode de vie dans les autres pays et d'imaginer comment peuvent être les coréens du sud. De telles différences dans les idéologies et pensées nationales ont créé de sérieux obstacles au rapprochement du peuple coréen. Le temps et la distance ont effacé toute confiance entre les deux nations, même lorsque l'on évoque leur passé et leur culture commune, de trop grandes différences ayant surgi avec le temps depuis la division de la nation coréenne. Ce manque de cohésion sociale empêche aux coréens d'être considérés comme une seule entité et est un frein à la réunification coréenne.

Pour arriver à créer un modèle de réunification afin de regrouper les deux Etats coréens de façon pacifique, il est important d'arriver à restructurer les institutions de la République de Corée. Dans le cas où la République de Corée doit se réunifier avec le Nord par la voie de l'absorption, elle doit être préparée à supporter le choc de l'effondrement du régime de Pyongyang. Une telle mission est lourde à supporter,

925 *Ibid.*, 196.
926 *Ibid*., 173.
927 *Ibid*., 197.
928 *Ibid*., 179.
929 Cf. B.R. Myers. *The Cleanest Race : how North Koreans see Themselves and why it Matters* .Brooklyn. N.Y. Melville House. 2010, p.15.
930 *Ibid.*

mais si la nation sud-coréenne est prête à faire des sacrifices sur le plan politique, économique et social, alors les conditions domestiques seront réunies pour envisager une réunification « dans les meilleures conditions possibles ». Sur le plan politique, il est important que le gouvernement sud-coréen s'éloigne des élites. Cette distanciation permettra non seulement de réduire les conflits socio-politiques actuels, mais atténuera également les importantes inégalités socio-économiques en République de Corée. Encourager une société civile à être plus active est crucial pour empêcher au gouvernement sud-coréen d'être géré et influencé par l'argent sale de la politique et pour aboutir ainsi à une réunification plus cohérente et fonctionnelle.

Une société civile est importante parce qu'elle permet de mettre en place un gouvernement plus indépendant, libéral et démocratique. Ce gouvernement sera alors plus à même de mener à terme de façon positive les réformes qui seront envisagées en RPDC lorsque les deux pays se réunifieront, s'assurant que de telles réformes seront respectueuses des intérêts collectifs. Si le monde des affaires prend plus de distance avec le monde de la politique, cela aura pour conséquence d'augmenter la compétition économique et l'esprit d'entreprise, et ainsi d'offrir plus de possibilité de travail à la population. Sur le plan économique, la République de Corée doit s'attaquer à la présence trop importante des grandes corporations et à leur monopole, et encourager le développement de nouvelles entreprises. Elle doit également de façon efficace remettre en question le partage du marché économique afin de s'attaquer aux très grandes disparités économiques. En développant une économie plus stable et plus équilibrée, le pays sera capable de résister sur le plan financier à l'afflux d'une nouvelle force de travail composée de travailleurs nord-coréens non qualifiés. Enfin, sur le plan social, la République de Corée doit aller de l'avant dans le processus de compréhension et d'acceptation. Lorsque l'on voit comment sont traités les réfugiées nord-coréens vivant en République de Corée, il est possible d'imaginer que les obstacles sociaux seront les plus importants à franchir. Comme le précise un chercheur universitaire américain Grinker en 1998 : « Beaucoup de nord-coréens sont affligés par le fait de réaliser que les sud-coréens ne voient pas ce qu'ils pourraient garder de la Corée du Nord en cas de réunification. Que cela soit vrai ou pas, un tel mépris cynique renforce l'antagonisme et la méfiance entre les deux Etats coréens »[931].

Dans l'hypothétique cas d'un effondrement ou d'une dissolution de la RPDC, qui est une réalité tout à fait aléatoire, la République de Corée n'est pas prête pour l'instant à être confrontée au challenge de la réunification. Bien que certains auteurs pensent que la réunification allemande devrait être un modèle pour la réunification coréenne, le scénario de la réunification coréenne est bien trop différent de l'expérience de la réunification des deux Etats allemands pour qu'ils puissent être comparés de trop près. La structure politique, économique et sociale sud-coréenne est trop fragile pour

931 *Ibid.*, p.170.

faire face à un tel événement déstabilisateur. Le pays n'a pas une démocratie aussi forte ni une économie autant basée sur un capitalisme ouvert à une concurrence pure et parfaite qu'avait l'Allemagne de l'Ouest à la fin du XXème siècle. L'isolement de la RPDC, et le fait que les sud-coréens soient empêchés par la législation sud-coréenne de pouvoir entrer en contact avec des nord-coréens, ne permet pas aux coréens séparés de pouvoir interagir entre eux, entravant de façon très importante le processus d'immersion socio-culturel que les deux Etats allemands ont pu développer. Il est intéressant de noter alors même que tous ces critères étaient réunis dans le cas de l'Allemagne, l'Allemagne de l'Ouest eut à faire face malgré tout à de nombreuses luttes et périodes d'instabilité lorsque le pays se réunifia. La République de Corée n'est donc pas prête pour l'instant à « absorber » une société telle que l'est la RPDC. Même si les relations internationales allaient en faveur d'une telle réunification, les problèmes et la situation que rencontre la République de Corée actuellement dans le domaine interne ne permet pas d'envisager la réalisation de la réunification coréenne à court terme. Un tel processus pourrait ébranler les progrès que Séoul a réalisé lors des dernières décennies et aggraver les conflits régionaux. La confédération semble par conséquent le meilleur moyen de réunifier la nation coréenne.

Si l'on regarde le problème de la réunification coréenne en dépassant le cas de l'Allemagne, l'Union européenne et la France sont plus que jamais marginalisées sur le dossier coréen. Sud-Coréens, Américains et Chinois, qu'ils soient universitaires ou officiels, n'évoquent jamais le rôle de l'Union européenne et de la France et ne les considèrent pas comme des partenaires stratégiques, même sur le dossier nucléaire.

L'Union européenne, autrefois membre de l'Organisation de développement énergétique coréenne (KEDO), n'est pas membre des pourparlers à Six, alors même qu'elle est aux avant-postes de la lutte internationale contre la prolifération nucléaire et qu'elle participe à l'aide humanitaire en direction de la RPDC. La France, qui n'a toujours pas établi de relations diplomatiques avec la RPDC, participe malgré tout activement aux discussions relatives à la RPDC lorsque la question de ce pays est abordé au Conseil de sécurité des Nations unies. La France pourrait opter pour une véritable politique volontariste en direction de l'Asie, car la France, comme l'UE, pourrait jouer un rôle d'intermédiaire et de médiateur, n'ayant aucun intérêt stratégique dans la péninsule coréenne. La France pourrait prendre le rôle d'une grande nation neutre comme la Suisse en aidant, à sa manière, à résoudre le problème géopolitique posé par le cas de la réunification coréenne.

Il serait également intéressant d'associer l'Union européenne aux négociations parce que ses membres disposent, en effet, d'une expertise sans pareille de la guerre froide. Siègent aujourd'hui côte à côte au Parlement et au Conseil européen des États dont certains étaient autrefois alliés à Pyongyang quand d'autres soutenaient Séoul. Cas unique, l'Allemagne, suite à la réunification, a même hérité de deux ambassades en

Corée : celle de la RFA au Sud et celle de la RDA au Nord. Les dirigeants de Pyongyang, qui cherchent à dialoguer sur un pied d'égalité avec Washington sans pour autant lui réserver l'exclusive, explorent depuis quelque temps la piste du Vieux Continent. Depuis 2000, la balance commerciale du Nord est libellée en euros et des relations diplomatiques ont été nouées avec la plupart des capitales européennes. Seule la France n'a pas fait ce choix, bien qu'elle héberge à Paris la délégation permanente de la RPDC auprès de l'UNESCO.

Le pape François a effectué en août 2014 un voyage en République de Corée, premier séjour papal en Asie depuis 15 ans, par un appel à l'unité des Corée déchirées depuis six décennies.

La supplique du pape, prononcée au cours d'une messe pour la paix et la réconciliation en la cathédrale Myeongdong de Séoul, a coïncidé avec les manœuvres annuelles des armées sud-coréenne et américaine, condamnées par le Nord comme étant une répétition générale à l'invasion de son territoire. Pyongyang, qui avait effectué des tirs d'essai de missiles tactiques lors de l'arrivée du pape – officiellement pour commémorer la fin de la colonisation japonaise en 1945 –, avait prévenu que ces manœuvres pourraient amener la péninsule «au bord de la guerre».

Dans son homélie très peu politique, et en présence de la présidente Park Geun-hye – baptisée catholique mais non pratiquante–, Jorge Bergoglio s'est adressé aux Coréens des deux côtés du 38e parallèle en les exhortant «comme chrétiens et comme Coréens, à repousser avec force une mentalité fondée sur le soupçon, sur la division et sur la compétition». A aucun moment il n'a cité les dirigeants communistes de Pyongyang, lesquels avaient brocardé la visite du «pseudo-pape» dans le Sud capitaliste.

Le Vatican n'a aucune relation avec la RPDC, où une petite communauté catholique existe. Devant l'autel de la cathédrale était installé un rouleau de fils de fer barbelés de la ligne de démarcation, pour rappeler la blessure de la division qui touche encore 70 000 familles.

«La messe d'aujourd'hui est une prière pour la réconciliation dans cette famille coréenne», a dit le chef de l'Eglise. «Tous les Coréens sont frères et sœurs, membres d'une unique famille et d'un unique peuple», a-t-il ajouté, tout en reconnaissant que l'idée de réconciliation pouvait apparaître «impossible» à certains après des décennies de défiance. «Le pardon est la porte qui conduit à la réconciliation», a insisté le pape dans un discours rappelant son message pour la Syrie en septembre 2013 et pour Israël et la Palestine en juin 2014.

Premier pape à fouler le sol asiatique depuis la visite de Jean Paul II en Inde en 1999, François a tendu la main à la Chine, avec laquelle le Vatican n'entretient pas de relations diplomatiques depuis 1951, en se faisant l'avocat d'un «dialogue fraternel». «Les chrétiens ne viennent pas en conquérants» sur un continent qui se présente

comme une mosaïque de religions et de cultures, a-t-il assuré.

L'Église croît en Asie – la République de Corée, où 10% de la population est catholique, en est un exemple frappant avec 100 000 baptêmes par an – mais ne représente que 3,2% de la population. En Chine, 5 à 12 millions de catholiques sont partagés entre une Eglise officielle qui ne reconnaît pas l'autorité papale et une Eglise clandestine fidèle au Vatican.

Tout au long de son séjour en République de Corée, où des millions de fidèles ont assisté à ses sermons avec ferveur et recueillement, François n'a eu de cesse de fustiger la corruption des valeurs morales par le matérialisme. Devant les cardinaux et devant les jeunes asiatiques, il a exalté «l'espérance offerte par l'Evangile» face à «l'esprit de désespoir qui semble croître, tel un cancer» dans une société privée de sens et de communauté lorsqu'elle succombe à des «modèles économiques inhumains».

Une diatribe qui a résonné comme une violente condamnation de la cupidité après le naufrage du ferry Sewol en avril 2014 dans lequel 300 passagers ont péri. La catastrophe a mis en lumière les conséquences tragiques de la corruption et des négligences dans la sécurité au nom de la rentabilité. Les mêmes causes nourrissent une «culture de la mort qui dévalue l'image de Dieu, le Dieu de la vie», a également dénoncé le pape dans une allusion au suicide, à l'avortement et à l'euthanasie.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Le monde multipolaire est un concept géopolitique se référant à une situation où la puissance est partagé par plusieurs pôles, nommés « grandes puissances ».

Pascal Boniface écrit dans l'un de ses ouvrages intitulé « Comprendre le monde »[932] que ce dernier n'est ni multipolaire (aucune puissance n'égale celle des Etats-Unis), ni unipolaire (les américains ne peuvent imposer leur politique à l'ensemble du monde malgré leur désir de le faire).

Il faut cependant nuancer ces affirmations en précisant que des nouvelles puissances voient le jour depuis peu et seront dans l'avenir capables de concurrencer les Etats-Unis. L'exemple le plus marquant est celui de la Chine et son émergence au sein de la société inter-étatique. Elle est la deuxième économie nationale du globe, pays le plus peuplé au monde et membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU. Elle est pour les Etats-Unis le nouveau « partenaire-adversaire » ayant remplacé l'URSS dans la course pour la domination mondiale. La Chine serait l'atelier du monde et le marché national le plus convoité. La Chine a par ailleurs publié en 2010 un « livre blanc » sur la défense et l'ambition affichée est de rivaliser militairement avec les Etats-Unis.

Dans le monde actuel qui évolue vers plus de dynamisme et de multilatéralisme notamment grâce au développement exceptionnel du continent asiatique, la Corée a une place bien particulière. Elle souhaite se réunifier et d'ailleurs cela a toujours été l'objectif des deux Corée, mais le monde actuel et les alliances géopolitiques qui en résultent ne lui permettent pas pour l'instant d'aller de l'avant pour pouvoir voir se concrétiser son projet de réunification. Seule la Fédération de Russie serait prête à l'aider dans ce processus de réunification que la Corée aurait choisie d'elle-même et que l'on ne lui aurait pas imposé de l'extérieur.

L'ONU semble impuissante à régler le problème de la réunification coréenne, elle qui a été partie prenante à la guerre de Corée et lors de sa division et qui actuellement alors qu'elle est censée promouvoir la paix, maintient le statu quo actuel en Corée en ne proposant pas notamment de conclusion d'un traité de paix ni projet de réunification. Selon le professeur émérite Robert Charvin, « l'ONU est un instrument de paix qui est en guerre ». Comme dans le cas de la Palestine, l'ONU reste impuissante. Le sort de cette organisation va-t-elle être le même que celui de la

932 Editions Armand Colin . 2012.

Société des Nations ?

La Corée doit par conséquent apprendre à se construire par elle-même. La RPDC envisagerait la création d'une confédération pour réunir les deux Etats coréens, dans laquelle les forces vives de la nation coréenne toute entière pourraient s'exprimer de façon indépendante en réunissant les forces économiques, sociales et politiques du pays.

Cette solution semble être la plus réaliste dans un monde qui est en crise (chômage, manque de croissance, renforcement de la position des forts face aux faibles). Il faut pouvoir aller de l'avant en réunifiant deux pays qui ont chacun beaucoup oeuvré à leur croissance : le peuple sud-coréen a payé le prix fort pour son développement démocratique en mettant de côté les valeurs démocratiques de base, le peuple nord-coréen a pu survivre malgré un embargo qui lui est imposé depuis déjà trop longtemps.

La seule perspective pour le peuple coréen est le développement d'un monde multipolaire au sein duquel aucun pôle de puissance n'aura les moyens de s'imposer unilatéralement.

En cas d'équilibre entre le pôle américain et le pôle chinois, la Corée ne sera plus un enjeu : sa souveraineté rétablie à part entière ne sera plus limitée par les inquiétudes chinoises et par la volonté de puissance des Etats-Unis : le peuple coréen dont les alliances n'ont pas supprimé sa « coréanité », au Sud comme au Nord, pourra alors reprendre en main sa propre histoire et décider des modalités et du calendrier de sa réunification.

Loin d'être perçue comme une étrange exception, la RPDC et son développement difficile mais auto-centré, peut apparaître demain comme un « modèle » pour les Tiers Mondes et le Sud en général. Quant à la République de Corée, malgré le poids culturel que représente l' *American Way of Life* au sein de sa population, elle peut se révéler en définitive comme ayant été capable d'y résister dans ses profondeurs. Une « coréanité » et un développement économique autonome constitueront alors le véritable « miracle » coréen.

CONCLUSION GENERALE

La présente approche du problème coréen et de la question de la réunification de cette nation agressée et divisée par des forces étrangères se positionne seul en faveur des intérêts du peuple coréen tout entier et de lui seul. Certaines présentations coréennes donnent le point de vue de l'une des deux parties. Rares sont ceux qui, à contre-courant apportent des connaissances à une réalité nordiste méconnue. La division de la Corée fait de ce pays une région à haute tension sur lesquelles les rares informations sont toujours mauvaises . La littérature grand public est sommaire, condamnant les bons des mauvais coréens.

Les puissances européennes, comme l'hyperpuissance étasunienne, ont une haute estime d'elle-même. Depuis le XVIème siècle et la Renaissance, l'Europe jauge le monde entier avec ses propres critères. Malgré l'affaiblissement des Etats-Unis et de l'Europe et la montée en puissance de la Chine, ces pays se prennent toujours pour la communauté internationale et méprisent les autres expériences politiques et économiques, car ils ont peur que des ressources naturelles et des marchés leurs échappent. L'ignorance des grands médias, la crainte des politiciens obsédés de préoccupations électoralistes conduisent à un rejet ou à l'indifférence. Il s'agit en fait d'un provincialisme idéologique paradoxal à l'heure de la mondialisation. Il n'y a pas qu'une voie pour développer une société et en assurer le développement.

La présence de l'armée américaine en République de Corée serait due à la présence d'un « Etat-voyou ». Ces « Etats » voyous sont déterminés comme tels annuellement par le Congrès des Etats-Unis selon les intérêts du Département d'Etat. La RPDC ne menace pas les grandes puissances, elle cherche uniquement à obtenir une puissance nucléaire de dissuasion. Les informations émises par les Etats-Unis à l'encontre de la RPDC sont peu argumentées comme dans le cas de l'Irak ou de Cuba.

Le monde occidental va plus loin. La RPDC subit en effet un embargo vieux de plus de cinquante ans pour asphyxier économiquement ce pays et éliminer le régime politique. Il y a un boycott illégal qui va à l'encontre de la Charte des Nations-Unies. Ainsi le peuple nord-coréen est en mauvaise santé économique et affamé. Le droit international est violé : souveraineté, non-ingérence, règlement pacifique des conflits, règles du droit nucléaire, droits de l'homme.

Beaucoup de régimes dans le monde ne sont pas démocratiques selon les termes occidentaux mais ne subissent pas les conséquences d'un tel embargo (Arabie Saoudite, Etats africains militarisés et corrompus par exemple). Des dictatures sont

protégées par l'Occident car utiles et ne résistent pas à l'hégémonie occidentale. Il existe donc une politique du deux poids deux mesures de la part des grandes puissances.

Une Corée réunifiée empêcherait les Etats-Unis et le Japon si elle le souhaite d'accéder à un marché ouvert et priverait de raison la présence des troupes américaines en République de Corée ce qui pourrait aboutir à une remilitarisation de cette dernière avec le Japon. L'entité coréenne nouvelle aurait donc les moyens de s'opposer à la mondialisation.

Les Etats-Unis ont leur zone d'influence en Asie et la France en Afrique. Il existe en France une survivance d'un esprit arrogant néo-colonial envers l'Asie et qui resterait mystérieuse. La RPDC n'a pas en effet le caractère exotique de Cuba avec ses plages de sable fin qui font d'elle une destination touristique connue, la RPDC serait même inhumaine, ce qui justifie la domination occidentale d'hier et les leçons à donner aujourd'hui. Si les régimes policiers du Sud sont acceptés lorsqu'ils vivent du tourisme, de la prostitution et ouvrent leur marché, les autres comme la RPDC sont sans excuse. La République de Corée quant à elle reste méconnue en dehors de sa gamme *high-tech* de produits finis. Toutefois les dictatures militaires en République de Corée n'ont jamais entaché en Occident l'image positive de ce pays à forte croissance intégré au marché occidental car elle s'est ouverte au marché économique international.

Aujourd'hui la propagande occidentale qui consiste généralement à critiquer un pays au regard de ses performances dans le domaine des droits de l'homme est très discrète vis-à-vis de la Chine pour des raisons économiques, d'énormes contrats commerciaux sont en jeu. Les médias occidentaux ne ménagent pas par contre la RPDC envers laquelle tous les coups sont permis sans risque politique ni économique parce que celle-ci n'a pas l'influence ni le pouvoir économique et politique qu'ont les grandes puissances de la planète. A l'anticommunisme basique d'hier contre le Nord a succédé aujourd'hui un procès en privation de marché libre. Le plus inquiétant est le fait que de nombreux intellectuels en Occident semblent avoir perdu tout sens critique face au récit que font les forces politiques et les médias de leurs pays en permanence sur la Corée, et en particulier sa partie Nord. Certaines officines occidentales tentent d'imposer une pensée unique sur la question coréenne sans que l'on s'interroge sur la nature de leur critique simpliste et sur les moyens dont elles disposent pour une telle entreprise. Il sera sûrement édifiant si la politique sur la Corée évolue, de savoir comment ces officines très anticommunistes, sans connaître le terrain, assureront leur survie.

La question qui est posée à tous les spécialistes de la région est de savoir si les provocations de Kim Jong-un déboucheront-elles ou non sur une guerre. Cela est très

peu probable. En effet, comme la Chine, la RPDC parfois hausse le ton pour être entendue et respectée sans que cela aboutisse à des actes de guerre.

Sans détailler le processus qui a mené à la guerre de Corée, il faut noter que les Etats-Unis avaient dès cette époque mis en place au Sud une dictature militaire pour contrer l'influence soviétique, ce qui a conduit à l'escalade des tensions pour finalement aboutir à la pire des choses : la guerre. La Guerre de Corée fut une tragédie pour les populations et a été la guerre la plus meurtrière de la deuxième moitié du XXème siècle après celle du Vietnam, dont sont directement responsables les États-Unis et les Soviétiques, sans oublier la Chine qui a fourni le gros des bataillons du Nord.

Cette guerre a laissé derrière elle un peuple décimé, ruiné, dévasté et déchiré. Et ce n'est qu'au cours de ces deux dernières décennies que le Sud a réussi à développer en priorité son économie, alors que le Nord développait avant tout avant oublier son économie, ses structures militaires et sociales, afin de pouvoir garder une marge de manœuvre indépendante des grands et d'aboutir à la création d'une classe sociale moyenne. Bien que le Sud ait vécu un début de démocratisation à la fin des années 80 dont les Jeux Olympiques de Séoul en 1988 sont le symbole, il n'en reste pas moins que ce pays reste sous la tutelle militaire des Etats-Unis dans la mesure où en cas de guerre, l'armée sud-coréenne est soumise au commandement des États-Unis. De plus, d'un point de vue économique et culturel, la République de Corée est peut-être le pays le plus américanisé de toute l'Asie.

Les autorités de la RPDC ont fait du développement de l'économie et de l'élévation du niveau de vie une priorité. L'économie nord-coréenne est une économie planifiée sur laquelle se sont superposés des éléments de marché « de fait » Le niveau de développement de la RPDC est celui d'un pays à revenus intermédiaires. Il y a une poursuite de la croissance économique depuis 2009. L'intérêt de la RPDC pour les réformes menées en Chine et au Vietnam sont réelles. Mais les pays occidentaux sauront-ils tous prendre la mesure de ce nouveau cap des autorités nord-coréennes, lesquelles plaident pour un environnement diplomatique stabilisé et pacifié, qui ouvrirait la voie à un approfondissement des coopérations économiques ? Se pose ici encore le problème de la conclusion d'un traité de paix entre les Etats-Unis et la RPDC. La politique d'approfondissement continu des sanctions conduites par les Etats-Unis et leurs alliés tendent à un étranglement économique de Pyongyang, à défaut de pouvoir intervenir militairement, au grand désarroi des néo-conservateurs.

Une chose que la RPDC a su préserver, malgré les pénuries dans tous les domaines, c'est son appareil militaire, clé de son indépendance politique et économique. C'est la quatrième armée du monde en effectif et la première en proportion de sa population. Cet exploit ne tient qu'à d'énormes sacrifices de la part de sa population. Elle ne résisterait cependant pas longtemps sans l'appui de la Chine ou de la Fédération de

Russie face à la supériorité technologique de l'armée américaine.

Il est intéressant de se poser la question de savoir comment la RPDC, malgré sa situation précaire, parvient à rester debout alors qu'un simple abandon des aides de la communauté internationale ferait tomber le régime jugé « voyou » et ayant fait partie de l' « axe du mal » ? En fait, ce sont des facteurs géostratégiques qui portent à bout de bras un pays qui aurait dû selon certains s'effondrer depuis longtemps.

La Chine tout d'abord a peur de devoir accueillir des millions de réfugiés nord-coréens en cas d'effondrement du régime. Mais ce n'est pas la seule préoccupation de la Chine. La RPDC représente surtout pour l'empire du milieu une zone tampon avec la République de Corée où se trouvent des bases militaires américaines. C'est donc dans le cadre d'un « service minimum » rendu à la RPDC sur le plan économique et politique que la RPDC continue avancer de son côté.

Les Etats-Unis quant à eux ont tout intérêt à ce que perdure le régime nord-coréen pour justifier leur présence massive en République de Corée, où officiellement 25 000 GI's sont présents sur tout le territoire, dans le cadre de la politique de Washington d'endiguement à l'égard de la Chine.

Nous avons donc là une convergence d'intérêts entre la Chine et les Etats-Unis avec la RPDC au milieu. La RPDC sert à la Chine de zone tampon à la présence américaine et en retour, la présence américaine en République de Corée est justifiée par la menace en provenance de Pyongyang, voire de la Chine.

N'oublions pas non plus la Fédération de Russie qui a un intérêt indirect dans la question de la réunification coréenne, celui de maintenir la Chine dans ses alliances face aux Etats-Unis. En effet, la tension sino-américaine qui se joue autour de la RPDC, oblige la Chine à être un allié objectif de la Fédération de Russie, et ce, malgré les désaccords stratégiques qui peuvent exister entre les deux pays partageant une frontière immense. Il est probable que la question coréenne soit un sujet récurent lors des sommets de l'Organisation de Coopération de Shangaï.

La péninsule coréenne est donc un point de convergence de nombreux enjeux pour les trois grandes puissances présentes dans la région que sont la Chine, les États-Unis et la Fédération de Russie.

Tout au long de son histoire multi-millénaire, la Corée a rarement pu jouir de son indépendance, prise en étau entre les deux puissances asiatiques que furent la Chine et le Japon. Néanmoins, et c'est assez remarquable, ce peuple a survécu à toutes les invasions et tentatives d'assimilation. Le secret en est la fierté nationale, ce nationalisme exacerbé qui s'est mis en œuvre lors des préludes à la guerre de Corée et

qui continue à perdurer au Nord comme au Sud et qui a aboutit aux déclarations conjointes coréennes de 2000 et 2007.

Les médias occidentaux ont beau jeu de dépeindre le gouvernement nord-coréen comme l'incarnation de la barbarie et du mal. Néanmoins, Kim Jong-un ou hier Kim Jong-il et encore avant Kim Il-sung sont sans doute les authentiques incarnations du nationalisme coréen, qui ont toujours proposé une réunification authentique dans le cadre d'une confédération. A l'opposé se trouvent les gouvernements sud-coréens qui changent de politique envers la réunification coréenne en fonction des hommes et femmes élus au pouvoir et qui sont assez dépendants des Etats-Unis depuis la partition autant sur le plan économique que politique et militaire, y compris aujourd'hui alors que le régime de Séoul s'est relativement démocratisé.

Même s'ils ont été et sont toujours soutenus par la Chine et la Fédération de Russie, les dirigeants nord-coréens, compte-tenu de l'histoire particulière de la Corée, ont toujours farouchement défendu leur indépendance, même si cela doit passer par de grandes souffrances pour le peuple. Il faut savoir que les plus fervents partisans de la réunification des deux parties de la Corée se trouvent au Nord. Les conditions des dirigeants au Nord pour la réunification ont toujours été les mêmes. A savoir un retrait sans condition de toutes les bases américaines de la péninsule. Les plus farouches opposants à cette forme de réunification se trouvent au Sud, en particulier dans le parti conservateur, actuellement au pouvoir, militant pour une alliance totale avec les Etats-Unis.

Car l'enjeu dans toute cette immense tragédie n'est pas de savoir s'il y aura une guerre ou pas, mais de savoir comment réunir des frères et des soeurs de part et d'autre d'une frontière hermétique. Comment se fait-il qu'après 60 ans d'armistice, les deux parties n'aient toujours pas signé de traité de Paix ? N'est-ce pas le signe évident d'un blocage qui se trame en plus haut lieu, dépassant les intérêts du peuple coréen ? Les raisons qui font que la guerre ne peut pas avoir lieu entre la RPDC et la République de Corée sont aujourd'hui les mêmes que celles qui font que ces deux pays ne peuvent pas être en paix et *in fine* être à nouveau uni comme cela fut le cas pendant des millénaires. Il faut rendre au peuple coréen la possibilité de réellement choisir son destin, et cela passe par un effacement des intérêts chinois, américains et russes dans la péninsule.

Actuellement, un mur de béton s’étend sur 240 km le long de la ligne de front au sud de la ligne de démarcation militaire formant un obstacle infranchissable à travers toute la péninsule coréenne. Le Nord dit que les deux Etats doivent mettre fin à l’hostilité et aux confrontations irresponsables pour faire avancer le processus de réconciliation et d’unité. La gravité de la situation est telle que même une seule remarque et acte ou la moindre friction peut conduire à un conflit dangereux et à la destruction de la nation, si bien que l’hostilité et la confrontation dans la péninsule

coréenne ont atteint les extrêmes.

Pyongyang a exhorté son voisin d'arrêter tous ses exercices de guerre ciblant le Nord et de se défaire de sa dépendance vis-à-vis de l'étranger pour résoudre les problèmes coréens. Le Nord et le Sud devraient résoudre tous les problèmes par leurs propres efforts dans les intérêts communs de la nation en mettant celle-ci au-dessus de tout, en privilégiant son importance et en réalisant l'unité nationale. Le Nord et le Sud ne devraient plus jamais être victimes de l'étranger qui cherche à semer des troubles dans la péninsule pour profiter de la division de la Corée .

La réunification ne doit pas être un simple thème propagandiste rassembleur pour l'opinion, comme l'est pour certains pays arabes la cause sacrée du peuple palestinien. Le président Kim Il-sung a multiplié les interventions pour souligner qu'il s'agit de la plus grande tâche nationale sans la réalisation de laquelle on ne peut espérer de prospérité pour l'ensemble de la nation. La division conduit en effet à la dépendance et à la ruine. A moins de souhaiter la guerre, ce qui était l'option explicite du premier président de la République de Corée Rhee Syng-man , la réunification ne peut se faire comme le déclare le président Kim Il-sung non « pour régler une contradiction quelconque au sein de la nation coréenne, ni pour faire disparaître l'opposition de deux régimes ; c'est au contraire une œuvre nationale destinée à accomplir la tâche de la libération nationale et à faire reconquérir sa souveraineté à la nation coréenne ».

L'objectif pour la Corée est de permette qu'elle puisse disposer de son sort, les coréens étant parfaitement capables de régler eux-mêmes leurs problèmes internes. Comme pour la plupart des mouvements de libération nationale, la lutte n'oppose pas le communisme et le capitalisme, mais la lutte pour la souveraineté nationale, condition préalable et nécessaire à tout règlement. Ce sera ensuite à l'ensemble des coréens et à eux seuls de trouver les solutions pour surmonter les différences et les contradictions, après l'exclusion des collaborateurs avérés avec les puissances étrangères qui ne conçoivent pas, par intérêt à court terme, une solution autre que celle existant déjà.

L'indépendance est donc la première exigence : elle seule crée les conditions d'un processus de réunification qui ne relève que du peuple coréen. L'ingérence de forces étrangères ne peut que favoriser l'une des parties contre l'autre et perturber le libre choix des coréens. Séoul s'est toujours refusée à cette indépendance qui signifierait pour la République de Corée une prise de distance vis-à-vis des Etats-Unis et encore plus à l'établissement d'une Corée neutre. Les autorités de Séoul, militairement, économiquement et financièrement intégrées aux intérêts américains, interprètent restrictivement la notion d'indépendance : il ne s'agit que d'établir des rapports dans le cadre de négociations entre les deux parties concernées même si les négociations bilatérales excluent les pressions étrangères.

Le second principe est la renonciation à la force armée. Le Nord et le Sud ne peuvent s'absorber l'un l'autre et une guerre fratricide leur est inutile pour cela écrit Kim Il-

sung. Durant les quatre mandats présidentiels de Rhee Syng-man , la guerre était considérée comme la voie impérative de la réunification. Il a fallu l'admission des deux Etats coréens en 1992 à l'ONU et la signature d'un accord de non-agression la même année, pour que le Sud renonce officiellement à la force.

Le troisième principe est celui de la grande union nationale. Le président Kim Il-sung insiste sur la nécessité pour les sud-coréens de renoncer à leur campagne anti-communiste systématique et laisser librement s'exprimer les partis les plus actifs de la réunification, menacés d'être poursuivis en justice sur la base de la Loi sur la Sécurité Nationale. La réunification n'est plus seulement l'affaire des Etats. C'est à la société civile dans le cadre d'un vaste dialogue national entre les partis, les organisations syndicales, les personnalités diverses, sur la base de valeurs nationales, d'avancer vers la réunification.

Il est intéressant de se référer au cas de deux nations qui se sont déjà réunifiées et de prendre en considération également un autre pays qui n'est pas encore réunifié pour tenter de mieux comprendre le problème coréen.

Alors que le Yémen du Nord était devenu un État indépendant après la chute de l'Empire ottoman en 1918, le Yémen du Sud devint une colonie britannique, qui obtint à son tour l'indépendance en 1967 suite au retrait des troupes britanniques qui devaient faire face à deux grands partis nationalistes : le Front de libération de l'occupation du Yémen du Sud (FLOYS) et le Front de libération nationale (FLN). En 1972, un plan de réunification fut réalisé mais fut uniquement proposé en 1979 dans le cadre d'une réunion entre les deux chefs d'États respectifs au Koweït en mars 1979. Le Yémen du Sud refusa cette proposition et une guerre faillit éclater mais fut empêchée grâce à l'intervention de la Ligue arabe. Par la suite, le gouvernement sud-yéménite commença à armer les guérillas marxistes du Yémen du Nord afin de mener une lutte clandestine contre le Yémen du Nord et son armée.

En mai 1988, les négociations reprirent entre les deux Yémen afin de réduire considérablement les tensions. Elles permirent de reprendre les accords sur la réunification, d'établir une zone commune d'exploitation pétrolière près de la frontière, de démilitariser la frontière et de permettre à la population yéménite le libre passage de la frontière par le biais d'une carte d'identité nationale commune aux deux États. En novembre 1989, le président du Yémen du Nord, Ali Abdallah Saleh et le président du Yémen du Sud, Haider Aboubaker al-Attas se mirent d'accord sur un projet de réunification établi initialement en 1981, le Yémen du Sud souhaitant se rapprocher du Yémen du Nord car l'aide soviétique se tarissait.

La République du Yémen fut déclarée le 22 mai 1990. Ali Abdallah Saleh devint le président du Yémen, Ali Salim al-Beidh le vice-président et Haider Aboubaker al-Attas le premier ministre. Une période transitoire de 30 mois fut fixée afin de fusionner les deux systèmes politiques et économiques. Un conseil présidentiel fut élu par les parlements respectifs des deux anciens pays. Un nouveau parlement,

commun aux deux pays, le Parlement provisoire unifié, fut fondé. Il était composé de 159 membres originaires du Nord, de 111 membres originaires du Sud et de 31 membres indépendants nommés par le président du conseil.

Une nouvelle Constitution fut convenue en mai 1990 et ratifiée par le peuple en mai 1991. Cette constitution prônait un système politique multipartiste, des élections libres, le droit à la propriété privée, l'égalité devant la loi, et le respect des droits humains fondamentaux. Des élections législatives eurent lieu le 27 avril 1993 : le parlement résultant fut composé de 143 membres du Congrès général du peuple, de 69 membres du Parti socialiste yéménite, de 63 membres de l'Islaah (un parti yéménite réformiste composé de divers groupes religieux) et de quelques autres membres de divers partis politiques. Le leader de l'Islaah, Abdallah Bin Husayn Al-Ahmar, devint le président du parlement.

Bien que la réunification ait été pacifique, une guerre civile éclate en mai 1994 suite à la détérioration des relations entre marxistes et unionistes. Les dirigeants sud-yéménites proclament la création de la République démocratique du Yémen, dirigé par Haider Aboubaker al-Attas, État reconnu par aucun pays de la communauté internationale, correspondant au territoire de l'ancien Yémen du Sud. Les Sud-Yéménites étaient soutenus par l'Arabie saoudite qui était inquiète d'avoir à ses frontières un Yémen unifié alors que les Etats-Unis demandèrent à plusieurs reprises un cessez-le-feu, sans succès. La guerre prend fin le 7 juillet 1994 lorsque l'armée nord-yéménite reprend le contrôle de l'ensemble du pays. Le bilan est particulièrement lourd : de 7 000 à 10 000 morts selon les sources. Les combattants (plusieurs milliers) et les dirigeants sudistes sont contraints à l'exil. Si cette guerre marque la réunification finale des deux États, le pays doit cependant faire face à de nombreuses reconstructions suite aux dégâts provoqués par la guerre.

Tout comme la Corée, ce pays fut divisé à cause de l'intervention de forces étrangères mais pas à cause de la guerre froide. Cependant, après la fin de la guerre froide, et contrairement à la Corée, ces deux Etats purent se réunifier et le faire par leur propre volonté, sans intervention étrangère, le Yémen du Sud étant intégré au Yémen du Nord. Comme pour l'Allemagne, il y a eu un processus de réunification par absorption. Cette réunification marque la fin de la guerre froide dans les pays arabes. Contrairement aux deux Corée et aux deux Allemagne, les relations entre les deux Etats yéménites étaient plutôt amicales. Bien que la réunification ait été pacifique comme dans le cas de l'Allemagne, une guerre éclata en mai 1994 au Yémen, suite à la détérioration des relations entre marxistes et unionistes. Les processus de réunification peuvent être tumultueux. C'est pour cela que dans le cadre de la réunification coréenne, le processus de réunification basé sur la confédération est un processus cohérent, car il permet des retours en arrière lors de ce processus, les Etats pouvant reprendre leur autonomie , voire indépendance en cas de nécessité. Dans le cas de la Corée les deux régimes négocient leur rapprochement depuis plus d'un demi-siècle et ont eu et auront eu le temps de réfléchir pour qu'une réunification

puisse s'effectuer dans les meilleures conditions.

Contrairement à la Corée, la destruction et la division de l'Allemagne ont été le résultat du comportement guerrier de ce pays avant et pendant la Seconde guerre mondiale. Après la fin de la guerre, l'Allemagne est occupée par les quatre puissances victorieuses puis partagée en deux Etats, la République Fédérale d'Allemagne liée au bloc occidental et la République Démocratique Allemande sous influence soviétique et intégrée au bloc de l'Est. Il fallut attendre onze mois après la chute du mur de Berlin en 1989 pour que se réalise la réunification allemande. Elle correspondait à la volonté des Allemands dans les deux Etats comme pour le Yémen et la Corée de se rapprocher, contrairement au problème chypriote où les chypriotes de la partie sud refusèrent la création d'un Etat confédéral après référendum organisé sous l'égide de l'ONU avec le nord de l'île. Lors des premières (et dernières) élections libres à la Chambre du peuple le 18 mars 1990, la grande majorité des Allemands de l'Est vota en faveur des partis qui demandaient une adhésion rapide de la République Démocratique Allemande (RDA) avec la République Fédérale Allemande (RFA). Celle-ci fut convenue par traité entre les deux Etats allemands pendant l'été 1990, comme cela avait déjà été le cas pour l'union monétaire germano-allemande. Parallèlement, la République fédérale et la RDA définirent avec les quatre puissances qui assumaient la responsabilité de Berlin et de l'Allemagne dans son ensemble (les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et la France) les conditions de politique étrangère et de sécurité de l'unité allemande et les fixèrent dans le Traité 2 + 4.

La question allemande a été résolue en 1990 en adéquation avec l'exigence d'« unité dans la liberté ». Mais elle ne pouvait être résolue qu'en accord avec tous les voisins de l'Allemagne, ce qui imposait aussi de résoudre la question polonaise, vieille de plusieurs siècles. La reconnaissance définitive et contraignante au plan international de la frontière occidentale de la Pologne le long de l'Oder et de la Neisse était un préalable à la réunification de l'Allemagne dans les frontières de 1945.

Dans la conception qu'elle se fait d'elle-même, l'Allemagne réunifiée n'est pas une « démocratie post-nationale parmi des Etats nationaux », comme le politologue Karl Dietrich Bracher décrivait la « vieille » République fédérale en 1976, mais un Etat national démocratique post-classique parmi d'autres – solidement ancré dans cette communauté d'Etats supranationale qu'est l'Union européenne, au sein de laquelle une partie de la souveraineté nationale est exercée avec les autres Etats membres. Bien des choses séparent le deuxième Etat national allemand du premier, à savoir tout ce qui avait fait de l'Empire de Bismarck un Etat militaire et autoritaire.

Selon Barthélémy Courmont, il est difficile pour l'heure de savoir quelle option pourrait précipiter la réunification et si elle se ferait par absorption comme dans le cadre de l'Allemagne et du Yémen. Mais il est en revanche certain qu'en raison de la

nature du régime nord-coréen et de la pauvreté du pays, l'effondrement de ce dernier sera, s'il se produit, extrêmement rapide. La réunification qui suivra nécessairement sera elle aussi rapide. Le très opaque «royaume ermite» nord-coréen masque toutes les informations permettant d'indiquer des troubles annonçant un changement de régime imminent. Pour ces raisons, la chute du régime est aussi imprévisible qu'indécelable, et elle prendra par conséquent les dirigeants sud-coréens par surprise plus encore que la chute de la RDA a surpris les dirigeants de la RFA . Pour éviter les problèmes qu'on eut à subir les « deux » Allemagne lors de leur réunification et jusqu'à maintenant, il faut de nouveau insister sur le fait que le système confédéral pour la Corée permettrait d'éviter les problèmes rencontrés par l'Allemagne (différences culturelle et sociales persistante après de longues années de réunification) et par le Yémen (une guerre a eut lieu entre les deux Yémen lors de leur processus d'intégration).

Concernant l'île de Chypre, sa division provient du fait de l'intervention de deux Etats dans le processus d'indépendance de l'île. En 1974, la garde nationale chypriote soutenue par la dictature grecque organise un coup d'Etat pour rattacher l'île à la Grèce. La Turquie intervient militairement pour officiellement rétablir l'ordre constitutionnel sur l'île. L'invasion turque se pérennise, coupant l'île en deux, en 1983 la partie occupée par les turques se déclare indépendante mais n'est pas reconnue par les institutions internationales ni par les Etats sauf par la Turquie elle-même. Trente ans plus tard, le pays entre divisé dans l'Union européenne, après l'échec d'un plan de réunification piloté par l'ONU et soumis à référendum qui a été largement approuvé par les Chypriotes-turcs mais rejeté par les Chypriotes-grecs. La République de Chypre est membre de l'Union européenne mais ne fait pas partie de l'OTAN alors que la Turquie et la Grèce en font partie. La Grèce fait partie de l'Union européenne mais pas la Turquie. Chypre se voit refuser par la Turquie le droit de siéger aux réunions officielles Union européenne-OTAN, alors que la Turquie se voit refuser le droit de participer aux réunions de l'Agence européenne de défense.

Tout comme la Corée, l'île de Chypre a été divisée à cause de l'intrusion de forces étrangères dans la pays. Cependant, à la différence du problème coréen, l'île de Chypre a pu voter grâce à une procédure engagée par l'ONU pour la création d'un Etat chypriote uni dans le cadre d'une confédération mais la partie grecque de l'île a refusé la réunification. Contrairement au processus d'adhésion turque à l'Union européenne, la résolution du conflit chypriote n'a pas été une condition pour Chypre pour adhérer à l'Union européenne. L'entrée de Chypre dans l'Union européenne a, paradoxalement, permis à la République turque de Chypre du Nord de bénéficier des subsides de l'Union européenne et du droit à se déplacer librement. En mars 2014 les négociations ont repris à Nicosie entre Chypriotes-grecs et Chypriotes-turcs en vue d'une réunification de l'île. Ces négociations avaient été suspendues durant deux années. Les dirigeants de chaque partie de l'île souhaitent parvenir à un règlement

aussi vite que possible du problème de la réunification après une longue séparation. Le président de la République de Chypre Nicos Anastasiades (chypriote-grec) et le dirigeant de la République turque de Chypre Nord (RTCN, autoproclamée) Dervis Eroglu se sont rencontrés pendant une heure et demie dans les locaux de l'ONU sur l'aéroport désaffecté de Nicosie, en présence de la responsable des Nations-Unies à Chypre, Lisa Buttenheim.

« J'espère qu'aujourd'hui est le début de la fin d'une situation indésirable et inacceptable qui a maintenu notre île et notre peuple divisés pendant 40 ans », a déclaré Nicos Anastasiades au terme des discussions. On « se dirige vers un nouveau processus à Chypre et si Dieu le veut, il n'y aura pas de marche arrière et le problème chypriote sera réglé », a de son côté estimé à Ankara le Premier ministre truc Recep Tayyip Erdogan.

Des discussions avaient repris en 2008, puis suspendues en 2012. Après des mois d'âpres pourparlers, les deux dirigeants se sont mis d'accord sur une déclaration conjointe préparée par l'ONU pour fixer le cadre des discussions. Les dirigeants auront pour objectif de parvenir à une solution aussi vite que possible et d'organiser ensuite de nouveau des référendums distincts.

La déclaration commune résume le cadre des négociations sur une réunification rendue plus nécessaire que jamais par la perspective d'exploitation des richesses gazières de l'île et une récession historique dans la République de Chypre. Un règlement, s'il est approuvé par référendum, consistera en une fédération bi-communautaire et bi-zonale, dans laquelle Chypre sera une entité légale unifiée sur le plan international, avec une souveraineté unique.

La Constitution prévoira que la fédération unifiée de Chypre soit composée de deux États membres de statut égal et interdira une union partielle ou totale avec un quelconque autre pays.

Confronté à une forte opposition aux négociations parmi les Chypriotes-grecs, Nicos Anastasiades a souligné que l'accord sur la feuille de route « n'était que le début d'efforts laborieux pour parvenir aux objectifs souhaités », ajoutant qu'il espérait un règlement « sans gagnants ni perdants. »

Après des années de négociations infructueuses, la récente découverte de gisements gaziers au large de l'île comme près des côtes israéliennes a changé la donne. Pour Hubert Faustmann, professeur d'histoire et de sciences politiques à l'Université de Nicosie, il s'agit de « la plus grande opportunité pour la paix depuis 2004. » « Washington a mis beaucoup de poids dans ce dernier effort de paix parce que le gaz et le pétrole changent le jeu. C'est une situation gagnant-gagnant pour tout le monde », estime-t-il. Israël, qui réfléchit à exporter son gaz via un gazoduc passant dans les eaux chypriotes et la Turquie, ou à investir dans une usine de liquéfaction de gaz sur l'île. Mais Israël « ne donnera pas son gaz à Chypre à moins qu'il y ait une solution

relative à la réunification chypriote», note Hubert Faustmann. L'île de Chypre a l'opportunité d'être encadré dans le processus de réunification par l'ONU, ce qui n'est pas le cas pour la Corée, qui à l'inverse occupe et divise la péninsule.

En Méditérranée, ce sont trois puissances qui sont à l'origine du drame chypriote. En 1974, la Turquie, prenant le prétexte des ambitions de domination affichées par Athènes, occupe la partie nord de l'île de Chypre et donne à la Grande Bretagne l'opportunité de justifier sa souveraineté sur 5% du territoire de son ancienne colonie. Il lui suffit pour cela, au nom des Nations Unis, de construire et d'entretenir un mur d'une autre époque mentionné depuis longtemps sur ses plans. Cette année-là, nos grands architectes scellent froidement les pierres le long de leur ligne verte. Les affrontement tragiques de 1974 entre les communautés chypriotes turques et grecques ont, avec la peur et la haine, apporté l'eau qui manquait au ciment de cette division immonde. Il ne restait plus qu'à laisser sécher vingt ou trente ans car, à Chypre comme en Corée, c'est le temps qui fait le reste.

Tous les murs qui divisent le monde sont avant tout constitués de pierres qui sont des communautés d'humains agglomérés autour d'une religion, d'une nation, d'une idéologie croisées un jour au gré d'une terre que l'histoire a trop souvent promises à d'autres. C'est ainsi que notre planète est parsemée de communautés qui cohabitent mais ne se connaissent pas, se côtoient mais ne fraternisent pas. Dans le meilleur des cas on retrouve, comme à Chypre, des églises en face des mosquées pour des fidèles qui, de façon générale, se tolèrent mais ne s'apprécient pas. En prenant bien soin de transmettre ces frontières, ils font grandir ces murs qui hantent nos têtes et qui font de chaque être le serviteur, parfois extrême, d'un univers que le temps transforme en une planète, un continent, une île ou un rocher. Trop enfermée, même la plus belle des communautés devient un fossile de traditions résumés en une pierre.

Et quand l'heure sonne de réveiller les frontières, l'architecte trouve en chacune de ces pierres l'élément nécessaire. Dans certains cas, cet architecte peut être une tierce puissance qui s'invite, sous quelque prétexte, à donner un avis très imposant. C'est ainsi que l'URSS s'est attribuée le premier rôle à Berlin.

Face à ces enjeux et conflits régionaux liés au rapprochement de peuples séparés, il faut prendre en compte également les rapports de force qui existent au niveau international entre les grandes puissances et qui influent toujours de manière directe ou indirecte sur le cours des événements politiques régionaux. La Chine grande puissance en devenir et les Etats-Unis qui le sont depuis la fin de la seconde Guerre mondiale ont des rapports économiques et politiques importants entre eux et une place importante sur la scène internationale. Les Etats-Unis n'accepteront jamais qu'une autre puissance mondiale puisse les surpasser. Elle tente pour cela par exemple d'inciter les minorités chinoises vers plus d'indépendance pour faire imploser la Chine et la déséquilibrer de l'intérieur. Si elle n'y arrive pas, une possibilité de guerre entre les deux pays est envisageable en bonne et due forme à long terme.

Entre-temps les deux puissances s'affrontent sur le plan économique notamment dans le cadre de la création de zones de libre-échange. Désormais deux visions du libre-échange s'affrontent en Asie : le projet chinois d'une nouvelle route de la soie qui serait basée sur la connexion routière et ferroviaire entre la Chine et l'Europe et le partenariat transpacifique proposé par les américains qui n' incluerait pas la Chine.

« Une confrontation entre ces deux pays serait un désastre et chacun des deux pays doit respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'autre », a déclaré en juillet 2014 le président chinois Xi Jinping à l'ouverture des discussions annuelles entre les deux plus grandes économies mondiales à Pékin. La réunion de deux jours, à laquelle participe le secrétaire d'Etat américain John Kerry et le secrétaire au Trésor Jack Lew a été l'occasion d'aborder la faiblesse du yuan chinois, la RPDC et les tensions territoriales entre la Chine et ses voisins en mer de Chine.

Les accusations d'espionnage et de piratage informatiques ont récemment tendu les relations entre les deux pays, au point que Pékin a suspendu sa participation à un groupe de travail bilatéral sur la cybercriminalité après la mise en cause par Washington de cinq officiers de l'armée chinoise soupçonnés d'espionnage industriel.

Xi Jinping a néanmoins jugé vitale une coopération entre les deux géants économiques. « Une confrontation sino-américaine serait sans nul doute un désastre pour les deux pays et pour le monde entier », a déclaré le président chinois lors de l'ouverture de la conférence stratégique et économique . Xi Jinping a appelé de ses voeux un renforcement de la coopération antiterroriste entre les deux pays, ainsi que l'accélération des discussions sur l'adoption d'un traité bilatéral d'investissement.

John Kerry, qui entendait exprimer l'inquiétude de Washington face à l'« attitude problématique » de la Chine en mer de Chine méridionale et orientale, où des conflits territoriaux l'opposent notamment au Japon et aux Philippines, deux alliés des Etats-Unis, a néanmoins adopté un ton conciliant à son arrivée à Pékin en juillet 2014 en précisant dès le début que « les Etats-Unis saluent l'émergence d'une Chine pacifique, stable et prospère qui contribue à la stabilité et au développement de la région et qui choisit de jouer un rôle responsable dans les affaires du monde », tout en ajoutant que les Etats-Unis ne souhaitent pas « contenir » la Chine. « Je peux vous assurer que nous sommes déterminés à choisir la voie de la paix, de la prospérité et de la coopération et, oui, même de la compétition, mais pas du conflit », a-t-il insisté.

Dans un communiqué de la Maison blanche publié à l'ouverture de la réunion, Barack Obama a répété l'engagement qu'il avait pris en juin 2013 avec son homologue chinois, lors d'une réunion informelle en Californie, de parvenir à un « nouveau modèle » de relations avec Pékin. « Nous sommes attachés à l'objectif commun de développer avec le temps un nouveau modèle de relations avec la Chine définies par une coopération pratique accrue et par la gestion constructive des différences », a-t-il dit.

La RPDC quant à elle doit-elle mener une guerre de libération nationale pour aboutir

à la réunification ou bien doit-elle attendre que les rapports de force internationaux changent en sa faveur pour pouvoir par la force de la patience retrouver son entière souveraineté territoriale? La RPDC lutterait avec ses moyens militaires contre la présence américaine sur le sol coréen.

Une guerre d'indépendance ou guerre de libération nationale est un conflit armé, qui prendra généralement la forme d'une guerre civile, dans lequel un peuple lutte contre une domination coloniale ou une occupation étrangère. Le Protocole I ajouté en 1977 aux Conventions de Genève, qui fait référence au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, mentionne, dans les guerres de libération nationale, la lutte contre un régime raciste. Quoique les guerres d'indépendance existent depuis longtemps, c'est particulièrement dans le cadre des mouvements d'indépendance ou de libération de la seconde moitié du XXème siècle que s'est précisée la forme particulière de guerre civile qu'est la guerre de libération nationale. On conçoit que le fait de désigner une guerre sous cette expression plutôt que sous le terme générique d'insurrection ou de guerre civile (position vraisemblable du pouvoir supposé illégitime en place) ne soit pas neutre. En la matière, le sens commun et le sens juridique peuvent se contredire et participer d'une guerre de mots. Or, si les Conventions de Genève étendent aux guerres de libération nationale les mesures de protection applicables aux conflits armés internationaux, le texte reste muet sur les critères permettant de comprendre pourquoi un conflit sera considéré comme guerre d'indépendance (formation du Bangladesh) et l'autre pas (Guerre du Biafra, appelée « guerre civile du Nigeria »).

Quoiqu'il arrive, peu importe le temps qu'il faudra, la nation coréenne millénaire retrouvera son unité. Avec la force politique, militaire et nucléaire de la partie Nord et la force économique de la partie Sud, ce pays réunifié deviendra incontournable dans les échanges en Extrême-Orient et dans le monde car il sera une force économique, politique et militaire incontournable en ayant retrouvé sa souveraineté pleine et entière.

Pour l'instant la situation reste bien délicate dans la péninsule coréenne car la RPDC subit un embargo de la part des Etats-Unis et de ses alliés et de l'ONU depuis son existence. Malgré tout, elle parvient à survivre grâce à l'effort de chaque citoyen nord-coréen. Cet embargo a fait de la Corée un pays renfermé sur lui-même : la RPDC n'est pas un pays fermé, on l'a enfermé à cause d'un embargo sans précédent dans l'histoire des relations internationales, contraire aux principes de l'ONU et de sa Charte. L'ONU est aujourd'hui dans un état de délabrement avancé qui ne lui permet pas de s'occuper de la question coréenne et de sa réunification. Marx dit que les décisions internationales sont le résultat de situations contradictoires et aboutissent à des solutions intermédiaires : ce qui peut se passer c'est ce que personne n'a voulu, c'est-à-dire une nouvelle guerre en Corée.

La RPDC est un « Etat de marche » comme l'était la Prusse qui était souveraine, militariste et indépendantiste et elle tient à ce que sa souveraineté soit respectée. Aux alentours de la RPDC sont situées des grandes puissance. La Prusse était également

entourée de grandes puissances, étant localisée entre le monde slave et germanique. La Prusse est à l'origine un territoire d'Europe orientale germanisé sous le contrôle des chevaliers teutoniques, mais situé hors du Saint-empire romain germanique. Devenue au XVI^{e} siècle possession d'une branche des Hohenzollern, puis unie à l'électorat de Brandebourg au XVII^{e}, la Prusse constitue de 1701 à 1871 un élément essentiel du royaume de Prusse, incorporé à l'Empire d'Allemagne de 1871 (le II^{e} Reich). La Prusse originelle correspond à la province de Prusse orientale, notamment après la Première guerre mondiale, lorsqu'elle est isolée du reste de l'Allemagne. Le mot Prusse a souvent été associé à l'idée de militarisme ; ainsi, Mirabeau disait que « La Prusse n'est pas un État qui possède une armée, c'est une armée ayant conquis la nation. » ; c'est pour cette raison qu'après la Seconde guerre mondiale, ce nom cesse d'être utilisé en Allemagne. Le pas de l'oie est le pas cadencé adopté par certains corps d'armées lorsqu'ils défilent. Le soldat marche alors, le buste droit, les jambes tendues qu'il lève jusqu'à presque 90° du corps et fait claquer ses bottes en les laissant retomber au sol. Appliqué par la première fois par les prussiens au XIX^{e} siècle, il est alors appelé « pas de parade » ou « pas prussien ». L'armée allemande en hérite notamment durant le troisième Reich, puis l'armée de l'Italie fasciste « pas romain ». Dans la Russie impériale, l'armée du Tsar alors modernisée et entraînée avec l'aide d'officiers prussiens puis allemands, l'adopte également. Après la Révolution d'Octobre, l'Armée rouge en hérite à son tour et l'exporte dans la plupart des régimes communistes. Il est toujours en vigueur en Russie et dans la plupart des pays anciennement membres ou satellites de l'ex-URSS, ainsi que dans de nombreux États du monde d'obédience ou d'inspiration marxiste notamment la RPDC. Son usage, dont le but est celui de montrer la discipline la plus rigide, a été critiqué et ridiculisé par George Orwell[1]. Son essai « Le Lion et la Licorne » en propose une interprétation métaphorique : « là, le pas de l'oie est vu comme le mouvement d'une botte en train de frapper le visage d'un homme ».

La définition retenue aujourd'hui en droit de la notion de souveraineté est celle énoncée par Luis Le Fur à la fin du XIXème siècle : « La souveraineté est la qualité de l'État de n'être obligé ou déterminé que par sa propre volonté, dans les limites du principe supérieur du droit, et conformément au but collectif qu'il est appelé à réaliser ». Cette définition retient donc deux critères : l'État souverain n'agit que selon sa propre volonté, c'est le corollaire du droit à l'autodétermination (droit des peuples à disposer d'eux-mêmes) ; cette volonté ne peut se manifester qu'à l'intérieur des règles du droit.

De nos jours, il faut compléter cette définition par une autre limitation à la souveraineté des États : l'activité des organisations internationales, principalement celles qui existent en vue de la coordination inter-étatique (pour la France, il s'agit de l'Union européenne essentiellement, avec la subordination du droit national au droit communautaire défini par l'arrêt Costa contre Enel du 15 juillet 1964, mais il peut aussi s'agir dans une moindre mesure de l'Organisation des Nations-Unies ou de

l'Organisation mondiale du commerce).

Depuis la fin de la guerre froide en 1989, la mondialisation, surtout en matière économique, transforme la notion de souveraineté en ne la faisant plus dépendre exclusivement des États. La souveraineté, par le biais de transferts de compétences, est de plus en plus attaquée, à la fois au niveau international, mais aussi au niveau national et régional. Les organisations internationales, intergouvernementales, finissent par développer leurs propres compétences et à se détacher de la simple volonté propre de leurs composants, les Etats-membres.

Au-delà de la simple concertation intergouvernementale elles peuvent comporter des pouvoirs supranationaux, reconnus notamment par des traités, qui s'imposent aux institutions des pays membres de ces organisations. C'est notamment le cas de l'ONU, qui depuis la fin de la guerre froide, mène une véritable politique de contrôle des États, voire une politique d'ingérence. Cependant, il ne peut toujours y avoir aucun contrôle sur les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité. C'est aussi le cas de l'Organisation mondiale du commerce, qui dès sa création en 1994, n'a eu aucun mal à asseoir ses compétences en matière de commerce international à l'encontre des États, en particulier à l'encontre des États occidentaux qui se sont vus obligés d'appliquer les règles de commerce libéralisé (suppression du protectionnisme sous toutes ses formes). En réaction contre ce phénomène, les États mettent souvent en place des systèmes de protection qui s'avèrent plus ou moins efficaces. Cependant, de tels systèmes sont condamnés par l'OMC, qui s'évertue à mettre en place un commerce libéralisé, la libre concurrence étant représentée, dans l'économie libérale, comme ce qui permet d'apporter le plus de bénéfices économiques à tout le monde. En outre, la clause contraignante établie par l'article XVI-4 (dite « clause de conformité ») de l'accord instituant l'OMC, qui précise que « chaque membre assurera la conformité de ses lois, réglementations et procédures administratives avec ses obligations telles qu'elles sont énoncées dans les accords figurant en annexe », entraîne une véritable perte de souveraineté étatique, puisqu'elle contraint les États à légiférer, et ce de manière conforme aux règles de l'OMC, les traités ne pouvant qu'interdire de légiférer dans un sens contraire aux obligations définies. Ce système est unique à l'OMC au niveau planétaire. Par contre on le retrouve dans le système régional du Conseil de l'Europe (droits de l'homme) et surtout de l'Union européenne.

Certaines organisations altermondialistes développent des concepts de souveraineté dans des domaines tels que l'alimentaire (souveraineté alimentaire). Néanmoins, même si leur pouvoir réel varie d'une organisation à l'autre, on ne peut parler véritablement de souveraineté supra-étatique des ONG, puisque leurs pouvoirs sont surtout des pouvoirs d'influence, et non pas de contrainte. D'ailleurs, certains États (dont les États-Unis) et des grandes entreprises s'appuient sur les réseaux des ONG

pour développer leur influence, à travers des organismes comme la Chambre de commerce internationale.

On peut se demander quelle est la réalité de la souveraineté des États lorsque certains groupes d'entreprises ont plus de moyens financiers et d'influence au niveau politique, au travers de leurs lobbies, que des États. En effet, contrairement aux États, ils ne sont pas soumis aux obligations les plus basiques en droit international et sont amenés à faire leur loi, en matière de droit du travail surtout. De plus, même si ces entreprises ne sont toujours pas représentées sur la scène internationale, certains États (États-Unis…) portent leurs intérêts privés sur la scène internationale.

L'égale souveraineté des états est un principe fondamental, il est le plus moderne des droits. Les occidentaux veulent imposer une hégémonie, balayant tous les contre-pouvoirs. L'avenir de la paix et l'avenir de la coopération, c'est la création de plusieurs pôles de pouvoir des puissances, un pôle européen peut-être, un pôle américain, un pôle euroasiatique, un pôle africain, qui permettent d'équilibrer les rapports et d'empêcher les ingérences multiples et donc les risques des conflits.

La fin de la guerre froide, selon certains, est à dater au traité de non-prolifération nucléaire en 1968. La détention de l'arme nucléaire était auparavant considérée comme la marque de la souveraineté. Cette conception, qui depuis avait perdu de sa crédibilité, est cependant remise au goût du jour par les discours actuels tenus par l'Iran et la RPDC.

La sécurité intérieure aujourd'hui a tendance à prendre le pas sur les questions de défense contre les attaques extérieures, puisque les citoyens doivent être protégés de l'intérieur contre le terrorisme, comme l'ont montré les attentats du 11 septembre aux États-Unis, considérés comme une atteinte à leur souveraineté. Aux États-Unis, la défense, fonction régalienne par excellence, fait l'objet de la tenue d'un registre de données électroniques (thésaurus).

La communauté internationale a identifié les droits de l'homme comme devant faire l'objet d'une protection universelle, et non plus simplement internationale. Or, avec l'extension progressive de ces droits (1re génération : droits civils et politiques ; 2e génération : droits économiques et sociaux ; 3e génération : droits de solidarités ; et peut-être une 4e génération de droits globaux), vient s'accroître la pression sur les États de faire respecter ces droits.

Le principe de non-ingérence, qui est énoncé dans la charte de l'ONU notamment, est alors limité par l'autorisation d'intervenir dans un pays lorsque l'on considère que les droits de l'homme ne sont pas respectés, limitation très polémique donnant lieu à d'intenses débats dans les milieux intellectuels mondiaux, d'où proviennent certaines critiques quant à l'usage unilatérale et abusif de « l'intervention humanitaire » ou autrement réaliste, ce que l'intellectuel allemand Ulrich Beck appel « le nouvel humanisme militaire », par certains États puissants au profit d'intérêts géopolitiques

ou d'alliances régionales.

La puissance économique d'un État fait aujourd'hui partie intégrante du mécanisme qui lui permet d'asseoir sa souveraineté au niveau international. Même dans l'économie de l'immatériel, caractérisée par les délocalisations, on retrouve la notion de territoire, qui, pour beaucoup d'experts, reste un élément constitutif de la souveraineté : par le biais des sièges sociaux et des centres d'études et de recherche, par les pôles de compétitivité pour la recherche et développement.

Pour ce qui est d'Internet, le territoire se traduit par la notion d'espace numérique. Le suffixe du nom de domaine sur deux lettres est appelé code national (country code Top-Level Domain, ccTLD) (.fr, .de…). Le système de nom de domaine est chapeauté par l'ICANN de droit californien, alors même que ses décisions s'imposent de fait aux États. De plus, le capital immatériel de l'État et des entreprises est en train d'être comptabilisé comme immobilisations incorporelles, donc susceptible de donner lieu à des investissements au même titre que les immobilisations classiques dites corporelles (usines, immeubles). Il y a donc ici un glissement sémantique de la souveraineté entendue au sens politique vers une souveraineté dans un sens plus large, concernant l'économie de l'immatériel (sans exclure le politique).

On assiste aujourd'hui à une guerre de l'information, voire de désinformation. Le développement considérable des formes numériques de diffusion de l'information en source ouverte, avec le Web, induit des bouleversements qui peuvent menacer les souverainetés des États. Les besoins d'interopérabilité informatique entre organismes travaillant en réseau posent des questions en matière de sécurité des données informatiques et de protection du patrimoine informationnel des États (recherche…).

Il s'avère que les États-Unis disposent actuellement d'un pouvoir d'influence considérable, grâce à leur langue et aux moyens de diffusion de l'information qu'offrent le web et les réseaux internet, dans la plupart des domaines déjà décrits : économique, financier, social (environnement et droits de l'Homme), et même culturel.

L'une des caractéristiques contemporaines de la souveraineté est ainsi la tenue, au niveau de plusieurs gouvernements, de registres de métadonnées, basés sur le référentiel Dublin Core, qui permet de contrôler les informations circulant en source ouverte, au niveau des données de description des ressources informatiques (métadonnées). Les États-Unis tiennent des registres pour la défense, la justice, et d'autres domaines stratégiques. Sur le web, le développement des pratiques de partage de signets, à des fins sociales ou professionnelles, peut poser dans certains cas des questions sur la souveraineté.

Koryo Tours, compagnie de tourisme basée à Pékin qui organise des voyages en RPDC, a demandé à des architectes de dessiner ce qui pourrait selon eux être l'avenir

du tourisme durable. Les candidats, originaires de Pyongyang, avaient toute la liberté d'imaginer ce qu'ils voulaient, sans contraintes de formes ou de structures. Anonymes, venus de l'Institut de recherche nord-coréen *Paekdusan Construction and Architecture* , ils sont exposés au pavillon de Corée à la biennale de Venise (pavillon qui a reçut le Lion d'or).

*«*Nous leur avons donné carte blanche pour rêver à ce à quoi pourrait ressembler le tourisme dans leur pays*»,* a expliqué au *Guardian* Nick Bonner, le conservateur de l'exposition, à Pékin, et le tour-opérateur qui a passé commande. *«*Nous leur avons demandé de laisser libre cours à leur folie, pour voir ce qu'ils pourraient en sortir sans la moindre contrainte*»*. Les architectes ont imaginé une coopérative de soie visant à réunir des travailleurs de la campagne, laissant de la place pour les éoliennes, et des pistes d'atterrissage pour hélicoptères, explique CNN. Le style reprend la forme traditionnelle des manivelles coréennes utilisées pour le tissage. «Les touristes bénéficient de la compagnie des artisans, et de la possibilité d'acquérir de nouvelles connaissances auprès d'eux, ou simplement de s'adonner à la contemplation de la beauté des paysages» écrivent les architectes dans leur présentation, citée par le *Guardian*. «Ils peuvent voyager par la rivière, le train à énergie solaire ou l'hélicoptère puis faire des promenades dans les montagnes», poursuivent les architectes. «Un rêve extravagant, remarque le *Guardian*, dans un pays où les transports sont encore limités, et où la liberté de mouvement est extrêmement restreinte.» Selon Nick Bonner, certain blocs architecturaux rappellent l'influence soviétique, mais on peut aussi y voir des tonalités futuristes et modernistes. Et la verdeur onirique et tendre de certaines animations d'Hayao Miyazaki, qui est un *mangaka* et un réalisateur de films d'animation japonais. Si la notion de souveraineté est liée à des aspects économiques et politiques, elle peut l'être aussi à des aspects culturels, dans une société comme la RPDC où le développement économique et social permet à la culture originelle et originale d'y avoir également toute sa place.

ANNEXES

République populaire démocratique de Corée

Constitution du 5 septembre 1998

La Constitution de la RPDC, adoptée le 5 septembre 1998, par l'Assemblée populaire suprême, a été révisée en avril 2009. La référence au communisme, mentionné trois fois dans le texte initial (art. 29, 40 et 43), a été supprimée, comme l'avait été auparavant la référence au marxisme-léninisme. Conformément à l'esprit de *Djoutché*, toute référence à une inspiration étrangère est ainsi bannie. En revanche, le concept de *Songun*, dû à Kim Jong-il, a été introduit à l'article 3 et à l'article 109, en complément au concept de *Djoutché* [Juche] dû à Kim Il Sung, pour inspirer l'action du parti et de l'Etat. En ce qui concerne les institutions, le président du Comité de la défense nationale, poste occupé par Kim Jong-il, voit son rôle propre défini et celui-ci est présenté comme le Dirigeant supême du pays (art. 100 à 105).

Préambule

La République populaire démocratique de Corée est la patrie socialiste du *Juche* [Djoutché] incarnant les idées et les directives du Président Kim Il Sung, grand Leader.

Le Président Kim Il Sung, grand Leader, est le fondateur de la République populaire démocratique de Corée et de la Corée socialiste.

Le Président Kim Il Sung a créé les idées immortelles du Juche et entrepris sous leur drapeau la Lutte révolutionnaire antijaponaise, instaurant ainsi de glorieuses traditions révolutionnaires et faisant triompher la cause historique de la libération du pays. Il a posé de solides assises à l'édification d'un État indépendant dans les domaines politique, économique, culturel et militaire, avant de fonder la République populaire démocratique de Corée.

Le Président Kim Il Sung a proposé une ligne révolutionnaire Juche et a dirigé avec clairvoyance les différentes étapes de la révolution sociale et du développement du pays, transformant ainsi la République populaire démocratique de Corée en un pays socialiste axé sur les masses populaires, en un État socialiste politiquement et économiquement indépendant et capable de se défendre par lui-même.

Le Président Kim Il Sung a défini les principes fondamentaux de l'édification nationale et des activités de l'État. Il a en outre établi le régime étatique social et le mode de gouvernement ainsi que le système et la méthode de gestion de la société qui sont de la plus haute valeur et posé une base solide à la richesse, à la puissance et à la prospérité de la patrie socialiste, à la poursuite et à l'achèvement de l'œuvre révolutionnaire Juche.

« Le peuple est mon dieu », telle était la devise du Président Kim Il Sung. Toujours proche du peuple, il lui a consacré toute sa vie et, grâce à sa politique de bienfaisance, a pris soin de lui et l'a formé, transformant ainsi la société tout entière en une grande famille monolithique.

Le Président Kim Il Sung, grand Leader, est le Soleil de la nation et le symbole de la réunification du pays. Il a érigé la réunification du pays en tâche suprême de la nation et s'est dépensé sans compter pour la réaliser. Il a, d'une part, transformé la République populaire démocratique de Corée en un puissant bastion de la réunification du pays et, d'autre part, a ouvert la voie de la réunification par l'union des forces de la nation, en définissant les principes et les moyens fondamentaux de la réunification et en étendant à toute la nation le mouvement en faveur de cette cause.

Le Président Kim Il Sung, grand Leader, a établi les idées fondamentales inspirant la politique extérieure de la République populaire démocratique de Corée, base sur laquelle il a érigé et développé les relations extérieures du pays et accru notablement le prestige du pays sur le plan international. Doyen de la politique mondiale, il a inauguré une époque nouvelle, celle de l'indépendance, a déployé tout son dynamisme pour le renforcement du mouvement socialiste et du mouvement de non-alignement, pour la paix mondiale et l'amitié entre les peuples, et a fait un immense apport à la cause de l'émancipation de l'humanité.

Le Président Kim Il Sung avait le génie de la pensée et de la théorie ainsi que de l'art de la direction. Il était un invincible commandant à la volonté de fer, un grand révolutionnaire et homme politique autant qu'un grand homme.

Les éminentes idées du Président Kim Il Sung et ses réalisations sans prix en tant que Leader sont un trésor de la révolution coréenne et un gage de prospérité fondamental de la République populaire démocratique de Corée.

La République populaire démocratique de Corée et le peuple coréen sous la direction du Parti du travail de Corée honoreront éternellement le camarade Kim Il Sung, grand Leader, comme Président de la République, défendront et développeront ses idées et ses hauts faits pour mener jusqu'à son achèvement l'œuvre révolutionnaire Juche.

La Constitution socialiste de la République populaire démocratique de Corée est la Constitution Kim Il Sung, consécration légale de la pensée Juche et des éminents mérites du Président Kim Il Sung dans le domaine de l'édification de l'État.

Chapitre premier
Politique

Article premier.

La République populaire démocratique de Corée est un État socialiste souverain qui représente les intérêts de tout le peuple coréen.

Article 2.

La République populaire démocratique de Corée est un État révolutionnaire qui perpétue les brillantes traditions établies au cours des glorieuses luttes révolutionnaires contre les agresseurs impérialistes, pour la libération de la patrie, pour la liberté et le bonheur du peuple.

Article 3.

La République populaire démocratique de Corée se guide dans ses activités sur les idées du Juche, les idées du Songun - conception du monde axée sur l'homme et idées révolutionnaires ayant pour but l'émancipation des masses populaires.

Article 4.

Le pouvoir de la République populaire démocratique de Corée appartient au peuple laborieux, notamment aux ouvriers, aux paysans, aux militaires et aux travailleurs intellectuels.

Le peuple travailleur exerce son pouvoir par l'intermédiaire de ses organes représentatifs que sont l'Assemblée populaire suprême et les assemblées populaires locales aux différents échelons.

Article 5.

Tous les organismes de l'État en République populaire démocratique de Corée sont constitués et fonctionnent selon le principe du centralisme démocratique.

Article 6.

Les organes du pouvoir aux différents échelons, de l'assemblée populaire d'arrondissement à l'Assemblée populaire suprême, sont élus au scrutin secret selon les principes du suffrage universel, égal et direct.

Article 7.

A tous les échelons, les députés des organes du pouvoir sont en liaison étroite avec leurs électeurs et répondent devant eux de leurs activités.

Les électeurs ont le droit de révoquer en tout temps leurs élus si ces députés ont trahi leur confiance.

Article 8.

Le régime social en place en République populaire démocratique de Corée est axé sur l'homme : les masses populaires laborieuses sont maîtres de tout, et tout est mis à leur service.

L'Etat défend les intérêts des ouvriers, des paysans, des militaires, des travailleurs intellectuels et des autres travailleurs, affranchis de l'exploitation et de l'oppression et devenus maîtres de l'État et de la société, et il respecte et protège les droits de l'homme.

Article 9.

La République populaire démocratique de Corée lutte pour assurer la victoire complète du socialisme dans la moitié nord, grâce au renforcement du pouvoir populaire et à l'impulsion donnée aux Trois révolutions, idéologique, technique et culturelle, et pour réunifier le pays selon les principes de l'indépendance, de la réunification pacifique et de la grande union nationale.

Article 10.

La République populaire démocratique de Corée s'appuie sur l'unité politique et idéologique du peuple entier, unité basée sur l'alliance des ouvriers et des paysans dirigée par la classe ouvrière.

L'Etat intensifie la révolution idéologique pour transformer tous les membres de la société en révolutionnaires, les modeler à l'image des membres de la classe ouvrière et faire de la société une collectivité unie dans la camaraderie.

Article 11.

La République populaire démocratique de Corée déploie toutes ses activités sous la direction du Parti du travail de Corée.

Article 12.

L'Etat s'en tient à la ligne établie à l'égard des classes et renforce la dictature de la démocratie populaire pour défendre efficacement le pouvoir populaire et le régime socialiste contre les manœuvres subversives des éléments hostiles de l'intérieur et de l'extérieur.

Article 13.

L'Etat maintient la ligne définie à l'égard des masses et applique l'esprit et la méthode de Chongsanri exigeant en tout l'aide de l'instance supérieure à l'instance inférieure, le contact avec les masses pour trouver des solutions aux problèmes et la stimulation de leur conscience et de leur ardeur grâce à la priorité accordée au travail politique, à l'action exercée envers l'homme.

Article 14.

L'Etat impulse avec force les mouvements de masse, notamment le mouvement du drapeau rouge des Trois révolutions, afin d'accélérer au maximum l'édification du socialisme.

Article 15.

La République populaire démocratique de Corée protège les droits nationaux démocratiques des ressortissants coréens à l'étranger, ainsi que leurs droits légitimes et intérêts officiellement reconnus par le droit international.

Article 16.

La République populaire démocratique de Corée garantit les droits et les intérêts légitimes des étrangers sur son territoire.

Article 17.

L'indépendance, la paix et l'amitié constituent les idées fondamentales inspirant la politique extérieure de la République populaire démocratique de Corée ainsi que les principes de ses activités extérieures.

L'Etat établit des relations diplomatiques, politiques, économiques ou culturelles avec tous les pays qui adoptent une attitude amicale à son égard, selon les principes de l'égalité complète, de l'indépendance, du respect mutuel, de la non-ingérence et des avantages réciproques.

L'Etat s'unit aux peuples du monde entier attachés à l'indépendance et soutient énergiquement et encourage les peuples de tous les pays dans leur lutte contre toutes formes d'agression et d'ingérence, pour leur souveraineté, leur libération nationale et leur émancipation sociale.

Article 18.

La loi de la République populaire démocratique de Corée, qui reflète la volonté et les intérêts du peuple travailleur, est l'outil essentiel de la gestion étatique.

Son respect et son observation rigoureuse sont obligatoires pour l'ensemble des organismes, des entreprises, des organisations et des citoyens.

L'Etat perfectionne le régime légal socialiste et renforce son application.

Chapitre II
Économie

Article 19.

La République populaire démocratique de Corée s'appuie sur les rapports de production socialistes et sur les assises de son économie nationale indépendante.

Article 20.

En République populaire démocratique de Corée, les moyens de production appartiennent à l'État ou aux organisations sociales ou coopératives.

Article 21.

La propriété de l'État est celle du peuple entier.

L'étendue du droit de propriété de l'État n'est pas limitée.

L'ensemble des richesses naturelles du pays, les chemins de fer, les moyens de transport aérien, les postes et télécommunications ainsi que les usines, les entreprises, les ports et les banques importants sont la propriété exclusive de l'État. L'Etat accorde la priorité à la protection et à l'extension de sa propriété qui joue un rôle prépondérant dans le développement économique du pays.

Article 22.

La propriété des organisations sociales ou coopératives est la propriété collective des travailleurs intégrés à ces organisations.

La terre, l'équipement agricole, les bateaux ainsi que les petites et moyennes usines et entreprises peuvent appartenir aux organisations sociales ou coopératives.

L'Etat protège la propriété des organisations sociales ou coopératives.

Article 23.

L'Etat élève la conscience idéologique et le niveau technique et culturel des paysans, associe étroitement la propriété du peuple entier à celle des organisations coopératives, de façon à rehausser le rôle dirigeant de la première sur la seconde. L'Etat consolide et développe l'économie coopérative socialiste grâce à l'amélioration de la direction et de la gestion de celle-ci et convertit progressivement, selon la libre volonté de tous les coopérateurs, la propriété des organisations coopératives en propriété du peuple entier.

Article 24.

La propriété individuelle est destinée à la satisfaction des besoins personnels des citoyens et à leur consommation personnelle.

La propriété individuelle résulte de la répartition socialiste en fonction du travail fourni ainsi que des avantages supplémentaires accordés par l'État et la société.

Les produits de l'exploitation individuelle d'appoint, à commencer par l'exploitation des lopins de terre, ainsi que les revenus issus des activités d'exploitation légitime font également partie de la propriété individuelle.

L'Etat protège la propriété individuelle et en assure juridiquement le droit de succession.

Article 25.

La République populaire démocratique de Corée fixe comme principe suprême de ses activités l'élévation constante du niveau de vie matérielle et culturelle du peuple.

Dans notre pays où a été abolie toute fiscalité, les richesses matérielles croissantes de la société sont entièrement destinées à l'amélioration du bien-être des travailleurs.

L'Etat assure à tous les travailleurs la nourriture, l'habillement et le logement.

Article 26.

L'économie nationale indépendante édifiée en République populaire démocratique de Corée est une base solide pour la vie socialiste heureuse du peuple et la prospérité de la patrie.

L'Etat adhère à la ligne d'édification d'une économie nationale socialiste indépendante pour accélérer l'adaptation de l'économie nationale aux réalités coréennes, sa modernisation et son perfectionnement scientifique afin d'en faire une économie du type Juche hautement développée, et pour implanter les assises matérielles et techniques d'une société socialiste parachevée.

Article 27.

La révolution technique est le principal levier du développement de l'économie socialiste.

Dans ses activités économiques, l'État continue à placer le progrès technique au premier plan. Il accélère le développement scientifique et technique ainsi que la restructuration technique de l'économie nationale et l'innovation technique collective pour affranchir les travailleurs des tâches pénibles et difficiles et réduire l'écart entre le travail manuel et le travail intellectuel.

Article 28.

Pour minimiser l'écart entre la ville et la campagne et éliminer les différences de classe entre les ouvriers et les paysans, l'État industrialise et modernise l'agriculture grâce à la révolution technique dans les campagnes, accroît le rôle joué par les arrondissements et intensifie sa direction et son assistance à l'égard des régions rurales.

L'Etat prend à sa charge la construction des installations de production des fermes coopératives et de logements modernes dans les campagnes.

Article 29.

Le socialisme s'édifie par le travail créateur des masses laborieuses.

En République populaire démocratique de Corée, le travail est l'activité indépendante et créatrice des travailleurs affranchis de l'exploitation et de l'oppression.

L'Etat rend toujours plus agréable et plus méritoire la tâche de nos travailleurs ignorant le chômage afin de susciter leur conscience et leur ardeur et de stimuler leur esprit d'initiative en faveur de la société et de la collectivité autant que pour eux-mêmes.

Article 30.

La journée de travail est de huit heures.

L'Etat en réduit la durée en fonction du degré de pénibilité du travail et des conditions spécifiques dans lesquelles il s'effectue.

L'Etat veille à l'organisation méthodique du travail et au renforcement de la discipline de travail de façon que la journée soit intégralement mise à profit.

Article 31.

En République populaire démocratique de Corée, tout citoyen doit avoir atteint l'âge de seize ans pour travailler.

L'Etat interdit le travail des enfants qui n'ont pas atteint cet âge.

Article 32.

L'Etat s'en tient fermement, dans la direction et la gestion de l'économie socialiste, au principe consistant à associer judicieusement la direction politique et la direction économique et technique, la direction unifiée de l'État et l'initiative de chaque unité d'activité, la conduite unifiée et la démocratie, ainsi que l'encouragement politique et moral et le stimulant matériel.

Article 33.

Pour diriger et gérer l'économie, l'État recourt au système de travail de Tae-an, forme de gestion économique socialiste s'appuyant sur la force collective de la masse des producteurs pour assurer une gestion scientifique et rationnelle ; il recourt aussi au système de direction de l'agriculture supposant l'emploi de la méthode industrielle.

Dans la gestion économique, l'État veille à l'application du système d'autofinancement conformément au système de travail de Tae-an et à une utilisation judicieuse des leviers économiques, tels que le coût de revient, le prix et la rentabilité.

Article 34.

L'économie nationale de la République populaire démocratique de Corée est une économie planifiée.

Conformément aux lois du développement économique du socialisme, l'État élabore et exécute le plan de développement de l'économie nationale de façon à équilibrer judicieusement l'accumulation et la consommation, à promouvoir la construction économique, à élever constamment le niveau de vie du peuple et à renforcer la capacité de défense du pays.

L'Etat assure un taux de croissance élevé de la production et un développement équilibré de l'économie nationale, grâce à une planification unifiée et détaillée.

Article 35.

La République populaire démocratique de Corée élabore et exécute le budget de l'État conformément au plan de développement de l'économie nationale.

L'Etat accroît systématiquement ses avoirs, élargit et développe la propriété socialiste en recourant, dans tous les secteurs, à l'accroissement de la production, à l'effort d'austérité et à un strict contrôle financier.

Article 36.

Le commerce extérieur en République populaire démocratique de Corée est pratiqué par les organismes et entreprises d'État ou les organisations sociales ou coopératives.

L'Etat développe le commerce extérieur selon les principes de l'égalité complète et des avantages réciproques.

Article 37.

L'Etat encourage la coentreprise ainsi que la création et l'exploitation de diverses formes d'entreprise dans la zone économique spéciale entre les organismes, les entreprises, les organisations de notre pays, d'une part, et les personnes morales ou les personnes physiques de l'étranger, d'autre part.

Article 38.

L'Etat pratique une politique douanière destinée à protéger son économie nationale indépendante.

Chapitre III
Culture

Article 39.

La culture socialiste, qui s'épanouit et se développe en République populaire démocratique de Corée, contribue à élever la créativité des travailleurs et à combler leurs nobles besoins culturels et émotionnels.

Article 40.

La République populaire démocratique de Corée procède à une révolution culturelle parfaite pour transformer tous les hommes en bâtisseurs du socialisme, dotés d'une profonde connaissance de la nature et de la société et d'un haut niveau culturel et technique, et pour porter le niveau d'instruction de tous les membres de la société à l'égal de celui des intellectuels.

Article 41.

La République populaire démocratique de Corée édifie une culture authentiquement populaire et révolutionnaire au service des travailleurs socialistes.

Dans l'édification d'une culture nationale socialiste, l'État s'oppose tout d'abord à la pénétration culturelle impérialiste et à la tendance passéiste ; de même, il protège le patrimoine culturel national, le perpétue et le développe en accord avec la réalité socialiste.

Article 42.

L'Etat abolit le mode de vie hérité de l'ancienne société et en établit un nouveau, socialiste, dans tous les domaines.

Article 43.

L'Etat transforme, en appliquant le principe fondamental de la pédagogie socialiste, les membres de la génération montante en révolutionnaires résolus, prêts à lutter pour la société et le peuple, en hommes nouveaux du type Juche, développés sur les plans intellectuel, moral et physique.

Article 44.

L'Etat donne la priorité à l'éducation du peuple et à la formation des cadres nationaux sur tout autre travail et associe étroitement l'enseignement général et l'enseignement technique, l'enseignement et le travail productif.

Article 45.

L'Etat développe à un haut niveau un enseignement obligatoire de onze années pour tous, comprenant une année d'études préscolaires, comme l'exigent la tendance actuelle de l'évolution scientifique et technique et l'édification du socialisme.

Article 46.

L'Etat forme des techniciens et des spécialistes compétents, en développant un système d'enseignement impliquant des études à plein temps ainsi que d'autres formes d'éducation permettant à chacun d'étudier sans cesser de travailler, et en améliorant le niveau scientifique et théorique de l'enseignement technique, de l'enseignement des sciences sociales et des sciences de base.

Article 47.

L'Etat dispense un enseignement gratuit à tous les élèves et accorde des bourses d'études aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur et des écoles spécialisées.

Article 48.

L'Etat intensifie l'éducation sociale et réunit les conditions nécessaires pour que tous les travailleurs puissent étudier.

Article 49.

Les enfants d'âge préscolaire fréquentent les crèches et les écoles maternelles aux frais de l'État et de la société.

Article 50.

L'Etat implante le concept Juche dans la recherche scientifique, introduit largement les réalisations récentes de la science et de la technique et explore de nouveaux domaines scientifiques et techniques afin de permettre au pays d'accéder au niveau mondial en la matière.

Article 51.

L'Etat veille à l'élaboration d'un plan judicieux de développement scientifique et technique, à son exécution rigoureuse et à une étroite coopération créatrice entre les scientifiques, les techniciens et les producteurs.

Article 52.

L'Etat développe une littérature et des arts révolutionnaires Juche, au contenu socialiste dans une forme nationale.

L'Etat veille à ce que les auteurs et les artistes créent un grand nombre d'œuvres d'une haute valeur idéologique et artistique et à ce que les masses prennent une part active aux activités littéraires et artistiques.

Article 53.

L'Etat crée un grand nombre d'établissements modernes à vocation culturelle pour satisfaire le besoin de chacun de progresser sans cesse intellectuellement et physiquement et permettre ainsi à tous les travailleurs de jouir pleinement de la vie culturelle et récréative socialiste.

Article 54.

L'Etat préserve la langue coréenne de toutes les formes de politique d'étouffement de la langue nationale et la développe conformément aux exigences contemporaines.

Article 55.

Popularisant et rendant quotidien le sport, l'État prépare efficacement le peuple entier au travail et à la défense nationale et développe les techniques sportives conformément aux réalités de notre pays et à la tendance actuelle de leur développement.

Article 56.

L'Etat consolide et développe la gratuité des soins médicaux pour tous, perfectionne le système de nomination du médecin responsable d'un quartier d'habitations et privilégie la prophylaxie afin de protéger la vie humaine et d'améliorer la santé des travailleurs.

Article 57.

L'Etat soumet la production aux mesures nécessaires à la protection de l'environnement. Il préserve et crée l'environnement naturel et surveille la pollution afin d'assurer à la population un cadre de vie et de travail conforme aux normes de l'esthétique et de l'hygiène.

Chapitre IV
Défense nationale

Article 58.

La République populaire démocratique de Corée s'appuie sur un système de défense assurée par le peuple et l'État.

Article 59.

Les forces armées de la République populaire démocratique de Corée ont pour mission d'appliquer la ligne de la révolution fondée sur le Songun, pour protéger la Direction de la révolution, défendre les intérêts du peuple travailleur et sauvegarder le régime socialiste et les acquis de la révolution ainsi que la liberté, l'indépendance et

la paix de la patrie contre toute agression étrangère.

Article 60.

L'Etat applique, sur la base de la formation politique et idéologique de l'armée et du peuple, sa ligne militaire d'autodéfense dont le principe essentiel consiste à faire de l'armée une armée de cadres, à la moderniser, à armer le peuple entier et à fortifier l'ensemble du territoire.

Article 61.

L'Etat veille à instaurer un système de commandement et un style militaire révolutionnaires au sein de l'armée, à y renforcer la discipline militaire et la discipline dans les relations avec les masses et à valoriser les nobles traditions d'unité entre officiers et soldats, d'union entre cadres militaires et cadres politiques et d'unité entre l'armée et le peuple.

Chapitre V
Droits et devoirs fondamentaux du citoyen

Article 62.

Le statut du citoyen de la République populaire démocratique de Corée est défini par la loi sur la nationalité. Le citoyen est placé sous la protection de la République populaire démocratique de Corée, sans égard à son lieu de résidence.

Article 63.

En République populaire démocratique de Corée, les droits et les devoirs du citoyen reposent sur le principe du collectivisme : « Un pour tous, tous pour un ».

Article 64.

L'Etat assure effectivement à tous les citoyens les droits et les libertés authentiquement démocratiques ainsi qu'une vie matérielle et culturelle heureuse.

En République populaire démocratique de Corée, les droits et les libertés du citoyen s'étendent au fur et à mesure du renforcement et du développement du régime socialiste.

Article 65.

L'ensemble des citoyens jouit de l'égalité de droits dans tous les domaines de la vie étatique et sociale.

Article 66.

Le citoyen acquiert, à partir de 17 ans, le droit de vote et le droit d'être élu sans distinction de sexe, d'origine ethnique, de profession, de durée de résidence dans le pays, de fortune, de degré d'instruction, d'appartenance politique, d'opinion politique ou de confession.

Les citoyens servant dans l'armée ont, eux aussi, le droit de vote et le droit d'être élus.

Les personnes privées du droit de vote en vertu d'une décision judiciaire ainsi que les aliénés ne bénéficient pas du droit de vote ni du droit d'être élus.

Article 67.

Le citoyen jouit des libertés d'expression, de presse, de réunion, de manifestation et d'association.

L'Etat assure aux partis politiques et aux organisations sociales démocratiques le libre exercice de leurs activités.

Article 68.

Le citoyen jouit de la liberté de religion. Ce droit est assuré par la permission d'établir des édifices religieux et d'y tenir des cérémonies.

Il est interdit de se servir de la religion pour introduire des forces étrangères ou perturber l'ordre étatique et social.

Article 69.

Le citoyen a le droit de déposer des plaintes et de présenter des requêtes.

L'Etat veille à un examen et à un règlement impartiaux, conformes à la loi, des plaintes et des requêtes.

Article 70.

Le citoyen a droit au travail.

Tous les citoyens aptes au travail jouissent du choix de leur profession selon leurs désirs et leurs aptitudes et bénéficient d'un emploi stable et de bonnes conditions de travail.

Le citoyen travaille selon ses capacités et est rétribué selon la quantité et la qualité du travail fourni.

Article 71.

Le citoyen a droit au repos. Ce droit est assuré par la durée de la journée de travail, les jours fériés, les congés payés, les repos et les congés de convalescence payés par l'État, ainsi que par l'extension constante des différents réseaux d'établissements culturels.

Article 72.

Le citoyen bénéficie de soins médicaux gratuits ; les personnes inaptes au travail pour raison de vieillesse, de maladie ou d'invalidité ainsi que les personnes âgées et les enfants sans soutien ont droit à une assistance matérielle. Ce droit est assuré par le système de soins médicaux gratuits, par l'extension constante de l'infrastructure sanitaire, notamment par la multiplication des hôpitaux et des maisons de cure, ainsi que par le système d'assurances sociales et de couverture sociale de l'État.

Article 73.

Le citoyen a droit à l'instruction. Ce droit est assuré par un système d'enseignement avancé ainsi que par la politique d'enseignement populaire de l'État.

Article 74.

Le citoyen jouit de la liberté d'activités scientifiques, littéraires et artistiques.

L'Etat octroie des faveurs aux inventeurs et aux auteurs de projets de développement.

Les droits d'auteur, les brevets d'invention et les droits de brevet sont protégés par la loi.

Article 75.

Le citoyen jouit de la liberté de domicile et de déplacement.

Article 76.

Les vétérans de la révolution, les membres des familles des martyrs révolutionnaires et des martyrs patriotes, les membres des familles des militaires de l'Armée populaire et les anciens militaires handicapés bénéficient d'une protection spéciale de l'État et de la société.

Article 77.

Les femmes occupent la même position sociale que les hommes et jouissent des mêmes droits.

L'Etat protège particulièrement les mères et les enfants grâce au congé de maternité, à la réduction de la durée de la journée de travail pour les mères de plusieurs enfants, à

la multiplication des maternités, crèches et jardins d'enfants, entre autres mesures.

L'Etat assure aux femmes tous les moyens de s'intégrer à la vie active.

Article 78.

Le mariage et la famille sont protégés par l'État. L'Etat veille soigneusement à la solidité de la famille, unité de base de la vie sociale.

Article 79.

L'inviolabilité de la personne et du domicile ainsi que le secret de la correspondance sont assurés au citoyen.

Sans raisons légitimes, il est interdit de contraindre ou d'arrêter un citoyen ni de perquisitionner son domicile.

Article 80.

La République populaire démocratique de Corée protège les étrangers venus se réfugier en Corée à la suite de leur lutte pour la paix et la démocratie, l'indépendance nationale et le socialisme, pour la liberté d'activités scientifique et culturelle.

Article 81.

Le citoyen doit veiller résolument à la défense de l'unité et de la cohésion politiques et idéologiques du peuple.

Le citoyen doit faire grand cas de son organisation et de sa collectivité et se consacrer entièrement au bien de la société et du peuple.

Article 82.

Le citoyen de la République populaire démocratique de Corée doit respecter la loi de l'État et les normes de la vie socialiste et défendre l'honneur et la dignité liés à ce nom.

Article 83.

Le travail est un devoir sacré et un honneur pour le citoyen.

Le citoyen doit participer volontairement et loyalement au travail et observer rigoureusement la discipline et l'horaire.

Article 84.

Le citoyen doit respecter et entretenir les biens de l'État et des organisations sociales ou coopératives, combattre tout acte de détournement et de dilapidation et gérer la vie économique du pays de façon scrupuleuse en véritable maître du pays.

Les biens de l'État et des organisations sociales ou coopératives sont inviolables.

Article 85.

Le citoyen doit garder une vigilance révolutionnaire en tout temps et faire preuve d'abnégation pour la sécurité de l'État.

Article 86.

La défense de la patrie est le devoir et l'honneur suprêmes du citoyen.

Le citoyen doit défendre sa patrie et servir dans l'armée conformément à la loi.

Chapitre VI
Institutions de l'État

1. L'Assemblée populaire suprême.

Article 87.

L'Assemblée populaire suprême est l'organe suprême du pouvoir de la République populaire démocratique de Corée.

Article 88.

L'Assemblée populaire suprême exerce le pouvoir législatif.

Le Présidium de l'Assemblée populaire suprême peut exercer le pouvoir législatif entre deux sessions de celle-ci.

Article 89.

L'Assemblée populaire suprême est constituée des députés élus au scrutin secret, selon les principes du suffrage universel, égal et direct.

Article 90.

Le mandat de l'Assemblée populaire suprême est de cinq ans.

L'élection de la nouvelle Assemblée populaire suprême a lieu avant la fin du mandat de l'ancienne selon une décision de son Présidium.

Lorsque l'élection ne peut avoir lieu pour une raison majeure, le mandat de l'Assemblée se prolonge jusqu'à l'élection de la nouvelle Assemblée.

Article 91.

L'Assemblée populaire suprême a le pouvoir de :

1.Réviser ou amender la Constitution,
2.Établir, réviser ou amender les lois,
3.Approuver les lois importantes adoptées par le Présidium de l'Assemblée populaire suprême pendant une vacance de celle-ci,
4.Arrêter les principes fondamentaux de la politique intérieure et extérieure de l'État,
5.Élire ou révoquer le Président du Comité de la défense nationale de la République populaire démocratique de Corée,
6.Élire ou révoquer le président du Présidium de l'Assemblée populaire suprême,
7.Élire ou révoquer le premier vice-président, les vice-présidents ou les membres du Comité de la défense nationale de la République populaire démocratique de Corée sur proposition du Président de ce comité,
8.Élire ou révoquer les vice-présidents, les vice-présidents d'honneur, le secrétaire général et les membres du Présidium de l'Assemblée populaire suprême,
9.Élire ou révoquer le Premier ministre,
10.Nommer les vice-Premiers ministres, les présidents de comité, les ministres et autres membres du Cabinet des ministres sur proposition du Premier ministre,
11.Nommer ou destituer le procureur général du Parquet suprême,
12.Élire ou révoquer le président de la Cour suprême,
13.Élire ou révoquer les présidents, les vice-présidents et les membres des commissions sectorielles de l'Assemblée populaire suprême,
14.Examiner le plan de l'État pour le développement de l'économie nationale et son rapport d'exécution et les approuver,
15.Examiner le budget de l'État et son rapport d'exécution et les approuver,
16.Le cas échéant, écouter le rapport d'activité du Cabinet des ministres et des organismes centraux et prendre les mesures nécessaires,
17.Décider la ratification ou l'annulation des accords qui lui sont proposés.

Article 92.

L'Assemblée populaire suprême se réunit en session ordinaire ou extraordinaire.

La session ordinaire est convoquée une ou deux fois par an par le Présidium de l'Assemblée populaire suprême.

La session extraordinaire est convoquée lorsque le Présidium de l'Assemblée populaire suprême le juge nécessaire ou à la demande du tiers ou plus des députés.

Article 93.

L'Assemblée populaire suprême ne peut ouvrir une session qu'avec la participation de plus des deux tiers ou plus des députés.

Article 94.

L'Assemblée populaire suprême élit son président et ses vice-présidents.

Le président préside les sessions.

Article 95.

Les projets destinés à être soumis à la délibération de l'Assemblée populaire suprême sont présentés par le Président du Comité de la défense nationale de la République populaire démocratique de Corée, le Comité de la défense nationale, le Présidium de l'Assemblée populaire suprême, le Cabinet des ministres et les commissions sectorielles de l'Assemblée populaire suprême.

Les députés peuvent eux aussi présenter des propositions.

Article 96.

L'Assemblée populaire suprême, au cours de sa première session de chaque mandat, élit la commission de vérification des pouvoirs des députés et, sur la base du rapport présenté par cette commission, adopte la décision confirmant ces pouvoirs.

Article 97.

L'Assemblée populaire suprême promulgue les lois et décisions.

Ces lois et décisions sont adoptées par la moitié plus un des députés participant à la session, au moyen du vote à main levée.

La Constitution ne peut être révisée ou amendée qu'avec l'approbation des deux tiers ou plus des députés à l'Assemblée populaire suprême.

Article 98.

L'Assemblée populaire suprême dispose de la commission de la législation, de la

commission du budget et d'autres commissions sectorielles.

Les commissions sectorielles de l'Assemblée populaire suprême sont composées de présidents, de vice-présidents et de membres.

Elles aident l'Assemblée populaire suprême en établissant les projets de politique et de loi de l'État, en les examinant et en adoptant des mesures d'exécution.

Elles tombent sous la direction du Présidium de l'Assemblée populaire suprême en cas de vacance de celle-ci.

Article 99.

Le député à l'Assemblée populaire suprême jouit de l'immunité parlementaire.

Le député à l'Assemblée populaire suprême ne peut être arrêté ni pénalisé sans l'autorisation de ladite Assemblée et, pendant une vacance de celle-ci, de son Présidium, sauf en cas de flagrant délit.

2. Le président du Comité de la défense nationale de la République populaire démocratique de Corée.

Article 100.

Le Président du Comité de la défense nationale de la République populaire démocratique de Corée est le Dirigeant suprême de la République populaire démocratique de Corée.

Article 101.

La durée du mandat du Président du Comité de la défense nationale de la République populaire démocratique de Corée est identique à celle du mandat de l'Assemblée populaire suprême.

Article 102.

Le Président du Comité de la défense nationale de la République populaire démocratique de Corée devient le Commandant suprême de l'ensemble des forces armées de la République populaire démocratique de Corée, dirige et contrôle toutes les forces armées de l'État.

Article 103.

Le Président du Comité de la défense nationale de la République populaire démocratique de Corée a le devoir et le pouvoir de :

1. Diriger l'ensemble des affaires de l'État,
2. Diriger directement les affaires du Comité de la défense nationale,

3.Nommer ou destituer les principaux cadres du secteur de la défense nationale,
4.Ratifier ou annuler les traités importants conclus avec les autres pays,
5.Exercer le droit de grâce spéciale,
6.Déclarer l'état d'urgence, l'état de guerre et décréter la mobilisation.

Article 104.

Le Président du Comité de la défense nationale de la République populaire démocratique de Corée détient le pouvoir de donner des ordres.

Article 105.

Le Président du Comité de la défense nationale répond de son travail devant l'Assemblée populaire suprême.

3. Le Comité de la défense nationale.

Article 106.

Le Comité de la défense nationale est l'organe suprême du pouvoir d'État pour la direction de la défense nationale.

Article 107.

Le Comité de la défense nationale est composé du Président, d'un premier vice-président, de vice-présidents et de membres.

Article 108.

La durée du mandat du Comité de la défense nationale est identique à celle du mandat de l'Assemblée populaire suprême.

Article 109.

Le Comité de la défense nationale a le devoir et le pouvoir de :

1.Définir les points importants de la politique d'État visant à l'application de la ligne de la révolution fondée sur le Songun,
2.Diriger l'ensemble des forces armées de l'État et l'édification de la défense nationale,
3.Surveiller l'exécution des ordres du Président du Comité de la défense nationale de la République populaire démocratique de Corée, des décisions et des directives du Comité de la défense nationale et prendre les mesures nécessaires en la matière,
4.Abroger les décisions et les directives des organismes de l'État allant à

l'encontre des ordres du Président du Comité de la défense nationale de la République populaire démocratique de Corée et des décisions et directives du Comité de la défense nationale,

5.Créer des organismes centraux du secteur de la défense nationale ou en supprimer,

6.Instituer des titres militaires et décerner les titres militaires égaux ou supérieurs à celui de général.

Article 110.

Le Comité de la défense nationale promulgue des décisions et des directives.

Article 111.

Le Comité de la défense nationale répond de son travail devant l'Assemblée populaire suprême..

4. Le présidium de l'Assemblée populaire suprême.

Article 112.

Le Présidium de l'Assemblée populaire suprême est l'organe suprême du pouvoir pendant une vacance de celle-ci.

Article 113.

Le Présidium de l'Assemblée populaire suprême est composé d'un président, de vice-présidents, d'un secrétaire général et de membres.

Article 114.

Le Présidium de l'Assemblée populaire suprême peut comprendre un certain nombre de vice-présidents d'honneur.

Peuvent être vice-présidents d'honneur du Présidium de l'Assemblée populaire suprême ceux qui, parmi les députés, ont apporté une contribution remarquable à l'édification de l'État en y participant pendant plusieurs années.

Article 115.

Le mandat du Présidium de l'Assemblée populaire suprême est de durée identique à celui de l'Assemblée populaire suprême.

Le Présidium de l'Assemblée populaire suprême continue à assumer ses fonctions même au terme du mandat de celle-ci jusqu'à l'élection du nouveau Présidium.

Article 116.

Le Présidium de l'Assemblée populaire suprême a le devoir et le pouvoir de :

1.Convoquer l'Assemblée populaire suprême,
2.Examiner les nouveaux projets de loi et de règlement et les projets d'amendement des lois et des règlements en vigueur présentés pendant une vacance de l'Assemblée populaire suprême, les adopter et obtenir, lors de la session suivante de l'Assemblée populaire suprême, la ratification des lois importantes adoptées et mises en vigueur pendant ce temps,
3.Examiner et approuver les projets de plan de l'État pour le développement de l'économie nationale, ceux de budget de l'État et les éventuels amendements qui interviendraient pour des raisons majeures, pendant une vacance de l'Assemblée populaire suprême,
4.Interpréter la Constitution, les lois et les règlements en vigueur,
5.Surveiller l'application et l'exécution des lois par les organismes de l'État et prendre les mesures nécessaires,
6.Abolir les décisions et directives prises par les organismes de l'État et qui iraient à l'encontre de la Constitution, des lois et décisions de l'Assemblée populaire suprême, des ordres du Président du Comité de la défense nationale de la République populaire démocratique de Corée, des décisions et ordres du Comité de la défense nationale, des décrets, décisions et directives du Présidium de l'Assemblée populaire suprême, et suspendre l'exécution des décisions illégitimes des assemblées populaires locales,
7.Préparer l'élection des députés à l'Assemblée populaire suprême et organiser celle des députés aux assemblées populaires locales,
8.Procéder au travail avec les députés à l'Assemblée populaire suprême,
9.Procéder au travail avec les commissions sectorielles de l'Assemblée populaire suprême,
10.Établir ou supprimer les comités et les ministères du Cabinet des ministres,
11.Nommer ou destituer les vice-Premiers ministres, les présidents de comité, les ministres et autres membres du Cabinet des ministres sur proposition du Premier ministre pendant une vacance de l'Assemblée populaire suprême,
12.Nommer ou destituer les membres des commissions sectorielles du Présidium de l'Assemblée populaire suprême,
13.Élire ou révoquer les juges et les assesseurs populaires de la Cour suprême,
14.Ratifier ou annuler les traités conclus avec les autres pays,
15.Décider de la nomination ou du rappel des représentants diplomatiques accrédités à l'étranger et les publier,
16.Instituer les ordres, médailles, titres honorifiques et grades diplomatiques et décerner les ordres, médailles et titres honorifiques,
17.Exercer le droit d'amnistie,
18.Instituer ou modifier les unités administratives et les circonscriptions

administratives,

19.Mener des activités sur le plan extérieur, notamment à l'endroit des parlements d'autres pays et des organisations parlementaires internationales.

Article 117.

Le président du Présidium de l'Assemblée populaire suprême organise et dirige le travail du Présidium.

Il représente l'État et reçoit les lettres de créance et les lettres de rappel des envoyés diplomatiques étrangers.

Article 118.

Le Présidium de l'Assemblée populaire suprême se réunit en session plénière et en session permanente.

La session plénière réunit l'ensemble des membres du Présidium, et la session permanente, son président, ses vice-présidents et son secrétaire général.

Article 119.

La session plénière du Présidium de l'Assemblée populaire suprême délibère des questions importantes concernant l'acquittement de son devoir ou l'exercice de son pouvoir par le Présidium.

La session permanente délibère des questions qui lui sont confiées par la session plénière.

Article 120.

Le Présidium de l'Assemblée populaire suprême promulgue des décrets, décisions et directives.

Article 121.

Le Présidium de l'Assemblée populaire suprême peut disposer de commissions sectorielles appelées à l'assister.

Article 122.

Le Présidium de l'Assemblée populaire suprême est responsable de ses activités devant l'Assemblée populaire suprême.

5. Le Cabinet des ministres.

Article 123.

Le Cabinet des ministres est l'organe exécutif administratif suprême du pouvoir et l'organisme de gestion de l'ensemble de l'État.

Article 124.

Le Cabinet des ministres est composé du Premier ministre, de vice-Premiers ministres, de présidents de comité, de ministres et d'autres membres nécessaires.

La durée du mandat du Cabinet des ministres est identique à celle du mandat de l'Assemblée populaire suprême.

Article 125.

Le Cabinet des ministres a le devoir et le pouvoir de :

1. Prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la politique de l'État,
2. Établir, réviser ou amender les règlements relatifs à la gestion de l'État à la lumière de la Constitution et des lois,
3. Diriger le travail des comités, des ministères, des organismes qui lui sont directement subordonnés et des comités populaires locaux,
4. Instituer ou supprimer les organismes qui lui sont directement subordonnés, les organismes de l'administration et de l'économie et les entreprises importants et prendre les mesures nécessaires pour perfectionner l'appareil de gestion de l'État,
5. Élaborer le plan de l'État pour le développement de l'économie nationale et prendre les mesures nécessaires à son exécution,
6. Établir le budget de l'État et arrêter les mesures requises pour son exécution,
7. Organiser le travail et assurer son exécution dans les différents secteurs, notamment l'industrie, l'agriculture, le bâtiment, les transports, les postes et télécommunications, le commerce intérieur, le commerce extérieur, l'administration du territoire national, l'urbanisme, l'éducation, la science, la culture, la santé publique, le sport, le travail, l'environnement et le tourisme,
8. Arrêter les mesures nécessaires à la consolidation du système monétaire et bancaire,
9. Procéder au travail d'inspection et de contrôle pour assurer l'ordre dans la gestion de l'État,
10. Prendre les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre public, protéger la propriété et les intérêts de l'État et des organisations sociales ou coopératives et assurer les droits des citoyens,
11. Conclure des traités avec d'autres pays et s'occuper des affaires étrangères,
12. Abroger les décisions et directives des organismes de l'administration et de

l'économie lorsqu'elles s'avèrent contraires à ses propres décisions et directives.

Article 126.

Le Premier ministre organise et dirige le travail du Cabinet des ministres.

Il représente le gouvernement de la République populaire démocratique de Corée.

Article 127.

Le Cabinet des ministres se réunit en session plénière et en session permanente.

La session plénière du Cabinet des ministres réunit tous ses membres, et la session permanente, le Premier ministre, les vice-Premiers ministres et ses autres membres désignés par le Premier ministre.

Article 128.

La session plénière du Cabinet des ministres délibère des problèmes nouveaux et importants posés par les affaires administratives et économiques.

La session permanente du Cabinet des ministres délibère des problèmes qui lui sont confiés par la session plénière.

Article 129.

Le Cabinet des ministres promulgue des décisions et des directives.

Article 130.

Le Cabinet des ministres peut disposer de commissions sectorielles non-permanentes appelées à l'assister.

Article 131.

Le Cabinet des ministres est responsable de ses activités devant l'Assemblée populaire suprême et, pendant une vacance de celle-ci, devant son Présidium.

Article 132.

Le Premier ministre, une fois élu, prête serment au nom des membres du Cabinet des ministres lors d'une session de l'Assemblée populaire suprême.

Article 133.

Les comités et les ministères du Cabinet des ministres sont ses organes exécutifs sectoriels et les organismes de gestion sectoriels centraux.

Article 134.

Les comités et les ministères du Cabinet des ministres contrôlent, dirigent et gèrent uniformément, sous sa direction, les affaires de leurs domaines respectifs.

Article 135.

Les comités et les ministères du Cabinet des ministres organisent respectivement des réunions du comité et des réunions du personnel d'encadrement.

Ces réunions délibèrent des mesures d'exécution des décisions et des directives du Cabinet des ministres ainsi que des autres problèmes importants.

Article 136.

Les comités et les ministères du Cabinet des ministres peuvent donner des directives.

6. L'assemblée populaire locale.

Article 137.

Les assemblées populaires de province (ou de ville relevant directement des autorités centrales), de ville (ou d'arrondissement urbain) et d'arrondissement sont les organes locaux du pouvoir.

Article 138.

L'assemblée populaire locale est composée des députés élus au scrutin secret, selon les principes du suffrage universel, égal et direct.

Article 139.

La durée du mandat des assemblées populaires de province (ou de ville relevant directement des autorités centrales), de ville (ou d'arrondissement urbain) et d'arrondissement est de quatre ans.

L'élection des assemblées populaires locales a lieu selon la décision des comités populaires correspondants avant la fin du mandat des anciennes.

Lorsque cette élection ne peut avoir lieu pour des raisons majeures, le mandat des anciennes assemblées populaires est prolongé jusqu'à l'élection des nouvelles.

Article 140.

L'assemblée populaire locale a le devoir et le pouvoir de :

1.Examiner et approuver le plan local pour le développement de l'économie nationale et son rapport d'exécution,

2.Examiner et approuver le budget local et son rapport d'exécution,
3.Prendre les mesures nécessaires à l'exécution des lois de l'État dans sa circonscription,
4.Élire ou révoquer le président, les vice-présidents, le secrétaire général et les membres du comité populaire correspondant,
5.Élire ou révoquer les juges et les assesseurs populaires du tribunal correspondant,
6.Annuler les décisions et les directives illégitimes du comité populaire correspondant, des assemblées populaires et des comités populaires des instances inférieures.

Article 141.

L'assemblée populaire locale se réunit en session ordinaire et en session extraordinaire.

La session ordinaire est convoquée une ou deux fois par an par le comité populaire correspondant.

La session extraordinaire est convoquée lorsque le comité populaire correspondant l'estime nécessaire ou lorsque le tiers ou plus des députés le demandent.

Article 142.

La session de l'assemblée populaire locale ne peut se tenir qu'avec la participation des deux tiers ou plus de ses députés.

Article 143.

L'assemblée populaire locale élit son président.

Le président préside les séances.

Article 144.

L'assemblée populaire locale promulgue des décisions.

7. Le comité populaire local.

Article 145.

Les comités populaires de province (ou de ville relevant directement des autorités centrales), de ville (ou d'arrondissement urbain) et d'arrondissement sont les organes locaux du pouvoir pendant une vacance des assemblées populaires respectives et les organes exécutifs administratifs locaux respectifs du pouvoir.

Article 146.

Le comité populaire local est composé d'un président, de vice-présidents, d'un secrétaire général et de membres.

La durée du mandat du comité populaire local est identique à celle du mandat de l'assemblée populaire correspondante.

Article 147.

Le comité populaire local a le devoir et le pouvoir de :

1.Convoquer les sessions de l'assemblée populaire,
2.Organiser l'élection des députés à l'assemblée populaire,
3.Procéder au travail avec les députés à l'assemblée populaire,
4.Exécuter les décisions et directives de l'assemblée populaire de sa circonscription et du comité populaire de l'échelon supérieur, les lois et décisions de l'Assemblée populaire suprême, les ordres du Président du Comité de la défense nationale de la République populaire démocratique de Corée, les décisions et directives du Comité de la défense nationale, les décrets, décisions et directives du Présidium de l'Assemblée populaire suprême, les décisions et directives du Cabinet des ministres, des comités et des ministères du Cabinet,
5.Organiser et exécuter l'ensemble du travail administratif dans sa région,
6.Élaborer le plan local pour le développement de l'économie nationale et prendre les mesures nécessaires à son exécution,
7.Établir le budget local et prendre les mesures nécessaires à son exécution,
8.Prendre les mesures requises pour maintenir l'ordre public, protéger la propriété et les intérêts de l'État et des organisations sociales ou coopératives et assurer les droits des citoyens dans sa circonscription,
9.Procéder au travail d'inspection et de contrôle afin d'assurer l'ordre dans la gestion de l'État dans sa circonscription,
10.Diriger le travail des comités populaires aux échelons inférieurs,
11.Annuler les décisions et directives illégitimes des comités populaires aux échelons inférieurs et suspendre l'exécution des décisions illégitimes des assemblées populaires aux échelons inférieurs.

Article 148.

Le comité populaire local se réunit en session plénière et en session permanente.

La session plénière réunit tous ses membres, et la session permanente, son président, ses vice-présidents et son secrétaire général.

Article 149.

La session plénière du comité populaire local délibère des questions importantes

relatives à l'acquittement de son devoir et à l'exercice de son pouvoir par le comité populaire local.

La session permanente délibère des questions qui lui sont confiées par la session plénière.

Article 150.

Le comité populaire local émet des décisions et des directives.

Article 151.

Le comité populaire local peut disposer de commissions sectorielles non-permanentes appelées à l'assister.

Article 152.

Le comité populaire local est responsable de ses activités devant l'assemblée populaire correspondante.

Le comité populaire local obéit au comité populaire de l'échelon supérieur, au Cabinet des ministres et au Présidium de l'Assemblée populaire suprême.

8. Le Parquet et la Cour.

Article 153.

Les enquêtes sont effectuées par le Parquet suprême et les parquets de province (ou de ville relevant directement des autorités centrales), de ville (ou d'arrondissement urbain) et d'arrondissement ainsi que par le parquet spécial.

Article 154.

La durée du mandat du procureur général du Parquet suprême est identique à celle du mandat de l'Assemblée populaire suprême.

Article 155.

Les procureurs sont nommés et révoqués par le Parquet suprême.

Article 156.

Le parquet a le devoir de :

1. Surveiller les organismes et les entreprises, les organisations et les citoyens pour s'assurer qu'ils observent strictement la loi de l'État,
2. Vérifier les décisions et directives des organismes de l'État pour s'assurer

qu'elles ne vont pas à l'encontre de la Constitution, des lois et décisions de l'Assemblée populaire suprême, des ordres du Président du Comité de la défense nationale de la République populaire démocratique de Corée, des décisions et directives du Comité de la défense nationale, des décrets, décisions et directives du Présidium de l'Assemblée populaire suprême, des décisions et directives du Cabinet des ministres,

3.Surprendre les criminels et autres contrevenants et engager des poursuites contre eux en vertu de la loi, afin de préserver le pouvoir et le régime socialiste de la République populaire démocratique de Corée, de protéger les biens de l'État et des organisations sociales ou coopératives, les droits constitutionnels, la vie et les biens du peuple.

Article 157.

Le Parquet suprême dirige uniformément les enquêtes, et chaque instance du parquet obéit à l'instance supérieure et au Parquet suprême.

Article 158.

Le Parquet suprême répond de ses activités devant l'Assemblée populaire suprême et, pendant une vacance de celle-ci, devant son Présidium.

Article 159.

Les jugements sont rendus par la Cour suprême, le tribunal de province (ou de ville relevant directement des autorités centrales), le tribunal populaire de ville (ou d'arrondissement urbain) et d'arrondissement et le tribunal spécial.

Les sentences sont prononcées au nom de la République populaire démocratique de Corée.

Article 160.

La durée du mandat du président de la Cour suprême est identique à celle du mandat de l'Assemblée populaire suprême.

La durée du mandat des juges et des assesseurs populaires de la Cour suprême, du tribunal de province (ou de ville relevant directement des autorités centrales) et du tribunal populaire de ville (ou d'arrondissement urbain) et d'arrondissement est identique à celle du mandat des assemblées populaires correspondantes.

Article 161.

Le président et les juges du tribunal spécial sont nommés ou destitués par la Cour suprême.

Les assesseurs populaires du tribunal spécial sont élus par l'assemblée des militaires

de l'unité concernée ou du personnel de l'unité d'activité concernée.

Article 162.

Le tribunal a le devoir de :

1.Protéger, grâce aux activités judiciaires, le pouvoir et le régime socialiste de la République populaire démocratique de Corée, les biens de l'État et des organisations sociales ou coopératives ainsi que les droits constitutionnels, la vie et les biens du peuple,

2.Veiller à ce que tous les organismes et toutes les entreprises, toutes les organisations et tous les citoyens observent strictement la loi de l'État et combattent avec énergie les ennemis de classe ainsi que tout contrevenant,

3.Procéder à l'exécution des jugements et arbitrages relatifs aux biens et assurer la légalisation des actes.

Article 163.

Le jugement est rendu par un tribunal composé d'un juge et de deux assesseurs populaires. Dans des cas particuliers, le jugement peut être rendu par un tribunal composé de trois juges.

Article 164.

Le jugement a lieu en audience publique et assure le droit de l'accusé à la défense.

Toutefois, le huis clos peut être imposé en vertu de la loi.

Article 165.

Le jugement est rendu en langue coréenne.

Toutefois, au cours du jugement, les prévenus étrangers peuvent s'exprimer dans leur propre langue.

Article 166.

Le tribunal exerce ses fonctions en toute indépendance et conformément à la loi.

Article 167.

La Cour suprême est la juridiction suprême de la République populaire démocratique de Corée.

La Cour suprême supervise les activités judiciaires de tous les tribunaux.

Article 168.

La Cour suprême est responsable de ses activités devant l'Assemblée populaire suprême et, pendant une vacance de celle-ci, devant son Présidium.

Chapitre VII
Armoiries, drapeau, hymne et capitale

Article 169.

Les armoiries nationales de la République populaire démocratique de Corée représentent une gigantesque centrale hydroélectrique dans un cadre ovale formé de gerbes de riz qu'enserre un ruban rouge portant l'inscription « République populaire démocratique de Corée ». Au-dessus de la centrale se dresse le mont Paektu, site sacré de la révolution, et une étoile rouge à cinq pointes darde des rayons éclatants.

Article 170.

Le drapeau national de la République populaire démocratique de Corée est composé d'une large bande rouge bordée en haut et en bas d'une étroite bande blanche et d'une bande bleu foncé. Sur la bande rouge, du côté de la hampe, figure une étoile rouge à cinq pointes dans un cercle blanc.

Le rapport entre la hauteur et la longueur du drapeau national est de 1 à 2.

Article 171.

L'hymne national de la République populaire démocratique de Corée est l'Hymne patriotique.

Article 172.

La capitale de la République populaire démocratique de Corée est Pyongyang.

CARTE DE LA COREE

TEXTES OFFICIELS CONCERNANT LA REUNIFICATION COREENNE SELON LES TERMES DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE ET LA REPUBLIQUE DE COREE

I) KIM IL SUNG : SUR LES TROIS PRINCIPES DE LA REUNIFICATION DE LA PATRIE, ENTRETIEN AVEC LES DELEGUES SUD-COREENS AUX POURPARLERS POLITIQUES DE HAUT NIVEAU ENTRE LE NORD ET LE SUD DU 3 MAI ET DU 3 NOVEMBRE 1972

Je suis heureux de vous rencontrer aujourd'hui. Des compatriotes longtemps séparés du fait de la division de la nation se sont ainsi retrouvés. J'en éprouve une joie et une émotion indicibles.

Vous avez dit avoir tout défié pour venir discuter avec nous du problème de la réunification de la nation, vous montrant ainsi très courageux et intrépide. Les autorités sud-coréennes ont très bien fait de prendre la décision de participer aux pourparlers politiques entre le Nord et le Sud et d'y déléguer le représentant que vous êtes, et nous accueillons très favorablement cette mesure.

Dans mon discours du 6 août 1971, j'ai déclaré que nous étions disposé à rencontrer à n'importe quel moment les représentants de tous les partis, y compris ceux du parti républicain-démocrate, de toutes les organisations sociales ainsi que des personnalités de Corée du Sud. Quelques jours après la publication de mon discours, la parti sud-coréenne a consenti à l'engagement des négociations entre les Croix-Rouges du Nord et du Sud. Des entretiens préliminaires ont ainsi été entamés entre eux, ce qui a donné lieu à l'ouverture de pourparlers politiques de haut niveau entre le Nord et le Sud.

Ainsi le contact et le dialogue ont-ils commencé entre le Nord et le Sud qui se sont trouvés longtemps fermés l'un à l'autre, et leurs représentants de haut rang se rencontrent-ils directement pour échanger leurs avis en toute loyauté. C'est un grand progrès dans la solution du problème de la réunification de la patrie

A l'heure actuelle, tout la nation coréenne aspire à la réunification de la patrie. Pour elle, aucun autre problème n'est présentement plus vital que celui de cette réunification. Si elle reste divisée au lieu d'être réunifiée dans les meilleurs délais, elle risque de tomber sous le coup de l'arbitraire de certaines grandes puissances et d'être à jamais partagée entre deux nations.

Le trait distinctif essentiel d'une nation, c'est sa communauté de langue et de vie culturelle. Même un groupe descendant du même sang ne peut être qualifié de nation

homogène s'il se sert de langues et écritures différentes et s'il a des cultures et des habitudes différentes. Or, notre pays demeure divisé depuis tant d'années que la langue, la culture et le mode de vie commencent déjà à se différencier entre le Nord et le Sud. Plus longtemps la division de la nation durera, plus les différences de langues et mode de vie s'accentueront.

Au lendemain de la libération, dans la moitié Nord, d'aucuns ont préconisé la réforme des lettres, à laquelle je me suis opposé. Si on y procédait avant la réunification de la patrie, il pourrait en résulter une division perpétuelle de la nation coréenne en deux parties. C'est alors que j'ai dit aux linguistes qu'il ne faudrait procéder à la réforme de l'écriture qu'une fois la patrie réunifiée, et en aucun cas avant. Si l'une des deux parties de notre patrie divisée opérait cette réforme, chacune d'elles aurait sa propre écriture, et il s'en suivrait que le partage de notre nation serait définitivement consacré.

Nous ne pouvons tolérer que la nation coréenne reste à jamais divisée en deux. Nous devons au plus tôt réunifier notre patrie et léguer à la postérité cette patrie réunifiée. Si nous mettons un terme à la division de la nation et réunifions la patrie, notre pays pourra devenir une grande puissance avec ses 50 millions d'habitants, une splendide culture nationale et une puissante économie nationale, que nul n'osera attaquer.

La réunification de la patrie exige qu'on définisse correctement les principes fondamentaux qui peuvent être à la base de la solution de ce problème. C'est la question capitale. C'est seulement en se guidant sur les principes fondamentaux dont ils seront convenus que le Nord et le Sud pourront travailler ensemble pour la réunification de la patrie et trouver une solution à tous les problèmes qui se poseront dans ce domaine. J'estime indispensable que la question de la réunification de notre pays soit résolue en toute indépendance, sans aucune ingérence étrangère, selon le principe de la promotion d'une grande union nationale et par la voie pacifique.

En premier lieu, il faut réunifier la patrie en toute indépendance, sans recours aux forces extérieures ni ingérence étrangère.

Résoudre le problème de la réunification de la patrie en toute indépendance, selon le principe de l'autodétermination nationale, telle est la position intransigeante à laquelle notre République s'en tient invariablement.

Si l'on a recours aux forces extérieures, il sera impossible de résoudre le problème de la réunification de la patrie. Le problème de la réunification de la Corée n'est pas autre chose qu'une affaire intérieure. Vouloir résoudre une affaire intérieure en comptant sur les forces extérieures, et non par elle-même, serait un déshonneur pour

une nation.

Actuellement, certains cherches à obtenir de certaines grandes puissances étrangères une garantie quelconque pour résoudre le problème de la réunification du pays ; c'est un grave erreur. Les grandes puissances impérialistes ne veulent pas la réunification de notre pays. D'ailleurs, elles préfèrent la division de tout pays quel qu'il soit , car il leur est difficile de régner sur un pays uni en un seul bloc ; aussi s'emploient-elles par tous les moyens à diviser d'autres nations. C'est la raison pour laquelle en aucun cas on ne doit chercher à résoudre le problème de la réunification de la patrie en faisant appel aux grandes puissances. Pourquoi faire appel aux grandes puissances alors que notre nation peut parfaitement dissiper les malentendus et la méfiance créés en son sein et aboutir à son union et son unité par le moyen de contacts et de dialogues ?

Nous ne devons tolérer aucune ingérence étrangère dans les affaires intérieures de la Corée. Nulle force étrangère n'a le droit de s'immiscer dans nos affaires intérieures, et toute ingérence de cette espèce est de nature à empêcher que le problème de la réunification soit résolu conformément aux aspirations et aux intérêts de notre nation. Ce problème ne doit être résolu que par les forces autonomes de la nation coréenne, sans aucune ingérence étrangère.

Vous avez dit que les autorités sud-coréennes se prononcent elles aussi contre l'ingérence étrangère et qu'elle veulent résoudre le problème de la réunification du pays en toute indépendance, sans permettre l'immixtion des Etats-Unis et du Japon et vous avez vous-même juré de ne jamais servir de laquais ni aux Etats-Unis ni au Japon. Si c'est vrai, c'est une très bonne chose. Si l'ont veut repousser toute ingérence étrangère et réunifier la patrie en toute indépendance, il est indispensable de s'opposer résolument à la servilité envers les grandes puissances.

Je dis souvent à nos cadres qu'une personne qui vénère les grandes puissances devient stupide, qu'une nation qui le fait, se ruine, et qu'un parti, s'il se laisse aller à cette servilité, fait échouer la révolution et le développement du pays. Pour rester souverain, l'homme ne doit jamais tomber dans la servilité envers les grandes puissances, qui est caractérisée par une aveugle vénération d'autrui.

Géographiquement parlant, notre pays se trouve entouré de grands pays. Aussi, ses habitants ont-ils été à travers son histoire fortement enclins à cette servilité. Après la libération, les manifestations de cette tendance gênaient notre peuple qui voulait aller de l'avant pour l'édification d'une société nouvelle. C'est pourquoi nous n'avons cessé de lutter contre la servilité envers les grandes puissances.

Je vais vous raconter un fait qui s'est produit au lendemain de la libération. A cette époque, parmi ceux qui se prétendaient communistes, beaucoup étaient imprégnés de

servilité entre les grandes puissances. En ce temps-là, à Séoul, un individu nommé Pak Hon Yong a eu la stupidité de prétendre faire de notre pays une république affiliée à un autre Etat. Ces absurdités ont exercé une influence très néfaste sur la population sud-coréenne et créé de longs obstacles à la solution du problème de la réunification. Certains de ceux qui l'avaient entendu craignaient que notre pays ne fût de nouveau asservi à un autre pays. J'ai donc prononcé un discours devant le peuple, déclarant que nous édifierons une société démocratique de type coréen, conforme aux intérêts de la nation coréenne, et non de type soviétique ni de type américain.

Après la guerre, lorsque nous avons adopté pour orientation de coopérativiser l'agriculture, beaucoup de gens nous ont critiqué. Certains d'entre eux disaient : comment sera-t-il possible de coopérativiser l'agriculture rurale en Corée où l'industrie est réduite à néant, alors que des pays européens industriellement développés eux-mêmes n'y procèdent pas encore sur tous les plans ? Puisque les éléments serviles écoutent très volontiers ce qu'ont dit les personnalités d'un grand pays, j'ai réfuté leur raisonnement en citant Lénine. Celui-ci a dit que même une économie communautaire qui se contente tout simplement de mettre en commun les terres et outils agricoles des paysans est déjà de beaucoup supérieure à l'exploitation paysanne privée. Aussi ai-je dit que l'orientation de notre parti en matière de coopérativisation agricole correspondait au léninisme, qu'elle était dictée par les exigences de la réalité de notre pays et qu'on ne pouvait donc prétendre que faire précéder la coopérativisation rurale par l'industrialisation serait la seule voie juste à suivre. Ils ont enfin reconnu eux aussi la justesse de notre affirmation.

En fait, à cette époque-là, nos paysans se trouvaient dans une situation si difficile qu'ils ne pouvaient même pas survivre s'ils ne conjuguaient pas leurs efforts grâce à la coopérativisation. La guerre avait affreusement détruit l'économie rurale et les paysans manquaient de bœufs de trait et d'outils agricoles. Il en était de même pour les paysans riches. Dans ce contexte, nous avons fait en sorte que les paysans s'organisent dans des coopératives selon le principe du libre consentement, associent leurs efforts et gèrent en commun leur économie. Depuis toujours les coréens ont aimé joindre leurs efforts et s'entraider. Notre peuple a eu dès l'antiquité une coutume fort louable : si quelqu'un se marie, chacun lui donne une somme pour contribuer aux frais de noces, l'aide de diverses autres manières, et va chez lui le féliciter et partager sa joie. Après la guerre nous manquions de machines agricoles modernes ; mais puisque la vie même exigeait impérieusement la coopérativisation agricole et que les paysans soutenaient activement l'orientation que nous avions choisie en la matière, nous avons pu réaliser sans grand problème et en peu de temps la coopérativisation de l'économie rurale.

Nous avons tout aussi résolument rejeté la tendance à la servilité et fermement adhéré à une position indépendante quand il s'est agi des relations économiques avec

l'étranger. Nous n'avons jamais admis de relations de nature à nous assujettir à d'autres pays sur le plan économique. Nous avons noué et développé des relations avec d'autres pays, en adhérant strictement au principe de la protection de notre économie nationale et à celui de l'égalité complète. Dans notre commerce avec les pays socialistes développés, nous veillons à ne leur délivrer les matières premières dont ils ont besoin que s'ils nous fournissent celles que nous leurs demandons et à acheter leurs machines à la seule condition qu'ils achètent les nôtres. Etant donné que le niveau de développement technique de notre pays n'est pas assez élevé, si nous ne nous en tenons pas à ce principe dans nos relations économiques avec les pays développés, nous nous verrons contraints à continuer à leur fournir des matières premières et à acheter leurs produits manufacturés. C'est alors qu'il ne nous restera que des montagnes trouées de puits. Serait-il possible que nous léguions à la prospérité des montagnes vidées de leurs matières premières ?

Nous avons énormément travaillé à assurer notre indépendance et à éviter toute sujétion vis-à-vis de l'étranger sur le plan économique. Si l'on n'édifie pas une économie nationale indépendante et si l'on n'est pas économiquement indépendant, il est impossible d'accroître le prestige international du pays et d'avoir voix au chapitre lors du règlement des problèmes internationaux. Personne n'ose exercer de pression sur nous, parce que nous avons pratiqué une politique indépendante dans le domaine de l'édification économique et édifié une économie nationale indépendante.

Naguère, la servilité envers les grandes puissances s'est particulièrement manifestée dans le domaine de la littérature et des arts et nous l'avons combattue sans merci.

Certains écrivains et artistes de la littérature et des arts européens, ont créé des œuvres qui n'étaient pas du goût des coréens et qui leurs étaient incompréhensibles. A une certaine époque, les poètes idolâtraient Pouchkine, tandis que les musiciens vénéraient Tchaïkovski. Pour créer un opéra, ils imitaient les opéras italiens.

Certains peintres étaient à tel point infectés de servilité que quand ils brossaient dans paysages, ils ne cherchaient pas à représenter la belle nature de notre pays, mais des paysages de pays étrangers. A l'époque de la guerre de libération de la patrie, j'ai eu l'occasion de visiter un hôpital. J'y ai vu accroché au mur un paysage sibérien où était peint un arbre de haute taille sur une étendue couverte de neige où se traînait un ours. J'ai alors sévèrement critiqué les cadres en leur disant : « Du moment que notre pays possède les monts Kumgang, les monts Myohyang et beaucoup d'autres montagnes célèbres, pourquoi accrocher au mur de tels tableaux au lieu des beaux paysages de la Corée ? A quoi bon exposer ceux-là si l'on veut éduquer le peuple ? »

Il y a longtemps que la nation coréenne vit sur son beau territoire long de trois mille ri, au sein d'une magnifique tradition culturelle . A l'avenir aussi, elle doit vivre dans

sa belle patrie et jamais en Sibérie ou en Europe. Par conséquent, notre littérature et nos arts doivent servir nécessairement à apprendre à notre peuple à aimer sa patrie. Il est inconcevable qu'un internationalisme soit exempt de patriotisme. Celui qui n'aime pas son pays ne peut pas être fidèle à l'internationalisme. Les coréens n'apprécient pas les œuvres artistiques de style européen ni ne cherchent à jouir d' oeuvres artistiques qui ne sont pas de leur goût. Nous n'avons donc que faire d'oeuvres artistiques qui ne sont pas du goût des coréens et ne correspondent pas à leur sentiment national. C'est pourquoi j'ai donné cette définition selon laquelle la littérature et les arts s'inspirant du réalisme socialiste doivent être nationaux dans leur forme mais aussi dans leur contenu.

Nous avons lutté contre la servilité envers les grandes puissances par le moyen d'un combat idéologique et d'un combat théorique visant à l'extirper de la mentalité de chacun. C'est au cours d'une longue lutte contre la servilité que nous avons pu l'éliminer définitivement dans tous les domaines de la révolution et du développement du pays et nous en tenir fermement à l'indépendance. Nous devons rejeter catégoriquement la tendance servile consistant à ne pas se fier à la force de sa nation et à s'en remettre aux étrangers pour résoudre le problème de la réunification de la patrie. Nous devons réunifier la patrie en toute indépendance en nous appuyant uniquement sur les forces unies de la nation coréenne.

En deuxième lieu, il faut promouvoir une grande union nationale en transcendant les différences d'idéologie, d'idéal et de régime.

La question de la réunification de notre pays n'est pas de savoir qui l'emportera sur qui. C'est un problème relatif au rétablissement de l'unité de la nation divisée par la force extérieure et à la réalisation de la souveraineté nationale. C'est pourquoi, pour que la réunification de la patrie soit faite, notre premier souci doit être de trouver le moyen de réaliser l'unité du Nord et du Sud et de favoriser la grande unité nationale.

Pour accéder à une grande union nationale, le Nord et le Sud doivent mettre de côté leur idéologie et leur régime et cesser de pratiquer une politique d'hostilité entre eux.

Actuellement, des idéologies et des régimes différents prévalent au Nord et au Sud de notre pays. Dans cette situation, les deux parties ne doivent pas chercher à s'imposer réciproquement leur idéologie et leur régime. Nous ne voulons pas imposer notre régime socialiste et notre idéologie communiste à la Corée du Sud. Les autorités sud-coréennes ne doivent pas elles non plus comploter une réunification par la victoire sur le communisme ni chercher à nous contraindre à abandonner le communisme. En d'autres termes, elles doivent renoncer à leur slogan anticommuniste.

Le Nord et le Sud doivent abandonner leur politique d'hostilité qui fait obstacle à leur union et chercher ensemble à trouver des points communs entre eux. Si, à l'inverse, les deux parties se haïssent, se reprochent mutuellement leur passé et cherchent à discerner le bien du mal, le fossé entre elles s'approfondira et la réunification de la patrie sera d'autant plus retardée. Dans ce cas, on commettra un grave crime devant la patrie et le peuple.

Je pense que le Nord et le Sud pourront très bien découvrir entre eux des points communs , s'ils travaillent ensemble à partir d'une sincère aspiration à l'union. Quant à nous, nous avons fait beaucoup dans ce sens afin de hâter la réunification de la patrie.

Depuis quelque temps, les autorités sud-coréennes parlent de « souveraineté », « d'indépendance », et de « capacité d'autodéfense ». Nous croyons pouvoir trouver là des points communs entre nous. Nous pensons que ces devises des autorités sud-coréennes rappellent la politique indépendante de notre parti et du gouvernement de notre république. La découverte progressive de points communs entre le Nord et le Sud et l'union réalisée sur cette base accéléreront la réunification de la patrie.

Pour réaliser une grande union nationale, il est important de dissiper les malentendus et la méfiance entre le Nord et le Sud.

La persistance de la partition du pays a accentué la différence entre le Nord et le Sud et engendré des malentendus et de la méfiance à bien des égards. Les malentendus et la méfiance rendent impossible l'union authentique de la nation. Un mari et une femme, s'ils ne se fient pas sincèrement l'un à l'autre, ne peuvent fonder une famille. Ils ne peuvent pas vivre ensemble et finiront par divorcer. Le Nord et le Sud doivent s'efforcer sincèrement de faire disparaître les malentendus et la méfiance existant entre eux.

Pour cela il faut que les autorités et de nombreuses personnalités du Nord et du Sud se rencontrent fréquemment et dialoguent en toute loyauté. Si on se réunit pour dialoguer à cœur ouvert de tout problème, quel qu'il soit, on peut éliminer les malentendus et approfondir la confiance mutuelle. Notre présent dialogue a déjà beaucoup diminué les malentendus entre le Nord et le Sud. Puisqu'un dialogue devait être entamé entre le Nord et le Sud, nous aurions dû l'amorcer plus tôt.

Nous avons cru jusqu'ici que les autorités sud-coréennes servaient de laquais à l'impérialisme américain et au militarisme japonais auxquels elles voulaient vendre le pays. Mais vous avez déclaré qu'elles ne le feraient jamais. Vous nous avez assuré qu'elles n'entraîneraient pas les militaristes japonais en Corée du Sud, ni ne serviraient de laquais aux Etats-Unis et au Japon pour brader le pays. Et vous m'avez

prié avec instance de bien vous croire. Nous pouvons donc vous croire et faire abstraction de la méfiance que nous avons éprouvée jusqu'à ce jour à leur égard.

J'ai appris que les autorités sud-coréennes croient à tort que nous cherchons à « envahir le Sud » et à le « rendre rouge ». Nous n'avons pas l'intention d' « envahir le Sud » ni de le « rendre rouge ». Nous avons plus d'une fois déclaré à ce jour que nous n'avons pas l'intention d' « envahir le Sud ». Je vous le réaffirme une fois de plus aujourd'hui. Quant à la question de « rendre rouge » la Corée du Sud, nous ne voulons pas la « rendre rouge », et d'ailleurs, celle-ci ne le serait pas même si nous cherchions à y parvenir. Je pense que vous pourrez maintenant mettre fin à ce malentendu selon lequel nous voulons « envahir » et « rendre rouge » le Sud. La dissipation des malentendus et l'approfondissement de la confiance entre nous grâce aux contacts et aux dialogues nous permettrons d'aboutir à une grande union nationale en transcendant les différences d'idéologie, d'idéal, de régime et de croyance.

Pour réaliser une grande union nationale, il est tout aussi important de mettre un terme aux critiques et aux attaques qui ont cours entre le Nord et le Sud.

L'union et la collaboration présupposent le respect mutuel et non pas la critique ni l'attaque. Si le Nord et le Sud continuent, comme c'est le cas actuellement, de se critiquer et de s'attaquer l'un l'autre, cela les empêchera de se rapprocher et creusera encore plus le fossé entre eux. Aussi faut-il tout d'abord qu'ils s'en abstiennent.
La collaboration économique entre le Nord et le Sud est tout aussi importante si l'on veut réaliser une grande union nationale.

La moitié nord de la république populaire est riche en ressources naturelles et elle a une industrie lourde développée. La Corée du Sud de son côté possède depuis longtemps une certaine base d'industrie légère. La compensation mutuelle qui se réalise par l'effet de la collaboration économique entre le Nord et le Sud leur permettra de mieux résoudre leurs problèmes économiques immédiats et de développer rapidement l'économie nationale par leurs propres forces, sans avoir besoin d'importer des capitaux étrangers. Si le Nord et le Sud collaborent pour développer l'économie nationale de notre pays, celui-ci pourra devenir plus prospère que le Japon et d'autres pays développés.

Il faut que le Nord et le Sud partagent la même orientation dans le domaine des relations extérieures. Ainsi seulement, notre nation pourra démontrer sa cohésion.

Nous estimons que si le Nord et le Sud s'attachent l'un et l'autre à la nation et prennent position en faveur de la réunification de leur pays, cela favorisera la grande union nationale sans égard aux différences d'idéologie et de régime, d'opinion

politique et de croyance religieuse. Alors que des nations aux idéologies et aux régimes différents établissent entre elles des liens d'amitié et vivent en bonne intelligence, ce genre de différences ne devraient pas empêcher des compatriotes descendant du même sang de s'unir et de coopérer.

Le fait d'être partisan du communisme, du nationalisme ou du capitalisme ne doit pas faire obstacle à la réalisation d'une grande union nationale. Quant à nous, nous ne sommes pas hostiles aux nationalistes et aux capitalistes de la Corée du Sud. Les capitalistes sud-coréens sont pour la plupart des capitalistes nationalistes. Or, nous avons toujours pratiqué une politique visant à protéger les capitalistes nationalistes. Nous nous efforcerons donc de nous unir et de coopérer avec toutes les couches sociales de Corée du Sud, y compris les capitalistes et les capitalistes nationalistes, en vue de la réunification du pays.

En troisième lieu, il faut que la réunification de la patrie soit réalisée par la voie pacifique, en excluant tout recours à la force des armes.

Nous sommes une nation homogène ; donc il ne faut pas que le Nord et le Sud se battent entre eux. Nous devons à tout prix réunifier pacifiquement notre patrie divisée. Si l'on y échoue et qu'une nouvelle guerre éclate en Corée, notre nation connaîtra un grand désastre.

A l'heure actuelle, les grandes puissances du monde veulent vivre en bons termes plutôt que se battre les unes contre les autres. Lors de sa récente visite en Chine, Nixon, président des Etas-Unis, a dit qu'il serait souhaitable de ne pas s'entrebattre et de maintenir la paix pendant la génération à venir. De plus, à l'issue de sa visite à la grande muraille de Chine, il a dit qu'aucune barrière ne devait séparer les gens de la planète. Le communiqué conjoint publié entre la Chine et les Etats-Unis au terme de la visite de Nixon en Chine affirme que les Etats-Unis ont consenti aux cinq principes de paix qu'ils avaient jusqu'à ce jour refusé de reconnaître. Le consentement donné par les Etats-Unis aux cinq principes de paix est une bonne chose. Evidemment, il reste à savoir comment les américains mettront en pratique ce qu'ils ont dit. Très souvent, les impérialistes ne conforment pas leurs actes à leurs paroles ; aussi m'est-il impossible de deviner si les paroles de Nixon étaient sincères ou non.

Dans son commentaire sur la visite de Nixon en Chine, notre quotidien Rodong Sinmun a écrit que si ce qu'a dit Nixon à l'issue de sa visite à la grande muraille est sincère, pourquoi ne veut-il pas faire disparaître la ligne de démarcation militaire qui traverse le territoire de notre pays au beau milieu ni retirer les GI's arrogants, coiffés de casques portant l'inscription « MP ». Je pense que ce commentaire est justifié.

Alors que les grandes puissances se proposent actuellement de ne pas se battre et de vivre en bonne intelligence, est-il raisonnable que des compatriotes s'entrebattent ? Il ne faut pas que nous autres compatriotes nous battions entre nous, il faut réunifier notre patrie par la voie pacifique.

Pour éviter la guerre entre le Nord et le Sud et réunifier la patrie dans la paix, il faut avant tout réduire les effectifs militaires du Nord et du Sud. Dans les discours que j'ai prononcés en public, j'ai déjà souligné à maintes reprises la nécessité de réduire considérablement ces effectifs. Seule cette réduction peut amener la détente entre le Nord et le Sud et diminuer d'autant les charges militaires. Actuellement celles-ci sont excessives. Nous sommes également appelés à conjuguer nos efforts pour faire disparaître la ligne de démarcation militaire qui divise notre pays en Nord et Sud.

Si, comme aujourd'hui, une pléthore de forces de forces armées des deux parties se trouvent confrontées de part et d'autre de la ligne de démarcation militaire, on ne peut éviter le danger de guerre. Dans une telle situation, la faute d'un chef de régiment ou de division risque d'y provoquer une fusillade entraînant un accrochage entre les deux armées qui pourrait finalement dégénérer en une guerre. C'est donc très dangereux.

Si à l'avenir le Nord et le Sud s'engageaient tous deux, par des négociations sincères, à ne pas recourir à la force des armes l'un contre l'autre et le mettaient en pratique, il en résulterait que les ouvrages et les effectifs militaires des deux parties qui existent de part et d'autre de la ligne de démarcation militaires deviendraient inutiles et qu'il serait alors possible de faire disparaître la ligne de démarcation elle-même.

A l'heure actuelle, le Nord et le Sud préconisent l'un comme l'autre l'autodéfense, mais il ne faut pas qu'ils destinent leur « autodéfense » à s'opposer l'un à l'autre. Il faut qu'ils conjuguent leurs efforts pour opposer leur autodéfense à l'agression étrangère. Quant à l'autodéfense de notre république, elle vise uniquement à défendre notre nation contre l'agression étrangère. Nous ne pourrons jamais tolérer aucune agression étrangère contre notre pays.

Lorsque les impérialistes américains ont envoyé leur navire-espion armé Pueblo dans les eaux territoriales de notre république, les marins de notre armée populaire l'ont capturé. C 'était là une légitime mesure d'autodéfense prise par l'armée populaire qui a pour mission de défendre sa patrie. Cependant, les américains, au lieu de nous faire amende honorable, ont amené dans les parages de la mer de l'Est des forces armées considérables dont le porte-avions Enterprise dans le but de nous menacer et de nous intimider. Ce fut une violation brutale de la souveraineté de notre nation et un défi outrageant lancé contre elle. Nous n'avons pas cédé le moins du monde aux menaces et aux pressions des américains. Puisque ceux-ci, en mobilisant d'énormes forces armées, voulaient provoquer la guerre, nous avons pris la ferme résolution de les

combattre. Voyant que nous ne cédions pas à leurs menaces et à leurs pressions, ils n'ont pu déclencher la guerre et s'en sont allés bredouilles. S'ils avaient alors provoqué la guerre, notre nation aurait dû la supporter une fois encore et les autorités du Nord et du Sud n'auraient pu se réunir comme aujourd'hui pour procéder à des négociations pacifiques.

A l'avenir, si les agresseurs d'un pays quelconque envahissent notre pays, il faudra que le Nord et le Sud s'unissent pour les repousser. La nation coréenne toute entière unie pourra parfaitement parvenir à écraser n'importe quel agresseur.

En joignant nos efforts, nous devons éliminer l'état d'affrontement militaire et relâcher la tension existant entre le Nord et le Sud, pour qu'une nouvelle guerre ne puisse éclater en Corée et que notre patrie soit réunifiée par la voie pacifique.

Au cours de nos entretiens, nous avons découvert d'importants points communs entre le Nord et le Sud et nous sommes parvenus à un accord sur le problème essentiel.

Les trois principes qui consistent à réunifier notre patrie en toute indépendance, sans aucune ingérence étrangère, à promouvoir une grande union nationale en surmontant les différences d'idéologie, d'idéal et de régime et à réunifier la patrie par la voie pacifique, sans recourir à la force des armes, constituent le point de départ et la base de la solution du problème de la réunification.

Puisque vous vous êtes déclaré d'accord sur ces trois principes pour résoudre le problème de la réunification du pays, et que vous avez dit que le dirigeant suprême de la Corée du Sud le ferait lui aussi, nous pouvons affirmer être parvenus à un consentement complet sur les trois principes de la réunification de notre patrie. Je suis très satisfait de l'accord qui est intervenu aujourd'hui au cours de notre entretien entre le Nord et le Sud sur ces trois principes.

Ces trois principes de la réunification de la patrie sur lesquels le Nord et le Sud sont parvenus à une identité de vues après des discussions sont les plus justes principes qui soient, car ils permettront de régler le problème de cette réunification en accord avec les aspirations et les vœux de notre nation. Nous devons absolument réunifier notre pays selon ces trois principes. Vous avez fait serment de prendre ces trois principes comme fondement de vos activités. Dans ces conditions, il sera également possible de régler avec succès les autres problèmes que pose la réunification de notre nation et de réaliser celle-ci dans les meilleurs délais.

Du moment que nous sommes convenus du principe essentiel de la réunification de la patrie, nous sommes tenus désormais de rechercher les moyens concrets de le matérialiser pour unir en un seul bloc toute la nation et réunifier la patrie. Pour

trouver ces moyens, nous devons absolument partir de ces trois principes. Le Nord et le Sud pourront trouver des moyens efficaces de réunifier la patrie s'ils font des recherches approfondies et discutent sérieusement entre eux sur la base des trois principes que sont l'indépendance, la grande union nationale et la réunification pacifique.

Pour trouver des moyens raisonnables de réunifier la patrie en toute indépendance et par la voie pacifique, il faut promouvoir les négociations politiques et activer les contacts et le dialogue entre le Nord et le Sud.

Etant donné les entretiens directs qu'ont eu lieu les représentants de haut rang du Nord et du Sud à cette occasion, on peut dire que les négociations politiques sont déjà entamées. Du moment que ces négociations politiques ont commencé entre le Nord et le Sud, il faut les développer jusqu'à les faire développer de façon éclatante.

Vous êtes venu le premier à Pyongyang, nous enverrons la prochaine fois notre délégué à Séoul en réponse à votre visite. Je pense que lorsque la confiance mutuelle s'approfondira et que les différentes conditions requises seront créées grâce aux fréquentes visites réciproques de délégués du Nord et du Sud, des entretiens au sommet pourront avoir lieu éventuellement. A l'avenir, il faudra que les délégués du Nord et du Sud échangent fréquemment leurs visites et dialoguent de façon intensive.

Un ou deux contacts ou entretiens ne suffiront pas pour effacer tous les malentendus et la méfiance accumulés entre le Nord et le Sud depuis la libération, et au cours de 30 années de séparation. D'ailleurs, une ou deux consultations directes ne suffiront pas non plus pour trouver tous les moyens concrets de résoudre le problème de la réunification de la patrie. Au cours de nos présents entretiens, le Nord et le Sud ont ont réglé des problèmes fondamentaux sur lesquels portait la méfiance de l'un et de l'autre et ont découvert d'importants points communs, mais de nombreux autres problèmes restent à régler pour réunifier la patrie. Ces problèmes ne pourront être réglés que si les représentants du Nord et du Sud ont de fréquents contacts et négocient sérieusement.

Lors de ce dialogue et de ces négociations, le Nord et le Sud devront mettre à l'ordre du jour tous les problèmes qui se posent pour la réunification de la patrie, notamment ceux qui soulèvent des malentendus entre eux. Les deux parties devront discuter à cœur ouvert de tout point sur lequel elles ne sont pas d'accord car, dans le cas contraire, aucune solution ne sera possible. Aussi négligeable que puisse paraître un malentendu, il faudra dès qu'il fera son apparition, en discuter et le régler.

Le dialogue entre le Nord et le Sud doit absolument avoir pour principe d'approfondir la compréhension mutuelle, de chercher des points communs et de renforcer l'unité

entre eux. Il se peut que notre patrie et la vôtre proposent des solutions différentes quant au problème de la réunification de la patrie. C'est pourquoi des discussions pourront éventuellement s'engager entre elles pour savoir laquelle a raison. Cependant ces discussions doivent absolument avoir pour but de trouver des points communs, de réaliser l'unité et la cohésion, et ne jamais servir à la division.

Pour régler correctement les rapports entre le Nord et le Sud et résoudre avec succès les différents problèmes que pose la réunification de la patrie, il serait souhaitable d'organiser et de faire fonctionner par exemple un comité conjoint Nord-Sud. Il faudra organiser ce comité conjoint pour procéder effectivement à la coordination nécessaire car un dialogue général ne suffit pas pour accomplir de grands progrès dans la réalisation de l'union nationale et de la réunification de la patrie.

Pour organiser ce comité conjoint, le Nord et le Sud désigneront respectivement des dirigeants de haut rang comme coprésidents ainsi que le personnel nécessaire. Le voyage en avion entre Pyongyang et Séoul demandant peu de temps, les vôtres pourraient venir à Pyongyang et les nôtres aller à Séoul pour assurer le fonctionnement du comité conjoint.

Ce comité aurait de nombreux problèmes à régler. Il devrait procéder en temps voulu par voie de discussion aux différentes opérations de coordination qui s'imposent dans les rapports entre le Nord et le Sud, notamment la cessation des critiques et des attaques et la prévention des conflits militaires entre les deux parties. Au sein du comité conjoint, les deux parties devraient participer aux discussions dans un esprit de sérieux jusqu'à ce qu'elles parviennent à une complète identité de vues sur les problèmes soulevés, conformément à leur objectif qui est l'unité, plutôt que de chercher à s'imposer réciproquement leur volonté.

Il serait également possible d'installer une ligne téléphonique directe entre Pyongyang et Séoul et de discuter souvent par ce moyen des questions qui se poseraient. Alors, dès que l'on constaterait le moindre problème susceptible de faire obstacle à la réunification de la patrie ou de causer des malentendus, on devrait s'en informer par téléphone et en discuter pour le résoudre en temps voulu.

Les trois principes de la réunification de la patrie dont le Nord et le Sud viennent de convenir constituent un programme commun pour toute la nation coréenne en vue de la réunification. J'estime qu'il serait bon de les publier à la face du monde entier pour que toute la nation coréenne et tous les peuples du monde soient tenus au courant.

Cette publication sera efficace aussi bien pour éduquer notre peuple que pour démontrer aux peuples du monde entier l'union de la nation coréenne. Si nous rendons publics le programme de réunification dont le Nord et le Sud sont convenus,

tous les coréens dans le pays comme à l'étranger adopteront le même point de vue en sachant que nous voulons réunifier la patrie en toute indépendance, selon le principe de la grande union nationale et par la voie pacifique. Cela encouragera grandement toutes les couches sociales. Une fois publié ce programme commun de la nation pour la réunification, les peuples du monde entier apprendrons que la nation coréenne est une grande nation unie, tandis que les forces extérieures qui s'opposent à la réunification se rendront nettement compte qu'il ne sera nullement possible de la maintenir à jamais divisée quel qu'en soit leur désir.

Il est souhaitable de délibérer au cours du dialogue de la date à laquelle seront publiés les trois principes de la réunification de la patrie et de quelle manière. Pour les publier, il suffirait que les représentants du Nord et du Sud soient d'accord lors d'une nouvelle rencontre à la suite de la discussion que vous aurez eue de retour à Séoul au niveau des autorités sud-coréennes. Puisque vous vous êtes donné tant de peine pour venir à Pyongyang, vous feriez bien d'y séjourner encore un jour pour vous entretenir avec nos fonctionnaires

Votre visite chez nous est une action patriotique. On doit être patriote et non traître. Même si l'on ne devait vivre qu'un seul jour, on devrait le vivre dans l'intérêt de la nation ; alors seulement on s'en sentirait fier et honoré. On peut affirmer que les récents pourparlers entre le Nord et le Sud se sont déroulés avec succès. J'espère qu'à l'avenir vous reviendrez souvent à Pyongyang.

II) KIM IL SUNG ET LE RAPPORT D'ACTIVITE DU COMITE CENTRAL PRESENTE AU SIXIEME CONGRES DU PARTI DU TRAVAIL DE COREE DU 10 OCTOBRE 1980 : LE PROJET DE FONDATION D'UNE REPUBLIQUE FEDERALE DEMOCRATIQUE DE KORYO

Compte tenu des idées et principes énoncés en commun par le Nord et le Sud dans la déclaration conjointe Nord-Sud du 4 juillet 1980, ainsi que des réalités de notre pays caractérisées par l'existence d'idéologies et de régimes différents dans le Nord et le Sud du pays, nous devons trouver le moyen le plus rapide et le plus sûr de réunifier la patrie, puis le mettre en œuvre grâce à des efforts soutenus.

Notre parti considère que la voie la plus réaliste et la plus rationnelle qui soit pour réunifier la patrie en toute indépendance dans la paix et selon le principe de la grande union nationale, consiste à unir le Nord et le Sud en un Etat fédéral, en conservant tels quels leurs idéologies et leurs régimes respectifs.

Des régimes différents existent au Nord et au Sud depuis longtemps, depuis la

libération, et des idéologies différentes y règnent. Dans ce contexte, pour réaliser l'union nationale et la réunification de la patrie, il faut s'abstenir de considérer comme absolus l'idéologie et le régime d'une seule partie. Si le Nord et le Sud veulent chacun voir dans leur idéologie et leur régime quelque chose d'intangible et se les imposer l'un à l'autre, un affrontement et des conflits seront inévitables qui, à leur tour, n'auront pour effet que d'approfondir la partition. Puisque la Nation toute entière est unanime à considérer la réunification du pays comme sa plus grande tâche, les différences d'idéologie et de régime ne peuvent empêcher la réunification. Il est possible que des gens aux idées différentes vivent ensemble dans un pays et que des régimes sociaux différents coexistent dans un pays unifié. Nous n'imposerons jamais notre idéologie et notre régime à la Corée du Sud et nous subordonnerons tout à l'union nationale et à la réunification du pays.

Notre parti insiste pour que notre patrie soit réunifiée grâce à la fondation d'une république fédérale où serait formé un gouvernement national unifié auquel le Nord et le Sud prendraient part sur un pied d'égalité et sous lequel, investies des mêmes droits et des mêmes devoirs, les deux parties appliqueraient respectivement une autonomie régionale, à condition que chacune d'elles reconnaisse et admette entièrement l'idéologie et le régime de l'autre.

Il serait raisonnable que l'Etat unifié sous la forme fédérale mette sur pied une assemblée fédérale nationale suprême composée d'un nombre égal de représentants du Nord et du Sud et d'un nombre approprié de représentants des compatriotes résidant à l'étranger, et que cette assemblée organise un comité permanent fédéral dont la mission consisterait à diriger les gouvernements régionaux du Nord et du Sud et à contrôler l'ensemble des activités de l'Etat fédéral.

L'assemblée fédérale nationale suprême et son appareil permanent, le comité permanent fédéral, en tant que gouvernement unifié de l'Etat fédéral, devraient délibérer selon des principes équitables, conformément à l'aspiration de toute la Nation à l'union, à la collaboration et à la réunification, des problèmes concernant la politique, la défense nationale, les relations extérieures, ainsi que des autres problèmes communs touchant aux intérêts généraux du pays ; de même ils devraient travailler au développement unifié du pays et réaliser l'union et la collaboration entre le Nord et le Sud dans tous les domaines. Le gouvernement unifié de l'Etat fédéral devrait respecter les régimes sociaux et les avis des organisation administratives, des partis, des groupes et de toutes les couches sociales du Nord et du Sud, et empêcher qu'une partie impose sa volonté à l'autre.

Sous la direction du gouvernement fédéral, les gouvernements régionaux du Nord et du Sud pratiqueraient une politique indépendante dans la mesure où elle correspondrait aux intérêts fondamentaux et aux exigences de toute la Nation, et

chercheraient à réduire les différences entre le Nord et le Sud dans tous les domaines ainsi qu'à réaliser le développement unifié du pays.

Il est souhaitable que l'Etat fédéral prenne le nom de République fédérale démocratique du Koryo (RFDK) pour ressusciter l'appellation d'un Etat unifié ayant autrefois existé sur notre territoire, appellation déjà largement connue dans le monde, et pour traduire l'idéal politique commun du Nord et du Sud qui aspirent tous deux à la démocratie.

Il faut que la RFDK soit un Etat neutre ne faisant partie d'aucune alliance ou bloc politique et militaire. Etant donné que le Nord et le Sud, ces deux zones aux idéologies et régimes différents, se réunifieraient en un seul Etat fédéral, la RFDK, il est logique, et d'ailleurs le plus raisonnable dans la pratique, que celle-ci soit un Etat neutre.

La RFDK, Etat unifié qui comprendrait tout le territoire coréen et tous les coréens devrait pratiquer une politique conforme aux intérêts fondamentaux et aux exigences du peuple coréen tout entier.

Le parti de Corée du Nord estime convenable que cette république se fixe et applique la politique gouvernementale suivante :

Premièrement, la RFDK devrait s'en tenir fermement à l'indépendance dans tous les domaines de ses activités d'Etat et pratiquer une politique indépendante

L'indépendance est le critère fondamental d'un Etat indépendant ; elle est vitale pour un pays et pour un peuple. Ce n'est qu'en maintenant fermement l'indépendance et en exerçant la souveraineté dans les activités étatiques qu'il est possible de sauvegarder la dignité et l'honneur de la Nation, de renforcer et développer le pays conformément aux aspirations du peuple.

La RFDK ne serait le satellite d'aucun autre pays ; elle serait un Etat totalement indépendant et souverain, un Etat non-aligné, qui ne dépendrait d'aucune force étrangère.

Elle rejetterait toutes les formes d'ingérence étrangère et de recours aux forces extérieures, elle exercerait une totale souveraineté dans ses activités intérieures et extérieures, elle résoudrait tous les problèmes de la politique étatique en toute indépendance et en fonction des intérêts fondamentaux de la nation coréenne et des réalités de notre pays.

Deuxièmement, la RFDK devrait pratiquer la démocratie dans toutes les régions du

pays et dans tous les domaines de la vie sociale et chercher à réaliser une large union nationale.

La démocratie est une notion politique commune à tous, car des personnes aux idées et opinions politiques différentes peuvent l'approuver et l'accepter ; c'est un droit sacré et légitime que doivent exercer les larges masses populaires de différentes couches sociales en tant que maîtres de l'Etat et de la société.

La RFDK s'opposerait à la dictature et à la politique des agents secrets et développerait sur tous les plans un régime socio-politique défendant et garantissant strictement les libertés et les droits du peuple.

L'Etat fédéral assurerait la constitution et les libres activités des partis politiques et des organisations sociales, les libertés de religion, de parole, de la presse, de réunion et de manifestation; il garantirait à la population du Nord et du Sud le droit de voyager librement à travers le pays et de mener en toute liberté ses activités politiques, économiques et culturelles dans n'importe quelle région.

Le gouvernement fédéral ne devrait pas favoriser une seule partie, que ce soit le Nord ou le Sud ; il devrait pratiquer une politique équitable afin de garantir les intérêts des deux zones, des deux régimes, de tous les partis et groupes et de toutes les classes et couches sociales du pays. Toute la politique du gouvernement fédéral reposerait sur le principe de la grande union nationale et aurait pour but de renforcer l'union et la collaboration nationales en vue d'assurer le développement et la prospérité unifiés du pays.

Le gouvernement fédéral ne s'enquerrait du passé d'aucune des organisations ni d'aucune des personnalités du Nord et du Sud qui chercheraient à développer l'Etat unifié, mais leur tendrait la main ; il ne tolérerait aucune forme de représailles et de persécutions politiques contre elles.

Troisièmement, la RFDK devrait mettre en train la collaboration et les échanges économiques entre le Nord et le Sud et assurer le développement indépendant de l'économie nationale.

Notre pays recèle, au Nord comme au Sud, des richesses naturelles pratiquement inépuisables et possède déjà des assises économiques. Si, après la réunification du pays, le Nord et le Sud s'entraident et collaborent pour exploiter en commun leurs richesses naturelles et utilisent efficacement les assises économiques déjà fondées, notre économie nationale se développera à un rythme très élevé et notre peuple tout entier vivra heureux sans rien à envier à personne.

La collaboration et les échanges économiques entre le Nord et le Sud auraient pour condition préalable la reconnaissance des systèmes économiques différents existant dans les deux zones, ainsi que des diverses activités économiques des entreprises. Le gouvernement fédéral devrait reconnaître et protéger toutes les formes de propriété qui existent au Nord et au Sud, tels que la propriété d'Etat, la propriété coopérative, la propriété privée et la propriété individuelle. Quant à la propriété et aux activités économiques des capitalistes, on s'abstiendrait de les restreindre ou de leur porter atteinte tant qu'ils concourraient au développement de l'économie nationale, à moins qu'ils ne recourent à la monopolisation ou à des actes analogues à ceux des compatriotes.

L'Etat fédéral coordonnerait efficacement les activités économiques de toutes les unités productives en fonction des intérêts des différentes classes et couches sociales et veillerait à ce que le Nord et le Sud exploitent et utilisent en commun leurs richesses naturelles, notamment du sous-sol et de la mer, et développent largement la division du travail et le commerce selon les principes de la coopération et de la compensation mutuelle. Il est également souhaitable que les autorités et entreprises du Nord et du Sud organisent et gèrent en commun rationnellement des compagnies et des marchés.

Grâce à la collaboration et aux échanges exercés entre le Nord et le Sud dans différents domaines, l'Etat fédéral développerait leurs économies de façon qu'elles deviennent des économies nationales indépendantes organiquement liées et associées entre elles.

Quatrièmement, la RFDK devrait assurer les échanges et la coopération entre le Nord et le Sud dans les domaines de la science, de la technique, des arts nationaux de la culture et de l 'enseignement et développer de façon unifiée ces domaines.

Le peuple coréen a une longue et brillante tradition culturelle nationale. Intelligente et talentueuse, la Nation coréenne a dès l'antiquité magnifiquement développé la science, la technique, la culture et les arts. Après la libération du pays et aussi bien au Nord que dans le Sud, ont été formés un grand nombre de scientifiques et de techniciens compétents, de travailleurs dans le domaine de la culture et d'artistes de talent. Si dans le cadre des échanges et de la coopération entre le Nord et le Sud les scientifiques, les techniciens, les travailleurs du domaine de la culture et les artistes unissent leurs forces et leur intelligence, la science, la technique, la culture et les arts nationaux se développeront et s'épanouiront avec plus d'éclat encore dans la RFDK.

L'Etat fédéral devrait veiller à ce que les scientifiques et les techniciens du Nord et du Sud collaborent dans leurs recherches et procèdent à de larges échanges en ce qui concerne les réalisations et les expériences faites dans leurs secteurs respectifs pour

développer rapidement la science et la technique de notre pays.

Il encouragerait au maximum les échanges et la collaboration entre les artistes et les sportifs du Nord et du Sud, inciterait les scientifiques des deux parties à collaborer pour procéder à des fouilles, pour protéger et entretenir le patrimoine culturel national, pour étudier et développer la langue et l'écriture proprement coréennes. .Notre culture et nos arts nationaux s'épanouiraient ainsi dans toute leur beauté et notre Nation continuerait à faire valoir ses particularités en tant que Nation homogène.

L'éducation revêt une importance majeure parce qu'elle décide de l'avenir de la Nation. Le gouvernement fédéral développerait un système d'enseignement populaire et veillerait à ce que l'éducation jouisse du soutien efficace de l'Etat et de la société, afin d'assurer la formation d'un grand nombre d'excellents cadres techniques nationaux et l'élévation continue du niveau culturel des coréens ainsi que l'élévation également des connaissances de l'ensemble de la population.

Cinquièmement, la RFDK devrait rétablir les communications, les postes et les télécommunications entre le Nord et le Sud et assurer la libre utilisation de ces moyens sur toute l'étendue du pays.

Les communications, les postes et les télécommunications sont les artères et les nerfs du pays. Leur interruption consécutive à la partition territoriale a été la source d'une grande détresse pour notre Nation. Les membres des mêmes familles et autres parents séparés ne peuvent pas se revoir ni même échanger de leurs nouvelles bien que domiciliés tout près les uns des autres. Ce malheur national ne prendra fin et les échanges et la collaboration dans les domaines politique, économique et culturel entre le Nord et le Sud ne revivront réellement que si les communications, les postes et les télécommunications rompues sont rétablies.

L'Etat fédéral devrait remettre en état les voies ferrées et les routes reliant le Nord et le Sud et ouvrir de nouvelles lignes de navigation et aériennes afin d'assurer la libre circulation sur terre, sur mer et dans les airs. De même, ils devrait veiller à ce que les communications télégraphiques et téléphoniques et la correspondance postale se fassent librement entre toutes les régions du Nord et du Sud.

Le gouvernement fédéral veillerait non seulement à ce que le Nord et le Sud utilisent en commun les moyens de communication et les installations postales, télégraphiques et téléphoniques, mais aussi qu'ils en viennent pas à pas à les gérer en commun afin de les unifier progressivement dans tous le pays.

Sixièmement, la RFDK devrait stabiliser les conditions de vie de tout le peuple,

notamment des masses laborieuses, à commencer par les ouvriers et les paysans, et améliorer systématiquement son bien-être.

Les masses laborieuses sont maîtres de l' Etat et de la société et créateurs de tous les biens matériels. Leur assurer des conditions de vie stables et améliorer constamment leur bien-être devrait être le principe essentiel des activités d'un Etat démocratique au service du peuple ; ce serait d'ailleurs un devoir national légitime pour le gouvernement unifié.

Dans toutes ses activités, l'Etat fédéral devrait donner la priorité à la stabilisation du niveau de vie des travailleurs, notamment des ouvriers et des paysans, ainsi que de toutes les autres couches de la population, et à l'amélioration de leur bien-être. Il assurerait à tous les travailleurs, les conditions de vie élémentaires, telles que la nourriture, l'habillement et le logement, et élèverait le niveau de vie des pauvres à celui des couches sociales moyennes afin que le peuple tout entier vive heureux.

Il accorderait un emploi à toutes les personnes aptes au travail,leur garantirait de bonnes conditions de travail et de repos et appliquerait un système salarial, une politique des prix et une fiscalité équitable susceptibles de stabiliser le niveau de vie des travailleurs. Des mesures devraient être prises pour que les entreprises de toutes catégories, notamment moyennes et petites, normalisent leurs activités productives et assurent de bonnes conditions de vie aux travailleurs. L'Etat devrait surtout soutenir activement l'économie des paysans et des pêcheurs pauvres, ainsi que des petits commerçants et des artisans.

L'Etat fédéral se préoccuperait sérieusement de l'instruction et de l'amélioration de la santé des travailleurs et veillerait, grâce aux mesures qu'il prendrait à cet effet, à ce que tous les travailleurs et leurs familles sans exception bénéficient de l'enseignement et des soins médicaux.

Septièmement, la RPDK devrait mettre fin à l'état d'affrontement militaire existant entre le Nord et le Sud, organiser une armée nationale unie et défendre la Nation contre les agressions étrangères.

L'affrontement militaire entre les immenses forces armées du Nord et du Sud constitue une source de malentendus, de méfiance et de dissension, et il menace la paix.

Pour mettre un terme à cet état d'affrontement militaire et éliminer définitivement l'éventualité d'une guerre fratricide, l'Etat fédéral devrait réduire les effectifs respectifs des armées des deux parties à 100 000 ou 150 000 hommes. En même temps, il lui incomberait de supprimer la ligne de démarcation militaire qui sépare le

Nord du Sud, de démanteler toutes les installations militaires existant dans les parages de cette ligne, de dissoudre les organisations civiles armées dans le Nord et le Sud et d'y interdire les exercices militaires des civils.

L'Etat fédéral devrait organiser une armée nationale unie par la fusion de l'armée populaire de Corée du Nord et de l'armée nationale de la Corée du Sud. L'armée nationale unie, en tant qu'armée nationale d'un Etat unifié n'appartiendrait ni au Nord ni au Sud et aurait pour mission de défendre la patrie sous le commandement unifié du gouvernement fédéral. Le Nord et le Sud se chargeraient en commun de toutes les dépenses nécessaires à l'entretien de l'armée nationale unie et à la défense de la patrie.

Huitièmement, la RFDK devrait défendre et protéger les droits et les intérêts nationaux de tous nos compatriotes résidant à l'étranger.

Actuellement, un grand nombre de coréens résident à l'étranger. La RFDK qui serait leur patrie aurait naturellement la responsabilité et le devoir de défendre et de protéger leurs droits et intérêts nationaux.

Elle mettrait tout en œuvre pour que tous nos compatriotes résidant à l'étranger jouissent des droits et libertés légitimes reconnus sur le plan international et leur accorderait un soutien et des encouragements énergiques dans leur lutte pour acquérir leurs droite nationaux démocratiques.

Le gouvernement fédéral assurerait à tous nos compatriotes résidant à l'étranger le droit de voyager librement dans leur patrie, de la regagner, de vivre et de travailler à leur guise à n'importe quel endroit de la patrie.

Neuvièmement, la RFDK serait tenue de régler judicieusement les relations nouées par le Nord et le Sud avec d'autres pays avant la réunification et de coordonner de façon unifiée les activités extérieures des gouvernements des deux zones.

Seul un règlement correct des relations nouées par le Nord et le Sud avec d'autres pays avant la réunification permettrait de garantir judicieusement dans leur ensemble les intérêts de toute la Nation et de chacune des deux zones du pays unifié, ainsi que de développer avec équité des relations d'amitié entre l'Etat fédéral et les différents pays du monde. Par ailleurs, étant donné qu'après la réunification le Nord et le Sud maintiendraient dans une certaine mesure des relations indépendantes avec d'autres pays, il serait nécessaire que le gouvernement fédéral coordonne judicieusement et de façon unifiée les activités extérieures des gouvernements deux zones.

La RFDK dénoncerait tous les traités et accords préjudiciables à l'unité nationale, notamment les traités militaires conclus unilatéralement par le Nord et le Sud avec

d'autres pays avant la réunification. Il serait souhaitable qu'elle maintienne parmi les relations établies par le Nord et le Sud avec d'autres pays les relations économiques et autres relations conformes aux intérêts communs de la Nation.

L'Etat fédéral autoriserait le Nord et le Sud à collaborer économiquement avec d'autres pays sans distinction de régime social. Il laisserait intacts les capitaux de pays étrangers investis en Corée du Sud avant la réunification et garantirait toujours leurs intérêts.

La RFDK autoriserait les gouvernements régionaux du Nord et du Sud à établir des relations bilatérales avec d'autres pays. Grâce à une coordination efficace des relations extérieures du Nord et du Sud, l'Etat fédéral amènerait les gouvernements des deux zones à agir de concert sur le plan extérieur.

Dixièmement, la RFDK en tant qu'Etat unifié représentant toute la Nation, devrait développer ses relations d'amitié avec tous les pays du monde et pratiquer une politique extérieure pacifique.

La RFDK serait la seule à représenter la totalité de la Nation coréenne dans les relations extérieures. L'Etat fédéral représenterait la Nation coréenne à l' ONU et dans les autres organisations internationales et enverrait une délégation unique à toute rencontre internationale supposant la représentation de la Corée toute entière.

La RFDK adhérerait fermement à la ligne neutraliste, pratiquerait une politique de non-alignement et développerait ses relations d'amitié avec tous les pays dans le monde selon les principes de l'indépendance, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, de l'égalité, des avantages réciproques et de la coexistence pacifique. Elle développerait avec un soin particulier ses relations d'amitié avec les pays voisins.

Elle serait un pays épris de paix et pratiquerait une politique extérieure pacifique. La Corée réunifiée ne menacerait d'agression aucun pays voisin ou autre et ne participerait ni ne collaborerait à aucun acte d'agression international. L'Etat fédéral n'admettrait ni la présence de troupes étrangères ni l'installation de bases militaires étrangères sur son territoire et y interdirait la production, l'introduction et l'utilisation des armes nucléaires en vue de transformer pour toujours la péninsule coréenne en zone de paix et zone dénucléarisée.

Cette politique gouvernementale en dix points qu'aurait à appliquer la RFDK reflète fidèlement les aspirations et les exigences communes de toute la Nation coréenne et montre clairement le chemin que devra suivre la Corée réunifiée.

Le projet de réunification de la patrie et le programme politique en dix points de l'Etat réunifié, projet et programme nouveaux présentés au congrès du parti du travail nord-coréen jouiront du soutien et de l'approbation enthousiaste du peuple coréen tout entier et les peuples du monde entier les salueront chaleureusement.

Le parti du travail nord-coréen mettra tout en œuvre pour obtenir au plus tôt l'application du nouveau projet de réunification du pays et réaliser l'ardent désir des cinquante millions de coréens de vivre heureux dans une Corée réunifiée. Pour créer une république fédérale et réunifier le pays comme l'exige le projet du parti nord-coréen, tous les coréens, qu'ils vivent dans le Nord, dans le Sud ou à l'étranger sont invités à lutter étroitement unis autour d'un grand front uni national sous le drapeau de la réunification de la patrie sans distinction d'idéologie, de régime, d'appartenance politique et d'opinion politique.

Le chemin que suivent le parti politique nord-coréen et les coréens eux-mêmes dans la lutte pour la réunification indépendante et pacifique de la patrie reste rempli de difficultés et d'obstacles. Mais ils sont surmontables à coup sûr et il sera possible d'accomplir l'oeuvre historique de la réunification grâce à l'union de toutes les forces nationales.

Si nous constituons la RFDK et réunifions la patrie grâce à l'union de toute la Nation, et à la collaboration du Nord et du Sud, notre pays paraîtra sur la scène du monde en Etat indépendant et souverain, digne et jouissant de prestige, avec une population de cinquante millions d'habitants, doté d'une brillante culture et d'une puissante économie nationales et bâtira sur son territoire de trois mille ri (10 ri équivaut à 4 km) un paradis pour le peuple qui prospérera de jour en jour.

III) KIM IL SUNG : QUE TOUTE LA NATION S UNISSE POUR HATER LA REUNIFICATION DU PAYS , DISCOURS PRONONCE DEVANT LES DELEGUES AU CONGRES PAN-NATIONAL DU 18 AOUT 1990

C'est un bonheur inespéré pour moi de vous voir, délégués de différentes régions d'outre-mer, qui, animés d'une aspiration ardente à la réunification du pays sont venus en visite dans la patrie pour prendre part au congrès pan-national.

Vous, patriotes, avez combattu avec abnégation à l'étranger pour la réunification du pays, l'aspiration de notre Nation. Vous avez fait de gros efforts pour que puisse se tenir à Panmunjom le récent congrès pan-national pour la paix et la réunification de la patrie, et vous avez oeuvré avec dynamisme pour que ses travaux soient couronnés du succès escompté. Je vous félicite chaleureusement de la réussite que vos efforts communs ont assurée à ce congrès.

Le congrès pan-national tenu dans la première des années 1990, années au cours desquelles nous espérons assister à la réunification du pays, a été, comme cela avait été le cas pour la conférence conjointe des représentants des partis politiques et organisations sociales de la Corée du Nord et de la Corée du Sud en 1948, une rencontre faisant date dans l'histoire de la lutte de notre peuple pour la réunification du pays.

A cette occasion, des coréens du Nord, du Sud et de l'étranger se sont réunis en transcendant leurs différences d'idéologie et de but, d'opinion politique et de croyance, pour discuter des moyens et mesures d'actions à adopter en commun afin de hâter la réunification du pays ; c'est là le premier événement du genre, ce qui rend le congrès pan-national d'une importance incontestable dans l'histoire de notre Nation souffrant de sa division. Le congrès pan-national dont la tenue a retenu l'attention des peuples progressistes du monde entier a démontré à l'évidence l'aspiration ardente et la volonté indomptable de notre Nation de vivre dans un pays réunifié en tant que groupe indivisible.

Si une seule personne a pu représenter au congrès pan-national la direction sud de promotion du congrès pan-national, des délégués de plusieurs mouvements en faveur de la réunification ainsi que d'autres personnalités qui militent pour la réunification indépendante et pacifique du pays y ont participé en grand nombre du côté Nord et d'outre-mer. J'ai appris que quelques deux cents femmes avaient figuré parmi les participants à cette réunion et c'est là une chose excellente.

Lors du congrès pan-national vous avez pris des engagements de valeur et adopté des documents excellents en faveur d'une réunification accélérée du pays. Par ailleurs, les diverses festivités organisées avant et après le congrès ont été des réussites. Bien que la partie sud du pays n'ait pu y envoyer ses représentants comme prévu, elle a pu cependant applaudir avec enthousiasme à l'esprit du congrès en suivant cette réunion par la radio. C'est aussi une chose appréciable.

Dans l'ensemble, le congrès pan-national s'est déroulé conformément à l'aspiration à la réunification et aux espoirs de notre Nation entière et a été un succès monstre. J'en suis très satisfait.

Comme vous vous y êtes engagés unanimement lors du congrès, nous devons réaliser coûte que coûte dans les années 1990 la réunification du pays qui sera une œuvre historique. Mettre un terme à la tragédie de la division nationale et réunifier le pays est la plus urgente tâche qui s'impose aujourd'hui à toute la Nation coréenne.

Notre peuple est une Nation homogène qui, tout le long de l'histoire, a vécu en bonne

entente sur un même territoire en créant sa culture et en écrivant son histoire. Notre Nation a été divisée artificiellement par des forces étrangères, qui, par leurs manœuvres hostiles, l'empêchent encore de refaire son unité. La division du pays inflige des malheurs et souffrances incommensurables à tous les coréens du Nord, du Sud et de l'étranger et bien plus, constitue l'obstacle principal au développement unifié du pays et à la prospérité de la patrie. Nous vivons à l'époque de l'émancipation et toutes les Nations divisées s'acheminent vers leur réunification. Rien ne peut, à cette époque, justifier la division perpétuelle de notre Nation . Il est inadmissible que ce drame se perpétue, nous devons réunifier notre pays au plus tôt. La réunification est une aspiration ardente et unanime de la Nation coréenne.

A l'heure actuelle, les coréens du Nord, du Sud et de l'étranger manifestent une volonté de réunification plus forte que jamais. L'an dernier, l'étudiante Rim Su Gyong, déléguée du Jondaehyop (Conseil national des représentants des étudiants de Corée du Sud) est venue au risque de sa vie en visite à Pyongyang et cela a démontré au monde entier l'ardeur de l'aspiration de notre peuple à la réunification. Elle a dû faire un long détour pour venir à Pyongyang en raison de la muraille de la division, et pourtant, pour s'en retourner, elle est passée par Panmunjom au péril de sa vie, comme l'avait décidé son organisation. Bien que jeune, elle a accompli une vraie prouesse. C'est pourquoi je l'ai baptisée la fleur de la réunification et la fille de la Corée pour apprécier hautement son action patriotique.

Notre lutte pour la réunification est difficile et il ne faut pas s'attendre à ce que le vœu de notre Nation se réalise sans à-coups. D'importantes forces entravent la réunification de la Corée. Les Etats-Unis y sont l'obstacle principal. Depuis qu'ils ont occupé la Corée du Sud par la force, les américains s'y conduisent en maîtres. Ils y font stationner en permanence plus de quarante mille soldats américains et ont la haute main sur l'armée locale. On appelle les troupes américaines stationnées en Corée du Sud et l'armée sud-coréenne « forces unies sud-coréo-américaines » et c'est un américain qui en est le commandant en chef. Un pays privé du pouvoir de commander son armée ne mérite pas d'être considéré comme un Etat indépendant. La Corée du Sud a certes son président, mais ce sont aussi les américains qui ont le pouvoir réel de la faire élire ou de le destituer. Comme les faits historiques le montrent, les américains sont en situation de faire limoger ou assassiner le président sud-coréen pour le remplacer par un autre s'il ne leur plaît pas.

L'essentiel dans la politique américaine vis-à-vis de la Corée est de créer deux Corée pour perpétuer leur domination coloniale en Corée du Sud. Les Etats-Unis ont un besoin impérieux de la Corée du Sud qui est un point stratégique militaire pour leur hégémonie en Asie est dans le reste du monde. Comme je le disais il y a des années lors de mon entretien avec le rédacteur en chef de Sekai, revue théorique politique japonaise, la Corée du Sud est aux yeux des américains un morceau de lard trop

tentant pour qu'ils le lâchent. Voilà pourquoi la réunification de la Corée est difficile.
Le Japon est un autre obstacle sérieux à la réunification de notre pays. Il est considéré actuellement comme une puissance économique et il désire devenir une puissance militaire et politique. Les militaristes japonais ont lancé la doctrine de la défense des voies de communication maritimes dans un rayon de 1000 miles pour renforcer leurs forces d'autodéfense, les forces navales en premier lieu. La défense des voies de communication maritimes dans un rayon de 1000 miles qu'ils réclament implique la défense d'une vaste étendue de l'océan pacifique de l'ouest avec son espace aérien jusqu'à 1000 miles du Japon. Par sa nature, cette doctrine tend à mettre sous le contrôle du Japon les régions d'Asie-Pacifique s'étendant jusqu'à Singapour. Le Japon cherche à redevenir maître de l'Asie pour réaliser son ancien rêve de sphère de coprospérité de la grande Asie orientale. Les Etats-Unis ont aidé le Japon à devenir une puissance économique mais à l'avenir si celui-ci devenait une puissance militaire, il pourrait probablement s'attaquer aux Etats-Unis comme on dit « un chien peut mordre son maître ».

Le Japon considère que la réunification de la Corée nuirait à la réalisation de son ambition de devenir maître de l'Asie et les réactionnaires japonais redoutent cette réunification. Unifiés, le Nord et le Sud de la Corée formeraient une Nation puissante : l'économie réunie du Nord et du Sud serait d'une puissance considérable et la Corée compterait soixante-dix millions d'habitants. C'est pourquoi les réactionnaires japonais ne souhaitent pas la réunification de la Corée. Ils avaient, à ce qu'ils disaient, une digue contre le communisme dans la ligne de démarcation militaire de notre pays et s'opposent ouvertement à la démolition de cette digue. Si les Etats-Unis se retirent de Corée du Sud, le Japon pourrait envahir de nouveau celle-ci.

Etant donné que les réactionnaires japonais n'abandonnent pas leur ambition d'envahir de nouveau la Corée, il importe de rester vigilant vis-à-vis du Japon comme des Etats-Unis. Lors des pourparlers Nord-Sud de la Croix-Rouge, nous avons invité les délégués sud-coréens à une représentation de l'opéra révolutionnaire Mer de sang. A l'issue du spectacle, certains d'entre eux ont affirmé qu'ils ne voyaient pas la nécessité d'évoquer le passé. Cet opéra est une adaptation, faite sous la direction du camarade Kim Jong-Il, d'une pièce de théâtre que nous avions mis en scène à l'époque de la lutte révolutionnaire antijaponaise. Il illustre la vérité historique que là où il y a exploitation et oppression, il y a toujours résistance et évoque l'esprit révolutionnaire d'indépendance du peuple coréen qui préfère tenir tête à l'agression et à la tyrannie des impérialistes japonais plutôt que de s'y soumettre. Il ne faudrait pas oublier sous prétexte que c'est du passé, l'histoire des souffrances insupportables que notre peuple a vécues sous la domination coloniale des impérialistes japonais.

Pendant leurs trente six années d'occupation, les impérialistes japonais prétendant que le Japon et la Corée ne faisait qu'un et que les japonais et les coréens avaient les

mêmes ancêtres , ont imposés aux coréens jusqu'à l'adoption de prénoms sur le modèle japonais et tenté d'assimiler la Nation coréenne. Des coréens comme Ri Kwang Su et Choe Nam Son ont agi en complicité avec eux, parlant d'origine commune des coréens et des japonais. Notre Nation ne doit pas relâcher sa vigilance à l'égard des réactionnaires japonais aussi longtemps qu'ils n'abandonneront pas leur ambition d'envahir de nouveau la Corée.

Il se trouve également au sein de notre Nation des forces qui entravent la réunification.

Si le congrès pan-national s'est tenu récemment, débouchant sur des résultats positifs, son organisation n'a pas été sans à-coups. Le plus grand nombre des coréens du Nord, du Sud et de l'étranger, notamment les personnalités patriotes, ont exprimé leur soutien chaleureux à l'idée de la tenue d'un congrès pan-national pour la réunification du pays à Panmunjom à l'occasion du quinze août, jour de la libération, mais les partisans de la division ont recouru à toutes les manœuvres possibles pour déjouer ce projet. Le 20 juillet dernier, à l'approche de l'ouverture de ce congrès, les autorités sud-coréennes ont publié une communication spéciale dans laquelle il était annoncé que les cinq jours avant et après le 15 août serait la période des grands échanges nationaux et on fait grand tapage autour de la réception des demandes de visite du Nord et d'un échange de listes. Elles ont proposé de nous remettre la liste de ceux qui souhaitaient se rendre au Nord, prétendument au nombre de soixante mille.

Autant il aurait été difficile à soixante mille personnes de venir et rentrer chez elles via Panmunjom en cinq jours, autant il était vrai que les autorités sud-coréennes ne pensaient même pas permettre aux requérants de se rendre au Nord. En effet, elles n'ont autorisé , malgré leur demande, aucun des délégués à se rendre an Nord pour participer au congrès pan-national et elles ont également barré la route au voyage au Nord de Monsieur Paek Ki Wan que nous avions invité et qui avait exprimé sa volonté de visiter Pyongyang pendant la période des grands échanges nationaux. En fin de compte, leur projet de grands échanges nationaux n'a été qu'un stratagème pour torpiller le congrès pan-national et amadouer l'opinion de l'intérieur et de l'extérieur du pays qui exigeait la liberté de circulation et l'ouverture générale entre le Nord et le Sud.

Les agissements des partisans de la division de l'intérieur et de l'extérieur dressent de nombreux obstacles et difficultés sur le chemin de la reunification. Cependant notre pays refera son unité, c'est sûr. Les coréens du Nord, du Sud et de l'étranger doivent avec confiance s'unir étroitement et s'engager tous dans la lutte pour hâter la réunification.

Pour réunifier le pays, il faut que chacun adhère fermement aux trois principes

définis : indépendance, réunification pacifique et grande union nationale. Ces principes représentent le programme commun national pour la réunification, le Nord et le Sud les ayant approuvés en commun et proclamés à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. En 1972, lors de mon entretien avec le délégué sud-coréen venu participer aux pourparlers politiques Nord-Sud de haut niveau, j'ai proposé des principes fondamentaux pouvant servir de base à la réunification. Je lui ai dit notamment : il faut réunifier le pays, premièrement dans l'indépendance, sans s'appuyer sur des forces extérieures ni subir leur ingérence, deuxièmement par la voie pacifique, sans recourir à la force des armes et enfin troisièmement au moyen d'une grande union nationale faite en transcendant les différences d'idéologie, de but et de régime. Le délégué sud-coréen a approuvé et accepté ces principes séance tenante.

Par la suite, nous avons envoyé un délégué à Séoul pour discuter avec la partie Sud des trois principes pour la réunification du pays et de leur proclamation. Le chef des autorités sud-coréennes a déclaré en recevant notre délégué approuver ces trois principes que nous avions proposés, tout en se réservant d'étudier encore la question de leur publication. Apparemment, il voulait discuter avec les américains. Somme toute, le Nord et le Sud sont convenus officiellement de ces principes et le 4 juillet ont publié la déclaration conjointe Nord-Sud, qui pour l'essentiel les reprend.

Après cette publication, plusieurs délégués sud-coréens sont encore venus me voir. Lors de mon entretien avec eux, je leur ai parlé de la nécessité pour le Nord et pour le Sud de s'unir et de collaborer plutôt que de s'affronter. Je leur ai également déclaré : « J'ai appris que vous lanciez le mouvement des nouvelles communautés. Or ce mouvement ne fera pas grand chose avec ce qu'il propose, à savoir importer des tuiles en plastique du Japon pour remplacer le chaume des toits des maisons d'habitation. Il faudrait plutôt s'attaquer aux problèmes matériels essentiels des cultivateurs. Pour permettre aux cultivateurs de vivre dans l'aisance, il faut procéder aux travaux d'irrigation nécessaires à une bonne agriculture. Nous avons une riche expérience dans le domaine de l'irrigation, et nous pourrions effectuer ensemble des travaux d'irrigation en Corée du Sud : nous apporterions nos techniques et matériel et vous la main-d'oeuvre nécessaire ». Je leur ai proposé également une collaboration dans le domaine de la pêche : « La mer de Sinpho est riche en poisson, car des courants marins froid et chaud s'y croisent, le premier venant du nord et le second du sud. Laissons les pêcheurs sud-coréens venir pêcher en toute liberté dans nos eaux ». L'exploitation minière fut un autre domaine proposé pour la collaboration : « Le sous-sol de la moitié nord de la Corée regorge de richesses naturelles, leur dis-je. Venez au Nord extraire pour vous du minerai de fer au lieu d'aller loin à l'étranger en importer ». Tous les délégués sud-coréens ont qualifié d'excellentes nos propositions de collaboration entre le Nord et le Sud, ajoutant que leur président aussi les accueillerait bien. Cependant à leur retour, ils ont débité des absurdités en disant que nous voulions faire venir des sud-coréens en vue de remédier à notre pénurie de

main-d'oeuvre ou de les convertir au communisme.

Les trois principes constituent le plus juste programme qui soit parce qu'ils permettent de réunifier le pays conformément à l'aspiration et à la volonté de notre Nation. Nul ne peut s'opposer à ce que les coréens réunifient le pays sans ingérence étrangère, conscients de leur responsabilité, par la voie pacifique, sans se battre les uns contre les autres et grâce à une union nationale qui les rassemblerait tous, qu'ils soient communistes, capitalistes ou croyants. Ces trois principes restent invariablement le guide pour le mouvement en faveur de la réunification du pays et le programme commun national pour la réunification. Notre Nation doit absolument se guider sur les trois principes de l'indépendance, de la réunification pacifique et d'une grande union nationale pour refaire son unité.

Nous devons nous garder d'imiter qui que ce soit pour réunifier le pays. L'imitation ne peut rien arranger. Tout le long de notre direction de la lutte révolutionnaire et du développement du pays nous nous en sommes tenus au concept du Juche et avons opéré selon nos convictions.

Comme je le dis souvent, la plus grosse difficulté pour mettre en place une société nouvelle après la libération venait du manque de cadres techniques nationaux. Sous la domination coloniale japonaise, les coréens ne pouvaient pas s'initier à la technologie, aussi ardent que fût leur désir de le faire. Il n' y avait pas un seul établissement d'enseignement supérieur sur le territoire de l'actuelle Corée du Nord et les japonais se gardaient de donner tout enseignement technique aux coréens. Même les locomotives fonctionnaient grâce aux japonais et les coréens ne pouvaient qu'entretenir le feu des chaudières. Du fait de la domination impérialiste japonaise, notre pays, à sa libération, ne comptait qu'une dizaine de diplômés d'établissements d'enseignement technique supérieur et quelques mécaniciens de locomotives.

Le problème des intellectuels était grave, car c'est de lui que dépendait la création d'une société nouvelle. Les ouvriers et les cultivateurs constituent c'est vrai la force motrice principale de notre révolution. Cependant ils ne peuvent pas à eux seuls mener à bien la révolution et le développement du pays. Les intellectuels y ont un rôle non moins important à jouer que les ouvriers et les cultivateurs. C'est pourquoi, à la fondation de notre parti, nous avons défini comme force motrice de notre révolution les intellectuels autant que les ouvriers et les cultivateurs. Dans l'emblème de notre parti sont gravés le marteau, la faucille et le pinceau, qui symbolisent respectivement la classe ouvrière, la paysannerie et l'intelligentsia, composantes de notre parti.

Certains s'opposaient à ce que l'intelligentsia soit une de ces composantes, mais nous, résolus à procéder en tout selon nos propres convictions, quoi qu'en disent les autres,

avons pris des mesures énergiques pour venir à bout du problème des intellectuels. Nous avons ainsi fait venir tous les intellectuels disséminés dans le pays. De nombreux intellectuels sont alors venus de Corée du Sud. Ils disaient : « Syngman Rhee sert de valais aux américains mais le général Kim Il Sung, libérateur du pays, crée une société nouvelle en toute indépendance. Quiconque aime le pays doit aller vers le général Kim Il Sung. Outre les scientifiques, de nombreux artistes sont venus de Corée du Sud. Les intellectuels venus de tous les coins du pays ont été à la base des écoles spécialisées et de l'université que nous avons créées à Pyongyang. En outre, nous avons lancé le mouvement Kim Hoe Il dans le domaine des chemins de fer pour former de nombreux mécaniciens de locomotive tout en développant le trafic.

Si nous avons pratiquement démarré à zéro, nous disposons cependant à l'heure actuelle d'une armée de près de 1,5 million d'intellectuels formés par nous. Agés en ce moment de quarante et soixante-dix ans, ceux-ci donnent toutes leur mesure pour mettre en place le socialisme, en travaillant inlassablement. Cette armée d'intellectuels nous permet de réussir toute entreprise que nous nous proposons. Elle constitue la plus précieuse richesse et la plus grande source de fierté de notre peuple. La réalité actuelle démontre à l'évidence la pertinence de notre politique en faveur de la solution spécifique du problème des intellectuels.

Tout comme nous avons accompli les révolutions démocratique et socialiste à notre manière, nous mettons en place le socialisme selon notre propre identité. Ce n'est cependant pas dire que nous refusons de nous référer à ce qui se fait à l'étranger. Nous avons tiré parti de ce qui a de la valeur dans ce qui se fait à l'étranger sans pourtant l'adopter inconsidérément. Je ne cesse de conseiller à nos cadres : « S'il faut s'inspirer de ce qui se fait à l'étranger, il ne faut pas oublier de voir si cela correspond aux réalités de notre pays et aux intérêts de notre révolution. L'expérience des autres pays, nous la testerons d'abord, puis, si elle est de notre goût, nous nous en servirons, mais si elle ne l'est pas nous la rejetterons ». Formés dans cet esprit révolutionnaire d'indépendance, nos cadres ne s'en remettent jamais aux étrangers ni ne les imitent aveuglément, mais confiant en eux-mêmes, travaillent de façon créatrice et en conformité avec la situation concrète du pays.

Le moyen de réunifier le pays à notre manière, conformément aux revendications de notre Nation et à la situation du pays, est précisément je pense , de fonder une république fédérale démocratique du Koryo selon les principes de l'indépendance, de la réunification pacifique et d'une grande union nationale.

Actuellement en Corée du Sud, les organisations progressistes dont la fédération nationale pour la démocratie et le conseil national des représentants des étudiants et une grande partie de la population luttent en prenant pour mot d'ordre l'indépendance,

la démocratie et la réunification du pays, mot d'ordre tout à fait juste. Indépendance parce qu'il faut mettre fin à la domination américaine sur la Corée du Sud et émanciper cette société, démocratie parce qu'il faut démocratiser la société sud-coréenne en rejetant la dictature fasciste militaire, et enfin réunification du pays parce qu'il faut réunifier le pays par la voie pacifique en s'alliant avec les communistes nord-coréens. Le Nord et le Sud ne peuvent pas l'emporter l'un sur l'autre et un conflit fratricide est plus qu'inutile. Le Nord et le Sud doivent s'allier, c'est la seule voie possible pour réunifier le pays dans la paix.

Notre projet de réunification trouve un accueil favorable non seulement auprès de la population sud-coréenne mais également auprès des coréens d'outre-mer.

L'an passé, en conversant avec le pasteur Mun Ik Hwan, personnalité démocrate sud-coréenne, lors de sa visite à Pyongyang, je lui ai expliqué le projet de fondation d'une RFDK : « Le régime socialiste et le régime capitaliste sont en place respectivement dans le Nord et le Sud, et nous ne voulons pas imposer le régime socialiste à la Corée du Sud. Notre projet d'une RFDK prévoit, selon le principe de la coexistence des deux régimes des deux parties, l'établissement d'une assemblée fédérale suprême et d'un comité permanent fédéral, son organisme permanent, auxquels le Nord et le Sud participeraient à part égale et sous le contrôle desquels ils bénéficieraient respectivement de l'autonomie régionale. Les fonctions du chef de l'Etat unifié qui serait appelé président ou autrement pourraient être assumées chaque année à tour de rôle par le Nord et le Sud. L'Etat fédéral devrait être un Etat neutre, et non un satellite d'un pays étranger et s'affirmer indépendant ». Le pasteur Mun Ik Hwan a qualifié notre projet de réunification d'excellent. Comme nous avions des vues identiques sur le problème de la réunification, nous n'avons pas eu besoin de nous entretenir longuement.

Lorsque le moment fut venu où le pasteur devait s'en retourner, je lui ai rendu visite à sa résidence. L'ayant mis en garde contre le projet d'arrestation annoncé par les autorités sud-coréennes, je l'ai interrogé sur le risque qu'il courrait éventuellement en rentrant en Corée du Sud. Il m'a répondu qu'il devrait probablement languir en prison pendant quelques mois. Les autorités sud-coréennes l'ont arrêté dès son arrivée à l'aéroport en Corée du Sud, puis l'ont enfermé et lui ont infligé sept ans de prison. Condamner un septuagénaire à cette peine n'est rien d'autre que de tenter de le faire mourir en prison. Cette sentence de la cruauté sans nom des autorités sud-coréennes.

Nous ne voulons pas imposer à la Corée du Sud notre idéologie et notre régime. En effet, s'ils cherchaient à imposer l'un à l'autre son idéologie et son régime, le Nord et le Sud ne pourraient jamais se réunifier. Si jamais nous faisions cela, la réconciliation et la réunification nationales seraient irréalisables, et bien plus, les forces hostiles à la réunification en profiteraient. Actuellement, en Corée du Sud, d'importants capitaux

sont investis par les étrangers surtout par les américains, les japonais, les français, les allemands et les canadiens. Si nous essayions d'y instaurer le régime socialiste, ceux qui y ont investi s'opposeraient à nous de même que les capitalistes nationalistes sud-coréens.

L'Etat réunifié sous la forme d'une fédération doit être neutre. Géographiquement parlant, notre pays se trouve enchâssé entre des grands pays comme l' Union soviétique, la Chine et le Japon. Les deux premiers sont des pays socialistes et le dernier un pays capitaliste. Comme le Nord et le Sud ont des idéologies et des régimes différents, l'Etat fédéral qu'ils formeraient ne devrait être un satellite ni de l'Union soviétique ou de la Chine, pays socialistes, ni du Japon ou des Etats-Unis, pays capitalistes. Il devrait être neutre et se développer en toute indépendance.

Les étrangers aussi soutiennent l'idée de neutralité pour cet Etat fédéral. Il y a quelques années, le chancelier autrichien d'alors Kreisky, venu en visite dans notre pays, a exprimé son accord total sur la neutralité proposée pour la Corée réunifiée. Evoquant le fait que son pays était devenu un Etat neutre, il a fait mention de la difficulté que peut avoir un Etat à acquérir ce statut. A son avis, il serait difficile que la Corée soit réunifiée et devienne neutre pendant la présidence de Reagan, mais la situation pourrait changer quelque peu si une personne plus souple accédait à la présidence aux Etats-Unis. Je lui ai alors fait part de notre volonté de réunifier le pays par nos propres moyens qui que soit président aux Etats-Unis et de lui faire acquérir le statut d'Etat neutre.

L'Union soviétique et la Chine seront d'accord pour la neutralité de notre pays après sa réunification. Le Japon ne pourra pas non plus s'y opposer ouvertement, quelles que soient ses arrière-pensées. En mettant les choses au mieux, les Etats-Unis pourraient aussi être d'accord. Je vous prierais,vous,les coréens résidant aux Etats-Unis, qui avez pris part au congrès pan-national, à votre retour de persuader les américains que nous ne chercherons jamais à convertir la Corée du Sud au communisme ni à porter atteinte aux capitaux américains qui y sont investis, mais prévoyons d'acquérir le statut d'Etat neutre pour l'Etat fédéral qui serait formé.

Pour réunifier le pays grâce à la fondation d'une RFDK, il faut déjouer les manœuvres auxquelles se livrent les partisans de la division dans le but de créer deux Corée.

Certains sud-coréens, disant qu'un pays ne peut avoir qu'un seul régime, proposent la « thèse de l'unification du régime », c'est-à-dire que la réunification devrait se faire en étendant le régime d'une partie au territoire de l'autre. C'est une idée dépourvue de réalisme, vu la situation de notre pays. Nous n'accepterons nullement de sacrifier aux intérêts de qui que ce soit le régime socialiste installé au Nord. En fin de compte, la

« thèse de l'unification du régime » tend, par sa nature, à perpétuer la division du pays et à créer deux Corée.
Notre mouvement en faveur de la réunification doit se fixer comme tâche primordiale de combattre les tentatives de création de deux Corée des partisans de la division de l'intérieur et de l'extérieur. Si nous les tolérions, la division de notre pays serait consacrée et la Corée du Sud resterait colonisée pour toujours par les Etats-Unis. Nous commettrions alors un crime devant l'histoire. Nous devons toujours porter bien haut le slogan « la Corée est une ». La réunification du pays exige que toute la Nation forme un large front uni pour lutter.

La réunification du pays est une œuvre qui réalisera le vœu et le désir de la Nation coréenne entière qui en est la force motrice. Elle exige que tous les coréens s'engagent dans la lutte pour la réunification, qu'ils soient au Nord, au Sud ou à l'étranger, et suivent, quelle que soit la couche sociale à laquelle ils appartiennent, le principe d'une grande union nationale par-delà les différences d'idéologie, de but, d'opinion politique et de croyance. Les revendications et intérêts communs de la Nation doivent l'emporter nécessairement sur ceux d'une classe ou d'une couche sociale, et tout doit être subordonné à la cause de la réunification.

Dès les premiers jours de la division du pays, nous avons préconisé l'union des forces de toute la Nation en vue de le réunifier. Au lendemain de la libération, un grand nombre de personnalités sud-coréennes, bien qu'ayant des idées et opinions politiques autres que les nôtres, ont répondu à notre appel et combattu courageusement pour l'union nationale et la réunification du pays. M. Ryo Un hyong combattait main dans la main avec nous pour la réunification, quand il a été assassiné par l'ennemi. Il était venu plusieurs fois me voir, et lors d'une entrevue, il m'avait prié de bien élever ses enfants qu'il m'enverrait. Fidèles à l'obligation contractée envers lui, nous avons élevé ses enfants, nous avons même envoyé deux filles à l'étranger faire des études.

Après la libération, nous avons eu aussi recours, pour faire de notre pays une Corée nouvelle et démocratique, à la force du peuple entier en rassemblant les forces démocratiques patriotiques. Dans le discours prononcé au lendemain de la libération, lors d'un rassemblement de masse tenu à Pyongyang tenu en notre honneur, j'ai lancé un appel pour que tous les coréens attachés au pays, à la Nation et à la démocratie s'unissent étroitement pour créer un Etat démocratique indépendant, chacun devant apporter ce qu'il pouvait : la force de ses bras, son savoir ou son argent. Notre personnel a gravé ce passage de mon discours sur une stèle érigée près de l' Arc de triomphe.

Nous pensons nous unir à tous ceux qui, quelle que soit la couche sociale à laquelle ils appartiennent, aspirent à la réunification du pays. Nous sommes même prêts à faire cause commune avec les capitalistes sud-coréens s'ils sont favorables à la

réunification du pays. Ce sont d'ailleurs les pro-américains et les pro-japonais, traîtres à la patrie, les capitalistes asservis qui tentent d'empêcher la réunification en complicité avec les forces extérieures que nous combattons, et non les capitalistes nationalistes.

Tous les coréens qui aspirent à l'indépendance et à la réunification du pays doivent se rassembler sous le drapeau de la grande union nationale et contribuer à la cause de la réunification en y apportant chacun ce qu'il peut : la force de leurs bras, leur savoir ou leur argent.

J'espère que vous tous, les délégués ici présents, deviendrez des patriotes coréens authentiques et des combattants de la réunification et lutterez avec abnégation sous le drapeau de la grande union nationale et de la réunification.

Pour contribuer efficacement à la réunification, les coréens d'outre-mer doivent bien connaître leur patrie et tirer fierté de leur patrie, de la Nation à laquelle ils appartiennent. Il se peut que certains parmi les coréens d'outre-mer ignorent le coréen du fait de leur longue expropriation. Ils ne doivent pas pour autant perdre leur âme coréenne ni jamais oublier leur patrie.

Sous la direction de notre parti, la population de la patrie a créé avec brio une société à la coréenne en faisant preuve de confiance en soi et opiniâtreté révolutionnaires. Dans notre pays où les idées du Juche ont été concrétisées dans la réalité, les masses populaires sont les authentiques maîtres de l'Etat et de la société, et tout dans la société est à leur service. Tout le peuple est organisé autour du parti dans une seule pensée et une seule volonté, personne n'a aucun souci pour se nourrir, se vêtir et se loger et mène une vie égale et heureuse sans être divisé par une quelconque inégalité des richesses. Créateur et bénéficiaire de la culture, notre peuple développe son intelligence et ses talents et jouit pleinement d'une vie culturelle riche.

Le 15 août dernier j'ai assisté à un spectacle de variétés donné par des enfants d'écoles maternelles, après quoi j'ai demandé qu'on vous fasse aussi assister au spectacle. Ces petits artistes qui se sont produits, tous des enfants d'ouvriers et de cultivateurs, ont un art remarquable. Comme je l'ai fait remarquer à l'écrivaine ouest-allemande Luise Rinser en assistant avec elle au spectacle, un tel épanouissement des talents artistiques des enfants n'est possible qu'en régime socialiste. Ce n'est pas le cas dans les sociétés capitalistes. Dans les sociétés capitalistes, les enfants de riches ne veulent probablement pas se donner la peine de s'initier à l'art, tandis que les enfants de pays pauvres n'en auraient pas les moyens même s'ils le voulaient. Cependant, en régime socialiste, une large voie est ouverte à tous les enfants pour faire épanouir pleinement leurs talents. Dans notre pays, on n'épargne rien pour les enfants. Le cas des quadruplés qui ont participé à la représentation de variétés des enfants d'écoles

maternelles est bien révélateur : dans le but de bien les élever, l'Etat a mis une maison entière à un étage à la disposition de leur famille, une éducatrice et un médecin à leur service.

D'expérience, notre peuple ressent la supériorité absolue du socialisme à la coréenne sur le capitalisme. Dans le monde capitaliste, les Etats-Unis sont le pays le plus développé, disons-le, mais c'est un pays corrompu et malade : les inégalités sociales y sont prononcées, dont celles de richesses, et toutes sortes de vices sociaux y sévissent. Les riches y vivent dans le luxe, tandis qu'un grand nombre de personnes y souffrent de la faim et vivent dans les rues fautes de logements. C'est le pays qui dénombre le plus de cas de meurtres, de brigandage, le plus grand nombre de drogués et d'alcooliques, où le sida est le plus répandu. La démocratie à l'américaine est au service d'une minorité de privilégiés, et non au service des masses populaires. Je vois parmi vous des coréens résidant aux Etats-Unis : ils doivent connaître mieux que nous la situation qui y prévaut. Il serait stupide de se nourrir d'illusions sur les Etats-Unis et d'essayer d'imiter la démocratie à l'américaine.

Ces temps derniers, des événements inattendus se sont produits dans certains pays socialistes, et les américains se gonflent d'orgueil et se conduisent sur la scène internationale avec plus d'arrogance que jamais. S'arrogeant le rôle de gendarme au monde, ils cherchent à avoir la haute main sur celui-ci. Actuellement, les impérialistes, notamment les Etats-Unis souhaitent voir le vent de la libéralisation se lever et des troubles se déchaîner dans notre pays comme c'est le cas dans certains pays, mais il n'en sera pas ainsi.

La patrie socialiste du Juche reste ferme. Grâce à l'union monolithique entre le leader, le parti et les masses populaires, notre pays est inébranlable par tout souffle. Notre peuple tire une haute fierté du socialisme à la coréenne qu'il a créé par ses propres moyens et déborde de la détermination à sauvegarder sa patrie socialiste guidée par les idées du Juche. J'espère que vous veillerez au mieux, vous aussi, à défendre la patrie socialiste du Juche et à hâter la réunification du pays en toute indépendance et par la voie pacifique.

IV) KIM IL SUNG : PROGRAMME EN DIX POINTS POUR LA GRANDE UNION DE TOUTE LA NATION EN FAVEUR DE LA REUNIFICATION DE LA PATRIE LE 6 AVRIL 1993

Mettre un terme à la division et à la confrontation qui durent depuis près d'un demi-siècle et réunifier le pays est le désir et la volonté unanimes de notre Nation. L'union de toute la Nation est un préalable à sa réunification indépendante et pacifique. Tous les coréens qui se préoccupent du sort de la Nation, qu'ils soient au Nord, au Sud ou à

l'étranger, qu'ils soient communistes ou nationalistes, pauvres ou riches, croyants ou athées, doivent s'unir en tant que compatriotes, en transcendant toutes les différences existant entre eux et ouvrir ensemble la voie à la réunification.

Chacun est tenu de contribuer à sa manière à refaire l'unité nationale, puis à réaliser le développement et la prospérité de la patrie réunifiée, en apportant ce qu'il a, sa force physique, son savoir-faire ou son argent. Un terme doit ainsi être mis à la division nationale et la dignité et l'honneur d'une Nation unifiée de 70 millions d'âmes doivent briller dans le monde.

Premièrement, il faut fonder un Etat unifié, indépendant, pacifique et neutre, grâce à une grande union de toute la Nation :

Le Nord et le Sud doivent fonder un Etat unifié de toute la Nation susceptible de représenter tous les membres de la Nation faisant partie de différents partis, groupes, couches sociales, en laissant en place les deux régimes et les deux gouvernements existants. Cet Etat doit être un Etat fédéral auquel les deux gouvernements régionaux, celui du Nord et du Sud, participent sur un pied d'égalité et un Etat neutre, indépendant, pacifique, non-aligné, qui ne se range sur aucune puissance étrangère.

Deuxièmement, il faut s'unir sur la base de l'amour pour la Nation et dans le cadre de l'esprit d'indépendance nationale.

Tous les coréens sont tenus d'unir leurs destins à celui de la Nation et de s'unir avec le même amour ardent pour elle et la même volonté de préserver sa souveraineté, qui doit être considérée comme la source de leur vie. Ils doivent rejeter, fiers d'appartenir à une Nation digne de respect, la servilité envers les grandes puissances et le nihilisme, tendances de nature à ronger l'esprit d'identité nationale.

Troisièmement, il faut s'unir selon le principe consistant à favoriser la coexistence, la coprospérité et les intérêts communs et à tout subordonner à la cause de la réunification de la patrie

Le Nord et le Sud doivent reconnaître la présence d'idéologies, d'idéaux et de régimes différents, les respecter et promouvoir en commun le progrès et la prospérité sans que l'un empiète sur l'autre. Ils sont tenus de placer les intérêts de toute la Nation au-dessus des intérêts régionaux ou de classe et de consacrer tous les efforts à faire aboutir la cause de la réunification de la patrie.

Quatrièmement, il faut mettre fin à toute querelle dans le domaine politique qui soit de nature à favoriser la division et la confrontation entre les compatriotes et s'unir.

Le Nord et le Sud doivent s'abstenir de promouvoir ou d'encourager la confrontation, cesser toute querelle politique et cesser de s'attaquer ou de se critiquer l'un l'autre. Ils doivent conjuguer les forces de la Nation au lieu de se montrer hostiles l'un à l'autre et faire face en commun à l'agression et à l'intervention des forces extérieures.

Cinquièmement, le Nord et le Sud doivent se débarrasser de leurs craintes pour l'éventualité d'une invasion de l'un par l'autre, d'une victoire sur le communisme ou d'une communisation et s'unir en se fiant l'un à l'autre.

Chacun d'eux doit s'abstenir de menacer ou d'agresser l'autre. Aucun d'eux ne doit chercher à imposer son régime à l'autre ou à absorber l'autre.

Sixièmement, il faut faire grand cas de la démocratie et agir de concert en vue de la réunification de la patrie, au lieu de mettre à l'index l'autre partie en prétextant les différences d'idéologie et d'opinion

Il faut assurer la liberté des débats et des activités pour la réunification et s'abstenir d'opprimer les opposants politiques, de les persécuter, de les punir ou d'user de représailles contre eux. Il ne faut reprocher à personne son attitude en faveur du Nord ou du Sud, et il faut mettre en liberté et réhabiliter tous les détenus politiques, pour qu'ils puissent contribuer à la cause de la réunification de la patrie.

Septièmement, il faut protéger les biens matériels et spirituels des particuliers et des organisations et favoriser leur utilisation en faveur de la grande union nationale.

Non seulement avant la réunification, mais aussi après, il faut reconnaître la propriété de l'Etat, celle des coopératives et la propriété privée et protéger les capitaux et les biens des particuliers et des organisations, ainsi que les intérêts communs de ceux qui collaborent avec les capitaux étrangers. Il faut reconnaître les distinctions honorifiques et les titres sociaux que l'on a reçus dans les domaines de la science, de l'enseignement, de la littérature, des arts, de la presse, de la santé publique, des sports, etc. et continuer d'accorder les avantages que l'on touche pour ses mérites.

Huitièmement, tous les membres de la Nation doivent se comprendre mutuellement, se fier les uns aux autres et s'unir les uns avec les autres à travers les contacts, la circulation et les dialogues

Il faut éliminer tout obstacle aux contacts et à la circulation et ouvrir à toutes les personnes sans distinction la porte de la circulation. Il faut fournir à tous les partis, à tous les groupes et à toutes les classes et couches sociales les mêmes occasions de dialogue et développer des dialogues bilatéraux et multilatéraux.

Neuvièmement, tous les coréens au Nord, au Sud et de l'étranger doivent renforcer leur solidarité en faveur de la réunification de la patrie
Ils doivent soutenir et encourager, impartialement, tout ce qui est favorable à la réunification de la patrie, rejeter ensemble ce qui est nuisible, agir en commun et coopérer en passant outre à leurs positions étroites. Tous les partis politiques, toutes les organisations et toutes les classes et couches sociales du Nord, du Sud et d'outre-mer sont appelés à s'unir comme un seul organisme dans leurs efforts patriotiques pour réunifier la patrie.

Dixièmement, il faut apprécier hautement ceux qui ont contribué à la grande union nationale et à la cause de la réunification de la patrie

On doit accorder un traitement préférentiel à ceux qui ont accompli des actions d'éclat pour la grande union nationale et la réunification de la patrie, aux patriotes décédés et à leurs enfants. Même ceux qui ont autrefois trahi la Nation, s'ils prennent la voie patriotique en se repentant de leur passé, il faut les traiter avec générosité et apprécier équitablement leurs mérites en fonction de la contribution qu'ils ont apporté à la réunification de la patrie.

V) LA DECLARATION COMMUNE NORD-SUD DU 15 JUIN 2000 ENTRE KIM JONG IL PRESIDENT DU COMITE DE LA DEFENSE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE ET KIM DAE-JUNG PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE COREE

Conformément à la noble volonté de tous les coréens aspirant à la réunification pacifique de la patrie, Kim Jong-Il, président du comité de la défense nationale de la république démocratique populaire de Corée et Kim Dae Jung, président de la république de Corée, ont eu à Pyongyang du 13 au 15 juin 2000, une rencontre historique et des pourparlers au niveau suprême.

Estimant que cette rencontre et ces pourparlers, premiers du genre depuis la partition de la Nation, sont d'une importance faisant date pour promouvoir la compréhension mutuelle, développer les rapports Nord-Sud, et réaliser une réunification pacifique, les dirigeants suprêmes du Nord et du Sud déclarent ce qui suit :

1) Le Nord et le Sud ont décidé de résoudre en toute indépendance le problème de la réunification du pays grâce à l'union de notre Nation qui en est responsable
2) Ils ont reconnu qu'il y a des points communs entre le projet de fédération dans son étape inférieure présenté par le premier et le projet de commonwealth avancé par le second et décidé d'orienter dans ce sens la réunification
3) Ils ont décidé à l'occasion du 15 août prochain d'échanger des groupes de visite

de familles et de proches dispersés et de résoudre au plus tôt le problème des anciens prisonniers de guerre non convertis et d'autres problèmes humanitaires

4) Ils sont convenus de développer de façon équilibrée l'économie nationale par la coopération économique et de promouvoir la collaboration et les échanges dans différents domaines, notamment social, culturel, sportif, sanitaire et environnemental en vue d'approfondir la confiance mutuelle
5) Pour appliquer dans les meilleurs délais ces points d'accord, ils ont décidé d'ouvrir au plus tôt un dialogue entre autorités. Le président Kim Dae Jung a invité courtoisement Kim Jong Il, président du comité de la défense nationale à effectuer une visite à Séoul et celui-ci a répondu qu'il le ferait à un moment opportun

VI) DECLARATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RAPPORTS NORD-SUD , LA PAIX ET LA PROSPERITE DU 4 OCTOBRE 2007 ENTRE KIM JONG IL PRESIDENT DU COMITE DE LA DEFENSE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE ET RO MOO HYUN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE COREE

Conformément à un accord entre Kim Jong il et Ro Moo Hyun, ce dernier a visité Pyongyang du 2 au 4 octobre 2007. Des rencontres et des pourparlers historiques ont eu lieu au cours de cette visite.

Au cours de ces rencontres et pourparlers, a été réaffirmé l'esprit de la déclaration commune du 15 juin 2000 et ont été discutés avec franchise les problèmes posés par le développement des rapports Nord-Sud, la paix dans la péninsule coréenne, la coprospérité de la Nation et la réunification du pays.

Exprimant la conviction que si les coréens conjuguent leur volonté et leurs efforts, ils pourront ouvrir une époque nouvelle, celle de la prospérité nationale et de la réunification indépendante du pays, les deux parties désireuses d'élargir et de développer les rapports Nord-Sud sur la base de la déclaration du 15 juin 2000.

Premièrement, le Nord et le Sud resteront fidèles à la déclaration commune du 15 juin 2000 et la réaliseront activement :

Ils ont décidé de résoudre en toute indépendance le problème de la réunification du pays selon l'esprit par les propres efforts de la Nation, de faire grand cas de la dignité et des intérêts de la Nation et d'y subordonner tout le reste. Ils ont décidé d'élaborer un projet pour la commémoration du 15 juin en traduisant leur volonté d'appliquer invariablement la déclaration du 15 juin 2000.

Deuxièmement, le Nord et le Sud ont convenu de transformer sans retour leurs rapports en rapports de respect et de confiance mutuels en transcendant leur différence d'idéologie et de régime :

Ils ont décidé de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de l'un et de l'autre et de régler les problèmes de leurs rapports en accord avec la réconciliation et la collaboration intercoréennes et le réunification du pays. Ils ont décidé de remettre chacun en ordre son dispositif juridique et institutionnel pour développer leurs rapports en faveur de la réunification du pays. Ils ont également décidé de promouvoir efficacement le dialogue et le contact dans différents domaines, à commencer par ceux entre parlements, en vue de résoudre conformément aux vœux de la Nation les problèmes posés par l'élargissement et le développement de leurs rapports.

Troisièmement, le Nord et le Sud ont convenu de collaborer étroitement pour mettre un terme à leurs rapports d'hostilité militaire et assurer la détente et la paix dans la péninsule coréenne :

Ils ont décidé de ne pas se montrer hostiles l'un à l'autre, de relâcher la tension militaire et de résoudre les problèmes litigieux à travers le dialogue et des négociations. Ils ont décidé de s'opposer à toute guerre dans la péninsule coréenne et de respecter fermement leur obligation de non-agression.

Ils ont décidé d'ouvrir à Pyongyang dans le courant du mois de novembre de cette année des pourparlers entre le ministre des forces armées populaires du Nord et le ministre de la défense du Sud pour délibérer sur les mesures à prendre pour instaurer la confiance militaire dont le projet consistant à fixer un secteur de pêche commun pour la prévention de conflits inopinés sur la mer de l' Ouest et à en faire un secteur de paix et les mesures d'assurance militaire en faveur de toutes sortes de collaboration.

Quatrièmement, le Nord et le Sud ont convenu, en partageant l'idée qu'il faut mettre fin au système d'armistice actuel et établir un système de paix durable, de collaborer pour promouvoir le problème de la déclaration de fin de la guerre par les chefs d'Etats des trois ou quatre parties directement intéressées réunis dans la péninsule coréenne :

Ils ont décidé d'oeuvrer en commun pour que la « déclaration du 19 septembre » et la « convention du 13 février » des pourparlers à six soient appliqués sans accroc en faveur de la solution du problème nucléaire dans la péninsule coréenne .

Cinquièmement, le Nord et le Sud ont convenu de redynamiser par tous les moyens et d'élargir et de développer constamment leur collaboration économique selon le

principe des intérêts communs, de la coprospérité et de la compensation mutuelle, ce en vue d'un développement équilibré de l'économie nationale et de la prospérité commune :

Ils ont décidé d'encourager les investissements pour leur collaboration économique, de promouvoir vigoureusement la construction des infrastructures économiques et l'exploitation des ressources et d'y attribuer prioritairement diverses conditions de faveur et un traitement préférentiel en accord avec les particularités de la collaboration intercoréenne.

Ils ont décidé d'établir une « zone spéciale de paix et de collaboration de la mer de l'ouest » englobant Haeju et ses environs maritimes et de promouvoir activement l'établissement d'un secteur de pêche commun et d'un secteur maritime de paix, la construction d'une zone économique spéciale, l'utilisation du port de Haeju, le passage direct des navires civils à ce port et l'utilisation commune de l'embouchure du fleuve Rimjin.

Ils ont décidé de terminer dans les meilleurs délais la construction de la première tranche de la zone industrielle de Kaesong, d'entamer celle de la deuxième tranche, de commencer le trafic ferroviaire entre Munsan et Pongdong et d'achever au plus tôt les diverses mesures d'assurance institutionnelle, y compris pour la circulation, la communication et le dédouanement.

Ils ont décidé de délibérer sur le problème du réaménagement et de la réparation de la ligne ferroviaire Kaesong-Sinuiju et de l'autoroute Kaesong-Pyongyang pour les utiliser en commun et d'accélérer ces travaux.

Ils ont décidé de créer des zones de collaboration dans la construction navale à Anbyon et à Nampho et de collaborer dans différents domaines dont l'agriculture, la santé, la médecine et la protection de l'environnement.

Ils ont décidé d'ériger l'actuel « comité de promotion de la collaboration économique Nord-Sud » en « comité commun de collaboration économique Nord-Sud » de niveau de niveau de vice-premier ministre en vue d'une promotion fructueuse de leur collaboration économique.

Sixièmement, le Nord et le Sud ont convenu de développer les échanges et la collaboration dans les domaines socio-culturels dont l'histoire, la langue, l'enseignement, la technoscience, la culture et les arts, les sports, pour donner plus d'éclat à la longue histoire et à la culture de haute valeur de la Nation :

Ils ont décidé d'inaugurer le tourisme au mont Paektu et d'ouvrir à cette fin une ligne

aérienne directe mont Paektu-Séoul

Ils ont décidé de faire en sorte que leurs groupes de supporteurs soient les premiers à utiliser la voie ferrée de la côte ouest pour aller assister aux jeux olympiques de Pékin en 2008.

Septièmement, le Nord et le Sud ont convenu de promouvoir activement la collaboration humanitaire :

Ils ont décidé d'élargir les retrouvailles des parents et proches séparés et de porsuivre la correspondance par écran. A cette fin, ils ont décidé d'installer leurs représentants dans l'office de rendez-vous des monts Kumgang dès qu'il aura été achevé et d'organiser régulièrement la rencontre de parents et proches séparés .

Ils ont décidé de collaborer en cas de calamités, y compris de calamités naturelles, partant de l'amour fraternel et du principe humanitaire et de celui de l'entraide.

Huitièmement, le Nord et le Sud ont convenu de renforcer la collaboration sur la scène internationale en faveur des intérêts de la Nation et des droits et intérêts de la diaspora coréenne :

Le Nord et le Sud ont décidé, en vue de l'application de la présente déclaration, d'ouvrir des pourparlers Nord-Sud des premiers ministres dont le premier tour aura lieu à Séoul en novembre de l'année en cours. Ils ont décidé d'organiser fréquemment des rencontres au sommet pour délibérer des questions en suspens en vue de la promotion des rapports Nord-Sud.

VII) KIM JONG UN : LA REUNIFICATION DE LA PATRIE EST DU PATRIOTISME ET SA DIVISION DE LA TRAHISON, 26 JUILLET 2012

Pour la Nation coréenne, en butte à d'incommensurables malheurs et souffrances, le pays ayant été divisé en Nord et en Sud par les forces étrangères, la réunification du pays est la tâche suprême qui ne doit plus souffrir aucun retard.

Dans son entretien du 26 juillet 2012 avec les responsables du comité central du parti du travail de Corée concernant l'accélération de l'édification d'une patrie riche et puissante grâce à la mise en valeur patriotique, précepte de Kim Jong Il, le maréchal Kim Jong Un a indiqué : « la réunification de la patrie est du patriotisme et sa division de la trahison ».

Ce qui donne aux coréens qui aiment la patrie et brûlent de se dévouer pour elle une

force et un courage inépuisables et les encourage à faire progresser victorieusement le mouvement de réunification indépendante du pays.

La Nation divisée et asservie aux forces étrangères ne peut conserver sa propre identité et est vouée à sa ruine, devenue hétérogène ou absorbée par une autre Nation.

La Nation coréenne, homogène, n'a pu établir pendant 67 ans sa souveraineté à l'échelle du pays entier et son développement unifié est gêné.

En Corée du Sud, occupée militairement par les Etats-Unis, la dignité et la souveraineté de la Nation sont foulées aux pieds et le danger de guerre permanent pèse sur la péninsule coréenne à cause de leur politique d'hostilité envers notre république et de leurs tentatives de provoquer une guerre contre elle. Cela menace gravement le sort de la Nation coréenne.

La réalité montre que ce n'est en réunifiant le pays le plus tôt possible que notre Nation peut dissiper son malheur et ses souffrances et réaliser la paix et la prospérité. Quiconque a le sang et l'âme coréens doit associer son sort à celui du pays et de la Nation et se consacrer corps et âme à la lutte patriotique pour la réunification du pays. Tourner le dos à cette œuvre ou suivre les forces hostiles extérieures à elle et agressives est une action traîtresse. Le passé de l'humanité et la réalité actuelle prouvent que le sort, l'avenir et les intérêts de chaque homme se trouvent dans ceux de la Nation.

Par conséquent, ceux qui se soucient du sort de la Nation doivent considérer comme leur devoir suprême la lutte pour la réunification du pays dont dépendent le sort et l'avenir de la Nation et subordonner tout à la réalisation de cette œuvre

La division de la Nation mène à son asservissement et à sa ruine. Seule sa réunification mène à son indépendance, à sa prospérité et à son salut. Si la Nation coréenne intelligente ayant une culture éclatante et une longue histoire se dresse dans la lutte pour la réunification du pays en gardant sa dignité et sa fierté, elle peut surmonter toutes épreuves et difficultés

La réalisation de cette œuvre est certaine grâce au maréchal Kim Jong Un qui insuffle du patriotisme à la Nation, déterminé à appliquer coûte que coûte les recommandations du président Kim Il Sung et du dirigeant Kim Jong Il en la matière.

VIII) KIM JONG UN : LE PARTISAN DE LA REUNIFICATION EST LE PATRIOTE AUTHENTIQUE

Les Coréens consacrent tout ce qu'ils ont depuis plus d'un demi-siècle pour la réunification qu'ils considèrent comme l'aspiration suprême et la tâche prioritaire de la Nation. Pour la Nation coréenne, cette œuvre a ceci de vital qu'elle regarde sa souveraineté et son sort. L'indépendance représente la dignité et la vitalité de la Nation.

C'est seulement avec celle-ci que la Nation peut maintenir sa dignité et son existence et réaliser sa prospérité. Mais la Nation coréenne ne peut encore établir sa souveraineté à l'échelle du pays entier, 67 ans après la mise d'un terme à la domination coloniale de l'impérialisme japonais et la libération du pays.

Cette souveraineté est gravement violée à cause de la division du pays par des forces extérieures et de l'occupation prolongée de la Corée du Sud par les troupes américaines. Il n'y a pas une tragédie plus grande que cela pour la Nation coréenne qui fait le plus grand cas de sa dignité et de sa souveraineté . C'est pourquoi notre Nation considère la division du pays comme on ne peut plus honteuse et les Coréens du Nord, du Sud et de la diaspora se dévouent pour la réunification du pays en la liant à la dignité et à l'honneur de la Nation.

La Nation coréenne est très fière de son histoire 5 fois millénaire. Elle est une Nation homogène qui a vécu des milliers d'années sur le même territoire avec le même sang, la même langue et les mêmes coutumes en créant sa culture et son histoire excellentes. Mais elle ne peut connaître son développement indépendant et unifié à cause de la division du pays due à l'occupation de la Corée du Sud par les Etats-Unis.

Des choses hétérogènes apparaissent dans la vie spirituelle et culturelle au sein de la Nation à cause de l'occupation de la Corée du Sud et de la pénétration idéologique et culturelle des forces extérieures. Comme les milieux scientifique et médiatique sud-coréens le lamentent, la langue parlée et écrite et les coutumes de vie sont américanisées, japonisées et occidentalisées en Corée du Sud. La persistance de tels phénomènes risque de faire disparaître les points communs de la Nation et de scinder à jamais en deux notre Nation homogène.

Evident est le fléau irrévocable qu'apporteraient à la Nation coréenne les manœuvres criminelles des Etats-Unis qui s'acharnent à la provocation d'une guerre d'agression contre notre république pour dominer toute la Corée. Le passé et la réalité actuelle démontrent que le partisan de la réunification est patriote et le protagoniste de la division est traître.

Dans son premier discours ouvert prononcé le 15 avril 2012 au défilé militaire de célébration du centenaire du président Kim Il Sung, Kim Jong Un a dit : « Il est vraiment navrant de voir nos compatriotes qui ont vécu au long des siècles en Nation

homogène sur un même territoire souffrir depuis près de 70 ans de sa partition. Notre parti et le gouvernement de notre république tendront la main à tous ceux qui désirent sincèrement la réunification du pays et souhaitent la paix et la prospérité de la Nation et se dépenseront de façon responsable et avec persévérance pour la cause historique de la réunification ».

Sa voix pleine de l'amour ardent et sublime pour la Nation et la patrie et son air affectueux ont ressemblé tout à fait à ceux du président Kim Il Sung, héros légendaire de la résistance antijaponaise et patriote sans égal, qui dans son discours prononcé après son retour triomphal dans la patrie, avaient appelé les Coréens à contribuer à l'édification d'une patrie nouvelle qui avec force, qui avec savoir et qui avec argent et tous ceux qui aiment le pays, la Nation et la démocratie à édifier un Etat démocratique souverain et indépendant en s'unissant fermement, ainsi qu'à ceux du dirigeant Kim Jong Il qui avait donné la lumière printanière de réunification aux Coréens gelés par la confrontation et la méfiance entre eux, à la suite des sommets Nord-Sud historiques et de la déclaration commune du 15 juin 2000 fondée sur le principe « entre nous, Coréens ».

Kim Jong Un est le patriote authentique, le centre de la Nation et le guide pour la réunification du pays, de même que le président Kim Il Sung et le dirigeant Kim Jong Il. Une patrie réunifiée, puissante, pacifique et prospère ne manquera pas d'être édifiée sur ce sol quand la Nation coréenne ira de l'avant en portant haut le drapeau de la déclaration commune du 15 juin 2000 sous la direction de Kim Jong Un qui ouvre la voie à la grande union nationale en considérant l'oeuvre de réunification du pays comme la plus patriotique.

IX) REALISONS LA REUNIFICATION DU PAYS PAR LA FORCE UNIE DE TOUTE LA NATION

Il y a 20 ans, le 19 août 1992, le président Kim Il Sung a publié son ouvrage « Réunifions le pays en toute indépendance et par la force unie de toute la Nation ».

L'ouvrage disait de regrouper à l'échelle nationale tous les hommes attachés à la patrie et désirant la réunification du pays, qu'ils soient au Nord, au Sud ou à l'étranger, pour réaliser par la force unie de toute la Nation la réunification du pays.

Cette idée d'union de toute la Nation représente sa volonté d'indépendance nationale fondée sur sa pensée Juche dans la question de la Nation et son amour ardent pour la patrie et la Nation. On ne peut jamais réunifier le pays en faisant appel à des forces étrangères ; seulement par la force unie de toute la Nation on peut y parvenir en toute indépendance et par la voie pacifique.

Si tous les Coréens s'unissent étroitement en transcendant les différences d'appartenance, d'opinion politique, d'idéologie et de croyance et luttent énergiquement pour la réunification du pays, ils pourront bel et bien y parvenir en écartant tous les obstacles dressés sur ce chemin.

L'idée d'union de toute la Nation spécifiée par le président a produit un grand écho chez tous ceux qui chérissent la patrie et la Nation et désirent la réunification du pays par sa pertinence, sa rationalité et son caractère équitable. Grâce à cette idée, notre peuple a pu lutter avec conviction et courage, en se proposant des objectifs précis et en allant par une voie juste pour réaliser la grande union de la Nation et la réunification du pays contre toutes les manœuvres persistantes des sécessionnistes du Sud et de l'étranger.

Le mouvement national pour la réunification du pays a salué des événements sensationnels, tels que les deux sommets historiques Nord-Sud, la déclaration commune Nord-Sud du 15 juin 2000 et la déclaration du 4 octobre 2007 et l'amélioration notable des rapports Nord-Sud.

Mais avec l'apparition au Sud du pouvoir conservateur Ri Myong Bak, pro-américain et fanatique de confrontation avec le Nord, de sérieux obstacles se sont dressés de nouveau sur le chemin de la réunification. La bande des traîtres à la Nation du Sud a dénié totalement les déclarations Nord-Sud, formulé une politique anti-réunification prêchant l'abandon du programme nucléaire.

Les forces conservatrices implorent le stationnement perpétuel des troupes US en Corée du Sud, introduisant sans discontinuer des équipements de guerre sophistiqués US et effectuent chaque année avec les Etats-Unis des exercices de guerre nucléaire contre le Nord, notamment l' « Ulji Freedom Guardian ». Ces forces conservatrices ont poussé leur confrontation avec le Nord jusqu'à médire de la dignité suprême de notre république et à tramer des complots de terrorisme visant à détruire les statues et monuments commémoratifs des grandes figures des monts Paektu au Nord.

Les rapports Nord-Sud ont empiré de façon irrévocable et une menace de guerre imminente plane en Corée. Cette grave situation demande à tous les Coréens de s'unir étroitement suivant les recommandations du président Kim Il Sung et du dirigeant Kim Jong Il en matière de réunification du pays et de lutter dans l'union sous la direction du maréchal Kim Jong Un pour réaliser la réunification du pays.

Dans son discours lors du défilé militaire de célébration du centenaire du président Kim Il Sung, Kim Jong Un a dit que c'est un grand malheur de notre Nation homogène depuis l'antiquité que de vivre séparée en deux parties depuis bientôt 70

ans, et exprimé sa volonté de consentir un effort soutenu et responsable pour réaliser l'oeuvre historique de réunification nationale , la main dans la main avec tous ceux qui veulent réellement la réunification du pays, la paix et la prospérité de la Nation.

Kim Jong Un guide, par son éminente pensée, son leadership consommé et sa noblesse d'âme tout le monde vers la grande union de la Nation et la réunification du pays comme l'ont fait le président Kim Il Sung et le dirigeant Kim Jong Il. Tous les Coréens devront, qu'ils soient au Nord, au Sud, ou à l'étranger, s'engager avec conviction et courage dans la lutte sacrée pour la réunification indépendante et pacifique du pays sous le mot d'ordre : « Entre nous, Coréens ».

X) L' ALLIANCE PAN-NATIONALE POUR LA REUNIFICATION DE LA PATRIE (APNPRP)

C'est une alliance nationale et patriotique des Coréens du Nord, du Sud et d'outre-mer en lutte pour la réunification de la patrie. Elle est mise sur pied le 20 novembre 1990 en vertu de la résolution du premier congrès pan-national pour la paix et la réunification de la patrie.

Elle se propose pour but de réaliser la grande union de toute la Nation et la réunification en toute indépendance et par voie pacifique de la patrie et prend pour guide fondamental de ses activités les trois principes de la réunification – indépendance, réunification pacifique et grande union nationale – convenus et proclamés par le Nord et le Sud à la face du monde entier.

Elles est constituée de partis politiques, d'organisations patriotiques et de personnalités individuelles du Nord, du Sud et d'outre-mer approuvant les trois principes de la réunification, son programme et ses statuts ; elle est organisée et gérée selon le principe démocratique et par un accord tripartite du Nord, du Sud et de la diaspora coréenne et les partis politiques et organisations y affiliés déploient des actions communes dans le cadre du mouvement pour la réunification de la patrie avec les mêmes titres, les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Elle a pour organisme de décision suprême le congrès pan-national pour la réunification de la patrie, pour organismes de substitution une assemblée conjointe des membres de comités centraux du Nord, du Sud et de la diaspora coréenne, une co-présidence et une secrétariat commun. Et pour organisations régionales, elle a les directions du Nord, du Sud et d'outre-mer. La direction du Nord a vu le jour le 25 janvier 1991, celle du Sud le 25 février 1995 et celle d'outre-mer le 16 décembre 1990, cette dernière siège à Tokyo.

Depuis sa fondation, l' APNPRP a enregistré de grands succès dans son effort pour réaliser l'union nationale et développer le mouvement de réunification de la patrie. Elle s'est accrue pour devenir une organisation des mouvements de réunification disposant d'un système cohérent avec ses directions régionales et filiales partout où vivent les Coréens, une organisation de masse regroupant toutes les couches des Coréens, et portant haut la bannière de la triple charte de la réunification de la patrie et de l'orientation en cinq points pour la grande union nationale, s'est acquittée admirablement de sa mission et a joué son rôle en mobilisant avec force toute la Nation coréenne à la lutte pour la grande union nationale et la réunification de la patrie.

XI) PROGRAMME DE REUNIFICATION LE PLUS JUSTE ET REALISTE

Le dirigeant Kim Jong-il a défini les trois principes de la réunification de la patrie, le programme en dix points pour la grande union de toute la Nation et le projet de fondation de la RFDK avancés par le président Kim Il sung comme la triple charte de réunification de la patrie dans son œuvre classique « Appliquons à fond les recommandations du camarade Kim IL sung, grand leader, en matière de réunification du pays » publié le 4 août 1997.

Le président Kim Il sung avait en effet formulé en dirigeant la lutte pour la réunification du pays, les trois principes de la réunification de la patrie en 1972, le programme en dix points pour la grande union de toute la Nation en faveur de la réunification de la patrie en 1993 et le projet de fondation de la RFDK en 1980 et mis ainsi au point un principe directeur auquel on devrait s'en tenir dans la réalisation de l'oeuvre de réunification de la patrie.

Les trois principes de la réunification – indépendance, réunification pacifique et grande union nationale – élucidant la position et les moyens fondamentaux à adopter pour refaire l'unité du pays en conformité avec les exigences et les intérêts de la Nation et par la force unie de toute la Nation, programme de réunification commun de la Nation confirmés et proclamés à la face du monde entier par le Nord et le Sud dans leur déclaration commune du 4 juillet 1972, ont toujours servi de fondement, de piliers à l'évolution des rapports Nord-Sud et à la solution des problèmes de réunification, et constituent un programme de réunification indéniable et reconnu pour tout le monde.

Le programme en dix points pour la grande union nationale donnant une réponse exhaustive et synthétique à tous les problèmes que pose par exemple la réalisation de cette grande union, en trace clairement sous tous les aspects l'objectif à atteindre et le fondement idéologique, le principe et les moyens à adopter, ce sur la base des succès

et expériences accumulés au cours du mouvement de réunification du pays depuis la division.

Le projet de fondation de la RFDK indique quant à elle la voie à suivre pour parvenir de façon équitable et sans à-coup à la réunification du pays, en tenant compte des conditions réelles d'existence d'idéologie et de régime différents et Nord et au Sud de la Corée divisée. Ce projet présentant tous les aspects de l'Etat unitaire et la voie menant à sa constitution étant juste et raisonnable, est acceptable pour tout le monde et jouit de la sympathie et de l'approbation de toute la Nation.

Suite à l'établissement de la triple charte de réunification de la patrie grâce au Président Kim Il sung et au Dirigeant Kim Jong il, la Nation coréenne en est arrivée à disposer d'un grand programme de réunification de la patrie à suivre et maintenir invariablement par elle pour réaliser la réunification du pays.

La triple charte de réunification de la patrie est la bannière de la réunification concrétisant l'idée de réunification nationale en toute indépendance.

C'est la volonté inébranlable du peuple coréen de refaire l'unité du pays divisé par des forces étrangères grâce à la mobilisation de ses propres forces nationales. Le principe d'indépendance nationale est le noyau du règlement de la question nationale et c'est la ligne vitale de la solution de la question de la réunification.

La triple charte de réunification est pénétrée d'un bout à l'autre d'un esprit d'indépendance nationale conséquent exigeant de résoudre la question du destin, celle de la réunification de la Nation par ses propres forces. Elle constitue pour la Nation coréenne le principe à maintenir fermement et à observer sans faillir dans sa lutte pour sauvegarder sa souveraineté et sa dignité et réaliser en toute indépendance la réunification, car elle contient le principe d'indépendance, ainsi que le principe, les tâches et les moyens de la grande union nationale permettant de préparer les forces autonomes de la réunification.

La triple charte de réunification est le programme de réunification du pays le plus juste, équitable et raisonnable qui convient aux aspirations de la Nation coréenne et aux conditions réelles du pays.

Toute la Nation coréenne désire ardemment voir se réaliser au plus tôt par voie pacifique la réunification de son pays. Plus la partition du pays dure, plus les différences, à commencer par celle d'idéologie et de régime augmentent dans le Nord et dans le Sud. La division ne cause que des préjudices à la Nation coréenne tandis qu'elle profite aux forces étrangères.

La triple charte de réunification de la patrie, transcendant les différences d'idéologie, de régime et d'opinion politique entre le Nord et le Sud, repose sur l'idéal noble de l'amour de la patrie et de ses compatriotes privilégiant la volonté de réunification et les intérêts de toute la Nation. C'est par conséquent un programme de réunification juste et équitable, acceptable pour tous et inspirant de la sympathie à tous ceux qui aspirent à la réunification.

La force d'attraction et la vitalité extraordinaires de la triple charte de la réunification ont déjà été prouvées nettement dans la pratique et plus encore avec l'avènement et la marche de l'ère de la réunification du 15 juin 2000. Avec l'élan d'enthousiasme de toute la Nation désireuse de hâter le jour de la réunification du pays sous la bannière de la triple charte de la réunification, la première année du nouveau siècle a vu s'ériger le monument de la triple charte de la réunification de la patrie, grand monument de la Nation.

L'oeuvre de la réunification de la Nation coréenne ne manquera pas de se réaliser dans un proche avenir grâce à la triple charte de la réunification de la patrie préparée par le Président Kim Il sung et le Dirigeant Kim Jong il et au leadership du Premier Président Kim Jong un du comité de la défense nationale fermement décidé à réunifier la patrie en toute indépendance et par la voie pacifique conformément aux recommandations des grandes figures.

XII) NOTRE NATION COMPTE PLUS QUE LES AUTRES

En septembre 1984 une pluie torrentielle a frappé durement de vastes régions en Corée du Sud faisant des centaines de milliers de sinistrés. Ce sinistre arrivé aux sud-coréens afflige fort le Dirigeant Kim Jong il.

Un jour, sur proposition du Leader Kim Il sung, ce dernier s'arrange pour qu'on envoie aux sinistrés sud-coréens des secours empreints d'amitié fraternelle.

A cette occasion, il dit en présence de hauts responsables concernés : « Le grand Leader Kim Il sung en s'inquiétant pour la situation des sinistrés sud-coréens qui n'ont ni feu ni lieu, a insisté sur la nécessité de leur envoyer des secours. Notre devoir est de suivre fidèlement le noble dessein du respecté Leader qui, en pensant toujours à nos compatriotes sud-coréens, se préoccupe de réunifier au plus tôt le pays. « Au moment difficile, on connaît l'ami » dit un proverbe. Notre devoir est d'arrêter des mesures audacieuses à l'intention de nos compatriotes sud-coréens ».

Et de poursuivre : « Nous n'avons rien à lésiner sur le secours de nos compatriotes. A quoi dépenser nos réserves sinon au secours de nos compatriotes sud-coréens ? Notre

Nation compte plus que les autres ».

Ainsi, quelques jours après, des secours évalués à 18 millions de dollars y compris cinquante mille sok de riz, cinq cent mille mètres de tissu, cent mille tonnes de ciment et quantité de médicaments ont été envoyés aux sinistrés sud-coréens. Notons qu'à l'époque les Etats-Unis ont envoyé à la Corée du Sud à peine 20 000 dollars à titre d'aide financière aux sinistrés.

XIII) PANMUNJOM ET L'ASPIRATION A LA REUNIFICATION

A Panmunjom du côté de la Corée du Nord se trouve établie une stèle portant gravé l'autographe du grand Leader Kim Il sung : « LE 7 juillet 1994 Kim Il sung ». Il s'agit d'une signature autographe apposée la veille de son décès par ce dernier au bas d'un document relatif à la réunification du pays après l'avoir examiné.

Le 24 novembre 1996 devant cette stèle, le Dirigeant Kim Jong il a déclaré : « Désireux de transformer suivant le dessein de Kim Il sung, Panmunjom, symbole de la division du pays, en symbole de la réunification, j'ai fait ériger là cette stèle à l'autographe de Kim Il Sung pour la réunification de la patrie. L'autographe du respecté Leader n'a que 9 lettres du tout au plus. Toutefois, celles-ci ont une très grande signification divine que ne pourraient indiquer même des milliers et des milliers de lettres d'une épitaphe ».

Kim Il sung s'affligeait plus que quiconque de la division du pays imposée aux coréens et a fait tout ce qui était en son pouvoir pour réunifier le pays. Estimant que réunifier la Corée c'est pour la Nation coréenne de mettre un terme à la domination et à l'ingérence étrangères, d'accéder à une souveraineté complète, de dissipier la méfiance réciproque et l'antagonisme entre le Nord et le Sud et de réaliser l'unité nationale, il a présenté divers projets en matière de réunification.

En mai 1972 il mit en avant les trois principes de la réunification de la patrie ayant pour substance : indépendance, réunification pacifique et grande union nationale. En octobre 1980 il présenta le projet de fondation d'une RFDK qui consistait à ce que le Nord et le Sud s'unissent et forment un Etat fédéral en laissant tels quels leurs idéologies et leurs régimes respectifs.

En avril 1993 il publia le programme en dix points pour la grande union de toute la Nation en faveur de la réunification de la patrie.

Les projets sur la réunification mis en avant par Kim Il sung reflétaient exactement l'aspiration unanime du peuple coréen et la réalité concrète du pays et donc, etaient objets d'un acceuil chaleureux et d'un soutien actif non seulement des coréens du

Nord, du Sud et de la diaspora mais également des autres pays épris de paix.

Kim Jong il ne ménagea aucunement ses efforts pour réunifier le pays, grande entreprise entamée par Kim Il sung. Il visita maintes fois Panmujom en disant : « Il nous convient de lutter activement pour hâter la réunification , non d'attendre celle-ci. Une fois à Panmunjom, je me raffermis souvent dans ma détermination de supprimer au plut tôt la ligne de démarcation militaire. C'est pourquoi chaque fois que je viens à proximité de la ligne de démarcation je ne manque pas de passer à Panmunjom ».

Dans ses nombreuses œuvres notamment *Appliquons à fond les recommandations de Kim Il sung en matière de réunification du pays et Réalisons la réunification indépendante et pacifique du pays grâce à la grande union de notre Nation toute entière*, Kim Jong il a fait la lumière d'une façon exhaustive et scientifique sur les problèmes à résoudre pour mettre fin au plus tôt à la tragique division nationale et réunifier le pays.

En juin 2000 à Pyongyang a été rendue publique une déclaration commune Nord-Sud qui fait mention de tous les problèmes de principe à régler pour développer les relations intercoréennes et réunifier le pays, notamment de la nécessité de résoudre en toute indépendance le problème de la réunification du pays grâce à l'union de la Nation coréenne.

L'adoption de cette déclaration fut une occasion historique, car les deux parties ont ainsi réaffirmé les trois principes de réunification de la patrie et se sont enfin engagées à bouger vers la réconciliation, l'union, les échanges et la collaboration intercoréens, soit à hâter l'implantation d'une paix durable et la réunification du pays. Depuis, les voies ferrées et des routes qui étaient coupées depuis des dizaines d'années ont été reliées entre le Nord et le Sud et ont été animés la collaboration et l'échange intercoréens.

Toutefois, dès l'arrivée au pouvoir de l'actuel régime conservateur de Ri Myong bak qui est à la remorque des Etats-Unis, ont été interrompus la collaboration et l'échange entre le Nord et le Sud qui progressaient en faveur de la réunification et ce fut le retour de l'état de confrontation.

Ki Jong un, Dirigeant suprême du parti du travail de Corée et du peuple, a visité en mars dernier Panmunjom. En regardant attentivement la stèle mentionnée plus haut, il a passé un bon moment non sans émotion en revue les exploits de Kim Il sung et de Kim Jong il qui, de toute leur vie, s'étaient dévoués tout entiers à la réalisation de la réunification du pays. Aujourd'hui, le peuple coréen est sûr de la réunification du pays, de son avenir riant, car il a le respecté Kim Jong un, continuateur fidèle des idées et de l'oeuvre en matière de réunification du pays de Kim Il sung et de Kim

Jong il, pour le diriger.

XIV) LE DIRIGEANT KIM JONG IL ET LE 15 JUIN 2000

Voilà 12 ans, un événement spectaculaire survint dans la péninsule coréenne en proie à une méfiance et à un affrontement néfastes. Pour la première fois dans son histoire de division nationale de plus d'une cinquantaine d'années avait lieu une rencontre eu sommet Nord-Sud et était publié une déclaration commune Nord-Sud qui allait ouvrir un chapitre nouveau dans l'évolution des rapports Nord-Sud.

C'était l'aboutissement formidable de la grande détermination du Dirigeant Kim Jong il. En effet, il suffit de jeter un regard rétrospectif pour savoir comment il s'était consacré entièrement corps et âme à la réalisation des recommandations du Président Kim Il sung qui s'était donné tant de mal pour la réunification de la patrie. Dans une lettre à l'adresse de Mun Myong ja, ex-représentant de l' Asia News, journaliste résidant aux Etats-Unis, il écrivait à peu près comme suit : la réunification de la patrie est une œuvre nationale historique à laquelle le Président Kim Il sung avait consacré toute sa vie, une tâche urgente à accomplir par notre peuple ; fidèles aux recommandations du Président , nous ferons tout notre possible pour réaliser la réunification du pays en toute indépendance, par la voie pacifique et selon le principe de la grande union nationale.

Kim Jong il a également exprimé sa ferme détermination de réunifier le pays à tout prix dans ses nombreuses œuvres dont *Appliquons à fond les recommandations du camarade Kim Il sung en matière de réunification du pays* et *Réalisons la réunification indépendante et pacifique du pays grâce à la grande union de notre Nation toute entière*, et au début de l'an 2000, charnière historique de deux millénaires, il a conçu et muri un grandiose plan devant marquer un tournant devant marquer un tournant décisif dans l'effort de la Nation pour la réunification de la patrie. Il s'était fixé la préparation d'une rencontre au sommet Nord-Sud, première dans l'histoire de la partition de la Nation, comme tâche la plus importante pour l'application des recommandations du Président Kim Il sung et avait donné à plusieurs reprises des instructions qui s'imposaient pour y parvenir.

En juin 2000, lors du débat sur la rédaction d'une déclaration commune Nord-Sud pendant l'historique rencontre au sommet de Pyongyang entre Kim Jong il et Kim Dae jung, ce premier a fait savoir encore aux membres de la délégation de la partie Sud : « On a publié ensemble la déclaration du 4 juillet 1972 et plus tard adopté des accords Nord-Sud ; des documents combien superbes. Mais aucun de ces documents n'a été convenablement mis en application. Vous proposez les retrouvailles de familles et proches dispersés, la coopération économique et la reprise des négociations entre les autorités, mais Kim Jong il insiste, il faut préciser avant tout

dans le premier et le deuxième alinéa de la déclaration commune de l'an 2000 qu'on est convenu de résoudre la question de la réunification du pays en toute indépendance, par les coréens nous-mêmes qui en sont responsables et dans l'union de nos forces, et d'orienter nos efforts vers la réunification par voie fédérale ». Kim Jong il a encore éclairci un à un le contenu et le sens de chaque article et des expressions particulères de la déclaration coune et donné aussi des réponses claires et promptes aux questions posées par la partie Sud.

Le Président sud-coréen Kim Dae jung, son partenaire au sommet Nord-Sud, après avoir signé au bas de la déclaration comune, a avoué aux membres de sa suite à peu près en ces termes : « L'adoption de la déclaration commune Nord-Sud n'est pas un mérite à moi, ce beau fruit doit entièrement l'existence au prestigieux Président Kim Jong il du comité de la défense nationale. Il saisissait à l'instant tous les problèmes , quelque compliqués qu'ils eussent été, et faisait montre d'hardiesse dans la prise de décision. Il doit avoir hérité, semble-t-il, des belles qualités du Président Kim Il sung. Il est déjà une éminente personnalité, mais une perspective plus séduisante s'ouvrira devant lui. A la vue de sa personne débordant d'ardeur et d'énergie, j'ai acquis la conviction que bien radieux sera l'avenir de notre Nation sans parler de celui du Nord ».

L'adoption de la déclaration commune Nord-Sud du 15 juin a ouvert dans la péninsule coréenne une nouvelle ère de réconciliation, d'union et de collaboration à la place de celle d'affrontement, d'hostilité et de discorde et inspiré à la Nation coréenne la confiance en la réunification. L'évolution des rapports Nord-Sud et les réalisations de valeurs obtenues dans la lutte pour la réunification dans la période qui a suivi l'adoption de ladite déclaration ont pleinement manifesté à la face du monde que les coréens pourraient arriver à la réconciliation et à l'union nationale et suivre sûrement la voie de la réunification indépendante.

Aujourd'hui encore, la réunification de la patrie est en butte à de dures épreuves et à d'obstacles sérieux, mais ce n'est que passager, car rien ne peut arrêter la marche impétueuse de l'ère du 15 juin. La déclaration commune Nord-Sud du 15 juin 2000, dont la justesse et la vitalité ont été mises en évidence avec force à travers les épreuves de l'histoire, sera toujours un jalon marquant, un grand programme de la réunification indépendante à suivre invariablement par la Nation coréenne et est une déclaration suprême éclairant la voie du mouvement de réunification de la Nation.

XV) LES TROIS PRINCIPES DE LA REUNIFICATION DE LA COREE , PIERRE ANGULAIRE FONDAMENTALE DE CETTE ENTREPRISE

Les trois principes de la réunification de la Corée publiés en 1972 constituent la

pierre angulaire fondamentale de cette entreprise, car il s'agit là de la position à adopter et du moyen fondamental à suivre pour les coréens pour résoudre le problème de cette réunification en conformité avec leur volonté et leurs intérêts et par eux-mêmes.

La situation qui prévalait dans la péninsule coréenne au début des années 1970 exigeait d'urgence de prendre des mesures décisives destinées à conjurer le danger de perpétuité de la division et régler le problème de la réunification selon le principe de l'indépendance.

Le Président Kim Il sung, en tenant compte de cette exigence, a présenté dans un discours qu'il a prononcé en août 1971, un projet de négociation Nord-Sud, se déclarant disposé à prendre n'importe quand contact avec les partis, y compris le « parti démocrate-républicain » au pouvoir, les organisations de masses et des personnalités prises séparément de la Corée du Sud.

Il a ainsi ouvert une percée dans le gel des rapports Nord-Sud de telle sorte que depuis septembre 1971, des négociations préliminaires ont été entamées dans le cadre des pourparlers de la Croix-Rouge et que plus tard étaient entamées des pourparlers politiques de haut rang.

Lors d'un entretien qu'il a eu avec les délégués sud-coréens aux pourparlers politiques de haut rang Nord-Sud, Kim Il sung a présenté les trois principes de la réunification de la Corée qui serviraient de fondement à la solution du problème de la réunification : réunifier la Corée en toute indépendance sans aucune intervention en provenance de l'exterieur, selon le principe de la promotion de la grande union nationale et par une voie pacifique. Les délégués et le numéro un d'alors sud-coréens y ont acquiescé entièrement.

Ainsi, le 4 juillet 1972, une déclaration conjointe ayant pour teneur principale les trois principes de la réunification de la Corée : indépendance, réunification pacifique et grande union nationale, a été rendue publique.

L'indépendance représente la position fondamentale à adopter invariablement dans le mouvement en faveur de la réunification de la Corée. Toute Nation a le droit de disposer d'elle-même en toute indépendance et conformément à sa volonté. La réunification de la Corée fait partie des affaires de la Nation coréenne et touche à sa souveraineté.

Le moyen fondamental de réunifier la Corée est d'y parvenir par une voie pacifique. Les coréens endurent d'incommensurables souffrances en raison de la division du pays, mais ils ne veulent pas de guerre fratricide au sujet de la réunification. Il est

certes vrai qu'il y a depuis plus d'un demi-siècle des différences d'idéologie et de régime entre le Nord et le Sud. Mais il faut les transcender et réunifier la Corée par la voie pacifique, par l'union de toute la Nation.

Le principe de la grande union nationale est la garantie fondamentale de la réunification indépendante et pacifique de la Corée. Cette œuvre vise à rétablir la fraternité nationale entre le Nord et le Sud divisés et à réaliser le retour de l'unité nationale. Aussi la grande union de toute la Nation conduira-t-elle forcément à la réunification qu'elle espère.

Les trois principes de la réunification de la Corée ont manifesté leur vitalité et leur puissance comme telles par le biais de la déclaration commune publiée le 15 juin 2000.

TRAITE DE PAIX POUR LA PENINSULE COREENNE SELON LE PROJET DE L'ORGANISATION CIVIQUE SUD-COREENNE SOLIDARITE POUR LA PAIX ET LA REUNIFICATION DE LA COREE (SPARK)

La République de Corée, la République populaire démocratique de Corée, les Etats-Unis d'Amérique et la République populaire de Chine (désignés ci-après comme les « Parties contractantes »),

Conformément à l'article 4, paragraphe 60 de l' «Accord entre le Commandant en chef du Commandement des Nations Unies, d'un côté, et le Commandant suprême de l'Armée populaire de Corée et le Commandant des Volontaires du peuple chinois, de l'autre côté, concernant un armistice militaire en Corée » (désigné ci-après comme l' « Accord d'armistice »), qui prévoit le règlement pacifique de la question coréenne et le retrait de toutes les forces militaires étrangères,

En vue de mettre fin à l'état d'armistice qui dure depuis plus d'un demi-siècle, d'empêcher une nouvelle guerre et de garantir une paix permanente dans la péninsule coréenne,

Ont conclu ce traité de paix.

Les parties contractantes confirment que le présent Traité aidera le peuple coréen, lequel a si longtemps souffert d 'être séparé de force par les puissances étrangères, à agir en tant qu'une seule Nation pour réunifier pacifiquement son pays divisé.

En outre, dans l'espoir de contribuer à la paix et à la sécurité en Asie du Nord-Est et à la paix mondiale, les Parties contractantes s'engagent à se conformer à ce présent Traité et à l'appliquer.

Chapitre I Droits fondamentaux du peuple coréen

Article 1er
Le peuple coréen a droit à son indépendance, à sa souveraineté et à son intégrité territoriale, ainsi que le droit à sa réunification, et les Etats-Unis d'Amérique et la République populaire de Chine reconnaissent et respectent ces droits.

Chapitre II Fin de la guerre, dissolution du Commandement des Nations Unies et retrait des forces militaires étrangères

Article 2

Les Parties contractantes confirment que la guerre de Corée, qui a débuté le 25 juin 1950 et a été suspendue à titre provisoire par la conclusion de l' Accord d'armistice, le 27 juillet 1953, est terminée. L'Accord d'armistice sera annulé dès l'entrée en vigueur du présent Traité de paix.

Article 3

A l'entrée en vigueur du présent Traité de paix, les Etats-Unis d'Amérique procéderont immédiatement à la dissolution du Commandement des Nations Unies, auquel est confiée la mission de faire respecter le cessez-le-feu au sud de la démarcation militaire, conformément à l' Accord d'armistice.

Les parties contractantes affirment que la résolution 83 (S /1511) du 27 juin 1950 et la résolution 84 (S/1588) du 7 juillet 1950 du Conseil de sécurité de l' Organisation des Nations Unies, et la résolution 376 (V) du 7 octobre 1950 de l' Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies sont devenues nulles et non avenues.

Article 4

Dans les trois années suivant l'entrée en vigueur du présent Traité de paix, toutes les forces militaires étrangères stationnées sur le territoire de la République de Corée procéderont au retrait complet de tout leur personnel et équipement, par étapes, et toutes les bases militaires étrangères seront évacuées.

Article 5

A partir de l'entrée en vigueur du présent Traité de paix, les Etats-Unis d'Amérique n'amèneront pas de personnel ou d'équipement, de quelque sorte que ce soit, sur le territoire de la Corée du Sud. Toutefois, jusqu'au retrait des forces armées des Etats-Unis de Corée, ils seront autorisés à y remplacer leur personnel militaire à raison de un pour un.

Article 6

Les Volontaires du peuple chinois se sont retirés du territoire de la Corée du Nord et il est confirmé qu'aucune force militaire étrangère ne demeure sur le territoire de la RPDC.

Article 7

Dans un esprit de compréhension mutuelle et de réconciliation, les deux parties qui s'opposaient pendant la guerre de Corée s'abstiendront de soulever des questions

politiques ou juridiques au niveau national ou international en se référant aux dommages causés aux ressources humaines et matérielles au cours de la guerre et pendant l'armistice. Les Parties contractantes feront en permanence tout ce qui est possible pour trouver une solution aux problèmes humanitaires survenus au cours de la guerre de Corée et pendant le cessez-le-feu.

Chapitre III Normalisation des relations et non-agression entre la République populaire démocratique de Corée et les Etats-Unis d'Amérique

Article 8

La République populaire démocratique de Corée et les Etats-Unis d'Amérique prendront les mesures nécessaires réciproques pour mettre fin à leur relation hostile et pour établir des relations diplomatiques. La République populaire démocratique de Corée et les Etats-Unis d'Amérique modifieront ou abrogeront les lois nationales qui désignent l'autre comme un pays ennemi.

Article 9

La République populaire démocratique de Corée et les Etats-Unis d'Amérique s'abstiendront de recourir ou de menacer de recourir à tout type de force contre l'autre partie quelles que soient les circonstances.

Article 10

La République populaire démocratique de Corée et les Etats-Unis d' Amérique reconnaîtront et respecteront la souveraineté de l'autre partie et ne s'ingéreront pas dans les affaires intérieures de l'autre partie.

Article 11

La République populaire démocratique de Corée et les Etats-Unis d'Amérique respecteront les déclarations communes des pourparlers à six pays concernant la dénucléarisation de la péninsule coréenne

Article 12

Conformément au principe « action pour action », la République populaire démocratique de Corée démantèlera ses armes nucléaires en même temps que les Etats-Unis d'Amérique procéderont au retrait de leurs forces militaires stationnées en République de Corée

Article 13

La République populaire démocratique de Corée et les Etats-Unis d'Amérique régleront leurs différends par la voie du dialogue et de la négociation, sur la base de l'égalité et de la justice.

Chapitre IV Non-agression entre la Corée du Sud et la Corée du Nord et réunification de la Corée

Article 14

Le Sud et le Nord de la Corée mettront fin à leurs relations hostiles, et reconnaîtront et respecteront le système de l'autre partie. La Corée du Sud et la Corée du Nord n'entreprendront aucune action visant à détruire et renverser l'autre partie. Le Sud et le Nord de la Corée modifieront ou abrogeront les lois ou règlements désignant l'autre partie comme ennemie.

Article 15

Le Sud et le Nord de la Corée s'abstiendront de recourir ou de menacer de recourir à tout type de force contre l'autre partie quelles que soient les circonstances.

Article 16

Le Sud et le Nord de la Corée résoudront pacifiquement leurs différends par la voie du dialogue et de la négociation. Les Etats-Unis d'Amérique et la République populaire de Chine n'entreprendront aucune action visant à entraver le règlement pacifique des différends entre le Nord et le Sud de la Corée.

Article 17

La délimitation et la zone de non-agression terrestres entre le Sud et le Nord de la Corée seront fixées le long de la ligne de démarcation militaire, tel que stipulé dans l'Accord d'armistice, et seront les mêmes limites et zones au sein desquelles le Sud et le Nord de la Corée ont jusqu'à présent exercé leurs juridictions respectives

Le Sud et le Nord de la Corée fixeront la délimitation et la zone de non- agression maritimes sur la base de la compréhension mutuelle et de la réconciliation, de la promotion de la paix et du respect des lois maritimes internationales. Les détails devront être en conformité avec un accord supplémentaire entre le Sud et le Nord.

Les limites et l'espace aériens du Sud et du Nord seront fixés au-dessus des mêmes

limites et zones terrestres et maritimes au sein desquelles le Sud et le Nord de la Corée ont jusqu'à présent exercé leurs juridictions respectives.

Jusqu'au passage à la réunification, les limites et zones terrestres, maritimes et aériennes mentionnées ci-dessus constitueront des limites et zones de non-aggression provisoires.

Article 18

La Corée du Sud et la Corée du Nord ne concluront pas d'alliances militaires ni ne participeront à des alliances militaires multilatérales. Dans les trois ans suivant l'entrée en vigueur du présent Traité de paix, le Sud et le Nord dissoudront les alliances militaires existantes et abrogeront tous les traités ou accords qui s'y rapportent.

L'abrogation mentionnée ci-dessus concerne tout traité ou accord qui permettrait l'ingérence de puissances étrangères dans la question de la réunification ou conduirait à la réunification de la péninsule coréenne par la force.

Article 19

Après le retrait des forces militaires étrangères de la péninsule coréenne, et l'évacuation des bases militaires étrangères, le Sud et le Nord ne permettront pas le stationnement de toute force militaire étrangère ou l'installation de toute base militaire étrangère.

Article 20

Le Sud et le Nord de la Corée parviendront à la réunification de la péninsule coréenne par la voie d'un accord mutuel, conformément au Communiqué conjoint du 4 juillet 1972, à l'Accord de base Nord-Sud du 13 décembre 1991, à la Déclaration commune du 15 juin 2000, et à la Déclaration pour le développement des rapports Nord-Sud, la paix et la prospérité du 4 octobre 2007, d'une manière indépendante et pacifique, sans aucune ingérence de pays étrangers.

Chapitre V Etablissement d'une zone de paix, mesures destinées à instaurer la confiance et désarmement

Article 21

Afin d'éliminer totalement les préoccupations quant à l'éclatement d'une guerre dans la péninsule coréenne, la République de Corée, la République populaire démocratique

de Corée et les Etats-Unis d'Amérique prendront des mesures destinées à instaurer la confiance mutuelle et désarmeront.

Article 22

La zone démilitarisée (DMZ) établie par l'Accord d'armistice sera transformée en une Zone de paix, et les installations et matériels militaires introduits dans la zone démilitarisée avant la conclusion du présent Traité de paix seront tous enlevés et détruits. Dans la Zone de paix, le stationnement du personnel militaire et l'installation d'équipements et de structures militaires seront également interdits, et le passage des civils dans la Zone sera garanti.

La Zone de paix sera contrôlée conjointement par la Corée du Sud et la Corée du Nord. Les détails du contrôle conjoint et du trafic civil seront en conformité avec une annexe au présent Traité de paix entre le Sud et le Nord de la Corée.

Article 23

Le Sud et le Nord de la Corée établiront une Zone de paix et des aires de pêche communes en mer de l'Ouest, et en assureront conjointement le contrôle ; ces détails seront en conformité avec une annexe au présent Traité de paix. Les Etats-Unis d'Amérique et la République populaire de Chine reconnaîtront et respecteront les accords entre le Sud et le Nord de la Corée relatifs à la Zone de paix et aux aires de pêche communes en mer de l'Ouest.

Article 24

La Corée du Sud et la Corée du Nord ne mèneront aucun exercice militaire combiné ni entraînement avec des forces militaires étrangères dans la péninsule coréenne.
Article 25

Afin d'éliminer les préoccupations de l'autre partie concernant des attaques surprises, et afin de prévenir tout affrontement armé accidentel, le Sud et le Nord de la Corée appliqueront des mesures destinées à instaurer la confiance, dont des rapports et contrôles sur les mouvements de troupes et les exercices ou entraînements militaires de grande envergure, l'installation et l'exploitation de lignes téléphoniques directes entre les autorités militaires, des échanges de personnels militaires et d'informations. Les détails concernant les mesures destinées à instaurer la confiance dans le domaine militaire seront en conformité avec une annexe au présent Traité de paix.

Article 26

Afin de mettre un terme à la course aux armements et afin de garantir une paix permanente dans la péninsule coréenne, le Sud et le Nord de la Corée mettront en œuvre des mesures de désarmement mutuel, par étapes, à partir de l'entrée en vigueur du présent Traité de paix, en liaison avec le retrait des forces des Etats-Unis de Corée. L'introduction d'armes provenant de pays étrangers sera interdite, et les détails de l'élimination des armes de destruction massive et des capacités offensives, ainsi que les détails du désarmement mutuel, seront en conformité avec une annexe au présent Traité de paix.

Article 27

La Corée du Sud et la Corée du Nord ne fabriqueront, ne recevront ou ne déploieront aucune arme nucléaire. En outre, le Sud et le Nord de la Corée n'accepterons pas la proposition de parapluie nucléaire faite par un autre pays. Les Etats-Unis d'Amérique et la République populaire de Chine consacreront leurs efforts à la réalisation d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Nord-Est afin que la dénucléarisation de la péninsule coréenne puisse être préservée et solidement établie.

Chapitre VI Commission conjointe pour l'application du présent Traité de paix

Article 28

Les représentants du Sud et du Nord de la Corée, des Etats-Unis d'Amérique et de la République populaire de Chine créeront et feront fonctionner une Commission militaire mixte quadripartite dont l'objectif est l'application du présent Traité de paix.

La Commission militaire mixte quadripartite examinera et vérifiera l'application de chacune des dispositions suivantes du présent Traité : la dissolution du Commandement des Nations Unies (article 3), le retrait des forces militaires étrangères et l'évacuation des bases militaires étrangères (article 4), la rotation des forces militaires des Etats-Unis jusqu'au retrait des forces des Etats-Unis de Corée (article 5), le respect de la dénucléarisation de la péninsule coréenne (article 11), le retrait des forces des Etats-Unis de Corée et le démantèlement des armes nucléaires de la République populaire démocratique de Corée (article 12), la suspension des exercices combinés ou entraînements avec les forces militaires étrangères tant par la Corée du Sud que par la Corée du Nord (article 24), la concertation et la mise en œuvre du désarmement entre le Sud et le Nord de la Corée (article 26).

La République de Corée, la République populaire démocratique de Corée, les Etats-Unis d'Amérique et la République populaire de Chine se mettront immédiatement d'accord sur l'organisation, les procédures de travail, les moyens de mise œuvre, les dépenses et l'emplacement de la Commission militaire mixte quadripartite. La

Commission militaire mixte quadripartite sera dissoute lorsque sera achevé le retrait des forces des Etats-Unis de Corée et lorsque seront démantelées les armes nucléaires de la République populaire démocratique de Corée.

Article 29

Une Commission conjointe Sud-Nord pour le contrôle de la paix sera établie, composée de représentants du Sud et du Nord de la Corée, aux fins d'application du présent Traité de paix.

La Commission conjointe Sud-Nord pour le contrôle de la paix examinera et vérifiera l'application de chacune des dispositions suivantes du présent Traité : la transformation de la Zone démilitarisée en une Zone de paix, et le contrôle de celle-ci (article 22), le contrôle conjoint de la Zone de paix et des aires de pêche communes en mer de l'Ouest (article 23), la suspension des exercices combinés ou des entraînements avec les forces militaires étrangères (article 24), les mesures destinées à instaurer la confiance dans le domaine militaire entre le Sud et le Nord de la Corée (article 25), la concertation et la mise en œuvre du désarmement entre le Sud et le Nord de la Corée (article 26).

Le Sud et le Nord de la Corée se mettront immédiatement d'accord sur l'organisation, les procédures de travail, les moyens de mise en œuvre, les dépenses et l'emplacement de la Commission conjointe Sud-Nord pour le contrôle de la paix.

Article 30

La Commission militaire mixte quadripartite et la Commission conjointe Nord-Sud pour le contrôle de la paix travailleront selon les principes de la concertation et du consensus. En cas d'avis divergents, il en sera référé à l'Equipe internationale de surveillance de la paix qui effectuera une médiation et trouvera une solution.

Chapitre VII Equipe internationale de surveillance de la paix

Article 31

Cette équipe internationale de surveillance de la paix sera établie dans le but de superviser la mise en œuvre du présent Traité de paix et d'arbitrer les divergences d'avis entre les pays concernés, qui peuvent survenir au cours du processus de mise en œuvre.

L'équipe internationale de surveillance de la paix sera composée de représentants de cinq pays : la Suisse, l'Inde, la Malaisie, la Suède et le Brésil.

Article 32

L'Equipe internationale de surveillance de la paix supervisera et veillera à chacune des dispositions du présent Traité, et en présentera un compte-rendu aux Parties contractantes : la dissolution du Commandement des Nations Unies (article 3), le retrait des forces militaires étrangères et l'évacuation des bases militaires étrangères (article 4), la rotation des forces militaires des Etats-Unis jusqu'au retrait des forces militaires des Etats-Unis de Corée (article 5), le respect de la dénucléarisation de la péninsule coréenne (article 11), le retrait des forces des Etats-Unis de Corée et le démantèlement des armes nucléaires de la République populaire démocratique de Corée (article 12), la transformation de la Zone démilitarisée en une Zone de paix, et le contrôle de celle-ci (article 22), le contrôle conjoint de la Zone de paix et des aires de pêche communes en mer de l'Ouest (article 23), la suspension des exercices combinés ou des entraînements avec les forces militaires étrangères par le Sud et le Nord de la Corée (article 24), les mesures destinées à instaurer la confiance dans le domaine militaire entre le Sud et le Nord de la Corée (article 25), la concertation et la mise en œuvre du désarmement entre le Sud et le Nord de la Corée (article 26).

La fonction de président de l'Equipe internationale de surveillance de la paix sera occupée successivement par les représentants de chaque pays, pour une période de temps et selon un calendrier à déterminer par cette Equipe.

Le bureau principal de l'Equipe internationale de surveillance de la paix sera situé à Panmunjom.

Article 33

L'Equipe internationale de surveillance de la paix formera un groupe de supervision afin de mener à bien sa mission. Les Parties contractantes fourniront les facilités nécessaires au travail du groupe de supervision.

Article 34

L'Equipe internationale de surveillance de la paix fonctionnera selon les principes de la concertation et du consensus. Lorsque les opérations de contrôle et de supervision liées à la mise en œuvre du présent Traité de paix seront achevées, l'Equipe internationale de surveillance de la paix sera dissoute.

Chapitre VIII Articles additionnels

Article 35

Le présent Traité de paix entrera en vigueur dès sa signature.

Article 36

Le présent Traité de paix restera en vigueur jusqu'à la réunification complète de la Corée.

Article 37

Le présent Traité de paix peut être modifié et complété par l'accord mutuel des Parties contractantes.

Article 38

Le présent Traité sera rédigé en coréen, en anglais et en chinois, ces trois versions ayant force légale.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES EN LANGUE FRANCAISE

Baek Nam-ryong : Des amis, Actes Sud, 2011

Balaize et Al., La Corée, collection "Que Sais-je", n° 1820, 1991

Bidet, La Corée, un pays deux systèmes, Marabout, 1998

Buissonière Marine et Delaunay Sophie : Je regrette d'être né là-bas : Corée du Nord : l'enfer et l'exil, Paris, Robert Laffont, 2005

Charvin Robert : Relations internationales des états socialistes, Presses Univ. de France, 1981

Charvin, Robert et Guillaume Dujardin : La Corée vers la réunification, éditions l'Harmattan, 2010

Charvin Robert : La République Populaire Démocratique de Corée, éditions LGDJ, 1984

Charvin Robert : Comment peut-on être Coréen (du Nord) ? Editions du Losange, 2006

Charvin Robert : Le droit international et les puissances occidentales, CETIM, 2013

Cheong Scon Chang : Idéologie et système en Corée du Nord: De Kim II-sung à Kim Jong-iI, Editions L'Harmattan, 1997

Courmont Barthélémy: L'autre pays du matin calme. Les paradoxes nord-coréens, Paris, Armand Colin, 2007

Davez-Burgeon Pascal: Histoire de la Corée, des origines à nos jours, Tallandier, 2012

Dayez-Burgeon Pascal : Les coréens, Tallendier, 2011

Dayez-Burgeon Pascal : Histoire de la Corée, Tallendier 2012

De Bourbon-Parme Tristan et Tourret Nathalie : La Corée dévoilée : 15 portraits pour comprendre, l'Harmattan, 2004

Demick Barbara : Vies ordinaires en Corée du Nord, Paris, Albin Michel, 2010

Destexhe Alain, Corée du Nord : voyage en dynastie totalitaire, Paris, l'Harmattan, 2001

Ducrocq, Pauvre et douce Corée, Zulma, 1993

Estrillard Gilles : A l'Est du Monde, Fayard, 1983

Fabre André, Histoire de la Corée, Paris, l'Asiathèque, 2000

Gélezeau Valérie : Séoul, ville géante, cités radieuses, Paris, CNRS Editions, 2003

Grangereau Philippe : Au pays du grand mensonge, Paris, le serpent de mer, 2001

Harden Blaine: Rescapé du Camp 14, Belfond, 2012

Helper Claude : Qui a peur de la Corée du Nord ?: La saga nucléaire de Kim Jong-il, Paris, l'Harmattan, 2007

Helper Claude: Corée, réunification, mission impossible, l'Harmattan, 2008

Hyok Kang : Ici, c'est le paradis : une enfance en Corée du Nord, Paris, Michel Laffon, 2004

Jeong Seong-jang : Idéologie et système en Corée du Nord, l'Harmattan, 1997

Kang Chol-hwan : Les aquariums de Pyongyang. Dix ans au goulag nord-coréen, Paris, Robert Laffont, 2000

Kim Eun-sun: Corée du Nord : 9 ans pour fuir l'enfer, Michel Lafon, 2012

Labouz Marie-Françoise : L'ONU et la Corée, Les publications universitaires de Paris, 1980

Lafforgue Eric: Bons baisers de Pyongyang, Verlhac, 2012

Li Ogg : La Corée des origines à nos jours, Léopard d'Or, 1988

Myers Brian R.: La race des purs. Comment les nord-coréens se voient, Paris, Saint Simon, 2011

Morillot Juliette : La Corée, chamanes, montagnes et gratte-ciel, Le Seuil, 1998

Pluchart Jean-Jacques : La crise coréenne : grandeur et décadence d'un modèle de performance , l'Harmattan, 1999

Postel-Vinay Karoline : La Corée au cœur de la nouvelle Asie, Flammarion, 2002

Quennedey Benoît : L'économie de la Corée du Nord en 2012, Indes Savantes, 2013

Rigoulot Pierre : Corée du Nord, Etat voyou, Paris, Buchet Chastel, 2003

Roux Pierre-Emmanuel : La croix, la baleine et le canon. La France face à la Corée au milieu du XIXème siècle. Paris, Le Cerf, 2012

Saint-Guillem Charles-Edouard: Corée, voyageurs au pays du matin calme, Omnibus, 2006

Varat Charles et Chaillé-Long : Deux voyages en Corée, Kailash, 1994

Vargas Yves, De la puissance du peuple, Le temps des cerises, 2014

ARTICLES EN LANGUE FRANCAISE

Allemand Sylvain : "Les nouveaux pays industrialisés après la crise: le cas coréen", Géographie Economie *Société* 4.1, 2002: 103-114

Baubet Thierry, et al. "Réfugiés nord-coréens en Corée du Sud.", L'Autre 4.3, 2003: 455-469

Bidet Éric : "La protection sociale en Corée du sud: évolutions récentes et perspectives", Revue française des affaires sociales 1, 2002: 169-194

Boniface Pascal : "La prolifération étatique", Commentaire 21, 1998: 975-986

Boulesteix Frédéric : "La Corée, un Orient autrement extrême" : Revue de littérature comparée 1, 2001: 93-93

Bray Holly : "Les changements politiques et psychologiques suscités par la guerre de Corée", Constellations 5.2, 2014

Brillouet Alain : "Economie de la République populaire démocratique de Corée" : *Revue d'études comparatives Est-Ouest* 6.4, 1975: 251-264

Cahn, Roger H . : "Kim il Sung, Pour la réunification de la patrie en toute indépendance et par la voie pacifique", Tiers-Monde 15.58, 1974: 450-450

Choi, Yeon-Goo. :"Séoul: la faute aux Américains", Outre-Terre 1 (2004): 53-55
Colin Sébastien : "Péninsule et incertitudes coréennes: quels enjeux géopolitiques pour la Chine?" : Hérodote 2, 2011: 75-97

Chung Bertrand : "Politique et religion en Corée du Sud", Revue d'études comparatives Est-Ouest 32.1, 2001: 85-110

Colin, Sébastien : "La préfecture autonome des Coréens de Yanbian: une ouverture frontalière aux multiples enjeux géopolitiques", Perspectives chinoises 77, 2003

Colin Sébastien : "Une ouverture frontalière aux multiples enjeux géopolitiques" , Perspectives chinoises 77.1, 2003: 4-21

Colin Sébastien : "Chine-Corée: une frontière en suspens?" : Extrême-Orient Extrême-Occident, 2006: 169-198

Cordonnier Isabelle, "Kim Hyun Hee. Dans la fosse aux tigres", Politique étrangère

59.3, 1994: 894-895

Courmont Barthélémy : La Corée, soixante ans de divisions, No. 2. ESKA, 2013

Dayez-Burgeon Pascal : "La Corée, la nouvelle puissance Pacifique?", *Hermès,* La Revue 1, 2013: 82-83

De Bourbon-Parme Tristan et Nathalie Tourret : La Corée dévoilée: 15 portraits pour comprendre, Editions L'Harmattan, 2004

Doret, Julie : L'économie comme arme stratégique de la Chine en Corée du Nord, No. 1. ESKA, 2013

Ducruet César : "Les zones franches coréennes" : Atlas mondial des zones franches, 2010: 242-253

Elsa P. : "Corée du Nord/Corée du Sud: l'impossible réconciliation?", Publications Oboulo. Com, 2009

Engelborghs-Bertels Marthe et Labouz Marie-Françoise : "L'ONU et la Corée: Recherches sur la fiction en droit international public". Publications Universitaires de Paris, 1980, Études internationales 13.2, 1982, 387-391

Epstein Stephen : "«L'axe du Mal», entre burlesque et carnaval: les images de la Corée du Nord dans la culture populaire sud-coréenne", Critique internationale 4, 2010: 73-89
Farago Niv et Laurent Amelot : "La politique nucléaire sud-coréenne au regard de la menace nord-coréenne", Outre-Terre 39.2, 2014: 209-223

Gelézeau Valérie : "Espoirs et désillusions de la décennie du «rayon de soleil", Critique internationale 4, 2010: 9-20

Gervais André : "Les armistices palestiniens, coréen et indochinois et leurs enseignements", Annuaire français de droit international 2.1,1956: 97-121

Godement François : "Corée: la guerre froide est-elle finie?", Politique étrangère, 57.3,1992: 595-604

Godement François : "Une paix asiatique est-elle possible sans architecture régionale?", Politique étrangère 66.1, 2001: 83-93

Hardy-Chartrand Benoit, Rétablir la confiance sur la péninsule coréenne: le défi de

Park Geun-Hye, No. 2. ESKA, 2013

Heo Man-Ho : "Contrôle social et changement politique dans les sociétés communistes subsistantes: une application des cas Chinois et Est-Allemand à la Corée du Nord", Revue internationale de politique comparée 9.3, 2002: 451-475

Jean François : "Corée du Nord: un régime de famine", Esprit 250,1999: 5-27

Jorland Patrice : "Elements pour une analyse de la question coreenne", Recherches Internationales 77.3, 2006

Journoud Pierre : La guerre de Corée et ses enjeux stratégiques de 1950 à nos jours , Editions L'Harmattan, 2014

Khan, Valeriy S., et Nathanaël Herzog : "Métanation coréenne. Les relations entre la diaspora coréenne et la Corée, le problème de la réunification", *Outre-Terre* 39.2, 2014: 232-239.

Kim Jiyoon : Les divisions générationnelles croissantes en Corée du Sud, No. 2. ESKA, 2013

Klen Michel : "Le jeu trouble de la Corée du Nord", Études 3, 2004: 309-318

Koo Young-Nok : Corée: vers la réunification, Syllepse, 2002

Labouz Marie-Françoise : L'Organisation des Nations Unies et la Corée: recherches sur la fiction en droit international public, Publications universitaires de Paris, 1980

Lee Chung Min : "Multipolarité et prolifération en Extrême-Orient: implications pour la sécurité régionale et coréenne", Politique étrangère 60.3, 1995, 659-670

Luca Nathalie : "L'évolution des protestantismes en Corée du Sud: un rapport ambigu à la modernité", Critique internationale 1, 2004: 111-124

Ndjana Hubert Mono : Révolution et création: essai sur la philosophie du Djoutche , Université de Yaoundé, 1988

Nok Koo-young. "Corée, vers la réunification." Séoul, Bobmunsa, Paris, Syllepse 2000

Novosseloff Alexandra et Frank Neisse : Des murs entre les hommes, Documentation française, 2007

Péron-Doise Marianne : "Enjeux de sécurité et mise en place de mesures de confiance autour de la péninsule Coréenne", Revue internationale et stratégique 4, 2001: 127-136

Pinilla Daniel Gomà : "Les litiges frontaliers entre la Chine et la Corée du Nord" : Perspectives chinoises 81, 2004

Pluchart Jean-Jacques : La crise coréenne: grandeur et décadence d'un modèle de performance, Editions L'Harmattan, 1999

Prébin Élise : Adoption internationale: les revenants de Corée, Diss. Paris 10, 2006

Quisefit Laurent : "Le 38e parallèle nord et la dyade coréenne: origines et mutations d'une barrière frontalière", L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique, 20, 2013

Man-Ho Heo : "La guerre de corée vue du côté coréen", Guerres mondiales et conflits contemporains 3, 2010: 7-26

Riotto Maurizio et Abraham Goldberg : "La péninsule coréenne et son avenir", Outre-Terre 39.2, 2014: 179-196

Sabbagh Daniel : "De la rhétorique à la pratique. Les tribulations de la politique des Etats-Unis à l'égard de la Corée du Nord", Etudes du CERI 89 ,2002: 1-36

Sautedé Eric : Corée (s): la réunification à l'ordre du discours, Diss. 1993

Segal Gerald : "Asie de l'Est: le nouveau paysage stratégique" , Politique étrangère 57.3, 1992 : 551-559

Sénécal, Bernard : "Corée, zone tampon du nord-est asiatique", Projet 2, 2010: 46-54

Serra, Régine : "Histoire: Corée, aux origines d'une division fratricide", Alternatives Internationales 3, 2007: 20-20

Seo Ick-Jin ; La Corée du Sud: une analyse historique du processus de développement, Editions L'Harmattan, 2000

Souty Patrick : La guerre de Corée, 1950-1953: guerre froide en Asie orientale, Presses Universitaires Lyon, 2002

Thiébaud Jean-Marie : La présence française en Corée de la fin du XVIIIème siècle à

nos jours, Editions l'Harmattan, 2005

Vandermeersch, Léon : Le nouveau monde sinisé, Vol. 18, Presses universitaires de France, 1986

Yoo Junghwan : "La «North Limit Line» en mer Jaune et le retour de la guerre froide sur la péninsule coréenne", Hérodote 2, 2011: 17-33

THESES EN LANGUE FRANCAISE

Algaoud Ibrahim : Le mur et le droit international, Toulouse1, 2013

Carbonnet Adrien : Coréens du Japon et japonaises parties vivres en Corée du Nord (1953-2001). Contribution à l'analyse de la politique étrangère du Japon, Inalco, 2014

Choi Yeon-goo : La réunification allemande vue de la Corée et la géopolitique de la réunification coréenne, Marne La Vallée, 1998

Henon Sophie : La péninsule coréenne dans la politique étrangère de Moscou (1985-1995), Inalco, 1999

Kang Jae-taeck : La crise financière du modèle coréen, Paris 13, 2000

Khaitous Tariq : Les paradoxes de la prolifération nucléaire depuis la fin de la guerre froide, Cergy, 2011

Kwon Oh-sung : L'Etat et la politique en Corée : approche d'anthropologie politique , Toulouse 1, 1995

Lee Gira : La question de la soumission volontaire et les mécanismes du pouvoir politique : une esquisse théorique et une étude de cas sur la Corée du Sud des années 1990, Université de Paris 4, 2011

Lee Young-ran : Analyse des problématiques identitaires liées aux mutations sociales dans les peuples divisés : l'étude des conflits d'appartenance nationale chez les étudiants berlinois après la réunification dans la perspective de la réunification coréenne, Paris 7, 2003

Maudoux Claudine : Les litiges maritimes et insulaires en Extrême-Orient, Paris 10, 1994

Ojardias Frédéric : Le dilemme humanitaire en Corée du Nord : l'expérience des ONG européennes, Inalco, 2013

Park Chung-yeok : Institution, firme et organisation : le Chaebol (1960-2004), entreprise représentative de la Corée, Université de Paris 13, 2007

Quisefit Laurent : Le rôle de la France dans le conflit coréen 1950-1953 :

contribution à une histoire diplomatique et militaire des relations franco-coréennes, Paris 7, 2006

Seo Chan-jong : Vu de la Corée du Sud, "quel" régionalisme en Asie de l'Est ?, Paris 10, 2010

Shin Jae-sung : Les chances de l'adaptation du modèle de sécurité européenne à l'Asie du Nord-Est, Paris 1, 2003

Shin Man-sup : Le fonctionnement de la communauté politique en France et en Corée, Toulouse 1, 1997

Yoo Tae-gun : L'idéologie confucianiste en Corée, Grenoble 2, 1989

OUVRAGES EN LANGUE ANGLAISE

Andrei Lankov : The Real North Korea, Life and Politics in the Failed Stalinist Utopia, Oxford University Press, 2013.

Barnds, William J. : The Two Koreas in East Asian Affairs , New York: New York University Press, 1976

Barnds, William J. : A Comparative Study of South and North Korea , Seoul: National Unification Board, 1982

Barnds, William J. : A White Paper on South-North Dialogue in Korea, Seoul: National Unification Board, 1975, 1979, 1982

Barnds, William J. : South-North Dialogue in Korea, Seoul: International Cultural Society of Korea, 1982, No. 21-30

Baik Bong, Kim Il Sung: Biography, Miraisha, Tokyo, 1969-1970, 3 volumes

Berry William, North Korea's Nuclear Program: The Clinton Administration's Response, Institute for National Security Studies, Colorado Springs, 1995

Byun Dae-ho : North Korea's Foreign Policy: The Juche Ideology and the Challenge of Gorbachev's New Thinking, Research Center for Peace and Unification, Seoul, 1991

Cho Sung-yoon : Law and Legal literature of North Korea: A Guide, Library of Congress, Washington, DC, 1988

Choi Jin-wook et Park Sun-song : The Making of a Unified Korea: Policies, Positions, and Proposals, Korea Institute for National Unification, Seoul, 1997

Choy Bong-youn : A History of the Korean Unification Movement: Its Issues and

Prospects, Bradley University, Peoria, IL, 1984

Eberstadt Nicholas : Korea Approaches Reunification, M. E. Sharpe, Armonk, NY, 1995

Gills Barry : Korea Versus Korea: Political Economy, Diplomacy and Contested Legitimacy, Rutledge Publishing, New York, 1996

Gordenker Leon : The United Nations and Peaceful Unification of Korea: the Politics of Field Operations, 1947-1950, Martimus Nighoff, The Hague, 1959

Henriksen Thomas H. et Lho Kyongsoo Lho, One Korea?, Hoover Institution Press, Stanford, 1994

Hwang Eui-gak : The Korean Economics: A Comparison of North and South, Clarendon Press, Oxford, 1994

Hwang In K., The Neutralized Unification of Korea, Schenkman Publishing, Cambridge, 1980

John Everard : Only Beautiful, Please : A British Diplomat in North Korea, Asia-Pacific Research Center, 2012

Kang Young-hoon et Yim Yong Soon : Politics of Korean Reunification, Seoul: Research Center for Peace and Unification, 1978

Kihl Young-whan : Politics and Policies in Divided Korea· Regime in Contest, Boulder, Colorado: Westview Press, 1984

Kim, Eugene : Korean Unification Problems and Prospects, Kalamazoo, Michigan: The Korea Research and Publications, Inc., 1973

Kim, Hak-joon : The Unification Policy of South and North Korea· A Comparative Study, Seoul: Seoul National University Press, 1977

Kim Il-pyong : Communist Politics in North Korea, Preager Publishers, New York, 1975

Kim Il-pyong : Two Koreas in Transition: Implications for U. S. Policy, Washington Institute Press, Washington, DC, 1998

Kim Il-sung : Selected Work, Foreign Language Publishing House, Pyongyang, 1971-1994, 10 volumes

Kim, I1-sung : For the Independent Peaceful Reunification of Korea , New York: International Publishers, 1975

Kim, I1-sung : Selected Works, Pyongyang Foreign Languages Publishing House, 1972

Kim Il-sung : With the Century: Reminiscences, Foreign Language Publishing House, Pyongyang, 1992-1995

Kim Jong-il : Selected Works, Foreign Language Publishing House, Pyongyang, 1992-1995, 2 volumes

Kim, Se-jin : Korean Unification : Source Materials with An Introduction, Seoul Research Center for Peace and Unification, 1976

Kim, Se-jin, Problems of Korean Unification, Research Center for Peace and Unification, Seoul, 1976

Kim, Young C. : Major Powers and Korea, Silver Spring, Maryland: Research Institute on Korean Affairs, 1973

Kim, Young C. et Halpern, Abraham M., The Future of the Korean Peninsula, Praeger Publishing, New York, 1977

Kim Yun et Eui Hang-shin, Toward Unified Korea: Social, Economic, Political, and Cultural Impacts of the Reunification of North and South Korea, University of South Carolina, Columbia, SC, 1995

Koh, Byunl Chul : The Foreign Policy of North Korea , New York: Frederick A. Praeger Publisbers, 1969

Koh, Byunl Chul : The Foreign Policy Systems of North and South Korea, Berkeley: University of California Press, 1984

Koo Bon-hak : Political Economy of Self-Reliance, Research Center for Peace and Unification, Seoul,1992

Lee Chong-sik et Yoo Se-hee : North Korea in Transition, . Institute for East Asian Studies, Berkeley, CA, 1991

Lee Suck-hoo : Party-Military Relations in North Korea: A Comparative Analysis, Research Center for Peace and Unification, Seoul, 1989

Leszek Buszysnki : Negotiating with North Korea, The Six Party Talks and The Nuclear Issue, Routledge, 2013

Mazarr, Michael J. : North Korea and the Bomb: A Case Study in Nonproliferation, St. Martin's Press, New York, 1995

Noland Marcus : The Economics of Korean Unification, Institute for International Economics, Washington, DC, 1997

Oberdorfer Don : The Two Koreas: A Contemporary History, Reading, Addison-Wesley, Reading, MA, 1997

Park Chung-hee : Toward Peaceful Unification: Selected Speeches, Kwangmyong Publishing, Seoul, 1976

Park Jae-kyu : The Foreign Relations of North Korea: New Perspective, Westview Press, Boulder, CO, 1987

Scalapino Robert A. et Kim Jun-yop : North Korea Today: Strategic and Domestic Issues, Institute of East Asian Studies, Berkeley, CA, 1983

Scalapino, Robert A. et Lee, Chong-Sik : Communism in Korea, University of California Press, Berkeley, CA, 1972, 2 volumes

Scalapino Robert A. et Lee Hong-koo : North Korea in a Regional and Global Context, Institute of East Asian Studies, Berkeley, CA, 1986

Simons Geoff : Korea: The Search for Sovereignty, St. Martin's Press, New York, 1995

Smith Hazel : North Korea in the New World Order, St. Martin's Press, New York, 1996

Suh Dae-sook : Documents of Korean Communism, 1918-1948, Princeton University Press, Princeton, 1970

Suh Dae-sook : The Korean Communist Movement, 1918-1948, Princeton University Press, Peinceton, 1967

Suh Dae-sook : Kim Il Sung: The North Korean Leader, Columbia University Press, New York, 1988

Tak-jin, Kim-gang Il et Pak Hong-je : Great Leader Kim Jong Il, Sorinsha, Tokyo, 1984-1985, 2 volumes

Victor Cha : The Impossible State, The Bodley Head, 2012

White, Nathan N. : US Policy Toward Korea : Analysis, Alternatives and Recommendation,Boulder, Colorado: Westview Press, 1979

White, Nathan N. : The Record on Korean Unification 1945-1960, Washington D.C.: U.S Government Printing Office, 1960

Williams Phil : Security in Korea: War, Stalemate, and Negotiations, Westview Press, Boulder, CO, 1994

Yang Sung-cul :The North and South Korean Political Systems: A Comparative Analysis, Westview Press, Boulder, CO, 1994

ARTICLES EN LANGUE ANGLAISE

Cho Soon-sung : "The Politics of North Korea's Unification Policies, 1950-1965," World Politics XIX:2 (janvier 1967) pp. 219-241

Han Yung-chul : "South Korea's Unification Policy," Korean Unification Quarterly 11:2 (19/6) pp. 16-21

Hwang In K. : "The Rationale for Korean Reunification via Permanent Neutralization of the Entire Korean Peninsula," Asian Profile 10:2 (avril 1980) pp. 163-171

Kang Shit-twang, "Unification Policy in the 1980s: Adapting to Changing Conditions: Korea and World Affairs" (printemps 1981) pp. 120-138

Kihl Young-whan : "North Korea's Unification Policy in the 1980s, Korea and World Affairs" 6:4 (hiver 1982) pp. 602-614

Kihl Young-whan : "South Korea's Unification Policy in the 1980s": An Assessment, Korea and World Affairs VI:I (printemps 1982) pp.73-95

Kim Sam-kyu : "Peaceful Unification of Korea", Japan Quarterly XIX:4 (octobre-décembre1972) pp.415-422

Koh, Byung Chul : "Reunification Strategies of China and North Korea: A Comparative Assessment", Korea and World Affairs 7:3 (automne 1983) pp. 395-408

Koh Byung-chul : "The Korean Impasse: the View from P'yongyang," Korea and World Affairs 6:4 (hiver 1982) pp. 527-545

Lee Yong-il : "Korean Unification and Its Legal Background", Korean Unification Quarterly 11:3 (1976) pp. 13-20

Lee, Young-ho : "South Korea's Unification Policy", Korean Unification Quarterly 11:4 (Winter 1975-76) pp. 16-26

Lee Young-i1 : "Unification in the 1980s: New Approach for a New Era", Korea and World Affairs 4:2 (été 1980) pp. 335-348

Nam Koon-woo : "North-South Korean Relations: From Dialogue to Confrontation", Pacific Affairs 48:4, (hiver 1975-76) pp. 477-499

Rhee Sang-woo, "Overriding Strategy Versus Subversion Tactics: A Macrocomparative Study on South and North Korean Unification Strategies", Unification Policy Quarterly 11:4 (1976) pp. 40-65

Rhee Sang-woo : "Korean Unification: Issue and Approaches" : Korea and World Affairs 6:4 (hiver1982) pp. 615-630
Shapiro Jane P. : "Soviet Policy Towards North Korea and Korean Unification", Pacific Affairs 48:3 (automne 1975) pp. 335-352

Westerfield, Bradford H. : "U.S. Foreign Priorities and A Peaceful Unification of Korea", Korea and World Affairs 7:1 (printemps 1983) pp. 40-56

Yim Yong-soon : "The Unification Strategy of North Korea: Adroit Diplomacy or Fishing in Troubled Waters", Korea and World Affairs 2:4 (hiver 1977)
pp. 440-465

Yim Yong-soon : "The Prospect of Peaceful Unification of Korea in the 1980s: the Inter-Korean Internal Political Perspective,· Korea and World Affair 4:1 (printemps 1980) pp. 187-208

Young Oran R. : "Korean Unification: Alternative Theoretical Perspectives", Korea and World Affairs 7:1 (printemps 1983) pp. 57-80

PERIODIQUES EN LANGUE ANGLAISE

Defense White Paper (annuel)

International Journal of Korean Studies (trimestriel)

Korean Journal of International Studies (trimestriel)

Korea and World Affairs (trimestriel)

Korea Observer (trimestriel)

The Korean Journal of National Unification (1992-1997)

South-North Dialogue in Korea (1971-1996)

White Paper on South-North Dialogue in Korea (mensuel)

Vantage Point: Developments in North Korea (mensuel)

RESSOURCES EN LIGNE

NK NEWS, 38NORTH, NORTH KOREAN ECONOMY WATCH : sites américains
KCNA, NAENARA : sites nord-coréens
YONHAP, KBS : sites sud-coréens

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION … **p.1**

1) ORIGINES HISTORIQUES AVANT 1949 p.5

2) LA MALTRAITANCE DE LA QUESTION COREENNE ET DU PROBLEME DE LA REUNIFICATION p.41

SECTION I LES OBSTACLES A LA CONNAISSANCE DU PROBLEME DE LA REUNIFICATION p.41

Paragraphe I La critique dominante négative de la RPDC et son consensus au sein du milieu scientifique occidental p.42
Paragraphe II Les exceptions à la critique dominante de la RPDC p.68

SECTION II LE TRAITEMENT MEDIATIQUE OCCIDENTAL, OBSTACLE A LA REUNIFICATION p.81

Paragraphe I Les médias et leur hostilité au régime nord-coréen p.81

Paragraphe II Les médias occidentaux et leur apologie du régime de la République de Corée p.87

SECTION III LE TRAITEMENT MEDIATIQUE OCCIDENTAL ET LES POSITIONS UNILATERALES DE LA RPDC p.92

Paragraphe I La politique de Songun p.93
Paragraphe II Les textes constitutionnels p.94
Paragraphe III L'ouverture relative de la RPDC p.95
Paragraphe IV Le Juche et l'unilatéralisme nord-coréen p.97

SECTION IV LES IDEES RECUES SUR LA REPUBLIQUE DE COREE ET LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE p.100

Paragraphe I La République de Corée p.100
Paragraphe II La République Populaire Démocratique de Corée p.105

SECTION V LE DROIT INTERNATIONAL MARGINALISE p.107

Paragraphe I La notion de souveraineté et d'embargo p.107
Paragraphe II La question coréenne et le droit international p.112

PREMIERE PARTIE

CONTENTIEUX ET DIALOGUE NORD-SUD : UNE REALITE NATIONALE PROVISOIRE**.....p.118**

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE.....p.119

CHAPITRE I LE CONTENTIEUX DE 1949 A NOS JOURS..... p.120

SECTION I LA PERIODE DE 1945 A 1949..... p.120

SECTION II LA GUERRE DE COREE..... p.122

Paragraphe I Le conflit armé..... p.122
Paragraphe II La couverture médiatique de la guerre …..... ... p.133
Paragraphe III L'intervention des forces aériennes soviétiques et chinoises.....p.136
Paragraphe IV L'emploi d'armes chimiques et bactériologiques.....p.139
Paragraphe V La guerre de Corée, le premier conflit armé de la guerre froide.... p.144

SECTION III LES CONFLITS INTER-COREENS.....p.147

Paragraphe I Les conflits..... p.147

a) La nature des conflits..... p.147
b) La portée des conflits..... p.151
c) Vers un dialogue inter-coréen..... p.153

Paragraphe II L'incident de la corvette Cheonan..... p.156

Paragraphe III Le bombardement de l'île de Yeonpyeong.....p.161

CHAPITRE II LES NEGOCIATIONS ET RAPPROCHEMENTS..... p.165

SECTION I DES APPELS A LA REUNIFICATION..... p.165

Paragraphe I Les bases d'une réconciliation.....p.165
Paragraphe II Des négociations et rapprochements influencés par les enjeux géopolitiques locaux et régionaux.....p.170
Paragraphe III Les monts Kumgang.....p.175
Paragraphe IV La zone industrielle de Kaesong..... p.181

Paragraphe V Une difficile ouverture de la RPDC vers l'extérieur.....p.185
Paragraphe VI Des fondamentaux économiques encourageants.....p.191
Paragraphe VII Un projet de traité de paix en Corée est possible et nécessaire.....p.201

SECTION II LA REUNIFICATION SELON LES TERMES DE LA RPDC ET DE LA REPUBLIQUE DE COREE..... p.204

Paragraphe I Les initiatives de Kim Il Sung et les déclarations de Kim Jong Il et de Kim Jong Un.....p.204

a) Les initiatives de Kim Il Sung..... p.204
b) Les déclarations de Kim Jong Il et de Kim Jong Un …..... p.212

Paragraphe II La caractère réactif des positions de la République de Corée.....p.214

Paragraphe III Les déclarations communes et le processus de réunification.....p.218

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE..... p.223

DEUXIEME PARTIE

***LA POSITION DES ACTEURS NON-COREENS : LE ROLE ANTI-UNITAIRE DE LA GEOPOLITIQUE*..... p.225**

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE.....p.226

CHAPITRE I L'HOSTILITE DES ETATS-UNIS ET DU JAPON..... p.227

SECTION I LES ETATS-UNIS..... p.227

Paragraphe I Présentation des relations entre les Etats-Unis et la RPDC..... p.227

Paragraphe II La présence américaine dans la péninsule coréenne.....p.240

Paragraphe III Un état de belligérance toujours d'actualité.....p.245

Paragraphe IV Un traité de paix nécessaire entre les Etats-Unis et la RPDC.....p.256

Paragraphe V Les relations américano-nord-coréennes durant la période de Kim Jong Il.....p.271

Paragraphe VI Le traité de non-prolifération nucléaire et la position des acteurs non concernés par la question nucléaire nord-coréenne.....p.289

SECTION II LE JAPON..... p.301

Paragraphe I Les relations nippo-coréennes en elles-mêmes.....p.301

a) Histoire de la Corée durant la colonisation japonaise et ses conséquences jusqu'à l'époque actuelle.....p.301
b) Les coréens du Japon et leurs associations..... p.326
c) La question des enlèvements et des compensations financières.....p.331
d) Un rapprochement nippo-nord-coréen relatif..... p.334

Paragraphe II Les relations nippo-coréennes et les problèmes annexes.....p.348

a) Les problèmes de souveraineté..... p.348
b) La question du nucléaire..... p.363

CHAPITRE II LES AMBIGÜITES DE LA CHINE..... p.383

SECTION I LES RELATIONS SINO-NORD-COREENNES DANS UN MONDE POST-GUERRE FROIDE..... p.386

Paragraphe I Les relations triangulaires Chine-RPDC-République de Corée.....p.387

Paragraphe II Les relations diplomatiques et politiques entre la Chine et la RPDC.....p.390

Paragraphe III Les relations militaires et sécuritaires entre la Chine et la RPDC..p.399

SECTION II LES RELATIONS SINO-NORD-COREENNES ET LEUR COMPLEXITE..... p.414

Paragraphe I Des relations privilégiées entre la Chine et la RPDC.....p.414

a) Des relations économiques essentielles pour Pyongyang..... p.414
b) Des relations stratégiques essentielles pour Pyongyang.....p.420

Paragraphe II Des tensions existantes entre la Chine et la RPDC.....p.432

a) Une problématique au niveau de la frontière entre les deux pays.....p.432
b) Une problématique au niveau de la préfecture autonome des coréens de Yanbian en Chine.....p.440

CHAPITRE III LE SOUTIEN DE LA FEDERATION DE RUSSIE... p.458

SECTION I LA POLITIQUE DE LA FEDERATION DE RUSSIE ENVERS LA PENINSULE COREENNE..... p.460

SECTION II LA FEDERATION DE RUSSIE ET LE PROCESSUS DE PAIX COREEN..... p.475

Paragraphe I Les intérêts de la fédération de Russie en Corée : une perspective historique.....p.475

a) Des intérêts géo-stratégiques..... p.475
b) Des intérêts idéologiques..... p.478
c) Des intérêts économiques..... p.479

Paragraphe II Le rapprochement entre la fédération de Russie et la RPDC.....p.481

Paragraphe III La concrétisation du rôle de la fédération de Russie.....p.487

a) La fédération de Russie facilite le processus de paix coréen.....p.489
b) Un processus de paix par l'intermédiaire d'un mécanisme de sécurité multilatéral.....p.492

Paragraphe IV L'attitute et la politique de la fédération de Russie envers la réunification coréenne.....p.495

SECTION III LES RELATIONS ENTRE LA FEDERATION DE RUSSIE ET LA RPDC A L'EPOQUE DE KIM JONG IL ET DE KIM JONG UN..... p.501

Paragraphe I Présentation de la politique de la Fédération de Russie.....p.502

Paragraphe II La politique coréenne de la présidence Poutine.....p.505

Paragraphe III Les raisons de l'influence de la fédération de Russie dans le cadre de la problématique coréenne.....p.509

a) Des motifs économiques..... p.509

b) La non-prolifération d'armes de destruction massive.....p.513
c) La portée de l'influence de la fédération de Russie.....p.515
d) Le rôle de médiation que la fédération de Russie peut jouer.....p.516
c) Conclusions et perspectives.....p.522

CHAPITRE IV L'INDIFFERENCE DE L'UNION EUROPEENNE... p.527

SECTION I LE CAS DE L'ETAT FRANCAIS …..... p.529

Paragraphe I La relation ambiguë de l'Etat français avec la RPDC.....p.529

a) L'historique des relations..... p.529

b) Les influences étrangères.....p.537

Paragraphe II Le développement des relations entre l'Etat français et la RPDC...p.551

SECTION II L'INTEGRATION EUROPEENNE ET LA QUESTION DE LA REUNIFICATION NATIONALE DES ETATS DIVISES..... p.571

Paragraphe I L'intégration européenne comparée à la réunification coréenne.....p.571

Paragraphe II La réunification allemande comparée à la réunification coréenne..p.587

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE..... p.603

CONCLUSION GENERALE..... p.605

ANNEXES.....p.624

*** CONSTITUTION DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE..... p.625**

*** CARTE DE LA COREE.....p.659**

*** TEXTES OFFICIELS CONCERNANT LA REUNIFICATION COREENNE SELON LES TERMES DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE ET LA REPUBLIQUE DE**

COREE.....p.660

***TRAITE DE PAIX POUR LA PENINSULE COREENNE SELON LE PROJET DE L'ORGANISATION CIVIQUE SUD-COREENNE SOLIDARITE POUR LA PAIX ET LA REUNIFICATION DE LA COREE.....p.716**

BIBLIOGRAPHIE.....p.726

Ouvrages en langue française.....p.727
Articles en langue française.....p.729
Thèses en langue française.....p.733
Ouvrages en langue anglaise.....p.734
Articles en langue anglaise.....p.738
Périodiques en langue anglaise.....p.739
Ressources en ligne.....p.740

TABLE DES MATIERES..... p.741